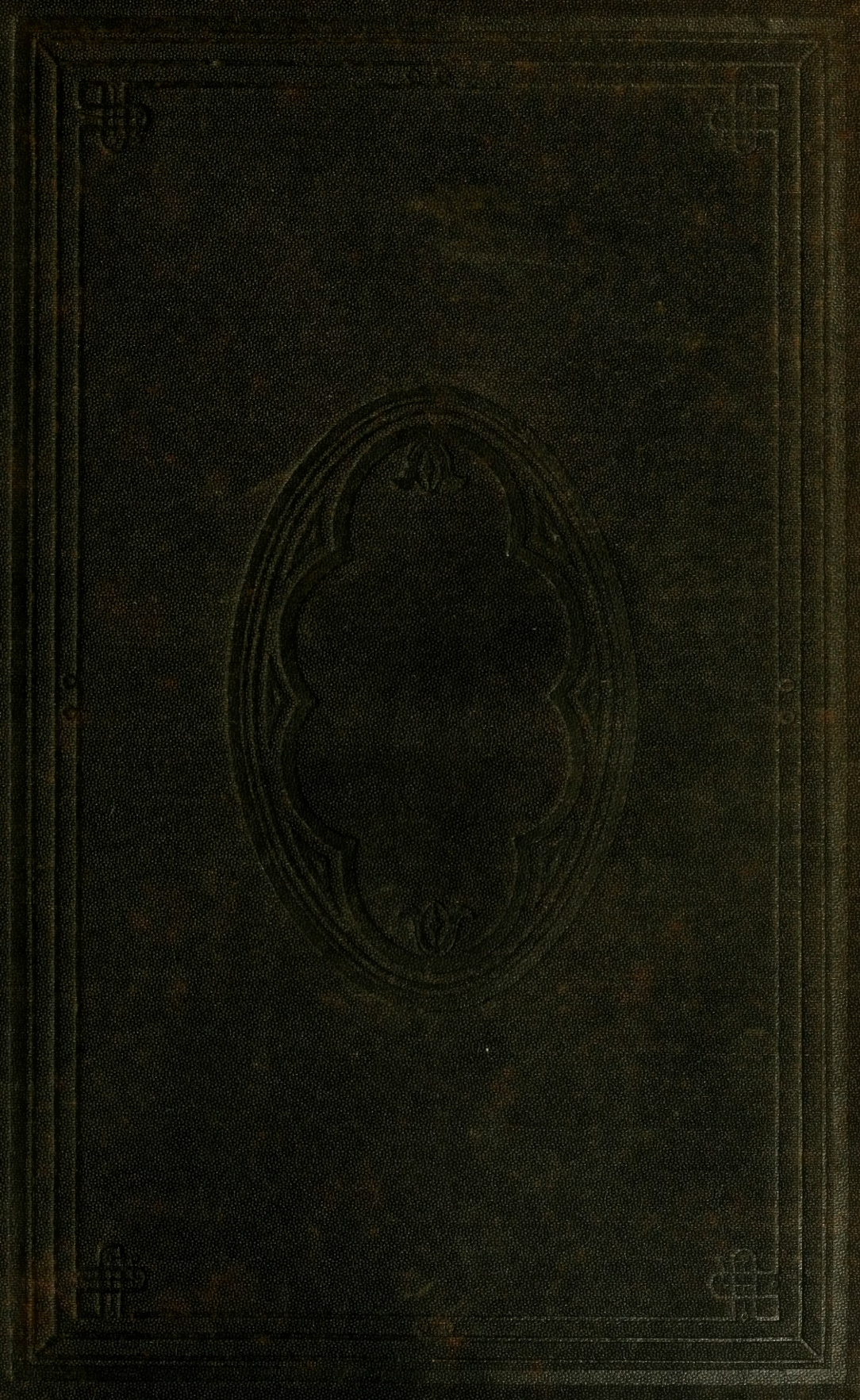

TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Bound,
May, 1882.

19470.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1872

19470.

JULIA DE TRÉCŒUR

I.

Tous ceux qui, comme nous, ont connu Raoul de Trécœur dans sa première jeunesse le croyaient destiné à une grande renommée. Il avait reçu des dons très remarquables, il reste de lui deux ou trois esquisses et quelques centaines de vers qui promettaient un maître; mais il était fort riche et avait été fort mal élevé : il tourna vite au dilettantisme. Parfaitement étranger, comme la plupart des hommes de sa génération, au sentiment du devoir, il se laissa emporter à toutes guides par ses instincts, qui étaient, heureusement pour les autres, plus vifs que malfaisans. Aussi le plaignit-on généralement quand il mourut en pleine jeunesse pour avoir aimé sans discrétion tout ce qui lui était agréable. Le pauvre garçon, disait-on, n'avait fait de mal qu'à lui, ce qui d'ailleurs n'était pas exact.

Trécœur avait épousé à vingt-cinq ans sa cousine Clotilde Andrée de Pers, honnête et gracieuse personne qui n'avait d'une mondaine que les élégances. Mme de Trécœur avait vécu avec son mari dans une région de tempêtes malsaines où elle se sentait dépaysée et comme dégradée. Il la tourmentait de ses remords presque autant que de ses fautes. Il la regardait avec raison comme un ange et pleurait à ses pieds quand il l'avait trahie, se désespérant d'être indigne d'elle, d'être victime de son tempérament et d'avoir vu le jour dans un siècle sans croyances. Il menaça un jour de se tuer dans le boudoir de sa femme, si elle ne lui pardonnait; elle lui pardonna naturellement. Toute cette partie dramatique troublait Clotilde dans sa vie résignée. Elle eût préféré un malheur plus tranquille et sans phrases.

Tous les amis de son mari avaient été amoureux d'elle et avaient fondé de grandes espérances sur son abandon; mais les maris infidèles ne font pas toujours les femmes coupables. C'est même souvent le contraire, tant ce pauvre monde est peu soumis aux lois

de la logique. Bref, Mme de Trécœur après la mort de son mari demeura sur la rive, épuisée et brisée, mais sans tache.

De cette triste union était née une fille, nommée Julia, que son père, malgré toutes les résistances de Clotilde, avait gâtée à outrance. On connaissait l'idolâtrie de M. de Trécœur pour sa fille, et le monde, avec sa mollesse de jugement habituelle, lui pardonnait volontiers sa vie scandaleuse en faveur de ce mérite, qui n'en est pas toujours un. Il n'est pas très difficile en effet d'aimer ses enfans; il suffit de n'être pas un monstre. L'amour qu'on leur porte n'est pas en lui-même une vertu : c'est une passion qui, comme toutes les autres, est bonne ou mauvaise, suivant qu'on en est le maître ou le valet. On peut même penser qu'il n'est point de passion qui puisse être plus que celle-là féconde pour le bien ou pour le mal.

Julia paraissait magnifiquement douée; mais son naturel ardent et précoce s'était développé, grâce à l'éducation paternelle, comme en pleine forêt vierge, à tort et à travers. C'était une petite personne brune et pâle, souple, élancée, avec de grands yeux bleus, pleins de feu, des cheveux noirs en broussailles et des sourcils d'un arc superbe. Son air habituel était réservé et hautain; cependant elle déposait en famille ces apparences majestueuses pour faire la roue sur le tapis. Elle avait des jeux qu'elle inventait. Elle traduisait ses leçons d'histoire en petits drames mêlés de discours au peuple, de dialogues, de musique et particulièrement de courses de chars. Malgré sa mine sérieuse, elle était bouffonne à ses heures, et parodiait cruellement les gens qui ne lui plaisaient pas.

Elle montrait pour son père une prédilection passionnée, bizarrement combattue par les sentimens de pitié attendrie qu'inspiraient à son jeune cœur les tristesses de sa mère. Elle la voyait souvent pleurer; elle se jetait alors à ses pieds en peloton, et demeurait là pendant des heures immobile et muette, la regardant d'un œil humide et buvant de temps en temps une larme sur sa joue. Elle ne lui demandait jamais pourquoi elle pleurait. Elle avait apparemment saisi, comme beaucoup d'enfans, quelques échos des douleurs du foyer. Sans nul doute, sa vive intelligence se rendait compte des torts de son père; mais son père, ce beau cavalier, spirituel, généreux et fou, elle l'adorait, elle était fière d'être sa fille; elle palpitait de joie quand il la tenait sur son cœur. Elle ne pouvait ni le juger, ni le blâmer. C'était un être supérieur. Elle se contentait de plaindre et de consoler de son mieux cette créature douce et charmante qui était sa mère et qui souffrait.

Dans le cercle des relations de Mme de Trécœur, Julia passait simplement pour une petite peste. Les *chères madames*, comme elle les appelait, qui ornaient les jeudis de sa mère, se contaient l'une à l'autre avec amertume les scènes d'imitation comique dont l'enfant

faisait suivre leur entrée et leur sortie. Les hommes se regardaient comme favorisés quand ils n'emportaient pas un chiffon de soie dans le dos. Tout cela divertissait fort M. de Trécœur. Quand sa fille exécutait avec une demi-douzaine de chaises quelqu'une de ces courses olympiques qui faussaient tous les pianos du voisinage : —Julia! criait-il, tu ne fais pas assez de bruit,... casse un vase! — Et elle cassait un vase, sur quoi son père l'embrassait avec enthousiasme.

Cette méthode d'éducation prit un caractère plus grave à mesure que l'enfant grandit et devint une fillette. La tendresse de son père se nuança d'une sorte de galanterie. Il la menait avec lui au bois, aux courses, au spectacle. Elle n'avait pas une fantaisie qu'il ne prévînt et ne comblât. Elle eut à treize ans ses chevaux, son groom, une voiture à son chiffre. Déjà malade et se sentant peut-être mortellement atteint, ce malheureux homme accablait cette fille chère des gages de sa funeste affection. Il éteignait ainsi tous ses goûts par une satiété précoce, comme s'il eût voulu ne lui laisser que le goût du fruit défendu.

Julia le pleura avec des transports furieux, et conserva pour sa mémoire un culte ardent. Elle avait un appartement particulier, qu'elle remplit des portraits de son père et de mille souvenirs intimes autour desquels elle entretenait des fleurs.

Mme de Trécœur, comme la plupart des cousines qui épousent leur cousin, s'était mariée fort jeune. Elle resta veuve à vingt-huit ans, et sa mère, la baronne de Pers, qui vivait encore, et qui était même des plus vivantes, ne tarda pas à lui suggérer discrètement la convenance d'un second mariage. Après avoir épuisé les raisons pratiques et fort sensées d'ailleurs qui semblaient lui conseiller de prendre ce parti, la baronne en venait aux raisons sentimentales. — De bonne foi, ma pauvre fille, disait-elle, tu n'as pas eu jusqu'ici ta part de bonheur terrestre... Je ne voudrais pas dire du mal de ton mari, puisqu'il est mort; mais entre nous c'était un fier animal... Mon Dieu! délicieux par instans, je te l'accorde, — j'y ai été prise moi-même, — comme tous les mauvais sujets;... d'ailleurs monstrueux,... monstrueux!.. Eh bien! certes je ne dirai pas que le mariage soit jamais un état de pure félicité;... néanmoins c'est encore ce qu'on a trouvé de mieux jusqu'ici pour jouir honnêtement de la vie entre gens comme il faut... Tu es à la fleur de l'âge,... tu es fort agréable à voir, fort agréable,... et tu ne perdras rien, par parenthèse, quand tu seras juponnée un peu plus haut par derrière, avec un pouf convenable,... car tu ne sais même plus ce qui se porte, ma pauvre chatte... Tiens! vois! ce sont des horreurs... Enfin que veux-tu? Il ne faut pas se faire remarquer... Bref, je voulais te dire que tu as encore tout ce qu'il faut et même

plus qu'il ne faut pour fixer un mari, — si tant est qu'il y en ait de fixes, — ce que j'aime à croire... Il faudrait d'ailleurs désespérer absolument de la Providence, si elle ne nous réservait pas quelques compensations après toutes nos épreuves... C'est déjà un signe manifeste de sa bonté que tu aies repris ton embonpoint, ma pauvre mignonne! Embrasse ta mère... Voyons, quand marions-nous cette jolie femme?

Il n'y avait nulle exagération maternelle dans les complimens que la baronne adressait à Clotilde. Tout Paris avait pour elle les yeux de sa mère. Elle n'avait jamais été si attrayante, et elle l'avait toujours été infiniment. Sa personne, reposée dans la paix de son deuil, avait alors l'éclat d'un beau fruit mûr et frais. Ses yeux noirs d'une tendresse timide, son front pur encadré dans des nattes magnifiques et vivaces, ses épaules de marbre rose, sa grâce spéciale de jeune matrone à la fois belle, aimante et chaste, tout cela, joint à une réputation intacte et à soixante mille francs de rente, ne pouvait manquer de susciter des prétendans. Il en surgissait effectivement une légion. La raison, l'opinion même, qui avait rendu justice à son mari et à elle, la poussaient à de secondes noces. Ses sentimens particuliers, quelle qu'en fût la délicatesse naturelle, ne semblaient pas devoir être un obstacle, car il n'y avait rien que de vrai dans son cœur. Elle avait été fidèle à son mari, elle avait donné des larmes amères à ce triste compagnon de sa jeunesse; mais il avait fatigué et usé son affection, et, sans jamais s'associer aux récriminations posthumes de sa mère contre M. de Trécœur, elle sentait qu'elle n'avait plus d'autre devoir envers lui que la prière.

Il y avait cependant de longs mois qu'elle était veuve, et elle continuait d'opposer aux sollicitations de la baronne une résistance dont celle-ci cherchait vainement la raison mystérieuse. Elle crut un jour l'avoir découverte. — Avoue la vérité, lui dit-elle : tu as peur de contrarier Julia. Ah! pour ceci, ma fille, ce serait de la folie pure... Tu ne peux avoir de ce côté aucun scrupule sérieux. Julia sera très riche de son chef, et n'aura aucun besoin de ta fortune. Elle se mariera elle-même dans trois ou quatre ans (je souhaite bien du plaisir à son mari, par parenthèse), et vois un peu dans quelle jolie situation tu te trouveras... Mais, mon Dieu! nous n'en aurons donc jamais fini? Après le père, voilà la fille maintenant... Eh! mon Dieu, qu'elle fabrique des chapelles avec les portraits et les éperons de son père tant qu'elle le voudra, ça la regarde; ce n'est pas moi qui lui ferai concurrence, bien certainement; au moins qu'elle nous laisse vivre! Comment, tu ne pourrais pas disposer de toi sans lui demander la permission? Alors, si tu es son esclave, ma chère petite, mets-moi à la porte! tu ne saurais rien faire qui lui soit plus agréable, car elle ne peut pas me sentir, ta

fille!.. Et puis enfin, de bonne foi, qu'est-ce que ça peut lui faire que tu te remaries? Un beau-père n'est pas une belle-mère,... c'est tout à fait différent. Eh! mon Dieu, son beau-père sera charmant pour elle,... tous les hommes seront charmans pour elle,... je lui prédis cela : elle peut être tranquille!.. Enfin, conviens-en, c'est là ce qui t'arrête?

— Je vous assure que non, ma mère, dit Clotilde.

— Je vous assure que si, ma fille... Eh bien! voyons, veux-tu que je parle à Julia, moi, que j'essaie de lui faire entendre raison?.. J'aimerais mieux lui donner le fouet, mais enfin!..

— Ma pauvre chère maman, reprit Clotilde, faut-il tout vous dire?

Elle vint se mettre à genoux devant la baronne.

— Certainement, ma fillette, dis-moi tout;... mais ne me fais pas pleurer, je t'en supplie!.. Est-ce très triste, ce que tu as à me dire?

— Pas très gai.

— Mon Dieu!.. Enfin dis toujours.

— D'abord, ma mère, je vous avoue que je n'éprouverais personnellement aucun scrupule à me remarier...

— Je crois bien... Comment donc? Il ne manquerait plus que cela!

— Quant à Julia, que j'adore, qui m'aime bien et qui vous aime bien aussi, quoi que vous en disiez...

— Persuadée du contraire, dit la baronne. N'importe. Poursuis.

— Quant à Julia, j'ai plus de confiance que vous dans son bon sens et dans son bon cœur;... malgré la tendresse exaltée qu'elle conserve pour son père, je suis sûre qu'elle comprendrait, qu'elle respecterait ma détermination, et qu'elle ne m'en aimerait pas moins, surtout si son beau-père ne lui était pas personnellement antipathique, car vous connaissez la violence de ses sympathies et de ses antipathies...

— Si je la connais! dit amèrement la baronne. Eh bien! il faut lui donner une liste de ces messieurs, à cette chère petite, et elle fera elle-même ton choix.

— C'est inutile, ma bonne mère, dit Clotilde. Le choix est fait par la principale intéressée, et je suis certaine qu'il ne serait pas désagréable à Julia.

— Eh bien! alors, ma mignonne, cela va tout seul?

— Hélas! non. Je vais vous dire une chose qui me couvre de confusion... Parmi tous les hommes que nous connaissons, le seul que,... le seul qui me plaise enfin, est aussi le seul qui n'ait jamais été amoureux de moi.

— Alors c'est un sauvage! ça ne peut être qu'un sauvage!.. Enfin qui est-ce?

— Je vous l'ai dit, ma pauvre mère, le seul de nos amis qui ne soit pas amoureux de moi...

— Bah! qui ça?.. Ton cousin Pierre?

— Non,... mais vous brûlez.

— M. de Lucan! s'écria la baronne. Ça devait être! c'est la fleur des pois! Mon Dieu! ma chère petite, que nous avons donc les mêmes goûts toutes deux! Il est charmant, ton Lucan, il est charmant... Embrasse-moi... Ne cherche plus, ne cherche plus; voilà notre affaire positivement!

— Mais, ma mère, puisqu'il ne veut pas de moi!

— Bon! il ne veut pas de toi à présent... Quelle histoire! qu'en sais-tu? Lui as-tu demandé? D'ailleurs c'est impossible, ma chère petite,... vous êtes faits l'un pour l'autre de toute éternité. Il est charmant, distingué, comme il faut, riche, spirituel, tout enfin, tout!

— Excepté amoureux, ma mère.

La baronne se récriant de nouveau contre une si forte invraisemblance, Clotilde lui mit sous les yeux une série de faits et de détails qui ne laissait point de place aux illusions. La mère consternée dut se résigner à cette conviction douloureuse qu'il se trouvait en effet dans le monde un homme d'assez mauvais goût pour n'être pas amoureux de sa fille, et que cet homme était malheureusement M. de Lucan. Elle regagna son hôtel en méditant sur ce mystère inoui, dont elle ne devait pas du reste attendre longtemps l'explication.

II.

George René de Lucan était intimement lié avec le comte Pierre de Moras, cousin de Clotilde. Tous deux étaient compagnons d'enfance, de jeunesse, de voyage et même de bataille, car, le hasard les ayant conduits aux États-Unis quand la guerre civile y éclata, ils avaient trouvé l'occasion bonne pour recevoir le baptême du feu. Leur amitié s'était encore plus solidement trempée dans ces dangers de guerre encourus fraternellement loin de leur patrie. Cette amitié avait d'ailleurs depuis longtemps un caractère rare de confiance, de délicatesse et de force. Ils s'estimaient mutuellement très haut, et ils avaient raison. Ils ne se ressemblaient d'ailleurs sous aucun rapport. Pierre de Moras était d'une grande taille, blond comme un Scandinave, beau et fort comme un lion, mais comme un lion bon enfant. Lucan était brun, mince, élégant, grave. Il y avait dans son regard fier et un peu sombre, dans son accent froid et doux, dans sa démarche même, une grâce mêlée d'autorité qui imposait et charmait.

Ils n'étaient pas moins dissemblables au point de vue moral : l'un bon vivant, sceptique absolu et paisible, possesseur insouciant d'une

danseuse; l'autre toujours troublé malgré son calme extérieur, romanesque, passionné, tourmenté d'amour et de théologie. Pierre de Moras, à leur retour d'Amérique, avait présenté Lucan chez sa cousine Clotilde, et dès ce moment il y eut du moins deux points sur lesquels ils furent parfaitement d'accord : une profonde estime pour Clotilde et une profonde antipathie pour son mari. Ils appréciaient d'ailleurs chacun à sa manière le caractère et la conduite de M. de Trécœur. Pour le comte Pierre, Trécœur était simplement un être malfaisant; pour M. de Lucan, c'était un criminel. — Pourquoi criminel? disait Pierre. Est-ce sa faute s'il est né avec toutes les flammes de l'enfer dans les moelles? Je conviens que je lui casserais volontiers la tête, quand je vois les yeux rouges de Clotilde; mais je n'y mettrais pas plus de colère que si j'écrasais un serpent. Puisque c'est sa nature, à cet homme!

— Vous me faites horreur, reprenait Lucan. Ce petit système-là supprime simplement le mérite, la volonté, la liberté, — le monde moral en un mot... Si nous ne sommes pas maîtres de nos passions, du moins dans une large mesure, et si ce sont nos passions qui nous maîtrisent fatalement, si un homme est nécessairement bon ou mauvais, honnête ou fripon, traître ou loyal, au gré de ses instincts, dites-moi donc un peu, je vous prie, pourquoi vous m'honorez de votre estime et de votre amitié? Je n'y ai pas plus de droits que le premier venu, que Trécœur lui-même.

— Pardon, mon ami, dit gravement Pierre: dans l'ordre végétal, je préfère une rose à un chardon; dans l'ordre moral, je vous préfère à Trécœur. Vous êtes un galant homme; je m'en réjouis, et j'en profite.

— Eh bien! mon cher, vous êtes dans une complète erreur, reprenait Lucan. J'étais né au contraire avec de détestables instincts, avec les germes de tous les vices.

— Comme Socrate.

— Comme Socrate, parfaitement. Et si mon père ne m'avait pas fouetté à propos, si ma mère n'avait pas été une sainte, si enfin je n'avais mis moi-même très énergiquement ma volonté au service de ma conscience, je serais un scélérat sans foi ni loi.

— Mais rien ne dit que vous ne serez pas un jour un scélérat, mon ami. Il n'y a personne qui ne puisse devenir un scélérat à son heure. Tout dépend de la force de la tentation... Vous-même, quels que soient vos instincts d'honneur et de dignité, êtes-vous bien sûr de ne jamais rencontrer une tentation qui les domine?.. Ne pouvez-vous concevoir par exemple telle circonstance où vous aimeriez assez une femme pour commettre un crime?

— Non, dit Lucan, et vous?

— Moi,... moi, je n'ai aucun mérite,... je n'ai pas de passions...

J'en suis désolé, mais je n'en ai pas. Je suis né exemplaire... Vous vous rappelez mon enfance : j'étais un petit modèle. Maintenant je suis un grand modèle, voilà la seule différence,... et ça ne me coûte pas du tout... Allons-nous chez Clotilde?

— Allons!

Et ils allaient chez Clotilde, bien digne elle-même de l'amitié de ces deux braves gens. Ils y étaient reçus avec une considération marquée, même par Mlle Julia, qui paraissait subir à un certain degré le prestige de ces natures élevées. Tous deux avaient d'ailleurs dans leur tenue et dans leur langage une correction élégante qui satisfaisait apparemment le goût fin de l'enfant et ses instincts d'artiste. Dans les premiers temps de son deuil, l'humeur de Julia avait pris une teinte un peu farouche; quand sa mère recevait des visites, elle quittait brusquement le salon et allait s'enfermer chez elle, non sans manifester contre les indiscrets un mécontentement hautain. Le cousin Pierre et son ami avaient seuls le privilége d'un bon accueil; elle daignait même sortir de son appartement pour venir les rejoindre auprès de sa mère, quand elle les savait là.

Clotilde avait donc de bonnes raisons de supposer que sa préférence pour M. de Lucan obtiendrait l'agrément de sa fille; elle en avait malheureusement de meilleures encore pour douter que les dispositions de M. de Lucan répondissent aux siennes. Non-seulement en effet il s'était toujours tenu vis-à-vis d'elle dans les termes de l'amitié la plus réservée, mais, depuis qu'elle était veuve, cette réserve s'était sensiblement aggravée. Les visites de Lucan s'espaçaient de plus en plus; il paraissait même éviter avec un soin particulier les occasions de se trouver seul avec Clotilde, comme s'il eût pénétré les sentimens secrets de la jeune femme, et qu'il eût affecté de les décourager. Tels étaient les symptômes tristement significatifs dont Clotilde avait fait confidence à sa mère.

Le jour même où la baronne recevait, rue Tronchet, ces pénibles renseignemens, un entretien avait lieu sur le même sujet, rue d'Aumale, entre le comte de Moras et George de Lucan. Ils avaient fait ensemble le matin une promenade au bois, et Lucan s'était montré plus silencieux que de coutume. Au moment où ils se séparaient : — A propos, Pierre, dit-il, je m'ennuie... Je vais voyager.

— Voyager! où ça?

— Je vais en Suède. J'ai toujours eu envie de voir la Suède.

— Quelle drôle de chose!.. Vous serez longtemps?

— Deux ou trois mois.

— Quand partez-vous?

— Demain.

— Seul?

— Entièrement. Je vous reverrai ce soir au cercle, n'est-ce pas?

L'étrange réserve de ce dialogue laissa dans l'esprit de M. de Moras une impression d'étonnement et d'inquiétude. Il n'y put tenir, et deux heures après il arrivait chez Lucan. Il vit en entrant des apprêts de départ. Lucan écrivait dans son cabinet. — Ah çà! mon cher, lui dit le comte, si je suis indiscret, vous allez me le dire franchement; mais ce voyage bâclé ne ressemble à rien... Sérieusement qu'y a-t-il? Est-ce que vous allez vous battre hors frontières?

— Bah!.. Je vous emmènerais, vous savez bien!

— Une femme alors?

— Oui, dit sèchement Lucan.

— Pardon de mon importunité, et adieu.

— Je vous ai blessé, mon ami? dit Lucan en le retenant.

— Oui, dit le comte. Je ne prétends certes pas entrer dans vos secrets;... mais je ne comprends absolument pas le ton de contrainte, presque d'hostilité, sur lequel vous me répondez au sujet de ce voyage... Ce n'est pas d'ailleurs le premier symptôme de cette nature qui me frappe et m'afflige; depuis quelque temps, vous êtes visiblement embarrassé avec moi; il semble que je vous gêne, que notre amitié vous pèse,... et j'ai l'idée cruelle que ce voyage est une façon d'y mettre un terme.

— Grand Dieu! murmura Lucan. — Eh bien! poursuivit-il avec un peu d'agitation dans la voix, il faut donc vous dire la vérité. J'espérais que vous l'auriez devinée,... c'était si simple... Votre cousine Clotilde est veuve depuis deux ans bientôt,... c'est, je crois, le terme consacré par l'usage... Je connais vos sentimens pour elle, vous pouvez maintenant l'épouser, et vous aurez grandement raison... Rien ne me paraît plus juste, plus naturel, plus digne d'elle et de vous... Je vous atteste que mon amitié vous restera fidèle et entière; mais je vous prie de trouver bon que je m'absente pendant quelque temps. Voilà tout.

M. de Moras semblait avoir une peine infinie à saisir le sens de ce discours : il demeura plusieurs secondes, après que Lucan eut cessé de parler, la mine étonnée et le regard tendu, comme s'il eût cherché le mot d'une énigme, puis se levant brusquement et saisissant les deux mains de Lucan : — Ah! c'est gentil, cela! dit-il avec une gravité émue, — et après une nouvelle étreinte cordiale il ajouta gaîment : — Mais si vous comptez rester en Suède jusqu'à ce que j'aie épousé Clotilde, vous pouvez y bâtir et même y planter, car je vous jure que vous y resterez longtemps!

— Est-il possible que vous ne l'aimiez pas? dit Lucan à demi-voix.

— Je l'aime extrêmement au contraire, je l'apprécie, je l'admire;... mais c'est une sœur pour moi, purement une sœur... Ce qu'il y a de délicieux, mon cher, c'est que mon rêve a toujours été

de vous marier, Clotilde et vous; malheureusement vous me paraissiez si froid, si peu empressé, si réfractaire, et dans ces derniers temps surtout... Mon Dieu! comme vous êtes pâle, George!

Le résultat final de cet entretien fut que M. de Lucan, au lieu de partir pour la Suède, se rendit peu d'instans plus tard chez la baronne de Pers, à laquelle il exposa ses vœux, et qui se crut, en l'écoutant, le jouet d'un songe enchanteur. Elle avait toutefois, sous ses airs évaporés, un trop vif sentiment de sa dignité et de celle de sa fille pour laisser éclater devant M. de Lucan la joie dont elle était oppressée. Quelque désir qu'elle éprouvât de serrer immédiatement sur son cœur ce gendre idéal, elle ajourna cette satisfaction et se contenta de lui exprimer ses sympathies personnelles. S'associant d'ailleurs à la juste impatience de M. de Lucan, elle lui conseilla de se présenter le soir même chez Mme de Trécœur, dont elle ignorait les sentimens particuliers, mais qui accueillerait tout au moins sa démarche avec l'estime et la considération dues à un homme de son mérite. Demeurée seule, la baronne s'épancha dans un monologue mêlé de larmes : elle se fit d'ailleurs une exquise petite fête maternelle de ne pas prévenir Clotilde et de lui laisser tout entière la saveur de cette surprise.

Le cœur des femmes est un organe infiniment plus délicat que le nôtre. L'exercice incessant qu'elles lui donnent y développe des facultés d'une finesse et d'une subtilité auxquelles la sèche intelligence n'atteint jamais; c'est ce qui explique leurs pressentimens, moins rares et plus sûrs que les nôtres. Il semble que leur sensibilité, toujours tendue et vibrante, soit avertie par des courans mystérieux, et qu'elle devine avant de comprendre. Clotilde, lorsqu'on lui annonça M. de Lucan, fut comme traversée par une de ces électricités secrètes, et malgré toutes les objections contraires dont son esprit était obsédé, elle sentit qu'elle était aimée et qu'on allait le lui dire. Elle s'assit dans son grand fauteuil, en ramenant des deux mains la soie de sa robe, avec un geste d'oiseau qui bat des ailes.

Le trouble visible de Lucan acheva de l'instruire et de la ravir. Chez de tels hommes, armés de passions puissantes, mais sévèrement contenues, habitués à se maîtriser, intrépides et calmes, le trouble est effrayant ou charmant.

Après l'avoir informée, ce qui était inutile, que sa démarche auprès d'elle était une démarche extraordinaire, — madame, ajouta-t-il, la demande que je vais vous adresser exige, je le sais, une réponse réfléchie... Aussi vous supplierai-je de ne pas me faire cette réponse aujourd'hui, d'autant plus qu'il me serait véritablement trop pénible de l'entendre de votre bouche, si elle n'était pas favorable.

— Mon Dieu! monsieur,... dit Clotilde à demi-voix.

— Madame votre mère, madame, que j'ai eu l'honneur de voir dans la journée, a bien voulu m'encourager, — dans une certaine mesure, — à espérer que vous m'accordiez quelque estime,... que vous n'aviez du moins contre moi aucune prévention... Quant à moi, madame, je... Mon Dieu! je vous aime, en un mot, et je n'imagine pas de plus grand bonheur au monde que celui que je tiendrais de vous. Vous me connaissez depuis longtemps. Je n'ai rien à vous dire de moi... Et maintenant j'attendrai.

Elle le retint d'un signe, et elle essaya de parler; mais ses yeux se voilèrent de larmes. Elle cacha sa tête dans ses mains, et murmura : — Pardon! j'ai été si peu heureuse!.. Je ne sais pas ce que c'est!

Lucan se mit doucement à genoux devant elle, et quand leurs regards se rencontrèrent, leurs deux cœurs s'emplirent soudain comme deux coupes.

— Parlez, mon ami, reprit-elle. Dites-moi encore que vous m'aimez... J'étais si loin de le croire... Et pourquoi?.. et depuis quand?

Il lui expliqua sa méprise, sa lutte douloureuse entre son amour pour elle et son amitié pour Pierre. — Pauvre Pierre! dit Clotilde, quel brave homme!.. Mais vraiment non! — Puis il la fit sourire en lui contant la terreur et la défiance mortelle qui l'avaient envahi au moment où il lui demandait l'arrêt de sa destinée; elle lui avait semblé plus que jamais en cet instant-là une créature charmante et sainte, et tellement au-dessus de lui, que sa prétention d'être aimé d'elle, d'être son mari, lui était apparue tout à coup comme une sorte de folie sacrilége. — Oh! mon Dieu, dit-elle, quelle idée vous faites-vous donc de moi?.. C'est effrayant;... au contraire je me croyais trop simple, trop terre-à-terre pour vous; je me disais que vous deviez aimer les passions romanesques, les grandes aventures,... vous en avez un peu la mine, et même la réputation,... et je suis si peu une femme comme cela!

Sur cette légère invite, il lui dit deux mots de sa vie passée, banalement orageuse, et qui ne lui avait laissé que désenchantemens et dégoûts. Cependant jamais, avant de l'avoir rencontrée, la pensée de se marier ne lui était venue; en fait d'amour comme en fait d'amitié, il avait toujours eu l'imagination éprise d'un certain idéal, un peu romanesque en effet, et il avait craint de ne pas le trouver dans le mariage. Il avait pu le chercher ailleurs, dans les grandes aventures, comme elle disait; mais il aimait l'ordre et la dignité de la vie, et il avait le malheur de ne pouvoir vivre en guerre avec sa conscience. Telle avait été sa jeunesse troublée. — Vous me demandez, poursuivit-il avec effusion, pourquoi je vous aime... Je vous aime parce que vous seule avez mis d'accord dans mon cœur

deux sentimens qui se l'étaient toujours disputé avec de cruels déchiremens, la passion et l'honnêteté... Jamais, avant de vous connaître, je n'avais cédé à l'un de ces sentimens sans être horriblement misérable par l'autre... Ils m'avaient toujours paru inconciliables... Jamais je n'avais cédé à la passion sans remords; jamais je ne lui résistais sans regret... Fort ou faible, j'ai toujours été malheureux et torturé... Vous seule m'avez fait comprendre qu'on pouvait aimer à la fois avec toute l'ardeur et toute la dignité de son âme, et je vous ai choisie, parce que vous êtes aimante et que vous êtes vraie, parce que vous êtes belle et que vous êtes pure, parce que vous êtes le devoir et le charme,... l'amour et le respect,... l'ivresse et la paix... Voilà pourquoi je vous aime... Voilà quelle femme, quel ange vous êtes pour moi, Clotilde!

Elle l'écoutait, à demi penchée, aspirant ses paroles, et montrant dans ses yeux une sorte d'étonnement céleste.

Mais il semble, — qui ne l'a éprouvé? — que le bonheur humain ne puisse toucher certains sommets sans appeler la foudre. — Clotilde, au milieu de son extase, frémit tout à coup et se dressa. Elle venait d'entendre un cri étouffé, qui fut suivi du bruit sourd d'une chute. Elle courut, ouvrit la porte, et vit à deux pas dans le salon voisin Julia étendue sur le parquet.

Elle comprit que l'enfant, au moment d'entrer, avait saisi quelques-unes de leurs paroles, et que la pensée de voir la place de son père occupée par un autre, la frappant ainsi sans préparation, avait bouleversé jusqu'au fond cette jeune âme passionnée. Clotilde la suivit dans sa chambre, où on la porta, et voulut rester seule avec elle. Tout en lui prodiguant les soins, les caresses, les baisers, elle n'attendait pas sans une affreuse angoisse le premier regard de sa fille. Ce regard se fixa sur elle d'abord avec égarement, puis avec une sorte de stupeur farouche; l'enfant la repoussa doucement; elle se recueillait, et, à mesure que la pensée s'affermissait dans ses yeux, sa mère y pouvait lire une lutte violente de sentimens contraires. — Je t'en prie, je t'en supplie, ma petite fille! murmurait Clotilde, dont les larmes tombaient goutte à goutte sur le beau visage pâle de l'enfant. — Tout à coup Julia la saisit par le cou, l'attira sur elle, et l'embrassant follement : — Tu me fais bien mal, dit-elle, oh! bien mal! plus que tu ne peux croire;... mais je t'aime bien,... je t'aime bien! je veux t'aimer,... je veux! je veux toujours,... je t'assure! — Elle éclata en sanglots, et toutes deux pleurèrent longtemps, étroitement attachées l'une à l'autre.

M. de Lucan avait cru devoir cependant envoyer chercher la baronne de Pers, à laquelle il tenait compagnie dans le salon. La baronne, en apprenant ce qui se passait, avait montré plus d'agitation que de surprise : — Mon Dieu! je m'y attendais, mon cher

monsieur! Je ne vous l'avais pas dit, parce que nous n'en étions pas là;... mais je m'y attendais parfaitement! Cette enfant-là tuera ma fille... Elle achèvera ce que son père a si bien commencé,... car c'est un pur miracle si ma fille, après tout ce qu'elle a souffert, a repris comme vous la voyez! — Je les laisse ensemble... Je n'y vais pas... Oh! mon Dieu, je n'y vais pas... D'abord j'aurais peur de contrarier ma fille,... et puis je sortirais de mon caractère très certainement!

— Quel âge a donc Mlle Julia? demanda Lucan, qui conservait dans ces pénibles circonstances sa courtoisie tranquille.

— Mais elle va avoir quinze ans,... et ce n'est pas malheureux, par parenthèse, car enfin, entre nous, on peut espérer qu'on en sera soulagé honnêtement dans un an ou deux... Oh! elle se mariera facilement, très facilement, soyez sûr... D'abord elle est riche, et puis enfin, quoi! c'est un joli monstre... On ne peut pas dire le contraire, et il ne manque pas d'hommes qui aiment ce genre-là!

Clotilde les rejoignit enfin. Quelle que fût son émotion intérieure, elle paraissait calme, n'ayant rien de théâtral dans sa manière. Elle répondit simplement, d'une voix basse et douce, aux questions fiévreuses de sa mère : elle demeurait persuadée que ce malheur ne serait pas arrivé, si elle eût pu apprendre elle-même à Julia avec quelques précautions l'événement que le hasard lui avait brusquement révélé. Adressant alors à M. de Lucan un triste sourire : — Ces misères de famille, monsieur, lui dit-elle, ne pouvaient entrer dans vos prévisions, et je trouverai tout naturel que vos projets en soient modifiés.

Une anxiété expressive se peignit sur les traits de Lucan. — Si vous me demandez de vous rendre votre liberté, dit-il, je ne puis que vous obéir; si c'est votre délicatesse seule qui a parlé, je vous atteste que vous m'êtes encore plus chère depuis que je vous vois souffrir à cause de moi, et souffrir si dignement.

Elle lui tendit sa main, qu'il saisit en s'inclinant.

— J'aimerai tant votre fille, dit-il, qu'elle me pardonnera.

— Oui, je l'espère, dit Clotilde; cependant elle veut entrer dans un couvent pour y passer quelques mois, et j'y ai consenti...

Sa voix trembla, et ses yeux se mouillèrent. — Pardon, monsieur, reprit-elle, je n'ai pas encore le droit de vous donner tant de part à mes chagrins... Puis-je vous prier de me laisser avec ma mère?

Lucan murmura quelques paroles de respect, et se retira. Il était bien vrai, comme il l'avait dit, que Clotilde lui était plus chère que jamais. Rien ne lui avait inspiré une si haute idée de la valeur morale de cette jeune femme que son attitude pendant cette triste soi-

rée. Frappée en plein vol de bonheur, elle était tombée sans un cri, sans une plainte, en voilant sa blessure : elle avait montré devant lui cette exquise pudeur de la souffrance, si rare chez son sexe. Il lui en savait d'autant plus de gré qu'il était profondément ennemi de ces démonstrations pathétiques et turbulentes dont la plupart des femmes ne manquent pas de saisir avidement l'occasion, quand elles ont la bonté de ne pas la faire naître.

III.

M. de Lucan était depuis plusieurs mois le mari de Clotilde quand le bruit se répandit dans le monde que Mlle de Trécœur, cet ancien diable incarné, allait prendre le voile dans le couvent du faubourg Saint-Germain où elle s'était retirée quelque temps avant le mariage de sa mère. Ce bruit était fondé. Julia avait d'abord subi avec peine la discipline et les observances auxquelles les simples pensionnaires de la communauté devaient elles-mêmes se soumettre; puis elle avait été prise peu à peu d'une ferveur pieuse dont on était forcé de tempérer les excès. Elle avait supplié sa mère de ne pas mettre obstacle à la vocation irrésistible qu'elle se sentait pour la vie religieuse, et Clotilde avait difficilement obtenu qu'elle ajournât cette résolution jusqu'à l'accomplissement de sa seizième année.

Les relations de Mme de Lucan avec sa fille depuis son mariage étaient d'une nature singulière. Elle venait à peu près chaque jour la visiter, et en recevait toujours de vifs témoignages d'affection; mais sur deux points, et les plus sensibles, la jeune fille était demeurée impitoyable : elle n'avait jamais consenti ni à rentrer sous le toit maternel, ni à voir le mari de sa mère. Elle avait même été longtemps sans faire la moindre allusion à la situation nouvelle de Clotilde, qu'elle affectait d'ignorer. Un jour enfin, sentant la gêne intolérable d'une telle réserve, elle prit son parti, et, fixant sur sa mère son regard étincelant : — Eh bien! es-tu heureuse au moins? dit-elle.

— Comment veux-tu, dit Clotilde, puisque tu hais celui que j'aime?

— Je ne hais personne, reprit sèchement Julia. Comment va-t-il, ton mari?

Dès ce moment, elle s'informa régulièrement de M. de Lucan sur un ton de politesse indifférente; mais elle ne prononçait jamais sans hésitation et sans un malaise évident le nom de l'homme qui tenait la place de son père.

Cependant elle venait d'avoir seize ans. La promesse de sa mère avait été formelle. Julia était libre désormais de suivre sa vocation, et elle s'y préparait avec une ardeur impatiente qui édifiait la com-

munauté. Mme de Lucan exprimant un matin devant sa mère et son mari les angoisses qui lui serraient le cœur pendant ces derniers jours de sursis : — Pour moi, ma fille, dit la baronne, je t'avouerai que je presse de tous mes vœux le moment que tu redoutes... L'existence que tu mènes depuis ton mariage ne ressemble à rien d'humain; mais ce qui en fait le principal supplice, c'est la lutte que tu soutiens contre l'obstination de cette enfant... Eh bien! quand elle sera religieuse, il n'y aura plus de lutte, ce sera plus net au cœur, et remarque bien que vous ne serez pas en réalité plus séparées que vous ne l'êtes, puisque la maison n'est pas cloîtrée, — j'aimerais autant qu'elle le fût, quant à moi; mais enfin elle ne l'est pas... — Et puis, pourquoi s'opposer à une vocation que je regarde véritablement comme providentielle? Dans l'intérêt même de cette enfant, tu devrais te féliciter de la résolution qu'elle a prise... J'en appelle à ton mari... Voyons, je vous demande un peu, mon cher monsieur, ce qu'on pourrait attendre d'une organisation pareille, si elle était une fois déchaînée dans le monde? Elle y ferait des ravages!.. Vous savez quelle tête elle a,... un volcan! Et notez bien, mon ami, que c'est une vraie odalisque à l'heure qu'il est... Il y a longtemps que vous ne l'avez vue; vous n'imaginez pas comme elle s'est développée... Moi, qui m'en régale deux fois la semaine, je vous affirme que c'est une vraie odalisque, et avec cela mise comme une déesse... Elle est si bien faite d'ailleurs... Il lui faut un rien... Vous lui jetteriez un rideau sur le corps avec une fourche, elle aurait l'air de sortir de chez Worth!.. Tenez, demandez à Pierre ce qu'il en pense, lui qui a l'honneur de ses bonnes grâces!

M. de Moras, qui entrait au même instant, partageait en effet avec un très petit nombre d'amis de la famille le privilége d'accompagner quelquefois Clotilde au couvent de Julia.

— Eh bien! mon bon Pierre, reprit la baronne, nous parlions de Julia, et je disais à ma fille et à mon gendre qu'il était vraiment très heureux qu'elle voulût bien être une sainte, attendu qu'autrement elle mettrait Paris en combustion.

— Parce que? demanda le comte.

— Parce qu'elle est belle comme le péché!

— Mais sans doute, elle est très bien, dit le comte assez froidement.

La baronne étant allée faire quelques courses avec Clotilde, M. de Moras resta seul avec Lucan. — Il me semble vraiment, lui dit-il, qu'on est bien dur pour cette pauvre Julia.

— Comment?

— Sa grand'mère en parle comme d'une créature perverse!.. Et qu'est-ce qu'on lui reproche, après tout? Son culte pour la mémoire de son père! Il est excessif, soit; mais la piété filiale, même exa-

gérée, n'est pas un vice, que je sache. Ses sentimens sont exaltés; qu'importe, s'ils sont généreux? Est-ce une raison pour la vouer aux dieux infernaux et la plonger dans les oubliettes?

— Mais vous êtes étrange, mon ami, je vous assure, dit Lucan. Qu'est-ce qui vous prend? à qui en avez-vous? Vous n'ignorez pas que Julia entre en religion de son plein gré, que sa mère en est désolée, et qu'elle n'a rien épargné pour l'en détourner. Quant à moi, je n'ai aucune raison de l'aimer : elle m'a causé et me cause encore de grands chagrins; mais vous savez assez que j'étais prêt à la recevoir comme ma fille, si elle eût daigné nous revenir...

— Oh! je n'accuse ni sa mère ni vous, bien entendu, c'est la baronne qui m'irrite; elle est absurde, elle est dénaturée! Julia est sa petite-fille après tout, et elle jubile, elle jubile positivement à la pensée de la voir religieuse!

— Ma foi! je vous déclare que je suis tout près de jubiler aussi. La situation est trop pénible pour Clotilde; il faut en finir, et comme je ne vois pas d'autre dénoûment possible...

— Mais je vous demande pardon, il y en aurait un autre.

— Et lequel?

— Vous pourriez la marier.

— Bon! comme c'est vraisemblable!.. A qui?

Le comte se rapprocha de Lucan, le regarda en face, et souriant avec embarras : — A moi, dit-il.

— Répétez! dit Lucan.

— Mon cher, reprit le comte, vous voyez que j'ai un pied de rouge sur les joues, ménagez-moi. Il y a longtemps que je voulais aborder avec vous cette question délicate, mais le courage me manquait; puisque je l'ai enfin trouvé, ne me l'ôtez pas.

— Mon cher ami, dit Lucan, laissez-moi d'abord me remettre, car je tombe des nues. Comment! vous êtes amoureux de Julia?

— Extraordinairement, mon ami.

— Non! il y a quelque chose là-dessous; vous avez découvert ce moyen de la rapprocher de nous, vous voulez vous sacrifier pour le repos de la famille.

— Je vous jure que je ne songe pas du tout au repos de la famille, je songe au mien, qui est fort troublé, car j'aime cette enfant avec une violence de sentimens que je ne connaissais pas. Si je ne l'épouse, je ne m'en consolerai de ma vie.

— A ce point-là? dit Lucan ébahi.

— Mon cher, c'est une chose terrible, reprit M. de Moras. Je suis absolument épris; quand elle me regarde, quand je touche sa main, quand sa robe me froisse, je sens courir des philtres dans mes veines. J'avais entendu parler de ces sortes d'agitations, mais jamais je ne les avais éprouvées. Je vous avoue qu'elles me ravissent;

en même temps elles me désespèrent, car je ne puis me dissimuler qu'il y a mille chances pour que cette passion soit malheureuse, et il me semble vraiment que j'en porterai le deuil tant que mon cœur battra.

— Quelle aventure! dit Lucan, qui avait repris toute sa gravité. C'est très sérieux, cela, très ennuyeux... — Il fit quelques pas à travers le salon, absorbé dans des réflexions qui paraissaient d'une nature assez sombre. — Julia connaît-elle vos sentimens? dit-il tout à coup.

— Très certainement non. Je ne me serais pas permis de les lui apprendre sans vous prévenir. Voulez-vous me faire l'amitié d'être mon interprète auprès de sa mère?

— Mais,... oui,... très volontiers, dit Lucan avec une nuance d'hésitation qui n'échappa point à son ami.

— Vous pensez que c'est inutile, n'est-ce pas? dit le comte avec un sourire contraint.

— Inutile... Pourquoi?

— D'abord il est bien tard.

— Il est un peu tard, sans doute. Julia est bien engagée; mais je me suis toujours un peu défié de sa vocation... D'ailleurs, dans ces imaginations tourmentées, les résolutions les plus sincères de la veille deviennent aisément les dégoûts du lendemain.

— Mais vous doutez que... que je lui plaise?

— Pourquoi ne lui plairiez-vous pas? Vous êtes plus que bien de votre personne... Vous avez trente-deux ans... Elle en a seize... Vous êtes un peu plus riche qu'elle... Tout cela va très bien.

— Enfin pourquoi hésitez-vous à me servir?

— Je n'hésite point à vous servir; seulement je vous vois très amoureux, vous n'en avez pas l'habitude, et je crains qu'un état si nouveau pour vous ne vous pousse un peu vite à une détermination aussi grave que le mariage. Une femme n'est pas une maîtresse... Bref, avant de faire une démarche irrévocable, je voudrais vous prier de bien réfléchir encore.

— Mon ami, dit le comte, je ne le veux pas, et je crois très sincèrement que je ne le peux pas. Vous connaissez mes idées. Les vraies passions ont le dernier mot, et je ne suis pas sûr que l'honneur même soit contre elles un argument très solide. Quant à leur opposer la raison, c'est une plaisanterie... D'ailleurs, voyons, Lucan, qu'y a-t-il de si déraisonnable dans le fait d'épouser une personne que j'aime? Je ne vois pas qu'il soit absolument nécessaire de ne pas aimer sa femme... Eh bien! puis-je compter sur vous?

— Complétement, dit Lucan en lui prenant la main. J'ai fait mes objections; maintenant je suis tout à vous. Je vais parler à Clotilde dans un moment. Elle doit aller voir sa fille dans l'après-midi...

Venez dîner ce soir avec nous; mais rassemblez toute votre fermeté, car enfin le succès est fort incertain.

Il ne fut pas difficile à M. de Lucan de gagner la cause de M. de Moras auprès de Clotilde. Après l'avoir écouté, non sans l'interrompre plus d'une fois par des exclamations de surprise : — Mon Dieu! reprit-elle, ce serait l'idéal! Non-seulement ce mariage romprait des projets qui me navrent, mais il réunit toutes les conditions de bonheur que je puis rêver pour ma fille, et de plus l'amitié qui vous lie avec Pierre amènerait tout naturellement quelque jour un rapprochement entre sa femme et vous. Tout cela serait trop heureux; mais comment espérer une révolution si complète et si soudaine dans les idées de Julia? Elle ne me laissera même pas terminer mon message!

Elle partit, palpitante d'anxiété. Elle trouva Julia seule dans sa chambre, essayant devant une glace sa toilette de novice : la guimpe et le voile qui devaient cacher son opulente chevelure étaient posés sur le lit; elle était simplement vêtue de la longue tunique de laine blanche dont elle s'occupait d'ajuster les plis. Elle rougit en voyant entrer sa mère; puis se mettant à rire : — Cymodocée dans le cirque, n'est-ce pas, mère?

Clotilde ne répondit pas; elle avait joint les mains dans une attitude suppliante et pleurait en la regardant. Julia fut émue de cette douleur muette, deux larmes glissèrent de ses yeux, et elle sauta au cou de sa mère; puis la faisant asseoir : — Que veux-tu? dit-elle, moi aussi, j'ai un peu de chagrin au fond, car enfin j'aimais la vie;... mais, à part ma vocation, qui est très réelle, j'obéis à une véritable nécessité... Il n'y a plus d'autre existence possible pour moi que celle-là... Je sais bien,... c'est ma faute; j'ai été un peu folle... J'aurais dû ne pas te quitter d'abord, ou du moins retourner chez toi tout de suite après ton mariage... Maintenant, après des mois, des années même, est-ce possible, je te le demande!.. D'abord je mourrais de confusion... Me vois-tu devant ton mari?.. Quelle mine ferais-je? Puis il doit me détester,... le pli est pris;... moi-même, qui sait si en le revoyant, dans cette maison... Enfin, de toute façon, je serais une gêne terrible entre vous!

— Mais, ma chère fillette, dit Clotilde, personne ne te déteste; tu serais reçue comme l'enfant prodigue, avec des transports... Si cela te coûte trop de rentrer chez moi, si tu crains d'y trouver ou d'y apporter des ennuis... Dieu sait combien tu t'abuses!.. mais si tu le crains pourtant, est-ce une raison pour t'ensevelir toute vivante et me briser le cœur? Ne pourrais-tu rentrer dans le monde sans rentrer chez moi et sans affronter tous ces embarras qui t'effraient?.. Il y aurait pour cela un moyen bien simple, tu sais!

— Quoi? dit tranquillement Julia, me marier?

— Sans doute, dit Clotilde en secouant doucement la tête et en baissant la voix.

— Mais, mon Dieu! ma mère, quelle apparence! Quand je le voudrais, — et j'en suis loin, — je ne connais personne, personne ne me connaît...

— Il y a quelqu'un, reprit Clotilde avec une timidité croissante, quelqu'un que tu connais parfaitement, et qui... qui t'adore.

Julia ouvrit de grands yeux étonnés et pensifs, et après une courte pause de réflexion : — Pierre? dit-elle.

— Oui, murmura Clotilde, pâle d'angoisse.

Les sourcils de Julia se contractèrent doucement : elle dressa sa tête charmante et resta quelques secondes les yeux fixés sur le plafond; puis, avec un léger mouvement d'épaules : — Pourquoi pas? dit-elle d'un ton sérieux. Autant lui qu'un autre!

Clotilde laissa échapper un faible cri, et saisissant les deux mains de sa fille : — Tu veux? dit-elle; tu veux bien? C'est vrai? Tu me permets de lui porter cette réponse?

— Oui,... mais changes-en le texte, dit Julia en riant.

— Oh! ma chère, chère mignonne! s'écria Clotilde, qui couvrait de baisers les mains de Julia; mais répète-moi encore que c'est bien vrai,... que demain tu n'auras pas changé d'avis?

— Non, dit fermement Julia de sa voix grave et musicale.

Elle médita un peu et reprit : — Vraiment il m'aime, ce grand garçon?

— Comme un fou.

— Pauvre homme!.. Et il attend la réponse?

— En tremblant.

— Eh bien! va le calmer... Nous reprendrons l'entretien demain. J'ai besoin de mettre un peu d'ordre dans ma tête, tu comprends, après tout ce bouleversement; mais sois tranquille,... je suis décidée.

Quand Mme de Lucan rentra chez elle, Pierre de Moras l'attendait dans le salon. Il devint fort pâle en l'apercevant. — Pierre! dit-elle toute haletante, embrassez-moi, vous êtes mon fils!.. Avec respect, s'il vous plaît, avec respect! ajouta-t-elle en riant pendant qu'il l'enlevait et la serrait sur sa poitrine.

Il fit un peu plus tard la même fête à la baronne de Pers, qui avait été mandée à la hâte. — Mon ami, lui dit la baronne, je suis ravie, ravie,... mais vous m'étouffez. Oui, oui,... c'est très bien, mon garçon,... mais vous m'étouffez littéralement! Réservez-vous, mon ami, réservez-vous!.. Cette chère petite! c'est gentil à elle, c'est très gentil... Au fond, c'est un cœur d'or!.. Et puis elle a bon goût aussi,... car vous êtes très beau, vous, mon cher, très beau, très beau! Au reste, je m'étais toujours doutée qu'au moment de couper

ses cheveux elle réfléchirait... Il est vrai qu'elle les a admirables, pauvre enfant!

Et la baronne fondit en larmes; puis, s'adressant au comte à travers ses sanglots : — Vous ne serez pas malheureux non plus, vous, par parenthèse : c'est une déesse!

M. de Lucan, quoique vivement touché de ce tableau de famille et surtout de la joie de Clotilde, prenait avec plus de sang-froid cet événement inespéré. Outre qu'il se montrait en général peu prodigue d'expansions publiques, il était au fond de l'âme inquiet et triste. L'avenir de ce mariage lui semblait des plus incertains, et sa profonde amitié pour le comte s'en alarmait. Il n'avait osé lui dire, par un sentiment de délicate réserve à l'égard de Julia, tout ce qu'il pensait de ce caractère. Il essayait de repousser comme injuste et partiale l'opinion qu'il s'en était faite; mais enfin il se rappelait l'enfant terrible qu'il avait autrefois connue, tantôt emportée comme un ouragan, tantôt pensive et enfermée dans une réserve sombre; il se l'imaginait telle qu'on la lui avait représentée depuis, grandie, belle, ascétique; puis il la voyait tout à coup jetant ses voiles au vent, comme une des nonnes fantastiques de *Robert*, et rentrant dans le monde d'un pied léger : de toutes ces impressions diverses, il composait malgré lui une figure de chimère et de sphinx qu'il lui était très difficile d'allier à l'idée du bonheur domestique.

On parla en famille pendant toute la soirée des complications que pouvait soulever ce projet de mariage, et des moyens de les éviter. M. de Lucan entra dans ces détails avec beaucoup de bonne grâce, et déclara qu'il se prêterait de grand cœur pour sa part à tous les arrangemens que sa belle-fille pourrait souhaiter. Cette précaution ne devait pas être inutile.

Clotilde était au couvent le lendemain dès le matin. Julia, après avoir écouté avec une nonchalance un peu ironique le récit que lui fit sa mère des transports et de l'allégresse de son fiancé, prit un air plus sérieux. — Et ton mari, dit-elle, qu'est-ce qu'il pense?

— Il est charmé, comme nous tous.

— Je vais te faire une question singulière : est-ce qu'il compte assister à notre mariage?

— Comme tu voudras.

— Écoute, ma bonne petite mère, ne te désole pas d'avance... Je sens bien qu'un jour ou l'autre ce mariage doit nous réunir tous,... mais qu'on me laisse le temps de m'habituer à cette idée... Accordez-moi quelques mois pour faire oublier l'ancienne Julia et pour l'oublier moi-même,... n'est-ce pas, dis, tu veux bien?

— Tout ce qui te plaira, dit Clotilde en soupirant.

— Je t'en prie... Dis-lui que je l'en prie aussi.

— Je le lui dirai; mais tu sais que Pierre est là.

— Ah! mon Dieu!.. où donc?

— Je l'ai laissé dans le jardin...

— Dans le jardin!.. quelle imprudence, ma mère! mais ces dames vont le déchirer comme Orphée, car tu peux croire qu'il n'est pas en odeur de sainteté ici...

On envoya prévenir M. de Moras, qui arriva en toute hâte. Julia se mit à rire quand il parut, ce qui facilita son entrée. Elle eut à plusieurs reprises pendant leur entrevue des accès de ce rire nerveux qui est si utile aux femmes dans les circonstances difficiles. Privé de cette ressource, M. de Moras se contenta de baiser timidement les belles mains de sa cousine, et manqua d'ailleurs d'éloquence; mais ses beaux traits mâles resplendissaient, et ses grands yeux bleus étaient humides de tendresse heureuse. Il parut laisser une impression favorable. — Je ne l'avais jamais considéré à ce point de vue, dit Julia à sa mère : il est réellement très bien,... c'est un mari superbe.

Le mariage eut lieu trois mois plus tard sans aucun appareil et dans l'intimité. Le comte de Moras et sa jeune femme partirent le soir même pour l'Italie.

M. de Lucan avait quitté Paris deux ou trois semaines auparavant, et s'était installé au fond de la Normandie dans une ancienne résidence de sa famille, où Clotilde s'empressa de le rejoindre aussitôt après le départ de Julia.

IV.

Vastville, domaine patrimonial de la famille de Lucan, est situé à peu de distance de la mer, sur la côte occidentale du Finistère normand. C'est un manoir à toits élevés et à balcons de fer ouvragé, qui date du temps de Louis XIII et qui a remplacé l'ancien château, dont quelques ruines servent encore à la décoration du parc. Il se cache dans un pli de terrain très ombragé, et une longue avenue de vieux ormes le précède. L'aspect en est singulièrement retiré et mélancolique à cause des bois épais qui l'enveloppent presque de tous côtés. Ce massif boisé marque sur ce point de la presqu'île le dernier effort de la végétation normande. Dès qu'on en franchit la lisière, la vue s'étend tout à coup sans obstacle sur les vastes landes qui forment le plateau triangulaire du cap La Hague : des champs de bruyères et d'ajoncs, des clôtures en pierres sans ciment, çà et là une croix de granit, à droite et à gauche les ondulations lointaines de l'Océan, tel est le paysage sévère, mais grandiose, qui se développe tout à coup sous la pleine lumière du ciel.

M. de Lucan était né à Vastville. Les poétiques souvenirs de l'enfance se mêlaient dans son imagination à la poésie naturelle de ce

site et le lui rendaient cher. Il y venait chaque année en pèlerinage sous prétexte de chasse. Depuis son mariage seulement, il avait renoncé à cette habitude de cœur pour ne pas quitter Clotilde, que sa fille retenait à Paris; mais il était convenu qu'ils s'enseveliraient tous deux dans cette retraite pendant une saison dès qu'ils auraient recouvré leur liberté. Clotilde ne connaissait Vastville que par les descriptions enthousiastes de son mari; elle l'aimait de confiance, et c'était d'avance pour elle un lieu enchanté. Cependant lorsque la voiture qui l'amenait de la gare s'engagea, à la tombée de la nuit, entre les collines chargées de bois, dans la sombre avenue en pente qui conduisait au château, elle eut une impression de froid. — Mon Dieu! mon ami, dit-elle en riant, c'est le château d'Udolphe, votre château! — Lucan excusa son château comme il put, et protesta d'ailleurs qu'il était prêt à le quitter le lendemain, si elle ne lui trouvait pas meilleure mine au lever du soleil.

Elle ne tarda pas à l'adorer. Son bonheur, si contraint jusque-là, s'épanouit pour la première fois librement dans cette solitude, et la lui éclaira d'un jour charmant. Elle voulut même y passer l'hiver et y attendre Julia, qui devait rentrer en France dans le courant de l'année suivante. Lucan fit quelque opposition à ce projet, qui lui semblait d'un héroïsme excessif pour une Parisienne, et finit pourtant par l'adopter, trop heureux lui-même d'encadrer dans ce lieu romanesque le roman de ses amours. Il s'ingénia d'ailleurs à atténuer ce que ce séjour pouvait avoir de trop austère en ménageant à Clotilde quelques relations dans le voisinage, — en lui procurant par intervalles la société de sa mère. Mme de Pers voulut bien se prêter à cette combinaison, quoique la campagne lui fût généralement répulsive, et que Vastville en particulier eût à ses yeux un caractère sinistre. Elle prétendait y entendre des bruits dans les murailles et des gémissemens nocturnes dans les bois. Elle n'y dormait que d'un œil et avec deux bougies allumées. Les magnifiques falaises qui bordent la côte à peu de distance, et qu'on essayait de lui faire admirer, lui causaient une sensation pénible. — Très beau! disait-elle, très sauvage! tout à fait sauvage!.. Cela me fait mal cependant; il me semble que je suis sur le haut des tours de Notre-Dame. Au surplus, mes enfans, l'amour embellit tout, et je comprends parfaitement vos transports; vous m'excuserez pourtant si je ne les partage pas! Jamais je ne pourrais m'extasier devant ce pays-ci... J'aime la campagne comme une autre; mais ceci ce n'est pas la campagne, c'est le désert, l'Arabie-Pétrée, je ne sais pas quoi... Et quant à votre château, mon ami, je suis fâchée de vous le dire, c'est une maison à crimes... Cherchez bien, vous verrez qu'on y a tué quelqu'un.

— Mais non, chère madame, disait Lucan en riant; je connais

parfaitement l'histoire de ma famille, et je puis vous garantir...

— Soyez sûr, mon ami, qu'on y a tué quelqu'un... dans le temps... Vous savez comme on se gênait peu autrefois !

Les lettres de Julia à sa mère étaient fréquentes. C'était un vrai journal de voyage, rédigé à la diable, avec une saisissante originalité de style, et où la vivacité des impressions se corrigeait par cette nuance d'ironie hautaine qui était propre à l'auteur. Julia parlait assez brièvement de son mari, dont elle ne disait d'ailleurs que du bien. Il y avait le plus souvent un *post-scriptum* rapide et bienveillant adressé à M. de Lucan.

M. de Moras était plus sobre de descriptions. Il ne paraissait voir que sa femme en Italie. Il vantait sa beauté, encore accrue, disait-il, au contact de toutes ces merveilles d'art dont elle s'imprégnait; il louait son goût extraordinaire, son intelligence et même son caractère. A cet égard, elle était extrêmement mûrie, et il la trouvait presque trop sage et trop grave pour son âge. Ces détails enchantaient Clotilde, et achevaient de lui mettre dans le cœur une paix qu'elle n'avait jamais eue.

Les lettres du comte n'étaient pas moins rassurantes pour l'avenir que pour le présent. Il ne croyait pas, disait-il, devoir presser Julia au sujet de sa réconciliation avec son beau-père; mais il l'y sentait disposée. Il l'y préparait d'ailleurs de plus en plus en l'entretenant habituellement de la vieille amitié qui l'unissait à M. de Lucan, de leur vie passée, de leurs voyages, de leurs périls partagés. Non-seulement Julia écoutait ces récits sans révolte, mais souvent elle les provoquait, comme si elle eût regretté ses préventions, et qu'elle eût cherché de bonnes raisons de les oublier : — Allons! Pylade, parlez-moi d'Oreste ! lui disait-elle.

Après avoir passé en Italie toute la saison d'hiver et une partie du printemps, M. et Mme de Moras visitèrent la Suisse, en annonçant l'intention d'y séjourner jusqu'au milieu de l'été. M. et Mme de Lucan eurent la pensée d'aller les y rejoindre, et de brusquer ainsi un rapprochement qui ne paraissait plus être dès ce moment qu'une affaire de forme. Clotilde s'apprêtait à soumettre ce projet à sa fille, quand elle reçut, par une belle matinée de mai, cette lettre datée de Paris :

« Mère chérie,

« Plus de Suisse !.. trop de Suisse ! Me voilà. Ne te dérange pas. Je sais combien tu te plais à Vastville. Nous irons t'y trouver un de ces matins, et nous reviendrons tous ensemble à l'automne. Je te demande seulement quelques jours pour préparer ici notre future installation.

« Nous sommes au Grand-Hôtel. Je n'ai pas voulu descendre chez

toi pour toute sorte de raisons, pas davantage chez ma grand'mère, qui me l'a offert toutefois très gracieusement : — Ah! mon Dieu! mes chers enfans,... mais c'est impossible... A l'hôtel!.. ce n'est pas convenable! Vous ne pouvez pas rester à l'hôtel! Logez chez moi... Mon Dieu! vous serez très mal... Vous serez campés... Je ne sais même pas comment je vous nourrirai, car ma cuisinière est dans son lit, et mon imbécile de cocher qui a un loriot sur l'œil, par parenthèse! Aussi on n'arrive pas comme cela... Vous me tombez là comme deux pots de fleurs! C'est inimaginable! Vous vous portez bien d'ailleurs, mon ami... Je ne vous le demande pas... Ça se voit de reste... Et toi, ma belle minette? Mais c'est un astre,... un vrai astre... Cache-toi... Tu me fais mal aux yeux!.. Est-ce que vous avez des bagages?.. Enfin! que voulez-vous?.. on les mettra dans le salon. Et pour vous, je vous donnerai ma chambre. Je prendrai une femme de ménage et un cocher de remise... Vous ne me gênerez pas du tout, du tout, du tout...

« Bref, nous n'avons pas accepté.

« Mais l'explication de ce retour subit?.. La voici. — Est-ce que la Suisse ne vous ennuie pas, mon ami? ai-je demandé à mon mari. — La Suisse m'ennuie, m'a répondu cet écho fidèle. — Eh bien! allons-nous-en. — Et nous sommes partis.

« Contente et troublée jusqu'au fond de l'âme à la pensée de t'embrasser. JULIA.

« *P. S.* — Je prie M. de Lucan de ne pas m'intimider. »

Les jours qui suivirent furent délicieusement remplis par Clotilde. Elle défaisait elle-même les caisses qui se succédaient sans interruption, et en rangeait le contenu de ses mains maternelles. Elle dépliait, elle repliait, elle caressait ces jupes, ces corsages, cette lingerie fine et parfumée, qui étaient déjà comme une partie, comme une douce émanation de la personne de sa fille. Lucan, un peu jaloux, la surprenait méditant avec amour sur ces jolies nippes. Elle allait aux écuries voir le cheval de Julia, qui avait suivi de près les caisses; elle lui donnait du sucre et causait avec lui. Elle emplissait de fleurs et de branchages verts l'appartement destiné au jeune ménage.

Cette heureuse fièvre eut bientôt son heureux terme. Environ huit jours après son arrivée à Paris, Julia lui écrivait qu'elle et son mari comptaient partir le soir, et qu'ils seraient le lendemain matin à Cherbourg. C'était la station la plus rapprochée de Vastville. Clotilde se disposa naturellement à les aller prendre avec sa voiture. M. de Lucan, après en avoir conféré avec elle, ne crut pas devoir l'accompagner. Il craignit de gêner les premières expansions du retour, et, ne voulant pas cependant que Julia pût interpréter

son absence comme un manque d'empressement, il résolut d'aller à cheval au-devant des voyageurs.

V.

On était aux premiers jours de juin. Clotilde partit de grand matin fraîche et radieuse comme l'aube. Lucan se mettait en marche deux heures plus tard au petit pas de son cheval. Les routes normandes sont charmantes en cette saison. Les haies d'épine parfument la campagne, et jettent çà et là sur les bords du chemin leur neige rosée. Une profusion de jeune verdure constellée de fleurs sauvages couvre le revers des fossés. Tout cela, sous le gai soleil du matin, est une fête pour les yeux. M. de Lucan n'accordait cependant, contre sa coutume, qu'une attention distraite au spectacle de cette souriante nature. Il se préoccupait à un degré qui l'étonnait lui-même de sa prochaine rencontre avec sa belle-fille. Julia avait été pour sa pensée une obsession si forte que sa pensée en avait gardé une empreinte exagérée. Il essayait en vain de lui rendre ses proportions véritables, qui n'étaient après tout que celles d'un enfant, autrefois enfant terrible, aujourd'hui enfant prodigue. Il s'était habitué à lui prêter dans son imagination une importance mystérieuse et une sorte de puissance fatale dont il avait peine à la dépouiller. Il riait et s'irritait de sa faiblesse; mais il éprouvait une agitation mêlée de curiosité et de vague inquiétude au moment de voir en face ce sphinx dont l'ombre seule avait si longtemps troublé sa vie, et qui venait maintenant s'asseoir en personne à son foyer.

Une calèche découverte, pavoisée d'ombrelles, parut au haut d'une côte : Lucan vit une tête se pencher et un mouchoir s'agiter hors de la voiture; il lança aussitôt son cheval au galop. Presque au même instant la calèche s'arrêta, et une jeune femme sauta lestement sur la route; elle se retourna pour adresser quelques mots à ses compagnons de voyage, et s'avança seule au-devant de Lucan. Ne voulant pas se laisser dépasser en procédés, il mit lui-même pied à terre, donna son cheval au domestique qui le suivait, et se dirigea avec empressement vers la jeune femme, qu'il ne reconnaissait pas, mais qui était évidemment Julia. Elle venait à lui sans hâter le pas, d'une démarche glissante, balançant légèrement sa taille flexible. Tout en approchant, elle repoussa son voile d'un coup de main rapide, et Lucan put retrouver dans ce jeune visage, dans ces grands yeux un peu sombres, dans l'arc pur et allongé des sourcils, quelques traits de l'enfant qu'il avait connu.

Quand le regard de Julia rencontra celui de Lucan, son teint pâle se couvrit de pourpre. Il la salua très bas avec un sourire d'une grâce affectueuse : — *Welcome!* dit-il.

— Merci, monsieur, dit Julia d'une voix dont la sonorité grave et mélodieuse frappa Lucan; — amis, n'est-ce pas? — Et elle lui tendit ses deux mains avec une résolution charmante.

Il l'attira doucement pour l'embrasser; mais, croyant sentir un peu de résistance dans les bras subitement raidis de la jeune femme, il se borna à lui baiser le poignet au défaut du gant. Puis, affectant de la regarder avec une admiration polie, qui d'ailleurs était sincère : — J'ai vraiment envie de vous demander, dit-il en riant, à qui j'ai l'honneur de parler.

— Vous me trouvez grandie? dit-elle en montrant ses dents éblouissantes.

— Étonnamment, dit Lucan, très étonnamment. Je comprends Pierre à merveille.

— Pauvre Pierre! dit Julia, il vous aime bien. Ne le faisons pas languir plus longtemps, si vous voulez.

Ils se dirigèrent alors vers la calèche devant laquelle M. de Moras les attendait, et tout en marchant côte à côte : — Quel joli pays! reprit Julia,... et la mer tout près?

— Tout près.

— Nous ferons une promenade à cheval après déjeuner, n'est-ce pas?

— Très volontiers; mais vous devez être horriblement fatiguée, ma chère enfant... Pardon!.. ma chère... Au fait, comment voulez-vous que je vous appelle?

— Appelez-moi madame,... j'ai été si mauvaise enfant! — Et elle eut un accès de ce rire soudain, gracieux, mais un peu équivoque, qui lui était familier. Puis élevant la voix : — Vous pouvez venir, Pierre, votre ami est mon ami! — Elle laissa les deux hommes échanger de cordiales poignées de main, s'élança dans la voiture, et reprenant sa place auprès de sa mère : — Ma mère, dit-elle en l'embrassant, cela s'est très bien passé... N'est-ce pas, monsieur de Lucan?

— Très bien, dit Lucan en riant, sauf quelques détails.

— Oh! trop difficile, monsieur! dit Julia en se drapant dans ses fourrures.

L'instant d'après, M. de Lucan galopait à côté de la portière pendant que les trois voyageurs de la calèche se livraient à une de ces causeries expansives qui suivent les crises heureusement dénouées. Clotilde, désormais en possession de toutes ses amours, nageait dans le ciel bleu. — Vous êtes trop jolie, ma mère, lui dit Julia. Avec une grande fille comme moi, c'est coupable! — Et elle l'embrassait.

Lucan, tout en se mêlant à l'entretien et en démontrant le paysage à Julia, essayait de résumer à part lui ses impressions sur la cérémonie qui venait de s'accomplir. En somme, il pensait, comme sa belle-fille, que cela s'était bien passé, quoique la perfection n'y

fût pas. La perfection eût été de trouver en Julia une femme toute simple qui se fût jetée bonnement au cou de son beau-père en riant avec lui de son escapade d'enfant gâté; mais il n'avait jamais attendu de Julia des allures aussi rondes. Elle avait été dans cette circonstance tout ce qu'on pouvait attendre d'un naturel comme le sien; elle s'était montrée gracieusement amicale; elle avait, il est vrai, donné à cette première entrevue un certain tour dramatique et solennel : elle était romanesque, et, comme Lucan l'était lui-même passablement, cette bizarrerie ne lui avait pas déplu.

Il avait été au reste agréablement surpris de la beauté de Mme de Moras, qui était en effet saisissante. La pureté sévère de ses traits, l'éclat profond de son regard bleu frangé de longs cils noirs, l'exquise harmonie de ses formes, n'étaient pas ses seules, ni même ses principales séductions : elle devait son attrait rare et personnel à une sorte de grâce étrange, mêlée de souplesse et de force, qui enchantait ses moindres mouvemens. Elle avait dans ses jeux de physionomie, dans sa démarche, dans ses gestes, l'aisance souveraine d'une femme qui ne sent pas un seul point faible dans sa beauté, et qui se meut, se développe et s'épanouit avec toute la liberté d'un enfant dans son berceau ou d'un fauve dans les bois. Faite comme elle l'était, elle n'avait pas de peine à se bien mettre : les plus simples toilettes s'ajustaient sur sa personne avec une précision élégante qui faisait dire à la baronne de Pers, dans son langage inexact, mais expressif : — On l'habillerait avec un gant de Suède!

Dans la même journée et dans les jours qui suivirent, Julia s'assura de nouveaux titres aux bonnes grâces de M. de Lucan en se prenant d'un goût vif pour le château de Vastville et pour les sites environnans. Le château lui plut par son style romantique, son jardin à la vieille mode orné de charmilles et d'ifs taillés, les allées solitaires du parc et ses bois mélancoliques semés de ruines. Elle eut des extases devant les grandes plaines de bruyères fouettées par les vents de l'océan, les arbres aux cimes tordues et convulsives, les hautes falaises de granit creusées par les vagues éternelles. — Tout cela, disait-elle en riant, avait beaucoup de caractère, et, comme elle en avait beaucoup aussi, elle se sentait dans son élément. Elle avait trouvé sa patrie, elle était heureuse; sa mère, à qui elle payait en effusions passionnées tout son arriéré de tendresse, l'était encore davantage.

La plupart des journées se passaient en cavalcades. Après le dîner, Julia, dans cette humeur joyeuse et un peu fiévreuse qui l'animait, racontait ses voyages en parodiant d'une manière plaisante ses exaltations et la froideur relative de son mari devant les chefs-d'œuvre de l'art antique. Elle illustrait ces souvenirs par des scènes de mimique où elle déployait une adresse de fée, une verve d'ar-

tiste, et parfois une drôlerie de rapin. En un tour de main, avec une fleur, un chiffon, une feuille de papier, elle se faisait une coiffure napolitaine, romaine, sicilienne. Elle jouait des scènes de ballet ou d'opéra en repoussant la queue de sa robe d'un coup de pied tragique, et en accentuant fortement les exclamations banales du lyrisme italien : — *O ciel! crudel! perfido! O dio! perdona!* Puis elle s'agenouillait sur un fauteuil, imitait la voix et les gestes d'un prédicateur qu'elle avait entendu à Rome, et qui ne paraissait pas l'avoir suffisamment édifiée. Dans toutes ces attitudes diverses, elle ne perdait pas un atome de sa grâce, et ses poses les plus comiques gardaient de l'élégance. A la suite de ces folies, elle reprenait son air de reine ennuyée.

Sous le charme du mouvement et des prestiges de cette brillante nature, M. de Lucan pardonnait volontiers à Julia les caprices et les singularités dont elle était prodigue, surtout à l'égard de son beau-père. Elle se montrait en général avec lui ce qu'elle avait été dès le début, amicale et polie, avec une nuance d'ironie altière; mais elle avait de fortes inégalités. Lucan surprenait parfois son regard attaché sur lui avec une expression pénible et comme farouche. Un jour, elle repoussait avec une brusque maussaderie la main qu'il lui offrait pour l'aider à descendre de cheval ou à escalader une barrière. Elle semblait fuir les occasions de se trouver seule avec lui, et, quand elle ne pouvait échapper à quelques momens de tête-à-tête, elle laissait voir tantôt un malaise irrité, tantôt une impertinence railleuse. Lucan pensait qu'elle se reprochait parfois de trop démentir ses anciens sentimens, et qu'elle croyait se devoir à elle-même de leur donner de temps en temps un gage de fidélité. Il lui savait gré au surplus de réserver pour lui seul ces signes équivoques et de n'en pas troubler sa mère. En somme, il n'attachait à ces symptômes qu'une faible importance. S'il y avait encore dans les dispositions affectueuses de sa belle-fille un peu de lutte et d'effort, c'était de la part de ce caractère hautain un trait excusable, une dernière défense qu'il se flattait de faire bientôt disparaître en redoublant de délicates attentions.

Deux semaines environ après l'arrivée de Julia, il y eut un bal chez la marquise de Boisfresnay, en son château de Boisfresnay, qui est situé à deux ou trois lieues de Vastville. M. et Mme de Lucan entretenaient des relations de voisinage avec la marquise. Ils allèrent à ce bal avec Julia et son mari, les hommes dans le coupé, les deux femmes, à cause de leur toilette, seules dans la calèche. Vers minuit, Clotilde prit son mari à part, et lui montrant sa fille qui valsait dans le salon voisin avec un officier de marine : — Chut! mon ami, lui dit-elle; j'ai une migraine affreuse, et Pierre s'ennuie à mourir; mais nous n'avons pas le courage d'emmener Julia de si bonne

heure... Voulez-vous être aimable? Vous la ramènerez, et nous allons partir, Pierre et moi; nous vous laisserons la calèche.

— Très bien, ma chère, dit Lucan, sauvez-vous.

Clotilde et M. de Moras s'esquivèrent aussitôt.

Un instant plus tard, Julia, fendant dédaigneusement la foule qui s'écartait devant elle comme devant un ange de lumière, souleva son front superbe et fit un signe à Lucan. — Je ne vois plus ma mère? lui dit-elle.

Lucan l'informa en deux mots de la combinaison qui venait d'être arrêtée. Un éclair soudain jaillit des yeux de la jeune femme, ses sourcils se plissèrent; elle haussa légèrement les épaules sans répondre, et rentra dans le bal en se frayant passage avec la même insolence tranquille. Elle s'abandonna de nouveau au bras d'un officier de marine, et parut prendre plaisir à tourbillonner dans sa splendeur. Sa toilette de bal donnait en effet à sa beauté un étrange éclat. Son sein et ses épaules, sortant de son corsage avec une sorte d'insouciance chaste, gardaient dans l'animation de la danse la pureté froide et lustrée du marbre.

Lucan lui proposa de valser avec elle; elle hésita, mais, ayant consulté sa mémoire, elle découvrit qu'elle n'avait pas encore épuisé la liste des officiers de marine qui s'étaient précipités par escadres sur cette riche proie. Au bout d'une heure, elle se lassa d'être admirée, et demanda la voiture. Comme elle s'enveloppait de ses draperies dans le vestibule, son beau-père lui offrit ses services. — Non! je vous en prie, dit-elle avec impatience; les hommes ne savent pas,... pas du tout! — Puis elle se jeta dans la voiture d'un air ennuyé. Cependant, comme les chevaux se mettaient en marche : — Fumez, monsieur, reprit-elle avec plus de bonne grâce. — Lucan la remercia de la permission sans en profiter; puis tout en faisant ses petits arrangemens de voisinage : — Vous étiez bien belle ce soir, ma chère enfant! lui dit-il.

— Monsieur, dit Julia d'un ton nonchalant, mais affirmatif, je vous défends de me trouver belle, et je vous défends de m'appeler : ma chère enfant!

— Soit, dit Lucan. Eh bien! vous n'êtes pas belle, vous ne m'êtes pas chère, et vous n'êtes pas un enfant.

— Pour enfant, non, dit-elle énergiquement. Elle s'encapuchonna de son voile, croisa les bras sur son sein, et s'accommoda dans son coin où des clartés de lune venaient de temps à autre se jouer dans ses blancheurs. — Peut-on dormir? demanda-t-elle.

— Comment donc? Très certainement. Voulez-vous que je ferme la glace?

— S'il vous plaît. Mes fleurs ne vous feront pas mal?

— Pas du tout.

Après un silence : — M. de Lucan? reprit Julia.

— Chère madame?

— Expliquez-moi donc les usages, car il y a des choses que je ne comprends pas bien... Est-ce qu'il est admis,... est-ce qu'il est convenable qu'on laisse revenir du bal, en tête-à-tête, à deux heures du matin, une femme de mon âge et un monsieur du vôtre?

— Mais, dit Lucan, non sans une certaine gravité, je ne suis pas un monsieur,... je suis le mari de votre mère.

— Ah! sans doute, vous êtes le mari de ma mère! dit-elle en scandant ces mots d'une voix vibrante, qui fit craindre à Lucan quelque explosion. — Mais, paraissant dominer une violente émotion, elle poursuivit d'un ton presque enjoué : — Oui, vous êtes le mari de ma mère, et vous êtes même, suivant moi, un très mauvais mari pour ma mère.

— Suivant vous, dit tranquillement Lucan. Et pourquoi cela?

— Parce que vous ne lui convenez pas du tout.

— Avez-vous consulté votre mère à ce sujet, ma chère dame? Il me semble qu'elle en est meilleur juge que vous.

— Je n'ai pas besoin de la consulter. Il n'y a qu'à vous voir tous deux. Ma mère est une créature angélique,... et vous, non.

— Qu'est-ce que je suis donc?

— Un romanesque, un tourmenté,... tout le contraire enfin. Un jour ou l'autre vous la trahirez.

— Jamais, dit Lucan avec un peu de sévérité.

— En êtes-vous bien sûr, monsieur? dit Julia en dirigeant son regard sur lui du fond de son capuchon.

— Chère madame, répondit M. de Lucan, vous me demandiez tout à l'heure de vouloir bien vous apprendre ce qui est convenable et ce qui ne l'est pas; eh bien! il n'est pas convenable que nous prenions, vous votre mère, et moi ma femme, pour texte d'une plaisanterie de ce genre, et par conséquent il est convenable de nous taire.

Elle se tut, resta immobile et ferma les yeux. Après un moment, Lucan vit une larme se détacher de ses longs cils, et glisser sur sa joue. — Mon Dieu, mon enfant, dit-il, je vous ai blessée,... je vous fais sincèrement mes excuses.

— Gardez vos excuses! dit-elle d'une voix sourde en ouvrant brusquement ses grands yeux. Je ne veux pas plus de vos excuses que de vos leçons!.. Vos leçons! comment en ai-je mérité l'humiliation?.. Je ne comprends pas. Quoi de plus innocent que mes paroles, et que voulez-vous donc que je vous dise? Est-ce ma faute si je suis là seule avec vous,... si je suis obligée de vous parler,... si je ne sais que vous dire? Comment m'expose-t-on à cela? Pourquoi

m'en demander plus que je n'en puis faire? On présume trop de mes forces! C'est assez,... c'est mille fois trop déjà de la comédie que je joue chaque jour... Dieu sait si j'en suis lasse!

Lucan eut peine à surmonter l'étonnement douloureux qui l'avait saisi.

— Julia, dit-il enfin, vous avez bien voulu me dire que nous étions amis; je le croyais... Ce n'est donc pas vrai?

— Non.

Après avoir lancé ce mot avec une sombre énergie, elle s'enveloppa la tête et le visage dans ses voiles, et demeura pendant le reste du chemin plongée dans un silence que M. de Lucan ne troubla pas.

VI.

Après quelques heures d'un sommeil pénible, M. de Lucan se leva le lendemain le front chargé de soucis. La reprise d'hostilités qui lui avait été si clairement signifiée présageait sûrement pour son repos de nouveaux troubles, pour le bonheur de Clotilde de nouveaux déchiremens. Il allait donc rentrer dans ces odieuses agitations qui avaient si longtemps désolé sa vie, et cette fois sans aucune espérance d'en sortir. Comment en effet ne pas désespérer à jamais de ce caractère indomptable que l'âge et la raison, que tant d'égards et de tendresse avaient laissé impassible dans ses préventions et ses haines? Comment comprendre et surtout comment vaincre jamais le sentiment chimérique ou plutôt la manie qui avait pris possession de cette âme concentrée, et qui s'y perpétuait sourdement, toujours près d'éclater en violences furieuses?

Clotilde et Julia n'avaient pas encore paru. Lucan alla faire un tour dans le jardin pour respirer encore une fois la paix de sa chère solitude, en attendant les orages prévus. A l'extrémité d'un berceau de charmille, il aperçut le comte de Moras, le bras appuyé sur le piédestal d'une vieille statue et les yeux fixés sur le sol. M. de Moras n'avait jamais été un rêveur; mais, depuis son arrivée au château, il avait, dans plus d'une occasion déjà, laissé voir à Lucan des dispositions mélancoliques très étrangères à son naturel. Lucan s'en inquiétait cependant; comme il n'aimait pas lui-même qu'on forçât sa confidence, il s'était abstenu de l'interroger.

Ils se prirent la main en s'abordant. — Vous êtes revenus tard cette nuit? demanda le comte.

— Vers trois heures.

— Oh! *povero!*.. A propos, merci de votre complaisance pour Julia... Comment a-t-elle été pour vous?

— Mais... bien, dit Lucan. Un peu singulière, comme toujours.

— Oh! singulière... va de soi!

Il sourit assez tristement, prit le bras de Lucan, et, l'entraînant dans les dédales de charmille : — Voyons, mon cher, lui dit-il d'une voix contenue, entre nous deux, qu'est-ce que c'est que Julia?

— Comment, mon ami?

— Oui, quelle femme est-ce que ma femme? Si vous le savez, je vous en prie, dites-le-moi.

— Pardon;... mais c'est à vous que je le demanderai.

— A moi? dit le comte; mais je l'ignore absolument. C'est une énigme dont le mot m'échappe. Elle me charme et m'épouvante... Elle est singulière, disiez-vous? Elle est plus que cela,... elle est fantastique. Elle n'est pas de ce monde. Je ne sais qui j'ai épousé... Vous vous rappelez cette belle et froide créature des contes arabes qui se relevait la nuit pour aller faire des orgies dans les cimetières... C'est absurde, mais elle m'y fait songer!

L'œil troublé du comte, le rire contraint dont il accompagnait ses paroles, émurent vivement Lucan. — Ainsi, lui dit-il, vous êtes malheureux?

— On ne peut davantage, répondit le comte en lui serrant la main avec force. Je l'adore, et je suis jaloux,.... sans savoir de qui ni de quoi. Elle ne m'aime pas,... et cependant elle aime,... elle doit aimer! Comment en douter? Vous la voyez, c'est l'image même de la passion; le feu de la passion déborde dans ses paroles, dans ses regards, dans le sang de ses veines!.. Et près de moi, c'est la statue glacée d'un tombeau!

— Franchement, mon cher, dit Lucan, vous me semblez exagérer beaucoup vos désastres. En réalité, ils me paraissent se réduire à très peu de chose. D'abord, vous êtes sérieusement amoureux pour la première fois de votre vie, je crois; vous aviez beaucoup entendu parler de l'amour, de la passion, et peut-être en attendiez-vous des merveilles excessives. En second lieu, je vous ferai observer que les très jeunes femmes sont rarement très passionnées. L'espèce de froideur dont vous semblez vous plaindre est donc très explicable sans l'intervention du surnaturel. Les jeunes femmes, je vous le répète, sont en général idéalistes; leurs amours n'ont pas de corps... Vous demandez de qui ou de quoi vous devez être jaloux? Soyez-le donc de tout ce romanesque vague qui tourmente les jeunes imaginations, du vent, de la tempête, des plaines désertes, des falaises sauvages, de mon vieux manoir, de mes bois et de mes ruines, car Julia adore tout cela! Soyez-le surtout de ce culte ardent qu'elle conserve à la mémoire de son père, et qui absorbe encore, — j'en ai la preuve récente, — le plus vif de sa passion.

— Vous me faites du bien, reprit Pierre de Moras en respirant avec allégement, et cependant je m'étais dit tout cela... Mais, si elle

n'aime pas,... elle aimera,... elle aimera un jour,... et si ce n'était pas moi! Si elle donnait à un autre tout ce qu'elle me refuse!.. Mon ami, ajouta le comte, dont les beaux traits pâlirent, — je la tuerais de ma main!

— Amoureux! dit Lucan, et moi, je ne suis plus rien alors?

— Vous, mon ami? dit Moras avec émotion,... vous voyez ma confiance! Je vous livre des faiblesses honteuses... Ah! pourquoi ai-je jamais connu un autre sentiment que celui de l'amitié! Elle seule rend tout ce qu'on lui donne, elle fortifie au lieu d'énerver; c'est la seule passion digne d'un homme... Ne m'abandonnez jamais, mon ami; vous me consolerez de tout.

La cloche qui annonçait l'heure du déjeuner les rappela au château. Julia se disait fatiguée et souffrante. A l'abri de ce prétexte, son humeur silencieuse, ses réponses plus que sèches aux questions polies de Lucan, passèrent d'abord sans éveiller l'attention de sa mère et de son mari; mais pendant le reste de la journée, et parmi les divers incidens de la vie de famille, le ton agressif de Julia et ses façons maussades à l'égard de Lucan s'accentuèrent trop fortement pour n'être pas remarqués. Toutefois, comme Lucan avait la patience et le bon goût de ne pas sembler s'en apercevoir, chacun garda pour soi ses impressions. Le dîner fut ce jour-là plus sérieux qu'à l'ordinaire. La conversation tomba vers la fin du repas sur un terrain brûlant, et ce fut Julia qui l'y amena, sans d'ailleurs penser à mal. Elle épuisait sa verve railleuse sur un bambin de huit à dix ans, fils de la marquise de Boisfresnay, lequel l'avait fort agacée la veille en promenant dans le bal sa suffisante petite personne, et en se lançant agréablement comme une toupie dans les jambes des danseurs et dans les robes des danseuses. La marquise se pâmait de joie devant ces délicieuses espièglerie. Clotilde la défendit doucement en alléguant que cet enfant était son fils unique. — Ce n'est pas une raison pour faire cadeau à la société d'un drôle de plus, dit Lucan.

— Au reste, reprit Julia, qui s'empressa de n'être plus de son propre avis dès que son beau-père en était, il est parfaitement reconnu que les enfans gâtés sont ceux qui tournent le mieux.

— Il y a bien au moins quelques exceptions, dit froidement Lucan.

— Je n'en connais pas, dit Julia.

— Mon Dieu! dit le comte de Moras sur un ton de conciliation, à tort ou à raison, c'est fort la mode aujourd'hui de gâter les enfans.

— C'est une mode criminelle, dit Lucan. Autrefois on les fouettait, et on en faisait des hommes.

— Quand on a ces dispositions-là, dit Julia, on ne mérite pas d'avoir des enfans... et on n'en a pas! ajouta-t-elle avec un regard

direct qui aggravait encore l'intention désobligeante et même cruelle de ses paroles.

M. de Lucan devint très pâle. Les yeux de Clotilde s'emplirent de larmes. Julia, embarrassée de son triomphe, sortit de la salle. Sa mère, après être restée quelques minutes le visage caché dans ses mains, se leva et alla la rejoindre.

— Ah çà! mon cher, dit M. de Moras dès qu'il se trouva seul avec Lucan, que s'est-il donc passé entre vous la nuit dernière?.. Vous m'aviez bien dit quelque chose de cela tantôt,... mais j'étais si absorbé dans mes préoccupations égoïstes que je n'y ai pas pris garde... Enfin, que s'est-il passé?

— Rien de grave. Seulement j'ai pu me convaincre qu'elle ne me pardonnait pas de tenir une place qui, suivant elle, n'aurait jamais dû être remplie.

— Que me conseillez-vous, George? reprit M. de Moras. Je ferai ce que vous voudrez.

— Mon ami, dit Lucan en lui posant doucement les mains sur les épaules, ne vous offensez pas; mais la vie commune dans ces conditions devient bien difficile. N'attendons pas quelque scène irréparable. A Paris, nous pourrons nous voir sans inconvénient. Je vous conseille de l'emmener.

— Si elle ne veut pas?

— Je parlerais ferme, dit Lucan en le regardant dans les yeux; — j'ai à travailler ce soir, cela se trouve bien. A bientôt, mon ami.

M. de Lucan s'enferma dans sa bibliothèque. Une heure plus tard, Clotilde vint l'y trouver. Il put voir qu'elle avait beaucoup pleuré; mais elle lui tendit son front avec son plus doux sourire. Pendant qu'il l'embrassait, elle murmura simplement à voix basse : — Pardon pour elle! — Et la charmante créature se retira à la hâte en dissimulant son émotion.

Le lendemain, M. de Lucan, levé comme de coutume d'assez grand matin, travaillait depuis quelque temps près de la fenêtre de la bibliothèque, qui s'ouvrait à une faible hauteur sur le jardin. Il ne fut pas médiocrement surpris de voir apparaître le visage de sa belle-fille entre les lianes de chèvrefeuille qui s'enlaçaient au feuillage de fer du balcon : — Monsieur, dit-elle de sa voix chantante, êtes-vous bien occupé?

— Mon Dieu, non! répondit-il en se levant.

— C'est qu'il fait un temps divin, reprit-elle. Voulez-vous venir vous promener avec moi?

— Mon Dieu, oui.

— Eh bien! venez... Dieu! ça sent bon, ce chèvrefeuille! — Et elle en arracha quelques fleurs qu'elle jeta par la fenêtre à Lucan avec un éclat de rire. Il les fixa dans sa boutonnière en faisant le

geste d'un homme qui ne comprend rien à ce qui se passe, mais qui d'ailleurs n'en est pas fâché.

Il la trouva en fraîche toilette du matin, piaffant sur le sable de son pied léger et impatient. — Monsieur de Lucan, lui dit-elle gaîment, ma mère veut que je sois aimable pour vous, mon mari le veut, le ciel aussi, je suppose; c'est pourquoi je le veux également, et je vous assure que je suis très aimable quand je m'en donne la peine,... vous verrez ça!

— Est-il possible? dit Lucan.

— Vous verrez, monsieur!.. répondit-elle en lui faisant avec toutes ses grâces une révérence théâtrale.

— Et où allons-nous, madame?

— Où il vous plaira,... dans les bois, à l'aventure, si vous voulez.

Les collines boisées étaient si rapprochées du château qu'elles bordaient d'une frange d'ombre un des côtés de la cour. M. de Lucan et Julia s'engagèrent dans le premier sentier qui se présenta devant eux; mais Julia ne tarda point à quitter les chemins frayés pour marcher au hasard d'un arbre à l'autre, s'égarant à plaisir, battant les fourrés de sa canne, cueillant des fleurs ou des feuillages, s'arrêtant en extase devant les bandes lumineuses qui rayaient çà et là les tapis de mousse, franchement enivrée de mouvement, de plein air, de soleil et de jeunesse. Elle jetait à son compagnon tout en marchant des mots de gracieuse camaraderie, des interpellations folles, des moqueries d'enfant, et faisait retentir les bois de la mélodie de son rire.

Dans son admiration pour la flore sauvage, elle avait peu à peu récolté un véritable fagot dont M. de Lucan acceptait la charge avec résignation : s'apercevant qu'il succombait sous le poids, elle s'assit sur les racines d'un vieux chêne pour faire, dit-elle, un triage dans tout ce pêle-mêle. Elle prit alors sur ses genoux le paquet d'herbes et de fleurs, et se mit à rejeter tout ce qui lui parut d'une qualité inférieure. Elle passait à Lucan, assis à quelques pas d'elle, ce qu'elle croyait devoir réserver pour le bouquet définitif, motivant gravement ses arrêts à chacune des plantes qu'elle examinait : — Toi, ma chère, trop maigre!.. toi, gentille, mais trop courte!.. toi, tu sens mauvais!.. toi, tu as l'air bête!.. — Puis venant brusquement à un autre ordre d'idées qui ne laissa pas d'inquiéter d'abord M. de Lucan : — C'est vous, n'est-ce pas, lui dit-elle, qui avez conseillé à Pierre de me parler avec fermeté?

— Moi! dit Lucan; quelle idée!

— Ça doit être vous. — Toi, poursuivit-elle en continuant de s'adresser à ses fleurs, tu as l'air malade, bonsoir!.. — Oui, ça doit être vous... On vous croirait doux, à vous voir,.. et vous êtes très dur, très tyrannique...

— Féroce, dit Lucan.

— Au reste, je ne vous en veux pas. Vous avez eu raison. Ce pauvre Pierre est trop faible avec moi. J'aime qu'un homme soit un homme... Il est pourtant très brave, n'est-ce pas?

— Infiniment, dit Lucan. Il est capable de la plus extrême énergie.

— Il en a l'air, et cependant avec moi... c'est un ange.

— C'est qu'il vous aime.

— Très probable!.. Il y a de ces fleurs qui sont curieuses... On dirait une petite dame, celle-ci!

— J'espère bien que vous l'aimez aussi, mon brave Pierre?

— Très probable encore. — Après une pause, elle secoua la tête : — Et pourquoi l'aimerais-je?

— Belle question! dit Lucan; mais parce qu'il est parfaitement digne d'être aimé, parce qu'il a tous les mérites, l'intelligence, le cœur et même la beauté,... enfin parce que vous l'avez épousé.

— M. de Lucan, voulez-vous que je vous fasse une confidence?

— Je vous en prie.

— Ce voyage d'Italie a été très mauvais pour moi.

— Comment cela?

— Avant mon mariage, figurez-vous que je ne me croyais pas laide précisément, mais je me croyais ordinaire.

— Oui,... eh bien?

— Eh bien! en me promenant en Italie, à travers tous ces souvenirs et tous ces marbres si admirés, je faisais d'étranges réflexions... Je me disais qu'après tout ces princesses et ces déesses du monde antique qui rendaient fous les bergers et les rois, pour lesquelles éclataient les guerres et les sacriléges, étaient à peu près des personnes dans mon genre. Alors m'est venue l'idée fatale de ma beauté. J'ai compris que je disposais d'une puissance exceptionnelle, que j'étais une chose sacrée qui ne devait pas se donner à un prix vulgaire, qui ne pouvait être que la récompense,... que sais-je? d'une grande action... ou d'un grand crime!

Lucan resta un moment interdit par l'audacieuse naïveté de ce langage. Il prit le parti d'en rire : — Mais, ma chère Julia, dit-il, faites attention : vous vous trompez de siècle... Nous ne sommes plus au temps où l'on se mettait en guerre pour les beaux yeux des dames... Au reste, parlez-en à Pierre : il a tout ce qu'il faut pour vous fournir la grande action demandée; quant au crime, je crois que vous devez y renoncer.

— Croyez-vous? dit Julia. C'est dommage, ajouta-t-elle en éclatant de rire. — Enfin vous voyez, je vous dis toutes les folies qui me passent par la tête... C'est aimable, ça, j'espère?

— C'est extrêmement aimable, dit Lucan. Continuez.

— Avec ce précieux encouragement, monsieur!.. dit-elle en se levant et en achevant sa phrase par une révérence; — mais pour le moment allons déjeuner. Je vous recommande mon bouquet. Tenez les têtes en bas... Marchez devant, monsieur, et par le plus court, je vous prie, car j'ai un appétit qui m'arrache des larmes.

Lucan prit le sentier qui menait le plus directement au château. Elle le suivit d'un pas agile, tantôt fredonnant une cavatine, tantôt lui adressant de nouvelles instructions sur la manière de tenir son bouquet, ou le touchant légèrement du bout de sa canne pour lui faire admirer quelque oiseau perché sur une branche.

Clotilde et M. de Moras les attendaient, assis sur un banc devant la porte du château. L'inquiétude peinte sur leur visage se dissipa au bruit de la voix rieuse de Julia. Dès qu'elle les aperçut, la jeune femme enleva le bouquet à Lucan, accourut vers Clotilde, et, lui jetant dans les bras sa moisson de fleurs : — Ma mère, dit-elle, nous avons fait une délicieuse promenade... Je me suis beaucoup amusée, M. de Lucan aussi,... et de plus il a beaucoup profité dans ma conversation... Je lui ai ouvert des horizons!.. (Elle décrivit avec la main une grande courbe dans le vide, pour indiquer l'immensité des horizons qu'elle avait ouverts à M. de Lucan.) Puis, entraînant sa mère vers la salle à manger et aspirant l'air avec force : — Oh! cette cuisine de ma mère! dit-elle. Quel arome!

Cette belle humeur, qui mit le château en fête, ne se démentit pas de toute la journée, et, chose inespérée, elle persista le lendemain et les jours suivans sans altération sensible. Si Julia nourrissait encore quelques restes de ses farouches ennuis, elle avait du moins la bonté de les réserver pour elle et d'en souffrir seule. Plus d'une fois encore on la vit revenir de ses excursions solitaires, le front soucieux et l'œil sombre; mais elle secouait ces dispositions équivoques dès qu'elle se retrouvait en famille, et n'avait plus que des grâces. Elle en avait surtout pour M. de Lucan, envers qui elle sentait apparemment qu'elle avait beaucoup à réparer. Elle absorbait même son temps sans beaucoup de discrétion, et le mettait un peu trop souvent en réquisition pour des promenades, des dessins de tapisserie, de la musique à quatre mains, quelquefois pour rien, simplement pour le déranger, se plantant devant ses fenêtres, et lui posant à travers ses lectures des séries de questions burlesques. Tout cela était charmant : M. de Lucan s'y prêtait avec complaisance, et n'avait pas d'ailleurs grand mérite.

La baronne de Pers vint sur ces entrefaites passer trois jours chez sa fille. Elle fut informée aussitôt avec détails du changement miraculeux qui s'était opéré dans le caractère de Julia et dans sa manière d'être à l'égard de son beau-père. Témoin des gracieuses attentions qu'elle prodiguait à M. de Lucan, Mme de Pers eut des

démonstrations de vive satisfaction, au milieu desquelles on retrouvait toutefois quelques traces de ses anciennes préventions contre sa petite-fille.

La veille du départ de la baronne, on invita quelques voisins à dîner pour lui être agréable, car elle n'avait qu'un faible goût pour l'intimité de famille, et elle aimait passionnément les étrangers. On lui donna donc, faute de temps pour mieux faire, le curé de Vastville, le percepteur, le médecin et le receveur de l'enregistrement, hôtes assez habituels du château et grands admirateurs de Julia. C'était peu de chose sans doute, c'était assez cependant pour fournir à la baronne l'occasion suffisante de mettre une robe habillée.

Julia pendant le dîner parut s'appliquer à faire la conquête du curé, vieillard candide, qui subissait la fascination de sa voisine avec une sorte de stupeur joyeuse. Elle le faisait manger, elle le faisait boire, elle le faisait rire. — Quel serpent, n'est-ce pas, monsieur le curé? dit la baronne.

— Elle est bien aimable, dit le curé.

— A faire frémir, reprit la baronne.

Le soir, après quelques tours de valse, Julia, accompagnée par son mari, chanta de sa belle voix grave des mélodies inédites, des chansons nationales qu'elle avait rapportées d'Italie. Un de ces airs lui rappelant une espèce de tarentelle qu'elle avait vu danser par des femmes de Procida, elle pria son mari de la jouer. Elle contait en même temps avec feu comment se dansait cette tarentelle, en donnant une rapide indication des pas, des gestes et des attitudes; puis, tout à coup entraînée par l'ardeur de son récit : — Attendez, Pierre, dit-elle, je vais la danser... Ce sera plus simple. — Elle releva sa traîne, qui la gênait, et pria sa mère de la fixer avec des épingles. Pendant ce temps, elle s'occupait elle-même activement : il y avait sur la cheminée et sur les consoles des vases remplis de fleurs et de verdure; elle y puisait de ses mains alertes, et, posée devant une glace, elle piquait et entrelaçait pêle-mêle dans ses cheveux magnifiques des fleurs, des herbes, des grappes, des épis, tout ce qui venait sous ses doigts. La tête chargée de cette couronne épaisse et frissonnante, elle vint se placer au milieu du salon. — Allez, mon ami! dit-elle à M. de Moras. — Il joua la tarentelle, qui débutait par une sorte de pas de ballet lent et solennel que Julia mima avec ses airs souverains, déployant et reployant comme des guirlandes ses bras d'almée; puis, le rhythme s'animant de plus en plus, elle frappa le parquet de ses pas rapides et redoublés avec la souplesse sauvage et le sourire épanoui d'une jeune bacchante : brusquement elle termina par une glissade prolongée qui l'amena toute palpitante devant M. de Lucan, assis en face d'elle. Là, elle fléchit un genou, porta d'un geste soudain ses deux mains à ses

cheveux, et, secouant en même temps sa tête penchée, elle fit tomber sa couronne en pluie de fleurs aux pieds de Lucan, en disant de sa plus douce voix, sur le ton d'un gracieux hommage : Monsieur!.. après quoi elle se redressa, toujours glissante, se jeta dans un fauteuil, prit gravement le tricorne du curé, et s'en éventa le visage.

Au milieu des applaudissemens et des rires qui remplissaient le salon, la baronne de Pers se rapprocha doucement de Lucan sur le canapé qu'ils occupaient en commun, et lui dit tout bas : — Ah çà! mon cher monsieur, qu'est-ce que c'est donc que ce nouveau système-là? Savez-vous que j'aimais encore mieux sa première manière?..

— Comment, chère madame? Pourquoi donc? dit simplement Lucan.

Mais avant que la baronne eût pu s'expliquer, en supposant qu'elle en eût l'intention, Julia fut prise d'une nouvelle fantaisie. — Décidément j'étouffe, dit-elle. Monsieur de Lucan, offrez-moi votre bras. — Elle sortit, et Lucan l'accompagna. Elle s'arrêta dans le vestibule pour se couvrir la tête de son grand voile blanc, parut hésiter un moment entre la porte du jardin et celle de la cour, puis se décidant : — Dans l'Allée aux Dames, dit-elle; c'est là qu'il fait le plus frais.

L'Allée aux Dames, qui était le lieu de promenade favori de Julia, s'ouvrait en face de l'avenue, à l'autre extrémité de la cour. C'était un sentier en pente douce pratiqué entre l'escarpement rocheux des coteaux boisés et le bord d'un ravin qui paraissait avoir été un des fossés de l'ancien château. Un ruisseau coulait au fond de ce ravin avec un bruit mélancolique; il allait se perdre à quelque distance, dans un petit étang ombragé de saules, et gardé par deux vieilles nymphes de marbre, auxquelles l'Allée aux Dames devait son nom, consacré par la tradition du pays. A mi-chemin entre la cour et l'étang, des fragmens de murs et des cintres brisés, débris de quelque fortification extérieure, s'étageaient sur le revers du coteau; pendant quelques pas, ces ruines bordaient le sentier de leurs épais contre-forts, et y projetaient, avec des festons de lierre et de ronces, une masse d'ombre que la nuit changeait en ténèbres opaques. On eût dit alors que le passage était coupé par un abîme. Le caractère sombre de ce site n'était pas d'ailleurs sans quelques adoucissemens : un sable fin et sec jonchait le sentier; des bancs rustiques étaient adossés çà et là contre l'escarpement; enfin les talus gazonnés qui descendaient dans le ravin étaient semés de jacinthes, de violettes et de rosiers nains dont le parfum s'élevait et se conservait dans cette allée couverte comme l'odeur de l'encens dans une église.

On était alors à la fin de juillet, et la chaleur avait été accablante dans la journée. En quittant l'atmosphère de la cour encore embrasée par les feux du couchant, Julia respira avec avidité l'air frais du ruisseau et des bois. — Dieu! que c'est bon! dit-elle. — Mais j'ai peur que ce ne soit trop bon, dit Lucan; permettez-moi... — Et il lui roula en double autour du cou les bouts flottans de son voile. — Comment! vous tenez donc à mes jours? dit-elle. — Mais certainement. — C'est magnanime!

Elle fit quelques pas en silence, s'appuyant légèrement sur le bras de son compagnon, et balançant à sa manière sa taille gracieuse. — Votre bon curé doit me prendre pour une espèce de diable? reprit-elle.

— Il n'est pas le seul, dit Lucan avec un sang-froid ironique.

Elle eut un rire bref et contraint; puis après une nouvelle pause, en continuant sa marche, le front penché : — Vous devez pourtant me détester un peu moins maintenant, dites?

— Un peu moins.

— Soyez sérieux, voulez-vous? Je sais que je vous ai fait beaucoup souffrir... Commencez-vous à me pardonner? — Sa voix avait pris un accent de sensibilité qui ne lui était pas ordinaire, et qui toucha M. de Lucan.

— Je vous pardonne de grand cœur, mon enfant, répondit-il.

Elle s'arrêta, et lui saisissant les deux mains : — C'est vrai? c'est fini de nous haïr?.. dit-elle d'un ton bas et comme timide... Vous m'aimez un peu?

— Je vous remercie, dit Lucan avec une gravité émue; je vous remercie, et je vous aime bien.

Comme elle l'attirait doucement, il l'enlaça d'une franche et affectueuse étreinte, et posa les lèvres sur son front, qu'elle lui tendait; mais au même instant il sentit la taille souple de la jeune femme se raidir; sa tête se renversa, puis elle s'affaissa tout entière, et glissa dans ses bras comme une tige fauchée.

Il y avait un banc à deux pas, il l'y porta; mais après l'y avoir déposée, au lieu de lui porter secours, il demeura dans une attitude d'étrange immobilité devant cette forme charmante et inerte. Il y eut un long silence que troublait seul le bruit doux et triste du ruisseau. Se réveillant enfin de sa stupeur, M. de Lucan appela plusieurs fois d'une voix haute et presque dure : — Julia! Julia! — Comme elle restait sans mouvement, il descendit dans le ravin à la hâte et y puisa de l'eau dans sa main; il lui en baigna les tempes. Après un moment, il vit dans l'ombre ses grands yeux s'ouvrir, et il l'aida à soulever sa tête. — Qu'est-ce que c'est? dit-elle en le regardant d'un air égaré; qu'est-ce qui est arrivé, monsieur?

— Mais vous vous êtes trouvée mal, dit Lucan en riant.

— Trouvée mal? répéta Julia.

— Sans doute; c'est ce que je craignais... Le froid vous aura saisie. Pouvez-vous marcher? voyons, essayez.

— Très bien, dit-elle en lui prenant le bras.

Comme tous ceux qui éprouvent des défaillances subites, Julia ne se rappelait que d'une manière très indistincte la circonstance qui avait provoqué son évanouissement.

Ils avaient repris à pas lents le chemin du château. — Trouvée mal! reprit-elle gaîment; Dieu! que c'est ridicule! — Puis avec une vivacité subite : — Mais qu'est-ce que j'ai dit? Est-ce que j'ai parlé?

— Vous avez dit : J'ai froid! et puis vous êtes partie.

— Comme cela?

— Comme cela.

— Est-ce que vous avez cru que j'étais morte?

— Je l'ai espéré un instant, dit froidement Lucan.

— Quelle horreur!.. Mais nous causions avant cela? Qu'est-ce que nous disions?

— Nous faisions un pacte de bonne amitié.

— Eh bien! il n'y paraît guère,... monsieur de Lucan!

— Madame?

— Vous avez l'air de m'en vouloir de ce que je me suis trouvée mal?

— Sans doute... D'abord je n'aime pas les histoires,... et puis c'est entièrement votre faute;... vous êtes si imprudente, si déraisonnable!

— Oh! mon Dieu!.. voulez-vous un bâton? — Et comme on apercevait les lumières du château : — A propos, n'inquiétez pas ma mère de ce détail, n'est-ce pas?

— Je n'aurai garde; soyez tranquille.

— Vous êtes parfaitement maussade, vous savez?

— C'est vrai; mais j'ai passé là quelques minutes tellement pénibles...

— Je vous plains de toute mon âme, dit sèchement Julia. — Elle se débarrassa de son voile dans le vestibule, et rentra dans le salon.

La baronne de Pers, qui devait partir le lendemain de bonne heure, s'était déjà retirée. Julia joua des sonates à quatre mains avec sa mère. M. de Lucan remplaça le mort au whist du curé, et la soirée s'acheva paisiblement.

VII.

Le lendemain matin, Clotilde allait monter en voiture avec sa mère, qu'elle conduisait à la gare; M. de Lucan, retenu au château par un rendez-vous d'affaire, assistait à leur départ. Il remarqua

l'air absorbé de la baronne; elle était silencieuse contre sa coutume, elle jetait sur lui des regards embarrassés; elle s'approcha plusieurs fois avec un sourire contraint et d'un air de confidence, puis se borna à lui adresser des paroles banales. Enfin, profitant d'un moment où Clotilde donnait quelques ordres, elle se pencha par la portière, et serrant avec force la main de Lucan : — Soyez honnête homme, monsieur! dit-elle. — Il vit en même temps ses yeux se mouiller. La voiture partit aussitôt.

L'affaire dont s'occupait alors M. de Lucan, et dont il s'entretint longuement ce matin même avec son avocat et son avoué, arrivés de Caen dans la nuit, était un vieux procès de famille que le maire de Vastville, personnage ambitieux et taquin, avait mis sa gloire à ressusciter. Il s'agissait d'une ancienne revendication de biens communaux qui n'allait à rien moins qu'à dépouiller M. de Lucan d'une partie de ses bois, et à déshonorer son domaine patrimonial. Il avait gagné ce procès en première instance; mais on allait bientôt le juger en appel, et il conservait des craintes sur le résultat définitif. Il n'eut pas de peine à colorer de ce prétexte pendant quelques jours aux yeux des habitans du château une sévérité de physionomie, une brièveté de langage, des goûts de solitude qui couvraient peut-être des soucis plus graves. Ce prétexte ne tarda pas à lui manquer. Un télégramme lui apprit dès le commencement de la semaine suivante que son procès était définitivement gagné, et il dut manifester à cette occasion une allégresse qui était loin de son cœur.

Il reprit dès ce moment le train de la vie commune auquel Julia continuait d'imprimer tout le mouvement de son active imagination. Toutefois il ne se prêta plus avec la même familiarité affectueuse aux caprices de sa belle-fille. Elle s'en aperçut; mais elle ne s'en aperçut pas seule. Lucan surprit dans les regards de M. de Moras de l'étonnement, dans ceux de Clotilde des reproches. Un danger nouveau lui apparut. Il se donnait des torts qu'il était également impossible, également redoutable d'expliquer ou de laisser interpréter.

Avec le temps d'ailleurs, la lueur effroyable qui lui avait traversé le cerveau dans une circonstance récente s'affaiblissait; elle ne jetait plus dans son esprit la même force de conviction. Il concevait des doutes; il s'accusait par instans d'une véritable aberration; il accusait la baronne de préventions cruelles et coupables, il se disait enfin qu'en tout cas le parti le plus sage était de ne pas croire au drame, et de ne pas le vivifier en y prenant sérieusement un rôle. Malheureusement le caractère de Julia, plein de surprises et d'imprévu, ne permettait guère de suivre avec elle un plan de conduite régulier.

Par une belle après-midi, les hôtes du château, accompagnés de

quelques voisins, avaient fait une excursion à cheval jusqu'à l'extrémité du cap La Hague. Au retour et vers le milieu de la route, Julia, qui avait été remarquablement silencieuse tout le jour, se détacha du groupe principal, et, jetant de côté à M. de Lucan un regard expressif, poussa son cheval un peu en avant. Il la rejoignit presque aussitôt. Elle lui lança de nouveau un coup d'œil oblique, et brusquement, de son accent le plus amer et le plus haut : — Est-ce que ma présence vous est dangereuse, monsieur?

— Comment, dangereuse? dit-il en riant. Je ne vous comprends pas, ma chère dame.

— Pourquoi me fuyez-vous? que vous ai-je fait? Que signifient ces allures nouvelles et désagréables que vous affectez avec moi? C'est une chose vraiment étrange que vous soyez d'autant moins poli que je le suis davantage. On me persécute pendant des années pour que je vous fasse des mines gracieuses, et quand je m'épuise à vous en faire, vous boudez! Qu'est-ce que cela veut dire? Qu'est-ce qui vous passe par la tête?.. Infiniment curieuse de le savoir.

— C'est bien simple, et je vais vous l'apprendre en deux mots. Il me passe par la tête qu'après avoir été peu aimable avec moi, vous l'êtes maintenant presque trop... J'en suis sincèrement touché et charmé; mais je crains véritablement quelquefois de trop détourner à mon profit des attentions auxquelles je n'ai pas seul droit. Vous savez combien j'aime votre mari... Il ne peut être question ici de jalousie, bien entendu; mais l'affection d'un homme est fière et ombrageuse. Sans descendre à des sentimens bas et d'ailleurs impossibles, Pierre, se voyant un peu négligé, pourrait se froisser, s'attrister, et nous en serions tous deux désespérés, n'est-ce pas?

— Je ne sais rien faire à demi, dit-elle avec un geste d'impatience. On ne change pas son naturel. C'est avec mon cœur à moi, et non avec celui d'un autre, que j'aime et que je sais... Et puis,... pourquoi n'entrerait-il pas dans mes idées de donner de la jalousie à Pierre?.. Ma vieille haine légendaire pour vous a peut-être fait ce savant calcul... Il vous tuerait, ou moi, et ce serait un dénoûment comme un autre.

— Vous me permettrez bien d'en préférer un autre, dit Lucan, essayant toujours, mais sans grand succès, de donner un tour enjoué à ce farouche entretien.

— Au reste, continua-t-elle, rassurez-vous, mon cher monsieur. Pierre n'est pas jaloux... Il ne se doute de rien, comme on dit dans les vaudevilles! — Elle eut un de ses rires mauvais et reprit aussitôt d'un ton sérieux : — Et de quoi se douterait-il? Si je suis aimable pour vous, c'est par ordre,... et personne ne peut savoir jusqu'à quel point j'y mets du mien.

— Je suis persuadé que vous ne le savez pas vous-même,

dit-il en riant. Vous êtes une personne naturellement agitée; il vous faut de l'orage, et, quand il n'y en a pas, vous l'imitez... Que vous aimiez ou que vous n'aimiez pas votre beau-père, cela n'a rien au fond de très dramatique... Il n'y a lieu ici qu'à des sentimens très simples et très ordinaires... Il faut bien les compliquer un peu,... n'est-ce pas, ma chère?

— Oui, — mon cher! — dit-elle en accentuant ironiquement le dernier mot, puis elle lança son cheval au galop.

On touchait alors à la lisière des bois. Il la vit bientôt quitter la route directe qui les traversait et prendre un sentier à travers la bruyère comme pour se jeter en pleine futaie. Au même instant, Clotilde accourut près de lui, et lui touchant l'épaule du bout de sa cravache : — Où va donc Julia? dit-elle vivement. — Lucan répondit par un geste vague et par un sourire. — Je suis sûre, reprit Clotilde, qu'elle va boire à cette fontaine là-bas... Elle se plaignait tout à l'heure d'avoir soif... Suivez-la, mon ami, je vous en prie, et empêchez-la... Elle a si chaud... Cela peut être mortel... Courez, je vous en supplie!

M. de Lucan rendit la main à son cheval, qui partit comme le vent. Julia avait déjà disparu sous le couvert du bois. Il suivit sa trace; mais sous la futaie les racines et la pente du terrain ralentirent un peu sa marche. A quelque distance, dans une clairière étroite, le travail des siècles et les filtrations du sol avaient creusé une de ces fontaines mystérieuses dont l'eau limpide, les parois revêtues de mousse et l'air de profonde solitude enchantent l'imagination, et en ont fait jaillir tant de poétiques légendes. Quand M. de Lucan put apercevoir de nouveau Julia à travers les arbres, elle avait mis pied à terre. Son cheval, admirablement dressé, demeurait immobile à deux pas, broutant le feuillage, pendant que sa maîtresse, à genoux et penchée sur le bord de la fontaine, buvait dans ses mains. — Julia, je vous en prie! dit M. de Lucan en élevant la voix.

Elle s'était relevée par une sorte de bondissement léger : elle le salua gaîment. — Trop tard, monsieur! dit-elle; mais je n'ai bu que quelques gouttes, quelques petites gouttes seulement, je vous jure!

— Vous êtes vraiment folle! dit Lucan, qui était alors tout près d'elle.

— Le pensez-vous? — Elle agitait ses mains blanches et superbes, qui lui avaient servi de coupe et qui semblaient secouer des diamans. — Donnez-moi votre mouchoir!

Lucan lui donna son mouchoir. Elle s'essuya les mains gravement; puis, en lui rendant le mouchoir de la main droite, elle se dressa un peu sur ses pieds et lui présenta sa main gauche à la hauteur du visage : — Là! ne boudez plus! — Lucan baisa la

main. — L'autre maintenant, reprit-elle... Ne pâlissez donc pas, mon ami!

M. de Lucan affecta de n'avoir pas entendu ces dernières paroles, et descendit brusquement de cheval. — Il faut que je vous aide à remonter, dit-il d'une voix sèche et dure.

Elle mettait ses gants, le front baissé. Tout à coup, relevant la tête et le regardant d'un œil fixe : — Quelle misérable je fais, n'est-ce pas? dit-elle.

— Non, dit Lucan; mais quelle malheureuse!

Elle s'appuya contre un des arbres qui ombrageaient la source, la tête à demi renversée et une main sur ses yeux.

— Venez! dit Lucan. — Elle obéit, et il l'aida à se remettre à cheval. Ils sortirent du bois sans se parler, regagnèrent la route et eurent bientôt rejoint la cavalcade.

A peine échappé aux angoisses de cette scène, M. de Lucan n'hésita point à penser que l'éloignement de Julia et de son mari en devait être la conséquence nécessaire et immédiate; mais, quand il vint à chercher les moyens de provoquer leur brusque départ, son esprit se perdit dans des difficultés insolubles. Par quel motif en effet justifier aux yeux de Clotilde et de M. de Moras une détermination si nouvelle, si imprévue? On était arrivé au milieu du mois d'août, et il était convenu dès longtemps que toute la famille retournerait à Paris le 1er septembre. La proximité même du terme fixé pour le départ général donnerait plus d'invraisemblance au prétexte invoqué pour expliquer cette séparation soudaine. Il était presque impossible qu'elle n'éveillât pas dans l'esprit de Clotilde et dans celui du comte des soupçons irréparables, des lumières mortelles pour le bonheur de l'un et de l'autre. Le remède était véritablement plus menaçant que le mal lui-même, car, si le mal était grand, il était du moins inconnu de ceux dont il aurait brisé le cœur et la vie, et on pouvait encore espérer qu'il continuerait de l'être à jamais. M. de Lucan songea un moment à s'éloigner lui-même; mais il était encore plus impossible de motiver son départ que celui de Julia. — Toutes ces réflexions faites, il résolut de s'armer de patience et de courage. Une fois à Paris, les habitations séparées, les relations plus rares, les obligations mondaines, l'activité de la vie, ne tarderaient pas à détendre, puis à dénouer paisiblement la situation douloureuse et formidable sur laquelle il lui était désormais interdit de s'abuser. Il compta sur lui-même et aussi sur la générosité naturelle de Julia pour gagner sans éclat et sans brisement le terme prochain qui devait mettre fin à l'existence commune et à ses incessans périls. Il ne devait pas être impossible de conjurer encore pendant une courte période de quinze jours l'explosion d'un orage

qui grondait depuis plusieurs mois sans laisser voir ses foudres. Il oubliait avec quelle effrayante rapidité les maladies de l'âme comme celles du corps, après avoir atteint lentement et graduellement certaines crises fatales, précipitent soudain leurs progrès et leurs ravages.

M. de Lucan se demanda s'il devait informer Julia de la conduite qu'il avait arrêtée et des raisons qui la lui dictaient; mais toute ombre d'explication entre eux lui parut souverainement malséante et dangereuse. Leur intelligence confidentielle sur un tel sujet eût pris un air de complicité que repoussaient tous ses sentimens d'honneur. Malgré les clartés terribles qui s'étaient faites, il restait cependant entre eux quelque chose d'obscur, d'indécis, d'inavoué, qu'il crut devoir conserver à tout prix. Aussi, loin de chercher les occasions de quelque entretien intime, il les évita dès ce moment avec un scrupule absolu. Julia d'ailleurs semblait pénétrée de la même réserve, préoccupée au même degré que lui de fuir le tête-à-tête, tout en sauvegardant les apparences; mais à cet égard la jeune femme ne disposait pas de la puissance de dissimulation que Lucan devait à sa fermeté naturelle et acquise. Il pouvait, quant à lui, sans effort visible, cacher sous sa contenance habituelle de gravité les anxiétés qui le dévoraient. Julia n'arrivait pas sans une contrainte presque convulsive à porter d'un front haut et riant le fardeau de sa pensée. Pour le seul témoin qui eût le secret de ses combats, c'était un spectacle poignant que celui de cette gracieuse et fiévreuse animation dont la malheureuse enfant soutenait péniblement l'artifice. Il la voyait de loin quelquefois, semblable à une comédienne épuisée, s'isoler sur quelque banc retiré du jardin, et haleter, la main sur sa poitrine, comme pour contenir son cœur révolté. Il se sentait alors, malgré tout, devant tant de beauté et de misère, envahi d'une pitié immense.

N'était-ce que de la pitié?

L'attitude, les paroles, les regards de Clotilde et du mari de Julia étaient en même temps pour M. de Lucan l'objet d'une observation constante et inquiète. Clotilde évidemment ne concevait pas la moindre alarme. La douce sérénité de ses traits demeurait inaltérée. Quelques bizarreries de plus ou de moins dans les allures de Julia n'étaient pas chose assez nouvelle pour appeler son attention particulière. Sa pensée d'ailleurs était trop loin des monstrueux abîmes ouverts à ses côtés : elle y eût mis le pied et s'y fût engloutie avant de les avoir soupçonnés.

La physionomie blonde, calme et belle du comte de Moras conservait en tout temps, comme le visage brun de Lucan, une sorte de fermeté sculpturale. Il était donc assez difficile d'y lire les impressions d'une âme qui était naturellement forte et très maîtresse

d'elle-même. Sur un point cependant cette âme était devenue faible. M. de Lucan ne l'ignorait pas; il connaissait l'amour ardent du comte pour Julia et la susceptibilité maladive de sa passion. Il était invraisemblable qu'un tel sentiment, s'il était sérieusement mis en défiance, ne se trahît pas par quelque signe extérieur violent ou du moins saisissable. M. de Lucan ne remarquait en réalité aucun de ces symptômes redoutés. S'il surprenait par momens un pli fugitif du sourcil, une intonation douteuse, un regard dérobé ou distrait, il pouvait croire tout au plus à quelque retour de cette jalousie vague et chimérique dont il savait le comte dès longtemps tourmenté. Il le voyait d'ailleurs apporter dans la vie de famille la même impassibilité souriante, et il continuait d'en recevoir les mêmes témoignages de cordialité. Obsédé toutefois par ses légitimes scrupules de loyauté et d'amitié, il eut la tentation folle de prendre le comte pour confident de l'épreuve qui leur était imposée; mais, en allégeant son propre cœur, cette confidence si délicate et si cruelle n'eût-elle pas désespéré le cœur de son ami? Et de plus ce prétendu trait de loyauté, livrant le secret d'une femme, n'eût-il pas été doublé d'une lâcheté et d'une trahison?

Il fallait donc, à travers tant d'écueils et d'angoisses, soutenir seul jusqu'au bout le poids de cette épreuve, plus compliquée et plus périlleuse encore peut-être que M. de Lucan ne voulait se l'avouer à lui-même. — Elle devait avoir un terme plus prochain qu'il ne pouvait le pressentir.

Clotilde et son mari, accompagnés de M. et Mme de Moras, allèrent un jour visiter en voiture les débris d'une galerie couverte qui est une des rares antiquités druidiques du pays. Ces ruines se trouvent au fond d'une anse pittoresque creusée dans le flanc de la muraille rocheuse qui borde la côte orientale de la presqu'île. Elles jonchent de leurs masses informes une de ces croupes gazonnées qui s'avancent çà et là au pied des falaises comme de monstrueux contre-forts. On y accède, malgré la raideur de la pente, par une route facile qui descend en serpentant longuement jusque sur le sable jaune de la petite baie. Clotilde et Julia firent un croquis du vieux temple celtique pendant que les hommes fumaient; puis on s'amusa quelque temps à voir la mer montante étaler sur le sable ses franges d'écume. On convint de remonter la côte à pied pour soulager les chevaux. La voiture, sur un signe de Lucan, se mit en marche; Clotilde prit le bras de M. de Moras, et ils commencèrent à gravir lentement la route sinueuse. Lucan attendait, pour les suivre, le bon plaisir de Julia; elle était restée à quelques pas en conversation animée avec un vieux pêcheur qui achevait de tendre ses amorces dans le creux des rochers. Elle éleva un peu la voix en se retournant vers Lucan : — Il dit qu'il y a un chemin beaucoup plus court et très

facile, là tout près, le long de la falaise... J'ai envie de le prendre pour éviter cette ennuyeuse côte.

— N'en faites rien, croyez-moi, dit Lucan; un chemin très facile pour les gens du pays peut l'être beaucoup moins pour vous.

Après une nouvelle conférence avec son pêcheur : — Il dit, reprit Julia, qu'il n'y a vraiment aucun danger, et que les enfans montent et descendent par là tous les jours. Il va me conduire jusqu'au bas du sentier, je n'aurai plus qu'à monter tout droit... Dites à ma mère que je serai là-haut avant vous.

— Votre mère va mourir d'inquiétude.

— Dites-lui qu'il n'y a aucun danger.

Lucan, renonçant à lutter plus longtemps contre une volonté qui devenait impatiente, s'approcha du domestique qui portait les châles et l'album de Julia; il le chargea de rassurer Clotilde et M. de Moras, qui avaient déjà disparu dans les angles de la route; puis, retournant à Julia : — Quand vous voudrez, dit-il.

— Vous venez avec moi?

— Naturellement.

Le vieux pêcheur les précéda en suivant le pied des falaises. Au sortir de la baie sablonneuse, le rivage était encombré d'écueils aux crêtes aiguës, de gigantesques fragmens de roche, qui rendirent leur marche très pénible. Quoique la distance fût courte, ils étaient déjà brisés de fatigue quand ils arrivèrent à la naissance du sentier, qui parut à Lucan et peut-être à Julia elle-même beaucoup moins sûr et commode que le pêcheur ne le prétendait. Ni l'un ni l'autre d'ailleurs ne voulut faire d'objections. Après quelques recommandations dernières, leur vieux guide se retira, fort satisfait de la générosité de Lucan. Tous deux commencèrent alors résolûment l'escalade de la falaise, qui, sur ce point de la côte, connue sous le nom de côte de Jobourg, domine l'Océan d'une hauteur de trois cents pieds.

Au début de leur ascension, ils rompirent le silence qu'ils avaient gardé jusqu'à ce moment pour échanger sur un ton de plaisanterie quelques brèves observations sur les agrémens de ce sentier de chèvres; mais les difficultés réelles et même alarmantes du chemin ne tardèrent pas d'absorber toute leur attention. La légère trace frayée disparaissait par instans sur la roche nue ou sous quelque éboulement de terrain. Ils avaient peine à en retrouver le fil rompu. Leurs pieds hésitaient sur les parois polies de la pierre ou sur l'herbe rase et comme savonneuse. Il y avait des momens où ils se sentaient sur une pente presque verticale, et, s'ils voulaient s'arrêter pour reprendre haleine, les grands espaces ouverts sous leurs yeux, l'étendue infinie, l'éblouissement métallique de la mer, leur causaient une impression de vertige et de flottement. Bien que le

ciel fût bas et couvert, une chaleur lourde et orageuse pesait sur eux, et accélérait le mouvement de leur sang. Lucan marchait en avant avec une sorte d'ardeur fiévreuse, se retournant de temps à autre pour jeter un regard sur Julia, qui le suivait de près, puis levant la tête pour chercher quelque point de station, quelque plate-forme sur laquelle on pût respirer un instant avec sécurité. Au-dessus de lui comme au-dessous, c'était la falaise à pic et parfois surplombante. Tout à coup Julia l'appela d'un ton d'angoisse : — Monsieur ! monsieur ! je vous prie,... ma tête tourne !

Il redescendit vivement de quelques pas, au risque de se précipiter, et lui saisissant la main avec force : — Allons ! allons ! dit-il en souriant; qu'est-ce que c'est donc?.. une vaillante personne comme vous !

— Il faudrait des ailes ! dit-elle faiblement.

Lucan se remit aussitôt à gravir le sentier, soutenant et traînant à demi Julia presque évanouie.

Il eut enfin la joie de poser le pied sur une projection de terrain, d'étroite esplanade, adossée au rocher. Il y attira avec effort Julia toute palpitante. La tête de la jeune femme fléchit et se posa sur la poitrine de Lucan. Il entendait ses artères et son cœur battre avec une effrayante violence. Peu à peu cette agitation se calma. Elle souleva lentement sa tête, entr'ouvrit ses longs cils, et le regardant d'un œil enivré : — Je suis si heureuse !.. murmura-t-elle; je voudrais mourir là !

Lucan l'écarta de lui brusquement à la longueur de son bras, puis, la ressaisissant tout à coup et l'enlaçant étroitement d'un geste terrible, il jeta un regard trouble sur elle, un autre sur l'abîme. Elle crut certainement qu'ils allaient mourir. Une légère pâleur passa sur ses lèvres, qui sourirent; sa tête se renversa à demi : — Avec vous,... dit-elle, quelle joie !

Au même instant, un bruit de voix se fit entendre à peu de distance au-dessus d'eux. Lucan reconnut la voix de Clotilde et celle du comte. Son bras se détendit soudain, et se détacha de la taille de Julia. Il lui montra sans parler, mais d'un signe impérieux, le sentier qui tournait autour du rocher.

— Sans vous alors ! dit-elle d'un accent doux et fier. — Et elle monta.

Deux minutes après, ils étaient sur le plateau de la falaise, racontant à Clotilde les périls de leur ascension, qui expliquèrent suffisamment leur trouble visible. Ils le crurent du moins.

Dans la soirée de ce même jour, Julia, M. de Moras et Clotilde se promenaient après le dîner sous les charmilles du jardin. M. de Lucan, après leur avoir tenu compagnie quelque temps, venait de se retirer sous prétexte de quelques lettres à écrire. Il ne demeura

que peu d'instans dans sa bibliothèque, où les voix des promeneurs frappaient son oreille et agitaient son esprit. Le désir de la solitude absolue, du recueillement, peut-être aussi quelque sentiment bizarre et inavoué, le conduisirent dans cette Allée aux Dames, marquée pour lui d'un ineffaçable souvenir. Il y marcha longtemps à pas lents, dans l'ombre profonde que la nuit tombante achevait alors d'y répandre. Il voulait consulter son âme, pour ainsi dire, face à face, sonder en homme sa pensée jusqu'au fond. Ce qu'il y découvrit l'épouvanta. C'était une ivresse folle que la saveur du crime exaltait. Devoir, loyauté, honneur, tout ce qui se dressait devant sa passion pour y faire obstacle en exaspérait la fureur. La Vénus païenne lui mordait le cœur, et y faisait couler ses poisons. L'image de la fatale beauté était là sans trêve, dans son cerveau brûlant, devant ses yeux troublés; il en respirait avidement malgré lui la langueur, les parfums, le souffle.

Le bruit d'un pas léger sur le sable suspendit sa marche. Il entrevit à travers l'obscurité une forme blanche qui venait. — C'était elle. — Par un mouvement à peine réfléchi, il se jeta dans l'angle obscur d'un de ces piliers massifs qui soutenaient les ruines sur le revers du bois. Un fouillis de verdure y redoublait les ténèbres. — Elle passa, le front penché, de sa démarche souple et rhythmée. Elle alla jusqu'au petit étang qui recevait les eaux du ruisseau, rêva quelques minutes sur le bord, et revint. Une seconde fois elle passa devant la ruine sans lever les yeux, et comme profondément absorbée. — Lucan restait persuadé qu'elle n'avait pas soupçonné sa présence, quand tout à coup elle retourna un peu la tête sans interrompre sa marche, et elle jeta derrière elle ce seul mot : — adieu ! — d'un ton si doux, si musical, si douloureux, qu'on eût dit une larme tombée sur un cristal sonore.

Cette minute était suprême. C'était une de ces minutes où la vie d'un homme se décide pour l'éternel bien ou pour le mal éternel. M. de Lucan le sentit. S'il cédait à l'attrait de passion, de vertige, de pitié, qui le poussait avec une violence presque irrésistible sur les traces de cette belle et malheureuse femme, — qui allait le précipiter à ses pieds, sur son cœur, — il comprit qu'il était une âme à jamais perdue et désespérée. Ce crime, dût-il rester ignoré de tous, le séparait à jamais de tout ce qu'il avait eu jusque-là de respecté, de sacré, d'inviolable : il n'y avait plus rien pour lui sur la terre ni dans le ciel; il n'y avait plus ni foi, ni probité, ni honneur, ni ami, ni Dieu ! Le monde moral tout entier s'évanouissait dans ce seul instant.

Il accepta l'adieu, et n'y répondit pas. La forme blanche s'éloigna et s'effaça bientôt dans les ténèbres.

La soirée de famille se passa comme de coutume. Julia, pâle,

soucieuse et hautaine, travailla en silence à sa tapisserie. Lucan remarqua qu'elle embrassait sa mère, en la quittant, avec une effusion extraordinaire.

Il ne tarda point à se retirer lui-même. Assailli des plus redoutables appréhensions, il ne se coucha pas. Vers le matin seulement, il se jeta sur son lit. Il était environ cinq heures, et l'aube naissait à peine quand il crut entendre marcher avec précaution sur le tapis du corridor et de l'escalier. Il se releva. Les fenêtres de sa chambre s'ouvraient sur la cour. Il vit Julia la traverser, habillée comme pour monter à cheval. Elle entra dans les écuries, et en sortit quelques instans après. Un domestique lui amena son cheval et l'aida à y monter. Cet homme, habitué aux allures un peu excentriques de la jeune femme, ne vit apparemment rien d'alarmant dans ce caprice de promenade matinale.

M. de Lucan, après quelques minutes de réflexions agitées, prit sa résolution. Il se dirigea vers la chambre du comte de Moras. A sa vive surprise, il le trouva levé et habillé. Le comte, en voyant entrer Lucan, parut frappé d'un profond étonnement. Il attacha sur lui un regard pénétrant et visiblement troublé. — Qu'y a-t-il donc? dit-il enfin d'une voix basse et émue.

— Rien de sérieux, j'espère, répondit Lucan. Cependant je suis inquiet... Julia vient de sortir à cheval... Vous l'avez sans doute vue et entendue comme moi, puisque vous êtes debout?

— Oui, dit Moras, qui avait continué de regarder Lucan avec un air d'indicible stupeur; oui, répéta-t-il, se remettant avec peine, et je suis vraiment aise, très aise de vous voir, mon ami. — En prononçant ces simples paroles, la voix de Moras s'embarrassa; un voile humide passa sur ses yeux. — Où peut-elle aller à cette heure? reprit-il avec sa fermeté d'accent accoutumée.

— Je ne sais;... quelque fantaisie nouvelle, je pense; mais enfin elle m'a paru plus étrange depuis quelque temps, plus sombre, et je suis inquiet. Essayons de la suivre, si vous voulez.

— Allons, mon ami, dit le comte d'un ton froid après une pause d'hésitation bizarre.

Ils sortirent tous deux du château, emportant leurs fusils de chasse pour laisser croire qu'ils allaient, suivant une habitude assez fréquente, tirer des oiseaux de mer. Au moment de prendre une direction, M. de Moras consulta Lucan du regard. — Je ne vois de danger, dit Lucan, que du côté des falaises;... quelques paroles qui lui ont échappé hier me font craindre que le péril ne soit là; mais avec son cheval elle est forcée de faire un long détour... En traversant les bois, nous y serons avant elle.

Ils s'engagèrent sous la futaie, à l'ouest du château, et y marchèrent en silence d'un pas rapide. Ce chemin les conduisait direc-

tement sur le plateau des falaises qu'ils avaient visitées la veille. Les bois poussaient de ce côté une pointe irrégulière dont les derniers arbres touchaient presque au bord même de la falaise. Comme ils approchaient, en accélérant le pas fébrilement, de cette lisière extrême, Lucan s'arrêta tout à coup : — Écoutez! dit-il. — Le bruit du galop d'un cheval sur un sol dur se faisait entendre distinctement. — Ils coururent. Un talus d'une faible élévation séparait le bois du plateau. Ils le franchirent à demi en s'aidant des branches pendantes; masqués eux-mêmes par les broussailles et le feuillage, ils eurent alors sous les yeux un spectacle saisissant : à peu de distance, sur leur gauche, Julia arrivait d'une course folle; elle longeait la ligne oblique des bois, paraissant se diriger en droite ligne vers le bord de la falaise. Ils crurent d'abord le cheval emporté; mais ils virent qu'elle lui cravachait les flancs pour hâter encore son allure.

Elle était alors à une centaine de pas des deux hommes, et elle allait passer devant eux. Lucan s'élançait pour se précipiter de l'autre côté du talus, quand la main de M. de Moras s'abattit violemment sur son bras et le maintint... Ils se regardèrent... Lucan fut stupéfait de la profonde altération qui avait subitement contracté le visage du comte et creusé ses yeux; il lut en même temps dans son regard fixe une douleur immense, mais une résolution inexorable. Il comprit qu'il n'y avait plus de secret entre eux. Il obéit à ce regard, qui n'avait d'ailleurs pour lui, il le sentit, qu'une expression de confiance et de supplication amicale. Il saisit de sa main crispée la main de son ami, et resta immobile. Le cheval passa à quelques pas comme un trait, le poitrail blanc d'écume, tandis que Julia, belle, gracieuse et charmante encore à ce moment terrible, bondissait légèrement sur la selle.

A quelques pieds de la coupure de la falaise, le cheval, sentant l'abîme, se déroba brusquement et marqua un demi-cercle. Elle le ramena sur le plateau, reprit du champ, et, le poussant de la cravache et de la voix, elle le lança de nouveau vers l'effrayant précipice. L'animal refusant encore ce formidable obstacle, la jeune femme, les cheveux dénoués, l'œil étincelant, la narine ouverte, le retourna et le fit reculer peu à peu sur l'arête de la falaise. Le cheval, fumant, cabré, se levait presque droit et se dessinait de toute sa hauteur sur le ciel gris du matin. — Lucan sentit les ongles de M. de Moras entrer dans sa chair. — Enfin le cheval fut vaincu : ses deux pieds de derrière quittèrent le sol et rencontrèrent l'espace. Il se renversa, ses jambes de devant battirent l'air convulsivement. — L'instant d'après, la falaise était vide. Aucun bruit ne s'était fait. Dans ce profond abîme, la chute et la mort avaient été silencieuses.

OCTAVE FEUILLET.

RÉCITS

DE L'HISTOIRE ROMAINE

AU CINQUIÈME SIÈCLE

LA REVANCHE DU BRIGANDAGE D'ÉPHÈSE.

PULCHÉRIE ET MARCIEN. — CONCILE DE CHALCÉDOINE (1).

450 — 451

I.

Rentrée en souveraine dans la demeure de ses pères, Pulchérie Augusta en chassa d'abord ce troupeau d'eunuques qui l'infestaient, et fit mettre à mort Chrysaphius. On dit qu'elle le livra au fils de Jean le Vandale, général barbare, qu'il avait fait tuer traîtreusement parce que son crédit près de l'empereur l'offusquait : singulière justice de punir un criminel public par une vengeance particulière! Au reste, personne ne s'en plaignit : « Chrysaphius mourut, et son avarice avec lui, » dit un chroniqueur du temps; ce fut là sa seule oraison funèbre. L'impératrice Eudocie, pensant qu'au milieu de cette réaction contre le règne passé sa place n'était plus au palais, demanda la permission à sa belle-sœur de retourner à Jérusalem, permission que celle-ci lui accorda de grand cœur. Athénaïs, en témoignage de sa reconnaissance, lui envoya de la sainte cité le portrait de la vierge Marie peint par saint Luc, relique à laquelle tout le monde alors croyait, et qui passait pour opérer des miracles. La pieuse Augusta fit construire pour le recevoir une magnifique

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1871.

église dans un quartier de la ville qui dominait la mer, et y fonda un office du jour et de la nuit.

En réfléchissant à son isolement en face de l'empire, la vaillante fille eut peur. L'empire d'Orient n'était plus ce qu'elle l'avait connu en 414, lorsque, à peine âgée de seize ans, elle en avait tenu les rênes. A cette époque, le calme régnait à l'intérieur, et l'on n'avait à redouter au dehors que les Perses, faciles à vaincre; mais maintenant tout était changé. Jamais plus formidable tempête n'avait été suspendue sur le monde romain. Attila agglomérait dans la vallée du Danube toutes les populations sujettes des Huns, depuis la Caspienne jusqu'à l'Océan-Glacial, et depuis les monts Ourals jusqu'aux Carpathes. Or l'on se demandait où devait s'abattre cette avalanche de peuples inconnus, sur l'Orient ou sur l'Occident. Les Vandales, maîtres de l'Afrique, présentaient un semblable danger par mer; les peuples germains et slaves s'agitaient dans les forêts de l'Europe, les tribus sauvages de la Libye et de l'Éthiopie dans les déserts voisins de l'Égypte : c'était comme une conjuration de la barbarie universelle pour anéantir l'œuvre de Rome et la civilisation.

Pulchérie comprit que l'énergie morale d'une femme ne suffirait pas à de telles conjonctures, qui réclamaient l'action d'un homme, et d'un homme nourri dans la guerre. Cet homme lui manquait dans sa famille, elle le chercha au dehors. Elle eut l'idée de s'associer un collègue au gouvernement, sinon un mari. Pulchérie comptait alors cinquante et un ans révolus, et avait passé l'âge d'avoir des enfans : de plus elle voulait observer jusqu'à la fin de sa vie l'engagement d'une continence perpétuelle qu'elle avait pris dans sa seizième année par un dévoûment fraternel si mal récompensé. Mais quel homme appellerait-elle à l'honneur de siéger à ses côtés sur le trône des césars? En parcourant dans sa pensée le sénat et la cour, elle arrêta son choix sur un vieux soldat que son caractère et l'estime publique lui eussent au besoin recommandé comme un digne époux pour la petite-fille de Théodose, et un chef capable de soutenir l'état sur le penchant de sa ruine. Elle le manda près d'elle, et lui exposant ses appréhensions et son projet : « C'est à vous que j'ai pensé, lui dit-elle, pour être l'appui de l'empire et le compagnon de mes rudes travaux. Je cherche un collègue et non un mari, car je garderai, comme je m'y suis engagée devant Dieu, le vœu de chasteté formé volontairement dans ma jeunesse. Notre union serait à ce prix. » Marcien promit tout ce qu'elle voulut. Pulchérie, convoquant alors le sénat, lui fit part de sa résolution et de son choix. Les fiançailles eurent lieu par les soins du patriarche Anatolius, et l'époux d'Augusta fut proclamé lui-même Auguste à l'Hebdomon, en présence du sénat, de l'armée et du peuple, le 24 août 450, moins d'un mois après la mort du second Théodose.

Marcien, ou plus exactement Marcianus, était né en Thrace d'une famille militaire, suivant le mot des historiens, c'est-à-dire d'une famille qui suivait de père en fils la profession des armes dans une province perpétuellement menacée, où la guerre faisait la vie de chaque jour; sa carrière était ainsi marquée à l'avance, et son goût l'y portait, non moins que la tradition des siens. A peine donc avait-il atteint l'âge de servir, qu'il était allé se présenter à Philippopolis, où stationnait une légion. Les officiers de recrutement, charmés de sa bonne mine, de sa haute taille, de son air décidé, non-seulement l'admirent sans hésitation, mais au lieu de l'inscrire à la suite sur le registre matricule du corps, comme le voulait la règle pour tous les nouveaux arrivans, ils lui donnèrent une place d'un rang supérieur, laissée vide par la mort récente d'un soldat. Alors commença la série de pronostics dans lesquels on se plut à lire la fortune du jeune Marcien, quand l'événement eut prononcé. Le soldat qu'il remplaça par faveur sur le registre matricule se nommait Auguste, de sorte qu'il fut désigné dans la légion sous l'appellation de *Marcien, dit Auguste,* rapprochement fortuit qui sans doute alors ne frappa personne, mais devint plus tard une annonce manifeste de son avenir. Les indices les plus étranges semblaient suivre pas à pas ce favori de la destinée comme pour le signaler à son insu à de plus clairvoyans que lui. On raconte qu'étant encore simple soldat, et voyageant de Grèce en Asie pour rejoindre l'armée envoyée en 421 contre les Perses, il tomba malade et fut logé chez deux frères qui étaient devins. Ceux-ci ne tardèrent pas à découvrir en lui des signes de la plus haute fortune. « Quand vous serez empereur, lui dirent-ils un jour, quelle récompense nous donnerez-vous? — Je vous ferai patrices, répondit en riant le soldat, comme pour continuer une plaisanterie. — Partez donc, reprirent sérieusement ses hôtes : allez où le sort vous appelle, et souvenez-vous de nous. » L'histoire ne dit pas ce qu'il arriva des deux devins.

La plus célèbre de ces aventures prophétiques est celle qui le mit en rapport avec le roi des Vandales, Genséric, alors maître de Carthage. Il avait fait en qualité d'assesseur d'Aspar la désastreuse campagne de 431, où la flotte romaine fut détruite, et, tombé au pouvoir du vainqueur, il attendait avec une foule de captifs ce qu'on déciderait de sa vie. A l'heure de midi, ces malheureux se trouvaient dans une plaine sans arbres, et un soleil perpendiculaire dardait sur leur tête. Sous l'influence de cette chaleur accablante et de la fatigue de la route, Marcien s'étendit par terre et s'endormit. On vit alors se passer une scène extraordinaire rapportée par les historiens. Un aigle, qui planait au haut du ciel, s'abattit sur Marcien assoupi, et le couvrit de ses ailes qu'il agitait en volant comme pour lui procurer de la fraîcheur. Ce qu'apercevant Genséric de la terrasse de sa

maison, il fit venir le Romain et l'interrogea sur sa condition, puis il lui dit : « La science de l'aruspicine (Genséric, comme beaucoup de barbares, la pratiquait et s'y croyait expert) me révèle que tu seras un jour empereur; je te donne la liberté, mais promets-moi de ne jamais faire la guerre à ma nation quand tu disposeras de la fortune de la tienne. » Marcien pensa sans doute que le roi barbare se moquait, et lui jura ce qu'il voulut; mais le hasard fit qu'il ne déclara point la guerre aux Vandales. Ces contes au fond sont de l'histoire, et c'est à ce titre que je leur donne place ici. Ils montrent que ce siècle si dévot, où les plus délicates questions de la théologie devenaient des causes populaires, n'en était pas moins superstitieux à l'excès; ils font voir en outre que Marcien, malgré tant de sollicitations surnaturelles, fut toujours trop honnête pour vouloir aider à son destin. Il n'en fut d'ailleurs que mieux accepté quand ce destin s'accomplit.

Marcien se montra digne de son élévation, et ne dépara point cette pourpre sous laquelle il fallait un soldat. La sévérité de ses habitudes un peu rudes, son désintéressement, son caractère franc et ami de la justice, rappelaient ces vieilles mœurs romaines perdues dans la corruption des villes, mais qui florissaient encore sous la tente, protégées par la discipline des camps. Il était peu lettré, mais on estimait son sens droit, et sa bravoure était proverbiale. Toutefois, l'intrigue et le savoir-faire n'étant point venus à son secours, l'empereur prédestiné n'était encore que tribun lorsque Théodose II, en considération de ses services, le fit entrer au sénat, où Pulchérie l'avait connu. Il était dans sa cinquante-huitième année, veuf d'un premier mariage, d'où provenait une fille qu'il maria au petit-fils du patrice Anthémius, lequel devint empereur d'Occident après les bouleversemens qui firent disparaître de cette autre moitié de l'empire la famille du grand Théodose.

L'occasion se présenta comme à souhait pour le nouvel empereur de montrer sa fermeté d'âme et son patriotisme romain. Il était à peine proclamé, qu'Attila lui envoya un ambassadeur pour réclamer le tribut que Théodose, dans l'abaissement de ses dernières années, avait consenti à lui payer. — Marcien reçut au milieu de sa cour l'ambassadeur du roi des Huns, et lui répondit par ces mots restés fameux : « retournez vers votre maître, et dites-lui que, s'il s'adresse à moi comme à un ami, je lui enverrai des présens; que si c'est comme à un tributaire, j'ai pour lui du fer et des armées qui valent les siennes. » Cette fière parole mit Attila en fureur, et il déclara qu'il ferait payer aux Romains, outre le tribut qu'ils lui devaient, les présens que leur empereur venait de lui promettre; toutefois la colère du barbare n'eut pas d'effet pour le moment, car l'armée innombrable qu'il réunissait sur le Danube était destinée à envahir

la Gaule. Après sa défaite dans les plaines de Châlons, lorsqu'il se jeta sur l'Italie avec de nouvelles troupes, Marcien fit passer une partie des siennes au-delà des Alpes, provoquant ainsi dans un intérêt romain le mortel ennemi de sa nation, et se montrant supérieur aux mesquines jalousies qui divisaient trop souvent les deux moitiés de l'empire pour leur ruine commune.

Tandis que par sa conduite au dehors il se donnait le droit d'inscrire en tête de ses lois des préambules tels que celui-ci : « nous appliquant à nous rendre utile au genre humain, consacrant nos jours et nos nuits à faire que les peuples sous notre gouvernement soient à l'abri des incursions barbares par la valeur de nos soldats, et vivent dans la paix et la sécurité,... » à l'intérieur il travaillait à cicatriser bien des plaies saignantes. Il épurait les magistratures vouées à la corruption sous l'administration de Chrysaphius, il modérait les impôts, remettait des amendes, amnistiait des condamnés; la religion surtout attira sa sollicitude.

Marcien était un catholique éprouvé, et la certitude de rencontrer en lui un frère en orthodoxie comme en amour du bien public n'avait pas médiocrement pesé sur la détermination de la pieuse Pulchérie. Cette conformité de doctrines dans un point alors si important augmenta la confiance publique, car pendant le dernier règne on n'avait que trop senti le mal que faisaient à l'église et à l'état les divisions de la famille impériale en matière de foi. On put donc espérer de voir le calme renaître bientôt dans la chrétienté, si profondément troublée par suite du faux concile d'Éphèse et de la loi de Théodose qui rendait ses décrets obligatoires dans l'empire d'Orient.

Un an s'était écoulé entre la clôture de cette assemblée « impie et féroce, » comme l'appelait le pape Léon, et la mort de Théodose II. Ce temps avait été activement employé au profit de la persécution. Chrysaphius, par les moyens qui lui étaient familiers, avait livré la chrétienté orientale à la merci de son protégé Dioscore; toutes les églises courbaient maintenant la tête sous le même bâton « pharaonique » que connaissaient trop bien celles d'Égypte. Cependant une partie des évêques qui avaient cédé pour éviter l'expulsion ou l'exil maudissaient secrètement leur joug et étaient tout prêts à le secouer; quelques-uns même donnaient l'exemple d'une fermeté courageuse sous les sévices et les menaces. Tous au fond invoquaient l'instant de leur délivrance, la tyrannie de Dioscore étant insupportable même à ceux qui professaient comme lui les opinions eutychiennes. Ces opinions, malgré l'aversion générale pour l'homme qui les personnifiait alors, n'avaient pas laissé de faire des progrès dans une partie de l'empire, et un schisme semblait prochain, où l'eutychianisme pourrait presque balancer les forces de l'orthodoxie.

Les monastères étaient généralement eutychiens fanatiques. Les magistrats des villes, les préfets des provinces, les personnages considérables tenant à la cour, se rangeaient en vertu de leur dignité sous les décrets d'Éphèse comme sous la religion officielle, et y entraînaient leurs subordonnés. Le catholicisme se trouvait peu à peu relégué de l'autre côté de la mer, dans les provinces de Syrie, d'Asie, et dans les églises qui gravitaient comme des satellites autour de ces grands centres religieux. On verra, par les récits qui vont suivre, que la Grèce continentale et l'Illyrie en Europe, l'Égypte et la Palestine à l'extrémité opposée de l'empire, formaient le domaine de l'eutychianisme, ou du moins des opinions eutychiennes à divers degrés de pureté, — la Syrie et ses annexes, celui de l'orthodoxie traditionnelle, penchant parfois vers le nestorianisme. Antioche était le foyer de celle-ci, Alexandrie le foyer de l'autre : on retrouvait encore là l'antagonisme séculaire de ces deux métropoles du monde oriental chrétien.

Tel on peut se figurer l'état de l'Orient. Une seule opinion régnait en Occident, celle de la foi traditionnelle orthodoxe; elle y régnait non-seulement par la conscience de sa vérité, mais par l'indignation qu'inspiraient Dioscore et son synode tyrannique. Mortellement blessée des procédés dont cette assemblée avait usé contre les légats du pape et contre le pape lui-même, dont elle avait refusé de recevoir la lettre, l'église romaine ne trouva pas de meilleure justification pour elle-même, de meilleure condamnation pour ses adversaires, que de publier cette lettre, où la foi catholique sur le mystère de l'incarnation était résumée en termes concis d'une netteté et d'une élégance qu'on pouvait dire admirables. Répandue dans toutes les églises, elle fut souscrite par toutes et devint en Occident la règle de la foi opposée aux fausses doctrines d'Éphèse. Les laïques eux-mêmes en sollicitaient des copies et se faisaient gloire de l'approuver par l'apposition de leur signature.

Une des causes de la colère des Occidentaux contre l'Orient provenait du mépris qu'on avait montré à Éphèse pour leurs représentans et pour eux. Les légats envoyés par la grande église romaine avaient été traités comme les derniers des clercs; on avait étouffé leurs réclamations, et ils avaient eu peine à sauver leur vie. La personne du pape avait été exposée aux plus incroyables outrages. L'évêque de la vieille Rome, le successeur de Pierre, avait été excommunié par une poignée d'évêques égyptiens sous la provocation d'un patriarche hérétique souillé de tous les crimes; jamais l'église occidentale n'avait eu à subir de pareils affronts. L'indignation croissait quand on songeait que ce pape si grossièrement insulté était le plus grand homme qui se fût encore assis sur le siége apostolique, un évêque que l'élévation de ses idées, son courage

patriotique et la sagesse de son administration eussent dû rendre l'objet du respect universel. A considérer tout cela, les Occidentaux ne voyaient que de la démence dans la conduite des évêques d'Orient. Prenant fait et cause pour l'honneur de leur église non moins que pour la pureté de la foi, ils réclamaient à grands cris la convocation d'un vrai concile œcuménique qui rescinderait les actes de ce faux synode, rayerait son nom du catalogue des conciles, abolirait sa mémoire, et pour que la foi pût être sauvée et la dignité de l'épiscopat protégée, pour qu'en un mot l'évêque de la vieille Rome, tête de toutes les églises, pût consentir à y paraître, on demandait que l'assemblée se tînt à Rome ou du moins en Italie. Le pape Léon se fit l'interprète de ce désir près de l'empereur d'Orient, qui était encore Théodose II.

Il écrivit une lettre à cet effet dans son synode provincial, qu'il avait réuni pour le consulter sur la question. La lettre se fondait en particulier sur l'appel interjeté par Flavien au moment de sa condamnation ; on ignorait encore à Rome que le malheureux archevêque de Constantinople eût cessé de vivre, victime des violences qu'il avait subies; on le croyait en exil dans quelque endroit reculé de l'Orient. En même temps qu'il écrivait à l'empereur, le pape adressait à Pulchérie une copie de sa lettre synodale, la suppliant de l'appuyer près de son frère; mais Théodose, devenu plus irritable dans les derniers mois de sa vie, reçut d'assez mauvaise grâce les observations de l'évêque de Rome, et se contenta de répondre que les décrets du concile d'Éphèse étaient la voix même de l'église, qui complétait par eux l'exposition de Nicée; qu'il s'y tiendrait donc, sans vouloir qu'il y fût rien changé. Quant à Pulchérie, que pouvait-elle faire, éloignée du palais et comme prisonnière à l'Hebdomon, sinon confesser son impuissance à l'égard de toute mesure désirable? Elle n'était plus rien pour son frère; ce frère d'ailleurs n'avait pas la libre possession de lui-même : il obéissait à Chrysaphius, maître de la conscience du prince comme des affaires de l'état.

Dans ce naufrage de toutes ses espérances, Léon crut avoir saisi un suprême moyen de salut. On était au mois de février 450, et le 22 de ce mois se célébrait annuellement, avec une grande solennité, la fête dite *de la Chaire de saint Pierre*, commémorative du jour où l'apôtre Pierre avait pris le gouvernement du troupeau chrétien dans la Babylone de l'Occident. Les évêques d'Italie se rendaient à cette époque en grand nombre autour du successeur de l'apôtre, et la fête en tirait un lustre tout particulier. Or on avait su que cette année l'empereur Valentinien III, l'impératrice Placidie, sa mère, et Eudoxie, sa femme et la fille de Théodose II, devaient venir de Ravenne à Rome s'associer aux prières faites pour

l'empire. Le pape résolut de profiter de la circonstance pour enrôler dans sa cause des personnages d'une autorité aussi puissante que l'empereur d'Occident, et deux princesses, l'une fille, l'autre tante de l'Auguste d'Orient.

La visite eut lieu en effet, et les souverains d'Occident, arrivés à Rome le 21 février, allèrent dès le lendemain matin à l'église, où Léon les attendait. Il y avait passé la nuit au milieu des évêques pour célébrer avec eux l'office des Vigiles. A la vue de l'empereur, il s'avança vers lui le visage trempé de larmes, la voix si entrecoupée de sanglots qu'il ne pouvait, disent les anciens documens, faire entendre ses paroles; il le conjura par ce même apôtre dont ils honoraient la mémoire, par son propre salut, par celui de Théodose enfin, son collègue et son père, d'écrire à ce prince pour obtenir la réparation des iniquités d'Éphèse et la remise des choses en l'état où elles étaient avant le procès d'Eutychès. Dans l'excès de son émotion, il se prosterna devant lui, tenant ses genoux embrassés, — les impératrices unirent leurs supplications à celles du vieillard, et Valentinien consentit; mais sa lettre n'obtint de Théodose qu'une réponse pleine d'amertume et de dureté. « Le pape, y était-il dit, ne pouvait point l'accuser d'avoir abandonné, en quoi que ce fût, la foi des pères, lorsqu'il travaillait précisément à la maintenir. C'était dans ce dessein qu'il avait assemblé le concile d'Éphèse, où l'on n'avait condamné que ceux que l'amour de la vérité et de la justice obligeait de condamner. Flavien méritait ce qu'il avait souffert, puisque sa déposition avait rendu la paix à l'Orient, où l'union et la vérité recommençaient à régner dans toutes les églises. — Qu'on ne me tourmente donc plus, ajoutait-il, pour remettre en question une affaire jugée et terminée par l'autorité de Dieu même.» Il n'y avait plus à espérer.

Sur ces entrefaites, on connut à Rome la mort de Flavien et les circonstances de cette mort, — affreux dénoûment de la tragédie d'Éphèse. On apprit bientôt que Théodose aussi avait cessé de vivre. La première de ces nouvelles augmenta l'horreur des Occidentaux pour Dioscore et son concile; la seconde rouvrit la porte à l'espérance. Qu'était le nouvel empereur choisi par Pulchérie? On l'ignorait; mais la main qui l'avait choisi donnait confiance aux catholiques. Les premières mesures de Marcien firent voir qu'il abordait résolûment l'œuvre de la réparation religieuse, autant du moins qu'elle pouvait être accomplie par l'autorité séculière. La loi qui rendait obligatoire la reconnaissance du faux concile abrogée, les recherches inquisitoriales supprimées, les bannis rappelés, Eutychès chassé de son monastère, où un abbé catholique le remplaçait, inauguraient une nouvelle ère de reconstruction religieuse à laquelle le pape s'empressa de s'unir en levant plusieurs dépositions scanda-

leuses prononcées sous l'inspiration de Dioscore. Dans le nombre furent celles d'Eusèbe de Dorylée et de Théodoret, mesures dictées par un sentiment de justice, mais plus équitables que canoniques, au jugement de beaucoup d'Orientaux. En marchant de ce pas, avec prudence, la réparation du mal pouvait s'opérer progressivement, sans secousse et sans éclat. Dans l'état d'anarchie où les esprits étaient plongés, Léon pensa que cette médecine lente et modérée convenait mieux au malade que le remède bruyant d'un concile œcuménique. Revenant donc de sa première idée, sur laquelle il avait tant insisté du vivant de Théodose, il cessa tout à coup de la soutenir près de Marcien et finit par la combattre : bonne avec un gouvernement ennemi déclaré, elle ne l'était plus avec un ami. Ses dernières lettres, que nous avons encore, furent un éloquent plaidoyer contre les premières. « Il nous suffit de votre zèle, écrivait-il à Marcien : la paix rentre dans l'église, et par l'église dans l'état. Contentons-nous de ce que Dieu vous inspire, et ne provoquons plus de ces discussions funestes dont l'impudence seule est un scandale. Évitons de remuer des questions impies et déraisonnables que le Saint-Esprit nous enseigne à étouffer dès qu'elles s'élèvent; il n'est pas bon d'examiner ce qu'il faut croire, comme s'il y avait lieu d'en douter; et l'on doit tenir pour certain aujourd'hui que les sentimens d'Eutychès sont impies, et que Dioscore a failli à la foi en condamnant Flavien. » Cela était vrai, et les contestations de cette nature, quel qu'en soit le résultat, offrent toujours un danger; mais l'avis du pape venait trop tard, lui-même avait sollicité trop ardemment la réunion d'un nouveau concile, et cette idée, préconisée par tout le parti catholique, avait pris racine dans trop de têtes pour qu'il fût possible de l'en arracher. C'est ce que Léon finit par reconnaître.

Battu sur ce point, il demanda que du moins l'assemblée se tînt en Italie; les raisons en étaient évidentes à ses yeux : il les avait longuement déduites dans sa correspondance avec l'empereur défunt; mais ici encore il trouva dans Marcien et dans Pulchérie une opposition inébranlable. « Le scandale a eu lieu en Orient, répondaient-ils, la réparation doit avoir lieu en Orient. » — Repoussé dans ses derniers retranchemens et ne voulant pas compromettre l'union si heureusement rétablie entre l'église et le souverain d'Orient, il céda encore cette fois, en mettant à son concours et à la présence de ses légats dans le concile des conditions qui furent officiellement discutées à Constantinople. Ce fut comme une négociation de puissance à puissance, et ainsi se trouva lié l'empereur Marcien.

Le pape exigeait : 1° que l'empereur assistât au concile afin de

prévenir, par le respect dû à sa majesté, le retour des désordres qui avaient déshonoré le faux synode d'Éphèse; 2° que la présidence des évêques appartînt aux légats, quel que fût leur grade ecclésiastique : c'était aux yeux du pape un moyen de faire reconnaître le droit de primauté de l'église romaine, tête de toutes les églises, et aussi d'empêcher que ses représentans, par la connivence d'un président hostile au siége apostolique, ne fussent insultés, comme ils l'avaient été à Éphèse; 3° que sa lettre exposant la foi de son église, lettre si insolemment repoussée par Dioscore et ses assesseurs, fût lue dans le nouveau concile et insérée aux actes; 4° que Dioscore n'assistât pas comme évêque à l'assemblée. Cette dernière condition surtout était absolue; en ne l'observant pas, on amenait la retraite immédiate des légats. Ce refus du pape de laisser siéger ses légats à côté du patriarche d'Alexandrie tenait principalement à l'audace inconcevable de celui-ci, lorsque après le brigandage d'Éphèse il avait réuni furtivement à Nicée un conciliabule d'Égyptiens pour lancer l'excommunication sur l'évêque de Rome et sur ses envoyés. A défaut du pape, qui n'assistait jamais à un concile œcuménique, que d'autres motifs retenaient d'ailleurs au-delà des mers, l'absence des légats eût tout fait manquer; le concile, privé de la seule représentation occidentale sur laquelle il pût compter au milieu des désastres qui accablaient la Gaule et menaçaient l'Italie, eût été réduit à l'état d'un simple concile oriental, inhabile à contrôler les décisions d'une assemblée œcuménique.

Enfin, toutes les difficultés étant levées, un décret de l'empereur, daté du 17 mai 451, fixa la réunion des évêques à Nicée pour le premier jour de septembre. Les métropolitains avaient le droit d'amener avec eux le nombre de suffragans qu'ils jugeraient convenable. L'empereur promettait de se trouver en personne au concile. Le pape, de son côté, choisit pour ses légats Paschasinus, évêque de Lilybée en Sicile, Lucentius, évêque d'Ascoli, et Cœlius Bonifacius, prêtre de l'église romaine. Celui-ci fut envoyé de Rome, Paschasinus de Sicile, d'où il pouvait arriver plus tôt à Constantinople, le terme du concile étant fort rapproché : Lucentius se trouvait déjà en Orient. Un secrétaire ou notaire leur fut attaché suivant l'usage. Toutes les diligences possibles furent faites à la chancellerie de Saint-Pierre pour que les instructions des légats fussent préparées à temps, et Bonifacius prit la mer.

A Constantinople, on ne mettait pas moins de hâte aux préparatifs, car le temps pressait. Comme pour attacher à la mesure qu'ils venaient de prendre un signe éclatant de leur pensée, Pulchérie et Marcien envoyèrent chercher le cadavre de Flavien dans le bourg d'Ipèpe, où l'exilé avait succombé aux suites de ses blessures, où, pour se débarrasser d'un fardeau qui la gênait, son escorte l'avait

enterré précipitamment. L'exhumation se fit avec solennité sous l'œil des préposés de l'empereur. Sur toute la route que suivit le convoi, il fut accueilli par le respect public, par les prières des clergés fidèles et les larmes des populations, émues d'une fin si tragique. A Constantinople, où l'attendaient des funérailles dignes de son rang, Flavien, étendu selon l'usage dans son cercueil, traversa toute la ville au milieu d'une foule compacte, pressée autour de lui comme des enfans autour d'un chef bien-aimé. Conduit ainsi jusqu'à l'église des Apôtres, l'archevêque assassiné dans un concile alla reposer près de son prédécesseur Chrysostome, martyr comme lui de l'inimitié des évêques.

Les mois se passèrent rapidement au milieu de ces préoccupations. Aux approches de septembre, les routes qui se dirigeaient vers Nicée se couvrirent de convois de la course publique voiturant des évêques réunis par diocèse, ou de bandes de moines à pied venant de toutes les parties de l'Orient à ce concile où ils n'étaient point convoqués. Il en arrivait d'Égypte, de Palestine, des hautes vallées de l'Euphrate, où dominaient les idées eutychiennes, car tous ces moines étaient partisans fanatiques de Dioscore et du faux concile d'Éphèse. Avec eux cheminaient d'autres troupes de laïques curieux d'émotions ou d'ecclésiastiques déposés, évêques et clercs, qui venaient épier quelque occasion de rentrer dans l'église ou de nuire du moins à leur évêque. Bientôt la ville de Nicée, qui était petite, se trouva encombrée de multitudes passionnées, ardentes, dont l'attitude faisait prévoir bien des troubles, à ce point qu'il fallût renforcer la garnison et éloigner tout individu, prêtre ou autre, qui n'aurait pas été dûment appelé par son évêque. Ce fut Pulchérie elle-même qui envoya cet ordre au consulaire de la Bithynie, dont la ville de Nicée dépendait.

Cependant le temps fixé pour la session était déjà passé, et l'empereur ne paraissait point. Soldat avant tout, Marcien, quel que fût son zèle pour la religion, était d'abord aux affaires de la guerre, et ces affaires prenaient de jour en jour une importance plus exceptionnelle à cause de la lutte qui se livrait en Gaule entre les Romains et les Huns et dont on savait mal l'issue. Attila avait été battu par Aétius dans les plaines de Châlons; bientôt les débris de son armée vinrent se refermer sur les bords du Danube, et menacer directement Constantinople et la Thrace. Les nécessités de la défense retenaient donc Marcien, quoi qu'il en eût, dans le voisinage du Danube. Toutefois les évêques réunis à Nicée trouvaient le temps long; les subsistances y devenaient rares pour tout le monde, enfin l'ennui prenait ces vieillards, retenus oisifs si loin de chez eux. Ils demandèrent à l'empereur de leur laisser ouvrir la session, s'il ne lui était pas possible de venir; cette demande contraria Marcien;

elle présentait effectivement un grand danger, l'abstention des légats du pape qui n'y paraîtraient point sans lui; or cette abstention changeait, comme nous l'avons dit, le caractère du concile, et remettait tout en question. Les évêques insistaient cependant, et il fallait compter avec la difficulté des hommes comme avec celle des choses. Après y avoir mûrement réfléchi, Marcien écrivit aux évêques que, ne pouvant pas les aller trouver hors du centre de ses affaires, il avait résolu d'en rapprocher le concile, et que pour cette raison il le transportait à Chalcédoine. « Chalcédoine, disait-il, n'était séparée de Constantinople que par le Bosphore, large en cet endroit de moins d'un mille. Être à Constantinople, c'était être à Chalcédoine, et Marcien assisterait aux travaux de l'assemblée tantôt en personne, tantôt par des communications de tous les momens. » Il ajoutait cette considération assez importante pour les évêques, que Chalcédoine, étant une bien plus grande ville que Nicée, leur offrirait soit par elle-même, soit par sa proximité de Constantinople, toutes les facilités désirables pour un bon établissement, même pendant une longue session.

Ce moyen terme mettait l'empereur à l'aise dans ses engagemens vis-à-vis des légats, et levait une partie des difficultés dont on pourrait se plaindre justement; toutefois il plut médiocrement aux évêques, peu soucieux de se rapprocher de Constantinople, où régnait, disait-on, une agitation assez vive, provenant des moines eutychiens. Marcien mit fin à toute hésitation en donnant au concile l'ordre formel de se transporter à Chalcédoine avant la fin de septembre pour tout délai; l'ordre impérial était daté d'Héraclée en Thrace. Les évêques, à bout d'opposition, partirent, et la tourbe des moines et des étrangers les suivit, s'augmentant même pendant la route.

Au 1er octobre ou peu de jours après, le concile se trouva réuni à Chalcédoine. C'était le plus nombreux qu'eût encore vu la chrétienté. Des documens officiels portent le chiffre des membres à 630, parmi lesquels il faut comprendre les absens, pour qui leurs métropolitains signèrent la définition de foi. Le concile lui-même, dans une lettre écrite au pape Léon, ne s'attribue que 520 membres, et les listes de signataires qui nous sont restées des différentes séances ou actions en portent presque toujours beaucoup moins. Quoi qu'il en soit, c'était une grande et imposante assemblée, puisque le premier concile œcuménique n'avait compté que 318 membres et le second que 150. Le lieu du rendez-vous était l'église de Sainte-Euphémie.

II.

A cent cinquante pas du Bosphore, en dehors des portes de Chalne, s'élevait sur un monticule la basilique dédiée à la martyre

Euphémie, une des saintes les plus vénérées de l'Orient. On y montait par une pente insensible; mais lorsqu'on avait atteint le sommet du coteau, on voyait se déployer aux regards un spectacle merveilleux : d'un côté, la mer, ici tranquille, là plus ou moins agitée, et jetant son écume sur les rochers de la rive; de l'autre, de hautes montagnes couvertes d'antiques forêts; au fond de la vallée, des prairies à perte de vue, des moissons jaunissantes, des vergers couronnés des plus beaux fruits; en face, la ville de Constantinople, s'étageant sur la côte européenne du Bosphore, servait de fond à ce magnifique tableau. La basilique elle-même était digne de cet encadrement par la beauté de son architecture. On y entrait par une vaste cour rectangulaire, garnie d'une colonnade, et formant péristyle à un ensemble d'édifices. L'église, de la même dimension et d'une ordonnance pareille, conduisait à un oratoire circulaire surmonté d'une coupole qu'entourait une galerie d'où l'on pouvait entendre l'office. C'était là le *martyrium* proprement dit, lequel contenait dans sa partie orientale le tombeau de la sainte et son corps enfermé dans une châsse d'argent. La croyance générale était qu'il s'opérait en ce lieu beaucoup de miracles. Dans les temps de désastres ou de dangers publics, l'archevêque de Constantinople, averti par certains signes, prévenait à son tour l'empereur, et l'on se rendait processionnellement à l'oratoire, l'empereur et l'impératrice en tête, puis les magistrats, le clergé et tout le peuple de Constantinople. Entré seul dans le sanctuaire, l'archevêque s'approchait du sépulcre, et, par une petite ouverture pratiquée au côté gauche du monument, il introduisait une tige de fer portant une éponge qu'il retirait pleine de sang; ce sang, considéré comme un préservatif contre tous les maux, était ensuite distribué par gouttes et envoyé dans des fioles jusqu'aux extrémités de l'empire. Sous un portique couvert attenant à l'oratoire se trouvait un grand tableau sur toile, dû au pinceau d'un peintre célèbre et représentant la vie et la mort d'Euphémie martyrisée au temps de Dioclétien. On l'y voyait brillante de jeunesse et de beauté, revêtue du manteau brun des philosophes, indice de sa profession religieuse et de sa consécration au Christ. Saisie par des soldats et conduite devant le juge, puis livrée aux bourreaux, elle traversait d'étape en étape, à travers la flamme et le fer, le chemin qui la menait à sa fin glorieuse. La vierge Euphémie, patronne de Chalcédoine, en était aussi l'oracle et jouissait auprès des fidèles d'une confiance et d'une autorité illimitées en toute matière. Nous verrons plus tard les pères du concile venir la consulter au fond de son tombeau sur une des interprétations les plus délicates du dogme chrétien.

C'est là que s'ouvrit la première session du concile le 8 octobre 451. Elle s'ouvrit avec trois cent soixante évêques seulement, mais au

milieu d'un nombre considérable d'assistans, laïques, clercs, moines surtout, venus, comme nous l'avons dit, de l'Égypte, de la Palestine et de la Haute-Syrie, qui avaient été des premiers à se transporter de Nicée à Chalcédoine. L'archimandrite Barsumas s'y trouvait avec ses mille moines assommeurs, devenus sinistrement fameux dans la poursuite des nestoriens. Retenu par les affaires de la guerre, l'empereur Marcien n'y parut pas; mais il y fut représenté par de hauts fonctionnaires de l'état et des sénateurs, au nombre de dix-neuf, ayant à leur tête un personnage consulaire, Anatolius, maître de l'une et l'autre milice. La présidence de l'assemblée était dévolue à ces magistrats, que nous verrons dans toutes les séances où ils assistèrent fixer l'ordre des délibérations, conduire les débats, poser les questions, formuler les avis, repousser même parfois les résolutions auxquelles inclinait le concile pour leur en substituer d'autres, enfin donner des conclusions quand les évêques avaient opiné. On eût dit une cour de justice civile dirigeant une assemblée ecclésiastique. Telle était la constitution des conciles, jugeant sur des questions de fait, parfois même sur des questions de dogme. La règle était que, lorsque les officiers impériaux assistaient à une séance, ils la présidaient comme représentant la puissance souveraine. Deux notaires du consistoire impérial, Béronicien, et Constantin, faisaient l'office de secrétaires synodaux et d'interprètes lorsqu'il fallait traduire soit les pièces, soit les dépositions du latin en grec.

Les magistrats prirent place dans la nef de la basilique, adossés à la balustrade du chœur; les évêques se rangèrent dans les travées, à droite et à gauche. A l'extrémité de la nef, du côté des portes et faisant face aux magistrats, étaient des enceintes réservées aux accusateurs, aux accusés, et aux témoins ou pétitionnaires admis à la barre, lesquels ne devaient point être confondus parmi les juges. Les légats du pape siégèrent en tête des évêques, à gauche des magistrats, place d'honneur chez les Romains. Ils y siégèrent ensemble, l'évêque Paschasinus d'abord, Lucentius ensuite, puis Cœlius Bonifacius, qui, bien que simple prêtre de l'église romaine, se trouva primer par son rang le corps des évêques orientaux. Au-dessous de Bonifacius venaient le patriarche de Constantinople, celui d'Antioche, l'archevêque de Césarée et l'exarque d'Éphèse. Tels étaient les premiers rangs dans la travée de gauche. En tête de la droite s'assirent le patriarche d'Alexandrie, Dioscore, Juvénal de Jérusalem, l'évêque d'Héraclée en Macédoine, remplaçant le patriarche de Thessalonique, et l'évêque de Corinthe. Les autres évêques se groupèrent par diocèses à la suite de leurs métropolitains : ceux d'Orient, de Pont, d'Asie, de Cappadoce, à gauche, ceux d'Égypte, de Palestine et d'Illyrie, à droite; de sorte que tout le parti de Dioscore se trouva concentré de ce dernier côté, tandis que

l'autre était occupé par les Orientaux et leurs amis, qui représentaient à l'assemblée les adversaires du faux concile d'Éphèse et le parti de Flavien. Le livre des Évangiles fut apporté et dressé au milieu de la nef sur un trône ou un autel portatif, comme c'était l'usage.

Quand tout le monde eut pris place, les trois légats se levant de leurs sièges s'avancèrent en face des magistrats, et l'évêque Paschasinus, leur chef, prononça en latin ces mots qui furent traduits en grec par le secrétaire Béronicien. « Les instructions du très heureux et apostolique évêque de l'église de Rome nous défendent de siéger dans ce concile avec Dioscore, archevêque d'Alexandrie, que nous voyons séant ici parmi les juges. Or l'ordre que voici est absolu (et il montra un rouleau de papier qu'il tenait à la main); que votre magnificence commande donc à Dioscore de sortir, ou nous sortons à l'instant. — Une plainte particulière existe-t-elle contre le révérendissime archevêque d'Alexandrie, dirent les magistrats, pour que nous lui ordonnions de quitter le rang des évêques? — Il n'est pas appelé ici pour juger, mais pour être jugé, interrompit le second légat Lucentius. — S'il n'y a pas d'accusation déposée, s'écria une voix, j'en dépose une. » Et Eusèbe de Dorylée, quittant sa place, dit aux magistrats : « J'ai été lésé par Dioscore, la foi a été lésée, Flavien a été tué, ce saint évêque dont je ne puis prononcer le nom sans verser des larmes. Enfin, j'ai été injustement déposé avec lui. J'accuse Dioscore de tout cela et j'ai adressé à ce sujet à notre pieux empereur une requête qu'il vous a renvoyée. Par la tête des maîtres du monde, je demande qu'il en soit fait lecture à l'assemblée! » Et il alla s'asseoir dans l'enceinte réservée aux accusateurs et aux accusés. Dioscore, sur un avertissement des magistrats, y prit place non loin de lui.

La requête d'Eusèbe fut lue et contenait en les expliquant les griefs qu'il venait d'indiquer. L'ancien avocat était là dans son élément, et il demanda pour la régularité de la procédure qu'on lût après sa requête les actes d'Éphèse, afin que l'assemblée connût bien sur quels faits portait son accusation; Dioscore requit pareillement cette lecture, puis se rétracta. « Je crois, dit-il, que la première chose est d'examiner entre nous la question de foi. » C'était précisément ce qu'il avait repoussé au faux synode d'Éphèse comme une formalité superflue, et le concile y put voir une première preuve de sa duplicité. « Vous êtes accusé, défendez-vous d'abord, » lui firent observer les magistrats. La lecture des actes d'Éphèse, alors commencée, donna lieu à divers incidens où se dessina d'une façon toute particulière la physionomie du concile.

Les actes ou procès-verbaux de ces assemblées ecclésiastiques étaient très étendus et très complets, et on y annexait d'ordinaire *in*

extenso les pièces et correspondances qui faisaient corps avec eux. Au procès-verbal de l'assemblée d'Éphèse se trouvaient jointes les lettres de l'empereur Théodose II touchant la convocation du concile, et une entre autres fort injurieuse pour l'évêque de Cyr, Théodoret, dont elle prononçait l'exclusion. Quand le secrétaire eut lu cette pièce, il ajouta : « Les choses ont changé depuis lors : notre pieux empereur Marcien a fait cesser l'exil du révérendissime Théodoret, et, sur sa demande, le très saint pape Léon lui a rendu son rang d'évêque; il peut dont entrer ici, notre empereur l'ayant d'ailleurs convoqué. » Théodoret entra donc; mais son apparition fut le signal d'un soulèvement général parmi les partisans de Dioscore. Les évêques d'Égypte, d'Illyrie et de Palestine se mirent à pousser des cris assourdissans, au milieu desquels on entendait ces mots : « Miséricorde ! la foi est perdue; on fait entrer un homme déposé ! Hors d'ici l'ennemi de Dieu, les canons le chassent! Hors d'ici le précepteur de Nestorius ! » Les évêques d'Orient, de Pont et d'Asie rétorquaient non moins bruyamment : « Ce sont les meurtriers de Flavien qu'il faut chasser ! Hors d'ici les manichéens, hors d'ici les hérétiques ! A la porte ceux qui nous ont fait souscrire un papier blanc, à la porte ceux qui nous frappaient pour nous faire signer ! » Dioscore, se levant au milieu du tumulte, cria d'une voix forte en montrant Théodoret : « Cet homme a anathématisé Cyrille, c'est donc Cyrille que vous chassez ! » A ces mots, la colère des Orientaux ne connut plus de bornes. « Hors d'ici l'assassin ! disaient-ils tous ensemble; qui ne sait pas les hauts faits de Dioscore ? Chassez d'ici les meurtriers ! » Le parti de Dioscore, prenant sa revanche, se mit à vociférer de son côté, traitant les Orientaux de nestoriens. « Longue vie à l'impératrice Pulchérie, l'ennemie des nestoriens ! criaient-ils; il y en a encore ici, qu'on les chasse ! Un synode orthodoxe ne reçoit pas Théodoret ! » Théodoret alors, s'avançant dans l'enceinte avec dignité et s'adressant aux magistrats : « J'ai présenté requête à l'empereur, dit-il; j'ai exposé les cruautés que j'ai souffertes : je demande qu'on examine ma lettre. — L'évêque Théodoret, dirent les magistrats, a été rétabli dans son rang par l'archevêque de Rome; il peut entrer ici, il y entre comme accusateur, qu'il aille prendre place en cette qualité. » Et Théodoret alla s'asseoir dans la même enceinte qu'Eusèbe de Dorylée.

Au moment où il s'assit près d'Eusèbe, les clameurs se réveillèrent avec une nouvelle énergie, mais en sens inverse; d'autres clameurs y répondirent. On n'entendait plus dans la basilique que ces apostrophes, qui se croisaient d'un côté à l'autre : « que Théodoret vienne siéger avec nous, l'évêque orthodoxe ! sa place est au milieu de nous, » disaient les Orientaux. — « Ne l'appelez pas évêque, répondaient les Égyptiens, il ne l'est pas : c'est un ennemi de Dieu;

— c'est un hérétique; — c'est un Juif. — Qu'on le fasse sortir d'ici. » — « Ce sont les assassins qu'il faut chasser, répliquait-on de l'autre côté; dehors les assassins, dehors les séditieux! » Le tumulte devenait inexprimable. Le chef des magistrats, se levant alors, fit signe qu'il voulait parler. « Ces cris, dit-il, et ce bruit ne conviennent qu'à une multitude désordonnée; ils sont indignes d'une réunion d'évêques, et d'ailleurs ils ne servent en rien aux parties; faites donc silence et laissez continuer la lecture des actes. — Nous réclamons pour la religion, pour la foi orthodoxe, répondaient les Égyptiens; chassez un seul homme, et nous écoutons tous. — Écoutez d'abord, répliqua sévèrement le magistrat, et ne troublez plus l'ordre du concile. »

Cet incident terminé, la lecture continua; mais Dioscore se chargea d'en provoquer un second non moins tumultueux. On lisait la lettre de Théodose qui lui conférait la présidence du concile d'Éphèse, et lui donnait pour assesseurs ou vice-présidens Juvénal de Jérusalem, Thalassius de Césarée, Eustathe de Béryte, Basile de Séleucie et Eusèbe d'Ancyre. « Vous voyez par ce passage du rescrit impérial, fit-il observer en interrompant la lecture, que je ne suis pas le seul responsable de ce qui s'est passé à Éphèse. L'évêque Juvénal, l'évêque Thalassius et les autres partageaient avec moi l'autorité sur l'assemblée, et de plus tout ce que nous avons jugé, le concile l'a approuvé de vive voix et par écrit. On en a fait le rapport à l'empereur Théodose, d'heureuse mémoire, qui l'a confirmé par une loi générale. » A cette assertion, que le concile avait tout approuvé, un démenti violent se fit entendre du côté des Orientaux. « Cela est faux, réclama-t-on de toutes parts, personne n'a consenti, nous avons été forcés, — nous avons été frappés, — on nous a fait souscrire un papier blanc, — on nous a menacés d'exil, — des soldats nous ont fait signer sous leurs bâtons et sous leurs épées, — quel concile que celui qui se tient avec des épées et des bâtons! — Dioscore avait ses raisons en faisant entrer des soldats; — hors d'ic le meurtrier! — les soldats ont déposé Flavien! » Du côté des Égyptiens, on entendait des propos ironiques tels que ceux-ci : « de quoi se plaignent-ils? ce sont ces évêques-là qui ont souscrit les premiers! » Et, comme à ces mots des protestations se firent entendre dans les rangs des clercs, les évêques d'Égypte se retournèrent furieux. « Qui est-ce qui crie là-bas? dirent-ils. Pourquoi laisse-t-on crier des clercs? Qu'on les mette dehors, qu'on chasse les gens étrangers au concile! »

Le niveau des colères montait rapidement. Alors les récriminations commencèrent au sujet des violences employées par Dioscore et sa faction pour faire signer la condamnation de Flavien. Étienne d'Éphèse raconta le siége de son évêché, assailli par trois cents sol-

dats et moines sous le prétexte que, logeant chez lui Eusèbe de Dorylée et quelques autres, il faisait de sa maison épiscopale un repaire pour les ennemis de l'empereur. « Ce crime, lui disaient-ils, mérite la mort, » et ils voulaient le tuer. Il raconta ensuite comment, s'étant réfugié dans la sacristie de son église avant le vote contre Flavien, on l'y avait mis sous clé, sans vouloir le laisser sortir qu'il n'eût signé. Thalassius de Césarée, qui avait été un des vice-présidens d'Éphèse, protesta qu'il avait été désigné à son insu, et que, lorsqu'il avait voulu s'opposer à des menées coupables, Dioscore avait refusé de l'écouter. L'évêque de Claudiopolis en Isaurie, Théodore, fournit des explications détaillées sur la manière dont le président avait enlevé le vote de la déposition de Flavien, moitié par astuce, moitié par violence. « Ils tenaient entre eux, dit-il, des conciliabules mystérieux autour du siége du président, puis ils venaient nous dire : « Il faut opiner, il faut juger, » à nous qui étions assis simplement à nos places, sans avoir aucune connaissance de l'affaire que l'on nous faisait décider. Nos adversaires allaient de siége en siége pour nous épouvanter en criant : « Coupez en deux ceux qui parlent de deux natures, divisez ceux qui divisent! » comme pour nous accuser d'être des nestoriens et de soutenir l'hérésie. Sous le coup de semblables menaces, chacun de nous craignit d'être mis hors l'église comme hérétique, et de perdre ceux qu'il avait baptisés. Ne fallait-il pas nous taire? Nous étions en tout cent trente-cinq, et quarante-deux avaient reçu la défense de parler; les autres suivaient Dioscore et Juvénal, et, accompagnés d'une foule de gens inconnus, troublaient le concile par leur tumulte. Nous n'avions assurément rien à faire; ils se sont joués de notre sang! — Oui, oui, s'écrièrent tout d'une voix les Orientaux, ce que dit l'évêque Théodore est vrai, les choses se sont passées ainsi. » Les Égyptiens accueillaient ces déclarations par des éclats de rire insultans. « Voyez les vaillans évêques, disaient-ils, comme ils font honneur à leur courage! Est-ce qu'un chrétien craint personne? Qu'on apporte du feu, nous le verrons! Il n'y aurait point eu de martyrs, s'ils avaient tremblé comme ceux-ci prétendent qu'ils ont fait. » Pendant cette scène lamentable, Dioscore restait calme sur son siége, l'ironie aux lèvres; se levant ensuite, il dit : « Puisque ces gens-là soutiennent qu'ils n'ont pas su ce qui avait été jugé et qu'ils ont souscrit sur une feuille de papier blanc, d'abord ils ne devaient pas souscrire sans bien savoir ce qu'ils signaient, la foi étant en question; ensuite qu donc a rédigé par écrit leurs déclarations (il parlait sans doute des votes motivés qu'on leur arrachait), si ce n'est eux-mêmes? Que votre magnificence les oblige à le dire. » Pour couper court à une altercation qui eût absorbé toute la séance sans résultat, les magistrats ordonnèrent qu'on poursuivît la lecture des actes.

La mention de la lettre du pape Léon à Flavien, dont on avait refusé la communication au faux concile d'Éphèse par une suite de subterfuges, donna lieu à de nouveaux débats. Il en résulta que Dioscore était seul responsable de ce refus, et non, comme il l'insinuait, ses assesseurs Thalassius, Juvénal et les autres; mais ces insinuations ne laissèrent pas d'irriter contre lui ses anciens collègues à la présidence, qui virent bien que son plan de défense était de rejeter sur eux une partie de ses fautes ou de les entraîner tous dans sa perte; ils songèrent alors à se dégager d'une responsabilité dangereuse. A un certain endroit des actes, les Orientaux ayant signalé une fausse déposition : « Il faut vérifier, dirent les membres du concile; qu'on fasse venir les notaires synodaux. — Demandez plutôt que Dioscore fasse venir les siens, interrompit Théodore de Claudiopolis, car il a chassé tous les autres, et n'a laissé recueillir de notes qu'à des hommes dont il était sûr. — De quelle main sont libellés les actes? dirent les magistrats. — Chacun, répondit Théodore de Claudiopolis, a fait écrire pour lui ses notaires; les miens l'ont fait pour moi, ceux de Thalassius pour lui, ceux de Juvénal pour lui; il y avait des notaires de plusieurs autres évêques qui écrivaient. » Là-dessus Eusèbe de Dorylée pria les magistrats de faire entendre Étienne d'Éphèse, qui avait des renseignemens curieux sur cet objet. Requis de s'expliquer, Étienne le fit en ces termes : « Mes notaires, dit-il, pour fournir un exemple de la manière dont Dioscore traitait ou faisait traiter ceux des autres, tenaient des notes pour moi; ils étaient deux, Julien, maintenant évêque de Lébède, et Crispinus, diacre. Lorsqu'ils furent aperçus de Dioscore, il envoya vers eux ses notaires à lui, lesquels s'emparèrent de leurs tablettes, qu'ils effacèrent, et faillirent leur rompre les doigts en voulant leur arracher leurs écritoires. Cela fait que je n'ai point eu de copie des actes, et je ne sais ce que sont devenues les notes qui m'étaient destinées. » Les manœuvres de Dioscore se dévoilaient ainsi à chaque ligne des actes, et tous les témoignages tournaient à sa confusion.

Quand on en vint à la profession de foi d'Eutychès, insérée aux actes, il s'éleva une discussion dogmatique fort embrouillée, et qui montre combien Cyrille, soit par ses anathématismes, soit par quelques-unes de ses lettres, avait jeté d'embarras dans une question qu'il déclarait lui-même à peu près inaccessible aux intelligences théologiques les plus exercées. On avait reproché à Eutychès, dans le concile de Constantinople, de dire : « deux natures en Jésus-Christ avant l'incarnation, et une seule après, » et Basile de Séleucie lui avait fait observer que, si, au lieu de dire simplement une nature, il ajoutait incarnée et humanisée, il penserait alors comme le bienheureux Cyrille et comme tous les orthodoxes, « car enfin,

ajoutait-il, il est clair que la divinité du Christ, qu'il tient de son père, est autre chose que son humanité, qu'il tient de sa mère, et qu'ainsi il confesserait les deux natures; » mais Eutychès n'y avait point consenti. « Ce que vous souteniez alors à Eutychès, dirent les magistrats à Basile de Séleucie, est parfaitement orthodoxe, et le refus d'Eutychès le constituait en état d'hérésie. Expliquez-nous donc pourquoi vous avez ensuite souscrit à l'absolution de l'archimandrite et à la déposition de l'archevêque Flavien, de sainte mémoire? — Parce que, répondit Basile, livré au jugement de cent vingt ou cent trente évêques, j'ai cédé à la nécessité de leur obéir. — Voici, s'écria Dioscore en l'interrompant, voici l'accomplissement de ce mot de l'Évangile : « tu te justifieras par ta bouche et tu te condamneras par ta bouche. » Tu as prévariqué par respect humain et tu as méprisé la foi. Tu ne sais donc pas qu'il a été écrit : « Ne rougis pas pour ta ruine? » A cette dure et insolente remontrance, l'évêque Basile répondit : « Si j'avais eu des juges civils, j'aurais combattu pour mon opinion jusqu'au martyre, et j'ai donné à Constantinople plus d'une preuve de ma fermeté; mais un fils jugé par son père ne se défend point, il se soumet et meurt, même avec le droit pour lui; j'ai failli! » A ce mot, les Orientaux s'écrièrent en masse : « Tous, tous, nous avons failli, tous nous demandons pardon. » Ce mot parcourut de rang en rang tout le côté gauche de l'assemblée; Thalassius, Eustathe et les autres répétèrent avec componction : « Nous avons tous péché, nous demandons tous merci. » C'était un spectacle attendrissant que de voir ces vieux évêques, les mains levées vers le ciel, implorant miséricorde pour leur faiblesse.

Lorsque l'on en vint à la profession de foi de Flavien au concile de Constantinople, l'assemblée en écouta la lecture avec un religieux silence. « Qu'en pensent les très révérends évêques? dit le magistrat qui présidait; Flavien exposant ainsi sa foi restait-il dans l'orthodoxie, ou en était-il sorti? Le concile actuel en jugera. — L'archevêque Flavien a exposé la foi saintement, complétement, catholiquement, dit le légat Paschasinus, puisque son exposition concorde avec la lettre de l'archevêque de Rome. — Cela étant, ajouta l'autre légat Lucentius, et les sentimens de Flavien, d'heureuse mémoire, concordant avec ceux du siége apostolique et la tradition des pères, il y a lieu au synode actuel de rétorquer contre les hérétiques qui l'ont condamné leur sentence de condamnation. » De toutes parts, des évêques importans déclarèrent la doctrine de Flavien orthodoxe; quelques-uns ajoutèrent, conforme à celle de Cyrille, et les Orientaux en masse s'écrièrent : « Le martyr Flavien a bien expliqué la foi. — Attendez, interrompit Dioscore, qu'on lise le reste de ses paroles, et je répondrai; on verra qu'il se contredit

et qu'il professe deux natures après l'union. — Oui, je supplie qu'on lise le reste, s'écria Juvénal de Jérusalem, relevant les dernières paroles de Dioscore, et l'on verra que tout y est orthodoxe. Le très saint évêque Flavien a parlé comme Cyrille et comme la tradition des pères. — Nous disons la même chose, » crièrent les évêques de Palestine; Juvénal, se levant avec eux, quitta son siége et passa de l'autre côté, suivi de tous ses suffragans.

Ce fut un véritable coup de théâtre, qui jeta le parti de Dioscore dans la consternation et remplit de joie le parti contraire. Une acclamation s'éleva du corps des Orientaux en l'honneur des évêques qui se ralliaient à eux, et fut répétée par tout le côté gauche. « Soyez les bienvenus, leur disait-on, évêques orthodoxes; c'est Dieu qui vous amène! » Cette désertion, concertée entre Juvénal et ses collègues de Palestine, parut une juste représaille des mauvais procédés de Dioscore et de l'insistance qu'il avait mise à compromettre dans sa cause ses anciens assesseurs d'Éphèse. Pierre de Corinthe prit alors la parole et dit : « Je n'ai pas assisté au concile dont il s'agit, attendu que je n'étais pas encore ordonné évêque, mais, sur ce qu'on vient de lire, je trouve la doctrine de Flavien d'une incontestable orthodoxie. » Et il passa du côté des Orientaux, qui le saluèrent par ces cris : « Pierre croit comme Pierre, soyez le bienvenu, évêque orthodoxe! » Irénée, évêque de Naupacte, avec les évêques d'Hellade, de Macédoine et de Crète, obéirent au torrent et passèrent à l'autre travée; mais la surprise fut au comble lorsqu'on vit quatre évêques égyptiens se déclarer aussi pour la mémoire de Flavien et quitter le côté où ils siégeaient. Dioscore, renié, délaissé, dévorait mal sa colère. « Flavien a été déposé, disait-il, pour avoir soutenu deux natures après l'union, et j'ai là vingt passages des pères qui condamnent cette proposition. Qu'on me chasse donc avec les pères! »

Les faits de violences par lesquels s'était terminé le brigandage d'Éphèse amenèrent un débat très vif entre Dioscore et certains évêques déposans. Dioscore niait tout, répondait à tous les propos : « Cela est faux, on en a menti! » A l'en croire, il n'y aurait eu ni soldats en armes envahissant l'église, ni parabolans, ni moines syriens, milice féroce de Barsumas. Quand on parla de l'apparition du proconsul avec des chaînes et une multitude de satellites, Dioscore interrompit en ricanant : « Multitude! dit-il, dix, vingt, trente, cent personnes tout au plus; je produirai des témoins pour prouver que tout cela n'est que mensonge. » Irrités de son air insultant et de sa mauvaise foi, les évêques s'animaient de leur côté. « Je n'ai forcé personne à souscrire, répétait Dioscore. Qui dit que je l'ai forcé? — Moi, répondit Basile de Séleucie. Vous nous avez forcés à cette abomination par les menaces de vos satellites, » et, s'adres-

sant aux magistrats, il leur dit : « Jugez de quelle violence il usait alors, étant maître absolu de son concile, lui qui maintenant trouble le nôtre, quoiqu'il n'ait autour de lui que six adhérens. Je demande que tous les métropolitains de Lycaonie, de Phrygie, de Perge et des autres provinces déclarent sur les saints Évangiles s'il n'est pas vrai qu'après la déposition de Flavien, comme nous étions tous consternés et n'osions ouvrir la bouche, que quelques-uns même s'enfuyaient, il se dressa sur ses pieds et dit : Voyez-vous, si quelqu'un ne veut pas souscrire, il aura affaire à moi! » Les dépositions continuaient à être accablantes pour Dioscore, lorsque, prenant la parole, il dit aux magistrats : « Votre grandeur est fatiguée; faites remettre la cause, s'il vous plaît. »

Il était environ six heures du soir; le soleil se couchant à cinq heures et demie le 8 octobre sous le climat de Chalcédoine, l'obscurité envahissait la basilique. On alluma les torches, et le secrétaire acheva la lecture des actes d'Éphèse. Quant il eut fini, le président annonça qu'on renvoyait au lendemain 9 les questions sur la foi qui demandaient à être examinées plus amplement; quant au jugement des faits qui s'étaient déroulés dans les débats de la présente séance, d'après les pièces lues et les témoignages entendus, Flavien, d'heureuse mémoire, paraissant avoir été condamné injustement, ainsi que le très pieux évêque Eusèbe de Dorylée, le conseil des juges et des sénateurs estimait : « que, sous le bon plaisir de l'empereur, Dioscore, évêque d'Alexandrie, Juvénal de Jérusalem, Thalassius de Césarée, Eusèbe d'Ancyre, Eustathe de Béryte, et Basile de Séleucie, président et assesseurs au concile d'Éphèse, devaient subir la même peine et être privés de la dignité épiscopale, selon les canons. »

La séance fut alors levée au chant du *Trisagion*, hymne nouveau, introduit par Proclus dans la liturgie de Constantinople, et qui était alors fort en vogue. Il y était dit : « Dieu saint, saint et fort, saint et immortel, ayez pitié de nous! » Après ce chant, les magistrats quittèrent la salle, et les évêques se dispersèrent.

III.

La séance annoncée pour le lendemain 9 octobre n'eut pas lieu, mais il se tint le 10, dans la même église de Sainte-Euphémie, une seconde *action* (1), où les magistrats présidèrent. Ni Dioscore ni ses cinq assesseurs, mis en prévention dans la première, comme auteurs ou complices des désordres d'Éphèse, ne s'y trouvèrent, les évêques égyptiens en corps firent également défaut, et on remarque de-

(1) Dans les plus anciens conciles, *action* est synonyme de séance ayant un but déterminé.

puis lors qu'aucun ne vint plus à l'assemblée. La réunion avait un caractère tout à fait dogmatique. L'empereur désirait qu'une définition nette et précise du mystère de l'incarnation fût faite par le concile, soit pour l'apaisement des consciences, soit afin de donner à l'état une règle dans son action législative. Théodose II avait rendu une loi eutychienne en prescrivant l'adoption du faux concile d'Éphèse : cette loi, Marcien l'avait abolie, mais que mettrait-il à la place? Quel dogme imposerait-il à son tour comme étant le critérium de la foi catholique? Il demandait une formule à l'assemblée de Chalcédoine, comme jadis le grand Constantin en avait demandé une à la première assemblée œcuménique sur le mystère de la trinité. Marcien sans doute eût été heureux d'attacher à son nom la gloire d'une définition sur un dogme aussi important que l'incarnation, de même que Constantin avait attaché le sien à celui de la consubstantialité dans les trois personnes divines. Celles de ces raisons qui pouvaient peser sur le concile, les magistrats les exposèrent dès l'ouverture de la séance; mais elles ne touchèrent point les évêques, peu soucieux de s'embarquer dans des discussions très délicates en elles-mêmes, impossibles peut-être avec une assemblée de six cents membres divergens d'intérêts ou d'opinions. « A quoi bon, disaient-ils, une chose aussi périlleuse qu'une définition nouvelle? Les anciens pères n'avaient-ils pas laissé sur l'ensemble des dogmes des expositions de foi qu'il fallait suivre? Que si des hérésies récentes avaient créé le besoin d'éclaircissemens plus complets, ils avaient été donnés, d'abord contre Nestorius par la seconde lettre de Cyrille, puis contre Eutychès par la lettre de Léon à Flavien. Il fallait s'en tenir là, si on ne voulait envenimer les discordes au lieu de rétablir la paix. D'ailleurs un canon des pères interdisait formellement tout symbole nouveau ou exposition nouvelle sur la foi; on ne pouvait contrevenir à ce qui était désormais une loi de l'église. » Les évêques faisaient allusion à ce décret du premier concile d'Éphèse si traîtreusement interprété par Dioscore contre Flavien.

Malgré ces argumens, qui dénotaient au fond chez les évêques une grande timidité provenant de la divergence des sentimens, les magistrats insistaient : « la définition, suivant eux, était nécessaire comme règle à l'action de l'état; l'empereur aussi la voulait, » et ils proposèrent de nommer une commission qui préparerait un projet que l'on discuterait plus tard à l'assemblée générale; mais les évêques n'y consentirent pas davantage. « En tout cas, s'il y a quelque chose à faire, dit à ce sujet Florentius de Sardes, ce que pour mon compte je ne crois pas, il faut nous laisser le temps de réfléchir. » Repoussés encore sur ce point, les magistrats invitèrent les évêques à se concerter comme ils voudraient pour une résolution commune, et à se réunir dans ce dessein chez le patriarche de Constantinople,

Anatolius. « Puisqu'il y a des doutes sur la foi, répétaient-ils, il faut les éclaircir, et l'archevêque s'adjoindra les hommes les plus propres à rassurer les consciences; l'empereur vous donne cinq jours pour vous entendre. » Quelques évêques réclamèrent la lecture de la seconde lettre de Cyrille à Nestorius et la lettre du même père aux Orientaux; on s'abstint de lire la troisième à Nestorius, qui renfermait les anathématismes. On lut aussi en grec la lettre de Léon, qui fut interrompue en plusieurs endroits par les protestations des évêques d'Illyrie et de Palestine. Les magistrats profitèrent de ces oppositions pour montrer la nécessité d'une définition nouvelle, et les discussions sur la foi furent renvoyées à cinq jours de là.

Ils levaient la séance quand un mouvement de l'assemblée les retint. Les évêques d'Illyrie et de Palestine, c'est-à-dire la fraction du parti de Dioscore ralliée au côté gauche, demandèrent par acclamation qu'on rendît les pères au concile. Ils entendaient par là Juvénal de Jérusalem, Thalassius de Césarée, et les autres vice-présidens du faux concile d'Éphèse qui avaient été déclarés par les magistrats complices des violences de Dioscore; plusieurs réclamaient Dioscore lui-même. « Nous prions pour nos pères, disaient-ils, rendez-les au concile. Portez nos prières à l'empereur, portez-les à l'impératrice; nous avons tous péché, qu'on pardonne à tous! » Au nom de Dioscore, les Orientaux se soulevèrent avec indignation. « Non, non, s'écrièrent-ils; que l'Égyptien soit banni! » Mais les Illyriens reprenaient : « Rendez Dioscore au concile; nous avons tous failli, pardon pour tous! — Ceux qui demandent le pardon de Dioscore ne sont pas nombreux, dirent les clercs de Constantinople aux magistrats; ce n'est pas là le concile. » Les magistrats, interrompant les cris, dirent aux évêques : « Ce qui a été prononcé sera exécuté. » Ainsi finit la seconde action.

L'objet de la première, on se le rappelle, avait été de constater les faits du brigandage d'Éphèse et d'en rechercher les auteurs; il restait maintenant à faire aux coupables l'application des peines canoniques : ce fut l'objet de la séance qui se tint le 13 octobre, cinq jours après l'autre. Lors de la première action, le concile était constitué en cour de justice, sous la présidence des magistrats; il se forma cette fois en assemblée purement ecclésiastique, ayant à appliquer les lois de l'église. Les légats du pape ou les Romains, comme on les appelait, présidèrent conformément à la convention passée entre le pape Léon et l'empereur Marcien. Paschasinus, chef de la légation, dit, en occupant le siége de la présidence, qu'il « le faisait au lieu et place du très saint archevêque de la ville de Rome et par son ordre. »

Le droit romain, on le sait, ne connaissait pas, comme le nôtre, l'institution d'un ministère public chargé de poursuivre, au nom

de la société, les actes qui peuvent compromettre son existence; sauf certains cas fort rares, la poursuite des crimes publics était laissée à l'initiative d'accusateurs privés. Il en était de même dans le droit canonique, qui avait emprunté sa procédure au droit civil. Ici encore, Eusèbe de Dorylée se porta accusateur. Dans la première action, devant une cour de justice ecclésiastique présidée par des magistrats, il avait adressé sa requête à l'empereur, qui l'avait renvoyée au concile; dans celle-ci il saisit directement l'assemblée, parce qu'il s'agissait de la juridiction ecclésiastique pure. Sa requête contenait trois chefs principaux : 1° Eusèbe avait été injustement déposé; quoique relevé de sa déposition par le pape, il réclamait son rétablissement canonique dans l'église de Dorylée; 2° Dioscore ayant fait triompher à Éphèse l'hérésie d'Eutychès, Eusèbe demandait qu'il fût puni, pour l'exemple, des peines les plus graves des canons, et que la doctrine perverse d'Eutychès fût solennellement anathématisée; 3° enfin il émettait le vœu que les actes de la criminelle assemblée d'Éphèse fussent cassés, et l'assemblée rayée de la liste des conciles sous une déclaration d'indignité. On remarqua que la mise en accusation se bornait au seul Dioscore, et que ni Juvénal de Jérusalem, ni Thalassius de Césarée, ni les trois autres vice-présidens d'Éphèse ne s'y trouvaient compris. Eusèbe s'était aperçu sans doute que la conduite de ces cinq évêques à la séance du 8 octobre et leur désertion courageuse en face de Dioscore leur avaient gagné la sympathie de la majorité; or l'ancien avocat n'était pas homme à se fourvoyer dans une affaire dont le résultat pouvait être douteux.

Quand la requête eut été lue, Eusèbe se leva et dit : « Plaise au saint concile que mon adversaire soit appelé pour s'expliquer contradictoirement avec moi sur les choses dont je l'accuse. — Il l'a été, reprit l'archidiacre de Constantinople Aétius, qui faisait fonctions de promoteur et de primicier des notaires. Les diacres Domnus et Cyriacus l'ont invité, comme tous les évêques, à se rendre aujourd'hui dans la basilique de Sainte-Euphémie. Il a répondu qu'il s'y rendrait volontiers s'il était libre, mais qu'étant prisonnier du maître des offices, qui le faisait garder par des magistriens, il dépendait d'eux, et que probablement ceux-ci ne le laisseraient pas s'éloigner.—Voyons pourtant s'il ne serait pas aux environs de l'église,» dit le président Paschasinus, et il fit signe à deux prêtres d'aller s'en assurer. Ceux-ci sortirent, firent le tour de la basilique et rapportèrent qu'ils n'avaient vu personne. On résolut alors d'envoyer trois évêques lui porter la sommation du concile à son logis; ces trois évêques étaient accompagnés d'un notaire chargé de dresser le procès-verbal de l'entrevue. Dioscore les reçut comme il avait reçu la veille les envoyés du promoteur. « Je suis prisonnier, leur

dit-il, les magistriens me gardent; informez-vous s'ils me permettraient de vous suivre. — Nous ne sommes pas députés aux magistriens, mais à vous, firent observer les commissaires; c'est à vous de décider. » Dioscore se renfermant dans la même excuse, les commissaires partirent. Ils sortaient à peine de la maison, que l'accusé fit courir après eux. « J'ai réfléchi, dit-il, que les magistrats, dans la première action, ont prononcé quelque chose que le concile veut révoquer maintenant en m'appelant devant lui. Je demande que, si je comparais, les magistrats et les sénateurs alors présens le soient encore à ma comparution. — Le saint concile ne veut rien changer à ce que les magistrats ont résolu, répondit l'évêque d'Ariarathée, un des commissaires. — Vous m'avez pourtant dit, répliqua Dioscore, qu'Eusèbe avait présenté une requête contre moi; je désire qu'elle soit examinée en présence des magistrats et des sénateurs. » Un des commissaires, prenant la parole, dit à ce moment : « Vous nous avez assuré d'abord que, si vos gardiens l'autorisaient, vous viendriez au concile; or l'autorisation vous en est donnée par le lieutenant du maître des offices, que nous avons rencontré là-bas et qui nous accompagne. Voulez-vous ou non vous rendre au concile? répondez nettement. — Je viens d'apprendre, reprit Dioscore, que les magistrats et les sénateurs ne sont point à l'assemblée; je n'ai rien de plus à vous dire. » Les trois évêques s'en allèrent.

Leur rapport ayant été fait à l'assemblée, celle-ci envoya une seconde députation de trois évêques, porteurs d'une seconde citation : c'étaient Pergamius, métropolitain d'Antioche en Pisidie, Cécropius de Sébastopolis et Rufin de Samosate, lesquels étaient accompagnés aussi d'un notaire. Ils rencontrèrent chez Dioscore les mêmes subterfuges que leurs prédécesseurs. « J'ai déjà déclaré, leur dit-il, que je suis retenu chez moi par la maladie, et, mon état s'aggravant, j'ai différé de me rendre à la sommation. — Vous aviez parlé non point de maladie, mais seulement de l'absence des magistrats, répondit Cécropius. Allons, agissez comme il est digne d'un évêque, obéissez au concile. » Pressé pareillement par Rufin, Dioscore s'enquit si Juvénal, Thalassius, Eusèbe, Basile et Eustathe, ses anciens vice-présidens d'Éphèse, se trouvaient à l'assemblée. « Le concile ne nous a point chargés de répondre à cette question, reprit assez durement Pergamius. — Eh bien! répliqua Dioscore, j'ai prié l'empereur d'ordonner que les magistrats qui m'ont déjà entendu assistent à ce nouvel examen de ma cause, ainsi que les évêques avec lesquels elle m'est commune. — Eusèbe n'accuse que vous seul, répondit Cécropius, et, quand on examine une affaire d'après les canons, on n'a besoin de la présence ni des magistrats ni d'aucun laïque. — Ce que j'ai dit est dit, » répliqua Dioscore, et les en-

voyés se retirèrent. Lorsqu'ils eurent fait leur rapport à l'assemblée, Eusèbe déclara qu'il ne prétendait accuser que le seul Dioscore; alors le concile discuta s'il fallait envoyer, séance tenante, à l'évêque d'Alexandrie, une troisième et dernière sommation.

Pendant ces allées et venues, qui prirent beaucoup de temps, parce que la basilique de Sainte-Euphémie était située hors la ville, il s'était passé un incident qui porta au comble les mauvaises dispositions des évêques pour le patriarche accusé. Quatre Égyptiens s'étaient présentés au seuil de l'église, porteurs chacun d'une requête individuelle adressée au saint pape Léon et au concile, et ils demandaient à être introduits pour les remettre eux-mêmes à l'assemblée et les affirmer par serment. Ces quatre Égyptiens, arrivés d'Alexandrie tout exprès pour attaquer le patriarche, comptaient dans leurs rangs un prêtre et deux diacres, et ce qui donnait à leur apparition un intérêt tout particulier, c'est que le prêtre nommé Athanase était un neveu de ce même Cyrille, prédécesseur de Dioscore, et dont le nom était dans toutes les bouches depuis l'ouverture du concile. Athanase représentait la famille entière de son oncle, ou du moins ce qui restait de cette famille infortunée; elle l'envoyait dénoncer, devant le seul tribunal en qui elle eût confiance sur la terre, les persécutions odieuses qui l'avaient presque fait disparaître. Chaque requérant, suivant l'usage, avait son placet particulier, dans lequel il énumérait ses griefs propres, en y ajoutant des faits généraux capables de faire impression sur les juges. Le légat Lucentius ordonna de les introduire tous les quatre, et leurs requêtes furent lues successivement par un secrétaire du concile.

Le premier plaignant, Théodore, était un diacre de Cyrille qui n'avait pas toujours été dans l'église. Magistrien, c'est-à-dire employé dans la maîtrise des offices pendant vingt-deux ans, il avait mérité, par sa bonne conduite et aussi par quelques services rendus, que Cyrille l'attachât à son clergé, où il avait figuré comme diacre pendant quinze ans; mais Dioscore, dès son arrivée au trône patriarcal, l'avait chassé, sans aucun autre motif que les distinctions qu'il avait reçues de Cyrille et la familiarité dont celui-ci l'honorait. « En effet, était-il dit dans la requête, cet archevêque (Dioscore), qu'il faut appeler non pas très saint, mais très féroce, avait pris à tâche d'expulser de la ville non-seulement la famille de son prédécesseur, mais tous ceux qu'il avait favorisés. Il les expulsait comme des ennemis de sa doctrine, car il faut savoir qu'il est hérétique origéniste, et blasphème la très sainte Trinité. Aucun excès ne manque à sa tyrannie, ni le meurtre, ni l'incendie des maisons, ni la destruction des arbres, quand il porte sa vengeance sur quelqu'un. De plus il a toujours mené une vie infâme, ce que je m'engage à prouver. Pour tout ce que j'avance, je produirai des témoins qui sont

là et que j'adjure le concile de mettre en lieu de sûreté, pour les garantir des violences de Dioscore et de ses satellites. »

Le deuxième plaignant, diacre comme le premier, et comme lui familier de la maison de Cyrille, qui l'avait chargé de plusieurs missions importantes par terre et par mer, s'était vu honteusement chasser à l'avénement du nouveau patriarche, à qui les hommes de confiance de son prédécesseur étaient tous suspects ou odieux. Il se nommait Ischyrion. Sa requête contenait les détails les plus étendus sur les vols publics et privés commis par Dioscore et sur le scandale de ses mœurs. Elle racontait comment, les églises de Libye ayant obtenu de l'empereur une part annuelle dans les blés de l'annone à cause de la stérilité de leur sol, qui ne fournissait pas toujours assez de grains pour la nourriture des étrangers et des pauvres, pour le service des oblations sacrées, Dioscore avait réclamé son droit d'en faire lui-même la distribution en qualité de chef ecclésiastique, et, ce prétendu droit lui ayant été reconnu, il avait fait emmagasiner les blés au fur et à mesure de leur délivrance, non pour les distribuer, mais pour les garder et les vendre à son profit dans les temps de cherté, si bien que plus d'une fois les églises de Libye en manquèrent pour le sacrifice non sanglant. Comme fait particulier de fraude et de détournement, la requête citait celui d'une noble matrone nommée Péristérie, qui avait légué par testament une grande quantité d'or aux monastères, aux hôpitaux et aux pauvres de la province d'Égypte, legs confisqué par Dioscore et distribué par lui aux danseuses et aux baladins du théâtre. « Les mauvaises mœurs, la luxure, les débauches du révérendissime personnage, ajoutait le diacre Ischyrion, sont de notoriété publique, comme ses vols. Toute la province les connaît; les femmes impudiques d'Alexandrie fréquentent l'évêché et font leurs délices des bains de l'évêque, principalement la courtisane Pansophia, surnommée *la Montagnarde*. Cette femme et l'archevêque son amant sont la fable du peuple de la ville; on tient mille propos à leur sujet, et il en résulte souvent des rixes et même des meurtres. » Un détail personnel au plaignant fait voir à quel usage le patriarche employait sa milice monastique et ses ensevelisseurs de morts. « Ayant démérité de lui, écrivait-il, j'ai vu lancer sur le petit héritage qui me faisait vivre une troupe de moines et d'autres individus armés pour le détruire. Ma maison de ferme a été incendiée, mes arbres fruitiers coupés à la racine, ma terre mise en friche. Non content de cela, Dioscore voulut me faire tuer, chargeant une bande de clercs, ou plutôt de larrons, de lui apporter mon cadavre après ma mort. » Ischyrion s'était sauvé, avait été repris, jeté en prison, puis enfermé dans un hôpital d'estropiés, car il avait gagné à ces persécutions des infirmités incurables. Il offrait, comme le précédent, de

fournir des témoins, même parmi les domestiques de l'archevêque.

On passa au troisième, le plus important, car c'était le neveu de Cyrille, le prêtre Athanase. « Mon frère Paul et moi, disait-il dans sa requête, étions neveux du bienheureux Cyrille, fils de sa sœur Isidora. Par son testament, il laissait à son successeur, quel qu'il fût, plusieurs legs considérables, le conjurant par les saints mystères de protéger sa famille, loin de lui faire aucun tort. Dioscore toutefois, au début de son épiscopat, nous menaça de la mort, mon frère et moi, si nous réclamions la moindre parcelle de cet héritage, et, par une persécution incessante, nous força tous de quitter Alexandrie, pour aller chercher à Constantinople la protection qui nous manquait chez nous. Le patriarche en effet effrayait les magistrats, et tous se taisaient devant lui; mais sa haine nous suivit à Constantinople. On nous calomnia près du ministre Nomus et de l'eunuque Chrysaphius, qui gouvernait tout alors et partageait avec lui le fruit de ses rapines. A notre arrivée, nous fûmes appréhendés au corps, jetés en prison, mis à la torture, jusqu'à ce que nous eussions donné tout ce que nous apportions avec nous; nous fûmes même obligés d'emprunter plusieurs sommes à gros intérêt. Mon frère est mort de privations et de souffrance, et je suis demeuré avec sa femme, ses enfans et nos tantes, chargé des dettes de la famille et n'osant pas nous montrer, tant nous étions tous misérables. Cependant, de peur qu'il ne nous restât une retraite, Dioscore a jeté son dévolu sur nos maisons pour en faire des églises; il a même enfermé dans le terrain ecclésiastique la mienne, qui est à quatre stades des autres et dont la situation ne convient point à un tel usage. Non content de cela, il m'a déposé de la prêtrise sans aucun sujet, et depuis sept ans nous sommes errans, poursuivis tant par nos créanciers que par Dioscore, n'ayant pas même la liberté de demeurer dans les églises ou dans les monastères. Je m'étais réfugié dans celui de la Métanée, à Canope, qui a de tout temps été un asile : Dioscore, ne pouvant m'en arracher, a défendu que je pusse user du bain public, ni acheter du pain ou aucune autre nourriture, de sorte que, pour ne pas mourir de faim, j'en suis sorti volontairement, et maintenant je suis réduit à mendier avec deux ou trois esclaves qui me restent. Les sommes qui ont été exigées de nous, tant de notre bien que des emprunts que nous avons faits, montent environ à 1,400 livres d'or et ont passé dans les mains de nos persécuteurs. Tel est le destin des sœurs du bienheureux Cyrille, nos tantes, de la veuve de mon frère et de ses enfans orphelins. »

La dernière requête était celle d'un laïque, Sophronius. Elle témoignait que, si le patriarche se montrait indulgent pour lui-même en fait de mœurs, il n'était pas moins complaisant pour les vices des autres. Sophronius, à ce qu'il paraît, était mari d'une fort belle

femme. Un officier de la préfecture d'Alexandrie en devint amoureux et l'enleva. Le mari fit sa plainte à l'empereur, et un ordre arriva de la cour pour que sa femme lui fût rendue et le ravisseur puni. Celui-ci se nommait Macarius. Une étroite liaison existait entre Dioscore et lui, comme entre gens qui se rendaient parfois des services de cette espèce. Dioscore le rassura en lui disant : « Sois tranquille, l'ordre ne sera pas exécuté; je suis plus maître ici que l'empereur, et je forcerai bien ton accusateur à déguerpir et à demander miséricorde. » — « Alors, continuait le plaignant, il m'a envoyé un diacre nommé Isidore avec une troupe de bandits qui m'ont enlevé tout ce que je possédais en vêtemens et autres objets à mon usage et à celui de mes enfans, de sorte que je fus obligé de m'enfuir. Tel est Dioscore. D'autres que moi, en grand nombre, ont éprouvé sa fureur, mais la pauvreté ou la crainte les a empêchés de porter leurs plaintes jusqu'à vous. Je vous en supplie, venez à mon secours et au secours de l'Égypte : je demande qu'Agorastès, son syncelle, soit amené ici, interrogé par ce saint concile et confronté avec moi. »

Après la lecture de leur requête, dont ils affirmèrent la sincérité, les quatre Égyptiens sortirent, sauf à être rappelés plus tard, si le concile donnait à leur plainte une suite convenable. L'assemblée reprit ses travaux, et, sous l'émotion de cette scène, elle envoya une troisième sommation, qui n'eut pas plus de succès que les deux autres. Aux nouvelles instances des commissaires, l'accusé se contenta de répondre : « Ce que j'ai dit, je le dis encore; » il répéta ces paroles jusqu'à sept fois dans les explications que les envoyés essayèrent d'avoir avec lui. La sommation d'ailleurs était plus large que les précédentes; elle se rapportait aux accusations privées des quatre Égyptiens comme aux faits de l'assemblée d'Éphèse. « Les accusations de ces hommes sont trop graves, disaient les commissaires; vous devez y répondre et les mettre à néant, pour l'honneur de l'église et la dignité de l'épiscopat. » Toutes les objurgations furent inutiles.

Devant ce refus opiniâtre de comparaître, le concile n'avait plus qu'à juger l'accusé par contumace. « N'y a-t-il pas lieu, dit le président Paschasinus, de le traiter suivant toute la rigueur des canons? » On répondit de toutes parts qu'il en devait être ainsi. Alors les trois légats résumèrent successivement les faits de la cause, tels qu'ils ressortaient des débats de la première action, à quoi ils ajoutèrent d'autres incriminations non mentionnées dans ces débats, par exemple : d'avoir empêché à Éphèse la lecture de la lettre de Léon, et ensuite d'avoir prononcé dans un conciliabule furtif l'excommunication de ce très saint archevêque de Rome. Pour ces motifs et sur ce que, cité par trois fois, il s'était abstenu de

comparaître, les légats déclarèrent que Dioscore, ci-devant évêque d'Alexandrie, s'était condamné lui-même aux peines portées par les canons, qu'il avait violés de tant de manières. « En conséquence, dirent-ils en terminant, le très saint archevêque Léon et l'apôtre Pierre, qui est la pierre fondamentale de l'église catholique et de la foi orthodoxe, par nous, les légats du siége apostolique, et par le présent concile, le dépouillent de sa dignité d'évêque et de tout ministère sacerdotal. »

Après ces discours par lesquels ils formulaient leur avis, les légats prièrent les membres du concile d'opiner l'un après l'autre. Le patriarche de Constantinople, Anatolius, commença, comme le premier de l'Orient, et dit que, « suivant en tout les sentimens de Rome, il condamnait Dioscore à la déposition; » le patriarche d'Antioche en fit autant, « parce que l'accusé avait désobéi aux sommations du concile, » et ce fut la formule qu'employèrent presque tous les Orientaux. Quelques-uns ajoutèrent aux motifs tirés de la contumace « qu'il avait faussement condamné le martyr Flavien et amené sa mort, » sur quoi Sabbas, évêque de Palthes, l'appela un nouveau Caïn. Beaucoup s'en référèrent dans leur vote à l'opinion du siége apostolique et à celle de l'archevêque Anatolius, quelques-uns au sentiment qu'ils voyaient régner dans l'assemblée. Le prêtre Bonifacius dit qu'il le condamnait en vertu de la définition de l'église romaine. Il y eut un évêque qui opina et souscrivit en persan.

La condamnation ainsi prononcée verbalement, puis confirmée par écrit, le concile la fit signifier au condamné et aussi à Charmosynus, prêtre et économe, à Euthalius, archidiacre, et à d'autres clercs d'Alexandrie qui se trouvaient à Chalcédoine, les avertissant de mettre sous le séquestre les biens de leur église jusqu'à l'installation d'un autre archevêque. La sentence fut rendue publique par une affiche adressée à tout le peuple de Constantinople et de Chalcédoine, déclarant qu'il ne devait rester à Dioscore aucune espérance d'être jamais rétabli, quoi qu'il en pût dire, car l'ancien patriarche, aussi insolent après qu'avant sa déposition, affirmait à tout venant qu'il se souciait peu du concile, dont la sentence ne l'empêcherait pas de reprendre bientôt son trône patriarcal et son troupeau. Pour faire taire ce bruit, qui commençait à courir et pouvait agiter l'Égypte, l'empereur Marcien se hâta de faire conduire le condamné à Gangres, en Paphlagonie, qu'il lui assigna pour lieu d'exil.

L'accusateur, Eusèbe, avait eu satisfaction sur le point principal; son rétablissement dans son évêché de Dorylée ne pouvait souffrir de difficultés après ce résultat, et quant à la cassation des actes d'Éphèse, qui ne pouvait plus laisser de doute, elle fut réservée

pour une séance ultérieure où elle serait examinée isolément. Ainsi finit la troisième action.

IV.

Débarrassé des questions de personnes, de la plus considérable du moins, le concile pouvait se livrer tout entier aux questions de doctrine. On se souvient que, lors de la deuxième action, les magistrats avaient demandé aux évêques, de la part de l'empereur, une définition de foi sur le mystère de l'incarnation, que les évêques avaient décliné la demande, et que, sur l'observation de l'un d'entre eux qu'il fallait à une telle œuvre du temps et de la réflexion, les magistrats avaient accordé cinq jours pour la rédaction d'un projet. Les cinq jours étaient expirés et au-delà lorsque la quatrième action s'ouvrit le 17 octobre. Rien n'avait changé dans l'intervalle, et les conciliabules tenus chez l'archevêque de Constantinople n'avaient point abouti; l'empereur s'obstinait à vouloir une définition, les évêques s'obstinaient à la refuser, et au fond l'empereur et les évêques étaient dans leur droit.

L'empereur était dans son droit en voulant une formule de foi nette et précise qui pût faire la matière d'une loi et guider les tribunaux chargés de l'appliquer. Chef extérieur de la religion, chargé de protéger par des pénalités légales l'orthodoxie des croyances, il avait raison de réclamer de l'assemblée, seul pouvoir compétent pour définir les dogmes, une rédaction qui, en même temps qu'elle éclairerait la conscience des fidèles, ne laisserait pas l'autorité séculière s'égarer dans les mesures de répression. Il ne suffisait pas, pour tracer la ligne de conduite du gouvernement, qu'une décision synodale eût condamné, au premier concile d'Éphèse, l'erreur de Nestorius; il ne suffirait pas davantage que le présent concile condamnât celle d'Eutychès : il était bon que le législateur dît ce qu'il ne fallait pas croire; mais il était meilleur qu'il indiquât nettement ce qu'il fallait croire. A des déclarations négatives, il fallait en joindre une positive. Cette marche était nécessaire pour que l'action de l'état fût étroitement unie à la vérité des dogmes.

Ces raisons étaient justes, et, pour que l'assemblée ne s'y rendît pas, il fallait qu'elle en eût de son côté d'aussi fortes à leur opposer. Les évêques connaissaient mieux que Marcien et son gouvernement l'état des esprits dans le concile. Ils sentaient bien qu'une réunion de cinq ou six cents membres, appartenant à des églises différentes, ayant traversé des milieux d'opinion très divers, n'aboutirait jamais à une formule brève, explicite, telle que Marcien la désirait. Tenter cette œuvre en discussion générale leur paraissait une chose

inutile, dangereuse, plus faite pour fomenter des divisions que pour les éteindre. On avait vu les évêques s'entendre à peine pour anathématiser dans le même sens Nestorius ou Eutychès, que serait-ce lorsqu'ils devraient fixer les termes d'un symbole qui ne parût incliner ni vers l'une ni vers l'autre des doctrines condamnées? L'arme habituelle de la majorité contrariée dans ses sentimens était de crier à l'hérésie; or ce cri effrayait les membres de la minorité : nul ne savait, au milieu des passions effervescentes, si son opinion mal comprise ne le provoquerait pas, et nul ne voulait s'y exposer, car l'accusation d'hérésie, c'était souvent la déposition et l'exil. Trop d'exemples justifiaient ces craintes, et on avait entendu, lors de la première action, Basile de Séleucie s'exprimer ainsi dans le concile : « Nous craignions l'accusation d'hérésie, de peur de perdre ceux que nous avions baptisés. » Ces argumens, tirés des besoins actuels, pouvaient ne point toucher l'empereur, qui ne considérait que l'utilité générale, absolue; ils n'en étaient pas moins déterminans aux yeux des évêques.

Les légats, qui formaient un troisième pouvoir dans l'assemblée, grâce à la convention passée entre le pape et l'empereur, partageaient comme évêques les doutes de leurs collègues sur l'opportunité d'une définition; comme représentans de l'église romaine, ils la repoussaient formellement. A quoi bon des nouveautés périlleuses lorsqu'on avait, pour les circonstances présentes, la lettre du pape Léon à Flavien, qui résumait si heureusement la doctrine orthodoxe sur l'incarnation? Souscrite déjà par beaucoup d'évêques, n'offrait-elle pas la meilleure exposition dogmatique que le concile pût sanctionner? Elle avait en outre l'avantage de couper court à ces discussions impies, de qui le même pape avait dit que « leur impudence seule était un scandale. » Il était sage de s'en tenir là, d'autant plus, pensaient-ils, qu'on ne s'entendrait jamais. Cette opinion était corroborée chez les légats par le désir naturel de voir une exposition de foi partie de l'église romaine acceptée par un concile œcuménique d'Orient. La majeure partie des évêques se ralliait à leur proposition, moitié par l'estime que la lettre elle-même leur inspirait, moitié par la satisfaction d'éloigner d'eux la responsabilité d'une œuvre nouvelle.

Telle était la disposition des esprits dans le concile lorsque les magistrats qui présidaient ouvrirent la séance. Après un résumé de ce qui s'était passé dans la deuxième action, « les cinq jours affectés à la préparation d'un projet de définition sont écoulés, dirent-ils, que les évêques veuillent bien dire ce qui a été décidé sur la foi. » Paschasinus alors se leva, et, au nom des légats qui siégeaient en tête des évêques, prononça ces paroles : « Le concile de Nicée

ayant fait un symbole confirmé par les pères de Constantinople et adopté par le premier concile d'Éphèse, et le très saint pape Léon ayant suffisamment éclairci, dans sa lettre à Flavien, ce qui regarde les hérésies de Nestorius et d'Eutychès, le présent concile embrasse cette foi et ne veut rien y ajouter, rien en retrancher. » A cette déclaration de Paschasinus, faite en latin, puis expliquée en grec, le concile s'écria : « Nous croyons tous ainsi; c'est ainsi que nous avons été baptisés et que nous baptisons, que nous avons cru et que nous croyons. » Devant cette manifestation de la majorité, qui témoignait de sa persistance à ne faire aucune nouvelle définition, les magistrats n'osèrent aller plus loin, ils tournèrent la difficulté de manière à se rallier plus tard les légats, en leur faisant pour le moment la concession qu'ils désiraient. « Cela est bon, dirent-ils, mais il est essentiel de savoir d'abord si la lettre du révérendissime archevêque Léon s'accorde avec l'exposition des trois cent dix-huit pères de Nicée et celle des cent cinquante de Constantinople : que chacun des évêques énonce là-dessus son opinion en présence des saints Évangiles. » Le livre des Évangiles était placé sur un autel portatif, au milieu de la nef. L'archevêque de Constantinople, Anatolius, opina le premier. « Il y a, dit-il, entière conformité de doctrines : c'est pourquoi j'ai consenti à la lettre, et je l'ai volontiers souscrite. — La foi du pape Léon, ajouta Paschasinus au nom des légats, est celle des pères; sa lettre, qui a renouvelé cette foi à cause de l'hérésie d'Eutychès, a été reçue comme émanant du même esprit. » L'archevêque d'Antioche, l'exarque d'Éphèse et les Orientaux en masse opinèrent de la même façon. Les évêques d'Épire, de Macédoine, de Thessalie et de Grèce, firent leur déclaration par écrit, qui fut dictée au nom de tous par l'évêque de Philippes. Ils y disaient « qu'ayant conçu des doutes sur certains points de la lettre du pape, ils en avaient demandé l'éclaircissement aux légats, et que ceux-ci, dans une conférence chez l'archevêque de Constantinople, avaient anathématisé quiconque sépare la divinité de la chair du Sauveur, tirée de la vierge Marie sa mère, et ne lui attribue pas tout ce qui est le propre de l'homme et du dieu, sans confusion, ni changement, ni division. » Cette explication fit voir au concile qu'il y avait eu des tiraillemens dans les conciliabules tenus chez l'archevêque à propos de la lettre du pape Léon, et que les points de la lettre qui avaient surtout été discutés concernaient la distinction des deux natures; beaucoup d'évêques, trouvant de l'obscurité dans les mots, avaient accusé la lettre d'incliner à la séparation telle que l'enseignait Nestorius. Les légats avaient répondu aux objections, dissipé les doutes, mais il leur avait fallu prononcer anathème contre le nestorianisme et ses affiliations. C'est ce qui avait engagé

les magistrats, avertis de ces débats extérieurs, à poser prudemment la question d'orthodoxie de la lettre. Les évêques de Palestine avouèrent à leur tour que de pareils scrupules les avaient tourmentés, mais qu'à présent, grâce aux explications des légats, ils adhéraient à la lettre du pape sans restriction. Cent soixante évêques ayant opiné individuellement ou par groupes, les magistrats invitèrent les autres à se prononcer aussi; ils répondirent tout d'une voix : « Nous nous joignons à eux, nous pensons comme eux. »

Satisfaction était donnée aux légats; la lettre de Léon prenait place en Orient comme en Occident parmi les documens régulateurs de la foi; les magistrats en restèrent là sans renoncer toutefois à leur proposition, qu'ils ne firent que différer. Pour le moment, ils ne voulurent pas troubler l'union qui régnait dans l'assemblée. Les évêques profitèrent de ces dispositions favorables pour obtenir la grâce des cinq vice-présidens du faux concile d'Éphèse, déclarés, comme Dioscore, dignes de déposition lors de la première séance. « Ils sont catholiques, criait-on de toutes parts aux magistrats, ils ont souscrit la lettre du pape (ils s'étaient hâtés de le faire en gens habiles). Les cinq ont souscrit la foi, ils pensent comme l'archevêque de Rome. Longues années à l'empereur! longues années à l'impératrice! » Le cri de pardon était à peu près général, et les magistrats crurent devoir consulter l'empereur. « Vous avez déposé Dioscore, dirent-ils aux évêques, et vous voulez absoudre ceux-ci; vous en porterez la responsabilité devant Dieu. En attendant, que l'empereur décide! » La séance fut suspendue pendant quelques heures pour attendre la réponse du prince. Marcien laissait au jugement du concile le sort de ces cinq évêques. « Qu'en voulez-vous faire? dirent alors les magistrats. — Nous demandons qu'ils rentrent, » s'écria Anatolius le premier, et tous les autres répétèrent ce cri. « Eh bien donc! qu'ils entrent, dirent les magistrats, vous en rendrez compte là-haut. » Quand les cinq furent entrés et se furent assis, des acclamations partirent de tous les rangs : « C'est Dieu qui l'a fait, disait-on; longues années à l'empereur! longues années aux magistrats! longues années au sénat! Voilà l'union rétablie; voilà la paix des églises. »

Tandis que ces choses se passaient dans l'intérieur de la basilique, des pétitionnaires de haut rang attendaient à la porte le moment de présenter une requête au concile. C'étaient treize évêques d'Égypte qui n'avaient pas assisté aux séances depuis la première où leur patriarche avait été mis en cause, non plus que les autres évêques égyptiens, et qui prétendaient parler au nom de tout l'épiscopat de leur province. La veille même, ils avaient adressé à l'empereur une requête tendant à les faire dispenser de signer la lettre

du pape Léon, et l'empereur les renvoyait avec leur requête s'expliquer devant l'assemblée. Les magistrats ordonnèrent de les introduire. Comme ils s'acheminaient vers l'enceinte réservée aux pétitionnaires, on leur cria de toutes parts de prendre place parmi les évêques comme évêques eux-mêmes, et ils le firent. Ils avaient à leur tête un certain Hiérax ou Hiéracus dont le nom signifiait « épervier, » et qui était évêque de la petite cité des Aphnaïtes. Quand ils furent assis, ce dialogue commença entre eux et le magistrat qui présidait : « Vous apportez une pétition? leur dit celui-ci. — Oui, par la trace de vos pas que nous baisons, répondirent les Égyptiens. — Et vous l'avez souscrite? — Oui, dirent-ils encore, ce sont bien là nos signatures. — Eh bien donc! qu'on la lise. » Constantin, secrétaire du consistoire impérial, en donna lecture. Elle était laconique et embarrassée. On y lisait : « La foi qui nous a été transmise par nos pères spirituels, par le saint évangéliste Marc, l'illustre martyr Pierre d'Alexandrie, et les très saints docteurs Athanase, Théophile et Cyrille d'heureuse mémoire, cette foi orthodoxe, nous la gardons comme des disciples fidèles, et en la professant nous suivons les trois cent dix-huit pères de Nicée, ainsi que le premier concile d'Éphèse. De plus nous anathématisons toutes les hérésies, celles d'Arius et d'Eunome, celles de Manès et de Nestorius, et cette autre qui prétend que la chair du Seigneur est venue du ciel et non de la sainte Vierge, mère de Dieu, et qu'elle n'est pas semblable à la nôtre, sauf le péché. Nous anathématisons enfin toutes les hérésies qui soutiennent et enseignent autre chose que l'église catholique. » La conséquence de cette brève exposition était que les pétitionnaires n'admettaient aucune règle de foi en dehors de celles qu'ils déclaraient, et que par cette raison absolue ils ne souscriraient point la lettre du pape.

La lecture fut suivie de longs murmures dans l'assemblée. « Pourquoi, dirent beaucoup d'évêques, n'ont-ils pas anathématisé le dogme d'Eutychès? C'est une requête calculée pour nous tromper. — Qu'ils signent la lettre de Léon! — Qu'ils anathématisent Eutychès et sa doctrine! — Ils veulent se jouer de nous et s'en retourner ensuite dans leur pays, disait-on encore. — Le concile a été convoqué à cause d'Eutychès, et non pour autre chose, ajoutait avec animation Diogène de Cyzique; l'archevêque de Rome a écrit à cause d'Eutychès, et nous avons tous consenti à sa lettre en vue d'Eutychès; que ces évêques en fassent autant! — C'est cela, s'écria Paschasinus au nom des légats, qu'ils déclarent s'ils adhèrent à la lettre du siége apostolique et qu'ils prononcent anathème sur Eutychès! — Oui, dit un autre, qu'ils prononcent nettement l'anathème sur celui qui a soutenu deux natures avant l'incarnation et une seule après! »

Tous les évêques en masse répétèrent : « Qu'ils signent la lettre du pape et qu'ils anathématisent Eutychès! » Alors Hiéracus, leur chef, prit la parole et dit : « Quiconque professe des doctrines contraires à ce que nous exprimons dans notre requête, fût-ce Eutychès lui-même, nous l'anathématisons! Quant à la lettre du très saint pape de Rome, les évêques savent qu'en toute chose nous attendons l'avis de notre bienheureux archevêque; nous supplions donc votre clémence d'attendre que nous ayons reçu cet avis, car les trois cent dix-huit pères de Nicée ont ordonné que toute l'Égypte se conformerait à la conduite de l'archevêque d'Alexandrie, et qu'aucun évêque ne ferait rien sans lui. — C'est faux, s'écria l'impétueux Eusèbe de Dorylée, ils mentent! — Qu'ils montrent la preuve de ce qu'ils avancent! » dit Florentius de Sardes. Les évêques criaient de tous côtés : « Anathématisez Eutychès! Qui ne souscrit pas la lettre que le concile a approuvée se déclare hérétique! — Anathème à Dioscore et à ceux qui l'aiment! — Si ces gens-là ne sont pas orthodoxes, comment ordonneront-ils un évêque? — Voyez, disait Paschasinus, voyez des évêques de cet âge, qui ont vieilli dans leurs églises, et qui connaissent si peu la foi catholique qu'ils attendent l'opinion d'un autre pour se décider! » Effrayés par l'animation de l'assemblée, les Égyptiens crièrent enfin : « Anathème à Eutychès et à ceux qui le suivent! »

Toutefois on les pressait toujours de souscrire la lettre de Léon sous peine d'excommunication. Hiéracus prit de nouveau la parole. « Les évêques de notre province, dit-il, sont nombreux, et nous sommes trop peu pour nous porter garants de nos frères. Nous supplions donc votre grandeur et tout le concile de nous avoir en pitié, car, si nous faisons quelque chose sans notre archevêque, tous les évêques d'Égypte s'élèveront contre nous, comme ayant violé les canons. Ayez pitié de notre vieillesse! » Alors se passa une scène étrange, la plus étrange de toutes celles qu'eût encore présentées ce concile, si rempli d'incidens. Tous ces évêques, quittant leurs places et gagnant le milieu de la nef vis-à-vis des magistrats, se prosternèrent la face contre terre en disant : « Ayez merci de nous, ayez pitié! — Le concile œcuménique est plus digne de foi que tous les évêques d'Égypte ensemble, criait Cécropius de Sebastopolis; il n'est pas juste d'écouter dix hérétiques au mépris de tant d'évêques orthodoxes. Nous ne leur demandons pas de déclarer leur foi pour d'autres, mais pour eux-mêmes. » Les Égyptiens n'écoutaient plus rien et semblaient affolés de terreur. On n'entendait sortir de leur bouche que ces mots entrecoupés : « Nous ne pourrons plus rester dans la province, ayez pitié de nous! » A quoi Eusèbe de Dorylée répondait : « Ils sont les représentans de toute l'Égypte, il faut

qu'ils s'accordent avec le concile. » Le désordre était au comble. Le légat Lucentius, s'adressant aux magistrats, leur dit : « Apprenez à ces gens, s'ils ne le savent pas, que dix hommes ne peuvent faire un préjugé contre une assemblée de six cents évêques! » Mais les Égyptiens criaient toujours : « Ayez pitié de nous, on nous tuera! — Entendez-vous le témoignage qu'ils rendent de leurs évêques? répétait-on dans l'assemblée. — On nous fera mourir, continuaient les Égyptiens, ayez pitié de nous! Faites-nous plutôt mourir ici. Que l'on nous donne ici un archevêque! Anatolius connaît la coutume d'Égypte (il avait été apocrisiaire d'Alexandrie avant d'être archevêque de Constantinople), il vous dira que nous ne désobéissons pas au concile, mais que nous suivons la règle de notre province. On nous tuera si nous y manquons, ayez pitié de nous! Vous avez la puissance; nous vous sommes soumis; agissez, nous ne réclamons point. Nous aimons mieux mourir ici par ordre de l'empereur et du concile. Pour Dieu, ayez pitié de ces cheveux blancs! Si l'on veut nos siéges, qu'on les prenne, nous ne désirons plus être évêques; faites seulement que nous ne mourions pas. Donnez-nous un archevêque; nous souscrirons comme vous le demandez; et, si nous résistons, punissez-nous. Oui, choisissez un archevêque; nous attendrons ici jusqu'à ce qu'il soit ordonné. »

Cette scène déchirante, la vue de ces vieillards pleins de larmes, émurent les magistrats et les sénateurs. « Il nous paraît raisonnable, dirent-ils, que les évêques d'Égypte demeurent en l'état où ils sont, à Constantinople, jusqu'à ce qu'on institue un patriarche de leur province. — Eh bien! reprit Paschasinus, qu'ils donnent donc caution de ne point sortir de cette ville jusqu'à ce qu'Alexandrie ait un évêque! » Les magistrats décidèrent qu'ils donneraient caution, du moins par leur serment. Cet épisode du concile de Chalcédoine fait voir qu'il existait dans l'église orientale bien des organisations diverses malgré l'unité des canons disciplinaires, et cette diversité tenait à des traditions antérieures au christianisme ou du moins aux prescriptions uniformes des conciles. On y trouve aussi la confirmation de bien des faits de l'histoire, qui semblent à peine croyables, sur la tyrannie des patriarches d'Égypte, la soumission servile de leur clergé, la terreur qu'ils inspiraient aux populations, enfin sur ce régime sacerdotal que les chrétiens eux-mêmes qualifiaient de *pharaonique*, et dont en effet il fallait aller chercher l'origine dans le gouvernement des pharaons.

AMÉDÉE THIERRY.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

I.

SOUVENIRS DE BOURGOGNE.

Dans le cours d'un voyage en Hollande, nous avons rencontré un habitant de Rotterdam qui avouait n'être jamais allé en Frise. Cet aveu ne nous surprit pas beaucoup ; car nous songeâmes que nous pourrions lui en faire un tout pareil pour plus d'une des parties de la France. En général le pays qu'on connaît et qu'on visite le moins, parce qu'on suppose qu'on aura toujours le temps de le connaître et de le visiter, c'est le propre pays que l'on habite. Cela est vrai de tous les peuples, plus particulièrement encore des Français que de tout autre. J'entendais parler en province, il y a quelques mois, d'une furieuse dispute qui s'était engagée, à l'époque où la dernière guerre éclatait, entre un Allemand et un avocat d'Auvergne, l'Allemand soutenant que les Français ne connaissaient pas la topographie de leur pays, et l'Auvergnat s'échauffant outre mesure pour affirmer la science géographique de ses compatriotes. Hélas! les événemens n'ont que trop prouvé que l'Allemand avait raison. C'est un grand tort, mais qui, me semble-t-il, pourrait être aisément réparable. Pourquoi n'utiliserions-nous pas notre propre malheur, et ne mettrions-nous pas à profit la triste situation que les circonstances nous ont imposée en regardant de plus près que nous ne l'avons encore fait cette patrie si éprouvée? C'est d'ailleurs le moment pour tout Français de s'emprisonner volontairement

dans son pays. Où aller maintenant chercher loisir et repos, et comment habiter avec plaisir chez des peuples étrangers indifférens à nos malheurs et souvent secrètement heureux de nos défaites? Qui voudrait affronter de bonne grâce leurs complimens de condoléance affectés, leurs épigrammes voilées, leurs sourires d'ironie, peut-être leurs insolentes injustices? Restons donc chez nous, et quand l'humeur voyageuse nous prendra, ou que les fatigues du travail et les soins de la santé nous pousseront à chercher la vue de nouveaux objets, faisons de la Normandie notre Angleterre, de la Provence notre Italie, du Béarn et du Roussillon notre Espagne, et ne cherchons notre Allemagne que dans les provinces que la force nous a enlevées.

Il y a un livre que nous avons toujours envié à la Grande-Bretagne, c'est celui du vieux Camden sur la topographie de l'Angleterre. Il est impossible d'ouvrir ce respectable ouvrage sans être ému des sentimens les plus précieux de l'homme social, tant l'exactitude descriptive y est voisine de la poésie, tant l'érudition y est animée et soutenue par un génie en quelque sorte musical qui, pareil au souffle de l'esprit dont parle l'Écriture, passe sur tous ces ossemens blanchis que l'on appelle les faits, les rapproche, les rejoint, leur rend la vie qu'ils eurent naguère. Comment se fait-il qu'un homme de génie, non pas du genre ambitieux et brillant, mais d'une âme douce et bonne (il en naît parfois de tels), n'ait jamais eu parmi nous la pensée d'entreprendre un monument patriotique analogue pour la France? Une pareille œuvre exigerait, il est vrai, qu'on y consacrât sa vie entière, et nos contemporains sont si pressés qu'ils ont à peine le temps de donner quelques mois à chacune de leurs entreprises. Ce livre ne se fera donc probablement jamais; ne pourrait-on y suppléer cependant d'une certaine manière? Pourquoi nos lettrés, dans des esquisses rapides où ils ne viseraient point à être plus complets que ne le leur permet le temps dont ils disposent, où, négligeant de parler des choses qu'ils ont vues seulement, ils ne nous entretiendraient que de celles qui les ont frappés, émus, charmés, ne nous donneraient-ils pas plus souvent la menue monnaie de ce grand ouvrage qui nous manquera maintenant à tout jamais? Ce serait une méthode plus heureuse qu'on ne pense de servir la France, que de l'entretenir plus souvent d'elle-même, de l'en entretenir pieusement, de lui faire comprendre la valeur de ses richesses morales par le degré même d'émotion et d'enthousiasme qu'elles inspireraient à celui qui essaierait de les lui décrire. C'est quelque chose de ce sentiment qui nous suggère la pensée de raconter ici les impressions que la vue des choses nous a laissées dans les diverses régions de la France où le hasard et la

curiosité nous ont poussé récemment. Veuille le lecteur pardonner à la hardiesse de l'entreprise en faveur de l'intention qui l'a dictée !

I. — A SENS. — LE TOMBEAU DU DAUPHIN. — EVA PRIMA PANDORA.

Parmi les plus douces heures de ma vie, je dois compter désormais les deux journées pleines que j'ai passées dans l'intérieur de la belle cathédrale de Sens. En aucun lieu du monde, je n'ai éprouvé plus de plaisir à ne penser à rien, et je n'ai trouvé plus de ressources pour rêver à mille choses. Que de précieux stimulans pour la mémoire sont contenus dans le riche trésor de cette cathédrale : ornemens pontificaux de Thomas Becket, le martyr de la nationalité saxonne, portraits historiques des deux derniers siècles, bibelots byzantins d'un travail à la fois précieux et gauche où l'on voit des civilisés qui réussissent à force d'art à redevenir barbares, coffrets arabes nus comme le théisme musulman, christ en ivoire de Girardon d'une beauté régulière comme une page de nos classiques du XVIIe siècle, dont il fut le contemporain; que sais-je encore? Comme la Camille de Virgile, dont la course légère passait sans les courber au-dessus des moissons, ainsi l'esprit mis en mouvement par ces témoins si variés des anciens âges effleure sans presque les toucher les cimes de sept ou huit civilisations différentes. Puis, quand le cerveau s'est fatigué de cette course à travers les siècles, ou bien quand à la vue de quelqu'un de ces objets l'imagination a éprouvé quelque heurt trop violent pour prendre encore plaisir à continuer son voyage, comme il est doux d'aller se reposer sur la marche de pierre qui marque l'entrée du chœur, et de laisser ses yeux errer sur les deux superbes rosaces peintes qui s'élèvent au-dessus des deux portes latérales ! On peut rester là de longues heures, plongé dans une inertie rêveuse du genre de celle qui s'empare de nous au bord de la mer, et qui est pour l'âme un baume si salutaire. La pensée flotte indécise pendant que l'œil se baigne voluptueusement dans cette lumière colorée d'une si harmonieuse abondance et d'une si douce clarté. L'une de ces admirables verrières surtout, celle qui représente les joies des âmes heureuses, est composée de couleurs si tendres, si pures, si chastement gaies, qu'on peut, sans métaphore aucune, la comparer en effet à un lac de limpide lumière, et assimiler à la volupté du bain le plaisir que l'œil en ressent : il en est à la fois rafraîchi et caressé, il y nage, il s'y dilate, il y est vraiment en paradis. Rarement l'art humain a réussi à produire une sensation qui fût plus identique à celle que nous donne la nature; c'est une volupté physique, dis-je, comme celle dont la mer nous berce avec le mouvement de ses flots, comme celle dont le printemps

nous ravive avec la magie de son manteau vert, comme celle dont l'été rafraîchit nos fronts dans les soirs des chaudes journées avec la rieuse insulte de ses vents. On comprendra comment cette volupté toute physique peut se produire, si nous disons que le tour de force de l'artiste ingénieux qui a créé ces verrières a consisté en quelque sorte à n'employer que des couleurs pour peindre ces deux spectacles du monde surnaturel, le paradis, l'enfer. N'ayant recours que le moins possible à la figure humaine et à l'élément dramatique, il a exprimé le paradis au moyen de toutes les nuances et teintes de la couleur bleue, l'enfer au moyen de toutes les nuances et teintes de la couleur rouge, harmonieusement assorties et combinées. De cette musique de couleurs résulte la sensation que nous venons de décrire.

On reste longtemps à cette place, et, après qu'on l'a quittée, on y revient souvent pour jouir encore de ce bien-être ineffable de la vue. Volontiers on en oublierait toutes les belles choses que contient le vaste temple, si errer sous ses voûtes n'était pas un autre plaisir encore tout physique en quelque sorte. En effet cette église est si spacieuse, ou du moins si bien disposée pour donner une impression d'ampleur, qu'on s'y sent plus à l'aise que dans aucune autre cathédrale. Nulle part, la vue n'est gênée, et, quelque point de l'édifice que l'on occupe, l'œil en embrasse l'ensemble sans efforts. Aucune disposition architecturale n'échappe, on marche d'emblée à la chose qu'on désire voir; si nous ne craignions d'être trop profane, nous dirions volontiers que la cathédrale de Sens n'est pas seulement une belle église, mais qu'elle est aussi une des promenades les plus agréables, les mieux éclairées, les plus gaies. Pendant que je flâne avec délices à travers cette église, si propre, si bien tenue, si garnie de richesses, je suis amené à constater une fois de plus qu'il y a des rapports bien singuliers entre les lieux et les âmes qui les ont traversés; cette église à physionomie si peu ascétique a vraiment je ne sais quelle ressemblance avec les caractères de quelques-uns de ses prélats les plus célèbres, et elle en a eu de terriblement mondains. De même qu'un parfum laisse encore son odeur longtemps après qu'il a disparu, ainsi on respire je ne sais quel arome de la renaissance dans l'air de cette cathédrale. Là fut enterré ce savant cardinal Duperron, aussi fin connaisseur en littérature qu'habile controversiste, adversaire de Duplessis-Mornay, mais lecteur éclairé de Rabelais. Là fut enterré aussi ce chancelier-cardinal Duprat à qui l'église de l'ancienne France reprochait avec amertume d'avoir été trop complaisant pour Léon X, le pape par excellence des pompes de la renaissance. Leurs tombeaux ont été détruits par la révolution; de celui de Duperron, il ne

reste plus que les statues agenouillées; de celui de Duprat, il ne reste plus que les charmans bas-reliefs. S'il existait encore parmi nous des jansénistes et des gallicans d'ancienne roche, ils pourraient, à l'instar de leur grand adversaire de Maistre, montrer par ces mutilations comment Dieu s'est servi de la main ignorante et brutale de la révolution pour accomplir ses vengeances. Voyez, pourrait dire le janséniste, la révolution a cru briser avec ce tombeau la sépulture d'un pasteur chrétien, et elle n'a brisé que la sépulture d'un ami de ces vaines œuvres humaines qu'elle invoquait si souvent et d'un partisan des vaines lumières de cette raison dont elle se réclamait. Voyez, pourrait dire à son tour le gallican, elle a voulu par cette mutilation infliger un outrage à l'église de France, et cet outrage s'est adressé en réalité à l'homme qui, par faiblesse, ambition, corruption peut-être, fit à l'antique indépendance de l'église de France avec son concordat un mal si longtemps irréparable. Ils auraient peut-être raison tous les deux; ce qui est tout à fait certain, c'est que ces monumens mutilés sont deux œuvres d'art perdues, et cela me paraît regrettable.

Perdues n'est pas tout à fait le mot, au moins pour ce qui concerne le monument de Duprat. Il nous en reste la partie certainement la plus précieuse, les bas-reliefs, qui sont encore plus curieux comme documens historiques qu'ils ne sont jolis comme travail d'art, et ils sont jolis et fins. Là nous pouvons nous rendre compte, comme si nous en étions contemporains, de ce qu'était la pompe d'un prince de l'église au sortir du moyen âge. Shakspeare, il est vrai, dans son *Henry VIII*, nous a détaillé toutes les parties du cortége de Wolsey; mais, comme l'occasion de voir jouer ce drame ne peut guère se rencontrer, nous sommes obligés d'avoir recours à notre imagination pour reconstruire cette pompe. Ici au contraire nous avons dans les deux bas-reliefs qui représentent les deux entrées de Duprat, à Sens comme archevêque, à Paris comme cardinal-légat, la réalité même de ce spectacle vraiment splendide. En tête marche la grande croix simple, étendard des légions du Christ, puis défile une véritable armée de massiers, de porteurs de crosses, de bâtons pastoraux, d'emblèmes de pouvoir ecclésiastique, tous séparés en groupes comme des régimens par la croix triple, symbole de la triple couronne; enfin apparaît à cheval son éminence le cardinal, gros homme, à l'obésité robuste, dont la vue m'a soudain rappelé la moqueuse épitaphe que lui fit Théodore de Bèze, *hic jacet vir amplissimus*, calembour latin (1) que, bien

(1) *Amplissimus* peut s'entendre de deux façons : il peut signifier en même temps très ample, très vaste, très corpulent, et très considérable au sens moral, très puissant.

longtemps après, l'égrillard La Monnoye traduisit plaisamment ainsi :

Cy-dessous gît couché tout plat
Le puissant chancelier Duprat.

Amplissimus, c'est bien le mot qui convient dans les deux sens à ce gros homme, pour lequel on ne peut se défendre en effet d'une certaine considération. La tenace volonté auvergnate se laisse lire sur cette large face; on sent que ce visage lourd cache une âme pesante, mais forte, lente à se mouvoir, mais difficile à ébranler, une âme tyrannique par sa masse, et dont il devait être presque impossible d'avoir raison.

Dans la chapelle, où ont été déposés ces débris du tombeau de Duprat, se dresse intact un monument d'un goût bien moins pur, qui est autrement intéressant pour nous, gens du XIXe siècle, car il consacre des souvenirs qui nous font remonter à l'origine première de notre histoire contemporaine; je veux parler du tombeau du dauphin fils de Louis XV et père des derniers princes de la branche aînée des Bourbons qui ont régné en France. Je me suis arrêté longtemps devant cette œuvre de Coustou le jeune; cependant ce n'était pas par admiration pour la gentillesse compliquée de ses génies allégoriques et la mièvrerie élégiaque de ses grandes figures; c'est que ce monument avait réveillé dans mon souvenir deux passages des mémoires du dernier siècle qui ont été jusqu'à présent peu remarqués, et qui mènent à d'assez singulières réflexions. C'est à cette date de la mort du dauphin, 1765, que Mme Campan fait remonter l'origine de cette division du parti monarchique qui a joué un si grand rôle dans les destinées ultérieures de la nation. Selon elle, il s'était formé dans le sein de la noblesse française un parti qui visait à la transformation de la monarchie, et dont la naissance doit être placée dans les dernières années de Louis XIV. La régence aurait été la première expression de ce parti, et le duc d'Orléans en aurait été le chef reconnu. A la mort du régent, ce parti, encore fort novice, resta sans chef; dès lors il subit une longue éclipse que Mme Campan attribue à l'indifférence politique et à la dévotion des deux ducs d'Orléans qui succédèrent au régent. Elle aurait pu ajouter que ce parti s'éclipsa pour une autre cause encore : c'est qu'il porta la peine de cette réaction qui suit inévitablement toute action, et que le désordre moral de la régence engendra cette recrudescence de ferveur monarchique si visible pendant la première partie du long ministère du cardinal Fleury, et qui durait encore lors de la maladie de Louis XV à Metz, en dépit du scandale affiché de Mme de Châteauroux. Tant que vécut le dauphin, ce parti n'es-

saya pas de relever la tête; il savait trop bien qu'il ne devait pas compter pour la réalisation de ses espérances sur le royal élève du duc de La Vauguyon, dont les sentimens bien connus faisaient l'horreur des encyclopédistes, et dont le règne inspirait par avance au docteur Quesnay ces terreurs que Mme Du Hausset l'entendit exprimer dans le boudoir de Mme de Pompadour. Mais à la mort de ce prince ces ambitions reparurent, accrues par un long refoulement, et ce qu'on ne pouvait espérer avec un roi dont le caractère présentait une barrière insurmontable parut d'une réalisation facile avec la perspective d'un jeune règne dont l'autorité, trop faible d'abord pour empêcher de tout oser, serait ensuite trop peu respectée pour empêcher de tout obtenir.

Je résume, en l'éclairant par quelques commentaires, l'opinion de Mme Campan. La plupart de ces faits sont bien connus; deux seulement sont à retenir : le premier, c'est qu'elle fixe à la mort du dauphin, en 1765, l'origine de la division de la société monarchique en deux partis bien distincts; l'autre, c'est qu'elle prête à la partie novatrice de cette société monarchique, sans s'expliquer formellement à cet égard, un air de mystère et de conspiration secrète. Y a-t-il eu réellement à l'origine conspiration d'une partie de la noblesse contre la monarchie, et faut-il attribuer tout le mouvement libéral du règne de Louis XVI, par suite la révolution française, à d'autres causes que celles qu'on leur attribue communément, telles que le courant des opinions philosophiques, la croissance des classes moyennes en intelligence et en richesse, la faiblesse des ressorts d'un gouvernement qui a longtemps vécu? La première réflexion qui se présente à la pensée, c'est que ce fait doit être faux, car il est à peu près incompréhensible qu'une classe incorporée à la monarchie au point que l'existence de la monarchie était la sienne propre ait conspiré contre elle-même de parti-pris, avec préméditation, et autrement que par cet entraînement généreux, cet enthousiasme libéral qu'on lui vit sous le règne de Louis XVI. Cependant cette réflexion, qui peut satisfaire le bon sens ordinaire, n'est pas capable d'arrêter longtemps ceux qui savent par l'expérience de l'histoire à quel point les résolutions des aristocraties sont impénétrables. S'il y a eu réellement conspiration à l'origine, nous ne le saurons donc jamais bien, car les aristocraties ne sont pas dans l'habitude d'informer les nouvellistes des secrets de leur conduite.

Toutefois nous avons un document des plus précieux dans les *Mémoires* de Besenval, personnage quelque peu énigmatique, très royaliste à la surface, au fond sans respect sérieux pour la royauté. Ce document, qui est le second passage des mémoires du XVIIIe siècle qui me revient au souvenir devant le tombeau du dauphin, est

un exposé fort intelligent, fort pénétrant et fort lucide de la situation morale de la noblesse française au XVIIIe siècle. Selon Besenval, cette noblesse est toujours au lendemain de Richelieu. Quoique près de cent cinquante années se soient écoulées entre cette époque et le moment où il écrit, ces cent cinquante années ne comptent que pour un seul jour, car la situation est ce qu'elle était au lendemain de la mort du cardinal, et le règne de Louis XIV n'a fait autre chose que l'affermir. Ce qui existe est, non l'ancienne constitution française, mais une innovation qui ne remonte pas plus haut que Richelieu. Il donne donc clairement à entendre, avec toute sorte de ménagemens et de réticences, que la monarchie française telle qu'elle existe depuis plus de cent ans est une sorte de *statu quo*, prolongé par le fait de circonstances fatales dont la plus considérable a été le long règne de Louis XIV. Ce n'est qu'un *statu quo*, mais qui est devenu singulièrement difficile à changer par suite de cette longévité qui a créé une nouvelle forme d'habitudes, et qui rend chaque jour plus énorme l'immense intervalle de temps que devrait franchir la noblesse pour retrouver son indépendance politique et son importance dans la nation. Si la noblesse française voulait être quelque chose en effet, il lui faudrait sauter d'emblée par-dessus ces cent cinquante années; il ne s'agirait pas, pour obtenir un résultat aussi considérable, de remonter une courte période de temps, de revenir du ministère existant à tel autre ministère; il lui faudrait se replacer dans la situation où elle se trouvait à l'avénement de Richelieu sous peine de ne rien faire, car rien d'essentiel n'a changé en France depuis cette époque.

L'exposé historique de Besenval, qui connaissait si bien le dessous des cartes de son temps, me paraît donner la clé véritable des opinions et des sentimens ésotériques d'une partie de la noblesse française au XVIIIe siècle, surtout de la plus haute. Elle n'avait jamais caché le dégoût que lui causait le vasselage doré auquel l'avait soumise la monarchie absolue, et combien il lui en coûtait de composer la classe des premiers sujets du roi au lieu de composer celle des premiers citoyens du pays. Un instant, sous la régence, elle avait eu une lueur d'espoir; ce rayon s'était vite éteint, et elle était retombée comme devant sous le joug monarchique, joug moins dur à supporter qu'au temps de Louis XIV, mais qui la laissait aussi dépendante politiquement. N'y avait-il cependant aucun moyen de recouvrer un peu de liberté, un peu d'importance, d'être une classe douée du pouvoir et du droit de faire quelque chose par elle-même et autrement que par ordre? L'exemple de l'Angleterre était là, et sa révolution, autrefois objet de scandale pour les générations que les crises de la fronde avaient ren-

dues pusillanimes jusqu'à la servilité, mieux comprise, montrait la route à suivre, les méthodes à employer et le but à atteindre. De là l'anglomanie du XVIIIe siècle, dont la cause doit être cherchée non dans une vaine imitation de la mode, mais dans ce sentiment plus profond de la haute société française, anglomanie qui commença dès la régence, fut inaugurée avec la politique de Philippe d'Orléans et de Dubois, se continua par les opinions philosophiques et littéraires, et fut enfin vulgarisée pour ainsi dire et étendue par la mode des classes privilégiées de la nation à la nation entière sous le règne de Louis XVI. Le succès des opinions antireligieuses du XVIIIe siècle doit être cherché, comme l'enthousiasme pour l'Angleterre, dans ce même sentiment de réaction des hautes classes françaises contre le pouvoir qu'elles subissaient depuis un siècle. Au fond, qu'était la monarchie absolue, sinon l'œuvre de l'église, qui l'avait fondée cruellement dans le sang de la noblesse par la main de deux cardinaux, qui ensuite l'avait affermie, consacrée, bénie, qui en avait donné la théologie pour ainsi dire, et qui dans des livres immortels avait présenté, comme d'essence éternelle et d'origine immuable, un gouvernement né de la veille et dont leurs pères avaient vu le commencement? De là le courant libertin et profane qui parcourut la société française au XVIIIe siècle, et comment l'église fut enveloppée dans la même réprobation que la monarchie. J'expose simplement ici les sentimens qui me paraissent avoir été ceux de la noblesse française; je ne prétends ni les justifier ni les combattre. Il me suffit que cet exposé soit assez clair pour se laisser comprendre.

Pour secouer les pénibles souvenirs des imprudences politiques qui nous ont fait les lamentables destinées que nous subissons, allons amuser nos yeux du roman de saint Eutrope peint sur les vitraux d'une des premières fenêtres de l'église. C'est un véritable roman en effet que l'histoire de saint Eutrope, et, qui plus est, un roman d'amour, ainsi que nous le laissent supposer les obscurités de son légendaire, et surtout le caractère particulier des dévotions populaires qui se sont attachées à sa mémoire et à celle de la sainte qui lui fut chère. Eutrope était le fils d'un roi, du roi de Babylone, dit la légende, ce qui signifie probablement un jeune Grec ou Syrien de l'Asie-Mineure, de noble race et de puissante parenté. Enflammé du zèle de l'Évangile, il abandonna, dans la pleine fleur de la jeunesse, honneurs, richesse et puissance, et, malgré l'opposition de son père, il partit de son palais pour aller chercher à travers le monde de saintes aventures. Le hasard de ses voyages le conduisit enfin dans le pays des *Santones*, à Saintes, qui portait alors le nom de *Mediolanum*, que certains érudits traduisent par celui de ville

aux belles prairies, qu'elle aurait mérité de garder. Ce fut sa dernière étape. Ses prédications touchèrent l'âme de la fille du chef des *Santones*, que la légende nomme Estelle; la jeune Gauloise se convertit au christianisme, et, sur la découverte de cette conversion, son père fit mettre à mort le pieux séducteur. Il me semble qu'à travers cette histoire on aperçoit assez bien la réalité de l'aventure et le caractère des deux principaux personnages. Un Grec civilisé, à la langue éloquente, possédé de l'instinct aventureux de sa race, riche de ses dons subtils, et une jeune Gauloise naïve, enthousiaste, sont en présence; l'apôtre s'attaque directement avec une sainte adresse à l'influence féminine la plus puissante du pays, parce que son exemple doit nécessairement entraîner la conversion d'un plus grand nombre de païens et de païennes, et la Gauloise, captivée par l'enchantement de la parole, est convertie au christianisme par les suggestions de son cœur. Ce qui peut faire croire qu'il y eut là en effet une sainte aventure d'amour, c'est que la tradition populaire, ou si l'on veut la superstition rustique, par la forme de dévotion particulière qu'elle continue d'attacher à la mémoire d'Estelle, semble incliner vers cette interprétation. Sainte Estelle est la patronne invoquée de toutes les belles filles de la Saintonge qui sont pressées de trouver un mari. Quand ce désir les agite, elles ne manquent jamais d'aller à une source qui coule dans l'enceinte même des arènes de Saintes, et de jeter dans le bassin de pierre qui reçoit l'eau de cette source de petites pièces de monnaie ou d'autres menus objets; celles dont les dévotions sont agréées sont mariées dans le cours de l'année. Lorsque je visitai les arènes de Saintes, j'y trouvai un photographe qui audacieusement lavait ses plaques de métal dans l'eau de cette source, et comme je lui demandai si ce n'était pas là la fontaine de sainte Estelle : « Oui, me répondit le profane, il y a des épingles qui en font foi. » Je ne sais si la tradition populaire attribue la même puissance à saint Eutrope; tout ce que je puis dire à cet égard, c'est que pendant que j'errais dans la très belle crypte de l'église de Saintes, qui lui est dédiée, je fus très surpris d'apercevoir une jeune personne agenouillée au coin du tombeau où fut, dit-on, déposé le corps du saint, et priant avec une singulière ferveur. Si sa prière avait pour but de trouver un mari, j'espère qu'elle aura été exaucée, car elle méritait d'être entendue autant pour sa gentillesse que pour son recueillement.

Comment le souvenir d'Eutrope, qui est le patron de Saintes, se trouve-t-il à Sens? Probablement par la même raison qui a fait donner le nom de saint Savinien, patron de Sens, à une localité de Saintonge célèbre par ses prairies, — lesquelles sont en effet si belles que je n'en ai vu de pareilles que dans deux admirables pay-

sages de Rubens, à Florence, au palais Pitti, — les exigences de l'apostolat, qui les ont portés aux mêmes lieux. Eutrope fut martyrisé chez les *Santones*, Savinien chez les *Senones*. « C'est à cet endroit qu'il reçut le coup de hache, » me dit, avec le même sourd accent de ferveur dont elle m'aurait appris un crime de la récente commune, une brave paysanne qui quitte pieusement ses sabots pour me conduire à la crypte consacrée au saint. Puisque l'occasion se présente de mentionner saint Savinien, n'oublions pas une sculpture de la cathédrale exécutée au dernier siècle par un Alsacien du nom d'Hermann et représentant le martyre du saint. Quelques connaisseurs déclarent cette œuvre de toute médiocrité : je ne puis partager cet avis. Il y a en effet grand nombre de plus belles choses dans le monde; mais l'œuvre a ce mérite, qu'elle répond au but qu'elle se propose, remplit l'office qu'elle est chargée de remplir, et produit l'effet qu'elle veut produire, à savoir une émotion dramatique capable de parler aux cœurs ignorans et de leur faire comprendre le prix dont tant d'hommes vertueux ont payé le triomphe de la religion qu'ils professent. Le barbare qui est en train d'asséner le coup met à cet acte une vigueur furieuse assez saisissante, et le saint renversé qui voit la hache sur le point de tomber étend les bras par un geste instinctif bien naturel. Il y a du mouvement dans cette sculpture, et le mouvement est avant tout la qualité nécessaire à toute œuvre, de quelque nature qu'elle soit, qui cherche un but populaire.

Le grand homme de Sens, c'est Jean Cousin, que l'on peut appeler le créateur de la peinture française, et c'est de lui que sont plusieurs des vitraux de la cathédrale où nos souvenirs nous ont retenu si longtemps. On sait combien sont rares les tableaux de cet artiste, dont l'activité se porta sur tant de choses, que la peinture ne put obtenir qu'une portion assez réduite de son temps. Justement Sens contient une de ces œuvres si rares. C'est un tableau sur bois connu sous le nom d'*Ève, première Pandore*, propriété de Mme veuve Chauley, qui met à montrer son trésor autant de gracieux empressement qu'elle met à le conserver de respectable jalousie. Comme ce tableau a été vu par nombre d'artistes, d'amateurs et de personnages influens dans le monde des arts et de l'administration, dont je lis les noms sur le livre de visites de Mme Chauley, je me hasarde à demander si quelqu'un de nos nombreux gouvernemens n'a jamais fait de démarches auprès d'elle pour obtenir cette œuvre importante; mais cette dame me répond que ce tableau est la propriété de sa famille depuis qu'il est sorti de l'atelier de Jean Cousin, c'est-à-dire depuis plus de trois cents ans, et qu'elle ne consentirait, pour aucun prix et pour aucune considération, à s'en dessai-

sir. Cette résolution serait fort respectable en tout temps, et elle est peut-être prudente par le nôtre, où le sauvage incendie des Tuileries n'est pas fait précisément pour nous inspirer une confiance immodérée dans la sécurité de nos grandes collections. Posséder une telle œuvre dans une famille, surtout si cette œuvre est unique et si on ne possède à peu près qu'elle seule, c'est se passer de génération en génération l'initiation au monde de la beauté : c'est vraiment une partie de l'héritage moral, non la moins précieuse, et l'on conçoit aisément que le possesseur d'un tel trésor ne tienne pas à l'aliéner.

L'œuvre est en effet d'une extrême beauté, et mérite toute admiration. Ève est étendue nue sur le sol à la bouche de l'antre humide qui lui sert d'habitation; mais n'allez pas, sur ce mot d'antre, imaginer une créature sauvage sortie de la veille du limon de la terre, toute remplie des énergies d'une nature surabondante en séve, l'animal féminin que Rembrandt n'aurait pas manqué d'étaler, ni cette véritable Ève biblique, d'une âme aussi robuste pour l'amour que ses flancs sont robustes pour la maternité, que seul Michel-Ange a su nous montrer. Non, l'Ève de Jean Cousin répond merveilleusement à son titre; ce n'est pas la biblique mère du genre humain, c'est en toute réalité *la première Pandore.* La beauté de ce jeune corps étendu à terre, c'est celle des races civilisées : toutes les élégances des futurs empires du monde sont là enveloppées dans ces formes charmantes où n'apparaît aucune marque de rusticité. Il y a pour ainsi dire de l'urbanité dans la sveltesse de ces lignes et dans les contours gracieux de ces membres. Si cette Ève est venue apporter dans le monde le péché originel de l'âme, on peut dire en revanche que son corps est exempt de tout péché originel de la chair. En vérité, un hégélien pourrait se pâmer d'admiration devant cette figure, car elle réalise à la lettre la fameuse théorie du philosophe allemand. Cette Ève, c'est la civilisation latente et déjà mieux qu'à l'état de *devenir,* et c'est parce qu'elle est la civilisation qu'elle a été curieuse, c'est parce qu'elle est la civilisation qu'elle a fait un usage fatal de sa liberté, c'est parce qu'elle est la civilisation enfin qu'elle s'est, par cet acte de libre arbitre, détachée de la nature, dans laquelle elle était jusqu'alors confondue, pour se poser individuellement en face du monde créé comme un nouvel univers. Qu'est-ce que la civilisation, sinon une séparation d'avec la nature, et la superposition d'un monde issu de l'esprit au monde de la matière? Voilà l'hérésie hardie, bien digne de la renaissance, qui se laisse lire d'emblée dans cette peinture. Ne croyez pas que cette explication soit une fantaisie de notre imagination, car l'artiste a pris tout soin pour nous faire comprendre que telle fut sa pensée. Le

monde va se dérouler semblable à la funeste science que cette Ève a conquise, c'est-à-dire composé moitié de bien, moitié de mal : sa faute vient d'y introduire le péché et la mort, et c'est ce que symbolisent le crâne et le serpent qui sont à ses côtés; mais elle vient aussi d'y introduire la vie et l'activité, et c'est ce que symbolise cette ville qui, par-delà ce beau fleuve, élève déjà dans une douce lumière ses tours et ses clochers. Admirons encore une fois l'étonnante grandeur de tous ces artistes de la renaissance, l'extraordinaire portée de leurs pensées, et l'incroyable simplicité avec laquelle ils les ont exprimées.

Le faire de ce tableau est aussi remarquable que la pensée en est profonde. C'est le premier jet du génie de la peinture en France, et il semble qu'on soit séparé par un intervalle de plusieurs siècles des tâtonnemens de l'art antérieur. L'*Eva prima Pandora* est peut-être le miracle le plus considérable accompli par l'initiation de l'art italien, dont elle a la souplesse, la simplicité, la sûreté et l'ampleur, et dont on pourrait dire qu'elle n'est qu'une merveilleuse transcription; mais cette transcription est toute française. Jean Cousin a su y conserver les caractères de la beauté et de l'esprit de la race à laquelle il appartenait, en sorte que, tout en imitant, le peintre a été original absolument de la même manière que Racine en transcrivant Euripide, et Molière en transcrivant l'*Amphitryon* et l'*Aulularia* de Plaute. Regardez bien cette œuvre exécutée avec la science consommée de l'Italie, et vous reconnaîtrez sans effort qu'il n'y a là d'exotique que la connaissance des secrets et des procédés de l'art. La beauté de cette figure est essentiellement française; ce qui la distingue, ce n'est ni la majesté des lignes, ni la richesse des formes; c'est la finesse, la sveltesse et la grâce. Comme elle a les qualités de la beauté française, elle en a aussi les défauts, et, de même que la beauté italienne paie sa richesse et sa force par un peu de lourdeur, cette Ève paie sa finesse et sa grâce par un peu de sécheresse. La sécheresse, tant au physique qu'au moral, tant dans le tempérament que dans l'âme, est peut-être le principal défaut de notre race, et cette Ève en est une très curieuse expression. Nulle ardeur et nuls remords ne se laissent lire sur son visage, empreint d'une tranquillité nuancée de tristesse : on sent que l'âme, logée par derrière, doit jaillir sous la forme d'une de ces flammes sèches qui donnent une clarté si vive, mais si rapide, une chaleur si gaie, mais si peu durable. Cette Ève a commis la faute par élan subit de curiosité plutôt que par tyrannie de désir; la faute une fois commise, elle en contemple les conséquences avec une résignation qui équivaut à une demi-indifférence.

Comme les peintures de Jean Cousin sont extrêmement rares, il est fort difficile de prononcer un jugement absolu sur la nature de ses facultés; à tout le moins nous ne l'aurions pas osé tant que nous n'avions vu de lui que *le Jugement dernier* du Louvre. Depuis que nous avons vu l'*Ève première Pandore*, nous pouvons être plus hardis. Ce qui nous frappe dans l'une et l'autre de ces œuvres, c'est une merveilleuse faculté d'assimilation, toute semblable à cette opération de la nature par laquelle le corps transforme en sa propre substance les alimens qu'il reçoit. *Le Jugement dernier* est une combinaison harmonieuse de la science de composition de Michel-Ange et du coloris vénitien; l'*Ève première Pandore* donne en même temps les deux sensations d'un chef-d'œuvre du Titien et d'un chef-d'œuvre de Léonard de Vinci. En contemplant ce tableau, on ne peut chasser de son souvenir ces splendeurs de la chair dont les magnifiques nudités du Titien ont si souvent étonné nos yeux. Elle vient incontestablement du Titien, cette pose si bien choisie pour faire ressortir les lignes du corps; ils en viennent aussi, ces plis gracieux que forment les chairs par la manière dont le buste se redresse. Encore moins peut-on s'empêcher de se rappeler la fascination magnétique et la profondeur psychologique des œuvres de Léonard de Vinci. L'un et l'autre de ces deux grands artistes sont là reconnaissables, et cependant ce n'est ni l'un ni l'autre.

II. — JOIGNY. — SOUVENIRS DE FLORENCE.

Joigny est une petite ville à la physionomie à la fois âpre et charmante qui combine les traits de deux époques bien tranchées. Bâtie sur le flanc d'une colline comme une cité du moyen âge qu'elle est, ses maisons, dont un très grand nombre conservent les pittoresques sculptures et les amusantes enseignes d'autrefois, semblent grimper avec effort vers le château, situé au sommet comme vers leur citadelle de défense et le lieu de refuge de leurs habitans; mais la belle rivière de l'Yonne qui coule à ses pieds, les larges quais qui bordent le fleuve et les vastes promenades qui l'avoisinent modifient ces allures guerrières d'un autre âge par des aspects pacifiques pleins de douceur et des paysages pleins de repos. Le grand charme de Joigny, c'est l'Yonne, et on ne saurait dire avec quel bonheur on salue cette rivière, lorsqu'on la rencontre pour la première fois en remontant du sud, après quelque temps de séjour en Bourgogne. Enfin, voilà donc un vrai fleuve, au cours mesuré et d'une aimable lenteur, dont les eaux limpides peuvent servir de miroir aux astres du ciel, et nous disons adieu sans retour à toutes ces rivières borgnes qui ne peuvent même refléter leurs rives, l'Ouche, la Suzon,

l'Armançon, cours d'eau ennuyeux et sans caractère qui appellent si naturellement les quolibets que les plaisans de Bourgogne, en dépit même de la partialité patriotique, n'ont pas hésité à faire à quelques-uns une réputation ridicule, témoin cette étymologie du nom de l'Ouche inventée par un facétieux Dijonnais et rapportée par La Monnoye. Lors de la guerre des Titans contre les dieux, il y eut un moment où les dieux eurent le dessous, et jugèrent à propos de se réfugier à Dijon. Vulcain élut domicile rue des Forges, mais la boutique était si malpropre et si obscure que sa femme Vénus était obligée d'aller jusqu'au bout de la rue se mirer à un coin qui s'appelle depuis le Coin du Miroir. Ce que voyant, Pallas et Junon lui cassèrent son miroir par méchanceté, en sorte que la pauvre déesse fut réduite à s'aller mirer dans la rivière, et, comme elle s'y voyait mal, ses deux puissantes ennemies en profitèrent pour lui faire croire qu'elle était louche, d'où le nom de l'Ouche resté à ce cours d'eau. Telles étaient les facéties qui amusaient nos pères au sortir du moyen âge : celle-là, il faut l'avouer, est de forme quelque peu lourde et pédantesque; cependant elle n'est pas plus déplaisante que la rivière qu'elle prétend railler, une des plus laides que j'aie vues.

Si les rivières sont laides, en revanche les eaux abondent, et ici je constate une fois de plus l'immense supériorité des poètes sur les géographes et auteurs de descriptions scientifiques pour nommer avec précision les véritables caractères physiques d'une contrée. Pendant que je visite une promenade de Joigny dont les arbres plongent leurs racines dans une espèce de grenouillère que je retrouverai à Tonnerre, à Dijon, partout enfin où me viendra la fantaisie de m'arrêter, deux vers de cet ignorant prétendu de Shakspeare, qui en réalité savait toutes choses, me reviennent au souvenir. Ces deux vers appartiennent au *Roi Lear*, et sont prononcés par le roi de France lorsqu'il accepte pour épouse Cordélia que vient de refuser le duc de Bourgogne :

> Not all the dukes of wat'rish Burgundy
> Shall buy this unprized precious maid of me.

« Tous les ducs de l'aqueuse Bourgogne ne pourraient m'acheter cette précieuse vierge qu'on estime sans prix. » Rien de plus exact, de plus minutieusement précis que cette épithète de *waterish*, aqueuse, humide, abondante en eaux; à défaut de preuves extérieures, les gens nerveux qui possèdent dans l'appareil de leur sensibilité un merveilleux instrument d'hygrométrie n'auraient qu'à le consulter pour se convaincre de la vérité de cette expression. Notez qu'une telle expression est d'autant plus belle qu'elle équivaut à une description tout entière, et qu'elle ramasse pour ainsi dire tout un

pays en un seul mot. Voulez-vous un autre exemple frappant de ces épithètes des poëtes qui sont comme des microcosmes, en voici un second qui nous est fourni par le Tasse. Lorsque Herminie, dans *la Gerusalemme*, montre à Aladin du haut des tours de la ville sainte les chevaliers tourangeaux, elle caractérise le pays d'où ils sont sortis par ces deux épithètes, *la terra lieta e molle*, la terre joyeuse et molle. Je le demande à tous ceux qui ont traversé la Touraine, quelle description rendrait leurs impressions avec une aussi charmante fidélité que ces deux épithètes? mais le Tasse avait vu la Touraine, tandis que Shakspeare n'avait pas vu la Bourgogne.

Il est assez singulier de visiter une petite ville de Bourgogne pour n'y être impressionné que par des souvenirs de Florence; c'est cependant ce qui m'est arrivé à Joigny. Pendant une de mes promenades à l'extérieur de la ville, j'avise une porte cochère qui semblait s'ouvrir sur un jardin; l'entrée était formée par une double haie d'arbustes en caisse, orangers, myrtes, grenadiers, et l'œil en plongeant apercevait toute sorte de plantes sveltes et de plates-bandes encore fleuries malgré la saison avancée. Alléché par cette vue, je me dirige vers ce lieu de délices que je prenais pour un casino ou un eldorado quelconque, comme don Quichotte prenait les hôtelleries pour des châteaux; mais j'avais à peine fait quelques pas que j'étais détrompé : ce lieu si plein de promesses était le cimetière. Ma déception fut peu cruelle, car je dois m'accuser d'un penchant très prononcé pour les cimetières, et, chaque fois que j'en ai le temps, je ne manque jamais de visiter ceux de toutes les localités où je passe, ayant remarqué qu'il n'y avait pas de lieu où l'on pût aussi bien juger du caractère d'un pays, et qui donnât mieux la mesure de la rusticité, de la délicatesse ou de la bêtise de ses habitans. Si ce critérium est exact, le cimetière de Joigny est fait pour inspirer la meilleure opinion des indigènes de cette ville, car il est soigneusement tenu, bien planté d'arbustes et de fleurs, d'un aspect riant, et en un mot le plus engageant du monde. « L'eau vous en vient vraiment à la bouche, » comme disait la maréchale de Mirepoix à propos d'une des lubies lugubres de Louis XV, un jour qu'il avait fait arrêter son carrosse pour examiner dans sa bière le cadavre d'un paysan. Je m'amusai donc à parcourir ce jardin funèbre où sont enterrés plusieurs morts connus, entre autres Timon-Cormenin, si célèbre au temps de Louis-Philippe par ses pamphlets radicaux. Pauvre M. de Cormenin! un an ou deux avant sa mort, il était venu me demander si je voulais prendre part à ce qu'il appelait singulièrement une grande œuvre purgatoriale, entreprise qui avait pour but de faire célébrer des messes pour les âmes des morts dont les ossemens reposaient dans les catacombes de Paris, et je ne pus m'empêcher de sourire en pensant que peut-être lui aussi expie en ce

moment dans quelqu'un des compartimens les plus bénins du purgatoire les erreurs malicieuses qui lui avaient fait écrire ses *Questions scandaleuses d'un jacobin* et autres pamphlets du même genre. Toutefois quel ne fut pas mon étonnement lorsque je lus sur une des pierres tumulaires cette inscription : « ici repose le chevalier d'Albizzi, 1786. » Il n'y avait pas à en douter, la forme de ce nom peu commun, le titre modeste, mais significatif, qui rattachait le mort à une race noble, tout m'indiquait que j'étais bien devant la tombe d'un descendant de cette illustre famille sur laquelle l'histoire se tait depuis déjà quatre siècles.

Je m'arrêtai avec respect. Le nom des Albizzi est un de ceux de l'histoire d'Italie qui me sont le plus chers, comme il doit être cher à tous les libéraux véritables qui connaissent leurs ancêtres dans les divers pays. Les Albizzi comptent parmi les plus honnêtes, les plus dévoués, les plus intelligens serviteurs de la liberté qu'il y ait eu en Italie. Entre l'orageuse rivalité des blancs et des noirs et la dictature des Médicis, ils établirent dans Florence, où leur influence fut toute-puissante pendant plus de quatre-vingts ans, une sorte de république constitutionnelle, démocratie modérée où le pouvoir, toujours populaire dans sa base, revenait cependant de fait aux grandes positions sociales, sans jamais être assez exclusif pour menacer de se restreindre en une oligarchie, et ils soutinrent cette république par une politique probe, humaine, prévoyante et ferme au besoin, remarquable mélange de vigueur et de légalité. Ils furent, si nous pouvons nous servir de ce mot pour faire comprendre la nature de leur politique, les orléanistes de la démocratie florentine. Si ce ne fut pas le plus amusant et le plus dramatique des gouvernemens de la mobile patrie de Dante, c'en fut au moins le plus tolérable. Heureuse Florence, s'il avait pu durer; mais le peuple ne le permit pas. Au moment où les Albizzi étaient au faîte de leur puissance, grandissait dans l'ombre l'influence qui allait transformer encore une fois le gouvernement de l'état. Déjà Sylvestre, puis Jean de Médicis, prodiguant l'or aux faubourgs et les sourires aux boutiques de Florence, jetaient les fondemens de cette dictature qui devait être d'abord si magnifique, et qui par tant de vicissitudes devait aboutir à la plus misérable des monarchies. La lutte des Albizzi contre les Médicis fut aussi courageuse qu'inutile; mais ce qui recommande singulièrement leur mémoire auprès des honnêtes gens de tous les temps, c'est que, si leur politique ne fut pas toujours exempte de violences, elle fut toujours pure de sang : grand éloge, si l'on veut bien se rappeler les mœurs de l'Italie du moyen âge. Il y eut un moment où il fut en leur pouvoir de détruire pour jamais peut-être cette influence rivale. Renaud, dernier des Albizzi, tenait prisonnier celui qu'on peut regarder comme le fondateur véritable de la gran-

deur des Médicis, Cosme. Il pouvait le faire mourir secrètement, et Cosme s'y attendait si bien que pendant plusieurs jours il refusa de prendre aucune nourriture; Renaud se contenta de faire rendre un décret de bannissement. Proscrit à son tour, il n'essaya de reprendre le pouvoir que par les machinations que la politique autorise; il essaya des intrigues et des ligues, jamais des complots. Je ne crois pas qu'on trouve le nom d'aucun des Albizzi dans les diverses conspirations qui furent par la suite dirigées contre les Médicis. On aperçoit encore l'ombre d'un membre de cette famille parmi ceux des jeunes patriciens de Florence qui poussèrent la réaction contre les *Piagnoni* de Savonarole, et puis c'est tout; le rideau tombe sur ce grand nom, et il n'en est plus question. Jusqu'à la fin, on le voit, ils se sont montrés fidèles à leur tradition de juste milieu, repoussant également la dictature monarchique des Médicis et la république morose de Savonarole.

Je tenais à savoir par quel singulier concours de circonstances un membre des Albizzi était venu échouer obscurément à Joigny. On m'adressa à M. Ibled, ex-conservateur de la bibliothèque de la ville, homme instruit et affable, qui voulut bien satisfaire ma curiosité. Des renseignemens qu'il me donna, il résulte qu'à une époque déjà fort ancienne, probablement à l'époque où l'influence des Albizzi tomba dans Florence, le hasard d'un mariage ayant rendu un membre de cette famille héritier de quelques biens en Bourgogne, celui-ci prit le parti d'y chercher un asile. Telle était au moins l'explication que ses descendans donnaient de leur présence à Joigny. Ils y avaient vécu honorablement et dans une médiocrité aisée jusqu'à des temps récens, où un retour de fortune, non moins singulier que le hasard qui avait jeté ses ancêtres en Bourgogne, rappelait à Florence le dernier de ces Albizzi. Le représentant direct de cette famille, que l'on nommait le grand prieur d'Albizzi et qui était au nombre des serviteurs du dernier grand-duc, étant près de sa fin et se voyant sans héritier, se souvint qu'il y avait dans une petite ville de France quelqu'un qui portait son nom, et l'institua son légataire universel. Voilà ce qui peut s'appeler une rentrée triomphale, et qui semble donner raison à ce mot d'un aimable optimiste : « rien après tout n'est difficile en ce monde, il n'y a qu'à savoir durer. » Oui, mais qu'est-ce qui dure, sauf ce que le hasard cache à la destruction et à la mort? et encore ne le cache-t-il que pour quelques instans.

Un second souvenir de Florence, celui-là fort gracieux, et qui se rapporte à des noms plus grands et plus impérissables que celui des Albizzi, se rencontre dans une église de Joigny (1) sous la forme de

(1) L'église de Saint-Jean; ce saint sépulcre qui appartenait à une abbaye du voisinage y fut transporté après la révolution.

deux médaillons sculptés dans un groupe en marbre représentant le saint sépulcre. Ce groupe est une œuvre de la renaissance composée d'une manière charmante, avec un remarquable souci de la variété des expressions et un amour évident de la beauté, mais sans grande portée morale, et qui est bien loin pour le pathétique de tel de ces groupes d'une sculpture plus populaire, mais plus puissante, que l'on rencontre dans les églises de Champagne, celui de l'église de Saint-Jean de Chaumont par exemple, qui est d'une si éloquente profondeur de sentiment, et dont nous parlerons peut-être un jour. Il est évident que l'artiste qui a composé cette œuvre d'une pensée médiocre, quoique d'un travail parfait, avait plus de goût que de génie; en tout cas, je suis sûr qu'il avait ce qui vaut peut-être mieux que le génie, une âme exquise, susceptible des mouvemens les plus délicats et les plus élevés. Au moment où j'allais quitter ce groupe, mes yeux se portèrent par hasard sur deux médaillons sculptés contre la face du tombeau. D'abord je n'y pris pas garde, croyant que ces médaillons étaient les effigies de donataires riches, mais inconnus, lorsque je crus reconnaître à certains détails les costumes florentins du XIVe siècle. Je me baissai, et, surprise charmante, l'un de ces médaillons était celui de Dante, et l'autre celui de Giotto. Il y a là un témoignage évident de piété et de reconnaissance qui me toucha singulièrement. C'était bien un vrai fils de la renaissance, celui qui eut l'idée d'inscrire sur le marbre travaillé par sa main les effigies de ces deux grands hommes, sources d'où tout le développement des arts et des lettres a découlé, et qui eut la modestie gracieuse de rapporter ainsi tout le mérite de son œuvre à ceux qu'il appelait sans doute ses pères et ses maîtres. « Toute culture vient d'eux, et je ne suis que par la grâce de leur génie, qui est venu apporter une lumière avant laquelle tout était ténèbres, et qui maintenant éclaire tout homme venant en ce monde. Avec eux aussi quelque chose de grand est sorti du tombeau comme le Christ pour ne plus mourir, l'éternelle beauté, reine des vivans et des morts, des morts dont elle a ressuscité et conservé la tradition, des vivans dont elle échauffe et éclaire les âmes. » Voilà ce que disent bien distinctement dans un symbolique langage ces deux médaillons. Tout le *credo* à demi chrétien, à demi platonicien de la renaissance apparaît dans ce témoignage de reconnaissance et dans la place de son œuvre que l'artiste a choisie pour l'y inscrire.

ÉMILE MONTÉGUT.

LE JUDAÏSME

DEPUIS LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE

D'APRÈS LES NOUVELLES RECHERCHES D'UN HISTORIEN HOLLANDAIS.

De Godsdienst van Israel tot den ondergang van den Joodschen staat, deel II (*Histoire de la religion d Israël jusqu'à la destruction de l'état juif*, 2e partie), par le Dr Kuenen, professeur de théologie à Leide; Harlem, A. C. Kruseman, 1870.

Depuis qu'on ne craint plus d'appliquer à l'histoire d'Israël la méthode et les procédés en usage lorsqu'il s'agit des autres nations, on est généralement d'accord pour reconnaître que l'événement connu sous le nom de « captivité de Babylone » marque le moment décisif du développement religieux du peuple israélite. Cet événement ne détermine pas seulement, comme de pieuses traditions l'enseignaient aux théologiens d'autrefois, une conversion qui aurait ramené à la foi trop longtemps oubliée de ses pères un peuple corrigé par le malheur. C'est toute une révolution, c'est tout un nouvel ordre d'idées, de croyances et d'institutions qui commence, et, à dire vrai, c'est le judaïsme proprement dit qui se constitue. Il y eut même un temps où, par réaction contre le point de vue antérieur, on inclinait à rayer, ou peu s'en faut, tous les antécédens historiques et religieux du peuple juif, à réduire tout le judaïsme aux innovations introduites pendant et après la période de l'exil. Tantôt l'on exagéra le mérite d'Esdras et de ses compagnons d'œuvre au point de tout attribuer à leur génie inventif, tantôt l'on ne voulut voir dans le judaïsme qu'une série d'emprunts plus ou moins déguisés à la religion de Zoroastre. Il est certain qu'Esdras et ses amis ont beaucoup innové ; il ne l'est pas moins que le judaïsme,

tel qu'il se montre aux environs de l'ère chrétienne, contient plus d'un élément dont il serait puéril de contester l'origine persane; mais là aussi se vérifie la loi, trop souvent méconnue, que les révolutions les plus radicales se rattachent au passé par des liens étroits et nombreux, et qu'en particulier une religion peut se transformer, s'approprier même des élémens hétérogènes, sans rompre avec son principe essentiel, et par conséquent sans perdre son identité. Préciser autant que possible ce qui subsista du mosaïsme antérieur à la captivité, indiquer les innovations qui se greffèrent alors sur la vieille souche nationale et religieuse, déterminer l'action personnelle des hommes qui parvinrent à les introduire, en un mot dérouler la genèse du judaïsme pendant cette période de formation constitutive, tel est l'objet spécial de cette étude, pour laquelle nous recourons de nouveau à l'érudition aussi limpide que profonde et libre d'un professeur hollandais qui n'est plus un étranger pour les lecteurs de la *Revue*. On se souvient peut-être que, dans un travail antérieur, nous avons retracé d'après M. Kuenen les moyens termes successifs qui permirent aux Israélites du temps des rois et des prophètes de passer d'un polythéisme très grossier à un monothéisme rigoureux (1). C'est à la déduction historique de ces moyens termes qu'était consacrée la première partie du grand ouvrage de M. Kuenen sur l'histoire de la religion d'Israël. La question spéciale que nous allons envisager, et dont l'intérêt n'est pas moindre, est un des principaux sujets traités dans la seconde partie.

I.

Rappelons brièvement l'état politique et religieux du peuple juif au VIe siècle avant notre ère, c'est-à-dire peu de temps avant que les victoires du roi chaldéen Nebucadrezar lui eussent ravi l'existence comme nation.

Il s'en faut bien que la totalité des Juifs fût encore attachée de cœur au monothéisme. L'élite seule de la nation le professait avec rigueur sous la direction morale des prophètes ou *inspirés* de Jehovah. Un grand nombre, si ce n'est la majorité, continuait par tradition et aussi, comme on n'en peut douter, par un penchant superstitieux pour des rites plus tragiques ou plus joyeux que ceux du jehovisme, de s'associer aux peuples voisins pour adorer les autres divinités sémitiques, en particulier Moloch, l'épouvantable idole qui se repaissait de victimes humaines. Cela ne les empêchait pas, il est vrai, de regarder Jehovah comme le dieu spécial d'Israël; mais il fallait s'élever au-dessus de ce *vulgum pecus* pour rencontrer ceux

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1869.

qui comprenaient clairement que Jehovah était un dieu « jaloux » qu'irritaient les hommages rendus à ses congénères, un véritable dieu national. Moins nombreux encore étaient ceux qui, partis du principe que Jehovah était le seul dieu adorable, étaient arrivés à la conviction qu'il était le seul Dieu existant. En pratique et tant qu'il ne s'agissait que de politique intérieure, ces deux derniers points de vue se confondaient; mais une grave divergence se manifesta sur le terrain de la politique étrangère. Les patriotes jehovistes, pleins de confiance dans l'invincible appui que Jehovah ne pouvait manquer d'accorder à un peuple qui faisait tant pour lui, avaient poussé leur pays et leur roi dans une voie fatalement désastreuse. Ils avaient osé se mesurer avec l'empire chaldéen; Jérusalem n'avait pas craint de braver Babylone, et la défaite de l'armée nationale, la mort de Josias, la prise de Jérusalem, n'avaient pas suffi pour dissiper ces illusions tenaces. Trois fois Nebucadrezar dut lancer ses soldats contre l'opiniâtre cité, trois fois il arracha à leur patrie les familles les plus notables du pays juif. Quand le dernier convoi de bannis quitta les lieux aimés que la plupart d'entre eux ne devaient plus revoir, le sol était dévasté, le sang avait coulé par torrens, Jérusalem et son temple étaient en ruines, et dans la campagne déserte on n'entendait au loin qu'une voix plaintive faisant monter au ciel ses lamentations. C'était Jérémie qui pleurait sur sa pauvre patrie. Quelques-uns discernèrent des accens plus mystérieux encore qui semblaient sortir de terre, et pensèrent que c'était Rachel, la bien-aimée du patriarche, la vieille mère de la tribu de Juda, qui s'était réveillée dans sa tombe et pleurait ses enfans perdus, inconsolable de ce qu'ils n'étaient plus.

A cette touchante poésie correspondait la plus triste réalité. C'est une erreur traditionnelle de croire que toute la population fut déportée par ordre du vainqueur sur les bords de l'Euphrate. Un grand nombre, les plus pauvres, les artisans, les simples laboureurs, furent laissés sur le sol natal. Les uns, privés de tout par la guerre, s'adonnèrent au brigandage; les autres, qui se remirent à cultiver, furent en butte aux maraudeurs des pays voisins, vieux ennemis d'Israël. Le fanatisme patriotique n'était pas entièrement éteint. La preuve en est que Gédalia, partisan des Chaldéens, que le vainqueur en partant avait préposé à la garde de sa conquête, fut tué, lui et ses soldats, surpris par une émeute. Cela ne pouvait mener à rien; après cet accès de désespoir, la peur de Nebucadrezar chassa du pays ceux qui osaient encore prétendre à un semblant d'aristocratie, ils se réfugièrent en Égypte, et il ne resta en Judée qu'un troupeau de misérables accablés par la pauvreté et la terreur. Le roi de Babylone les laissa végéter sur leur glèbe; ce n'est pas de là que pouvait sortir le relèvement d'Israël.

Fallait-il en dire autant de ceux que leur position sociale avait désignés à la politique du conquérant chaldéen comme formant l'élément vital du peuple vaincu, et qu'il avait déportés vers le centre de son empire? Leur nombre, difficile à préciser, doit avoir été considérable. Parmi eux se trouvaient des nobles, des prophètes, des prêtres. Ils furent partagés en plusieurs groupes; un très petit nombre s'établit à Babylone même, tous ne reçurent pas des terres à cultiver, beaucoup durent louer leurs bras pour des travaux mercenaires, plusieurs exercèrent d'humbles métiers, quelques-uns enfin firent le petit commerce, et il ne serait pas téméraire de faire dater de ce moment la première éclosion de cet esprit de négoce qui depuis caractérisa si fortement les descendans de Juda.

Cependant, lorsque le supplice des principaux meneurs de la révolte eut apaisé la colère royale, on ne peut pas dire que l'autorité chaldéenne ait opprimé outre mesure ces vaincus sans patrie. On les laissa libres de s'organiser entre eux comme ils l'entendaient. Les chefs de famille conservèrent leur autorité, peut-être aussi leur donna-t-on dès les premiers temps un patron indigène, le *resch galutha* (prince des exilés), qui servit d'intermédiaire entre eux et la cour babylonienne. Ce qui est certain, c'est que, tout en devant subir les vexations de détail et les inévitables misères attachées à leur position de bannis au milieu d'un peuple ennemi, ils purent se maintenir et même améliorer peu à peu leur position matérielle. C'est de là qu'il faut partir pour comprendre comment ils parvinrent à s'élever à une hauteur religieuse auparavant inconnue.

Commençons toutefois par rayer de la liste des réalités historiques la vieille idée d'après laquelle les Juifs exilés seraient venus sur-le-champ à résipiscence, et auraient abjuré depuis lors toute connivence avec l'idolâtrie et le polythéisme; parmi ces familles aristocratiques où le jehovisme était prédominant, on peut signaler des faits tout contraires. Il y eut des actes nombreux de soumission aux divinités du peuple vainqueur, actes dictés par l'intérêt ou la peur et aussi par la superstition; les odieux sacrifices à Moloch ne cessèrent même pas entièrement. Il y a plus, nombre de jehovistes sentirent leur confiance dans le dieu national s'affaiblir sous les coups du malheur. La nation, comme le disaient les prophètes, pouvait bien mériter un châtiment, mais la ruine, mais la dispersion du peuple, la destruction du temple que Jehovah aurait dû couvrir de ses ailes, n'était-ce pas un démenti sanglant infligé à leur foi par la brutalité des événemens? Si ce point de vue du découragement eût prévalu et persisté, c'en était fait du peuple juif; il y avait par bonheur dans l'énergie de cette foi chez quelques-uns des déportés de quoi vaincre ces défaillances bien naturelles, et il se trouva un homme pour relever les cœurs avec les croyances.

Cet homme fut Ézéchiel-ben-Buzi, une des figures les plus originales de l'histoire juive. Il était prêtre attaché au temple de Jéruralem, lorsqu'en 597 la première déportation de notables fut ordonnée par le roi de Babylone, vainqueur du roi juif Jechonias. Il fut compris parmi les condamnés à l'exil, on ne sait pour quelle cause. Ce dut être pour lui un coup terrible. Ézéchiel n'était pas seulement un patriote, il était prêtre dans toute la force du terme, un de ces hommes qui ne savent pas vivre en dehors des préoccupations sacerdotales, et pour qui l'observation régulière d'un rite équivaut au maintien d'une institution fondamentale de l'état. L'arracher au temple, à ses fonctions quotidiennes de prêtre de Jehovah, c'était le frapper au cœur, et sans aucun doute c'est au malheur qui vint affliger sa jeunesse que ses prophéties doivent la couleur sombre, le ton amer, qui les distinguent. Ce n'est pas la mélancolie d'un Jérémie ni l'âpre rudesse d'un Amos, c'est le fiel d'une âme ulcérée dont rien n'adoucira les implacables rancunes. On sait qu'il n'était pas délicat dans le choix de ses images, que, pour exprimer son horreur du mal ou l'excès de ses douleurs, il les empruntait parfois aux régions du réalisme le plus cru. Comme cet homme a su vigoureusement haïr! Il n'est pas plus tendre pour ses compatriotes que pour les étrangers; il leur reproche sans aucune atténuation leurs erreurs et leurs fautes, et, bien loin de partager les illusions de ceux qui se cramponnaient à l'espoir d'un prompt changement opéré par le bras du Dieu fort et d'une prochaine restauration de la patrie juive, il est plutôt pénétré de l'idée que la coupe du malheur n'est pas épuisée, que le châtiment n'est pas encore proportionné aux fautes commises. En cela, il voyait juste. Les révoltes ultérieures du peuple juif ne firent qu'aggraver sa position, et pendant son exil Ézéchiel vit se consommer la ruine complète de tout ce qu'il aimait.

Croyait-il à l'anéantissement définitif de sa patrie? Certainement non. Pareille idée ne pouvait entrer dans l'esprit d'un Juif fidèle. Il croyait à la conversion finale de son peuple, et comme conséquence à son rétablissement glorieux. Ses écrits sont pleins des prévisions qu'il se plaisait à énoncer sur l'avenir des différens peuples, et peu d'anciens documens sont aussi riches en données archéologiques des plus précieuses. Par exemple, il en veut particulièrement à Tyr, l'orgueilleuse et opulente cité commerçante qui s'est réjouie de l'abaissement de Jérusalem; il énumère avec une étonnante exactitude les articles de négoce dont l'échange faisait la richesse de cette ville, les tribus nombreuses qui trafiquaient avec elle, mais c'est pour mieux faire ressortir la sévérité du jugement qui frappera la reine de la mer. Il n'est optimiste que dans l'avenir; là, il s'abandonne aux rêves dorés. Il croit au retour des Israélites dans leur

patrie, à la réunion de Juda et d'Éphraïm, à la restauration de la famille de David, à une lutte victorieuse contre le peuple mystérieux de Magog, qui voudra écraser la nation relevée de ses ruines. En plein exil, tandis que les événemens, bien loin de confirmer ses espérances, semblent avoir pris à tâche de les confondre, Ézéchiel trace tout un plan de reconstruction idéale, formule les lois politiques et religieuses qui devront y présider, divise le pays dépeuplé entre les familles revenues, rebâtit en esprit le temple et la ville. On dirait un républicain sous le second empire rédigeant, au lendemain du coup d'état, la constitution de la future république française et la détaillant par le menu. C'est faute de se rendre compte d'un pareil point de vue que les prophéties d'Ézéchiel restent le plus souvent lettre close pour le lecteur. Ce serait en effet une grande erreur de penser qu'Ézéchiel ait jamais vu fonctionner les lois qu'il édicte. C'est un projet qu'il élabore, pas autre chose. En même temps, on peut voir que sur une foule de points, tels que la consécration de l'autel des sacrifices, les conditions exigées pour exercer la prêtrise, le costume et la discipline des prêtres, Ézéchiel ignore de la manière la plus complète les prescriptions du Pentateuque sur les mêmes sujets. Ces prescriptions, attribuées à Moïse, sont évidemment postérieures à Ézéchiel, et dénotent qu'on a fait après lui de nouveaux pas dans la voie de la codification sacerdotale. Ainsi, sous Josias et le régime déjà très strictement jehoviste introduit par ce roi, tous les lévites sans exception pouvaient remplir les fonctions sacerdotales. Ézéchiel n'entend pas qu'il en soit de même à l'avenir. Dans sa constitution idéale, la seule famille de Zadok, élue parmi les familles lévitiques à cause de sa fidélité héréditaire, aura le droit de sacrifier à l'Éternel. Le reste des lévites a donné de trop mauvais exemples au peuple soumis à son influence, et il est juste qu'il soit réduit à des fonctions toujours religieuses, mais désormais subalternes. Les lois du Pentateuque vont encore plus loin dans cette direction aristocratique, et font remonter jusqu'à Aaron, compagnon de Moïse, l'origine de la différence de plus en plus marquée entre les principaux sacrificateurs et les prêtres de rang inférieur. Plus d'un indice du même genre peut être recueilli, qui prouve qu'Ézéchiel représente la transition entre l'état encore peu réglé de la religion juive et la législation sacerdotale détaillée, promulguée plus tard, et qui passa pour remonter jusqu'à Moïse lui-même. Ces différences en matière de lois religieuses, qui jusqu'à ces derniers temps avaient échappé à l'attention des lecteurs de la Bible, n'avaient pourtant pas été toujours ignorées; ce sont elles qui firent hésiter les vieux rabbins sur la valeur qu'il fallait attribuer aux écrits d'Ézéchiel. Au Ier siècle de notre ère, on en discutait encore dans les écoles juives l'autorité canonique.

Ce que nous devons relever, c'est la direction essentiellement sacerdotale que ce prophète imprime à la restauration qu'il désire et qu'il prévoit. En cela, Ézéchiel se sépare des *inspirés*, ses prédécesseurs, qui n'étaient que très médiocrement admirateurs de la prêtrise; mais il sème pour l'avenir. Tout le monde ne sait peut-être pas quelle est l'idée essentielle du sacerdoce; ce mot est pris trop souvent dans un sens très vague et très élastique. En bonne théologie, le sacerdoce désigne le privilége, possédé par une caste ou par certains individus, en vertu duquel ils peuvent seuls procurer à l'homme l'accès auprès de la Divinité et l'obtention de ses faveurs. On n'arrive donc à Dieu et Dieu ne vient à l'homme que par leur intermédiaire. Un sacrifice aura beau être offert, un rite aura beau être accompli par des mains pures, mais non sacerdotales; ce sacrifice, ce rite, sont sans aucune efficacité. En revanche, si c'est le prêtre, le *sacerdos* qui les célèbre, son pouvoir particulier, indépendamment de son caractère moral ou de son savoir, confère à ces actes une vertu *sui generis* qui leur communique une valeur incomparable. C'est ce qui fait par exemple que les ministres de l'église protestante, s'ils sont logiques, ne doivent jamais prétendre à la qualité de prêtres, puisque leur consécration ne leur confère aucun pouvoir surnaturel, tandis que le ministre du culte catholique est et doit être nécessairement un prêtre, devant à son caractère spécial le pouvoir d'absoudre, de célébrer le sacrifice de la messe, d'opérer la transsubstantiation eucharistique, de faire en un mot ce que nul à sa place ne peut faire, et ce qui est pourtant nécessaire à l'union de l'homme et de Dieu. De là le pouvoir toujours considérable des clergés sacerdotaux, qui détiennent ainsi les grâces divines, dont ils sont le canal exclusif. Pour en revenir à Ézéchiel, il est évident que, dans sa reconstruction idéale du peuple d'Israël, il crut à la nécessité de renforcer l'élément sacerdotal. Ses propres tendances l'y poussaient; l'expérience du passé, la poésie qui rehaussait dans les souvenirs des exilés le charme des cérémonies, durent le confirmer dans ses vues. En fait, comme nous le dirons bientôt, le régime de la restauration d'Israël fut éminemment sacerdotal, et il est facile de voir que les germes déposés par Ézéchiel grandirent et fructifièrent beaucoup. Nous devons noter aussi une première et très grave influence de la captivité sur le développement du judaïsme. Le prophétisme et le sacerdoce, la religion d'enseignement et de persuasion, et la religion rituelle, auparavant en lutte ouverte ou latente, se confondirent pour un long temps, et c'est Ézéchiel qu'on peut regarder comme le promoteur de cette fusion, impossible quelques années avant lui. Jamais prophète n'avait encore été aussi prêtre que le fils de Buzi. Ce qui achève de caractériser Ézéchiel, c'est que tout nous le montre très

isolé au milieu de ses compagnons d'infortune. Son influence paraît avoir été aussi faible de son vivant qu'elle fut puissante deux ou trois générations après lui. La restauration, qu'il ne vit pas et qui l'eût bien déçu dans son attente, s'il avait pu en être témoin, ne fut pas dans les premiers temps une œuvre de prêtres; elle s'accomplit plutôt sous la direction des prophètes ou de leurs disciples. C'est peu après que le sacerdotalisme, sorti comme une nécessité de la situation, parvint à la dominer entièrement. Il n'en reste pas moins à Ézéchiel l'honneur d'avoir tenu bon dans une période de découragement général, d'avoir rallumé le flambeau du patriotisme et de la foi, et, quand on a étudié d'un peu près ce rude voyant, dont la parole a quelque chose de massif, de colossal, comme les monumens babyloniens qu'il put contempler, on ne peut se défendre d'une sorte d'admiration respectueuse qui n'est pas toujours de la sympathie, mais qui souvent s'en rapproche.

II.

Le temps marcha, et l'an 561, après un règne glorieux de plus de quarante années, le terrible Nebucadrezar mourut. Son fils, Évil-Mérodac, ne régna que deux ans, et l'ère des révolutions s'ouvrit pour l'empire chaldéen. En 558, Nabonetus, parvenu au trône à la suite d'une conspiration, avait à peine établi son pouvoir, qu'il vit s'approcher l'ennemi destiné à le renverser et à fonder un nouvel empire sur les ruines du sien. Cyrus et ses Médo-Perses s'avançaient en vainqueurs, et après une campagne sanglante et longue, terminée par la prise de Babylone, le grand empire perse fut fait.

Nous avons décrit dans une étude antérieure sur le second Ésaïe la vivacité des vœux que les Juifs exilés formèrent en faveur du nouveau conquérant, qui leur fit l'effet d'un messie suscité tout exprès pour les délivrer (1). Qu'il nous suffise de rappeler que leurs espérances de restauration, pendant si longtemps illusoires, et qui, sous les démentis ironiques de la réalité, avaient fini par s'alanguir, reprirent avec une ardeur nouvelle, et trouvèrent chez quelques inspirés des accens qui rappelaient les plus beaux jours du prophétisme; on peut même signaler un progrès réel dans l'idée religieuse. Le monothéisme, dans sa lutte permanente et forcée avec le polythéisme des oppresseurs, avait acquis une solidité, une rigueur qu'on ne lui connaissait pas auparavant. Les idoles et les dieux qu'elles représentaient n'étaient plus rien pour les Juifs. Éclairés par l'expérience acquise sur la terre d'exil, les prophètes proclament désormais que « le serviteur de l'Éternel » a pour lot la per-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1867.

sécution, la souffrance, mais aussi que c'est lui qui, en maintenant la tradition sacrée, sauve la masse indifférente ou lâche, et achète ainsi le droit d'opérer la rédemption des autres. La douceur, la résignation, prennent rang parmi les vertus religieuses. Toutefois il n'en est pas fait encore d'application au peuple abhorré dont on voit crouler la puissance, loin de là. Les imprécations contre Babylone alternent avec les bénédictions prononcées sur le peuple enfin parvenu au terme de ses épreuves. Ce qui augmente la sympathie pour Cyrus et ses armées, c'est que les Perses ont une religion presque monothéiste, ennemie des images, bien plus sobre, bien plus morale que la mythologie chaldéenne. Le silence des documens que nous pouvons consulter nous empêche de citer des faits; mais n'est-il pas plus que probable que, dans sa campagne de Chaldée, Cyrus, pour avoir des vivres, dut singulièrement profiter des renseignemens des affidés de ces colonies juives que la politique barbare des rois de Babylone avait semées sur le territoire envahi? Ils avaient cru annihiler par cette méthode un petit peuple désagréable, habitant au loin vers l'ouest, toujours remuant, impatient du joug, et ils avaient rempli la région centrale de l'empire d'alliés naturels du premier envahisseur qui marcherait contre leur capitale. On aime à constater dans l'histoire ces retours des choses qui montrent combien les conquérans se fourvoient précisément quand ils se croient le plus habiles.

Cyrus, sa conquête achevée, s'occupa des Juifs et leur voulut du bien. Josèphe raconte qu'en leur permettant de retourner dans leur pays il obéit aux prophéties qu'on lui montra, et dont il n'osa contrarier les oracles. Pourtant il dut être moins qu'édifié, s'il en prit connaissance, de l'avenir que ces mêmes prophéties réservaient à son empire comme à tous les autres. Le plus simple est de penser qu'il voulut récompenser le zèle de partisans aussi dévoués, que d'ailleurs, convoitant déjà l'Égypte, cet éternel point de mire des conquérans orientaux, il était bien aise de relever un peuple capable par la suite et selon les circonstances de lui servir de rempart ou d'avant-garde. En 538, l'édit de libération fut promulgué; les Juifs reçurent même la promesse de subsides pour la reconstruction du temple détruit par Nebucadrezar. Plus de 40,000 d'entre eux, conduits par un descendant de David, Zorobabel, et par Josué, fils du dernier grand-prêtre exécuté par ordre du vainqueur chaldéen, prirent le chemin du retour au pays des pères.

Il s'en fallait de beaucoup que ce chiffre représentât la majorité des Juifs. Un grand nombre, nés sur la terre d'exil, étaient habitués à leur position. Pleinement d'accord tant qu'il ne s'agissait que de haïr les Chaldéens et de maintenir entre eux le sentiment de la consanguinité nationale et religieuse, il n'est pas sûr que tous les Juifs

le fussent au même point sur les chances de réussite que présentait l'entreprise de la restauration. Beaucoup accompagnèrent de leurs vœux les zélés citoyens qui allaient leur refaire une patrie, purent même s'abandonner au doux espoir que les brillantes promesses des prophètes ne tarderaient pas à s'accomplir, mais, prudens et peut-être un peu sceptiques, aimèrent mieux attendre et voir venir les choses. Ce furent les enthousiastes qui partirent. Aussi n'est-il pas étonnant que ce premier essai ait été conseillé et dirigé par des prophètes, des inspirés, des hommes de la parole, plutôt que par des prêtres. L'influence du point de vue sacerdotal, représenté par Ézéchiel, n'était pas encore très sensible. Les clergés d'ordinaire sont prudens. Il se pourrait même qu'une certaine défiance des vues qui animaient les conducteurs de cette première restauration ait détourné beaucoup de lévites de les accompagner. Une de leurs autorités, le prophète que, faute de savoir son vrai nom, la critique moderne appelle « le second Ésaïe, » n'avait-il pas dit que Dieu se choisirait des prêtres parmi tous les Israélites? On verra tout à l'heure si les faits n'autorisent pas ce genre de soupçon. Ce qui est certain, c'est que les premiers jours de la restauration n'eurent rien de brillant, et les radieuses attentes de ceux qui y prirent part sous l'impression des promesses des prophètes eurent à subir de cruels démentis. A peine revenus, les Juifs s'empressèrent de relever d'abord l'autel, puis le temple de Jérusalem; mais cette restauration fut très lente, et quelques vieillards qui avaient encore pu voir le temple de Salomon versèrent des larmes en comparant à l'ancien sanctuaire l'humble monument qu'on édifiait à grand'-peine. Quant aux richesses, à la gloire, à l'éclatante suprématie dont Israël reconstitué devait être gratifié, c'était presque une ironie d'en parler. C'est tout au plus si l'on parvint à se maintenir contre les anciens rivaux du nord, désormais fortement mélangés de sang païen, qui voulurent se joindre aux « revenus de Babylone » pour ne plus former qu'un seul corps politique et religieux. Accueillis avec un dédain aristocratique, ils intrignèrent auprès de Cyrus et de son successeur Darius, et ils réussirent à obtenir l'ordre de suspendre les travaux du temple. Il est probable qu'ils inspirèrent aux rois perses des soupçons sur les intentions de leurs protégés, et c'est peut-être alors que les prophéties juives furent réellement montrées à ces puissans seigneurs; on s'expliquerait fort bien que la politique royale eût pris ombrage des incroyables prétentions qu'elles affichaient.

La restauration fut donc très pénible et très languissante jusque vers la dernière année du règne de Darius, où deux prophètes, Aggée et Zacharie, ranimèrent le feu qui menaçait de s'éteindre. Les dispositions de la cour de Perse redevinrent meilleures. Quatre ans

après, on put enfin inaugurer le nouveau sanctuaire. Cependant les temps annoncés par les prophètes n'arrivaient toujours pas. On restait une humble peuplade, groupée autour d'un temple, inconnue du monde entier et soumise à un joug étranger parfois bien lourd. Une nouvelle période de langueur, d'impuissance, de tiédeur, suivit la consécration du nouveau temple, et elle dura soixante ans, toute une génération. Elle ne prit fin qu'en 458, lors de l'arrivée d'Esdras, que suivait une nouvelle colonne de Juifs nés à l'étranger, pris à leur tour aussi du désir de venir se fixer en terre-sainte. Pendant ces soixante années, nous ne trouvons qu'une chose à signaler, mais elle prime tout le reste : c'est la constitution de la théocratie juive.

Dans les anciens temps, sous les juges par exemple, les Israélites avaient formé parfois une sorte de confédération dont le directeur principal était prêtre. Cependant c'est bien moins son caractère sacerdotal que sa réputation de guerrier qui valait au « juge » une certaine hégémonie sur les tribus alliées. Au fond, il était grand-prêtre parce qu'il était grand chef, et non pas l'inverse. Quand la royauté héréditaire eut succédé à ce mode primitif de gouvernement, les rois, Salomon entre autres, s'y prirent de façon à n'avoir rien à craindre des prêtres, qui furent presque toujours réduits à l'état d'instrumens de la volonté royale. Les prophètes, persécutés ou favorisés, furent une tout autre puissance. Après la destruction du royaume, les choses changèrent naturellement de face. Quand Zorobabel et Josué, le fils de l'ancien grand-prêtre, revinrent en Judée, c'est le second qui revêtit les fonctions sacerdotales. Zorobabel était, il est vrai, un descendant de David; mais, précisément pour cela, l'autorité persane se souciait peu de l'investir d'un grand pouvoir politique. D'ailleurs, Israélite ou étranger, tant que la Judée restait soumise à l'empire perse, le gouverneur du pays, quel que fût son titre ou son nom, ne pouvait être qu'un lieutenant du roi de Perse, un représentant de la servitude et non de la liberté nationale. Au contraire le grand-prêtre de Jérusalem était, du fait même de sa position, le continuateur du passé, le représentant de l'unité, de la foi, de la nationalité; il était à la tête d'un clergé relativement nombreux, intéressé à le soutenir. On peut voir déjà dans Zacharie que le grand-prêtre personnifie le peuple tout entier, et dans le cercle étroit, mais important, où son action pouvait s'exercer, son autorité n'avait rien à démêler avec le pouvoir central.

Cette pierre de fondation du nouveau judaïsme fut donc posée pendant les soixante ans de profonde accalmie dont nous venons de parler. Il s'en fallut de peu qu'elle ne restât une pierre d'attente perpétuelle. La réalité était si mesquine en comparaison des espérances qu'on s'était forgées, que l'on perdait peu à peu toute fer-

veur. En particulier, symptôme très grave, l'orgueil de race s'en allait. On ne se croyait plus si fermement la nation élue, privilégiée d'en haut, tenue, par piété envers Jehovah non moins que par fierté, à conserver entière la pureté du sang. Les mariages avec des femmes étrangères passaient dans les mœurs. A la longue, le petit peuple juif allait se trouver envahi par les mœurs et les croyances qu'elles apportaient avec elles, et qu'elles inoculaient à leurs enfans. Une sorte d'indifférence, si ce n'est le retour aux vieilles idolâtries elles-mêmes, ne pouvait manquer de se propager au sein d'une population ainsi mélangée. C'est ce qui fait que, pour l'historien, l'arrivée à Jérusalem d'Esdras et de Néhémie en 458, presque un siècle après la promulgation de l'édit de Cyrus, est un événement au moins aussi important que le premier retour des bannis conduits par Zorobabel. Il convient de faire ressortir la signification très particulière et en général fort peu comprise de cet événement.

III.

Les relations entre les Juifs demeurés au pays d'exil et ceux qui étaient revenus en Palestine n'avaient pas cessé d'être étroites. Il n'y aurait pas même lieu de s'étonner si, dans les sociétés juives fixées près de l'Euphrate, l'espoir d'une restauration glorieuse se fût maintenu plus vif que chez les fils désenchantés des enthousiastes qui avaient voulu profiter de l'édit de Cyrus. Les Juifs restés en terre païenne savaient sans doute que les faits étaient loin de répondre aux ardentes espérances du premier retour; mais, fidèles à un principe vraiment israélite, ils durent en conclure que la restauration avait été mal dirigée, et que, si Jehovah tardait à tenir ses promesses, c'était évidemment parce que son peuple réorganisé n'en était pas encore digne.

Tel fut le sentiment qui inspira le second exode, dont le *scribe* (copiste-explorateur de la loi) Esdras prit la direction. Un travail à la fois théologique et juridique, très réfléchi, très sérieux, doit s'être opéré parmi les Juifs de la terre étrangère, dans l'intervalle du premier au second rapatriement. Nous voyons en effet le scribe ou le docteur prendre pour la première fois la tête du mouvement qui eût été auparavant dirigé par un prophète ou par un prêtre. Esdras était scribe autant qu'Ézéchiel, avant lui, avait été prêtre, et certainement il avait réfléchi aux moyens d'opérer des réformes en Judée dans le sens d'une plus grande rigidité des croyances et des mœurs. Il sentait fort bien que, pour en venir à ses fins, il y avait des conditions de l'ordre politique à remplir, et il fut assez

habile ou assez heureux pour trouver grâce devant le roi Artaxercès, qui lui promit des subsides, accorda d'importans priviléges aux habitans de Jérusalem, et lui remit des pleins pouvoirs pour régler « selon la loi de son Dieu » les institutions et la vie privée de ses coreligionnaires. Il partit avec environ 1,800 Juifs, parmi lesquels se trouvaient bon nombre de prêtres.

Ce fut comme une injection de sang nouveau dans la population alanguie de la Judée. En arrivant à Jérusalem, Esdras et ses compagnons furent navrés du triste état des choses. Prêtres et peuple, tous semblaient avoir oublié leur devoir. Les mariages avec les femmes étrangères surtout avaient les plus déplorables conséquences. Esdras n'y alla pas de main morte. Il convoqua le peuple en assemblée générale, et ordonna le renvoi immédiat des étrangères. Tel était son prestige, son autorité, l'ascendant de sa parole, que quatre hommes seulement osèrent parler de résistance. La foule ne les écouta pas, et se soumit. Il ne fallut que deux mois pour purifier la terre-sainte, et cette mesure, qui nous paraît odieuse, qui l'est en effet, mais qui ne semble pas avoir soulevé de grandes oppositions, produisit son plein effet. Les documens ne disent rien des larmes que durent verser les répudiées et leurs enfans. Il faut d'ailleurs prendre garde de laisser trop de place au sentiment dans nos jugemens historiques. La conscience générale, en se développant, éprouve avec le temps des répulsions profondes contre des lois et des institutions qui provoquent à peine de légers murmures à d'autres époques. Les peuples sont toujours indulgens pour ceux qui leur imposent les plus rudes sacrifices, à la seule condition que ces sacrifices soient récompensés par le succès.

Pendant les treize années qui suivirent, Esdras resta dans une apparente inaction. Les troubles dont l'empire perse fut le théâtre, l'hostilité des Samaritains, un changement dans les dispositions d'Artaxercès, pourraient expliquer jusqu'à un certain point cette inertie; mais elle doit avoir eu une autre cause plus spéciale et plus locale. L'œuvre essentiellement disciplinaire d'Esdras ne fut reprise avec énergie qu'en 445, à l'arrivée de Néhémie, qui entra dans Jérusalem avec le titre de gouverneur royal, et joignit ses efforts à ceux d'Esdras pour introduire d'autorité des réformes radicales. A peine le nouveau gouverneur était-il installé, qu'une autre assemblée populaire fut convoquée, et qu'on vit se renouveler quelque chose de semblable à ce qui avait eu lieu sous Josias. Un « livre de la loi » fut apporté du sanctuaire, lu devant le peuple, qui ne paraissait pas en connaître exactement le contenu, proclamé loi fondamentale et immuable du peuple de Jehovah. Il en résulta une sorte de *covenant* en vertu duquel tous les Juifs, à commencer par

les prêtres, s'engagèrent à l'observation scrupuleuse de tout ce qui était écrit dans le code sacré qu'on venait de leur lire. Le nom de Moïse fut encore donné comme celui du législateur qui l'avait rédigé; cependant il ne faut pas s'y tromper, c'est une loi remaniée, amplifiée, enrichie de chapitres tout nouveaux, qui sortit du mouvement dirigé par Esdras et Néhémie. C'est cette loi qu'avaient élaborée les scribes sur la terre étrangère, qu'Esdras avait apportée avec lui, et qu'il ne pouvait introduire du jour au lendemain avant d'avoir préparé les esprits; pour la faire accepter, il avait eu besoin du renfort que Néhémie lui apportait de Babylone. La mise en plein jour de cette espèce de coup d'état religieux, jusqu'à présent très ignoré des historiens et qui explique tant de choses, forme l'une des parties les plus ingénieuses et les plus nouvelles de l'ouvrage de M. Kuenen. Elle provoquera sans doute plus d'une réclamation chez les critiques, dont elle dérange les combinaisons. Cependant tous ceux qui suivent de près la marche des sciences historiques, du moins dans leurs relations avec l'Ancien-Testament, devront être frappés de tout ce qu'elle a de logique interne et de parfaite vraisemblance. En résumé, ce grand édifice de la Thora, qui remplit la majeure partie des quatre derniers livres du Pentateuque, repose sur trois assises bien distinctes. En premier lieu vient le Décalogue sous sa forme primitive, et ce que l'on peut appeler *le livre de l'Alliance,* lequel se trouve aux chapitres XXII à XXIII de l'Exode; ce sont là les élémens les plus anciens. Vient ensuite la législation contemporaine de Josias, qui se lit dans le Deutéronome. Enfin se présente la grande codification opérée décidément après l'exil par des scribes, qui purent sans doute se servir d'anciennes traditions sacerdotales et rituelles, qui n'innovèrent pas en tout, mais qui travaillèrent en vue d'un état de choses inconnu avant le VIe siècle. Ils continuèrent la voie dans laquelle Ézéchiel les avait précédés. Le rôle, auparavant incompréhensible, du prêtre-prophète rentre désormais dans la chaîne logique du développement du judaïsme. Ses successeurs composèrent, comme lui, des lois positives et même minutieuses, dont l'application était ajournée à des temps meilleurs. Ainsi s'explique pourquoi tant de lois, qui prétendent remonter à Moïse, n'ont été réellement appliquées et, pour tout dire, applicables que depuis la captivité; pourquoi le vieux mosaïsme, très peu sacerdotal, devient dans les cinq siècles qui précèdent notre ère tout imprégné de sacerdotalisme, et enfin nous savons d'où viennent ces changemens, ces aggravations ou spécifications de détail qui, dans le recueil tel qu'il est actuellement, supposent déjà que plus d'un travail législatif a concouru à la rédaction de la Thora. Maintenant les vraies phases principales de cette stratification légale ont été retrouvées, indiquées avec pré-

cision, et c'est toute une victoire remportée de nouveau sur les ténèbres par le flambeau de la critique (1).

Nous ne voulons pas fatiguer nos lecteurs en reproduisant l'argumentation soigneusement déduite par le savant critique hollandais; qu'il nous suffise d'appeler leur attention sur quelques faits indiscutables. Par exemple Ézéchiel, qui écrit dans les premiers temps de l'exil et s'occupe beaucoup de législation religieuse, ne nous permet pas d'admettre qu'il existât de son temps un règlement écrit du culte sacerdotal, ni même une législation sacerdotale complète. Les prophètes, en particulier celui qui porte le nom d'Ésaïe II, dont les discours sont de la fin des années de servitude, ne trahissent pas la moindre connaissance des nombreuses lois qui, depuis Esdras et Néhémie, sont reconnues essentielles à la religion juive; enfin Zorobabel et les siens, qui reviennent les premiers en terre-sainte, animés du zèle religieux le plus ardent, et certainement désireux de ne rien négliger pour que la restauration s'accomplisse de la manière la plus scrupuleuse, ne songent pas un instant à se constituer sur le pied prescrit par les lois promulguées d'un commun accord par Esdras et Néhémie. Ce qui caractérise ces lois, c'est la prépondérance qu'elles attribuent au corps sacerdotal. Les priviléges des prêtres, leur autorité, les obligations imposées à tout Israélite pour l'entretien du temple et de ses desservans, le système d'impôts en argent et en nature tout à l'avantage du corps lévitique, la rigueur avec laquelle on règle la police des sabbats, le prélèvement des dîmes, le rachat des premiers-nés, une foule de détails dont l'histoire antérieure d'Israël suppose constamment, nous ne disons pas l'oubli, nous disons l'ignorance, tout achève de jeter sur cette découverte récente de la critique le jour de l'évi-

(1) Il n'y a ni indiscrétion ni orgueil à réclamer pour des savans de nationalité française l'honneur d'avoir les premiers démêlé cette genèse compliquée de la loi juive, dont l'adoption va changer sur bien des points les idées antérieures sur la formation de l'Ancien-Testament. Nous défions en effet toute guerre, tout acte diplomatique de nous empêcher de regarder comme des compatriotes MM. Reuss, professeur à Strasbourg, et l'un de ses disciples les plus distingués, M. Graf, de Mulhouse, mort il y a deux ans, au moment où sa réputation de philologue et d'exégète consommé commençait à percer en Allemagne et en France. M. Graf a développé des conclusions analogues à celles que nous retraçons ici, d'après M. Kuenen, dans plusieurs monographies et en particulier dans un des meilleurs ouvrages qui aient été écrits sur les livres historiques de l'Ancien-Testament. M. Reuss lui-même, il y a déjà nombre d'années, était parvenu à un résultat très semblable, mais ne l'avait encore exposé que devant ses étudians. Tout ceci soit dit sans rien retrancher des mérites du professeur hollandais qui ignorait les cours de son collègue d'Alsace et n'a connu le travail de M. Graf qu'après avoir rédigé son livre. Ce qui résulte de cette convergence d'esprits éminens étudiant le même objet avec une érudition et une indépendance hors de pair, c'est évidemment une présomption favorable à la solidité de leur découverte commune et pour ainsi dire opérée parallèlement.

dence la plus rayonnante. Ce n'est pas une simple réforme que l'œuvre d'Esdras, c'est toute une révolution théocratique. N'accusons pas les auteurs de cette réforme de vues égoïstes. Leur but était patriotique, leurs intentions élevées. Il fallait à tout prix discipliner un peuple qui n'avait d'avenir qu'à la condition d'une fidélité rigoureuse, invariable, au Dieu qui l'avait élu. Il s'agissait pour eux de le mouler sur un patron idéal, laissant aussi peu de place que possible aux écarts du sens individuel. C'est une espèce d'ordre religieux qu'ils voulaient fonder, non pas au sein, mais au moyen du peuple juif, dans l'attente qu'ainsi régénéré ce peuple dépasserait tous les autres en puissance et en prospérité. Qu'il y ait eu dans tout cela beaucoup d'illusion, d'étroitesse, de passion et même de fanatisme, nous en convenons; mais nous ne sommes ni dans la Grèce de Platon, ni dans l'Europe moderne : nous sommes à Jérusalem, plus jeune qu'aujourd'hui de deux mille trois cents ans, et il est bien permis de se demander si, sans cette révolution théocratique, quelqu'un saurait de nos jours qu'il exista jadis un peuple juif. C'est dans l'intérêt de ce façonnement sans pitié d'une population souvent récalcitrante que les réformateurs furent si absolus dans leur interdiction de tout mariage avec les étrangères, et poussèrent mainte fois la rigidité jusqu'à la dureté. Où donc étaient les temps plus indulgens où Ruth la Moabite, en épousant Booz au milieu des blés fraîchement coupés, donnait le jour à l'héroïque lignée dont le roi David devait à tout jamais fonder la popularité?

Il est avéré du reste que les innovations d'Esdras et de Néhémie ne furent pas acceptées de tous sans résistance. On put les acclamer dans un premier moment de ferveur, mais il fallut toute l'énergie et même toute la sévérité des chefs du parti sacerdotal pour les implanter solidement. Lorsque Néhémie revint, en 433, d'un voyage qu'il avait fait à la cour de Perse, il n'eut pas lieu d'être très satisfait de ce qui s'était passé en son absence. Un grand-prêtre avait osé loger un Hammonite, son parent, dans un des bâtimens du temple, les dîmes prélevées en faveur des lévites et des chantres ne rentraient pas, le sabbat n'était pas rigoureusement observé, des étrangers venaient précisément ce jour-là trafiquer dans la ville. Néhémie indigné fit fermer les portes, arma ses satellites et menaça d'employer la force contre les étrangers qui persisteraient à vouloir entrer dans l'enceinte. Depuis lors, chaque jour de sabbat, il y eut des détachemens de lévites montant la garde sur les murs. La milice sacerdotale devenait ainsi une force militaire. Néhémie découvrit même que plusieurs Juifs de la classe inférieure avaient épousé des femmes d'Asdod et de Moab, de sorte que leurs enfans « parlaient asdodien et ne savaient point parler juif. » — « C'est pourquoi,

dit Néhémie lui-même, je disputai avec eux, je les maudis, j'en battis même quelques-uns et leur arrachai les cheveux. » Ce moyen lui réussit quelquefois, mais pas avec tous les transgresseurs. Un certain Manassé, petit-fils de grand-prêtre, avait épousé la fille de Samballat, chef samaritain. Sur son refus de répudier sa femme, il fut banni du pays juif. Accueilli et protégé par son beau-père, il fut reconnu par les Samaritains comme investi par son origine sacerdotale du droit de présider à leur culte hérétique, et c'est pour lui qu'ils élevèrent sur le mont Garizim un temple qui devait pendant près de trois siècles se poser en rival de celui de Jérusalem.

Cependant la révolution sacerdotale vint à bout des résistances individuelles. Le peuple, en grande majorité, se plia d'abord, et s'habitua bientôt à ce qui lui avait semblé très lourd à porter dans les premiers temps. Ce n'est pas la seule fois dans l'histoire qu'une population plus ou moins revêche se laisse ainsi pétrir par une hiérarchie sacerdotale, au point d'oublier qu'elle n'a pas toujours été si malléable. Il est certain que l'œuvre d'Esdras et de Néhémie détermina pour toujours la direction suivie par leur peuple dans le cours des siècles. Si cette solidité merveilleuse fait la grandeur de leur œuvre, elle ne doit pas nous en cacher les défauts. En particulier, c'est à la discipline minutieuse à laquelle tout Israélite fut désormais astreint qu'il faut attribuer l'extinction à peu près totale du prophétisme, cette fleur admirable du génie d'Israël. Le prophète diffère absolument du prêtre. Il n'est point l'homme d'une institution, il ne connaît ni l'esprit de corps, ni la diplomatie raffinée des vieux clergés. Il est avant tout l'homme de l'inspiration individuelle, il lui faut la liberté de mouvement. Toute orthodoxie, dogmatique ou rituelle, se superposant au principe fondamental qu'il proclame, lui est insupportable. Quelle place restait-il à l'ancien libre esprit des voyans dans cette organisation qui avait tout prévu, tout mesuré, tout réglé, dans la vie religieuse? En fait, le prophétisme n'a pas survécu à l'introduction de la législation d'Esdras, ou plutôt, lorsqu'après quatre ou cinq siècles d'assoupissement il se réveilla avec Jean-Baptiste et Jésus, — car le christianisme est bien certainement le fils du prophétisme hébreu, — ce fut pour se mettre en opposition avec le principe sacerdotal.

Remarquons bien toutefois qu'Esdras, en poursuivant la transformation du peuple juif selon les exigences de ce principe, c'est-à-dire en posant systématiquement le prêtre comme l'intermédiaire obligé du fidèle et de la Divinité, n'eut pas en vue le triomphe proprement dit du sacerdoce. Ce qu'il voulait avant tout, c'était l'observation de la loi, et, s'il donna au prêtre une telle prépondérance dans l'organisme religieux d'Israël, c'est qu'à lui, comme à

ses compagnons d'œuvre, cette autorité du sacerdoce semblait absolument nécessaire pour que cette observation devînt complète. Le principe légal demeura donc supérieur en dignité au principe sacerdotal. Celui-ci fut pour celui-là, et non l'inverse. C'était déjà une garantie contre l'arbitraire du clergé, lié lui-même par les règles qu'il avait pour mission d'imposer aux autres. De plus il y eut dans ce vif sentiment de la souveraineté de la loi l'origine d'un ministère nouveau, celui du scribe, copiste et interprète de la loi, l'étudiant en détail, définissant dans tous les cas non prévus les applications conformes à l'esprit général des textes, et constituant de la sorte une jurisprudence dont l'accumulation graduelle ne tarda pas à s'imposer au peuple avec une autorité au moins égale à celle du prêtre. En définitive, le judaïsme doit plus encore au scribe qu'au prêtre. La preuve en est que le prêtre a dû forcément disparaître avec le temple; le scribe est resté debout, et il a perpétué la religion juive dans tout ce qu'elle avait de vraiment essentiel. Toutefois des événemens majeurs pouvaient seuls donner du relief à cette distinction appelée à tant d'avenir. Pendant les premiers siècles qui suivirent la captivité, le scribe et le prêtre furent ordinairement alliés, animés d'une ambition commune, et, en vertu de la loi, leur souveraine maîtresse à tous deux, jusqu'au moment où le pouvoir politique réclama comme au temps des rois la suprématie, ce fut le sacerdoce qui domina la situation.

IV.

Parmi les innovations les plus fécondes qui naquirent pendant la période de la captivité chaldéenne, il faut ranger la synagogue. Ne la confondons pas avec le temple; ce sont deux institutions profondément distinctes, qui diffèrent autant, et pour les mêmes raisons, que le scribe et le prêtre. Le scribe est un théologien-juriste; c'est le savoir, la connaissance spéciale, qui lui valent son titre à des pouvoirs religieux inséparables de sa capacité; le prêtre, quelque ignorant qu'il puisse être, est le seul sacrificateur légitime. C'est seulement au temple et par les mains du prêtre qu'il est licite de sacrifier, tout sacrifice consommé ailleurs et par d'autres mains étant nul de plein droit. Au temple donc le culte cérémoniel, les pompes religieuses, les actes mystiques opérant par leur vertu surnaturelle, l'exercice continuel du pouvoir sacerdotal! La synagogue est tout autre chose; c'est simplement une assemblée de fidèles se réunissant pour s'instruire et s'édifier par la lecture, le chant ou la parole. Elle fut inventée pendant l'exil et par une sorte de nécessité. Le temple détruit, le culte cérémoniel, les sacrifices étaient devenus impossibles, car il était interdit, en eût-on reçu la permis-

sion du vainqueur, de construire un sanctuaire ailleurs qu'à Jérusalem. Les bannis prirent l'habitude de se réunir, probablement le jour du sabbat, pour écouter leurs prophètes, leurs poètes religieux, ceux qui pouvaient leur lire et leur expliquer les lois existantes. Les Juifs revenus au pays de leurs pères n'abandonnèrent pas cette pieuse coutume, et, bien que le temple eût été reconstruit, les synagogues s'élevèrent partout où ils s'établirent. Esdras et les siens devaient favoriser de tout leur pouvoir une institution qui cadrait si bien avec leur but : inculquer au peuple entier la connaissance et l'observation de la loi. Si donc le prêtre trônait au temple, le scribe fut le principal personnage dans la synagogue. Leur alliance prolongée, en suite de leur subordination commune à la loi, fit que le temple et la synagogue purent longtemps coexister sans entreprendre l'un sur l'autre. La synagogue ne songeait pas à renier son infériorité. Elle s'appuyait sur le temple comme une plante grimpante sur le tronc d'un arbre, mais comme ces plantes grimpantes qui deviennent si vigoureuses que, le jour où le tronc qui les soutient doit tomber, elles continuent de vivre en vertu de leur force propre. La synagogue donna de plus l'essor à la musique religieuse. Un grand nombre de psaumes qui nous ont été conservés remontent à cette époque du second temple. Tantôt un seul chantre, tantôt un chœur les entonnait dans les exercices religieux, et pour le service du temple il y avait toute une division de chanteurs. Les caravanes de pèlerins, qui se rendaient à Jérusalem aux époques fixées par la loi, chantaient aux stations et parfois tout en cheminant des hymmes appropriées à ce pieux voyage. C'est par là que le judaïsme, menacé de sécheresse par son rigorisme légal, s'imprégnait encore d'une poésie originale dont nous pouvons même aujourd'hui apprécier la saveur.

On voit, par tout ce qui précède, qu'on a eu tort de considérer la période de la captivité et des deux premiers siècles de la restauration comme un temps de stérilité pendant lequel l'esprit juif se borne à reconstituer minutieusement un brillant et glorieux passé. C'est parce qu'on admettait trop implicitement les dates assignées par la tradition aux livres et aux institutions d'Israël qu'on était induit en cette erreur. Depuis qu'une appréciation plus indépendante et plus savante a espacé les documens et les événemens d'une manière plus conforme à la logique de l'histoire, on s'aperçoit qu'en réalité la pensée religieuse n'a pas cessé un seul instant de travailler et de se développer. Là où l'on voyait tout un espace vide séparant les tronçons d'une chaîne brisée, on découvre aujourd'hui de nombreux chaînons, et quand on pense à ce que la captivité a fait du peuple juif en le purifiant, en le façonnant à porter le joug d'une loi amplifiée et détaillée, en le soumettant à un clergé fortement

constitué et en lui fournissant tout à la fois dans le scribe et la synagogue les moyens de s'en passer le jour où cela deviendrait nécessaire, on accordera que nous n'avons rien exagéré en disant que c'est cette captivité qui a réellement fondé le judaïsme.

Jusqu'à présent, nous avons omis à dessein, pour ne pas compliquer notre exposition, d'envisager la grande question, plus souvent tranchée qu'étudiée, des rapports religieux des Juifs avec les Perses et de l'influence que le parsisme put exercer sur les idées et les croyances des populations du Jourdain. Nous avons seulement rappelé qu'au moins dans les premiers temps qui suivirent la victoire de Cyrus sur les Chaldéens les rapports du nouveau maître et des nouveaux sujets furent empreints d'une singulière bienveillance réciproque. Il n'en fut pas toujours de même par la suite; mais en somme les Juifs n'eurent jamais contre l'empire perse, leurs écrits en font foi, cette haine féroce qui les anima si souvent contre leurs oppresseurs, soit avant, soit après la chute des Achéménides. Lorsque Néhémie eut disparu de l'histoire, les Juifs restèrent encore soumis à la Perse. En vertu de la constitution locale qu'Esdras et Néhémie avaient établie, le chef des prêtres se trouvait par le fait même de sa position le plus puissant personnage du pays. Déjà l'ambition d'occuper ce poste élevé jetait la discorde au sein des familles sacerdotales. Il est parlé d'un aspirant au pontificat suprême tué par son frère, qui ne voulait pas lui céder la place, et d'une lourde contribution que le gouverneur perse, lequel favorisait sous main la victime, préleva sur le peuple en manière de châtiment. Il n'est pas douteux que le peuple juif dut avoir sa part des agitations et des guerres qui troublèrent les états du grand roi vers le milieu du IVe siècle avant notre ère; toutefois les documens historiques ne contiennent rien de spécial à ce sujet : le plus probable est que le sort des Juifs ne différa guère de celui des autres populations qui composaient ce vaste empire, et qu'en somme il fut supportable.

Rien donc ne s'oppose en soi à la possibilité et même à la vraisemblance d'une influence positive des idées et des croyances persanes sur la constitution religieuse et les doctrines du judaïsme. Seulement ce n'est pas en Judée même qu'il faut en chercher la trace : la Judée était trop loin du centre de la vie politique et religieuse des Perses; mais nous avons vu que les Juifs de Palestine reçurent à plus d'une reprise leur direction de leurs coreligionnaires demeurés à l'étranger. C'est à Babylone, ou du moins dans les environs, que s'élabora pendant près d'un siècle la législation nouvelle, c'est de là qu'elle fut apportée et imposée, et c'est dans cette région qu'un contact quotidien permit aux Juifs de bien connaître la religion des Perses.

Cette religion a été de nos jours l'objet de savans travaux. Nous savons désormais que, de toutes les religions polythéistes, c'est elle sans contredit qui l'est le moins, et qu'au point de vue de la pureté morale elle tient une place de premier rang. Si une religion pouvait influer sur les directions nouvelles prises par la pensée religieuse d'Israël, c'était assurément celle de Zoroastre. Ahura-Mazda, Ormuzd, le dieu suprême des Perses, finit par ressembler beaucoup à Jehovah. Les esprits qui environnent son trône ont plus d'une analogie avec les armées célestes dont Jehovah Zebaoth est le chef. Comme le mosaïsme, le parsisme interdit la fabrication des images divines. Les deux religions prêchent une morale sévère, et attachent une très haute importance à la pureté légale. Enfin les ressemblances dans la manière de concevoir les origines de l'humanité et l'apparition du mal moral sont telles qu'il faut de toute nécessité admettre un mythe primitif commun conservé avec des variantes par les deux traditions.

Il est donc facile de comprendre que, frappés de ces analogies et ne voulant pas admettre qu'un grand peuple vainqueur puisse emprunter de nouvelles croyances à une peuplade vaincue, plusieurs savans aient pensé que tout le judaïsme postérieur à la captivité est d'origine perse. Pourtant, sous cette forme absolue, leur thèse est complétement fausse ; mais n'exagérons pas la thèse opposée. Si l'on ne peut désormais contester l'originalité religieuse et la persistance des traits fondamentaux du vieux mosaïsme dans la religion renouvelée par Ézéchiel, Esdras et Néhémie, rien n'empêche d'attribuer à l'influence des Perses les développemens considérables que prirent, depuis la conquête de Cyrus, beaucoup de germes préexistans. Par exemple, la législation d'Esdras abonde en préceptes sur le pur et l'impur, renforçant beaucoup la rigueur des lois de la période antérieure; ceux qui l'ont composée n'ont-ils pas été encouragés et guidés par l'expérience qu'ils pouvaient faire *de visu*, en apprenant à connaître la vie des Perses, de la force que des préceptes de ce genre, une fois adoptés, communiquent à une religion populaire? Seulement il ne faudrait pas se représenter ce genre d'emprunt comme réfléchi et calculé. Le sens aristocratique du Juif se fût révolté à l'idée qu'il gagnait à se conformer à des mœurs étrangères. C'est par une action indirecte, souvent inconsciente, que des coutumes et des croyances nouvelles purent s'infiltrer chez quelques Juifs, acquérir ainsi une espèce de naturalisation et s'enraciner enfin dans la majorité comme une plante poussée spontanément. Nous ne voyons guère que la fête des Purim, totalement inconnue à l'ancien mosaïsme et célébrée depuis lors par les Juifs, qui la rattachent au souvenir d'Esther, nous ne voyons guère, disons-nous, que cette fête qui puisse passer pour une importation

perse dans toute la force du terme; nous allons du reste y revenir.

L'un des points où l'influence de la religion mazdéenne est le moins contestable, c'est évidemment la doctrine des anges. Le vieil Israël en avait bien la notion, et, à mesure que l'idée de Dieu s'épura dans les rangs monothéistes, le rôle des anges devint plus marqué. Déjà Ézéchiel, Zacharie, les hommes qui font la transition, les désignent comme les médiateurs ordinaires de Jehovah et des hommes. Zacharie même trahit visiblement des affinités avec les croyances des Perses quand il parle des « sept yeux, » des « sept bras » et des « sept gardes » de Jehovah qui parcourent toute la terre. Il est bien difficile de n'y pas reconnaître les sept *ameça spentas* (probablement les *non-dormans*) qui entourent Ahura-Mazda et commandent en son nom l'armée céleste. Un peu plus tard, nous voyons s'introduire en Israël l'idée des anges patrons préposés à chaque nation. Plus tard encore, par exemple dans le livre de Daniel, on les désigne par des noms propres, Michel, Gabriel, etc.; parfois même on découvre encore dans ces noms consacrés par la tradition juive et chrétienne les traces de leur origine perse. Par la même raison, la doctrine des démons, si vague, si peu définie avant la captivité, lorsque Satan, malgré son caractère déjà vicieux, prenait encore rang parmi les « fils de Dieu » ou les anges réunis en cour céleste, s'enrichit merveilleusement par les emprunts qu'elle fait au parsisme. Satan se modèle de plus en plus sur le patron d'Anro-mainyus ou Ahriman. C'est un démon du mazdéisme, Aeshma Daeva, génie des voluptés charnelles, qui s'introduit sous le nom d'Asmodée dans le livre de Tobie. D'autres exemples du même genre peuvent encore être signalés. Il faut en dire autant de la croyance en une vie future, qui devait naturellement germer sur le terrain du vieux mosaïsme à partir du moment où le croyant réfléchirait sur sa relation non plus seulement nationale, mais aussi individuelle, personnelle, avec Dieu. Cependant il est d'une haute vraisemblance que la doctrine très positive du mazdéisme sur la résurrection a dû hâter l'éclosion d'une doctrine analogue parmi les Juifs. Enfin les penseurs juifs purent apprendre des Perses à partager l'histoire du monde en quatre périodes, dont la dernière serait suivie par l'inauguration d'une ère de justice et de félicité. Le livre de Daniel développe d'une manière très semblable cet essai primitif d'une philosophie religieuse de l'histoire.

On peut évidemment assimiler l'influence de la Perse sur le judaïsme à celle d'une atmosphère plus chaude amenée par un courant d'air sur un sol déjà planté, et hâtant le développement de plantes déjà sorties de terre; mais ces plantes existaient déjà. Il est toutefois, nous l'avons déjà fait observer, une fête inconnue des anciens Israélites, devenue très populaire parmi les Juifs, qu'ils

célèbrent encore aujourd'hui, et qui doit être décidément rangée dans la catégorie des emprunts directement faits à la Perse. Il s'agit de la fête des Purîm ou des *sorts*. Cette fête doit être consacrée à la merveilleuse délivrance des Juifs soumis au roi de Perse et voués tous à la mort par un orgueilleux courtisan. Le livre d'Esther nous raconte comment les événemens se seraient passés. C'était sous le règne d'Assuérus, c'est-à-dire de Xerxès Ier (485-464 avant Jésus-Christ). Haman, le premier ministre de ce roi, aigri contre les Juifs, conçoit le plan de les anéantir tous en un seul jour sur toute la surface de l'empire. Le *sort*, qu'il consulte, lui indique le 13 du mois d'adar (7 mars) comme le jour le plus propice à la réalisation de son affreux projet, et il parvient à gagner le roi en l'inquiétant sur les dispositions de ce peuple indocile; cependant Assuérus, brouillé avec la reine Vasthi, venait d'épouser une jeune Juive nommée Hadassa ou Esther (1), qui lui avait paru la plus belle de son royaume, mais dont il ignorait la nationalité. Or Mardochée, oncle de la nouvelle reine, la décide à demander au roi la grâce de ses compatriotes. Elle le fait au péril de sa vie, car elle doit pour cela violer la rigoureuse étiquette de la cour de Suse en se présentant devant le roi sans être mandée par lui, et le temps presse. Heureusement sa rare beauté lui obtient son pardon, et elle s'y prend si bien qu'Haman tombe dans ses propres filets. C'est lui qui est pendu au gibet de cinquante coudées qu'il avait fait préparer pour Mardochée, et c'est Mardochée qui devient le favori en titre. D'ailleurs le roi découvre au même instant qu'il lui avait rendu auparavant un éminent service. Non-seulement Assuérus révoque les ordres qu'il avait déjà lancés pour l'extermination en masse des Juifs, mais encore il accorde à ceux-ci par lettres patentes la permission de tuer eux-mêmes, dans Suse et dans toutes les provinces de l'empire, tous ceux de ses sujets dont ils ont à craindre la haine. Les Juifs ne se le font pas dire deux fois, et tuent 75,000 sujets du roi. La reine Esther sait même obtenir de son royal époux que les dix fils d'Haman seront pendus comme leur père, et que ses compatriotes prolongeront un jour de plus leur sanglante vengeance dans les murs de la capitale. Le massacre dura donc pendant les deux journées du 13 et du 14 adar, à la date précisément qu'Haman avait fixée, sur le conseil du *sort*, pour la destruction du peuple juif. C'est en souvenir de la tournure inespérée de ces événemens que les Juifs célèbrent le jour des Purîm ou des *sorts*, éternisant ainsi la mémoire de la belle reine Esther et de son oncle Mardochée.

(1) Hadassa est le nom hébreu et signifie *myrte;* Esther est probablement un nom perse et pourrait se rapprocher du grec *aster*, étoile ou astre en général.

Ce n'est pas d'hier que les lecteurs intelligens de la Bible ont été choqués de cette étrange histoire. Plus d'une fois les vieux rabbins secouèrent la tête en songeant au terrible pouvoir des charmes d'Hadassa, et se demandèrent jusqu'à quel point le livre qui en consacrait le souvenir avait droit à sa place dans le recueil sacré. Ce qu'il y a de tragique à la fois et de charmant dans les terreurs de la jeune femme, qui ne peut compter que sur sa beauté pour éviter la mort à laquelle la condamne une inexorable étiquette, ne saurait racheter toutes les invraisemblances, encore moins les horreurs dont ce conte oriental abonde, et il faut avouer que la perfidie à laquelle la reine a recours pour pousser Haman à sa perte, tout en lui faisant bonne mine, ne contribue pas à rehausser l'estime que peut inspirer son caractère. Plus tard, cette perfidie devient une cruauté de vraie tigresse. Maintenant s'imaginer qu'un despote oriental, fût-il Xerxès, ait pu lancer publiquement l'arrêt de mort d'une population tout entière, qui en bien des lieux était de taille et d'humeur à se défendre hardiment, que, revenu du jour au lendemain de sa lubie, il ait permis, à ceux que la veille il voulait faire tuer, de massacrer à la fois plus de 75,000 de ses propres sujets, ce sont là de ces tours de force dont notre sens historique est désormais incapable. Quel changement dans nos idées à tous depuis le jour où une âme tendre comme celle de Racine pouvait se concentrer sur un tel récit, l'épurer, le dégrossir, puis amplifier ce qui en restait pour en faire tout un drame émouvant, sans que rien nous donne lieu de penser qu'il ait été un seul instant choqué de ce qui nous révolte aujourd'hui! Y a-t-il au moins un noyau historique dans ce roman d'un patriotisme si exalté et si dur? C'est ce qu'il est absolument impossible de savoir. Lors même qu'on croirait pouvoir l'affirmer, on n'en serait pas plus avancé, car on ne parviendrait pas à dégager le fait de tout entourage fictif. L'explication que l'auteur donne du nom de *Purîm* est déjà fort suspecte. On ne connaît point de mot perse analogue signifiant le *sort*. C'est pourtant au fait, assez insignifiant en lui-même, qu'Haman aurait consulté le sort pour fixer le jour du massacre général des Juifs, que l'auteur du récit rattache l'origine de cette dénomination. On dirait qu'il a inventé cette explication pour les besoins de sa cause, qui était de justifier pour les Juifs scrupuleux la célébration d'une fête déjà passée dans les habitudes populaires, mais dont on ne voyait pas trace dans la loi, et que les puritains repoussaient comme une importation étrangère. Une ingénieuse tentative d'interprétation a voulu retrouver dans les péripéties du roman juif les élémens d'un mythe où le soleil (Esther), la lune (Mardochée) et l'hiver (Haman) joueraient le principal rôle; mais les étymologies auxquelles on a recours sont plus que douteuses,

et il serait étrange qu'un mythe, dont au surplus l'existence chez les anciens Perses est encore à prouver, eût permis de transformer les divinités qui y auraient joué un rôle en figures aussi foncièrement juives que celles d'Esther et de Mardochée.

Ce qui est certain, c'est que l'histoire d'Esther n'a d'autre intention que de justifier la célébration des Purîm, fêtes religieuses et joyeuses qui paraissent avoir été populaires parmi les Juifs dès le IIIe siècle avant notre ère, et dont par conséquent la lente introduction a dû s'effectuer nombre d'années auparavant. La manière de les célébrer, d'abord par des symboles de tristesse, puis par des festins, des libéralités, des présens qu'on s'envoie d'une famille à l'autre, l'époque de l'année où cette célébration a lieu, tout semble indiquer une vieille fête du printemps qui avait fini par passer dans les mœurs des Juifs établis dans l'empire perse. C'est ainsi qu'au moyen âge la légende complaisante ratifia, en leur donnant un sens catholique, plus d'une fête populaire d'origine païenne, qu'elle sut transformer en les rattachant au souvenir de quelque saint en renom. Le livre d'Esther fut écrit pour favoriser la célébration des Purîm en Palestine, où cette fête ne dut s'introduire qu'après être devenue partie régulière des usages du pays d'exil. C'est plus tard encore, au dernier siècle avant notre ère, qu'elle passa de la Palestine aux Juifs d'Alexandrie, qui ne paraissent pas l'avoir connue auparavant.

V.

Voilà comment les circonstances, mises à profit par quelques hommes de foi et de talent, transformèrent la vieille religion d'Israël, encore si peu réglée au moment de la captivité, en une religion codifiée, systématisée et désormais revêtue de formes indélébiles. Le grand homme de cette période, celui du moins qui en représente le plus exactement l'esprit et les tendances, c'est Esdras, le prêtre-scribe qui réunit dans sa personne les deux élémens dont la combinaison a fait le judaïsme. C'est lui qui introduit, qui impose une loi en très grande partie nouvelle. C'est grâce à lui que l'histoire du passé d'Israël, enfin réunie dans le Pentateuque, revêt ce caractère sacerdotal si visible dans les livres portant les noms de Moïse et de Josué. C'est lui qui dirige le bras du rude Néhémie pour écraser les résistances. C'est lui enfin que la longue lignée des rabbins doit saluer comme son premier ancêtre et son patron. Le souvenir de sa puissante action ne se perdit jamais parmi les Juifs. On l'appela le restaurateur par excellence, le second Moïse, et même la légende voulut que les livres saints d'Israël, anéantis lors de la destruction de Jérusalem et la dispersion du peuple

fidèle, eussent été miraculeusement reproduits sous sa dictée sans qu'il en manquât un seul mot. Dans les temps modernes, il s'est trouvé des savans qui exagérèrent dans un sens analogue l'importance de son œuvre, mais prétendirent que le Pentateuque, Josué, les Juges, en un mot tous les livres historiques d'Israël jusqu'à la captivité, étaient un produit de sa plume.

Ces assertions absolues jurent avec les faits constatés. Il est évident par exemple qu'une partie fort considérable du Pentateuque, le Deutéronome, appartient à une époque antérieure à celle d'Esdras. Il ne l'est pas moins que d'autres fragmens du Pentateuque, et spécialement les documens dont on peut discerner encore aujourd'hui la différence d'origine malgré les sutures plus ou moins heureuses qui tâchent de leur donner une apparence d'unité, ne peuvent provenir d'un seul et même travail de rédaction; mais, tout cela posé, il ne faut pas nier que les découvertes de la critique relativement aux trois étages de lois que l'on peut distinguer dans la législation dite mosaïque nous obligent désormais à prêter à Esdras une très grande part, au moins de surveillance et de direction, dans la rédaction du Pentateuque, dont la clôture définitive ne peut pas avoir eu lieu avant lui. C'est par ce côté que, comme nous l'avons dit au commencement, les nouvelles études entraînent une modification importante des théories qui, récemment encore, étaient admises dans la science sur la formation des livres attribués à Moïse.

Signalons enfin la dernière grande innovation dont la captivité de Babylone fut l'occasion ou plutôt la cause. C'est depuis lors, ou du moins depuis le grand travail d'Esdras, que les Juifs eurent des livres sacrés. La tradition voulut même lui attribuer l'honneur d'avoir « bouclé, » c'est l'expression technique, c'est-à-dire clôturé définitivement le canon ou la liste des livres sacrés de l'Ancien-Testament. Cela ne peut plus se soutenir. Le canon actuel renferme des livres tels que l'Ecclésiaste, Daniel, bien des psaumes, qui sont évidemment postérieurs à Esdras, et les savans juifs nous ont appris que le canon de leurs livres saints ne fut pas définitivement arrêté avant le second siècle de notre ère. Il reste vrai que l'on peut faire remonter à Esdras la formation d'une littérature sacrée, mise à part pour les besoins du culte et de l'enseignement religieux. Les livres de la loi furent naturellement les premiers qui reçurent cet honneur; bientôt on y joignit les écrits des prophètes. Le culte célébré dans les synagogues réclamait impérieusement cette base, et c'est seulement par la lecture et l'interprétation régulière d'un certain nombre de livres religieux que la loi avec toutes ses minuties pouvait se graver dans la mémoire du peuple. C'est ainsi que la

vieille religion d'Israël, qui se composait presque uniquement d'anciennes traditions, historiques ou rituelles, confiées très longtemps à la simple transmission orale, devint avec le judaïsme une religion « du livre. » Les conséquences de cette transformation furent immenses. Entre autres, nous pouvons citer le christianisme, sa propagation, la réforme et les premiers essais sérieux d'instruction populaire. Le jour où, pour bien connaître sa religion, il fallut savoir lire, est peut-être le plus fécond de l'histoire.

Ézéchiel, Zorobabel, Esdras, Néhémie, tous les hommes de la restauration juive eurent beau faire; ils ne purent forcer la nature des choses, et en particulier les espérances enivrantes de domination, de gloire, de prospérité inouie, qui devaient être le partage du peuple enfin devenu digne de son alliance avec Jehovah, restèrent toujours des illusions; mais ils réussirent certainement dans leur œuvre commune, le relèvement et la régénération de leur peuple. Le monothéisme, grâce à eux, devint indéracinable. Il contracta dans l'esprit juif la dureté du diamant, et, lorsque d'autres révolutions le mirent en contact avec le plus séduisant de tous les génies, avec ce génie grec qui sut s'imposer à tout le monde antique, les Juifs furent les seuls qui lui opposèrent une indomptable résistance. La fidélité au principe monothéiste les rendit victorieux de la royauté syrienne et des raffinemens corrupteurs, plus dangereux que ses armes, qu'elle voulut introduire dans les mœurs et les goûts de ses sujets palestins. Là même où, comme à Alexandrie, ils se virent forcés d'emprunter à la Grèce des formes de pensée, des raisonnemens, une philosophie, il fallut admettre, pour qu'ils se donnassent à eux-mêmes l'absolution, que Platon n'avait eu tant de sagesse que parce qu'il l'avait dérobée à Moïse. Sans doute cette inébranlable fermeté ou plutôt les illusions dont elle était le soutien furent cause aussi des affreux malheurs de ce peuple; cependant ceux qui pensent que la grandeur des peuples, comme le mérite des individus, n'est pas diminuée par la somme des maux qu'ils auraient pu éviter par leur insignifiance, seront d'avis que ces hommes du retour de Babylone ont engendré une des grandes nations de l'histoire. Il est peu d'exemples qui prouvent mieux combien le patriotisme et la foi dans une grande mission auraient tort de se laisser abattre par les revers et les désastres. Quand on se reporte à l'état dans lequel Ézéchiel et Esdras trouvèrent leur malheureux peuple, vaincu, ruiné, plus que décimé par la guerre et les supplices, disloqué en plusieurs tronçons au milieu d'un vaste empire hostile et qui semblait invincible, on se demande presque avec effroi comment ils purent un seul instant nourrir l'espoir d'un meilleur avenir. Il est vrai que leur conviction reposait

sur une croyance qui leur défendait d'admettre un anéantissement définitif d'Israël; mais qu'est-ce que cette croyance, si ce n'est la forme religieuse du sentiment qui anime les âmes d'élite d'un peuple dont l'idée, dont le génie national est toujours vivant? C'est pourquoi, tout en constatant ce qui blesse notre sentiment moderne dans leur conduite, nous ne pouvons leur refuser l'hommage dû à toute entreprise de relèvement et de régénération nationale. Quelque jugement que nous portions sur maint détail de leur œuvre, il faut reconnaître qu'ils prirent le seul chemin qui pût les mener au but proposé. Ils rappelèrent Israël à son principe, à son idée, à ce qui faisait sa raison d'être parmi les nations, au monothéisme, et subordonnèrent tout le reste à cette question de fidélité.

Grande leçon que d'autres nations accablées par le malheur peuvent s'approprier pour s'ouvrir à l'espoir d'un meilleur avenir! Il est d'autres peuples que les Juifs qui portent dans leur histoire les marques d'une haute vocation. Comme les Juifs, ils trahissent trop souvent leurs destinées en se refusant aux longs efforts et aux sacrifices qu'elles exigent. Comme les Juifs, ils semblent prendre plaisir à infliger aux principes qu'ils ont le plus vaillamment proclamés les honteux démentis qu'inspirent l'égoïsme, la paresse d'esprit, la superstition et la sensualité. Ils perdent alors leur dignité, tombent au-dessous d'eux-mêmes, et se lancent follement dans les aventures. Alors surviennent les catastrophes; mais tant que leur mission historique, tant que leur tâche religieuse ou sociale n'est pas achevée, il ne leur est pas permis de mourir. Que doivent donc faire ceux qui ne veulent pas croire à la mort de leur patrie et désirent travailler à sa renaissance glorieuse? Comme les hommes forts de la captivité de Babylone, ils doivent ramener leur peuple à son idée vitale, aux principes qui font sa vraie grandeur, aux devoirs austères qui en découlent, et subordonner tout le reste. Si un peuple vit de monothéisme, ramenez-le au monothéisme; s'il vit de liberté et de lumière, faites qu'il redevienne le grand foyer de la liberté et de la lumière. Le succès est à ce prix, et à ce prix il est certain; toute autre méthode n'aboutirait qu'à de nouvelles calamités. Qu'on me pardonne cette digression : poursuivi par le bruit de nos désastres au sein de cette antiquité juive où j'avais cherché un refuge, amené par cela même à rechercher comment un peuple tombé avait pu remonter hors de l'abîme, que de fois j'ai pensé à notre pauvre France!

ALBERT RÉVILLE.

LA

LIBÉRATION DU TERRITOIRE

Depuis quelque temps, il se manifeste au sein du pays un grand mouvement en faveur de la délivrance du territoire. C'est en effet notre premier intérêt, il n'en est pas de plus urgent à satisfaire. Tant que l'ennemi foulera le sol de la patrie, notre sécurité sera menacée, et nous n'aurons pas l'indépendance nécessaire pour nous organiser politiquement; nous serons ce que les Romains appelaient dans leur langage juridique *capite diminuti*, c'est-à-dire ne jouissant pas de l'intégrité de nos droits civiques. Si l'on peut obtenir la libération avant le mois de mars 1874, terme fatal qui nous a été accordé pour le paiement des trois derniers milliards, on aura rendu au pays un immense service.

Pour se faire une idée des maux qu'entraîne l'occupation prussienne, il ne faut pas seulement considérer l'humiliation qui en résulte pour la France tout entière, et en particulier pour les départemens appelés à la subir; il faut se dire encore qu'elle perpétue des causes d'irritation et d'hostilité entre les deux nations, qu'on est à l'état de trêve plutôt qu'à l'état de paix, et qu'il suffirait à l'ennemi du moindre prétexte pour reprendre possession des provinces qu'il a récemment abandonnées. La dépêche de M. de Bismarck adressée à M. d'Arnim à l'occasion d'acquittemens prononcés par nos cours d'assises doit nous servir d'enseignement. Les départemens occupés par la Prusse sont entre ses mains à titre de gage, comme garantie de la dette que nous avons encore à lui payer; s'il survenait dans notre situation intérieure quelque changement qui lui semblât porter atteinte à cette garantie, elle pourrait s'armer de ce prétexte pour exécuter un retour offensif. Qui pourrait l'en empêcher? Ce ne serait ni notre force matérielle, ni la

force morale qui résulte de l'opinion de l'Europe; on sait ce que vaut cette opinion, on a vu ce qu'elle a été pendant la guerre. Il faut donc, par la libération du territoire, chercher à nous affranchir des caprices du vainqueur; toutes nos pensées doivent tendre vers ce but. Seulement il importe de ne pas se méprendre sur l'énormité de la tâche, et de proportionner les moyens au résultat que l'on veut atteindre. Depuis que la question est posée, beaucoup de projets ont été mis en avant pour se procurer les 3 milliards destinés à payer les Prussiens. On a d'abord songé à une grande souscription publique. Cette souscription, placée sous le patronage des femmes de France, est ouverte sur tous les points du territoire. Dans le cas où elle ne suffirait pas à fournir la somme demandée, on propose concurremment d'autres moyens. Le premier serait d'établir une immense loterie avec des tirages très fréquens, des chances de gain plus ou moins considérables, et une prime assez importante pour le remboursement du capital. On se figure qu'à l'aide de ce moyen, sans allouer aucun intérêt, on trouverait aisément toutes les sommes dont on a besoin, même 4 milliards. Il en résulterait pour l'état une économie notable qu'on évalue à plus de 100 millions par an. D'autres voudraient qu'on recourût à des procédés plus énergiques; ils imaginent un emprunt forcé sur les contribuables, en le réglant sur le montant de la contribution directe. On donnerait de la rente à un taux déterminé, beaucoup plus élevé que le cours actuel, et les souscripteurs feraient hommage à la patrie de la différence. Enfin il est un système plus radical encore, celui de l'impôt sur le capital. Prenant pour base la richesse publique sous toutes ses formes, au moins matérielles, on l'évalue à un certain chiffre et l'on établit l'impôt en conséquence; si cette richesse par exemple s'élève à 150 milliards, et qu'on ait besoin de 3 milliards, l'impôt sera de 2 pour 100 sur toute fortune, quelle qu'elle soit. Avec ce système, dit-on, il ne peut y avoir de déception, et, si l'on a calculé juste, on est sûr de trouver la somme cherchée. D'autre part, personne n'échappera, parmi ceux qui possèdent, à la contribution; chacun la subira en proportion de ses ressources. Les autres systèmes qui ont été mis en avant se rattachant tous plus ou moins à l'un de ceux que nous venons d'indiquer, nous n'en parlerons pas, et réserverons notre examen pour les projets qui ont plus particulièrement appelé l'attention.

I.

Commençons par la souscription publique. Cette idée est fort grande assurément et digne d'enflammer les esprits; mais, à regar-

der au fond des choses, on ne tarde pas à se convaincre qu'elle est difficilement réalisable. La France compte encore aujourd'hui, après la perte de l'Alsace et de la Lorraine, environ 37 millions d'habitans; la contribution de chacun pour arriver au chiffre de 3 milliards devrait être de 81 francs, soit pour une famille de quatre personnes 324 francs. Or peut-on supposer un moment que toutes les familles en France soient en état de s'imposer un si lourd sacrifice? Mais, dira-t-on, les riches contribueront pour les pauvres, et toute souscription qui dépassera 324 francs allégera d'autant la part des autres. — C'est là en effet le mirage qui trompe beaucoup de personnes. On se figure trop facilement qu'il y a assez de grandes fortunes pour compenser les petites et payer à la place de ceux qui ne peuvent donner. La France est très riche assurément, mais la fortune y est extrêmement éparpillée, et la plus grosse part de beaucoup est entre les mains de gens chez lesquels elle constitue à peine l'aisance. On en aura la preuve en consultant le tableau de la contribution foncière. Voici des chiffres que nous empruntons à la statistique officielle de 1862, dressée sous les auspices du ministre du commerce. En 1858, sur 12 millions 1/2 de cotes foncières, 6 millions étaient au-dessous de 5 francs, 6 autres millions au-dessus jusqu'à 100 francs, et 500,000 seulement dépassaient le chiffre de 100 francs, parmi lesquelles 15,000 au-dessus de 1,000 francs. Voilà ce qu'était la fortune immobilière en France en 1858; si les chiffres ont varié depuis, c'est plutôt dans le sens d'une plus grande division encore. Quant à la propriété mobilière, on peut supposer, avec la diffusion de la rente, des actions et des obligations, de tous les titres enfin qui la constituent, qu'elle est également très divisée. Il n'y aurait donc, d'après la répartition de la propriété foncière, de réellement riches et capables de payer une contribution un peu forte que 15,000 personnes, dont la cote est supérieure à 1,000 francs; si on ajoute un nombre égal pour la fortune mobilière, voilà 30,000 chefs de famille qui seront chargés, par leurs grosses souscriptions, de diminuer sensiblement la moyenne supportée par la masse. Admettons qu'ils fournissent à eux seuls 1 milliard, ce qui ferait pour chacun environ 34,000 fr., la cotisation est considérable, et serait pour beaucoup d'une réalisation assez difficile. Admettons encore qu'un autre milliard soit souscrit par ceux dont la cote est entre 100 et 1,000 francs; il faudra toujours demander le troisième milliard aux 6 millions de cotes inférieures à 5 fr. et à celles, en nombre égal, qui ne dépassent pas 100 fr., c'est-à-dire à des personnes qui ne sont pas même dans l'aisance; la contribution pour chacune d'elles se trouverait être de 83 fr. On disait tout à l'heure que la plus grande part de la richesse publique était dans les mains des gens les moins aisés. Veut-on

savoir en effet ce que représente dans cette fortune la part des 15,000 cotes au-dessus de 1,000 fr.? Elle donnait au trésor en 1858 23 millions 1/2 sur 278 que rapportait la taxe foncière tout entière, y compris les centimes additionnels : c'était le onzième. Ainsi en contribuant pour 1 milliard, les possesseurs de ces cotes donneraient quatre fois plus que leur contingent proportionnel, et cependant la charge des autres serait encore bien lourde.

La question doit être considérée à un autre point de vue; comme il s'agit ici d'une souscription volontaire, on n'a pas seulement à examiner ce que chacun pourra, mais ce qu'il voudra donner. Or, si beaucoup de personnes sont disposées à contribuer dans la proportion de leur fortune et même au-delà, combien d'autres, et en bien plus grand nombre, donneront peu ou point! A-t-on pensé à ce qu'on obtiendrait des gens de la campagne, qui sont en général très parcimonieux et peu disposés à prendre part à des souscriptions publiques, d'abord parce qu'ils ne se rendent pas bien compte de l'emploi qu'on fera de leur argent, ensuite parce que, cet argent leur coûtant beaucoup à gagner, ils ne le donnent pas aisément? Et cependant c'est là le gros bataillon, sans lequel rien n'est possible. Quand on ne l'a pas pour contribuable, on a beau établir des cotisations très lourdes, on n'arrive à rien de sérieux.

On comprend une souscription volontaire lorsque la somme est restreinte, mais recourir à ce moyen pour obtenir 3 milliards est absolument chimérique, les meilleures intentions échoueront contre des impossibilités pratiques. Dira-t-on qu'il n'est pas nécessaire de réaliser la totalité de l'indemnité de guerre, et qu'il suffira de réunir 1 milliard ou même 500 millions pour produire un grand effet moral et alléger d'autant les charges du trésor? L'effet moral serait incontestable : notre pays, au lendemain de ses désastres, donnerait un beau spectacle en s'imposant volontairement pour des sommes aussi fortes; mais ce résultat serait-il aussi utile qu'on le croit? Il ne faut pas oublier que 1 milliard n'est pas après tout le quart de ce que nous avons à payer, tant aux Prussiens qu'à la Banque de France, que 500 millions en forment à peine la huitième partie, et qu'il faudra toujours se procurer le reste de la somme par des impôts ou des emprunts; la charge totale sera fort peu diminuée, et la bourse de ceux qui auront fourni par patriotisme les plus grosses souscriptions se trouvera épuisée quand on aura besoin d'y recourir pour d'autres combinaisons. Et puis quelle inégalité dans les sacrifices que chacun s'imposera, les uns donnant au-delà de leurs moyens, les autres souscrivant pour une portion dérisoire de leur fortune! Cette inégalité est sans importance lorsqu'il s'agit d'une souscription ordinaire, entreprise pour un but qui n'intéresse

pas tout le monde au même degré; mais ici, dans une question de patriotisme, elle serait d'un fâcheux effet pour la dignité de la nation. Il faut se dire enfin qu'on pourrait bien ne pas arriver à ce minimum de 500 millions. Si on n'y arrive pas, qu'en résultera-t-il? On a voulu, par cette souscription, en même temps qu'alléger les charges du trésor, relever le moral de la France, montrer ce qu'il y avait encore de patriotisme et de richesse dans notre pays. Que dira-t-on si on échoue? Si, au lieu de 3 milliards, on ne réalise que 50 millions ou 100 millions, accusera-t-on notre patriotisme? On aurait tort; — ce serait aussi injuste que si on prétendait que la France, après avoir perdu à Sedan son armée régulière, la plus grosse partie de son artillerie, a manqué de courage parce qu'elle n'a pas su trouver dans des levées volontaires les moyens de repousser les Prussiens : mais on s'en prendra aux promoteurs de la souscription, on leur reprochera de ne pas s'être rendu compte de la difficulté de leur œuvre, et, pour avoir voulu trop glorifier la France, de lui avoir préparé un échec moral. Il faut peut-être regretter qu'on ait laissé le patriotisme s'égarer dans une voie sans issue, au lieu de chercher tout de suite des combinaisons plus sérieuses.

Nous ne reconnaissons pas davantage ce caractère au projet d'un grand emprunt avec lots et primes, tel que celui qui a été proposé par M. de Soubeyran. Dans ce système, toute obligation, émise à 100 francs par exemple, serait remboursée à 200 francs par voie de tirage au sort dans un délai de soixante ans; ces obligations participeraient en outre à des tirages de lots qui auraient lieu chaque mois jusqu'à concurrence de 500,000 fr., soit de 6 millions par an, mais ne recevraient aucun intérêt. Ce projet, on le voit, s'appuie exclusivement sur les chances de la loterie; on suppose que, jointes au patriotisme, elles auront la vertu d'attirer les capitaux. D'abord rien ne serait plus immoral que le succès d'une pareille combinaison. C'est déjà trop que depuis la suppression de la loterie le gouvernement ait autorisé, par voie d'exception, quelques emprunts avec lots en faveur du Crédit foncier et de la ville de Paris, sans parler du trop fameux emprunt mexicain. Il n'est pas bon qu'une nation ait de temps en temps sous les yeux l'exemple de gens qui doivent leur fortune à un tour de roue; c'est décourager le travail et l'économie patiente. Le danger croît ici avec l'importance d'un emprunt auquel la France entière serait invitée à prendre part. Sous prétexte de patriotisme, on exciterait une des plus mauvaises passions de la nature humaine, celle du jeu, et, loin que la fin justifiât les moyens, on pourrait se demander si le remède ne serait pas pire que le mal, et s'il ne vaudrait pas mieux garder encore les Prussiens quelque temps dans nos provinces que de les renvoyer à l'aide d'un pareil moyen. Ce système du reste a peu de chance

de succès; le pays découvrirait bien vite que sous l'appât du jeu on sollicite de lui un assez grand sacrifice. La prime de 100 fr. affectée à chaque obligation remboursable en soixante ans ne représente en moyenne qu'un intérêt de 2 pour 100 par an. Si d'autre part on répartit les 6 millions de lots sur les 4 milliards à emprunter, c'est un mince avantage qui revient à un septième pour 100. La prime de remboursement ajoutée aux lots ne constitue donc qu'un placement à 2 pour 100 environ. Est-ce suffisant pour attirer les capitaux? On peut en douter lorsquon voit les obligations de la ville de Paris et celles du Crédit foncier, qui offrent également une prime de remboursement et des chances de lots d'autant plus sérieuses qu'on approche du terme de l'amortissement complet, rapporter encore un intérêt de 4 pour 100. On a cru devoir, il est vrai, modifier un peu ce plan en allouant aux obligations un intérêt de 2 pour 100. Outre que cette modification diminue l'avantage de la mesure pour le trésor, elle n'est pas encore de nature à tenter les capitalistes. Enfin l'emprunt de M. de Soubeyran, et cela lui enlève décidément toute chance de succès, ne serait pas négociable au dehors, sur les grands marchés de l'Europe. Il ne faut pas oublier que les loteries sont interdites en Angleterre et en Allemagne; un emprunt de 4 milliards qui exclut les capitaux étrangers et qui ne pourra pas se coter officiellement à Londres, à Francfort et à Hambourg, est condamné d'avance. On ne peut pas arrêter son esprit sur cette combinaison; elle est aussi irréalisable qu'immorale.

II.

Les projets qui ne craignent pas d'invoquer la contrainte pour la réalisation des 3 ou 4 milliards sont évidemment plus sérieux. Ceux-là du moins ne livrent rien au hasard, ils ne se heurtent pas contre l'égoïsme des individus. Ils cherchent l'argent où il est, et, quand ils croient l'avoir trouvé, ils le prennent de force. Toute la question est de savoir si, même avec la contrainte, sous une forme ou sous une autre, emprunt forcé ou emprunt sur le capital, on peut arriver au résultat désiré. Parlons d'abord de l'emprunt forcé.

Ceux qui le défendent se préoccupent tout naturellement de diminuer pour l'avenir les charges du trésor; ils voient que la rente 5 pour 100 est aujourd'hui à 90 francs, et que, si l'état empruntait librement au cours du jour, il lui faudrait payer, pour de grosses sommes surtout, de 5 1/2 à 6 pour 100; ils songent donc à lui procurer une bonification sur ce taux d'intérêt. On offrirait par exemple de la rente au pair, le trésor gagnerait 1 pour 100, et les souscripteurs feraient ce léger sacrifice à la cause de la libération du territoire; mais, comme il y aura sacrifice, on ne pourra se contenter

de faire appel à la bonne volonté du public : il faudra employer la contrainte. La contribution directe servira de base à la répartition de l'emprunt. Cette contribution donnant en principal 330 millions, chacun devra souscrire pour dix fois le montant de sa cote, ce qui produira 3 milliards 300 millions, sauf les non-valeurs. Les personnes qui ne pourraient pas payer seront assistées par des banquiers ou des institutions de crédit qui leur avanceront les sommes nécessaires, et, si l'état lui-même a besoin de faire escompter les termes accordés pour la réalisation de l'emprunt, il s'adressera également à ces établissemens. Tel est le système qui, sauf quelques variantes, paraît avoir le plus de faveur auprès des hommes compétens; il a trouvé de l'écho au sein de l'assemblée nationale, où il a fait l'objet d'une proposition : voyons ce qu'il vaut.

En premier lieu, du moment qu'il s'agit d'un emprunt forcé et qu'on veut le réaliser à des conditions autres que celles du crédit public, il est bien évident qu'on se prive du concours des capitaux étrangers; ils ne viendront pas souscrire de la rente au pair, lorsqu'ils sont à même de se la procurer à 90 francs. Or peut-on, avec le seul aide des capitaux français, réunir à bref délai cette somme énorme de 3 ou 4 milliards? Là est un premier motif d'incertitude. Il sera, dit-on, facile à la France de distraire, pour un tel dessein, 3 ou 4 milliards des 150 qu'elle possède comme capital. On ne réfléchit pas que ces 150 milliards sont, pour la plus grosse part, représentés par des terres, des immeubles, des usines, des établissemens industriels, des instrumens de travail de toute nature, et que ce qui est réellement disponible sur la masse n'en est qu'une portion assez faible. Comment d'ailleurs se trouve-t-elle disponible? Elle l'est en ce sens qu'elle n'est point immobilisée : elle a une destination spéciale, elle doit servir de fonds de roulement pour toutes les opérations industrielles et commerciales du pays. C'est avec elle qu'on achète les matières premières, qu'on se procure le vêtement et la nourriture en attendant que le travail ait remplacé les objets de consommation; c'est elle qui fournit le montant de l'impôt, et pourvoit à tous nos besoins. Or sur cette somme, déjà fort diminuée par les prélèvemens improductifs qui ont eu lieu depuis deux ans, peut-on prendre encore 3 milliards 1/2 sans qu'il en résulte un trouble considérable? Il est permis d'en douter. Le loyer du capital est en raison du plus ou moins d'abondance des ressources disponibles : si on les diminue sensiblement, il renchérit; alors on porte atteinte à l'industrie, au commerce, on arrête le travail et on ruine le pays. C'est là un point auquel n'ont pas songé les promoteurs de l'emprunt forcé, et qui cependant mérite la plus grande attention.

Les procédés d'application rendent ce projet encore plus im-

praticable. Chacun paiera, dit-on, en raison de sa contribution directe. On pense par là proportionner les souscriptions à la fortune; on n'a pas remarqué que cette base est extrêmement trompeuse. Tel individu inscrit au rôle pour un chiffre assez élevé peut n'avoir aucune fortune réelle, tel autre dont la richesse est considérable ne paiera que fort peu de contributions directes. Ce dernier cas sera celui des personnes possédant des rentes ou des valeurs mobilières qui habitent une ville de province avec un loyer médiocre; elles seront appelées à souscrire pour beaucoup moins que tel propriétaire grevé d'hypothèques et de dettes de toute nature. Au point de vue d'une juste répartition des charges, il y a donc beaucoup à objecter à ce système. Sans doute la même inégalité se retrouve dans la répartition des impôts, on les paie abstraction faite des dettes; mais, parce qu'il y a une injustice quelque part, ce n'est pas une raison pour l'étendre encore et aggraver la situation de ceux qui en souffrent. Comment feront les gens obérés pour réaliser leur quote-part? Ils devront s'adresser à des banquiers et à des intermédiaires qui leur feront des avances. Ce service ne sera pas gratuit, les banquiers prélèveront des intérêts ou des commissions plus ou moins élevés, suivant les garanties qu'on leur donnera, suivant aussi l'abondance des capitaux disponibles; comme on peut supposer que dans beaucoup de cas les garanties ne seront pas très sûres et que les capitaux seront certainement très rares, ce service coûtera fort cher aux contribuables forcés d'y recourir. Si l'on voulait emprunter 3 milliards 1/2 de cette façon, la moitié au moins devrait être avancée par des intermédiaires. Il suffit de poser un tel chiffre pour montrer quelles difficultés on rencontrerait et quelles pourraient en être les conséquences. Les personnes qui auraient reçu de la rente dans ces conditions seraient obligées de la vendre au plus vite pour se dégager des avances qui leur auraient été faites; les réalisations auraient lieu sur une échelle immense, et à quel taux? on peut le prévoir. L'opération serait à la fois désastreuse pour ceux qui auraient à la subir et funeste au crédit public, de sorte que le moyen imaginé pour relever les cours, car on a de plus ce résultat en vue en donnant de la rente au-dessous du taux actuel, aurait pour effet immédiat de les écraser; cela ne peut être l'objet d'aucun doute. Enfin, si les banquiers devaient encore venir en aide à l'état pour escompter les versemens avant l'échéance, celui-ci perdrait en commissions allouées aux intermédiaires tout le bénéfice de la mesure. On ne voit donc pas l'utilité d'un pareil expédient.

Dans un ordre d'idées à peu près semblable, mais avec un caractère plus radical, se présente l'impôt forcé sur le capital. Ce projet a été mis en avant et soutenu avec vigueur et insistance par

M. le comte Xavier Branicki. Voici comment on raisonne : il nous faut 3 milliards pour payer les Prussiens; or le capital du pays, sous forme matérielle, étant d'environ 150 milliards, chacun devra supporter sur son avoir un impôt de 2 pour 100. Grâce à ce retranchement opéré sur toutes les fortunes, le territoire sera libéré, la confiance renaîtra, l'industrie et le commerce prendront tout leur essor, et on obtiendra bien vite par la plus-value du reste la compensation du sacrifice qu'on aura fait. Ce système ne laisse pas d'exercer quelque séduction, et bien des personnes seraient disposées à l'accepter, si on pouvait démontrer qu'il est praticable. Cependant les difficultés ne tardent pas à se produire. Tout d'abord relevons une certaine injustice. Le capital matériel qu'on prétend imposer ne constitue pas à lui seul la richesse d'un pays; il y en a un autre considérable aussi, qui est dans la tête du savant, du mécanicien, de l'avocat, du médecin : c'est ce qu'on appelle le capital immatériel, avec lequel on se procure des revenus souvent fort importans. Ce capital immatériel échappant à l'impôt, le médecin et l'avocat qui gagnent 100,000 fr. par an n'auront rien à payer, tandis que le propriétaire de 10,000 fr. en terres, qui rapportent 200 ou 300 fr. par an, devra supporter tout à coup une rançon extraordinaire de 200 francs. Si l'on se décide d'autre part à tenir compte de cette seconde forme du capital, comment l'évaluer sans tomber dans des appréciations arbitraires? A-t-on pensé enfin à ce qu'il conviendrait de demander pour les collections d'art, pour les statues et les tableaux, pour tout ce capital de luxe qui ne rapporte rien, mais qui fait la gloire d'une nation? Si on le taxe fortement, on risque de le voir diminuer et s'en aller à l'étranger.

En second lieu, la réalisation de l'impôt forcé ne serait pas facile. On serait obligé de s'enquérir de la fortune de chacun : se contenterait-on d'une simple déclaration, ou bien aurait-on recours à des moyens de contrôle? Dans le premier cas, on aurait à craindre la fraude; dans le second, le contrôle pourrait devenir vexatoire et ne pas donner toujours des résultats exacts. Dès le début, l'impôt sur le capital se trouve donc en présence de grosses difficultés; mais nous voulons le supposer établi et équitablement réparti : comment s'en fera la perception? Le propriétaire de terres ou d'autres valeurs pour 10,000 francs n'aura pas immédiatement 200 francs disponibles à donner à l'état; il aura besoin de ses ressources pour faire valoir sa terre ou subvenir à ses besoins quotidiens. L'objection est prévue; il empruntera comme dans le système précédent; des établissemens de crédit avanceront tout l'argent nécessaire soit en émettant des lettres de gage comme le Crédit foncier, soit en prêtant sur dépôt de valeurs comme la Banque de France et d'autres institutions. Laissons de côté les charges supplémen-

taires qui pèseront sur les emprunteurs : la difficulté n'est pas résolue par ce système d'avances; tout au plus est-elle reculée. Qui est-ce qui prendra les lettres de gage? Qui fournira aussi à la Banque de France et aux autres institutions financières les capitaux à prêter? On n'imagine pas qu'elles les aient en réserve pour cette occasion. Le marché français est-il assez large et assez riche pour les procurer? car il ne faut pas compter sur les capitaux étrangers, qui ne se soucieront guère de nos lettres de gage, et ne voudront pas s'immobiliser plus ou moins longtemps dans des avances faites aux propriétaires gênés. On ne trouvera pas ainsi les 3 milliards dont on a besoin. Supposons pourtant qu'on les trouve, reste la réalisation en numéraire et en traites sur l'étranger, les Prussiens ne voulant pas être payés autrement. Se figure-t-on l'effet produit dans notre pays par la disparition soudaine d'une somme de 3 milliards en espèces, et à quel taux monterait le change, s'il fallait se les procurer en traites sur le dehors par l'entremise des banquiers? Ce prélèvement de 2 pour 100 sur la richesse publique, qui semble sans importance et dont on vante les effets, aurait pour conséquence immédiate une grave perturbation dans les affaires et une dépréciation du capital restant. Pas plus que les autres systèmes, il ne nous fournit le moyen de nous libérer.

III.

Est-ce à dire maintenant qu'il nous faille attendre jusqu'au délai fatal de mars 1874? Il y a quatre ou cinq mois, lorsque notre gouvernement commençait à se munir de traites sur l'étranger pour payer les 650 millions qui sont à échéance successive à raison de 80 millions par quinzaine, du 15 janvier au 1er mai prochain, quand on vit le change sur Londres s'élever immédiatement à 26 francs et au-dessus, et l'or faire une prime de 20 à 25 francs par 1,000, on put croire que les ressources de notre pays étaient épuisées et qu'il fallait échelonner avec la plus extrême prudence les paiemens futurs; on put croire notamment qu'il serait impossible de devancer, pour les 3 derniers milliards, le terme de 1874. Beaucoup de personnes allaient même jusqu'à penser que ce dernier délai était trop court, et que deux ans ne suffiraient pas à la France pour trouver une somme aussi grosse. Aujourd'hui la perspective est moins sombre; on a été frappé d'abord de la facilité avec laquelle le gouvernement s'est procuré les traites nécessaires pour le parfait paiement des 650 millions, car il les a, dit-on, à peu près toutes. Non-seulement le change a cessé de s'élever, comme on le craignait, mais il a baissé sensiblement. Il est à 25 francs 40 centimes sur Londres, il a diminué également sur Amsterdam, Hambourg et

Francfort, et la prime sur l'or est inférieure à 5 pour 1,000. Il y a là un phénomène qui mérite quelque explication. En octobre et novembre derniers, dans la supposition que les 650 millions feraient monter le change et détermineraient la hausse de l'or, des spéculateurs avaient acheté tout le papier disponible sur Londres et autres lieux; ils en avaient même créé tout exprès au moyen de remises métalliques : de là, tout à la fois rareté du papier et cherté du numéraire. Lorsqu'approcha l'époque des premiers paiemens et qu'on vit le gouvernement à peu près nanti de tout ce dont il avait besoin, les spéculateurs furent obligés de revendre; le papier fut abondant sur la place et le change baissa, contrairement aux prévisions générales. La spéculation, qui avait fait la hausse en octobre et novembre, a fait également la baisse actuelle. Une autre cause pourtant, d'un caractère tout différent, a contribué à rendre le change plus avantageux : c'est le commerce d'exportation. Aussitôt que les circonstances politiques ont permis la reprise du travail, les demandes ont afflué chez nous de tous les points de l'Europe et du monde entier. Des exportations considérables ont eu lieu, elles se règlent en ce moment : elles créent soit des retours en numéraire, soit des créances à notre profit sur l'étranger; il a été facile de la sorte au ministre des finances d'obtenir, sans perturbation aucune, ce qui lui manquait pour le paiement des 650 millions.

On peut tout espérer au point de vue financier d'un pays qui, en moins d'un an, au lendemain des plus grands désastres qui aient jamais accablé un peuple, a su trouver, en dehors de ses autres besoins, plus de 2 milliards à donner à l'ennemi, sans embarras sérieux, par le seul fait de son activité industrielle et commerciale. Les Anglais sont très fiers de leur richesse et du développement qu'a pris leur commerce extérieur depuis un certain nombre d'années; ils montrent qu'il s'est élevé en dix ans, entre 1859 et 1869, de 7 milliards 775 millions à 11 milliards (il dépasse aujourd'hui 12 milliards). C'est un progrès de 37 pour 100. Eh bien! en France, la proportion est plus forte encore malgré les déclarations de ceux qui prétendent que les traités de 1860 ont ruiné notre pays. Le commerce général extérieur, de 5 milliards 1/2 qu'il atteignait en 1859, s'est élevé à plus de 8 milliards en 1869. L'augmentation est de 45 pour 100. Le progrès est le même, sinon plus grand, en ce qui concerne le commerce spécial.

Veut-on savoir maintenant quelle somme d'épargne nous pouvions réaliser chaque année à l'époque qui a précédé la guerre? L'*Economist* anglais, recueil des plus autorisés en matière financière, calculait en 1862, d'après l'augmentation de la richesse soumise à l'impôt sur le revenu, que l'économie annuelle de la Grande-Bretagne devait être au moins de 3 milliards 250 millions;

le commerce extérieur était alors de 9 milliards 1/2. En France, nous n'avons pas les mêmes bases pour évaluer notre épargne; l'*income-tax* nous manque, et aucun renseignement n'y peut suppléer. On peut cependant, sans entrer dans de longues recherches, prendre pour élément d'appréciation le commerce extérieur et raisonner ainsi : les Anglais en 1862, avec un commerce extérieur de 9 milliards 1/2, ont économisé 3 milliards 250 millions. La France, dont le commerce avant la guerre était de plus de 8 milliards, a pu épargner, en observant la même proportion, 2 milliards 800 millions, et ce chiffre ne paraîtra pas excessif, si on ajoute, ce que chacun sait, que notre pays, à production et richesse égales, économise plus que ses voisins. D'ailleurs, si le commerce extérieur de l'Angleterre est plus important que celui de la France, notre trafic intérieur vaut bien le sien, et lui est même supérieur, selon toute apparence, en raison de notre population, qui est plus forte. Il n'est donc pas téméraire de supposer que le capital s'accroissait chaque année avant la guerre de près de 3 milliards. Depuis que le travail a pu recommencer, l'épargne a repris son cours. Que peut-elle être aujourd'hui après huit mois d'activité nouvelle? Il est difficile de le dire. Ce qui est certain, c'est que le mouvement du commerce extérieur a été considérable, qu'il a déjà réparé beaucoup de brèches faites à la fortune publique, et que, grâce à son constant progrès, nous pouvons espérer de trouver la rançon de notre sol avant le terme de 1874.

Sans vouloir décourager le mouvement national dont nous sommes témoins, nous craignons qu'il ne soit prématuré. Tant que nous n'aurons pas achevé de payer le quatrième demi-milliard et que les versemens sur le dernier emprunt ne seront pas terminés, — et ils ne le seront pas d'ici à quelques mois malgré les escomptes, — il serait imprudent de songer à une autre grosse opération financière. Gardons-nous d'augmenter nos difficultés en surchargeant inutilement notre marché; d'ici à quatre ou cinq mois, il n'y a rien à faire qu'à laisser grandir nos ressources, s'élever notre crédit. Vers juillet ou août seulement, lorsque nous aurons achevé nos premiers paiemens et reformé de nouvelles économies, nous pourrons songer aux moyens de nous procurer les trois derniers milliards. Nous n'aurons pour cela qu'à emprunter librement sur le marché en offrant un intérêt suffisant et en faisant appel à tous les capitaux, à ceux du dehors comme à ceux du dedans. Ce qui est trop lourd pour un pays ne l'est pas pour plusieurs. Tout se réduit à la question des garanties que nous avons à offrir aux capitaux étrangers, et là-dessus le doute n'est pas possible. On a vu avec quel empressement ils ont répondu à notre premier appel l'année dernière, au lendemain de nos désastres; ils y répondraient mieux encore

cette année après les bénéfices qu'ils ont retirés de leur concours.

La France, quelque riche qu'elle soit, est aujourd'hui hors d'état de prélever immédiatement sur son capital 3 milliards; mais elle est parfaitement en mesure d'en payer les intérêts et même d'en opérer le remboursement dans un temps assez rapproché, en douze ou quinze ans par exemple. Il faut profiter du grand mouvement national qui se produit en faveur de la libération du territoire pour nous imposer quelques sacrifices en contractant un emprunt de 4 milliards remboursables à court terme; c'est ce qu'ont fait les États-Unis pendant la guerre de sécession, ce que fait l'Angleterre lorsqu'elle a des besoins extraordinaires, ce que font tous les états riches qui se préoccupent de l'avenir. Quand on étudie ce qui se passe aux États-Unis notamment, on est très frappé du progrès qui a eu lieu dans le crédit de ce pays. Autrefois, avant la guerre de sécession, lorsqu'il n'y avait pour ainsi dire pas de dette fédérale, les Américains n'auraient pas trouvé à emprunter à moins de 7 ou 8 pour 100; ils ont contracté tout à coup une dette de 15 à 16 milliards, qui est encore de 12 ou 13, et on leur offre des capitaux à 5 pour 100. La cause de ce progrès tient à l'énergie qu'ils ont mise à réduire leurs charges, en affectant chaque année à l'amortissement de 500 à 600 millions. Ainsi dans un amortissement rapide il ne faut pas voir seulement la somme dont la dette diminue, ce qui est bien quelque chose quand cette somme est de 500 millions par an; il faut envisager encore l'effet qui en résulte pour le crédit. Cet effet est considérable, et telle nation qui aura le taux de sa rente à 6 pour 100, si elle n'amortit pas, le verra descendre à 5 pour 100 et au-dessous, si elle a le courage de s'imposer des sacrifices pour réduire ses charges.

En empruntant au mois de juillet dernier 2 milliards en rentes perpétuelles, on a commis une faute; il ne faut pas l'aggraver en recourant une seconde fois au même procédé. La forme sous laquelle les États-Unis ont emprunté les plus fortes sommes pendant leur guerre de sécession pourrait être appliquée avec profit; ils ont émis des bons dits 5-20, parce qu'ils étaient remboursables après cinq ans à la volonté de l'état et en tout cas dans le délai de vingt ans; ces bons sont fort connus sur toutes les places de l'Europe et en particulier dans notre pays; ils portent un intérêt de 6 pour 100. Aujourd'hui les Américains trouvent de l'argent à de meilleures conditions, et ils usent de la faculté qui leur a été laissée, soit pour rembourser les bons de 6 pour 100, soit pour les convertir en d'autres qui rapportent 5 pour 100. Ce moyen est très pratique; pourquoi ne l'adopterions-nous pas? Ah! ici se présente cette éternelle objection qu'on rencontre chez nous lorsqu'il s'agit des innovations, même les plus utiles. Le procédé est excellent,

dira-t-on, pour les Américains; mais il ne réussirait pas en France, surtout pour une somme aussi grosse. C'est avec de telles fins de non-recevoir que nous restons dans la routine, et qu'en finance comme en organisation militaire et en instruction publique nous sommes un des pays les plus arriérés de l'Europe. Et pourquoi ce procédé ne réussirait-il pas chez nous? Est-ce qu'on n'y connaît pas les obligations remboursables à terme? Est-ce que la ville de Paris n'emprunte pas sans cesse sous cette forme? Une grande compagnie financière, celle des chemins de fer lombards, il y a quelques années, a placé dans notre pays avec la plus grande facilité des bons pour des sommes assez importantes. Les engagemens du trésor, ceux de certains établissemens de crédit, sont également à court terme; enfin les créances hypothécaires, qui constituent une grosse part de la fortune mobilière de la France, sont des placemens temporaires. Le pays prend de la rente perpétuelle lorsqu'on lui en offre; il prendrait tout aussi bien et mieux des obligations remboursables à court terme, surtout s'il y avait une légère prime attachée au remboursement du capital. Il est même probable que la séduction de cette prime l'engagerait à faire à l'état des conditions plus favorables. Tout se trouve donc réuni pour recommander le mode d'emprunt à l'américaine : avantage pour le trésor, qui n'est pas lié indéfiniment, et peut profiter de toutes les améliorations de son crédit, goût du public pour le placement temporaire, enfin économie probable dans la réalisation de l'emprunt. L'obstacle ne viendrait pas de l'étranger, car on y connaît parfaitement aussi le système des annuités; dans l'état précaire où est aujourd'hui l'Europe, c'est celui que doivent préférer les capitalistes. Enfin nous n'aurions pas un trop grand effort à faire pour nous libérer d'un emprunt contracté dans ces conditions; nous avons un amortissement tout trouvé : ce sont les 200 millions par an destinés à rembourser la Banque de France. On les affecterait à l'amortissement après l'extinction de la créance de la Banque, et en moins de quinze ans les 4 milliards seraient remboursés. Quelques personnes, il est vrai, voudraient qu'on supprimât dès à présent les 200 millions destinés à la Banque de France, et qu'on diminuât d'autant la charge des impôts; le gouvernement a résisté à ce conseil, et il a bien fait. Rien dans les circonstances actuelles ne serait plus désastreux que de rester en présence d'une dette de 20 milliards sans aucun moyen d'amortissement. Si on se figure alléger ainsi la situation du pays, on se trompe étrangement; le crédit serait plus cher, le travail souffrirait, et les contribuables perdraient beaucoup plus par le ralentissement des affaires que les 200 millions d'impôts dont on les aurait soulagés. En définitive, la nation est parfaitement en mesure de payer les 650 millions de taxes nouvelles qu'on lui demande et qui com-

prennent les 200 millions d'amortissement. Il s'agit seulement de les établir sous la meilleure forme.

En 1815, l'Angleterre avait comme nous une dette de plus de 20 milliards, pour laquelle elle payait 800 millions d'intérêts annuels; cela représentait 43 fr. par tête d'habitans et 9 pour 100 du revenu général du pays. Notre dette, en portant les intérêts à 1 milliard, ne représente que 27 fr. par individu, et 5 pour 100 du revenu général. Par conséquent le fardeau n'est pas au-dessus de nos forces; celui qui a pesé sur les Anglais en 1815 était bien autrement lourd; il ne les a pas empêchés de développer leur richesse dans des proportions fabuleuses. Il en sera de même chez nous *a fortiori*, si nous savons bien nous diriger financièrement et nous abstenir de tout ce qui pourrait entraver le progrès industriel. A ce point de vue surtout, il nous faut faire la plus grande attention aux nouveaux impôts que nous avons à établir : la somme totale, je le répète, n'est pas au-dessus de nos forces; mais il se peut que, par la forme que nous adopterons, ils soient très nuisibles au commerce et arrêtent les transactions. C'est une question sérieuse. Il importe aussi que notre budget de 1872 soit mis au plus vite en équilibre, afin que le monde des capitalistes, qui a les yeux sur nous, sache bien que nous sommes parfaitement en mesure de satisfaire à toutes nos charges. Notre crédit s'en ressentira et nous trouverons des conditions meilleures pour la réalisation de notre emprunt. Lorsqu'il s'agira de le contracter, il faudra encore, pour le rendre plus facile, accorder du temps pour les versemens, les échelonner par exemple sur dix-huit mois; d'ici à la fin de l'année, on exigerait un tiers de la somme qui serait immédiatement versé, et, au moyen de garanties offertes pour le reste, on pourrait espérer d'obtenir l'évacuation du territoire; les Prussiens s'y montreraient sans doute disposés du moment où les fonds seraient faits pour les solder.

On s'est demandé encore si la Prusse n'accepterait pas, en échange de l'évacuation immédiate, de la rente ou d'autres valeurs, des obligations de chemins de fer par exemple rachetées par l'état, et il est probable que c'est sur cette base, ou quelque chose d'équivalent, qu'ont lieu les négociations dont on a parlé. Il est douteux que nos ennemis se prêtent à de telles combinaisons; mais, dussent-ils le faire, nous ne devrions pas les leur proposer, car elles nous seraient fort préjudiciables. En ce qui concerne la rente, on aurait beau préciser un délai pendant lequel elle ne serait pas négociable, délai nécessairement fort court qui ne pourrait guère dépasser deux ou trois ans; nous demeurerions toujours sous le coup de cet arrangement, qui pèserait sur notre crédit. Les étrangers seraient maîtres de notre marché et pourraient l'écraser quand ils le voudraient.

Le paiement en obligations de chemins de fer, c'est-à-dire au moyen d'une hypothèque sur ces entreprises, serait pire encore. Si l'Allemagne l'acceptait, ce serait à la condition que le gage ne pût jamais être altéré; elle aurait à ce titre le droit de s'immiscer dans l'administration de nos compagnies, de s'opposer à toute diminution de tarifs sous prétexte que sa garantie y perdrait, et surtout d'empêcher que l'état créât des concurrences aux lignes dont elle aurait les obligations; nous serions à sa merci pour la plus importante de nos industries. Une telle situation ne serait pas tolérable.

Nous sommes, en présence de l'occupation prussienne, comme un malade qui s'agite sur son lit de douleur, et qui, irrité d'attendre sa guérison, prête l'oreille aux empiriques. Dieu nous garde d'expédiens dont le seul résultat serait d'aggraver le mal! Nous avons, malgré nos désastres, conservé notre crédit à peu près intact. Sachons l'utiliser pour nous tirer d'embarras en nous procurant aisément et à bref délai toutes les ressources dont nous avons besoin. Profitons seulement de nos richesses acquises et des moyens que nous avons d'en créer de nouvelles pour amortir rapidement l'emprunt que nous allons contracter, pour dégrever l'avenir, et laisser aux générations qui suivront une situation allégée du poids de nos malheurs. Nous aurons ainsi bien mérité de la patrie en accomplissant à la fois un acte de justice et de bonne administration financière. On presse beaucoup le gouvernement de se mettre à la tête du mouvement en faveur de la libération du territoire, et de se prononcer dès à présent pour un des moyens qui sont proposés. On suppose par exemple que, s'il prenait la direction de la souscription publique, elle réussirait mieux qu'en étant abandonnée à l'initiative individuelle. Cela n'est pas parfaitement sûr, et dans tous les cas il y aurait des inconvéniens sérieux à ce que l'état vînt s'en mêler. Si cette souscription devait échouer, l'échec serait plus grave sous la direction du gouvernement qu'avec l'initiative individuelle, et, si elle devait réussir au contraire, il vaudrait mieux encore que le succès fût dû à l'élan spontané de la nation qu'à une influence administrative. Il y aurait pour le pays plus d'honneur, et l'effet moral serait plus considérable. S'agit-il des autres projets indiqués pour réaliser les sommes dont nous avons besoin, le gouvernement n'a pas à s'en occuper, puisqu'il ne peut songer à en appliquer aucun pour le moment. Il n'a donc qu'à s'abstenir et attendre. Son intervention aujourd'hui serait plus nuisible qu'utile, elle exciterait des espérances qu'on n'est pas en mesure de satisfaire, et pourrait compromettre l'avenir.

VICTOR BONNET.

LES

ORIGINES DU GERMANISME

III.

L'ÉTAT SOCIAL ET LES INSTITUTIONS DES GERMAINS SELON TACITE (1).

Malgré les nuages qui nécessairement devaient obscurcir sa vue, Tacite a distingué quelques traits de la religion des Germains. Comment jugera-t-il de leurs institutions, de leurs aptitudes sociales et politiques, de leur caractère moral? Nous-mêmes, quel fruit tirerons-nous d'un tel examen? Ne nous offrira-t-il pas les premières ébauches de quelques-unes des institutions qui animent le monde moderne? L'historien romain a pressenti tous les problèmes; il a voulu particulièrement savoir à quel degré de civilisation, à quel état social en étaient arrivés les peuples qu'il observait. A cette question qu'il s'est posée, il a répondu par une conception originale et forte, à laquelle il faut s'attacher pour la dégager de ses termes concis, et la rendre avec ce qu'elle comporte d'utile développement.

Les sciences physiques nous enseignent, à la suite de leurs plus récentes découvertes, l'équivalence du mouvement, de la chaleur et de la force; elles aspirent à trouver une formule qui expliquera par le mouvement la nature et la vie. Il en va de la sorte, nous le savons depuis longtemps, dans le monde moral, auquel répugnent absolument l'immobilité et l'inertie. L'histoire des peuples, de ceux-là du moins qui méritent ce nom et sont autre chose que des tri-

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

bus sauvages, est l'accomplissement d'une loi de perpétuelle transformation; la liberté morale se fait à elle-même ses destinées. A certains momens de cette vie collective, la vie nationale peut devenir plus intense, et le mouvement, qui s'accélère, peut s'accuser par des traits plus sensibles. C'est à l'historien de les saisir, mais ce n'est jamais une tâche facile d'apercevoir nettement les phases simultanées et diverses, de désigner celles qui viennent de s'achever, de distinguer les linéamens de l'avenir. Tacite l'a fait cependant avec une sagacité de vue qui étonne : il a surpris les Germains dans leur *devenir*, comme parlent les Allemands modernes, c'est-à-dire dans leur transformation, à la date d'un essor intense et décisif; mais ses indications, en même temps que précises, sont brèves et sommaires : voyant tout, il résume tout, c'est le mot de Montesquieu. Il y a donc lieu de reprendre ses indications pour développer ses vues. Il faut montrer avec lui et à sa suite que la société germanique du Ier siècle sortait de la vie en quelque mesure nomade encore pour entrer, dès qu'elle le pourrait, dans la vie agricole, — qu'elle commençait de substituer à l'âpreté des coutumes primitives l'autorité de mœurs déjà moins rudes, — au droit de guerre privée et à la tradition des vengeances solidaires la proclamation des trêves sacrées et le *wehrgeld*, — au pouvoir exclusif et étroit des pères de famille les premiers essais d'institutions fécondes, — à la confusion d'une barbarie tumultueuse l'ébauche de la loi générale, de l'état.

Une telle étude était particulièrement difficile pour un Romain. Il fallait qu'il se dépouillât du mépris universel de Rome pour tout ce qui faisait partie du monde barbare. L'antiquité classique n'avait guère connu sous ce nom que des peuples d'une civilisation antérieure et vieillie, qu'elle affectait de dédaigner après s'être fortifiée et comme nourrie de leur substance. L'Assyrie, la Perse, l'Égypte, avaient été ses premières institutrices pour devenir ensuite ses simples vassales; le monde celtique terminait sa période de grandeur lors de la conquête romaine : à toutes ces nations déchues, l'antique Rome avait également appliqué la dénomination de barbares et prodigué son dédain. Il ne devait pas en être de même pour le groupe des tribus germaniques. L'âge des peuples se calcule non pas sur l'étendue de leur passé, mais sur le temps réservé encore à leur énergie persistante ou croissante. A ce compte, le groupe considérable des tribus scythiques était seul resté doué de jeunesse, s'il est vrai que, grâce à une filiation pour nous très obscure, ce soient elles qui aient transmis aux Germains leurs anciens souvenirs et les germes d'institutions qu'elles n'avaient pas su développer elles-mêmes. Les Germains proprement dits paraîtraient, suivant une

pure conjecture de M. Zeuss (1), dès le ve siècle avant notre ère. Ils se montrent plus sûrement dans un fragment de Pythéas, qui nomme les Teutons, au temps d'Alexandre, puis, environ deux cents ans avant Jésus-Christ, dans un récit de Polybe, qui compte parmi les soldats de Persée, roi de Macédoine, des auxiliaires de la tribu germanique des Bastarnes. A vrai dire, l'invasion des Teutons et des Cimbres, puis celle d'Arioviste, roi des Suèves, qui fut repoussée par César, les révélèrent seules complétement, et ouvrirent la lutte que pendant plusieurs siècles Rome était appelée à soutenir. Le nom de barbares allait prendre désormais un nouveau sens et désigner des peuples jeunes en effet, c'est-à-dire réservés à un rôle important dans l'avenir. Hérodote avait étudié sans trop de mépris les peuplades scythiques au nom de son active et intelligente curiosité ; Tacite devait observer les Germains avec la seule préoccupation de ses inquiétudes patriotiques.

I.

Tout d'abord Tacite a évité de commettre une erreur dans laquelle sont tombés des historiens du XVIIIe siècle. Les Germains de son temps étaient des barbares, mais non pas des sauvages comme ceux de l'Océanie ou de l'Amérique. Si l'on ouvre, parmi les vieux livres composés en Allemagne sur ces époques primitives, la *Germania antiqua* de Cluvier par exemple, qui parut en 1616, on voit ce respectable in-folio orné de gravures qui ne donneraient pas, si on les tenait pour exactes, une haute idée du degré de civilisation où étaient arrivés les compatriotes d'Arminius et de Velléda. Le guerrier teuton, aux longues moustaches pendantes, à la chevelure relevée et nouée au sommet de la tête, une peau de bête jetée sur ses épaules pour unique vêtement, tient de la main gauche une tête sanglante, et de la droite, au bout de sa lance, une autre tête coupée. Une héroïne, près de lui, à peine plus vêtue, montre un pareil trophée. Les représentations de mœurs domestiques offrent l'image d'un informe et grossier dénûment, avec l'entière absence de tout commencement de culture. Le patriotisme tudesque aimait à placer de la sorte en vive lumière le contraste entre la puissance guerrière dont l'antique Germanie avait fait preuve et une absolue pauvreté, toute primitive; mais c'était charger les couleurs à plaisir. Les Germains du Ier siècle pratiquaient encore, il est vrai, les sacrifices humains, qu'Adam de Brême d'ailleurs nous montre subsis-

(1) *Die Deutschen und die Nachbarstämme* (*les Peuples allemands et les branches voisines*), Munich 1837.

tant dans le nord de l'Europe même pendant le XIe siècle. L'usage du fer n'était pas très fréquent chez eux : Tacite l'affirme pour une de leurs tribus, et les témoignages de l'archéologie paraissent démontrer qu'il en était de même pour toutes. La connaissance de l'écriture ne leur était évidemment pas familière; les runes ne pouvaient être d'un populaire emploi. Enfin, pour tout dire, un catalogue de superstitions condamnées par l'église, catalogue inséré dans les recueils des lois dites barbares, mentionne comme tout germanique et païen l'usage de faire du feu avec deux bâtons frottés l'un contre l'autre; à en juger par la difficulté pour l'homme civilisé de se servir d'un tel moyen, il est permis de le considérer comme un attribut de l'état primitif. Toutefois il n'est pas admissible que ces peuples aient pratiqué une entière nudité, comme on l'a voulu conclure de quelques mots de César et de Tacite ; à défaut d'autres raisons, celles qu'on peut tirer du climat, qui n'a pas changé, paraissent très suffisantes : les textes qu'on a remarqués s'appliquent seulement aux enfans. Quelques paroles de Pomponius Méla, au Ier siècle de l'ère chrétienne, les représentent comme se nourrissant de chair crue, mais ne sont pas confirmées par César et par Tacite. Rien n'autorisait donc Robertson et Gibbon à mettre sur la même ligne les Germains du Ier siècle et les sauvages du Nouveau-Monde. Ils ont établi un parallèle entre les relations des voyageurs modernes sur les mœurs des indigènes américains, Natchez, Mohicans, Hurons ou Delawares, et les récits des anciens sur les mœurs germaniques. Ce parallèle ne pouvait devenir concluant que si, de part et d'autre, on rencontrait tout au moins les mêmes têtes de chapitres; mais au compte des mœurs américaines il manque précisément ceux des traits germaniques qui sont destinés à un développement ultérieur, c'est-à-dire les germes féconds, tels que le respect du mariage, la constitution régulière de la justice, la distinction hiérarchique entre diverses assemblées publiques. On n'attend certes plus rien des pauvres tribus de l'Amérique; la plupart ont disparu déjà sous la domination des conquérans européens ; elles se sont montrées également incapables de résistance et d'éducation. Il est de plus impossible d'entrevoir dans leur passé les moindres traces d'un progrès accompli, tandis que les anciens Germains, à chaque fois que les documens historiques permettent de distinguer quelque chose de leur état social, apparaissent en transformation et en progrès. C'est qu'il n'y a pas lieu en réalité de confondre ce que l'antiquité classique appelait les barbares avec ce que nous appelons les sauvages. Parmi ces barbares d'autrefois, l'histoire a compté des peuples appelés à prendre une large part à de grandes époques et à de grandes œuvres de civilisation, tandis qu'on désigne du nom de

sauvages, en dehors de la scène historique, des tribus vouées, ce semble, à la stérilité, qui ne s'instruisent pas et ne se perfectionnent pas. M. Guizot, s'il a reproduit dans une des leçons de l'*Histoire de la civilisation en France* un parallèle analogue à celui que Robertson et Gibbon ont outré, a pris soin de le rectifier en plaçant à la suite une habile peinture des traits privilégiés par où les Germains devaient se signaler.

Bien que les Germains du Ier siècle soient encore à l'état de tribus errantes, depuis longtemps déjà, à mesure qu'ils émigrent, ils demandent partout des terres pour s'y établir. Il semble que deux secrètes impulsions les dirigent vers l'invasion et vers l'occupation qui suivra la conquête définitive. Rencontrent-ils quelque grand fleuve qui les conduit à la mer ou bien la côte elle-même, ils sont déjà ces pirates hardis que l'Europe occidentale devra plus tard redouter. Pline le Naturaliste, contemporain de Tacite, décrit leurs embarcations creusées dans des troncs d'arbres, et qui contenaient, dit-il, jusqu'à trente hommes; une de ces embarcations a été retrouvée en Danemark, il y a peu d'années, dans la tourbière de Nydam, avec des monnaies romaines qui la feraient dater du IIe siècle. Dans l'intérieur des terres, sur le vaste territoire de la Germanie, ils s'avançaient lentement, par migrations spontanées, après avoir depuis longtemps refoulé ou asservi les populations celtiques, se succédant tribus par tribus sur chaque plateau et dans chaque vallée, sans rencontrer, ce semble, beaucoup d'obstacles, mais attardés cependant par l'indispensable nécessité de cultiver la terre. La distinction que M. Guizot a établie entre la bande et la tribu dans le sein de chaque peuple germanique convient à cette époque : les femmes et les vieillards restaient pour soigner la terre et le bétail, tandis que les enfans perdus s'en allaient explorer la contrée et chercher de nouveaux gîtes. A peine sont-ils en contact avec les peuples des frontières romaines, qu'on les voit réclamer des terres plus instamment que jamais. Les Cimbres, vainqueurs dans une première rencontre sur les frontières de la province romaine, plus tard la Narbonnaise, se contentent de renouveler la demande d'une concession de terres à titre de solde et en échange du service militaire. Arioviste, le roi des Suèves, se fait livrer le tiers de leurs terres par les Séquanes. On dirait que, fatigués de la barbarie, ces peuples viennent invoquer d'eux-mêmes les exemples de la vie sédentaire et civilisée.

Dans leur vie errante, les Germains du Ier siècle connaissaient-ils la propriété privée? Un exact examen de cette grave question, à laquelle Tacite a certainement songé, nous serait précieux pour la connaissance de leur état social. De même que, dans les sociétés

parvenues à leur entier développement, la propriété privée est à la fois l'aiguillon et le prix du travail, et devient, sagement constituée, le signe de la civilisation, de même, dans l'histoire du progrès des peuples, elle marque, à mesure qu'elle s'introduit et se généralise, le passage de l'état pastoral ou nomade, ou plus tard de l'état agricole, à une plus haute condition sociale.

César dit en parlant des Suèves, un des peuples les plus considérables de la Germanie, qu'ils ont jusqu'à cent cantons, et que de chacun d'eux sortent alternativement chaque année mille hommes pour porter les armes, tandis que les mille autres labourent la terre, afin de pourvoir à la nourriture commune. Il ajoute cette double remarque, très digne d'attention : « Nul parmi eux ne possède de champs à part, et il n'est permis à personne de rester plus d'une année en un même lieu pour s'y établir. Ils préfèrent au blé le laitage et la chair des troupeaux, et se livrent passionnément à la chasse. » Plus loin, à propos des Germains, considérés cette fois en général, César s'exprime à peu près de même. « Nul d'entre eux, dit-il, ne possède une certaine quantité de terre, avec des limites marquant une propriété fixe. Les magistrats distribuent chaque année aux familles, aux groupes de parens réunis, les lots de terre qui leur ont été assignés en tel ou tel endroit. L'année finie, il faut passer ailleurs. » Tacite fait évidemment allusion à de pareils usages quand il dit, au chapitre XXVI de la *Germanie*, que « dans chaque canton, tous les hommes valides sont appelés tour à tour à la culture de lots qui leur sont assignés aussi également que possible pour l'étendue ou pour la qualité du terrain, le vaste espace dont on dispose permettant d'observer de telles conditions. Ces lots, ajoute-t-il, ne restent entre les mêmes mains qu'une année, et ne comprennent pas tout le territoire dont on dispose, car les Germains ne luttent pas avec le sol pour en accroître la fertilité : qu'ils en obtiennent le blé nécessaire, et ils sont satisfaits. »

Nous croyons avoir rendu exactement ces trois passages, pour lesquels on a proposé beaucoup d'explications fort diverses. Certains interprètes croient y trouver une coutume semblable à celle de quelques tribus arabes, qui résident sur des champs par elles ensemencés jusqu'à la moisson prochaine, puis lèvent les tentes pour les transporter et ensemencer ailleurs, sans se donner la peine de labourer. Il en est encore suivant qui les paroles de Tacite font allusion à tout un système de jachères. Ces commentaires et plusieurs autres ont ce tort commun de troubler la concordance qui paraît devoir nécessairement exister entre les témoignages de César et ceux de Tacite. Les deux historiens observent le même objet; Tacite a sous les yeux ou dans sa mémoire les assertions de César,

duquel il dit quelque part qu'on ne saurait suivre un guide plus sûr, un plus véridique témoin. Il est donc probable que sa narration s'accorde avec celle de son prédécesseur, ou bien, s'il y a des différences, elles auront été sans doute marquées en traits particulièrement précis et non équivoques. Or ce qui résulte, à ne s'y pas tromper, de l'assentiment des deux auteurs, c'est que les anciens Germains pratiquaient la communauté des terres et ignoraient l'usage privé de la propriété foncière. César, dans les deux passages que nous venons de citer, le déclare aussi clairement que possible. Le territoire appartient à la tribu, qui, chaque année, par ses chefs, appelle aux travaux indispensables de culture les divers groupes qui la constituent. Chacun de ces groupes est composé non pas seulement d'une famille dans le sens restreint du mot, mais de plusieurs ménages ou individus rapprochés par les divers liens de la parenté, de sorte que le lot de terre n'est pas même confié temporairement à un seul père de famille, mais à plusieurs, et qu'il n'y a réellement, selon César, nul vestige de propriété foncière privée. Plus d'un trait dans la *Germanie* de Tacite confirme cette interprétation. Dans le curieux chapitre où il dit comment se constitue d'ordinaire le double apport des fiancés, il se garde bien de mentionner la propriété foncière. Il n'en est pas non plus question parmi les présens que le chef distribue entre ses compagnons de guerre à titre de récompense, ni quand il s'agit de conclure des arrangemens en forme de *wehrgeld*. Suivant le texte de plusieurs coutumes écrites de l'Allemagne du moyen âge, le bien-fonds ne peut être saisi en justice, vestige d'un droit primitif qui ne connaissait la propriété foncière qu'avec un caractère public et inaliénable.

Qu'un tel système ait été un obstacle au développement agricole, cela est évident. Si l'on observe quels produits obtenaient les Germains, quelles céréales et quels légumes servaient à leur nourriture, on se convaincra qu'une maigre production répondait à la culture superficielle qui nous est décrite. Ainsi se perpétuaient le marécage, la lande et la bruyère, et cet aspect misérable du sol qui inspirait aux Romains et à Tacite une sorte de répugnance mêlée de crainte. Or c'est bien là l'état informe qui convient à des tribus guerrières, cherchant la conquête, à peine fixées pour des périodes incertaines et par capricieuses étapes, quelquefois même ne s'arrêtant que pour l'indispensable besoin de leur nourriture et de celle de leurs bestiaux. C'est bien la condition que dépeint César quand il dit qu'alternativement chaque année, dans chaque canton, la moitié des hommes valides se charge de porter les armes, et l'autre moitié de cultiver la terre; de pareils termes excluent formellement la propriété foncière privée.

On aurait tort d'invoquer ici les argumens qu'on a si souvent fait valoir contre les théories communistes, et de prétendre, au nom de ces argumens, que l'état social désigné par César et Tacite devait être chose impraticable. L'histoire offre beaucoup d'exemples du contraire. Quand Hésiode et Virgile célèbrent le règne de Saturne et l'âge d'or, où l'on ne connaissait pas la division des champs entre plusieurs maîtres, quand Horace affirme que les Gètes et les Scythes s'abstenaient aussi de partager les terres, et que nul d'entre eux ne consentait à s'occuper de culture deux années de suite, quoi qu'il en soit de l'origine, germanique ou non, de ces peuples, il est permis de soupçonner comme premiers motifs à ces assurances des poètes les souvenirs traditionnels de quelque réalité historique. L'année jubilaire des Hébreux rendait aux anciens propriétaires ou à leurs héritiers les terres aliénées pour un temps, afin d'empêcher l'accumulation de la fortune immobilière en un petit nombre de mains : c'était pratiquer en quelque mesure le système de la communauté des terres. Diodore de Sicile rapporte, au sujet d'un peuple espagnol, les Vaccéens, qu'ils cultivaient en commun : les fruits étaient répartis également; quiconque en détournait quelque portion était puni de mort. Strabon nous dit que les Dalmates partageaient à nouveau leurs terres tous les huit ans. De notre temps même, certaines parties de l'Inde ne connaissent pas la propriété privée. En plusieurs lieux du Mexique, la commune est propriétaire de tout le territoire, à l'exception de la maison d'habitation et du jardin contigu, que chaque famille se transmet héréditairement; chaque village cultive en commun une portion de la terre publique. Dans un certain nombre de communes de Russie qui ont gardé leurs anciens priviléges, les magistrats assignent à chaque famille, pour une ou plusieurs années, un lot à cultiver; on peut consulter à ce sujet l'ouvrage bien connu de M. Haxthausen. La Serbie et la Croatie ont de pareilles traditions. Enfin, sans aller chercher si loin des exemples, dans le pays de Saarlouis, voisin de l'ancienne frontière de France, toute la terre cultivable est encore aujourd'hui possédée en commun; on en fait périodiquement le partage par la voie du sort. Une foule de termes subsistant dans la langue usuelle démontreraient l'antiquité reculée de pareilles coutumes en beaucoup de parties de l'Allemagne.

Ainsi l'histoire du passé et l'étude même du présent s'accordent pour démontrer que le système de la communauté des terres est, dans certaines conditions, parfaitement praticable. Montesquieu est un des premiers publicistes modernes qui, précisément à propos des Germains, ne s'y soient pas trompés. Ce système doit d'autant moins être confondu avec le communisme qu'il n'exclut pas, bien

entendu, la propriété privée mobilière. Si les Germains de César et de Tacite n'étaient pas admis à posséder le sol, ils étaient du moins propriétaires de leur bétail (c'était leur principale richesse), ou bien de leurs esclaves, pour la plupart prisonniers de guerre. Quant aux habitations, composées de pièces de bois simplement ajustées, avec quelque maçonnerie légère, elles pouvaient s'enlever presque comme des tentes. Pline le Naturaliste rapporte qu'après le massacre des Cimbres, leurs maisons, portées sur des chariots à l'arrière de l'armée, furent longtemps encore défendues par les chiens qu'ils avaient amenés. Les formules judiciaires du moyen âge disent que les maisons furent, en certains pays, réputées longtemps propriété mobilière et non pas foncière. Si Tacite a dit, en parlant des esclaves de Germanie, qu'ils vivaient tranquilles sur un lot de terre, à la condition de payer au maître une redevance, cela peut signifier que, dans la distribution annuelle, des parcelles supplémentaires étaient assignées à toute personne possédant des esclaves, lesquels devaient cultiver, comme le maître.

D'ailleurs Tacite mentionne, au sujet de la répartition du sol, deux traits qui paraissent différer du récit de César. Il donne à entendre que les lots étaient distribués non pas seulement à des groupes, à des *gentes*, comme le veut l'auteur des *Commentaires*, mais plutôt à des particuliers, à des pères de famille. Il parle ensuite bien superficiellement, il est vrai, et comme en passant, de petits enclos, appendices de l'habitation, possessions d'abord aussi éphémères sans doute que l'habitation elle-même, *suam quisque domum spatio circumdat*. Or Montesquieu croit trouver dans ces enclos cette sorte de patrimoine particulier, appartenant aux mâles, qui était destiné à devenir la propriété salique. Si cette interprétation est juste, si nous rencontrons ici un embryon de propriété foncière privée, cela ne change rien cependant à ce que nous avons conclu du texte de César. Cela signifie seulement que les indications précieuses de Tacite constatent un progrès inaugurant une nouvelle époque. Combien de changemens s'étaient accomplis pendant le siècle qui sépare les deux écrivains! Les Germains n'avaient plus à craindre les Gaulois, définitivement domptés par la conquête romaine. En fortifiant la double frontière du Rhin et du Danube, Rome avait amené les tribus naguère presque errantes des Germains à se fixer en une certaine mesure, à reconnaître des frontières, à faire trêve parfois aux guerres incessantes pour s'habituer à quelque culture assidue. On s'expliquerait que de tels changemens eussent hâté chez eux l'éclosion de la propriété foncière; nous aurions ici un important exemple de cette transformation qui s'accomplissait alors chez les Germains, et que Tacite, disions-

nous, a fort bien su comprendre et traduire. Le grand mouvement de l'invasion va commencer; à peine sera-t-il apaisé, que nous verrons ces peuples barbares, établis dans l'empire, s'éprendre d'une sorte de passion pour la propriété foncière et en faire comme le fondement principal de toutes leurs institutions.

Un des périls d'un état social pareil à celui des Germains du Ier siècle, où domine l'organisation par tribus sinon nomades, du moins non encore entièrement fixées, c'est que dans ce groupe moyen de la tribu le groupe plus restreint de la famille vienne à se dissoudre. Or c'est ce dernier que la nature a chargé d'exciter, en les concentrant, tous les meilleurs sentimens de l'homme, ceux du dévoûment, de la responsabilité et de la dignité morales. Il est la pierre angulaire de cette organisation supérieure qui donne place à l'état. Les Germains, au milieu de leur essor, ont su sauvegarder ce germe d'avenir, et Tacite nous montre par des traits dignes du plus haut intérêt quelle force de cohésion la famille germanique a conservée de son temps. Le respect de la femme et la majesté du mariage en sont les plus fermes appuis. Sans doute il ne faut pas s'attendre à rencontrer chez les Germains du Ier siècle, habitués à la rudesse des mœurs, aux violences et à la colère, une délicatesse de sentimens chrétienne et moderne; toutefois ce que dit Tacite de leurs hommages presque superstitieux envers les femmes est confirmé par trop de témoignages pour pouvoir être mis en doute. Déjà nous voyons les Cimbres n'accepter de combats qu'après que leurs prêtresses ont déclaré le ciel favorable. César trouve chez les peuples suèves le même usage. Au temps de Tacite, Ganna, Velléda, les Alrunes ou prophétesses, que l'historien nous signale en fabriquant sans doute avec leur nom germanique le nom de forme latine qu'il a enregistré, Aurinia, passent aux yeux des barbares pour être les confidentes, les interprètes des dieux mêmes. Et ce n'est pas ici un pur trait de superstition. A côté de la prêtresse, il y a l'épouse, la mère, qui, par la sévérité des mœurs, l'observation de la foi conjugale, paraissent avoir mérité le suprême éloge qui leur est décerné. L'éloquente peinture des fiançailles que nous trouvons dans Tacite, si elle laisse apercevoir derrière la cérémonie des dons symboliques un souvenir de la coutume toute barbare de l'achat de la femme, montre aussi la noblesse des sentimens qui l'ont remplacée : elle se traduit par ces belles paroles qu sont probablement l'écho de quelque formule du droit nation « La femme est avertie par les auspices mêmes qui président à son hymen qu'elle entre dans le partage des travaux et des périls, que sa loi, dans la paix ou dans la guerre, sera de souffrir et d'oser autant que son époux. *Mulier... admonetur venire se laborum pe-*

riculorumque sociam, idem in pace, idem in prœlio passuram ausuramque : sic vivendum, sic pereundum. »

Il y a dans la Loggia de' Lanzi, à Florence, une statue antique dont nous avons une reproduction à Paris, au jardin des Tuileries, et qui passe pour représenter Thusnelda, la femme du héros de la Germanie, Arminius. « Plus semblable par la hauteur de son âme à son mari qu'à son père, allié des Romains, lorsqu'elle fut livrée, dit Tacite, elle ne pleura pas, elle ne fit pas entendre une seule plainte, mais, les bras croisés sur sa poitrine, et regardant le sein qui portait le futur fils d'Arminius, elle marcha vers la captivité. » On la vit conduite en triomphe derrière le char de Germanicus. Rome put contempler en elle un type exalté de la femme germanique, quelque chose comme l'antique matrone romaine, avec plus de rudesse et de liberté.

Tacite a décrit le châtiment de la femme adultère : après qu'on lui a rasé les cheveux, on la dépouille de ses vêtemens, puis, en présence de ses parens, le mari la chasse de sa demeure et la poursuit à coups de verges par toute la bourgade. Or saint Boniface, au VIIIe siècle, confirme ce récit dans une de ses lettres : « Chez les anciens Saxons, dit-il, on forçait la coupable à se suspendre au gibet, et, sur le bûcher où l'on brûlait son corps, on suspendait son complice; ou bien les femmes assemblées la poursuivaient de village en village en lui déchirant ses vêtemens, en la frappant à coups de verges ou même à coups de couteau. — Bien plus, ajoute-t-il, chez l'humble tribu des Vénèdes, la veuve refusait de vivre, et celle-là était fort vantée qui montait volontairement sur le bûcher de son mari. » Certaines vieilles lois scandinaves ordonnaient d'ensevelir avec l'époux la veuve dans le même tertre; Procope raconte que, chez les Hérules, c'était le devoir d'une noble épouse de mourir par le lacet à côté du tombeau commun. — C'était ici, à la vérité, un usage oriental que l'antiquité classique avait aussi connu, mais qui ne pouvait subsister que là où le conserverait une certaine naïveté barbare peu conciliable, ce semble, avec la corruption morale. Quoi qu'il en soit, il est clair que les mœurs des Germains n'ont pas dû leur renom uniquement au contraste avec les mœurs romaines; il a bien fallu quelque réalité positive pour servir à expliquer l'insistance de Tacite et des pères de l'église, dont les témoignages se contrôlent et se fortifient mutuellement.

Restée forte en dépit des causes de dissolution que lui offrait le régime par tribus, la famille chez les Germains n'est pas fermée à l'influence des progrès sociaux qui viendront corriger ses règles exclusives pour les concilier avec les principes nécessaires de l'état futur. C'est ici que se montre par des traits facilement saisissables

ce graduel développement du génie germanique dont Tacite a eu si vivement conscience. — Le père nous apparaît encore en possession, légalement du moins, de ses vieux droits excessifs. La loi lui permet toujours d'exposer ses enfans, de vendre comme esclaves, de châtier jusqu'à la mort et ses enfans et sa femme, s'ils ont commis des fautes. On trouvera réunis dans le second livre des *Antiquités du droit allemand* de Jacques Grimm, au chapitre II, qui a pour titre *Vatergewalt, la puissance paternelle*, toute une série d'exemples montrant la pratique de ce droit rigoureux pendant un long temps encore. Cependant on aperçoit des restrictions. Tacite vient de nous dire, à propos du châtiment de la femme adultère, que ses parens étaient présens quand le mari la chassait de la demeure conjugale, *coram propinquis expellit domo maritus.* De même les parens et les proches de la femme étaient intervenus lors de la cérémonie des fiançailles pour examiner et accepter les présens de noce, *intersunt parentes et propinqui et munera probant.* Ces indications de l'écrivain romain nous décèlent probablement l'existence légale d'une sorte de conseil de famille en possession de limiter ou tout au moins de contenir l'autorité du père. Si l'on ne veut pas reconnaître ici un progrès, mais plutôt une trace persistante de l'autorité de la tribu pénétrant au sein même de la famille, un pareil doute ne subsistera pas en présence de cette autre information que nous donne Tacite : « Le meurtre des nouveau-nés est un acte que l'esprit public flétrit et réprouve, et les bonnes mœurs ont là plus d'empire que n'en ont ailleurs les bonnes lois. — *Quemquam ex agnatis necare flagitium habetur; plusque ibi boni mores valent quam alibi bonæ leges.* » Voilà nettement accusé ce progrès des mœurs qui va en avant des lois, et, sans rompre ouvertement ni avec ces lois ni avec la tradition ancienne, s'en sépare cependant et y substitue peu à peu des usages bientôt impérieux, puis une légalité et même une tradition moins barbares. On ne peut mieux désigner cet état de transition pendant lequel les mœurs interdisent déjà des violences que les lois n'ont pas commencé de proscrire. — Il en va de même pour le traitement des esclaves : le maître a le droit de les tuer, et cela lui arrive dans les momens de colère; mais ce sont des excès qu'on réprouve, et la condition servile, en général, n'est pas trop rigoureuse.

Récemment encore, un des plus imprescriptibles devoirs imposés à chaque membre de la famille était de poursuivre sans relâche et sans pitié la vengeance pour une injure commune. Dans une saga scandinave, une femme dont le mari vient d'être assassiné recueille soigneusement le manteau trempé de son sang; quand arrive au lieu du meurtre un des proches parens de la victime, elle lui jette

ce vêtement sur les épaules et l'enveloppe, pour ainsi parler, dans son terrible devoir. Ils sont liés désormais, lui et les siens, ils ne pourront laver ce sang dont ils sont couverts qu'en versant celui des agresseurs. Telle est l'antique coutume en vigueur à l'époque de Tacite, et qui se perpétua, comme on sait, longtemps encore. C'était la cause, ou quelquefois seulement le prétexte, d'interminables guerres privées. Toutefois nous voyons déjà paraître un adoucissement à ces prescriptions cruelles. La composition, ce que les lois barbares appellent le *wehrgeld*, se substitue à la vengeance, même pour le meurtre, *luitur etiam homicidium certo armentorum ac pecorum numero*. Bien plus, lors de certaines fêtes religieuses, quand la divinité descend sur la terre et visite les hommes, quand la déesse Nerthus par exemple, montée sur son char que traînent les génisses, sort du bois sacré et parcourt, suivie du prêtre, tout le pays à l'entour, ou bien lorsque sont célébrés les sacrifices en l'honneur de Mercure, de Mars, d'Hercule et d'Isis, c'est-à-dire du grand dieu Odin, de Tyr ou Zio, de Thor et de Freya, toute guerre doit s'interrompre, tout procès doit être suspendu. A ces époques solennelles aussi bien sans doute que pendant les sessions du *thing*, c'est-à-dire de l'assemblée publique, comme nous le voyons plus tard dans le nord, une paix particulière est proclamée qui protége les routes conduisant au lieu de réunion, l'assemblée elle-même et tous ceux qui s'y rendent. Celui-là seul est exclu de cette protection générale qui, condamné, est devenu l'*outlaw*, l'exilé hors la loi. Les monumens de la littérature norrène, lois et chroniques de familles, offrent en grand nombre les belles formules, empreintes de la poésie du droit primitif, qui servaient à proclamer ces trêves bienfaisantes. Bien que ces monumens se rapportent à des temps postérieurs, les analogies sont telles que nous pouvons sans doute les invoquer. Voici par exemple la formule que nous a conservée la *Grettis saga :*

« Nous proclamons, la main dans la main, qu'il y aura paix ici pour tout le monde, amis et alliés, hommes et femmes, esclaves et servantes. Que maudit soit celui qui violera cette paix solennelle; qu'il soit exilé sur la terre, partout où l'homme écarte de sa demeure les bêtes fauves, partout où le feu brûle et où la terre verdoie, partout où la mère enfante le fils et où l'enfant qui commence à parler appelle sa mère; partout où l'homme allume un foyer, où le bouclier luit, où le soleil brille, où la neige s'étend au loin; partout où croît le sapin, où le faucon vole (que le vent propice enfle ses ailes!); partout où la terre est cultivée, où les eaux descendent vers la mer, où le laboureur sème le grain. — Et nous, soyons réconciliés et partout unis, sur montagne ou rivage, sur terre ou glacier. Joignons nos mains, observons la foi jurée. »

Nul doute que nous n'ayons, dans cette page d'une des sagas islandaises, de laquelle nous pourrions rapprocher plusieurs morceaux analogues, une élaboration en prose de quelque formule très ancienne composée probablement d'abord en vers pour aider au travail de la mémoire. Nul doute que nous ne rencontrions ici les origines païennes de la paix ou de la trêve de Dieu, devenue plus tard si fréquente et si utile pendant le désordre du moyen âge. Alors, comme au Ier ou au IIe siècle chez les Germains, c'était le progrès des mœurs qui, s'autorisant du respect religieux, invitait la loi à combattre des traditions de violence inconciliables avec un établissement régulier.

Outre ce mouvement intérieur d'une société encore confuse qui cherche ses destinées, Tacite fait clairement comprendre, dans la partie ethnographique de son livre, à quelle instabilité ces tribus barbares sont en proie, combien de déplacemens, de migrations, de vicissitudes imprévues et diverses viennent modifier incessamment, sous ses yeux mêmes, l'aspect de la Germanie. Nous pouvons en réunir beaucoup de preuves, si nous comparons ensemble la carte du monde barbare telle que nous l'offrent successivement César, Strabon, Pline l'Ancien, Tacite, Ptolémée. A chacune des époques, peu distantes entre elles, que les noms de ces écrivains représentent, on voit les mêmes peuples habiter des lieux quelquefois très différens. Il est évident que rien ne demeure longtemps fixé dans cette barbarie. Tacite fait suffisamment apercevoir ce trouble incessant, qui correspond si bien à l'effort moral de ces peuples, quand il rappelle, dans son trente-troisième chapitre par exemple, qu'une tribu presque entière, celle des Bructères, vient naguère de disparaître, 60,000 hommes à la fois, vaincus, dispersés, tués dans une guerre intestine, et par les mains d'autres barbares. C'est en cette occasion qu'il pousse ce cri où se révèlent toutes les craintes de son patriotisme : « Puissent ces nations, à défaut d'amour envers Rome, persévérer dans ces haines contre elles-mêmes, puisque, au point où en sont les destinées de l'empire, la fortune ne peut plus rien pour nous que de perpétuer les discordes de l'ennemi ! » C'est ce qu'il faut lire dans son admirable et intraduisible langage : *Maneat, quæso, duretque gentibus, si non amor nostri, at certe odium sui, quando, urgentibus imperii fatis, nil jam præstare fortuna majus potest, quam hostium discordiam.*

Tel est le remarquable caractère du livre de Tacite, et ce qui en fait une œuvre de tant de prix. Non-seulement il a su, ne partageant pas le dédain de ses compatriotes pour ceux qu'ils appelaient les peuples barbares, distinguer les principaux traits du génie de toute une race qui lui était étrangère, mais il a compris encore que

ce génie se transformait au moment même où il l'observait, et, par quelques traits concis, mais non équivoques, il a su placer sous les yeux mêmes du lecteur le tableau mouvant de cette transformation. Déjà en rapprochant ses témoignages de ceux de César, nous avions pu saisir certains progrès accomplis par les Germains, pour la constitution de la propriété par exemple; mais n'eussions-nous pas César, le seul tableau de la famille germanique dans Tacite, peinture à la fois pénétrante et délicate d'un intéressant essor, nous instruisait d'un progrès actuel et continu. C'est le suprême mérite auquel puisse aspirer l'historien, d'entrer en si pleine intelligence de la réalité vivante que, non content d'avoir évoqué le passé pour montrer ce qui en subsiste, et d'avoir signalé à temps les aspirations nouvelles, il pénètre pour ainsi dire dans les conseils de la Providence, et esquisse à l'avance le plan de l'avenir. Tacite n'a pas fait moins que cela pour les destinées d'une des races les plus actives et les plus influentes dans l'histoire générale de la civilisation.

II.

Quelles vues particulières s'ajoutaient dans le livre de Tacite à la vue d'ensemble que nous venons d'exposer? En d'autres termes, quelles institutions un tel état social comportait-il? Quelles aptitudes l'historien pouvait-il y découvrir recélant en germe quelques-unes des institutions de l'Europe moderne?

On a fait souvent honneur aux Germains d'un vif sentiment d'indépendance personnelle. « Ce qu'ils ont surtout apporté dans le monde romain, dit M. Guizot, c'est l'esprit de liberté individuelle, le besoin, la passion de l'indépendance, de l'individualité... L'esprit de l'égalité, d'association régulière, nous est venu du monde romain, des municipalités et des lois romaines. C'est au christianisme, à la société religieuse, que nous devons l'esprit d'une loi morale. Les Germains nous ont donné l'esprit de liberté, de la liberté telle que nous la concevons et la connaissons aujourd'hui. » En regard de ces lignes, on se rappelle le mot de Montesquieu : « Si l'on veut lire l'admirable ouvrage de Tacite sur les mœurs des Germains, on verra que c'est d'eux que les Anglais ont tiré l'idée de leur gouvernement politique. Ce beau système a été trouvé dans les bois. » Les formules très générales risquent d'être voisines de l'inexactitude; M. Guizot lui-même, à propos du passage que nous venons de citer, en fait la remarque, et, usant de restriction quand il faut conclure, il est d'avis que la société formée après la conquête a eu son origine bien plutôt dans les nouveaux rapports issus de

cette conquête même et dans la nouvelle situation faite aux vainqueurs et aux vaincus que dans les anciennes coutumes germaniques. C'est là une observation d'une extrême justesse, et qui restreindra le champ de nos propres recherches. Quant au sentiment de l'indépendance personnelle, n'a-t-il pas été, à vrai dire, le privilége ordinaire dans notre Occident de tout peuple jeune entrant dans la carrière active? Apparemment les Grecs du temps d'Homère, les Romains du temps des rois, abstraction faite de l'esclavage, que les Germains ne pratiquaient pas moins qu'eux, élisaient eux-mêmes leurs chefs, prenaient des résolutions communes dans les assemblées composées des pères de famille, et se gardaient d'accepter, sauf en guerre, le despotisme d'un chef absolu. Il est vrai cependant qu'à considérer certains traits de la vie privée et de la vie publique des Germains, signalés dans Tacite, ces peuples paraissent avoir été particulièrement attentifs à sauvegarder la liberté des individus. Rome avait édifié au-dessus de l'indépendance des citoyens l'autorité de l'état; la Grèce n'avait imposé à cette indépendance d'autres limites que celles de l'étroite cité; la Germanie l'enferma seulement dans le cercle peu étendu de la tribu ou dans celui plus resserré encore de la famille. Tacite nous a conservé plusieurs témoignages très curieux de cette humeur ennemie de toute contrainte, soit quand il nous représente ces barbares arrivant le plus tard possible aux assemblées communes, afin qu'on ne les soupçonne pas de quelque asservissement à une règle imposée, soit lorsqu'il nous montre la liberté reconnue au jeune Germain. Une fois parvenu à l'âge viril, loin d'appartenir comme une chose ou un esclave à son père, ainsi que cela se faisait à Rome, où trois ventes consécutives rendaient seules effectif l'affranchissement du fils, il se voyait publiquement émancipé par l'assemblée nationale; revêtu des droits de citoyen, il n'appartenait plus qu'à sa tribu et à lui-même. A ces chefs improvisés, qui, avec une troupe d'enfans perdus, compagnons dévoués et fidèles, entreprenaient quelque expédition aventureuse et lointaine, à ces pirates qui s'en allaient sur un tronc d'arbre creusé en barque piller les mers et les rivages, il fallait, cela est sûr, une singulière confiance dans leur propre force. De là un soin jaloux de leur indépendance personnelle. Dans l'intérieur de leur pays, nous dit Tacite, les Germains ne pouvaient souffrir les villes, « vraies prisons d'esclaves, » ou, comme parle Ammien Marcellin, « bûchers entourés de filets pareils aux piéges qu'on dresse aux bêtes fauves. » Ils ne voulaient pas même de maisons contiguës, plus difficiles d'ailleurs à construire. Ils préféraient les habitations éparses, suivant que les invitaient la lisière d'un bois, le bord d'un lac, le voisinage d'une source. Il importe peu ici

de savoir jusqu'à quel point Tacite a eu raison d'affirmer l'absence des villes au-delà du Rhin et du Danube. Qu'était-ce cependant que ces séries entières d'étapes que Ptolémée désigne dans le centre et l'est de la Germanie, et qu'il appelle des villes, πόλεις, entrepôts ou marchés tout au moins d'un commerce actif de pelleteries et d'ambre avec la mer Baltique ou la Mer-Noire? Le témoignage de Tacite est en tout cas si formel qu'il faut bien y voir un trait spécial au génie des barbares, précieux indice et d'une vue particulière de la nature et d'un tempérament politique nouveau, destiné à marquer sa trace.

Par suite peut-être de ce sentiment inné d'individualisme, l'esprit germanique n'a jamais su réaliser fortement l'union politique et civile. On sait quel confus édifice était au moyen âge le saint-empire romain; la confédération allemande, que notre siècle a vue naître et mourir, n'a sans doute donné cinquante ans de tranquillité à l'Allemagne et à l'Europe que parce qu'elle se trouvait, par le peu de rigueur de ses ressorts et de ses cadres, d'accord avec l'humeur nationale. Les Germains toutefois étaient capables d'une certaine discipline, qui paraît avoir dû introduire parmi eux dès les premiers temps quelque organisation. Il est facile de distinguer dans les récits de César et de Tacite l'existence de petits groupes d'autant mieux constitués que les cercles en sont plus étroits, et qu'on se rapproche davantage du groupe le plus simple et le moins nombreux, celui de la famille. César et Tacite désignent trois sortes de circonscriptions par des termes difficiles à bien entendre et par conséquent à bien traduire : ce sont les *vici*, les *pagi* et les *civitates*. Par ces trois mots, ils interprètent évidemment des qualifications barbares dont ils peuvent n'avoir pas eux-mêmes saisi le vrai sens. Pour essayer de le retrouver, nous devons, comme nous l'avons fait au sujet des dieux barbares, invoquer les analogies conservées au moyen âge par les peuples germaniques. Chez diverses tribus allemandes, chez les Francs après la conquête, ou bien chez les Anglo-Saxons et les Scandinaves, nous voyons subsister des divisions sociales qui se perpétuent dès l'origine, et dont les noms, si nous savons les comprendre, disent le sens primitif. La famille naturelle, composée du père, de la mère et des enfans, n'étant pas assez forte pour être assurée d'une existence indépendante, il a bien fallu qu'elle s'unît étroitement aux groupes pareils désignés par le double lien de la parenté et du voisinage. C'était indispensable pour doubler, dans un état de société incomplète, les ressources et les profits de l'activité humaine, pour garantir la sûreté, la dignité, le respect des droits, et les revendications personnelles. Dix feux ou ménages, réunis par le voisinage et la consanguinité, constituèrent

donc primitivement la famille au sens large du mot, la *gens*. Ce premier groupe, cette première association servit de point de départ, d'unité organique. Dix de ces groupes, dont chacun comptait dix familles, formèrent ensuite la dizaine, *tithing* en anglo-saxon, *decuria*, *decania*, *decima*, dans le latin du moyen âge, dénominations auxquelles celle de *vicus*, employée par César et Tacite, et le nom français de bourgade ou village correspondent très imparfaitement sans doute. La dizaine était représentée par cent pères de famille. Qu'après cela dix de ces groupes (on sait que les peuples primitifs affectent volontiers dans le détail de leurs institutions l'adoption constante de certains chiffres) se rapprochassent et se réunissent, on obtenait un autre degré d'association, représentée cette fois par mille pères de famille, et nommée dans les diverses langues germaniques *hundred*, *hundari*, etc., c'est-à-dire la centaine, la réunion de dix groupes de cent feux ou de cent groupes de dix. Or c'est là précisément ce que César et Tacite appellent *pagus*, la réunion des *centeni*, ce que nous appelons, nous, peut-être du mot latin *centum*, le *canton*. La constitution anglo-saxonne nous offre une pareille organisation persistante à travers le moyen âge. Le *fridborg* ou *tenmann tale* y correspond à la *gens* réunissant, primitivement au moins, dix foyers. Dix de ces groupes forment la dizaine, *tithing*, et cent le *hundred*, que représentent mille pères de famille. Le texte des lois d'Édouard le Confesseur le dit expressément. De même, selon l'antique coutume des premiers Romains, dix maisons forment une *gens*, dix *gentes* ou cent maisons forment une curie, etc.

Il est bien entendu qu'une telle application de certains nombres, habituelle dans les civilisations tout à fait primitives, n'était déjà plus qu'une tradition et qu'un souvenir chez les Germains de César et de Tacite. Ce dernier nous en avertit formellement. Il remarque, à propos des membres de la centaine (*centeni*), que ce mot, jadis simple expression d'un rapport de nombre, était devenu un qualificatif, bien plus, un nom et un titre d'honneur. On pouvait donc dire : un membre de la centaine, dix, vingt, cent, trois cents membres de la centaine, comme on aurait dit au moyen âge dix, vingt, cent, cent cinquante centeniers, comme on dirait chez nous dix ou vingt, ou cent cinquante cent-suisses ou cent-gardes, sans qu'il fût absolument nécessaire que le corps des cent-suisses ou des cent-gardes comptât actuellement encore un nombre exact de cent hommes, et sans que la centaine ou le *hundred* antique, après avoir été réellement dans l'origine la réunion de cent pères de famille, fût tel encore rigoureusement. Ainsi peut-être le mot de *milicien*, *miles*, désignait primitivement un fantassin fourni par une des *mille* maisons qui composaient la cité, réunion de dix curies.

Cette observation nous met à l'aise pour expliquer certains textes de César et de Tacite. Quand ils nous disent que tel peuple de la Germanie a cent cantons, *centum pagos habent*, nous pouvons sans doute l'interpréter en ce sens que ce peuple connaît et pratique la division traditionnelle par *hundreds*. Nous serions tentés même de lire *centum pagos* en un seul mot, composé à la manière de tant d'autres mots, *décemvirs*, *centumvirs*, etc.; mais comment interpréter les données si différentes des deux auteurs sur le nombre des hommes armés que fournissait annuellement chacune de ces divisions? César, bien qu'il ne soit pas là réellement clair, paraît demeurer le plus fidèle aux anciens chiffres quand il avance que chacun des cent cantons donnait par année mille combattans; un poète du IXe siècle décrit de même, sans doute en se rappelant ces partages traditionnels, les Souabes s'avançant au passage du Rhin par troupes de mille que composent les hommes des centaines, comme s'il avait dit par *chiliades* sorties des *hundreds*.

Quant au groupe supérieur, que les historiens romains appellent *civitas*, c'est la tribu. Il est clair que cette désignation est appliquée très diversement. Pour César par exemple, la population celtique des Helvètes, considérée dans son ensemble, et la réunion des peuples belges tout aussi bien que le pays de Beauvais ou celui des Nerviens, aujourd'hui le Hainaut, forment autant de *civitates*. De même l'auteur de la *Germanie* désigne également la *civitas* des Suèves ou des Lombards, peuples considérables, et celle des Ubiens ou des Chérusques. Il nomme celle des Cimbres, sans distinguer nettement, il est vrai, entre cette partie de la nation qui avait jadis envahi, de concert avec les Teutons, le territoire de la république romaine, et cette autre partie qui formait encore à la fin du Ier siècle de l'ère chrétienne un groupe chétif sur les bords de la Baltique. Il s'agit donc ici de peuples particuliers ou de tribus. Le lien commun n'est plus la parenté seule : c'est le rapport d'origine, c'est la communauté de souvenirs mythiques, de séjours primitifs, de migrations ultérieures. La tribu forme un tout indépendant; jusque-là seulement les Germains ont su réaliser l'idée de l'état. Quelquefois on voit plusieurs de ces tribus réunies sous les ordres d'un seul chef pour une expédition militaire; mais bien rarement peut-on signaler entre elles les traces d'une association durable. L'unité nationale ne subsiste que par la langue, la religion et les traditions communes.

Il n'y a nulle contradiction à montrer la permanence de ces différens groupes chez des barbares dont nous avons décrit l'état social comme à peine fixé, entre les limites indécises de l'immense Germanie, au-delà desquelles un mouvement non interrompu continuait de les entraîner comme à leur insu. En effet ces divisions, loin de tenir

au sol, étaient l'expression d'une solidarité issue, nous l'avons dit, de la parenté et du voisinage temporaire. Nées sans nul doute même avant l'établissement des Germains entre le Rhin et le Danube, c'étaient des cadres flexibles et mobiles se déplaçant avec le peuple ou la tribu, se prêtant aux vicissitudes d'accroissement ou de perte, se modifiant en une certaine mesure selon les migrations ou les dissensions intestines. Aussi lisons-nous dans César et ailleurs des expressions telles que celles-ci, que les cent cantons des Suèves sont en marche et s'apprêtent à passer le Rhin. Précisément c'est peut-être quand ces barbares sont en marche qu'apparaissent le mieux, dans leur relief et leur utilité pratique, ces groupemens héréditaires. Il en a été ainsi de tous les peuples, particulièrement dans l'antiquité : ils n'ont fait qu'appliquer, au lendemain de leurs établissemens nouveaux, des coutumes immémoriales.

S'ils n'ont pas su s'élever aux conditions de l'unité politique, les Germains n'ont pas manqué du moins d'organiser par certaines institutions régulières le gouvernement de chacun des groupes que nous venons de nommer. Les témoignages sont ici encore incomplets et peu clairs; mais, si l'on invoque, pour les interpréter, les analogies que présentent les constitutions allemandes du moyen âge, on distingue certains traits communs à tous les peuples. On voit par exemple, au centre de chacune de ces divisions de l'ancienne société germanique, des chefs élus et une assemblée des hommes libres délibérant ensemble et décidant de leurs intérêts. Une phrase obscure de Tacite sur les magistrats qui rendaient la justice, dit-il, avec l'assistance des membres du *hundred*, désigne sans nul doute l'assemblée particulière à cette circonscription : un grand nombre d'indices épars étendent et confirment cette conjecture; mais c'est surtout au chef-lieu de la tribu que se trouvait une assemblée supérieure chargée des affaires générales, de la guerre, de la paix, des alliances. Tacite paraît indiquer deux de ces assemblées par an : l'une toute préparatoire, à laquelle n'assiste pas le gros des hommes libres, l'autre plus autorisée et plus solennelle, où se rendent et votent tous les citoyens, car il n'y a nulle trace de délégation ni de gouvernement représentatif. C'est la même institution qui se retrouvera, profondément transformée, chez les Francs du temps de Charlemagne. En tout cas, l'importance de cette réunion générale des hommes libres est extrême : c'est en elle que la constitution de l'ancienne Germanie concentre réellement toute la vie politique et sociale.

Tacite nous a donné de la grande assemblée qui représente la tribu une vive peinture, à laquelle, en suivant les destinées de la même institution chez les divers peuples germaniques pendant le

moyen âge, nous pouvons ajouter plus d'un trait certainement authentique. Il y a, dit-il, des sessions ordinaires, à jours fixes, et des sessions extraordinaires quand les circonstances l'exigent. On prend pour date de ces réunions la nouvelle ou bien la pleine lune, deux phénomènes qui passent pour être d'un heureux présage. Les hommes libres, chacun à son heure, y viennent bien moins remplir un devoir qu'exercer un droit. Dès qu'on se trouve assez nombreux, on ouvre la séance, tout en armes. D'abord le prêtre commande le silence, à lui seul appartient pendant la session le droit de réprimer et de punir; puis on discute les propositions de l'assemblée préparatoire. Un des principaux ou des chefs prend la parole; il recommande ou blâme les mesures mises en délibération : la résolution définitive appartient à l'assistance, qui approuve en faisant retentir l'air du choc de ses armes, et qui blâme ou refuse par ses murmures. C'est dans cette grande assemblée nationale que le jeune Germain reçoit publiquement le bouclier et la framée; à partir de ce jour, il fait partie de la cité et non plus seulement de la famille: il peut suivre un chef illustre dans quelque expédition guerrière, et se préparer ainsi aux droits comme aux devoirs du citoyen. C'est là aussi que sont nommés par la réunion des hommes libres ceux d'entre eux qui seront chargés de présider au gouvernement civil du *hundred*, et de rendre la justice pour les affaires courantes soit dans le *hundred*, soit dans le *tithing*. Du reste la grande assemblée de la tribu peut devenir, elle aussi, un tribunal pour les affaires les plus importantes, pour les crimes politiques, pour les infractions aux lois militaires et les actions infamantes; certains délits moins graves y sont également punis par le *wehrgeld*. C'est elle enfin qui résout les expéditions, car elle est tour à tour assemblée politique, cour civile, tribunal et conseil militaire. Peut-être en cette dernière qualité voit-elle se célébrer ces jeux guerriers dont parle Tacite, des exercices d'équitation, une danse parmi les épées nues.

Voilà ce que nous apprend Tacite; mais, si nous consultons les documens du moyen âge, nous les trouvons moins sobres de détails. Il nous offrent, au sujet de cette même assemblée principale qui subsiste à travers les âges, mille traits de date fort ancienne, quelques-uns non-seulement contemporains de Tacite et de César, mais antérieurs à leur temps, et sans doute aussi vieux que les Germains eux-mêmes. Ce qui autorise à en juger ainsi, c'est que ces mêmes traits se retrouvent identiques chez tous les peuples germaniques et non pas chez deux ou trois seulement. Qu'on examine ensemble le *mâl* des Francs, le *gemot* des Anglo-Saxons, le *warf* des Frisons, le *thing* des Scandinaves, on les verra constitués de même, grâce évidemment à de très antiques traditions léguées à

ces peuples par le temps où ils se trouvaient encore réunis. Les sagas islandaises surtout nous ont conservé un tableau complet de l'*althing*, car cette institution est restée pendant plusieurs siècles la clé de voûte de l'état républicain fondé en Islande par les émigrans de Norvége qui, fuyant l'invasion du christianisme, conservaient avec un soin jaloux leurs antiques coutumes, conformes au germanisme primitif. Qu'on joigne à leurs récits ce que nous révèlent les lois barbares, les plus anciennes chroniques, les découvertes de l'archéologie, et l'on peut restituer une page importante de la plus ancienne civilisation germanique.

Les assemblées se tenaient près des lieux sanctifiés, dans le voisinage soit d'une forêt consacrée, soit d'un temple célèbre, car l'acte politique qu'on venait y accomplir, se confondant presque avec un acte religieux, ne se passait ni des sacrifices ni des prêtres. La scène était particulièrement grandiose en Islande. L'althing, nom qui désigne encore aujourd'hui dans cette île la représentation nationale, tenait ses séances dans la plaine de Thingvalla, sur un bloc de lave isolé, portant le nom de Montagne de la loi. Près de là étaient un autel, un lac où l'on puisait l'eau pour laver le sang des victimes, un roc d'où l'on précipitait certains criminels. Les sacrifices étaient suivis de banquets solennels, et peut-être est-ce de pareils repas que Tacite veut parler quand il dit que les Germains discutaient à table des questions qu'ils résolvaient seulement le lendemain. En même temps qu'ils inauguraient ainsi l'assemblée, les prêtres proclamaient la trêve sainte, c'est-à-dire une paix particulière qui devait, à partir de ce jour et pour toute la durée de la diète, suspendre les guerres privées et protéger tout le pays. Toute infraction à cette paix était une offense envers les dieux, qu'il appartenait aux prêtres de châtier. La présidence et la conduite de l'assemblée variaient suivant que les tribus reconnaissaient un chef suprême ou seulement divers magistrats. C'était un droit partout revendiqué de venir en armes au *thing*. Tacite a exprimé dans ses *Histoires* le sentiment d'humiliation des Tenctères, obligés de tenir leur assemblée sans boucliers ni glaives, et sous les regards d'un délégué romain. Il dit qu'on marquait son approbation par le bruit des armes entre-choquées. C'est là un trait si authentique que nous le retrouvons à travers toute la première moitié du moyen âge. La sanction donnée de la sorte, c'est-à-dire par le *vapnatak*, a, dans les lois islandaises, un caractère plus respecté que les autres modes d'acceptation, et celui qui la viole est puni d'une double amende. L'usage en est si familier aux Anglo-Saxons que le mot de *wapentake*, dans les lois d'Édouard le Confesseur, désigne un certain district autour du lieu où s'accomplit cette sorte de démonstra-

tion. L'assemblée connaissait d'abord de toutes les affaires d'une nature générale; mais on y voit aussi traiter, après la conquête, à la fois les questions concernant le gouvernement du pays, et les ventes de terres, les mariages importans, les affranchissemens des serfs. Bien plus, l'époque de l'assemblée étant solennelle, c'est, pour tous les habitans, le signal d'une réunion qui, en des temps et en des pays de communications difficiles, devient très intéressante pour le commerce et les échanges de la vie sociale. C'est à l'*althing* que l'Islandais puissant et riche, tout en exerçant son droit politique, fait montre de sa nombreuse escorte et augmente son crédit. C'est à l'*althing* que se rencontrent les chefs des divers districts et les voyageurs revenus de l'étranger. Il devait en être de même chez les Germains de Tacite. Le *mâl* était sans doute dejà pour eux ce que nous voyons qu'il fut pour la plupart des peuples barbares au lendemain de leur établissement, le principal organe du gouvernement et de la civilisation. Que les hommes libres deviennent très nombreux, que le progrès de la vie publique et de la vie privée multiplie les relations et les devoirs, il deviendra impossible aux chefs de famille de se rendre, comme autrefois, aux diètes solennelles, et de l'absolue nécessité sortira le germe du gouvernement représentatif.

A côté de l'assemblée publique, l'armée, car telle est la double expression de la tribu germanique, selon qu'on la considère se gouvernant elle-même, ou déployant ses forces pour l'attaque et la défense. Dans l'une et l'autre fonction, aussi bien que dans la vie civile en pleine paix, son organisation est la même. Le peuple romain, réuni au Champ de Mars dans ses comices, s'appelait *exercitus*, parce qu'il s'y rendait en armes, et en observant dans le double exercice de ses devoirs politiques et militaires la même distribution de ses différens groupes. Il en était sans nul doute ainsi chez les Germains. On voit dans Tacite le *princeps*, c'est-à-dire le chef du *hundred*, jouer en certains cas un rôle dans l'assemblée, évidemment au nom des membres de ce groupe qui assistent. Dans les sagas islandaises, on distingue fort clairement que les hommes de chaque canton se rendent et siégent ensemble à l'*althing*. Pour ce qui est de l'armée, César et Tacite, on l'a vu, signalent des corps de cent et de mille hommes, qui répondent assurément aux circonscriptions civiles desquelles nous avons dit que, primitivement au moins, elles se composaient de cent ou de mille pères de famille. Le groupe du *hundred*, qui est l'unité principale dans la constitution civile, l'est aussi dans la constitution militaire : *herr er hundred*, dit Snorre Sturleson, le chroniqueur islandais, c'est-à-dire l'armée est le *hundred*, ou réciproquement le *hundred* est l'armée. Peut-être

le mot *herr*, seigneur, est-il d'abord synonyme du latin *centenarius*, chef du *hundred*. Tacite nous dit d'ailleurs expressément que les combattans étaient répartis par familles et *gentes;* les femmes suivaient avec les enfans, prêtes à examiner et à panser les blessures pendant la bataille, et à combattre elles-mêmes, si le courage de leurs maris et de leurs fils faiblissait malgré leurs excitations. Il est donc clair que l'armée était la tribu entière en armes, toute disposée, en cas de victoire, à s'établir immédiatement sur les terres nouvellement conquises, ou bien, en cas de revers, à faire retraite dans quelque lointaine vallée.

Les chefs naturels et ordinaires de l'armée sont précisément les mêmes, disions-nous, qui président comme magistrats civils au gouvernement du *hundred*. Tacite nous les a montrés, sous le titre de *principes*, élus chaque année par l'assemblée, et rendant la justice; mais il les suit également jusqu'au milieu de la bataille, où il les voit entourés de compagnons hardis et dévoués. Ne fallait-il pas cependant un chef commun tant qu'une guerre ne serait pas arrivée à sa fin? Ce chef, représentant non plus seulement d'un *hundred* particulier, mais de la tribu en armes, c'est celui que les auteurs latins appellent *dux;* il était élu probablement dans une assemblée extraordinaire au commencement de l'expédition. On le choisissait d'après son mérite, soit parmi les chefs de *hundreds* signalés dans quelque combat, soit parmi les hommes libres que désignaient leur bravoure et leur énergie. Autour de ce général aussi bien que des chefs locaux, se rangent les *comites* ou compagnons. Ce sont en général des jeunes gens qui ambitionnent de combattre auprès d'un chef respecté, auquel ils se dévouent. A celui-ci de les conduire à la victoire; ils n'auront, eux, d'autre pensée que d'exécuter ses ordres et de le suivre fidèlement. Ils lui serviront au besoin d'otages, ils mourront, s'il le faut, avec lui ou pour lui; ou plutôt ils reviendront ensemble vainqueurs, et il leur offrira en récompense une part du butin ennemi, une framée sanglante, un beau cheval de bataille ou bien de riches banquets. La guerre terminée, ce sera un grand honneur pour un chef militaire de rester entouré d'un comitat nombreux et renommé, jusqu'à ce qu'une expédition nouvelle, quelquefois entreprise pour leur compte et sans le concours des précédens chefs, les entraîne vers d'autres aventures.

Ces élémens d'une organisation civile, politique et militaire, à laquelle la famille sert d'inébranlable base, cette élection de chefs respectés, ces assemblées où chaque homme libre vient exercer ses droits, ce sont des traits authentiques de *self-government* et par conséquent de démocratie. Cependant ces mêmes barbares, ennemis d'une forte unité qui eût coûté à leur instinct d'indépendance,

acceptaient une noblesse héréditaire, quelquefois même une royauté. Un grand peuple issu d'eux a su conserver à travers toutes les vicissitudes et concilier, sans compromettre finalement la liberté, des institutions si diverses.

Le régime oriental des castes était inconnu des Germains, mais non pas un système de classes dont les cadres n'étaient pas infranchissables. Un des poèmes de l'Edda raconte que Heimdal, l'un des Ases, visita la terre et voyagea, sous le nom de Rig. Il arriva près d'une maison entr'ouverte. Aï et Edda, vêtus à l'antique, les cheveux blanchis au travail, étaient assis près du foyer. Rig partagea leur grossier repas, puis il dormit entre les deux pauvres époux, et Edda mit ensuite au jour un fils nommé Træl, au noir visage, aux longs pieds, au dos courbé, aux doigts épais. Il employa ses forces à tresser des écorces, à porter chaque jour des fagots au logis. Ses fils et ses filles fumèrent les champs, élevèrent les porcs, firent paître les chèvres et exploitèrent la tourbe. C'est l'origine de la race des esclaves. — Rig entra dans une maison entr'ouverte. Afe et Amma, l'homme et la femme, étaient près du foyer; le mari préparait le bois pour l'ourdissoir et le tissage; sa femme faisait tourner le rouet et réparait les vêtemens. Rig dormit entre eux, et Amma donna le jour à un fils nommé Karl, qui apprit à dompter les animaux, à construire des granges et à labourer. On lui amena sa fiancée : ils se marièrent et eurent des fils et des filles d'où descendit la race des hommes. — Rig entra dans une salle au plancher parsemé de sable. Fader et Moder y étaient assis : le père fabriquait l'arc et taillait les flèches; la mère, aux longs habits et au sein blanc, disposait le linge. Elle couvrit la table et y posa des gâteaux de froment, du vin, des viandes et du fruit. Rig dormit entre eux, et Moder donna le jour à un fils nommé Jarl, aux cheveux blonds, aux yeux brillans. Il grandit au logis, il monta à cheval, il lança le javelot, il mania le glaive; de plus, il apprit les runes. Il épousa la blanche Erna, et leurs enfans furent les premiers des nobles.

Voilà par quels principaux traits le mythe scandinave représente l'origine des esclaves, celle des hommes libres, celle des nobles. On voit que Træl, Karl et Jarl, les trois ancêtres, sont également fils d'un dieu. Le mythe est d'accord sans doute avec la réalité historique en montrant l'esclavage soumis chez les Germains, dès l'antiquité la plus lointaine que nous puissions atteindre, à des conditions moins dures que dans le monde classique. Assurément, chez les barbares aussi, on vendait ses esclaves comme un bétail, on les égorgeait pour les sacrifices, on les brûlait sur le bûcher de leur maître, ou bien on les ensevelissait dans le même tumulus. Ce sont là des faits d'une antiquité primitive que les Eddas et les Nibelun-

gen nous rappellent. Toutefois Tacite nous est témoin d'un sérieux progrès. « Le maître tue quelquefois ses esclaves, dit-il, mais seulement en général dans un mouvement de colère, comme on tue un ennemi, à cela près que c'est impunément; » de sorte que, sauf la punition ou le *wehrgeld*, la vie de l'esclave est en somme presque autant sauvegardée chez ces barbares que celle de l'homme libre. Tacite remarque que les esclaves germains ne sont pas, comme ceux de Rome, attachés à la personne du maître, à son service honteux et corrupteur, mais plutôt à la glèbe, avec condition d'une redevance en blé, en bétail, en vêtemens; nous avons vu la tradition eddique décrire le travail servile presque sous les mêmes couleurs que celui de l'homme libre, plus pénible et plus grossier seulement. L'esclavage conserve sans doute chez les Germains ses sources particulières : le jeu et les dettes font perdre à beaucoup, dit Tacite, leur liberté; les enfans nés de mariages entre hommes libres et esclaves sont esclaves eux-mêmes. Cependant la source principale, c'est la guerre; ce sont les vaincus qu'on réserve, ce semble, soit pour les sacrifices aux dieux, soit pour la servitude. Germanicus ramena plus d'une fois des convois de soldats romains pris par les barbares et par eux réduits en esclavage. Quand sa flotte fut dispersée à l'embouchure de l'Ems par ce terrible orage que Tacite a si admirablement décrit, beaucoup d'entre eux, échoués sur les côtes septentrionales, éprouvèrent le même sort; il fallut les aller racheter en Germanie. Les sagas islandaises montrent, à côté de l'esclavage proprement dit, le travail libre protégé par la loi, et les langues germaniques ont encore au commencement du moyen âge toute une série d'expressions qui dénotent plusieurs degrés entre les dernières classes. Celle de *lite* ou *lète*, par exemple (*lezisto*, *letzte*, le dernier, le plus paresseux), avant de s'appliquer au barbare qui, en échange de terres concédées, s'est engagé envers l'empire au service militaire et à une redevance, paraît avoir désigné tout d'abord une condition d'asservissement modéré. Il en était de même sans nul doute de la condition représentée par le mot *meier* ou *meiger* : c'était le serviteur surveillant ou intendant, le *villicus* romain, le majordome et plus tard le *maire*. Tacite nous dit, en parlant des Suèves, que les esclaves germains se distinguaient des hommes libres en ce qu'ils n'avaient pas la permission de porter les cheveux longs; probablement il y avait aussi des différences de vêtemens que nous ne pouvons reconnaître aujourd'hui. Quant à l'affranchissement, les nombreuses cérémonies et formules, dont Grimm a recueilli les traces ultérieures, prouvent qu'il était très fréquent en Germanie avant même que l'influence chrétienne vînt le multiplier.

Il n'y avait pas sans doute d'aristocratie sacerdotale. César re-

marque déjà qu'on ne trouvait pas au-delà du Rhin un sacerdoce comparable à celui du druidisme celtique, la religion des barbares n'exigeant sans doute ni un si grand appareil ni les soins exclusifs d'hommes engagés par des liens spéciaux. Tacite, de son côté, ne désigne nulle part un clergé germanique; mais il mentionne plusieurs fois des fonctions, religieuses ou simplement civiles, qui sont remplies par des prêtres, en vertu, ce semble, d'une délégation publique et peut-être uniquement à titre temporaire. Il parle quelque part du prêtre de la tribu ou de la cité. Un curieux morceau d'Eunape représente les Goths traversant le Danube pour entrer dans l'empire, et la petite troupe de chaque district emportant ses objets sacrés que le prêtre accompagne. Dans chacun de ces exemples, le prêtre est sans doute une sorte de magistrat, revêtu d'un caractère sacré pendant ses fonctions seulement. Il inaugure, avons-nous dit avec Tacite, les délibérations de l'assemblée nationale par des sacrifices, par la proclamation de la trêve sacrée, par l'injonction du silence. Pendant la session, il réprime seul et punit les infractions à ces ordres; mais il peut être remplacé, du moins pour certains actes d'un caractère civil, par un autre magistrat ou par un simple père de famille.

S'ils n'admettaient pas un clergé proprement dit, les Germains de César et de Tacite connaissaient une véritable noblesse. On n'en saurait douter à voir le soin que met ce dernier à distinguer le noble non pas seulement de l'homme libre, de l'affranchi et de l'esclave, mais encore de l'homme qui a conquis simplement une illustration personnelle. Une noblesse s'appuie d'ordinaire sur des priviléges héréditaires. Si celle-ci ne pouvait se fonder sur la propriété foncière, qui n'existait pas, peut-être jouissait-elle d'un double *wehrgeld;* c'était dans ses rangs du moins qu'on choisissait volontiers les magistrats, et que, pour certaines tribus, se comptaient les titulaires de la royauté. La plus grande puissance de cette aristocratie avait dû être contemporaine des plus anciens temps de la Germanie; la lutte contre Rome et les troubles de l'invasion en hâtèrent la chute, et, chez les peuples immédiatement mêlés à ces agitations, les familles nobles de sang royal survécurent seules, ou peu s'en faut.

La royauté germanique, elle aussi, dut être une institution fort ancienne, destinée en tout cas à demeurer très vivace. Les Cimbres et les Teutons la pratiquaient déjà. César ne la connaît pas: suivant lui, les peuples barbares n'avaient pas de chef commun pendant la paix; mais César n'a guère connu en Germanie que les Suèves et les tribus voisines, situées non loin de la région rhénane, tandis qu'au contraire, Tacite nous le dit, c'étaient surtout les peuples orientaux

de la Germanie, exempts de tous rapports avec les Romains, qui avaient conservé ou adopté des rois. Puisque nous lisons souvent dans les textes que d'anciennes familles avaient été longtemps en possession de donner des rois à ces peuples, il est clair que, par le fait et conséquemment par une sorte de droit issu de la coutume, cette suprême dignité était devenue, ou à peu près, héréditaire. Cela n'exclut pas un certain droit d'élection, tout au moins d'approbation populaire, pouvant choisir entre les divers membres de ces familles, ou même leur préférer par intervalles quelque chef sans aïeux devenu tout d'un coup illustre. Toutefois l'empire d'une sorte de tradition rendait nécessairement ces exceptions assez rares. Suivant Tacite, les Goths étaient plus soumis que les autres peuples germains à la royauté, mais sans que leur liberté eût beaucoup à en souffrir. C'est dire qu'en général la liberté germanique et l'institution royale n'étaient pas inconciliables, que celle-ci n'était pas de nature à prévaloir sur celle-là. On se rappelle Childéric expulsé par ses sujets et remplacé par Syagrius, on connaît l'histoire du vase de Soissons sous Clovis; elle prouve que, si le roi des Francs était tout-puissant pendant la guerre, il ne l'était plus après la victoire remportée en commun. Nombre de traits de l'histoire du nord seraient à citer dans le même sens. Le roi de Suède Olaf Skötkonung, pendant le *thing* de 1021, refusait de conclure avec le roi de Norvége une paix désirée par ses sujets. Comme il venait, en présence de tout le peuple, d'exprimer impérieusement son refus, il se fit un grand silence, puis le *lagman* Thorgny se leva, et l'assistance presque entière avec lui. « Il paraît, dit-il, que les rois des *Svear* sont aujourd'hui d'autre humeur qu'autrefois. Mon grand père m'a souvent parlé du roi d'Upsal Éric Emundsson, qui, chaque année victorieux, n'en écoutait pas moins de bonne grâce tout ce que ses sujets avaient à lui dire. Mon père a vécu longtemps à côté du roi Biörn, dont il connaissait bien le caractère : le royaume était fort et florissant, et cependant le roi Biörn était d'un facile accueil; mais le roi que nous avons aujourd'hui ne consent à rien entendre que ce qui lui plaît. Hé bien! nous voulons, nous, roi Olaf, que tu fasses la paix avec le roi de Norvége, et que tu lui donnes ta fille Ingegerd en mariage. A cette condition, nous te suivrons tous pour aller reprendre les états que tes aïeux ont jadis possédés. Sinon, nous t'attaquerons et nous te tuerons, afin de ne souffrir de toi ni guerre ni injustice. Ainsi firent nos pères lorsque, au *thing* de Mula, ils précipitèrent dans un marais, comme tu le sais fort bien, cinq rois orgueilleux comme toi. Parle donc, et dis à l'instant quelles conditions tu acceptes. » Ces paroles à peine prononcées, l'assemblée les approuva en frappant de l'épée, et le roi déclara qu'il

ferait ce qu'on lui demandait, puisque les rois ses prédécesseurs avaient toujours admis leurs sujets dans leurs conseils. — Ces exemples, qu'on pourrait multiplier, montrent une des principales différences entre le monde germanique et les Celtes, chez qui, suivant le témoignage de César, le peuple, privé de toute initiative et de tout crédit, se voyait traité à peu près comme les esclaves.

En résumé, les institutions que le livre de Tacite nous laisse apercevoir chez les Germains du Ier siècle après l'ère chrétienne sont encore indécises, mais n'en traduisent pas moins clairement ce qu'était ce génie barbare. Si elles n'admettaient pas universellement la royauté, toutes les tribus y inclinaient cependant, voyant en elle une dignité plus militaire que religieuse, une fonction d'intérêt commun déléguée par la confiance des peuples, fortifiée ensuite et en partie consacrée par leur dévoûment, toujours conditionnelle néanmoins et révocable. Conception bien différente de celle du monde romain, suivant laquelle tout magistrat passait pour recevoir comme inaliénable pendant un temps le dépôt de l'intégrité du pouvoir, sans parler de la théorie du césarisme, qui supposait l'accumulation de toutes les puissances et l'aliénation de toutes les volontés entre les mains et au profit d'un seul. Si l'existence d'une aristocratie était chez les Germains un fait plus général que celle de la royauté, encore faut-il remarquer qu'elle avait sa raison d'être, elle aussi, dans la reconnaissance nationale pour des services permanens et héréditaires, plutôt que dans la seule vertu de la tradition. Ces barbares n'aliénaient pas leur indépendance : égaux entre eux sous des chefs élus par eux-mêmes, ils traitaient leurs affaires en commun dans leurs assemblées partielles ou générales.

C'est ce qui empêche d'être absolument vaine la question, si souvent agitée, — et qu'on n'est d'ailleurs tenu qu'à entrevoir quand on se place, comme nous, au temps de Tacite, — à savoir quelles institutions germaniques ont continué de se développer après l'invasion au milieu du travail de la société nouvelle. Sans doute il ne se pouvait pas que l'instinct de la liberté civile et politique, dont les Germains avaient fait preuve, demeurât stérile. Toutefois le problème est des plus complexes, et, en dehors de quelques traits tout généraux et un peu vagues qu'on aperçoit d'abord, il ne peut s'aborder sérieusement que par un attentif et patient examen des textes du moyen âge. Même au lendemain de la conquête, comment distinguer les pures traces germaniques, alors que s'exercent avec tant de puissance les influences romaine et chrétienne? La savante organisation de l'empire n'avait-elle pas prévu et pratiqué presque toutes les formes? ne connaissait-elle

pas les concessions territoriales en échange du service militaire ou des redevances, les bénéfices, les emphytéoses, la condition des lètes? Il est vrai toutefois que la constitution féodale du moyen âge trahit des tendances et admet des principes qui paraissent avoir été réellement inaugurés par le génie germanique. Rien n'est plus éloigné à coup sûr des habitudes de la centralisation romaine que ce fractionnement de la société en groupes rattachés entre eux, non par une loi commune, émanant d'une autorité unique s'imposant à tous, mais par le double lien d'une protection et d'un dévoûment réciproques. Le roi n'est plus ici que le premier des suzerains : à ses droits suprêmes correspondent de suprêmes devoirs. En vain la tradition romaine, appelant à son aide la consécration de l'église, essaiera-t-elle de lui rendre l'autorité des anciens césars : le germe du *self-government* a été déposé au sein du monde moderne, et ne sera plus étouffé. Avec les assemblées représentatives pour organes, se fondera un gouvernement d'une forme nouvelle, inconnue de l'antiquité, et d'un cadre assez flexible ou assez large pour donner place au rôle nécessaire de classes nombreuses de citoyens jusqu'alors non comptées dans l'état.

Cette transformation considérable résume à peu près à elle seule tout le changement apporté par le germanisme dans l'ordre des idées politiques et sociales. Il nous reste à considérer quelles modifications morales et intellectuelles devaient s'accomplir en même temps, et à rechercher ce qu'allait devenir le génie classique aux prises avec la première influence du génie barbare et avec l'aspect d'un monde nouveau.

A. Geffroy.

LES COALITIONS

DE PATRONS ET D'OUVRIERS

Les lois sur les coalitions de patrons ou d'ouvriers vont de nouveau être soumises à l'examen de l'assemblée nationale. L'opinion publique suivra sans nul doute avec un vif intérêt la réouverture des débats législatifs sur ce grave sujet. Chacun sent aujourd'hui que le maintien de la paix publique est intimement lié à l'apaisement des relations entre les classes industrielles; mais comment éviter le retour des grèves stériles et des conflits désastreux qui ont troublé les dernières années de l'empire avant d'aboutir à la catastrophe de l'année 1871? Quelques personnes attribuent presque exclusivement à la loi de 1864 et à l'abrogation des articles du code pénal interdisant les coalitions les crises qui ont surgi dans nos grands centres manufacturiers, et demandent qu'on revienne simplement à la loi de 1849. Certains partisans de la liberté critiquent aussi, toutefois en un sens contraire, la législation de 1864 ; suivant eux, les concessions faites à cette époque sont insuffisantes : les obstacles dont on a entouré dans la pratique le nouveau droit en rendent l'usage à la fois stérile et dangereux; l'application du droit commun aux délits commis par les grévistes serait seule conforme à la justice et aux véritables intérêts du pays. Entre ces deux opinions extrêmes, on trouve de nombreuses propositions qui ont pour but d'améliorer la loi de 1864 en modifiant plusieurs termes équivoques ou incohérens, sans accepter pourtant soit le retour à la loi de 1849, soit la suppression des pénalités spéciales. D'autres enfin voudraient maintenir le droit de coalition, mais le réglementer et poser certaines limites à la liberté. Entre ces divers partis, quel est le meilleur? Et d'abord faut-il rétablir l'interdiction des coa-

litions (1)? C'est à ces questions que nous allons essayer de répondre.

I.

Tandis que chez nous on parle de revenir sur la réforme opérée en 1864, les peuples dont l'industrie est parvenue au plus haut degré d'activité marchent d'un pas ferme dans la voie de la liberté. Les Anglais et les Suisses s'y étaient engagés bien avant nous; les Belges et les Allemands nous y ont suivis. Chez ces quatre nations, le principe de la liberté est définitivement consacré; on a reconnu la nécessité de supprimer les vieilles lois prohibitives et d'accorder dans sa plénitude le droit de coalition. En Angleterre, on le sait, la réforme, proposée par Joseph Hume et défendue par Huskisson, date de 1824. Dès cette époque, le ministre anglais déclarait que « les lois contre les coalitions avaient plus que toute autre cause contribué à les multiplier et aggravé les maux auxquels on voulait porter remède. » De son côté, le comité d'enquête disait dans son rapport que « non-seulement les lois existantes étaient insuffisantes contre les coalitions, mais qu'elles produisaient l'irritation et la défiance, et donnaient aux crises ouvrières un caractère de violence qui les rendait éminemment dangereuses pour l'ordre public. »

En aucun pays, les relations des ouvriers et des patrons n'ont été plus réglementées qu'en Angleterre. Le premier statut sur ce sujet remonte au XIVe siècle. Sous le règne d'Édouard III, en 1350, le taux des salaires fut fixé pour les principales professions du royaume. Sous Édouard VI, un autre *act* constate que des travailleurs « ont conspiré et se sont liés par des sermens, au grand dommage des sujets de sa majesté, pour fixer le nombre d'heures de la journée de travail, » et frappe les coupables de peines rigoureuses : amende de 40 livres, pilori, dans certains cas l'oreille tranchée. Depuis cette époque, trente-sept *acts* furent successivement votés par le parlement pour régler les difficultés relatives aux rapports des maîtres et des ouvriers; cependant le but ne fut jamais atteint. Lorsque la loi de 1824 abrogea cette longue série d'ordonnances, on venait, depuis vingt ans, d'assister à des grèves terribles. Les *trades-unions* s'étaient multipliées malgré de nombreuses entraves; leurs menées souterraines, leurs violences et leurs crimes étaient bien faits pour effrayer l'opinion publique. Dès 1807, le père de Robert Peel se plaignait du peu de sécurité dont jouissait la propriété industrielle. « Beaucoup de capitalistes, disait-il, songent sérieusement à transporter leurs biens et leurs familles dans d'autres pays où ils pourront trouver plus de protection. »

(1) C'est là ce que demande le projet de loi déposé récemment par M. Pelletreau-Villeneuve et plusieurs autres députés.

En 1810, 30,000 ouvriers des filatures de Manchester et des environs se mettaient en grève, et se laissaient entraîner à de graves désordres; en 1811, les ouvriers bonnetiers de Nottingham protestaient contre l'introduction des machines par une véritable insurrection. Les *luddites*, — c'est ainsi qu'on les désignait du nom d'un de leurs chefs, — pillèrent et brûlèrent les manufactures. Pendant six ans, leurs ravages continuèrent, les mesures les plus sévères durent être prises contre eux : en une seule année, on en pendit 18 à York. Dans les cas ordinaires, on appliquait aux grévistes la loi martiale. La loi de 1824, en établissant la liberté des coalitions, n'a pas subitement arrêté le mal; depuis cette époque, l'industrie anglaise s'est vue troublée par de nombreux conflits. Cependant il est un fait incontestable : malgré les réclamations d'une partie des manufacturiers, malgré les excès commis par les *trades-unions* et les souffrances qui en sont résultées, la liberté a été constamment maintenue. Les modifications successives apportées à la législation ont laissé intact le principe consacré dès 1824.

Aujourd'hui, après une aussi longue expérience, après les nombreuses enquêtes parlementaires qui ont éclairé toutes les faces du sujet, on peut penser que l'Angleterre doit être édifiée sur la nécessité de prohiber ou d'autoriser les ligues d'ouvriers ou de patrons. Eh bien! le résultat de ces cinquante années de pratique est une loi que le parlement a votée l'année passée; cette loi fait tomber les dernières barrières auxquelles venaient se heurter les coalitions. Moyennant certaines conditions de publicité, elle offre l'existence légale aux *trades-unions*, et, tout en assurant l'ordre général et le respect de la liberté individuelle par des mesures très rigoureuses prises contre les perturbateurs, elle donne une entière facilité à l'entente des entrepreneurs ou des ouvriers. Les ligues des *employeurs*, comme on dit en Angleterre, et celles des travailleurs sont affranchies de toute entrave, pourvu qu'on n'ait recours ni à la fraude ni à la violence; dans ce dernier cas, des peines sévères rappellent aux plus ignorans la différence qui existe entre la liberté et le mépris des droits d'autrui.

De grands progrès se sont ainsi réalisés; on voit aujourd'hui des grèves durer plusieurs semaines sans entraîner de désordres sérieux. Celle toute récente des mécaniciens de Newcastle a offert un spectacle saisissant : près de 10,000 ouvriers chômèrent pendant cinq mois, surexcités par des ligues et des *meetings* formés dans tout le royaume, luttant contre l'introduction des ouvriers étrangers, allemands ou belges, auxquels les patrons voulaient, par une tactique légitime, ouvrir leurs ateliers, et obtenant enfin une transaction qui leur assurait certains avantages au point de vue de la réduction des heures de la journée de travail. Durant ce long et

malheureux conflit, l'ordre ne fut pas un seul instant compromis, la justice n'eut à réprimer que de rares actes d'intimidation. De pareils faits ne se produisent pas sans agir vivement sur l'opinion; le parlement en a tiré des conclusions favorables à la liberté. Ses récentes discussions à propos du bill sur les *trades-unions* ont prouvé qu'en somme aucun parti ne regrettait le rappel des anciennes lois.

L'exemple de l'Allemagne n'est pas moins frappant. On sait avec quelle persistance ont été maintenus dans ce pays, et notamment en Prusse, les liens corporatifs et administratifs. Brisées une première fois après Iéna par la vigoureuse initiative de Stein, les anciennes entraves se resserrent promptement et ne commencent à se relâcher qu'après 1848. C'est de cette époque que date la propagande d'économistes distingués tels que MM. Schulze-Delitzsch, J. Faucher, Michaëlis, à qui l'on doit l'expansion des associations de crédit populaire, ainsi que les premières réclamations en faveur de la liberté de l'industrie. Malgré leurs efforts, la question des coalitions vint seulement en 1865 à la chambre des représentans. Après de longs débats, où les défenseurs de la liberté eurent à lutter contre l'alliance du parti féodal avec le parti socialiste, une loi libérale fut enfin votée en 1866. En 1869, le principe sanctionné par cette loi a été de nouveau discuté au moment de la délibération générale du code industriel de la confédération du nord et de nouveau confirmé par la majorité; aujourd'hui la liberté des coalitions est complète en Allemagne.

La Belgique a conservé jusqu'en 1866, dans son code pénal, nos anciens articles 414 et suivans; mais, depuis cette époque, elle a imité notre exemple, et elle possède comme nous la liberté des coalitions. Cette liberté existe également en Suisse; le seul canton où les associations ouvrières soient soumises à certaines restrictions est celui de Zurich. Quant aux États-Unis, il suffira d'un trait pour montrer quel degré d'indépendance y est laissé aux unions industrielles. En 1867, un agent diplomatique anglais, ayant reçu de son gouvernement la mission de prendre auprès du ministère américain des informations à ce sujet, écrivait au *foreign office :* « Le secrétaire au département de l'intérieur m'a répondu qu'il n'existait dans son administration aucun document sur l'objet en question, et qu'il était incapable de me fournir des renseignemens positifs. »

Le principe de la liberté, proclamé par nos voisins, consacré chez nous par la réforme de 1864, peut-il encore être contesté? L'ancienne doctrine d'après laquelle toute coalition des ouvriers ou des patrons était considérée comme illégitime, qui défendait aux entrepreneurs ou aux travailleurs de se concerter pour débattre le prix de la main-d'œuvre et de se retirer simultanément du marché, si leurs

conditions étaient repoussées, cette théorie pourrait-elle être de nouveau soutenue? Précisons bien la question. Depuis qu'en France les fondateurs de l'économie politique moderne ont, au XVIIIe siècle, proclamé la liberté du travail, « la plus sacrée et la plus imprescriptible des propriétés, » depuis que la révolution a placé cette maxime à la base de nos institutions, on est arrivé nécessairement à conclure qu'en principe les relations de l'entrepreneur et du travailleur, assimilées à celles d'un vendeur et d'un acheteur quelconque, doivent être, comme celles-ci, absolument libres. Après avoir été bien longtemps entravé par des règlemens restrictifs de toute espèce, le droit de l'ouvrier et du patron à discuter en toute liberté leurs intérêts réciproques et à refuser de se lier l'un vis-à-vis de l'autre tant que les conditions de l'engagement n'ont pas été débattues et agréées par les deux contractans, ce droit est reconnu comme indéniable. Les objections ne se produisent que lorsqu'on passe de l'individu isolé à un groupe d'individus. Qu'un certain nombre de patrons et d'ouvriers s'entendent pour formuler leurs prétentions en menaçant de se retirer collectivement, si ces conditions ne sont pas acceptées, c'est là, dit-on, un délit; la justice doit sévir, en supposant même qu'il n'ait été porté atteinte ni à la liberté individuelle ni à l'ordre public. Comment justifie-t-on cette théorie?

Un coup d'œil jeté sur les discussions de nos assemblées prouvera combien sont faibles les raisonnemens employés jusqu'ici. Il faut remonter à l'origine des débats publics qui ont eu lieu sur ce sujet. Le premier date de juin 1791. La suppression des corporations, jurandes et maîtrises avait été prononcée dans la nuit du 4 août 1789 et réalisée par le décret du 16 février 1791. Dès le mois de juin de la même année, les ouvriers employés dans les ateliers de la ville de Paris se mettent en grève. La constituante pense que cette tentative cache un essai de restauration des priviléges qu'elle vient de détruire, et ordonne de réprimer les entreprises de ce genre. Chapelier, chargé de faire le rapport, déclare que « toute coalition est contraire aux principes constitutionnels qui suppriment les corporations. » L'orateur procède par affirmations, et ces affirmations paraissent aujourd'hui bien hasardées. « Il ne doit pas être permis aux citoyens de certaines professions, dit-il, de s'assembler pour leurs prétendus intérêts communs. Il n'y a plus de corporations dans l'état; il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général. » Il termine par cette déclaration parfaitement socialiste : « les assemblées des ouvriers se sont dites destinées à procurer des secours aux travailleurs de la même profession malades ou sans travail;... *c'est à la nation, c'est aux officiers publics en son nom, à fournir des travaux à ceux qui en ont besoin pour leur existence.* » Ceci, on le voit, se rapproche beaucoup de la théorie

du droit au travail (1). La loi du 14-17 juin 1791 défendit « aux citoyens d'un même état ou profession de nommer ni présidens, ni secrétaires, ni syndics, de tenir des registres, prendre des arrêtés ou délibérations sur leurs prétendus intérêts communs. » Quatre mois plus tard, les chambres de commerce étaient supprimées (16 octobre 1791).

Le consulat, par la loi du 22 germinal an XI, confirma et aggrava la législation précédente : toute coalition de la part des ouvriers « cessant en même temps de travailler... pour enchérir les travaux » fut punie de six mois de prison; la coalition des patrons n'entraînait qu'une amende de 100 à 3,000 francs et un mois de prison au maximum. Le code pénal de 1810, tout en adoucissant la punition, laissa subsister l'inégalité de peine : les articles 414, 415 et suivans frappèrent les ouvriers coalisés d'un mois au moins et de trois mois au plus d'emprisonnement. Les chefs ou moteurs pouvaient être condamnés à cinq ans de prison et à la surveillance de la haute police; les patrons ne s'exposaient qu'à une amende de 200 à 3,000 francs et à un emprisonnement, variant de six jours à un mois. Ici il n'était plus question de peines spéciales contre les chefs ou moteurs. En outre la coalition des patrons devait être « injuste et abusive » pour donner lieu à des poursuites, tandis que dans l'article relatif aux ouvriers on avait omis ces mots. Sous la restauration et la monarchie de juillet, le maintien de ces lois rigoureuses souleva de vives réclamations : des grèves nombreuses, des agitations sanglantes, des sociétés secrètes habilement fondées, vinrent prouver l'inefficacité des mesures restrictives. « Il ne s'est guère passé d'année durant ce laps de temps, dit M. Levasseur (2), sans que les tribunaux aient eu à juger un ou plusieurs procès de coalition, et pourtant le parquet ne recherchait pas ces procès; il laissait volontiers sommeiller la loi tant que des faits publics de violence ne se produisaient pas. » Malheureusement de sérieux désordres éclatèrent trop souvent; plusieurs émeutes sortirent des conciliabules souterrains des centres socialistes. Néanmoins ce n'est qu'en 1849, à l'assemblée législative, que le débat fut ouvert de nouveau au sujet des coalitions. Cette fois encore, une loi prohibitive fut votée par la majorité; elle a été maintenue jusqu'en 1864, et en ce moment on voudrait nous y ramener.

Quels sont cependant les argumens qui furent alors invoqués? C'est expressément *pour assurer la liberté du travail et de l'industrie* que

(1) La révolution entrait alors dans la voie qui devait la conduire à de dangereuses innovations; il suffit de rappeler ici le rapport du comité pour l'extinction de la mendicité.

(2) *Histoire des classes ouvrières depuis 1789.*

le rapporteur de 1849, M. de Vatimesnil, réclame l'intervention de la loi contre le concert des capitalistes ou des travailleurs. Toute la question est de savoir ce qu'on appelle la liberté du travail. Voici dans quelles conditions exclusives cette liberté existe suivant M. de Vatimesnil. Il faut, dit-il, considérer deux élémens : d'abord la proportion des offres opposée à celle des demandes, ou, si l'on veut, la quantité des commandes prises en bloc comparée à la quantité des bras qui sont prêts à les exécuter; puis la concurrence à laquelle se livrent entre eux ceux qui font soit les offres, soit les demandes, autrement dit les entrepreneurs et les ouvriers. « Quand ces élémens de la fixation des prix agissent sans entraves, l'industrie, le commerce, le travail, sont libres, et les prix s'établissent d'une manière vraie et loyale. Dans le cas contraire, la liberté est altérée, et les prix deviennent factices. *Or les coalitions ont pour résultat manifeste de détruire ou de modifier les effets de la concurrence.* Elles sont donc contraires à la liberté du commerce, de l'industrie et du travail. » Est-il besoin d'insister longuement sur les défauts de ce raisonnement? L'auteur y réunit en un seul argument deux considérations très différentes. Les coalitions, dit-il, *modifient ou détruisent* les effets de la concurrence. Qu'elles *modifient* la concurrence, on ne peut le nier, car c'est là précisément le but qu'elles se proposent, comme toutes les formes possibles d'association contractée entre des intérêts individuels. Chaque fois que ceux qui font des offres ou des demandes se lient par une société de courte ou de longue durée, par une union, par un syndicat quelconque, ils substituent l'action collective à l'action isolée; la fusion des capitaux en sociétés grandes ou petites, puis des sociétés en vastes agglomérations, leur donne sur les divers marchés une puissance considérable. Toutefois lorsque les contrats qui lient les divers intéressés sont conclus librement, lorsqu'il n'est fait usage ni de la fraude, ni de la force, soit entre les associés, soit à l'égard des tiers, comment prétendre que les associations portent atteinte à la liberté du travail en *détruisant* la concurrence? N'est-ce pas imiter certains déclamateurs populaires qui, en présence de toutes les grandes sociétés industrielles modernes, crient au monopole? La loi doit être la même pour toutes les associations, qu'il s'agisse du travail ou du capital. Elle ne peut empêcher les intéressés de conclure des contrats tant que les parties n'usent que de moyens légitimes. Si la liberté individuelle ou l'ordre public est violé, que la justice intervienne, c'est son devoir. Tant que les personnes et les propriétés sont respectées, elle doit s'abstenir. Si quelque chose peut compromettre ou détruire la concurrence, ce sont précisément des lois, des règlemens qui viendraient, aussi bien que des menaces ou l'emploi de la force, entraver le droit naturel qu'a chaque individu de

combiner son propre intérêt avec celui de son voisin. Sous prétexte d'assurer la liberté du travail, on la supprime en interdisant la coalition.

C'est là qu'on arriva en 1849; on voulut empêcher le concert et punir la coalition sans tenir compte ni des intentions ni des circonstances. Jusque-là du moins, dans l'article 415, les mots *injustement* et *abusivement*, s'appliquant à la tentative de faire varier les salaires, spécifiaient dans le cas des patrons le caractère que devait avoir la coalition pour se transformer en délit; la loi de 1849 les supprime. Depuis, les tribunaux ont toujours jugé que « la coalition était punissable dans tous les cas, quelle que fût l'intention des coalisés, quelque légitime que pût être leur prétention, quelque exempts de blâme et d'immoralité que fussent les moyens employés pour former ou maintenir la coalition (1). » La loi du 27 novembre 1849 punit également les coalitions de patrons et d'ouvriers d'un emprisonnement de six jours à trois mois et d'une amende de 16 francs à 3,000 francs. Les chefs ou moteurs s'exposaient à la surveillance de la haute police et à un emprisonnement variant de deux à cinq ans.

Le rapporteur du projet de loi de 1864 n'eut pas de peine à démontrer l'insuffisance des raisons présentées par ses prédécesseurs. D'ailleurs l'expérience avait parlé; la logique des faits s'était montrée plus forte que les argumens qu'on lui avait opposés. Après quinze années de pratique, l'inefficacité de la loi de 1849 était reconnue par tous les hommes de bonne foi. Toujours discutée et appliquée très inégalement, la nouvelle législation n'avait pas empêché les coalitions. De 1853 à 1862, 749 coalitions d'ouvriers et 98 de patrons furent jugées; dans 1,427 cas, les poursuites avaient été commencées, puis abandonnées. Ces chiffres donnent une moyenne d'environ 200 affaires qui ont été annuellement portées devant les tribunaux, et pourtant l'autorité ne se servait pas volontiers de la loi; les magistrats l'appliquaient comme à regret. « Ils semblaient presque, dit un document administratif, protester contre l'existence du délit que le code les forçait de réprimer. » Ils formulaient des peines légères que d'ordinaire le souverain effaçait sur la recommandation du tribunal lui-même. Des avocats célèbres défendaient les grévistes devant les tribunaux, et Berryer donnait l'exemple en plaidant plusieurs fois pour eux. L'opinion publique se prononçait presque toujours en faveur des accusés, et, par crainte de voir condamner des fautes d'un caractère douteux, facilitait l'impunité des coupables. Ce sont là les inconvéniens d'une législation

(1) Voyez l'arrêt de la cour de cassation du 24 février 1859 et celui du 15 novembre 1862.

qui s'appuie sur des bases mal fixées. La moindre incertitude dans le principe rend la loi impuissante; on n'a ni les avantages de la liberté, ni les garanties de la répression, et, par une intempestive sévérité, on désarme la justice.

II.

Les auteurs de la loi de 1864 ont cherché à remédier à cette fausse situation. D'après leurs propres déclarations, le but qu'ils ont poursuivi est double : d'une part assurer la légitimité de la coalition pure et simple, de l'autre frapper sévèrement les délits ou excès qui accompagneraient l'usage du droit nouveau. C'est là d'ailleurs l'objet qu'on s'est proposé partout où les anciennes lois restrictives ont été supprimées. Partout aussi on est venu se heurter dans l'application à de nombreux écueils. S'il est aisé en effet d'établir en théorie la distinction entre la coalition légitime et celle qui ne l'est pas, de prononcer des peines contre les délits commis sous prétexte de coalition, en réalité la répression n'est pas facile, et on peut craindre que la distinction faite par le législateur ne soit insuffisante dans la pratique.

On a cent fois énuméré les obstacles que rencontre la justice dans les poursuites de ce genre. L'esprit de corps qui lie les ouvriers entre eux, la crainte des représailles, font que ceux qu'on opprime aiment mieux souffrir en silence que de porter plainte. Les meneurs exploitent habilement la crédulité ou la timidité du plus grand nombre; ils entraînent leurs compagnons, et savent eux-mêmes se dérober à l'action de la justice quand le moment critique est venu. Ces difficultés sont réelles, et on ne songe pas à les nier; mais sont-elles insurmontables? Suffisent-elles à justifier cette assertion tant de fois repétée, que, si le droit de coalition est accordé, l'impunité est du même coup assurée à la violation de la liberté individuelle, à l'oppression des minorités par les majorités? qu'en prétendant affranchir le travail, on le soumet « à un despotisme plus pesant que celui du tsar Pierre ou du sultan Mahmoud, » comme le disait O'Connell en parlant des premières *unions* anglaises, et que par conséquent le mieux est d'interdire la coalition elle-même? Nous n'admettons pas cette conclusion. Dans bien des cas, la liberté engendre des excès difficiles à punir; ce n'est pas une raison pour la supprimer. La liberté de la presse, celle des réunions, donnent lieu à de nombreuses objections; on a souvent vu combien il était malaisé de réprimer les abus qu'elles produisent, et, trop souvent aussi sous ce prétexte, on a cru pouvoir les faire disparaître; mais les esprits libéraux ont toujours protesté contre cette façon d'agir.

Les excès du droit de coalition sont faciles à constater, et les

désordres qu'ils engendrent frappent tous les yeux. Est-ce un motif pour abandonner le droit lui-même? Non. Que le législateur s'ingénie à trouver des moyens sûrs, prompts, énergiques, pour réprimer les fauteurs de violences ou de désordres. Comme l'a dit M. J. Stuart Mill, la première condition de la liberté des coalitions, c'est que celles-ci soient volontaires; jamais on ne punira trop rigoureusement ceux qui par les menaces ou la force, contraignent d'autres ouvriers à faire partie d'une ligue ou d'une grève. Cette condition est dans la pratique difficile à réaliser; mais les raisons supérieures du droit subsistent. Conservons la liberté, et cherchons les meilleurs moyens de la concilier avec le respect des minorités et le maintien de l'ordre public.

La loi de 1864 remplit-elle cet objet? A-t-elle établi nettement la distinction des coalitions légitimes et illégitimes? Il faut d'abord élucider un point qui, en France, comme chez nos voisins, a donné lieu à de vives controverses. Toutes les fois que la question des coalitions a été agitée, une notable fraction de l'opinion publique a demandé la suppression de toute législation spéciale sur ce sujet, et le retour pur et simple au droit commun. Déjà cette réclamation avait été faite en 1849 par une partie de la gauche, et on se souvient qu'en 1864 elle a été de nouveau soulevée avec énergie par l'opposition. La proposition trouvera probablement encore cette fois sur les bancs de l'assemblée un certain nombre de défenseurs. Le parti démocratique a toujours déclaré qu'il considérait le code pénal comme bien suffisant contre les délits qui peuvent naître du droit de coalition; toute pénalité spéciale lui a paru être une injustice. Cette opinion extrême a été soutenue dans chacun des pays où la réforme de l'ancienne législation industrielle a été agitée depuis quelques années; le débat s'est élevé en Angleterre comme en Belgique et en Allemagne. Malgré de nombreuses protestations, les chambres de ces divers pays ont, comme la nôtre en 1864, appliqué aux délits commis dans les coalitions des dispositions pénales particulières; nos législateurs ne mériteraient donc pas sur ce point plus de reproches que ceux des pays voisins. La vive opposition qui est née au sujet du droit commun est-elle bien justifiée? N'attache-t-on pas aux mots une valeur excessive? L'important en cette matière, c'est que la loi ne soit pas une loi d'exception frappant une certaine classe, épargnant les autres. Il est non moins essentiel que les limites de ce qui est permis et de ce qui est défendu soient nettement tracées, que la place laissée à l'interprétation arbitraire soit aussi réduite que possible. Une fois ces principes admis, on peut discuter sur l'opportunité de poursuivre tel ou tel délit, et sur la gravité des peines qu'on inscrit dans la loi; mais la question de forme devient secondaire. Il s'agit d'examiner si la législation exis-

tant au moment du rappel des anciennes lois restrictives prévoit et frappe suffisamment chacun des actes qu'on veut punir. Dans le cas négatif, le recours à des clauses additionnelles est indispensable. On a rappelé avec raison, dans la discussion de 1864, que, lorsque l'assemblée législative voulut en 1849 régler l'exercice du suffrage universel, des peines spéciales furent inscrites dans la loi électorale contre « ceux qui par voies de fait, violences ou menaces contre un électeur, l'auront déterminé ou auront tenté de le déterminer à s'abstenir de voter, ou auront soit influencé, soit tenté d'influencer son vote. » On trouverait dans nos codes bien des exemples pareils qui n'ont jamais motivé de réclamations. Pourquoi envisager autrement le sujet qui nous occupe?

Les critiques qui portent sur l'obscurité et l'ambiguïté de la loi de 1864 nous paraissent mieux fondées; on se souvient des orages qu'ont soulevés sur les bancs de la gauche des expressions mal définies comme celle de « manœuvres frauduleuses » introduites dans le texte de la loi, le maintien de l'article 416, qui conservait le délit « de défenses, proscriptions, interdictions prononcées par suite d'un plan concerté, » et qui, mal interprété, pouvait faire tomber presque toutes les coalitions sous le coup du code pénal. On avait le droit de craindre qu'une loi ainsi formulée ne fût qu'une concession apparente, fertile en dangers pour ceux qui voudraient en faire usage. Le mot de « piége » fut même appliqué au projet gouvernemental; ni les déclarations des auteurs de ce projet, ni la pratique de la loi n'ont pu dissiper la mauvaise impression produite dès l'origine. Il y a là d'utiles changemens à réaliser. Il faut ôter à la loi tout caractère équivoque, supprimer les expressions vagues. La rédaction de l'article 414 est peu claire et pourrait être précisée (1). L'aggravation de peine contenue dans l'article 415 n'est pas suffisamment motivée. Par contre, la punition beaucoup plus légère portée par l'article 416 contre « les amendes, défenses, proscriptions, interdictions, prononcées par suite d'un plan con-

(1) « Art. 414. Sera puni d'un emprisonnement de six jours à trois ans et d'une amende de 16 francs à 3,000 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque à l'aide de violences, voies de fait, menaces ou manœuvres frauduleuses, aura amené ou maintenu, tenté d'amener ou de maintenir une cessation concertée de travail, pour forcer la hausse ou la baisse des salaires ou porter atteinte au libre exercice de l'industrie ou du travail.

« Art. 415. Lorsque les faits punis par l'article précédent auront été commis par suite d'un plan concerté, les coupables pourront être mis, par l'arrêt ou le jugement, sous la surveillance de la haute police pendant deux ans au moins et cinq ans au plus.

« Art. 416. Seront punis d'un emprisonnement de six jours à trois mois et d'une amende de 16 francs à 300 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement, tous ouvriers, patrons et entrepreneurs d'ouvrage qui à l'aide d'amendes, défenses, proscriptions, interdictions prononcées par suite d'un plan concerté, auront porté atteinte au libre exercice de l'industrie ou du travail. »

certé, » n'est pas en proportion avec celle qui frappe (art. 414) les menaces ou manœuvres frauduleuses.

En Allemagne et en Belgique, on a réuni toute la partie pénale de la loi en un seul article qui frappe les divers délits : dans le code belge, d'un emprisonnement de huit jours à trois mois et d'une amende de 26 fr. à 1,000 fr.; en Allemagne, d'un maximum de trois mois de prison. En Angleterre, suivant l'usage de la législation nationale, on a fait une liste détaillée et presque minutieuse des atteintes qui peuvent être portées à la liberté du travail; « un amendement à la loi criminelle » voté récemment contient cette série de délits et l'énonciation des peines, qui sont fort rigoureuses et atteignent dans certains cas des fautes difficiles à déterminer. Ainsi le seul fait de stationner à la porte d'un atelier ou d'une maison particulière pour attendre un ouvrier au passage et lui faire une communication ou une réclamation est considéré comme un délit. De nombreuses protestations sont soulevées en ce moment par les classes laborieuses contre la rédaction de l'*act*, qui, interprété trop à la lettre, les soumettrait à une répression excessive. Le récent congrès des *trades-unions* tenu à Nottingham a, par un vote unanime, demandé la révision de cette partie de la législation pénale, et plusieurs membres du parti libéral se sont engagés à présenter ces réclamations au parlement dans sa prochaine session.

Revenons à la France : quelques-uns des reproches les plus vifs adressés en 1864 à la nouvelle loi n'ont plus aujourd'hui autant de raison qu'à cette époque. Tout en accordant la liberté des coalitions, le gouvernement impérial prétendait maintenir rigoureusement l'interdiction des réunions publiques et l'article 291 du code pénal ainsi que la loi d'avril 1834, qui prohibent les associations de plus de vingt personnes. C'était tomber dans une singulière contradiction, et l'opposition ne se fit pas faute de mettre en relief cette inconséquence du législateur. Ne se bornait-il pas à une fiction lorsqu'en autorisant de nom la coalition il menaçait les grévistes de poursuites pénales pour s'être réunis, ce qui est indispensable si l'on veut s'entendre, ou pour s'être associés, ce qui est le fond même de la coalition? On avait entouré l'exercice du nouveau droit de tant de difficultés qu'à coup sûr presque toutes les coalitions devraient venir s'y briser. Suivant une expression juste qui fut lancée dans la discussion, les « coalitions métaphysiques » pourraient seules se soustraire aux rigueurs de la loi; dans la réalité, on serait toujours punissable.

Dès 1868, une loi a permis, comme on sait, les réunions où les matières économiques seules seraient agitées. Sur ce point, les réclamations de 1864 ont donc reçu satisfaction. Quant à l'article 291 et à la loi de 1834, la question n'est pas aussi simple

et vaut la peine d'être examinée de plus près. L'empire a toujours repoussé l'abrogation des mesures restrictives du droit d'association; mais en refusant des modifications radicales, il a cependant fini par admettre des tempéramens considérables à la loi. Plusieurs fois, on a déclaré qu'on tolérerait la fondation et l'existence de groupes professionnels institués soit par les patrons, soit par les ouvriers (1); les syndicats auraient la liberté de s'occuper des questions touchant aux intérêts économiques en s'abstenant de toute immixtion dans la politique. Forts de ces déclarations, les patrons et les ouvriers d'un grand nombre d'industries ont organisé des unions syndicales. Les nouvelles institutions ont déjà pris un grand essor. Les chambres de patrons se sont longtemps enfermées dans le cercle qui leur était tracé, et ce n'est que récemment, du moins à Paris, qu'on les a vues commencer à exercer une certaine influence politique. Il n'en a pas été de même de beaucoup de chambres ouvrières. La recommandation capitale de l'empire s'est trouvée la plus vite négligée, et en vérité le pouvoir devait bien se douter que ses précautions étaient illusoires. On sait trop comment quelques-unes de ces sociétés se sont transformées en centres d'agitation révolutionnaire. Les meneurs du parti démagogique ont à un certain moment pris sur elles une influence déplorable. On a vu ces groupes se mettre aveuglément à la suite de l'état-major de l'Internationale, se fédérer entre eux, accepter des consignes et des chefs, et fournir à l'armée du désordre des soldats déjà tout enrégimentés.

Quel parti prendra-t-on à l'égard des associations syndicales? Dans quelles limites devront-elles être contenues? Quelle sera l'interprétation ou la nouvelle rédaction donnée à l'article 291 et à la loi de 1834? Ces questions sont graves et touchent de très près à celles des coalitions. En effet les deux libertés sont connexes, et l'une entraîne l'autre; l'exemple des pays où le droit de coalition se pratique depuis un certain temps le prouve bien. La coalition n'est qu'une forme temporaire donnée à l'union de certains intérêts contre les intérêts opposés. Quand les intérêts sont permanens, il est naturel que cette ligue devienne elle-même permanente. En Angleterre, les coalitions n'existent plus pour ainsi dire en dehors des *trades-unions;* l'institution s'est régularisée en se perpétuant. Une caisse normalement administrée, un état-major choisi suivant certains principes, des plans de campagne soigneusement étudiés, des ressources habilement accumulées et ménagées, telles sont aujourd'hui les conditions communes de toutes les ligues industrielles chez nos voisins; patrons et ouvriers ont renoncé aux anciennes luttes de détail, aux

(1) Voyez entre autres la déclaration de M. Forcade de La Roquette, ministre des ravaux publics, dans son rapport du 30 mars 1868.

guerres où l'on se lançait sans chef, sans munitions, sans alliances. C'est là un mouvement qui tend à se produire partout. Dès que la liberté des coalitions a été rendue, on a vu en France s'organiser les sociétés de résistance; l'état a d'abord voulu les poursuivre, et plusieurs condamnations ont été prononcées; depuis, l'administration a été plus tolérante. Un certain nombre de ces associations subsistent et se développent; elles ne peuvent que grandir et se propager.

Examinons ce que doit être l'attitude du législateur vis-à-vis de ces sociétés. En dehors même de toute question de principe, le retour pur et simple à l'application rigoureuse des lois prohibitives serait plein de périls. D'abord il est à craindre que, loin de détruire ces groupes dangereux, on les transforme en sociétés secrètes. Contre celles-ci, la compression est vaine : on n'affaiblit pas les mauvaises passions en les forçant à se cacher. L'expérience a été faite successivement par tous les gouvernemens, et les récens exemples que nous offre l'histoire de notre pays devraient nous éclairer sur ce point. Nous le rappelions plus haut : les associations proscrites sous la restauration et la monarchie de juillet ne se sont pas endormies dans l'ombre où on les avait refoulées; elles y ont conspiré, et plusieurs fois elles ont passé du complot à l'action. Les émeutes de Paris et de Lyon ont prouvé quelle influence elles avaient conservée sur les ouvriers. Sous l'empire, malgré l'interdiction des sociétés maintenue pendant quinze ans, l'Internationale a pu se fonder à l'étranger et jeter sur notre sol le germe mystérieux de sa formidable organisation. Trois procès suivis de trois condamnations n'ont pas étouffé cette association, ils lui ont au contraire donné un nouvel éclat. Sans doute les lois compressives peuvent empêcher des sociétés de ce genre de prendre sur-le-champ un grand développement : les amendes, la prison, effraient le vulgaire des adhérens et les détournent d'inscrire ouvertement leurs noms; mais qu'y gagne-t-on? Des adhésions collectives remplacent celles des individus. C'est ce qui déjà sous l'empire avait lieu pour les sociétés ouvrières : celles-ci s'enrôlaient par groupes, et sur les listes de l'Internationale on trouvait des désignations génériques qui embrassaient des professions entières. Chaque ouvrier adhérait, non pas aux statuts de la société centrale directement, mais à une déclaration générale qui engageait le corps d'état. C'était là le mécanisme de la fédération.

D'ailleurs, dans ces grandes ligues révolutionnaires, ce n'est pas la foule des simples soldats qu'il importe le plus de disperser; il faudrait saisir l'état-major. Or c'est là une tâche difficile. Les chefs complotent dans les ténèbres ou sur le sol étranger, et ils échappent aux poursuites. Si la justice parvient à en frapper quelques-uns, les autres s'esquivent, recrutent de nouveaux acolytes, et la

direction suprême ne souffre pas d'interruption. A un moment donné, ce comité souverain, qui a conservé son unité d'action et son organisation hiérarchique, devient facilement le maître de la situation. Les chefs, d'abord sans soldats, sont bientôt suivis d'une nombreuse armée; on est d'autant plus prompt à leur obéir qu'ils ont dans les persécutions et les proscriptions trouvé plus de prestige; ils sortent de prison avec une auréole de popularité.

Il est encore un point plus grave; si l'on applique rigoureusement l'article 291 et la loi de 1834, il faudra poursuivre également tous les syndicats. Les chambres de patrons violent la loi aussi bien que les syndicats ouvriers, et n'existent comme eux qu'en vertu de la tolérance de l'administration. On devrait donc soumettre sans distinction les groupes professionnels à une commune proscription; ce serait là une extrémité déplorable. On a plus d'une fois fait ressortir les avantages qu'offre au commerce et à l'industrie la création de ces chambres centrales, où tous les intérêts de la profession sont représentés et discutés; des documens officiels ont témoigné de la part utile qu'avaient prise ces sociétés dans les élections consulaires, dans les enquêtes ouvertes par l'administration : « les tribunaux de commerce leur ont plusieurs fois confié la mission de donner leur avis sur des affaires contentieuses ou de les régler par la voie amiable (1). » Sur le terrain politique, notamment au moment de l'élection des députés ou des conseillers municipaux, elles pourraient exercer une influence qui ne serait pas sans profit pour les opinions modérées.

Un certain nombre de ces sociétés ont fondé à Paris une sorte de syndicat général qui, sous le nom d'*Union nationale du commerce et de l'industrie*, devient un centre actif. D'autres groupes plus anciens existent, et leur importance est loin de décroître. Cette organisation des chambres syndicales est un fait considérable; tout réveil de l'initiative individuelle en France peut passer pour un symptôme heureux, et, quand ce phénomène se produit parmi les classes conservatrices, il ne faut pas risquer de l'étouffer dans son germe. Briser l'institution des syndicats, ce serait désarmer le parti de l'ordre au profit des partis violens. Ceux-ci resteront organisés en comités secrets, tandis que les honnêtes gens seront incapables de résister et de se défendre. La loi aura paralysé les bons citoyens sans affaiblir les mauvais. Dans les pays où le parti conservateur garde quelque virilité, les excès du droit d'association sont neutralisés par l'usage général qui est fait de ce droit : les intérêts savent se grouper et se concerter, on oppose les ligues défensives aux offensives et les coalitions aux coalitions. Au contraire l'isolement

(1) Rapport de M. de Forcade, déjà cité.

et, pour ainsi dire, le morcellement où nous sommes réduits depuis la révolution favorisent peu la cause de l'ordre. L'expérience nous l'a trop appris; tandis que les classes aisées vivent indifférentes et sans souci de l'avenir, les meneurs poursuivent leur travail souterrain parmi les classes laborieuses. L'éclatante prospérité des uns excite les convoitises des autres, et le luxe imprudemment étalé fournit des argumens aux plaidoyers subversifs des ennemis de l'ordre social. Ceux-ci, groupés en comités occultes, exercent une influence d'autant plus puissante qu'on ne les a jamais vus opérer au grand jour : n'ayant nulle occasion de contrôler leurs actes ou leurs paroles, les ouvriers se laissent aisément tromper par eux. Autour du premier drapeau qui se déploie portant une devise séduisante, ils accourent, s'enrôlent et marchent sans savoir où on les mène. Sans doute contre ces entraînemens déplorables des masses l'expansion de l'instruction scolaire aura d'heureux effets; mais il faut que l'instruction soit complétée par une certaine expérience pratique : celle-ci, comme l'a dit Franklin, est le meilleur maître d'école, ses leçons sont rudes, mais ce sont les plus profitables. Il est à prévoir qu'au début les sociétés ouvrières feront beaucoup de fautes. L'esprit de monopole n'a pas disparu; on en trouve de nombreuses traces dans les vœux formulés à diverses reprises par les délégués des travailleurs. Les *trades-unions* anglaises ont affiché pendant longtemps des tendances antiéconomiques et antilibérales, et l'expérience seule a fait renoncer la plupart d'entre elles à ces idées d'un autre âge. Quand la liberté n'a-t-elle pas commencé ainsi? « La théorie des lois prohibitives, a dit un économiste, est écrite en lettres de sang dans l'histoire de tant de guerres qui pendant des siècles ont déchiré le monde! » Que de famines il a fallu pour établir la liberté du commerce des grains! Quelle suite de souffrances avant de supprimer les abus des jurandes et des maîtrises! Soyons patiens à l'égard des classes qui débutent dans la voie de l'affranchissement, aidons-les de nos exemples et de nos conseils; croire qu'on pourra parvenir à un état de paix sociale définitive avant d'avoir laissé les intérêts se grouper, se liguer, se combattre dans certains cas, c'est là une chimère permise seulement aux utopistes.

Si au début la liberté rend certaines luttes plus vives et plus ardentes, ce mauvais effet ne sera pas de longue durée. Des pensées d'apaisement et de conciliation naîtront de la constitution même des groupes professionnels. Le fait s'est produit en Angleterre, et nous avons récemment appelé sur ce point l'attention des lecteurs de la *Revue* (1). Des juges compétens, les commissaires de l'enquête

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juin 1871, *les Grèves et les conseils d'arbitrage en Angleterre.*

anglaise de 1867 dans leur rapport à la reine, M. le comte de Paris dans son livre sur les *Associations ouvrières*, M. G. de Molinari dans un récent et intéressant ouvrage intitulé *le Mouvement socialiste et la pacification des rapports du travail et du capital*, ont mis en relief les résultats importans obtenus par les *trades-unions* au point de vue de la régularisation de la lutte entre les patrons et les ouvriers et parfois même de l'heureuse solution des dissentimens. Grâce au zèle des imitateurs de MM. Rupert Kettle et Mundella, les conseils d'arbitrage fondés sur le modèle de ceux que nous avons décrits prennent un grand développement. Fréquemment les journaux anglais nous apportent la nouvelle que par ces conseils une crise importante a été prévenue ou arrêtée. Parmi les plus récens conflits ainsi terminés, nous pourrions citer ceux qui se sont produits dans les charbonnages du comté de Galles, puis dans les districts métallurgiques voisins de Middlesborough. Conformément à la résolution votée l'année passée par le congrès des *trades-unions* et confirmée cette année par une nouvelle déclaration du congrès de Nottingham, il n'éclate plus pour ainsi dire de désaccord sans qu'une tentative d'entente amiable soit essayée : les dernières grèves, notamment celle de Newcastle, en ont fourni la preuve. Même quand ces essais sont restés infructueux, on y trouve un symptôme des sentimens pacifiques qui, en mainte région manufacturière, commencent à prévaloir dans les rapports des entrepreneurs et des ouvriers anglais.

III.

Pourrait-on introduire législativement dans l'organisme industriel certains correctifs à la liberté des coalitions, régulariser en les codifiant les institutions faites pour adoucir les rapports des patrons et des ouvriers? L'essai a déjà été tenté plusieurs fois. Dès le commencement de ce siècle, l'Angleterre a voulu rendre obligatoire le recours aux conseils d'arbitrage, et des *acts* spéciaux ont été votés dans cette intention par le parlement; mais on a bientôt reconnu l'inefficacité de ce système, et on y a renoncé. En France, la question a été souvent agitée. Dès 1848, la commission de la constituante, chargée d'examiner un projet de loi sur les coalitions, demandait l'intervention légale du conseil de prud'hommes, ou, à son défaut, d'un comité composé en nombre égal de patrons et d'ouvriers. La commission de 1864 reprit ce projet et le discuta de nouveau. Le rapporteur formula même une proposition assez précise qui réglait le rôle des tribunaux d'arbitrage et le mode de nomination des comités qui, en l'absence du conseil des prud'hommes, devaient trancher les différends industriels. Les parties seraient obligées de

porter leur dissentiment devant les arbitres avant que les ouvriers pussent déclarer la grève ou les patrons fermer leurs ateliers, faute de quoi elles seraient passibles d'une amende et de la privation des droits politiques. On fit à ce projet des objections graves; nous avons exposé ici même en quoi ces objections nous paraissaient justes, et les idées émises par le rapporteur peu praticables. Pour rendre le système efficace, il aurait fallu donner à la sentence d'arbitrage le caractère obligatoire; mais rendre obligatoire la sentence des arbitres, c'était s'exposer à établir une sorte de tribunal des salaires, et on violait la liberté des conventions que la nouvelle loi voulait précisément consacrer. On recula devant cette extrémité, et nous croyons qu'il en sera de même partout où le droit de se coaliser sera maintenu. Autant l'institution de comités de conciliation, dus à l'initiative des chambres syndicales et des groupes professionnels, nous paraît appelée à produire d'heureux résultats, autant l'intervention de la loi serait, nous le craignons, dangereuse ou tout au moins inefficace : pour que l'arbitrage puisse porter ses fruits, il faut qu'il résulte de la volonté spontanée des deux parties.

Il est d'autres combinaisons dans lesquelles on a cherché un préservatif contre le retour trop fréquent des grèves. Ainsi on voudrait que les patrons et les ouvriers fussent tenus de se lier par un engagement à long terme, valable par exemple pendant un an, et qu'il leur fût interdit par la loi de se séparer avant l'expiration du contrat, sinon par une résiliation à l'amiable. Si l'on trouvait abusif de contraindre dans certains cas les ouvriers et les patrons à signer cet engagement, il faudrait du moins que le législateur reconnût ces sortes de contrats lorsqu'ils existent et leur donnât une sanction toute spéciale en fournissant à la partie lésée, en cas de rupture, un recours pénal contre la partie adverse. Le patron, pensait-on, pourrait ainsi s'assurer contre le brusque départ de son personnel, et l'ouvrier contre les risques du chômage. En cas de dissentiment, l'obligation pour les parties d'attendre, avant de se quitter, la fin de l'engagement, leur donnerait le temps de la réflexion : les passions de la première heure se calmeraient; la raison reprendrait son empire, et on éviterait de funestes conflits.

Une combinaison de ce genre offre des avantages quand les conditions particulières de l'industrie, quand la coutume ou des conventions spéciales permettent de l'établir. Dans beaucoup de professions, des contrats analogues existent, et dans d'autres les habitudes locales y suppléent. Peut-être serait-il avantageux pour les patrons comme pour les ouvriers de se lier plus souvent qu'ils ne le font, quand la chose est possible, sinon par des traités formels, du moins par des engagemens moraux qui procureraient aux uns et aux autres une certaine sécurité. Parmi les souffrances de

l'industrie moderne, il n'en est pas de plus graves que celles que causent les brusques variations amenées dans le personnel des ateliers par suite des fluctuations des commandes. Si ces variations sont inévitables, on pourrait du moins en adoucir l'effet dans certains cas; toutefois c'est là un domaine où la loi ne peut pas et ne doit pas intervenir. Forcer les entrepreneurs et les ouvriers à signer d'autres conventions que celles qui leur paraissent avantageuses pour leurs intérêts respectifs serait porter une atteinte grave à la liberté de l'industrie. En donnant une sanction pénale aux engagemens, la loi dérogerait encore d'une façon regrettable au droit commun : rien n'autorise à établir une distinction entre le marché du travail et celui des autres valeurs. D'ailleurs cette sanction serait une garantie purement illusoire; on s'arrangerait pour ne pas violer ouvertement le contrat, mais pour forcer la partie adverse à consentir à une résiliation. Tous ceux qui ont quelque expérience de la vie d'atelier sentiront combien un tel contrat devient inefficace quand l'un des contractans est en humeur de le rompre. Un ouvrier qui voudra quitter l'atelier ne pourra jamais y être retenu. Il a mille moyens de rendre sa présence intolérable; il travaille mal, il perd son temps et met le désordre parmi ses compagnons. Comment recourir à la loi pour punir ces fautes? Le patron n'a qu'un seul moyen d'action, c'est de rendre à l'ouvrier sa liberté; il le délie volontiers de tous ses engagemens pour le congédier. Ce qui est vrai dans le cas d'un ouvrier isolé l'est encore plus s'il s'agit d'une coalition : comment retenir par la force des ouvriers qui se sont concertés pour nuire aux intérêts du patron? Plus celui-ci chercherait à les conserver, plus il augmenterait ses chances d'être ruiné. « Je ne voudrais pas, moi, chef d'industrie, disait M. Morin de la Drôme dans la discussion de 1864, retenir, fût-ce un jour, fût-ce une heure, un ouvrier malgré lui. Les ouvriers forcés de travailler malgré eux travaillent trop mal. » Tous les patrons, nous le croyons, seront d'accord sur ce point. En leur donnant la faculté d'imposer à la main-d'œuvre des engagemens formels, on leur fournirait une arme bien inefficace. De leur côté, les ouvriers y gagneraient-ils une certaine sécurité contre le chômage? Ici encore il faut se défier des illusions. Un contrat garanti par une sanction pénale n'empêchera pas les patrons de congédier une partie de leur personnel, si les circonstances l'exigent. Dans les industries où l'importance des affaires conserve un niveau à peu près fixe, où par conséquent il est possible d'employer presque constamment un nombre de bras peu variable, le contrat sera respecté tant que la mauvaise conduite ou le travail défectueux de l'ouvrier ne forcera pas à le rompre; mais alors on se serait bien passé d'un contrat, et le simple intérêt des deux parties y eût sup-

pléé. D'ailleurs les choses se passent déjà ainsi dans beaucoup de centres manufacturiers sans qu'aucune réglementation administrative soit jamais intervenue. Dans les industries au contraire où le chiffre des affaires est très flottant, ou bien les patrons refuseront de s'engager vis-à-vis des travailleurs et ne les prendront qu'à la condition de rester libres l'un envers l'autre, ou bien, s'ils acceptent l'engagement, ils s'arrangeront pour en rendre dans certaines circonstances la résiliation inévitable, ou bien enfin ils retiendront sur les salaires une somme équivalente au risque que leur fait courir l'obligation de conserver un nombre fixe d'ouvriers.

De toute façon, cette combinaison serait peu utile contre les coalitions et les grèves. Au moment où le contrat devrait être renouvelé, on verrait se reproduire plus graves toutes les difficultés dont nous sommes témoins aujourd'hui; les parties se montreraient d'autant moins conciliantes qu'elles sauraient qu'elles vont s'engager pour un long terme; elles n'abandonneraient rien de leurs prétentions, sentant bien qu'un moment de faiblesse les lie pendant plusieurs mois. Ensuite un grand nombre de contrats étant naturellement périmés le même jour, les ouvriers seraient évidemment portés à une action commune, et les coalitions qu'on voudrait éviter renaîtraient presque nécessairement chaque année. En examinant la question sous toutes ses faces, il ne nous semble pas qu'une sanction pénale donnée aux engagemens industriels puisse devenir un gage sérieux de paix et de concorde. Les contrats de cette nature doivent être volontaires, résiliables ou modifiables dans certaines conditions et après certaines formalités déterminées d'avance. Ici encore, des institutions analogues aux conseils d'arbitrage anglais donneraient d'excellens résultats. On s'adresserait aux arbitres toutes les fois qu'il y aurait soit dissentiment sur l'interprétation des clauses du traité, soit demande de modifications introduite par l'une des parties. La seule obligation que s'imposeraient les contractans serait de ne pas rompre ni modifier le traité avant d'en avoir appelé au conseil d'arbitrage. Le rôle de celui-ci serait d'apaiser, de concilier, de faire prévaloir les idées raisonnables et d'écarter du débat les passions violentes ou les simples froissemens d'amour-propre. C'est en introduisant l'organisation des conseils anglais dans nos principaux centres manufacturiers que nous pourrions le mieux remédier aux abus des coalitions et des grèves.

IV.

En tout cas, gardons-nous de chercher ce remède dans un retour à l'interdiction des coalitions. Il est des pas en arrière qu'il n'est

plus permis de tenter. L'histoire ne se recommence point. Dans d'autres pays, les conquêtes libérales et égalitaires se sont faites plus lentement que dans le nôtre, mais, une fois accomplies, on ne songe pas à les reprendre; chez nous, la fièvre révolutionnaire et les préjugés rétrogrades semblent se combiner pour compromettre la stabilité de nos institutions. On édifie en un jour, et en un jour on voudrait démolir. On n'a pas la patience de faire un essai sérieux de la liberté ni d'attendre qu'après les premiers excès le bien porte ses fruits. Certes les grèves qui se sont produites à la fin de l'empire ont été le plus souvent déplorables, les chefs du parti révolutionnaire ont fait un détestable usage des droits qu'on venait d'accorder. Les ouvriers se sont vus trompés et exploités; sous l'apparence de questions de salaires, c'est le communisme qu'on a propagé, et les prédications ardentes des meneurs démagogiques visaient plutôt au renversement de l'ordre social qu'à des réformes économiques. Ce n'est pas une raison pour croire qu'on ne rétablira la paix publique que par des mesures restrictives; notre première préoccupation doit être de ne pas fortifier le parti du désordre en fournissant des prétextes aux réclamations des classes les moins favorisées.

Aujourd'hui, lorsque certaines catégories d'individus se plaignent de l'oppression qui pèse sur eux, de l'exploitation du travail par le capital, des chaînes du salariat, on les met volontiers au défi de citer un seul article de nos lois qui justifie leurs déclamations. C'est une grande force pour une société que d'avoir le droit de dire à ceux qui demandent la suppression des priviléges : ces priviléges n'existent plus. L'égalité devant la loi s'est chaque jour, depuis 1789, affirmée par des conquêtes nouvelles; l'extension du cens électoral, puis le suffrage universel, l'abolition de la dernière des dignités héréditaires, la pairie, l'abrogation de l'article 1781, la modification dans un sens favorable aux bourses modestes de nos lois sur les sociétés commerciales, le fractionnement de la rente en petites coupures, la multiplication des caisses d'épargne, le rappel des lois contre les coalitions et des dispositions relatives aux livrets, ne sont-ce point là des pas incontestables faits dans la voie de la démocratie? Les mesures radicales ne pourraient pas rendre l'égalité de droits plus parfaite qu'elle ne l'est après ces nombreuses réformes législatives. Le parti conservateur ne néglige point ce genre d'argumentation, et c'est avec raison, car il s'appuie sur des faits positifs; mais, pour que le raisonnement garde toute sa valeur, il ne faut pas de mesures contradictoires. Or il n'est pas de terrain plus périlleux sous ce rapport que celui des coalitions. En voulant restaurer une législation qui, de l'aveu du gouvernement, était tombée en désuétude lorsqu'elle fut supprimée officiellement, et qui est

aujourd'hui abandonnée par les peuples industriels les plus importans des deux mondes, il semblerait qu'on cherche à rendre un privilége aux patrons, et c'est là un reproche qu'il faut à tout prix éviter. Pour que l'interdiction des coalitions ne constituât pas un privilége, elle devrait peser également sur les deux parties et entraîner pour l'une et pour l'autre des conséquences pareilles. Comment obtenir ce résultat? Il n'est pas de sujet qui ait été plus controversé depuis un siècle. Chaque fois qu'il a été question des lois sur la coalition, les partisans de la liberté, et Adam Smith le premier, ont montré l'inégalité de la législation à l'égard des patrons et à l'égard des ouvriers. C'est en vain qu'en 1849 on a essayé de rétablir l'équilibre en soumettant aux mêmes peines les deux parties, tandis qu'auparavant les travailleurs étaient plus spécialement atteints. L'égalité peut être inscrite dans la loi et ne pas exister dans la réalité. On sait la facilité avec laquelle les ligues de patrons échappent à la surveillance administrative; grâce au petit nombre des coalisés, qui permet une action rapide, silencieuse, les patrons peuvent s'entendre, dit Smith, « par des complots conduits dans le plus grand secret, » tandis que les ligues des ouvriers « entraînent toujours une grande rumeur, » soit par la multitude des intéressés, soit par le défaut de calme et d'ordre propre aux assemblées populaires. La constitution de l'industrie moderne fournit d'autres argumens aux adversaires des lois prohibitives. Depuis Adam Smith, la grande industrie a pris une extension considérable : les petites fabriques d'autrefois sont remplacées par de vastes usines. Les ouvriers ne se trouvent plus, comme naguère, en face de patrons plus ou moins nombreux se faisant concurrence et maintenant par leur rivalité même les salaires à un certain niveau. Aujourd'hui dans plusieurs localités, des populations entières travaillent pour un seul patron; la main-d'œuvre ne peut être offerte qu'à un acheteur unique. Si les ouvriers viennent isolément débattre les conditions du marché, ils seront obligés soit d'accepter les prix qu'on leur impose, soit d'aller chercher du travail dans d'autres régions industrielles, au risque d'y retrouver les mêmes difficultés. Le refus du travail n'a de gravité pour l'entrepreneur que s'il est fait par un certain nombre d'ouvriers à la fois; sinon le patron laisse l'ouvrier récalcitrant épuiser ses économies, ce qui en général ne dure pas longtemps, et, s'il le reprend ensuite sans rien changer aux conditions offertes, c'est par pure bienveillance. Lorsque les travailleurs substituent le chômage collectif au chômage individuel, leur situation vis-à-vis du patron devient beaucoup plus forte; s'ils ont amassé d'avance quelques ressources qui leur permettent de vivre pendant un certain nombre de jours sans salaires, ils peuvent mettre les entrepreneurs dans un

sérieux embarras, et obtenir une hausse de prix que ne leur aurait pas procurée l'action isolée. Soumettre les coalitions à des poursuites légales, c'est donc charger le travail d'entraves très réelles, tandis que les chaînes imposées au capital sont fictives. Telle est la thèse que défendent beaucoup d'hommes éminens, et parmi eux un grand nombre d'économistes qui font autorité. On sent combien le débat est délicat; en négligeant de tenir compte d'argumens aussi sérieux, on risquerait de fournir des armes nouvelles aux ennemis de l'ordre social.

La liberté a l'immense mérite de couper court à toutes les récriminations : le règlement des relations de l'entrepreneur et de l'ouvrier est une question complexe où le législateur ne peut intervenir sans faire injustement pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Son action altère les rapports naturels entre l'offre et la demande, et donne un appui fâcheux aux notions économiques les plus fausses. « En Angleterre, dit M. de Molinari (1), le socialisme a fait peu de prosélytes. Quoique les *trades-unions* soient demeurées longtemps à l'état d'associations secrètes ou quasi secrètes, on ne trouve dans leur organisation et dans leurs actes aucune trace des doctrines socialistes ou communistes. Les unionistes ne jurent point le serment d'Annibal contre le salariat, et ils ne songent en aucune façon à le remplacer partout par l'association; encore moins rêvent-ils l'organisation de la gratuité du crédit. Ils ne font aucune objection théorique contre le salaire, et il leur paraît assez indifférent de recevoir leur rétribution sous une forme ou sous une autre. » A quelle cause attribuer cette heureuse situation des esprits? Nous répondrons comme M. de Molinari : à la liberté. Affranchis de toute entrave légale, les ouvriers anglais ont fini par assimiler la main-d'œuvre à tous les objets qu'ils voient s'échanger entre les producteurs et les consommateurs. Suivant les paroles de M. Stuart Mill, « la pratique des grèves leur a mieux que toute autre chose appris les rapports qui existent entre le taux des salaires et l'offre et la demande du travail. » Les enseignemens de l'expérience, complétant ceux des doctrines économiques répandues avec plus de zèle que chez nous, les ont instruits peu à peu du caractère inéluctable des grandes lois de la production et de l'impossibilité des transformations radicales et subites dans les relations sociales. D'ailleurs, si le droit de se coaliser est laissé aux classes laborieuses, des hommes de bonne volonté font des efforts sérieux pour les détourner de s'en servir imprudemment : ils montrent les dangers des conflits, ils rappellent les ruines que ces luttes ont amenées, ils répandent

(1) *Le Mouvement socialiste*, p. 143.

des statistiques marquant les résultats déplorables de la plupart des grèves; le recours à la conciliation ou à l'arbitrage est vivement recommandé pour éviter les crises stériles. Avec de la patience, on peut ainsi faire prévaloir les idées saines, et voir lentement, mais sûrement, se réaliser le progrès. Pourquoi l'entente, qui habituellement caractérise les relations de l'entrepreneur avec ceux qui lui fournissent les matières qu'il transforme, ne finirait-elle point par s'établir dans ses rapports avec les ouvriers? Pourquoi les guerres violentes troubleraient-elles toujours le marché du travail, tandis que la paix favorise les autres parties du domaine de l'échange? Aujourd'hui, dans le commerce, on ne voit plus naître que des luttes pacifiques : l'acheteur ne regarde pas le vendeur comme un ennemi, ni réciproquement. Du petit au grand, consommateurs et producteurs débattent avec calme les conditions des affaires; on n'entend plus parler de pendre comme accapareurs les négocians qui font sur une vaste échelle le commerce des grains; on n'admet plus que, suivant l'expression de Montaigne, « le proufict de l'un fasse le dommage de l'autre. » D'où vient cette pacification générale des marchés industriels qui aurait bien surpris nos pères? Il faut l'attribuer en grande partie à la suppression de toutes les barrières artificielles qui entravaient les transactions. L'abolition des monopoles, des taxes, des règlemens, des tarifs prohibitionistes, laisse le champ libre à tous ceux qui font des offres ou des demandes, et ôte aux uns comme aux autres le prétexte de soulever des réclamations passionnées. Chacun suit son intérêt et admet que son voisin se laisse guider par le même mobile. Si l'acheteur ou le vendeur se trompe, l'expérience le ramènera dans la bonne voie, et il ne veut pas qu'on lui impose d'autre règle de conduite que celle qu'il a librement adoptée. Tels sont les principes qui ont prévalu dans le commerce et l'industrie. Pourquoi ne s'étendraient-ils pas à la question particulière des relations des ouvriers avec les entrepreneurs? On ne peut justifier sur ce terrain plus que sur tout autre une interdiction autoritaire pesant sur les parties en présence. Il est permis d'attendre de la liberté sur le marché du travail les mêmes résultats heureux que partout ailleurs. Quelques personnes se figurent que, s'il était prouvé que l'usage du droit de coalition tourne le plus souvent au désavantage des ouvriers, il n'y aurait aucune bonne raison pour laisser dans leurs mains une arme aussi dangereuse. Mieux vaudrait, disent-elles, en supprimant de funestes tentations, empêcher les ouvriers de se ruiner et de ruiner l'industrie pour le vain plaisir d'exercer un droit stérile. Nous n'admettons pas ce raisonnement. Plus nombreuse et plus pauvre est la classe à laquelle on veut appliquer les lois soi-disant

tutélaires, plus graves sont les conséquences que l'intervention législative produit fatalement. Un premier bienfait pousse le monde des cliens à de nouvelles exigences; l'état devient une sorte de providence responsable des maux que souffre chaque citoyen, et est tenu de les réparer. L'ouvrier lésé renonçant à la liberté compte en échange sur des secours. En le défendant contre ses propres erreurs, vous vous engagez à le défendre aussi contre la misère. Privé d'un moyen qui lui paraissait efficace, il demandera que la société lui rende l'équivalent de ce qu'elle a supprimé. Le moins qu'on puisse faire est de lui garantir de l'ouvrage et une rémunération convenable; c'est le *droit au travail,* avec la garantie d'un minimum de salaire. N'est-ce pas là précisément la conclusion à laquelle ont abouti nos pères, lorsqu'ils ont pour la première fois en 1791 érigé en principe l'interdiction des coalitions? L'enchaînement des deux ordres de faits est si étroit qu'à cette époque on a passé sans hésiter de l'un à l'autre. Rappelons-nous encore une fois les paroles de Chapelier, qui, pour motiver la prohibition des sociétés ouvrières, même de celles se disant « destinées à procurer des secours aux ouvriers de la même profession, malades ou sans travail, » s'écriait : « C'est à la nation, c'est aux officiers publics en son nom, à fournir des travaux à ceux qui en ont besoin pour leur existence! »

Telle est l'extrémité où mène fatalement l'ingérence intempestive de l'état dans les matières que seule la liberté devrait régler; toutes les responsabilités sont déplacées dès qu'on limite par des bornes factices le champ d'action de l'individu. Dans une démocratie, l'égalité de droits doit être poussée aussi loin qu'elle est compatible avec le maintien de la paix publique. Chaque citoyen compte alors pour vivre sur ses propres efforts, et ne se sent plus autorisé à exiger l'assistance d'autrui. C'est là le véritable principe de l'indépendance, et par suite de la responsabilité individuelle. Si l'on repousse l'égalité, il n'est plus que deux formes de sociétés possibles: l'une est la société aristocratique où subsiste une classe privilégiée, un patriciat qui possède la faculté d'imposer des entraves aux classes inférieures, et qui du même coup accepte la charge de pourvoir à la subsistance et aux besoins des masses. C'est ainsi qu'autrefois on comprenait le patronage. L'autre forme est le césarisme où l'état domine les volontés particulières, où, comme dans le premier cas, en échange de l'autorité qui lui est remise, le gouvernement répond du bon ou du mauvais sort des sujets; chaque plainte de ceux-ci doit-être apaisée par une libéralité ou étouffée par la force; tel est l'éternel destin des empires absolus et des oligarchies.

Devons-nous marcher dans une de ces deux voies? Poser la ques-

tion, c'est la résoudre. Chercher à reconstituer une aristocratie privilégiée dans un pays où depuis cent ans la révolution a balayé successivement toutes les institutions du passé, est une folie qu'il serait imprudent de tenter. Reste le césarisme socialiste vers lequel nous pousse une portion du parti radical. Chaque fois que les classes conservatrices se laissent entraîner par une fausse notion de leur intérêt à des mesures prohibitives, c'est au socialisme autoritaire qu'elles fournissent des armes. Leurs argumens et leurs exemples seront un jour retournés contre elles, et elles créent un précédent bien dangereux. Telle est la pensée que le parti de l'ordre devrait avoir toujours présente à l'esprit. Sachons affronter résolûment les premiers périls de la liberté, si nous ne voulons pas être étouffés par le despotisme démagogique, qui est le pire de tous. Développons l'énergie individuelle par la pratique de tous les droits qui peuvent s'accorder avec l'ordre général, formons des caractères capables de résister aux entraînemens désastreux. L'histoire de ces dernières années révèle dans notre nation un certain manque de virilité, par suite duquel toutes les folies ont été possibles : l'Internationale et la commune se sont appuyées sur cette faiblesse déplorable, qui a déjà plusieurs fois courbé la France sous de funestes tyrannies. Un pays ne vaut que par la fermeté de ses classes moyennes, et l'énervement de ces dernières est mille fois plus périlleux que les agitations passagères de la liberté. Celle-ci fortifie les mœurs, donne aux intérêts et aux hommes leur véritable prix, crée enfin un peuple qui sait ce qu'il est, ce qu'il veut et où il va. Au contraire, dans une nation désagrégée par l'intervention constante du pouvoir suprême qui empêche toute union, toute association partielle, la sécurité factice dont le parti conservateur jouit pendant quelque temps lui désapprend à se défendre lui-même, et le désarme pour le jour où un gouvernement révolutionnaire, au lieu de le protéger, veut l'opprimer. Les dictatures démagogiques trouvent d'autant plus de facilité à s'établir que les centres de résistance ont disparu; habituées à subir des lois injustes, les classes laborieuses n'ont qu'une pensée : substituer la tyrannie populaire à ce qu'elles appellent le despotisme de la bourgeoisie, et, pour atteindre ce but, elles se groupent autour du premier chef venu. On ne songe plus, les uns qu'à fomenter, les autres qu'à réprimer des agitations violentes, et le désir ou la crainte des révolutions empêche des deux côtés tout essai de réforme sérieuse.

EUGÈNE D'EICHTHAL.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

29 février 1872.

Voici quelques jours, quelques semaines déjà, que nous vivons dans les nuages, dans les fictions, les chuchotemens, les sous-entendus et les artifices. On joue avec les mirages et les fantômes, peut-être aussi avec les tempêtes, qu'on redoute et qu'on provoque. On fait de la politique d'imagination et d'illusion. Nous demandons très humblement qu'on revienne à la réalité, qu'on descende des nuages, qu'on reprenne pied sur cette modeste terre, où tant d'œuvres nécessaires, pratiques, impérieuses, nous attendent encore.

Franchement, on oublie un peu trop de tous les côtés que ce n'est pas le moment de se livrer aux chimères, aux compétitions passionnées ou subtiles de l'esprit de parti, que les misères sans nombre dont notre pays est accablé ne sont pas de celles qui se guérissent avec des combinaisons de fantaisie, avec des lettres et des manifestes mystérieux, avec des pèlerinages à Anvers, avec des disputes éternelles sur la monarchie et la république, sur le provisoire et le définitif, avec des conciliabules et des coups de tactique. Le plus grand danger n'est pas toujours de se trouver en face de réalités même redoutables quand on garde une certaine netteté d'esprit et une certaine précision de volonté, c'est de se laisser entraîner dans ces régions obscures, confuses, où la raison s'émousse, où le sentiment des situations s'altère, où l'on finit par aboutir à l'impuissance sans le vouloir, sans y songer. C'est ce qui arrive depuis quelques jours avec cette politique de combinaisons mal calculées, d'agitation stérile, qui manque évidemment son effet, qui ne peut que tourner contre le but que se proposent ceux qui se livrent à ces périlleux passe-temps. On veut faire la monarchie, on ne la fait pas, on la compromet plutôt d'avance, et la république ne s'en trouve pas mieux. Sous prétexte de fonder un régime définitif, qu'on ne fonde pas, qu'on ne peut arriver à saisir, on ruine le provisoire qui nous abrite. On ne prépare pas plus l'avenir qu'on n'affermit le présent, on flotte entre le possible dont on se détourne et l'impossible qui se dérobe sans cesse. A ce jeu redoutable, les forces s'usent, la situation s'amoin-

drit, les partis se neutralisent; l'assemblée et le gouvernement, dans leur action ostensible et officielle, se ressentent eux-mêmes de ces confusions énervantes, et en fin de compte on se trouvera un jour, si l'on n'y prend pas garde, avoir tout épuisé sans gloire et sans profit, avoir tout simplement rouvert une issue à l'ennemi commun, au bonapartisme, qui se tient aux aguets, qui espère hériter des violences du radicalisme, si le radicalisme triomphait un instant, des fautes des partis conservateurs, si ces partis continuaient à se détruire eux-mêmes, à offrir le spectacle de leur impuissance. Voilà la question, voilà la vérité! Il n'y a point à s'y méprendre, tout ce qu'on fait volontairement ou involontairement pour ajouter aux incertitudes publiques, pour ajourner ou pour embarrasser les problèmes les plus essentiels de la reconstitution du pays, ne peut que servir l'ennemi commun. C'est la moralité la plus évidente de cette histoire de quelques jours, pleine de méprises, de réticences, de faux calculs, de tentatives imprudentes et stériles.

Que s'est-il donc passé qui ait pu en quelque sorte mettre le feu à toutes les espérances, provoquer l'explosion de toutes les velléités impatientes des partis, et réveiller des problèmes qu'on était convenu de laisser dormir? Est-ce que la situation de la France a changé subitement? L'occupation étrangère a-t-elle cessé de peser sur notre sol? Le pays est-il réorganisé, et l'indemnité que nous devons à l'Allemagne a-t-elle été payée? Sommes-nous arrivés à ce point où la délivrance définitive de nos départemens ait marqué le terme de cette trêve des opinions, consentie par tous dans un intérêt de patriotisme et de sauvegarde nationale? Malheureusement rien n'est changé dans notre situation. L'étranger est toujours à Reims, le fardeau qui pesait sur nous est le même; ce qui était nécessaire et patriotique à Bordeaux, à Versailles au mois d'août, n'est pas moins nécessaire aujourd'hui.

Non, il n'y a rien de changé, si ce n'est les dispositions des partis, toujours prompts à se lasser de la sagesse et à prendre leur revanche des pénitences qu'ils se sont imposées. Il faut bien avouer aussi que, sans le vouloir, on leur a offert un prétexte. La crise du mois dernier, si promptement qu'elle ait été dénouée par la prudente résolution de M. le président de la république, cette crise n'est point certainement étrangère au mouvement qui s'est manifesté depuis quelques semaines. Elle a eu cela de fatal qu'elle a montré ce qu'il y a de précaire et de vulnérable dans notre situation; elle a laissé voir, ne fût-ce que dans un éclair, que ce malheureux pacte de Bordeaux, si souvent invoqué, pouvait être emporté à l'improviste dans une heure d'orage. On a fait ce qu'on a pu pour réparer le mal; mais l'incertitude avait pénétré dans les esprits, et les partis, qui ne demandent qu'un prétexte, ont été jusqu'à un certain point autorisés à se dire dès ce moment qu'ils devaient se mettre en garde contre l'imprévu, se tenir prêts pour toutes les éventualités. Pour les uns, le vrai moyen de se garantir

de toutes les crises, c'était de s'acheminer vers une fixité plus complète dans la république par la nomination d'un vice-président, par le renouvellement partiel de l'assemblée, au besoin par l'organisation d'une seconde chambre. Pour les autres, pour les monarchistes de l'assemblée, l'essentiel était de tenir une monarchie toute prête. En définitive, c'est là le germe de ce qui s'est passé depuis quelques jours; ne demandez pas trop ce qu'on a fait de sérieux dans l'assemblée. La droite modérée a délibéré et préparé un programme. L'extrême droite, la fraction des légitimistes purs, a paru se rallier à l'œuvre conçue par d'autres. Le centre droit a écrit une lettre pour adhérer au programme de la droite, mais en précisant ses conditions en faveur des institutions parlementaires et en faisant ses réserves notamment pour le drapeau. Bref, on a fait des manifestes, des lettres, des contre-lettres, des voyages à Anvers pour aller voir M. le comte de Chambord, pour savoir de lui ce qu'il en pensait, et, ce qui ne laisse pas d'être assez curieux, c'est qu'on ne sait toujours rien ni de ce que pense M. le comte de Chambord, ni de ce que dit le manifeste de la droite, ni de ce que contient la lettre du centre droit, dont la rédaction paraît d'ailleurs être aussi habile que sensée.

Au milieu de toutes ces mystérieuses combinaisons, deux faits cependant sont assez caractéristiques. L'adhésion de l'extrême droite, en paraissant compléter la fusion des élémens royalistes, n'est point certainement sans avoir donné à réfléchir sur la nature de cette monarchie qu'on élaborait, autour de laquelle on appelait tous les concours. D'un autre côté, le voyage que M. le comte de Chambord vient de faire à Anvers, et qu'il n'a fait évidemment que pour être plus à la portée de la France, ce voyage n'a pas eu peut-être tout le succès qu'on s'en promettait. A part les bruyantes manifestations locales qu'il a provoquées dans la ville d'Anvers, et dont les Belges auraient pu fort bien se dispenser, il a pour ainsi dire accentué une attitude, des tendances qui n'ont pas dû très puissamment encourager l'élan monarchique, de sorte que le mouvement s'est arrêté plutôt qu'il ne s'est étendu. Il a trouvé des récalcitrans même parmi des monarchistes, parmi ceux qui le jugeaient inopportun ou qui voulaient du moins savoir ce qu'ils faisaient, et en définitive, pour une telle manifestation, on est arrivé à réunir de 250 à 300 adhésions. Est-ce là ce qu'on appelle la fusion monarchique, la reconstitution d'un seul parti monarchique? Soit, il resterait seulement à savoir dans quelles conditions s'est opérée cette reconstitution, sous quel drapeau elle s'est accomplie, quelle signification et quels effets elle peut avoir dans les circonstances.

Allons au fond des choses. Assurément ceux qui ont cru que le moment était venu d'en finir avec les divisions des forces monarchiques ont obéi à une inspiration généreuse; ils n'étaient pas sans prévoyance, puisqu'une crise qui pouvait se renouveler venait de les avertir du péril;

ils étaient dans leur droit, puisque rien de définitif n'existe en France, et que l'assemblée s'est réservé le pouvoir constituant. Après cela, les promoteurs de cette entreprise nous permettront de le dire, ce qu'ils ont fait ou ce qu'ils ont tenté n'était ni bien sérieusement politique, ni parfaitement opportun. Ils se sont trompés sur les moyens, sur le but, sur les circonstances. Ils ont oublié surtout qu'en politique on fait ce qu'on a le pouvoir de faire, et rien de plus, — qu'en allant au-delà on risque de compromettre la cause même qu'on sert. Si les monarchistes de l'assemblée se sentaient la force constituante sans laquelle rien n'est possible, ils avaient un moyen très simple, très net, ils n'avaient à attendre aucun mot d'ordre : c'était à eux de prendre résolûment l'initiative, de trancher la question, de préciser les conditions du rétablissement de la royauté, et de présenter ensuite ces conditions aux princes appelés à être la personnification de la souveraineté en France. S'ils ne se sentaient pas ce pouvoir, ou si par des raisons d'opportunité ils ne croyaient pas devoir l'exercer, ce qu'ils avaient de mieux à faire, c'était de s'abstenir complétement, d'éviter un bruit inutile. Ils ne devaient ni envoyer des émissaires à Anvers auprès de M. le comte de Chambord, ni laisser croire à un effort décisif qui les place aujourd'hui dans une situation difficile et délicate peut-être, dans la situation d'hommes qui ont voulu tenter un grand coup et qui n'ont pas réussi.

Oui sans doute, à ne consulter que l'intérêt national, sans tenir compte des divergences d'opinions, la monarchie aurait pu offrir des avantages au lendemain de nos désastres. Elle pouvait rendre à la France le service qu'elle lui avait déjà rendu une première fois en 1815, à cette époque où notre pays se relevait si promptement. Encore est-il bien clair que la seule monarchie désormais possible en France serait la monarchie constitutionnelle, libérale, qui n'est, à tout prendre, que le gouvernement du pays par le pays, avec la fixité et la permanence dans le pouvoir souverain. La pire des illusions serait de se figurer qu'on va remonter le courant d'un siècle et reconstituer le passé. C'est là malheureusement ce que ne semblent pas toujours comprendre M. le comte de Chambord et ceux qui passent pour être les organes les plus fidèles de sa pensée. On parle avec eux de monarchie, on se trouve aussitôt en face d'une sorte de pontificat royal et théocratique, venant se placer au milieu de toutes les choses contemporaines sans paraître soupçonner le mouvement d'une époque, sans même tenir compte des plus cruelles, des plus douloureuses nécessités du pays. Il faut convenir qu'on a d'étranges façons de populariser le rétablissement de la royauté, en nous laissant entrevoir des perspectives bien faites pour encourager les esprits qui hésiteraient encore. La restauration de la monarchie en France, c'est la restauration nécessaire du pouvoir temporel du pape, on ne le cache pas. On le répétait l'autre jour en Belgique dans l'entourage de M. le comte de Chambord. Ce n'est pas tout à fait la restauration du

roi de Hanovre, le roi George n'est pas allé à Anvers avec son ami M. Windthorst, comme on s'est plu à le dire; mais en revanche un des familiers de don Carlos parlait tout récemment du lien intime qui existe « entre l'état de l'Espagne et les événemens de l'étranger, » de la confiance qu'on doit avoir « dans la grandeur des causes dont les symboles sont Pie IX, Charles VII et Henri V. »

Ainsi voilà un malheureux pays qui sort à peine d'une effroyable guerre où il a perdu des provinces, où il a laissé son prestige, son sang, sa fortune, et on vient lui offrir la séduisante perspective d'un certain nombre de guerres nouvelles pour aller rétablir le pape dans ses états, pour élever au trône le prétendant légitime d'Espagne! On n'en ferait rien, nous en sommes convaincus, on le laisse dire, on laisse s'accréditer cette idée, qu'il y a une solidarité intime entre le rétablissement de la royauté et toutes les causes perdues. Les partisans de la légitimité propagent ces confusions inquiétantes, irritantes pour une opinion publique éprouvée et malade, de telle sorte que la monarchie n'a pas seulement contre elle ceux qui la combattent dans son principe, elle a ses séides, ceux qui croient la servir et qui la ruinent en la défigurant, en l'identifiant avec leur fanatisme ou leurs rêves surannés; elle n'a pas seulement à surmonter les répugnances de ses adversaires, elle a aussi et surtout à se dégager de l'étreinte de ceux qui la rétrécissent aux proportions de leur étroit idéal, et c'est ainsi que le problème n'est pas aussi simple qu'il peut le paraître dans un manifeste. N'y eût-il pas la plus grave question de régime politique, il y aurait toujours cette considération d'opportunité qui rend si périlleuse toute tentative pour décider des destinées de la France au moment présent.

Il faudra bien y venir, assure-t-on; cette question, on ne l'a pas créée, elle s'est imposée, elle est née de la force des choses, de l'impossibilité de la situation actuelle. Le provisoire est mortel pour la France, il entretient partout l'inquiétude, il paralyse les intérêts et suspend l'essor de l'activité nationale; le pays aspire à un régime définitif qui seul peut lui rendre la sécurité à l'abri d'institutions durables. Le pacte de Bordeaux a fait son temps, il est épuisé, il a dit son dernier mot. — Oui, on parle ainsi, les monarchistes le disent, les républicains le répètent; chacun, bien entendu, donne un nom différent au définitif : pour tous, l'essentiel est d'en finir. Est-ce qu'il suffit de le vouloir et de le dire pour avoir la puissance de trancher ces questions souveraines? Ne voit-on pas que par impatience, par entraînement de parti, on crée soi-même ces incertitudes, ces anxiétés, dont on se fait une arme, que si on employait, pour maintenir cette trêve des opinions toujours nécessaire, la moitié de l'activité et du zèle qu'on déploie pour s'en affranchir, pour la rendre illusoire et impossible, le pacte de Bordeaux garderait toute sa force et son efficacité? Il faut en finir, dit-on; puisque c'est si facile et si simple, pourquoi n'en finit-on pas? — Ce n'est pas l'envie qui manque. S'il y a au contraire un fait sen-

sible, qui éclate dans tous les incidens contemporains, c'est que justement on ne peut pas en finir. Les monarchistes viennent de le montrer. Ils ont voulu faire une grande tentative, ils ont voulu assurer au pays la garantie visible d'une force d'opinion organisée, prête à toutes les éventualités. On voit à quoi ils sont arrivés. Ils ne s'entendent même pas entièrement, ils restent divisés sur des points essentiels, et ils ont réuni moins de trois cents adhérens! Est-ce avec trois cents voix, et même avec quatre cents voix, qu'on songe sérieusement à refaire la monarchie? Que les républicains de leur côté essaient de trancher la question à leur profit par la proclamation définitive de la république, ils seront arrêtés au passage, ils le savent bien, ils l'ont éprouvé plus d'une fois; ils l'éprouveront encore, s'ils tentent l'aventure.

Une seule chose est bien claire dans ces alternatives où chaque parti montre tour à tour son impuissance. Quand la république paraît compromise, les monarchistes s'empressent de commettre des fautes qui relèvent un peu son crédit; quand la monarchie semble reculer, ce sont les républicains qui refont ses affaires par leurs imprudences, de sorte que de tous les côtés on est très fort pour neutraliser ses adversaires, on n'a pas cette puissance d'en finir à laquelle tout le monde fait appel. Si nous ne vivions pas dans des temps si sérieux, on pourrait dire que tous ces partis qui se remuent ressemblent quelque peu à ces choristes de théâtre qui crient de leur voix la plus sonore : Marchons en silence! Ils ne marchent pas, et ils font beaucoup de bruit. Voilà la vérité. On s'agite et on agite le pays pour rien, on surexcite des espérances qu'on ne peut satisfaire, et cette sorte de fièvre réagit nécessairement sur les travaux de l'assemblée, sur la marche du gouvernement. C'est là ce que nous appelons se jeter à la poursuite de l'impossible en se détournant des choses possibles, nécessaires, essentielles. Pendant qu'on s'anime à ces luttes inutiles, les intérêts souffrent, les esprits s'aigrissent, nos affaires ne se font pas, et si nous oublions ce qui nous touche de plus près, les Allemands se chargent de nous le rappeler. Un des plus importans journaux de Berlin nous criait tout récemment encore que le plus pressé pour nous n'était pas de songer à des changemens de gouvernement, mais de payer la dette de guerre, qu'une guerre n'était complétement terminée que lorsque le traité de paix était exécuté. « Les Français, nous disait-on, sont les débiteurs de l'Allemagne, ils doivent tenir les engagemens moyennant lesquels ils ont acheté la paix. Ils n'ont pas le droit de négliger, d'ajourner ni de reculer cette affaire, qui est la plus urgente de toutes. »

C'est cruel, mais c'est ainsi. Pourquoi attendre qu'on nous le rappelle et ne pas nous en souvenir de nous-mêmes? Au fait, quelle est la vraie question pour nous? Il s'agit d'abord sans doute de cette libération du territoire qui doit être toujours notre première pensée, et il s'agit aussi dans notre vie intérieure de préserver la France des entreprises du ra-

dicalisme ou du bonapartisme. C'est là ce qu'on veut évidemment. Or quel est pour le moment le meilleur moyen de se défendre, de rendre impossibles les usurpations radicales et les usurpations bonapartistes? Est-ce de continuer à poursuivre ce régime définitif qui fuit sans cesse, dont le seul nom suffit à réveiller toutes les divisions et à frapper tous les efforts d'impuissance? Puisqu'on ne le peut pas, puisqu'on vient de constater encore une fois combien les impatiences des partis sont chimériques quand elles ne sont pas dangereuses, il ne reste plus qu'un moyen sérieux et pratique : c'est d'en revenir tout simplement à ce pacte de Bordeaux, qui depuis quelque temps est fort maltraité, nous en convenons. Il est tourné en ridicule, on se fait un jeu de le violer de tous les côtés, on y fait entrer tout ce qu'on veut, on le proclame suranné et inefficace. Et cependant, tel qu'il est, dans ses termes essentiels, il est encore en définitive la sauvegarde de ce qui nous reste de sécurité; même quand on fait tout ce qu'on peut pour s'en affranchir, on est forcé d'y revenir par le sentiment de l'impossibilité de toutes les combinaisons qu'on essaie. On y revient comme on revient sous le canon d'une citadelle protectrice, après avoir tenté la fortune dans la campagne. Puisqu'on ne peut pas faire autrement, pourquoi ne pas s'arranger au moins de façon à tirer le meilleur parti possible de ce provisoire nécessaire? Pourquoi ne pas se rattacher sans arrière-pensée à cette trêve patriotique des opinions en la pratiquant avec sincérité? Ce qu'il y a eu de particulier jusqu'ici, c'est qu'on a beaucoup parlé du pacte de Bordeaux et qu'on l'a toujours très peu respecté. Qu'on en parle un peu moins et qu'on le respecte un peu plus. L'essentiel est qu'il subsiste une situation qui ne soit à personne, surtout à aucun parti, qui n'appartienne qu'à la France, et sur laquelle la France seule ait le droit de se prononcer dans sa liberté. Jusque-là, en quoi le pacte de Bordeaux gêne-t-il cette œuvre préliminaire de réorganisation qui nous est imposée, et dont on s'était fait un mot d'ordre? En quoi empêche-t-il toutes les réformes administratives et financières? L'autre jour, on discutait une loi sur la reconstitution du conseil d'état, une réforme dans l'organisation de la magistrature. Est-ce que, sous la république comme sous la monarchie, le pays n'a pas besoin d'un conseil d'état préparant, coordonnant les lois, d'une magistrature intègre, indépendante et éclairée? Dans cet ordre de choses, le pacte de Bordeaux n'est nullement insuffisant, il permet tout. On aurait pu sans doute s'en servir plus efficacement. Ce qu'on n'a pas fait, on le peut encore; mais la condition première, c'est que dans l'assemblée comme dans le gouvernement il y ait un même esprit, une même volonté résolue de ne rien trancher par subterfuge, d'écarter tout ce qui ne fait que diviser, toutes les questions qui ne peuvent être résolues sans mettre en doute la paix publique, cette paix intérieure dont nous avons besoin avant tout pour achever l'œuvre de délivrance nationale.

Est-ce donc impossible? L'assemblée n'a qu'à le vouloir, elle n'a qu'à s'interroger et à se mettre en face de la vérité des choses. Elle a en elle-même tous les élémens d'une majorité sérieuse, image assez exacte de la situation. Qu'on y regarde de près, cette majorité, sans exclure personne, a son noyau essentiel dans les centres de l'assemblée, dans ce qu'on pourrait appeler les monarchistes constitutionnels et les républicains constitutionnels. Là est la vraie force politique parce que là est, à tout prendre, la vraie pensée du pays. Entre ces deux fractions, il y a sans doute une question réservée, la question de la constitution du pouvoir souverain. Sur tout le reste, on peut s'entendre et marcher ensemble. Il y a un homme qui, par son caractère, par ses opinions libérales et modérées, pourrait aider singulièrement à la formation de ce groupe : c'est M. Casimir Perier. M. Casimir Perier siége aujourd'hui au centre gauche, mais par ses affinités il se rattache au centre droit. Il peut être un lien entre toutes les nuances libérales. C'est un rôle fait pour tenter la plus honnête ambition; il est certain dans tous les cas que, si cette majorité existait, il n'y aurait plus au même degré le danger de l'imprévu, d'une crise toujours possible, et le pays pourrait arriver sans trop de secousses au jour où il fixera lui-même ses destinées. Ce serait l'application la plus vraie et la plus efficace du pacte de Bordeaux. Quant au gouvernement, il trouverait dans cette majorité un stimulant et un frein. Au lieu de courir toutes les fortunes parlementaires, il serait sûr d'avoir toujours un point d'appui solide, et il ne serait pas exposé à ces perplexités qui mettent quelquefois un certain décousu ou une certaine lenteur dans ses résolutions. Au fond, pour le gouvernement comme pour l'assemblée, le danger, c'est de ne point agir ou de prendre une agitation fébrile pour de l'action. Il n'est guère douteux que, si le gouvernement avait eu un peu plus le sentiment de lui-même, il ne se serait pas cru obligé l'autre jour de présenter une loi nouvelle qui, d'un côté, ne fait que consacrer pour les délits de presse des dispositions d'une loi de 1819, d'un décret de 1848, et qui, d'un autre côté, a pour objet d'interdire dans tous les départemens la réapparition de journaux supprimés là où existe l'état de siége. Le ministère n'avait pas absolument besoin de cette loi pour être suffisamment armé; il n'avait qu'à se servir sans hésitation de la force légale qu'il a entre les mains.

On ne peut croire certainement qu'en proposant de remettre en vigueur un décret de 1848 le gouvernement, donnant l'exemple d'une infidélité au pacte de Bordeaux, ait voulu enlever par subterfuge la proclamation de la république. Non, il a dit la vérité : il a voulu tout simplement se prémunir contre les menées bonapartistes; mais il y a une manière bien autrement décisive de réduire le bonapartisme à l'impuissance : c'est de réparer les ruines qu'il a semées sur notre pays, c'est de lui opposer la vigueur d'un gouvernement résolu, c'est de se souvenir

dans tout ce qu'on fait que l'impérialisme n'a aujourd'hui qu'une force négative en quelque sorte, celle qui pourrait lui venir des indécisions et des faiblesses des pouvoirs publics, de toutes ces subtilités et ces confusions où l'on se perd depuis quelque temps. Le bonapartisme et le radicalisme ne peuvent en réalité avoir d'autre force que celle-là. Qu'on y réfléchisse bien, pour le gouvernement et pour l'assemblée, ce n'est pas seulement une obligation politique de conduire heureusement la France au terme de la crise dans laquelle elle est engagée; c'est véritablement une question d'honneur, car, si on avait le malheur d'échouer, assemblée et gouvernement passeraient dans l'histoire pour des mandataires infidèles ou malhabiles qui ont eu tous les pouvoirs entre les mains, qui ont disposé de la souveraineté d'un grand pays, et qui n'ont pas su arracher ce pays au péril suprême des convulsions de l'anarchie ou des usurpations infamantes.

A dire vrai, tout se résume aujourd'hui dans un mot, l'action, bien entendu une action intelligente et prévoyante, et ce qui est vrai dans la politique intérieure ne l'est pas moins dans la politique extérieure. Sans doute la France n'a point pour le moment à déployer de grands efforts de diplomatie; elle a du moins à se faire respecter par la dignité de son attitude, à garder les amis qu'elle peut avoir encore et à ne pas se faire des ennemis. Il y a des esprits si peu pénétrés de la situation de la France qu'ils n'hésiteraient pas à sacrifier nos intérêts les plus évidens à leurs passions religieuses, et l'assemblée est exposée à entendre prochainement des pétitions qui ne tendraient à rien moins qu'à une revendication des droits temporels du pape, par conséquent à une rupture avec l'Italie. L'éminent ministre des affaires étrangères comprend fort heureusement d'une tout autre façon ses devoirs envers le pays, et il vient de nommer décidément un ministre de France à Rome : c'est M. Fournier, ancien ministre à Stockholm. Du reste, ce n'était plus là en réalité une question, puisqu'il y avait eu déjà un ministre nommé, puisque la France a un chargé d'affaires à Rome; mais il y avait eu des lenteurs, de fausses apparences qui, en provoquant quelques doutes, avaient pu mettre un peu d'embarras dans les relations des deux pays. Ces embarras et ces doutes disparaissent par la nomination de notre ministre, et, en Italie comme en France, la première pensée doit être d'entretenir sans cesse le sentiment des intérêts communs des deux peuples.

Les tout-puissans eux-mêmes ont leurs embarras, qu'ils se créent ou qu'ils aggravent quelquefois en se fiant trop à leur ascendant. Parce qu'ils ont été heureux autant qu'audacieux, ils se figurent qu'ils peuvent tout, que rien ne doit leur résister, et ils s'étonnent dès que leur omnipotence rencontre une limite. Certes le tout-puissant de Berlin, M. de Bismarck, n'a point trouvé encore cette limite; il n'en est pas à se sentir menacé dans la position prééminente qu'il s'est faite, et qu'il est homme à défendre de façon à décourager ses adversaires. Non, le

prince-chancelier de Berlin n'en est point là; il en est à cette période où les victorieux s'irritent de la moindre opposition, prennent ombrage de tout, supposent partout des complots, et finissent par se créer à eux-mêmes l'obligation de vaincre sans cesse, à tout propos et à tout prix, sous peine d'être atteints dans leur prestige. M. de Bismarck en est aujourd'hui à se démener au milieu des difficultés d'une situation parlementaire qui ne laisse pas de devenir assez étrange. La question qui lui vaut ces embarras n'a sans doute au premier abord rien d'essentiellement politique. Il s'agit d'une loi qui a pour objet de fortifier les droits de l'état dans l'enseignement, en faisant passer sous la juridiction du gouvernement l'inspection des écoles. La question s'est bien vite étendue et aggravée. M. de Bismarck, par ses interventions, par son attitude impérieuse, n'a pas peu contribué à lui donner un nouveau caractère d'importance. Il s'est obstiné, il a multiplié les discours, et de tout cela il a fait une affaire personnelle, une question de haute politique et de confiance; il a menacé la seconde chambre d'une dissolution, et malgré tout il n'a obtenu qu'une fort mince majorité, vingt-cinq voix environ. La loi est allée à la chambre des seigneurs, et voici que dans la commission de la chambre des seigneurs elle compte quinze adversaires sur dix-sept membres. Des personnages haut placés, en relation avec la cour, tels que le prince Radziwill, le comte de Lippe, passent pour être très hostiles au projet du gouvernement. L'opposition s'avoue tout haut en face du chancelier lui-même, si bien que M. de Bismarck, après avoir menacé la seconde chambre d'une dissolution, est réduit à menacer la chambre des seigneurs d'une promotion extraordinaire pour changer la majorité.

La résolution avec laquelle le chancelier soutient cette lutte, à propos de l'inspection des écoles, montre assurément l'importance qu'il y attache. La vivacité impétueuse et hautaine qu'il a déployée dans la discussion témoigne assez de ses préoccupations et même de quelque surexcitation d'esprit. Il est certain qu'il s'est porté au combat avec un feu singulier, frappant un peu de tous les côtés, atteignant de ses coups la fraction parlementaire désignée sous le nom de centre catholique, les Polonais, les partisans des princes dépossédés, du roi de Hanovre, tout ce qui n'est à ses yeux qu'un déguisement du particularisme. Pour le moment, c'est son idée fixe, il voit partout l'ennemi. Naturellement, quand il attaque avec le plus d'ardeur, il prétend toujours qu'il se défend. M. de Bismarck est vraiment très malheureux, il est toujours attaqué par tout le monde; il faut bien qu'il se défende, ou plutôt c'est l'Allemagne qu'il défend en lui. Quoi donc! n'est-ce point l'Allemagne aujourd'hui qui est menacée, à ce qu'il dit, d'être opprimée par les Polonais à Posen? Si encore il n'avait à se défendre que contre les Polonais, les catholiques ou les partisans du roi de Hanovre, ce ne serait peut-être pas bien grave; mais, dans cette question même de

l'inspection des écoles, il a sur les bras l'opposition d'une certaine fraction de la droite, des protestans orthodoxes, des conservateurs, ses anciens amis. Vainement il a essayé de les rassurer en parlant avec une onction édifiante de sa « vivante foi chrétienne; » on le tient au camp orthodoxe et conservateur pour suspect de libéralisme, on ne se fie pas à ses déclarations de don Juan dans l'embarras, et c'est bien, à vrai dire, une des singularités de la situation. M. de Bismarck se trouve avoir aujourd'hui pour adversaires bon nombre de ses anciens amis, et il a pour alliés les libéraux, les progressistes, ceux qu'il a combattus si souvent; à ceux-ci il fait des concessions, il reçoit de leurs mains des amendemens, et il triomphe avec leur concours.

Est-ce une alliance bien sincère et bien sûre de part et d'autre? Il en sera ce qu'il pourra. Le prince-chancelier ne se livre pas ainsi. Pour le moment, il se sert des progressistes, même au besoin des révolutionnaires, contre l'ultramontanisme, comme il se sert de la passion allemande contre les Polonais et les particularistes de toute nuance. M. de Bismarck ne joue pas moins un jeu passablement dangereux, il s'expose à multiplier les froissemens, à mettre un jour ou l'autre tous les partis contre lui. Il triomphera encore cette fois, il aura sa loi des écoles, c'est très vraisemblable, il n'est pas homme à disparaître dans les broussailles parlementaires. S'il le faut, si on l'y contraint, il aura recours, selon son langage, « aux moyens constitutionnels » pour avoir raison des chambres, et même, si ces moyens ne suffisaient pas, il en trouverait probablement d'autres. L'empereur Guillaume ne le contrarierait pas pour si peu. La question n'est pas là aujourd'hui, la question est que, pour la première fois depuis ses prodigieux succès, le chancelier rencontre une opposition assez vive, presque personnelle, que pour la première fois on résiste ouvertement à son ascendant. C'était évidemment une puérilité de supposer, comme on l'a fait, que la reine Augusta, mue par un sentiment religieux, aurait pu engager des députés à voter contre la loi qui menace l'autorité du clergé en matière d'enseignement. C'est déjà un fait assez grave qu'à cette occasion il se soit trouvé à Berlin des malintentionnés, — où n'y a-t-il pas des malintentionnés? — commençant à murmurer que le chancelier pourrait n'être pas un homme indispensable. Ce qu'il y a eu d'assez curieux et d'assez inattendu dans ces dernières luttes du parlement de Berlin, c'est que M. de Bismarck, pour réveiller l'esprit national dans le clergé allemand, n'a trouvé rien de mieux que de citer l'exemple du clergé français, et il a révélé une particularité peu connue jusqu'ici. Il a dit que, pendant les négociations engagées pour mettre fin à la guerre, le souverain pontife avait envoyé un nonce spécial en France pour presser les évêques de travailler en faveur de la paix, et que le clergé, restant français avant tout malgré sa soumission habituelle, s'était refusé à ce qu'on lui demandait. Si la chose est vraie, comme l'affirme M. de Bismarck, notre clergé n'a fait sans doute

que ce qu'il devait, et il n'a qu'à s'inspirer du même esprit dans toutes les circonstances où s'agite un intérêt national; mais qu'a dit là M. de Bismarck? L'Allemagne n'est donc pas l'unique modèle de toutes les vertus patriotiques et autres? A quels aveux peut conduire l'entraînement parlementaire!

Si la vie publique est laborieuse partout, même en Allemagne, qu'est-ce donc en Espagne? Ici tout prend en vérité un caractère de plus en plus obscur, peut-être de plus en plus menaçant. L'Espagne vit entre les révolutions d'hier et les révolutions de demain. La trêve qu'elle s'était accordée à elle-même en revenant à la monarchie et en allant demander à la maison de Savoie un nouveau souverain, cette trêve semble aujourd'hui fort compromise par l'acharnement désordonné des partis et par toutes les difficultés que le gouvernement éprouve à se fonder. Le roi Amédée, depuis un peu plus d'un an, n'en est guère qu'à son septième ministère, tant il est facile de faire vivre une monarchie fondée par les opinions radicales! C'est là en effet la faiblesse de la monarchie actuelle : elle a été créée et mise au monde par les radicaux, elle est obligée d'exister avec une constitution qui est l'œuvre du radicalisme. Elle est aujourd'hui menacée par ceux qui l'ont créée aussi bien que par les anciens partis conservateurs qui l'ont toujours plus ou moins combattue. Lorsque, faute de trouver une majorité quelconque dans le parlement, le roi Amédée se décidait à dissoudre les cortès il y a quelques semaines, on pouvait croire du moins que le ministère chargé de la dissolution conduirait les affaires jusqu'aux élections, qui doivent avoir lieu aux premiers jours d'avril. Ce ministère, présidé par M. Sagasta, était composé d'un certain nombre d'anciens progressistes, radicaux modérés, et de quelques membres de l'ancienne union libérale dont le principal était l'amiral Topete, un des auteurs de la révolution de 1868. Il n'a pas résisté à la première secousse, et cette fois c'est à l'occasion d'une promotion de généraux que la crise a éclaté.

Le cabinet allait-il se dissoudre entièrement? par qui serait-il remplacé? Le plus embarrassé était évidemment le roi Amédée. Il s'est empressé de faire appel à tous les conseils; il a consulté tout le monde, les progressistes, les radicaux, les conservateurs, et un ministère a fini par se reconstituer à peu près sur les mêmes bases que le précédent, si ce n'est que l'amiral Topete n'est plus au pouvoir. C'est un ministère aussi conservateur qu'il puisse être dans les conditions actuelles de l'Espagne, avec un mélange incohérent de radicaux modérés et d'anciens unionistes. Il ne resterait donc plus qu'à s'occuper des élections; mais c'est là justement qu'est le danger aujourd'hui. Quelque influence que puisse avoir le gouvernement, il va se trouver en face d'une de ces coalitions qui sont un des signes les plus crians de l'anarchie morale et politique d'un pays. Tous les partis hos-

tiles se donnent la main. Le radicalisme pur, dont le chef est M. Ruiz Zorrilla, s'allie aux républicains, aux carlistes, aux partisans du jeune prince des Asturies, fils de la reine Isabelle.

Ainsi voilà une alliance où l'on trouve un des chefs du parti républicain, M. Figueras, un ancien ministre d'Isabelle II, M. Esteban Collantes, un des principaux coryphées de l'absolutisme théocratique, M. Nocedal. Tout cela marche ensemble, et, pour peu que la coalition ait quelque succès dans les élections, on pressent aisément ce que pourront être les nouvelles cortès, quelles ressources elles offriront à un gouvernement. Déjà dans le dernier parlement l'alliance de ces fractions hostiles rendait tout impossible, et a déterminé les diverses crises ministérielles qui se sont succédé. Si elle revient en force à la chambre, le ministère de M. Sagasta n'a plus qu'à s'en aller; mais M. Ruiz Zorrilla, le grand organisateur de cette coalition, s'il était appelé au pouvoir, trouverait devant lui les mêmes difficultés; ses amis seraient remplacés dans la coalition par les amis de M. Sagasta. Comment une monarchie constitutionnelle, surtout une monarchie nouvelle, pourrait-elle vivre dans ces conditions, entre des coups d'état et des révolutions également inévitables? Le roi Amédée est certainement le plus à plaindre dans ces confusions, car il est le modèle des princes constitutionnels. Il est prêt à faire tout ce que les cortès lui diront. Il ne serait pas de trop seulement que les cortès qui viendront eussent elles-mêmes quelque idée de la politique qu'elles préféreraient. C'est là la question. CH. DE MAZADE.

L'INDE ANGLAISE AU COMMENCEMENT DE 1872.

Empire in Asia; how we came by it. A book of confessions, by W. M. Torrens, M. P. Londres 1872, Trübner et Ce.

Une série de symptômes qui ressemblent à des lueurs d'orage appellent de nouveau l'attention des hommes d'état sur l'Inde anglaise. L'assassinat du juge suprême Norman a été suivi de celui du vice-roi; les fanatiques savent désormais que les plus hauts représentans d'un pouvoir détesté sont à toute heure justiciables de leurs poignards. Les attentats et les rébellions se multiplient. A Lahore, des bandes d'indigènes parcourent les rues pendant la nuit et les remplissent du bruit de leurs chants qui annoncent la fin prochaine de la domination étrangère et la ferme résolution des opprimés de verser leur sang à torrens pour la liberté et pour leur foi. D'un bout à l'autre de l'Inde, la conviction se fortifie que le jour n'est pas éloigné qui verra s'écrouler l'empire britannique en Asie, et que l'œuvre de la délivrance doit s'accomplir par les Russes et les Chinois. D'où vient cette croyance? On ne sait; elle a

été semée dans l'ombre, elle a pris racine, elle se développe et elle commence à porter ses fruits.

Les causes de cette hostilité sourde des populations sont multiples, quoique, pour l'expliquer, il suffise du souvenir de ces traditions de terreur et de mauvaise foi insigne qui ont permis à la compagnie des Indes de s'assujettir un pays de 150 millions d'habitans. « Une guerre de Bengalais contre des Anglais, dit Macaulay en parlant des premiers temps de la conquête, était une guerre de brebis contre des loups. » Ce n'est que depuis 1858, époque où la compagnie fut dépossédée de ses prérogatives presque souveraines, que le gouvernement de la reine a fait quelques tentatives pour faire oublier des torts séculaires en se préoccupant sérieusement des intérêts matériels de ses administrés, en créant des routes, des canaux, des chemins de fer et des télégraphes, en favosisant le progrès agricole et industriel, en s'attachant à répandre l'instruction malgré la désapprobation des politiques de la vieille école. Ces avances tardives sont encore loin d'avoir produit le résultat désiré; elles sont restées à peu près sans effet sur la partie mahométane du peuple hindou, dont le fanatisme religieux oppose à tout rapprochement une barrière invincible. Ces musulmans se soucient bien du progrès et des bienfaits de la civilisation! Que leur fait la sécurité des routes ou l'égalité de tous devant la loi? Vouloir les réconcilier avec la suprématie chrétienne est perdre sa peine; il n'y aurait qu'un moyen de les contenter : ce serait que tous les Anglais voulussent bien faire leurs paquets et quitter au plus vite le pays. Les mahométans de l'Inde ne peuvent oublier les temps où ils étaient les maîtres de ces fertiles contrées, et ils n'ont pas renoncé à voir revenir les jours de splendeur.

Des observateurs bénévoles cherchent parfois à se faire illusion sur cette disposition des esprits. Si l'on en croyait le colonel Nassau Lees, qui a été longtemps président du collége musulman de Calcutta, les *moslems* de l'Inde seraient aujourd'hui « parfaitement résignés à supporter la suprématie des Anglais comme un mal qu'il faut subir, parce qu'on ne peut le guérir; » ils seraient « prêts à vivre aussi paisibles et aussi satisfaits sous le règne britannique qu'ils pourraient le faire sous tel gouvernement mahométan qui lui succéderait, pourvu qu'on les traite avec circonspection et qu'on les gouverne avec sagesse (1). » Or cette condition indispensable est loin d'être remplie, dit le savant colonel, et il insiste sur la nécessité de modifier l'enseignement scolaire, la juridiction et les formes de l'administration dans le sens d'une plus grande autonomie des indigènes. On se réjouit lorsqu'un *mollah* quelconque déclare que le prophète ne défend pas absolument aux vrais croyans d'obéir aux sectateurs d'une autre religion, s'ils reconnaissent au moins l'un des quatre livres sacrés (Pentateuque, Psaumes, Évangiles, Ko-

(1) Lettre adressée au *Times*, 18 octobre 1871.

ran). Ces illusions d'entente cordiale ne tiennent pas devant les faits graves et significatifs qui se produisent chaque jour. Le docteur Hunter, dans un livre publié récemment, nous trace un sombre tableau des rapports qui existent entre les mahométans de l'Inde et leurs maîtres chrétiens (1). Cette publication a soulevé une polémique à laquelle ont pris part tous ceux qui, de près ou de loin, croient connaître la situation de l'empire britannique en Asie, mais les événemens ne donnent pas raison aux optimistes.

M. Hunter raconte l'origine et le développement progressif de la conspiration wahabite, qui, profitant de toutes les fautes du gouvernement, a jeté ses ramifications dans toutes les parties du territoire. Les wahabites, ces puritains de l'islamisme, se montrent encore plus intraitables sur les bords du Gange que dans leurs oasis de l'Arabie. « Voilà bientôt trois ans, écrit M. Vambéry (2), que les wahabis lancent avec une audace croissante leurs fusées révolutionnaires de leur quartier-général de Patna. Tantôt ils fomenteront une petite rébellion des tribus montagnardes, tantôt sous leur instigation un *fedaji* quelconque (c'est le nom que se donnent les enfans perdus de la conspiration) ira frapper un Européen inoffensif, afin de mériter le martyre, ou bien l'on verra un zélateur de cette secte prêcher ouvertement aux régimens de cipayes la révolte et la guerre sainte contre les infidèles, c'est-à-dire contre leurs maîtres. Et que font les Anglais en présence de ce jeu dangereux? On est vraiment étonné qu'après les sacrifices terribles que leur a coûtés la dernière guerre, ils n'attachent pas plus d'importance aux manœuvres menaçantes d'un ennemi aussi rusé que fanatique... Quand on parle en Europe de fanatisme mahométan, on ne pense jamais qu'à l'islamisme de l'Asie occidentale; or il ne faut pas oublier que le *cheïk-il-islam* de Constantinople lui-même n'est guère mieux qu'un infidèle aux yeux de ses coreligionnaires de Pechawer, de Delhi, de Lahore; tel est le raffinement de la doctrine au centre de l'Asie. Dans le nord de l'Inde, le flambeau de la vraie dévotion n'est point Stamboul, c'est Bochara... »

M. Vambéry n'est pas de ceux qui en face de pareils adversaires tomberaient dans les sentimentalités d'une politique humanitaire et conciliatrice. Il trouve que l'on manque de vigueur, il regrette les gouverneurs comme lord Clive, il conseille au gouvernement d'être « plus résolûment asiatique » dans ses possessions. C'est bien là aussi l'avis des fonctionnaires élevés dans les « bonnes traditions, » et celui d'une partie de la presse métropolitaine, comme le prouve le cas de M. Cowan. Il s'agit de la sanglante répression d'une révolte tentée au mois de janvier dernier par la secte d'ailleurs assez inoffensive des *koukas*, dans le voisinage du camp de Delhi. Cette secte, fondée il y a dix-huit

(1) Dr W. Hunter, *Our Indian Mussulmans*, 1871.
(2) *Gazette d'Augsbourg*, 20 février 1872.

ans par Balouk-Sing, avait pour objet la réforme du sikhisme, qui était déjà lui-même une protestation contre la décadence de la religion hindoue. Ram-Sing, le successeur de Balouk-Sing, faisait une propagande active, et avait fini par grouper autour de lui un assez grand nombre de partisans (près de 100,000 à ce qu'on suppose). Il ne paraît pas que par elle-même leur doctrine renferme un élément dangereux quelconque. Le motif du soulèvement qui a eu lieu n'est pas encore bien connu; les rebelles ne formaient du reste qu'une bande de 300 hommes. Ce qui est certain, c'est que M. Cowan, qui remplaçait le commissaire du district, après avoir étouffé la révolte, fit saisir une cinquantaine des prisonniers qui furent exécutés sur-le-champ; on dit qu'ils ont été attachés à la gueule des canons. Le commissaire Forsyth en fit encore fusiller 16 autres, ceux-là sur le verdict d'une cour martiale. Une feuille locale porte le nombre des exécutions à 120. Il faut dire que le gouverneur s'empressa d'ordonner une enquête, et qu'en attendant M. Cowan a été suspendu de ses fonctions; mais certains journaux de Londres blâment cette « faiblesse, » et décernent à M. Cowan des couronnes civiques.

Le gouverneur accusé de faiblesse en cette occasion était le vice-roi lord Mayo, qui a été assassiné le 8 février pendant une visite qu'il faisait au pénitencier des îles Andaman. C'était un homme plein de bonnes intentions, qui ne brillait point par ses capacités. Sous son premier nom de lord Naas, il avait fait partie du cabinet Disraeli, comme secrétaire d'état pour l'Irlande; pour se débarrasser de lui, on l'envoya dans l'Inde, quand la mort de son père l'eut fait comte Mayo. Sa nomination fut si mal accueillie par l'opinion publique, qu'à peine parti on voulut le rappeler; mais il était déjà hors de la portée du télégraphe. Il débarqua donc dans son royaume par la fatalité du sort; il faut dire qu'il réussit à s'y rendre populaire. On en a la preuve dans la consternation que la nouvelle de sa fin tragique a produite à Bombay et à Calcutta. Le meurtrier est un forçat natif de Caboul, qui jouissait d'une certaine liberté qu'il avait méritée par sa bonne conduite. Son crime paraît avoir été inspiré par le fanatisme religieux. Il s'est précipité sur le vice-roi au moment où ce dernier allait s'embarquer pour quitter l'île, et lui a porté deux coups de couteau au défaut de l'épaule; lord Mayo a succombé pendant qu'on le transportait à bord de son vaisseau. Ses funérailles ont eu lieu à Calcutta le 17 février. Il a été provisoirement remplacé par M. John Strachey, en attendant que lord Napier pût prendre l'intérim comme étant le plus ancien gouverneur de province. Le successeur définitif du vice-roi sera lord Northbrook, sous-secrétaire d'état à la guerre. Quoique jeune encore, il possède une connaissance approfondie des affaires par une pratique administrative de vingt-cinq ans.

Lord Mayo a eu du moins le mérite de signaler à plusieurs reprises le danger qui résulte pour le gouvernement de charges trop lourdes imposées à la population, et de proposer d'utiles réformes. « Le méconten-

tement est général, écrivait-il en octobre 1870 à propos d'un projet de réduction de l'armée, aussi bien parmi les Européens que parmi les indigènes, à cause de l'élévation incessante des taxes, que l'on voit augmenter chaque année. Mon opinion est que la prolongation de cet état des esprits constitue un danger politique sur la gravité duquel on ne saurait trop insister; les mauvaises dispositions de quelques soldats débandés de l'armée indigène ne sont rien auprès de ce malaise universel... Nous ne pouvons compter un seul instant sur le maintien de la tranquillité du pays; mais je suis d'avis que le sentiment public à l'égard des impôts pourrait bien plus facilement amener des troubles et devenir pour nous une source de dangers que la réduction partielle de l'armée indigène, que nous avons proposée. Des deux maux, je choisirais le moindre. » Pour bien apprécier les réductions recommandées par le dernier vice-roi, il faut savoir qu'aujourd'hui, c'est-à-dire quinze ans après la répression de la révolte des cipayes, la force armée que l'Angleterre entretient dans ses possessions asiatiques approche de 200,000 hommes, dont le tiers environ est formé par des troupes européennes. Cette armée occasionne une dépense annuelle de plus de 16 millions sterling (400 millions de francs); elle absorbe un tiers du budget total de l'Inde. Lord Mayo croyait que le nombre des troupes indigènes pouvait sans inconvénient être réduit à 8,000, ce qui aurait permis de réaliser une économie considérable et d'alléger les charges qui pèsent sur le peuple; cependant les autorités militaires ne partageaient pas sa manière de voir. « Toute notre expérience de l'Inde, disait récemment le général en chef, nous conseille de ne pas nous fier à cette apparente tranquillité; des troubles naissent au moment où l'on s'y attend le moins, et lorsqu'ils ont éclaté sur un point, si on ne les réprime pas sur-le-champ, on est sûr d'en voir naître de tous les côtés. Il y a là des forces importantes commandées par des chefs indigènes qui, individuellement, ne nous sont point hostiles, mais dont les troupes pourraient à un moment donné se tourner contre nous. »

Lorsqu'on se représente la situation intérieure de l'Inde telle qu'elle est dépeinte par des hommes qui ont longtemps vécu dans le pays, on n'a pas de peine à comprendre qu'en effet une brusque diminution de l'armée permanente serait prématurée et pleine de péril. Toutefois il vaut la peine d'examiner ce que peuvent avoir de fondé les plaintes touchant l'élévation croissante des impôts, et de voir s'il n'existe pas d'autres remèdes que la réduction de l'armée. En 1856, le budget de l'Inde est de 835 millions de francs; en 1870, il s'élève à 1,270 millions, ce qui représente une augmentation de 50 pour 100 dans l'espace de quinze ans. Pour un pays de 150 millions d'habitans, ces chiffres n'ont rien d'exorbitant au premier abord, surtout si on les met en regard du budget de l'Angleterre, qui est d'environ 1,800 millions pour 30 millions d'habitans; mais, pour en comprendre la véritable signification, il faut

les rapprocher du chiffre de la production. Pour la Grande-Bretagne, la production annuelle s'élève à 22 ou 23 milliards; pour l'Inde, elle n'est que de 7 ou 8 milliards. Il s'ensuit que le peuple anglais ne paie à l'état, sous forme d'impôts, qu'un douzième de son revenu annuel, tandis que la population de l'Inde doit abandonner au trésor chaque année un sixième sur sa production totale; c'est deux fois plus, toute proportion gardée. En France, le taux de l'impôt était en moyenne d'un huitième avant 1870; il est probable que nous allons dépasser cette limite.

Ces comparaisons suffisent pour démontrer que les contributions imposées à l'Inde, quoique assez lourdes, seraient encore tolérables, si elles étaient réparties avec équité. Malheureusement il n'en est pas ainsi, et il y a des impôts qui frappent sur les plus pauvres avec une intolérable rigueur : de ce nombre est la taxe du sel (1). Les habitans de la côte l'évitent en faisant cuir leur riz dans l'eau de mer; les *ryots* qui demeurent dans le voisinage des salines emploient la boue légèrement salée par les résidus de fabrication. On sait que la misère est effroyable dans certains districts, surtout après une mauvaise récolte. Il y a cinq ans, on a vu mourir de faim 600,000 personnes à une centaine de lieues de la capitale de l'empire indien. Le produit des impôts est affecté pour la plus grande partie à l'entretien de l'armée et aux travaux publics. On a consacré des sommes très considérables à la construction de routes, de canaux d'irrigation, à la subvention des chemins de fer; le gouvernement a donné sa garantie aux actionnaires, qui ont dépensé 1 milliard 1/2 pour l'établissement du vaste réseau de voies ferrées qui relie tous les grands centres de l'empire en traversant les contrées les plus fertiles. Le progrès existe donc, et l'avenir se dessine; cependant tous ces encouragemens accordés au commerce et à l'industrie commencent à peine d'exercer une influence sur le sort des masses. Il ne faut pas non plus oublier que les Anglais viennent rarement dans l'Inde pour s'y fixer; le climat est contraire aux Européens, ils s'en vont lorsqu'ils ont fait fortune. C'est ainsi que l'Inde paie chaque année une rançon de 150 ou 200 millions à des Anglais qui s'y considèrent comme des étrangers; c'est un drainage lent, mais sûr, qui ne peut manquer d'appauvrir le pays, et qui explique bien des choses.

Nous empruntons quelques-uns de ces détails à un livre remarquable qu'un membre du parlement, M. Torrens, vient de publier sous ce titre: *Empire in Asia*. C'est une histoire de la conquête de l'Inde, jugée du point de vue chrétien et humanitaire auquel se place généralement M. John Bright dans ses discours si honnêtes et si peu politiques. M. Torrens appelle les choses par leur nom, il ne ménage pas la vérité aux hommes dont la main de fer a soumis à la domination anglaise ces ri-

(1) Un coulie gagne 25 francs dans l'année, et sur cette somme il paie 1 franc pour l'impôt du sel qu'il consomme.

ches contrées de l'Asie. Il ne peut toujours pas concilier cette conquête avec le commandement qui dit : « Biens d'autrui ne convoiteras pour les avoir injustement; » toutefois, comme ces biens on les a, il pense qu'autant vaut les garder, et s'appliquer à les administrer sagement. M. Torrens voudrait des réformes dans la juridiction, à laquelle il faudrait faire participer les indigènes dans une mesure beaucoup plus large. Il voudrait plus d'honnêteté et de bonne foi dans les relations du gouvernement avec les princes hindous, dont on cherche toujours à recueillir la succession à la barbe des héritiers légitimes, comme dans le cas du rajah de Dhar, qui mourut en laissant un fils mineur, ou dans celui du rajah de Mysore, dont sir John Lawrence ne voulut jamais reconnaître le fils adoptif. On peut convenir avec l'auteur que les conquérans de l'Inde ont été peu scrupuleux dans le choix de leurs moyens, et qu'aujourd'hui encore bien souvent la force y prime le droit. Toutefois n'oublions pas ce que fut l'état antérieur de ce pays, déchiré sans cesse par de sanglantes luttes intérieures, rappelons-nous la misère, l'abaissement de ces races, le despotisme et les exactions de leurs rajahs et nababs. Elles ont changé de maîtres, c'est vrai; on les contient par la sévérité, tant pis pour les rebelles; en revanche, on leur octroie un avenir. Si la fin ne justifie pas les moyens, d'un autre côté les moyens ne doivent pas nous faire regretter la fin.

Malgré l'extension qu'a déjà prise l'empire britannique en Asie, la politique d'annexion semble d'ailleurs encore loin d'avoir dit son dernier mot. Le roi d'Ava (roi de Birmanie), a perdu en 1824 les districts d'Arakan et de Tenasserim, puis en 1852 la province du Pegou, que traverse l'Irawady; ces annexions ont permis à l'empire indien de faire le tour du golfe. L'Irawady est navigable au-delà de Bhamo, ville de 5,000 habitans qui n'est qu'à une vingtaine de lieues de la frontière chinoise et qui marque le confluent des deux bras dont la réunion constitue le fleuve; c'est le dernier poste avancé où réside un de ces innombrables agens que l'Angleterre envoie sur tous les points du globe. Au mois de novembre 1870, un bateau à vapeur a remonté pour la première fois le cours du fleuve, ayant à son bord M. Talboys Wheeler, le secrétaire du commissaire-général de la Birmanie anglaise (1), en mission purement privée. Après une visite à Mandalay, résidence actuelle du roi d'Ava, qui profita de l'occasion pour affirmer son désir de vivre en bons termes avec ses puissans voisins, M. Wheeler continua son voyage jusqu'à Bhamo. Il y trouva l'agent britannique, le capitaine Strover, privé de pain, de thé, de toute espèce de confort depuis sept mois, ne vivant que de lait et de volailles, mais ayant déjà conquis l'amitié des chefs montagnards et jouant le rôle d'arbitre dans leurs querelles. D'a-

(1) *Journal of a voyage up the Irrawaddy to Mandalay and Bhamo,* by J. Talboys Wheeler, — Rangoon, 1871.

près l'opinion du capitaine Strover, il ne serait pas trop difficile de faire reprendre aux caravanes chinoises la route de Bhamo, et de ressusciter l'ancienne splendeur de cet entrepôt commercial, qui n'est séparé que par six jours de route de Longchankai, le premier marché du Yunan. La soie, le thé, les fourrures, viendraient de nouveau s'échanger à Bhamo contre le coton et les métaux de la Birmanie. Pour arriver à ce résultat, disait l'agent, il suffirait de réconcilier les Panthays mahométans, qui habitent le Yunan, avec leur suzerain, l'empereur de Chine, avec lequel ils sont en guerre depuis dix-huit ans. C'est cette insurrection musulmane qui a ruiné le commerce du royaume d'Ava.

Un autre agent anglais, le major Sladen, était récemment parti de Bhamo pour sonder le terrain et pour essayer de nouer des relations avec les Panthays. Cette expédition avait eveillé la défiance du roi d'Ava, qui fit son possible sous main pour l'empêcher d'aboutir. Le rapport du major Sladen n'a pas été publié, parce que le gouvernement désirait rester ostensiblement sur un pied de bonnne amitié avec le souverain birman; mais l'un de ses compagnons, M. Cooper, a donné au mois d'août dernier un récit fort curieux de ce voyage. M. Cooper affirme que les victoires que les Chinois prétendent avoir remportées sur les Panthays sont de pure invention, que ces derniers leur sont très supérieurs en énergie et en intelligence, enfin que le gouverneur impérial de Yunan-fou a reconnu solennellement le chef des Panthays comme souverain du Yunan occidental. Les Panthays ne demandent pas mieux que de se mettre en rapports suivis avec les Anglais; ils font déjà un commerce actif avec la Chine, et ils mériteraient d'être soutenus dans leurs efforts pour fonder un état indépendant et prospère.

On voit que l'Angleterre multiplie ses tentatives pour faire dériver vers ses possessions le grand courant commercial créé par les échanges de l'Europe avec le Céleste-Empire. Nous avions un instant caressé l'espoir de donner à ce vaste commerce pour principale artère le Mékong, et Saïgon pour entrepôt. M. Louis de Carné a raconté ici même l'expédition qui, de 1866 à 1868, a exploré les vallées supérieures de l'Indo-Chine et a pu pénétrer jusque sur le sol de l'empire chinois (1). Malheureusement le Mékong a été trouvé barré par des rapides infranchissables; il a fallu renoncer à la perspective de l'utiliser pour la navigation à vapeur au-delà de certaines limites. Depuis que les Anglais ont conçu la crainte de nous voir sur leurs talons dans cette partie de l'Asie, ils redoublent d'ardeur pour s'ouvrir le passage des Indes à la Chine. C'est là probablement le but caché de l'expédition entreprise depuis le mois de décembre dernier contre les Louchais, qui habitent la contrée montagneuse de Tipperah, entre le Bengale et la Birmanie.

Sous prétexte de délivrer une cinquantaine de prisonniers, les géné-

(1) *Voyage en Indo-Chine,* par L. de Carné; Paris 1872, Dentu.

raux Bourchier et Brownlow ont envahi ce pays de deux côtés à la fois, le premier du côté du nord par Katchar, le second du sud par Chittagong ou Islamabad. L'expédition se compose de trois régimens d'infanterie, d'une batterie de montagne, de 2,000 coulies pour construire des routes; elle emploie 200 éléphans, que l'on a eu beaucoup de peine à réunir. Les coulies ont été engagés pour huit mois; le choléra et de fréquentes désertions font des vides assez considérables dans leurs rangs qui ont déjà nécessité des recrutemens supplémentaires. Outre une quantité très considérable de vivres et de munitions, on a emporté 88 canots étroits et légers. La contrée est malsaine et d'un accès difficile. C'est une succession de collines recouvertes par un lacis inextricable de bambous, de broussailles et de lianes, entre lesquels s'étendent des marais sans fond remplis de roseaux. Les colonnes marchent pendant des heures entières sous des arcades de verdure formées par les bambous, ou bien à l'ombre des pisangs et des palmiers. Dans ces solitudes, le silence n'est troublé que par l'aboiement lugubre d'un singe noir qu'on entend de loin, mais qui ne se montre guère.

L'expédition a trouvé sur sa route plusieurs villages fortifiés qui ont été pris d'assaut; d'autres, qui avaient été abandonnés par les habitans, ont été brûlés. Sur quelques points, les natifs se sont montrés moins hostiles, ils sont venus offrir des volailles et des légumes qu'ils voulaient échanger contre du sel. Pour rester en communication avec leurs réserves, les chefs des deux colonnes ont fait établir des fils télégraphiques tout le long du chemin qu'ils ont suivi. Une dépêche datée du 3 février annonçait que le général Bourchier (qui a été légèrement blessé dans une escarmouche) venait de franchir avec ses troupes une chaîne de montagnes d'une hauteur de 2,000 mètres, et qu'il marchait sur Poiboy, la forteresse principale des Louchais.

Voilà où en est cette expédition d'après les dernières nouvelles transmises de Calcutta. Il n'est guère probable qu'une entreprise si coûteuse n'ait d'autre but que de relever le prestige anglais chez les populations montagnardes dont les incursions sont toujours redoutées sur la frontière du nord-est; il est permis de supposer que le véritable objectif de l'expédition est le Yunan, qui est sur sa route, et dont elle n'est plus séparée que par un lambeau de territoire birman. Ajoutons qu'un émissaire des Panthays est arrivé à Bhamo chez le résident anglais; il prétend que le seul obstacle qui empêche encore de renouer les relations commerciales entre le Yunan et la Birmanie est la présence des brigands chinois qui infestent la contrée, et dont les Panthays ne peuvent pas venir à bout tout seuls. Les Anglais perdront-ils cette occasion de rendre service à un brave peuple qui a besoin de leurs bras? De son côté, le roi d'Ava refuse de laisser revenir chez lui le major Sladen : il a menacé de faire tirer sur le bateau qui l'amènerait; on dit aussi qu'il a près de lui un agent d'une puissance étrangère qui l'excite à faire la guerre aux

Anglais, et offre de lui procurer pour cela un navire cuirassé. On soupçonne la Russie ou la Chine d'ourdir cette intrigue; mais il faut avouer que cet « agent étranger » fait admirablement le jeu des Anglais, qui seraient enchantés d'avoir un prétexte pour s'emparer du territoire birman qui les sépare de leurs amis les Panthays. Il est difficile de croire que l'expédition contre les Louchais ne cache pas quelque projet d'annexion. Le camp de Delhi est là pour assurer les derrières de l'armée.

Si l'Angleterre réussit à s'ouvrir ainsi la route de la Chine, il est facile de prévoir les avantages qui en résulteront pour le commerce de l'Inde et l'essor qu'il prendra. On ne peut qu'admirer l'énergie avec laquelle on la voit dans ces contrées lointaines poursuivre ses intérêts, profitant de chaque occasion pour avancer d'un pas, ne reculant jamais que pour mieux s'élancer. En prenant pour base de sa politique en Asie le développement de la civilisation et le bien-être de ses administrés, elle finira par éteindre les rancunes et par assurer son empire.

G. MATHY.

THÉATRE. — ODÉON, reprise de *Ruy Blas*.

« Si *Ruy Blas* était applaudi, il faudrait proclamer la ruine de la poésie dramatique. » Ainsi parlait de l'œuvre de M. Victor Hugo le critique le plus ferme que notre génération ait connu. S'est-il trompé? En 1838, le succès de *Ruy Blas* était contesté; en 1872, il ne paraît pas plus décisif. Quelles sont les preuves d'approbation déclarée qui vont au poète? Il y en a visiblement dans la scène du conseil de Castille, scène de patriotisme qui ne manque jamais de produire un effet légitime, dans laquelle néanmoins un sentiment délicat aurait peut-être réclamé quelques retouches, afin d'éviter des applications douloureuses. M. Victor Hugo écrivait ces beaux vers en 1838, au lendemain de Constantine et à la date de Saint-Jean d'Ulloa. Il sentait alors que la France, sans ambition et sans crainte, était assez haut placée pour qu'il fût permis de parler comme il le faisait du passé d'un pays étranger : que n'a-t-il senti que certaines paroles sur l'Espagne d'alors semblent tomber sur la France du présent, et, de philosophiques qu'elles étaient, devenir irritantes peut-être, stériles à coup sûr! Les vers sont beaux, M. Victor Hugo, nous le comprenons, n'a pas voulu perdre les acclamations qu'ils provoquent. Il est plus difficile, dans les autres applaudissemens qui saluent au passage les vers de *Ruy Blas*, de discerner ceux qui vont à l'acteur et ceux qui passent en quelque sorte par-dessus sa tête. Une autre distinction est facile à faire pour les spectateurs désintéressés : les applaudissemens embrigadés diffèrent des autres par je ne sais quoi de sec, de régulier, de mesuré, de symétrique; on dirait des mains de bois endurcies par la profession : impossible de s'y tromper. Il y en a beaucoup à *Ruy Blas*.

La froideur que la pièce rencontra, il y a trente-trois ans, prouve que le sens dramatique n'était pas émoussé. Aujourd'hui même froideur, accompagnée, il est vrai, d'une curiosité qui s'explique aisément. Cette pièce a la bonne fortune d'avoir été retenue à la porte du théâtre assez longtemps; l'auteur n'est pas trop malheureux, après tout, d'avoir couru des aventures aussi retentissantes que possible : comment sa pièce ne ferait-elle pas de bruit? D'ailleurs *Ruy Blas* n'est pas une œuvre ordinaire : ses défauts mêmes comptent quelquefois parmi les titres à l'intérêt. Ainsi rien de plus nécessaire pour soutenir la pièce, pour entretenir l'attention de l'auditeur, que le sel un peu grossier répandu à pleines mains dans le rôle de cet aventurier, de ce bandit, le vrai don César de Bazan. Le quatrième acte, qu'il remplit tout entier, amuse un public peu difficile, qui dit comme le personnage de la *Métromanie :* « J'ai ri, me voilà désarmé. » Et cependant fut-il jamais un hors-d'œuvre moins prévu, moins indispensable? C'est un intermède grotesque au milieu d'une intrigue noire et uniforme.

Froideur et curiosité tout à la fois, sauf les quelques minutes que dure l'objurgation patriotique de Ruy-Blas, voilà l'impression réelle des spectateurs. Il est bon de la constater. On voit qu'il s'agit ici de quelque chose de supérieur à l'intérêt ou même à la renommée de M. Victor Hugo. Il importe peu à la littérature française que l'auteur de *Ruy Blas* ait compté un succès de plus ou de moins; il importe beaucoup à la destinée de notre théâtre national que le sentiment de l'art dramatique ne demeure pas oblitéré.

On est allé chercher dans la raideur des conceptions du poète la conception la plus raide, dans ses drames enfantés du système le drame le plus systématique. Il y a un motif favori, toujours le même, qui semble courir sur le clavier de certains artistes : on le retrouve dans toutes leurs œuvres, fugitif, voilé, mêlé à d'autres; mais à mesure que l'invention se tarit, ce motif s'accuse de plus en plus, tandis que les autres s'effacent, il perd du côté de la grâce ce qu'il a gagné en persistance. On le goûtait, on l'admirait : il fatigue à la fin. Le motif des drames de M. Victor Hugo s'annonçait dans *Marion Delorme,* reparaissait dans *Hernani* et dans toutes les œuvres qui ont suivi. Il a été indiqué par Gustave Planche, qui lui donnait le nom bien juste d'*antithèse morale.* Tous les sujets traités par M. Victor Hugo, romans ou drames, sont des antithèses de cette sorte. Partout un contraste de ce genre, une belle âme enfouie dans la laideur inculte et violente de Quasimodo, la vertu d'un martyr et d'un saint rivée à la chaîne du forçat Valjean, l'amour pur guérissant de son baume céleste la corruption de Marion Delorme, l'honneur castillan poussé jusqu'à la superstition par le bandit Hernani. Je ne veux pas nommer tous ces frères et sœurs qui composent la famille dramatique de M. Victor Hugo, véritables Ménechmes, dont les premiers, ayant trouvé beaucoup d'amis, ont épuisé en quelque sorte la

faveur au détriment de leurs cadets. Pour ne parler que de *Ruy Blas,* jamais l'antithèse n'a été plus outrée, plus impérieuse, plus réduite à sa simple expression. Le sujet est connu, certains vers de cette pièce sont dans toutes les mémoires. Un laquais aime une reine et s'en fait aimer, « ver de terre amoureux d'une étoile. » Ce laquais a des sentimens de roi; cette reine, reine d'Espagne, d'un pays où on laissait périr la reine par respect plutôt que de lui toucher la main, elle aime un homme qui a porté la livrée, elle l'aimera sous sa livrée dans le transport final du drame, dans les notes suprêmes de l'air favori de ce tragique obstiné. La livrée règne sans partage dans cette pièce, que nous appellerions singulière, si ce n'était d'une singularité toujours la même. Quand Ruy Blas la dépouille afin d'obéir à son maître don Salluste, qui le veut donner pour amant à la reine et se venger ainsi d'une offense, c'est le maître qui à son tour l'endosse, sous le prétexte qu'étant disgracié il ne pourrait entrer à la cour, mais réellement par le motif que cette impatientante livrée doit être en perspective dans toutes les allées du drame. Quand le maître l'a rejetée, Ruy Blas, sans nécessité ou plutôt contre toute nécessité, la reprend. Il sait qu'il doit mourir, et cette idée ne lui donne pas la liberté; il se drape dans cette livrée comme un héros grec dans sa chlamyde. Il faut bien que le sujet soit toujours sous les yeux, et le sujet, c'est un habit rouge avec des galons jaunes. Ne dites pas que cet homme capable d'inspirer de l'amour à une reine, que ce ministre, un grand ministre même, ne peut pas se méconnaître au point de se faire valet. A quoi bon remarquer aussi que Ruy Blas est à la fois assez puissant pour enlever, pour supprimer don Salluste, assez outragé pour le tuer, comme il le fait d'ailleurs quelques heures plus tard? Vous feriez disparaître le sujet, l'antithèse, qui est tout, qui est M. Victor Hugo lui-même. Il s'est attaché à cette idée centrale du contraste, et il tourne autour. Il a lié son génie à ce pieu comme un cheval de guerre d'excellente race qui ne peut tondre d'un pré que la longueur de la corde qui le tient enchaîné.

Ce n'était donc pas ici une opiniâtreté stérile qui faisait parler Gustave Planche; l'obstination n'était pas de son côté. Nous voudrions à notre tour expliquer d'où vient que cette nature si féconde s'est renfermée comme à plaisir dans un cercle étroit. Qui ne se souvient de ces préfaces par lesquelles M. Hugo se plaît à compromettre ses œuvres? Tout le monde a lu celle qui accompagne *Ruy Blas,* et il a fallu le secours de ces lignes pour découvrir dans la pièce les hautes idées philosophiques et humanitaires que l'auteur y voit. Ses idées sur l'essence du drame, nous les avions devinées sans qu'il prît le soin de nous les faire connaître. Nous avons donc pour appui non-seulement son œuvre, mais son commentaire. M. Hugo confond absolument le dramatique avec le théâtral. Les idées ne comptent pour lui que lorsqu'elles se voient; les émotions n'existent que pour les yeux. Il définit lui-même

l'action « le plaisir des yeux. » Est-ce un mauvais tour joué par l'antithèse à son jugement? n'est-ce qu'une fantaisie de l'expression? Ne le croyez pas. Cet étrange artiste ne voit dans le drame qu'un tissu de contrastes placés sous le regard de la foule. Par exemple, comment représente-t-il le combat intérieur de la reine qui s'éprend d'amour pour un inconnu, mais qui ne voudrait pas trahir son devoir? Il place à gauche un prie-Dieu aux pieds d'une statue de la Vierge, voilà le devoir, et à droite une lettre, un morceau de dentelle déchirée et sanglante sur une table, voilà l'amour; elle passe de ce côté à l'autre successivement. Est-ce là une situation dramatique ou simplement un contraste théâtral?

Poursuivons. Ruy Blas, affublé par son maître, l'homme noir, l'homme aux combinaisons infernales, du nom très noble de don César de Bazan, comte de Garofa, est devenu premier ministre en six mois, grâce à l'amour de la reine, amour que nous ne connaissons que par ouï-dire. Apparemment les deux amans ne se sont pas parlé. Le laquais homme d'état a passé ces six mois à monter les degrés du pouvoir et cependant à fuir la reine. Ils se rencontrent enfin au sortir d'un conseil de ministres, mais comment? Elle apparaît quand il a renvoyé les conseillers. Elle sort d'une cachette pratiquée dans le mur, connue d'elle seule; les murs de M. Hugo sont toujours à surprise. Elle arrive après le discours patriotique dont nous avons parlé, occasion propice pour déclarer son amour. Dans la vie ordinaire, disons mieux, dans la vie humaine, et c'est là une de ses beautés, l'amour ne se croit jamais sûr, même dans une reine, surtout dans une reine. Songez-y, qu'a-t-il fait cet homme pour lui persuader qu'il l'aime? Il a mis des fleurs bleues sur un banc, il a risqué un billet et laissé un bout de dentelle sanglant; pauvre jeune homme! il s'est égratigné la main aux pointes de fer du mur, grande preuve d'amour pour une reine! Après cela, elle n'a pas même besoin de l'entendre. Sans doute il y a de nobles cœurs de femme qui s'éprennent d'amour pour le génie, pour la grandeur du caractère, encore faut-il qu'elles se sachent aimées. La reine au moment où elle sort de sa cachette pour faire sa déclaration n'en sait vraiment pas le premier mot. Son ministre fait avec elle assaut de protestations amoureuses. Il a du génie parce qu'il l'aime,

Et que pour *la* sauver *il* sauverait le monde!

un vers qui est vaste assurément, mais qui contient peu de sens. Après de telles paroles, nous ne devons plus tant nous moquer des madrigaux qui remplissaient l'ancienne tragédie; mais les détails, qui d'ailleurs ne manquent ni d'esprit, ni d'imagination, ne doivent pas nous arrêter. Voilà l'unique scène d'amour d'une pièce dont l'amour est le pivot : elle est motivée par un beau discours de politique prononcé par un laquais qui vient de rejeter la livrée, voilà le contraste; elle est amenée par un personnage qui sort du mur, voilà le coup de théâtre. Est-ce bien là

une situation dramatique? Où sont les passions dont le conflit nous saisit et nous captive? Où est ce silence profond qui annonce à leur début les situations d'un véritable drame, quand le spectateur sent sur lui le poids d'un problème moral qui se pose? Dans cette reine qui apparaît, je vois du théâtre, et quand, pour finir, elle dépose le plus gravement du monde un baiser sur le front de son ministre, du théâtre encore.

Dans la scène qui suit, don Salluste, qui juge que sa vengeance contre la reine est enfin mûre, que le temps est venu d'en savourer le fruit, fait crouler l'édifice de bonheur de ce laquais homme de génie. Avec lui, c'est la livrée qui revient, pis encore, c'est la trame perfide, abominable, où doit tomber sans retour la femme aimée. Le coup de théâtre est ici légitime, parce qu'il est en même temps une situation; mais comment est-elle développée? A ce grand d'Espagne, à ce premier ministre, à cet homme « plus haut que le roi, » puisqu'il en a tout le pouvoir et qu'il est aimé de la reine, don Salluste, reprenant son droit de maître, ordonne de fermer la fenêtre, de ramasser son mouchoir, et Ruy Blas, reprenant sa bassesse de laquais, ramasse le mouchoir et ferme la fenêtre. Direz-vous qu'il n'y a pas de livrée, pas d'engagement, pas de billet signé qui tienne? Vous oubliez le contraste, l'antithèse, vous oubliez M. Hugo. Ce travail, fait rapidement sur quelques scènes, pourrait être poussé d'un bout à l'autre de la pièce. Il n'y a pas moins de douze coups de théâtre dans *Ruy Blas*. N'insistons pas : on doit comprendre ce que nous avons dit, « que pour lui le dramatique était le théâtral, » ce qu'il a dit lui-même : « l'action est le plaisir des yeux. »

Ces réflexions suffisent pour expliquer non-seulement pourquoi M. Hugo, hors de la poésie proprement dite, a vécu, si l'on peut dire, d'antithèses morales, mais encore pourquoi tous ses drames se ressemblent. Quoi de plus limité que les contrastes qu'on peut ainsi placer sous les yeux? Il n'y a d'illimité que la nature morale; l'infini est dans l'âme humaine. M. Hugo, sur la scène au moins, semble entièrement la méconnaître. Et pourtant elle est la source des vraies larmes, de la pitié vraiment humaine, de la terreur vraiment digne d'un être libre. Ce qui parle aux yeux, ce qui frappe l'imagination peut faire frémir; mais il ne va pas jusqu'au cœur. L'émotion qu'il a su répandre en certaines pages de poésie d'une incomparable beauté est presque toujours absente du théâtre de M. Hugo. Est-ce à dire que les hommes assemblés, que la foule, comme il disait autrefois quand son langage était désintéressé, est-ce à dire que la foule ne saurait être prise que par les yeux, par je ne sais quelle curiosité ou quelle terreur, mais toujours matérielles l'une et l'autre? Il se plaît, on le sait, à répéter qu'il a charge d'âmes; mais à ces âmes, pour lesquelles il montre un intérêt religieux, ne devrait-il pas rappeler un peu plus qu'elles existent? Ah! que j'aime bien mieux le poète qui écrivait ceci :

Malheureux l'insensé dont la vue asservie
Ne sent point qu'un esprit s'agite dans la vie!
Mortel, il reste sourd à la voix du tombeau;
Sa pensée est sans aile, et son cœur est sans flamme,
Car il marche, ignorant son âme,
Tel qu'un aveugle errant qui porte un vain flambeau.

M. Hugo le connaît, ce poète-là; si par hasard celui qui disait si bien était entré dans les détours obscurs du théâtre, pourquoi donc aurait-il éteint son flambeau? Si M. Hugo avait fait *Ruy Blas* en consultant un peu l'âme humaine, il aurait vu que le sujet, comme drame, n'existe pas, qu'il est du ressort de la comédie, et que sa pièce est un jeu d'esprit exécuté contre les objections de notre nature, par une main dont nul ne conteste la puissance. Nous ne songeons pas ici à la comédie des *Précieuses ridicules*, dont le sujet est le même, une vengeance tirée de deux coquettes par deux prétendus qui conspirent pour leur faire faire la cour par leurs valets. Le rapprochement, si notre mémoire ne nous trompe, a été fait par un ami, par un disciple fidèle. La comparaison est piquante; mais on objecte, ce qui est vrai, que l'amour dans les *Précieuses ridicules* est une plaisanterie.

M. Hugo se serait à coup sûr aperçu de l'impossibilité où il s'engageait, s'il était habitué à partir de l'étude des caractères et des passions pour arriver au sujet et au plan de ses drames; c'est justement la marche contraire qu'il suit. Il part de ses contrastes, de son antithèse, pour arriver à ses caractères. *Ruy Blas* a visiblement pris naissance d'un rapprochement entre une livrée de laquais et un diadème de reine. Disons même que le poète ne semble pas avoir une idée plus juste des passions et des caractères que de l'action. Qu'on nous cite seulement dans son théâtre une passion largement développée, un caractère sérieusement approfondi. Ouvrez de nouveau cette préface de *Ruy Blas* : vous y voyez que l'auteur, qui définissait l'action le plaisir des yeux, définit les caractères et les passions par ce mot unique, le style. On s'en doutait bien déjà. Il suffit d'entendre les discours de Ruy Blas, de la reine, de don Salluste, pour s'assurer de ce que la préface avoue ingénument; ici une tirade très brillante d'amour dévoué, là une autre gracieusement mignarde d'amour ingénu, plus loin une troisième toute pétrie de désirs de vengeance et de noirceur. Sous le prétexte que les pensées du cœur s'expriment par la parole, et que, malgré ses fautes de goût, M. Hugo parle toujours avec éclat, sa conscience d'artiste se repose là-dessus, persuadée qu'il y a là des peintures réelles de caractères et de passions.

LOUIS ÉTIENNE.

C. BULOZ.

LE

ROI LEAR DE LA STEPPE

Pendant une soirée d'hiver, nous étions une demi-douzaine d'amis réunis chez un ancien camarade de l'université. On se mit à causer de Shakspeare, des personnages de ses pièces, de la façon profonde et puissante dont chaque type est saisi dans les entrailles de la nature humaine. Nous admirions surtout leur étonnante vérité; chacun de nous nommait des Othello, des Hamlet, des Falstaff, voire des Richard III et des Macbeth, — ces derniers, bien entendu, par simple hypothèse, — parmi les personnes que le hasard lui avait fait connaître. — Et moi, messieurs, s'écria notre hôte, j'ai connu un roi Lear.

— Comment cela?

— Je vais vous le dire. — Et il commença son récit.

I.

J'ai passé mon enfance et ma première jeunesse à la campagne, dans un domaine de ma mère, riche propriétaire du gouvernement de X... L'impression la plus frappante qui me soit restée de ce temps déjà lointain, c'est la figure de notre plus proche voisin, un certain Martin Pétrovitch Kharlof. Il eût été difficile que cette impression s'effaçât, car dans toute ma vie je n'ai plus rencontré rien de pareil. Imaginez un homme d'une taille gigantesque. Sur un corps énorme était plantée, un peu de travers et sans nulle apparence de cou, une tête monstrueuse; une masse de cheveux emmêlés d'un jaune grisonnant la surmontait, portant presque des sourcils ébouriffés. Sur le vaste espace de ce visage, rougi par le hâle, s'avançait un puissant nez épaté et s'ouvraient de petits yeux bleus d'une expression très hautaine, ainsi qu'une bouche fort pe-

tite aussi, toute fendillée de rides et du même ton que le visage. La voix qui sortait de cette bouche était enrouée et néanmoins retentissante; elle rappelait le bruit strident que font les barres de fer qu'on transporte dans une charrette cahotée sur un mauvais pavé. Kharlof parlait toujours comme si, par un grand vent, il s'adressait à quelqu'un placé de l'autre côté d'un ravin. Il n'était pas aisé de préciser la véritable expression de son visage, car on avait de la peine à en embrasser d'un regard toute l'étendue; mais cette expression n'était pas désagréable. On y trouvait même une certaine grandeur; seulement c'était trop étrange et trop extraordinaire. Quels bras il avait! quelles jambes! des mains larges comme des coussins! Je me souviens que je ne pouvais pas sans une sorte de terreur respectueuse considérer le dos immense de Kharlof et ses épaules semblables à des meules de moulin; mais ce qui surtout me confondait d'admiration, c'étaient ses oreilles. Soulevées des deux côtés par ses énormes joues, elles me rappelaient, dans leurs longues volutes, les grands pains de froment tordus et roulés si connus en Russie sous le nom de *kalachi*. Été comme hiver, Kharlof portait une sorte de casaque en drap verdâtre, serrée à la taille par une ceinture circassienne, et des bottes goudronnées. Je ne lui ai jamais vu de cravate; autour de quoi l'aurait-il attachée? Il respirait lentement, lourdement, comme un bœuf, et marchait sans bruit. On pouvait croire qu'une fois entré dans une chambre, il avait constamment la crainte de tout renverser, de tout briser; il s'avançait avec précaution, de côté et comme en glissant. Sa force herculéenne lui valait le respect de tous les environs. Des légendes s'étaient formées sur son compte. On affirmait qu'un jour, rencontré dans le bois par un ours, il l'avait terrassé; qu'ayant surpris dans son enclos aux abeilles un paysan qui venait voler ses ruches, il l'avait lancé par-dessus la haie avec son cheval et son chariot, et ainsi de suite. Pourtant Kharlof ne se vantait jamais de sa force. S'il était plein d'orgueil, ce n'était pas sa vigueur qui le lui inspirait, c'était sa naissance, sa position dans le monde, l'esprit et l'intelligence qu'il s'attribuait. — Notre race, répétait-il souvent, vient du *Chédois* (il voulait dire Suédois) Kharlus, arrivé en Russie sous le règne d'Ivan Vassilitch l'Aveugle. Ce Chédois Kharlus n'a pas daigné être un comte païen, il a voulu devenir un gentilhomme russe, et s'est fait inscrire dans le livre d'or. Voilà d'où nous descendons, nous autres, les Kharlof, et par cette même raison nous naissons tous blonds de chevelure, clairs d'yeux et blancs de visage, car nous avons poussé sous la neige. — Martin Pétrovitch, m'enhardis-je un jour à lui dire, il n'y a jamais eu d'Ivan Vassilitch l'Aveugle. Il y a eu un Ivan Vassilitch le Terrible; mais c'est le grand-duc Vassili Vassilitch qu'on avait surnommé l'Aveugle. —

Radote, radote, répondit tranquillement Kharlof; quand je dis une chose, c'est ainsi.

Un jour, ma mère se mit à le louer en sa présence pour son désintéressement, qui était en effet des plus remarquables. — Eh! Natalia Nicolavna, s'écria-t-il presque avec dépit, voilà un beau sujet de louange! Nous autres, grands seigneurs, pouvons-nous agir autrement? Il ne faut pas qu'aucun homme de la glèbe, aucun vilain, aucun manant ose seulement supposer de nous quelque chose de vil et de déshonorant. Je suis un Kharlof, ma famille descend de là (et il élevait son doigt au plafond aussi haut que possible); comment pourrais-je écouter mon intérêt? — Une autre fois, un personnage important, qui était en visite chez ma mère, s'avisa de persifler Kharlof; celui-ci avait encore parlé du Chédois Kharlus, qui était venu en Russie...

— Au temps du tsar Haricot (1), interrompit le visiteur.

— Non, pas à cette époque, mais sous le règne du grand-duc Ivan Vassilitch l'Aveugle.

— Quant à moi, reprit l'autre, je crois votre race encore beaucoup plus ancienne : elle remonte aux temps antédiluviens, quand la terre portait encore des mastodontes et des mégalothérions.

Quoique ces termes scientifiques fussent parfaitement inconnus de Kharlof, il comprit qu'on se moquait de lui. — C'est possible, dit-il d'un ton bref, notre race est en effet très ancienne. On dit qu'à l'époque où mon aïeul vint s'établir à Moscou, il y vivait un imbécile du genre de votre excellence, et de tels imbéciles ne viennent au monde qu'une fois tous les mille ans.

Le visiteur se leva furieux; Kharlof jeta la tête en arrière, avança le menton, poussa un hum! de défi, et s'éloigna fièrement. Deux jours après, il revint à la maison. Ma mère lui adressa des reproches. — C'est une leçon que j'ai voulu lui donner, madame, interrompit Kharlof. Une autre fois, il y prendra garde. Il est encore trop jeune, il faut le faire marcher droit. — Or le visiteur n'était pas moins âgé que Kharlof, mais ce géant semblait considérer tous les hommes comme des mineurs. D'ailleurs il ne craignait absolument personne.

Ma mère recevait Kharlof avec une bienveillance toute particulière. Elle lui pardonnait beaucoup, car il lui avait sauvé la vie, une vingtaine d'années auparavant, en retenant sa voiture sur le bord d'un profond ravin où les chevaux étaient déjà tombés. Les traits et les harnais se cassèrent; Kharlof ne lâcha point la roue qu'il avait saisie, quoique le sang lui jaillît sous les ongles. C'est ma mère aussi qui l'avait marié. Elle lui avait donné pour femme

(1) Personnage légendaire.

une orpheline de dix-sept ans qu'elle avait élevée dans sa maison; quant à lui, il avait alors quarante ans sonnés. La femme de Kharlof était de très petite taille; on racontait qu'il l'avait fait entrer dans la chambre nuptiale en la portant sur la paume de sa main. Elle ne vécut pas longtemps, et lui laissa deux filles. Même après la mort de cette jeune femme, ma mère continuait à étendre sa protection sur Kharlof. Elle avait placé la fille aînée dans la pension noble du gouvernement, puis l'avait mariée, et déjà elle tenait prêt un mari pour la seconde.

Kharlof était un bon agriculteur; il avait arrondi les trois cents *déciatines* de son domaine, et les avait dotées des bâtimens nécessaires. Quant à l'obéissance de ses paysans, inutile d'en parler. Gros et lourd comme il était, Kharlof n'allait nulle part à pied. — La terre, disait-il, ne peut me porter. — Il se servait d'un petit *droski* (banc posé sur quatre roues basses), et menait lui-même son cheval, vieille jument efflanquée et décrépite, portant sur l'épaule la cicatrice d'une blessure reçue à la bataille de la Moskowa. Cette jument boitait des quatre jambes à la fois; elle ne pouvait pas marcher au pas, au galop moins encore; elle sautillait dans une espèce de trot inégal. Elle mangeait l'absinthe et les chardons dans les sillons des champs, ce que je n'ai jamais vu faire à un autre cheval. Je m'étonnais constamment qu'une telle rosse, à peine vivante, pût traîner un aussi énorme poids, car je n'ose dire combien de *pouds* était censé peser notre voisin. Sur le droski, derrière le dos de Kharlof, se tenait son petit Cosaque Maximka. Le visage et tout le corps appuyés sur les reins de son maître, et les pieds nus posés sur l'essieu des roues de derrière, il semblait un brin d'herbe ou un vermisseau que le hasard avait accroché à la masse énorme qui se dressait devant lui. Le même petit Cosaque rasait Kharlof une fois par semaine; pour accomplir cette opération, il montait sur une table, et les plaisans prétendaient qu'il était forcé de courir autour du menton de son seigneur.

Kharlof n'aimait pas à rester longtemps à la maison, de sorte qu'on le rencontrait souvent dans son sempiternel équipage, une main tenant les rênes, et l'autre crânement étalée sur son genou, le coude en avant. Une vieille et toute chétive casquette était plantée au sommet de son crâne. Il promenait avec assurance autour de lui ses petits yeux d'ours, parlait d'une voix retentissante à tous les paysans, marchands et bourgeois qu'il rencontrait, lançait d'énergiques jurons aux prêtres, qu'il ne pouvait souffrir. M'ayant rencontré un jour que j'étais sorti le fusil à la main, il poussa un tel *à vous!* en voyant un lièvre gîté près du chemin, que les oreilles m'en tintèrent jusqu'au soir.

J'ai déjà dit que ma mère recevait Kharlof avec déférence. Elle

n'ignorait pas le profond respect qu'il lui portait. En lui parlant, il l'appelait bienfaitrice; elle voyait en lui une sorte de géant dévoué, qui, le cas venu, n'hésiterait pas à combattre toute une armée de paysans révoltés, et, bien qu'une pareille collision ne fût guère alors à craindre, néanmoins ma mère, restée veuve encore jeune, pensait qu'il ne fallait pas dédaigner un tel défenseur, — d'autant plus qu'il était loyal, n'empruntait jamais d'argent, ne buvait pas, et, s'il manquait d'éducation, ne manquait pas d'intelligence. Quand ma mère eut l'idée de dicter son testament, ce fut Kharlof qu'elle prit pour premier témoin; il alla tout exprès à sa maison pour y chercher de grandes lunettes rondes, en fer, larges comme des roues de droski, sans lesquelles il ne pouvait pas écrire. Même avec ses lunettes sur le nez, ce ne fut qu'au bout d'un quart d'heure que, soufflant et gémissant, il parvint à tracer son nom et son rang. Les lettres, telles qu'il les écrivait, étaient énormes, carrées, ornées de queues et de panaches, et après avoir achevé ce labeur il déclara qu'il se sentait fatigué, que pour lui attraper des puces ou écrire, c'était tout un.

Malgré toute la bienveillance que lui témoignait ma mère, on ne le laissait jamais chez nous dépasser la salle à manger; il répandait une odeur qui rappelait la terre remuée, l'âcre émanation des grands bois et la vase des marais. — C'est un vrai *léchi* (esprit des bois), disait ma vieille bonne. — Lorsqu'il dînait chez nous, on lui mettait une table dans un coin. Il ne le prenait pas en mauvaise part; il comprenait qu'il aurait gêné ses voisins, et trouvait plus commode de manger en pleine liberté, car il mangeait comme personne, je crois, n'a mangé depuis les temps de Polyphème. Par mesure de précaution, on lui donnait, tout au commencement de son repas, un pot de *kacha* (gruau de blé noir) pesant six livres. — Sans ce potage, tu me dévorerais, lui disait ma mère en riant. — Vous avez raison, bienfaitrice, je vous dévorerais! répondait-il en riant aussi. — Ma mère écoutait volontiers ses réflexions sur quelque objet d'administration domestique; mais elle ne pouvait entendre longtemps sa voix. Il ne savait pas et n'aimait pas raconter. — Les longs récits vous font l'haleine courte, disait-il avec dépit. — Ce n'est que lorsqu'on le mettait sur le chapitre de l'année 1812 (il avait alors servi dans les milices et reçu une médaille de bronze, qu'il portait dans les jours de fête), lorsqu'on l'interrogeait sur l'invasion des Français, qu'il racontait deux ou trois anecdotes, toujours les mêmes.

Qui aurait dit que cet indestructible géant, si sûr de lui-même, avait des instans de mélancolie et de tristesse? Sans aucune raison apparente, un profond ennui l'envahissait. Il s'enfermait dans sa chambre. Là, tantôt il se mettait à bourdonner, faisant tout seul le

bruit d'une ruche entière, tantôt il appelait son Cosaque Maximka, et lui ordonnait, ou de lire à haute voix dans le seul livre qui eût jamais trouvé accès dans sa maison, *le Travailleur au repos,* de Novikof (1), ou de chanter quelque chose. Maximka, qui, par un étrange hasard, savait épeler les syllabes, se mettait à lire à tue-tête, en hachant les mots et mettant les accens tout de travers, ou bien il entonnait d'une voix de fausset très aiguë quelque chansonnette lugubre, dont les paroles restaient inintelligibles. Kharlof secouait la tête, discourait sur la fragilité des choses humaines, annonçait que tout se réduirait en poussière comme l'herbe des champs. Dans sa chambre, il avait accroché une gravure où se voyait une chandelle entourée de gros êtres joufflus qui soufflaient dessus de toutes leurs forces, avec cette légende : « telle est la vie humaine; » quand l'heure de la mélancolie était passée, il la retournait contre le mur. Kharlof, ce colosse, craignait la mort; toutefois, même au plus fort de ses accès de bile noire, il ne priait guère. Kharlof, il faut le dire, était peu dévot; il allait rarement à l'église. A la vérité, il prétendait que les dimensions de son corps ne lui permettaient pas d'y aller, qu'il y occupait la place de trop de fidèles. L'accès se terminait d'habitude de la façon suivante : Kharlof commençait à siffloter, puis il ordonnait d'une voix de tonnerre qu'on fît venir son équipage. Quelques instans plus tard, on le voyait rouler dans le voisinage et agiter au-dessus de sa vieille casquette la main qui ne tenait pas les rênes, comme s'il eût dit : Le monde est à nous! — Après tout, c'était un Russe.

Les hommes d'une grande force physique sont généralement d'un caractère flegmatique; Kharlof au contraire s'emportait facilement. Personne n'avait le don de le mettre hors des gonds à l'égal du frère de sa défunte femme, un certain Bitschkof, être bizarre, moitié parasite et moitié bouffon, qui vivait chez nous, et qu'on avait dès sa plus tendre enfance surnommé *Souvenir,* de sorte qu'il était resté *Souvenir* pour tout le monde, même pour les domestiques, qui se contentaient d'ajouter à ce sobriquet son nom patronymique de Timoféitch. Je crois bien que lui-même avait oublié son prénom chrétien. Cet être chétif, qu'on se croyait en droit de mépriser, et auquel manquaient toutes les dents d'un côté, de façon que son mince visage ridé paraissait tordu, était toujours en mouvement, se glissait partout, tantôt dans l'appartement des servantes, tantôt dans la maison des prêtres, tantôt dans l'*isba* du *starosta.* On le chassait de partout, mais lui ne faisait que plier les épaules, cligner ses yeux louches, et riait d'un

(1) *Le Travailleur au repos,* recueil périodique, Moscou 1785. L'auteur de ce recueil, Novikof, était le chef des illuminés de l'école de Saint-Martin.

vilain rire semblable au rincement d'une bouteille. J'avais toujours pensé que, si Souvenir eût eu de l'argent, il serait devenu un très méchant homme, immoral et cruel; heureusement il était pauvre. On ne lui permettait de boire que les jours de fête, et on l'habillait convenablement par ordre de ma mère, dont il faisait tous les soirs la partie de piquet ou de boston. Écouter aux portes, rapporter des cancans, et surtout narguer quelqu'un, c'étaient là ses plaisirs. Il agissait ainsi comme si quelque ancien grief lui eût donné le droit de se venger sur tout le monde. Il appelait Kharlof son *petit frère*, et le harcelait jusqu'à lui *faire manger de la rave amère*, comme disent nos paysans. Un jour que Kharlof se tenait dans notre billard, vaste pièce où jamais personne n'avait vu voler une mouche, et que par cette raison notre voisin, grand ennemi du soleil et de la chaleur, affectionnait beaucoup, Souvenir se mit à sautiller et à tournoyer autour de son ventre, en lui disant avec force ricanemens et grimaces : — Pourquoi, petit frère, avez-vous fait mourir ma sœur Margarita Timoféievna? — Kharlof, qui était assis entre le mur et le billard, n'y tint plus; il avança brusquement ses deux larges mains. Heureusement pour Souvenir, ce dernier eut le temps d'esquiver le choc; les poignets de son beau-frère vinrent se heurter contre le billard, et les six vis qui tenaient la lourde machine fixée au plancher se brisèrent toutes à la fois. Que serait devenu Souvenir, si un tel coup l'eût atteint?

Depuis longtemps j'avais la curiosité de connaître la maison de Kharlof, de voir quelle espèce d'habitation il s'était fabriquée. Je lui proposai un jour de le reconduire à cheval jusqu'à Ieskovo (ainsi se nommait son domaine). — Voyez-vous ce gars! s'écria Kharlof; il veut voir mon royaume. Allons, viens, je te montrerai le jardin et la maison, et la grange et tout; j'ai un tas de belles choses. — Nous partîmes. De notre château jusqu'à Ieskovo, il y avait trois verstes. — Le voilà, mon royaume, dit-il bientôt en s'efforçant de tourner vers moi sa lourde tête et en agitant sa main de droite et de gauche; tout cela est à moi.

L'habitation de Kharlof s'élevait au sommet d'une colline. En bas, quelques misérables cabanes semblaient collées l'une à l'autre le long d'un étang. Debout sur une planche, une vieille paysanne frappait à tour de bras sur du linge qu'elle venait de tordre. — Axinia! cria Kharlof d'une voix si formidable qu'une bande de corbeaux s'envola d'un champ de seigle voisin, c'est la culotte de ton mari que tu laves? — La vieille femme se retourna tout d'une pièce et fit une profonde révérence. — Oui, sa culotte, mon petit père, murmura-t-elle d'une voix cassée. — Que je te voie faire autre chose!.. Tiens, regarde, continua-t-il en s'adressant à moi et trottinant le long d'une clôture en ruine, voici mon chanvre, à moi, et

celui-là est aux paysans. Vois-tu la différence? Et ceci, c'est mon jardin; c'est moi qui ai planté ces pommiers, et ces saules, moi aussi. Avant moi, il n'y avait aucun arbre. Apprends comme il faut faire, blanc-bec.

Nous entrâmes dans une cour entourée de palissades. En face de la porte cochère s'élevait une maisonnette toute vieillotte, avec un toit en chaume et un petit perron que soutenaient des colonnettes en bois. Une autre maisonnette, un peu plus neuve et ornée d'une mansarde, avait été construite sur le côté de la cour; elle aussi semblait, comme on dit chez nous, tenir sur des pattes de poule. — Vois-tu, me dit Kharlof, dans quel taudis ont vécu nos pères? eh bien! regarde quel palais je me suis bâti.

Ce palais avait l'air d'un château de cartes. Cinq ou six chiens, tous plus velus et plus laids l'un que l'autre, nous accueillirent par des aboiemens furieux. — Ce sont des chiens de berger, dit Kharlof, de la vraie race de Crimée... Taisez-vous, maudits; pour un rien, je vous pendrais tous.

Un jeune homme, vêtu d'une longue redingote en nankin, apparut sur le perron de la maison neuve; c'était le mari de la fille aînée. Il ne fit qu'un bond jusqu'au droski, et, soutenant respectueusement d'une main le coude de son beau-père, il étendit l'autre comme pour soutenir aussi l'énorme jambe de Kharlof, qui descendait du droski comme d'un cheval. Ensuite il vint m'aider à quitter ma monture. — Anna, s'écria Kharlof, le fils de Natalia Nicolavna a daigné nous rendre visite; il s'agit de le régaler. Où est la petite Evlampia?

Anna était l'aînée de ses filles, Evlampia la cadette. — Elle n'est pas à la maison, elle est allée aux champs cueillir des bluets, répondit Anna, qui ouvrit une fenêtre à côté de la porte.

— Y a-t-il du lait caillé? demanda Kharlof.

— Il y en a.

— Et de la crème aussi

— Et de la crème.

— Allons, traîne tout cela sur la table. En attendant, je lui montrerai mon cabinet. Venez par ici, ajouta-t-il en me faisant signe du doigt. — Dans sa maison, il ne me tutoyait plus; avec un hôte, on doit être poli. Il me conduisit le long d'un corridor. — Voilà où je réside, dit-il tout à coup en enjambant le seuil d'une large porte, voilà mon cabinet. Soyez-y le bienvenu.

C'était une grande chambre presque nue, sans revêtement en plâtre, de sorte qu'on voyait les solives qui en formaient les parois. Sur de grands clous, plantés sans symétrie, pendaient deux fouets, un vieux chapeau à trois cornes, un fusil à pierre, un sabre, un potiron, un étrange collier de cheval avec des plaques de cuivre,

et la fameuse gravure représentant la chandelle allumée et exposée à tous les vents. Dans un coin, était posé un divan en bois recouvert d'un tapis bariolé. Des milliers de mouches bourdonnaient sourdement sous le plafond. Du reste, il faisait frais dans cette chambre, mais on y était pris à la gorge par cette odeur sauvage que partout Kharlof portait avec lui. — N'est-ce pas que mon cabinet est beau? me demanda-t-il.

— Très beau.

— Regarde un peu ce collier hollandais que j'ai là, continua-t-il en retombant dans son tutoiement habituel. C'est un merveilleux collier. Je l'ai acquis d'un Juif par échange. Regarde bien.

— C'est un beau collier.

— Rien de meilleur pour le service. Flaire un peu. Quel cuir!

Je flairai le collier; il sentait le suif rance, et rien de plus.

— Allons, asseyez-vous là sur cette petite chaise. Soyez comme chez vous, me dit Kharlof. — Et, s'asseyant lui-même sur le divan, il ferma les paupières et sembla s'endormir. Je le regardais de tous mes yeux, et ne pouvais assez l'admirer. Une vraie montagne! Il se secoua tout à coup. — Anna! s'écria-t-il de sa voix mugissante, et son large ventre s'éleva et retomba comme une vague dans la mer. — Anna! ne m'as-tu pas entendu? Allons! qu'on se dépêche!

— Tout est prêt, veuillez venir, répondit de loin la voix de sa fille.

Émerveillé de la rapidité avec laquelle s'exécutaient les ordres de Kharlof, je le suivis au salon, où, sur une table recouverte d'une nappe rouge avec des dessins blancs, s'étalait déjà le déjeuner : du lait caillé, de la crème, du pain de froment, et même du sucre en poudre mêlé avec de la cannelle. Pendant que je humais le lait caillé, Kharlof s'était endormi de nouveau, assis dans un coin. Immobile devant moi, les yeux baissés, se tenait Anna Martinovna, et par la fenêtre je pouvais voir son mari, qui promenait mon cheval dans la cour en frottant dans ses mains la gourmette, qu'il avait détachée de la bride.

Ma mère n'aimait pas la fille aînée de Kharlof. Elle la trouvait fière. En effet, Anna Martinovna ne venait jamais chez nous présenter ses devoirs; sa contenance devant ma mère restait froide et réservée, quoique ce fût grâce à ses bienfaits qu'elle avait été élevée en pension, qu'elle avait trouvé son mari, et que, le jour de son mariage, elle avait eu mille roubles de dot, ainsi qu'un châle de cachemire de couleur jaune, un peu usé à la vérité. C'était une femme de taille moyenne, un peu maigre, vive et rapide dans tous ses mouvemens, avec une épaisse chevelure brune et un agréable minois basané où se dessinaient d'une façon étrange, mais charmante, des yeux longs et minces d'un bleu pâle; elle avait le nez fin et droit, les lèvres fines aussi, et le menton pointu. Chacun, en

la voyant, devait penser : — Tu as de l'esprit, toi, et tu es méchante. — Pourtant toute sa personne était attrayante; les grains de beauté semés sur son visage ne faisaient que rendre plus vif le sentiment qu'elle inspirait. Debout, les mains cachées sous son fichu, elle me toisait à la dérobée. Un petit sourire malveillant errait sur ses lèvres, sur ses joues et jusque dans les longs cils de ses yeux. — Oh! enfant gâté de seigneur, semblait dire ce sourire. — Chaque fois qu'elle respirait, ses narines se dilataient légèrement. Malgré tout, si Anna Martinovna avait voulu de ses lèvres fines et sèches me donner un baiser, j'aurais de bonheur sauté au plafond. Je savais qu'elle était très sévère, très exigeante, que les femmes et les filles des paysans la craignaient comme le feu. Rien n'y faisait. Anna Martinovna avait le don d'agiter mon cœur; mais j'avais alors quinze ans...

Kharlof se secoua de nouveau. — Anna, s'écria-t-il, tu devrais tapoter quelque chose sur le piano; ça plaît aux jeunes messieurs. — Je tournai la tête; il y avait en effet dans un coin de la pièce un piteux semblant de clavecin.

— J'obéis, mon père, répondit Anna; seulement que puis-je jouer à monsieur? ça ne l'intéressera guère.

— Qu'est-ce donc qu'on vous enseigne à la pension?

— J'ai tout oublié. Et puis les cordes sont cassées. — Le timbre de la voix d'Anna était fort agréable, sonore et légèrement plaintif, comme le cri des oiseaux de proie.

— Alors, dit Kharlof, qui se mit à rêver, alors... voulez-vous voir ma grange à blé? C'est très curieux. Volodka (1) va vous conduire. — Eh! Volodka, cria-t-il à son gendre, qui continuait à promener mon cheval dans la cour, mène monsieur à la grange, et partout; montre-lui tout le bataclan. Quant à moi, il faut que je dorme. Au plaisir de vous revoir!

Il sortit, et je le suivis. Aussitôt Anna, rapidement et comme avec dépit, se mit à desservir la table. Sur le seuil de la porte, je me retournai et lui adressai un profond salut; elle n'eut pas l'air de s'en apercevoir, et se contenta de sourire, d'un sourire moins bienveillant encore que la première fois. Je pris mon cheval des mains du gendre de Kharlof, et le menai par la bride. Nous allâmes ensemble visiter la grange; mais, comme il ne s'y trouvait rien de particulièrement curieux, et que mon guide ne pouvait pas supposer chez un garçon de mon âge la passion de l'agronomie, nous traversâmes le jardin pour regagner la grande route.

Vladimir Slotkine était un orphelin, fils d'un petit employé qui avait été l'agent d'affaires de ma mère. Elle avait commencé par le

(1) Diminutif de Vladimir.

mettre à l'école du district, puis on en avait fait un commis dans le bureau d'administration de nos biens. Plus tard, il était entré au service des dépôts d'approvisionnement de la couronne, et finalement on l'avait marié à la fille de Kharlof. Ma mère l'appelait petit juif; avec ses cheveux frisés, ses yeux noirs et toujours humides comme des pruneaux cuits, son nez crochu et ses larges lèvres rouges, il offrait le type de la race orientale. Du reste, il avait la peau blanche, et pouvait passer pour un joli garçon. Vladimir était d'un caractère très serviable tant que ses propres intérêts n'étaient point en jeu. L'âpreté au gain lui faisait presque perdre la tête, et lui arrachait parfois des larmes. Il ne pouvait supporter qu'on ne lui tînt pas immédiatement une promesse faite; il en tremblait de colère, il en geignait de dépit. Il aimait à rôder dans les champs avec un fusil; lorsqu'il lui arrivait d'accrocher un lièvre, un canard, il les fourrait dans sa gibecière avec une singulière expression de visage. — Maintenant, mes petits amis, semblait-il leur dire en les caressant de la main, vous ne m'échapperez plus; je vous tiens.

— Quel bon petit cheval vous avez là! fit-il de sa voix zézayante en m'aidant à monter en selle. C'est comme cela que je voudrais en avoir un; mais je n'ai pas tant de chance. Vous devriez en parler à madame votre mère, et lui rappeler...

— Est-ce qu'elle vous en avait promis un?

— Hélas! non... Ah! si elle m'avait promis!.. Je supposais seulement que, vu sa générosité...

— Pourquoi ne vous adressez-vous pas à Martin Pétrovitch?

— A Martin Pétrovitch? répéta Slotkine en traînant sur chaque syllabe; ah! bon Dieu, il me tient dans la crasse, et nous ne sommes guère récompensés de tous nos travaux.

— En vérité?

— Je vous le jure devant Dieu. Dès qu'il a dit : — Ma parole est sacrée, — c'est comme s'il vous coupait tous vos discours avec une hache. Priez-le, ne le priez pas, c'est tout un. Et puis, Anna Martinovna, mon épouse, n'est pas aimée de lui comme son autre fille Evlampia. — S'interrompant tout à coup, il se frappa les cuisses avec désespoir. — Oh! Seigneur Dieu, regardez, un brigand a fauché la moitié d'un quart d'arpent de notre avoine. Vivez donc après cela! Les scélérats, les brigands!.. Il y a pour un rouble et demi, pour deux roubles de dégât! — On entendait comme des sanglots dans les exclamations désespérées de Slotkine. Je donnai du talon à mon cheval, et le plantai là.

Les lamentations de Slotkine arrivaient encore à mon oreille, quand, à l'un des détours du chemin, cette seconde fille de Kharlof, qui, au dire de sa sœur, avait été cueillir des bluets, s'offrit à ma rencontre. Une épaisse guirlande de ces fleurs lui entourait la tête.

Nous nous saluâmes en silence. Evlampia n'était pas moins belle que sa sœur, mais dans un genre tout différent. De haute taille et fortement bâtie, tout en elle était grand, la tête, les membres, les mains, les dents, blanches comme de la neige, et surtout les yeux, qu'elle avait à fleur de tête, d'un bleu sombre et un peu chargés des paupières. Cette vierge monumentale était bien la fille de Kharlof. Sa tresse de cheveux blonds avait une telle longueur qu'elle était obligée de la rouler trois fois autour de son front. Elle avait une bouche charmante, d'une belle couleur purpurine et fraîche comme une rose. Quand elle parlait, sa lèvre supérieure se levait avec autant de naïveté que celle d'un enfant; mais il y avait quelque chose de sauvage, presque de farouche dans le regard de ses yeux, qui se mouvaient lentement. — C'est une indomptée, un sang cosaque, disait Kharlof. — Au fond, elle m'intimidait; cette colossale beauté me rappelait trop son père.

Je continuai donc mon chemin. Elle se mit à chanter d'une voix égale, forte et un peu rude, — une vraie voix de paysanne; puis elle se tut brusquement. Je me retournai, et, du haut de la colline où j'étais arrivé, j'aperçus Evlampia debout près du gendre de Kharlof, en face du champ où l'avoine avait été fauchée. Lui se démenait, gesticulait; elle se tenait dédaigneusement immobile. Le soleil éclairait vivement sa figure, et la guirlande de fleurs agrestes qu'elle portait sur la tête bleuissait sous le rayon.

Je crois vous avoir déjà dit, messieurs, que ma mère avait jeté son dévolu sur un fiancé pour cette autre fille de Kharlof : c'était un de nos plus pauvres voisins, un major en retraite nommé Gavrilo Gitkof, homme déjà mûr, et, comme il le disait lui-même non sans orgueil, « battu et rompu. » A peine savait-il lire et écrire, et l'esprit n'était pas chez lui au-dessus de l'instruction; cependant il avait le secret espoir d'être un jour intendant-général des biens de ma mère, car il sentait en lui le génie d'un *exécuteur d'ordres* (1). — Pour d'autre chose, disait-il, je ne veux pas me vanter; mais pour ce qui est de compter les dents des paysans, je possède cette science-là jusque dans ses dernières finesses. C'est dans l'état militaire que j'ai eu l'occasion d'en faire un apprentissage approfondi. — Si Gitkof eût été moins sot, il aurait compris qu'il n'avait précisément aucune chance d'arriver à cette place d'intendant, car il aurait fallu d'abord écarter l'intendant titulaire, un certain Lizinski, Polonais très entendu et très ferme, en qui ma mère avait toute confiance. Gitkof avait un long visage de cheval, couvert d'un duvet de poils jaunâtres qui partait de dessous les yeux. Par les plus grands froids, ce visage était inondé de gouttelettes de sueur.

(1) C'était la grande qualité requise sous l'empereur Nicolas. Avec elle, on était sûr d'arriver à tout.

A l'approche de ma mère, il prenait la pose du soldat devant son officier, la tête lui branlait de zèle; ses énormes mains frémissaient le long de ses cuisses, et toute sa personne semblait dire : Ordonne, et je m'élance. Ma mère ne se faisait aucune illusion sur les moyens du personnage; cela ne l'empêchait point de rêver un mariage entre Evlampia et lui. — Mais en viendras-tu à bout, mon petit père? lui demanda-t-elle un jour.

Gitkof sourit d'un air d'assurance. — Que dites-vous, Natalia Nicolavna? J'ai mené tout un bataillon; je l'ai fait marcher comme le long d'un fil. Faire marcher une femme, est-ce que ça vaut la peine d'en parler?

— Il y a une différence, mon père, entre un bataillon de recrues et une jeune fille de sang noble, répondit ma mère d'un ton de mécontentement. Enfin, ajouta-t-elle après un peu de réflexion, Evlampia saura se défendre.

II.

Un jour, c'était au mois de juin et la nuit s'avançait, on annonça Kharlof. Ma mère s'étonna. Il y avait plus d'une semaine que nous n'avions vu notre voisin, et jamais il ne faisait si tard ses visites. — Il est arrivé quelque chose, murmura-t-elle. — En effet Kharlof, qui se laissa tomber aussitôt sur une chaise près de la porte, était si pâle, son visage avait une expression si soucieuse, que ma mère ne put s'empêcher de répéter à haute voix l'exclamation qui venait de lui échapper. — Parle, parle, mon père, dit-elle aussitôt. Est-ce encore ta mélancolie qui est venue te reprendre?

Kharlof fronça le sourcil. — Non, ce n'est pas ma mélancolie; elle arrive au temps de la pleine lune. Mais permettez-moi de vous faire une question, madame : que pensez-vous de la mort?

Ma mère fit un geste d'effroi. — De quoi? dit-elle.

— Je viens d'avoir une hallucination nocturne, fit-il d'une voix sourde et lente.

— Comment?

— Une hallucination nocturne, répéta Kharlof; je suis un grand *voyeur* de songes.

— Toi?

— Moi. Vous ne le saviez point? — Kharlof poussa un soupir. — Écoutez. Il y a de cela un peu plus d'une semaine; c'était précisément l'avant de saint Pierre. Je me couchai pour me reposer un peu, et je m'endormis. Tout à coup je vois entrer dans ma chambre un poulain noir. Ce poulain se mit à jouer et à me montrer les dents, — un poulain noir comme un *tarakán* (1).

(1) Espèce de scarabée ou blatte noire.

Kharlof se tut. — Eh bien? demanda ma mère.

— Et voilà que ce même poulain se retourne et me lance une ruade dans le coude gauche, là, à l'endroit sensible. Je me réveille; mon bras gauche ne fonctionne plus... et ma jambe gauche pas davantage. Bon, me dis-je, c'est une paralysie. Pourtant, petit à petit le mouvement me revint; mais des fourmis me coururent longtemps dans les jointures, et elles courent encore. Dès que j'ouvre la paume de la main, elles se remettent à courir.

— Mais, Martin Pétrovitch, tu t'es couché sur ton bras, et voilà tout.

— Non, madame; ce n'est pas ce que vous daignez dire là. C'est un avertissement que j'ai reçu, c'est ma mort qui m'est annoncée! En conséquence, voici ce que j'ai à vous annoncer, madame, sans perdre un instant. Ne voulant pas, continua Kharlof en criant de toute la force de sa voix, que cette mort me prenne au dépourvu, moi, esclave de Dieu, j'ai décidé ceci dans mon esprit : partager dès à présent, de mon vivant, tout mon bien entre mes deux filles, Anna et Evlampia, de la façon que m'inspirera le seigneur Dieu. — Kharlof s'arrêta, poussa un gémissement, et ajouta : — Sans perdre un instant!

— Eh mais! c'est une idée raisonnable, fit observer ma mère; seulement je trouve que tu te hâtes trop.

— Et comme je désire en cette même affaire, continua Kharlof en élevant encore la voix, observer l'ordre et la légalité nécessaires, j'ai l'honneur de prier votre fils Dmitri Séménitch, — quant à vous, madame, je n'ose pas vous déranger, — je prie ledit fils Dmitri Séménitch, — et quant à mon parent Bitschkof, je le lui prescris comme un devoir, — d'assister à l'accomplissement de l'acte formel et à la mise en possession de mes deux filles, Anna, mariée, et Evlampia, célibataire; lequel acte devra s'accomplir après-demain, à la douzième heure du jour, dans mon propre domaine de Ieskovo, avec la participation des autorités actuellement en exercice, lesquelles ont déjà reçu l'invitation pour ce faire.

Kharlof eut beaucoup de peine à achever cette longue tirade, qu'il avait évidemment apprise par cœur, et qu'avaient interrompue de fréquens soupirs et gémissemens. On aurait dit qu'il n'avait pas assez d'air dans la poitrine. Son visage, tout à l'heure pâle, était redevenu cramoisi; il essuya plusieurs fois la sueur qui coulait de son front.

— Est-ce que tu as rédigé l'acte de partage? demanda ma mère. Où as-tu trouvé le temps?

— Oh! j'ai eu le temps... Sans manger, sans boire, sans dormir...

— Tu l'as écrit toi-même?

— Volodka m'a aidé.

— As-tu présenté ta requête?

— Je l'ai présentée, et la cour du gouvernement y a fait droit, et le tribunal du district a reçu l'ordre, et la délégation temporaire dudit tribunal a déjà fixé le jour de son arrivée.

Ma mère sourit. — Je vois, Martin Pétrovitch, que tu as pris toutes les mesures... Avec quelle célérité! Il est probable que tu n'as pas épargné l'argent.

— Je n'ai rien épargné, madame.

— C'est ton affaire. Seulement pourquoi disais-tu que tu venais me consulter? Eh bien! Dmitri peut aller. Et j'enverrai aussi Souvenir, et je dirai encore à Lizinski de s'y rendre. Tu n'as pas invité Gavrilo Fedoulitch?

— Gavrilo Fedoulitch,... le sieur Gitkof,... est pareillement averti de ma part. Il doit venir... comme fiancé.

Kharlof avait évidemment épuisé la dernière réserve de son éloquence. De plus je croyais avoir remarqué qu'il voyait d'un œil peu bienveillant le mari que ma mère destinait à sa seconde fille. Peut-être rêvait-il un parti plus avantageux pour sa chère petite Evlampia.

Il se leva lentement de sa chaise et frotta le parquet du pied. — Grand merci pour votre consentement, dit-il.

— Où vas-tu donc? reprit ma mère. Attends, je vais te faire donner à déjeuner.

— Grand merci, répéta Kharlof; mais je ne puis, il faut retourner à la maison. — Il s'avança à reculons vers la porte et allait la franchir en se mettant de côté suivant son habitude...

— Attends, attends, s'écria ma mère. Vraiment tu donnes ainsi tout ton avoir à tes filles, sans aucune réserve?

— Assurément, sans réserve.

— Et toi, où vivras-tu?

Kharlof agita ses bras en l'air. — Où je vivrai? mais dans ma maison, comme j'ai fait jusqu'à présent. Quel changement voulez-vous qu'il y ait?

— Es-tu donc tellement sûr de tes filles et de ton gendre?

— C'est de Volodka que vous daignez parler ainsi, de cette guenille-là? Mais je le ferai marcher comme je voudrai. Quel pouvoir a-t-il? Et quant à elles, à mes filles, elles doivent jusqu'à ma mort me nourrir, m'abreuver, m'habiller, me chauffer... N'est-ce pas leur devoir, et le plus sacré?

— C'est en effet leur devoir, reprit ma mère; seulement, Martin Pétrovitch, excuse-moi : ton aînée est une orgueilleuse, chacun le sait; et ta seconde aussi a un regard de loup.

— Natalia Nicolavna, s'écria Kharlof, que dites-vous là? bon Dieu! Quoi?.. qu'elles... que mes filles... manquent à l'obéissance!.. Pas

même en rêve... Comment? résister... à un père!.. et la malédiction se ferait-elle attendre? Elles ont passé toute leur vie dans le frémissement de la soumission... et tout à coup... Ah! grand Dieu!.. Une toux suffocante saisit Kharlof; ma mère s'empressa de le calmer.

— Seulement je n'ai pu comprendre, ajouta-t-elle, pourquoi ce partage immédiat. Après toi, ce seraient toujours elles qui auraient tout reçu. Je suppose que c'est ta mélancolie qui est cause de tout cela.

— Eh! ma petite mère, repartit Kharlof non sans dépit, vous me jetez toujours ma mélancolie à la tête. C'est peut-être une force d'en haut qui agit en ce moment, et vous... ma mélancolie!.. J'ai fait ce partage immédiat, madame, parce que j'ai voulu, moi, de ma personne, d'après ma propre décision, fixer et déterminer dès à présent ce qui doit revenir à chacune d'elles, et que chacune d'elles ayant reçu mon bienfait en ressente de la reconnaissance et exécute fidèlement ce qu'a décidé son père et bienfaiteur, car c'est une grande grâce... Ici la voix de Kharlof s'altéra de nouveau. — J'ai l'honneur de vous saluer... Quant à vous, mon jeune monsieur, j'aurai l'honneur de vous attendre après-demain chez moi.

Kharlof sortit; ma mère le regarda s'éloigner et hocha la tête : — Voilà qui ne promet rien de bon, murmura-t-elle, rien de bon. As-tu remarqué, ajouta-t-elle en s'adressant à moi, que tout le temps, pendant qu'il parlait, il clignait des yeux comme quelqu'un qui a le soleil au visage? C'est un mauvais signe. Quand un homme fait cela, c'est qu'il a un poids sur le cœur, que le malheur le menace. Va chez lui après-demain avec Lizinski et Souvenir.

Au jour fixé, notre grande voiture de famille à quatre places, attelée de six chevaux alezans brûlés et conduits par le principal cocher, espèce de patriarche ventru à longue barbe grise, vint s'arrêter majestueusement devant le perron de notre maison seigneuriale. L'importance de l'acte que Kharlof allait accomplir et la solennité de son invitation avaient réagi sur ma mère. Elle-même avait donné l'ordre d'atteler cet équipage de gala; elle m'avait recommandé ainsi qu'à Souvenir de mettre nos habits de fête pour honorer d'autant plus son protégé. Quant à Lizinski, il portait constamment l'habit noir et la cravate blanche.

Une demi heure ne s'était pas écoulée, les chevaux, trottant d'une allure soutenue, commençaient à peine à mouiller de sueur les fines courroies de leur harnais, que déjà nous arrivions à la maison de Kharlof. Notre voiture roula dans la cour à travers la porte cochère toute grande ouverte. Le postillon des deux chevaux attelés en avant des quatre autres, enfant de cinq ou six ans dont les pieds dépassaient à peine le bord de la selle, poussa pour la dernière fois

son cri de *gare!* les deux coudes de notre cocher patriarcal s'élevèrent ensemble pour retenir les rênes, et nous nous arrêtâmes. Aucun chien ne nous salua de ses aboiemens; les nombreux enfans des domestiques, que l'on voit grouiller dans les cours avec leurs chemises ouvertes sur le ventre et la croix de bois au cou, avaient disparu. Le gendre de Kharlof nous attendait sur le seuil. On avait planté des jeunes bouleaux sur les deux côtés du perron, comme il est d'usage le jour de la Trinité. Tout semblait solennel. Le gendre de Kharlof portait une grande cravate en velours de coton avec un nœud en satin et un habit noir horriblement étroit. Le petit Cosaque Maximka avait mis tant de *kvass* en guise de pommade que les gouttes ruisselaient de ses cheveux. Nous entrâmes au salon, et Kharlof s'offrit à nos regards, immobile au beau milieu de la chambre. Il avait endossé son casaquin de milicien de 1812, en drap gris avec un collet en drap noir. Une médaille de bronze s'étalait sur sa poitrine, un sabre était accroché à son flanc. Sa main gauche portait sur le pommeau du sabre, tandis que sa main droite reposait sur une table couverte d'un tapis rouge, appuyée sur une liasse de papiers.

Kharlof ne bougeait pas, ne semblait même pas respirer. Nul ne saurait exprimer la gravité de son maintien, l'assurance de son pouvoir illimité, absolu : c'est à peine s'il nous salua d'un mouvement de tête; puis, nous montrant d'un geste une rangée de chaises, il nous dit d'une voix brève : — Prenez place. — Les deux filles de Kharlof se tenaient du côté droit du salon, tout endimanchées, Anna en robe verte et ceinture jaune, Evlampia en robe rose et rubans cerise. Gitkof était debout auprès d'elle, dans son uniforme tout neuf, avec l'expression habituelle d'une attente avide et niaise. Au côté gauche du salon était assis le prêtre, vieillard vêtu de la longue *riassa*, usée et couleur de tabac. Ses cheveux gros et raides, ses yeux ternes et tristes, ses grandes mains calleuses qu'il laissait tomber inertes sur ses genoux, les bottes trouées qui se voyaient sous sa soutane, tout témoignait en lui d'une vie de fatigue et de misère; sa paroisse était très pauvre. Près de lui se tenait l'*ispravnik* (chef de la police du district), petit homme gras et blême, court de bras et de jambes, avec de minces moustaches hérissées et un sourire constant et joyeux, mais d'expression mauvaise, dans les yeux et la bouche. Il passait pour un grand avaleur de pots de vin et même pour un tyran, comme on disait alors. Et pourtant non-seulement les gentilshommes, mais les paysans eux-mêmes avaient fini par s'habituer à lui et presque par l'aimer. Il promenait d'un air goguenard ses petits yeux noirs autour de lui; toute cette procédure semblait l'amuser. Au fond, il ne s'intéressait qu'à la perspective

d'un déjeuner arrosé d'eau-de-vie. En revanche, son voisin le procureur, personnage efflanqué, au maigre visage traversé par des favoris qui allaient du nez aux oreilles, semblait prendre une part sérieuse à la cérémonie qui se préparait; ses yeux ne quittaient point le maître de la maison. Souvenir prit place à ses côtés et se mit à lui parler à l'oreille après m'avoir prévenu que c'était le premier franc-maçon de toute la province. Je m'assis près de Souvenir, Lizinski près de moi. Sur le visage du Polonais affairé se lisait le dépit que lui causait ce dérangement, cette inutile perte de temps. — Oh! ces Russes, ces seigneurs russes avec leurs ridicules caprices! semblait-il se dire.

Quand nous eûmes tous pris place, Kharlof se redressa de toute sa hauteur, promena sur l'assistance un regard altier, poussa un soupir bruyant et commença ainsi : — Je vous ai invités, mes seigneurs, voici à quel propos. Je deviens vieux, les infirmités m'accablent, j'ai déjà reçu un avertissement, et l'heure de la mort, vous le savez tous, s'approche de nous comme un voleur dans la nuit. N'est-ce pas, mon père? ajouta-t-il en s'adressant au prêtre.

— Certainement, répondit l'autre d'une voix cassée et secouant sa barbe.

— En conséquence de quoi, continua Kharlof en élevant soudain la voix, comme je ne veux pas que cette mort me prenne au dépourvu, moi, esclave de Dieu... — Et il répéta mot à mot la phrase qu'il avait dite l'avant-veille à ma mère. — Conformément à cette décision que j'ai prise, continua-t-il en forçant encore la voix et en frappant de la main les papiers étalés sur la table, cet acte formel a été dressé, et les autorités compétentes ont été requises, et vous allez entendre point par point toutes mes volontés. J'ai régné assez comme cela. — Kharlof posa sur son nez ses lunettes en fer, et, prenant une des feuilles déposées sur la table, en fit ainsi la lecture : — Acte de partage des biens appartenant au caporal en retraite et gentilhomme d'ancienne race Martin Kharlof, rédigé par lui dans la plénitude de ses facultés et de son libre arbitre, où sont déterminées avec exactitude les parts afférentes à ses deux filles Anna et Evlampia,... saluez! — elles saluèrent, — et de quelle façon les serfs et autres cheptels sont répartis entre les dites filles, *manu propria...*

— C'est son papier à lui, dit l'*ispravnik* à Lizinski avec son éternel sourire. Il veut en faire lecture pour la beauté du style. Quant à l'acte légal, il est rédigé dans les formes, et sans toutes ces fleurs de rhétorique! — Souvenir allait ricaner...

— Oui, mais conformément à mes volontés, — s'écria Kharlof, auquel n'avait pas échappé la remarque de l'*ispravnik*.

— Sans doute, en tout point, reprit ce dernier d'un ton à la fois

obséquieux et impertinent. Toutefois, vous le savez bien, Martin Pétrovitch, nous ne pouvons pas éviter la forme, et nous avons aussi émondé les détails superflus, car la cour ne saurait en aucune façon entrer dans cette kyrielle de vaches pies et de canards huppés.

— Approche, toi, cria Kharlof à son gendre, qui s'était glissé derrière nous, et se tenait dans une attitude humble près de la porte. Il bondit aussitôt près de son beau-père. — Tiens, lis, cela me fatiguerait.

Slotkine prit la feuille de papier des deux mains et se mit à lire l'acte avec émotion et sensibilité, d'une voix claire, bien qu'un peu tremblante. Les parts des deux sœurs y étaient fixées avec la plus grande minutie. De temps en temps Kharlof interrompait la lecture. — Écoute, Anna, ceci est pour toi en récompense de ton zèle, — ou bien : — De cela je te fais cadeau, ma petite Evlampia. — Les deux sœurs saluaient, Anna jusqu'à la ceinture, Evlampia en inclinant seulement la tête. Et Kharlof les regardait avec une imperturbable gravité. Le « manoir seigneurial » (c'est-à-dire la maisonnette neuve) était attribué à Evlampia, comme à la plus jeune fille et d'après l'antique usage. La voix du lecteur s'étrangla en lisant ces désagréables paroles, tandis que Gitkof se passait la langue sur les lèvres. Evlampia le regarda de travers; l'expression dédaigneuse, habituelle à Evlampia comme à toute beauté russe, avait pris une nuance plus marquée. Kharlof se réservait à lui-même le droit d'habiter les chambres qu'il occupait en ce moment, et s'attribuait, sous le nom de dotation, « l'entretien complet de toutes provisions naturelles, » et dix roubles par mois pour ses vêtemens et sa chaussure. Puis il voulut lire lui-même la dernière phrase de sa rédaction personnelle. — Que cette volonté paternelle, disait cette phrase, soit accomplie par mes filles saintement et inébranlablement, comme une loi de Dieu, car, après Dieu, je suis leur père et le chef, et n'ai de compte à rendre à personne, pas plus que je n'en ai jamais rendu. Et si mes filles accomplissent ma volonté, ma bénédiction paternelle sera sur leur tête; si elles n'accomplissent pas ma volonté, — ce dont Dieu nous garde, — ma malédiction les frappera, à présent et toujours, et dans toute l'éternité!

Kharlof éleva le papier et l'agita sur sa tête. Anna aussitôt, se jetant à genoux, frappa la terre de son front. Son mari roula à côté d'elle. — Et toi? — dit Kharlof à Evlampia. Celle-ci rougit, et se baissa aussi jusqu'à terre. Gitkof se courba en deux en écartant les bras. — Allons, levez-vous, dit Kharlof, et signez ici, en montrant le bas de la feuille; ici, *je remercie et j'accepte,* ANNA; ici, *je remercie et j'accepte,* EVLAMPIA.

Les deux jeunes femmes se levèrent, et signèrent l'une après l'autre. Slotkine se levait déjà et allait prendre la plume pour si-

gner; mais Kharlof le repoussa en passant l'index dans sa cravate avec une telle force que le gendre en eut comme un hoquet. Un silence d'une minute s'ensuivit. Kharlof laissa échapper un sanglot, et, se rangeant de côté, il dit d'une voix sourde : — Maintenant tout est à vous. — Ses deux filles et son gendre échangèrent un regard, et, s'approchant, le baisèrent sur le bras, entre le coude et l'épaule.

L'*ispravnik* fit lecture à haute voix de l'acte légal, puis, accompagné du procureur, il s'avança sur le perron, et annonça l'événement aux témoins assermentés, aux paysans de Kharlof et aux gens de service. C'est alors que commença la prise de possession des deux nouvelles propriétaires, qui apparurent aussi sur le perron, et que l'*ispravnik* désignait du doigt chaque fois que, fronçant le sourcil et donnant à son visage insouciant d'habitude une expression menaçante, il inculquait aux paysans le devoir de l'obéissance. Certes il aurait pu se passer de ces recommandations, car je ne crois pas qu'il existât dans tout l'univers des physionomies plus humbles et plus façonnées à la soumission que celles des paysans de Kharlof. Vêtus de caftans rapiécés et de pelisses en loques, mais les reins fortement serrés par la ceinture, ainsi que le veut l'usage dans toute occasion solennelle, ils se tenaient immobiles comme des statues de pierre, et, chaque fois que l'*ispravnik* poussait une exclamation dans ce genre : — Entendez-vous, diables? comprenez-vous, démons? — ils faisaient tous ensemble un profond salut. Chacun de ces *diables* et de ces *démons* tenait à deux mains son bonnet sur la poitrine et ne quittait pas des yeux la fenêtre où s'entrevoyait la figure de leur maître. Les voisins, témoins assermentés, ne ressentaient guère moins de terreur. — Connaissez-vous, criait l'*ispravnik*, quelque empêchement qui s'opposerait à la prise de possession de ces deux uniques filles et héritières de Martin Pétrovitch?

Tous les témoins rentrèrent leurs têtes dans leurs épaules. — En connaissez-vous, diables que vous êtes? criait derechef l'*ispravnik*.

— Nous ne connaissons rien, votre honneur, répondit enfin hardiment un petit vieux ratatiné, avec les moustaches et la barbe coupées. C'était un soldat en retraite. — Quel intrépide que cet Éréméitch! disaient plus tard les voisins en retournant chez eux.

Malgré la prière de l'*ispravnik*, Kharlof refusa de se montrer avec ses filles sur le perron. — Mes sujets, dit-il, obéiront à ma volonté sans ma présence. — Un nuage de tristesse couvrait son front. Il avait pâli; et cette pâleur, cette tristesse, allaient si peu à ses traits de géant, que je me demandai si c'était là cette mélancolie dont il subissait parfois les accès. Ce sentiment de surprise semblait partagé par les paysans. — Comment? notre maître est là, vivant, et quel maître! Martin Pétrovitch,... et il ne nous possédera plus. Est-ce possible? — Je ne sais si Kharlof se douta de ce

qui se passait dans les têtes de ses serfs, ou s'il voulut montrer pour la dernière fois sa puissance; il ouvrit tout à coup le vasistas de la fenêtre, et, y passant sa large tête, il cria d'une voix de stentor : — Obéissance ! — et referma brusquement le carreau. La stupeur des paysans n'en fut pas diminuée, au contraire ils semblèrent encore plus pétrifiés et cessèrent même de regarder.

Dans le groupe des gens de service se trouvaient deux puissantes filles — dont les robes d'indienne trouées couvraient à peine les formes — et un homme en houppelande de serge tellement âgé que la vieillesse l'avait comme couvert de givre; il avait été sonneur de trompe sous Potemkin. Quant au petit Cosaque Maximka, Kharlof s'en était réservé la possession. Ce groupe-là montrait plus d'animation que les paysans; ils jetaient des regards furtifs sur leurs maîtresses actuelles. Celles-ci observaient un maintien grave, surtout Anna, dont les lèvres serrées et les yeux obstinément baissés ne promettaient rien de bon à ses nouveaux sujets. Evlampia ne remuait pas davantage. Pourtant elle se retourna une fois pour toiser d'un regard surpris son fiancé, qui avait cru devoir aussi se présenter sur le perron. — De quel droit parais-tu ici? semblaient dire ses grands yeux à la Junon. — Pour Slotkine, c'est lui qui avait le plus changé de contenance. Une activité empressée se voyait dans tous ses mouvemens; on eût dit qu'il éprouvait comme un appétit violent. Il étirait ses bras, agitait fiévreusement ses épaules; sa tête seule restait courbée.

Ayant achevé la cérémonie de la mise en possession, l'*ispravnik*, en prévision du déjeuner, se frottait déjà les mains, geste qui lui était familier avant le premier verre d'eau-de-vie; mais Kharlof déclara qu'il voulait d'abord entendre les prières avec aspersion d'eau bénite. Le prêtre revêtit donc un surplis qui tombait en lambeaux, et un diacre non moins décrépit sortit de la cuisine en soufflant avec effort sur les charbons d'un vieil encensoir en cuivre. Les prières furent récitées. Kharlof ne cessait de pousser des soupirs; comme son embonpoint l'empêchait de se plier jusqu'à terre, tout en faisant les signes de la croix de la main droite, il désignait de la gauche l'endroit où son front se serait prosterné. Slotkine était à la fois tout rayonnant et tout en larmes. Gitkof se contentait d'agiter les doigts devant les boutons de son uniforme, comme le font ces messieurs de la garde impériale. Lizinski, en qualité de catholique, avait quitté la chambre; quant au procureur, il priait avec tant de ferveur et soupirait avec tant de componction, en levant les yeux au ciel et en remuant les lèvres, que je fus pris aussi d'un accès de dévotion, et me mis à prier avec frénésie. Les oraisons dites et l'eau bénite distribuée en aspersion (notez que Lizinski le catholique vint s'en mouiller les yeux aussi bien

que le sonneur de trompe aveugle), Anna et Evlampia adressèrent un dernier remercîment à leur père, et le moment vint enfin d'aller déjeuner. Il y eut beaucoup de plats, tous très bons, et tous nous y fîmes honneur. Quand apparut l'inévitable bouteille de champagne fabriqué sur les bords du Don, l'*ispravnik*, en sa qualité de représentant de l'autorité et d'initié aux usages du grand monde, leva son verre et proposa de boire en l'honneur des belles propriétaires, ainsi que du très respectable et très magnanime Martin Pétrovitch Kharlof. A ce mot de magnanime, Slotkine jeta un cri d'enthousiasme et se précipita sur son bienfaiteur pour l'embrasser. — C'est bien, c'est bien, dit Kharlof en le repoussant du coude. — Alors il se passa une de ces choses que nous nommons chez nous un désagréable incident.

Souvenir, dès le commencement du déjeuner, n'avait cessé de boire. Il se leva tout à coup de sa chaise, rouge comme une betterave, et, désignant Kharlof du doigt, il partit de son vilain éclat de rire. — Magnanime, magnanime! s'écriait-il. Nous verrons de quel goût il trouvera sa magnanimité lorsqu'on le mettra, lui serviteur de Dieu, le dos nu dans la neige. — Que radotes-tu là, imbécile? dit Kharlof avec mépris. — Imbécile, imbécile! répéta Souvenir; Dieu seul, qui sait tout, peut savoir lequel de nous deux est le véritable imbécile. Quant à vous, petit frère, vous avez commencé par faire mourir ma sœur, votre épouse; maintenant vous vous êtes détruit vous-même comme un chiffre barré... Ah! ah! ah!

— Comment osez-vous insulter notre vénérable bienfaiteur! s'écria Slotkine, et, lâchant le bras de Kharlof, il se précipita sur Souvenir. — Savez-vous que, si notre bienfaiteur en témoignait le moindre désir, nous n'hésiterions pas à déchirer l'acte de donation que nous a octroyé sa munificence? — Ça ne vous empêchera pas de le mettre le dos dans la neige, dit Souvenir en se tapissant derrière Lizinski. — Silence! cria Kharlof d'une voix tonnante. Si je te frappe, il ne restera qu'un peu de boue à la place que tu occupes. Et toi aussi, jeune chien, tais-toi, dit-il à Slotkine; ne fourre pas ton museau où l'on ne t'appelle pas. Si moi, moi, Martin Pétrovitch Kharlof, j'ai décidé que cet acte de donation fût fait, qui donc peut le détruire? qui donc dans le monde entier peut s'opposer à ma volonté?

— Martin Pétrovitch, commença d'une langue épaisse le procureur (il avait aussi bu largement, mais cela n'avait fait qu'ajouter à sa gravité), si pourtant monsieur le gentilhomme avait dit une vérité... Vous venez d'accomplir une grande action;.. si pourtant, ce qu'à Dieu ne plaise, au lieu de la reconnaissance qui vous est due, vous receviez je ne sais quel affront...

Je jetai à la dérobée un regard sur les deux sœurs. Anna semblait

dévorer des yeux l'homme de loi qui venait de parler, et certainement je n'ai jamais vu de ma vie visage de femme plus méchant, plus venimeux et plus étrangement beau. Evlampia s'était détournée en se croisant les bras sur la poitrine, un sourire plus méprisant que jamais tordait ses lèvres rosées. Kharlof se leva de sa chaise, ouvrit la bouche; mais la voix lui manqua. Il frappa la table du poing avec une telle force que tout sauta et tinta dans la salle.

— Père, s'empressa de dire Anna, monsieur ne nous connaît point; c'est pour cela qu'il parle ainsi. Daignez ne pas vous faire de mal; vous avez tort de vous fâcher. On dirait que votre visage se tord. — Kharlof regardait Evlampia; celle-ci ne dit mot, bien que son voisin de table, Gitkof, lui poussât le coude. — Je te remercie, ma fille Anna, dit enfin Kharlof d'une voix sourde. Tu es une fille d'esprit; je compte sur toi et sur ton mari. — Slotkine laissa de nouveau échapper un cri d'enthousiasme, Gitkof avança la poitrine et frappa du talon; Kharlof ne sembla point faire la moindre attention à leurs efforts. — Ce vagabond, continua-t-il en désignant Souvenir du menton, est heureux de me faire enrager. Quant à vous, monsieur le procureur, je vous dirai que vous n'êtes pas fait pour juger Martin Kharlof. Votre intelligence ne s'élève pas si haut. Vous êtes un homme gradué; mais vos paroles sont frivoles. La chose est faite; ma décision ne changera pas. Vous étiez les bienvenus; vous êtes les bien quittés. Je m'en vais. Je ne suis plus le maître ici; je suis un visiteur, et j'use de ma liberté. Anna, tiens compagnie à ces messieurs; moi, je m'en vais. C'est assez. — Il nous tourna le dos, et, sans ajouter une parole, sortit lentement de la chambre.

Le départ du maître de la maison devait forcément déranger la réunion, d'autant plus que nos deux hôtesses disparurent bientôt à leur tour. Ce fut en vain que Slotkine essaya de nous retenir. L'*ispravnik* ne put s'empêcher de reprocher au procureur sa franchise déplacée. — Je n'ai pu faire autrement, répondit l'autre; ma conscience a parlé.

— Quand je vous disais que c'est un franc-maçon, murmura Souvenir à mon oreille. — Votre conscience! répliqua l'*ispravnik*; nous savons ce que c'est que votre conscience. Elle habite votre poche, tout comme chez nous autres pécheurs. — Pendant cette conversation, le prêtre, déjà debout, mais pressentant la fin du repas, envoyait dans sa bouche morceau sur morceau. — Je vois que vous avez bon appétit, lui dit Slotkine avec aigreur. — C'est en prévision... ou comme provision, repartit humblement le prêtre. — On sentait dans cette réponse une habitude de faim invétérée.

Un bruit de voiture se fit entendre devant le perron, et nous nous séparâmes. Rentré à la maison, je racontai à ma mère tout ce qui

s'était passé. Elle m'écouta jusqu'au bout et hocha souvent la tête. — Cela ne promet rien de bon, dit-elle; je n'aime pas toutes ces innovations.

Le lendemain, Kharlof vint dîner chez nous. Ma mère le félicita sur l'heureuse terminaison de l'affaire qui l'avait occupé. — Tu es maintenant un homme libre, et tu dois te sentir plus léger.

— Certainement, je me sens plus léger, répondit Kharlof d'un air qui disait tout le contraire. Rien ne m'empêche maintenant de penser à mon âme et de me préparer à l'heure de la mort.

Ma mère se mit à parler des incidens de la veille. — Oui, oui, dit Kharlof, l'interrompant; il s'est passé quelque chose... de peu grave. Seulement... voici ce que j'ai sur le cœur, ajouta-t-il après avoir hésité un peu. Les vaines paroles de Souvenir ne m'ont pas troublé hier, ni celles de M. le procureur; celle qui m'a troublé, c'est...

Ici Kharlof se tut. — Qui donc? demanda ma mère.

Kharlof la regarda fixement. — Evlampia.

— Evlampia? ta fille? Comment cela?

— Madame, elle était de pierre, une vraie statue! Elle ne sent donc rien? Anna, sa sœur, à la bonne heure : elle a fait tout ce qu'il fallait; c'est une fine mouche;... mais Evlampia!.. Elle a toujours été... à quoi bon cacher ma faute à présent?... ma préférée. Comment n'a-t-elle pas eu pitié de moi? Comment ne s'est-elle pas dit : — Il faut qu'il soit bien mal, qu'il ne se sente plus de ce monde, pour qu'il nous donne tout ce qu'il a? — Elle est de pierre. Pas un mot, pas un regard; elle salue jusqu'à terre, mais sans reconnaissance.

— Attends un peu, repartit ma mère, nous lui ferons épouser Gavrilo Fedoulitch; ça l'amollira.

Kharlof leva les yeux. — Vraiment, madame, vous comptez à ce point sur lui?

— Sans doute.

— Allons, vous en savez plus long là-dessus que moi. Seulement n'oubliez pas ceci : Evlampia et moi, c'est le même caractère; le sang cosaque, et le cœur comme un charbon ardent.

— Aurais-tu un cœur de cette espèce, mon père?

Kharlof ne répondit rien; il se fit un court silence. — Eh bien! Martin Pétrovitch, reprit ma mère, comment penses-tu sauver ton âme? Iras-tu faire un pèlerinage à saint Mitrophane (1) ou à Kief? ou bien ici près, au couvent de Optino? On dit qu'il vient de s'y manifester un moine d'une telle sainteté... Il se nomme Macaire. Jamais un pareil saint ne s'est vu. Il n'a qu'à regarder, il voit tous vos péchés à travers votre corps.

(1) Dont les reliques sont au couvent de Voronej.

— Si elle se montre en effet une fille ingrate, reprit Kharlof d'une voix rauque,... il me semble qu'il me serait plus facile de la tuer de mes propres mains.

— Que dis-tu là, Seigneur Dieu? s'écria ma mère. Reviens à toi. Voilà ce que c'est de ne m'avoir pas écoutée l'autre jour, quand tu venais me demander conseil. Maintenant tu vas te tourmenter au lieu de penser à ton salut, et ce sera bien inutilement, comme si tu voulais te mordre le coude. Tu te plains, tu as peur.

Ce dernier reproche sembla le piquer au vif. Tout son orgueil monta comme un flot; il se redressa, renversa la tête en arrière, avança le menton. — Je ne suis pas de ceux, madame Natalia Nicolavna, dit-il d'un air sombre, qui se plaignent, qui ont peur. Je n'ai rien voulu de plus que vous exprimer mes sentimens comme à une bienfaitrice, à une personne que je respecte infiniment; mais le Dieu tout-puissant sait, — il leva la main au-dessus de sa tête, — que le globe terrestre se brisera en morceaux avant que je manque à ma parole, ou que j'aie peur, ou que je regrette ce que j'ai fait. Et quant à mes filles, elles ne sortiront pas de l'obéissance dans tous les siècles des siècles!

Ma mère se boucha les oreilles. — Oh! petit père, tu sonnes comme une trompette. Si tu es tellement sûr de ta lignée, grand bien lui fasse, et à toi aussi; mais tu me brises la tête.

Kharlof s'excusa, poussa deux ou trois soupirs, et se tut. Il ne s'anima plus jusqu'au moment du départ. Il disait qu'il redoutait surtout de mourir subitement, sans repentir, qu'il voulait se faire une règle de ne plus se fâcher, car la colère gâte le sang et le fait monter à la tête; puisqu'il avait renoncé à tout, à quoi bon se mettre en colère? Que d'autres travaillent à leur tour, que d'autres s'échauffent le sang! — Au moment de prendre congé de ma mère, il lui jeta un regard étrange, rêveur et interrogateur à la fois; puis, tirant de sa poche par un brusque mouvement le volume du *Travailleur au repos*, il le lui glissa dans la main.

— Qu'est-ce? demanda-t-elle.

— Lisez là, fit-il d'une voix brève, là où il y a une corne. On y parle de la mort. Je sens que c'est très bien dit, mais je n'y puis rien comprendre. Je reviendrai, et vous m'expliquerez ce que c'est. — Et Kharlof disparut derrière la porte.

— Ça va mal, ça va mal, dit ma mère, et, prenant le volume à l'endroit marqué, elle lut ce qui suit : — « La mort est un grand et important travail de la nature. Elle consiste en ceci, que l'esprit, étant beaucoup plus léger, plus subtil et plus pénétrant, non-seulement que les élémens de matière auxquels il est soumis, mais encore que la force électrique, se nettoie, se purifie d'une façon chimique, et ne cesse de tendre en avant jusqu'à ce qu'il rencontre un

endroit également immatériel... » Ma mère lut ce passage deux ou trois fois, et jeta le livre. Quelques jours plus tard, nous reçûmes la nouvelle que le mari de sa sœur était mort. Elle partit aussitôt, m'emmenant avec elle. Bien que ma mère ne se proposât de rester chez sa sœur qu'une semaine au plus, ce ne fut qu'à la fin de septembre que nous pûmes revenir chez nous.

III.

Le premier mot que me dit mon valet de chambre Procope, qui était aussi mon chasseur, fut que les bécasses étaient arrivées en grande foule, et qu'elles étaient surtout nombreuses dans le petit bois de bouleaux près de Ieskovo, le domaine de Kharlof. Nous avions encore trois heures jusqu'au dîner. Je saisis mon fusil, ma carnassière, et, me faisant accompagner par Procope et mon chien d'arrêt, je partis en courant pour Ieskovo. Nous y trouvâmes en effet beaucoup de bécasses, et, sur une trentaine de coups tirés, nous en tuâmes cinq ou six. Me hâtant de revenir avec mon butin j'aperçus près de la route un paysan qui labourait. Son cheval s'était arrêté, et lui, avec force jurons et même des larmes à travers, secouait violemment la corde qui servait de bride à son cheval, dont il avait presque tordu le cou. Je jetai un regard sur la malheureuse haridelle dont les côtes semblaient crever la peau, tandis que ses flancs, inondés de sueur, se soulevaient et retombaient par secousses irrégulières comme un vieux soufflet de forge. Je reconnus sur-le-champ, à sa cicatrice sur l'épaule, la vieille jument étique qui pendant tant d'années avait voituré Kharlof. — Est-ce que Martin Pétrovitch ne serait plus en vie? — demandai-je à Procope. La chasse nous avait si complétement absorbés tous deux que jusqu'à ce moment nous n'avions pas parlé d'autre chose.

— Non, il est vivant, répondit Procope. Pourquoi le demandez-vous?

— Mais c'est bien son cheval, répliquai-je; l'aurait-il vendu?

— En effet, ce cheval était à lui. Il ne l'a pas vendu, on le lui a pris pour le donner à ce paysan-là. Bien des choses se sont passées en votre absence, ajouta-t-il avec un léger sourire et comme pour répondre à mon regard étonné. — Et quelles choses, grand Dieu! C'est maintenant M. Slotkine qui est le maître.

— Et Martin Pétrovitch?

— Oh! Martin Pétrovitch est devenu comme qui dirait le dernier des hommes. Il ne mange que du sec et du froid. Il ne compte plus pour rien; un de ces beaux matins, on le chassera de la maison.

L'idée qu'on pouvait chasser un pareil géant ne pouvait pas

m'entrer dans la tête. — Mais Gitkof, demandai-je, que dit-il de tout cela? Je suppose qu'il est marié avec la seconde fille.

— Marié! s'écria Procope en riant cette fois tout de bon. On ne lui laisse pas seulement passer le seuil de la porte. — Tourne tes brancards d'un autre côté, nous n'avons que faire de toi. — Je vous l'ai déjà dit, c'est Slotkine qui commande.

— Et la fiancée?

— Evlampia Martinovna! Eh! notre maître, je vous répondrais bien là-dessus; mais vous êtes trop jeune. Voilà... Oh! oh! on dirait que Diane est en arrêt. — En effet, ma chienne se tenait immobile devant un épais buisson de chêne qui terminait un ravin boisé aboutissant à la route. J'y courus avec Procope; une bécasse partit du buisson; nous lui lâchâmes deux coups de fusil sans l'atteindre, et nous allâmes la chercher à la remise.

La soupe était déjà sur la table quand je revins à la maison. Ma mère me gronda de l'avoir fait attendre. Je lui offris les bécasses que je rapportais; mais elle ne les regarda seulement pas, elle avait l'air mécontent. Souvenir, Lizinski et Gitkof se tenaient dans la salle à manger. Le major en retraite s'était fourré dans un coin comme un écolier en pénitence. Son visage exprimait la confusion et le dépit; ses yeux étaient rouges, on eût dit qu'il venait de pleurer. Je n'eus pas grand'peine à deviner que, si ma mère montrait de la mauvaise humeur, mon arrivée tardive n'y était pour rien. Elle ne dit pas un mot pendant tout le dîner. Le major jetait sur elle des regards piteux, ce qui pourtant ne l'empêchait pas de manger avec voracité. Souvenir tremblait comme s'il avait eu la fièvre; seul, Lizinski gardait une attitude assurée. — Vikenti Ossipitch, lui dit tout à coup ma mère, je vous prie d'envoyer dès demain un équipage à M. Kharlof pour le faire venir ici, puisqu'on vient de m'avertir que le sien n'est plus à sa disposition, et faites-lui dire qu'il faut absolument qu'il vienne; je désire le voir.

Lizinski allait répondre, mais il se retint. — Faites aussi savoir à Slotkine que je lui ordonne de paraître devant moi... Entendez-vous bien? je l'ordonne.

— Voilà un vaurien qu'il faudrait,... murmura Gitkof dans son assiette; ma mère lui jeta un tel regard de mépris, qu'il se tut aussitôt et détourna la tête.

— Martin Pétrovitch ne viendra pas, me souffla Souvenir à l'oreille au moment où nous quittions la salle à manger. Vous ne pouvez imaginer ce qu'il est devenu; l'esprit humain se refuse à le comprendre. Il n'entend rien de ce qu'on lui dit, parole d'honneur. Cela fait penser au proverbe : la fourche a saisi la couleuvre. — Et Souvenir partit de son vilain rire.

La prédiction de Souvenir se trouva justifiée; Kharlof ne voulut

pas se rendre chez ma mère. Celle-ci ne se tint pas pour vaincue. Elle lui fit parvenir une lettre écrite de sa propre main. Kharlof lui renvoya un morceau de papier à sucre sur lequel étaient écrits en grandes lettres les mots suivans : « Devant Dieu, je ne puis. La honte me tuerait. Laissez-moi disparaître... Merci... Ne me tourmentez pas. — Kharlof Martinko (1). » Slotkine vint, mais un jour entier plus tard que ma mère ne lui avait *ordonné* de paraître. Elle le fit introduire dans son cabinet. La conversation ne dura pas plus d'un quart d'heure; Slotkine sortit de chez ma mère, le visage enflammé, avec une expression si insolemment méchante, que, l'ayant rencontré dans le salon, j'en restai stupéfait, et Souvenir, qui s'était glissé derrière moi, ne put achever son éclat de rire habituel. Quand ma mère sortit de son cabinet, elle n'avait pas le visage moins rouge et déclara à haute voix, devant tous ses gens, que jamais elle ne permettrait que Slotkine fût admis en sa présence. — Et si les filles de Martin Pétrovitch, ajouta-t-elle, osaient se présenter, car elles ont assez d'impudence pour le faire, il faut aussi leur refuser la porte.

A dîner, elle s'écria tout à coup : — Voyez-vous, quel misérable petit juif! C'est moi qui l'ai tiré de la boue, par les oreilles, comme un lièvre embourbé, j'en ai fait un homme, il me doit tout, et il a l'audace de dire que je ne devrais pas me mêler de ce qui ne me regarde pas, que Martin Pétrovitch fait le capricieux, qu'on aurait tort de le traiter avec trop d'indulgence... Trop d'indulgence! comprenez-vous cela? Oh! l'ingrat petit crapaud! — Le major Gitkof voulut profiter de l'occasion pour placer son mot; elle l'arrêta dès qu'il ouvrit la bouche. — Tu es bon aussi, toi, s'écria-t-elle. Tu n'as pas pu venir à bout d'une jeune fille,... et ça se dit un officier! Je m'imagine comme ton bataillon devait t'obéir! Et il avait encore la prétention de devenir mon intendant, un bel intendant que j'aurais eu là! — Lizinski, qui était assis au bout de la table, sourit avec satisfaction, et l'infortuné major, agitant ses moustaches, cacha son long visage dans les plis de sa serviette.

Après dîner, il sortit sur le perron pour y fumer une pipe selon son habitude; il me parut si délaissé que, malgré mon peu de sympathie, je m'approchai de lui. — Gavrilo Fedoulitch, lui dis-je, comment se fait-il que vos fiançailles avec Evlampia soient allées au diable? Je vous croyais marié depuis longtemps.

L'ex-major me jeta un regard plein de mélancolie. — Un serpent venimeux, répondit-il en accentuant avec amertume chaque syllabe, un serpent sorti en rampant de dessous une racine pourrie m'a percé de son dard, et a mis en poussière toutes mes espérances

(1) Diminutif méprisant de Martin.

dans cette vie. Et je vous aurais raconté, Dmitri Séménitch, toutes mes misères, si je ne craignais d'allumer le courroux de madame votre mère. — Le mot de Procope : — vous êtes trop jeune, — me revint aussitôt à la mémoire. Gitkof poussa un gémissement, et se frappa la poitrine de son poing fermé. — La patience! la patience! voilà tout ce qui me reste... Souffre, vétéran, souffre, vieux soldat! Tu as servi ton tsar avec fidélité, sans peur et sans reproche; tu n'as épargné ni ta sueur ni ton sang,... et voilà dans quel pétrin tu es tombé! Si cela s'était passé dans mon régiment et si j'en avais eu le pouvoir, continua-t-il en aspirant avec violence la fumée de son long tuyau, je l'aurais, je l'aurais traité à coups de plat de sabre... Gitkof retira sa pipe, et regarda devant lui, comme s'il eût aperçu le tableau que son imagination lui retraçait en ce moment. Souvenir s'approcha en sautillant. Je les laissai ensemble, et me promis de revoir Kharlof, coûte que coûte, tant ma curiosité enfantine était excitée par tous ces propos.

Le lendemain, je partis de nouveau avec mon chien et mon fusil, mais cette fois sans Procope, pour le bois de Ieskovo. Il faisait un temps merveilleux; je crois que nulle part, hors de la Russie, on ne trouve un temps pareil au mois de septembre. Le calme était si grand qu'on pouvait entendre à plus de cent pas un écureuil sautiller sur les feuilles sèches qui déjà jonchaient le sol; on entendait même une branche morte se détacher du sommet d'un arbre, se heurter faiblement à d'autres branches et tomber enfin dans l'herbe fine,... tomber pour toujours. L'air, ni chaud ni frais, mais plein de senteurs et comme légèrement acidulé, vous picotait doucement les joues et les yeux. Un fil de la Vierge, souple comme la soie, arrivait en flottant dans l'air, s'accrochait aux canons du fusil et s'étendait de toute sa longueur, signe certain d'un beau temps soutenu. Le soleil jetait une lumière pâle et molle, on eût dit un clair de lune. Je trouvai des bécasses, mais je n'y faisais pas grande attention cette fois; je savais que le bois de Ieskovo arrivait presque à l'habitation de Kharlof, jusqu'à la haie de son jardin, et je me dirigeai de ce côté sans savoir au juste de quelle façon j'y pourrais pénétrer, ni même si je ferais bien de l'essayer, puisque ma mère était en délicatesse avec les nouveaux maîtres du domaine.

Tout à coup j'entendis des pas à quelque distance de moi. J'écoutai, quelqu'un se dirigeait de mon côté. — Tu aurais dû prévenir, dit une voix féminine.

— Allons donc, répondit une voix d'homme; est-ce qu'on peut tout faire à la fois?

Ces voix m'étaient connues. Une robe bleue apparut à travers les noisetiers déjà privés de leurs feuilles, un caftan de couleur sombre se montra près d'elle; puis Evlampia et Slotkine sortirent à cinq

pas de moi sur la clairière où je me trouvais. Tous deux se troublèrent à ma vue. Evlampia se retourna aussitôt, et disparut dans les broussailles. Quant à Slotkine, il hésita un moment, puis s'approcha de moi. Son visage n'offrait plus la moindre trace de cette humilité obséquieuse avec laquelle, quatre mois avant, il frottait dans ses mains la gourmette de mon cheval en le promenant dans la cour de son beau-père; cependant je n'y vis pas non plus cet air de défi insolent qui m'avait tant frappé la veille. — Avez-vous tué beaucoup de bécasses? me demanda-t-il en soulevant sa casquette et en passant sa main dans les boucles de ses cheveux noirs. Vous chassez dans notre bois, mais soyez le bienvenu; nous ne nous y opposons pas, au contraire.

— Je n'ai rien tué aujourd'hui, et je vais quitter votre bois sur-le-champ.

Slotkine s'empressa de remettre sa casquette. — Que dites-vous? s'écria-t-il en étendant les deux mains; nous ne vous chassons pas, nous sommes même enchantés... Evlampia Martinovna vous dira la même chose. Evlampia, venez ici. Où est-elle donc?

La tête d'Evlampia parut au-dessus des buissons; mais elle ne s'approcha point. — Je dois même dire, reprit Slotkine, qu'il m'a été très agréable de vous rencontrer. Madame votre mère a daigné se fâcher hier contre moi, sans vouloir entendre aucune explication. Et moi, je vous le dis comme je le dirais devant Dieu, je ne m'accuse d'aucune faute. Impossible d'en agir autrement avec Martin Pétrovitch; il est tombé tout à fait en enfance. Nous ne pouvons pas pourtant satisfaire tous ses caprices, et quant à des respects, il en a tant qu'il en veut. Demandez plutôt à Evlampia Martinovna.

Evlampia ne bougea point.

— Mais pourquoi, Vladimir Vassilitch, lui dis-je, avez-vous vendu le cheval de M. Kharlof? — Je ne pouvais pas digérer que cette pauvre bête fût tombée aux mains d'un paysan.

— Pourquoi nous l'avons vendu? Belle question! A quoi pouvait-il servir? A manger du foin sans profit. Un paysan saura toujours le faire labourer. Quant à Martin Pétrovitch, s'il lui prend l'envie de sortir, il n'a qu'à nous en faire la demande. Nous ne lui refusons pas une voiture,... si ce n'est un jour de travail.

— Vladimir Vassilitch! dit Evlampia d'une voix sourde, comme pour l'appeler, et sans quitter sa place. Elle tordait autour de ses doigs des tiges de plantin et en faisait sauter les têtes en les frappant l'une contre l'autre.

— Il y a encore le petit Cosaque Maximka, continua Slotkine... Martin Pétrovitch se plaint qu'on le lui a enlevé pour le mettre en apprentissage. Daignez y réfléchir vous-même; qu'aurait-il

fait chez Martin Pétrovitch? Le vagabond et rien de plus. Il ne peut pas même servir comme il faut, parce qu'il est trop bête et trop jeune. Maintenant il est apprenti chez un sellier. Eh bien! qu'il devienne un bon ouvrier, il se rendra utile à lui-même, et il nous paiera un bon *obrok* (1). Dans notre petit ménage, c'est quelque chose; il ne faut rien dédaigner dans un pauvre petit ménage comme le nôtre.

Et voilà l'homme que Kharlof traitait de guenille! pensais-je en moi-même. — Qui donc fait la lecture à Martin Pétrovitch?

— Que lire? Il avait un livre qui, grâce à Dieu, a disparu. Quelle idée de lire à son âge!

— Et qui lui fait la barbe? demandai-je encore.

Slotkine se mit à rire d'un air affable, comme pour encourager une bonne plaisanterie que j'avais faite. — Personne. Dans les premiers temps, il se grillait la barbe avec une chandelle; à présent il la laisse pousser;... c'est parfait.

— Vladimir Vassilitch! répéta Evlampia avec insistance, venez donc ici.

Slotkine lui fit un petit signe de la main. — Martin Pétrovitch, reprit-il, est chaussé, vêtu; il mange ce que nous mangeons, que lui faut-il de plus? N'a-t-il pas déclaré lui-même qu'il ne voulait plus rien en ce monde que penser au salut de son âme? Eh bien! qu'il y pense; il devrait se souvenir que maintenant,... tournez la chose comme il vous plaira,... tout est à nous. Il se plaint aussi que nous ne lui payons pas sa pension; est-ce que nous avons toujours de l'argent? Et qu'a-t-il besoin de cet argent, puisque rien ne lui manque? Je vous assure que nous le traitons tout à fait en bons parens. Voilà par exemple les chambres qu'il occupe. Nous en avons le plus grand besoin; sans ces chambres, nous ne pouvons vraiment pas nous retourner. Nous pensons même à lui procurer des distractions. Ainsi, pour le jour de la Saint-Pierre, je lui ai acheté à la ville d'excellens hameçons très chers, de vrais hameçons anglais. Nous avons des tanches dans l'étang; il n'aurait qu'à s'asseoir sur le bord et pêcher à la ligne... Une heure, deux heures se passent, et la friture est prête. Quelle meilleure occupation pour un vieillard?

— Vladimir Vassilitch! s'écria pour la troisième fois Evlampia d'une voix impérieuse, et elle jeta loin d'elle les tiges qu'elle tordait dans ses doigts. Je m'en vais. — Ses yeux rencontrèrent les miens. — Je ne reste pas ici, — et bientôt elle disparut dans le bois.

— On y va, on y va, dit Slotkine... Martin Pétrovitch lui-même nous approuve, continua-t-il en se retournant vers moi. D'abord il se

(1) Redevance annuelle du serf qui n'est pas à la glèbe.

sentait offensé; il murmurait même... jusqu'à ce qu'il se fût rendu compte. C'était un homme, vous vous en souvenez bien, un homme violent, chaud, bien chaud. Maintenant il est devenu tout à fait tranquille. Madame votre mère s'est fâchée contre moi... Que voulez-vous? c'est une grande dame; elle tient à son pouvoir, ni plus ni moins que Martin Pétrovitch en son temps. Venez vous-même, voyez, et à l'occasion dites un mot en notre faveur. Je n'oublie pas les bienfaits de Natalia Nicolavna; mais après tout il faut que nous vivions aussi.

— Et Gitkof? demandai-je; comment l'a-t-on refusé?

Slotkine haussa les épaules. — Fedoulitch? cette tête de cheval? Mais, de grâce, à quoi pouvait-il être bon? Il a été soldat toute sa vie, et voilà tout à coup qu'il imagine de s'occuper des choses du ménage. Il dit : — Je sais conduire les paysans, parce que je sais souffleter. — Il ne sait rien du tout, car il faut savoir souffleter à point. C'est Evlampia Martinovna elle-même qui l'a refusé. Est-ce qu'un soldat sait quelque chose au monde? Tout notre ménage avec lui fût allé au diable.

— A-ou! fit retentir la voix sonore d'Evlampia.

— J'y vais, j'y vais, répondit Slotkine. J'ai l'honneur de vous saluer, Dmitri Séménitch. Tirez des bécasses tant que vous voudrez; c'est un oiseau qui passe, qui n'appartient à personne; mais, si un lièvre traverse votre chemin, épargnez-le : c'est notre gibier. J'oubliais encore,... n'auriez-vous pas un petit de votre chienne?

— A-ou! fit encore entendre Evlampia.

— A-ou! a-ou! répondit Slotkine, et il s'éloigna en courant.

Je me souviens que, resté seul, je me dis à moi-même : — Comment Kharlof n'a-t-il pas exterminé Slotkine... à ne laisser qu'un peu de boue sur la place?.. Et comment celui-ci ne craignait-il pas un tel sort? Il faut, pensai-je, que Kharlof soit devenu bien tranquille en effet. — Mon désir s'en accrut de pénétrer dans Ieskovo et d'apercevoir, ne fût-ce que du coin de l'œil, ce colosse que je ne pouvais pas me figurer humble et dompté.

J'étais déjà parvenu à la lisière du bois, lorsque sous mes pieds partit une bécasse qui prit son vol vers le fourré. Je la couchai en joue, mon fusil rata; ne voulant pas perdre un si beau gibier, je m'élançai à sa poursuite. J'avais à peine fait une centaine de pas, que j'aperçus dans une clairière sous un large bouleau, non pas la bécasse, mais le même Slotkine. Couché sur le dos, les deux bras pliés sous la tête, et regardant le ciel d'un air satisfait, il balançait nonchalamment sa jambe gauche passée sur le genou droit. Il n'avait pas remarqué mon approche. A quelques pas de lui, lentement et les yeux baissés, se promenait Evlampia; elle semblait chercher

quelque chose dans l'herbe, comme des champignons ou des fleurs; elle se penchait par momens, tendait la main, et fredonnait un refrain. Je reconnus les paroles suivantes d'une vieille légende russe :

Sors, lève-toi, monte au ciel, nuée d'orage,
Frappe, frappe mon beau-père,
Foudroie, foudroie ma belle-mère;
Quant à ma jeune femme, je la tuerai moi-même.

Evlampia chantait d'une voix de plus en plus claire et haute. Elle appuya sur le dernier vers. Slotkine continuait à sourire d'un air béat, tandis qu'elle, en marchant, semblait tracer des cercles autour de lui.

— Voyez-vous ça? dit-il enfin. Que ne vient-il pas à l'esprit de ces femmes?

— Eh! quoi donc?

Slotkine releva la tête. — Comment, quoi donc? Et quelles paroles chantes-tu là?

— Tu sais, Volodia (1), qu'il n'est pas permis d'ôter un mot d'une chanson... Evlampia m'aperçut; nous poussâmes tous deux un cri, et chacun s'enfuit de son côté. Un instant plus tard, j'étais de nouveau sur la lisière du bois, et, après avoir franchi une étroite prairie, je me trouvai devant le jardin de Kharlof.

Je n'avais ni le temps ni le loisir de réfléchir à cette scène étrange. Je sais seulement que le mot de *philtre*, dont le sens m'avait étonné quelques jours avant, me revint à l'esprit. Je m'avançai le long de la haie, et bientôt, à travers les saules argentés, j'aperçus la cour et les deux maisonnettes de Kharlof. Toute l'habitation me sembla plus propre et mieux soignée; partout se voyaient les traces d'une surveillance active et constante. Anna Martinovna parut sur le perron, et, clignant au soleil ses yeux d'un bleu pâle, regarda longtemps du côté du bois. — As-tu vu le maître? demanda-t-elle à un paysan qui traversait la cour.

— Vladimir Vassilitch? répondit celui-ci en arrachant son bonnet de sa tête, je crois bien qu'il est allé au bois.

— Je sais qu'il y est allé. Ne l'as-tu pas vu revenir?

— Non, je ne l'ai pas vu. — Le paysan continuait à se tenir immobile et tête nue.

— Va-t'en, dit-elle, mais non; sais-tu où est Martin Pétrovitch?

— Martin Pétrovitch, répondit le paysan d'une voix traînante, et soulevant tantôt le bras droit, tantôt le bras gauche, comme s'il voulait montrer quelque chose, il est là-bas, sur le bord de l'é-

(1) Diminutif caressant de Vladimir.

tang, assis, tenant une ligne; il est entré dans les joncs, et il tient une ligne à la main. Est-ce qu'il veut prendre du poisson dans ce temps-ci? Dieu sait!

— C'est bien, va-t'en, reprit Anna, et relève d'abord cette roue qui traîne à terre.

Le paysan s'empressa d'obéir, et elle, toujours sur le perron, regardait du côté du bois; puis elle fit lentement un geste de menace et rentra dans la maison. — Axutka! cria sa voix impérieuse. — J'avais été frappé de son air courroucé et de la façon dont elle serrait ses lèvres déjà si minces. Elle était vêtue négligemment, et une tresse déroulée de ses cheveux lui tombait sur l'épaule. Malgré le négligé de sa toilette, malgré sa mauvaise humeur, elle me semblait toujours attrayante, et j'aurais volontiers baisé cette main étroite et rageuse avec laquelle, par deux fois, elle avait rejeté la tresse indocile.

Kharlof serait-il vraiment devenu un pêcheur? me demandais-je à moi-même en m'approchant de l'étang que je savais être au bout du jardin. Je montai sur la digue, je regardai à droite et à gauche: personne! Je me dirigeai sur un des bords; enfin, au fond d'une petite baie, dans une forêt de joncs roussis et salis par l'automne, j'aperçus une masse grisâtre. C'était bien Kharlof. Sans bonnet, échevelé, dans une sorte de houppelande en toile déchirée à toutes les coutures, les jambes repliées sous lui, il était assis, immobile, sur la terre nue, tellement immobile qu'à mon approche un petit cul-blanc partit de la vase desséchée, à deux pas de lui, et traversa l'étang à petits coups d'ailes en sifflotant. Il fallait donc bien que rien n'eût bougé dans son voisinage. Toute la figure de Kharlof était si étrange, qu'en l'apercevant mon chien s'arrêta court, serra la queue entre les jambes et se mit à grogner. Kharlof, tournant à peine la tête, jeta sur moi et sur mon chien des regards d'homme sauvage. Sa barbe le changeait beaucoup; elle était courte, mais épaisse, crépue comme l'astrakan. Un des bouts du bois de sa ligne reposait dans sa main droite, qu'il tenait ouverte, l'autre sur l'eau. Mon cœur battit violemment; cependant je m'approchai de lui et le saluai. Il se mit à cligner lentement des yeux, comme quelqu'un qui s'éveille à peine. — Vous êtes là... à pêcher du poisson, Martin Petrovitch? lui demandai-je.

— Oui, du poisson, répondit-il d'une voix enrouée, et il donna une saccade à sa ligne, à l'extrémité de laquelle pendait un bout de ficelle sans hameçon.

— Mais votre ligne est cassée! — Je m'aperçus en même temps qu'il n'y avait auprès de lui ni cruche, ni vers d'amorce; d'ailleurs, quelle pêche possible au mois de septembre?

— Cassée? répéta-t-il en se passant la main sur le visage; c'est

égal, — et il rejeta son bâton sur l'eau. — Est-ce le fils de Natalia Nicolavna? demanda-t-il quelques instans plus tard, pendant lesquels je l'avais considéré avec stupeur. — Il me semblait toujours un géant, quoiqu'il eût beaucoup maigri; mais quels haillons le couvraient! et quelle ruine que tout son corps!

— Oui, répondis-je, je suis le fils de Natalia Nicolavna.

— Vivante?

— Ma mère se porte bien. Elle a été très affligée de votre refus; elle ne s'y attendait pas.

Kharlof inclina le front. — As-tu été... là? dit-il en me désignant de la tête sa maison. Tu n'y as pas été? Vas-y. Qu'as-tu à faire ici? Va. Inutile de causer avec moi; ça m'ennuie. — Il se tut quelques instans. — Tu es toujours à vagabonder avec ton fusil. Quand j'étais jeune, je courais aussi dans ce sentier-là; mais mon père... oh! comme je le respectais!.. Pas comme ceux d'à présent... Mon père me sangla de coups de fouet, et tout fut dit : plus de bêtises, car je le respectais, moi! — Kharlof se tut de nouveau. — Ne reste pas ici, reprit-il. Va-t'en à la maison. Tu verras... Ça marche à merveille. Volodka... — Sa voix s'étrangla. — Volodka est un vrai propre à tout... C'est un gaillard,... et c'est aussi une canaille. — Je ne savais que dire. Kharlof parlait avec un grand calme. — Regarde aussi mes filles. Tu te les rappelles bien... J'en avais deux,... des ménagères achevées. Quant à moi, frère, je suis devenu vieux, je suis en retraite... La tranquillité,... tu sais.

— Belle tranquillité! pensai-je en jetant un regard autour de moi. — Martin Pétrovitch, m'écriai-je tout à coup, il faut absolument que vous veniez chez nous.

Kharlof me jeta un regard de côté. — Va-t'en, frère, va, te dis-je.

— Ne refusez pas ma mère, venez.

— Va-t'en, va-t'en, répétait Kharlof. A quoi bon causer avec moi?

— Si vous n'avez pas de voiture, ma mère vous en enverra une.

— Va-t'en.

— Voyons, Martin Pétrovitch, laissez-vous toucher. — Kharlof pencha la tête; il me sembla que ses joues terreuses se coloraient lentement. — Vous viendrez chez nous, n'est-ce pas? A quoi bon rester ici à vous tourmenter?

— Qu'entends-tu par me tourmenter?

— Je veux dire que vous avez tort d'être comme vous voilà.

Kharlof parut rêver. Enhardi par son silence, je résolus de le pousser à bout. N'oubliez pas que j'avais à peine quinze ans. — Martin Pétrovitch, m'écriai-je en m'asseyant à côté de lui, je sais tout, tout absolument; je sais de quelle façon indigne on vous

traite. Quelle situation pour vous! mais pourquoi perdre courage?

Kharlof ne dit mot. Il laissa glisser dans l'eau le bâton qu'il tenait. Et moi, quel homme d'esprit, quel philosophe profond je me croyais en ce moment! — Certainement, repris-je, vous avez agi d'une façon imprudente en donnant tout à vos filles : c'était grand et généreux;... la générosité, c'est si rare dans notre siècle!.. Mais, si vos filles sont ingrates, votre rôle à vous est de répondre par le mépris, oui, par le mépris, et non pas de vous abandonner à cette humeur noire.

— Laisse-moi, murmura Kharlof en grinçant des dents, et ses yeux toujours fixés sur l'étang s'enflammèrent de courroux. — Va-t'en!

— Mais, Martin Pétrovitch...

— Va-t'en, dis-je, ou je te tue...

Je m'étais tout à fait rapproché de lui; à ces derniers mots, je bondis de ma place. — Que dites-vous là? m'écriai-je.

— Je te tuerai, va-t'en. — La voix de Kharlof s'échappait de sa poitrine comme un hurlement rauque; ses yeux furieux continuaient de regarder devant lui. — Je te jetterai à l'eau avec tes conseils imbéciles pour t'apprendre à venir déranger un vieillard, marmot que tu es! — Il est devenu fou, pensai-je, et, le regardant, ma stupeur s'accrut. Kharlof pleurait! De petites larmes glissaient sur ses joues l'une après l'autre, et pourtant son visage avait alors une expression tout à fait féroce. — Va-t'en, ou, devant Dieu, je te tuerai... pour servir d'exemple à d'autres. — Il fit un brusque mouvement de côté, releva la lèvre en ricanant comme un sanglier; je ramassai mon fusil, et me sauvai à toutes jambes. Mon chien me suivit en aboyant d'un air effaré; il avait pris peur aussi.

De retour à la maison, je me gardai bien de raconter mon aventure à ma mère; mais, le diable sait pourquoi, ayant rencontré Souvenir, je m'avisai de lui dire tout. Cet être insupportable fut tellement enchanté de mon récit, qu'il en rit à se tordre. J'eus grande envie de le battre.

— Oh! disait-il, tout haletant de rire, que j'aurais voulu voir cette grande carcasse de Kharlof assise dans la boue!

— Allez à l'étang, lui dis-je, si vous êtes si curieux.

— Ah bien oui! et s'il me tue au lieu de vous?

Je me repentis trop tard de mon bavardage déplacé.

Vers la mi-octobre, trois semaines environ après mon entrevue avec Kharlof, j'étais debout à la fenêtre de ma chambre, au second étage de notre maison, et je regardais tristement notre cour et le chemin qui passait au-delà. Depuis cinq jours, le temps était devenu si mauvais qu'il ne fallait plus songer à la chasse. Tout être vivant semblait s'être caché; les moineaux eux-mêmes restaient

abrités, et les corbeaux avaient disparu. Tantôt le vent gémissait sourdement, tantôt il sifflait avec violence. Le ciel, voilé par des nuages très bas, et sans aucune percée de lumière, passait d'un blanc pâle à une couleur plombée plus sinistre encore; la pluie, qui tombait sans cesse ni trêve, devenait à ce moment une véritable averse, et s'étalait sur les vitres en grosses larmes. Les arbres s'agitaient en désespérés; bien qu'il n'y eût plus une feuille à leur prendre, le vent s'obstinait à les tourmenter. On voyait partout de grandes flaques d'eau parsemées de feuilles mortes, et de grosses bulles d'air, naissant et éclatant sans cesse, glissaient en tremblotant sur ces larges surfaces fouettées par la pluie. La boue des chemins était insondable; le froid pénétrait dans les chambres, sous les vêtemens, jusqu'à la moelle des os. Le cœur se glaçait par je ne sais quelle crainte de ne jamais revoir ni soleil, ni couleurs.

Je me tenais immobile et rêveur devant ma fenêtre, et je me rappelle que tout à coup, bien que la pendule marquât midi, l'obscurité devint profonde autour de moi. Ce fut alors qu'il me sembla voir, traversant la cour, de la porte d'entrée au perron, quoi? un ours, non pas à quatre pattes, mais comme on le représente quand il se dresse pour danser. J'en croyais à peine mes yeux. Si ce que j'avais vu n'était pas un ours, c'était un être énorme, noir et velu. Je cherchais encore à me rendre compte de cette apparition lorsqu'un bruit épouvantable retentit dans l'étage inférieur. Des voix s'élevèrent, des bruits de pas... Je descendis l'escalier en courant, et me précipitai dans la salle à manger. A la porte du salon, le visage tourné vers moi, se tenait, debout et comme pétrifiée, ma mère; derrière elle se voyaient quelques figures de femmes effrayées. Le maître d'hôtel, deux laquais, le petit Cosaque, tous bouche béante, se pressaient à la porte de l'antichambre. Au milieu de la salle à manger, couvert de boue, déguenillé, tellement imprégné de pluie que de petits ruisseaux coulaient sur le plancher, se tenait à genoux, haletant, suffoqué, râlant, cet être monstrueux que je venais de voir traverser notre cour. C'était Kharlof. Je m'approchai, et j'aperçus, non pas son visage, mais sa tête, car il pressait de ses deux mains ses cheveux souillés de boue. Il respirait bruyamment, convulsivement; on eût dit que quelque chose bouillait dans sa poitrine. Tout ce que je pus distinguer dans cette masse immonde, ce fut le blanc de ses petits yeux qu'il roulait avec effarement. Il était effrayant. Je me souvins aussitôt du visiteur qui l'avait comparé à un mastodonte. C'était bien l'aspect que devait avoir un monstre antédiluvien à peine échappé des griffes d'un autre monstre encore plus puissant qui l'aurait attaqué au milieu de la vase profonde des marais primitifs. — Martin Pétrovitch! s'écria enfin ma mère en frappant dans ses mains; est-ce bien toi? Dieu de miséricorde!

— Moi, moi! répondit une voix brisée qui semblait accentuer chaque mot avec un effort douloureux. Oui, moi!

— Que t'est-il arrrivé? bon Dieu!

— Nata... lia Nicolav... na... J'ai couru jusqu'ici de la maison... à pied...

— Par un tel temps! mais tu ne ressembles pas à un être humain. Lève-toi, prends un siége. Et vous, dit-elle aux femmes de chambre, apportez vite des serviettes. N'y aurait-il pas quelque habillement sec? demanda-t-elle au maître d'hôtel. — Celui-ci leva les mains au ciel comme pour dire : — Où trouver un vêtement à cette taille? — Du reste, on peut apporter un drap de lit ou bien une couverture de cheval; nous en avons une toute neuve.

— Mais lève-toi donc, Martin Pétrovitch, assieds-toi, répétait ma mère.

— On m'a chassé, madame, s'écria Kharlof avec un long gémissement, en renversant la tête et étendant les bras devant lui; on m'a chassé, Natalia Nicolavna, mes propres filles, de mon propre nid!

Ma mère fit un signe de croix. — Que dis-tu là? Quelle horreur! Mais lève-toi enfin, Martin Pétrovitch; fais-moi cette grâce.

Deux femmes de chambre arrivèrent avec des serviettes, le maître d'hôtel avec une grande couverture de laine. La tête pointue de Souvenir parut et disparut à la porte de l'antichambre.

— Allons, debout, dit ma mère d'un ton de commandement, et raconte-moi par ordre tout ce qui est arrivé.

Kharlof se souleva lentement. Chancelant comme un homme ivre, il s'approcha d'une chaise, et s'y laissa tomber. Alors les femmes de chambre s'avancèrent avec leurs linges; il les éloigna d'un geste de la main, et refusa également la couverture. Ma mère n'insista point. Évidemment on ne pouvait sécher Kharlof; on se contenta d'essuyer les traces qu'il avait laissées sur le parquet. — Madame... Natalia Nicolavna, dit-il enfin avec effort, je vais vous dire toute la vérité. C'est moi qui suis le plus coupable... L'orgueil m'a perdu, ni plus ni moins que le roi Nabuchodonosor. Je me disais : Le seigneur Dieu ne m'a pas privé d'esprit... Et puis, par là-dessus, la peur de la mort... La tête m'a tourné... Je montrerai, me disais-je, au monde entier, avant d'en finir avec la vie, ma force et mon pouvoir. Je les gratifierai tous, et tous me devront reconnaissance jusqu'au tombeau. — Kharlof bondit sur sa chaise. — Chassé à coups de pied comme un chien galeux, voilà leur reconnaissance! — Ses yeux continuaient à errer; il éleva ses mains à la hauteur du menton, et les frappait l'une contre l'autre par le bout des doigts. — On m'a pris Maximka, on m'a pris ma voiture, mon cheval; on m'a mis à la diète, on ne m'a pas payé la pension convenue; on m'a misérablement tout rogné autour de moi... Et je ne disais mot,... en-

core à cause de mon orgueil, pour que mes ennemis ne pussent pas dire : Voyez-vous le vieil imbécile! il se repent maintenant. Et vous-même, madame, vous m'en aviez averti; vous m'aviez dit : Tu ne pourras plus mordre ton coude... Voilà pourquoi je ne soufflais mot. Aujourd'hui j'entre dans ma pauvre chambre; elle est occupée. On a jeté mon lit dans un galetas. — Tu peux dormir là tout aussi bien; on te tolère par grâce, et nous avons besoin de ta chambre pour notre ménage. — Et qui me dit cela? Qui? Un Volodka Slotkine, un vil roturier, un misé... Sa voix se brisa.

— Mais tes filles, qu'ont-elles dit? demanda ma mère.

— Je m'étais soumis, je me taisais, reprit Kharlof sans écouter la question, et pourtant quelle amertume! quelle honte! Je rougissais de regarder la lumière de Dieu. C'est pour cela que je n'ai pas voulu venir chez vous, ma mère. J'ai tout essayé, et les caresses et les menaces. Je leur ai fait des reproches,... et, pour tout dire, je les ai salués... bien bas... comme cela (Kharlof montra comment il les avait salués), et tout en vain! Dans les premiers temps, je me disais : Casse tout, brise tout, disperse tout, pour qu'il n'en reste pas même la graine,... pour qu'on sache qui je suis, moi!.. Mais plus tard, je me suis soumis. C'est une croix, me dis-je, qui m'est envoyée. Et tout à coup, aujourd'hui,... comme un chien!.. Et qui? Volodka!.. Quant à mes filles, dont vous daignez vous informer, est-ce qu'il leur reste encore quelque volonté? Des esclaves de Volodka, voilà ce qu'elles sont...

Ma mère fit un geste d'étonnement. — Je comprends cela d'Anna, dit-elle; Anna est sa femme; mais ta seconde fille...

— Evlampia? pire que l'autre,... toute, elle s'est donnée à Volodka; c'est pour cela qu'elle a refusé votre militaire. Volodka le lui a ordonné. Anna!.. sans doute elle devrait s'offenser,... d'autant plus qu'elle ne peut souffrir sa sœur. Pourtant elle se soumet; il l'a ensorcelée, elle aussi, le maudit! Et puis, voyez-vous, il est agréable à Anna de penser : Étais-tu assez orgueilleuse, Evlampia? Eh bien! qu'es-tu devenue?.. Oh! mon Dieu, je n'en puis plus.

Ma mère regarda de mon côté avec une certaine inquiétude. Je me retirai un peu, craignant qu'on ne me renvoyât. — Je regrette fort, Martin Pétrovitch, dit-elle, que mon ci-devant pupille t'ait causé tant de chagrin. Moi aussi, je me suis trompée sur son compte.

Kharlof poussa un profond gémissement, et se frappa la poitrine de ses poings fermés. — Madame, je ne puis supporter l'ingratitude de mes filles; je ne le puis pas. Ne leur ai-je pas tout donné? et de quel droit? Ma conscience ne me laissait pas un moment de trêve. Oh! que n'ai-je pas pensé, là, sur le bord de l'étang, en ayant l'air de pêcher du poisson? Si du moins, me disais-je, tu avais été utile à quelqu'un; si tu avais fait l'aumône aux pauvres, si tu avais af-

franchi tes serfs, pour les récompenser de leur avoir mangé la vie! Ne dois-tu pas répondre d'eux devant Dieu? Voilà le moment où leurs larmes amassées viennent couler sur toi. Quel est leur sort maintenant? Parlons vrai : déjà de mon temps profond était leur fossé; aujourd'hui on n'en voit plus le fond. Tous ces péchés, j'en ai chargé mon âme; ma conscience, je l'ai sacrifiée pour mes enfans,... et en retour un coup de pied comme à un chien!.. Lorsqu'il m'a dit, votre Volodka, reprit Kharlof avec une nouvelle force, que je ne dois plus vivre dans ma chambre, moi qui avais placé de mes propres mains chaque soliveau de ses murs,... lorsqu'il m'a dit cela de sa bouche insolente,... Dieu seul sait ce qui se passa en moi! Dans ma pauvre tête, des ténèbres; dans mon cœur, un coup de couteau... Ou l'assommer, ou fuir la maison... C'est alors que je suis accouru vers vous, ma bienfaitrice. Où pouvais-je aller poser ma tête?.. Et la pluie, et la boue... Je suis peut-être tombé vingt fois. Me voilà maintenant dans cet état horrible... Kharlof parcourut du regard ses haillons souillés, et fit un mouvement pour quitter sa chaise.

— Allons, reste en repos, Martin Pétrovitch, dit ma mère. Tu m'as sali le plancher, eh bien! le beau malheur! Écoute : on va te mener dans une chambre bien chaude, on te donnera un lit bien propre; tu vas te déshabiller, te laver; couche-toi et dors.

— Je ne pourrai pas m'endormir, ma mère, répondit tristement Kharlof. J'ai comme des marteaux qui me battent dans la tête. Chassé comme un animal immonde!..

— Couche-toi et dors, interrompit ma mère. Ensuite on te donnera du thé, et nous causerons. Ne perds pas courage, mon vieil ami; on t'a chassé de ta maison, tu trouveras toujours un asile dans la mienne. Je n'ai pas oublié que tu m'as sauvé la vie.

— Ma bienfaitrice, s'écria Kharlof en se couvrant le visage des deux mains, c'est à votre tour de me sauver...

Cet appel toucha ma mère presque jusqu'aux larmes. — Je ne demande pas mieux que de venir à ton aide en tout ce que je puis, Martin Pétrovitch; mais tu dois me promettre que tu m'obéiras désormais, et que tu repousseras bien loin toute mauvaise pensée.

Kharlof découvrit son visage. — S'il le faut, dit-il en s'inclinant, je puis pardonner.

Ma mère fit de la tête un signe d'approbation. — Je suis ravie de te voir dans une disposition d'esprit aussi vraiment chrétienne, mais nous parlerons de cela plus tard. En attendant, fais-toi propre et tâche de dormir. — Emmenez Martin Pétrovitch dans la chambre verte, dit-elle au maître d'hôtel, dans celle du défunt seigneur. Que ses habits soient nettoyés et séchés, et le linge nécessaire, demandez-le à la femme de charge. Vous m'avez entendue?

— J'obéis, répondit le maître d'hôtel.

— Et, dès qu'il se réveillera, faites venir le tailleur, et qu'on lui prenne mesure pour des habits neufs. Il faudra aussi lui raser la barbe, mais tout cela plus tard.

— J'obéis, répéta le maître d'hôtel; Martin Pétrovitch, daignez me suivre.

Kharlof se leva, jeta un long regard à ma mère, et allait s'approcher d'elle; mais il se retint, et se contenta de lui faire un salut en pliant le corps jusqu'à la ceinture. Puis il fit trois grands signes de croix devant les saintes images, et suivit le maître d'hôtel. Moi aussi, je me glissai hors de la chambre derrière eux.

Le maître d'hôtel emmena Kharlof dans la chambre verte, et s'empressa d'aller demander du linge à la femme de charge. Souvenir nous avait guettés dans le vestibule et s'était faufilé dans la chambre; il se mit à cabrioler en grimaçant autour de Kharlof, qui, immobile et les bras ballans, s'était arrêté entre deux fenêtres. L'eau continuait à couler de ses vêtemens.

— Suédois! ô Chédois Karlus! criait Souvenir, qui se renversait en arrière et se tenait les côtes, ô grand fondateur de l'illustre race des Kharlof, regarde ton descendant! Qu'il est beau! il est digne de toi... Ah! ah! ah! votre excellence, laissez-moi vous baiser la main; mais pourquoi avez-vous mis des gants noirs?

Je voulus retenir ce bouffon, vaine tentative! — Il m'a traité de pique-assiette, reprit-il, il me disait : Tu n'as pas un toit qui t'appartienne... Et à cette heure le voilà devenu un mangeur du pain d'autrui tout comme moi. Martin Kharlof ou Souvenir le va-nu-pieds, c'est tout un maintenant. Il se nourrira aussi du pain d'aumône. On prendra une vieille croûte sale qu'un chien aura flairée et n'aura pas voulu manger, et on lui dira : Tiens, régale-toi... Ah! ah! ah! — Kharlof se tenait toujours la tête penchée et les bras écartés. — Martin Kharlof, gentilhomme de vieille roche, de quelle morgue ne s'était-il pas entouré? N'approche pas, criait-il, ou je te brise!.. Et quand, à force d'avoir trop d'esprit, il s'est mis à partager son bien, n'a-t-il pas gloussé : la reconnaissance, la reconnaissance!.. Et moi, pourquoi m'a-t-il oublié? Qui sait? j'aurais peut-être eu plus de cœur. N'avais-je pas raison de dire qu'on le mettrait le dos nu dans la neige?

— Souvenir! m'écriai-je. — Le méchant bouffon ne m'écoutait pas. Kharlof continuait à ne pas bouger. On eût dit qu'il s'apercevait enfin combien il était souillé de pluie et de boue, et qu'il n'avait d'autre pensée que de s'en débarrasser; mais le maître d'hôtel ne revenait pas.

— Et ça s'appelle un guerrier! recommença Souvenir. Il a sauvé sa patrie en 1812, il a montré sa vaillance... Voilà ce que c'est :

ôter les culottes à des maraudeurs à demi gelés, ça nous va; mais qu'une fille nous dise un mot de travers en frappant du pied, et le cœur nous tombe aux talons.

— Souvenir! m'écriai-je encore une fois.

Kharlof lui jeta un regard de travers. Jusqu'alors il n'avait point paru s'apercevoir de sa présence; ce fut mon exclamation qui l'en avertit. — Prends garde, frère, dit-il d'une voix sourde; on saute, on saute, et on finit par se casser le cou.

Souvenir partit d'un éclat de rire. — Oh! vous m'avez fait peur, frère très respectable! Si du moins vous aviez peigné vos jolis cheveux, car s'ils viennent à sécher, ce qu'à Dieu ne plaise, on ne pourra plus jamais les laver : il faudra les couper avec une faux... Souvenir mit les poings sur les hanches. — Et vous voulez encore faire le bravache? Un ver nu, un mendiant! Dites-moi plutôt où est maintenant ce toit dont vous étiez si fier? — J'ai un toit, disiez-vous, un toit héréditaire, et toi, tu n'en as pas!

Souvenir était comme enragé à répéter ce mot. — Monsieur Bitschkof, lui criai-je, que faites-vous? au nom du ciel! — Mais lui continuait à gambader comme un singe autour de Kharlof; et le maître d'hôtel ne venait pas, ni la femme de charge. Je m'effrayai : Kharlof, qui dans son entretien avec ma mère s'était calmé graduellement et semblait même s'être réconcilié avec son sort, entrait de nouveau en fureur. Il respirait plus vite, les veines de son cou s'enflaient sous ses oreilles; il agitait les mains, et ses yeux recommençaient à se mouvoir dans le masque sombre de son visage éclaboussé. Je menaçai Souvenir d'avertir ma mère; mais on eût dit qu'un démon s'était emparé de ce méchant baladin. — Oui, oui, criait-il, respectable seigneur, voilà où nous en sommes à cette heure. Mesdemoiselles vos filles et votre gendre Vladimir Vassilitch se gaussent de vous sous votre toit héréditaire. Si du moins vous les aviez maudites, selon votre promesse;... mais c'était encore au-dessus de vos forces. Vous avez cru que vous pouviez lutter avec Vladimir Vassilitch; vous vous permettiez même de l'appeler Volodka. Il est maintenant M. Slotkine gros comme le bras, un propriétaire, un seigneur. Et toi, qu'es-tu?

Un épouvantable hurlement interrompit la harangue de Souvenir. Kharlof éclatait. Ses poings se soulevèrent, son visage bleuit, l'écume parut sur ses lèvres, tout son corps frémit de rage. — Un toit, dis-tu? cria-t-il de sa voix de fer. Les maudire, dis-tu? Non, je ne les maudirai pas,... ça leur est bien égal; mais le toit,... je le détruirai de fond en comble; ils n'en auront pas plus que moi. Ils sauront quel homme est Martin Kharlof; ils connaîtront ce qu'il en coûte à me tourner en dérision. Ma force ne m'a pas encore quitté... Oh! ils n'auront pas de toit... Non! non!

J'étais pétrifié de terreur. Ce n'était plus un homme que j'avais devant moi, c'était une bête fauve qui se démenait éperdue de fureur. Souvenir, mort de peur, s'était caché sous une table.

— Ils n'auront pas de toit, reprit une dernière fois Kharlof,... et, renversant presque la femme de charge et le maître d'hôtel, qui entraient avec le linge, il se précipita hors de la maison, roula comme une boule à travers la cour, et disparut par la grande porte.

IV.

Ma mère aussi entra dans une terrible colère quand le maître d'hôtel vint lui apprendre d'un air consterné le départ de Kharlof. Il n'osa pas prendre sur lui de cacher le véritable motif de cet événement. — C'est donc toi? dit ma mère à Souvenir, qui était accouru bêtement comme un lièvre pour lui baiser la main, c'est ta méchante langue qui est cause de tout.

— Grâce, grâce,... balbutia Souvenir en jetant les bras derrière le dos, selon son habitude servile.

— Je connais ton *grâce!* répliqua ma mère.

Et, sans vouloir plus rien entendre, elle le chassa du salon. Elle fit venir Lizinski, lui donna l'ordre de partir sur-le-champ avec une voiture pour Ieskovo, et de ramener Kharlof, coûte que coûte. — Ne revenez pas sans lui, furent ses dernières paroles.

Le sombre Polonais s'inclina et sortit.

Je retournai dans ma chambre, je m'assis encore devant la fenêtre, et je restai plongé dans mes réflexions. Je ne pouvais pas comprendre comment Kharlof, qui avait supporté presque sans murmure les injures de ses proches, n'avait pu se maîtriser aux piqûres de langue d'un être aussi infime que l'était Souvenir. Je ne savais pas encore dans ce temps-là quelle amertume extrême peut se cacher au fond d'une raillerie, même plate et sortant d'une bouche méprisée. Le nom détesté de Slotkine, que Souvenir avait prononcé, était tombé comme une étincelle sur la poudre.

Une heure s'était passée. Je vis notre voiture rentrer dans a cour; mais l'intendant s'y trouvait seul. Lizinski sauta précipitamment de la voiture et monta le perron en courant; il avait l'air effaré, ce qui ne lui arrivait guère. Je descendis aussitôt, et entrai derrière lui dans le salon. — Eh bien! vous le ramenez? demanda ma mère.

— Non, répondit Lizinski. Je n'ai pas pu l'amener.

— Pourquoi? l'avez-vous vu?

— Oui.

— Que lui est-il donc arrivé? un coup de sang?

— Non, rien ne lui est arrivé. Il est en train de démolir sa maison.

— Comment?..

— Il se tient sur le toit de la maison neuve et la démolit. Il a déjà jeté par terre une trentaine de planches et une demi-douzaine de soliveaux.

Ma mère ouvrit de grands yeux. — Seul,... sur le toit,... et il détruit sa maison?

— Comme j'ai l'honneur de vous le dire. Il marche sur le plancher du grenier, et brise tout à droite et à gauche. Sa force, comme vous daignez le savoir, est surhumaine... Puis, il faut dire la vérité, le toit n'est pas bien solide. Il est fait de voliges et de lattes, et cloué à broquettes.

Ma mère me regarda. — Voliges,... dit-elle, et broquettes... — Évidemment elle ne comprenait pas le sens de ces mots. — Mais enfin qu'avez-vous fait?

— Je suis revenu ici pour chercher des instructions. Sans envoyer beaucoup de monde, on ne pourra rien faire là-bas; tous les paysans se sont cachés de peur.

— Mais les filles de Martin Pétrovitch?..

— Elles aussi ne sont bonnes à rien. Elles courent de ci de là tout éperdues; elles entonnent le chant de mort,... et voilà tout.

— Slotkine est-il là?

— Lui aussi, il hurle plus fort que tous les autres.

Il était évident que c'était un cas bien singulier. Que fallait-il faire? Envoyer à la ville chercher l'*ispravnik?* Rassembler les paysans? Ma mère avait complétement perdu la tête. Gitkof, qui était venu pour dîner, n'était pas moins ahuri : il est vrai qu'il parla de requérir la troupe; mais, habitué à la discipline, il ne savait donner aucun conseil, et se bornait à regarder ma mère avec dévoûment et subordination. Lizinski, voyant qu'il n'avait pas d'instructions à espérer, finit par dire à ma mère, avec le respect affecté qui lui était familier, que, si on lui permettait d'emmener quelques palefreniers, jardiniers et autres gens de service, il pourrait bien faire une tentative.

— Oh! oui! faites une tentative, mais vite, vite; je prends tout sur mon compte.

Lizinski eut un froid sourire. — Je dois, madame, vous avertir d'avance qu'on ne peut répondre du résultat. La force de M. Kharlof est bien grande... et son désespoir aussi.

— C'est cet affreux Souvenir! s'écria ma mère. Jamais je ne lui pardonnerai; mais vite, vite, partez!

— Prenez beaucoup de cordes, monsieur l'intendant, et des crochets à incendie, fit Gitkof d'une voix de basse, et même, si vous aviez un filet, vous feriez bien de l'emporter. Il est arrivé une fois dans notre régiment...

— Je n'ai pas besoin de vos leçons, monsieur, interrompit l'intendant avec dépit.

Gitkof répondit d'un air piqué qu'il s'attendait à être convoqué.

— Oh! non! s'écria ma mère, reste ici. Que M. l'intendant aille seul. Partez, mon cher monsieur!

Je courus à l'écurie, je sellai moi-même mon petit cheval, et je partis au galop pour Ieskovo.

La pluie avait cessé, mais le vent soufflait avec plus de violence et frappait mon visage. A mi-chemin, ma selle faillit tourner. Je descendis de cheval et serrai les courroies avec les dents. Quelqu'un m'appela par mon nom; c'était Souvenir qui courait à travers champs pour me rattraper. — Eh! eh! mon petit père, me cria-t-il de loin, la curiosité vous talonne. Eh bien! moi aussi. Il ne faudrait pas mourir sans avoir vu une telle chose.

— Vous voulez vous repaître de vos œuvres! m'écriai-je avec indignation, — et, sautant sur mon cheval, je lui fis reprendre le galop. Cependant l'insupportable Souvenir ne restait pas en arrière; il ricanait et grimaçait même en courant.

Voici enfin Ieskovo, voilà la digue, la haie du jardin et les saules qui entourent l'habitation. J'arrivai à la porte cochère, j'y attachai mon cheval, et restai muet de stupeur. D'un bon tiers du toit de la maison neuve, il ne restait plus qu'un squelette. Des deux côtés de la maison étaient entassées des planches brisées. Sur le plancher du grenier, soulevant de la poussière et des débris, s'agitait avec une rapidité gauche et sinistre une masse noirâtre; tantôt cet être secouait le seul tuyau de cheminée qui restait, car l'autre s'était déjà écroulé; tantôt il arrachait une planche du toit et la lançait par terre; tantôt il saisissait les poutres à deux mains pour les ébranler. C'était Kharlof. Cette fois encore, il me fit l'effet d'un ours : la tête, le dos, les épaules, les jambes écartées posant sur le talon, tout en lui était d'un ours. Le vent violent qui s'était élevé faisait tourbillonner ses haillons et ses cheveux. C'était horrible à voir, son corps nu et rouge, qui se montrait par place à travers les déchirures; c'était horrible à entendre, son grognement rauque et sauvage. Une foule remplissait la cour; des paysannes, des gens de service, des enfans se pressaient le long des haies. Une vingtaine de paysans s'étaient rassemblés en groupe à quelque distance. Le vieux prêtre, que je connaissais déjà, se tenait sans chapeau sur le perron de l'autre maisonnette; de temps en temps, il soulevait des deux mains un vieux crucifix de cuivre et semblait le montrer à Kharlof en silence et sans espoir. Près de lui, le dos appuyé contre le mur et les bras croisés sur la poitrine, Evlampia regardait son père avec une sombre attention. Pour Anna, tantôt elle passait la tête hors de la fenêtre, tantôt elle bondissait dans la cour, puis

rentrait dans la maison. Pâle, blême, vêtu d'une vieille robe de chambre avec une calotte sur la tête et tenant à la main son fusil à un coup, Slotkine piétinait sur place. Il était haletant, il menaçait, il grelottait, il couchait Kharlof en joue, et rejetait son fusil sur son épaule, puis le visait de nouveau, criait, pleurait; il avait bien l'air d'un juif, comme disait ma mère. Dès qu'il nous aperçut, Souvenir et moi, il courut à notre rencontre.

— Voyez, voyez ce qui nous arrive, dit-il d'une voix larmoyante; il est devenu fou, entièrement fou. Regardez ce qu'il fait. J'ai déjà envoyé chercher la police; mais personne ne vient, personne ne vient. Si je lui tire un coup de fusil, je ne serai pas responsable devant la loi, car enfin chacun a le droit de défendre sa propriété. Je vais tirer... devant Dieu, je vais tirer... — Il s'élança vers la maison. — Martin Pétrovitch, si vous ne descendez pas, je tire.

— Tire, répondit sur le toit une voix terrible; tire! En attendant, voici un cadeau que je te fais. — Une longue planche vola dans l'air, tournoya deux fois, et vint tomber lourdement aux pieds mêmes de Slotkine. Celui-ci fit un saut en arrière; Kharlof partit d'un éclat de rire.

— Seigneur Jésus! — murmura quelqu'un derrière moi. Je me retournai, c'était Souvenir. — Ah! ah! me dis-je, tu cesses enfin de ricaner.

Slotkine empoigna un paysan par le collet de sa casaque. — Grimpe donc, hurlait-il en le secouant de toutes ses forces; grimpez tous, sauvez mon bien.

Le paysan avança de deux pas, renversa la tête, agita ses mains: — Eh! là haut, monsieur!.. Puis il fit volte-face et disparut.

— Une échelle! apportez une échelle! cria Slotkine aux autres paysans.

— Où la prendre? répondit-on du groupe. — Et quand même il y aurait une échelle, dit une voix lente, qui diable s'aviserait de grimper? Pas si bête! Que quelqu'un s'y frotte, il lui tordra le cou comme à un poulet. — Il était clair pour moi que, si même le danger eût été moindre, les paysans n'auraient pas obéi à leur nouveau maître; ils approuvaient presque Kharlof, et l'admiraient certainement.

— Brigands, scélérats! vociféra Slotkine. — A ce moment, la dernière cheminée s'écroula avec fracas, et à travers un nuage de poussière jaune on vit Kharlof, poussant un cri de triomphe et levant ses mains ensanglantées, se tourner de notre côté. Slotkine le mit en joue; mais Evlampia lui poussa le coude. Il se retourna. — N'empêche pas! cria-t-il avec fureur.

— Et toi, dit-elle, n'ose pas. — Ses yeux d'un bleu sombre s'allumèrent sous ses sourcils rapprochés. — Le père, dit-elle, détruit sa maison; elle est à lui.

— Tu mens, elle est à nous.

— C'est toi qui le dis, et moi, sa fille, je dis qu'elle est à lui. — Slotkine étouffait de colère; Evlampia le regardait fixement sans sourciller.

— Ah! bonjour, bonjour, ma fille chérie, cria d'en haut Kharlof; bonjour, Evlampia Martinovna. Comment vis-tu avec ton bon ami?..

— Père! dit Evlampia d'une voix sonore.

— Quoi, fille? reprit Kharlof en s'avançant jusqu'au bord du mur. — Je crus apercevoir sur son visage un étrange sourire, serein, presque jovial, et par cela même d'autant plus sinistre. Bien des années après, j'ai vu un sourire pareil sur le visage d'un condamné à mort.

— Finis, père; descends, viens à moi. Nous sommes coupables, nous te rendrons tout; crois ta fille, descends.

— De quel droit prends-tu des décisions? interrompit Slotkine. — Evlampia ne daigna pas lui répondre.

— Je te restituerai ma part, continua-t-elle; je te rendrai tout. Finis, descends, père; pardonne-nous, pardonne-moi!

Kharlof continuait de sourire.— Trop tard, ma colombe, — dit-il, et chacune de ses paroles sonnait comme de l'airain. — Trop tard s'est émue ton âme de pierre. Ça roule au bas de la montagne, ça ne peut plus s'arrêter. Ne me regarde pas; je suis un homme perdu. Regarde plutôt ton Volodka. Vois un peu quel joli garçon il fait. Regarde aussi ta vipère de sœur. Voilà qu'elle passe son museau par la fenêtre; elle fait *ks*, *ks*, à son charmant mari. Non, mes petits messieurs; vous avez voulu me priver de mon toit; eh bien! je ne vous laisserai pas solive sur solive. Je les avais toutes façonnées et placées de mes mains; je les détruirai toutes de mes seules mains. Vous voyez, je n'ai pas même pris de hache. — Il cracha dans la paume de ses deux mains, et saisit de nouveau une poutre.

— Finis, père, reprit Evlampia; — sa voix était devenue étrangement caressante. — Ne te souviens pas du passé. Crois-moi, tu m'as toujours crue. Descends, viens dans ma petite chambre; viens sur mon lit; je te sécherai, je te réchaufferai; je panserai tes plaies. Vois comme tu as déchiré tes pauvres mains. Tu vivras chez moi comme dans le giron du Christ. Tu mangeras des chatteries bien douces, et tu dormiras encore plus doucement. Oui, oui, nous avons été coupables. Allons, pardonne.

Kharlof hocha la tête. — Bavardage! je vais vous croire, n'est-ce pas? Vous avez tué en moi la croyance, vous avez tout tué. J'étais un aigle, je me suis fait pour vous vermisseau,... et vous avez mis le talon sur le vermisseau. Je t'aimais, tu le sais, et combien! Maintenant tu n'es plus ma fille, et je ne suis plus ton père. Je suis un homme perdu. Et toi, tire donc, lâche, s'écria-t-il tout à coup en

s'adressant à Slotkine. Pourquoi ne fais-tu que me viser? Tu te rappelles sans doute la loi : « si le donataire attente à la vie du donateur, celui-ci a le droit de reprendre ce qu'il a donné. » Ah, ah!.. n'aie pas peur, grand légiste, je ne demanderai rien; je réglerai tout moi-même... Allons, tire donc!

— Père! cria Evlampia d'une voix suppliante.

— Tais-toi.

— Martin Pétrovitch, mon petit frère, pardonnez, soyez généreux, balbutia Souvenir.

— Père, père chéri...

— Tais-toi, chienne! — Et, pour répondre à Souvenir, il fit un geste de mépris.

En ce moment, Lizinski avec sa suite montée sur trois *télégas* apparut devant la porte de l'enclos. Les chevaux fatigués soufflaient avec force, et les hommes se hâtèrent de sauter l'un après l'autre dans la boue. — Oh, oh, cria Kharlof à tue-tête, une armée, toute une armée contre moi! C'est bien. Seulement je préviens que quiconque viendra me rendre visite sur mon toit, je le renverrai la tête en bas. Je suis un maître de maison pointilleux, et je n'aime pas les visiteurs qui viennent me déranger. — Il s'accrocha des deux mains à la paire de solives qui forment sur le devant du toit ce qu'on nomme les jambes du fronton, et se mit à les secouer de toute sa force. Penché sur le bord du plancher, il leur imprimait des saccades en mesure, chantonnant comme le font les *bourlaki* qui s'attellent aux bateaux sur les fleuves : — Encore un coup, encore un... ouh!

Slotkine courut à Lizinski pour reprendre ses doléances; l'autre le repoussa brusquement, il se préparait à exécuter le plan qu'il avait imaginé. Lui-même se plaça devant la maison, et, pour faire diversion, entama une causerie avec Kharlof, lui représentant que ce qu'il faisait là n'était pas digne d'un gentilhomme, — (Encore un coup, encore un... ouh! chantait Kharlof) — que Natalia Nicolavna était très mécontente de sa façon d'agir, que ce n'était pas là ce qu'elle attendait de lui... — Encore un coup... ouh! chantait l'autre sur son toit. Cependant Lizinski avait détaché quatre palefreniers des plus forts et des plus hardis de l'autre côté de la maison pour qu'ils montassent sur le toit. Leur intention n'échappa point à la vigilance de Kharlof. Il abandonna le fronton, et courut précipitamment à l'autre bout du grenier. Son aspect était si terrible que deux des palefreniers qui s'étaient hissés jusqu'en haut redescendirent immédiatement par la gouttière, à la grande joie et aux éclats de rire des gamins rassemblés dans la cour. Kharlof agita le poing derrière les fuyards, et, revenant aussitôt à son fronton, il se remit à l'ébranler de nouveau en s'accompagnant de sa chanson

des *bourlaki*. Tout à coup il s'arrêta. — Maximouchka, ami de mon cœur, s'écria-t-il, est-ce bien toi que je vois?

Je me retournai. Le petit Cosaque Maximka se détachait en effet d'un groupe de paysans, et s'avançait en riant d'une oreille à l'autre. Son patron le sellier lui avait donné sans doute un jour de congé. — Viens ici, Maximouchka, mon fidèle serviteur! Viens, nous nous défendrons ensemble contre les méchans Tatars, contre les bandits polonais. — Maximka, tout en continuant de rire, se mit en devoir de grimper; mais on le saisit, on le traîna en arrière, Dieu sait pourquoi, si ce n'était pour donner un exemple aux autres, car il ne pouvait pas être d'un grand secours à Kharlof. — Ah! c'est comme ça, cria celui-ci, qui attaqua de nouveau les solives.

— Vikenti Ossipitch, dit Slotkine à Lizinski, permettez que je lui tire un coup pour l'effrayer seulement, car mon fusil n'est chargé qu'à plomb de bécassines... Lizinski n'eut pas le temps de lui répondre; les jambes du fronton, furieusement secouées par les poignets d'airain de Kharlof, craquèrent, penchèrent sur la cour, et s'écroulèrent avec fracas; entraîné par elles, Kharlof aussi fut précipité. Il frappa le sol de tout son poids. Les assistans poussèrent un cri. Kharlof restait étendu sur la poitrine; la longue poutre qui forme l'arête du toit avait suivi le fronton dans sa chute, et était tombée sur les épaules du malheureux.

On accourut, on enleva la poutre; on retourna Kharlof sur le dos. Son visage était inanimé; du sang suintait au coin des lèvres; il ne respirait plus. — C'est fini, — murmuraient les paysans qui s'étaient approchés. On courut chercher de l'eau dans un puits; on lui en jeta un seau tout entier sur la tête. La boue et la poussière furent enlevées du visage; mais aucune fibre n'y tressaillit. Un banc fut apporté et placé près de la maison; à grand'peine, on l'y mit sur son séant, la tête appuyée contre la muraille. — Le petit Cosaque Maximka s'avança, plia un genou, écarta l'autre jambe, et, dans cette pose théâtrale, souleva des deux mains le bras gauche de son ancien maître. Pâle comme la mort, Evlampia vint se placer devant son père et fixa sur lui ses yeux démesurément ouverts et immobiles. Ni Anna, ni Slotkine n'osèrent s'approcher. Tous se taisaient, dans une attente morne. On entendit enfin une sorte de bouillonnement convulsif dans la gorge de Kharlof, comme d'un homme qui avale de travers un breuvage; puis il fit un faible mouvement du bras droit, ouvrit un seul œil, celui du côté droit, et, ayant promené autour de lui un regard hébété, comme s'il eût été en proie à je ne sais quelle terrible ivresse, il bégaya : — Fra... cassé... — Puis après une pause : — Le voilà! le poulain noir... — Un flot de sang épais jaillit de sa bouche; tout son corps frémit. — C'est la

fin, — pensai-je; mais Kharlof ouvrit de nouveau l'œil droit (la paupière gauche restait immobile comme celle d'un mort), en dirigea le regard sur Evlampia, et d'une voix presque éteinte : — C'est toi, fille, dit-il,... je te... — Lizinski, d'un geste, appela le prêtre, qui se tenait encore sur le perron. Le vieillard se hâta; mais ses genoux chancelans s'empêtraient dans son long surplis. Tout à coup une hideuse convulsion souleva les jambes de Kharlof, puis le tronc, puis gagna son visage. Celui d'Evlampia se déforma de la même façon, comme si elle eût imité son père dans son agonie. Maximka fit le signe de la croix. J'eus peur, et, courant près de la porte d'entrée, je me pressai la poitrine contre un des poteaux. A ce moment, un murmure sourd et bas courut de bouche en bouche. Je compris que Kharlof avait cessé de vivre. La grosse poutre lui avait brisé l'épine dorsale.

— Que voulait-il lui dire en mourant, me demandai-je à moi-même en retournant à la maison sur mon poney; je te maudis ou je te pardonne? — Bien que la pluie eût recommencé, j'allais au pas, voulant rester plus longtemps seul avec mes réflexions. Souvenir était parti sur l'une des *télégas* qu'avait amenées Lizinski. Si jeune et si léger que je fusse en ce temps-là, je ne pouvais m'empêcher d'être frappé par le changement subit et profond que produit dans tous les cœurs l'apparition inattendue ou même attendue de la mort, sa solennité, et ce que j'appellerais sa sincérité. J'avais été fort ému, et pourtant mon regard enfantin avait pu noter bien des choses : comment Slotkine rapidement et furtivement avait jeté loin de lui son fusil ainsi qu'une chose volée; comment sa femme et lui étaient devenus soudain l'objet d'une réprobation silencieuse et générale, et comment le vide s'était fait autour d'eux. Cette réprobation ne s'étendait point sur Evlampia, bien que sa faute n'eût pas été moindre que celle de sa sœur; elle avait même excité une certaine pitié, lorsqu'elle tomba comme une masse inerte aux pieds de son père inanimé. Cependant tout le monde sentait qu'elle aussi était coupable. — Injustice envers le vieillard! dit un paysan à tête grise, appuyé, comme un juge antique, des deux mains et de la barbe sur un long bâton. Le péché est sur votre âme... Injustice! — Ce mot fut à l'instant accepté par tous comme un arrêt sans appel. La conscience du peuple avait parlé. Je le compris aussitôt, et je gardai à la main ma casquette, que j'avais ôtée au moment de la mort. Je remarquai aussi que, dans les premiers momens, Slotkine n'osait pas donner des ordres. Sans faire attention à lui, on souleva le corps et on le porta à la maison. Sans lui dire un seul mot, le prêtre alla chercher à l'église les objets nécessaires, et le *starosta* fit partir une *téléga* pour la ville, afin d'avertir l'autorité. Pour Anna, quand elle dit de chauffer un *samovar* pour laver

le corps du défunt, ce ne fut pas avec son ton habituel de commandement, mais avec un ton de prière, et on lui répondit avec rudesse.

Moi, je me demandais toujours : — Qu'a-t-il voulu dire à sa fille? Voulait-il lui pardonner ou la maudire encore? — Je décidai en moi-même qu'il lui avait pardonné, et je me sentis soulagé comme si j'avais deviné juste. Trois jours plus tard eurent lieu les funérailles de Kharlof aux frais de ma mère, qui, très affligée de sa mort, avait donné l'ordre de ne rien épargner. Elle-même n'alla point à l'église, ne voulant pas, disait-elle, revoir les trois coupables; elle m'y envoya avec Lizinski et Gitkof, que depuis ce jour elle ne traita plus que de femmelette. Il fut défendu formellement à Souvenir de reparaître à ses yeux, et longtemps après elle lui tint encore rigueur, l'appelant l'assassin de son ami. Cette disgrâce lui fut très sensible; il ne cessait de se promener, sur la pointe des pieds, dans la chambre voisine de celle de ma mère. Il était en proie à je ne sais quelle ignoble mélancolie; il frissonnait à tout moment et murmurait : grâce! grâce!

Pendant la cérémonie à l'église, Slotkine me sembla rentré dans son assiette ordinaire; il s'agitait comme d'habitude, et prêtait une attention avide à ce qu'on ne dépensât rien de trop, bien que ce ne fût pas pris dans sa poche. Maximka, paré d'une casaque toute neuve, présent de ma mère, s'était faufilé parmi les chantres, et poussait des notes de ténor tellement aiguës que personne ne pouvait douter de la sincérité de son attachement envers le défunt. Les deux sœurs étaient là, vêtues d'habits de deuil, et paraissaient plus troublées qu'affligées, surtout Evlampia. Anna avait pris un air humble et contrit; cependant elle ne faisait nul effort pour pleurer, et se bornait à passer continuellement sur ses cheveux sa main longue et sèche. De temps en temps, Evlampia se laissait tomber dans une sombre rêverie. Cette réprobation générale et sans appel que j'avais déjà remarquée le jour de la mort, je la retrouvais sur tous les visages, dans les mouvemens et les regards des assistans; seulement cette réprobation était devenue, non pas moins forte, mais plus froide et comme indifférente. On eût dit que tous ces gens savaient que le grand péché dont la famille de Kharlof s'était rendue coupable envers lui était maintenant porté devant le seul vrai juge, et qu'eux n'avaient plus besoin ni de s'inquiéter ni de s'indigner. Tous priaient avec ferveur pour l'âme du défunt, de ce défunt qu'ils avaient peu aimé durant sa vie, que même ils avaient craint, tant la mort avait fait une entrée brusque et imprévue! — Si encore il eût aimé à boire, disait sur le perron de l'église un paysan à un autre.

— Eh! il arrive aussi qu'on s'enivre sans boire.

— Oui, il y a eu injustice, reprit le premier, répétant ce mot décisif.

— Injustice! murmurèrent tous autour de lui.

— Pourtant il a été dur pour vous, fis-je observer à un autre paysan, dans lequel je reconnus un des serfs de Kharlof.

— C'était son affaire de seigneur, répondit le paysan; ça ne change rien à l'injustice qu'on lui a faite.

Devant la fosse ouverte, Evlampia trahissait la même absence d'esprit; elle semblait obsédée de la même rêverie morne. Je remarquai qu'elle traitait Slotkine, qui plusieurs fois tenta de lui adresser la parole, comme elle avait traité Gitkof, et plus mal encore.

Quelques jours après, le bruit se répandit qu'Evlampia Martinovna avait quitté pour toujours la maison paternelle, et sans dire où elle allait. Elle avait abandonné à sa sœur toute la part de fortune qui lui revenait, se bornant à emporter quelques centaines de roubles. — La bonne Anna, elle a racheté son mari, s'écria ma mère en apprenant cette nouvelle.

Puis, s'adressant à Gitkof, qui avait remplacé Souvenir pour lui faire la partie de piquet : — Il n'y a que toi qui as les mains malhabiles, des mains qui ne savent ni prendre ni garder.

Gitkof poussa un soupir en regardant ses larges mains étalées sur la table. Peu de temps après, ma mère et moi, nous allâmes nous établir à Moscou, et bien des années s'écoulèrent avant que j'eusse l'occasion de revoir les filles de Kharlof.

V.

Ce fut de la façon la plus naturelle que je rencontrai d'abord Anna Martinovna. Comme je visitais, après la mort de ma mère, notre village, où je n'avais pas mis le pied depuis plus de quinze ans, je fus invité par le juge de paix à me rendre en consultation, avec d'autres propriétaires du voisinage, chez la veuve Anna Slotkine. C'était à l'époque où s'accomplissait, avec une lenteur qu'on n'a pas encore oubliée, le partage des terres seigneuriales communes. La nouvelle de la mort du petit juif aux yeux de pruneaux ne me causa, je l'avoue, aucun chagrin, et je n'étais pas fâché de revoir sa veuve. Elle jouissait, dans tout notre district, de la réputation d'une admirable ménagère. En effet, son domaine, ses fermes, sa maison (je regardai involontairement le toit, il était en feuilles de fer), tout se montrait dans l'ordre le plus parfait. Tout était rangé, balayé, peint à neuf. On eût dit qu'une Allemande habitait là. Anna elle-même avait certainement vieilli; mais ce charme qui lui était particulier, ce charme sec et méchant, qui m'avait tant ému

jadis, ne l'avait pas tout à fait abandonnée. Sa toilette était rustique, mais de bon goût. Elle nous reçut avec courtoisie. Lorsqu'elle m'aperçut, moi le témoin de l'horrible événement, elle n'eut pas l'air de sourciller. Elle ne fit aucune allusion ni à ma mère, ni à son père, ni à sa sœur, ni à son mari, tout comme si, d'après notre proverbe, elle eût eu la bouche pleine d'eau. Elle avait deux filles, toutes deux très jolies, sveltes, à figure aimable, avec une expression gaie et caressante dans leurs yeux noirs. Elle avait aussi un fils, qui ressemblait un peu trop au père, mais qui était pourtant un charmant garçon. Pendant la discussion entre les propriétaires, le maintien d'Anna resta très calme, plein de dignité. Sans montrer ni trop d'obstination ni trop d'avidité, personne ne comprenait mieux ses intérêts, ne savait exposer et défendre ses droits d'une façon plus convaincante. Toutes les lois qui avaient trait à l'affaire, et jusqu'aux circulaires ministérielles, lui étaient parfaitement connues. Elle parlait peu et d'une voix douce; mais chaque mot touchait le but. Le résultat final de cette conférence fut que nous consentîmes à toutes ses exigences, et que nous fîmes des concessions dont nous restâmes ébahis nous-mêmes. Au retour, deux gentilshommes se traitèrent eux-mêmes et publiquement d'imbéciles. Tous grognaient et hochaient la tête d'un air mécontent. — A-t-elle de l'esprit, cette femme! s'écriait l'un d'eux.

— C'est une fière coquine! ajouta un autre, moins délicat dans ses expressions. Comme on dit, elle vous fait le lit très doux, mais il est dur d'y dormir.

— Et quelle avare! dit un troisième. Une cuillerée de caviar et un petit verre d'eau-de-vie par tête! Voilà-t-il pas...

— Que pouvez-vous attendre de cette femme? s'écria un gentilhomme resté jusque-là silencieux. Qui donc ignore qu'elle a empoisonné son mari?

A ma grande surprise, personne ne protesta contre cette horrible accusation. Je fus encore plus étonné en voyant que tous, quoi qu'ils en eussent, témoignaient pour Anna le plus grand respect. Le juge de paix s'éleva jusqu'au lyrisme. — C'est Sémiramis, s'écria-t-il, ou la grande Catherine. Pour l'obéissance des paysans, un modèle; pour l'éducation des enfans, un modèle. Quelle tête! quelle cervelle!

Sémiramis et Catherine à part, nul doute que la veuve Slotkine ne menât une vie très heureuse. Sa famille, son entourage, elle-même, tout respirait le contentement du dedans et du dehors, l'agréable sérénité de la santé physique et morale. Jusqu'à quel point méritait-elle un semblable bonheur? C'est une autre question. Du reste, ces sortes de questions ne se posent guère que lorsqu'on est jeune. Tout dans le monde, le bon comme le mauvais, est donné à

l'homme moins en vertu de ses mérites qu'en conséquence d'immuables lois, ignorées encore, mais logiques.

J'avais pris des informations sur Evlampia auprès du juge de paix. Depuis sa disparition, on était resté sans nouvelles à son sujet; on la croyait morte. Pourtant je suis convaincu que je l'ai rencontrée; voici dans quelles circonstances. Environ quatre ans après ma dernière entrevue avec Anna au sujet des terres communes, je m'étais établi pour tout l'été à Mourino, petit village des environs de Saint-Pétersbourg, bien connu comme lieu de villégiature d'un ordre inférieur. A cette époque, la chasse autour de Mourino était assez bonne, et presque chaque jour je sortais avec mon fusil. J'avais pour compagnon un bourgeois de la capitale nommé Vikoulof, bon garçon, pas sot du tout, mais qui avait mené, comme il disait lui-même, une « conduite perdue. » Où cet homme n'avait-il pas été, et que n'avait-il pas été? Rien ne pouvait le surprendre; cependant il n'aimait que deux choses, la chasse et l'eau-de-vie. Voilà qu'un jour, revenant à Mourino, nous eûmes à passer devant une maison isolée située près d'un carrefour et entourée d'une palissade haute et serrée. Ce n'était pas la première fois que je voyais cette maison; elle avait je ne sais quoi de mystérieux, de verrouillé, de muet, qui faisait penser à une prison ou un hôpital. De la route, on ne pouvait distinguer que le toit à angle aigu, peint d'une couleur sombre. Dans toute la palissade existait une seule porte, et cette porte elle-même semblait barricadée. Jamais aucun bruit ne s'y faisait entendre; et pourtant la maison n'était pas abandonnée; on reconnaissait qu'elle était habitée par quelqu'un. Au reste, elle aurait pu soutenir un siége, tant elle était solidement bâtie et puissamment protégée. — Qu'est-ce que cette forteresse? demandai-je une fois à mon camarade de chasse.

Vikoulof cligna de l'œil d'un air malin. — Hein! quel étrange bâtiment? Il rapporte gros à l'*ispravnik* du district.

— Comment cela?

— Avez-vous jamais entendu parler des *raskolnik* (vieux croyans), de ceux nommés *khlisti*, qui vivent sans prêtres?

— Certainement.

— Eh bien! c'est ici qu'habite leur principal chef, leur *mère*.

— Une femme!

— Oui, une mère. Ils appellent cela une sainte vierge mère de Dieu. On dit que celle-ci est bien sévère, un vrai général. Elle vous remue des milliers de roubles. Ah! si c'était en mon pouvoir, je pendrais toutes ces saintes vierges; mais à quoi bon?

Les paroles de Vikoulof me restèrent dans l'esprit. Souvent depuis lors je me détournais de ma route tout exprès pour revoir la maison mystérieuse. Un jour que j'arrivai devant son unique porte,

j'entendis, ô miracle! tirer le verrou de bois, la clé grinça dans la serrure, la porte s'ouvrit lentement; une puissante tête de cheval, à la crinière tressée, parut sous une *douga* bariolée, et une légère *téléga*, comme celles des riches marchands, sortit de la cour et gagna la route. Sur le coussin en cuir, de mon côté, était assis un homme d'une trentaine d'années, d'un visage remarquablement beau et régulier. Il était vêtu d'un caftan noir très propre, et portait un bonnet, noir aussi, qui lui couvrait le front jusqu'aux yeux. Avec un maintien grave, il tenait les rênes du vigoureux animal qui traînait la *téléga*. A son côté était assise une femme de haute taille, droite comme une lance. Un riche châle noir lui couvrait la tête. Elle était vêtue d'une courte pelisse en velours olive et d'un jupon en laine bleue. Ses deux mains blanches, gravement croisées sur sa poitrine, se soutenaient l'une l'autre. La *téléga* tourna brusquement, de sorte que la femme se trouva tout près de moi. Elle fit un mouvement, et je reconnus Evlampia, la fille de Kharlof. Je la reconnus sur-le-champ, sans la moindre hésitation, car je n'ai jamais vu qu'à elle des yeux comme les siens, et surtout ces lèvres hautaines et sensuelles à la fois. Son visage s'était allongé, et quelques rides se montraient sur la peau défraîchie; mais c'est l'expression de ce visage qui avait le plus changé. Il serait difficile de décrire cette assurance sévère, orgueilleuse. Ce n'était plus la calme jouissance du pouvoir, c'en était la satiété que respirait chacun de ses traits. Dans le regard nonchalant qu'elle laissa tomber sur moi se lisait l'habitude de ne rencontrer partout qu'une soumission sans réplique. Évidemment cette femme vivait entourée, non de sectaires, mais d'esclaves; évidemment elle avait oublié le temps où la moindre de ses volontés n'était pas un ordre. Je prononçai son nom à haute voix, elle frissonna légèrement, et me regarda pour la seconde fois non point avec effroi, mais avec une colère dédaigneuse, comme si elle eût dit : Qui ose me déranger? Puis elle entr'ouvrit à peine la bouche et prononça un seul mot. L'homme assis à son côté se redressa, frappa des rênes sur les flancs du cheval, qui partit au grand trot, et la *téléga* disparut. Depuis ce temps, je n'ai plus rencontré Evlampia; je ne puis pas même me figurer comment la fille de Kharlof était devenue une sainte vierge chez les *khlisti*. Qui sait? peut-être a-t-elle déjà fondé une nouvelle secte qui s'appelle la secte d'Evlampia; de pareilles choses se sont déjà vues en Russie.

Voilà ce que j'avais à vous dire de mon *roi Lear* de la steppe, de sa vie et de sa famille. — Le conteur se tut, et nous nous séparâmes.

IVAN TOURGUÉNEF.

L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE

ÉTUDES ET PORTRAITS

II.

LES POÈTES DE L'EMPIRE ALLEMAND.

I. Emanuel Geibel, *Heroldsrufe, ältere und neuere Zeitgedichte*, 1871. — II. Oscar von Redwitz, *Das Lied vom neuen deutschen Reich*, 1871. — III. Emil Rittershaus, *Neue Gedichte*, 1872.

I.

« Je voudrais me conserver libre, s'écriait jadis un poète allemand, me cacher au monde entier, voguer sur des eaux tranquilles, abrité derrière un rideau de nuées, et que par un charme magique le chant des oiseaux m'affranchît du poids de la terre. Bercé par le pur élément, je voudrais fuir les hommes et leurs souillures, effleurer la rive par intervalles sans jamais descendre de ma nacelle, saisir en passant un bouton de rose, et poursuivre mon humide voyage, voir de loin comment paissent les troupeaux, comment croissent et se renouvellent les fleurs, comment les vendangeuses détachent les grappes, comment les faucheurs coupent l'herbe odorante, et ne me nourrir que de la clarté du jour qui demeure éternellement pur, et de quelques gorgées d'une onde fraîche, breuvage qui ne hâte point le cours du sang. » Le poète se répondait à lui-même : « Que signifient ces découragemens enfantins, ces vains et chimériques souhaits? Apprendre à aimer les hommes, voilà le seul vrai bonheur. La fleur se dessèche sans retour, sans retour croît et grandit l'enfant; il y a dans le cœur des abîmes qui sont plus

profonds que l'enfer;... mais, si au jour de joie succède un jour sombre, tout finit par se balancer. Comme la lune, dans son vol léger, tour à tour t'apparaît ou se dérobe au sein des nues, qu'ainsi passe devant toi la face changeante de la vie, jusqu'à ce qu'elle s'engloutisse dans les flots. »

Platen a représenté sous ces traits deux sortes de poésies, deux muses. L'une, rebutée de ce qu'on voit et de ce qu'on entend ici-bas, prenant la terre en dégoût, s'enfuit dans une solitude, où elle s'enivre de ces songes qui font oublier la vie. L'autre, moins délicate ou moins chagrine, se mêle résolûment aux hommes, se plaît aux bruits des cités, aux rumeurs confuses des multitudes. Elle foule d'un pied hardi l'arène où crient, gesticulent, se coudoient et se débattent des joies grossières et des colères brutales, elle y ramasse un peu de limon sanglant; pétris par ses doigts, cette boue et ce sang tressaillent, s'animent, prennent un visage où respire une tragique beauté. Comme le cœur humain, le champ de la poésie est infini, et les poètes sont libres dans le choix de leurs sujets comme dans celui de leurs amours. Le point est que l'inspiration soit franche, que l'artiste ait une âme, que dans l'œuvre il y ait un homme. Il est un poète illustre qui n'a chanté sur sa lyre que des boxeurs, des cochers et des jockeys; mais il a répandu dans ses chants toute la Grèce, ses héros et ses dieux, et le grand cœur de Pindare. En nous promenant au sein du monde invisible, Dante ne nous y fait voir que des guelfes et des gibelins, il nous détaille toute la gazette de Florence; mais c'est Dante qui la raconte, et il a coulé des passions d'un jour dans cet airain qui brave le temps. Il a su découvrir dans ce qui passe ce qui ne passe point, dans Florence tout le ciel et tout l'enfer; les pensées éternelles qui le hantaient ont communiqué aux battemens de ce cœur de gibelin leur religieux mystère et leur durée.

La politique n'est pas un éden; c'est un lieu troublé, obscur, souvent fangeux, et les muses, vêtues d'hermine, qui craignent les éclaboussures, feront mieux de ne s'y point hasarder. De grands poètes ont paru ignorer ce qui se passait autour d'eux, ils sont morts sans avoir fait à l'histoire de leur temps l'honneur de la mettre en vers; que leur importaient les secrets des cabinets, les agitations des carrefours? Leur propre cœur suffisait à les occuper. D'autres ont consacré par leurs chants les deuils et les fêtes de leur peuple. « Comme les douces rosées, filles des nuages, disait Pindare, réjouissent le laboureur dont elles fécondent les champs, ainsi les hymmes embellissent les succès de l'athlète vainqueur, et il devient l'entretien des siècles futurs. » D'autres encore n'ont célébré que des noms ou des choses périssables et n'ont pas su les disputer à la mort; ils

dorment, eux et leurs sujets, dans le même tombeau et dans le même oubli. A ceux-ci, l'âme a manqué plus que le talent; leurs tendresses comme leurs haines ne méritaient pas de traverser les siècles. On a cru condamner la poésie politique en disant que mettre la puissance d'un grand génie au service des passions d'un parti, c'est livrer aux Turcs les statues de Phidias pour en faire de la chaux; mais le caractère du génie est de ne pouvoir s'asservir aux passions des partis. Il y a en lui quelque chose de souverain qui répugne à toutes les complaisances honteuses, à tous les esclavages. Il ne saurait ni flatter bassement ce qu'il aime, ni outrager l'ennemi vaincu; ses amours ont de pieuses inquiétudes et la clairvoyance d'une incorruptible justice, ses colères ont des retours généreux et de saintes clémences. Il sait que tout triomphe a un lendemain, que le ciel est jaloux, que les vents sont changeans; il porte en lui une sagesse cachée que la fortune n'éblouit ni ne maîtrise. Aussi, quoiqu'il marche les yeux attachés sur la terre, quoiqu'il paraisse ne ressentir que des douleurs et des joies mortelles, il peut dire au monde avec confiance en lui montrant son cœur et son poème : Entrez, il y a ici des dieux! *Introite, nam et hic dii sunt.*

Si l'on retranchait de la poésie lyrique de l'Allemagne toutes les odes et les chansons politiques, on dépouillerait ce merveilleux écrin sinon de ses plus beaux joyaux, du moins de quelques perles de grand prix. De Herder à Uhland et de Uhland à Freiligrath, le patriotisme a inspiré aux poètes allemands de nobles accens, des accords d'une grâce suave ou d'une mâle et forte harmonie. Qui ne sait qu'en 1813, dans ces jours de sanglante et de glorieuse mémoire où la nation se leva tout entière pour secouer un insupportable joug, quelques-uns de ses fils surent se battre en chantant et chanter en mourant? Ce ne fut pas Goethe qui se chargea de redire dans la langue des dieux ce qui se passait alors de terrible et de violent au fond des cœurs et le sombre enthousiasme qui emportait les courages (1). L'Allemagne insurgée lui faisait l'effet d'une maison d'aliénés, où sa sagesse n'était pas à l'aise. Il croyait à l'étoile invincible de Napoléon. « Ils auront beau remuer leurs chaînes, s'écriait-il, ils ne les briseront pas; cet homme est trop grand pour eux. » Non-seulement il avait peu de foi au succès, mais il détestait à l'égal des portes de l'enfer le fanatisme et la haine, tout ce qui rétrécit le cerveau, tout ce qui trouble la pensée, toutes les fumées âcres qui blessent des yeux amoureux du jour. Il disait au patrio-

(1) Voyez l'excellente histoire de la littérature allemande de M. Julian Schmidt, 5e édition, t. III, pages 3, 36 et suivantes. Voyez aussi Ludwig Haüsser, *Deutsche Geschichte vom Tode Friedrichs des Grossen bis zur Gründung des deutschen Bundes*, p. 242 et 243.

tisme ce qu'il avait dit autrefois à l'église : « ôte-toi de devant mon soleil, le soleil de la pure humanité! » L'arrivée des Prussiens à Weimar le contraria; les volontaires, selon lui, se comportaient mal et ne prévenaient point en leur faveur. Il s'enfuit à Tœplitz, où, pour mieux se distraire, il entreprit d'étudier l'histoire de la Chine. Plus tard, lorsque tonnait le canon de Waterloo, il n'était plus en Chine, il était en Perse; il lisait Hafiz, et les ghazels de celui qu'on a surnommé l'Anacréon de Chiraz le transportaient; sous l'influence de ce charme, de cette ivresse, il composait déjà dans sa tête son *Divan*. « Le nord, l'ouest et le sud se déchirent, les trônes volent en éclats, les empires tremblent. Fuis, va respirer dans le pur Orient l'air des patriarches; parmi les amours, les coupes et les chants, la source de Chiser te rajeunira. » C'est ainsi qu'il avait laissé à de nouveau-venus, à des talens obscurs, novices, à peine dégauchis, le soin de célébrer la patrie, les batailles de la liberté, les déroutes de la tyrannie. Leurs chansons déplaisaient à sa dédaigneuse oreille; il lui semblait que ces violons grinçaient, il préférait Suleika et les soupirs des houris. Pourtant ces violons ont chanté des airs qui méritent de vivre; cette poésie militante qui sent la poudre, où vibre le souffle des tempêtes, n'a pas atteint à la perfection de la forme, mais elle a de l'élan, du jet, une éloquente sincérité : c'est le cri du malheur, du courage et de la foi. Si le *Divan* est un impérissable chef-d'œuvre, Théodore Kœrner a son prix, et on se plaira toujours à écouter ce qu'en partant pour chercher la mort sur un champ de bataille ce héros de vingt-deux ans disait à son épée (1).

En 1870 comme en 1813, la guerre a eu ses poètes. Gravelotte et Sedan ont singulièrement enrichi le Parnasse germain. Il n'est pas de bulletin de victoire qui n'ait fait entrer en danse les lyres et les guitares. A l'armée active et permanente de la poésie allemande se sont joints et le landsturm et les volontaires; la mobilisation a été générale, tout le monde était sur pied, et chacun a fait vaillamment son devoir. Ceux qui ne possédaient qu'un flageolet tâchaient d'en grossir le son à force d'y souffler; ceux qui avaient de la voix se sont époumonés, et ceux qui l'avaient fausse s'excusaient sur

(1) Les plus admirables vers, les plus achevés de forme qu'aient inspirés les guerres d'indépendance, sont les *Sonnets cuirassés* (*geharnischte Sonette*) de Rückert, qui en 1813 avait vingt-quatre ans; mais ces beaux vers sont plus cherchés que ceux d'Arndt et de Kœrner. Rückert était moins poète qu'artiste. Possédant à un degré rare les ressources de la langue et les secrets du métier, il a traité tous les sujets, s'est essayé dans tous les styles; sa carrière poétique a été une longue expérimentation, et ses expériences ont presque toutes réussi. C'est le plus grand d'entre les habiles. « Les *Sonnets cuirassés*, a remarqué finement M. Julian Schmidt, ont de l'essor et une grande richesse de pensées; mais quiconque a une oreille délicate pour les vibrations du cœur y sentira par endroits l'inspiration de seconde main, *das Anempfundene*. »

leurs bonnes intentions. Les journaux ont été inondés de vers; parfois un heureux assemblage d'ïambes, de trochées et d'anapestes imitait, à s'y méprendre, le grondement du canon et les charges de cavalerie. A tout cela se mêlaient l'éternel Arminius, qui n'a jamais négligé de si belles occasions de revivre, et le dieu Thor, qui arrivait tout courant de Troudouangour pour menacer Paris de son formidable marteau. Un critique allemand représentait dernièrement à tous ces rimailleurs subalternes que le patriotisme ne suffit pas, que, de même que l'argent est le nerf de la guerre, le nerf de la poésie pourrait bien être le talent. Ils pouvaient répondre comme certain personnage de Heine : « D'autres poètes ont de l'esprit, d'autres la fantaisie, d'autres la passion; nous avons la vertu. Voilà notre seul bien. » Cependant de vrais poètes, qui ne manquent ni d'esprit ni de fantaisie, ont pris part à ce bruyant concert, et leurs voix ont fini par couvrir les autres. Ils ont exprimé en vers harmonieux et faciles le légitime orgueil que leur inspirait le triomphe des armes allemandes, et ils ont chanté avec une sorte d'enthousiasme religieux la restauration de l'empire. Quelques-uns ont pu se vanter à bon droit qu'ils avaient depuis longtemps annoncé ce grand événement, que leurs regards prophétiques avaient vu Jérusalem sortir de ses cendres, l'oint du Seigneur poser sur sa tête la couronne de gloire.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la restauration de l'empire est une cause en faveur dans le monde littéraire d'outre-Rhin, et qu'il y a en Allemagne des poètes impérialistes. Le saint-empire germanique a cela pour lui, que jadis il fut assez puissant pour faire de grandes choses, et que plus tard, dans l'âge de décadence où les pouvoirs se corrompent, où leurs vices l'emportent sur leurs qualités, il fut mis dans l'impuissance de mal faire, de telle sorte qu'on lui sait également gré de ce qu'il a fait et de ce qu'il n'a pas fait. Quels noms que ceux d'un Henri l'Oiseleur, d'un Othon le Grand, ces vainqueurs des Slaves et des Huns, ces épées infatigables dont il est vrai de dire qu'elles travaillaient pour une idée, ces conquérans législateurs qui donnèrent à l'Allemagne avec ses premières chartes la Lorraine, la Bohême et l'Italie! Quelle émouvante tragédie que la querelle des investitures, que la destinée des Henri de Franconie dans leurs alternatives de grandeur et d'abaissement! Et où trouver de plus imposantes figures que celles des deux Frédéric de Souabe? Ces noms et ces visages n'ont jamais cessé de hanter les imaginations germaniques. Les Allemands ont ceci de particulier, que, grâce à la réformation, à la science, à la philosophie, ils sont à certains égards le peuple le plus moderne, le plus émancipé de l'Europe, et qu'ils sont en même temps le peuple le plus at-

taché, le plus dévot à ses souvenirs. Ils sont doués d'une mémoire tenace et résistante, où il n'y a point de fuite, et qui garde tout. Au goût des hardiesses, des nouveautés, des aventures de l'esprit, ils joignent ce qu'on pourrait appeler le conservatisme du cœur; aussi ont-ils inventé l'art de conserver leurs passions, et vous les voyez tirer du fond de leur poitrine de tendres fidélités ou des haines acerbes qu'on croyait mortes depuis longtemps, et qui paraissent aussi fraîches que le premier jour, à cela près qu'elles sentent un peu le renfermé. Quiconque a voyagé en Allemagne y a rencontré des hommes très raisonnables et très raisonneurs, fort avancés dans leurs idées, chauds partisans de la musique, de la religion et de la politique de l'avenir, et qui ne laissent pas d'avoir leurs superstitions et leurs légendes. A de certaines heures, vous voyez flotter dans leurs yeux des fantômes, vous y apercevez distinctement Barberousse, le champ de bataille de Teutobourg, Chrimhield, tous les Nibelungen, et il prend à ces romantiques défroqués des attendrissemens qui ont mille ans de date : ce ne sont pas des hommes du XIXe siècle, ils sont tout à la fois du XIIIe et du XXe. On a dit avec raison que le vaincu de Tagliacozza, ce pauvre Conradin, mis à mort par Charles d'Anjou en l'an de grâce 1268, est encore en possession d'arracher des larmes à bien des Allemands, qu'il est encore un de leurs griefs contre la France. Il a figuré avec honneur dans les odes et les chansons guerrières de l'an passé, en compagnie d'Arminius et du dieu Thor. L'Allemagne est une maison très aérée et très bien éclairée; Luther, Kant, Lessing, Goethe, Hegel, y ont percé de larges fenêtres par lesquelles la lumière entre à flots, et cependant cette maison où il fait si clair ne laisse pas d'être visitée par des revenans qui en vérité ne sont pas d'humeur débonnaire et mènent grand bruit. M. de Bismarck est le rare exemple d'une tête allemande que ne hantent point les fantômes; mais, lorsqu'il le faut, ce grand sceptique sait évoquer les revenans.

Si Charles-Quint eût réussi dans ses projets, il aurait fait de la puissance impériale une redoutable machine d'oppression. La défection de Maurice de Saxe sauva la réforme et l'Allemagne. Sous Ferdinand II, l'empire s'asservit de nouveau à la politique espagnole, et menaça de détourner à jamais l'Allemagne de ses vraies destinées. Plus allemand que l'empereur, un Tchèque, Wallenstein, refusa de mettre son épée au service de l'Espagne et des jésuites; il lui en coûta la vie. Quand les Allemands oublient, c'est qu'ils le veulent bien; ils ont des ignorances volontaires. En ce temps d'impérialisme rajeuni, on n'aime pas à se souvenir qu'au XVIe et au XVIIe siècle la cause des princes dans leur procès avec l'empereur était celle des peuples et de la liberté des consciences, que les fran-

chises germaniques ont triomphé par le secours de l'étranger, qu'après Gustave-Adolphe rien ne leur fut plus utile que l'alliance de la France. Grâce à Richelieu, à Mazarin, à l'épée de Condé et à la paix de Westphalie, le sceptre impérial ne fut plus pour l'Allemagne une menace ni un danger, et il put reconquérir cette popularité des pouvoirs faibles, qui ont moins de réelle autorité que de lustre et de prestige. On ne saurait les rendre responsables de rien. La faiblesse a cet avantage, qu'elle peut s'attribuer toutes les bonnes intentions, et souvent c'est un bonheur pour un gouvernement que d'avoir le droit de ne rien faire.

Dans les premières années de ce siècle, par l'établissement de la confédération du Rhin, vaine chimère d'un enfant gâté de la fortune qui en était venu à croire tout possible, l'Allemagne perdit son empereur. Au congrès de Vienne, il fut question de le lui rendre. Stein, passionné pour cette restauration, avait réussi à gagner à sa cause Capo d'Istria et la Russie; il ne put vaincre la résistance des princes de Metternich et de Hardenberg. Comme l'a dit M. Thiers, « l'Autriche avait senti le poids de la couronne germanique, et elle n'en voulait pas la dépendance, si en la rétablissant on la laissait élective. Or, comme la Prusse ne pouvait l'admettre qu'élective, dans l'espérance de l'obtenir un jour, l'Autriche avait eu la sagesse de ne plus vouloir d'une couronne fort lourde, qu'on n'obtenait à chaque règne qu'en flattant les électeurs, et qu'on était menacé de voir passer à la Prusse. » Dès lors on put prévoir que la restauration de l'empire ne s'accomplirait qu'après une lutte décisive entre la Prusse et l'Autriche, que la couronne serait le prix du vainqueur, et que cette couronne deviendrait un patrimoine de famille. En attendant, ce ne furent pas seulement les âmes romantiques qui pleurèrent l'empire disparu : il avait le grand mérite de ne plus exister, et ce qui existait plaisait peu. La confédération germanique s'appliquait à faire regretter l'empereur.

Jamais nation ne ressentit une déception pareille à celle qu'éprouva l'Allemagne au lendemain des guerres de l'indépendance. On venait de faire de grandes choses, on avait brisé ses chaînes et renversé le colosse qui tenait l'Europe sous son talon, maître impérieux que la révolution avait mis sur le pavois et qui avait renié sa mère; on avait invoqué contre lui les idées mêmes qu'il avait trahies, et au prix de sanglans sacrifices on avait eu raison de ce génie en démence. Un enthousiasme généreux animait les cœurs, on sentait courir dans ses veines la fièvre des grandes pensées et des grandes actions, et l'Allemagne demandait à ses hommes d'état de s'inspirer de ses désirs, de respecter ses espérances, qui avaient germé et fleuri dans le sang, de lui préparer un avenir digne de ses efforts;

mais on était conduit par des vieillards qui ne consultaient que leurs défiances. Oublieux de tout ce qu'ils avaient promis à Kalisch et ailleurs, les gouvernemens ne songeaient qu'à se liguer contre les peuples, et faisaient peser sur eux le joug d'une police ombrageuse et tracassière. L'Allemagne se sentait jeune; ses hommes d'état, ne pouvant lui communiquer leurs années, avaient pris le parti de la traiter en enfant, de la réintégrer dans son berceau, et ses rois et ses roitelets lui récitaient des contes de nourrice pour l'endormir; quand l'enfant criait, on le fouaillait.

Ce fut alors qu'une jeune muse, pleine de grâces et d'enchantemens, confidente de cette grande espérance déçue, éleva la voix et se mit à parler aux princes, leur disant : « Avez-vous oublié le jour des batailles et que les peuples ont lavé de leur sang votre honte? Ne ferez-vous point ce que vous avez promis? » Et, craignant que les peuples, à force d'être bercés, ne finissent par s'assoupir, elle leur criait : « Où est le prix de vos souffrances et de vos travaux? Vous avez détruit les hordes étrangères, et cependant vous êtes encore en servitude. » Prenant dans sa main son bâton de pèlerin, cette muse faisait le tour « du pays où fleurit la pomme de terre. » Elle pénétrait chez les rois, elle y voyait des arbres qui, au lieu de se nourrir des sucs grossiers, mais vivifians, de la terre, tournaient en l'air leurs racines. Elle entrait chez les poètes, et leur reprochait de n'avoir pas le temps de s'occuper des chagrins des petits, tout appliqués qu'ils étaient à contempler leur grand cœur déchiré. Elle entrait dans les églises, où des robes noires disaient en citant l'Évangile : Apprenez à vous soumettre et à vous taire! « comme si la Bible tout entière eût été un livre des rois. » Elle se mêlait à la foule et admirait comment ses maîtres l'instruisaient à tromper ses inquiétudes et la longueur des jours par des plaisirs épais, par de gras divertissemens. Elle contemplait à Nuremberg le vieil écusson de l'empire; elle le trouvait bien changé. La devise portait : comme il plaît à Dieu! Les armoiries étaient un escargot, le tenant une écrevisse.

Ainsi parlait Uhland. Et cependant les années qu'a duré la confédération germanique ont été pour l'Allemagne des années d'école, un temps de laborieux, mais d'utile apprentissage. Elle a réclamé ses droits, plaidé contre ses gouvernemens; dans ce lent procès, elle a déployé une ténacité opiniâtre et courageuse, perdant le plus souvent le principal, gagnant presque toujours l'incident. C'est ainsi que les peuples deviennent libres, ce que les princes leur octroient ne leur profite guère; à cheval donné, comme dit le proverbe, on ne regarde pas la bride, et la bride est souvent telle qu'on ne peut se servir du cheval. De 1815 à 1860, l'Allemagne a peiné, et ce

qu'elle possède de plus précieux, ce qu'on s'étudie aujourd'hui à lui ôter, est le fruit de ce patient travail. La France lui vint en aide dans son apprentissage : que ne lui a pas appris 1830 ! Mais c'est encore une de ces choses dont elle n'aime plus à se souvenir, et pourtant c'est plus près de nous que Conradin.

Les fautes des princes ont profité à l'empereur et préparé l'avénement d'un nouveau césar, qui aujourd'hui a l'Allemagne à sa discrétion. Beaucoup d'Allemands en vinrent à se dire que, du moment qu'il faut avoir un maître, mieux vaut qu'il soit grand que petit, parce que cela rend la servitude plus honorable. D'autres s'imaginèrent qu'on ne pouvait atteindre à la liberté que par l'unité, et à l'unité que par l'empire. Ils rêvaient une charte impériale qui aurait contenu toutes les garanties constitutionnelles et qui aurait été imposée d'en haut à tous leurs princes. Dans leur pensée, l'empereur devait être le gendarme de la liberté; mais, lorsqu'on offrit cette charge au roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, il ne se sentit pas la vocation, et il déclina le présent. Quant aux véritables impérialistes, ils se souciaient peu de constitution et de garanties; ils voulaient à tout prix un empereur, quel qu'il fût, pour que l'Allemagne eût un chef militaire, et que ce chef lui rendît la prépondérance en Europe. Ils s'appliquaient à démontrer en prose et en vers à leurs compatriotes qu'entourés de monarchies unitaires et fortement constituées, le régime fédératif les mettait à la merci des convoitises de leurs voisins. L'expérience de cinquante années a prouvé au contraire que la confédération germanique était une institution défensive d'une réelle efficacité; en revanche, elle se prêtait difficilement à une politique active au dehors, les jalousies, les compétitions, l'opposition des intérêts, rendant presque impossible l'accord nécessaire à une commune entreprise. Or c'était précisément une politique d'action que les impérialistes réclamaient pour leur pays; leur patriotisme s'indignait que l'Allemagne fût la seule puissance de l'Europe qui n'eût pas le libre usage de ses mouvemens. Ils sentaient que leur nation était en proie à un sourd malaise, à une sorte de fièvre lente, que quelque chose d'obscur fermentait en elle, que comme Hamlet elle méditait jour et nuit le problème de sa destinée, que, désireuse d'agir et d'essayer ses forces, il lui fallait ou cette grandeur des peuples émancipés qui se gouvernent eux-mêmes, ou la grandeur plus hasardeuse des peuples militaires et conquérans. Leur choix était fait, ils avaient soif de gloire et d'aventures, et l'Allemagne a fini par penser comme eux. Quand une nation, pleine d'énergies et de ressources, ne trouve pas chez elle cette activité régulière, cette saine occupation qu'on appelle la liberté, il faut, sous peine d'étouffer, qu'elle dépense sa force au dehors.

Ce fut surtout à partir de 1840 que les poètes impérialistes se prirent à chanter tout haut les douleurs, les ambitions et les espérances qui les possédaient. Ils conversaient avec les corbeaux qui voltigent autour de la mystérieuse caverne où Frédéric Barberousse a dormi son long sommeil; ils interrogeaient leurs croassemens : ce grand empereur allait-il enfin s'éveiller, et, debout sur la montagne, montrer du doigt la tête prédestinée qui attendait la couronne impériale, le nouveau césar qui renouerait la chaîne brisée des siècles, attacherait l'Allemagne à sa fortune et lui ouvrirait à deux battans les portes de l'avenir ? « Hélas ! s'écriait Henri Heine en terminant *Atta Troll*, voici peut-être la dernière libre chanson de la muse romantique. Elle se perdra dans le vacarme et les cris de guerre des Tyrtées du jour. D'autres temps, d'autres oiseaux !.. Quel piaillement! On dirait des oies qui ont sauvé le Capitole. Quel ramage ! Ce sont des moineaux avec des allumettes chimiques dans leurs serres, qui se donnent des airs d'aigles portant la foudre de Jupiter. Quel roucoulement! Ce sont des tourterelles lasses d'aimer, qui veulent haïr et, au lieu de s'atteler au char de Vénus, traînent celui de Bellone. D'autres temps, d'autres oiseaux ! d'autres oiseaux, d'autres chansons ! Elles me plairaient peut-être, si j'avais d'autres oreilles. » On était alors en 1841.

L'Aristophane du XIXe siècle parlait bien légèrement de ces colombes converties au culte de Bellone. Elles avaient le secret et l'oreille de leur peuple. Les anciens appelaient les poètes des devins, des *vates*. On ne saurait contester aux poètes impérialistes le mérite d'avoir lu dans le livre du destin. Ils pressentaient que, fatiguée des luttes des partis, l'Allemagne se prendrait un jour à tourner ailleurs ses désirs et ses pensées, et qu'un audacieux viendrait qui lui achèterait son âme en lui promettant en échange l'empire de la terre. Un plus grand prophète qu'eux tous avait déjà conté cette histoire dans *Faust;* seulement il l'avait altérée et embellie. Il s'est trouvé que Marguerite avait horreur de Faust; elle est à lui, mais ses embrassemens lui sont un enfer, et jamais il n'aura son cœur. Ces devins étaient aussi des docteurs et des conseillers : ils enseignaient à l'Allemagne que les combats de la liberté sont des combats sans gloire, que les droits politiques sont de vaines subtilités et les constitutions des grimoires, qu'il n'y a d'évident que l'éclair de l'épée et une branche de laurier ramassée dans le sang, — et, pour l'arracher tout à fait à ses rêveries, ils s'efforçaient de réveiller ses haines assoupies, de lui persuader que la vraie liberté c'est d'avoir un empereur qui fait peur au Welche. « Non, ce n'est pas un bien-être servile, ni les sanglantes balançoires du temps de l'égalité welche après lesquelles soupire notre peuple, s'écriait un poète

de Lubeck (1). Son cœur ne peut plus cacher le chagrin que lui cause le chêne fracassé; mais de jour en jour un mot grandit, irrésistible, le grand mot de l'empire allemand. En vain le vieux dragon de la jalousie à quatre têtes monte la garde devant l'arbre de vie et nous en refuse le fruit. Qu'il gronde, qu'il vomisse des flammes! Tiens ferme, ô mon peuple! Dieu veille sur tes espérances... Ce qui a mûri dans les âmes se crée une chair et des os. La nécessité parlera tout haut dans le tonnerre des batailles... Voici la fin de ma chanson, voici le vert printemps qui s'annonce : c'est l'empire, plein de puissance et de gloire. »

Pour avoir l'empire, il fallait une guerre et un homme; vingt ans auparavant, dès 1844, ce même prophète appelait de ses vœux les plus ardens cet homme et cette guerre :

« Prie le ciel qui peut prier, et que celui dont le regard ne cherche pas au ciel un refuge dise son secret à la tempête, pour qu'elle le promène de lieu en lieu comme une formule magique. Que le nourrisson qui commence à peine à bégayer apprenne de sa mère ces paroles; que le vieillard les prononce encore aux portes du tombeau : — O destinées, accordez-nous un homme, un seul homme!.. Un homme nous fait besoin, un petit-fils des Nibelungen, pour que de son poing et de sa cuisse d'airain il maîtrise le temps, ce coursier emporté!

« J'en atteste le ciel, je ne compte pas au nombre des audacieux qui demandent pour un rien de sévères destins; mais, plutôt que de pourrir par un cancer intérieur, je voudrais rencontrer l'ennemi sur un champ de bataille. Oui, je bénirai trois fois l'heure où flamboieront les épées sorties du fourreau, où, sur le bord de la Moselle et de l'Oder, au lieu de venimeuses paroles de dispute, les balles pleuvront. Oh! si je voyais demain la clarté du soleil se mirer dans le casque des escadrons! si demain nous faisait entrer dans le pays de l'ennemi!.. Guerre, guerre! donnez-nous une guerre pour remplacer ces querelles qui nous dessèchent la moelle dans les os. L'Allemagne est malade à en mourir; ouvrez-lui donc une veine! »

Un autre poète a rendu aussi des oracles, et ses prophéties furent récitées au théâtre d'Elberfeld le 1er janvier 1861. Que la France était loin de deviner ce qui se passait alors dans le cœur des poètes du saint-empire!

« L'art a des yeux de prophète, l'art est un révélateur... Un cliquetis de chaînes se fait entendre au loin sur le Belt, et en Alsace le Français règne encore aujourd'hui;... mais écoutez : à l'est et à l'ouest, au sud

(1) Geibel, *Heroldsrufe. Das Lied vom Reiche.*

et au nord, sur le bord du Rhin et sur les rives de l'Eider retentit le cri des poètes : debout, ma patrie!... Ce n'est pas en rêvant dans le sein de la paix, c'est dans les batailles que l'Allemagne deviendra une, libre et grande. Je le vois en esprit; j'entends le bruit de la mêlée. Le coursier des combats écrase le nid de l'alouette, les obusiers entonnent leurs foudroyans cantiques, la fumée de la poudre monte jusqu'aux nuages avec les dernières lamentations des mourans, avec le hurrah des combattans;... mais je vois autre chose : au-dessus du carnage et du sang rayonne comme une rouge et brûlante aurore. A l'ouest, au loin sur les cimes des Vosges, je vois étinceler des feux de joie. Je vois la verte parure de nouveaux lauriers : sur la cathédrale de Strasbourg flotte une bannière allemande. La cloche nous invite aux chants de louange; l'Allemagne le nomme sien, le fleuve allemand... Et maintenant elle dépose sur le front du meilleur de ses fils la couronne impériale, et lui présente le sceptre... Sonnez, trompettes! Battez, tambours! O jour de la victoire, quand donc viendras-tu? Dieu soit avec moi! Dieu te soit en aide, Germanie (1)! »

Mais le prophète de Lubeck, M. Geibel, avait pris les devans. Il n'avait pas attendu jusqu'en 1861 pour conquérir l'Alsace et Strasbourg. Voici ce que le Saint-Esprit lui dictait en 1846, lorsque pointait à l'horizon la question du Slesvig-Holstein, lorsque *le brigand danois, pareil à un dragon marin*, s'apprêtait à dévorer l'Allemagne !

« Le vieux munster de Strasbourg fait ainsi parler ses cloches : — L'art allemand m'apprit en des temps meilleurs à dresser mes tours jusqu'aux étoiles, et pourtant je languis encore tristement dans la servitude du Welche. Cependant, quand je regarde dans le cours des temps, j'aperçois qu'un étranger, le Danois, s'oubliera dans son audace effrontée jusqu'à retrancher un membre du corps allemand, et je me tiens aux écoutes, inquiet. S'il réussit, ô misère! je gémirai dans les cendres, l'éclat de ma rosace pâlira, mes soupirs feront éclater mes tours et mes murailles; mais s'il échoue, alors ce sera pour moi un signe : ma captivité ne durera point éternellement, un jour je serai délivré par l'épée. »

Ce qui est particulier, c'est qu'en 1870, après la déclaration de guerre, ces poètes vaticinans, qui depuis vingt-cinq ans réclament et revendiquent l'Alsace, ont dit à la France : « Pourquoi nous chercher querelle? Nous sommes gens bénins et débonnaires, qui ne demandons qu'à bâtir en paix notre maison, et jamais on ne nous surprit à convoiter le bien d'autrui. » Tel un agneau reprochant ses

(1) Emil Rittershaus, *Neue Gedichte. Zum neuen Jahr.*

appétits voraces à un loup ravisseur. Après Wœrth, l'agneau ne bêlait plus. Quel mot trouverons-nous pour définir de si étranges contradictions? Les Allemands, nous l'avons dit, ont quelquefois des oublis volontaires.

II.

Si le Daphnis de Virgile, cet arbitre souverain des tournois poétiques, revenait au monde et qu'il fît jouter devant lui les coryphées de la poésie impérialiste, qui d'entre eux cueillerait la palme? Il en est jusqu'à trois qui seraient dignes de prendre part à cet assaut. Nous en avons déjà cité deux : l'un, M. Rittershaus, est né à Elberfeld, où il vit encore, et il a célébré son pays, la Westphalie, cette terre rouge, patrie des chênes, de Witikind, de Teut, des longues amours et des yeux bleus. L'autre, M. Geibel, a vu le jour dans l'extrême nord, sur les bords de la Trave, dans l'une des quatre républiques de feu la confédération germanique. Après avoir fait d'excellentes études à l'université de Bonn, il a couru le monde pendant quelques années et visité avec un savant ami la Grèce et l'archipel. En 1840, il était de retour à Lubeck, sa ville natale; peu de temps après, il obtint une pension du roi de Prusse, plus tard il fut nommé par le roi de Bavière professeur d'esthétique à l'université de Munich. On voit que cette muse, quoique née sur un sol républicain, n'a pas à se plaindre des princes; mais elle n'a pas été récompensée au-delà de son mérite. M. Geibel est depuis longtemps l'un des poètes lyriques les plus goûtés de l'Allemagne. A ces deux concurrens, il faut en joindre un troisième, M. Oscar de Redwitz, un méridional, lequel appartient par sa naissance à la Franconie, par son éducation et par son mariage au Palatinat, où est sa résidence habituelle. M. de Redwitz, qui est aujourd'hui dans la maturité de l'âge, et nous voudrions dire du talent, commença par étudier en droit. Il n'a pas lieu de se repentir d'avoir abandonné Thémis pour une divinité moins sévère, mais souvent plus trompeuse; sa plume, fille gâtée, a remporté de faciles et brillans succès, à quoi l'ont aidée deux alliés très puissans, l'esprit d'à-propos et la faveur d'une coterie.

A ne considérer que le talent, M. Rittershaus et ses *neue Gedichte* seraient dignes d'obtenir le prix. M. Rittershaus est un vrai poète; il a l'émotion sincère et délicate, et, selon les occasions, la grâce ou la force. Il a même su retrouver dans quelques-unes de ses compositions les mieux réussies le secret des maîtres de la poésie allemande, lequel consiste à exprimer des pensées profondes et les choses intimes du cœur dans une langue simple, facile, divine-

ment familière. Les poètes des autres nations ont la plupart le génie descriptif ou oratoire; ils se plaisent à glorifier la nature et ses charmes, ou, la prenant pour confidente, ils lui racontent avec une chaleureuse éloquence leurs douleurs et leurs joies. Dans le vrai *lied* allemand, c'est la nature elle-même, cette éternelle rêveuse, qui parle et qui chante; elle révèle au poète ce qu'elle sait ou ce qu'elle pressent des divins mystères, et le poète, fidèle interprète, ne fait que traduire dans le langage des hommes les mots furtifs qu'ont échangés en sa présence les vents et la forêt, les entretiens muets de la lune avec la terre ou les bans que publient dans une nuit de printemps un rossignol amoureux et une chouette fatidique. Les Goethe, les Uhland, les Heine, sont pareils à ce héros fabuleux qui, pour avoir bu quelques gouttes du sang du dragon, avait compris tout à coup la langue des oiseaux, des fleurs et des étoiles, et leur génie s'entend à faire parler les choses, sans y mettre du sien. Aussi quatre petits vers, rimés ou non, leur suffisent-ils souvent pour exprimer un monde de pensées et de profondes sagesses, car les choses ne sont pas agitées et bavardes comme l'homme, elles sont discrètes, recueillies et concises. Le charme propre à la poésie allemande, c'est le mystère, et il y a dans son instrument un peu sourd un silence qui fait rêver.

M. Rittershaus est un vrai poète, mais il n'est pas un véritable impérialiste; c'est ce qui doit l'exclure du concours. Bien que les vents orageux qui soufflaient sur l'Allemagne l'aient pour un temps détourné de sa voie, il y a en lui quelque chose qui résiste; on revient tôt ou tard à sa nature. En 1862, il a composé de beaux vers en l'honneur de Fichte, dont on célébrait la fête; il y exprimait le vœu que ce grand penseur devînt l'oracle de la nation et la pénétrât de son esprit. C'est un péché mortel pour un impérialiste que d'aimer et de chanter Fichte, cette grande âme républicaine qui a toujours tenu un si fier langage aux puissans de la terre. Plus tard, au lendemain de Sadowa, M. Rittershaus s'écriait : « La foule suit le char du vainqueur; le poète restera fidèle au vieux drapeau du droit des peuples et de la liberté. » Si en 1870 il a traité fort durement les Welches, par une contradiction qui lui fait honneur, il disait aussi à la France : « Tu as combattu jadis pour les vérités éternelles, tu as été un prophète de l'humanité... Non, nos rancunes et notre haine ne s'adressent point à cette France qui porterait volontiers avec nous l'étendard de la liberté, et dont le sang a coulé dans la nuit de décembre! » Après la victoire, il a mêlé des avertissemens à ses hosannas. « Que l'empire, disait-il, soit le temple de la liberté et non une caserne impériale! » Or, si le premier devoir de l'impérialiste est de mépriser le Welche sans rémission, le

second est de ne jamais parler légèrement de la caserne. M. Rittershaus s'imagine-t-il qu'on lui puisse pardonner d'avoir prêché tout récemment la fraternité des peuples, d'avoir exhorté l'Allemagne à fermer son oreille aux propos des flatteurs, à ne point diviniser ses mérites et ses vertus, à chercher partout le bien et le vrai sans faire acception des personnes, « et, comme une abeille, à se nourrir de toutes les fleurs qui croissent sur le grand arbre de l'humanité? » Lui pardonnera-t-on aussi d'avoir écrit en 1871 : « Grand Dieu! quand verra-t-on sur la terre la pentecôte des peuples?.. De quoi vous sert de tourner vos regards en haut aussi longtemps que vous vous plaisez dans vos songes, aussi longtemps que, l'échine basse, vous vous faites les porte-queue des prêtres et des rois? La liberté devient son propre bourreau dans un peuple qu'éblouissent des chimères. Il ne peut y avoir de pentecôte des peuples que dans un monde de libres penseurs. » M. Rittershaus est un républicain dérouté, et nous soupçonnons que l'empire de ses rêves est un empire sans empereur. De tous les problèmes politiques, c'est le plus difficile à résoudre.

Le Chant du nouvel empire allemand (*das Lied vom neuen deutschen Reich*) a valu à son auteur, M. de Redwitz, les remercîmens et les félicitations empressées des plus grands personnages. Ce chant, qui remplit un volume de près de 300 pages, a fait événement. M. de Redwitz est un fervent catholique, et il semblait qu'en sa personne l'église faisait adhésion à l'empire, rendait hommage à l'empereur. « O roi Guillaume! s'écriait le poète, ô noble et héroïque vieillard, pour toi retentissent mes louanges, tu as subjugué mon cœur; ses glaces ont fondu au soleil de tes exploits. » Malheureusement il s'est trouvé que M. de Redwitz ne parlait qu'en son propre nom, qu'il n'avait reçu de mandat ni des rédacteurs de la *Germania*, ni de MM. de Mallinckrodt, Windthorst et de Reichensperger, ni d'aucune *des perles* de ce terrible centre droit que M. de Bismarck rabrouait naguère si vertement. Cela diminue un peu l'importance politique du *Chant du nouvel empire allemand*. Ce n'est pas le manifeste d'un parti qui se rallie, c'est le transport lyrique d'une âme tendre et peut-être imprévoyante, qui n'a pas su résister à son enthousiasme, qui, pareille à la sainte pécheresse, est venue répandre un vase de parfums sur des pieds adorés. L'enthousiasme nuit quelquefois à la discipline. Peut-être M. de Redwitz s'est-il trop hâté, mais nous n'avons aucune raison de croire qu'il se repente de rien.

On n'avait pas prévu que l'auteur d'*Amaranthe* s'embarquerait jamais dans une telle aventure. Cette *Amaranthe* eut en 1849 un prodigieux succès; elle en est aujourd'hui, sauf erreur, à sa vingt-

sixième édition; il en parut quatorze en trois ans. Qui ne connaît en Allemagne cette épopée romantique et dévote? Des chevaliers poupins qui se signent et se croisent, des troubadours, des guitares, d'éternelles sonneries de cloches, des fleurs et des ruisseaux à foison, une dépense inouie de clairs de lune, des gazouillemens d'oiseaux dans tous les coins, un charmant petit moyen âge de poche tout pimpant et endimanché, une dévotion doucereuse et mignarde, une croix enguirlandée de roses, sur laquelle se becquettent des colombes qui ont fait le pèlerinage de Paphos, ajoutez une subtile odeur de cierges et de musc qui pénètre, imprègne tout, tel est ce poème, qui offre un attrait de curiosité et presque de plaisir à quiconque aime le joli ou ne craint pas trop le musc. On y trouve de vrais chefs-d'œuvre de descriptions coquettes et précieuses dignes du cavalier Marin.

« Chaque feuille dort encore dans la forêt, chaque tronc et chaque pierre, les oiseaux dans le bocage, les fleurs près du puits et à l'orée du bois. Cependant, au bruit des pas d'Amaranthe, qui traverse la lisière, le prunellier s'éveille en sursaut de son rêve. Comme il secoue son dernier somme de sa tête emperlée de rosée, une de ses baies vient à tomber dans le nid des merles. Près de là, remué par le vent, s'éveille le jeune peuple folâtre des aulnes; à peine ont-ils ouvert leurs petits yeux verdâtres, ils s'empressent malgré l'heure matinale de taquiner le vieux sapin, et rient sous cape de le voir dodeliner sa tête endormie. Ils le tirent par le pan de son habit. Il leur jette un regard fâché, et, encore à moitié engourdi, il gronde et murmure; eux, le rire aux lèvres, le tiennent enlacé dans leurs branches. Comment faire tête à cette jeunesse? Il est bien forcé de se réveiller enfin. Pendant ce temps, le merle s'est remis de sa panique, et du milieu de ses ronces la grive, sa voisine, l'a entendu. Elle crie un gracieux bonjour à l'alouette huppée qui gîte dans le gazon. Aussitôt celle-ci prend son essor; il faut qu'elle aille saluer l'étoile du matin. Troublé par le battement de son aile, le lapereau met le nez hors de son chou et s'élance d'un pied agile. Le pic fringant becquette le pin, l'écureuil dresse l'oreille et dévale lestement de son nid haut perché pour laver ses petits yeux dans la rosée. Enfin le coucou a jeté son cri; il est bien temps de s'éveiller. Chaque arbre le dit à son voisin; on voyage de nid en nid, et il se fait entre frères et sœurs un échange empressé de saluts. Alors du buisson épineux et du sein de la feuillée partent et se croisent mille doux appels. Cependant monte du fond de la vallée, comme le son lointain du cor des Alpes, le murmure des cloches qui annoncent le dimanche. »

Voilà des grâces qui abondent dans cette mystique épopée. —

O Amaranthe, muse éthérée et langoureuse, dont les yeux d'azur reflètent la beauté du ciel, vous qui aimiez à poser votre doigt de rose sur la fossette d'un menton fait à peindre, muse des pieux élancemens et des séraphiques amours, qui pouvait deviner qu'un jour vous emboucheriez le clairon des batailles?

Toutefois, en y regardant de près, on conçoit que l'auteur d'Amaranthe ait aspiré à la gloire d'être le chantre officiel de l'empire et de l'empereur. Nous avons vu que la première qualité de l'impérialiste est de nourrir dans son cœur la haine sainte et le saint mépris du Welche, quelque chose des sentimens qu'un mandarin chinois de première classe peut éprouver pour un portefaix négro-malais. Cette haine est le meilleur dérivatif aux fâcheuses velléités qu'ont les Allemands de s'occuper de leurs petites affaires intérieures et de critiquer leurs gouvernemens. L'homme promit dans le temps au cheval de le venger du cerf; c'est ainsi qu'il parvint à le seller et à le brider. Sa haine assouvie, le cheval se serait de grand cœur débarrassé de l'homme; mais il craignait que le cerf humilié et battu ne roulât dans sa tête des projets de sanglantes représailles, et il prit en patience sa servitude. L'Amaranthe de M. de Redwitz contient une profonde allégorie qui n'échappe pas à un lecteur attentif. Le héros du poème, le chevalier Walther, s'était laissé prendre dans les filets d'une altière comtesse italienne, Ghismunda, qui a toutes les vanités, toutes les perfidies d'un cœur welche. Elle est coquette, frivole, inconstante, friande de bijoux, adonnée aux chiffons, volontaire et trompeuse; elle ne pense qu'à s'amuser, elle ne connaît d'autres plaisirs que la toilette, le bal, la chasse et les blessures empoisonnées que font ses yeux, elle rudoie les pauvres et les mendians; — ni âme, ni cœur : ce sont des fruits qui ne mûrissent pas en pays welche. Amaranthe possède au contraire toutes les vertus germaniques; elle est humble, chaste, soumise, attachée à ses devoirs, incapable d'une pensée légère; pendant que son âme voyage au ciel et converse avec les anges, ses doigts se fatiguent à coudre en cachette des chemises pour une pauvresse. Walther, le jeune premier, rompt avec la sirène qui l'avait séduit par son sourire welche, il épouse Amaranthe et toutes ses blondes vertus.

Les allégories fortement conçues ont toujours un double fond. Amaranthe et Ghismunda ne représentent pas seulement deux races, l'une pure et glorieuse, l'autre perverse et déchue; elles personnifient aussi deux sortes de poésie, l'une qui va à confesse, l'autre qui n'y va pas. Celle-ci a lu Spinoza, Hegel, Voltaire; elle voit partout dans l'Évangile des légendes et des mythes, elle adore le grand tout, elle est panthéiste et révolutionnaire; Walther a beau lui expliquer le catéchisme dans une tirade de quatre cents vers, cette

fière païenne refuse obstinément de se laisser convertir. Amaranthe est la muse confite en dévotion, qui dit soir et matin son chapelet, qui préfère à tous les plaisirs et à toutes les philosophies du monde le son des cloches, la nappe des communians. « Pour fortifier mon âme, dit-elle, je recours souvent aux sacremens. » Le poème parut en 1849, au fort de la réaction politique et religieuse, et il plut en haut lieu. Les fiançailles de Walther et d'Amaranthe symbolisaient la réconciliation, le mariage du génie et de l'église. Quand au mépris du Welche on joint le mépris de la philosophie, on a bien toutes les qualités requises pour écrire *le Chant du nouvel empire allemand*.

La dernière guerre a rapporté à l'Allemagne 5 milliards de francs et cinq cents sonnets, car, si notre compte est juste, il y en a cinq cents dans le *lied* de M. de Redwitz. Après la conclusion de la paix des Pyrénées, Mairet en composa un pour fêter ce grand événement, et il eut l'honneur de le présenter lui-même à la reine-mère, Anne d'Autriche. M. de Bismarck peut se vanter d'avoir ouvert dans l'histoire du monde une ère nouvelle, où tout sera plantureux comme les forêts de l'Inde, gigantesque comme les pyramides d'Égypte; désormais on comptera les indemnités de guerre par milliards, et pour chaque milliard on fera cent sonnets de réjouissance. Toutefois il y a entre les milliards et les sonnets cette différence, qu'au dire des essayeurs-jurés l'or welche est de bon aloi, et qu'il n'est pas sûr que tous les vers des poètes de l'empire allemand soient au titre légal.

Il s'est fait jadis en Allemagne d'admirables sonnets. Le vieil Opitz en avait déjà composé. Plus tard, l'école puritaine et teutonisante condamna « cette invention, demi-galante, demi-mystique, des troubadours welches. » On fit à Goethe un crime de s'être amusé à de si méprisables bagatelles; c'était, disait-on, faire un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette. Ce furent les romantiques qui réhabilitèrent le proscrit. A.-W. Schlegel a défini dans un sonnet les règles du sonnet; il y veut deux choses : une plénitude de sens que ne gênent point les bornes étroites où elle est renfermée, et des oppositions habilement balancées. Il aurait dû ajouter l'exquis de la forme; quand on travaille en fin, la moindre bavochure fait tache. Platen le savait; il ne s'est rien permis dans ce genre défendu qui ne fût parfait et de main d'ouvrier. Encore s'inclinait-il modestement devant les maîtres : Pétrarque, Camoëns et l'auteur des *geharnischte Sonette*. « Je marche sur la trace des maîtres, disait-il, comme un glaneur suit les moissonneurs, car je n'ose me nommer quatrième après eux. » Pourquoi donc M. de Redwitz s'est-il servi d'une invention welche pour dire leur fait aux Welches

et célébrer les gloires germaniques? « Tu ressembles, disait Uhland à un contempteur des sonnets qui se permettait d'en faire, tu ressembles à ce magister qui grondait son élève d'avoir volé des cerises et qui les mangeait lui-même, tout en grondant. » M. de Redwitz a même poussé l'inconséquence jusqu'à parler le welche, et parmi ses sept mille vers il a inséré des vers français de sa composition. Il nous représente les Parisiens s'écriant tout d'une voix en 1870 :

Ha, vous, Prussiens, l'Autriche n'est pas la France!
Vous serez battus, et avec élégance.
Ha, vive la guerre allemande, ha, vive le Rhin!
Ce n'est qu'une promenade jusqu'à Berlin (1).

La princesse palatine rapporte dans une de ses lettres que, lorsque M. de Navailles visita Sceaux, on lui montra la belle cascade, la galerie d'eau qui était une merveille, la salle des maronniers, et qu'il n'admirait rien de tout cela; mais quand il vint au potager où était la salade, il s'écria : « Franchement la vérité, voilà une belle chicorée. » Nous sommes comme M. de Navailles; sans m connaître les beautés dont le poème de M. de Redwitz est émaillé, nous avons un faible pour ses vers français. *Franchement la vérité*, ces quatre vers sont la plus belle rose de son bouquet.

Pour être écrit tout entier en sonnets, *le Chant du nouvel empire* ne manque point de variété. On y trouve des récits épiques, des effusions lyriques, des alléluias, des épigrammes, des indignations, des cris de fureur, des soupirs, des larmes, des adorations, des roucoulemens de colombe. Tantôt le poète adresse d'éloquentes prosopopées à l'empereur Guillaume, « dont l'œil est éclairé par la lumière de la foi, » et aux généraux qui commandaient à Wœrth et à Sedan, et il les supplie de se souvenir de leurs victoires jusqu'à leur mort, à quoi sûrement ils ne manqueront pas. Tantôt il fait comparaître en présence de M. de Moltke Alexandre, Jules César, Napoléon, Wellington, le grand Frédéric; ces conquérans regardent avec stupeur ce rival qui les a surpassés, et tous ils s'inclinent profondément devant lui. Tantôt il met en scène le grand chancelier, « cet aigle qui embrasse de son œil perçant les champs de bataille de la diplomatie, ce héros qui a fait la guerre sainte avec le glaive de l'esprit, cet archer dont les flèches ont transpercé le mensonge et l'effronterie gauloises. » — « Une seule chose m'inquiète, ô grand homme, lui dit-il; as-tu un cœur? Ce cœur fait peu parler de lui,

(1) Un recueil allemand (*Unsere Zeit*) reproche aux vers allemands de M. de Redwitz de pécher par une abondance de chevilles, d'inversions forcées, d'apostrophes dures, de rimes cherchées ou douteuses, d'images de mauvais goût. Voilà des reproches qu'on ne peut faire à ses vers français.

et cependant, quand tu es resté quelque temps loin de chez toi, tu soupires après tes foyers, et tu as su aimer ta femme et ta sœur. Oui, tu as beau être un homme de bronze, un prince rigide sur le trône de l'intelligence, tu as un cœur qui jamais ne se raillera du mien. »

Puis, s'adressant aux Welches, M. de Redwitz les frappe d'anathème. Il stigmatise avec un impitoyable acharnement le mensonge welche, la perfidie welche, l'immoralité welche, la corruption welche! A toutes ces horreurs il oppose l'honnêteté allemande, la chasteté allemande, la piété allemande, la conscience allemande et toutes les vertus que Dieu a récompensées d'une manière si éclatante en faisant passer 5 milliards des poches françaises dans les poches allemandes.

« Qui ne rougirait, s'écrie-t-il, d'avoir pu jadis admirer les manières welches, parler la langue welche, adopter des maximes welches? »

. . . . De quel front cet ennemi de Dieu
Vient-il infecter l'air qu'on respire en ce lieu?

« Qui donc aujourd'hui, poursuit-il, regarderait sans dégoût le bourbier welche?.. Ce que recouvrait une chair rosée éclate maintenant comme un abcès purulent. Des cadavres putréfiés jonchent de toutes parts ce jardin parfumé qui recouvrait un cimetière. Jamais on ne vit pareille pourriture, qui brave toute honnêteté;... ce peuple était digne de son Bonaparte. »

L'Allemagne elle-même, hélas! n'est pas sans reproche. Le poète s'indigne de ne pas trouver autour de lui des enthousiasmes aussi brûlans que le sien : « non, les cœurs ne sont pas assez pavoisés. » Les uns se permettaient de critiquer les opérations de guerre, fâcheuses habitudes, dispositions chagrines contractées dans un temps de paix. D'autres affectaient de craindre que Gravelotte et Sedan ne préparassent à l'Allemagne le règne du sabre, « comme si un peuple de héros pouvait se laisser asservir. » D'autres encore se plaignaient qu'après avoir fait la guerre à Napoléon, on la fît à la France, et demandaient la paix à grands cris, « race de tièdes et de lâches. » Les femmes non plus, ô honte! ne furent pas toutes irrépréhensibles. On en a vu qui, dans les hôpitaux, s'occupaient de préférence des blessés ennemis, et « les dorlotaient avec des minauderies welches. » — « Méritent-elles, ces femmes, le nom de femmes allemandes? Non, ce ne sont que des dames, aussi peu allemandes que leur langue et leur toilette... Paix, mon cœur! ne te livre pas à la colère! oublie ces quelques gouttes d'eau sale noyées dans un océan d'amour pur et sacré. »

Après cette incartade, M. de Redwitz supplie Dieu de délivrer enfin les Allemands de leur modestie, de leur humilité, — de leur mettre dans l'esprit qu'ils sont un peuple incomparable, le premier peuple du monde, et en finissant il compare le nord et le sud de l'Allemagne à deux cygnes voguant de conserve sous la protection de l'aigle impériale; il souhaite que le cœur de ces cygnes soit désormais semblable au chant d'un rossignol. « Dans ce cœur, dit-il, selon la mission que j'ai reçue, je dépose ce poème du nouvel empire allemand. » Grâce à Dieu, ce n'est qu'un in-douze; mais il est de poids et de dure digestion, même pour un cœur de cygne qui chante comme un rossignol. Cela rappelle certaine cuisine dont Henri Heine avait tâté dans un restaurant de son pays, et qui se composait, disait-il, de sensibleries pâtissées très indécises, d'amoureux plats aux œufs, de sincères boulettes aux prunes, de soupe platonique à l'orge, et de vertueuses andouillettes de ménage. Pour relever le goût, le cuisinier a mêlé du vinaigre à son lait, du poivre à son sucre candi. Pauvres hères que nous sommes, notre estomac welche ne résiste pas à de telles mixtures; bons ou mauvais, il ne supporte que les goûts francs.

III.

M. Emmanuel Geibel a sur l'auteur d'*Amaranthe*, sans parler du reste, cet avantage marqué, qu'il n'a pas attendu pour chanter l'empire que l'empire fût fait, ni pour prédire la fête que la fête fût venue. En réunissant en un volume toutes ses poésies politiques, il les a intitulées avec un juste orgueil *les Appels du héraut* (*Heroldsrufe*), car il y a près de trente ans qu'il appelle et qu'il prophétise. Perchée sur sa tour d'ivoire, sa muse racontait aux vents, aux étoiles, aux vagues de la mer, son amoureux martyre et le mystère de son attente; elle sondait du regard les profondeurs de l'espace; dans chaque tourbillon de poussière qui blanchissait à l'horizon, elle croyait découvrir son rêve, qui l'avait entendue et qui accourait. Que les jours, que les années ont duré à son impatience! Les destins semblaient sourds à ses cris; mais rien n'a pu lasser son indomptable espoir. Enfin tout s'est accompli, elle a contemplé sur la montagne les pieds du bien-aimé, qui s'avançait vêtu de pourpre, le front ceint d'une couronne d'or entrelacée de lauriers. Si les longues fiançailles sont de mode en Allemagne, les fiançailles de trente ans y sont rares. Qui ne serait touché d'une telle persévérance si tardivement récompensée? « O hymen! ô hyménée! s'écrie le chœur dans Aristophane, que tout le peuple fasse éclater sa

joie et forme des danses. Voilà le moment d'apporter les torches et de faire paraître l'épouse. »

M. Geibel est un poète en vogue. Ses douces mélancolies, ses gaîtés tempérées, ont fait leur chemin dans le monde; on le met en musique, et ses romances sont en possession de faire gémir et soupirer tous les pianos de l'Allemagne. Comme il arrive à certains écrivains, le public lui est bien plus favorable que la critique. Les censeurs d'office de la littérature lui reprochent de n'avoir rien de très original, ni qui soit vraiment à lui, et de ne pas éviter toujours le convenu, le banal, ni la fadeur. D'autres se plaignent que sa poésie sonne creux, que, si on lit facilement ses vers, ils se laissent facilement oublier. D'autres encore l'accusent d'avoir un tour d'esprit un peu philistin, et d'écrire pour les pensionnats de demoiselles, pour les *Backfische*. Il peut se consoler des sévérités de la critique : il a le succès, et la malveillance de ses dénigreurs est obligée de lui reconnaître deux qualités, ce je ne sais quoi qui ne se définit pas, mais qui s'impose, le charme, et beaucoup d'étude, la connaissance approfondie du métier, la science du vers et de la rime comme du rhythme. Un esprit chagrin a prétendu qu'en fait d'art notre siècle n'avait aujourd'hui de véritable supériorité que dans l'aquarelle et dans la musique de piano. Il ne faut pas trop ravaler le piano. Si l'âme et la profondeur lui manquent, il offre en revanche des ressources infinies à l'agilité des doigts, aux tours de souplesse, sans compter qu'il a ce mérite d'être un orchestre en raccourci. Non-seulement la poésie de M. Geibel a souvent été chantée avec accompagnement de piano, mais il est lui-même en matière de poésie un très habile pianiste. Il a traduit dans la langue du piano les thèmes traités avant lui par les grands poètes allemands; cela fait une musique facile, courante et agréable. Son instrument étant universel, il s'est essayé dans tous les genres, dans l'épopée comme dans le drame; il a mis en vers un mythe oriental, il a raconté le voyage de fiançailles du roi Sigurd, on a de lui un *Meister Andrea* qui est une comédie, un roi Roderic, une Brunhild, une Sophonisbe, qui sont des tragédies en cinq actes, et, quel que fût son sujet, il a fait preuve de talent; mais l'Orient, les Nibelungen, l'Espagne, Rome, Carthage, ce brillant virtuose a tout réduit aux proportions du piano. On regrette quelquefois les éclatantes sonorités de l'orchestre, les tendresses et les grincemens du violon, les accens caverneux de la contre-basse, les tendres soupirs du hautbois et les fanfares de la trompette. C'est pourtant quelque chose qu'un habile pianiste, et il faut savoir se contenter des à-peu-près.

Grâce aux ressources variées de son instrument et à la souplesse de sa main, le poète officiel de l'empire, le *Kaiserdichter*, a pu du-

rant bien des années chanter le même air sans se répéter. Il a composé pour son dieu des hymnes, des odes, des complaintes en tercets, des chansons. En 1844, au bord de la mer, il écrivait ces sonnets dont nous avons parlé plus haut; quelques-uns sont d'une forme achevée et d'une véritable beauté, et dépassent de bien loin, selon nous, les récentes poésies de l'auteur. L'homme est ainsi fait que le désir l'inspire mieux que la possession. A ces sonnets, il mêlait des cavatines telles que celle-ci :

« A travers la nuit profonde passe un bruissement qui fait plier les branches bourgeonnantes. Dans le vent résonne une vieille chanson, la chanson de l'empereur allemand.

« Mon esprit est hagard, mon cœur est pesant. Je me tiens aux écoutes; ce bruit est pareil à une armée en marche dans les nuées, ou au frémissement d'un aigle.

« Bien des milliers de cœurs sont tourmentés comme le mien, et comme le mien sont dans l'attente. Sur toutes les montagnes, ils montent la garde pour voir si le soleil se lève rouge.

« L'Allemagne, fiancée, déjà parée pour la noce, dort d'un sommeil de plus en plus léger. Quand l'éveilleras-tu au bruit de tes trompettes, quand l'emmèneras-tu chez toi, ô mon empereur! »

En 1849, M. Geibel crut posséder son empereur. La veille du jour des Rameaux, un ami l'abordant lui cria d'une voix tremblante : Réjouis-toi, un empereur allemand vient d'être proclamé à Francfort. Au même instant, de toutes les tours de la ville s'éleva un carillon de cloches qui annonçaient Pâques fleuries. « Il me sembla que ces cloches sonnaient en l'honneur de l'empire allemand, et l'hosanna qui leur répondait pieusement dans ma poitrine s'adressait à la fois à deux rois qui faisaient leur entrée, au roi des cieux et à celui de ce monde. » Éperdu, le poète monte à cheval et s'enfuit dans les bois pour s'entretenir avec eux de l'émouvante nouvelle. Il y avait comme une musique répandue dans l'air, les sources murmuraient le nom glorieux, les oiseaux s'égosillaient, et M. Geibel pensait à Henri l'Oiseleur, au blond héros saxon, qui avait l'œil sur le trébuchet quand le duc Éberhard lui vint offrir la pourpre et la lance sacrée. Alors, rapprochant en lui-même le passé et le présent, son cœur se pâma. « Je pleurai comme pleure un homme quand une grande destinée frappe de sa main puissante sur son cœur. » O déception! Frédéric-Guillaume IV ne trouva pas que le fruit fût encore mûr, il refusa de le cueillir. « Nous restâmes orphelins comme nous l'avions été pendant quarante-trois ans, nous suspendîmes de nouveau nos harpes aux branches des saules, et le

vent gémissait à travers leurs cordes. » Comment ne pas admirer de si doux transports et les saints ravissemens de cette dévotion amoureuse? Du Vulturne jusqu'au Rhône et du Rhône jusqu'à la Seine, pauvres Welches que nous sommes, de tels sentimens nous dépassent. Nous avons tour à tour des gouvernemens qui nous plaisent, d'autres que nous supportons, Dieu le sait, avec une patience exemplaire; mais, quels qu'ils soient, qu'ils nous agréent ou nous fassent peur, nous ne leur sommes guère dévots. Race dure et gangrenée, il est des larmes que nous ne verserons jamais, et la fleur bleue du romantisme politique ne fleurira jamais sur notre bourbier.

Le poète impérial n'a jamais perdu de vue le grand objet qui le transportait. Il avait par instans des mélancolies et des colères. Dans ses mauvaises nuits, il faisait des songes symboliques qui assombrissaient son réveil. Il croyait voir des abeilles cheminant sans guide et s'égarant dans l'espace, des flèches que lançaient au hasard des mains enfantines et qui retombaient impuissantes, une escarboucle faite pour orner la couronne du monde, et qui gisait honteusement dans la poussière de la route. Alors il gourmandait son peuple, lui reprochait de s'occuper de tout hormis de la seule chose nécessaire; il maudissait les partis qui détournaient l'Allemagne de ses vraies destinées, qui, la prenant par l'appât de la liberté, l'emmenaient loin des chemins où l'attendait la grande ombre de Henri l'Oiseleur. Il s'écriait : « Quand donc reverdira le vieux chêne? quand fleurira dans le jardin allemand la couronne de notre empereur? Épée de l'Allemagne, jusques à quand dormiras-tu dans le fourreau? »

Mais sa foi ne connaissait pas les défaillances. Il savait que l'empire serait enfanté par les tempêtes, qu'il renaîtrait à la lueur des éclairs et sur une terre inondée de sang, — et d'avance il voyait couler ce sang fécond, sa muse s'y désaltérait. Peut-on payer trop cher un empereur? « Le jour viendra, écrivait-il en 1859, où le Seigneur lavera la honte de son peuple. Celui qui parla dans les plaines de Leipzig parlera de nouveau dans le tonnerre... Alors, portant sur ton front l'insigne de la souveraineté, tu trôneras devant les nations de l'Europe, princesse sans pareille. Éclatez, éclatez enfin, flammes purificatrices de l'incendie du monde! Comme un phénix, sors de ce bûcher, aigle impérial! » Les tempêtes ont été de parole. En février 1864, à l'ouverture des hostilités contre le Danemark, le poète s'écriait joyeusement : « Je te salue, sainte pluie de feu, tempête de la colère qui éclates après tant d'heures d'angoisse! Nous guérissons dans tes flammes, et mon cœur te répond par des battemens de joie. Aigles au puissant essor, en avant! Déjà l'Allemagne respire et accorde ses harpes pour célébrer vos vic-

toires. » Trois ans plus tard, l'empire était à moitié fait, ce nouvel empire où devaient fleurir à l'envi toutes les vieilles vertus allemandes, où toutes les mains se joindraient pour prier, « où le cœur de la vierge enfermerait des trésors d'honneur et d'innocence, où le chérubin des chastes amours défendrait le jeune homme contre les approches du tentateur. » M. Geibel adressait alors à Guillaume Ier cette étonnante parole : « Oint du Seigneur, tu nous as rendu enfin le beau droit de nous estimer nous-mêmes. » O grande Allemagne d'autrefois, école où s'est instruit tout ce qui pense en Europe, que vous en semble? Il a fallu qu'un roi se chargeât de vous retirer de votre bassesse et de décrasser votre nom.

Après le Danois, après l'Autriche, le Welche a mordu la poussière. Pour chanter cette dernière victoire, M. Geibel a éprouvé le besoin d'ajouter une octave à son clavier. Quand on veut célébrer dignement le maître, il faut parler sa langue. Bien que l'empereur Guillaume passe pour goûter médiocrement la poésie, il a eu l'honneur de rajeunir un genre littéraire qui était tombé en désuétude, et dont il a donné d'excellens modèles dans ses lettres à la reine, d'une inspiration toute biblique, pleines du Dieu d'Israël et des batailles. L'impérial écrivain a fait école, mais ses nombreux disciples ne l'ont point égalé; il leur manque le je ne sais quoi qui ne se laisse pas imiter. Nous nous souvenons cependant d'avoir lu dans la *Gazette de la Croix*, peu après la conclusion de la paix, une poésie très sacrée et très hébraïque, qui avait un assez beau caractère : « nos prières ont converti les champs de bataille en autels, et maintenant nos guerriers reviennent couverts de gloire et chargés de butin, *beuteschwer*. » C'est ainsi que le psalmiste s'écriait : « Tu m'as délivré de la main des enfans de l'étranger dont la bouche prononce des mensonges, et dont la droite est une droite trompeuse, afin que nos fils soient comme de jeunes plantes et nos filles comme les pierres taillées pour l'ornement d'un palais. Que nos celliers soient remplis! que nos bœufs soient appesantis par leur graisse! »

M. Geibel, qui a la main déliée, qui possède à fond le mécanisme du doigté et à qui rien n'est impossible, s'est piqué de prouver qu'il savait dans l'occasion composer des psaumes. De tout temps il s'est plu à faire figurer dans ses vers Jehovah ou Jahveh, la verge du Seigneur, Sodome et Gomorrhe, et ce qu'une femme d'esprit appelait le patois de Canaan; — mais, pour écrire son *psaume contre Babylone*, il a dû relire tout Jérémie, tout le roi-prophète, et, comme les guerriers allemands, il est revenu, lui aussi, chargé de butin. Ces pastiches, élégamment tournés, ont eu du succès. Le poète y annonçait à la France que la terre serait sombre et le ciel ardent, que le sang monterait jusqu'aux brides des chevaux, que

les fleuves seraient encombrés de débris et de cadavres, que les maisons brûleraient, qu'on entendrait des hurlemens dans les rues, qu'un festin serait préparé aux loups et aux vautours; « nous ne pardonnerons pas avant qu'agenouillés et vous reconnaissant pécheurs, vous ayez abjuré l'esprit de mensonge et demandé grâce au Seigneur qui vous juge. » Ailleurs il représentait le génie du mal se conjurant avec les puissances de l'enfer pour fonder son empire dans le sang et la terreur; mais le héros de la Marche est venu, fort et pieux, et sur sa tête volaient les chérubins dans les nuées. « Le dieu de la lumière a terrassé le dragon, et la ville des insolentes railleries tremble sous l'épée flamboyante de l'Allemagne. » Ces cantiques sont d'une savante facture; on croit entendre le grondement de la foudre, les hennissemens des chevaux, le vol des archanges, autant du moins que tout cela peut être reproduit à force d'arpéges et d'accords plaqués; — mais nous préférons résolûment à cette religion krupp, qui se charge par la culasse, les charmantes romances qu'écrivait autrefois M. Geibel, ses chansons de printemps, sa ballade du page et de la fille du roi.

Dieu soit loué, la dernière pièce des *Heroldsrufe* est consacrée à chanter la paix. Le refrain en est ainsi conçu : « louange au Seigneur, au puissant Sauveur, qui, par ses conseils merveilleux, nous a redressés dans la tempête, et aujourd'hui s'approche de nous comme un doux murmure! » Cependant ce chant de paix est encore belliqueux; le poète y convie l'Allemagne à un dernier combat, à une suprême victoire. « Que celui qui pendant la guerre marchait devant nous dans une nuée de feu donne à notre peuple la force de vaincre une fois encore, la force d'extirper des cœurs la sombre semence du mensonge, et tout ce qui reste de welche dans les pensées, dans les mots et dans les actions, *das Welschthum auszumerzen in Glauben, Wort und That!* » Voilà le vœu final de M. Geibel. Il ne sera content et rassuré que lorsqu'aura disparu à jamais la dernière trace du dernier de ces Welches à qui Goethe déclarait devoir la meilleure partie de ce qu'il savait, et qui, faute de mieux, ont donné au monde Michel-Ange et Poussin, Dante et Molière, Galilée et Descartes, Torricelli et Laplace, Volta et Lavoisier, Machiavel et Montesquieu, Beccaria et Mirabeau. Alors fleurira sur toute la terre la vertu allemande, que célébreront d'agréables virtuoses, et l'hypocrisie respirera plus à l'aise; car, les Welches étant morts, il ne s'écrira plus de *Pantagruel*, ni de *Provinciales*, ni de *Tartufe*. En vérité, le monde sera heureux; la vertu allemande n'est pas aussi triste et incommode qu'on pourrait le croire. « Il y a chez nous de la vertu et des mœurs, a dit un poète allemand; cependant nous nous donnons en cachette de bien doux plaisirs. »

La critique d'outre-Rhin a traité avec rigueur les chantres de Sedan et du nouvel empire; elle a loué leurs intentions beaucoup plus que leurs vers. On a pu lire, dans un recueil qui a de l'autorité (*Im neuen Reich*), qu'il était permis de s'étonner que de si grands événemens eussent si mal inspiré les poètes. Il est probable que ni psaumes ni sonnets ne passeront à la postérité, que rien ne survivra, sinon les simples rimes du fusilier Kutschke, poésie de corps de garde, vive d'allure, pleine de gaillardise, et qui ne manque pas de bouquet.

Was kraucht da in dem Busch herum?
Ich glaub', es ist Napolium.
Was hat er rum zu krauchen dort?
Drauf, Kameraden, jagt ihn fort!

« Qui rôde là-bas dans le buisson? Je crois que c'est Napoléon. Qu'a-t-il donc à rôder par là? Sus, camarades, foncez sur lui! »

Le talent serait-il devenu si rare en Allemagne? « L'âge d'or de la poésie n'est plus, a dit l'auteur des *Heroldsrufe;* mais l'enthousiasme fait retentir dans ce siècle de fer plus d'une chanson ailée. » M. Geibel est trop modeste, son talent ne fait pas question; ce qui lui manque, c'est précisément l'enthousiasme, celui qui ne s'échauffe jamais à froid, celui qui jamais ne se bat les flancs. Kœrner et Arndt étaient loin de savoir le métier comme lui; mais dans ces poètes de 1813 tout est sincère et vibrant, la colère comme la foi, la piété comme la passion ; ils avaient le cœur sur les lèvres, et dans leur bouche liberté, Dieu, patrie, tous les mots ont un sens. Chantez ce qu'il vous plaira, les roses ou les batailles, la Providence ou le hasard, votre pays ou l'univers, si vous avez la franchise de l'inspiration, vos vers seront assurés de vivre.

Les talens n'ont pas manqué au sujet, mais le sujet a manqué au talent. Les Allemands sont ainsi faits que le plaisir, le bonheur, la gloire, le succès, ne leur suffisent point; ce n'est pas assez qu'on les envie ou qu'on les admire, ils exigent qu'on les approuve et qu'on les estime. Les Welches ont découvert depuis longtemps qu'il se passe dans ce monde beaucoup de choses où la vertu n'a rien à voir, et quand ils vont en bonne fortune ou en quelque endroit où leur conscience pourrait les gêner, ils ont soin de la laisser à la porte, quitte à la reprendre en sortant. L'Allemand ne se résigne pas ainsi à se séparer de sa conscience ; il entend qu'elle soit de toutes ses affaires, de tous ses plaisirs, et il l'emmène partout avec lui. Ces consciences qui ont été menées ou traînées partout, qui ont tout vu et trempé dans tout, deviennent prodigieusement

habiles à tout justifier; elles n'ont rien vu qui ne fût édifiant, elles revêtent la robe blanche des lévites pour célébrer avec attendrissement les vertus qui leur ont été données en spectacle, et, par manière de conclusion, elles déclarent que la vertu a tous les droits, que le monde entier lui est promis en récompense : cherchez d'abord le royaume de Dieu, et tout vous sera accordé par-dessus. Tel ce moine qui soutenait que le bon gibier avait été créé pour les religieux, et que, si les perdreaux, les faisans, les ortolans, pouvaient parler, ils s'écrieraient : « Serviteurs de Dieu, soyons mangés par vous! » Il y a là peut-être matière à un fabliau; mais je doute, ô serviteurs de Dieu, que l'Alsace mangée par vous puisse vous fournir le motif d'un dithyrambe ou d'une ode. S'il est permis de vanter son appétit, il faut toujours avoir le style de son sujet.

Le fusilier Kutschke est un bonhomme; il est carré des épaules et très rond en affaires, il ne cherche pas midi à quatorze heures. Il a entendu *Napolium* rôder dans le buisson, il a pris son fusil. Le fusil était bon, les camarades étaient solides.

Napolium, Napolium,
Mit deiner Sache geht es krumm.

« Napoléon, Napoléon, le diable s'est mis dans tes affaires. » Les poètes officiels parlent autrement, ils donnent dans le phébus : ce qui selon eux a vaincu à Wœrth et à Sedan, ce n'étaient pas les fusils et les canons, c'était l'humilité, la tempérance et la chasteté allemandes conduites par saint Michel en personne. Kutschke n'a pas vu saint Michel, et on l'étonnerait beaucoup en lui parlant de sa chasteté et de sa tempérance; mais il a une idée, qui est simple : il veut à toute force entrer à Paris pour y rabattre le caquet de la grande nation.

Und die französische Grossmaulschaft
Auf ewig wird sie abgeschafft.

Les poètes officiels le prennent sur un autre ton; ils fulminent des anathèmes contre Babylone; si leur peuple aspire à conquérir le monde, c'est qu'il a reçu mission de Dieu pour le régénérer. Ils font des phrases, le fusilier Kutschke n'en fait point, et les poètes de 1813 n'en faisaient pas non plus. La phrase est la mort de la poésie et la ressource des consciences qui ont la rage de s'ingérer dans ce qui ne les regarde pas.

La déconvenue de Raton est le fond de l'histoire universelle. Il tire les marrons du feu, Bertrand les croque; l'un a de la main, l'autre est habile. Raton n'était pas content, nous dit le fabuliste, et il ajoute :

Qu'ainsi ne le sont pas la plupart de ces princes,
Qui, flattés d'un pareil emploi,
Vont s'échauder en des provinces
Pour le profit de quelque roi.

Cette aventure est toujours piquante; mais il ne faut pas, en la racontant, s'accompagner de la harpe de David. Tout le monde sait que les Allemands n'ont pas fait ce qu'ils voulaient faire, qu'ils ont subi leur destinée, qu'une puissance infiniment ingénieuse a exploité le sentiment national et l'enthousiasme unitaire au profit de son ambition, et que, si les destins lui sont propices jusqu'au bout, avant peu il n'y aura plus en Allemagne que 50 millions de Prussiens. On ne saurait trop admirer l'habileté consommée qui a présidé à cette grande entreprise et la conduite des guerres qui en ont assuré le succès; elles font également honneur au mérite des généraux, à l'excellence des institutions. Il faut savoir se contenter d'être heureux, envié et redouté; c'est encore un assez beau partage. Si votre gloire et votre force sont incontestables, c'est en vain que vous voudriez nous faire croire à vos principes, nous vous dirons avec Corneille :

Vous en avez beaucoup pour être de vrais dieux.

Ces principes incompatibles vous jettent dans des contradictions qui font tort à vos vers. Vous voudriez vous faire passer pour d'honnêtes bourgeois dont un brigand est venu assaillir la maison et qui ont fait justice du brigand, — et voilà trente ans que vous convoitez le bien d'autrui, que vous hissez votre drapeau sur la cathédrale de Strasbourg! Vous invoquez le droit qu'ont les peuples de s'appartenir, de se constituer à leur guise, et ce droit vous le foulez insolemment aux pieds à Metz et en Alsace. Vous vous êtes cent fois indignés contre l'humeur conquérante de la France, et le premier usage que vous faites de votre force, c'est de vous agrandir par des conquêtes. Vous lui avez reproché son empereur, et vous n'avez eu rien de plus pressé que de vous en donner un, qui a le droit de mener ses peuples en guerre sans les consulter. Vous avez censuré l'incommode jactance de la grande nation, et vous fatiguez tous les échos de l'Europe de l'énumération de vos grandes vertus. Vous avez fait ou on vous a fait faire une brillante campagne qui vous rapporte deux provinces et 5 milliards, et vous entendez que l'on admire votre générosité; la main sur la conscience, invoquant le Dieu du Thabor et du Golgotha, vous vous donnez pour les régénérateurs du monde. Étrange contre-sens! quand on a fait un bon coup et qu'on éprouve le besoin de fêter religieusement son succès,

on laisse le Christ en paix, on élève un autel à Mercure, dieu des milliards, dieu du commerce et d'autre chose.

Les poètes de 1813 avaient du caractère, le fusilier Kutschke en a aussi. Il est bourru, un peu brutal, et il a ses nerfs. Le bruit que faisait *Napolium* dans le buisson lui a échauffé les oreilles, il a crié haro sur l'écornifleur. Il sait très nettement ce qu'il est et ce qu'il veut : il s'appelle Kutschke, et il n'aime pas les rôdeurs, ni les gens dont le cas est louche. Quant au reste, ne lui demandez pas son avis, il n'en a point, et c'est pour cela qu'il a mérité d'être traduit en islandais, en sanscrit et en babylonien (1). Les poètes officiels ne savent pas comme lui ce qu'ils veulent et ce qu'ils sont; ils flottent dans un chaos d'idées contradictoires, qu'ils ne réussissent pas à débrouiller, et leurs images bariolées trahissent les incohérences de leur pensée. Il s'est fait dans leur cœur un mariage désassorti entre la sagesse tolérante et lumineuse qu'ils ont apprise des grands écrivains de la grande Allemagne et un patriotisme étroit, exclusif, chagrin, qu'ils ont longtemps reproché à la France, et qui, dans la seconde moitié du XIXe siècle, est un humiliant anachronisme. Ces poètes qui jouent sur leur chalumeau ou sur leur clavecin des sonates sanguinaires, qui font des odes à la sainte mitraille et croient à la régénération du monde par le canon Krupp, sont des civilisés cherchant avec effort à s'inoculer des passions barbares; mais l'esprit de leur siècle est en eux et les condamne. Ils s'exercent laborieusement au mépris comme à la haine, ils tâchent de se persuader qu'ils sont le pur froment, qu'il ne pousse hors de leurs frontières qu'une folle ivraie, des orties, des herbes vénéneuses. S'arrogeant les fonctions du souverain juge, de l'éternel vanneur, leur superbe justice balaie d'un souffle toute cette paille et ces ordures; mais ils sont trop éclairés, trop réfléchis pour prendre leurs anathèmes au grand sérieux, et quand ils parlent de la pourriture welche, ils savent qu'il y a partout de la corruption, que *le chérubin des chastes amours* n'empêche pas le tentateur de tailler beaucoup de besogne à la police de Berlin. Ces haines et ces mépris sont une leçon apprise, aussi bien que ce nouveau catéchisme qui enseigne que le ciel, son soleil et ses tonnerres appartiennent à l'Allemagne, qu'ils sont à ses ordres, qu'elle en dispose comme de son bien, que Dieu est allemand, qu'il porte à sa cou-

(1) L'érudition se mêle de tout en Allemagne. La chanson de Kutschke a été traduite à grands coups de dictionnaire en grec et en hébreu, en sanscrit et en arabe, en provençal et en lithuanien; elle a même été transcrite en hiéroglyphes et en caractères cunéiformes. L'une de ces traductions est en vers français, qui valent à peu près ceux de M. de Redwitz. Nous souhaitons que la transcription babylonienne soit mieux venue.

ronne une cocarde noire, blanche et rouge comme le pavillon de la marine allemande.

A force de répéter certaines choses, on les croit à moitié; — il est bien difficile de les croire tout à fait dans un pays qui a produit Lessing, Goethe et Humboldt. M. Geibel a-t-il une foi sincère, entière, inébranlable, celle qui transporte les montagnes, non-seulement au chérubin des chastes amours, mais encore à ces autres chérubins qui à Gravelotte couvraient de leurs ailes son empereur, le héros de la Marche? M. Geibel ressemble à ce Mustapha dont parle Voltaire, qui croyait que l'ange Gabriel descendait souvent de l'empyrée pour apporter à Mahomet des feuillets de l'Alcoran écrits en lettres d'or sur du vélin bleu; tout en croyant fermement, il sentait quelques nuages de doute s'élever dans son âme. M. Geibel en est là; on peut dire de lui comme de Mustapha qu'il croit ce qu'il ne croit pas, qu'il s'accoutume à prononcer, à l'exemple de son mollah, certaines paroles qu'il prend pour des idées. Aussi a-t-il peine à s'entendre avec lui-même, et comme lui, cœurs partagés, ses confrères sont en proie à la misère des contradictions. Dans leurs vers s'entremêlent et s'entre-choquent le dieu des batailles et le dieu de la raison, Jehovah et l'absolu, Fichte et l'Alcoran, la philosophie et les archanges, les capucinades et les vérités, la grande Allemagne et la petite. Non, votre vin n'est pas franc; il sent la fabrication et le bois de campêche. Passe encore si cette boisson procurait une joyeuse ivresse! Elle ne fait monter au cerveau que de noires fumées. Ce triste vin est un vin triste.

Il y avait jadis un génie qui s'appelait Gwyn-Araun; il était, dit l'histoire, sorti d'un nuage comme un éclair. Nourri par la magicienne Morgan, il faisait honneur à son lait et à ses soins : bien qu'il n'eût pas trois pieds de haut, il était devenu le véritable roi des enchantemens et de la féerie. A son cou pendait un cor d'ivoire qui avait la vertu de faire danser la mélancolie, chanter la tristesse. Son cheval, appelé Karn-Groun, le transportait en un clin d'œil d'un bout de la terre à l'autre. Il prenait à son gré toutes les formes, tous les visages, et prêtait sa figure à qui bon lui semblait. Initié à tous les mystères, il conversait familièrement avec les étoiles comme avec les fleurs, et les choses, non plus que les âmes et les dieux, n'avaient pour lui rien de caché. Au demeurant. il n'employait sa puissance qu'à obliger et à secourir les hommes, Généreux, bienfaisant, il leur donnait de sages conseils; il rectifiait leurs préjugés, étendait leur esprit, guérissait leurs blessures et leurs colères, les consolait, les pacifiait. Un jour, Gwyn eut la malencontreuse idée de prier à dîner un solitaire, un ermite d'humeur farouche, nommé Kollenn. L'ermite se présente au palais;

sans prendre le temps d'en admirer les colonnades, il traverse à grands pas la cour d'honneur, où une foule de sylphes et de sylphides d'une incomparable beauté dansaient aux sons d'une harpe magique. Il entre brusquement dans la salle à manger; la table était dressée. « Tu n'as qu'à le vouloir, lui dit le génie, et les plats d'or et les coupes de diamant que tu vois vides devant toi se rempliront à l'instant des mets les plus exquis, des liqueurs les plus douces. — Tu es le diable, lui répliqua le saint, et je ne vois ici que des feuilles sèches. » A ces mots, tirant de dessous sa haire son flacon d'eau bénite, il le vida sur la table. Aussitôt le palais, les portiques, les sylphes, le roi des fées lui-même, tout disparut. On ignore ce que Gwyn est devenu. Voilà l'histoire de la poésie allemande. Elle a invité chez elle un hôte fâcheux, un marguillier, un sacristain à l'œil plombé, au front étroit, au teint bilieux, qui s'appelle Kollenn ou le chauvinisme. Il s'est présenté tenant à la main une fiole pleine d'une âcre eau bénite, où il avait distillé beaucoup de fiel et d'absinthe; — les vases d'or et les coupes de diamant se sont évanouis comme les fantômes d'un songe. Il n'y a plus sur la table que des feuilles sèches.

Nous avons pleine confiance dans l'avenir littéraire de l'Allemagne, elle a encore beaucoup à nous donner. Nous osons croire que Kollenn aura prochainement épuisé toute sa provision d'eau bénite, qu'il ne lui en restera plus une seule goutte pour ses tristes aspersions, qu'il pendra son goupillon au croc et que le roi des fées reviendra; — mais aussi longtemps que les poètes d'outre-Rhin n'auront pour s'inspirer que le mépris du Welche ou l'adoration de leurs propres vertus, nous préférerons à leurs sonnets comme à leurs psaumes l'histoire des trois Calenders et de quelques dames de Bagdad; c'est plus gai et en vérité plus instructif. Et nous relirons aussi certains poètes du temps passé, Hœlderlin et ses épigrammes contre la fausse dévotion qui fait servir les dieux au décor de sa rhétorique et à l'arrondissement de ses périodes, Uhland, Lenau, Platen surtout, ce noble talent qui eut le tort, il est vrai, d'aimer la France, d'admirer Corneille et d'aller finir ses jours chez les Welches. « Assurément, disait-il, c'est une belle vertu que la fidélité; cependant la justice est plus belle encore, et quand je devrais mourir un jour abandonné et solitaire, je veux arracher leur capuchon aux hypocrites. Ce n'est pas la peine d'être un pied-plat.»

Abziehn den Heuchlern will ich ihre Kutten;
Nicht lohnt's der Mühe schlecht zu sein.

VICTOR CHERBULIEZ.

UN MINISTRE

DU ROI PHILIPPE LE BEL

GUILLAUME DE NOGARET.

PREMIÈRE PARTIE.

L'ATTENTAT D'ANAGNI.

Le règne de Philippe le Bel est peut-être le plus extraordinaire de notre histoire. Jamais le gouvernement de la France ne fut plus original, plus tranché, plus hautement novateur. Rompant avec les principes les plus essentiels de la société du moyen âge, le roi petit-fils de saint Louis inaugura définitivement sur les ruines du droit ancien la conception de l'état, le pouvoir absolu du souverain, l'immoralité transcendante de la politique, une sorte de protestantisme, si l'on convient de désigner par ce mot la dévolution faite au laïque des fonctions relatives au maintien de la foi et à la surveillance de l'église. Peu de règnes cependant ont été jusqu'à nos jours plus mal connus. Ce roi extraordinaire, dont l'action cachée se montre partout si puissante, reste pour l'historien un mystère. On ne sait presque rien de sa personne; il n'a eu ni Joinville ni Commines; les chroniqueurs ne donnent qu'une idée tout à fait insuffisante de ses desseins. Les hommes qui l'entourèrent semblent de même avoir fui la publicité; leurs mémoires, leurs projets sont restés ensevelis jusqu'à notre temps dans les archives secrètes de l'état. Vigor, François Pithou, Dupuy, Baillet, les gallicans du XVIIe siècle, commencèrent les premiers à percer cette obscurité; mais ils se bornèrent à

éclaircir ce qui intéressait les luttes ecclésiastiques. C'est à la critique de notre temps, aux vastes travaux sur l'histoire nationale, qui sont la gloire de notre École des chartes et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qu'il était réservé de présenter un tableau clair et certain de ces années obscures et pourtant si décisives. Tout était à débrouiller. Les pièces originales de la politique de Philippe sont assez nombreuses, mais elles présentent des difficultés particulières; les dates que leur assignent Dupuy, Baillet, Raynaldi, sont presque toutes fausses; aucun récit historique contemporain ne pouvant servir à les lier entre elles et à les agencer, il faut, pour en déduire les faits, beaucoup d'attention, de patience et de sagacité. Cette tâche a été parfaitement remplie par M. Boutaric (1) et par M. Natalis de Wailly (2). Grâce au zèle de ces deux investigateurs, nous possédons maintenant une trame excellente du règne de Philippe IV; on pourrait avec leurs travaux faire presque jour par jour l'histoire du prince, de ses ministres, de ses conseillers. Il y a un an, nous essayâmes de résumer ici les travaux de MM. Boutaric et de Wailly sur un des publicistes de Philippe, l'avocat Pierre Du Bois (3); aujourd'hui nous tenterons la même chose pour le plus célèbre des hommes énergiques qui attachèrent leur fortune à celle du plus audacieux des rois. Guillaume de Nogaret n'est un modèle à suivre pour personne; mais tout ce qui est puissant doit passer à sa manière pour une salutaire leçon. Poussées à un certain degré de force et employées pour de grandes causes, l'impudence même et la scélératesse donnent une haute idée de la race, et, comme la lecture d'une pièce de Shakspeare, d'où Dieu et le sens moral sont absens, elles élèvent, assainissent, ne fût-ce que par la réaction qu'elles provoquent et par l'espèce d'effroi qu'elles inspirent.

I.

Guillaume de Nogaret naquit à Saint-Félix de Carmaing ou Caraman, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Haute-Garonne, qui faisait alors partie du Lauraguais et du diocèse de Toulouse. On ignore la date précise de sa naissance. Ce nom de Nogaret, équivalent de Nogarède ou Nougarède, est la forme méridionale d'un mot dont la forme française serait *Noyeraie;* aussi le sceau de notre Nogaret porte-t-il pour armes un noyer de sinople en champ

(1) *La France sous Philippe le Bel.* Paris, 1861; *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale,* t. XX, 2e partie; *Revue des questions historiques,* t. X et XI (1871 et 1872).

(2) *Recueil des historiens de la France,* t. XXI et XXII.

(3) *Revue des Deux Mondes,* 15 février et 1er mars 1871.

d'argent. Il paraît qu'il y a eu près de Saint-Félix un fief appelé Nogaret, mais ce nom put être postérieur à l'anoblissement de Guillaume, et venir de sa famille.

L'homme célèbre dont il s'agit appartenait à cette portion éclairée, intelligente, pleine de feu, de la race languedocienne qui, au XIIIe siècle, sous le couvert du catharisme, au XVIe siècle et de nos jours, sous le couvert du calvinisme, a su invariablement protester contre les superstitions dominantes. Le grand-père de Guillaume fut brûlé comme patarin. La terreur religieuse qui régna dans le midi pendant tout le XIIIe siècle pesait lourdement sur les familles qui avaient vu un de leurs membres condamné par l'inquisition. Le père de Guillaume eut probablement à en souffrir; Guillaume lui-même s'entendit reprocher toute sa vie la mort de son grand-père, mort qui est à nos yeux un courageux martyre, mais qui passait alors pour la plus triste marque d'infamie.

La famille de Nogaret n'était pas noble. Aucun titre antérieur à 1299 ne donne à Guillaume le titre de *miles;* dom Vaissète, avec sa critique ordinaire, a relevé des preuves positives qui établissent qu'en 1300 il était un anobli de fraîche date; Jacques de Nogaret, tige des Nogarets d'Épernon, ne fut anobli que par Charles V. On sait que les anoblissemens, rares encore sous le règne de Philippe le Hardi, se multiplièrent sous le règne de Philippe le Bel.

Guillaume de Nogaret se voua de bonne heure à la profession qui, depuis la deuxième moitié du XIIIe siècle, a conduit en France aux premières fonctions de l'état. L'étude des lois arrivait à une importance extraordinaire et primait déjà de beaucoup la théologie. Guillaume débuta dans la vie avec le simple titre de *magister* et de *clericus*. L'amour-propre des Toulousains, qui les a portés à se rattacher Nogaret comme un compatriote, les a induits aussi à prétendre qu'il fit ses études à Toulouse. Le fait est que c'est vers 1291 que nous commençons à posséder quelques renseignemens certains sur Nogaret, et qu'à cette époque nous le trouvons « docteur en droit et professeur ès-lois » à Montpellier; il y était encore en 1293. En 1294 et 1295, il est juge-mage (*judex major*) de la sénéchaussée de Beaucaire et de Nîmes. En décembre 1294, Alphonse de Rouvrai, sénéchal, le charge d'une commission délicate. Il n'y avait qu'un an que le roi avait pris possession de Montpellier et par ledit sénéchal. Selon sa constante pratique, Philippe cherchait à profiter du pied qu'il avait mis dans Montpellier pour étendre ses droits sur la ville entière et supprimer les droits qui restreignaient le sien. Le sénéchal fit citer les habitans de la ville et de la baronnie de Montpellier à se trouver en armes à un lieu marqué; ils refusèrent. Le sénéchal alors fit assigner à son tribunal le lieutenant du roi de Majorque à Montpellier et les consuls de la

ville pour rendre compte de ce refus. Ils comparurent le samedi avant la Saint-André (30 novembre), donnèrent par écrit les raisons de leur conduite, et en appelèrent au roi. Le sénéchal, au mois de décembre, chargea Guillaume de Nogaret de réfuter l'argumentation des consuls. Tout d'abord Nogaret nous paraît ainsi comme un de ces légistes qui ont contribué, au moins autant que les hommes d'armes, à construire l'unité française et à fonder la puissance de la royauté. Nul doute que dès cette époque il n'ait énergiquement secondé la politique de Philippe le Bel, qui, surtout dans le midi, consistait à séculariser la société et à transférer au pouvoir laïque plusieurs attributions qui jusque-là avaient été entre les mains du pouvoir religieux.

Ce fut probablement en 1296 que Nogaret fut appelé par le ro pour faire partie de son conseil, et devenir l'agent des principales affaires de la royauté. En cette année, il intervient pour régler les difficultés qu'entraînait la réunion du comté de Bigorre à la couronne de France. En cette même année, il remplit une mission pour le roi et la reine dans les comtés de Champagne et de Brie. Il y porta, ce semble, l'âpreté anticléricale dont il donna plus tard tant de preuves; nous voyons en effet le clergé de Troyes réclamer énergiquement contre ses décisions. En 1298, il juge dans les affaires les plus graves du parlement. En 1300, il est député par le roi pour faire la recherche de ses droits au comté de Champagne. C'est en 1299 qu'il fut anobli. Les actes de 1298 ne lui donnent que le titre de *magister;* au contraire, dans un acte passé à Montpellier à la fin de juillet 1299, il est qualifié *miles* ou « chevalier. » C'est sous le règne de Philippe le Bel que l'on voit paraître ces « chevaliers ès-lois » que l'on peut considérer comme la vraie origine de la noblesse de robe. On appelait ainsi les légistes qui avaient été créés chevaliers sans avoir porté les armes. Le titre officiel de Nogaret sera désormais *legum doctor et miles*, ou *miles et legum professor*, ou simplement *miles regis Franciæ*, chevalier du roi de France. Une classe d'hommes politiques, entièrement nouvelle, ne devant sa fortune qu'à son mérite et à ses efforts personnels, dévouée sans réserve au roi qui l'avait créée, rivale de l'église, dont elle aspirait en bien des choses à prendre la place, faisait ainsi son entrée dans l'histoire de notre pays et allait inaugurer dans la conduite des affaires un profond changement.

En 1300, Nogaret figure pour la première fois dans la grande lutte qui devait rendre son nom célèbre, c'est-à-dire dans le différend du roi Philippe le Bel et du pape Boniface VIII. Ce différend avait commencé l'an 1296. La réconciliation du roi et du pape, après leurs premiers démêlés, n'avait été qu'apparente; deux orgueils rivaux aussi énormes que celui de Boniface et celui de Philippe ne pou-

vaient vivre en paix. Poussant à l'extrême les ambitions politiques de la papauté italienne, Boniface ne voulait souffrir que rien se fît en Europe sans sa permission. La sentence arbitrale qu'il avait rendue le 30 juin 1298 entre le roi de France et le roi d'Angleterre était une source de difficultés sans fin. Le pape surtout n'admettait à aucun prix que le roi de France reconnût pour roi des Romains Albert d'Autriche, arrivé à l'empire par le meurtre d'Adolphe de Nassau. Un sentiment supérieur à l'affreuse barbarie de son temps guidait souvent Boniface; mais la prétention de régner sur toute l'Europe sans armée qui lui appartînt, dans un temps où la force devenait la mesure du droit, était chimérique. C'est dans ces circonstances que Philippe envoya au pape une ambassade à la tête de laquelle était Nogaret. Le roi se disait sérieusement disposé à partir pour la croisade; c'était uniquement en vue de faciliter une telle entreprise qu'il avait accepté la sentence arbitrale du pape; l'alliance particulière qu'il avait conclue avec le roi des Romains n'avait pas d'autre but. — Des députés d'Albert d'Autriche se trouvaient en même temps à Rome; Nogaret se mit en rapport avec eux, et les deux ambassades allèrent ensemble trouver Boniface. Le pape resta inflexible. Nogaret eut beau alléguer l'éternel argument dont aimaient à se couvrir les avocats gallicans de Philippe le Bel, l'intérêt de la croisade. Boniface soutint que Philippe n'exécutait de la sentence arbitrale que ce qui lui convenait; il trouva mauvais que le roi et l'empereur fissent leurs traités sans sa participation, et il déclara qu'il voyait dans leur alliance une ligue contre lui. Boniface insinuait ouvertement que, si le roi des Romains ne donnait la Toscane à l'église romaine, il ne régnerait jamais en paix, qu'on trouverait moyen de lui susciter des affaires qui l'empêcheraient de s'établir. — Nous ne connaissons les faits de cette ambassade que par Nogaret lui-même, et il est probable que les besoins de son apologie ont eu beaucoup de part dans la manière dont il en présente le récit. S'il fallait l'en croire, le pontife se serait violemment emporté, et aurait tenu sur le roi des propos si désobligeans que l'ambassadeur se serait vu forcé de prendre hautement la défense de son maître et d'adresser à Boniface sur diverses actions de sa vie passée et sur sa conduite présente des avis qui équivalaient à des reproches. On serait mieux assuré de ce fait si plus tard l'astucieux légiste n'avait eu un intérêt suprême à ce que les choses se fussent passées de la sorte. Après l'attentat d'Anagni, Nogaret soutiendra qu'il avait prévu depuis 1300 les maux que devait causer au monde l'humeur du pape, et que dès lors le zèle qu'il avait pour le repos de l'église ainsi que son ardeur jalouse pour l'honneur de la France le portèrent à dire à sa sainteté ce qu'il avait cru capable de lui ouvrir les yeux.

Cette admonition, vraie ou prétendue, sera la base sur laquelle Nogaret essaiera de s'appuyer pour prouver que Boniface était un incorrigible, et que, l'ayant semoncé en vain, il avait eu, lui Nogaret, le devoir de procéder par la force contre un ennemi aussi dangereux de l'église.

On a mêlé Nogaret avec Plaisian, Flotte et Marigni au parlement de Senlis (1301) contre Bernard de Saisset, mais on n'a pu fournir les preuves d'une telle assertion. On a donné aussi Nogaret pour compagnon à Pierre Flotte dans son voyage à Rome en l'an 1301, voyage qui amena l'éclat de la bulle *Ausculta fili*, mais cette supposition paraît gratuite. Au contraire nous possédons les pièces originales de deux missions qui lui furent confiées en 1301, et où il eut pour collègue Simon de Marchais. Par la première de ces pièces, il est chargé de choisir et de nommer un gardien pour l'abbaye de Luxeuil. L'autre mandat nous révèle combien le souci des intérêts commerciaux était vif chez les hommes d'affaires qui entouraient Philippe. La Seine n'était alors navigable que jusqu'à Nogent. Le roi a entendu dire qu'on pourrait la rendre navigable jusqu'à Troyes ou même plus loin vers la Bourgogne, et aussi qu'il serait possible d'établir une ligne de navigation fluviale de la Seine à Provins. Il donne aux deux chevaliers des pleins pouvoirs pour l'exécution de ces travaux et en particulier pour indemniser les moulins qu'il sera nécessaire de déplacer. Au milieu de tant d'actes d'une administration peu scrupuleuse, on est heureux de trouver une pièce qui allègue pour motif le bien public, inséparable de celui du roi (*ad utilitatem publicam et nostram*). Les dépenses doivent être faites par les villes, les localités et les personnes qui tireront profit de ladite canalisation. On ne sait si l'ordre de Philippe fut réalisé; la Seine, en tout cas, n'est restée navigable que jusqu'à Méry, entre Nogent et Troyes.

En 1302, Nogaret reçoit une commission plus singulière : le roi le charge par lettres patentes de recueillir les coutumes de la ville de Figeac. Nogaret fit exécuter le travail par un clerc dont on possède aux archives nationales la rédaction originale chargée de ratures; à la marge sont des notes brèves, dures, impératives, *non est utile, non est rationis*, d'une belle et forte écriture, qui est sûrement celle de notre légiste. M. Boutaric croit que la rédaction définitive ne fut pas faite ou du moins ne fut pas mise en vigueur. En cette même année 1302, on dit que le roi nomma Nogaret « chevalier de son hôtel, » et lui confia le commandement de 200 hommes d'armes. Beaucoup de biographes ont supposé que ce fut aussi en 1302 que le roi l'investit de la garde du grand sceau, et qu'il succéda dans cette charge à Pierre Flotte, tué à la bataille de Courtrai (11 juillet 1302). Dom Vaissète a victorieusement réfuté cette erreur. Nogaret n'a été

chargé de la garde du grand sceau qu'à partir du 22 septembre 1307; nous montrerons même que Nogaret ne fut jamais proprement chancelier, et qu'il ne fut appelé ainsi que par une sorte d'abus. « Il paraît cependant, ajoute dom Vaissète, qu'il exerça quelque charge dans la chancellerie et peut-être celle de secrétaire du roi, car il est écrit sur le repli d'une charte du roi du mois de juin 1302 : *Per dominum G. de Nogareto.* »

Sans document précis et par simple supposition, on a mis Nogaret parmi les légistes qui, au commencement de 1302, entourent le roi et lui donnent les moyens de répondre aux agressions papales. Une telle supposition est assurément très vraisemblable. Cependant ce n'est qu'au commencement de 1303 que Nogaret joue dans la grande lutte un rôle principal. A ce moment, l'animosité du pape et du roi arrivait à son comble. Les ennemis acharnés de Boniface, les Colonnes, étaient en France, et mettaient au service du roi leur profonde connaissance des intrigues italiennes. Boniface, par son caractère hautain et sa manie de se mêler de toutes les affaires, avait fait déborder la haine. Les Florentins, les gibelins, les Colonnes, les Orsini eux-mêmes, le roi de France, le roi des Romains, les moines, les mendians, les ermites, tous étaient exaspérés contre lui. Les saints, tels que Jacopone de Todi, le souvenir sans cesse tourné vers leur homme de prédilection, Pierre Célestin, que le nouveau pape avait si étrangement fait disparaître, envisageaient Boniface comme l'ennemi capital du Christ. Déjà les Colonnes avaient levé l'étendard de la révolte et montré la voie de l'attaque. Boniface était un homme mondain, peu dévot, de foi médiocre; il ne se gênait pas assez pour les exigences de sa position. Ses allures, tout vieux qu'il était, pouvaient sembler celles d'un cavalier plutôt que celles d'un prêtre; il détestait les *frati*, les ermites, les sectes de mendians, qui pullulaient de toutes parts, et ne cachait pas le mépris qu'il avait pour ces saintes personnes. La démission de Célestin V, qu'on disait avoir été forcée, le rôle équivoque que Boniface avait joué dans ce singulier épisode, les circonstances bizarres de la mort de Célestin, faisaient beaucoup parler. Un parti se trouva bientôt pour soutenir que Boniface n'était pas vrai pape, que son élection avait été invalidée par la simonie, que Célestin n'avait pas eu le droit de se démettre de la papauté, que Boniface était incrédule, hérétique. Les libelles des Colonnes exposaient toutes ces thèses dès l'année 1297; Étienne Colonna, réfugié en France, répétait les mêmes assertions jusqu'à satiété. Les folles violences de Boniface, la croisade prêchée contre les Colonnes, la bulle outrée *Lapis abscissus*, achevèrent de tout perdre. La rage des Colonnes et les profonds mécontentemens de Philippe firent ensemble alliance. Par le conseil des Italiens, qui, dès cette épo-

que, donnaient à la France des leçons de politique perfide, le roi et ses confidens conçurent le projet le plus extraordinaire : aller chercher Boniface à Rome pour l'amener à Lyon devant un concile qui le déclarerait hérétique, simoniaque, et par conséquent faux pape.

L'étonnante hardiesse de ce plan n'a été dépassée que par la hardiesse de l'exécution elle-même. Nogaret fut l'homme choisi pour le mener à bonne fin. Sa haine de légiste contre les pouvoirs exorbitans de la juridiction ecclésiastique, sa docilité sans borne envers la monarchie absolue, sa haine de Français contre l'orgueil italien, son vieux sang de patarin et le souvenir du martyre de son aïeul lui firent accepter une commission dont certes personne, dans les siècles antérieurs du moyen âge, n'aurait osé admettre l'idée.

II.

Ce plan dut être arrêté en l'année 1303, vers le mois de février. Trois personnages, Jean Mouschet, qualifié de *miles*, Thierry d'Hiricon, Jacques de Gesserin, qualifiés de *magistri*, furent donnés pour compagnons à Nogaret. Le premier de ces personnages est bien connu. C'était un Florentin ou, comme on disait alors, un « Lombard. » Son vrai nom était Musciatto Guidi de' Franzesi; dans les documens français il est appelé « monseigneur Mouche » ou « Mouchet. » On le voit avec son frère Biccio (Biche ou Bichet) mêlé, quelquefois d'une manière odieuse, souvent aussi d'une façon honorable, à presque tous les actes financiers de l'administration de Philippe le Bel. On a eu tort de présenter uniquement ces deux personnages comme des agens de fraudes et de rapines. Il est sûrement difficile de les justifier sur tous les points; cependant les nombreux documens officiels où leur nom figure dénotent deux financiers habiles, deux élèves exercés de la grande école des banquiers de Florence, pas toujours assez scrupuleux sans doute, en tout cas deux avant-coureurs de ces légions d'Italiens consommés dans l'art de gouverner qui, au XVIe et au XVIIe siècle, furent les agens de la politique et de l'administration françaises. Philippe le Bel est le premier souverain français que nous voyions ainsi entouré d'Italiens. La haine religieuse des ultramontains a voulu conclure du nom *de' Franzesi* donné par Villani que les Mouschet étaient Français d'origine. Nous ne demanderions pas mieux; mais il faut remarquer que ce nom est rendu en latin par *de societate Frescobaldorum et Francentium*. Au mois d'octobre 1302, Philippe avait déjà chargé Jean Mouschet d'une mission importante à Rome. En 1301, Jean Mouschet avait aussi accompagné Charles de Valois en Italie, l'avait reçu à son château de Staggia et avait été son agent principal dans la fâcheuse campagne

où les intrigues de ce même pape, qu'il s'agissait maintenant de briser, avaient engagé le frère du roi de France et l'avaient si tristement compromis.

Les lettres patentes qui conféraient à Nogaret, Mouschet, Hiricon, Gesserin la mission inouie d'aller arrêter le pape au milieu de ses états pour le faire comparaître devant le tribunal qui devait le juger sont datées du 7 mars 1303. Les pouvoirs qu'on leur attribue sont à dessein exprimés en termes vagues. Le roi déclare qu'il les envoie *ad certas partes, pro quibusdam nostris negotiis;* il leur donne « à tous et à chacun le droit de traiter en son nom avec toute personne noble, ecclésiastique ou mondaine, pour toute ligue ou pacte de secours mutuel en hommes ou en argent qu'ils jugeront à propos. » Il n'est pas douteux que le roi ne fût dès lors dans le secret et ne sût parfaitement ce qu'ils allaient faire et les moyens qu'ils se proposaient d'employer.

Le plan de campagne ainsi conçu et les commissaires étant nommés, on procéda aux formes légales. Une assemblée se tint au Louvre le 12 mars 1303. Cinq prélats y assistaient; Philippe était présent ainsi que Charles de Valois et Louis d'Évreux, frères du roi, Robert, duc de Bourgogne, et d'autres princes. Quand l'assemblée fut constituée, Nogaret, qualifié *miles, legum professor venerabilis,* s'avança et lut une requête dont il déposa copie entre les mains du roi. La pièce débutait comme un sermon par un texte de l'Écriture; Nogaret emprunta exprès son texte à une des épîtres attribuées à saint Pierre : *Fuerunt pseudoprophetæ in populo, sicut et in vobis erunt magistri mendaces.* Boniface est un vrai Balaam; un âne va le remettre dans le droit chemin. — Puis venait un acte d'accusation en quatre articles : 1° Boniface n'est point pape, il occupe injustement le saint-siége, il y est entré par de mauvaises voies, en trompant Célestin, et il ne sert de rien de dire que l'élection qui a suivi l'a légitimé; son introduction, ayant été vicieuse, n'a pu être rectifiée; 2° il est hérétique manifeste; 3° il est simoniaque horrible, jusqu'à ce point d'avoir dit publiquement qu'il ne pouvait commettre de simonie; 4° enfin il est chargé d'une infinité de crimes énormes, où il se montre tellement endurci qu'il est incorrigible et ne peut plus être toléré sans le renversement de l'église. C'est pourquoi Nogaret supplie le roi et les prélats, docteurs et autres assistans, qu'ils excitent les princes et les prélats, principalement les cardinaux, à convoquer un concile général, où, après la condamnation de ce malheureux, les cardinaux pourvoiront l'église d'un pasteur. Nogaret offre de poursuivre son accusation devant le concile. Cependant, comme celui qu'il s'agit de poursuivre n'a pas de supérieur pour le déclarer suspens, et comme il ne manquera pas de faire son possible pour traverser les bons desseins des amis de

l'église, il faut avant tout qu'il soit mis en prison, et que le roi avec les cardinaux établisse un vicaire de l'église romaine pour ôter toute occasion de schisme jusqu'à ce qu'il y ait un pape. Le roi y est tenu pour le maintien de la foi, et de plus comme roi, dont le devoir est d'exterminer tous les pestiférés en vertu du serment qu'il a fait de protéger les églises de son royaume, que ce *lupus rapax* est en train de dévaster; il y est tenu aussi par l'exemple de ses ancêtres, qui ont toujours délivré d'oppression l'église romaine.

L'accusation fut reçue. Un roi que saint Louis avait tenu enfant sur ses genoux, et qui était lui-même un homme de la plus haute piété, crut sincèrement ne faire que suivre les principes de ses ancêtres en s'érigeant en juge du chef de la catholicité et en se portant contre lui défenseur de l'église de Dieu.

Nogaret et ses trois compagnons partirent sans doute de Paris peu de temps après l'assemblée du 12 mars. Un acte de ce même mois, daté de Paris, montre que ses services lui furent en quelque sorte payés d'avance. Cet acte accorde à Guillaume et à ses héritiers un revenu de 300 livres tournois payable sur le trésor du roi à Paris, en attendant que ce revenu lui soit assigné en terres. Les quatre envoyés étaient sûrement partis le 13 juin, puisqu'à cette date nous trouvons une nouvelle assemblée du Louvre, où figure non plus Nogaret, mais Guillaume de Plaisian, lequel répète à peu près l'acte d'accusation du 12 mars, et déclare expressément qu'il s'en réfère à ce qu'a dit antérieurement Nogaret. Le roi consent à la réunion du concile en invoquant pour motif ce que lui avait auparavant représenté Nogaret; il renouvelle en même temps son adhésion à l'acte d'accusation du 12 mars (1).

Nous ne savons rien de l'itinéraire des quatre légistes jusqu'à Florence. Ils s'arrêtèrent quelque temps dans cette ville, où ils avaient une lettre de crédit pour les « Perruches » ou Petrucci, banquiers du roi. On s'était arrangé pour que les Petrucci ignorassent l'usage qu'on voulait faire de l'argent. L'opération eut de la sorte un caractère de guet-apens assez messéant à la dignité du roi, et qui d'ailleurs recélait un défaut profond; il était clair en effet que la surprise devait réussir, mais que le premier moment d'étonnement une fois passé serait suivi d'un retour dangereux. Si l'enlèvement du pape était bien organisé, les moyens pour le garder et l'amener en France n'étaient pas suffisamment concertés. On sent en tout cela un plan italien, une conjuration hardie, mais sans longue portée. Comme il arriva plus tard dans les grandes expédi-

(1) « Non recedendo ab appellatione per dictum G. de Nogareto interposita, cui ex tunc adhæsimus ac etiam adhæremus. »

tions françaises en Italie, personne ne pensa au retour. Ardens foyers de divisions intestines, les villes de la péninsule offraient toujours un accueil empressé à l'étranger riche ou puissant qui venait servir les haines de l'un des partis; mais bientôt la réaction se produisait; tous les partis étaient ligués contre l'intrus, qui ne réussissait pas sans peine à sortir du nid d'intrigues où il avait imprudemment mis le pied.

De Florence, les envoyés de Philippe se rendirent à Staggia, près de Poggibonzi, sur le territoire de Florence, près des frontières de Sienne. Mouchet possédait là un château, où il avait hébergé Charles de Valois en 1301. Nogaret et sa bande y firent un assez long séjour, durant lequel ils organisèrent leur expédition. Peut-être à Florence avaient-ils déjà recueilli des partisans parmi les gibelins, irrités contre Boniface. De Staggia, ils envoyèrent en Toscane et dans la campagne de Rome des agens munis de lettres et chargés de faire des offres d'argent à tous ceux qu'on jugeait capables d'entrer dans la ligue du roi. Nogaret et ses amis dissimulaient complétement leur dessein. Ils disaient qu'ils étaient venus traiter d'un accord entre le pape et le roi. Quelques seigneurs puissans du pays, tous ou presque tous du parti gibelin, se mirent avec eux. C'était d'abord Jacopo Colonna, surnommé *lo Sciarra*, homme violent qui portait aux derniers excès les haines de sa famille, et qui d'ailleurs avait de grandes obligations à Philippe; les enfans de Jean de Ceccano, dont le pape retenait le père prisonnier depuis longtemps; les enfans de Maffeo d'Anagni, quelques autres barons de la campagne de Rome. Sciarra forma ainsi une troupe de 300 chevaux, que suivait un nombre assez considérable de gens de pied. Environ 200 chevaux, reste de l'armée de Charles de Valois, se joignirent à la bande de Sciarra; cela faisait en tout environ 800 hommes armés. Tout ce monde était payé par le roi, portait l'étendard des lis, criait *vive le roi!*

Boniface avait par ses fautes miné en quelque sorte le sol sous lui. Roi profane beaucoup plus que père des fidèles, il faisait servir ses pouvoirs spirituels à ses ambitions laïques; par une suprême inconséquence, il opposait ensuite le bouclier du respect religieux aux coups qu'il s'était légitimement attirés par ses intrigues politiques. La nature semblait l'avoir formé pour mener aux abîmes à force d'excès l'altière conception de la papauté créée par la grande âme de Grégoire VII.

La conjuration grossissait chaque jour. Nogaret tenta vainement d'y engager le roi de Naples, Charles II d'Anjou. Il s'adressa aux Romains sans plus de succès; mais il réussit pleinement auprès de Rinaldo ou Rainaldo da Supino, originaire d'Anagni et capitaine de la ville de Ferentino. Boniface s'était fait un ennemi mortel de cet

homme dangereux en le dépouillant du château de Trevi, qu'il tenait en fief. Un tel personnage était bien ce qu'il fallait à Nogaret. Vassaux du saint-siége, Rainaldo et ses amis pouvaient être présentés comme obligés d'obéir à une réquisition faite pour l'intérêt du saint-siége (1). Ils avaient caractère pour agir en l'affaire, ce que n'avait pas Sciarra. Rainaldo et les siens furent bientôt gagnés; cependant ils ne voulurent pas s'engager sans avoir obtenu la promesse d'être mis à l'abri par le roi des suites spirituelles et temporelles de l'entreprise. Nogaret les rassura, ainsi que la commune de Ferentino, en leur livrant une copie authentique des pleins pouvoirs que Philippe lui avait donnés; il leva les derniers scrupules en stipulant que tous ceux qui obéiraient à la réquisition du roi en cette pieuse entreprise seraient largement payés de leur peine. Rainaldo tremblait bien encore par momens. En vain Nogaret disait-il agir en bon catholique et ne travailler que pour le bonheur de l'église; les Italiens se montraient justement inquiets de ce qui arriverait après le départ des envoyés de Philippe. Ils exigèrent que Nogaret promît de marcher le premier avec l'étendard du roi de France. Nogaret n'accepta cette condition qu'avec regret; il aurait voulu ne paraître en tout ceci que le chef élu des barons de la campagne de Rome (2). Il crut tout arranger en déployant à la fois la bannière fleurdelisée et le gonfanon de saint Pierre. A partir de ce moment, Rainaldo devint l'homme du roi de France (3), lié à lui « pour la vie et la mort du pape. » Toute sa famille, son frère Thomas de Meroli, et beaucoup de gens de Ferentino s'engagèrent avec lui. La ville de Ferentino fournit un corps de troupes auxiliaires qui grossit le parti, et surtout lui donna un air de légalité qui lui avait si complétement fait défaut jusque-là.

Sciarra commençait cependant à rôder avec sa bande autour d'Anagni. Nogaret prétend dans ses apologies qu'il fit à cette époque ce qu'il put pour ramener Boniface à de meilleurs sentimens, et qu'il essaya de le voir; mais c'est là sûrement un artifice auquel le rusé procureur eut tardivement recours pour colorer sa conduite du zèle de la foi et de la discipline ecclésiastique. Pendant tout l'été de 1303, Boniface ignora ce qui se tramait contre lui. S'il quitta Rome (avant le 15 août) pour aller demeurer à Anagni, dont il était originaire et où étaient les fiefs de sa famille, ce fut moins par suite d'une appréhension déterminée que par ce motif général que le séjour de la turbulente ville de Rome était devenu presque impossible pour lui.

(1) « Requisivisse ex parte regis ut devotos et filios Ecclesiæ romanæ, cujus agebatur negotium in hac parte. »

(2) « Accersitis baronibus aliisque nobilibus Campaniæ, qui me ad hoc pro defensione Ecclesiæ capitaneum elegerunt et ducem. »

(3) « Miles illustrissimi principis domini regis Franciæ. »

D'Anagni, nous le voyons sans cesse lancer contre le roi ces bulles d'un grand et beau style sonore, dont aucun pontife du moyen âge n'eut aussi bien que lui le secret. Ses cardinaux l'accompagnaient; mais ils étaient loin d'approuver ses exagérations. Sans parler des Colonnes, expulsés du sacré-collége, beaucoup de cardinaux gémissaient des violences où ils voyaient leur fougueux chef se laisser emporter.

L'or de Nogaret avait déjà pénétré dans Anagni, et Boniface n'avait aucune défiance. Il était tout entier occupé à la composition d'une nouvelle bulle, plus ardente encore que les autres, qui devait paraître le jour de la Nativité de la Vierge, le 8 septembre. Cette bulle renouvelait l'excommunication contre le roi, déliait ses sujets du serment de fidélité, déclarait nuls tous les traités qu'il pouvait avoir faits avec d'autres princes. Boniface, dans cette bulle, parle des Colonnes; mais il n'y dit pas un mot de Nogaret ni de ses associés. Évidemment, il ne se doutait pas du péril qui le menaçait. Au contraire Nogaret était averti de la nouvelle bulle préparée par le pape. L'excommunication portée contre le roi en des termes si redoutables eût été un coup très grave; il résolut de la prévenir. Le samedi 7 septembre au matin, Nogaret, Sciarra, les seigneurs gibelins et la troupe qu'ils avaient formée se disposèrent à faire leur entrée dans Anagni. Hiricon, Gesserin, Mouchet, n'étaient plus avec Nogaret, car celui-ci déclare qu'il n'eut avec lui à Anagni que « deux damoiseaux de sa nation; » d'ailleurs ces personnages ne figurent jamais dans les procès auxquels donna lieu la capture du pape; ils étaient restés sans doute à Staggia. Quant à Nogaret, évitant tout rôle militaire, il affectait de n'être que l'huissier qui portait au pontife romain l'assignation fatale de son juge souverain.

La ville d'Anagni trompa complétement la confiance que Boniface avait mise en elle. L'or de Philippe avait opéré son effet. Les portes furent trouvées ouvertes, et quand les lis entrèrent, ce fut au cri de *Muoia papa Bonifazio! Viva il re di Francia!* A côté de l'étendard du roi, Nogaret faisait porter le gonfanon de l'église, pour bien établir que c'était l'intérêt de l'église qui le guidait dans son exploit. La noblesse d'Anagni et quelques cardinaux du parti gibelin, entre autres Richard de Sienne et Napoléon des Ursins, se déclarèrent pour les Français. D'autres s'enfuirent déguisés en laïques ou se cachèrent; beaucoup de domestiques du pape firent de même.

Les conjurés voulaient d'abord marcher droit sur le palais du pape; mais il fallait passer devant les maisons du marquis Pierre Gaetani, neveu de Boniface, et de son fils, le seigneur de Conticelli. Ceux-ci, assistés de leur famille, résistèrent, firent des barricades. Les maisons sont forcées; Gaetani est pris avec tous ses gens. Les palais de trois cardinaux amis du pape sont de même enlevés, et

les cardinaux faits prisonniers. Nogaret arriva ainsi jusque sur la place publique d'Anagni. Là, il fit sonner la cloche de la commune, assembla les principaux de la ville, en particulier le podestat et le capitaine, leur dit son dessein, qui était pour le bien de l'église, les conjura de le vouloir assister. Les Anagniotes acquiescèrent. Leur capitaine était Arnolfo, un des seigneurs de la campagne, gibelin et ennemi capital du pape; Arnolfo décida de la trahison, les Anagniotes se joignirent à la bande des envahisseurs. Comme ces derniers, ils portaient en tête de leur troupe l'étendard de l'église romaine. La faiblesse radicale de l'ambition des papes se voyait ainsi dans tout son jour. Ne possédant pas de force armée sérieuse, jetés au milieu des passions féodales et municipales, ils devaient périr par un coup de main. Plus tard, privée de la papauté, qu'elle regardait comme son bien, l'Italie se repentit de ne pas lui avoir fait une vie plus tenable; on peut même dire qu'elle s'amenda; à partir du xve siècle, les différens pouvoirs de l'Italie connivèrent à la conservation de la papauté; mais au moment où nous sommes, les mille petits pouvoirs qui se partageaient l'Italie rendaient impossible un rôle comme celui qu'avait rêvé Boniface. Il était trop facile au souverain mécontent de trouver autour du pontife, dans sa maison même, des alliés et des complices.

Le pape surpris chercha, dit-on, à obtenir une trêve de Sciarra. On lui accorda en effet neuf heures de réflexion, depuis six heures du matin jusqu'à trois heures du soir. Après quelques efforts pour gagner les Anagniotes, efforts déjoués par Arnolfo, Boniface fit demander ce qu'on voulait de lui. « Qu'il se fasse *frate*, lui fut-il répondu, qu'il renonce au pontificat, comme l'a fait Célestin. » Boniface répondit par un énergique « jamais. » Il protesta qu'il était pape, et jura qu'il mourrait pape.

La maison qu'habitait le pontife était un château fortifié, attenant à la cathédrale et communiquant avec elle. Les portes du château étaient fermées; ce fut par l'église que les conjurés résolurent d'y pénétrer. Ils mirent donc le feu aux portes de la cathédrale. Les fleurs de lis du petit-fils de saint Louis entrèrent par effraction dans le parvis sacré; l'église fut pillée, les clercs chassés et dépouillés s'enfuirent, le pavé fut souillé de sang, en particulier de celui de l'archevêque élu de Strigonie. Les gens du pape tentèrent quelque résistance à l'entrée du passage barricadé qui menait de l'église au château; ils durent bientôt se rendre aux gens de Sciarra et d'Arnolfo. Les agresseurs alors se précipitèrent de l'église profanée et éclairée par les flammes dans le manoir papal.

La nuit approchait. Quand le vieux pontife entendit briser les portes, les fenêtres, et qu'il vit y mettre le feu, quelques larmes coulèrent sur ses joues. « Puisque je suis trahi comme Jésus-Christ,

dit-il à deux clercs qui étaient à côté de lui, je veux au moins mourir en pape. » Il se fit revêtir alors de la chape de saint Pierre, mit sur sa tête le *triregno*, prit dans ses mains les clés et la croix, et s'assit sur la chaire pontificale, ayant à côté de lui deux cardinaux qui lui étaient restés fidèles, Nicolas Boccasini, évêque d'Ostie (depuis Benoît XI), et Pierre d'Espagne, évêque de Sabine. A ce moment, la porte céda. Sciarra entra le premier, s'élança d'un air menaçant, et adressa au pontife vaincu des paroles injurieuses. Nogaret, qui s'était un moment écarté, le suivit de près. Le dessein de Nogaret était d'intimider le pape, de l'amener à se démettre, ou à convoquer lui-même le concile qui l'eût déposé. Fidèle à son rôle de procureur, il expliqua au pape, « en présence de plusieurs personnes de probité, » la procédure faite contre lui en France, les accusations dont on le chargeait (accusations sur lesquelles, ne s'étant point défendu, il était, d'après le droit inquisitorial, réputé convaincu), et l'assignation qui lui était faite de comparaître au concile de Lyon pour y être déposé, vu sa culpabilité notoire comme hérétique et simoniaque. « Toutefois, ajouta l'envoyé du roi, parce qu'il convient que vous soyez déclaré tel par le jugement de l'église, je veux vous conserver la vie contre la violence de vos ennemis, et vous représenter au concile général, que je vous requiers de convoquer; si vous refusez de subir son jugement, il le rendra malgré vous, vu principalement qu'il s'agit d'hérésie. Je prétends aussi empêcher que vous n'excitiez du scandale dans l'église, surtout contre le roi et le royaume de France, et c'est à ces motifs que je vous donne des gardes pour la défense de la foi et l'intérêt de l'église, non pour vous faire insulte ni à aucun autre. » Boniface ne répondit pas. Il paraît qu'aux gestes furieux de Sciarra il n'opposa que ces mots : *Eccoti il capo, eccoti il collo*. Chaque fois qu'on lui proposa de renoncer à la papauté, il déclara obstinément qu'il aimait mieux perdre la vie. Sciarra voulait le tuer, Nogaret l'en empêcha; seulement, pour intimider le vieillard, il parlait de temps en temps de le faire amener garrotté à Lyon. Boniface dit qu'il était heureux d'être condamné et déposé par les patarins. Il faisait sans doute par ce mot allusion au grand-père de Nogaret. Peut-être cependant désignait-il par là l'église de France; Boniface, en effet, avait coutume de dire que l'église gallicane n'était composée que de patarins.

Pendant que cette scène étrange se passait, le manoir papal, ainsi que les maisons de Pierre Gaetani et des cardinaux amis du pape, étaient livrés au pillage. Le trésor pontifical, qui était très considérable surtout depuis le jubilé de l'an 1300, les reliquaires, tous les objets précieux, furent la proie des Colonnes et de leurs partisans; les cartulaires et registres de la chancellerie apostolique furent dispersés, les vins du cellier bus ou enlevés. Tout cela se pas-

sait sous les yeux du pape et malgré les efforts de Nogaret. Celui-ci jouait très habilement son rôle d'homme de loi impassible. Il voyait avec inquiétude le tour que prenait l'affaire. Le pillage du palais et du trésor pontifical avait été le principal mobile des condottiers italiens; ce pillage accompli, il était bien à craindre que pour eux l'expédition ne fût terminée. Nogaret inclinait dans le sens d'une modération relative. Grâce à lui, François Gaetani, neveu du pape et l'un des plus compromis dans les actes du gouvernement de Boniface, put sortir d'Anagni et gagner une place voisine, où Nogaret défendit de le forcer. Ceux des cardinaux qui voulurent demeurer neutres dans le conflit furent libres de se retirer à Pérouse.

Jamais, sans contredit, la majesté papale ne souffrit une plus cruelle atteinte. Quoi qu'on en ait écrit cependant, il n'y eut pas de la part de Nogaret d'injures proprement dites; de la part de Sciarra, il n'y eut pas de voies de fait. Villani parle d'outrages adressés au pape par Nogaret (*lo scherni*). La situation était outrageuse au premier chef; mais il n'est nullement conforme à la froide attitude judiciaire que Nogaret, Plaisian, Du Bois, gardèrent envers la papauté, de supposer que l'envoyé du roi se soit laissé aller à des paroles qui eussent affaibli sa position d'huissier portant un exploit ou de commissaire remplissant un mandat d'arrestation. Une tradition fort acceptée veut que Sciarra ait frappé Boniface de son gantelet. Un tel acte n'est pas en dehors du caractère d'un bandit comme Sciarra; toutefois cette circonstance manque dans les récits les plus autorisés, en particulier dans celui de Villani, qui, par ses relations avec les Petrucci, put être si bien informé. Dans ses apologies, Nogaret se fait à diverses reprises un mérite d'avoir, non sans peine, sauvé la vie à Boniface et de l'avoir gardé des mauvais traitemens. Nous ne nions pas que la brutalité de Sciarra n'ait été capable des derniers excès et ne les ait tentés; nous disons seulement que rien n'indique qu'aucun sévice ait eu lieu en réalité. Le moine de Saint-Denis paraît assez près de la vérité, et en tout cas il s'écarte peu de la relation de Nogaret, quand il veut que ce dernier ait défendu le pape contre les violences de Sciarra. Cette version fut généralement accréditée et devint presque officielle en France. Il faut sûrement ranger parmi les fables les outrages qu'on aurait fait subir au pape dans les rues d'Anagni. Dante paraît avoir été plus poète qu'historien quand, parlant des dérisions, du vinaigre et du fiel dont fut abreuvé le pontife, il compare Nogaret à Pilate :

. . . . . .
Veggio in Alagna entrar lo fiordaliso,
E nel vicario suo Cristo esser catto.

Veggiolo un'altra volta esser deriso;
Veggio rinnovellar l'aceto e'l felle,
E tra vivi ladroni esser anciso.

Veggio 'l nuovo Pilato si crudele
Che ciò nol sazia, ma senza decreto
Porta sul tempio le cupide vele.

III.

Autant la suite des faits qui s'accomplirent dans la journée du samedi 7 septembre 1303 est claire et satisfaisante, autant ce qui se passa les jours suivans est obscur et inexpliqué. Le dimanche 8 septembre, les envahisseurs du château de Boniface paraissent être restés oisifs. Pourquoi ce moment de repos? pourquoi Nogaret, dont le plan s'est développé jusqu'ici avec une sorte de rigueur juridique, s'arrête-t-il tout à coup? Sans doute Nogaret ne trouva pas chez ses associés la ferme suite d'idées qu'il portait lui-même en son dessein. On ne peut le disculper cependant d'un peu d'imprévoyance. Son projet d'un coup de force à exécuter au cœur de l'Italie sans un seul homme d'armes français, avec l'unique secours des discordes italiennes, eût été bien conçu, si, le coup une fois frappé, il n'eût eu qu'à se dérober; mais sa retraite avec un pape prisonnier jusqu'à Lyon, au milieu de populations qui, une fois l'orgueil de Boniface humilié, n'avaient plus d'intérêt à seconder son vainqueur, et que d'ailleurs leur patriotisme italien et leurs instincts catholiques devaient indisposer contre un étranger sacrilége, une telle conception, dis-je, était entachée de toute sorte d'impossibilités. Si l'on avait pu appuyer cette hardie tentative sur l'expédition qu'avait faite Charles de Valois en Italie deux ans auparavant, à la bonne heure; mais cette expédition avait été dans un sens contraire, elle avait été en faveur du pape et des guelfes contre les gibelins : Charles de Valois resta toujours au fond un secret partisan de la papauté et combattit énergiquement l'influence que les légistes gallicans exerçaient sur l'esprit de son frère. De la sorte, les tentatives d'intervention française en Italie dans les premières années du XIVe siècle furent, comme toutes celles qui devaient se produire plus tard et jusqu'à nos jours, pleines de décousu et de contradictions. Nogaret échoua par suite de la légèreté, sinon de la perfidie, de ses alliés. Toutes ces étourderies italiennes, ces vengeances sans autre but que la satisfaction d'une haine personnelle, ces débordemens de passion sans règle supérieure, firent avorter son plan. Sa petite bande, toute composée d'Italiens et dont il n'était pas bien maître, fondit entre ses mains.

Pendant la journée du dimanche, Nogaret ne bougea pas du château pontifical. Il assure qu'il fut occupé tout ce temps avec Rainaldo da Supino à garder le pape ainsi que les Gaetani, ses neveux, et à les préserver des mauvais traitemens, tâche difficile à laquelle il ne put réussir qu'en y engageant quelques Anagniotes et des étrangers. Il voulait aussi, dit-il, sauver ce qui restait du trésor de l'église. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il vit le pape ce jour-là. S'il fallait l'en croire, Boniface aurait reconnu avec une sorte de gratitude les efforts qu'il avait faits pour arrêter le pillage des meubles et du trésor. Nogaret s'attribue aussi le mérite d'avoir relâché Pierre Gaetani et son fils Conticelli, qu'on avait faits prisonniers dans le premier moment. Assurément, les apologies de Nogaret portent à chaque ligne la trace d'une attention systématique à créer autour du fait principal et indéniable des circonstances atténuantes; nous croyons néanmoins qu'il montra en effet dans le manoir une certaine circonspection. Peut-être l'impossibilité de faire quelque chose de suivi avec un fou comme Sciarra le frappa-t-elle, et dès le dimanche chercha-t-il à sortir le moins mal possible de l'entreprise téméraire où il s'était engagé.

On assure que le pape ne prit durant tout ce temps aucune nourriture; si cela est vrai, ce ne fut pas sans doute par suite d'un refus de ses gardiens, ce fut par sa propre volonté, soit qu'il craignît d'être empoisonné, soit que la rage le dévorât. Nogaret prétend qu'il lui fit servir ses repas, en prenant toutes les précautions possibles contre un empoisonnement.

Le lundi 9 septembre, ce qui s'est passé mille fois dans l'histoire des révolutions italiennes arriva. Il y eut un revirement subit. Les habitans d'Anagni, après s'être donné le plaisir de trahir Boniface, se donnèrent le plaisir de trahir ceux qu'ils avaient d'abord accueillis contre Boniface. A la voix du cardinal dei Fieschi di Lavagna, ils sont pris d'un soudain repentir. Dès le matin, renforcés par les habitans des villages voisins, ils s'arment en masse aux cris de *Vive le pape! Meurent les traîtres!* Ils se portent en même temps, au nombre de dix mille, vers le château pour réclamer le pontife. On parlementa quelque temps. Les conjurés soutenaient qu'ils étaient chargés par l'église universelle de garder Boniface. Les Anagniotes répondaient qu'on n'avait plus besoin d'eux pour cela : « Nous saurons bien tout seuls, disaient-ils, protéger la personne du pape; cela nous regarde. » La lutte s'engagea et fut assez vive. La bande de Sciarra et de Rainaldo perdit beaucoup d'hommes; accablée par le nombre, elle fut obligée de sortir du château et de la ville. Une partie du trésor papal fut reprise; la bannière des lis, qui avait été arborée sur le palais pontifical, fut traînée dans la boue. Nogaret

abandonna précipitamment la place. Il était temps; au moment où il franchissait la porte, des forces nouvelles arrivaient au pape et allaient rendre irrévocable la défaite du parti français.

Un des vices essentiels du complot de Nogaret et de Sciarra était qu'on n'avait pas pu y engager les Romains. Les gibelins de Rome, à qui l'on en fit la confidence au mois de juillet et d'août, ne crurent pas au succès ou craignirent la prépondérance qui en résulterait pour les Français. Quand on apprit à Rome (sans doute dans la matinée du dimanche) l'attentat commis à Anagni, l'émotion fut grande. Les divisions de partis furent un moment oubliées; la haine contre les Français se réveilla. On expédia au pape quatre cents cavaliers romains, conduits par Matthieu (cardinal) et par Jacques des Ursins. Cette troupe arriva au moment où Nogaret sortait d'Anagni. Elle fit mine de l'attaquer; Nogaret alla se réfugier avec son ami Rainaldo derrière les murs de Ferentino, qui n'est qu'à une heure d'Anagni.

Dès que les gens du parti français eurent pris la fuite, le pape sortit du palais et vint sur la place publique. Là il se laissa, dit-on, aller à un mouvement d'effusion populaire qui n'était guère dans sa nature. La foule s'approcha, il causa avec elle, demanda à manger, donna des bénédictions et, à ce que l'on assura plus tard, des absolutions. Boniface était délivré, mais à demi mort. L'orgueil était si bien le fond de son âme, que, cet orgueil une fois abattu, l'altier Gaetani n'avait plus de raison de vivre. Il ne convenait pas à un tel caractère d'être victime ou martyr. On prétend qu'un moment il admit la possibilité de se réconcilier avec le roi, et qu'il offrit de s'en rapporter au jugement du cardinal Matthieu Rossi touchant le différend qui déchirait la chrétienté. Cela est bien peu vraisemblable; ce qui l'est moins encore, c'est le récit inventé plus tard pour la défense de ceux qui s'étaient compromis, et selon lequel il aurait pardonné à ses ennemis, aux cardinaux Richard de Sienne et Napoléon des Ursins, ainsi qu'à Nogaret et à Rainaldo da Supino, à tous ceux enfin qui avaient volé le trésor de l'église. S'il le fit, ce fut sûrement par dégoût de la vie plutôt que par mansuétude évangélique. Le ressort de l'âme était brisé chez lui; il n'était pas capable de survivre à l'affront qu'il avait reçu à la face de l'univers.

Les Anagniotes auraient voulu garder chez eux Boniface; mais, après la trahison dont ils s'étaient rendus coupables, le pape ne pouvait plus avoir en eux aucune confiance. Malgré leurs supplications, il partit pour Rome, escorté par les cavaliers romains, qui étaient venus achever sa délivrance. Le sacré-collége se reformait; plusieurs des cardinaux traîtres ou fugitifs étaient venus le re-

joindre; Napoléon des Ursins, en particulier, ne le quittait pas. Il vint de la sorte à Saint-Pierre, où il prétendait, dit-on, assembler un concile pour se venger du roi de France. En réalité, il n'avait fait que changer de prison. Les Orsini le tenaient en charte privée; ils essayaient en vain de le réconcilier avec les Colonnes; Napoléon des Ursins interceptait les lettres qu'il écrivait à Charles II, roi de Naples. L'amas d'intrigues que le vieux pontife avait entassé autour de lui l'étouffait. La rage était d'ailleurs trop forte dans cette âme passionnée; elle le tua. Ses domestiques le trouvaient toujours sombre; il avait des momens d'aliénation mentale, où il ne parlait que de malédictions et d'anathèmes contre Philippe et ses ministres. On le voyait seul dans sa chambre se ronger les mains, se frapper la tête. Comme son âme était cependant grande et forte, il retrouva, ce semble, le calme à ses derniers momens. Il mourut le 11 octobre, à l'âge de quatre-vingt-six ans, et avec lui finit la grande tentative, qui avait à moitié réussi au XIIe et au XIIIe siècle, de faire de la papauté le centre politique de l'Europe. La papauté va maintenant expier par un abaissement de plus d'un siècle l'exorbitante ambition qu'elle avait conçue et en partie réalisée, grâce à une incomparable tradition de volonté et de génie.

Nogaret passa l'intervalle depuis le 9 septembre, jour de son expulsion d'Anagni, jusqu'au 11 octobre, jour de la mort de Boniface, à Ferentino, auprès de Rainaldo. Le projet avait échoué, et certainement la situation des conjurés eût été fort critique, si la vie de Boniface se fût prolongée. Ce n'est pas impunément que Nogaret fût resté chargé de la responsabilité d'avoir, sans ordre bien précis, compromis la couronne de France dans un complot de malfaiteurs. La mort du pape vint changer sa défaite en victoire. Ce qu'il y a d'extraordinaire en effet dans l'épisode d'Anagni, ce n'est nullement que le pape ait été surpris par Rainaldo et Nogaret, c'est que cette surprise ait amené des résultats durables; c'est que la papauté, loin de prendre sa revanche, ait été abattue sous ce coup, c'est qu'au prix de satisfactions illusoires obtenues sur des subalternes, elle ait fait amende honorable au roi sacrilége, et reconnu qu'en emprisonnant le pape et en amenant sa mort, ledit roi avait eu d'excellentes intentions et agi pour le plus grand bien de l'église. Cela ne s'est vu qu'une seule fois, et c'est par là que la victoire de Philippe le Bel sur la papauté a été dans l'histoire un fait absolument isolé.

Pendant le court intervalle qui s'écoula entre la mort de Boniface (11 octobre) et l'élection de son successeur (22 octobre), Nogaret reste à Ferentino. Son attitude n'était nullement celle d'un vaincu. Le 17 octobre, nous le trouvons logé chez Rainaldo, traité

en ami, bien reçu par la commune (1). Ce jour-là, il donne à Rainaldo un acte notarié pour le rassurer sur les suites de l'échauffourée. Il lui promet au nom du roi tous les secours d'hommes et d'argent nécessaires pour le venger des habitans d'Anagni et des parens de Boniface, ainsi que le dédommagement entier de ce qu'il a souffert et de ce qu'il souffrira dans la suite pour la même cause. Nogaret est qualifié dans cet acte *excellentissimi regis Franciæ miles et nuntius specialis;* tout ce qu'il a fait, il l'a fait « en faveur de la foi orthodoxe; » la conduite des Anagniotes dans la journée du lundi 9 septembre est qualifiée de trahison; ils seront punis : après avoir commencé par promettre aide et conseil à Guillaume et tenu un moment leur parole, n'ont-ils pas essayé de lui faire subir une mort cruelle? n'ont-ils pas traîné dans les rues d'Anagni le drapeau et les armes du roi de France?

L'élection du pieux et doux Boccasini (Benoît XI), qui eut lieu le 22 octobre à Pérouse, sembla donner une entière satisfaction à Nogaret. A l'altier Gaetani succédait l'humble fils d'un notaire de Trévise, préparé par sa piété, ses habitudes monacales et la modestie de son origine à toutes les concessions, à toutes les amnisties, à ces pieux malentendus dont se compose l'histoire de l'église, et dont tout l'artifice consiste à donner raison au plus fort « pour éviter le scandale. » C'est alors qu'on vit la grandeur de la victoire remportée par Philippe. Il avait par le prestige de sa force tellement dompté la papauté que la complaisance dont on pouvait être capable envers lui devenait le titre principal pour être élu pape. Boccasini avait été témoin oculaire de la scène d'Anagni, et pourtant il ne perd pas un jour pour traiter avec Philippe. Un nouvel envoyé royal, Pierre de Péred, prieur de Chiesa, était arrivé en Italie la veille de la mort de Boniface, ayant pour mission de soulever les Italiens contre ce pape. Benoît XI, à peine nommé, le reçut. Péred ne recula pas sur un seul point; il s'étendit en lamentations sur les plaies faites à l'église par Boniface, il insista sur la nécessité de convoquer un concile à Lyon ou en tout autre lieu non suspect ni incommode aux Français, afin de réparer les maux causés par le défunt antipape. Benoît XI était si frappé de terreur qu'il promit tout ce qu'on voulut. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que ce bon pape put triompher de ses légitimes répugnances jusqu'à entrer en relation, non-seulement avec Péred, mais avec l'insolent envahisseur du palais d'Anagni, avec celui qu'il avait vu de ses yeux quelques jours auparavant accomplir sur la personne de son prédécesseur un attentat inoui jusque-là.

(1) « Post ejus exitum de Anagnia, ipsum apud Ferentinum, cum communi civitatis ipsius, recepimus et eum fovimus. »

Loin de mollir en effet, la conduite de Nogaret continuait d'être le comble de l'audace. Il déclarait hautement de Ferentino que la mort de Boniface n'avait pas interrompu les poursuites qu'il était chargé d'intenter contre lui. Les crimes d'hérésie, de simonie, de sodomie pouvaient se poursuivre contre les morts; les fauteurs de Boniface, ses héritiers, étaient des coupables vivans qui ne pouvaient rester impunis. Son zèle pour les intérêts du roi l'obligeait d'ailleurs à tirer une éclatante vengeance de la trahison des habitans d'Anagni. Voilà ce que Nogaret répétait hautement. Dès qu'il apprit l'élection du nouveau pape, il eut l'impudence de s'approcher de Rome en avouant le dessein de venir continuer ses poursuites contre la mémoire de l'hérétique défunt et contre ses fauteurs.

Benoît XI n'avait aucune force armée; n'étant en rien militaire, il sentait sa faiblesse en ce siècle de fer. Il n'osait venir à Rome, ville redoutable, qui avait rendu la vie si dure à plusieurs de ses prédécesseurs; il restait à Pérouse, et ne songeait qu'à éteindre l'incendie allumé par Boniface. L'effronterie de Nogaret, toujours armé des pouvoirs du roi, le remplissait d'inquiétude. Benoît le fit prier instamment par l'évêque de Toulouse de ne pas passer outre sans nouveau commandement du roi. Il ajoutait qu'il était décidé à faire cesser le scandale, à donner satisfaction au roi et à rétablir l'union entre l'église romaine et le royaume. Il demandait à Nogaret de retourner le plus tôt possible en France, afin d'engager le roi à envoyer une ambassade pour traiter de la paix (1). Ainsi l'auteur du crime le plus effroyable qu'on eût jamais commis envers la papauté devenait le négociateur choisi par la papauté elle-même. Voilà certes qui dut troubler plus profondément dans leur tombe les Grégoire et les Innocent que le tumulte d'Anagni et le prétendu soufflet de Sciarra.

Tout ceci se passait en décembre 1303 et janvier 1304. Nogaret, chargé d'une mission papale, repartit en hâte pour la France, et joignit le roi à Béziers vers le 10 février de l'an 1304.

ERNEST RENAN.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

(1) « Statim seu infra modicum tempus, Benedicto ad summum pontificatum assumpto, ad instantiam ipsius dicti Benedicti, in partibus Romanis existens, veni celeriter ad dominum regem pro conservatione pacis et unitatis Ecclesiæ Romanæ ac domini regis et regni, ad procurandum etiam ut dominus rex legatos seu nuntios suos mitteret ad dictum dominum Benedictum pro conservatione pacis et unitatis prædictæ, quod me procurante fecit dominus rex prædictus. » — Autant le récit de Nogaret est suspect quand il s'agit de faits sur lesquels personne ne peut le démentir, autant il mérite créance pour des allégations comme celle-ci, relative à des faits bien connus du roi et des personnages en vue desquels il écrit ses apologies.

LES

ORIGINES DU GERMANISME

IV.

LA GERMANIE DE TACITE. — L'IMAGINATION ROMAINE ET L'ASPECT D'UN MONDE NOUVEAU.

Pendant que, du côté des barbares, s'accomplissait le passage, que nous avons décrit (1), de l'état de tribus non fixées à l'état agricole connaissant les demeures fixes et la propriété foncière privée, dans le même temps une transformation intellectuelle et morale s'opérait chez le monde romain, provoquée en grande partie par la solennelle rencontre du génie classique et du génie germanique. S'il est vrai que, nous plaçant à une date aussi reculée que l'est celle d'un Tacite, nous ne puissions recueillir sur la civilisation nouvelle apparaissant à l'horizon qu'un assez petit nombre d'observations authentiques et directes, nous pouvons du moins, dès le premier contact entre ce monde nouveau et le monde romain, mesurer quel ébranlement le génie classique en a ressenti, et augurer par là du futur rôle de ce génie barbare, tant il est vrai que le livre de Tacite marque un grave moment non pas seulement dans l'histoire politique et sociale, mais aussi dans l'histoire morale et intellectuelle. Nul peuple étranger n'avait encore forcé la conscience romaine à cet aveu, plusieurs fois exprimé par l'historien, qu'il pourrait arri-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars, *les Institutions et l'état social des Germains selon Tacite.*

ver qu'un jour l'empire tombât en subissant la défaite. Pour la première fois, Rome remplace par une virile, mais amère prévision ses habituels dédains. Un changement moral s'accomplit. Il s'exprime tout d'abord par l'étonnement visible, par le sentiment de crainte incertaine et quelquefois de terreur qu'inspire la vue de cet autre univers se révélant au-delà du Rhin. L'imagination romaine ne s'était jamais montrée si attentive aux impressions de la nature : c'est qu'à ces impressions, jadis indifférentes, se mêle désormais un grave soupçon de l'avenir. Essayons de nous rendre compte de cette ouverture des esprits qu'une secrète angoisse accompagne. Voyons les âmes romaines, au seul aspect physique de ces vastes régions jusqu'alors inconnues, s'ébranler, devenir anxieuses, et chercher dans le mystère d'un nouveau climat et de nouveaux horizons les indices d'obscures destinées.

A un tel examen se rattache d'ailleurs une autre recherche d'un intérêt très général et très élevé. On se rappelle quel grand objet Alexandre de Humboldt s'est proposé dans son *Cosmos*. Il a voulu suivre l'esprit humain prenant possession, feuillet par feuillet, du livre du monde. A mesure que la nature créée s'est laissé arracher quelqu'un de ses secrets, ou bien qu'elle a permis d'entrevoir quelque rayon de sa beauté, des témoins se sont rencontrés pour transmettre à la fois la peinture de cette vue nouvelle et celle de l'impression par eux ressentie. C'était le poète chantant la jeunesse du monde, le géographe retraçant de lointains rivages, le voyageur décrivant les régions où il avait pénétré le premier, le naturaliste étudiant des animaux ou des plantes inconnus, l'astronome découvrant des astres encore sans nom. Humboldt a entrepris de recueillir chacun de ces témoignages, comptant retrouver ainsi, pour chaque grande scène, la fraîcheur du premier aspect et la joie de la première découverte, comptant jouir à la fois et de la nature et du génie humain dans quelques-unes de leurs plus pures manifestations. Ceux-là mêmes qui, faute de connaissances spéciales, n'ont lu que son admirable second volume diront assez s'il n'a pas merveilleusement réussi. Linné, dans le secret de son cabinet de travail, penché sur une fleur qu'il étudie, découvre une loi de la botanique, et, se relevant, s'écrie : « J'ai vu passer Dieu omnipotent, omniscient! » Humboldt, lui, en réunissant de tels hommages comme des chants épars, a reconstitué l'hymne continu de l'humanité reconnaissante au souverain créateur. De cette histoire du curieux développement de l'idée du cosmos le livre de Tacite, éclairé par les témoignages analogues de ses contemporains, est toute une page, d'un grand prix et d'un suprême intérêt.

I.

Le monde oriental ou grec n'avait pu léguer à l'imagination romaine, qui n'était guère prête d'ailleurs à les féconder, qu'un petit nombre de données concernant la nature et le climat du nord. Peu importait que les Phéniciens en eussent parcouru les mers, peut-être jusque vers les côtes de Suède et de Norvége. Peu importait qu'un des navigateurs envoyés par l'antique Carthage au-delà des colonnes d'Hercule eût visité les côtes occidentales de la Gaule, et se fût élevé jusqu'aux îles britanniques; ces souvenirs étaient à peu près perdus. Vainement aussi, au temps d'Alexandre ou de ses successeurs, Pythéas, le fondé de pouvoirs du commerce marseillais, avait pénétré au fond de la Baltique, pour renouer au nom de ses commettans les relations engagées autrefois par les négocians de Marseille phénicienne. Les Romains semblent avoir appris seulement par l'invasion gauloise, puis par celle des Cimbres, qu'il y avait à l'ouest et au nord des Alpes des barbares très redoutables. On disait des Cimbres qu'ils avaient quitté leur pays chassés par un débordement de la mer, après avoir lutté contre les vagues leurs épées à la main. Strabon rejette comme une vaine fable ce récit d'une grande inondation maritime; mais la science moderne est plus attentive : le savant professeur de Kiel, M. Forchhammer, a retrouvé dans la partie occidentale des duchés de l'Elbe et du Jutland les traces de ce qu'il appelle le déluge cimbrique. Les flots auraient déposé dans tout ce pays un grossier galet facilement reconnaissable; bien plus, des études récentes, dues aux disciples mêmes de M. Forchhammer, ont paru montrer les restes de ce fléau s'étendant par toute la vallée de l'Eyder jusque dans la ville de Kiel, dont une grande partie serait construite sur de tels atterrissemens. Pourquoi d'ailleurs les côtes de la Mer du Nord eussent-elles été exemptes dans l'antiquité des désastres qui les ont tant de fois maltraitées depuis? L'histoire des tribus frisonnes, dispersées encore aujourd'hui sur ces rivages, est celle d'une perpétuelle lutte contre les invasions de la mer. Les annales du littoral hollandais n'ont pas de trait plus saillant, et l'imagination a peine à reconstruire les terribles scènes à la suite desquelles, au XIIIe siècle, s'est égrenée cette série d'îles, du Dollart au Zuiderzée, alors que la mer rompait aussi, par de formidables orages, la langue de terre qui faisait jadis de ce dernier golfe un lac intérieur : trente villages en une fois y furent engloutis. Un semblable désastre eut lieu encore en 1825. Que l'antique tradition attachée au souvenir de l'émigration des Cimbres fût exacte de tout point ou seulement en

partie, elle n'en a pas moins été pour Rome la première révélation de certains traits réels du climat du nord.

Ce fut César qui, en reculant la frontière jusqu'au Rhin, en conduisant ses légions au sein de la Germanie et de la Grande-Bretagne, ouvrit hardiment ce monde barbare, où pénétrèrent après lui les lieutenans d'Auguste. Strabon dans sa *Géographie*, Pline l'Ancien dans son *Histoire naturelle*, à côté de laquelle nous voudrions pouvoir placer son ouvrage en vingt livres, malheureusement perdu, sur les expéditions des Romains en Germanie, nous ont conservé le trésor des informations acquises à la suite de ces guerres; le livre de Tacite, commenté par la comparaison avec leurs témoignages, nous rendra au complet l'impression profonde que ces nouveaux spectacles avaient produite sur l'esprit des Romains.

Le haut nord était pour eux la région vague et sans limites où se plaçait la dernière des terres, la mystérieuse Thulé. Il restera sans doute toujours impossible de déterminer précisément ce que les anciens entendaient sous ce nom. Était-ce l'archipel des Féroe, ou bien seulement les îles du Danemark, ou bien la vaste péninsule scandinave, qu'ils croyaient une île, ou bien l'Islande? Il est infiniment probable qu'ils ont appliqué cette dénomination tour à tour à chacune de ces contrées; elle aura changé d'objet suivant le progrès de leurs connaissances vers le nord. De même le nom d'Hespérie, qui s'appliquait à l'Occident, avait successivement désigné, selon l'avancement des notions géographiques, la Grèce par rapport à l'Asie, puis l'Italie par rapport à la Grèce, puis la côte de Carthage et le versant septentrional de l'Atlas, avec les fameux jardins des Hespérides, puis les côtes de l'Espagne méridionale avec Tartessus et Gadès, enfin, au-delà des colonnes d'Hercule, les îles Fortunées; les découvertes modernes devaient encore ajouter, par-delà la fabuleuse Atlantide, l'impropre dénomination des Indes occidentales.

Quoi qu'il faille penser de l'ancienne Thulé, il est incontestable que les Romains du Ier siècle après notre ère ont déjà une certaine connaissance de la nature septentrionale, et qu'ils ont été étonnés des phénomènes étranges que leur présentaient ce ciel, ces eaux et ces rivages. Tacite avait pu recueillir sur tout cela des récits de témoins oculaires. Il avait mis à profit sans nul doute les souvenirs et au besoin les notes de son beau-père Agricola, dont les vaisseaux allèrent conquérir les Orcades et aperçurent Thulé à travers les neiges. Il lui avait été facile d'interroger dans Rome même des soldats, des matelots ou des barbares esclaves, tels que ces auxiliaires germains qui, enrôlés par Agricola, avaient déserté sur trois chaloupes sans pilotes; errant au gré des flots jusqu'à l'extrémité sep-

tentrionale de la Calédonie, ils avaient été réduits à manger quelques-uns d'entre eux; les survivans échouèrent sur les côtes du pays des Suèves et des Frisons, qui les traitèrent en pirates. Devenus esclaves, ils furent amenés parmi nous, dit Tacite, et acquirent une certaine célébrité par la singularité de leurs aventures.

Les premiers phénomènes que des habitans de la zone tempérée avaient dû remarquer en passant, pendant la saison d'été, sous le climat du nord, étaient évidemment ceux de la lumière. Il n'en est pas qui parlent plus intimement aux sens et à l'âme, ni qui exercent une influence plus pénétrante et plus irrésistible; il n'en est pas, dans les pays septentrionaux, de plus remarquables ni de plus excessifs. De l'Italie aux contrées riveraines de la Mer du Nord ou de la Baltique, la différence n'est pas seulement dans un soleil d'été ici moins implacable, dans un azur moins intense, dans une atmosphère plus subtile, ce semble, et d'un rayonnement plus doux; il y a aussi des traits tout à fait particuliers, comme la fréquence des aurores boréales et les jours continus, sans coucher de soleil. Ce dernier phénomène, pour n'être pas accidentel, n'en surprend pas moins l'hôte inaccoutumé par des dehors étranges et par une apparente dérogation aux lois qui régissent les autres climats. Je rentrais une fois à minuit, au milieu de juin, du parc voisin de Stockholm dans la ville. Le soleil ne se montrait pas, mais un clair crépuscule égalait, peu s'en faut, la lumière du jour; il s'en distinguait par un reflet uniforme, blafard, voilé, rappelant cette lueur inquiétante qui accompagne les éclipses. Quelques vapeurs, condensées en traînées cotonneuses et blanchâtres, planaient sur les eaux; la ville, silencieuse, paraissait obéir à un sommeil magique : c'était une entière évocation de la nature romantique du nord. Ce que nous admirons aujourd'hui, croit-on que les anciens ne le remarquaient pas? Tacite n'a pas manqué de signaler la singularité de ces manifestations lumineuses; par deux fois, il a noté le phénomène des longs jours, d'abord dans l'*Agricola*, en décrivant le climat au nord de la Calédonie. « Les nuits mêmes y sont claires, dit-il; aux extrémités de ce pays, elles sont si courtes qu'un crépuscule sépare seul le jour qui s'achève du jour suivant qui commence. Si les nuages n'interceptaient la vue, les habitans disent qu'on apercevrait l'éclat du soleil, qui ne se lève ni ne se couche, mais ne fait que raser la ligne d'horizon. » Ces derniers mots donnent une description remarquablement exacte et fidèle de ce qu'on peut observer le 24 juin vers la latitude où se trouve, au sommet de la Baltique, la ville de Torneo. L'explication que Tacite en propose est moins heureuse : c'est, à l'entendre, que ces extrémités de la terre sont très plates; il en résulte que l'ombre n'y peut grandir, et que la nuit ne saurait

s'y former jusqu'à atteindre le ciel et les astres. Il n'est pas facile assurément d'interpréter cette réponse, et nous devrons attendre du grand écrivain des notions morales, d'éloquentes et vives peintures, plutôt que des enseignemens météorologiques. Tacite revient dans sa *Germanie* à ce même trait du climat septentrional, observé non plus à l'extrémité de la Grande-Bretagne, mais sur les côtes lointaines de la Baltique, et cette fois il ajoute à son récit quelque mention des légendes que la réalité mal comprise avait enfantées dans l'imagination populaire. « Au-delà des *Suiones*, dit-il, est une mer qu'on croit la limite et la ceinture du monde, parce que les dernières clartés du soleil couchant y durent jusqu'au lever de cet astre, et jettent assez de lumière pour effacer les étoiles. La crédulité ajoute qu'on entend même le bruit qu'il fait en sortant de l'onde, qu'on aperçoit la forme de ses chevaux et les rayons de sa tête. » Virgile disait déjà, usant d'une métaphore qu'expliquaient de vieilles croyances superstitieuses, qu'on voyait sur les rivages de la Scythie le soleil laver son char dans l'Océan rougi de ses feux,

Præcipitem Oceani rubro lavit æquore currum.

Le génie romain, peu inventif, ne savait que faire appel à tout l'antique appareil de la mythologie classique en présence de manifestations incomprises. Déjà cependant, devant une nature différente, ses comparaisons prenaient d'autres tours et admettaient d'autres élémens : de nouvelles sources s'ouvraient pour l'imagination romaine. Ce serait à nous à deviner si, en divers cas, elle n'a pas voulu rendre des impressions dues au seul aspect du ciel germanique. N'y aurait-il pas déjà quelque allusion par exemple, dans ce dernier passage de Tacite, au spectacle merveilleux des aurores boréales?

Personne n'ignore combien de formes singulières affectent ces apparitions magnétiques, beaucoup plus fréquentes et complètes dans le nord que partout ailleurs. Tantôt ce sont des flammes répandues par tout le ciel et qui convergent vers un centre constant, dégagé de lueurs, tantôt au contraire un foyer de lumière intense darde d'éclatans rayons; ou bien un vaste mur incandescent se replie en formant des sinuosités aux vives arêtes, ou des séries de colonnes aux couleurs changeantes se dressent pour se dissoudre bientôt dans un océan de feu. Est-il vrai, comme on le dit, que les aurores boréales soient accompagnées d'un bruit semblable à la crépitation des étincelles électriques? M. Siliesström, un des membres de la mission dirigée par M. Gaimard de 1838 à 1840, s'abstient de rien affirmer à ce sujet; il est disposé toutefois à se défier d'une confusion entre le

sens de l'ouïe et le sens de la vue, facilement explicable. En voyant ce ciel couvert de flammes, dit-il, ces lueurs aux transformations rapides, ou bien ces rayons formés en un instant, qui traversent le ciel comme des fusées avec une vitesse effrayante et qui étincellent d'une très vive lumière, il est naturel qu'on rapporte par erreur au sens de l'ouïe les seules perceptions du sens de la vue, et qu'on s'imagine entendre un pétillement. On s'expliquerait d'ailleurs sans trop de difficulté un tel bruit là où l'électricité joue évidemment un si grand rôle. Ce qui est certain, c'est que le nombre est considérable, au moyen âge et dans l'antiquité, de récits superstitieux ou légendaires qui s'interpréteraient par l'aspect mal compris des aurores boréales. Telles seraient certaines circonstances de la tradition, si populaire chez les peuples germaniques, sur le chasseur invisible, Odin, le Freischütz, ou Robin Hood. Dans la région qu'il traverse, les nuages s'illuminent de sinistres clartés, et l'on entend au loin les aboiemens des chiens et le sifflement des traits au milieu des airs. Grégoire de Tours raconte qu'un jour une lumière fulgurante enflamma tout à coup l'atmosphère, et qu'il y eut, tant qu'elle dura, comme le bruissement intense d'un arbre au vaste feuillage tombant au travers d'une forêt. Un chroniqueur parle d'une colonne bleue qui apparut au ciel, et de laquelle semblait sortir un bruit de flèches dardées à l'entour. Faudrait-il expliquer par l'aurore boréale et ces curieux récits et tant de singulières expressions des écrivains de l'antiquité, les *cœli hiatus* et les *cœlestia prœlia* de Pline, les *arma crepitantia cœlo* de Tibulle et d'Ovide, les souvenirs analogues consignés par Virgile et Tacite? S'il en était ainsi, nous aurions un nouveau et précieux témoignage des impressions que la vue du ciel septentrional avait produites sur l'imagination des Romains.

De cette lumière du nord, quelques anciens croyaient voir des cristallisations délicates et charmantes dans la curieuse matière de l'ambre, qui se recueille en si grande quantité sur les côtes de la Baltique, et dont Tacite nous rappelle que les Romains, comme toute l'antiquité, étaient avides. L'ambre peut être considéré comme ayant joué un grand rôle dans l'histoire antique du commerce, et par conséquent de la civilisation. Les plus anciennes sépultures, égyptiennes, orientales, étrusques, nous montrent combien il était précieux au luxe des premiers peuples. Les Phéniciens le recherchaient avec avidité pour le transmettre aux Grecs, qui aimaient à s'en parer dès le temps d'Homère. Par quelles voies et dans quels lieux les navires de Byblos ou de Tyr venaient-ils charger leurs cargaisons? Tacite, en mentionnant la tradition de nouvelles colonnes d'Hercule sur la côte nord-ouest de la Germanie,

permet de croire que le commerce phénicien exploitait la Mer du Nord. Bien plus, s'il est vrai que Pythéas, à en croire un fragment de sa relation dans Pline, ait vu le Frische-Haff et les rives orientales de la Baltique, comme il semble n'avoir fait que visiter les anciens comptoirs des Phéniciens pour renouer au nom de Marseille leurs traditions de commerce, on peut penser qu'ils ont, eux aussi, pénétré à la recherche de l'ambre dans cette seconde mer. Ils durent toutefois se contenter souvent de venir le recevoir dans leurs comptoirs du nord de l'Adriatique, où il arrivait en traversant, de tribu en tribu, toute l'antique Germanie. Ainsi s'expliquerait la tradition qui rattachait à la région de l'Éridan la production de cette précieuse substance. Là était tombé Phaéton, disait-elle, et ses sœurs, désolées de sa mort, avaient été changées en peupliers sur les bords du fleuve; mais elles n'avaient pas cessé de répandre des larmes, et ces larmes, que chaque tronc d'arbre distillait, c'était l'ambre. A la suite des Phéniciens, les Grecs étaient venus par terre chercher l'ambre aux lieux de son exploitation principale. On a trouvé dans le pays de Posen de très anciennes monnaies d'Athènes qui paraissent l'attester. Ce qui abonde dans le sol des provinces baltiques, ce sont les monnaies romaines, puis les monnaies orientales. Le commerce antique avait été ainsi, comme par un dessein providentiel, sollicité sans cesse à la découverte du nord, et, si le souvenir des entreprises phéniciennes s'était effacé et perdu, voici que les Romains, à la suite des campagnes qui leur ouvraient la Germanie septentrionale, se rendaient au même appel. L'ambre avait été toujours fort recherché par le luxe de Rome, mais il semble que la mode ait eu à ce sujet un mouvement prononcé de recrudescence au temps de Pline l'Ancien et de Tacite. Pline nous apprend que telle statuette d'ambre, artistement travaillée, coûtait plus cher qu'un esclave sain et fort. Sous le règne de Néron, un chevalier romain, envoyé vers les marchés des embouchures de la Vistule, en avait rapporté une assez grande quantité pour qu'au prochain combat de gladiateurs on pût en orner leurs armures et les diverses parties du cirque. Les itinéraires que donne la *Géographie* de Ptolémée offrent deux routes qui, de Carnuntum, près de Vienne, sur le Danube, à travers la Silésie, la Pologne et la Poméranie, se dirigeaient vers les bouches de l'Oder : c'étaient sans nul doute de très anciennes voies de commerce que Rome avait dû reprendre aisément.

Quelles idées l'imagination romaine attachait-elle à cette matière de l'ambre pour la tenir en aussi grande estime que les perles, les murrhins et le cristal? On en connaissait à peine la nature et l'origine; les interprétations les plus étranges, comme on peut le

voir dans Pline, avaient été proposées. A vrai dire, la série des conjectures modernes n'a pas été moins bizarre, jusqu'à ce que la science eût nettement reconnu que l'ambre est une résine d'arbres fossiles, d'une espèce disparue de conifères, qui, pendant les premières époques du continent européen, couvrait les rivages de la Baltique et de la Mer du Nord. Lorsque, par la tempête, les flots sont violemment agités, ils arrachent du sol ces fragmens, qu'ils roulent et dont ils se jouent, mais qui, grâce à une densité presque égale à celle de l'eau de mer, montent à la surface pour aller s'échouer sur la plage. Cette origine de l'ambre, Pline et Tacite la connaissaient en partie, puisqu'ils préfèrent, entre autres dénominations, le mot de *succin*, de nature à marquer qu'il s'agit du suc d'un arbre ou d'une résine. La curiosité de leurs contemporains admirait ici deux choses : d'abord la propriété électrique, éveillée par le frottement, et puis cette intéressante particularité, la fréquente présence d'insectes ou de fragmens végétaux dans l'intérieur même de la matière translucide. Martial a, de son style le mieux aiguisé, adressé de jolies épigrammes à l'abeille, à la fourmi, au vermisseau emprisonnés de la sorte :

« Enfermée dans une larme des Héliades, voyez briller cette abeille; elle apparaît captive dans son propre nectar. C'est ainsi qu'elle recueille le prix de ses merveilleux travaux. Elle-même sans doute aura choisi cette tombe.

« Pendant qu'il rampait sur les branches que mouillent les larmes des Héliades, ce vermisseau s'est vu pris dans la liqueur visqueuse. Cesse, Cléopâtre, de vanter ton royal sépulcre; un vermisseau repose dans un cercueil plus précieux que le tien. »

Les petits vers de Martial n'avaient pour but que de plaire aux belles dames de Rome et à la cour de l'empereur; il est donc évident qu'il avait pris pour sujet non pas une particularité obscure, mais ce qu'on remarquait autour de lui avec surprise. Cette surprise, en excitant l'imagination des Romains, aurait pu les mettre sur la voie de l'étude et les avancer vers la science. Une attention prolongée, une curiosité sérieuse leur aurait préparé d'autres motifs d'admiration. Ils ne se seraient pas seulement convaincus que cette délicate substance avait été une des premières occasions de communications et d'échanges entre les peuples, ils eussent pu remarquer encore que la faune et la flore révélées par l'ambre n'étaient pas celles de leur temps, mais qu'ils avaient sous les yeux les authentiques témoignages d'un nord primitif, digne objet des scrupuleuses recherches de la science moderne.

N'eût été ce rare présent de l'ambre, les océans du nord n'eussent offert aux anciens Romains que de sinistres sujets d'étonnement et de crainte. Les Romains, à la vérité, semblent n'avoir jamais été marins très hardis. Nous savons combien il leur en coûta, lors de la première guerre contre Carthage, d'oser passer de Sicile en Afrique; les matelots prétendaient que la côte méridionale de l'île, étant oblique, devait enfanter de terribles orages. Les soldats, bientôt après, marchant sur Carthage, assiégeaient le serpent du Bagradas avec leurs machines de guerre, nous dit Tite-Live, comme ils eussent fait une forteresse : leur courage hésitait devant les mystérieuses menaces d'une nature inconnue. Les Grecs aussi s'étaient laissé longtemps arrêter par le formidable cap Malée. Ils prirent leur revanche en s'avançant partout à la suite des Phéniciens, et en traversant avec une admirable ardeur, sous la conduite d'un Alexandre, toute l'ancienne Asie. Toutefois, quand ils atteignirent la mer des Indes, ils se virent accueillis par le phénomène, pour eux nouveau, des marées. Quinte-Curce nous a dépeint leur frayeur dans une de ses meilleures pages. Or ce qui était arrivé aux soldats d'Alexandre dans la presqu'île de Pattalène, aux embouchures de l'Indus, les soldats de César l'éprouvèrent sur le rivage de l'Atlantique. Sans doute la flotte romaine dut se familiariser promptement avec le périodique retour du flux et du reflux; toutefois Drusus et Germanicus, un demi-siècle après, semblent encore mal préparés à braver ce péril. Pline l'Ancien continue à s'étonner de ce débordement de la mer, comme il l'appelle, qui laisse incertaine l'éternelle question posée par la nature, à savoir si les côtes appartiennent aux continens ou bien à la région des eaux.

S'il faut en croire Tacite, les océans du nord, après ce premier et fâcheux accueil, réservaient aux Romains beaucoup d'autres dangers. Ce n'est qu'avec une sorte de répugnance que l'auteur de la *Vie d'Agricola* parle de la mer qui s'étend après la Calédonie : « mer paresseuse et qui résiste aux efforts des rameurs, *mare pigrum et grave remigantibus*. Les vents mêmes peuvent à peine en soulever les flots, sans doute parce qu'elle baigne peu de terres et de montagnes, et que ce sont les côtes qui enfantent les vents, ou bien aussi parce que cette mer sans fond comme sans bornes est plus lente à s'ébranler. » Tacite achève cette explication peu lucide par quelques traits d'une précision rare : « On voit cette mer, dit-il, çà et là se diviser en fleuves, pénétrer au milieu des terres, les environner, circuler même dans les rochers et les montagnes comme dans son propre lit. » Qu'on prenne, à défaut de souvenirs personnels, une carte géographique, et l'on reconnaîtra à cette parfaite description, les fiords qui, découpant la côte norvégienne, introduisent entre de hauts murs de rochers la mer

même presque jusqu'au pied des Dofrines. Ce que Tacite avait dit de l'Océan calédonien, il le répète de celui qui baigne la Germanie : « mer paresseuse et presque immobile, *mare pigrum ac prope immotum.* » Il ajoute cette fois : « Océan immense, et dont les navires venus de nos contrées n'abordent que rarement le courant contraire, *immensus ultra utque sic dixerim adversus oceanus.* » Il n'est pas facile de saisir nettement ce que Tacite veut exprimer par ce mot : *adversus oceanus;* il paraît avoir pensé que la masse des eaux venant du nord afflue sur les côtes de la Germanie par un courant semblable à celui des fleuves, et pénible à remonter pour un vaisseau venant du sud; mais il est très loin, bien entendu, de soupçonner les vrais courans, particulièrement ceux du *gulf-stream.* En tout cas, nul de ces traits ne serait à négliger pour qui voudrait reconstituer l'histoire des sciences naturelles chez les anciens.

Une fois agitées, ces mers passent pour avoir de terribles tempêtes. Il faut certainement compter au nombre des plus belles pages de Tacite celle où il a décrit l'orage qui assaillit la flotte de Germanicus au sortir de l'Ems : Humboldt nous dit qu'il ne la relisait jamais sans un certain ravissement; elle mérite cet hommage parce qu'elle est une admirable peinture à la fois pittoresque et morale. C'était vers l'automne de l'année 16 après Jésus-Christ. Germanicus venait d'achever la brillante campagne qui, dans les champs d'Idisiavisus, sur la rive droite du Wéser, avait vengé le désastre subi naguère par Varus. Une partie des légions s'étaient acheminées par le continent vers leurs quartiers d'hiver; le reste avait dû s'embarquer avec le général, et gagner la Mer du Nord par l'Ems et le golfe du Dollart, pour rentrer dans la province de Germanie inférieure par les canaux de Drusus, le lac Flévo et le Rhin.

« D'abord la mer fut tranquille, dit Tacite; on n'entendait que le bruit des rames et le frémissement des voiles qui faisaient mouvoir ces mille vaisseaux. Tout à coup d'épais nuages, amoncelés, se fondent en grêle; les vents soufflent de toutes parts et tourmentent la vague, on n'y voit plus autour de soi; les pilotes ne peuvent plus gouverner;... le vent du sud, le terrible Auster, est seul maître du ciel et des eaux. Il saisit les navires, et les disperse en pleine mer ou vers des îles qu'environnent des rocs escarpés ou des bas-fonds dangereux. On avait d'abord évité ces périls, non sans peine; mais, quand le changement de la marée conspira avec la direction du vent, il ne fut plus possible de jeter les ancres, et il n'y eut plus assez de bras pour épuiser l'eau qui entrait de toutes parts. Il fallut livrer à l'abîme chevaux, bêtes de somme, même les armes, afin de soulager les bâtimens qui menaçaient de s'entr'ouvrir et de s'affaisser sous le poids des vagues. Autant l'Océan dépasse en vio-

lence toute autre mer, et le climat de la Germanie en rigueur tout autre climat, autant cette tempête différa de toutes les autres par ce qu'elle eut d'extraordinaire et d'horrible. On n'avait autour de soi que des rivages ennemis, ou une mer si vaste et si profonde qu'on ne supposait pas de terres au-delà. Une partie des vaisseaux furent engloutis; plusieurs furent jetés vers des îles éloignées. Sur ces rivages déserts nos soldats périrent de faim, excepté ceux à qui la tempête j ta quelques cadavres de chevaux... Pendant tout ce temps, Germanicus allait errant, nuit et jour, de rocher en rocher, s'écriant avec désespoir qu'il était la cause d'un si grand désastre; ses amis l'empêchèrent à grand'peine de se précipiter dans l'abîme. Enfin la marée nouvelle, avec un vent meilleur, ramena nos malheureux vaisseaux. On les répara en grande hâte pour aller recueillir les naufragés... Chacun d'eux, au retour de ces terres lointaines, faisait de merveilleux récits de tourbillons violens, d'oiseaux inconnus, de monstres marins, moitié bêtes moitié hommes, visions réelles ou imaginées par l'épouvante... »

Il y a au musée de Dresde un paysage célèbre de Rembrandt qui est d'un sombre et terrible effet; il représente le moment qui précède l'orage : le vent du sud semble avoir pris possession de toute la nature, et une lumière blafarde s'échappe d'un immense enroulement de nuages obliques. Ajoutez à ce souvenir une mer furieuse de Bakhuysen, un ciel orageux de Ruysdael, et vous aurez une série de pages pittoresques à côté desquelles se place naturellement le poétique tableau que nous devons à Tacite. Son récit a encore un autre intérêt, disions-nous; à côté du peintre il y a l'historien moraliste. Cette terreur dont la narration de Tacite se trouve empreinte, ce n'est pas une invention du narrateur; loin de là, il traduit des émotions communes à ses contemporains, et qui ont été vraiment ressenties. Nous en avons l'intéressante preuve dans un fragment en vers de la même époque qui, par bonheur, nous est resté. Un certain Pedo Albinovanus, le même peut-être que Tacite a mentionné comme chef de cavalerie dans ses *Annales*, se trouvait précisément à bord du bâtiment qui portait Germanicus. Il avait écrit en vers le récit de cette journée, et Sénèque nous a transmis ce morceau dans son curieux recueil de thèses de rhétorique.

« Depuis longtemps déjà, nous avons laissé derrière nous la lumière du jour. Nous sommes emportés vers les limites du monde connu; nous naviguons dans la nuit par un sentier sacrilége, audacieusement résolus à atteindre le point extrême où tout finit. Voyez! la surface de la mer s'enfle lourdement et se hérisse, et les monstres, géans avides de sang, se dressent autour de nous; déjà ils saisissent de leurs griffes redoutables les flancs du navire. Et ces mots qu'on entend murmurer augmen-

tent la crainte : « Le navire n'avance plus! un souffle de vent ne viendra plus animer notre voile! Il faut obscurément périr ici tous, sans défense, proie malheureuse des monstres de la mer! » Et du bord élevé le pilote essaie de plonger son regard dans l'espace, de percer les ombres de la nuit, mais sa vue ne peut rien découvrir. Alors de sa poitrine oppressée s'échappent ces paroles entrecoupées par l'épouvante :

« Où voulons-nous aller, mes amis? Le jour a disparu, la déesse Nature nous ferme par des ténèbres éternelles le chemin qui conduit aux extrémités de l'univers. Cherchons-nous encore des hommes, avec un nouveau ciel sur leurs têtes? Cherchons-nous un autre monde duquel nul récit ne nous a affirmé l'existence? La divinité nous ordonne de retourner en arrière : nul œil mortel ne doit contempler les limites du monde. Que l'audacieux aviron n'irrite plus le flot sacré; cessons de profaner par notre approche la demeure silencieuse et paisible des dieux! »

Que le rhéteur se fasse ici quelquefois entendre, nous n'en disconvenons pas; mais un sentiment réel d'étonnement et de crainte domine cependant cette rhétorique, et, rapprochés l'un de l'autre, les deux écrivains, Tacite et Pedo Albinovanus, sont les interprètes directs de ceux qui les entourent : nous avons dans leurs témoignages les fidèles échos de la profonde impression que les Romains avaient éprouvée au premier aspect des océans du nord. Des terres enfin qu'on pouvait rencontrer au milieu de ces mers, Tacite ne sait rien non plus que de mornes et repoussantes traditions. Ou bien ce sont des îles immenses, *insularum immensa spatia,* qui, parmi un monde étrange, réservent aux naufragés un hideux esclavage, ou bien les côtes mêmes de la Baltique orientale offrent des monstres à tête humaine, au corps et aux membres de bêtes sauvages. Tacite voudrait ne pas croire à tant de rapports effrayans; il se contente de permettre le doute. Pline l'Ancien, lui, enregistre sans scrupule, à propos de ces îles septentrionales, les plus bizarres légendes. Il en connaît où les hommes naissent avec des pieds de cheval; il mentionne des tribus qui se nourrissent exclusivement d'œufs d'oiseaux et d'avoine, et des indigènes qui vivent nus, mais avec de si vastes oreilles qu'ils peuvent s'en couvrir tout le corps. Pline égale ici les rapports du Grec Ctésias sur les merveilles de l'Inde, sur ces hommes à qui leur jambe dressée en l'air servait de parasol, sur les fourmis chercheuses d'or, etc. Bien que toute l'antiquité ait ri de Ctésias, la science moderne explique certaines de ses informations, mais il n'y a pas apparence qu'il doive en arriver ainsi pour les légendes de Pline sur ces îles de la Baltique. Trop souvent dépourvu de critique, il admet sans examen les récits les moins autorisés. Il n'en est pour nous qu'un rapporteur plus fidèle de ce qu'on

pense autour de lui, et plus utile à comparer avec les relations moins suspectes de Tacite.

II.

Voilà ce que les Romains du Ier siècle savaient ou imaginaient sur le ciel, les mers et les terres de l'extrême Germanie ou du nord. Leurs terreurs croissaient en proportion de leur ignorance; elles se résumaient en une seule idée et un seul mot : ces contrées étaient la fin du monde; en voulant y pénétrer, on insultait à la nature et aux dieux, on attirait sur soi la Némésis divine. Faire violence à la déesse Nature, chez les Grecs aussi c'était l'argument redoutable qu'on avait opposé aux promoteurs de certaines grandes entreprises, à ceux qui voulurent couper la Chersonèse de Thrace ou bien l'isthme de Corinthe. — Il y avait du moins une partie de la Germanie, l'ouest et le centre, que les généraux et les soldats romains avaient parcourue, et de laquelle ils rapportaient d'innombrables témoignages. Comment cette région plus voisine leur apparaissait-elle? Comment accueillaient-ils, alors qu'ils n'en étaient plus réduits à d'incomplètes visions ou à de vagues souvenirs, les plus habituelles manifestations d'une nature, d'un sol, d'un climat, qui hier encore leur étaient nouveaux? César, lui, composait un traité sur l'*Analogie* en traversant les Alpes, au lieu d'accorder quelque admiration aux grandioses beautés des montagnes; Tacite et les écrivains du Ier siècle nous attesteront-ils une pareille froideur de la part de leurs contemporains en présence de la Germanie? La réponse à de telles questions ne laisse pas que d'être complexe : l'impression produite sur l'esprit romain n'a pas été ici, comme pour l'extrême nord, d'étonnement presque superstitieux d'abord, puis de crainte et d'horreur. Au contraire, à l'égard de la Germanie proprement dite, Rome a commencé par le mépris hostile, pour en venir ensuite à des impressions qui n'excluaient pas un certain respect. La progression est visible, et c'est ici encore un curieux chapitre à écrire d'histoire à la fois pittoresque et morale.

Quintilien nous rapporte que les soldats de César, avant de passer le Rhin, ne manquaient pas de faire leur testament. Toutefois la contrée nord-ouest, comprenant les rivages de la Mer du Nord, depuis ce fleuve jusqu'au Wéser, était devenue presque familière aux Romains avant toute autre portion de la Germanie, parce que, dans leur tentative de conquête, leurs chefs voulaient s'appuyer sur les flottes qui, par l'estuaire de l'Ems, apportaient du lac Flévo et du Rhin des approvisionnemens et des secours. Pline l'Ancien visita ces parages, et il faut voir quels sentimens lui inspirent les pauvres tribus qui les habitent. Une page de son *Histoire naturelle*, proba-

blement empruntée à son ouvrage sur les guerres contre les Germains, donne une curieuse peinture de ce qu'il a vu chez les Chauques, peuple situé sur les côtes du Hanovre actuel. « Envahis deux fois dans les vingt-quatre heures, dit-il, par les flots débordés de l'Océan, ces peuples bâtissent de misérables huttes sur des monticules qu'ils élèvent au-dessus du niveau des plus hautes marées. Semblables à des gens qui naviguent quand les eaux couvrent tout à l'entour, mais à des naufragés quand elles ont fait retraite, on les voit poursuivre autour de leurs chaumières le poisson qui fuit avec les vagues. De leurs mains, ils façonnent la boue, qu'ils font sécher au vent de mer bien plutôt qu'au soleil, et c'est là tout leur combustible pour cuire leurs aliments et réchauffer leurs entrailles glacées par le souffle du nord. » Quel curieux contraste qu'une telle page écrite par le futur observateur des fléaux du Vésuve! Et quel profond mépris sous la plume de cet homme du midi quand il achève par ces mots : « Voilà des peuples qui, le jour où ils seront vaincus par nos armes, crieront qu'on leur ravit la liberté. A leur aise! souvent la fortune fait semblant d'épargner ceux qu'elle veut le plus durement punir. »

Tacite a de semblables expressions de dédain. Lui aussi, il prend en pitié ce ciel bas, *cœlum demissum*, ce climat venteux, ce sol humide, et un de ses arguments pour croire que les Germains sont un peuple autochthone est d'affirmer que nul émigrant n'aurait certainement quitté d'autres pays pour une telle contrée. Leur genre de vie est, suivant lui, aussi triste que leur climat : ils font bouillir et mangent l'avoine, qu'à Rome on considère comme une mauvaise herbe ; il paraît croire qu'ils ne connaissent pas l'automne, c'est-à-dire, aux yeux des Romains, la charmante saison des réunions champêtres, des fêtes populaires, des dialogues enjoués. Tout au moins n'ont-ils pas la vraie fête des vendanges, cette joie de l'Italie, car « leur boisson est une certaine liqueur faite d'orge ou de froment, à laquelle la fermentation donne une sorte de ressemblance avec le vin. » On connaît la caustique apostrophe de Julien contre le Bacchus bâtard des peuples du nord, qui sent le bouc au lieu d'exhaler l'ambroisie. La pensée est la même sous la plume de l'historien et sous celle du philosophe ; il y a loin de ces expressions dénigrantes à l'exaltation scandinave et germanique de la bière dans les Eddas ou les Nibelungen, et à la coupe écumante du poétique roi de Thulé.

Tacite ne s'est pas contenté du dédain. Son patriotisme jaloux y ajoute une perfidie peu digne de lui quand il laisse échapper ce conseil : « Envoyons des vins chez ces peuples. Favorisons leur goût d'ivresse; nous triompherons d'eux ainsi plus facilement que par les armes. » C'est que, avec le souvenir présent de honteuses défaites,

tout lui est odieux de la Germanie. Ne lui faut-il pas, dès le début des *Annales*, mentionner et expliquer le triste renom des marécages situés entre les bras du Rhin ou sur les deux rives du bas Eyder? Au travers de ce qu'on appelle aujourd'hui le marais de Burtange, sur la frontière nord-est de la Hollande actuelle, les premiers Romains entrés en Germanie avaient dû jeter une de ces constructions comme on en retrouve encore dans la Westphalie et en France même, partout où les soldats de Rome ont eu besoin de traverser des régions noyées. Joignant aux expéditions militaires les grands travaux nécessaires aux communications, ils ont établi dans ces marais des chaussées composées de rondelles de bois assez peu pesantes pour ne pas s'enfoncer à l'excès dans la vase. Les débris de ces constructions sont désignés de nos jours sous le nom ordinaire de Ponts longs. Ceux de Burtange n'avaient pas longtemps résisté, et Tacite nous décrit la désastreuse retraite que Cécina dut opérer en de tels lieux. L'étroite chaussée, rompue çà et là, était jetée sur un terrain boueux que d'innombrables ruisseaux empêchaient de se fixer; des deux côtés, à peu de distance, s'élevaient des collines occupées par des bois. L'habile Arminius, chef des Germains, avait pris possession de ces fourrés, d'où il pouvait aisément assaillir ou inquiéter son ennemi. En vain celui-ci essayait-il d'élever quelques digues pour détourner les eaux du marécage. Arminius, des hauteurs, dirigeait vers le vallon de nouvelles eaux qui ruinaient toute protection et toute défense. Il faut lire dans Tacite le tableau de la nuit qu'on passa en présence. Du côté des barbares, certains du triomphe, des chants d'allégresse ou de terribles menaces que les échos des montagnes rendaient plus sinistres en les répercutant; « chez les Romains au contraire, des bivouacs aux feux languissans, des paroles entrecoupées, les soldats étendus çà et là le long des palissades ou errans le long des tentes, veillant par pure insomnie bien plutôt que par consigne ou de leur propre volonté. » Leur chef, le vieux Cécina, en était à sa quarantième campagne. Accoutumé aux disgrâces de la guerre, il ne s'étonnait de rien. Il eut toutefois pendant cette nuit un songe affreux. Il crut voir ce même Varus dont le désastre, quelques années auparavant, avait tant humilié Rome, se lever tout sanglant du fond de ces marais, l'appeler et lui faire signe de le suivre. Arminius, quant à lui, comptait renouveler sa victoire; on l'entendit, quand il fit sonner la charge, crier à ses soldats, en leur désignant le chef romain : « Celui-ci encore est Varus! Voici ces mêmes légions que les destins nous livrent encore une fois! » Tacite écrivait ce chapitre des *Annales* environ un siècle après la date de ces grands événemens. On peut juger, aux vives couleurs de ses récits, non pas seulement de son talent littéraire, — ce serait trop peu, — mais aussi de l'émotion patrio-

tique que réveillaient chez lui ces noms d'hommes et de lieux d'une célébrité désormais sinistre.

Toutefois le principal épouvantail qu'offrait la Germanie aux Romains, c'étaient ses forêts épaisses. On se rappelle quelle barrière longtemps infranchissable la forêt ciminienne avait élevée entre la Rome primitive et l'Étrurie encore puissante et redoutée. Tite-Live, en racontant sous le règne d'Auguste l'histoire de ces premiers siècles, ne croit pas pouvoir mieux décrire ce que jadis cet obstacle inspirait de frayeur qu'en le comparant à ce qu'avait été, de son propre temps, l'immense forêt hercynienne. César paraît comprendre sous ce nom le Schwarzwald ou Forêt-Noire, le Rauhe Alp, et peut-être même le Jura de Franconie, puisque, faisant commencer la chaîne boisée sur les confins de l'Helvétie, il la voit se continuer le long du Danube. Elle a, suivant lui, une largeur de neuf journées de marche, et soixante journées ne suffiraient pas pour la parcourir dans toute sa longueur. Comme dit le proverbe allemand, l'écureuil, sautant d'arbre en arbre, y pouvait courir sept milles sans toucher terre.

Pline l'Ancien a sur elle d'étranges expressions, toutes poétiques. Il admire ses chênes énormes « contemporains du monde, » dont les branches, s'inclinant jusqu'à terre, enfantent de nouvelles pousses qui forment à leur tour d'immenses arcades ou s'entrecroisent en murailles inextricables. Il connaît d'autres forêts encore qui couronnent des falaises sur les côtes de l'Océan. Souvent les arbres de l'extrême bord se détachent, avec la motte de terre végétale qu'ont enserrée leurs racines, et glissent vers la mer; on les voit, debout sur cette sorte d'île, flotter à la surface des eaux, et les vaisseaux romains, que leur choc menace, sont tout étonnés d'avoir à livrer des batailles navales contre des troncs et des feuillages. Des animaux jusqu'alors inconnus errent dans ces bois. César y cite un bœuf unicorne qui ne serait, au dire de Cuvier, qu'un renne mal décrit, et ce bœuf *urus*, gros comme un éléphant, dont les cornes, montées en argent, servaient dans les festins barbares pour boire l'hydromel : c'est sans doute l'aurochs actuel de Lithuanie. César y désigne aussi des élans aux jambes sans articulations ni jointures, à ce qu'il croit; ces animaux ne se couchent pas pour dormir, et, si quelque accident les fait tomber, ils ne peuvent ni se soulever ni se redresser. Pline répète quelques-unes de ces fables et les augmente, par exemple lorsqu'il mentionne dans la forêt hercynienne un grand nombre d'oiseaux extraordinaires, dont les plumes brillent comme du feu dans les ténèbres. Est-ce le ver luisant qui a donné lieu à ce conte, ou bien le regard étincelant d'oiseaux de nuit? Une autre explication a été proposée : au moyen âge, les voyageurs avaient la coutume, dans le nord, de marquer leur route au

travers des bois par des souches dressées de distance en distance, et pourvues sans doute de certains signes. Ces troncs, en pourrissant, se couvraient d'une végétation parasite connue des botanistes pour devenir facilement lumineuse dans la nuit.

Comme César et Pline, Tacite redoute les forêts germaniques. Quand il nous raconte que le sol y était sillonné de nombreux souterrains recouverts de broussailles, où les barbares se réfugiaient contre le froid ou bien cachaient leurs grains, il est clair qu'il entend aussi que ces cavernes deviendront de secrets et dangereux asiles pour leurs soldats, et concourront à leur système de défense nationale. Il a en mémoire les désastres que les armées romaines y ont déjà subis. Qu'on relise dans les *Annales* l'incomparable scène de Germanicus rendant les derniers honneurs aux restes mortels de Varus et de ses trois légions, dans les mêmes lieux où, cinq ans auparavant, ils avaient succombé. *Incedunt mœstos locos, visuque ac memoria deformes...* Quelle intraduisible expression d'un sentiment de terreur toujours subsistante! Peu de temps encore avant l'époque où Tacite écrivait, n'était-ce pas dans une forêt de Germanie que le Batave Civilis, instigateur et chef d'une vaste coalition entre Germains et Celtes, avait réuni en un repas funèbre ceux qui consentaient à le suivre, et leur avait fait prêter le serment d'une haine mortelle contre Rome, absolument comme jadis le chef des redoutables Samnites avait aussi formé dans les profondes retraites apennines, au prix de terribles sermens, sa fameuse Légion de lin? Au fond de leurs bois, les Germains adoraient ces divinités dont Rome elle-même commençait à croire l'intervention puissante. Là se célébraient les sanglans sacrifices, là étaient déposés ces symboles guerriers, ces simulacres de monstres qui servaient aux barbares de signes de ralliement pendant les batailles. De plusieurs d'entre ces forêts on racontait des choses mystérieuses. Il y en avait une dans laquelle, par une prescription religieuse, on ne devait entrer qu'avec les mains liées; si l'on tombait à terre, il n'était pas permis de se relever. Dans une autre, la divinité venait à une certaine époque visiter ses adorateurs; les chevaux blancs attelés à son char et les témoins de ce qui se passait au fond du sanctuaire payaient ensuite cet honneur de la vie : on les noyait dans un lac consacré. L'Allemagne du moyen âge et celle de nos jours ont gardé de curieuses traces du culte même qui était réservé aux arbres. On remarque aujourd'hui, sur les places de beaucoup de villes allemandes, surtout dans le nord, des statues dites de Roland. Elles représentent en effet le neveu de Charlemagne tenant en main sa bonne épée. Par quelles voies le souvenir du paladin a-t-il dominé de la sorte dans une contrée si éloignée de la scène de ses exploits? On a pensé que la légende de Roland n'avait eu d'autre raison de

paraître ici qu'une singulière confusion de noms. Les seigneurs féodaux, dès le commencement du moyen âge, avaient suspendu aux troncs de certains arbres le bouclier et l'épée, signes de haute justice. C'était là qu'ils faisaient exécuter leurs sentences, de manière que le sol, tout à l'entour, avait pris le nom de *terre rouge*, c'est-à-dire arrosée de sang, *rothes-land*; la ressemblance de ce dernier nom avec celui de Roland expliquerait toute l'énigme. Quant aux arbres de justice, ils avaient eux-mêmes remplacé des arbres que consacrait une antique tradition religieuse.

Rien d'étonnant si, du milieu de cette Germanie hostile, de terribles visions s'étaient dressées au-devant des Romains envahisseurs. Ils avaient franchi les premiers obstacles à la voix de leurs chefs, et s'étaient courageusement avancés au travers du pays inconnu; mais, quand ils parvinrent aux rives de l'Elbe et qu'ils s'apprêtèrent à le franchir, le jeune et ardent Drusus, frère de Tibère, qui les commandait, vit apparaître en avant du fleuve une femme d'une taille plus qu'humaine; elle lui dit en langue latine, suivant l'expresse remarque de Suétone, que son insatiable ambition devait avoir un terme, qu'il était parvenu à la fin de sa course et à la fin de sa vie. Quelques jours après, Drusus, qui s'était immédiatement résigné au retour, tomba de cheval, se blessa et mourut. Nul ne douta dans l'armée que la Germanie ne lui eût apparu elle-même pour défendre l'accès de ses solitudes et revendiquer son indépendance. Après avoir parcouru le vaste pays du Rhin à l'Elbe, après avoir construit quelques places et une ligne fortifiée d'Augsbourg, sur le Danube, à Cologne, sur le Rhin, les légions se retirèrent. On se contenta de découper dans la circonscription même de la Gaule belgique, sur la rive occidentale du Rhin, deux étroits territoires qu'on décora des noms de Germanies supérieure et inférieure : on avait ainsi, au lieu de l'immense contrée qu'on avait cru conquérir, deux soi-disant provinces nouvelles, prises tout entières en réalité sur le précédent domaine de l'empire, sauf quelques points de la rive orientale du fleuve. Rome comptait-elle faire illusion de la sorte aux autres et à elle-même, ou bien n'était-ce pas l'indice d'un changement de conduite traduisant une transformation de son propre génie?

Les Romains avaient toujours été un peuple d'esprit pratique. Le pays barbare qu'ils n'avaient pu dompter par les armes, ils s'appliquèrent à l'exploiter au profit de leur commerce. La volupté romaine fut très ingénieuse à profiter des ressources inattendues que lui offrait la région rhénane. Les matrones achetèrent avidement les chevelures dorées des femmes germaines, ou, pour teindre leurs propres cheveux, les pommades fabriquées dans le pays des Mattiaques ou de Wiesbaden. Les légions se familiarisèrent avec le voi-

sinage de leur ancien ennemi : Pline rapporte que sur les bords du Rhin les officiers avaient grand'peine à empêcher leurs soldats de poursuivre une espèce de canards dont la plume faisait d'excellens oreillers et le foie d'excellens pâtés. On ouvrit les mines et les carrières du Siebengebirge et de l'Abnoba. Nul n'ignore enfin avec quel empressement les Romains voulurent jouir des abondantes eaux minérales qu'ils rencontraient dans le Taunus. La contrée se couvrit de villes florissantes, dont les ruines ou de précieux débris nous rappellent aujourd'hui l'ancienne richesse. Leurs inscriptions, qui subsistent en assez grand nombre, nous montrent particulièrement non pas un mélange des deux civilisations germanique et romaine, encore si inégales et si distinctes, mais déjà cependant l'admission de quelques divinités barbares en même temps que des divinités orientales et celtiques. L'Hercule Saxanus par exemple, qui n'est autre que le *Sachsnôt*, c'est-à-dire Tyr ou Zio, mentionné par une célèbre formule d'abjuration à côté de Thor et d'Odin, figure sur les tombeaux romains de la région rhénane aussi bien que Taranus et Mithra.

C'était le présage de concessions presque involontaires et inconscientes marquant un changement dans les idées romaines. Deux siècles avant Jésus-Christ, Ératosthène l'Alexandrin professait déjà qu'on devait, non pas diviser les hommes en Grecs et barbares, mais distinguer ceux qui font le bien de ceux qui commettent le mal. L'esprit grec, sur ce point comme sur tant d'autres, devançait les temps et marquait les cimes lointaines à atteindre. La Rome impériale n'en était pas là; toutefois son orgueil s'abaissait. Moins exclusive, moins égoïste qu'au temps de ses éclatantes victoires, elle ressentait des scrupules, elle en venait à admettre qu'il y eût place pour l'indépendance de ces peuples étrangers, puisqu'ils ne se laissaient pas vaincre. Avec l'horizon visuel, comme il arrive d'ordinaire, l'horizon intellectuel et moral s'était agrandi. L'imagination romaine n'avait jamais été active ni féconde : on se rappelle ce proconsul dont parle Cicéron, qui, ennuyé des discussions philosophiques des Grecs et de leurs incessantes définitions du souverain bien, leur proposa de prendre jour pour un congrès où l'on arrêterait une solution définitive. L'imagination romaine avait toujours vu se placer entre elle et l'aspect direct de la nature le vieux panthéisme oriental qui, créant à sa manière tout un monde, cachait la réalité vivante. La mer agitée, c'était Neptune en courroux; dans certains tableaux de Pompéi, les rivages et les montagnes sont représentés par des personnages symboliques. L'ouverture du monde germanique, avec ses motifs d'étonnement et de terreur, rendit ce service aux esprits romains de les

ramener en face de la nature. Les dieux du vieil Olympe n'exerçaient plus là leur empire, et, quant aux divinités barbares, leur action, comme leur essence même, était par trop obscure. Nous avons assisté, grâce à des témoignages directs, c'est-à-dire en relisant les pages émues des écrivains de l'antiquité, aux vives impressions que l'aspect d'un monde nouveau avait fait naître; nous avons vu combien de spectacles merveilleux ou terribles, jusque-là non soupçonnés, avaient dû remuer jusqu'en leurs profondeurs la conscience et l'intelligence des peuples classiques, déplacer pour ainsi dire l'axe de l'esprit humain, et lui montrer des chemins encore non frayés.

C'est d'ailleurs le temps où le commerce pénètre de la Méditerranée jusqu'en Chine et aux Indes; Strabon a recueilli des informations jusque sur l'Afrique équatoriale, Pline l'Ancien et lui ont repris celles de Pythéas sur la Baltique et peut-être sur le haut nord. Mille échos arrivent des pays et des temps les plus divers : avec Lucien et Apulée commencent les récits romanesques; avec Pline et Sénèque se montre une insatiable curiosité interrogeant la nature. C'est le temps où l'esprit antique, qu'avait honoré déjà, il est vrai, dans cette voie un Aristote, s'ouvre clairement à la doctrine de la science. « Il reste beaucoup à faire, s'écrie Sénèque, et, cela accompli, il restera beaucoup à faire, et, après le travail de mille siècles, ceux qui viendront pourront ajouter encore. » C'est le temps où le stoïcisme, aidé de la paix romaine, a proclamé les grandes idées de patrie, d'humanité, de liberté morale et de communs devoirs. C'est le temps enfin où, avec les esprits, les âmes vont s'ouvrir à la vraie lumière du christianisme. Il n'a pas pu être d'un inutile concours à ce principal moment de l'histoire que la barbarie germanique se révélât alors, et que fût soulevé en ce temps même un coin du voile qui couvrait le cosmos.

Ainsi se rapprochaient à leur insu, mais non jusqu'à se confondre jamais, deux génies profondément distincts. Le génie classique, résumant la civilisation de l'Orient et de la Grèce, s'est nourri de presque toute la séve indo-européenne. Il a eu pour priviléges la conception et la diffusion des idées générales. Ces idées, il les a traduites en philosophie et en morale par des systèmes élevés ayant pour base une vue spiritualiste de la nature et une intelligence théorique de la communauté des droits et des devoirs, — en politique par des ébauches savantes d'administration centralisée, qui n'ont toutefois jamais atteint la pratique ni la doctrine du gouvernement représentatif, tel que l'a compris l'esprit moderne. Elles l'ont conduit à une claire perception et à une expression parfaite du beau dans les arts plastiques, parce qu'elles lui révélaient un

type idéal. Elles lui ont inspiré en même temps l'élégance et la précision littéraires : l'enseignement rhétorique, phénomène très considérable et d'une grande portée dans l'histoire de la pensée grecque ou romaine, n'a été que la prédication constante, jamais interrompue, de ces idées générales, faites pour une propagande au service de laquelle nul peuple n'a montré plus d'esprit que les Grecs, et nul plus de ferme raison que les Romains, créateurs du droit écrit. Par elles, le génie classique a dominé tout l'ancien monde et règne en partie sur le monde moderne, domination légitime, qui doit cependant tenir compte de certains élémens nouveaux.

Le génie germanique se montre à nous déjà dans Tacite par quelques-uns de ses traits particuliers. Le plus saillant est sa tendance à l'individualisme : il n'est pas besoin de rappeler à nouveau les textes, qui sont bien connus, et que nous avons d'ailleurs interprétés en parlant des institutions barbares. Tacite a marqué ce premier trait d'une manière charmante en disant la répugnance des Germains pour les villes, leur goût pour les habitations éparses, selon que les invite la lisière d'une forêt, ou le bord d'un lac, ou le voisinage d'une source agréable. Ce n'est plus ici l'unique besoin d'isolement qui se manifeste, c'est un sens de la nature peut-être plus direct, et l'habitude d'un commerce plus intime avec elle. Il faut saisir dans toute sa portée l'indication précieuse de l'historien romain, sa vue à la fois ingénieuse et profonde. Le monde classique reposait sur la cité, que constituaient dès le premier jour, en Grèce et à Rome, les mêmes élémens, c'est-à-dire le temple, la forteresse et le groupe des chefs de *gentes* réunis sur un haut-lieu, Acropole, Palatin ou Capitole. De son bâton recourbé, l'augure étrusque a tracé et découpé dans les cieux une figure à quatre angles droits que, par la vertu de son art, il abaisse sur la terre, et qui vient y inscrire au nom des dieux les limites sacrées de la ville future. Le fondateur ou premier roi vient ensuite, qui, du soc de la charrue, creuse le fossé de la *Roma quadrata*, d'où sortiront l'*agger* et le mur; le mur s'étendra ensuite, par une fiction légale et religieuse, quand les frontières de l'état se reculeront par la conquête. L'état, dès l'origine, est là tout formé : il enveloppe, réunit et condense toutes les forces. Combien est différente, dès sa première ébauche, la société germanique, mieux faite pour la fédération que pour une centralisation sociale et politique! Le seul groupe naturel de la famille y sert de base fondamentale : encore les liens en sont-ils peu étroitement serrés. Le besoin de la défense commune ou de la commune attaque, avec le dévoûment de l'homme à l'homme et la solidarité de péril, telles sont les causes de rapprochement entre les pères de famille pendant la guerre; la délibération sur les in-

térêts de tous les réunit pendant la paix, avec une entière égalité de droits. De l'assemblée générale ils retournent à leurs habitations séparées, à leur vie solitaire, moins fréquemment en commerce avec les hommes qu'avec la nature. Lorsque, au XVIIIe siècle, les philosophes, disciples de Rousseau, et la mode à leur suite, soutiendront contre les jardins français le parti des jardins anglais, jaloux d'imiter les prairies et les bois et de se confondre avec tout le paysage d'alentour, ce sera le curieux témoignage d'une diversité de génies survivant chez un peuple de double formation, comme est la France, et reparaissant après des siècles jusque dans les appréciations du goût, jusque dans les délicatesses et les caprices d'une civilisation raffinée.

Un second trait principal auquel se peut reconnaître le primitif génie germanique, trait cette fois encore admirablement traduit par Tacite, c'est ce sentiment religieux qui, sans le secours importun des formes matérielles, dans le silence et dans l'ombre des grands bois, se recueille et adore : *lucos ac nemora consecrant, deorumque nominibus appellant secretum illud, quod sola reverentia vident.* On a dit, — Jacques Grimm lui-même, — qu'il fallait voir dans ces expressions de Tacite un clair pressentiment de la réforme protestante. Soit, si l'on parle de l'étonnement douloureux que ressentit Luther en face des scandales religieux de son temps, ou bien de sa répugnance contre la profusion des images et le culte des saints; mais une telle interprétation cesse, à notre avis, d'être juste, si l'on songe que le mysticisme, l'ardeur de l'adoration solitaire et contemplative, élémens religieux qu'on devine, ce semble, derrière les expressions de Tacite, ne sont pas ceux qu'a exaltés la réforme. Le mysticisme, avec un profond sentiment de l'indéfini, on le retrouve en certaine mesure, il est vrai, dans la poésie germanique, dans la peinture allemande avant le XVIe siècle, dans la musique allemande de notre temps. Quant aux sublimes essors de l'élévation religieuse, ils ne sauraient prendre naissance que dans la sphère de la grande imagination, où les peuples héritiers du génie classique sont, tout compte fait, restés les maîtres. Avec Homère, Eschyle, Platon, Aristote, Phidias, Virgile, Dante, la pensée humaine avait atteint les plus hautes cimes. Qu'au nom d'un Shakspeare et d'un Luther, organes d'une différente conception de l'idée religieuse et de la poésie, au nom d'un Goethe, symbole d'une fusion cosmopolite, on réserve l'avenir, cela doit être permis à qui veut espérer; mais qu'ils sont lents à paraître, qu'ils sont prompts à s'effacer quand on croit les saisir, les signes d'une conciliation véritable qui serait la vraie force du génie moderne!

A. GEFFROY.

DES FONCTIONS

DU CERVEAU

I.

Le premier soin de la physiologie a été de localiser les fonctions de la vie dans les différens organes du corps qui leur servent d'instrument. C'est ainsi qu'on a rattaché la digestion à l'estomac, la circulation au cœur, la respiration au poumon; c'est encore de même qu'on a placé le siége de l'intelligence et de la pensée dans le cerveau. Toutefois, relativement à ce dernier organe, on a cru devoir faire des réserves et ne pas admettre que l'expression métaphysique des facultés intellectuelles et morales fût la manifestation pure et simple de la fonction cérébrale. Descartes, qu'il faut mettre au nombre des promoteurs de la physiologie moderne parce qu'il a très bien compris que les explications des phénomènes de la vie ne peuvent relever que des lois de la physique et de la mécanique générales, s'est clairement exprimé à cet égard. Adoptant les idées de Galien sur la formation des esprits animaux dans le cerveau, il leur donne pour mission de se répandre au moyen des nerfs dans toute la machine animée, afin de porter à chacune des parties l'impulsion nécessaire à son activité spéciale. Cependant, au-dessus et distincte de cette fonction physiologique du cerveau, Descartes admet l'âme, qui donne à l'homme la faculté de penser; elle aurait son siége dans la glande pinéale, et dirigerait les esprits animaux qui en émanent et lui sont subordonnés.

Les opinions de Descartes touchant les fonctions du cerveau ne pourraient aujourd'hui supporter le moindre examen physiologique; ses explications, fondées sur des connaissances anatomiques insuf-

fisantes, n'ont pu enfanter que des hypothèses empreintes d'un grossier mécanisme. Néanmoins elles ont pour nous une valeur historique, elles nous montrent que ce grand philosophe reconnaissait dans le cerveau deux choses : d'abord un mécanisme physiologique, puis, au-dessus et en dehors de lui, la faculté pensante de l'âme. Ces idées sont à peu près celles qui ont régné ensuite parmi beaucoup de philosophes et parmi certains naturalistes; le cerveau, où s'accomplissent les fonctions les plus importantes du système nerveux, serait non pas l'organe réel de la pensée, mais seulement le *substratum* de l'intelligence. Bien souvent en effet on entend faire cette objection, que le cerveau forme une exception physiologique à tous les autres organes du corps, en ce qu'il est le siége de manifestations métaphysiques qui ne sont pas du ressort du physiologiste. On conçoit que l'on puisse ramener la digestion, la respiration, la locomotion, etc., à des phénomènes de mécanique, de physique et de chimie; mais on n'admet pas que la pensée, l'intelligence, la volonté se soumettent à de semblables explications. Il y a là, dit-on, un abîme entre l'organe et la fonction, parce qu'il s'agit de phénomènes métaphysiques et non plus de mécanismes physico-chimiques. De Blainville dans ses cours de zoologie insistait beaucoup sur la définition de l'*organe* et du *substratum*. « Dans l'organe, disait-il, il y a un rapport visible et nécessaire entre la structure anatomique et la fonction; dans le cœur, organe de la circulation, la conformation et la disposition des orifices et de leurs valvules rend parfaitement compte de la circulation du sang. Dans le substratum, rien de pareil ne s'observe : le cerveau est le substratum de la pensée; elle a son siége en lui, mais la pensée ne saurait se déduire de l'anatomie cérébrale. » C'est en se fondant sur de pareilles considérations qu'on s'est cru autorisé à prétendre que la raison pouvait être, chez les aliénés, troublée d'une manière dite *essentielle*, c'est-à-dire sans qu'il existât aucune lésion matérielle du cerveau. La réciproque a été de même soutenue, et on trouve cités dans des traités de physiologie des cas où l'intelligence se serait manifestée intègre chez des individus dont le cerveau était ramolli ou pétrifié. Aujourd'hui les progrès de la science ont ruiné toutes ces doctrines; cependant il faut reconnaître que les physiologistes qui se sont autorisés des recherches modernes les plus délicates sur la structure du cerveau pour localiser la pensée dans une substance particulière ou dans des cellules nerveuses d'une forme et d'un ordre déterminés n'ont pas davantage résolu la question, car ils n'ont fait en réalité qu'opposer des hypothèses matérialistes à d'autres hypothèses spiritualistes.

De tout ce qui précède, je tirerai la seule conclusion légitime

qui en découle : c'est que le mécanisme de la pensée nous est inconnu, et je crois que tout le monde sera d'accord sur ce point. La question fondamentale que nous avons posée n'en subsiste pas moins, car ce qui nous importe, c'est de savoir si l'ignorance où nous sommes à ce sujet est une ignorance relative qui disparaîtra avec les progrès de la science, ou bien si c'est une ignorance absolue en ce sens qu'il s'agirait là d'un problème vital qui doit à jamais rester en dehors de la physiologie. Je repousse, quant à moi, cette dernière opinion, parce que je n'admets pas que la vérité scientifique puisse ainsi se fractionner. Comment comprendre en effet qu'il soit donné au physiologiste de pouvoir expliquer les phénomènes qui s'accomplissent dans tous les organes du corps, excepté une partie de ceux qui se passent dans le cerveau? De semblables distinctions ne peuvent exister dans les phénomènes de la vie. Ces phénomènes présentent sans doute des degrés de complexité très différens, mais ils sont tous au même titre accessibles ou inaccessibles à nos investigations, et le cerveau, quelque merveilleuses que nous paraissent les manifestations métaphysiques dont il est le siége, ne saurait constituer une exception parmi les autres organes du corps.

II.

Les phénomènes métaphysiques de la pensée, de la conscience et de l'intelligence, qui servent aux manifestations diverses de l'âme humaine, considérés au point de vue physiologique, ne sont que des phénomènes ordinaires de la vie, et ne peuvent être que le résultat de la fonction de l'organe qui les exprime. Nous allons montrer en effet que la physiologie du cerveau se déduit, comme celle de tous les autres organes du corps, des observations anatomiques, de l'expérimentation physiologique et des connaissances de l'anatomie pathologique.

Dans son développement anatomique, le cerveau suit la loi commune, c'est-à-dire qu'il devient plus volumineux quand les fonctions auxquelles il préside augmentent de puissance. A mesure que l'intelligence se manifeste davantage, nous voyons dans la série des animaux le cerveau acquérir un plus grand développement, et c'est chez l'homme, où les phénomènes intellectuels sont arrivés à leur expression la plus élevée, que l'organe cérébral présente le volume le plus considérable. D'après la forme du cerveau, d'après le nombre des plis ou circonvolutions qui en étendent la surface, on peut déjà préjuger l'intelligence des divers animaux; mais ce n'est

pas seulement l'aspect extérieur du cerveau qui change quand ses fonctions se modifient, il offre en même temps dans sa structure intime une complexité qui s'accroît avec la variété et l'intensité des manifestations intellectuelles. Relativement à la texture du cerveau, nous n'en sommes plus au temps de Buffon, qui considérait la cervelle, ainsi qu'il l'appelait avec dédain, comme une substance muqueuse sans importance. Les progrès de l'anatomie générale et de l'histologie nous ont appris que l'organe cérébral possède la texture à la fois la plus délicate et la plus complexe de tous les appareils nerveux. Les élémens anatomiques qui le composent sont des élémens nerveux sous la forme de tubes et de cellules combinés et unis entre eux. Ces élémens sont semblables dans tous les animaux par leurs propriétés physiologiques et par leurs caractères histologiques; ils diffèrent par le nombre, les réseaux, les connexions, l'*arrangement* en un mot, qui présente une disposition particulière dans le cerveau de chaque espèce. En cela, le cerveau suit encore la loi générale, car dans tous les organes l'élément anatomique garde des caractères fixes qui le font reconnaître; le perfectionnement organique consiste surtout dans l'arrangement de ces élémens, qui, dans chaque espèce animale, offre une forme spécifique. Chaque organe serait donc en réalité un appareil dont les élémens constitutifs restent identiques, mais dont le groupement devient de plus en plus compliqué à mesure que la fonction elle-même se montre plus variée et plus complexe.

Si nous considérons maintenant les conditions organiques et physico-chimiques nécessaires à l'entretien de la vie et à l'exercice des fonctions, nous verrons qu'elles sont les mêmes dans le cerveau que dans tous les autres organes. Le sang agit sur les élémens anatomiques de tous les tissus en leur apportant les conditions de nutrition, de température, d'humidité, qui leur sont indispensables. Lorsque le sang afflue en moindre quantité dans un organe quelconque, l'activité fonctionnelle se modère, et l'organe entre au repos; mais, si le fluide sanguin est supprimé, les propriétés élémentaires du tissu s'altèrent peu à peu, en même temps que les fonctions sont anéanties. Il en est absolument de même pour les élémens anatomiques du cerveau. Dès que le sang cesse d'y parvenir, les propriétés nerveuses sont atteintes, ainsi que les fonctions cérébrales, qui finissent par disparaître, si l'anémie devient complète. Une simple modification dans la température du sang, dans sa pression, suffit pour produire des troubles profonds dans la sensibilité, le mouvement ou la volonté.

Tous les organes du corps nous offrent alternativement un état de repos et un état de fonction dans lesquels les phénomènes cir-

culatoires sont essentiellement différens. Des observations nombreuses, prises dans les appareils les plus divers, ont mis ces faits hors de doute. Lorsque par exemple on examine le canal alimentaire d'un animal à jeûn, on trouve la membrane muqueuse qui revêt la face interne de l'estomac et des intestins pâle et peu vascularisée; pendant la digestion au contraire, on constate que la même membrane est très colorée et gonflée par le sang, qui y afflue avec force. Ces deux phases circulatoires, à l'état de repos et à l'état de fonctions, ont pu être vérifiées directement dans l'estomac chez l'homme vivant. Tous les physiologistes connaissent l'histoire d'un jeune Canadien blessé accidentellement d'un coup de mousquet chargé à plomb qui l'atteignit presque à bout portant dans le flanc gauche. La cavité abdominale avait été ouverte par une énorme plaie contuse, et l'estomac, largement perforé, laissait échapper les alimens du dernier repas. Le malade fut soigné par le docteur Beaumont, chirurgien à l'armée des États-Unis; il guérit, mais en conservant une plaie fistuleuse de 35 à 40 millimètres de circonférence, à travers laquelle on pouvait introduire différens corps et inspecter facilement ce qui se passait dans l'estomac. Le docteur Beaumont, voulant étudier ce cas remarquable, s'attacha en qualité de domestique ce jeune homme, dont la santé et les facultés digestives en particulier s'étaient complétement rétablies. Il put le garder à son service pendant sept années, durant lesquelles il fit un très grand nombre d'observations du plus haut intérêt pour la physiologie. A jeûn, en regardant dans l'intérieur de l'estomac, on en apercevait distinctement la membrane interne; elle formait des replis irréguliers, la surface, d'un rose pâle, n'était animée d'aucun mouvement, et n'était absolument lubréfiée que par du mucus. Aussitôt que les matières alimentaires descendaient dans l'estomac et touchaient la membrane muqueuse, la circulation s'y accélérait, la couleur s'avivait, et des mouvemens péristaltiques s'y manifestaient. Les papilles muqueuses versaient alors le suc gastrique, fluide clair et transparent destiné à dissoudre les alimens. Lorsqu'on essuyait avec une éponge ou un linge fin le mucus qui recouvrait la membrane villeuse, on voyait bientôt le suc gastrique reparaître et s'assembler en gouttelettes qui ruisselaient le long des parois de l'estomac comme la sueur sur le visage. Ce que nous venons de voir sur la membrane muqueuse gastrique s'observe de même pour tout l'intestin et pour tous les organes glandulaires annexés à l'appareil digestif. Les glandes salivaires, le pancréas, pendant l'intervalle des digestions, présentent un tissu pâle et exsangue dont les sécrétions sont entièrement suspendues. Pendant la période digestive au contraire, ces mêmes glandes sont gorgées de sang, ruti-

lantes, comme érectiles, et leurs conduits laissent écouler les liquides sécrétés en abondance.

Il faut donc reconnaître dans les organes deux ordres de circulations : d'un côté la *circulation générale*, connue depuis Harvey, et de l'autre les *circulations locales*, découvertes et étudiées seulement dans ces derniers temps. Dans les phénomènes de circulation générale, le sang ne fait en quelque sorte que traverser les parties pour passer des artères dans les veines; dans les phénomènes de la circulation locale, qui est la vraie circulation fonctionnelle, le fluide sanguin pénètre dans tous les replis de l'organe, et s'accumule autour des élémens anatomiques pour réveiller et exciter leur mode d'activité spéciale. Le système nerveux, sensitif et vaso-moteur, préside à tous les phénomènes de circulations locales qui accompagnent les fonctions organiques; c'est ainsi que la salive s'écoule abondamment lorqu'un corps sapide vient impressionner les nerfs de la membrane muqueuse buccale, et que le suc gastrique se forme sous l'influence du contact des alimens et de la surface sensible de l'estomac. Toutefois cette excitation mécanique sur les nerfs sensitifs périphériques, venant retentir sur l'organe par action reflexe, peut être remplacée par une excitation purement psychique ou cérébrale. Une expérience simple vient en donner la démonstration. Prenant un cheval à jeûn, on découvre sur le côté de la mâchoire le canal excréteur de la glande parotide, on divise ce conduit, et rien n'en sort; la glande est au repos. Si alors on fait voir au cheval de l'avoine, ou mieux, si, sans rien lui montrer, on exécute un mouvement qui indique à l'animal qu'on va lui donner son repas, aussitôt un jet continu de salive s'écoule du conduit parotidien, en même temps que le tissu de la glande s'injecte et devient le siége d'une circulation plus active. Le docteur Beaumont a observé sur son Canadien des phénomènes analogues. L'idée d'un mets succulent déterminait non-seulement un appel de sécrétion dans les glandes salivaires, mais provoquait encore un afflux sanguin immédiat sur la membrane muqueuse stomacale.

Ce que nous venons de dire sur les circulations locales ou fonctionnelles ne s'applique pas seulement aux organes sécréteurs où s'opère la séparation d'un liquide à la formation duquel le sang doit plus ou moins concourir; il s'agit là d'un phénomène général qui s'observe dans tous les organes, quelle que soit la nature de leur fonction. Le système musculaire, qui ne produit qu'un travail mécanique, est dans le même cas que les glandes, qui agissent chimiquement. Au moment de la fonction du muscle, le sang circule avec une plus grande activité, qui se modère quand l'organe entre en repos. Le système nerveux périphérique, la moelle épi-

nière et le cerveau, qui servent à la manifestation des phénomènes de l'innervation et de l'intelligence, n'échappent pas non plus à cette loi, ainsi que nous allons le voir.

Les relations qui existent entre les phénomènes circulatoires du cerveau et l'activité fonctionnelle de cet organe ont été longtemps obscurcies par des opinions erronées sur les conditions du sommeil, considéré à juste titre comme l'état de repos de l'organe cérébral. Les anciens croyaient que l'état de sommeil était la conséquence d'une compression opérée sur le cerveau par le sang lorsque sa circulation se ralentit. Ils supposaient que cette pression s'exerçait surtout à la partie postérieure de la tête, au point où les sinus veineux de la dure-mère viennent aboutir dans un confluent commun qu'on appelle encore *torcular* ou *pressoir d'Hérophile,* du nom de l'anatomiste qui en donna la première description. Ces explications hypothétiques se sont transmises jusqu'à nous; ce n'est que dans ces dernières années que l'expérimentation est venue en démontrer la fausseté. On a prouvé en effet par des expériences directes que pendant le sommeil le cerveau, au lieu d'être congestionné, est au contraire pâle et exsangue, tandis que pendant la veille la circulation, devenue plus active, provoque un afflux de sang qui est en raison de l'intensité des fonctions cérébrales. Sous ce rapport, le sommeil naturel et le sommeil anesthésique du chloroforme se ressemblent; dans les deux cas, le cerveau, plongé dans le repos ou l'inaction, présente la même pâleur et la même anémie relative.

Voici comment se fait l'expérience. Sur un animal, on enlève avec soin une partie de la paroi osseuse du crâne, et on met à nu le cerveau de manière à observer la circulation à la surface de cet organe. C'est alors qu'on fait respirer du chloroforme pour opérer l'anesthésie. Dans la première période excitante de l'action chloroformique, on voit le cerveau se congestionner et faire hernie au dehors; mais, dès que la période du sommeil anesthésique arrive, la substance cérébrale s'affaisse, pâlit, en présentant un affaiblissement de la circulation capillaire qui persiste autant que dure l'état de sommeil ou de repos cérébral. Pour observer le cerveau pendant le sommeil naturel, on a pratiqué sur des chiens des couronnes de trépan en remplaçant la pièce osseuse enlevée par un verre de montre exactement appliqué, afin d'empêcher l'action irritante de l'air extérieur. Les animaux survivent parfaitement à cette opération; en observant leur cerveau par cette sorte de fenêtre pendant la veille et pendant le sommeil, on constate que, lorsque le chien dort, le cerveau est toujours plus pâle, et qu'un nouvel afflux sanguin se manifeste constamment au réveil, lorsque les fonctions cérébrales

reprennent leur activité. Des faits analogues à ceux observés chez les animaux ont été vus directement sur le cerveau de l'homme. Sur un individu victime d'un épouvantable accident de chemin de fer, on eut l'occasion d'observer une perte de substance considérable. Le cerveau apparaissait dans une étendue de 3 pouces de long sur 6 de large. Le blessé présentait de fréquentes et graves attaques d'épilepsie et de coma, pendant lesquelles le cerveau s'élevait invariablement. Après ces attaques, le sommeil survenait, et la hernie cérébrale s'affaissait graduellement. Lorsque le malade était réveillé, le cerveau faisait de nouveau saillie, et se mettait de niveau avec la surface de la table externe de l'os. A la suite d'une fracture du crâne, on observa chez un autre blessé la circulation cérébrale pendant l'administration des anesthésiques. Au début de l'inhalation, la surface cérébrale devenait arborescente et injectée; l'hémorrhagie et les mouvemens du cerveau augmentaient, puis, au moment du sommeil, la surface du cerveau s'affaissait peu à peu au-dessous de l'ouverture, en même temps qu'elle devenait relativement pâle et anémiée.

En résumé, le cerveau est soumis à la loi commune qui régit la circulation du sang dans tous les organes. En vertu de cette loi, quand les organes sommeillent et que les fonctions en sont suspendues, la circulation y devient moins active; elle augmente au contraire dès que la fonction vient à se manifester. Le cerveau, je le répète, ne fait pas exception à cette loi générale, comme on l'avait cru, car il est prouvé aujourd'hui que l'état de sommeil coïncide non pas avec la congestion, mais au contraire avec l'anémie du cerveau.

Si maintenant nous cherchons à comprendre les relations qui peuvent exister entre la suractivité circulatoire du sang et l'état fonctionnel des organes, nous verrons facilement que cet afflux plus considérable du liquide sanguin est en rapport avec une plus grande intensité dans les métamorphoses chimiques qui s'opèrent au sein des tissus, ainsi qu'avec un accroissement dans les phénomènes caloriques qui en sont la conséquence nécessaire et immédiate. La production de la chaleur dans les êtres vivans est un fait constaté dès la plus haute antiquité; mais les anciens eurent des idées fausses sur l'origine de la chaleur : ils l'attribuèrent à une puissance organique innée ayant son siége dans le cœur, foyer où bouillonnent le sang et les passions. Plus tard, le poumon fut considéré comme une sorte de calorifère dans lequel la masse du sang venait tour à tour puiser la chaleur que la circulation était chargée de distribuer à tout le corps. Les progrès de la physiologie moderne ont prouvé que toutes ces localisations absolues des conditions de la vie sont

des chimères. Les sources de la chaleur animale sont partout et nulle part d'une manière exclusive. Ce n'est que par l'harmonisation fonctionnelle des divers organes que la température se maintient à peu près fixe chez l'homme et les animaux à sang chaud. Il y a en vérité autant de foyers calorifiques qu'il y a d'organes et de tissus particuliers, et nous devons partout relier la production de chaleur avec le travail fonctionnel des organes. Quand un muscle se contracte, quand une surface muqueuse, une glande sécrètent, il y a invariablement production de chaleur en même temps qu'il se produit une suractivité dans les phénomènes circulatoires locaux.

En est-il de même pour le système nerveux et pour le cerveau? Des expériences modernes ne permettent pas d'en douter. Chaque fois que la moelle épinière et les nerfs manifestent la sensibilité ou le mouvement, chaque fois qu'un travail intellectuel s'opère dans le cerveau, une quantité de chaleur correspondante s'y produit. Nous devons donc considérer la chaleur dans l'économie animale comme une résultante du travail organique de toutes les parties du corps; mais en même temps elle devient aussi le principe de l'activité de chacune de ces parties. Cette corrélation est surtout indispensable pour le cerveau et le système nerveux, qui tiennent sous leur dépendance toutes les autres actions vitales. Les expériences ont montré que le tissu du cerveau présente la température la plus élevée de tous les organes du corps. Chez l'homme et les animaux à sang chaud, le cerveau produit lui-même la chaleur qui est nécessaire à la manifestation de ses propriétés de tissu. S'il n'en était pas ainsi, il se refroidirait infailliblement, et on verrait aussitôt toutes les fonctions cérébrales s'engourdir, l'intelligence et la volonté disparaître. C'est ce qui arrive chez les animaux à sang froid, chez lesquels la fonction de calorification n'est pas suffisante pour permettre à l'organisme de résister aux causes de refroidissement extérieures.

III.

Sous le rapport des conditions organiques ou physico-chimiques de ses fonctions, le cerveau ne nous présente donc rien d'exceptionnel. Si maintenant nous passons à l'expérimentation physiologique, nous verrons qu'elle parvient à analyser les phénomènes cérébraux de la même manière que ceux de tous les autres organes. Le procédé expérimental le plus généralement mis en pratique pour déterminer les fonctions des organes consiste à les enlever ou à les détruire d'une façon lente ou brusque, afin de juger des usages de l'organe d'après les troubles spéciaux apportés dans les phéno-

mènes de la vie. Ce procédé de destruction ou d'ablation organique, qui constitue une méthode brutale de vivisection, a été appliqué sur une grande échelle à l'étude de tout le système nerveux. Ainsi, quand on a coupé un nerf et que les parties auxquelles il se distribue perdent leur sensibilité, nous en concluons que c'est là un nerf de sensibilité; si c'est le mouvement qui disparaît, nous en inférons qu'il s'agit d'un nerf de mouvement. On a employé la même méthode pour connaître les fonctions des diverses parties de l'organe encéphalique, et, bien qu'on ait rencontré ici de nouvelles difficultés d'exécution à cause de la complexité des parties, cette méthode a fourni des résultats généraux incontestables. Tout le monde savait déjà que l'intelligence n'est pas possible sans cerveau, mais l'expérimentation a précisé le rôle qui revient à chacune des portions de l'encéphale. Elle nous apprend que c'est dans les lobes cérébraux que réside la conscience ou l'intelligence proprement dite, tandis que les parties inférieures de l'encéphale recèlent des centres nerveux affectés à des fonctions organiques d'ordre inférieur. Ce n'est pas ici le lieu de décrire le rôle particulier de ces différentes espèces de centres nerveux qui se superposent et s'échelonnent en quelque sorte jusque dans la moelle épinière, il suffit de constater que nous en devons la connaissance à la méthode de vivisection par ablation organique qui s'applique d'une manière générale à toutes les investigations physiologiques. Ici le cerveau se comporte encore de même que tous les autres organes du corps, en ce sens que chaque lésion de sa substance amène dans ses fonctions des troubles caractéristiques et correspondant toujours à la mutilation qui a été produite.

Au moyen des lésions cérébrales qu'il produit, le physiologiste ne se borne pas à provoquer des paralysies locales qui suppriment l'action de la volonté sur certains appareils organiques; il peut aussi, en rompant seulement l'équilibre des fonctions cérébrales, amener la suppression de la liberté dans les mouvemens volontaires. C'est ainsi qu'en blessant les pédoncules cérébelleux et divers points de l'encéphale, l'expérimentateur peut à son gré faire marcher un animal à droite, à gauche, en avant, en arrière, ou le faire tourner, tantôt par un mouvement de manége, tantôt par un mouvement de rotation sur l'axe de son corps. La volonté de l'animal persiste, mais il n'est plus libre de diriger ses mouvemens. Malgré ses efforts de volonté, il va fatalement dans le sens que la lésion organique a déterminé. Les pathologistes ont signalé chez l'homme des faits analogues en grand nombre. Les lésions des pédoncules cérébelleux déterminent chez l'homme comme chez les animaux les mouvemens de rotation. D'autres malades ne pouvaient marcher

que droit devant eux. Par une cruelle ironie, un brave et vieux général ne pouvait marcher qu'en reculant. La volonté qui part du cerveau ne s'exerce donc pas sur nos organes locomoteurs eux-mêmes; elle s'exerce sur des centres nerveux secondaires qui doivent être pondérés par un équilibre physiologique parfait.

Il est une autre méthode expérimentale plus délicate, qui consiste à introduire dans le sang des substances toxiques diverses destinées à porter leur action sur les élémens anatomiques des organes laissés en place et conservés dans leur intégrité. A l'aide de cette méthode, on peut éteindre isolément les propriétés de certains élémens nerveux et cérébraux de la même manière qu'on isole aussi les autres élémens organiques musculaires ou sanguins. Les anesthésiques, par exemple, font disparaître la conscience et engourdissent la sensibilité en laissant la motricité intacte. Le curare au contraire détruit la motricité, et laisse dans leur intégrité la sensibilité et la volonté; les poisons du cœur abolissent la contractilité musculaire, l'oxyde de carbone détruit la propriété oxydante du globule sanguin sans modifier en rien les propriétés des élémens nerveux. Comme on le voit, par cette méthode d'investigation ou d'analyse élémentaire des propriétés organiques, le cerveau et les phénomènes dont il est le siége peuvent encore être atteints de la même manière que tous les autres appareils fonctionnels du corps.

Enfin il est une troisième méthode d'expérimentation, qu'on pourrait appeler celle des expériences par rédintégration. Cette méthode réunit en quelque sorte l'analyse et la synthèse physiologiques, elle nous permet d'établir par preuve et par contre-épreuve les relations qui relient la fonction à son organe dans les manifestations cérébrales. Lorsqu'on enlève le cerveau chez les animaux inférieurs, la fonction de l'organe est nécessairement supprimée; mais la persistance de la vie chez ces êtres permet au cerveau de se reformer, et, à mesure que l'organe se régénère, on voit ses fonctions reparaître. Cette même expérience peut également réussir chez des animaux supérieurs tels que des oiseaux, chez lesquels l'intelligence est beaucoup plus développée. Les lobes cérébraux ayant été enlevés chez un pigeon par exemple, l'animal perd immédiatement l'usage de ses sens et la faculté de chercher sa nourriture. Toutefois, si l'on ingurgite la nourriture à l'animal, il peut survivre, parce que les fonctions nutritives sont restées intactes tant que leurs centres nerveux spéciaux ont été respectés. Peu à peu, le cerveau se régénère avec ses élémens anatomiques spéciaux, et, à mesure que cette régénération s'opère, on voit les usages des sens, les instincts et l'intelligence de l'animal revenir. Ici, je me plais à le répéter, l'expérience a été complète; il y a eu en quelque sorte

analyse et synthèse de la fonction vitale, puisque la destruction successive des diverses parties du cerveau a supprimé successivement ses diverses manifestations fonctionnelles, et que la reproduction successive de ces mêmes parties a fait reparaître ces mêmes manifestations. Il est inutile d'ajouter que la même chose arrive pour toutes les autres parties du corps susceptibles de rédintégration.

Les maladies, qui ne sont au fond que des perturbations vitales apportées par la nature au lieu d'être provoquées par la main du physiologiste, affectent le cerveau suivant les lois ordinaires de la pathologie, c'est-à-dire en donnant naissance à des troubles fonctionnels qui sont toujours en rapport avec la nature et le siége de la lésion. En un mot, le cerveau a son anatomie pathologique au même titre que tous les organes de l'économie, et la pathologie cérébrale a sa symptomatologie spéciale comme celle des autres organes. Dans l'aliénation mentale, nous voyons les troubles les plus extraordinaires de la raison, dont l'étude est une mine féconde où peuvent puiser le physiologiste et le philosophe; mais les diverses formes de la folie ou du délire ne sont que des dérangemens de la fonction normale du cerveau, et ces altérations de fonctions sont, dans l'organe cérébral comme dans les autres, liées à des altérations anatomiques constantes. Si, dans beaucoup de circonstances, elles ne sont point encore connues, il faut en accuser l'imperfection seule de nos moyens d'investigation. D'ailleurs ne voyons-nous pas certains poisons tels que l'opium, le curare, paralyser les nerfs et le cerveau sans qu'on puisse découvrir dans la substance nerveuse aucune altération visible? Cependant nous sommes certains que ces altérations existent, car admettre le contraire serait admettre un effet sans cause. Quand le poison a cessé d'agir, nous voyons les troubles intellectuels disparaître et l'état normal revenir. Il en est de même quand les lésions pathologiques guérissent, les troubles de l'intelligence cessent et la raison revient. La pathologie nous fournit donc encore ici une sorte d'analyse et de synthèse fonctionnelle, comme cela se voit dans les expériences de rédintégration. La maladie en effet supprime plus ou moins complétement la fonction en altérant plus ou moins complétement la texture de l'organe, et la guérison restitue la fonction en rétablissant l'état organique normal.

Si les manifestations fonctionnelles du cerveau ont été les premières qui ont attiré l'attention des philosophes, elles seront certainement les dernières qu'expliquera le physiologiste. Nous pensons que les progrès de la science moderne permettent aujourd'hui d'aborder la physiologie du cerveau; mais avant d'entrer dans l'étude

des fonctions cérébrales, il faut bien s'entendre sur le point de départ. Ici nous avons voulu seulement poser un terme du problème, et montrer qu'il faut renoncer à l'opinion que le cerveau forme une exception dans l'organisme, qu'il est le *substratum* de l'intelligence et non son organe. Cette idée est non-seulement une conception surannée, mais c'est une conception antiscientifique, nuisible aux progrès de la physiologie et de la psychologie. Comment comprendre en effet qu'un appareil quelconque du domaine de la nature brute ou vivante puisse être le siége d'un phénomène sans en être l'instrument? On est évidemment influencé par des idées préconçues dans la question des fonctions du cerveau, et on en combat la solution par des argumens de tendance. Les uns ne veulent pas admettre que le cerveau soit l'organe de l'intelligence, parce qu'ils craignent d'être engagés par cette concession dans des doctrines matérialistes, les autres au contraire se hâtent de placer arbitrairement l'intelligence dans une cellule nerveuse ronde ou fusiforme pour qu'on ne les taxe pas de spiritualisme. Quant à nous, nous ne nous préoccuperons pas de ces craintes. La physiologie nous montre que, sauf la différence et la complexité plus grande des phénomènes, le cerveau est l'organe de l'intelligence au même titre que le cœur est l'organe de la circulation, que le larynx est l'organe de la voix. Nous découvrons partout une liaison nécessaire entre les organes et leurs fonctions; c'est là un principe général auquel aucun organe du corps ne saurait se soustraire. La physiologie doit donc, à l'exemple des sciences plus avancées, se dégager des entraves philosophiques qui gèneraient sa marche; sa mission est de rechercher la vérité avec calme et confiance, son but de l'établir d'une manière impérissable sans avoir jamais à redouter la forme sous laquelle elle peut lui apparaître.

CLAUDE BERNARD.

L'ARISTOCRATIE ANGLAISE

SON ORIGINE ET SON CARACTÈRE

Le gouvernement d'une aristocratie territoriale assurée de la possession du sol, armée du pouvoir législatif et ayant réduit l'exécutif à n'être que le docile représentant de ses volontés, ayant enfin réussi à grouper autour d'elle, sans aucune violence, par une attraction continue et invincible, tous les instincts d'une race énergique et patiente, a été comme un moment unique dans l'histoire du monde. La force de l'Angleterre est comparable à celle d'un arc toujours tendu; point de chocs ni de heurts, nulle tyrannie, mais une tension terrible qui plie tout, la politique et les mœurs, la religion et les lois : une sorte de volonté diffuse, à qui tous les instrumens sont bons, qui se transmet de génération en génération, sans distraction, sans remords et sans faiblesse.

Il n'est pas possible de nier que la grandeur de l'Angleterre n'ait été l'œuvre d'une oligarchie assez patricienne pour que l'hérédité y maintînt les habitudes du commandement, rajeunie assez souvent par les croisemens et les additions pour ne point s'abâtardir. Quels sont les caractères particuliers de cette oligarchie, qui a su se faire respecter et redouter de toute l'Europe? On peut, ce semble, les résumer ainsi : 1° elle a voulu être une aristocratie, non une noblesse; 2° elle a été moins militaire que politique; 3° elle a créé et modelé l'idéal de la nation, et conservé de tout temps la primauté intellectuelle et morale, ce qui fait que son prestige social est encore plus grand que son pouvoir, et qu'à la rigueur il pourrait survivre à toutes les lois qui détruiraient ce dernier.

I.

La création d'une semblable aristocratie n'a pas été le résultat d'un dessein; pour en chercher les causes secrètes, il faut remonter

à la nature elle-même. La mer n'a jamais empêché l'Angleterre de se mêler aux affaires du continent, mais, depuis la conquête normande, la Grande-Bretagne n'a pas été envahie : elle a porté la guerre au dehors; elle a frappé l'Europe, cherché le défaut de la cuirasse tantôt chez la France, tantôt chez l'Espagne, tantôt chez la Hollande. Ses coups irréguliers, inattendus, ont plus d'une fois fait pencher la balance. Ses grands hommes de guerre, Marlborough, Clive, Wellington, sont toujours, pour ainsi dire, venus à point. L'Angleterre est comme un témoin attentif qui sait se faire combattant à propos; toutefois sa noblesse et son peuple n'ont pas été condamnés à la guerre perpétuelle. Elle tire une sorte de gloire à être toujours prise au dépourvu et à tout obtenir, après le premier péril, de sa ténacité farouche et de sa froide audace. Elle n'a pas conquis, lambeau par lambeau, toutes ses provinces. Son unité nationale a été de tout temps assurée; elle n'a jamais eu besoin de se chercher elle-même : combien d'autres nations ont dû au contraire lutter pendant des siècles non pas même pour vivre, mais seulement pour naître et pour obtenir un nom! Aussi le métier des armes n'a jamais été considéré en Angleterre comme le seul qui pût convenir à un gentilhomme. L'armée n'a été longtemps qu'une sorte de garde royale, aujourd'hui encore elle est l'armée du roi; le souverain, quand il lui plaît, peut déposer un officier-général. Cependant la jalousie des parlemens a empêché l'armée de devenir un instrument de servitude. Le corps d'officiers, principalement formé de cadets de famille, est tout imbu de l'esprit des classes gouvernantes. L'aristocratie a rempli l'armée de son esprit; elle en est restée maîtresse, loin que celle-ci pût l'asservir. La marine est bien la marine de la nation, elle s'appelle la « marine britannique; » c'est la vraie défense d'une terre isolée, l'instrument le plus hardi, le plus terrible de sa puissance. Mais quelle a toujours été la plus haute récompense des marins comme des hommes de guerre? Ç'a été d'être admis dans les rangs des législateurs héréditaires.

Le génie des derniers conquérans explique bien pourquoi l'Angleterre est toujours restée belliqueuse, sans être vraiment militaire; si les Normands aimaient la bataille, ils aimaient aussi le butin. En Normandie, en Italie, en Sicile, en Angleterre, on les voit toujours les mêmes, jaloux de « gaigner, » amoureux de la terre. Pendant les croisades, ils oublient volontiers la terre-sainte et le tombeau du Christ; la folie celtique et latine n'emporte point ces froides raisons aux pays des chimères et de l'imagination. Cette race du nord, trempée dans le froid, matérielle, avide, de fibre un peu grossière, ne lâche pas volontiers la proie pour l'ombre. Les conquérans chrétiens de la Sicile n'ont point de fanatisme, ils ne

persécutent point les musulmans, ils trouvent bons les harems des émirs, ils mêlent l'architecture arabe à l'architecture gothique à Monreale, dans la chapelle Palatine. Jamais l'Angleterre n'eut besoin d'un Cervantes : dès le xve siècle, la chevalerie y tombait sous le ridicule. Les guerres féodales ne se faisaient pas pour des idées, c'étaient des guerres agraires. La mort ne punissait pas assez la révolte, on y ajoutait la confiscation des biens. A qui donnait-on sa foi ? A celui-là seulement qui vous avait donné ou laissé une part du sol. On ne se battait point pour des intérêts lointains, des symboles, des mots; on se battait pour des choses concrètes, des champs, des bois, pour la dépouille des vaincus.

Les compagnons normands, aventuriers heureux, amoureux de grand air et de chasse, eurent l'Angleterre entière pour parc. Les liens féodaux rattachèrent longtemps les conquérans à la France : il y avait là toujours ouvert un domaine admirable et presque sans bornes; l'Angleterre ne fut pendant quelque temps qu'une province. Quand la France se leva contre ceux qu'elle appela des étrangers, quand elle sentit s'éveiller en elle la conscience obscure d'une nation, il fallut renoncer à cet héritage. C'est alors que la bataille en Angleterre devint plus terrible. La guerre des deux roses vint après la guerre de cent ans. Ce fut en réalité une longue lutte pour la possession du sol anglais; conquérans et vaincus mêlèrent leurs rangs, se confondirent dans les luttes civiles. Ces âpres querelles attachèrent l'aristocratie normande, et la fixèrent définitivement à cette île, qui restait sa seule dépouille et sa richesse. Saxons et Normands n'eurent plus qu'un même destin, que des ambitions communes. Si l'Angleterre fit encore la guerre en Europe, ce fut moins pour faire des conquêtes que pour assurer son indépendance. Elle chercha longtemps encore à garder des positions, quelques têtes de pont en quelque sorte, sur le continent; mais, désormais isolée, rivée à son île, l'aristocratie des conquérans devient de plus en plus étrangère à l'Europe, et dans cette terre lointaine le système féodal, mieux soustrait aux influences de l'empire, de l'Italie, du droit écrit, s'épanouit, se développe, se transforme en toute liberté, sous les seules influences du temps et des sourds instincts qui composent ce qu'on appelle la volonté chez les nations.

La souveraineté véritable appartient en tout pays à ceux qui possèdent la richesse, le capital, et aux temps barbares il n'y a guère d'autre capital que la terre. La conquête de Guillaume fut la dépossession de tout un peuple. Tant qu'il n'y eut en Angleterre d'autre source de richesse que la terre, l'aristocratie territoriale fut la seule souveraine du pays. L'esprit barbare ne se contente point d'un empire d'imagination, d'une royauté idéale et nuageuse; il

aime les signes et les fruits de la puissance. Et quelle souveraineté terrestre peut être plus pleine que celle qui consiste dans la possession même du sol? Reconnaissez partout aux maîtres de la terre les maîtres d'un pays. Dans les temps modernes, le commerce, l'industrie, la mécanique, ont créé des richesses nouvelles. L'immense capital ainsi accumulé, servi par les intelligences les plus subtiles, les plus ardentes, par tout un peuple d'ouvriers vivans et d'esclaves de fer, a demandé sa part légitime dans le gouvernement; mais la richesse territoriale reste toujours la richesse par excellence. Le gentilhomme libre qui vit sur ses champs héréditaires, entouré de cliens, de serviteurs dociles, est le véritable roi; il est juge, il est arbitre, il est maître. Tout lui appartient, les bêtes de la forêt, les oiseaux, l'air, l'eau, les vents, les pluies; c'est pour lui que la séve monte au printemps. Il sort du passé, de l'histoire. Il ne promène pas de tous côtés une vie inquiète. Le lent mouvement des choses sans commencement ni fin l'emporte. Il vit lentement, sans fatigue, sans crainte. Il est moins un individu que le représentant d'une race; on salue en lui une royauté plutôt qu'un roi. On ne se figure pas une possession plus pleine, plus complète, garantie telle qu'elle est par les lois, par le respect, par le consentement universel. Peut-on imaginer, quand on ne les a point éprouvées, les jouissances d'une telle possession qui n'a rien de précaire, cet état particulier d'une âme qui se sent à l'unisson avec les lois éternelles de la nature? Pour l'homme, trois générations qui se suivent ne sont-elles pas presque l'infini même du temps? Ici, les trois âges peuvent se toucher au même point. Les berceaux sont voisins des tombeaux. Le rêve de la vie s'écoule sur la même scène, les acteurs entrent et sortent, jouant tous le même rôle.

Pourquoi fuirait-on ce rêve, le plus réel de tous les rêves humains? Qu'y a-t-il de préférable? Y a-t-il quelque part une richesse qui puisse mieux parler aux yeux? Celle-ci entre dans l'âme elle-même par la muette beauté des arbres, des fleurs, par les lignes familières des horizons, des ondulations dont tous les plis sont connus et éveillent un souvenir. L'homme possède-t-il véritablement quelque chose, s'il n'a quelques pieds de terre qu'il puisse appeler siens? Cette terre privilégiée, devenue comme l'épouse d'une famille, on lui donne tout; on la peigne, on l'orne de mille façons, on la draine, on ne se lasse pas de l'embellir, de la rendre plus féconde. Toute richesse en sort et toute richesse y retourne. Avec les moissons y germe aussi l'indépendance, ce bien le plus cher aux âmes fières, une indépendance robuste et paisible, qui ignore le doute et la crainte. Sous ce ciel doux, devant ces horizons toujours couverts d'une gaze légère, l'esprit endormi ne cherche point de

sensations ardentes; il n'a pas besoin des élancemens de l'ambition, il dédaigne les élégances serviles et honteuses des cours, il conserve une sorte de virginité farouche. La chasse, les pesantes vapeurs des repas copieux et d'une demi-ivresse pleine de rêves vagues, des amours presque animales, les soins de l'administration à moitié patriarcale, les devoirs d'une hospitalité à la fois simple et fastueuse, suffisent à remplir des vies qui se resserrent et s'enferment volontiers dans un horizon borné.

La terre manquait à Venise; son aristocratie a été marchande, elle a dépensé sa richesse en fêtes, en palais, en tableaux, en statues. Les marchands anglais, plus riches mille fois que les Vénitiens, n'ont jamais tenté d'opposer une aristocratie nouvelle à l'aristocratie territoriale. La richesse bourgeoise, emprisonnée dans des maisons de pierre, s'ingénie en vain à créer des enchantemens nouveaux. Elle orne ses demeures, rend la vie commode, facile, trop facile peut-être et trop unie. Les tapis étouffent le bruit des pas, mille riens, superflus d'abord, deviennent nécessaires; mais rarement le grand art jette son rayon dans ces vies artificielles, sur cette pompe intérieure, ce luxe banal et cette ostentation timide qui sont comme l'atmosphère de la richesse citadine. Aussi toute grande fortune fuit les villes et ne se croit bien assurée que si elle se consolide en un vaste domaine. La richesse mobilière se sent toujours pauvre à côté de la richesse immobilière : elle regarde avec jalousie les vieux châteaux gardés par les siècles et par les lois, les donjons que parent des lierres centenaires. Toute l'histoire d'Angleterre peut s'y lire. Pevensey, qui fut occupé par Guillaume après le débarquement de son armée, est encore debout et appartient aux Cavendish. Les compagnons de Guillaume couvrirent le pays de châteaux-forts; un siècle après l'invasion, il y en avait plus de mille. Monumens de servitude, ils sont devenus depuis des asiles de liberté. L'aristocratie anglaise a donc ce caractère de n'être pas une noblesse militaire ou marchande; elle est territoriale. Elle a administré le pays comme on administre une grande propriété. Les rois, les ministres, et je parle des plus grands, ont été ses agens, les fonctionnaires ses métayers, les armées ses chiens de garde et ses bergers.

Il faut montrer cependant comment elle a réussi à conserver la puissance territoriale et à la préserver de toutes les atteintes. La terre anglaise appartient à l'Angleterre, à une sorte d'être moral immortel, dont le roi est le représentant vivant et changeant. Celui-ci est nominalement le lord suprême, ce qui veut dire que la nation anglaise n'a jamais renoncé à une sorte de droit à la propriété absolue, à la souveraineté indivise du territoire de la Grande-

Bretagne. L'étranger peut jouir des libertés anglaises, la terre anglaise lui est refusée (1); mais l'Anglais lui-même ne connaît guère ce droit de propriété personnelle, indivise, absolue, tel que le définissait le droit romain. La vieille loi saxonne, coutumière et barbare, lutta toujours contre le droit de l'Italie, apporté par les abbés normands à Oxford. Les clercs, instrumens de Rome, tenaient pour le droit romain; les propriétaires saxons épargnés par la conquête, les nobles normands, maîtres du sol, pour la vieille coutume, qui attachait les terres à une race et ne reconnaissait point la propriété individuelle.

Pour comprendre la législation anglaise, il faut se débarrasser l'esprit de toutes les notions latines; la conception d'une chose qu'on possède seul, en plein, dont on puisse user, abuser, ne s'applique point à la terre anglaise. Aucun homme n'a sur la terre une puissance absolue. La terre la plus libre est un fief du souverain; tous les chaînons féodaux sont détruits, mais le dernier anneau, le roi, est resté. Cette servitude générale du sol, toute nominale il est vrai, exprime pourtant que l'individualisme doit toujours quelque chose à la communauté, le citoyen à la patrie, que la terre n'appartient pas tout entière à ceux qui en font sortir les moissons, et que la communauté garde sur elle une sorte de droit indéfinissable et inaliénable. Ce que l'on appellerait aujourd'hui l'état possède une façon de souveraineté non pas seulement idéale, mais matérielle et tangible; les bois, les champs, les blés, lui rendent hommage.

Si la terre n'est pas absolument libre, on peut en dire autant de la possession. Quand on essaie d'analyser la loi, on reconnaît qu'il y a non-seulement des qualités diverses inhérentes à la terre, mais des manières particulières de la posséder, et comme des degrés différens de propriété. Il faut distinguer : 1° les états de la terre, 2° les états de la possession, qui sont des formes plus ou moins limitées de la propriété absolue. Pour comprendre le premier point, il est impossible de ne pas remonter jusqu'à la conquête même. Le conquérant avait récompensé ses compagnons en leur cédant des parties de son immense domaine royal. Il créa des sortes de bénéfices militaires, qui peu à peu devinrent héréditaires. Les grands vassaux imitèrent le souverain et subinféodèrent des parties de leurs vastes territoires. Les propriétaires allodiaux, c'est-à-dire les Saxons qui n'avaient pas été dépouillés, cherchèrent des suzerains pour être mieux protégés. Le système féodal asservit donc bientôt toute l'Angleterre. Il s'établit quatre tenures différentes, et

(1) Elle l'a été du moins jusqu'à l'année dernière.

les terres se classèrent ainsi en quatre catégories, suivant la nature des services rendus par l'occupant à celui dont il dépendait : 1° si ce service était noble, militaire (*servitium militare*), le fief équivalait à notre *fief d'haubert;* 2° il y eut les terres de *franc-socage*, où l'occupant était encore libre, mais devait des services non militaires; au-dessous étaient les deux degrés de *villenage*, 3° le *villenage pur* et 4° le *villenage privilégié*. Ces quatre tenures se réduisirent peu à peu à trois : 1° la *tenure militaire* ou de chevalerie; 2° le *franc-socage;* 3° le villenage se transforma dans la tenure qui a pris le nom de *copyhold*.

Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, la plus grande partie des terres anglaises fut occupée par des tenanciers de la première espèce. Au début, le possesseur du fief devait au moins quarante jours de guerre par an; sa terre n'était point libre, elle passait de droit à l'héritier, qui était le fils aîné, s'il y avait plusieurs enfans. Pendant la minorité, le lord suzerain était le tuteur légal, il gardait la terre et disposait des revenus sans avoir à rendre de compte, il pouvait marier le vassal ou se faire payer le consentement à son mariage; il percevait le droit de rançon, s'il était prisonnier, un droit pour la prise d'éperons de son aîné, un autre pour le mariage de sa fille aînée, les aides, les reliefs, des droits de mutation, de succession, d'entrée en possession, etc. Arrivé à sa majorité, le tenancier pouvait aliéner la terre, mais le lord conservait tous ses priviléges vis-à-vis du nouveau possesseur. Les services militaires se changèrent peu à peu en impôts; dès Henry II, on commençait à s'abonner, à payer l'*escuage*. Quand le roi faisait la guerre, il levait l'impôt de guerre sur tous les propriétaires. Le roi Jean s'engagea pourtant dans la grande charte à ne pas demander d'escuage sans le consentement du parlement. Tous les droits féodaux, si oppressifs, si nombreux, qui s'étaient attachés comme une lèpre à la tenure chevaleresque, ne furent définitivement abolis qu'à la restauration, quand Charles II chercha une récompense pour les cavaliers restés fidèles à la cause royale. L'acte qui détruisit la tenure militaire et ses conséquences mérite certes une place aussi importante que la grande charte dans l'histoire d'Angleterre.

Il ne resta donc plus que le franc-socage et le villenage. La terre de franc-socage est devenue aujourd'hui le *freehold* (terre tenue librement). Les services de la tenure militaire étaient, par la nature même du contrat chevaleresque, indéterminés; la tenure de franc-socage, moins noble, fut en réalité la plus heureuse, la plus rapprochée de la vraie propriété : elle n'était grevée que de servitudes déterminées, jours de labour dus au seigneur, rente en nature ou en argent, etc. Pendant les minorités, la tutelle appartenait non

pas au lord, mais aux parens; les mariages étaient aussi plus affranchis. Aujourd'hui presque toute la terre anglaise est tenue en *freehold;* les servitudes du temps passé sont abolies. La terre dite libre conserve encore un lien idéal avec le suzerain par excellence, le souverain; cependant elle n'est plus soumise qu'à l'impôt, elle ne doit plus rien à aucun suzerain intermédiaire.

A côté des terres tenues librement (*freehold*), il y a les terres de villenage (*copyhold*). Pour bien comprendre cette tenure, il faut se représenter ce qu'on nommait un manoir (*manorium*). Un grand baron, lord de manoir, gardait pour lui-même des terres dominicales, une sorte de domaine privé, et distribuait le reste à des vassaux, tenanciers libres; mais le domaine privé était trop grand pour que le lord fît valoir lui-même : il n'en gardait qu'une partie, livrait une deuxième partie à des vilains, enfin une troisième part, non cultivée, servait aux routes, aux pâturages du lord et des tenanciers. Les vilains, habitans des villages, tenaient leurs terres de la volonté, du bon plaisir du lord. On pouvait au début les déposséder; ils rendaient les plus bas services, ils appartenaient à la terre, et la terre ne leur appartenait pas. Leur tenure peu à peu se consolida, dépendit moins du caprice; la prescription lui donna une sorte de fixité. Chaque baron ou lord de manoir avait sa cour; la coutume de cette cour fut la sauvegarde des vilains, ils devinrent tenanciers en vertu du rôle de la cour (par copie du rôle, d'où vient *copyholders*). Le villenage dura jusqu'au règne du roi Jacques Ier. Les personnes devinrent libres, mais le statut de Charles II qui délivra les propriétaires libres des servitudes féodales réserva l'existence de la tenure de *copyhold;* les descendans des vilains, quoique devenus propriétaires de fait, n'occupèrent les anciennes terres du maître qu'en restant soumis à la coutume particulière du manoir.

Aujourd'hui les obligations de cette basse tenure sont réduites à assez peu de chose; cependant il en reste encore quelques-unes. Le plus souvent les règles de transmission sont les mêmes que pour les terres libres, mais il y a çà et là des exceptions. Le lord du manoir conserve toujours un droit de propriété supérieur et antérieur. Ce droit par exemple s'étend aux mines, au sous-sol, aux arbres mêmes plantés par le tenancier. Celui-ci ne peut faire des baux que d'un an sans la permission du lord. Le tenancier n'a en réalité qu'un droit d'occupation fondé sur la coutume. Chaque nouveau tenancier, héritier ou acheteur, paie au lord un droit de mutation ou de succession. Chaque manoir a sa coutume en ce qui concerne les rentes, les reliefs, etc. Il y a des manoirs où le lord, à la mort du tenancier, a le droit de saisir son meilleur animal (*heriot*).

Le parlement a permis de nos jours et rendu aussi facile que possible l'affranchissement complet des anciennes terres de villenage. Les droits du lord peuvent être rachetés à la volonté soit du lord, soit du tenancier. La proportion des *copyholds* par rapport aux terres libres ne peut donc qu'aller constamment en diminuant, car on ne saurait en faire de nouveaux, attendu que l'essence même de cette tenure est la coutume, et qu'elle n'est qu'un des restes de l'antique servitude. On peut donc prévoir le moment où toutes les terres anglaises auront la même qualité légale, si l'on peut s'exprimer ainsi. Toutefois, après les divers états de la terre, il faut parler de ceux de la possession, car il n'y a pas seulement aujourd'hui des terres de deux classes, il y a diverses façons de posséder une même terre.

La propriété féodale n'était en réalité qu'un usufruit, elle ne conférait qu'un droit d'usage; la noblesse ne se contenta pourtant pas longtemps d'une tenure aussi précaire, qui grandissait trop le suzerain aux dépens du père de famille. Ses efforts instinctifs tendirent à constituer la propriété héréditaire, à remplacer le lien féodal par les liens de la famille. Le *fief taillé* (*feudum talliatum*) fut fondé dans cette intention, il créa une sorte de propriété qui appartint à la race; des possesseurs successifs, fermiers d'un grand nom, la conservèrent comme un dépôt, et la loi, qui l'entoura de sauvegardes et de chaînes, la protégea contre le caprice et la fantaisie individuelle. La volonté de chaque génération se trouva comme emprisonnée entre les volontés des générations antérieures et les droits des générations à venir. De semblables domaines furent placés sous la garde et la tutelle des morts. L'*act* fameux qui porte le nom *de donis conditionalibus*, rendu sous le règne d'Édouard Ier, fut un triomphe de l'aristocratie sur la royauté; il consolida la tenure des grandes familles en donnant une autorité prédominante à la volonté et aux intentions des donateurs qui constituaient un domaine. Cette volonté dut être obéie *secundum formam in carta doni expressam;* en dépit de toute aliénation, les biens immeubles devaient retourner de droit aux héritiers de celui qui avait reçu le don, ou, à défaut d'héritiers *de son corps* ou directs, à ceux du donateur. Le droit de succession des héritiers, les droits de réversion des héritiers du donateur, étaient absolus, indépendans de toute aliénation, de tout bail, de tout arrangement conclu par le possesseur de fief. Cette loi assit la famille, la lia à la terre, ancra l'aristocratie au sol. Les inconvéniens ne tardèrent pas toutefois à se manifester : les fermiers furent renvoyés de leurs fermes parce que les baux faits avec les tenanciers *in tail* ne furent pas considérés comme valides au-delà de la vie du bailleur; s'il en eût été autrement, on

aurait pu, au moyen de longs baux, frustrer les héritiers. Les créanciers n'eurent plus de gage pour le recouvrement des dettes. Le statut *de donis* rendit la rébellion plus facile, car le fief taillé ne put être confisqué, et fut seulement mis sous séquestre pendant la vie du propriétaire condamné pour haute trahison.

Un roi politique éluda une loi qui avait donné à la noblesse territoriale un pouvoir exorbitant. Il permit d'instituer des procédures factices entre des représentans du donataire et les propriétaires, au moyen desquelles on put convertir un fief taillé en fief libre. Cette opération se nomme barrer la taille (*to bar the entail*), elle met à néant toutes les servitudes, tous les droits de succession ou de réversion. L'immunité des fiefs taillés contre la confiscation prit fin aussi sous le roi Édouard IV; il l'enleva à la noblesse, et rendit ainsi les révoltes moins faciles. Sous le règne d'Henry VIII, on inventa un deuxième mode de procédure factice qui facilita encore l'aliénation des propriétés en permettant dans certains cas au possesseur de dépouiller ses successeurs ou les héritiers du donateur des priviléges que leur accordait le statut *de donis*. Plus tard, la couronne put mettre la main sur les fiefs entaillés pour le recouvrement de ses propres créances; enfin aujourd'hui la loi permet à tous les créanciers de mettre en vente les biens d'un banqueroutier.

Les anciennes procédures fictives ne sont plus employées pour affranchir les fiefs taillés; le tenancier peut rentrer dans la pleine propriété, s'affranchir entièrement par un simple acte enregistré en bonne forme. Cette faculté est rarement absolue, et voici de quelle façon la famille se protége contre l'individu. L'enrichi qui veut fixer son nom à une terre, ou le père qui marie son fils, ne laisse d'ordinaire la propriété dont il dispose qu'en usufruit : on fait ce qu'on nomme un *settlement;* par cet acte, la terre est laissée au fils en usufruit, au petit-fils à l'état de propriété non point absolue, mais entaillée. Le fils jouit de l'usufruit; quand le petit-fils arrive à la majorité, il peut, avec le consentement de son père (ou de toute personne que le premier donateur a constituée *protecteur* de la terre) rompre la chaîne, et entrer dans la pleine possession avec tous les droits qui s'y attachent. Ordinairement on n'use de cette liberté que pour faire un nouveau *settlement :* le propriétaire libre redevient donateur, laisse à son fils un usufruit, à son petit-fils une propriété entaillée qu'il peut affranchir à son tour avec le consentement du protecteur. Il y a ainsi comme une succession périodique d'états dans la possession. La chaîne qui noue les générations n'est pas absolument rigide, mais elle les lie cependant assez fortement pour que la terre ne puisse sortir trop vite ni trop aisément d'une seule main.

J'ai décrit la coutume; elle sort d'anciens droits. L'union de la famille et de la terre est encore si intime qu'aussitôt affranchie, la terre volontairement cherche de nouvelles servitudes. L'affranchissement périodique ne se ferait peut-être même pas, si la terre ne portait de très lourdes charges, les pensions des veuves, les sommes à payer aux cadets, aux filles; une aliénation partielle devient de temps à autre nécessaire, mais elle ne peut se faire que quand la terre est redevenue un moment tout à fait libre. On estime même que les charges de toute nature dévorent entièrement une propriété en trois générations, lorsqu'elle ne fait aucune recette extraordinaire, c'est-à-dire quand les mariages, les places, les profits du commerce, de la spéculation, ne ramènent point des capitaux à la famille.

La loi est aujourd'hui moins conservatrice que ne le sont les mœurs : elle favorise les aliénations de la terre; il n'y a aucun moyen légal de fixer, de consolider une propriété pour un temps qui embrasserait au-delà de l'existence d'une personne actuellement vivante et d'un laps supplémentaire de vingt et un ans. On ne peut rien donner aux enfans d'un être qui n'est pas né; on ne peut donner qu'à des vivans et aux enfans des vivans. Nulle générosité, nulle prévoyance ne peut traverser deux générations qui n'ont pas encore vie. La liberté de tester est complète dès qu'on possède une propriété affranchie de l'entaille. Toutefois nous avons vu comment la coutume ne rend la liberté absolue à la terre que pour la lui reprendre sans cesse; si une volonté unique ne lie plus toutes les générations à travers les siècles, cette volonté descend pour ainsi dire de génération en génération, se renouvelle, se rajeunit et lie les générations successives. Le droit d'aînesse, que les Normands firent entrer en Angleterre, est entré si profondément dans les mœurs que la liberté de tester le contredit rarement. La loi, quand un propriétaire meurt intestat, laisse la terre tout entière à l'aîné, mais ce cas est très rare; l'habitude des testamens est universelle : c'est la volonté paternelle, bien plus que la loi, qui consacre le privilége des aînés. La propriété territoriale est le signe visible de la puissance, la richesse la plus stable, la plus enviée, la plus enveloppée de respects, de souvenirs, de prestige. La famille s'y attache comme le lierre à un mur; les cadets, lésés dans leurs intérêts matériels, trouvent des plaisirs d'imagination dans la grandeur croissante de leur nom et dans le sacrifice qu'ils font à leur race. On ne les entend jamais se plaindre; jeunes, ils sont trop généreux, et vieux trop fiers. Une sorte d'égalité avec ce qu'il y a de plus grand les console de l'inégalité des fortunes. La nation voit aussi dans le droit d'aînesse la force qui arrache les jeunes gens aux loisirs trop faciles, les chasse du pays, les envoie

aux colonies lointaines, les oblige à l'action. Le travail reste ainsi chose noble : il n'est pas tout à fait nécessaire, comme en d'autres pays, pour être un homme du monde, de n'être rien. C'est une des surprises de l'étranger, que le droit d'aînesse, qui autrefois a eu des ennemis en Angleterre, n'en ait plus, au moins d'avoués. Sous l'empire des lois et des mœurs, la propriété foncière a conquis en Angleterre une solidité qu'elle n'a peut-être en aucune autre partie du monde civilisé. Loin de se diviser, elle se concentre dans un nombre de mains qui décroît toujours.

Les lois d'Henry VIII s'élevaient contre ceux qui inventaient de diminuer la part du peuple; elles défendaient le pauvre. Elles limitaient jusqu'au nombre des moutons sur certaines terres, pour ne point laisser multiplier les pâturages; elles luttaient contre l'esprit mercantile qui voulait traiter la terre anglaise comme une proie ordinaire et en tirer les plus gros revenus. Le parlement, voyant se dépeupler l'île de Wight, si exposée aux attaques de la France, y défendit les grandes fermes (sous Henry VII); il étendit plus tard cette défense à toute l'Angleterre. « Personne ne peut prendre plus d'une ferme quand le revenu dépasse dix marcs. » On rebâtit les petites fermes, on remit la charrue dans les terres livrées aux troupeaux. « Les moutons, écrivait sir Thomas More dans son *Utopie*, dévorent les hommes et dépeuplent non-seulement les villages, mais encore les villes, car partout où on trouve que les moutons donnent une laine plus douce et plus riche que d'habitude, les nobles et les gentilshommes, et même ces saints personnages, les abbés, ne se contentent plus des anciens revenus que leur donnaient leurs fermes, et, ne songeant pas assez que, vivant eux-mêmes à l'aise, ils ne font aucun bien au public, ils arrêtent la marche de l'agriculture. »

L'Angleterre n'était pas encore la terre de l'économie politique, et la division du travail n'était pas comprise. Aujourd'hui le *yeoman*, l'homme libre, cultivant sa propre terre, a presque disparu. Ce sont pourtant ces francs-tenanciers qui ont été les soldats de la révolution anglaise. L'*ironsides*, le régiment de Cromwell, était composé de gens de campagne, petits propriétaires, montés sur leurs propres chevaux. La pétition en faveur de Hampden fut portée au parlement par une troupe de cavaliers gentilshommes et francs-tenanciers du comté de Buckinghamshire, au nombre de 2,000 suivant les uns, de 6,000 suivant les autres. Au XVIIe siècle, l'Angleterre avait encore une foule de petits propriétaires vivant sur leurs terres, gens libres, prêts à défendre leur liberté les armes à la main. Ces laboureurs étaient les muscles et les nerfs de l'école libérale et protestante. Aujourd'hui les grands propriétaires les ont dépossédés : rien ne gêne cette continuelle absorption. Les grandes

fortunes de la banque, du négoce, se consolident toujours dans le sol. Est-ce demander à la terre un trop petit intérêt que de se contenter de 2 1/2, de 2 pour 100? la terre n'est point si avare, elle ajoute à cela des biens inestimables, la considération, la parité avec ce qu'il y a de plus respecté, l'autorité, l'influence locale, des fonctions judiciaires, la puissance politique. Les noirs comptoirs de la Cité, les mines creusées aux profondeurs des montagnes, les docks où s'accumulent les produits du monde entier, les fumantes usines, ces milliers de navires qui sillonnent les mers, tout paie tribut au vieux sol anglais. Quels prodiges d'activité n'a-t-il point fallu pour achever tant de nobles demeures où, dans le calme des grands parcs, toute activité semble éteinte! Ces oasis de paix, ces épais gazons qui amortissent le bruit des pas de l'homme, ces arbres solennels qui ne craignent rien que du temps, sont la dernière métamorphose des énergies humaines. Dans le silence de Blenheim, j'entends les cris d'un champ de bataille; l'immobile et mélancolique douceur de tant de beaux lieux est un voile à travers lequel la pensée peut rechercher les fantômes remuans du passé, les luttes de l'éloquence, les angoisses de la spéculation, les efforts du travail, les souffrances de générations entières.

Le prix de la terre va toujours en grandissant, et la demande est toujours supérieure à l'offre en dépit d'une continuelle émigration dans le monde entier. La richesse essaie toujours d'arrondir ses domaines, et l'agriculture intensive, devenue une pure industrie, tend à étendre les fermes pour diminuer les frais généraux. Il en résulte que le nombre des fermiers diminue aussi bien que celui des propriétaires.

La population rurale se divise en trois classes : propriétaires, fermiers, ouvriers agricoles vivant de salaires. En aucun pays, cette division d'attributions ne se trouve aussi complète, aussi exclusive; bon ou mauvais, le système a droit au nom d'anglais. A première vue, il frappe par quelque chose d'artificiel; il sépare trois choses, la terre, les instrumens du labour, les bras, qui se lient cependant et se complètent. Le système sert pourtant d'idéal aux économistes, et ils l'offrent sans hésitation comme modèle; ils le croient plus favorable qu'aucun autre à une production abondante : il met l'agriculture au niveau de la grande industrie.

Les charges de la terre sont légères; la loi, faite jusqu'ici par des propriétaires, l'a toujours ménagée. Jusque dans les temps modernes, elle avait des préférences marquées pour la grande propriété. Au-delà d'une valeur de 100,000 livres sterling, le droit de mutation était fixe et non proportionnel à la valeur. Depuis 1850, il est devenu proportionnel; le parlement l'a fixé à 10 shillings

pour 100 livres ou 1/2 pour 100; la propriété ne perd donc presque rien à changer de mains. Les droits de succession sont les suivans :

Pour le fils, la fille ou le successeur en droite ligne.. .	1 pour 100	sur la valeur.
Pour le frère, la sœur ou leurs descendans.	3 pour 100	—
Pour frère ou sœur de père ou de mère et leurs descendans..	5 pour 100	—
Pour frère ou sœur de grand-père et grand'mère. . . .	6 pour 100	—
Aux autres degrés ou pour les étrangers.	10 pour 100	—

II.

L'aristocratie anglaise a son fondement sur la richesse; sa puissance n'est pas seulement, comme celle des noblesses proprement dites, une puissance d'imagination. Ce qui donne le pouvoir, c'est la propriété, et de toutes les propriétés la plus robuste, la plus inébranlable, — ce ne sont pas des noms vains, des fictions, des symboles; sous les apparences idéales, il y a une trame ferme et résistante. L'esprit barbare a toujours respecté la force, la possession, le succès; il a vu dans la propriété la vraie garantie de la liberté. Est-on libre quand il faut tendre la main? D'où vient que l'église anglicane se sent indépendante des particuliers, des administrations locales, des représentans de l'état? C'est qu'elle est propriétaire. Ses biens sont sous la sauvegarde de l'état (l'on peut même ajouter à sa discrétion), mais elle ne reçoit pas, à proprement parler, de salaire. Pourquoi les églises dissidentes sont-elles indépendantes? C'est parce qu'elles possèdent des maisons, des églises, des revenus. On peut en dire autant des universités, des écoles, des corporations, des sociétés de tout genre. La chambre des pairs peut être considérée comme propriétaire, car l'ensemble des domaines attachés aux pairies est comme un trésor qui lui appartient. Sans le droit de propriété, il n'y a pas d'indépendance durable.

Le protestantisme a encore concouru à rattacher la race anglaise à la possession des biens terrestres. Avant toute autre nation d'Europe, l'Angleterre a connu le pouvoir de l'argent : la première, elle a eu de bonnes finances. L'économie politique, la science des richesses, a trouvé là sa terre bénie. Le catholicisme avait fait de la pauvreté une vertu et montrait dans le ciel la seule conquête digne de l'ambition humaine; il livrait la terre aux ordres religieux, qui la laissaient stérile. La misère aux pays latins est encore presque un signe de sainteté, une grâce terrestre. La route étroite du ciel ne doit avoir que des ronces, des pierres et des épines. Que sont

les joies si courtes de la vie, ses triomphes si éphémères, auprès des bonheurs infinis, des consolations sans bornes de la foi qui s'oublie dans l'obéissance, et se laisse choir en quelque sorte dans les abîmes de l'espérance, du pardon, des richesses célestes? La foi écrase, brise les ressorts de l'ambition vulgaire, efface les pointes de l'envie, refroidit les instincts de l'animal humain. Quand un pays catholique adore la richesse, c'est le signe qu'il approche de la décadence.

Tout autre fut l'esprit de la réforme : le protestantisme est la religion de l'essor, et qui est capable de l'essor de la pensée le devient aisément de tous les efforts matériels. En rendant à la conscience toute liberté, le protestantisme lui donna le goût de la lutte; il dit à l'homme : Pense, agis. Ennemi de la mollesse, de la paresse, de l'effacement volontaire, il pousse l'homme dans la vie, non comme une victime, mais comme un combattant. Le royaume du Christ doit être fondé ici-bas; c'est tout de suite qu'une doctrine doit porter ses fruits. Les meilleurs, ceux qui possèdent la vérité, les saints, doivent être aussi les plus forts, les plus habiles, les plus heureux, disons crûment le mot, les plus riches. La pauvreté n'est que le signe de l'incurie. La conquête de la richesse indique un effort, une victoire de l'homme sur ses passions; elle suit l'économie, l'ordre, la règle. Les sociétés religieuses qui sont nées de la liberté ont une soif d'ordre qui va jusqu'à la tyrannie, et qui épouvante l'insouciance latine. Cette contradiction, qui n'est qu'apparente, a éclaté à Genève, en Écosse, en Angleterre, dans l'Allemagne du nord, aux États-Unis. Sitôt que l'homme construit lui-même sa foi, il devient plus âpre en toutes ses entreprises; la volonté suit toujours la puissance, et la puissance la volonté.

De bonne heure, on cessa donc en Angleterre de mépriser la richesse, on y vit non pas un danger, mais une protection; on se persuada que la liberté ne peut aller sans la richesse. Ce n'est point par un profond calcul politique que l'aristocratie anglaise s'assimile toutes les grandes richesses et s'attire toutes les supériorités. Elle ne fait que suivre l'instinct barbare, toujours vierge et ingénu; en face d'une force nouvelle, elle songe moins à la détruire qu'à s'en emparer. Elle aime naïvement le succès. L'esprit anglo-saxon est un aimant qui tourne toujours son pôle attractif vers la puissance, la fortune, le bonheur, le hasard même. Il élève tout ce qui s'élève, il fortifie tout ce qui est fort; il ne donne pas au destin d'inutiles démentis. Il entoure ses favoris d'admirations sans réserve, déifie ses héros, ne voit jamais de taches dans son soleil. Il a moins d'envie à la fois et moins de générosité que l'esprit latin; celui-ci console la faiblesse par la pitié et meurtrit la grandeur par l'ironie. Sa va-

nité dément les faits, les annule, les insulte; une certaine finesse perverse l'éloigne des causes trop victorieuses et des triomphes trop pleins. Une certaine noblesse l'attache aux grandeurs d'illusion, d'imagination, aux chimères dont le temps inflexible emporte les lambeaux. L'Angleterre n'aime point à renverser ses idoles, elle les hisse devant l'humanité et cherche à les faire paraître plus grandes; elle prend tout au sérieux et n'a pas besoin du moindre effort pour admirer tout ce qui est heureux, tout ce qui est fort. En France, on ne courtise que ce qu'il y a de plus puissant; en Angleterre, on courtise tout ce qui est puissant. Tout ce qui surgit des classes moyennes est immédiatement absorbé par l'aristocratie. Celle-ci se rajeunit ainsi sans cesse : un peu de sang saxon vient constamment se mêler au vieux sang normand. L'aristocratie est comme une forêt dont les troncs laissent tomber les branches mortes et portent chaque année de nouveaux rameaux. Les filles nobles ne dérogent pas en épousant des hommes sans titre. Dans la même famille, les uns ont un titre qui confère un privilége politique, les autres des titres de simple courtoisie, les autres n'ont aucun titre, aucune particule. Des hommes nouveaux portent des titres anciens; des familles très anciennes n'ont aucun titre. Le rang est recherché, mais la fortune l'est encore plus; on ne comprend pas la noblesse dans la gueuserie. Les jouissances d'imagination ont peu de prix, séparées des plaisirs et des avantages que donne la richesse. Il y a des patriciens, il n'y a point de race patricienne. Le grand seigneur anglais ne ressemble pas plus au grand d'Espagne, dans les veines duquel ne coule plus qu'un mince filet de « sang bleu, » qu'aux valets anoblis des gouvernemens absolus, généraux d'antichambre, favoris de boudoir, gent sordide, mendiante et vénale.

Tout le monde ne peut pas devenir noble en Angleterre : cela n'est vrai que des riches, mais tout le monde peut espérer de devenir riche. Si la richesse ne mène pas toujours aux honneurs, elle en est le chemin le plus sûr. La possession d'un certain nombre d'hectares francs d'hypothèques semble à tout Anglais le titre le plus naturel à la pairie. Les pairs nommés par lord Palmerston, lord Derby ou M. Gladstone sont, comme ceux de M. Pitt, de grands propriétaires. Le mariage entre l'aristocratie et la richesse est devenu même plus intime de nos jours. Si noble qu'on soit, il faut être riche. Les chemins de fer, le grand commerce, l'industrie, font trop de parvenus heureux : il faut lutter avec eux. Aurait-on vu, il y a cinquante ans, dans un journal le paragraphe que je relève : « Le comte de L..., ayant été nommé pair représentatif d'Écosse, se retire de la banque de M. M...; il est remplacé par son fils, lord K...

1866). » Aujourd'hui des fils de duc se font banquiers, ingénieurs, négocians.

L'aristocratie ne se trouve plus assez riche : le népotisme n'est plus aussi éhonté, aussi scandaleux que par le passé, bien que la naissance soit encore le meilleur titre pour l'armée, pour la marine, pour l'église, pour toutes les fonctions dont dispose le gouvernement. La richesse est la seule voie qui conduise à la puissance. Le commerçant enrichi va de son comptoir au parlement. Quand sa fortune est faite, il peut ambitionner l'honneur de représenter son pays. Il va aux agens parlementaires. — Qu'êtes-vous prêt à payer? — lui dit-on tout de suite. La main ouverte, il arrive dans quelque bourg ou comté où il sème l'argent. De mille façons on le lui extorque, souscriptions, charités, réparations d'églises, etc. Il y a des députés qui dépensent plusieurs milliers de livres à se faire élire, et continuent à payer une sorte d'impôt annuel de 1,000, 2,000 livres. Est-ce trop, s'ils arrivent à se hisser dans la pénombre aristocratique, à se mêler avec leur famille aux vieilles familles des comtés et au tourbillon mondain de la capitale?

Il ne faut pas longtemps pour découvrir que le manteau de la vieille aristocratie couvre aujourd'hui une ploutocratie. Sans fortune, on ne peut prétendre à rien, ni à la considération sociale, ni aux honneurs. On refuse de croire au mérite qui ne sait rien obtenir pour lui-même. Sans fortune, Robert Peel, Gladstone, Disraeli, Bright, auraient toute leur vie erré autour du parlement. Autrefois les bourgs-pourris étaient comme des canonicats politiques qu'un grand seigneur pouvait donner à un parent pauvre, qu'un riche achetait. La réforme les a supprimés. Robert Peel était fils d'un filateur qui mourut en 1860, laissant 60 millions de fortune. Cette fortune le mit de pair avec l'aristocratie. A vingt et un ans, en 1809, il acheta un bourg-pourri qui avait douze électeurs. La société anglaise est hermétiquement fermée à la pauvreté. Est-il étonnant que la poursuite de la richesse soit si ardente, que la vie soit, pour presque tous, comme une lutte et une bataille? On sent partout l'effort, la tension. Étrange spectacle pour un témoin désintéressé! Tant d'efforts pour arriver souvent à de si petites fins, le sentiment du devoir transporté dans des choses artificielles et qui semblent superflues, des vies qui s'usent à soutenir de simples dehors, la vertu, le talent, le génie même, asservis à une inexorable tyrannie sociale! Mais, d'une autre part, une activité que rien ne lasse ni n'arrête et qui remue incessamment les choses matérielles comme les idées, une force qui cherche plutôt qu'elle n'évite les obstacles, tous ces beaux ouvrages enfin dont la grandeur fait oublier les misères et les souffrances de l'ouvrier!

Plus s'effacent les frontières vagues qui séparent l'aristocratie de la bourgeoisie opulente, plus la convoitise sociale devient ardente. L'être et le paraître se cherchent, se rapprochent, s'épousent. Dans un pays de priviléges, ce qui étonne, ce n'est point l'admiration que les enrichis éprouvent pour l'aristocratie, c'est plutôt le respect naïf que l'aristocratie ressent pour la richesse, et qu'elle ne cherche nullement à dissimuler. Ce sentiment vient du grossier bon sens de la race; elle respecte l'argent, elle sait que l'argent est une force, une réalité. Qui osera dire qu'un million soit une chimère, une valeur de caprice, une chose méprisable? L'imagination voit du premier coup ce qu'il y a dans ce mot, des maisons, des champs, le luxe, l'autorité, la pairie peut-être, c'est-à-dire le droit héréditaire à gouverner les hommes.

Le capital, qui sert de lien entre l'aristocratie et la bourgeoisie, grossit chaque jour avec une surprenante rapidité. En 1842, le revenu qui payait l'impôt à l'état (provenant de terres, maisons, chemins de fer, mines, commerce, actions industrielles, professions, corporations et établissemens privés) était de 3 milliards 900 millions. En 1862, l'impôt du revenu était payé par un revenu de 5 milliards 1/2 provenant des mêmes sources. De 1842 à 1852, en dix ans, le revenu taxé augmentait de 6 pour 100; de 1852 à 1861, dans les dix années suivantes, il augmente de 20 pour 100, du quart. En 1868, le revenu imposé dépasse 10 milliards. Quelle expansion du capital! La classe qui en est dépositaire devient chaque jour plus nombreuse, plus ambitieuse. Tout remue, enfle, se transforme. La marée des classes moyennes monte toujours. Oter à ces âmes tendues vers la richesse la vue de grandeurs tangibles, éclatantes, serait leur ôter leur idéal.

L'Angleterre, la première, a connu la puissance des capitaux; elle a pu dès 1750 réduire l'intérêt à 3 pour 100. Elle n'a point tenu le capital d'une main avare enfoui dans les choses immobiles, elle lui a donné des ailes, cherché les aventures, les hasards; ses calculs ont rêvé la conquête de l'univers. A côté de l'aristocratie rayonnante, visible, maîtresse du sol, de la popularité, une autre s'est élevée lentement, d'abord humble et ignorée, cachée dans les comptoirs, derrière les gros livres au large dos de cuir, les murs de briques des usines. Dans l'horizon triste et fermé de la vie bourgeoise, pendant les journées sombres et taciturnes, les âmes sont illuminées par les visions de la noblesse, du luxe, de la puissance. La bourgeoisie tient les yeux fixés sur l'aristocratie, l'aristocratie cherche la richesse. Elle lui sert de patron, d'appui; elle la protége. « D'autres nations ont fait céder des intérêts de commerce à des intérêts politiques, celle-ci a toujours fait céder ses intérêts politi-

ques aux intérêts de son commerce (1). » Comme une ventouse, il faut que le commerce tire au cœur anglais le sang du monde entier.

Au XVIIe siècle, on était extrêmement riche avec 20,000 liv. st. par an. C'était le revenu des trois ducs les plus opulens, Ormond, Buckingham, Albemarle. Le chiffre moyen du revenu pour un pair était de 3,000 livres, pour un membre des communes de 800 livres. Les ministres ne reculaient devant aucun moyen pour enfler leurs appointemens. La corruption parlementaire était sans vergogne. Les chanceliers, les lords de la trésorerie, les lords lieutenans d'Irlande faisaient des fortunes rapides. Titres, places, commissions, tout se vendait. Sous Jacques II, Sunderland, le président du conseil, recevait de Louis XIV une pension de 8,000 livres; d'Irlande, Tyrconnel lui envoyait des sommes énormes, le roi l'accablait de ses dons. Aujourd'hui il y a des bourgeois presque inconnus, dont le nom n'est jamais prononcé hors de la Cité, des grands ports, des districts manufacturiers, qui sont aussi riches, plus riches que les descendans des vieilles familles. Cependant il n'y a aucune hostilité entre la richesse héréditaire et la richesse des parvenus. La classe nobiliaire s'étend à mesure que grandit la fortune publique. Pitt à lui seul fit 140 pairs; il dédaignait trop les honneurs pour n'en être pas prodigue. La pairie, à son avis, convenait naturellement à la grande fortune : c'était une vanité ajoutée à d'autres vanités. Il n'y a pas aujourd'hui moins de 462 pairs qui ont droit de siéger à la chambre des lords; il n'y a pas de limite constitutionnelle à ce chiffre. Par les mariages, les alliances, l'aristocratie résorbe continuellement la richesse produite par le travail. Le tiers-état, qui ne se sent pas séparé de la noblesse par une insurmontable barrière, n'éprouve pour elle aucune haine : il y a une noblesse non qualifiée qui est toujours mêlée au tiers. Le parlement dès longtemps a été l'assemblée d'un ordre mixte formé de nobles et de marchands. Les gens de finance, de loi, de commerce, s'y trouvaient mêlés aux porteurs des noms les plus antiques. Le tiers ne devint point, comme en France, ennemi de l'aristocratie, car, celle-ci étant plus démocratique que dans notre pays, la démocratie y est devenue plus aristocratique.

Il n'y a pas encore en Angleterre de lutte ouverte entre l'aristocratie et la démocratie; l'histoire du pays est remplie des luttes entre l'aristocratie et la royauté. Le triomphe de l'aristocratie n'a été si durable et si glorieux que parce qu'il était une victoire contre la tyrannie. Sous les deux premiers George, les whigs défendent les droits de la maison de Hanovre; ces défenseurs sont en réalité des

(1) Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. XX, chap. VII.

maîtres. Sous George III, les tories reprennent quelque influence, mais ce n'est qu'au prix de l'abandon de leur fidélité à une cause détestée par le peuple. Le souvenir des grandes luttes contre le despotisme religieux et politique sert d'auréole à la classe aristocratique, et la nation assiste comme de loin à ce duel des partis qui se disputent le pouvoir, les places, les dignités, le patronage. Il lui suffit de voir la royauté séparée de Rome et docile aux parlemens. Peu lui importe que les uns réclament tous ces biens comme un droit, que les autres les achètent par un peu plus de complaisance envers la royauté. Cette complaisance n'est déjà plus que de la courtoisie. Les grandes familles whigs, nées dans la pourpre, se transmettent la puissance politique comme un héritage. Elles imposent au roi des ministres qu'il déteste.

Il y a déjà un peuple anglais, mais ce peuple n'a que des passions simples, élémentaires, la haine du pouvoir absolu, l'horreur de Rome, un patriotisme jaloux. Tant que ces passions sont satisfaites, il ne demande rien de plus. Il ne se mêle point au drame politique. Les whigs deviennent les ennemis de la royauté roidie contre leurs prétentions, ils sont les champions de la suprématie parlementaire; cependant leurs ministères sont, comme ceux des tories, des ministères de patriciens. Dans celui de lord North (de 1770 à 1782), il n'y a que des pairs et des fils aînés de pairs; North, fils aîné d'un comte, reste presque seul aux communes. M. Pitt, qui succéda au ministère de coalition, fut seul aussi dans la chambre basse; tous ses collègues étaient des pairs. Le ministère d'Addington, qui le remplace, renferme cinq pairs et quatre aînés. Dans le deuxième ministère de Pitt (1804), il n'y a avec lui à la chambre des communes que Castlereagh. La puissance politique était un monopole, un patrimoine. Elle ajoutait quelques émotions de plus aux plaisirs et aux enivremens de la jeunesse. A vingt-neuf ans, lord Shelburne est secrétaire d'état, Pitt à vingt-cinq ans premier ministre. Chesterfield n'avait pas atteint sa majorité quand il entrait à la chambre des communes, ni Fox, ni lord Liverpool : celui-ci, à trente ans, négociait, comme ministre des affaires étrangères, la paix d'Amiens.

La guerre avec la révolution française et avec l'empire servit les intérêts de l'aristocratie. Elle la grandit outre mesure; elle hissa Liverpool, Castlereagh, des hommes médiocres, à la hauteur de la gloire impériale, et, quand Napoléon tomba de ce sommet où l'avait porté son funeste génie, ils y demeurèrent dans les rayons de Trafalgar, de Waterloo, admirés, redoutés, pareils à des dieux. Si l'Europe vit avec un étonnement et un respect nouveaux les représentans d'une politique si heureuse, si ses souverains mêmes se

firent les courtisans des hommes d'état de la Grande-Bretagne, le peuple anglais pouvait-il rester insensible à ces triomphes? La royauté n'y avait eu aucune part : l'Angleterre avait été sauvée par son parlement aristocratique, et non-seulement sauvée, mais portée à travers mille hasards et mille périls, par une volonté tenace et romaine, à un degré de puissance qui confond l'imagination et qui étonnera l'histoire, quand elle ne regardera qu'à l'étendue et à la population des îles britanniques.

Si la politique extérieure de l'aristocratie anglaise fut aussi heureuse que hardie, sa politique intérieure sut éviter les fautes qui ont ruiné la plupart des aristocraties. Elle ne contraignit jamais la nation à la regarder comme une ennemie; elle ne sépara jamais ouvertement, insolemment, ses intérêts des intérêts du peuple, son honneur de l'honneur anglais. Elle sut toujours plier pour ne jamais rompre. On ne la vit jamais se porter tout entière du même côté dans les grandes luttes de l'opinion : elle sut donner des soldats et des chefs à toutes les causes; on trouve quelque grand nom aristocratique mêlé à tous les mouvemens, à toutes les réformes, à toutes les luttes politiques, religieuses et sociales. Elle ne cherche jamais la gloire de se perdre, les plaisirs féminins de la vanité qui défie la nécessité, les joies amères de la défaite. Elle a des instincts plutôt que des principes, des préférences plutôt que des doctrines; elle obéit à des traditions plutôt qu'à des règles immuables.

Après la révolution, les deux partis dont l'un avait vaincu la royauté, dont l'autre avait été vaincu avec elle, se transformèrent graduellement. Les jacobites devinrent les tories : l'attachement ardent, personnel, chevaleresque, pour la royauté se transforma en fidélité raisonnée et attiédie pour des principes et des théories de gouvernement; quant aux whigs, défenseurs naturels de la dynastie étrangère, ils avaient eux-mêmes affaibli et comme neutralisé la royauté, ils lui accordaient une fidélité despotique, elle était leur ouvrage et leur créature pour ainsi dire. Entre ces triomphateurs jaloux, hautains et une royauté douteuse, de fraîche date, que pouvaient faire les tories? Ils résistèrent à la centralisation, défendirent les petits propriétaires, les paysans, contre les grandes familles opulentes et avides. L'insolence, le népotisme des vainqueurs, la corruption qui suit toujours les grandes révolutions politiques et qui atteignit moins les vaincus, les froideurs de la royauté, tout contribuait à rapprocher du peuple le parti dont les principes étaient pourtant le moins populaires. Ainsi se perpétua dans tous les rangs de l'aristocratie un sentiment de solidarité avec la nation, ici entretenu par les souvenirs de la révolution, ailleurs par une nécessité politique en même temps que par une plus grande rusticité,

partout par la diffusion continuelle des idées et des intérêts. Un esprit commun pénétrait ces factions qui se disputaient le pouvoir : ne jamais changer que ce qu'il était impossible de conserver, conserver tout ce qui ne menaçait pas immédiatement ruine, réparer plutôt que renverser, céder toujours assez vite pour ne jamais paraître contraint, — opposer au spectacle des libertés anglaises les stériles agitations et les chutes lamentables des nations tourmentées du rêve de l'égalité, — maintenir enfin et exalter par tous les moyens le patriotisme de la nation, et lui faire voir dans son antique constitution la sauvegarde de sa grandeur et l'instrument de son ambition.

Ces sentimens, que personne ne discute, qui sont devenus comme des formes congénitales de la pensée, trop profondes pour être des calculs, ont acquis la puissance des instincts. Ils font de l'aristocratie anglaise la plus souple à la fois et la plus tenace, la plus fière et la moins entêtée, la plus solide et la moins immobile. Une double clientèle attache de toutes parts l'aristocratie à la nation, celle de la vanité et celle du besoin. Tous les fleuves de la richesse descendent vers la mer aristocratique, et les patriciens n'ont pas besoin, comme les sénateurs de Rome, de se faire un cortége de parasites. D'un autre côté, le droit d'aînesse tient autour des chefs de maison les cadets et leurs familles comme autant de satellites qui gravitent autour d'une pesante planète. Ces cercles concentriques de la richesse et de la pauvreté noble se mêlent, se traversent en tout sens comme des ondes, et vont expirer bien loin du centre. Aussi l'aristocratie se laisse toujours pénétrer à la longue par les idées nouvelles, elle n'oppose jamais au progrès ces barrières d'imagination que nul raisonnement, nul traité ne peut faire céder. En livrant, en détachant une à une les pièces de son armure féodale, elle n'a rien perdu de sa puissance morale; elle a toujours fait plus de cas de son autorité politique que de son prestige social : sa grande affaire a moins été le gouvernement que la jouissance de la terre anglaise. Le vieil esprit normand l'emporte encore sur l'ambition romaine. Jamais possession ne fut plus pleine, moins précaire, moins contrariée par les caprices et les hauteurs de ce qu'ailleurs on nomme l'état. On cherche partout l'état dans les provinces anglaises, on ne le trouve nulle part. Police locale, justice, routes, prisons, asiles, écoles, tout relève des propriétaires. On ne croit pas aux autorités déléguées et de seconde main. Ce n'est point parce qu'un grand seigneur est lord lieutenant d'un comté qu'on le respecte : il est lieutenant du comté parce qu'il est un grand seigneur, parce qu'il a de grands domaines, un grand nom.

III.

Les parlemens ont été les serviteurs de cette puissance, appuyée au sol et seule visible pour le peuple; les splendeurs d'une cour comme celle de Versailles n'en ont jamais détourné les yeux. Que de châteaux plus beaux que les palais royaux, environnés de plus de majesté et d'autant de souvenirs! Les ministres restent de simples citoyens, ils vont à leur ministère comme à un bureau : ce sont des intendans, des hommes d'affaires; le pouvoir ne met pas en un jour tout à leurs pieds, rang, fortune, talent, beauté. Ils n'ont pas les enivremens d'un pouvoir qui reste absolu, quoiqu'il s'exerce au nom d'un maître. Pitt a eu des visées personnelles, il était consumé par une volonté solitaire, et sans confidens : seul, il a fait par exemple l'union de l'Irlande et de l'Angleterre; mais la plupart des ministres, et je parle des plus illustres, se sont moins regardés comme les maîtres que comme les serviteurs d'un parti, d'une classe. Walpole, Liverpool, Palmerston, n'ont jamais rien inventé. Walpole demeura vingt ans au pouvoir sans rien perdre de la rudesse joviale du gentilhomme campagnard, d'humeur facile, infatigable, toujours prêt; esprit délié d'ailleurs et plein de ressources, quoique sans nulle hauteur, il voulait surtout rester en place, et fit l'Angleterre plus grande, presque sans le savoir, presque sans le vouloir. Dans tous les cabinets, il y a les orateurs, les hommes d'affaires hissés au pouvoir et à côté d'eux des hommes que leur simple nom y porte naturellement, plus oisifs et aussi indispensables, d'ambition plus muette et cependant aussi impérieuse. Les batailles politiques de l'Angleterre font penser aux combats d'Homère, où il y a toujours deux sortes de combattans, les hommes et les dieux. Les passions sont presque les mêmes, les dieux sont quelquefois vulnérables; mais Troyens et Grecs se donnent des coups mortels, et quand leurs favoris ont mordu la poussière, les dieux remontent à l'Olympe. Dans les ministères de ce siècle, les Atrides ont été Fox, Perceval, Canning, Peel, Disraeli, Gladstone. On a vu des ministres assez hardis pour faire à leur parti une sorte de violence : avant les deux réformes parlementaires, il s'en est trouvé qui ont songé à ce grand peuple sans voix et véritablement sans représentans. Tout en servant leur parti, les meilleurs ont cherché à servir la nation; mais ils n'ont jamais prétendu le faire autrement qu'en convertissant leur propre parti à leurs idées, ils n'ont jamais montré au peuple un ennemi dans le parlement ni dans l'aristocratie.

« Vous autres, écrivait Burke au duc de Richmond en 1772, gens de grande maison et de grande fortune héréditaire, vous ne res-

semblez pas à des hommes nouveaux comme moi. Quelque forts que nous puissions devenir, quelles que soient la dimension et l'exquise saveur de nos fruits, nous n'en sommes pas moins des plantes annuelles, nous naissons et nous mourons dans la même saison; mais en vous, si vous êtes ce que vous devez être, mon regard se plaît à reconnaître ces grands chênes qui ombragent toute une contrée et qui perpétuent ces ombrages de génération en génération. » C'est ce même Burke qui appelait l'aristocratie « le chapiteau corinthien de la société anglaise. » Si, pour juger un pays, on examine l'idéal social qu'il s'est donné, et c'est le seul moyen de le bien juger, il faut voir ce qu'a produit dans l'ordre moral la primauté incontestée et séculaire de l'aristocratie. L'idéal social de l'Angleterre se résume dans le type du *gentleman*, figure unique et presque indéfinissable, qui est comme le dernier fruit du système aristocratique : que de temps, de luttes et d'efforts, que de sang, de combats, n'a-t-il point fallu pour composer cet exemplaire idéal de la virilité anglaise! Comme un métal en fusion suinte à travers des monceaux de scories, ce type s'est lentement dégagé de la grossièreté, de l'avarice, de l'orgueil vulgaire des temps passés.

Paley ne pourrait plus définir aujourd'hui le point d'honneur « un système de règles établies par les gens du monde pour faciliter leurs rapports mutuels et non pour un autre objet; » il n'affirmerait plus que ce code n'est point blessé par « la cruauté envers les domestiques, la rigueur envers les dépendans, les fermiers, par le manque de charité vis-à-vis des pauvres, par les injustices que fait aux marchands l'insolvabilité ou le refus de paiement. » Ces paroles étaient peu injustes, adressées à la génération qui demandait la mode aux fils dissolus de George III, mais le triomphe des idées libérales a été aussi le triomphe des idées morales. Le mot de *gentleman* est pourtant bien ancien; il paraît déjà sous le règne d'Henry VI, seulement il s'applique moins pendant les siècles suivans à un caractère qu'à une condition sociale, il n'a encore qu'une partie de son sens moderne, et désigne ceux qui, sans avoir de titre, ne sont pas des plébéiens. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, les mœurs des gentilshommes campagnards étaient encore très grossières. Ils étaient élevés par des valets, des gardes-chasse, des chapelains réduits au rang de domestiques. Ils voyageaient peu, sortaient rarement de leur terre. La chasse et ses hasards, la guerre d'occasion, l'esprit de famille et de race, l'autorité du magistrat et la vanité du commandement militaire, entretenaient l'esprit d'indépendance. La hauteur patricienne se couvrait d'une rude étoffe plébéienne, les idées nouvelles avaient peine à pénétrer ces intelligences alourdies, ces vies matérielles, ces fidélités héré-

ditaires et presque canines aux dogmes politiques et religieux les plus étroits; mais le temps, la culture, l'impérieuse histoire, ont graduellement transformé ce caractère, en gardant ses vertus et sa vigueur native, il s'est dépouillé de son âpreté. Le *gentleman* anglais n'est point le gentilhomme français : il a des qualités plus froides, plus sérieuses. Son courage n'est pas bouillant, téméraire et chevaleresque; il est toujours calme, et il ne cherche et n'aime les extrémités du péril que pour faire briller son indifférence. Ce n'est pas non plus l'honnête homme du temps de Louis XIV; il est moins courtisan, moins poli, moins facile. Il ne s'efface jamais complétement, se respecte trop lui-même pour prendre les airs de néant ou les aimer chez les autres. Ce qui chez le baron féodal était l'indomptable fierté barbare est devenu, en traversant les siècles, une assurance tranquille; par un retour naturel, l'égotisme, ce sentiment qui fait que chacun ose être soi, s'accompagne d'un respect scrupuleux du droit d'autrui, d'une réserve délicate qui va parfois jusqu'à la timidité.

Mais il n'y a pas dans ce caractère de plus beau trait que le viril amour de la vérité; l'âme s'y est attachée d'une force si invincible qu'elle s'en est pénétrée, et que tout mensonge y devient impossible. L'aristocratie anglaise est la plus authentique, la plus vraie qu'il y ait au monde. Un *gentleman* rougirait de changer de nom, d'usurper un titre. Il ne trouverait pas de dupes volontaires d'une si basse supercherie. Nulle part on n'a mieux calculé ni pesé ce que vaut la parole humaine. Il faut venir étudier dans les tribunaux anglais l'art de témoigner, de comprendre, d'interpréter les témoignages. Le mensonge anglo-saxon n'est point le mensonge naïf et fanfaron des peuples du midi, qui n'a pas de but et s'enivre de lui-même; il paraît, même à ceux qui s'en rendent coupables, une horrible extrémité. L'œil ne perd jamais la faculté de séparer l'ombre et la lumière, de distinguer le vrai du faux. L'âme va au vrai comme un trait bien lancé et ne s'en détourne qu'avec un grand effort. Tant de conventions, de préjugés, de fictions, sont comme des voiles dont l'esprit s'enveloppe pour ne pas trop apercevoir le vrai. Si l'on procède avec tant de lenteur, c'est qu'on n'aime point à se démentir. « Si un enfant, dit Johnson, déclare qu'il a regardé par cette fenêtre, et qu'il ait regardé par la fenêtre d'à côté, fouettez-le. » L'air de la liberté est mortel à la fraude : dire d'un homme qu'il est *sûr* (*safe*) est le plus bel éloge qu'on en puisse faire. Le *gentleman* anglais n'a aucune peine à porter un secret : il est le secret vivant. Sa vie est tissée de prudence, de réserves; il a peu de confidens, n'aime point à faire voir à des yeux étrangers les faiblesses, les contradictions, les incohérences de la vie cachée. Il ne s'abandonne point

aux plaintes vaines, aux indiscrètes imprécations des euples du midi. On sent, on devine en tout homme une vie cachée; les cœurs ne sont point des portes dont les gonds sont usés. Les amours, les haines sont silencieuses. La conscience, enfermée sous des enveloppes plus épaisses, est plus délicate, plus tendre, plus morbide. Les mots sont mesurés, parce que les mots sont des actes. L'Anglais remplit les devoirs de l'amitié avec un soin scrupuleux qui fait trop penser au devoir, pas assez au plaisir. Il en est ainsi pour son hospitalité; il se doit à lui-même de bien traiter son hôte : il lui montre fleurs, tableaux, chevaux, tout ce qu'il possède, — de lui-même, peu de chose. Dans un pays d'aristocratie, le type du *gentleman* représente le principe d'égalité; la moindre nuance de servilité, de flatterie, l'émotion instinctive devant le titre ou la richesse, l'imitation, l'affectation, sont des dissonances. Toute imitation est vulgaire, toute affectation blesse la sincérité. Tout au plus peut-on admettre un certain genre de gaucherie qui ressemble à de la pudeur; mais l'idéal est dans le parfait équilibre entre l'être et le paraître, entre la pensée et l'action, dans une sécurité paisible qui ignore plus encore qu'elle ne dédaigne tous les faux-semblans, les hommages injurieux, le luxe inutile des vanités. C'est ainsi que la vertu, l'honneur, la culture de l'esprit, ont fait naître une certaine égalité au sein même des priviléges. De même que dans l'ancienne noblesse militaire française tout gentilhomme valait un gentilhomme, dans la société anglaise un *gentleman* vaut un *gentleman*.

Vous trouverez le *gentleman* aux États-Unis comme en Angleterre; toutefois il reste à la civilisation anglaise la gloire d'avoir produit l'idéal moral d'où ce type devait sortir. Il n'est pas vrai que l'aristocratie anglaise soit ouverte à tous : elle n'est ouverte qu'à la richesse. Il y a un certain degré de pauvreté, — qui ailleurs ne s'appellerait pas la pauvreté, — qui déclasse, qui rejette l'homme dans une espèce de gouffre où il s'enfonce, inconnu, non pas méprisé, mais oublié, pareil à une chose sans nom, épave humaine qui flotte quelque temps sur la misère; au-dessus, malgré la diversité des conditions, une sorte d'égalité peut naître, fondée sur quelque chose de presque indéfinissable, sur la culture de l'esprit, sur le raffinement des sentimens, sur une certaine vision morale qui se mêle aux visions grossières des sens. Je ne sais pas si l'on ne trouverait point dans la haute bourgeoisie anglaise les représentans les plus parfaits de l'idéal, bien qu'il ait été créé au sein de la société aristocratique. Comme une tache d'huile qui s'étend, l'idéal a depuis longtemps débordé l'aristocratie, il a gagné la bourgeoisie riche, puis la petite bourgeoisie elle-même. Les classes moyennes ont cherché à rache-

ter ce qui leur manquait par des vertus plus achevées, par une culture plus intensive, si je puis me servir de ce mot; elles ont perdu à cet effort un peu de grâce, elles y ont gagné plus de finesse. Le type au reste est aujourd'hui indépendant; il ne tire plus rien de son origine, semblable à ces oliviers aux larges rameaux dont le tronc est réduit à une mince écorce.

Le propre d'un idéal, c'est de dominer la réalité, de servir aux faits de contraste en même temps que de modèle. Si l'on doit accorder à l'aristocratie anglaise le mérite de s'être tenue aux plus hauts étages et d'avoir en tout temps offert au pays des modèles dignes d'être suivis, il est juste aussi de la rendre responsable des maux qui sont toujours attachés aux priviléges. Si ces maux ne sont pas plus apparens, c'est qu'ils ne frappent directement que la partie la plus intelligente et la plus cultivée de la nation; encore celle-ci en a-t-elle à peine conscience. L'idée pure du droit et de l'égalité ne peut traverser les mailles serrées des notions artificielles; elle est sans cesse voilée par le respect, la fiction, par un certain genre de patriotisme superstitieux. On est tout surpris en Angleterre de n'entendre jamais attaquer le droit d'aînesse, qui chasse chaque année hors de leur pays tant d'hommes obligés de chercher fortune. Celui que le hasard de la naissance n'a point favorisé, le bâtard de la fortune, va sans se plaindre au-devant des combats et des aventures de la vie. L'effort perpétuel cesse d'être pour beaucoup une douleur et devient presque un besoin. Le marchand, le négociant, ne s'arrêtent pas volontiers sur le chemin de la richesse, ils veulent toujours monter plus haut; ils ne savent pas, ne veulent pas se reposer. A vingt ans, on est trop confiant et trop généreux pour accuser le droit d'aînesse; à cinquante ans, on n'attaque pas ce qu'on a toute sa vie, de la bouche au moins, défendu. Le plaisir qu'on éprouve à défendre le droit est plus difficile à goûter que le plaisir de se sentir supérieur à l'injustice, joie négative, muette et hautaine, qui convient bien à des natures discrètes. Ainsi toutes les passions humaines, les meilleures comme les plus mauvaises, sont liguées pour soutenir le privilége, — la fierté, la générosité, l'esprit de famille et de caste, le besoin d'agrandir sans cesse cette Angleterre du dehors qui sert à la gloire et à la richesse de la vieille Angleterre, l'ardeur au travail, le besoin de se repaître au moins par la vue, si on ne peut le faire par la possession, de splendeurs matérielles éclatantes et de richesses qui nulle part n'ont d'égales.

Au-dessous du souverain, les lords sont ce qu'il y a de plus élevé dans la nation. Pour la multitude, pour le paysan, pour le boutiquier, pour le radical même, le lord n'est pas un homme comme un autre. On n'a pas d'autre nom à donner à Dieu. Le respect que les barons

imposaient jadis par la force leur est offert aujourd'hui comme un tribut volontaire. Il n'y a pas d'égalité, même dans l'enfance. A Oxford, les étudians nobles se reconnaissent à un détail de costume. A Eton, quand un écolier va faire ses adieux au maître, il trouve dans l'antichambre un plat couvert de billets de banque. Il y dépose de 10 à 15 livres sterling, s'il est roturier; s'il est titré, il va jusquà 50. Les nobles paient tous les ans 12 guinées au *head-master*, le double de la rétribution ordinaire (1), traduction un peu plate du fameux adage « noblesse oblige. » Ces respects d'exception qui déforment la droiture naturelle de l'enfance, tant de détails vulgaires de préséance, de pantomime servile, sont devenus naturels. Les âmes sont pliées à l'admiration volontaire et à l'adoration naïve. Le spectacle de tant de vies qui sont des combats et ne se hissent au pouvoir et à la fortune qu'à travers les souffrances, les hasards, a moins de charme pour des imaginations naturellement sombres que celui d'existences pleines, faciles, heureuses, sans doutes et sans craintes. Les yeux se tournent volontiers vers les lampes dont la flamme égale ne vacille jamais.

On trouve le même sentiment mêlé aux instincts les plus bas dans cette partie très nombreuse de la petite bourgeoisie qui se plaît aux courses, aux paris, aux jeux de toute sorte. Elle voit, elle cherche dans le lord non pas l'homme politique, le législateur, mais l'homme de plaisir; elle l'aime prodigue, dissipé, beau joueur, un peu vicieux, d'allure insolemment familière. Les nouveaux riches envoient leurs enfans dans les grandes écoles, à Oxford, chercher la familiarité des enfans de l'aristocratie; ils encouragent bien plus qu'ils ne blâment toutes les extravagances que se permettent leurs aînés en bonne compagnie. Que leurs fils obtiennent des honneurs universitaires, ce n'est pas ce qui les touche le plus; ce qu'on leur demande, c'est de rapporter dans le cercle bourgeois des noms, des souvenirs. Les fils des nouveaux riches remplissent les universités : ils y donnent le ton autant qu'ils le reçoivent; c'est là qu'on peut étudier à sa source le principe fondamental de la société anglaise, qui est le mariage de l'aristocratie et de la richesse.

Et pourtant, si la noblesse a quelques ennemis, c'est dans la bourgeoisie qu'il faut les chercher; mais ce n'est pas dans la bourgeoisie à peine parvenue, c'est plutôt dans celle qui a elle-même déjà une sorte d'assiette et de tradition, dans les rangs de ceux qui reçoivent en plein visage les rayons du soleil aristocratique, qui connaissent le mieux la noblesse, ses défauts, qui sont le plus souvent contrariés par ses priviléges. Deux hommes ont été élevés en-

(1) *Papers on public school education in England in 1860*, by M. J. Higgins.

semble, à la même école, à la même université; pour l'un des deux, un titre, un mot remplace trente années de luttes, de tourmens. Que de labeurs, d'humiliations, de dégoûts, avant d'obtenir une baronnie ecclésiastique ou temporelle! Et, pour un heureux qui monte à l'Olympe, combien d'autres restent parmi les *dii inferiores* de la finance, de la chicane, de l'administration! Les affaires, la politique, les laborieux plaisirs de Londres, confondent souvent les pairs, les gens de loi, les gens de finance. A la longue, l'homme actif, tenace, intelligent, honnête, est sûr de conquérir ce qu'on pourrait nommer la pairie morale; toutefois la patience a de sourdes colères, la générosité se lasse, et par momens glisse dans l'envie. Tous ces sentimens confus, qui peuvent naître de la lutte de l'ambition et de la faiblesse, qui se redressent contre des fortunes doucement insolentes et naïvement cruelles, sont des forces invisibles et muettes. On n'y saurait voir un danger réel pour l'institution aristocratique; la bourgeoisie, qui cache sous ses admirations et ses hommages des instincts vaguement hostiles, ne cherche point à lutter contre elle, ne l'attaque pas. Le peuple au contraire, qui ne la hait point, la détruira peut-être quelque jour. Il l'aperçoit de loin, ses admirations contiennent moins d'envie et plus de tolérance; il a moins de souci du prestige social de la noblesse que de sa puissance politique : aussi ce prestige pourra-t-il survivre longtemps à la perte de tous les priviléges. L'aristocratie gardera bien longtemps les immenses avantages que lui confèrent sa richesse territoriale, sa haute culture, ses traditions. Les puissances d'imagination sont les plus tenaces, les seules invincibles; mais l'autorité politique de l'aristocratie est sans doute destinée en revanche à s'affaiblir de jour en jour. Les pairs ne jouent déjà plus ce rôle idéal qui dans la théorie constitutionnelle est assigné à une chambre haute. Le vice de leur situation tient à ce qu'ils semblent toujours moins défendre la justice et la vérité que leur propre privilége, les traditions d'une caste, des biens trop personnels. Leur impartialité est ainsi suspecte, et leur autorité politique est amoindrie par cela même qui établit leur autorité sociale. Quand le parti radical dénoncera la chambre haute comme hostile aux intérêts de la nation, la chambre haute sera en grand péril. On ne supporte plus de sa part, même aujourd'hui, une hostilité prolongée à la volonté des communes; on la représente comme un frein à la violence du nombre, des majorités populaires. Le frein serait brisé le jour où on le trouverait trop résistant.

Depuis bien longtemps, la chambre des lords ne tient que la seconde place dans le gouvernement du pays. La réalité a été plus forte que la fiction. Le talent parvenu battra toujours le talent hé-

réditaire. Parmi les pairs mêmes, ce sont des parvenus qui font la loi. Les ducs, les comtes ne pourraient se passer de pairs juristes, sans apanage, sans naissance. Jusqu'au bill de réforme de 1832, les deux chambres, ayant une origine presque commune, n'en faisaient vraiment qu'une. Les pairs gouvernaient indirectement et par procuration dans la chambre des communes, y faisaient entrer leurs frères cadets, leurs fils, leurs cousins, leurs neveux, leurs créatures. Depuis cette époque, la chambre des lords a senti la puissance politique lui échapper par degrés. Tacitement elle s'est promis de savoir toujours céder à temps aux volontés des communes. Sa complaisance garantit sa durée; « céder pour exister » semble être devenu sa devise.

Les lords sont plutôt des correcteurs de législation que des législateurs. M. Bright les a nommés un jour « des rétameurs de lois; » mais la critique des lois est peut-être ce qui exige les capacités les plus variées, et l'esprit de la haute chambre est un peu trop uniforme pour cette tâche. Tout est jugé, compris, examiné, interprété à un point de vue trop exclusif. Dans les questions de politique extérieure, la critique de la chambre haute a plus de portée : l'histoire, la diplomatie, sont des besognes qui conviennent bien à ceux qui portent un grand nom historique; dans ces questions mêmes, la pompeuse fierté des discours, l'évocation des grands souvenirs, couvrent mal une autorité qui décline et des traditions qui s'effacent. L'âme des lords est plus chatouilleuse et plus guerrière que celle des communes : il semble que les premiers redoutent sans cesse de voir évanouir ce rêve de puissance, de force et de grandeur terrestre qui a pris corps en eux et avec eux; mais notre temps, qui change tout, méprise les longs calculs. La menace ne sied d'ailleurs pas longtemps à ceux qui ne tiennent pas l'épée. La chambre des communes, avare du sang et des trésors du pays, décide seule aujourd'hui de la paix et de la guerre, et n'obéit qu'aux volontés spontanées et directes de la nation.

Il est fort douteux que la chambre des lords puisse conserver longtemps encore un caractère judiciaire. En ce moment, elle est la plus haute cour d'appel du royaume : elle domine la hiérarchie des cours de comté et des cours supérieures; c'est le *lucus*, le bois sacré où l'on arrive après avoir traversé toutes les forêts de la jurisprudence. La logique moderne, habituée à la distinction des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, les trouve sans cesse confondus dans la constitution anglaise. Le pair est un législateur héréditaire. Cette idée étonne moins que celle du juge héréditaire : c'est qu'il est plus facile de faire la loi que de l'interpréter. La loi arrive devant le législateur héréditaire, écrite par les communes,

portée par l'opinion publique. Il la repousse ou la sanctionne; certes le privilége est grand, mais, pour le bien exercer, il ne faut guère que de l'honnêteté, une intelligence générale des besoins du pays, quelquefois du désintéressement. L'administration même de la justice demande de tout autres qualités, une intelligence bien plus aiguë, des habitudes et des aptitudes spéciales que le premier venu ne saurait posséder. Aussi en fait, quand la chambre des lords devient cour d'appel, elle ne se compose plus que du chancelier, des jurisconsultes de la chambre (les pairs légistes), disons le mot, des parvenus. Les autres pairs ont cependant le droit de siéger, et parfois ils en usent : cela est arrivé dans le procès de O'Connell; deux pairs ordinaires entraînèrent par leurs voix sa condamnation. A une époque troublée et dans une affaire qui passionnerait la multitude, les lords ordinaires ne pourraient plus sans doute revendiquer leurs priviléges judiciaires sans soulever des colères qui pourraient devenir fatales à tous leurs priviléges. Bornée aux pairs légistes, la chambre des lords est cependant une mauvaise cour d'appel. Elle siége si rarement en cette capacité, à des intervalles si irréguliers, qu'on ne peut jamais prévoir le jour ou même l'année où elle prononcera ses jugemens, et le mot de jugement ne s'applique à ses décisions que par un abus de langage, car il n'y a point de juge qui prononce un arrêt : chaque pair se contente d'exprimer ses vues dans un discours adressé à la chambre dans les formes ordinaires. Les jugemens de la cour suprême d'appel perdent ainsi leur force principale : ce ne sont que les opinions d'une majorité balancée souvent par une minorité presque égale.

Enfin la juridiction de la chambre des lords a pour inconvénien de scinder l'exercice du droit d'appel. Certaines affaires vont aux lords, d'autres, en plus grand nombre, au conseil privé. Expliquez, par exemple, pourquoi les appels des cours ecclésiastiques anglaises sont du ressort du conseil privé, ceux des cours ecclésiastiques irlandaises du ressort de la chambre des lords, pourquoi la Grande-Bretagne n'a pas la même cour suprême que les colonies! Dans cette confusion, des conflits peuvent naître aisément. Si l'un des deux tribunaux doit être quelque jour sacrifié, ce sera plutôt la chambre des lords. Ce qui la protége encore, c'est la jalousie naturelle des partis, car le chancelier en fonction choisit les juges au sein du conseil privé, et dans les questions politiques il désigne de préférence ses partisans, tandis que le comité judiciaire de la chambre haute est permanent et semble promettre plus d'impartialité. En cessant d'être une cour d'appel ordinaire, la chambre des lords restera sans doute toujours la haute cour de justice politique. On n'en saurait imaginer de plus solennelle, de plus procédurière

et de plus lente, — grand avantage quand les passions sont soulevées; qu'on se souvienne du fameux procès de Warren Hastings!

Il est admis en principe que les lords abandonnent aux communes tout ce qui concerne les finances. La loi du budget n'est pas en réalité une loi ordinaire. L'impôt est un don volontaire que la nation se fait à elle-même; elle le livre au pouvoir exécutif et en règle l'emploi par l'organe de la chambre élective. C'est pour cela que les lords ne peuvent amender la loi du budget; si on la leur envoie, si cette loi reçoit également l'assentiment de la couronne, c'est qu'on n'a pas voulu lui donner dans la forme un caractère exceptionnel. Au fond, les mandataires élus de la nation ont seuls droit de disposer des trésors de la nation. Les lords toutefois, s'ils ne peuvent amender les lois de finance, peuvent les rejeter, de même que le souverain peut opposer son *veto* à une loi quelconque.

Les pairs ne peuvent être traduits que devant la chambre des lords pour crime de trahison et de félonie; pour les simples délits et les contraventions, ils sont passibles des tribunaux ordinaires. On ne peut pas dire qu'ils aient tel ou tel privilége; ils n'en ont en réalité qu'un, qui est la pairie; mais peut-on imaginer un privilége plus grand que le droit héréditaire à gouverner les hommes?

Tout se transforme en Angleterre; comment la chambre des lords pourrait-elle se transformer? A plusieurs reprises, on a songé à la création de pairs à vie. Cette innovation n'a jamais trouvé grande faveur. Une chambre qui renfermerait deux catégories de pairs serait trop divisée si la lutte s'établissait entre elles, trop dépendante de la couronne si les pairs à vie l'emportaient; si ces derniers tombaient sous la dépendance des pairs héréditaires, elle ne gagnerait rien à ce triomphe de la naissance sur le talent, sur l'éloquence, sur les grands services rendus au pays. Les esprits les plus radicaux ne vont pas encore bien loin sur le chemin des réformes; ils voudraient qu'il y eût des pairs représentatifs d'Angleterre, comme il y a déjà des pairs représentatifs d'Écosse et d'Irlande. Dans chaque comté anglais par exemple, on élirait, parmi tous les pairs héréditaires du comté, celui ou ceux qui rempliraient les fonctions législatives pendant un temps donné. On espère pouvoir rendre ainsi à la chambre des lords l'activité, la vie qui lui échappe. Ce problème de la chambre haute, qui est une des difficultés capitales du gouvernement parlementaire, ne se posera toutefois clairement devant le pays que quand la réforme électorale aura porté tous ses fruits. En ce moment, il n'y a pas encore de divorce véritable entre les communes et les lords.

A. Laugel.

UN ESSAI

DE

SYLLOGISME ÉCONOMIQUE

LE CAPITAL, LE SALAIRE, LE REVENU

Lorsqu'on veut pousser jusqu'au fond l'étude de certaines questions économiques, rien n'est difficile comme la réfutation des erreurs socialistes, propagées aussi bien par les impostures froidement calculées de faux prophètes avides que par les illusions d'esprits égarés ou de cœurs généreux. Contre les erreurs volontaires des cupidités intéressées, le seul argument est la force, à laquelle d'ailleurs les sectaires ne manquent jamais d'avoir recours, lorsqu'ils en ont les moyens, afin d'imposer leurs doctrines. Cependant il se rencontre parmi nous un grand nombre de gens persuadés qu'il suffit de renverser ce qui est mal en partie pour trouver sous les ruines le bien et le mieux. La logique et la passion les entraînent à la fois, et bientôt ils mettent sans réserve la première au service de la seconde. Avec ces derniers, il y a encore lieu de discuter pour tenter de mettre d'accord la logique et le bon sens.

La tâche est malaisée parce qu'en face de souffrances réelles dans notre société, de réclamations parfois justes, on ne peut invoquer le plus souvent que la dure nécessité des lois naturelles et inévitables, au lieu d'approuver des combinaisons et des espérances chimériques. Il serait urgent néanmoins de déjouer les sophismes de

ceux qui prêchent une nouvelle répartition de la richesse et ce qu'on appelle la liquidation sociale, aussi bien que de remettre en lumière certains faits et certaines propositions économiques dont la vérité, négligée jusqu'ici ou seulement pressentie d'instinct, demande à être plus nettement dégagée. Malheureusement la science jusqu'à ce jour ne fournit pas de chiffres et de données statistiques suffisamment incontestables pour les prendre comme point de départ ou les invoquer à titre de preuves. On est donc réduit à s'en tenir aux déductions spéculatives, aux raisonnemens, auxquels on peut toujours opposer d'autres raisonnemens, parfois même de séduisans paradoxes qu'il est souvent impossible de combattre sans un appareil compliqué d'interminables discussions. A défaut d'axiomes ou de chiffres incontestés pour asseoir la base solide que nous cherchons, nous aurons recours à des vérités dont la démonstration pourra, croyons-nous, être clairement établie.

Dans une nouvelle et radicale répartition des richesses, on prétend trouver le remède à tous les maux de l'humanité; s'il est prouvé que cette répartition est chimérique, qu'elle appauvrit la communauté et les particuliers, loin d'améliorer leur sort, — à quoi bon la demander? Certaines écoles réclament impérieusement l'augmentation générale et simultanée des salaires et se flattent de pouvoir l'opérer; s'il est démontré que les salaires sont sensiblement égaux aux produits et aux revenus réels, où prendra-t-on la matière de l'augmentation désirée? On sera donc autorisé à conclure que le champ des confiscations ou même des répartitions plus ou moins illégales en matière de richesse accessible est très borné, et que, s'il est permis à des spoliateurs révolutionnaires de ruiner une société qui se mettrait à leur merci, il leur est interdit par la force des choses de s'enrichir eux-mêmes. Restera toutefois à démontrer la sagesse des combinaisons dues à la civilisation moderne, l'utilité du capital et du capitaliste, également indispensables pour assurer le bénéfice de la main-d'œuvre en consommant l'excès de la production du travailleur sur sa propre consommation.

Tel est le double aspect des questions multiples que nous avons cherché à grouper en un corps de raisonnemens, et qui se tiennent toutes par un enchaînement qu'on ne saurait rompre. Quoique les nombres fournis par la statistique n'offrent qu'une certitude très discutable, et que les moyens de contrôle fassent souvent défaut, nous présenterons sous toutes réserves quelques chiffres choisis dans les travaux les plus autorisés, afin de satisfaire les esprits qui n'aiment pas à se renfermer dans le domaine des pures abstractions.

I.

Le fond de toutes les revendications socialistes, comme le prétexte, sinon la cause, de tous les bouleversemens contemporains, est le désir ardent du partage des biens et la foi invincible dans la possibilité de ce partage.

Tout d'abord la proie qui s'offre aux convoitises est le revenu, si inégalement distribué à chacun; il paraît facile d'en faire une plus équitable répartition. Toutefois on ne peut partager avec fruit que ce qui est saisissable, ce qui offre une utilité palpable et positive. Il convient donc de faire deux parts dans le revenu : la part des revenus réels créés par le travail, et la part afférente à la circulation. Quelle est la part des revenus réels? Elle est égale aux produits matériels, aux objets de consommation et d'échange; tout le surplus est dû à la circulation. Suivant que les produits ou la valeur des produits passent en un plus grand nombre de mains, la richesse double ou triple; si les produits valent 1, grâce à la circulation ils valent 2 ou 3. Supprimez les effets de la circulation, il reste purement et simplement le produit. C'est ce qui arriverait en cas de partage général. Si l'on réclame la liquidation de la richesse, on ne pourra partager que les produits; les effets de la circulation deviennent indivisibles et insaisissables comme une abstraction. Peut-on imaginer la répartition des résultats arithmétiques de l'immense circulation qui fait passer en tant de mains dans l'année une même somme d'argent ou de valeurs toujours identique à elle-même, quel que soit le nombre des évolutions accomplies? Ainsi la circulation augmente la richesse générale de tout ce qui dépasse la somme du produit réel; mais, les effets de la circulation ne pouvant être répartis, étant au contraire supprimés ou diminués à la moindre crise, on a le droit d'affirmer qu'en cas de partage il ne reste du revenu que ce qui en est la substance, c'est-à-dire 7 milliards environ de produits annuels, chiffre que nous nous réservons de justifier plus loin.

Ce ne sont pas seulement, il est vrai, les revenus qu'on veut partager, c'est aussi et surtout le capital, objet tour à tour des malédictions et des adorations que l'on sait, le capital qui fait la force du riche et lui donne, dit-on, le moyen d'exploiter les travailleurs. Ici encore on vient se heurter à une impossibilité matérielle. Il ne suffit pas de dresser des inventaires fictifs et de faire pleuvoir les milliards, afin de réjouir les convoitises de ceux qui réclament la liquidation sociale; encore faudrait-il prouver que toutes ces richesses sont une proie facile à saisir, et que la plus grande

partie n'en sera pas perdue pour ceux-là mêmes qui voudraient porter une main téméraire sur ce magnifique butin. Bastiat ne l'a-t-il pas dit déjà dans ses *Harmonies économiques?* « C'est une grande illusion de croire que le capital soit une chose existant par elle-même. Un sac de blé est un sac de blé, encore que, selon les points de vue, l'un le vende comme revenu et l'autre l'achète comme capital. » D'ailleurs il ne faut pas confondre le capital proprement dit, ou les utilités et la valeur des biens possédés, avec les capitaux disponibles et d'exploitation, expression concrète indiquant cette richesse circulante, échangeable et mobile qui se compose de revenus et d'épargne. Cette distinction est toutefois difficile à maintenir dans le détail, car le capital et le revenu sont alternativement le père l'un de l'autre, et cette paternité mutuelle est souvent délicate à discerner.

Considérons d'abord la richesse mobilière et commerciale. Pas de système qui puisse la partager; ni Internationale, ni république radicale n'y parviendront jamais, parce que de sa nature cette richesse est insaisissable pour quelque cupidité que ce soit : elle n'existera plus du jour où l'on voudra s'en emparer par la violence. Prosélytes naïfs, dupes éternelles des criminels rhéteurs qui veulent à vos dépens devenir ministres, généraux, préfets, dictateurs et le reste, touchez à ces milliards d'actions, de rentes, d'obligations, de titres de tout genre, et vous n'aurez plus entre les mains que des chiffons de papier sans valeur. Supposons la commune victorieuse à Paris, et, comme conséquence, l'Internationale installée au pouvoir. Un décret décide que toutes les propriétés, biens meubles et immeubles, seront distribuées gratis et également à tous les citoyens, ou bien confisquées et mises en vente au profit de l'état ou encore réservées à la collectivité. En quelques mains que passe la totalité des biens, quel que soit le mode employé pour faire fructifier et mettre en activité la richesse, on conçoit facilement que, les 7 milliards de produits demeurant seuls à partager, la part hypothétique de chacun ne serait jamais que le trente-huit-millionième des produits annuels, base réelle de la fortune publique. Par le fait même du décret spoliateur, il ne resterait de richesses positives, à part les propriétés bâties et les instrumens, que les produits annuels de la France, sans compter qu'une telle crise paralyserait en grande partie la production.

La répartition des terres elles-mêmes n'amènerait aucun profit pour personne, parce que le revenu utile en est compris dans l'estimation des produits généraux, dont la partie agricole n'augmenterait certes pas de valeur par le système des confiscations proposées, loin de là, à moins que l'on n'espère voir une fée venir doubler

d'un coup de baguette les forces productives du sol. Il faut remarquer en outre que les propriétaires actuels possédant au-delà d'un hectare environ seraient obligés de rapporter le surplus à la masse, parce qu'il n'existe tout au plus que 40 millions d'hectares cultivables en France. Quant à la propriété foncière collective et à la culture par délégation gouvernementale, c'est une question jugée et rangée déjà au nombre des pures utopies. Ainsi on pourrait dépouiller les propriétaires, mais non sans un immense et irrémédiable désastre frappant le pays tout entier, les pauvres comme les riches, et cela pendant de longues années, car un siècle, plus peut-être, ne suffirait pas pour nous faire retrouver nos richesses.

En réalité, les combinaisons économiques d'aujourd'hui ne s'écartent pas autant qu'on le pense de la formule socialiste ou communiste qui veut que toute propriété privée revienne à la collectivité. Bien que la propriété privée soit acquise ou possédée en vertu de l'achat ou de l'héritage, elle appartient pourtant en un certain sens à la collectivité, dont elle reste le domaine utile et éternel, puisque, sous forme d'impôt, chaque génération paie à la collectivité la valeur totale du capital représentant la pleine évaluation de la propriété mobilière et immobilière, en quelque sorte revendue par l'état et rachetée par les particuliers à perpétuité. Avant l'augmentation des impôts, due aux désastres de la guerre, la collectivité prélevait en quatre-vingt-dix ans la valeur totale des biens possédés. Aujourd'hui que notre budget se monte à 2 milliards 750 millions, en défalquant la part des impôts de consommation supportés par les ouvriers, on trouve que la fortune et la propriété paient la totalité de leur valeur en soixante-treize ans et neuf mois, avant que les vieillards de chaque génération aient atteint la plénitude de leurs jours (1). Si l'on prend la propriété foncière à part, c'est en trente ans que l'état en prélève par l'impôt la valeur totale. On pourrait donc avancer qu'à chaque génération ce n'est pas la richesse qui paie la dîme de ses biens à la collectivité, mais au contraire que c'est la collectivité qui ne laisse à la richesse que la dîme de la propriété et des fortunes.

A supposer même que les doctrines communistes fussent appli-

(1) Le budget actuel de la France, soit 2 milliards 750 millions, multiplié par soixante-treize ans et neuf mois, donne un total de 203 milliards; en défalquant un tiers de cette somme, soit 68 milliards pour les impôts de consommation payés par les classes laborieuses comme par les autres, il reste 135 milliards, qui sont payés à l'état par la fortune et la propriété. L'inventaire de la France étant porté généralement à 145 ou 150 milliards, la collectivité absorbe donc à chaque génération la totalité de la valeur des biens possédés, sauf une somme bien moindre d'un dixième laissée comme bénéfice aux détenteurs de la fortune publique et privée.

cables, il n'y aurait donc pour la collectivité aucun bénéfice. Seulement la grande supériorité de notre système économique consiste en ce que, tout en laissant la communauté toucher périodiquement et intégralement la valeur totale de toutes choses, la répartition des biens échappe à l'arbitraire et à l'instabilité d'un partage fait par l'état. Cette répartition s'opère naturellement, et par une sorte d'enchère publique du travail, de l'intelligence et de l'épargne, sans aucune intervention des pouvoirs humains, toujours plus redoutables, plus nuisibles, plus injustes dans leurs résultats généraux que ne le sont les écarts fréquens et les injustices apparentes ou réelles des décrets de la naissance et du hasard. Aussi le refus absolu de laisser l'état ou quelque pouvoir humain que ce soit disposer de la distribution du travail et de la richesse est-il le point stratégique où l'on ne doit rien concéder, et où il faut résister à outrance.

De passagères exagérations d'impôts, des spoliations violentes, sont des maux qui peuvent se réparer; mais admettre l'intervention de l'état dans la répartition des biens, c'est la ruine absolue, le suicide et la mort sociale. On alléguera que les collectivistes et les novateurs les plus subtils ne parlent ni de confiscation ni de spoliation directe; ils proposent la gratuité du crédit, la solidarité et la mutualité universelles, ou bien la collectivité seule propriétaire, transformant en usufruitiers les possesseurs actuels à des conditions nouvelles et inconnues; tout cela revient au même. Ces systèmes et d'autres encore ne sont que la spoliation déguisée plus ou moins habilement. Dès qu'on touche à nos savantes et utiles combinaisons économiques résultant de l'expérience comme de la nature des choses, et que la force brutale y porte la main, tout l'échafaudage compliqué de notre richesse disparaît, et nous restons en face du seul produit positif du sol et de l'industrie.

Lorsqu'on fait défiler devant les masses, fatiguées de travail ou dénuées de ressources, des comptes de centaines de milliards, on ne doit pas s'étonner que la tête leur tourne, que la colère et la cupidité s'allument dans leurs cœurs. Il est malaisé de leur faire comprendre que cet énorme capital, dont nous vivons tous pourtant, est une richesse souvent indivisible, en partie fictive et conventionnelle, en tout cas insaisissable, fluide, et qui s'évanouit dès qu'on veut la violenter et en faire le partage, non sans entraîner dans sa ruine la plus grande partie des produits dont elle est la source. La France, privée de son commerce de luxe et de tout ce qui surexcite la production, serait réduite à cet état misérable de ne chercher qu'à produire de quoi empêcher à peine ses habitans de mourir de faim. Toute possibilité de bénéfice étant désormais

supprimée, la production n'équivaudrait même plus aux exigences de la consommation. Loin de pouvoir atteindre le capital, les visées et les convoitises des socialistes ne peuvent donc s'exercer que sur les produits, encore sensiblement diminués : ces produits ne s'élèvent en réalité qu'à 7 milliards, et, comprenant les revenus et les capitaux en circulation, constituent toute la richesse active et réelle du pays.

Sans pousser le radicalisme jusqu'au partage intégral des biens, certaines écoles réclament impérieusement l'augmentation générale des salaires et une plus forte rémunération de la main-d'œuvre. Le grand cheval de bataille des sectes socialistes est de prétendre que la part des profits est trop forte pour le capital et trop faible pour le travail. A ne consulter que les apparences, on serait tenté de croire en effet que le capital abuse étrangement de ses avantages, et que la part du salaire pourrait être facilement augmentée. En voyant tel grand manufacturier se lancer dans les affaires avec quelques centaines de mille francs, puis, vingt ans après, posséder 10 ou 15 millions, ne se dit-on pas que, si cet heureux industriel avait 4 ou 5 millions de moins, et que les salaires de ses ouvriers eussent été augmentés d'autant, son aisance fût restée suffisante, et que tout eût été pour le mieux? Les grandes fortunes territoriales peuvent inspirer des réflexions analogues.

Avant tout, c'est à tort que l'on discute pour savoir s'il y a partage équitable ou non entre le capital et le salaire; en réalité, le partage n'existe pas. Il n'y a qu'une oscillation régulière, successive et forcée, qui porte la totalité des revenus et des capitaux d'exploitation disponibles tour à tour dans la main des travailleurs et dans celle des capitalistes. La somme est toujours la même, de quelque côté qu'elle se trouve. Selon la prospérité ou la rigueur des temps, elle augmente ou diminue, pour les uns comme pour les autres. Ce qui cause l'inégalité douloureuse des conditions, c'est que d'une part les travailleurs copartageans se comptent par de nombreux millions, tandis que de l'autre les capitalistes ne sont que quelques centaines de mille appelés à diviser entre eux cette masse de richesse identique dans la somme, mais profondément différente comme répartition à chaque oscillation du balancier économique. Cette inégalité de répartition pourrait-elle être corrigée par une combinaison quelconque?

Il n'en peut malheureusement pas être ainsi. Pas plus que la pauvreté, la richesse ne se règle par des décrets. Les réalités de l'économie politique ne sont pas si débonnaires; les lois en sont dures, inflexibles, au-dessus de toute volonté humaine. Celui-ci pourrait être riche et non celui-là; seulement il faut que quelqu'un le soit,

ce qui n'entraîne nullement d'ailleurs la fatalité de la misère. Pour que la richesse du pays existe, pour que 20 millions de salaires soient attribués au travail, il faut qu'un nombre restreint d'individus favorisés soient possesseurs ou détenteurs de 20 millions; avant de passer à la main-d'œuvre, le capital doit appartenir au capitaliste et ne saurait être impersonnel. C'est là le point délicat. La conviction contraire constitue la grande erreur universellement répandue que nous voudrions essayer de redresser.

Le salaire et le capital sont regardés comme deux choses différentes, comme deux antagonistes irréconciliables, dont le premier, le salaire, est dévoré par le second. Que diraient donc les préjugés vulgaires, s'il leur était prouvé que la richesse, le revenu, les capitaux disponibles et le salaire ne sont point ennemis, parce qu'ils sont une seule et même chose? Dans ses *Harmonies*, Bastiat écrivait : « Comme les capitaux ne sont autre chose que des services humains, on peut dire que *capital* et *travail* sont deux mots qui, au fond, expriment une idée commune; par conséquent il en est de même des mots *intérêt* et *salaire*. Là donc où la fausse science ne manque jamais de trouver des oppositions, la vraie sience arrive toujours à l'identité (1). » Stuart Mill, parlant des salaires, dit « qu'ils dépendent de la proportion qui existe entre la population et le capital circulant (2). » Il est vrai qu'il entend désigner non pas le capital circulant tout entier, mais bien la partie de ce capital consacrée au paiement de la main-d'œuvre. Nous croyons qu'il est permis d'aller plus loin et d'avancer que le revenu général réel ou les produits, qui sont la forme positive et seule utile de la richesse, doivent être, à peu de chose près, égaux à la masse des salaires.

Il faut bien s'entendre sur les significations variées du mot *capital*. S'il veut dire argent placé à intérêts et résultant des revenus et profits agglomérés, on peut affirmer que cet argent est transformé en salaires. Si le terme *capital* est employé dans le sens de biens immobiliers et d'instrumens de production, il rentre dans la catégorie des utilités, et le revenu seul qu'il rapporte passe en rémunération de main-d'œuvre. Néanmoins les sommes qui ont servi à l'achat d'immeubles se trouvent lancées dans la circulation, y remplissent les différens rôles des capitaux circulans, et se confondent en quelque façon avec le revenu annuel. Les capitaux mobiliers tout entiers passent en salaires, parce que, s'ils ne se transformaient pas incessamment en travail et par conséquent en salaires, ils ne rapporteraient rien et seraient nuls. Pour être productifs, ils doi-

(1) Bastiat, *Harmonies économiques*, p. 452.

(2) Stuart Mill, *Principes de l'économie politique*, traduction de Courcelle-Seneuil, t. Ier, p. 383, 384.

vent passer chaque année dans la main de l'ouvrier en rémunération d'un travail ou d'un objet produit, en un mot, pour rapporter 50,000 livres de rente, chaque million doit être transformé en un million de salaires et de produits, sauf amortissemens, escomptes ou assurances.

Si les produits annuels de la France sont de 7 milliards, les revenus et les capitaux disponibles, comme les salaires, ne peuvent être que de 7 milliards, et la richesse du pays n'est que cette somme initiale multipliée par la circulation. Les opérations de l'exercice étant terminées, de 7 milliards de salaires payés ou reçus, que reste-t-il? Il reste 7 milliards de produits, dont nous vivons, tandis que, si l'on dresse le bilan des revenus dus à la circulation, toutes les recettes et les dépenses compensées, il reste le numéraire, les valeurs de portefeuille et les instrumens de production, en face desquels on périrait d'inanition et de misère sans les produits de consommation déjà indiqués.

Tout vient, dit-on, de la main-d'œuvre des travailleurs. En revanche, tout y retourne. Par une filière certaine, tout arrive à se résumer en un travail manuel et en un salaire correspondant. Ce qui comporte utilité, service ou agrément, depuis le dernier brin d'herbe jusqu'aux plus grands comme aux plus petits travaux d'art ou d'exploitation, a été touché par la main de l'ouvrier, et lui a rapporté un salaire. Quel que soit le nombre des intermédiaires, il faut nécessairement que chaque dépense de culture, de bâtiment, d'industrie, de nourriture, de vêtement, d'art ou de luxe, de paix ou de guerre, productive ou non, se résolve dans un salaire. Quelle est la part qui revient à la main-d'œuvre dans la distribution du revenu général et des capitaux circulans, et qui ne peuvent pas ne pas circuler, s'ils produisent? Eh bien! c'est tout.

D'ailleurs, s'il est vrai que toute richesse, tout produit sorte de la main de l'ouvrier, la contre-partie n'est pas moins exacte : le salaire, la rémunération d'un travail quelconque vient du capital et du revenu. Parmi les conséquences affligeantes et inévitables des réalités économiques, au moins faut-il reconnaître ce fait consolant, que les capitaux disponibles et les revenus se trouvent dans l'impossibilité absolue de dérober une part sensible d'eux-mêmes au salaire, et qu'il est également impossible au salaire, ou plutôt à la main-d'œuvre, de ne pas mettre en valeur et de ne pas faire fructifier le capital entier. Ni l'infâme capital, ni le capitaliste ne sont responsables plus que d'autres des misères et des souffrances subies par les travailleurs. Les seuls et vrais coupables sont, outre les fléaux naturels, l'imprévoyante immoralité et les ambitions perverses. Malgré ce que peuvent dire les imposteurs qui cherchent à

tromper et à soulever les peuples à leur profit, il est donc impossible au socialisme, même vainqueur, de mettre le pied sur la gorge du capital et de lui faire rendre plus qu'il ne donne aujourd'hui, puisque chaque année tous ses revenus réels passent au salaire. Les réclamations intéressées des sectaires tombent du même coup, il n'y a plus antagonisme nécessaire et de principe entre le capital et le travail. Les capitaux actifs et le salaire sont égaux, solidaires et ne font qu'un; ils constituent une seule personne économique en deux natures, que l'on peut nommer également recette ou dépense, production ou consommation. C'est là de la solidarité universelle, de la bonne, et le terrain véritable de la réconciliation sociale.

Si l'affirmation de l'égalité entre les salaires, les produits et les capitaux disponibles est acceptée, il en ressort clairement que la somme générale des salaires ne dépend de qui que ce soit, et n'est susceptible d'être augmentée ou diminuée par aucune combinaison spéciale en dehors des fluctuations qui accroissent ou diminuent la prospérité universelle du pays. Le capital mobilier tout entier étant obligé de circuler pour produire et ne pouvant produire que par la main-d'œuvre, qui ne saurait elle-même se passer de salaire, celui-ci ne s'élèvera point sans que les capitaux et les revenus s'élèvent dans une proportion égale, et réciproquement. Le capital disponible fait tout l'effort dont il est capable, on n'a rien à lui demander de plus. Ce qu'un ouvrier gagnera au-dessus de la moyenne devra diminuer d'autant le salaire d'un autre ouvrier. La rémunération de la main-d'œuvre, variable dans la répartition individuelle, ne saurait être arbitrairement accrue dans la somme générale; les violences plus ou moins légales et les spoliations officielles n'y feront rien.

La révolution a le pouvoir de tout faire, croit-on d'une foi ardente et abusée. Sans contredit, il lui est facile de tout renverser, de tout détruire, ce qui n'est pas la même chose; mais elle aussi a des limites, et n'empêchera jamais les revenus de la richesse d'être approximativement égaux au salaire, et réciproquement. Aujourd'hui la révolution a tout vaincu, excepté la réalité. Arrivée au bout de son élan, n'ayant plus rien à réclamer, et ne trouvant plus d'autre programme que le socialisme sans raison, la révolution est vaincue par la réalité, contre laquelle elle vient se briser malgré les avertissemens des sages. En effet, les spoliations et les partages seraient sans cesse à recommencer. Toujours un clou chasse l'autre entre révolutionnaires, et le difficile est de ne faire qu'une révolution; les Anglais d'Europe et d'Amérique y ont seuls réussi. Chez nous, trop de gens pensent qu'il n'y a jamais assez de bouleversemens; le plus grand nombre est d'un avis contraire, mais

d'habitude les majorités conservatrices subissent bien plus qu'elles ne dirigent les événemens.

Dès qu'on ne peut ni augmenter ni diminuer la somme générale des salaires, la question se résume à chercher le moyen d'en assurer la distribution équitable entre ouvriers, puis à ne pas s'écarter de certaines lois invincibles, tout en s'efforçant d'équilibrer avec impartialité, mais individuellement, les bénéfices entre les travailleurs et les patrons. Ici s'élève encore une difficulté presque insurmontable. Comment déterminer la rémunération du travail autrement que d'après le prix établi sur les marchés par l'inflexible loi de l'offre et de la demande? Malheureusement le salaire se règle d'après la valeur vénale du produit et non d'après les besoins ou les efforts du producteur. Toutes les associations, toutes les sociétés coopératives du monde ne changeront rien à cette nécessité douloureuse. Le véritable bienfait des associations est d'exciter les vertus dont la pratique suffirait presque toujours d'ailleurs à empêcher les souffrances et les misères extrêmes, à faire prospérer isolément les groupes et les familles d'ouvriers.

Personne ne peut songer à fixer par une loi de maximum et de minimum le taux des salaires ou des fortunes, prétention qui constitue précisément l'erreur des diverses sectes socialistes. Dans le règlement du prix de la main-d'œuvre, la seule loi qui triomphera quand même est la loi de l'offre et de la demande. On objectera que des injustices flagrantes se révèlent dans le détail de la répartition des salaires. Pourquoi l'ouvrier du manufacturier heureux ne gagne-t-il pas plus et n'a-t-il point dans les gros bénéfices, créés par ses mains, une plus large part correspondante et une plus forte rémunération que l'ouvrier dont le travail est moins productif? Qu'importe au salarié que la richesse, fruit de ses labeurs, aille grossir la masse des capitaux transformés, il est vrai, en salaires, mais sans profit direct et personnel pour lui? Ne se chargerait-il pas, tout aussi bien que le patron, de dépenser et de rendre à la circulation l'argent de sa rémunération augmentée? Il faudrait alors que dans la manufacture d'en face les ouvriers voulussent consentir à laisser diminuer ou supprimer leur rétribution en cas de perte ou de faillite, sans quoi l'équivalence nécessaire entre les salaires, les revenus, les capitaux circulans et les produits serait détruite, et les sommes destinées à rémunérer le travail se trouveraient réduites d'autant, ainsi que la puissance de consommation. Aujourd'hui les pertes n'affectent point le salaire, qui a été payé d'avance; elles ne constituent que le désastre privé d'un capital qui s'échappe des mains du commerçant ou de l'entrepreneur malheureux, mais qui, loin d'être perdu pour tout le monde, rentre dans la circulation générale. Sur

dix commerçans, dit-on, 3 font fortune, 3 se soutiennent à peu près, et 4 succombent, végètent, ou se ruinent. « Prenez la cote de la Bourse, les actions au-dessous du pair y sont peut-être en majorité (1). » Et pourtant, par la combinaison du salariat, les ouvriers gagnent même dans les mauvaises affaires autant que dans les bonnes.

De quelque façon qu'on retourne ou qu'on déguise la question, il est impossible de se dérober aux rigueurs des lois économiques, qui règlent les rapports de la richesse, du revenu, de l'épargne et du capital comme ceux du travail, du salaire et du produit. On ne peut ni confondre, ni violer les unes ou les autres sans aboutir à l'appauvrissement ou à la ruine de la communauté entière. Les efforts de certaines écoles, à les supposer sincères, sont en pure perte; de longtemps, on ne trouvera pas plus le salaire capitalisateur que le loyer acquéreur ou l'impôt-assurance, si ce n'est par des travestissemens de mots ou des subterfuges de calcul appliquant des formes nouvelles aux faits ou aux procédés anciens. La formidable machine de guerre sociale, la grève universelle elle-même, n'amènerait, après bien des désastres, aucune solution utile et pratique. « Un ensemble de grèves qui augmenterait dans chaque métier la rémunération nominale de l'ouvrier sans accroître la production et sans multiplier les capitaux ne conduirait qu'à d'inévitables déceptions (2). » La liberté du travail et du capital peut seule concourir à l'élévation des salaires, ainsi qu'au progrès de la richesse générale, toujours inséparable de la liberté et de l'ordre.

II.

Pour donner un corps à ces raisonnemens spéculatifs, il faut passer sur le terrain des chiffres. Malheureusement ce terrain n'est pas aussi solide qu'on le pourrait souhaiter. Les données de la statistique ont une valeur très inégale à cause de l'étendue et de la diversité des matières soumises à l'examen et à l'analyse. Toutefois, si les assertions posées ne sont point rigoureusement exactes, encore moins sont-elles le contraire de la vérité. Il n'est pas inutile d'ailleurs de suivre sur leur propre terrain les novateurs audacieux et chimériques afin de montrer que leurs projets merveilleux, fussent-ils réalisables, n'amèneraient aucun profit pour personne.

Voyons donc ce que cache ce grand mot de liquidation sociale. Formulons une liquidation théorique aussi régulièrement et aussi

(1) Cernuschi, *Illusions des sociétés coopératives*, p. 49.
(2) M. Leroy-Beaulieu, dans la *Revue* du 1er décembre 1871.

sérieusement que possible. C'est l'inventaire tout entier de la France qu'il s'agit de relever pour élucider cette grosse question. Nous avons choisi à dessein la plus élevée que nous ayons rencontrée parmi les évaluations du capital de la France. D'après MM. Passy et Houssard, on peut estimer à 70 milliards le capital mobilier non engagé dans les entreprises commerciales et industrielles; d'autre part, la propriété foncière est évaluée à 100 milliards, rapportant 3 milliards 1/2 environ. Le capital engagé dans les entreprises commerciales est de 25 milliards, rapportant 2 milliards 1/2, à 10 pour 100 : total général 195 milliards, dont il semble qu'on doive retrancher, pour les dettes hypothécaires, chirographaires et nationales, 44 milliards, ce qui réduit l'inventaire de notre capital général à 150 milliards environ, chiffre généralement adopté. Ce serait une belle proie; mais vit-on du capital? On vit des produits qu'il donne. La répartition même des 5 milliards de numéraire existant en France ne changerait rien à la situation de chacun. Le capital une fois partagé, il ne resterait jamais, comme utilité réelle, que les produits à consommer.

La superstition populaire s'imagine volontiers que le capital est un gros amas d'or soigneusement enfermé et caché dans les armoires et les caisses des banquiers ou des propriétaires, qui, selon leur fantaisie, en distribuent à l'ouvrier une part tout juste suffisante pour l'empêcher de mourir de faim. Le peuple est encouragé à croire que le capital est une poule énorme qui pond indéfiniment des œufs d'or dont les riches dissimulent et accaparent le plus grand nombre. Les chefs socialistes promettent chaque jour à leurs adeptes, en vue d'un lendemain qui n'arrive jamais, de leur faire voir et de leur donner la poule, ne fût-ce que pour la mettre au pot, comme le disait déjà Henri IV, ce roi habile jusqu'au génie, qui resta Gascon en se montrant quelque peu socialiste pour son époque. Aux beaux temps de la commune de Paris, le peuple crut bien avoir attrapé la poule; c'est lui qui fut trompé une fois de plus. Comment pourrait-il en être autrement? Le capital, en fin de compte, ne vaut que par les produits.

Quel est annuellement le revenu réel, ou plutôt quelle est la somme des produits échangeables de la France? Le pays donne, dit-on, environ 3 milliards 1/2 de produits agricoles, et 3 milliards passés de produits industriels, en tout 7 milliards. Ce serait le chiffre le plus important à justifier dans cette étude, puisque les 7 milliards de produits formeraient seuls la matière utile du partage au cas où une telle opération deviendrait praticable. Les statistiques industrielles et agricoles ne sont pas ici nos seules autorités, ce chiffre s'appuie sur des concordances trop frappantes pour ne pas offrir

une suffisante probabilité. Ainsi M. Thiers, répondant à M. Desseilligny le 13 janvier dernier, affirmait l'existence de 7 milliards d'effets de commerce. Lorsqu'on s'occupe de l'impôt du revenu, tout le monde semble d'accord pour reconnaître que la somme des revenus nets des Français s'élève à 7 ou 8 milliards, ce qui serait à 5 pour 100 l'intérêt des 145 ou des 150 milliards du capital de la France. Seule de toutes les estimations des revenus et des produits réels, cette somme de 7 milliards présente des apparences de certitude. Dès qu'on veut pousser l'investigation économique plus loin, on est exposé à s'égarer, car, si l'on porte à l'actif de la France 7 milliards de salaires et 7 milliards de produits, puis autant pour les revenus privés et pour les effets de commerce, c'est non plus 15 ou 18 milliards qu'on obtient, mais bien 21. Sans rien préciser sur ce point, il y a lieu d'avancer que l'ensemble des fortunes et des revenus privés est toujours un multiple des 7 milliards fondamentaux de produits réels, multiple plus ou moins exact et élevé selon le nombre des évolutions économiques constatées. Quoi qu'il en soit, le chiffre des 7 milliards de produits paraît pouvoir être admis, sauf contrôle, comme point de départ.

Dans une liquidation sociale, quelque radicale qu'elle soit, chacun n'aura donc que son trente-huit-millionième des 7 milliards, c'est-à-dire 184 francs pour l'année entière, ou environ 50 centimes par jour. Il y a loin, on le voit, de cette maigre ration quotidienne, qui ne pourrait même pas être obtenue sans travail, aux 30 sous par jour que la commune de Paris donnait à ses fidèles et semblait garantir à tous les citoyens. Provoquer une révolution sociale et un bouleversement universel pour 50 centimes par tête et par jour, ou même un peu plus, cela demande quelque réflexion. Quel est l'ouvrier dont le salaire moyen n'est pas actuellement de beaucoup supérieur à cette somme dérisoire? C'est donc à perdre le surplus qu'il travaille, puisque les produits, dont la main-d'œuvre se partage seule aujourd'hui la valeur entière, devraient être répartis entre tous les Français. Comment se fait-il que presque tous aujourd'hui nous touchions en salaires, revenus et profits plus que notre part moyenne théorique? C'est que cette part moyenne ne pourrait s'établir que sur la richesse positive et limitée des produits réels, tandis que, dans l'état de liberté économique, les salaires, revenus et profits se prélèvent en grande partie sur la richesse relative de circulation, richesse changeante, aléatoire et fluide, qu'il est impossible de régler, de saisir ou de diviser.

M. Thiers, dans son discours du mois de juin dernier, porte à 15, 16 ou 17 milliards le produit annuel de la France, d'autres vont même jusqu'à 18 milliards; c'est qu'ils n'avaient pas à distinguer

la richesse résultant des produits réels et celle qui n'est due qu'à la circulation. Quand on essaie de répondre aux théories socialistes qui réclament le partage universel, les 10 ou 11 milliards de circulation en sus des 7 milliards de produits doivent être soigneusement écartés de la répartition fictive, dont nous venons de donner les résultats absolument nuls et négatifs.

Pour être claire, scientifique et rationnelle, la comptabilité sociale devrait être tenue en partie double et constater que 20 francs cinq fois touchés, transmis et dépensés, font bien 100 francs à l'inventaire des particuliers, mais ne font que 20 francs à l'inventaire général de la collectivité nationale, et sont seuls susceptibles d'être soumis à un partage. En ce genre, on commet d'ordinaire certaines inexactitudes; quelques évaluations de la statistique, parfois même officielle, donnent lieu à de singulières confusions. Tel fermier vend pour 10,000 francs de blé à la halle de Paris, on inscrit 10,000 fr. au compte des affaires de Paris; il paie 10,000 francs de fermage, on inscrit à l'actif du revenu agricole de Seine-et-Oise 10,000 fr. Cela ne fait pas 20,000 francs pour le produit général et réel de la France, cela n'en fait que 10,000 dans l'année. Un ménage jouit de 30,000 francs de rente; dira-t-on que cela fait 30,000 francs de revenu pour le mari et 30,000 francs pour la femme?

De même le capital et le salaire sont en quelque sorte mariés; ils jouissent de la même fortune, et pour eux le divorce ou la séparation de biens est impossible, quoiqu'ils fassent parfois mauvais ménage. Aussi, lorsque les statistiques nous disent que la France rend annuellement 15 ou 18 milliards de produits, il faut bien convenir, avant d'accepter ce chiffre, de ce qu'on entend par produit; doit-on y comprendre les revenus, les salaires, les intérêts et les bénéfices? Tout produit est vendu deux fois au moins dans le même exercice, une première fois par le travailleur au fabricant ou au commerçant, qui le paie en salaires par avance, et une seconde fois au consommateur, qui le paie au commerçant après livraison. Lors même que les intermédiaires seraient supprimés, que la vente serait directe de l'ouvrier au consommateur, les faits demeureraient les mêmes, et l'on ne pourrait pas moins inscrire 7 milliards à l'article vente ou production, et 7 milliards à l'article achat ou consommation; dans un cas comme dans l'autre, ce sont toujours les mêmes 7 milliards deux fois comptés.

La recette et la dépense d'un particulier ne sont pas du tout la même chose, et restent très faciles à distinguer. Un rentier touche dans l'année en revenu et en remboursement 9,000 francs, il dépense 9,000 francs, la balance est égale; 9,000 francs sont entrés dans sa caisse, autant en est sorti, reste zéro. Qui aurait jamais

l'idée de résumer son compte ainsi : recettes 9,000 francs, dépenses 9,000 francs, total 18,000 francs? Dans la comptabilité générale des nations, la situation est tout autre, et la difficulté devient plus grande; comme rien ne sort de la collectivité, toute recette est une dépense et toute dépense est une recette pour quelqu'un. Il faudrait donc inscrire les mouvemens de caisse de la collectivité sous les titres suivans : *recettes-dépenses* et *dépenses-recettes*, afin de rester dans la vérité mathématique. En effet, la société a deux poches, et, quel que soit le roulement financier, celui-ci ne consiste jamais qu'à faire passer l'argent d'une poche dans l'autre; l'argent sera toujours et tour à tour dans l'une des deux, mais ne sortira jamais de la possession de la communauté sociale. De là surgit cette anomalie de comptabilité qui fait dire : En France, les ouvriers touchent 7 milliards de salaires, les propriétaires et les commerçans, par la vente de leurs denrées ou marchandises, touchent 7 milliards; cela donne, en y ajoutant 4 milliards pour les bénéfices et opérations du commerce, un produit total de 18 milliards. Il n'existe pourtant, comme produit réel, que 7 milliards employés deux fois et demie, passant deux fois et demie d'une poche à l'autre. Si l'on retourne l'argument et qu'on écrive : 7 milliards dépensés d'une part, 7 milliards dépensés de l'autre, dépense totale 14 milliards, plus les transactions commerciales, la même erreur reparaît encore. C'est comme si l'on disait par exemple : Un député va de Paris à Versailles dans un cabriolet dont l'unique cheval fait 4 lieues; il en revient dans une calèche à deux chevaux, dont chaque cheval fait aussi 4 lieues, total 8, de sorte que pour le député il y aurait 4 lieues en cabriolet de Paris à Versailles, et 8 en calèche de Versailles à Paris. On comprend comment s'explique et se justifie l'écart entre le revenu général de 18 milliards souvent énoncé et les 7 milliards de produits. L'excédant est le résultat naturel d'une circulation utile et féconde, mais dont on ne voit pas comment l'on parviendrait à saisir et à distribuer les effets.

Par quels moyens les classes laborieuses pourraient-elles participer dans une plus large proportion qu'elles ne le font aujourd'hui aux bienfaits de la richesse de circulation? Ce n'est pas moins difficile à concevoir que désirable à trouver; mais jusqu'ici rien de sérieux ni de vraiment pratique n'a été expérimenté ni même proposé malgré tout ce qui a été dit et écrit sur le sujet. Veut-on cependant, pour épuiser la chimère, supposer un instant l'impossible, et partager théoriquement les 18 milliards tout entiers, que reviendrait-il à chacun? 473 francs par tête et par an. C'est l'hypothèse poussée jusqu'à l'absurde, les chiffres ne présentent plus même aucune signification précise à l'esprit. Qui peut calculer

en effet jusqu'à quel point se trouveraient bouleversés les rapports entre toutes les valeurs dans un changement aussi radical?

Quant à la prétention de ceux qui se flattent d'obtenir une meilleure répartition de la richesse par l'augmentation universelle des salaires, il est aisé d'en faire justice en montrant le néant de leurs promesses intéressées et captieuses. Essayons de porter le salaire général des ouvriers adultes au taux seulement du salaire moyen de Paris, qui est environ de 4 fr. 50 cent. par jour pour les hommes et de 2 francs pour les femmes. Nous comptons en France 6 millions d'hommes et 6 millions de femmes occupés aux travaux de l'agriculture, environ 2 millions d'hommes et 2 millions de femmes vivant du travail industriel, plus 1 million de salariés attachés aux services, transports et soins matériels divers; en tout 17 millions d'ouvriers et ouvrières, ou 8 millions 1/2 de couples de travailleurs manuels. Chaque couple gagnant 6 francs 50 centimes, ce qui donne un total de 55,250,000 francs par jour, on arrive à la somme de 13 milliards 812 millions pour 250 journées de travail par an. Que resterait-il aux 21 autres millions de la population française? 4 milliards, ou environ 45 centimes par tête et par jour, de sorte que pour les vieillards et les enfans et pour quiconque ne ferait pas partie des catégories autrefois désignées sous le nom de gens de métier, travaillant de leurs mains, c'est-à-dire pour les lettrés, les avocats, les rentiers, les propriétaires, les savans et les artistes, le revenu quotidien se réduirait à 45 centimes, insuffisans même pour la littérature démocratique la plus modeste. La république des lettres ne pourrait-elle donc fleurir que sous les monarchies? Ainsi tout novateur affirmant qu'une combinaison quelconque permettrait d'élever la moyenne générale des salaires au taux du salaire moyen de Paris est un imposteur, et mérite d'être puni autrement que par le mépris public, pénalité commode qui n'a jamais arrêté les amateurs de pêche en eau trouble.

Abordons les faits et les chiffres tels qu'ils sont présentés par la statistique. Les 18 millions d'ouvriers agricoles, hommes, femmes et enfans compris, gagnent ensemble une somme annuelle de 3 milliards 400 millions environ. D'autre part, les ouvriers industriels, s'élevant au chiffre de 5 millions ou 5 millions 1/2, y compris les serviteurs et salariés de toute espèce, ont réalisé au bout de l'année un salaire dont la somme constatée paraît pouvoir être estimée à 2 milliards 800 millions. Les produits agricoles étant évalués à 3 milliards 1/2, et les produits industriels à une somme à peu près égale, on voit qu'il y a presque équivalence entre les produits et les salaires. Il convient en outre de remarquer que le salaire industriel est estimé trop bas, parce qu'une certaine quantité d'ou-

vriers établis vendent directement leurs produits au consommateur et ne sont point comptés dans la catégorie des salariés, quoiqu'ils touchent pourtant la rémunération de leurs travaux manuels. On doit tenir compte aussi du mouvement des exportations et des importations, ainsi que du temps d'arrêt indispensable, si court qu'il soit, dans la circulation de la richesse, pour la formation de l'épargne ou des capitaux nouveaux.

De quelque façon qu'on propose une répartition socialiste et factice, en introduisant la question des salaires, celle du *collectivisme*, du *mutuellisme* ou toute autre, il n'y aura jamais annuellement à partager que les produits réels, se réduisant toujours à ces mêmes 7 milliards que nous avons déjà rencontrés dans la supputation des revenus, d'où résulte l'égalité entre le salaire, le revenu et les capitaux disponibles de la France. Ni la liquidation sociale, ni le partage communiste des biens ne produiraient aucun avantage pour les individus ou pour la généralité, parce que la seule richesse divisible et saisissable, répartie également entre tous, n'attribuerait évidemment à chacun qu'une quote-part inférieure au salaire moyen et aux ressources actuelles des classes laborieuses.

III.

On a vu contre quelles impossibilités viendrait échouer l'application des doctrines de nos réformateurs contemporains; il faut arriver en outre à montrer l'utilité féconde, la légitimité des combinaisons de la civilisation moderne, bien qu'elle soit imparfaite sur beaucoup de points et onéreuse pour un trop grand nombre d'individus. Chacun s'empressera de reconnaître qu'il reste de nombreux progrès, de notables réformes à opérer; mais ce que l'on doit rejeter comme pernicieux et irrémédiable, c'est le dessein arrêté de bouleverser notre organisation sociale au point de la détruire. La question des salaires, malgré l'extrême importance qu'elle présente, n'est en effet qu'un des élémens du problème social, dont les termes, selon nous, sont presque toujours mal posés. On ne va pas assez au fond des choses. La grande difficulté économique tient moins au manque de salaire qu'à l'insuffisance des consommateurs et à l'excès de la production.

Que voyons-nous avec certitude autour de nous? C'est d'abord que le travailleur civilisé produit plus qu'il ne consomme. Comme contre-partie, le consommateur qui ne produit pas devient nécessaire, afin qu'il y ait bénéfice et rémunération pour la main-d'œuvre, ainsi qu'accroissement du bien-être individuel et de la richesse publique. Bastiat nous dit et nous répète que « dans l'isolement nos

besoins surpassent nos facultés, et que dans l'état social nos facultés surpassent nos besoins. » En d'autres termes, dans l'état primitif et sauvage, l'homme consomme plus qu'il ne produit; alors il ne peut exister que des pauvres, les riches y sont aussi impossibles qu'inutiles, parce qu'il n'y a pas de surplus de production. Malthus prétend que l'accroissement de la population est géométrique, tandis que celui de la production est arithmétique; néanmoins le travailleur civilisé produit évidemment plus qu'il ne consomme (à l'exception des matières combustibles). Certains agronomes avancent que les familles ou groupes agricoles produisent l'équivalent de deux fois et demie leur consommation.

C'est ainsi que l'existence du riche et du lettré non producteurs devient possible et même indispensable pour arriver à consommer le surplus de la production et pour constituer, en payant ce surplus, le seul bénéfice rationnel du producteur. « La supériorité des facultés sur les besoins, créant à chaque génération un excédant de richesse, lui permet d'élever une génération plus nombreuse; admirable harmonie (1)! » Oui, sans doute, mais à la condition de trouver celui qui pourra consommer les résultats de la supériorité des facultés sur les besoins. L'ouvrier doit forcément produire plus qu'il ne consomme pour deux motifs. D'abord il est généralement obligé de vendre son travail ou ses produits au prix de fabrique, et de racheter tout ce dont il a besoin au prix de détail, d'où résulte un écart défavorable que les sociétés de consommation cherchent à atténuer. Ensuite l'ouvrier, afin de réaliser des bénéfices chaque année, doit toujours produire plus qu'il ne consomme en valeur comme en quantité; autrement l'échange commercial, qui profite au moins à l'un des deux contractans, serait remplacé par le troc simple et circulaire, ou troc pour troc, sans gain ni bénéfices. La limite de la production de chaque métier serait exactement la consommation du métier voisin et réciproquement, d'où résulterait le salaire consommateur parfaitement égal au salaire producteur, c'est-à-dire une complète absence de progrès et une véritable stagnation économique dans un cercle d'opérations stériles qui ne pourrait jamais s'agrandir. Quand même tout l'or du monde serait entre les mains de l'ouvrier, les valeurs nominales changeraient; mais où trouver le bénéfice? Il y a plus de profit à échanger commercialement 4 francs contre 5 qu'à troquer simplement 1,000 francs contre 1,000 autres. Le capital et le capitaliste peuvent seuls rendre cet inestimable service de transformer le troc simple circulaire et stérile en échange commercial et lucratif.

(1) Bastiat, *Harmonies économiques*, p. 533.

On ne saurait contester que dans le mouvement social, malgré de nombreuses pertes particulières, il y ait bénéfice. Celui du capital est évident; la France fait pour une somme énorme d'affaires et pour 1 milliard 1/2 d'économies annuelles. Quels peuvent être les bénéfices des travailleurs? Devant la faiblesse du salaire moyen, à peine ose-t-on parler des profits de la main-d'œuvre, et l'on est tout près de s'associer à la pensée de ceux qui s'expriment avec amertume et pitié sur le sort de cette admirable classe ouvrière de France, chez qui « la misère la plus poignante n'étouffe le germe d'aucune vertu (1). » Sans doute les travailleurs endurent de pénibles souffrances; dès qu'un homme souffre un peu, c'est trop, et, s'il est possible de le soulager, on n'y doit pas manquer. Cependant ne se trouverait-il pas quelque exagération aussi bien dans la misère poignante que dans les vertus de la classe ouvrière? Nous n'avons garde de décider si les travailleurs ont le nécessaire, c'est chose fort délicate de s'ériger en appréciateur des besoins d'autrui, la résignation devient trop facile; mais ne semble-t-il pas que les travailleurs aient du superflu?

La Bourse indique la situation de la fortune du pays, le cabaret indiquera celle de l'ouvrier. Des renseignemens puisés aux meilleures sources et pourvus de tous les caractères d'authenticité, il ressort qu'en France on compte 400,000 cabarets et débits de boissons, où se fait une consommation de liquides s'élevant à 2 milliards 1/2 de francs par an. Suivant les appréciations les plus modérées, la part de la consommation des classes laborieuses aux cabarets et débits de boissons est annuellement de 1 milliard 800 millions, le tiers au moins du produit agricole et la sixième partie environ du salaire et du produit général.

Nous reconnaissons volontiers qu'il faut à chacun quelques délassemens et une certaine part de superflu, chose si nécessaire que plusieurs y sacrifient l'indispensable; mais enfin le capital est le résultat de l'économie prélevée sur les fruits du travail antérieur par la privation et l'abstinence. L'ouvrier n'a pas de privilége pour la création du capital, et ne pourra le former plus ou moins qu'en sachant s'abstenir. A la vérité, il s'abstient déjà et se prive lui-même et sa famille du nécessaire afin de subvenir aux dépenses du cabaret. Supposons néanmoins que les buveurs français veuillent réduire d'un tiers ou d'un quart seulement leur consommation, c'est-à-dire sacrifier un petit verre ou une bouteille sur trois ou quatre, et diminuer de moitié, au grand profit de la santé et de la morale, ces excès dont le déplorable spectacle s'étale trop sou-

(1) Banfield, traduction d'Émile Thomas, p. 192.

vent à nos yeux; ce serait environ 1/2 milliard épargné par an. En vingt ou vingt-cinq années, chaque génération d'ouvriers travaillant de vingt à quarante-cinq ans trouverait le moyen d'amasser au moins 10 ou 15 milliards placés en propriétés, en actions et en valeurs de toute sorte.

Loin de nous la pensée de nous refuser à reconnaître de trop réelles douleurs, ou de répudier les devoirs de la saine mutualité humaine sous le prétexte, commode pour la richesse, que chacun est responsable de ses actes. Cependant nous ne pouvons laisser condamner la société et ses lois générales, sans oublier toutefois qu'une certaine part de responsabilité dans les vices et dans les crimes des pervers incombe toujours à la mollesse, à l'impéritie et à la corruption même des défenseurs naturels du droit et du bon ordre moral.

Si les produits n'ont servi qu'à payer les salaires, et les salaires qu'à créer des produits équivalens, quelle est la source des profits que réalisent l'industrie et le travail? En d'autres termes, puisque la production est supérieure à la consommation, où s'écoulera l'excédant de manière à constituer les bénéfices dont l'ouvrier a aussi une large part, comme le constatent les dépenses du cabaret? Bastiat, qui revient souvent sur cette idée, que dans l'état de civilisation l'homme produit plus qu'il ne consomme, ne paraît nullement redouter le trop-plein industriel et commercial que les Anglais appellent *glut*, engorgement: il s'en remet pour la consommation du surcroît de la production à « l'élasticité des besoins indéfiniment expansibles, parce qu'ils naissent d'une source intarissable, le désir. » Adam Smith nous dit bien que les produits se paient en produits, et que les services se paient en services; tout cela ne suffit point à donner la clé du problème des bénéfices.

La solution ne se trouve pas davantage, comme on pourrait le croire, dans l'utilité gratuite du sol, procurant au propriétaire une rente qui, n'ayant rien coûté et rapportant beaucoup, fournirait de quoi solder la différence nécessaire pour constituer les profits des producteurs et des vendeurs, ainsi que les revenus des consommateurs, circulairement solidaires les uns des autres. Bastiat, qui malheureusement n'a pas eu le temps de terminer son œuvre, démontre que tout ce qui est vraiment gratuit à l'origine reste perpétuellement gratuit dans le mouvement des transactions humaines; il ajoute avec raison que le travail, présent ou antérieur, qui transforme, transporte ou modifie la matière, se paie seul, et que rien au-delà de ce service n'est rémunéré. « Par un mécanisme merveilleux, dit-il, le jeu des concurrences, en apparence antagonistes, aboutit à ce résultat singulier et consolant qu'il y a balance favorable pour tout

le monde à la fois à cause de l'utilité gratuite, agrandissant sans cesse le cercle de la production et tombant sans cesse dans le domaine de la communauté. Or ce qui devient commun profite à tous sans nuire à personne, on peut même ajouter, et cela est mathématique, profite à chacun selon sa misère antérieure. Encore que la terre soit nominalement appropriée, son action productive ne peut l'être, elle reste gratuite à travers toutes les transactions humaines. » La gratuité toujours persistante ne saurait donner de bénéfices à personne. Les sauvages précisément consomment sans produire la rente du sol et tous ces biens fournis gratuitement par la nature, et n'en sont certes pas plus riches.

Le travailleur civilisé produit évidemment plus qu'il ne peut consommer, parce que ses facultés dépassent ses besoins; d'un autre côté, la possibilité de consommer est strictement limitée par un fait brutal, elle ne peut s'obtenir que par argent ou par concession d'une utilité ou valeur quelconque. Pour acquérir cette valeur ou cette utilité, il faut échanger avec bénéfice cet excédant de production, c'est-à-dire le vendre; mais à qui? Au riche, au lettré, en un mot à ces classes de consommateurs qui vivent sans travail manuel et sans fournir aucun de ces produits matériels et positifs émanant de la seule main-d'œuvre.

La société a enfanté le capitaliste et le propriétaire, la civilisation a inventé l'exportation et le commerce international. La question du salaire n'est donc pas tout pour les travailleurs. « Si vous voulez leur faire le maximum de bien, a dit M. Gladstone, vous devez plutôt opérer sur les articles qui leur assurent le maximum d'emploi. » Que veut dire l'emploi, si ce n'est l'assurance des débouchés et d'une consommation rémunérée? Aussi, découvrir des consommateurs est toute la préoccupation de la politique commerciale des Anglais, qui s'y connaissent, et qui, ayant réussi à en trouver, sont les premiers par la richesse. Au contraire les Espagnols de Charles-Quint, croyant à la valeur spécifique de l'or, dont ils étaient inondés par le Nouveau-Monde, furent réduits à la pauvreté et tombèrent en décadence pour avoir négligé de produire plus qu'ils ne consommaient. Tout en ayant beaucoup d'or, ils ne possédaient presque pas de capitaux, car le capital effectif et réel n'est guère, commercialement parlant, que la somme des produits placés, consommés et payés, ajoutés aux instrumens de production.

On se préoccupe trop parmi nous de la répartition et pas assez de la création des richesses. Pourtant cette question du consommateur est tellement dans la nature des choses qu'elle se dissimule même sous les formules hypocrites et confuses inventées pour embarrasser les esprits et troubler les consciences. Le droit au travail, qu'est-il

au fond, sinon le droit présumé au consommateur? Personne n'a contesté le droit au travail, mais aux risques et périls du travailleur. Ce que l'on ne saurait accepter, et ce que cache le droit au travail, c'est la prétention de forcer un consommateur quelconque à payer le prix d'une production dont il n'a que faire, en un mot c'est la consommation obligatoire.

Ainsi, malgré tous les efforts de l'esprit, on est toujours ramené à la nécessité de trouver un certain nombre de consommateurs non producteurs. Pourquoi ne pas l'avouer? Pourquoi surtout maintenir un antagonisme plus apparent que réel entre deux classes également indispensables l'une à l'autre, rivales, mais non ennemies, et qui dans la pratique se mélangent et se confondent plus souvent qu'on ne le croirait d'abord? D'un côté se rangent les agens de la production matérielle, comprenant les ouvriers et la main-d'œuvre en tout genre; de l'autre, les agens de la partie intellectuelle du service social, dont un grand nombre concourt par le travail de l'esprit à la production matérielle. Cette seconde catégorie de consommateurs non producteurs directs, parmi lesquels figurent les rentiers complétement oisifs, beaucoup moins nombreux qu'on ne pense, consomme et paie les produits et le travail de la première catégorie, qui se trouverait fort au dépourvu, si ces précieux consommateurs disparaissaient, ainsi que le capitaliste, oisif ou non, le lettré, le militaire, l'ingénieur, le savant et l'artiste. L'ouvrier manuel leur doit beaucoup. Que serait le travail industriel, agricole et autre, privé de la direction et des fruits du labeur intellectuel, souvent pénible aussi et mal rémunéré? Il y a là échange de services, ainsi que rétribution mutuelle, dans une réciprocité naturelle et logique, malgré de fâcheuses et inévitables inégalités. Loin que les intérêts de ces deux catégories soient contraires ou hostiles comme ceux des joueurs, pour lesquels la perte de l'un peut seule créer le gain de l'autre, la plus étroite solidarité se révèle, puisque tout l'avoir disponible des plus favorisés doit passer aux mains de ceux qui le sont moins. Le riche est un caissier donné par la nature à l'ouvrier. Supprimez le caissier, vous supprimez la caisse; il ne reste personne pour payer les différences et acheter le surplus du travail; les gains et les bénéfices ne sont plus possibles, sans compter que la science et l'étude ont besoin de loisirs et de certaines immunités.

Si l'on ne sait pas se résigner à reconnaître une vérité impopulaire et pourtant fondamentale, qu'on démontre clairement et par des chiffres une vérité différente. Toutes nos erreurs tiennent à ce que nous nous acharnons au culte exclusif d'une divinité négative, aussi stérile qu'impuissante en économie politique, l'égalité fondée

sur l'oppression mutuelle et collective. Les Américains, les Anglais, jusqu'à présent du moins, ont offert leur encens à une divinité positive et féconde, quoique non infaillible, la liberté appuyée sur la responsabilité personnelle et entraînant l'inégalité des conditions. Un des motifs qui ont toujours empêché de réussir les essais d'application des divers systèmes socialistes, c'est que les novateurs, emportés par le fanatisme de l'égalité, négligeaient à dessein dans la distribution des fonctions sociales d'instituer des fonctionnaires de richesse ou de consommation chargés de consommer sans produire, et ainsi de créer sans rien faire un bénéfice au travail. C'était prétendre réaliser une sorte de mouvement perpétuel; aussi aucune tentative de ce genre n'a-t-elle abouti même temporairement.

On ne saurait longtemps sans périr s'écarter de la logique et du bon sens : force est bien de reconnaître le rôle nécessaire et inévitable du consommateur dans l'économie sociale. Les peuples civilisés, riches et industrieux, dit M. Baudrillart, « recommencent tous les ans, et dans bien des cas plus d'une fois par an, la consommation de leurs capitaux productifs, qui renaissent perpétuellement, et ils consomment improductivement la majeure partie de leurs revenus (1). » N'est-ce pas là une confirmation de cette théorie, que la dépense du riche et du lettré, consommant sans produire, est la véritable source des profits définitifs?

Pourquoi donc faire du capital un ogre ou un Saturne qui dévore ses enfans? Le contraire serait plutôt vrai. En effet, les capitaux disponibles, comme les revenus, sont incessamment et inévitablement désagrégés, changés en salaire, puis immédiatement reconstitués pour être de nouveau lancés dans la circulation par les bénéfices du travail, de la spéculation ou du commerce. Le capitaliste n'immobilise pas plus les capitaux ou les revenus que le meunier et sa famille n'absorbent, ne boivent et ne retiennent la rivière qui fait tourner la roue du moulin. Si l'eau y va toujours, du moins, quels que soient les progrès de la science mécanique, il faut que cette eau en ressorte immédiatement, sans quoi il n'y aurait plus ni mouvement ni produit; les forces motrices qu'elle fournit aux autres usines n'en sont nullement diminuées. Toutefois, lorsqu'une rivière débitant 1,000 mètres cubes fait tourner dix moulins, il faut se garder, pour en apprécier la force réelle, de multiplier les 1,000 mètres cubes par les dix chutes, mais spécifier que ce sont toujours les mêmes 1,000 mètres cubes d'eau dix fois utilisés successivement. C'est pourtant d'après ce procédé erroné qu'est supputée d'ordinaire la richesse des nations. La statistique

(1) *Manuel d'économie politique*, p. 446.

nous dira : en quatre années successives ont été bâties une maison coûtant 100,000 francs, une ferme, une forge, une filature, de 100,000 francs chacune; capitaux immobilisés : 400,000 francs, somme égale à la valeur totale. Ce calcul est peu rigoureux en soi. Les 400,000 francs de capitaux mobiliers ne se trouvent nullement immobilisés, quoiqu'une valeur estimée à ce prix soit créée, ni encastrés dans le sol ou les murailles; ils sont au contraire jetés dans la circulation sous forme de salaires comme d'acquisitions de tout genre, et ont à jamais disparu des mains du capitaliste-propriétaire jusqu'au jour où celui-ci aura revendu son immeuble à un autre. Les 8 milliards auxquels on porte la valeur de nos chemins de fer représentent-ils autre chose qu'un 1/2 milliard peut-être seize fois employé?

Que l'on ne s'attende pas à trouver ici une définition du capital, de ce Protée aux mille formes, qui naît de tout ce qui s'épargne, qui renaît de tout ce qui se dépense, qui paie et reçoit le prix de toutes choses, qui ne peut profiter à un seul sans profiter en même temps à d'autres, qui sans s'accroître en quantité peut indéfiniment se multiplier par les résultats utiles, qui, tour à tour principal, intérêt, salaire, profit et revenu, à la fois cause et effet, est à la disposition de qui sait le prendre sous certaines conditions, mais s'évanouit aussitôt à la moindre menace de violence. Sans prétendre pénétrer les mystères de la demi-obscurité douce et quelque peu imposante qui règne dans le temple de l'économie politique et inspire une timidité respectueuse aux adeptes récemment introduits, ce que nous voulons seulement retenir, c'est que le capital, appelé quelquefois « la somme des utilités d'une nation, » est indispensable, et que l'on ne saurait s'en passer. Comme la vapeur, le capital matériel et scientifique décuple les forces productives de l'humanité. Sans capital, l'hectare produit 15 hectolitres de blé; avec un capital bien employé, il en produit 30. Sans capitalistes point de capital, sans lettrés point de science, grâce auxquels le travail de l'ouvrier vaut 10 ou 15 sans surcroît de peine, tandis qu'il ne vaut plus que 5, si les capitaux ainsi que la direction et le secours intellectuels viennent à manquer.

Il faut en effet non-seulement un capital impersonnel qui paie, mais encore un capitaliste personnel et vivant qui détruise et consomme le surplus de la production. Si les orateurs de clubs consentent parfois à reconnaître la nécessité du capital, ils ne manquent jamais d'accabler de leurs invectives le capitaliste, oisif ou non, comme un parasite inutile, indigne du pain quotidien et de la lumière du jour. Ils se font l'illusion de croire que l'abolition du capital ou le partage entre les producteurs pourrait s'opérer sans dé-

truire du même coup les agens de la consommation et de la rémunération du travail; ils ne voient pas que sans les capitalistes les classes laborieuses se trouveraient dans l'impossibilité de réaliser aucun bénéfice.

Le capitaliste rend des services. C'est un indispensable rouage de transmission des forces, à défaut duquel tout s'arrête. C'est une utilité qui participe aux transactions des utilités. Il doit donc être payé à son tour, car « l'échange s'opère sur ce principe invariable : valeur pour valeur, service pour service (1). » Comment sont payés le capitaliste et le lettré? Par le revenu ; seulement, tandis que ceux qui travaillent de leurs mains reçoivent 100, ceux qui consomment sans produire reçoivent 5. Chaque année, la production ou la main-d'œuvre touche 100 francs, qui, bien que multipliés par la circulation, ne rapportent que 5 francs par an et 100 francs de remboursement au capital doublé au bout de vingt ans. Pendant tout ce temps, les 100 francs empruntés au capitaliste ont servi à entretenir le mouvement des affaires, puis l'opération recommence avec le même prêteur ou avec un autre.

Pour bien comprendre le mécanisme de la richesse sociale et des bénéfices de tous, il faudrait se figurer un vaste cercle ayant le capital pour centre. Chaque million partant de ce centre sous forme de capitaux d'exploitation est lancé dans la circulation des salaires, de la production, du commerce et des bénéfices; il tourne à perpétuité dans le tourbillon des transactions, et ne renvoie annuellement au centre, c'est-à-dire au capitaliste, que la vingtième partie de lui-même sous forme de revenu, et ce revenu retourne en totalité dans la circulation, soit sous forme de dépense, soit sous forme de nouveau capital disponible et productif. Ainsi l'on peut dire que le capitaliste livre des pièces de 20 francs à la circulation, qui lui rend annuellement autant de pièces de 20 sous, en attendant le remboursement, qui dans bien des cas n'arrive jamais, surtout pour la propriété foncière. Lorsqu'il est remboursé, le capital ne revient donc au centre que pendant un instant rapide et fugitif; il faut, à moins d'être caché dans un trou et de ne rien rapporter, qu'il reprenne au plus vite sa place dans la circulation. Tout ce qui diminue la circulation et la quantité du capital sur un point de la circonférence la diminue sur tous les autres.

Il ne faut pas se préoccuper des craintes chimériques conçues par beaucoup d'esprits au sujet de l'épargne généralisée. Qu'arriverait-il, se dit-on, si tout le monde épargnait? Cette appréhension tient toujours à la croyance qu'il est possible de mettre les capitaux

(1) Bastiat, *Harmonies économiques*, p. 233.

actifs en dehors de la circulation et de les incorporer dans les objets de la propriété. Économiquement, sous le rapport de la circulation, l'épargne et la dépense, quoique différentes en plusieurs points importans, sont presque la même chose. Un million épargné et un million dépensé entrent également dans la circulation, il faut toujours qu'ils soient transformés en main-d'œuvre et en produits. « Un théorème fondamental relatif au capital, dit M. Stuart Mill, c'est que, bien qu'épargné et le résultat fondamental de l'épargne, le capital est cependant consommé. Le mot épargne ne signifie pas que ce qui est épargné n'est point consommé, ni même que la consommation est différée; il implique seulement que, s'il est consommé immédiatement, il ne l'est point par celui qui l'a épargné. Si l'épargne est employée comme capital, elle est au contraire toute consommée, seulement ce n'est pas par le capitaliste; une partie est payée aux travailleurs productifs, qui la consomment pour leurs besoins quotidiens, et si à leur tour ils en épargnent une certaine quantité, on ne saurait dire qu'elle soit entassée, elle est employée de nouveau comme capital. » Ainsi l'accumulation du capital et de l'épargne, qui en est la source, n'est pas à redouter tant qu'il se trouvera des consommateurs, car ils sont l'un comme l'autre consommés, détruits et reformés à perpétuité pour le service privé et plus encore pour le service de la communauté entière; la difficulté réside toujours dans les limites de la consommation.

Tout ce que le travail antérieur du sol a créé de capital, de valeurs, d'utilités, de crédit et d'instrumens de production, estimé à 145 milliards environ pour la France, donne à 5 pour cent 7 milliards de salaires et de produits qui, multipliés par le commerce et activés par le crédit, suffisent à une masse de transactions lucratives. Celles-ci fournissent un bénéfice définitif dont la source principale réside dans la faculté qu'ont les capitalistes de pouvoir être payés au vingtième des fonds ou des instrumens qu'ils fournissent. Produit, travail, richesse et salaire seraient donc quatre termes forcément liés, solidaires et égaux entre eux sans écart possible. On se trouve ainsi conduit à l'idée d'une équivalence théorique au moins entre les forces économiques ou sociales et les différentes séries de la richesse dans un cercle logique où tout se trouve compensé, d'où rien ne peut sortir et où rien ne peut se perdre. En physique, la science n'a-t-elle pas établi l'équivalence permanente des forces naturelles? D'ailleurs tout ce qui est un vrai contre-sens tend à disparaître; nous voyons au contraire le capitaliste grandir et se multiplier de nos jours, parce qu'il vit des services qu'il rend et non des peines d'autrui qu'il atténue. Si le capitaliste, au lieu d'être un secours utile et nécessaire dans le

mouvement universel, pesait sur la société d'un poids onéreux et nuisible, il aurait succombé depuis longtemps sous les attaques dont il est l'objet. Le nombre, la force et l'insouciance téméraire sont du même côté, c'est-à-dire du côté des classes populaires. La puissance qui reste victorieuse quand même du prolétariat si menaçant, ainsi que de ses passions et de ses préjugés, éternels comme ses fatigues et ses justes doléances, ne tient point aux combinaisons de pouvoir des minorités supérieures, c'est l'instinct général de la réalité, et surtout la nature même des choses, plus forte que toutes les majorités.

La philosophie profonde du langage vulgaire ne se trompe pas quand elle désigne la richesse sous le nom de fortune, ce qui implique l'idée juste qu'aux seuls coups d'un sort aléatoire on doit d'ordinaire la richesse ou le bonheur. Le droit à l'un ou à l'autre, et l'égalité qui en serait la conséquence impossible, sont des expressions vides de sens pratique. Il est aussi chimérique de vouloir soumettre à des règles les hasards de la vie que ceux de la naissance; autant vaudrait réclamer contre les personnes dont l'existence se prolonge au-delà de vingt-huit ans, moyenne ordinaire de la vie humaine. Que l'on cesse donc de répéter que les ouvriers sont dupes de la société, ou exploités par les lois économiques du pays; il n'y a point envers eux de spoliation ni d'injustices systématiques et sociales. Aussi ne faut-il plus tolérer parmi nous, sans les relever, les déclamations mensongères de ces hommes que M. Guizot appelle les malfaiteurs de la pensée, et qui, depuis Rousseau, accusent, raisonnent et promettent à contre-sens. Ils font tout ce qu'il y a de pire dans l'ordre moral, ils tuent l'esprit et détruisent le jugement. D'après La Bruyère, « ce qu'il y a de plus rare en ce monde, c'est l'esprit de discernement; » que dirait-il donc aujourd'hui?

Quand un peuple garde de fausses notions économiques et historiques, et que, par passion politique ou sociale, il refuse d'abandonner ses préjugés et ses erreurs, lorsqu'il se montre également incapable de dire ou d'entendre la vérité, ce peuple est en grand danger. Nos détracteurs prétendent que nous nous trouvons précisément dans ce cas fâcheux. Aussi notre éducation est toute à refaire; Dieu sait ce que nos erreurs nous ont coûté. Il nous faut pousser les esprits dans une direction nouvelle. L'économie politique, sans pouvoir nous apprendre toujours ce qu'il faudrait faire, est arrivée du moins à un degré suffisant de précision scientifique pour nous montrer avec certitude ce qu'il ne faut pas faire. Si dures et si peu consolantes que soient les vérités qu'elle nous démontre, pourquoi lutter contre l'évidence, et recommencer sans cesse à nous

casser la tête contre un mur? Quant à nous, gens du monde et d'affaires, nous avons le besoin et le droit de réclamer que les économistes, sans nous jeter dans les spéculations théoriques de la science, dont nous n'avons ni l'aptitude, ni le loisir d'étudier et de pénétrer les profondeurs, nous fournissent des résumés pratiques, des chiffres et des faits à opposer aux divagations des soi-disant réformateurs contemporains, souvent difficiles à réfuter de prime abord. En dehors de la discussion des systèmes, les savans ont le devoir de préparer, pour le vulgaire ignorant ou superficiellement informé, un arsenal d'armes défensives contre des attaques qu'il faut se garder de mépriser sous prétexte de l'absurdité des allégations audacieusement émises. Que la science compétente et autorisée se hâte de redresser les erreurs intéressées ou involontaires, et de se mettre à la tête de la défense intellectuelle et morale du pays, qui se débat dans les plus cruelles angoisses et sous le coup des plus redoutables épreuves.

Nous n'avons pas assurément la prétention de répondre à toutes les objections que soulèvent les difficultés de la compétition inévitable entre le capital et le travail, entre la fortune et la pauvreté. Il nous suffirait d'avoir établi que l'actif des nations se divise en richesse positive comme les produits, et relative comme la circulation, c'est-à-dire que les produits réels forment la partie substantielle et seule divisible de la richesse utile, dont la circulation ne fait que multiplier les effets sans pouvoir être ni saisie ni partagée. La recette et la dépense, le salaire, les produits, les revenus et les capitaux disponibles, ne pouvant être qu'égaux entre eux, l'homme produisant plus qu'il ne consomme, et la source du bénéfice du travail ne pouvant consister que dans l'existence et dans la fortune d'une classe restreinte de consommateurs non producteurs, les systèmes socialistes perdent beaucoup de la force comme du prestige de leurs argumens. Comment rêver un état de société civilisée sensiblement différent du nôtre, sauf les réformes de détail et le progrès général, qui seuls permettront de relever le niveau du bien-être universel dans une solidarité fondée sur la liberté comme sur l'inégale et légitime rémunération des aptitudes, des vertus, des travaux et des mérites individuels forcément inégaux entre eux? Il est donc inutile, extravagant ou criminel de faire entrevoir aux masses un but et des félicités impossibles à atteindre, mais grosses de déceptions, sources inévitables de vengeances et de ruines.

Que les heureux du jour n'oublient pas toutefois ceux qui sont à la peine pendant qu'ils sont au plaisir; le souvenir pourrait leur en être violemment rappelé. Toujours se posera cette question : pourquoi faut-il que des travailleurs aillent s'épuiser aux durs la-

beurs des champs et des ateliers, ou risquer parfois leur vie au fond des mines ou au milieu des tempêtes de l'océan, en échange d'un salaire moindre que celui de l'artisan plus heureux qui fait un futile bijou de femme ou un inutile jouet d'enfant, tandis que le consommateur fortuné attend le produit accepté ou refusé dédaigneusement sans penser aux peines qu'il a coûtées? On dira bien que, plus le capital augmentera, plus il sera facile d'en conquérir une part, que la richesse engendre la richesse, comme un flambeau s'allume sans dommage à un autre flambeau, que le riche est nécessaire, et qu'enfin, comme il n'y a pas de degré dans l'indispensable, on ne pourra plus maudire l'*infâme capital* et condamner le capitaliste, non moins utile que le commerçant, l'ingénieur ou l'ouvrier; mais affirmer et prouver ses droits ne suffit pas. Il reste aux privilégiés du sort de stricts devoirs personnels à remplir, dont le premier est la recherche des souffrances qu'on peut soulager et des progrès qui peuvent être réalisés, mission de confiance et de responsabilité qu'il serait de bon goût d'accomplir sans bruit et sans déclamations, car, a-t-on dit, le bruit ne fait pas de bien et le bien ne fait pas de bruit. Que les capitalistes se tiennent pour avertis par de récens événemens; s'il est doux de se sentir indispensable, encore n'en faut-il pas abuser. Quant aux travailleurs de toute catégorie, on ne saurait trop leur répéter cette leçon de haute moralité adressée par Cobden aux ouvriers anglais. « Le monde a toujours été partagé en deux classes d'hommes, ceux qui épargnent et ceux qui dissipent, les économes et les prodigues. Tous les grands ouvrages qui ont contribué au bien-être et à la civilisation sont l'œuvre de ceux qui savent économiser, et ils ont toujours eu sous leur dépendance ceux qui ne savent que dissiper follement leurs ressources. Les lois de la nature et de la Providence veulent qu'il en soit ainsi, et je serais un imposteur, si je faisais espérer aux membres d'une classe quelconque qu'ils pourront améliorer leur sort en restant imprévoyans, insoucians et paresseux. » N'est-ce pas un des fondateurs de la république des États-Unis, le vertueux Franklin, qui répétait souvent : « Si quelqu'un vous dit que vous pouvez vous enrichir autrement que par le travail et l'économie, ne l'écoutez point; c'est un empoisonneur. »

NOAILLES, duc D'AYEN.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

II.

SOUVENIRS DE BOURGOGNE (1).

I. — TONNERRE. — LA MAISON DU CHEVALIER D'ÉON.

Tonnerre est, comme Joigny, une petite ville escarpée et montueuse, mais c'est à ce caractère général que se borne la ressemblance. Il y a dans l'aspect de Joigny plus d'énergie et de roideur; il y a dans celui de Tonnerre plus de vivacité et de brusquerie. Il lui faut grimper comme Joigny pour atteindre à son sommet, qui est la terrasse de l'église de Saint-Pierre, bâtie sur un rocher; mais il y grimpe sans efforts, d'une allure leste, avec une pétulance hardie et une pointe de crânerie bourguignonne très marquée. Il y manque la paisible rivière de l'Yonne pour tempérer d'une nuance de repos cette pétulance : ici l'Yonne est remplacée par l'Armançon, petit cours d'eau qui enlace la ville avec taquinerie, comme s'il voulait la garrotter. Lié aux pieds par l'Armançon, sa tête qui se dresse fière et mutine n'est cependant pas libre de voir ni très loin ni très haut. De toutes parts, des collines et des monticules d'une verdure sombre et d'un aspect agréablement farouche lui font une sorte de prison naturelle. Ainsi doublement enserrée et par les plis humides de son Armançon et par la ceinture de ses collines, la vive petite ville ressemble à un jeune homme remuant, gêné dans la li-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

berté de ses mouvemens par la tyrannie de ses précepteurs et la surveillance de ses amis, et l'on aurait envie, si les prosateurs jouissaient des priviléges des poètes, d'attribuer au dépit qu'elle ressent de cette gêne la brusquerie presque voisine d'une certaine violence qui se remarque dans l'ensemble de sa physionomie.

En contemplant le panorama de cette petite ville à la hardiesse charmante, à la fois libre et prisonnière, brusque et domptée, je ne pus m'empêcher de songer un peu tristement qu'elle était comme une sorte de miroir naturel où se lisaient assez nettement les destinées qui furent faites au plus excentrique et au plus équivoque de ses enfans. Tonnerre fut la patrie du fameux chevalier d'Éon, si célèbre au dernier siècle par le scandale de ses aventures, si recommandable, tout compte fait, par la réalité de ses services et l'énergie de sa conduite, auprès de tous ceux qui ne se paient pas de préjugés populaires, ou dont le jugement n'est pas effarouché par les quolibets des pamphlétaires. La maison où il naquit, où il vécut heureux pendant les années de l'éducation et de l'adolescence, se dresse encore entièrement intacte à l'entrée de la ville, tout contre le pont de l'Armançon. C'est une bonne petite maison du dernier siècle, sans aucune apparence extérieure de richesse et de faste; trois marches de pierre, hautes à elles trois d'un pied et demi environ, forment l'entrée; une petite cour qui ne fut jamais faite pour remiser de nombreux carrosses la précède. Une telle demeure, bien loin de parler d'aventures excentriques et d'existence équivoque, annonce au contraire chez ses habitans simplicité de vie et modestie d'habitudes. Et cependant, de même que les femmes de certaines classes savent rehausser par un ruban ou un nœud de tulle une toilette presque pauvre, cette maisonnette a dans son air un je ne sais quoi qui la tire du commun des habitations ordinaires. C'est bien la demeure d'un petit noble de province sous l'ancien régime, ou, pour parler avec plus de précision encore, d'un membre de cette sorte de *gentry* française si nombreuse autrefois, bourgeoisie titrée et noblesse bourgeoise, un peu hésitante sur les frontières de deux conditions. La maison est donc d'aspect fort honnête, mais, grands dieux, qu'elle est étroite! Il semble que les habitans devaient s'y sentir singulièrement gênés par momens, et l'on conçoit aisément que, s'il y est né quelque oiseau naturellement emplumé pour voler, il a dû plus d'une fois la prendre pour une cage et ressentir le besoin de s'en échapper. C'est par ce caractère d'étroitesse, pas autrement, que la petite maison de Tonnerre fait penser aux bizarres destinées du chevalier d'Éon.

Montaigne parle dans un de ses *essais* d'un garçon de sa seigneurie qu'il avait connu fille jusqu'à l'âge de vingt ans passés, et que la na-

ture créa soudainement du sexe mâle un jour qu'elle voulut faire acte d'adresse virile. Telle fut à peu près l'histoire du chevalier d'Éon. Homme pendant la plus grande partie de sa vie, il devint femme subitement à l'âge de près de cinquante ans, et le resta jusqu'à sa mort. Colonel de dragons et chevalière à la fois, il passa longtemps pour avoir été l'amant de l'impératrice Élisabeth de Russie, et eut le singulier honneur d'être demandé en mariage par Figaro-Beaumarchais. Ne cherchez cependant l'explication de ce mystère dans aucune de ces métamorphoses qui ont rendu célèbres les noms de Salmacis et de Narcisse, et qui furent chantées par Ovide. Une mascarade diplomatique jeta la semence de cette destinée baroque que les nécessités d'un secret royal développèrent et firent éclore vingt ans après.

Ce fut à la suite d'un bal masqué où d'Éon avait consenti avec une étourderie coupable à jouer le personnage principal dans une mystification qui pouvait le conduire à la Bastille pour le reste de ses jours que le roi Louis XV eut de son côté l'idée passablement audacieuse de le dépêcher sous un costume de femme à l'impératrice Élisabeth, afin de renouer sous main les relations diplomatiques rompues depuis les affaires de La Chétardie et de Lestocq, et de décider la souveraine à se joindre aux cours de Vienne et de Versailles contre Frédéric II. Certainement il faut renoncer à juger le XVIIIe siècle selon les règles de la morale ordinaire, car on ne sait dans cette première aventure ce que l'on doit le plus admirer de l'étourderie du sujet ou de la légèreté du monarque. La mystification dans laquelle d'Éon avait consenti à jouer un rôle consistait à le faire prendre pour une femme par le roi ; elle échoue heureusement, et Louis XV, qui n'en sait rien, s'avise subitement de jouer à une souveraine la même plaisanterie pour laquelle il eût envoyé dix minutes auparavant le mystificateur en exil ou en prison, s'il l'eût découverte ou mal prise. D'Éon consentit à cette nouvelle mascarade, plus dangereuse encore que la première, et, à peine échappé à la perspective de la Bastille, le voilà qui affronte la perspective des mines et de la Sibérie avec cette audace sanguine qui caractérisa tous les actes de sa vie, et le fit se charger de toutes les entreprises les plus téméraires, courage tout de tempérament, fait de chaleur physique et de confiance instinctive en sa force, qui le sacre vrai fils de la Bourgogne.

Ce qu'il y a de fort singulier dans cette première aventure, c'est que, lorsqu'il y consentit, d'Éon n'était déjà plus dans cet âge où l'on peut jouer de tels rôles sans péril, car il avait près de trente ans ; mais sa beauté d'une gentillesse féminine et son visage, qu'il semble avoir conservé vierge de toute pilosité pendant toute sa vie,

gardèrent gracieusement son secret, et partout où il passa il fut accepté sans soupçon comme Mlle de Beaumont, jeune Française noble, se rendant pour affaires en Russie sous la conduite d'un Écossais, le chevalier Douglas. Adroitement informée du travestissement de d'Éon et du projet qu'il recouvrait, Élisabeth, qui, malgré la longue rupture des relations diplomatiques avec la France, avait conservé une tendre admiration pour le joli visage de Louis XV, consentit à prendre en riant cette plaisanterie royale, et installa le chevalier dans ses appartemens les plus intimes en qualité de lectrice : périlleux honneur, si l'on songe aux mœurs terribles de la souveraine que Frédéric qualifiait si durement dans ses accès de colère, et au scandale toujours possible d'une révélation. Par quels moyens ingénieux et quels subtils manéges d'Éon parvint-il à surmonter ces périls? Ce fut son secret, et nous tenons peu à le connaître; ce qui nous importe davantage, c'est que sa mission clandestine réussit absolument, et qu'au bout de quelques mois il revenait à Versailles en rapporter les résultats, à savoir la reprise des relations diplomatiques officielles entre les deux cours et la promesse de participation de la Russie à la guerre de sept ans, qui commençait alors. Nous sommes encore redevables à cet aventureux voyage de d'Éon d'un troisième service plus important peut-être que les deux premiers, dont les événemens se chargèrent trop vite de réduire la valeur. Ce fameux testament de Pierre le Grand, dont il a été si souvent parlé depuis un siècle, et dont les journaux français et étrangers donnèrent tant d'analyses et de copies il y a quelque vingt ans, lors de la guerre de Crimée, c'est par d'Éon, qui profita pour le transcrire des facilités de son séjour dans les appartemens impériaux, qu'il a été révélé à l'origine. Certes ce n'est pas un médiocre service que la révélation d'un document d'un si durable intérêt, et il doit nous apprendre bien décidément qu'il ne faut en ce monde jamais trop mépriser personne, pas même un équivoque chevalier d'Éon. Les ruses de la Providence pour amener le triomphe de la vérité sont aussi singulières qu'insondables; laissons donc les pharisiens s'étonner de la bizarrerie de ses choix, et, quand il nous semblera trop difficile de les comprendre, pensons à cette sainte devise gravée sur une tasse d'argent qui avait appartenu à un tsar et qui figurait dans l'exposition russe de 1867 : « ne cherche jamais la sagesse, mais cherche l'humilité, car c'est l'humilité qui est la voie du salut. »

Le malheureux roi Louis XV a été jusqu'à nos jours impitoyablement sacrifié par la Némésis de l'histoire; il serait temps, ce nous semble, de mettre un peu de mesure dans ces jugemens à outrance, et de jeter quelques gouttes d'eau froide sur ces effervescences d'in-

dignation qui, dans beaucoup de cas, sont fort mal inspirées. L'histoire du XVIIIe siècle nous est encore imparfaitement connue, et certaines de ses parties sont comme scellées d'un cachet occulte qui ne sera jamais bien levé. Nous en avons cité un exemple à propos du monument du dauphin à Sens, en voici un second non moins singulier. Que n'a-t-on pas dit et écrit sur la coupable indifférence de Louis XV, sur son oubli complet de ses devoirs de roi, sa légèreté égoïste, etc.! Quoi cependant, si l'on prenait souvent pour de l'indifférence le calme désespoir d'un souverain qui, se sentant sombrer, s'arrange pour mourir sans prononcer un seul mot? Quoi, si cette légèreté égoïste n'était autre chose que l'aveu amer de l'impuissance et de l'isolement? Ses bons mots sont cités d'ordinaire comme des exemples de frivolité cynique et d'apathie; pour nous, nous y avons toujours vu percer le découragement le plus profond et le dégoût le plus complet. Dirai-je toute ma pensée? Louis XV me paraît à son époque le type le plus parfait du misanthrope; personne ne le fut à ce degré au dernier siècle, pas même Jean-Jacques Rousseau; seulement, au lieu d'être misanthrope avec des brusqueries plébéiennes, il le fut avec des formes de gentilhomme et de roi qui, donnant le change sur le mal dont il était atteint, firent nommer ce mal d'un nom qui n'était pas le sien. Tous les caractères de la misanthropie la plus accentuée sont là : la taciturnité morose, l'hébétement hypochondriaque, l'abandon de soi, les lubies sépulcrales et les manies lugubres, indice certain que la tristesse est logée à demeure fixe au fond de l'âme, l'incurable défiance et la préférence pour les voies secrètes. Toute sa vie, Louis XV agit comme s'il se sentait enveloppé par des ennemis invisibles, et qu'il fût obligé de se défendre contre eux avec des armes invisibles aussi, à la manière de ces Touaregs d'Afrique qui combattent voilés. Il n'était pas aussi indifférent qu'on l'a dit à ses devoirs de roi, mais il se cachait pour les remplir, comme s'il eût été persuadé qu'il en serait empêché, s'il s'avisait de s'en acquitter ouvertement. « Soyons roi sans qu'on en sache rien, » telle fut la devise de sa vie à partir de la mort de son ancien précepteur, le cardinal Fleury, le seul de ses ministres qui ait possédé sa confiance authentiquement et devant les yeux du public. Nous connaissons aujourd'hui la nature et la composition de ce ministère occulte, présidé par le roi et inconnu du cabinet officiel de Versailles, qui voyait souvent échouer ses combinaisons les mieux ourdies sans qu'il pût soupçonner où était caché le banc de sable qui faisait sombrer sa politique. Y avait-il donc un danger pour que le roi crût nécessaire de se cacher ainsi? et, s'il y avait un danger, quelle en était la nature? Nous ne nous chargeons pas de le deviner, mais

en tout cas il ressort de l'existence de ce ministère occulte ce fait d'une importance capitale, c'est qu'en pleine monarchie absolue, il y eut un moment où le chef de cette monarchie ne se crut pas suffisamment libre pour jouer ouvertement son rôle de souverain absolu, et la constatation de cette singularité nous dispense de chercher davantage.

D'Éon fut affilié par le roi Louis XV à ce ministère occulte dont faisaient partie le prince de Conti, le comte et le maréchal de Broglie, d'autres personnages encore. Il répondit dignement à cette marque de désagréable confiance dont se serait passé volontiers tout homme d'une conscience scrupuleuse, car, pour nommer les choses par leur nom, si d'Éon fit partie de ce ministère occulte, ce fut non comme conseil, mais comme agent diplomatique secret, rôle équivoque, hybride, qui, sans être l'espionnage, y confine cependant par quelques points. Espionnage ou non, c'est à ces fonctions que d'Éon dut la page la plus honorable de sa vie, la seule vraiment honorable. La guerre de sept ans avait pris fin, et Louis XV, trop légitimement mécontent de la paix de 1763, qui donnait à l'Angleterre nos possessions du Canada et de l'Acadie, méditant déjà sur les conditions possibles d'une revanche, conçut le projet d'attaquer l'Angleterre dans son île même. On ne s'attendrait guère à voir les projets de Napoléon, qui ont été jugés comme les plus téméraires, devancés par le roi Louis XV; cependant il en fut ainsi. Louis XV chargea d'Éon d'aller étudier en Angleterre les moyens les plus efficaces d'opérer une descente dans l'île, et, pour qu'il fût couvert contre tout soupçon, on arrêta qu'il ferait partie, comme secrétaire, de l'ambassade du duc de Nivernais. Tout alla bien pendant le temps que dura l'ambassade de cet aimable seigneur, qui, lassé pour un rien, se reposait volontiers des fatigues de son ministère sur d'Éon, qu'il aimait d'ailleurs beaucoup. Les choses changèrent singulièrement avec son successeur, le comte de Guerchy, qui, n'ayant ni la haute position, ni l'indépendance de caractère du duc de Nivernais, était tout autrement soumis aux volontés du cabinet de Versailles. Le comte de Guerchy ne tarda pas à s'apercevoir que son secrétaire, qui avait un moment exercé l'*intérim* d'ambassadeur, poursuivait quelque but secret et remplissait d'autres fonctions que celles de son titre officiel. Les deux diplomaties, marchant côte à côte dans l'ombre, se rencontrèrent, et une explosion s'ensuivit. Il serait fastidieux de compter tous les fils de cette ténébreuse intrigue, dont l'origine, selon quelques-uns, doit être cherchée dans la haine de Mme de Pompadour pour le comte de Broglie et dans le refus de d'Éon de trahir au profit de la favorite la confiance du roi; mais, bien qu'aucun fait authentique n'appuie

cette hypothèse, ne serait-il pas possible que la police diplomatique de Londres, ayant eu soupçon de l'ambassade en partie double de d'Éon, et ennuyée d'ailleurs de ses relations passablement ténébreuses avec la princesse Sophie-Charlotte, l'épouse de George III, ait profité de l'ignorance du comte de Guerchy pour soulever sous main cette affaire? Quoi qu'il en soit, Guerchy adressa au cabinet de Versailles la prière de rappeler d'Éon, et en même temps somma ce dernier de rendre ses papiers. Grand fut l'embarras de Louis XV lorsqu'arriva la demande de Guerchy. S'il ne cédait pas, il lui fallait avouer le plan secret dont d'Éon était chargé et révéler à son ministère l'existence du fameux cabinet occulte; s'il cédait, il lui fallait sacrifier un serviteur dévoué qui n'avait agi que par ses ordres. Il crut se tirer d'embarras en ne choisissant pas entre ces deux partis, mais en les acceptant tous les deux à la fois. De la même plume dont il signait au conseil le rappel de d'Éon, il lui écrivait : Je suis content de vos services, restez à Londres, mettez les papiers en sûreté, et ne rendez rien. Fort de cet appui, d'Éon, bravant les foudres de Versailles et les injonctions de l'ambassadeur, refusa de céder aux ordres qui lui étaient donnés. Alors commença entre Guerchy et d'Éon une lutte atroce, implacable, sanguinaire même, où fut épuisé tout ce que la haine a de noires ressources pour le mal, et cette lutte dura des années. Du côté de d'Éon, la résistance fut véritablement héroïque; rien ne put l'ébranler, ni lui faire lâcher son poste, ni la calomnie et les outrages jetés à pleines mains, ni le besoin d'argent, ni les espionnages multipliés, ni les menaces d'assassinat. Il sut éventer toutes les ruses et déjouer toutes les machinations. Ne pouvant réussir à le faire partir pour la France, Guerchy semble avoir voulu l'y faire transporter de force; telle nous paraît du moins l'explication naturelle d'une certaine histoire de vin de Tonnerre à l'opium que d'Éon traita nettement de tentative d'empoisonnement, et qui ne fut probablement qu'un stratagème pour l'enlever pendant son sommeil et confisquer ses papiers. Ce qu'il y a de certain, c'est que d'Éon fit partager son opinion à la magistrature anglaise, car il fit condamner comme coupable de tentative d'homicide Guerchy, qui ne dut qu'à son immunité d'ambassadeur d'échapper aux suites de la sentence prononcée contre lui. Il mourut peu de temps après, et il est permis de croire que le dépit et la douleur hâtèrent sa fin. D'Éon triompha donc, mais dans quel état le laissait ce triomphe! Meurtri de la lutte, souillé de la boue qu'il avait reçue et de celle qu'il avait lancée, il avait acheté sa victoire à un prix qui rend presque toujours inévitable une future défaite, si les circonstances de la vie veulent que la guerre recommence sur un autre terrain.

La défaite arriva, lamentable, navrante, hideuse. Bien qu'on n'aperçoive aucun rapport direct entre cette longue lutte avec Guerchy et l'ordre bizarrement cruel qu'il reçut plus tard du cabinet de Versailles de reconnaître qu'il appartenait au sexe féminin et de revêtir des habits de femme, il n'est cependant pas impossible que certains fils secrets unissent ces deux affaires. Voici comment la légende raconte cette aventure, la plus triste que je connaisse dans la collection de douleurs infiniment variées que nous présente le répertoire historique de la comédie que l'humanité se joue à elle-même depuis six mille ans. Lorsque naguère il avait traversé l'Allemagne sous des habits de femme pour se rendre en Russie, il avait inspiré à une jeune duchesse de Mecklembourg-Strélitz une amitié féminine des plus vives. Quelques mois après, elle le revit sous le costume de son véritable sexe, mais son erreur en s'évanouissant n'emporta rien des sentimens de son cœur. Or il advint que les nécessités de la politique appelèrent cette jeune duchesse, qui se nommait Sophie-Charlotte, à l'honneur de porter le titre de princesse de Galles, comme femme du futur George III, et à ce même moment le hasard voulut que d'Éon fût envoyé en Angleterre avec la mission dont nous avons parlé. La légende dit que la grandeur souveraine ne changea rien à la tendre amitié de la princesse, et que d'Éon trouva conseil, appui et protection dans cette amitié pendant ses longues luttes avec Guerchy. Un jour, il aurait été surpris par George III chez la reine auprès du lit où reposait le jeune prince de Galles (le futur George IV), et se serait excusé avec des prétextes de remèdes secrets et de pilules souveraines dont il avait la recette, et dont Madame Victoire, une des filles de Louis XV, aurait éprouvé l'efficacité. Le roi crut ou feignit de croire; mais le serviteur de la reine qui avait introduit d'Éon, craignant les suites de cette aventure et cherchant le moyen de les prévenir, alla se rappeler la vieille histoire de l'ambassade de Russie, et souffla adroitement à l'oreille de George III que le chevalier d'Éon était une femme. George saisit avec empressement cette fable absurde, et bientôt le malheureux d'Éon se vit empêtré dans une sorte de marnière gluante dont il ne put sortir. Le bruit se répand en Angleterre que d'Éon est une femme; des paris s'engagent sur son sexe dans Londres, on demande des renseignemens à Versailles, et Versailles n'ose démentir la version fabuleuse. — Mais alors, s'il est femme, pourquoi ne porte-t-il pas les habits de son sexe? demande George. — C'est juste, — répond Versailles, et ordre est expédié à Mlle d'Éon d'avoir à prendre des habits de femme, avec permission d'y joindre la croix de Saint-Louis, comme récompense de ses services en qualité de colonel de dragons. D'Éon lutta vaine-

ment; il lui fallut accepter cette décision bizarrement cruelle. Un instant après la mort de Louis XV, il eut l'espoir que le changement de règne ferait cesser cette destinée ridicule; Louis XVI confirma les ordres de son grand-père, et tint à ce qu'ils fussent exécutés avec la plus impitoyable sévérité. Toute la dernière partie de la vie de d'Éon ne fut qu'une longue série de déboires où la tristesse se mêle à l'indécence, et qui atteignirent plus d'une fois les dernières limites de l'humiliation. Nous ne nous amuserons pas à remuer ce chaos d'anecdotes, un des marais les plus impurs du XVIIIe siècle expirant, et nous aimons mieux terminer cette esquisse rapide de la vie du pauvre papillon, — un papillon d'une espèce singulièrement robuste, quelque chose comme le sphinx à tête de mort ou le fulgore porte-lanterne, — par un fait qui l'honore singulièrement. Il lutta longtemps, avons-nous dit, pour obtenir qu'on lui laissât porter ses habits d'homme; quand il eut pris l'engagement de porter le costume féminin, il l'exécuta avec une loyauté admirable. La révolution, qui emportait tant d'autres vœux d'un caractère plus sacré, emportait à plus forte raison les vœux féminins faits par d'Éon sous l'ancienne société. Il se trouvait naturellement délivré; cependant il ne profita jamais des facilités que lui donnait l'écroulement de l'ancien ordre de choses, et, respectant jusqu'à la fin l'engagement qu'il avait pris et le secret qui l'y avait contraint, il mourut sous ses habits de femme en plein règne de Napoléon.

De la vie de d'Éon, il ressort avec la plus extrême évidence que toute chose occulte est mauvaise en soi, et ne peut mener qu'à des résultats lamentables. Rien n'est innocent de ce qui est clandestin, même lorsqu'on poursuit un but honnête; comme l'abîme appelle l'abîme, ainsi les ténèbres appellent les ténèbres, et celui qui entre dans cette voie marche fatalement soit au malheur, soit au crime. Sa main frappera sans reconnaître ce qu'il frappe, ou bien lui-même tombera frappé par une main invisible qu'il ne pourra saisir, heureux encore s'il ne lui arrive pas quelque aventure pareille à celle de ce capitaine anglais qui, se trouvant engagé au milieu d'une armée de crabes, fut dévoré vif. Toute la lamentable destinée de d'Éon est contenue dans le fait de cette première mascarade diplomatique de Russie. Pour avoir porté un certain jour un certain travestissement, il fut obligé de le porter toute sa vie; ce costume de bal masqué se colle à sa chair comme une autre tunique de Déjanire et fait désormais partie de son être. Plus d'un jeune lecteur peut tirer de cette étrange histoire un double avertissement qu'on peut formuler en ces termes : ne jouez jamais avec les frivolités sous prétexte que ce ne sont que des frivolités, car les choses sérieuses dépendent des choses légères; ne jouez pas davantage avec

les absurdités en donnant pour excuse qu'elles sont des absurdités, car les choses absurdes sont précisément les seules contre lesquelles vous vous trouverez désarmés et sans défense.

Tonnerre a trois églises, qui se réduisent en réalité à une seule. L'église de Saint-Pierre, perchée au sommet de la ville sur la pointe d'un rocher escarpé, n'a rien de particulièrement intéressant, en dehors de sa situation pittoresque et de sa terrasse, d'où l'on domine le paysage de la campagne environnante. Il m'a paru qu'elle était laissée dans une demi-solitude, au moins pour la plus grande partie des offices, que les fidèles de Tonnerre entendent plus volontiers dans l'église de l'hôpital. Quant à la seconde église, celle de Notre-Dame, il ne s'y célèbre d'office d'aucune espèce, par la raison qu'elle est fermée depuis de nombreuses années, attendant soit des réparations, qui ont maintenant trop tardé, soit une démolition, qui serait le parti le plus sage à prendre, si l'on ne veut pas que les voisins soient écrasés quelque jour sous une avalanche de pierres, car un effondrement est singulièrement à craindre. Il est regrettable cependant qu'on ne puisse la réparer en considération de son clocher, énorme tour carrée d'un effet très original. En contemplant cette tour, qui pourrait servir de forteresse aussi bien que de clocher, on pense à ces évêques du moyen âge marchant au combat sous leurs armures d'acier, ou à ces géans barbares de l'invasion germanique saisis tout vifs par le christianisme, recevant le baptême framée en main et sans quitter leur harnais de guerre. Je n'ai rien vu qui m'ait présenté un symbole plus parlant et plus précis de la double vie batailleuse et chrétienne du moyen âge que cette tour carrée, qui exprime si bien la domination, et par sa masse redoutable, et par sa robuste architecture, et par son aspect pesamment impérieux.

Reste enfin l'église attenante à l'hôpital, lequel, pour le dire par parenthèse, ne peut être bien caractérisé que par l'épithète de *cossu*, qui s'applique rarement à ces demeures de la misère et de la maladie, et qui donne plutôt l'impression d'une préfecture ou d'une riche maison d'éducation religieuse que d'une maison des pauvres. L'architecture de cette église de l'hôpital ne se recommande à l'extérieur par rien de remarquable; mais entrez, et vous ne pourrez manquer de ressentir une émotion que j'oserai qualifier de sublime Nous connaissons mal toutes les merveilles que nous possédons en France, et cette église de Tonnerre, dont la réputation est loin d'égaler la beauté, en est une véritable. Peu de choses donnent à ce point le sentiment de la grandeur, et l'on est comme glacé de saisissement lorsque, pénétrant à l'improviste dans l'intérieur de l'édifice, on se voit perdu dans l'énorme vaisseau de ce long

carré. Certes il y a bien d'autres temples remarquables par l'impression de grandeur qu'ils laissent; mais cette grandeur, ils la doivent à telle ou telle disposition architecturale : ici l'impression de grandeur résulte simplement des dimensions géométriques de l'édifice. Pas de piliers massifs et colossaux, ou de colonnettes au vol rapide, pas de voûte hardie ou robuste, pas de chœur exhaussé au-dessus du parvis, pas de chapelles latérales; une surface également plane et quatre murailles nues, voilà tout. J'y pénètre à l'heure de la célébration des vêpres; les officians et les fidèles qui sont à l'extrémité me font penser à ces épis restés debout dans les sillons lorsque la moisson a passé sur un champ, tant ils me paraissent clair-semés et comme égarés dans cet espace, qui pourrait contenir toute la population de Tonnerre, y compris celle de quelques communes voisines. Ce temple répond bien à sa destination, et porte bien le cachet de son origine; nu et imposant à la fois, c'est un temple des pauvres élevé par la main de la grandeur. C'est le temple des pauvres, c'en pourrait être aussi le palais, car on ne peut concevoir aucun lieu mieux approprié pour quelques-unes de ces fêtes populaires familières à l'ancienne église du moyen âge. Quelle belle salle par exemple pour un de ces festins de pauvres qui se célébraient autrefois! On pourrait y réunir aisément tous les indigens du département de l'Yonne, et y inviter une partie de ceux de la Côte-d'Or par-dessus le marché. On n'a pas essayé d'orner cette église; qu'on ne l'essaie jamais, sa nudité lui va bien, et toute richesse trop apparente la déparerait. Je n'en veux d'autre preuve que cette statue de Marguerite de Bourgogne, sa noble fondatrice, qu'on a eu l'idée de placer à l'entrée du chœur, et qui y est comme égarée et dépaysée. Elle est vraiment de trop en ce lieu, et aurait dû être réservée pour quelque autre place, pour quelqu'une de ces belles pelouses vertes par exemple qui s'étendent autour de l'hôpital; ici il suffisait du tombeau de cette princesse, qui, placé à peu de distance contre une des murailles, rappelle son souvenir d'une manière bien plus chrétienne et plus conforme à la sainteté du lieu. Une leçon d'humilité sort du tombeau de cette princesse, ensevelie parmi les pauvres, qu'elle dota et nourrit; une impression de faste et d'orgueil humain s'échappe au contraire de l'effigie de sa personne vivante. Tout contre la muraille qui fait face au tombeau de Marguerite s'élève un autre monument, celui de Louvois, qui porta le titre de seigneur de Tonnerre pendant les huit dernières années de sa vie. Ce tombeau, qui au point de vue de l'art n'a rien d'ailleurs de bien remarquable, produit encore ici une impression des plus désagréables, et on le souhaiterait volontiers en tout autre lieu. Qu'a donc à faire dans la demeure des pauvres,

des faibles, des infirmes, la dépouille mortelle de ce grand serviteur de la France, dont l'âme, qui fut la dureté même, n'entendit jamais une plainte, et ne laissa jamais échapper un accent d'humanité? On ne serait point choqué de rencontrer en tel lieu le monument d'un Vauban, d'un Catinat, ou de tout autre héros de guerre ayant tempéré son énergie d'un peu de bonté; mais on y est mal à l'aise au contraire pour repasser en mémoire les services de Louvois, et l'on y songe trop aux méthodes par lesquelles il les rendit. Il n'y a qu'un hôpital où Louvois pouvait être convenablement et dignement enterré; c'est cet hôtel des Invalides qu'il fonda, et qui résume d'une manière grandiose tout ce qu'il eut jamais de pensées d'humanité. Grand homme cependant en dépit de ses vices d'âme, celui dont la sépulture appelle légitimement une telle place (1)!

Tonnerre possède encore un souvenir d'un autre grand homme de guerre, un portrait de Davout, prince d'Eckmühl, qui fait l'unique curiosité du petit hôtel de ville. Je n'ai point été surpris de rencontrer à Tonnerre le portrait du prince d'Eckmühl, puisqu'il était Bourguignon, et, qui plus est, du département de l'Yonne; mais je n'ai pu trouver personne qui ait pu me dire d'où venait ce portrait, qui l'avait donné à l'hôtel de ville de Tonnerre, quel en était l'auteur, et à quelle période de la vie militaire du maréchal il se rapportait. La peinture, sans être bonne, offre cependant un réel intérêt. Le maréchal est debout, présenté de face, la tête nue; derrière lui s'étend une longue plaine grise comme une des steppes de cette Pologne dont il faillit être roi. Quoique ce portrait soit sensiblement différent de tous ceux que j'ai vus, il a dû être fort ressemblant à une certaine heure. Il a été peint visiblement non dans une période de repos, mais au milieu même d'une campagne, car les veilles, les fatigues, les soucis, ont amaigri et pâli les joues, étiré les traits, creusé les yeux de ce visage que le génie de la guerre a marqué d'une empreinte de mâle stoïcisme, de résolution calme et, nuance que je n'ai remarqué que dans ce portrait, un peu triste.

(1) Cette église de Tonnerre possède aussi un *saint-sépulcre* du xve siècle, qui est fermé sous clé dans une sorte de cellule. Malheureusement je l'ai vu sans le voir. Il m'a été montré par un sourd-muet de l'hôpital, qui, après m'avoir traîné dans cette cellule avec une violence nerveuse extraordinaire, n'a cessé ensuite de me distraire par ses signes désordonnés et de m'assourdir de ses glapissemens rauques. Je n'ai donc pu conserver assez de liberté d'imagination pour contempler à mon aise cette sculpture.

II. — MONTBARD. — BUFFON.

A Montbard, j'ai pu constater une fois de plus combien nous sommes inférieurs à l'ancienne société dans l'art d'honorer nos grands hommes. Rien de moins ingénieux et de plus monotone que le culte que nous leur rendons. Pour tous également, qu'ils aient sauvé la patrie, écrit des romans, rédigé des lois ou interrogé la nature, nous n'avons qu'un même mode de reconnaissance uniforme comme la taxe des lettres; c'est le triomphe le plus complet du niveau égalitaire. De même que la décoration de la Légion d'honneur récompense indifféremment tous les genres de mérite pour les vivans, ainsi la statue monumentale récompense également tous les genres de gloire pour les morts. De là cette abondance de bronzes ennuyeux et la plupart du temps sans caractère qui s'est abattue sur les places, les promenades, les marchés de nos villes, et qui, gagnant comme une épidémie, atteint jusqu'à nos villages, dont elle dépare la physionomie rustique et offense presque la simplicité. Rien de plus sec, de plus aride que l'éternel produit de cette contagion de la mode, ce lourd bonhomme de bronze toujours perché sur son socle de pierre dans la même invariable attitude, et qui d'ordinaire ne s'harmonise en rien avec le cadre d'édifices ou de constructions qui l'entoure. Si cette mode se bornait à être la stérilité même, le mal serait encore supportable; mais, non contente de laisser l'art infécond, elle le dénature encore très souvent, et sans mauvaises intentions d'ailleurs commet les contre-sens les plus variés contre les règles les plus élémentaires du goût. Je prends un exemple. Le bon sens de l'imagination, car l'imagination a son bon sens qui lui est propre, indique tout de suite que tous ces morts illustres ne devraient pas être honorés de la même manière, non-seulement à cause de la diversité de leurs mérites et de leurs services, mais à cause même des différences de leurs personnes physiques. Il se peut très bien faire en effet que la personne physique du grand homme dont il s'agit de reproduire l'image ne réponde en rien aux conditions de la sculpture monumentale; or, dans ces cas-là, n'est-il pas à craindre que la récompense tourne involontairement à l'épigramme? La ville d'Étampes a élevé une statue à Geoffroy Saint-Hilaire, le célèbre rival de Cuvier, et certes il faut convenir que, si la statue monumentale doit être uniformément la récompense de tous les genres de gloire, peu d'hommes méritaient mieux un tel honneur. Cependant, si l'on eût interrogé auparavant la personne physique de Geoffroy Saint-Hilaire, peut-être se serait-on abstenu. Le sculp-

teur, M. Élias Robert, s'est tiré de son sujet en homme d'esprit, et a réussi à faire sortir une sculpture originale et qui plaît de son bizarre modèle; mais c'est un tour de force qu'il a accompli là, car il avait dix raisons d'échouer contre une de réussir. On ne saurait imaginer une personne qui se prête moins que Geoffroy Saint-Hilaire aux conditions de la sculpture; la taille est courte, la stature petite, les traits sans beauté, le visage sans harmonie; seul le crâne, d'une dimension à réjouir un phrénologue et à donner raison aux opinions que professa dans ses dernières années David d'Angers, marque une vie intellectuelle d'une intensité extraordinaire. Il est évident qu'une telle personne physique appellerait tout autre mode de représentation de préférence à la sculpture monumentale. Encore une fois, pourquoi donc cette invariable statue en pied, qui ne convient d'ailleurs bien réellement qu'aux militaires et aux hommes ayant exercé un commandement, parce que leur gloire répond à quelque chose de clair et de précis dans l'opinion populaire, et ne se présente pas devant les foules à l'état d'énigme obscure? Est-ce que selon la nature des services, de la profession, de la célébrité, nos grands hommes ne seraient pas mieux honorés, tantôt par un simple buste placé dans un foyer de théâtre ou une salle d'hôtel de ville, tantôt par un portrait suspendu dans une salle d'université, tantôt par un médaillon gravé sur la muraille d'une cathédrale? Nos pères faisaient ainsi, et en cela ils montraient plus d'intelligence de la célébrité, plus de délicatesse de respect, plus de bon goût reconnaissant que nous n'en montrons et n'en montrerons jamais avec cet éternel bronze par lequel nous nous débarrassons de tous nos tributs d'admiration et de gratitude.

La statue de Buffon, œuvre estimable de M. Dumont, s'élève en haut de Montbard sur une petite place formant terrasse à côté de l'église et en face du parc du grand naturaliste. Appliquant à Buffon une partie des observations qui précèdent, je demande si cette statue monumentale, qui se dresse solitaire sur cette terrasse où les habitans de Montbard ne la voient jamais que les dimanches et jours de fête, était bien la meilleure manière d'honorer cette illustre mémoire. Certes on ne peut pas adresser à la personne physique de Buffon les mêmes critiques que nous adressions tout à l'heure à la personne physique de Geoffroy Saint-Hilaire. Haute stature, force du corps, mâle beauté du visage, élégance des habitudes, Buffon eut tout cela en partage; sa personne se prête donc parfaitement aux conditions de la sculpture. Et pourtant que me dit cet homme de bronze et en quoi me parle-t-il de l'auteur de *la Théorie de la terre* et des *Sept époques de la nature?* Cet homme de bronze est un naturaliste, il pourrait tout aussi bien être un orateur,

un intendant de province, un politique. Où y a-t-il dans cette image un signe, une marque qui indique la nature des occupations intellectuelles, des services rendus, de la gloire acquise? Le véritable monument qui convient à un grand homme est celui qui peut le mieux rappeler le caractère de son génie à ceux qui savent et le faire comprendre à ceux qui ignorent. Ce principe posé, il n'y avait qu'un seul monument qui convenait à la gloire de Buffon, une fontaine colossale. Une fontaine monumentale présente en effet tous les moyens de multiplier les figures capables d'exprimer son génie et de représenter ses conceptions. Tout au bas du monument, les eaux qui se seraient échappées de cette fontaine auraient été recueillies dans un immense bassin de pierre où l'on aurait abreuvé les grands bœufs blancs aux formes pleines et majestueuses que je vois rentrer le soir à Montbard. Au-dessus de ce bassin se serait élevé le premier étage de la fontaine, un carré robuste soutenu par quatre grandes figures d'animaux, et orné sur chacun des côtés de quatre bas-reliefs représentant quelques-unes des grandes scènes de la nature judicieusement choisies parmi celles des découvertes et des descriptions de Buffon qui se prêtent le mieux à la représentation par les arts plastiques. Au-dessus de cet étage, un second plus étroit aurait été flanqué soit de deux, soit de quatre figures allégoriques représentant la Science et la Nature, la Vie et la Mort, ou d'autres emblèmes correspondant aux caractères du génie de Buffon. Enfin tout en haut, sous un dais de pierre, se serait élevée la statue du naturaliste. Voilà le monument véritable qui aurait parlé à l'imagination du dernier paysan, qui lui aurait pour ainsi dire imposé l'intelligence de cette gloire qui pour lui est lettre close, et le respect de cette grandeur qui pour lui est chimère vague; mais que peut lui rappeler la figure aride de cette statue solitaire, puisqu'elle ne dit déjà rien au lettré?

A l'époque où je me suis arrêté à Montbard, c'est-à-dire durant l'automne dernier, un sentiment de récente reconnaissance augmentait encore le plaisir que j'aurais éprouvé en tout temps à visiter la retraite studieuse et élégamment austère où ce grand homme a vécu et pensé loin des pauvres agitations de la stérile politique du XVIIIe siècle. Et à moi aussi, grâce à son œuvre immortelle, il m'a été donné d'échapper aux affreuses préoccupations de la plus misérable période de notre récente histoire. J'ai passé les longs mois de la mortelle commune plongé dans la lecture de l'*Histoire naturelle*, et jamais temps plus douloureux n'a passé aussi vite. Ce beau livre, le plus complétement beau qui ait été écrit au dernier siècle, m'a donc conféré le privilége de ne rien apprendre des exploits qui rendaient alors célèbres les noms de tant d'hommes obscurs. Il m'enle-

vait si loin de la conception politique du Paris ville libre de Vallès le proudhonien et de la religion du fusionisme du mystique Babick! Une seule fois cette lecture m'a reporté vers la pensée des tristes événemens qui se déroulaient alors à l'indignation et à la stupeur générales. Lorsque j'arrivai au long chapitre qui traite des rongeurs et de leurs innombrables variétés, je ne pus point ne pas remarquer qu'il y avait une ressemblance plus que frappante entre les mœurs de ces bestioles et les passions qui s'agitaient alors dans la capitale de la France. Jusqu'alors j'avais pensé que l'animal le plus féroce de la création était le tigre; Buffon et l'anarchie parisienne m'apprenaient au même moment que c'était le rat. Quel tableau effrayant le grand naturaliste a tracé de leurs passions belliqueuses, de leurs rivalités, de leurs luttes, de leurs convoitises! Si l'on suppose les rats atteignant à la dimension du chat, ils dépeupleraient le monde. Heureusement c'est contre eux-mêmes qu'ils tournent leur propre férocité; lorsqu'ils entrent en guerre ou qu'ils sont poussés par la faim, ils se précipitent sur leurs frères rats, coupent leurs têtes et les mangent; quand leur faim est satisfaite, leur férocité mise en mouvement ne se ralentit pas toujours pour cela, et ils continuent à scalper leurs ennemis à la façon des Peaux-Rouges. Non-seulement ils dépeupleraient le monde, si leur force égalait leur férocité, mais ils l'affameraient. Rien n'égale leur énergie de rapine; il y a telle espèce, le *hamster* par exemple, qui se creuse des logemens presque impossibles à découvrir à plusieurs pieds sous terre, et qui entasse dans ses vastes magasins jusqu'à cent livres de blé par individu. Mais le fait le plus nouveau pour moi dans cette série de monographies des rongeurs, c'est que l'énorme rat parisien de nos égouts et de nos caves, que je croyais une race autochthone, appartenait au contraire à un peuple d'envahisseurs dont l'apparition est de date toute récente. C'est au XVIIIe siècle même et une vingtaine d'années seulement avant la publication des premiers volumes de l'*Histoire naturelle* que ces hordes de Huns et de Tartares rongeurs se présentèrent dans Paris et ses environs, où jamais on ne les avait vus auparavant. De quelle contrée prochaine ou lointaine sortaient-ils, on ne l'a jamais su, au dire de Buffon, et comme ils n'avaient pas de nom, le grand naturaliste leur donna celui de *surmulots* qu'ils ont conservé, parce qu'il avait remarqué qu'ils présentaient une assez grande ressemblance avec la race de rats rustiques connus sous le nom de *mulots*. Au moment même où je lisais ce fait singulier, Paris aussi était envahi par des légions de rats humains d'une espèce jusqu'alors inconnue malgré les nombreuses ressemblances qu'elle présente avec l'ancienne race des anarchistes parisiens. Cette partie de l'histoire naturelle est la seule,

dis-je, qui m'ait replacé par analogie dans le milieu des événemens contemporains; mais dans toutes les autres parties quel trésor de paix profonde, de calme enthousiasme, de rêveries sérieuses, m'ouvrait ce beau livre! Quels trésors aussi d'indifférence morale et de désintéressement dédaigneux! car que sont toutes nos pauvres révolutions du temps et du lieu à côté de ces révolutions de l'éternité et de l'infini dont le philosophe déroulait le tableau devant mon esprit?

Les dispositions générales de l'habitation de Montbard n'ont pas changé depuis Buffon. Le modeste parterre qui l'accompagne est encore à peu près tel qu'il existait au XVIIIe siècle. Rien non plus n'a été changé dans le parc, cadeau de Louis XV, qui fait suite à ce parterre. Vu de la grille extérieure, ce parc paraît immense, et cependant il est vraiment petit; il a cela de particulier qu'on peut s'y égarer et s'y perdre en tournant pour ainsi dire sur place, tant l'espace a été bien ménagé, et les allées disposées avec intelligence. Sans s'éloigner de plus de dix pas de son cabinet de travail, Buffon pouvait s'y créer une promenade aussi solitaire que s'il était allé la chercher à un kilomètre. Ceux qui m'ont précédé à Montbard et qui prétendent avoir trouvé le cabinet de travail dans l'état où il était du temps de Buffon ont été plus favorisés que moi; je n'y ai trouvé que les quatre murs nus. Ce cabinet est placé dans le parc même, et domine une campagne d'une assez imposante étendue. Des peupliers plantés au-dessous, dans une propriété limitrophe, élèvent jusqu'à la hauteur de la fenêtre leur cime d'un vert tendre; mais ces peupliers ne gênaient pas la vue du philosophe et ne troublaient pas de leur frémissement le cours de ses méditations, car ils ne furent plantés que dans les dernières années de sa vie. A l'extrémité du parc s'élève encore la tour, débris du château de Montbard acheté par Buffon et démoli pour l'agrandissement de son parc; cette tour fut conservée par lui comme une manière d'observatoire et de belvédère. En contemplant de son sommet le paysage agréablement austère qu'elle domine, je me suis pris à penser qu'il y avait une analogie vraiment étroite entre le caractère général du paysage bourguignon et le caractère du génie descriptif de Buffon. Il n'est pas impossible que la contemplation assidue de la nature bourguignonne ait fini par lui donner les deux qualités dominantes de sa forme, la constante élévation et l'ampleur. Il y a en effet dans le spectacle de la campagne onduleuse et régulièrement accidentée de la Bourgogne une sorte de vertu d'exhaussement qui porte l'âme jusqu'à une noble moyenne d'élévation dont elle ne la force jamais à descendre par des brusqueries, des défaillances, ou de soudains changemens à vue. Comme ces collines sont sans caprice, l'é-

lévation qu'elles créent dans l'âme est calme et sereine plutôt qu'enthousiaste. En même temps que l'âme s'exhausse par la vue prolongée de ces collines, elle se dilate par le spectacle des plaines larges plutôt que vastes qui s'étendent à leurs pieds, et se développe pour ainsi dire en ampleur dans la même mesure qu'elle se développe en hauteur; le résultat de cette ampleur et de cette élévation constantes réunies est cette majesté aisée qui distingue non-seulement le style, mais la forme du génie même de Buffon. En écrivant ces mots d'ampleur, d'élévation, de majesté, comment ne pas penser à cet autre illustre enfant de la Bourgogne, à cet incomparable maître de la parole, Bossuet? Toutes ces qualités sont aussi les siennes, et elles sont chez lui souveraines; mais le génie de Bossuet n'a pour ainsi dire que son point de départ en Bourgogne : l'envergure et le vol de son âme ont une tout autre ampleur et une tout autre sublimité que celles que nous venons de décrire. Il n'en est pas ainsi de Buffon, qui ne s'élève jamais plus haut que nous ne l'avons dit, et qui n'atteint jamais le sublime de l'expression, même lorsqu'il raconte ou explique des choses qui l'appelleraient naturellement. Aussi peut-il être présenté comme le miroir même de la nature de Bourgogne et comme le modèle accompli du génie propre à cette riche province.

Une autre réflexion me frappe encore du haut de cette tour de Montbard qui domine tout le paysage des environs : c'est que c'est à la configuration des collines et mamelons de Bourgogne que Buffon a dû cette observation pénétrante sur la correspondance des angles des montagnes qui joue un si grand rôle dans la *Théorie de la terre* et dans les magnifiques tableaux des *Époques de la nature*. Nulle observation n'a eu pour son génie des résultats plus féconds, et on peut dire qu'elle est le point de départ de toutes les inductions qui composent son système géologique. Il remarqua que d'ordinaire les angles des montagnes se correspondaient, c'est-à-dire que, si l'une des montagnes présentait un angle saillant, celle qui lui était opposée présentait invariablement un angle rentrant, absolument comme il arrive aux bords d'un fleuve lorsque ses eaux ne coulent pas en ligne droite. Il n'est personne en effet qui n'ait constaté que, lorsque l'eau d'un fleuve ronge à un certain endroit une de ses rives en forme de golfe, invariablement le point correspondant de la rive opposée s'avance en saillie. De la ressemblance de ces deux faits, Buffon tira la conclusion qu'ils avaient évidemment la même cause, l'action des eaux. Cette observation, jointe à l'analyse des substances, à l'examen des coquillages et empreintes pétrifiées qui se rencontrent à l'intérieur et au sommet des élévations terrestres, lui fit rapporter à deux causes et à deux époques diamétra-

lement différentes l'origine des montagnes, qu'il divisa en deux classes : les unes, qui, produit du feu, furent l'effet du premier refroidissement de la surface terrestre après la période d'incandescence, absolument comme nous voyons des boursouflures et des tumeurs se former à la surface du verre en fusion lorsqu'il se refroidit; les autres, qui ne sont que les amas des dépouilles des légions de mollusques et de poissons engendrés dans les eaux, mêlées aux cendres putréfiées et aux scories dénaturées de la matière vitreuse primitive roulés ensemble par l'action des eaux. Ces montagnes de seconde formation avaient donc été non pas le produit d'un soulèvement subit et d'une révolution de la nature, mais le résultat d'une cause agissant avec lenteur pendant une longue période de temps; elles avaient été formées non-seulement des substances fournies par les eaux, mais sous les eaux mêmes, à une époque où nos continens n'étaient que le lit d'une ancienne mer. Puis, lorsque ces eaux s'étaient retirées, mettant peu à peu à découvert ces amas informes, leurs courans avaient mordu leurs crêtes et leurs flancs, ou s'étaient ouvert un passage à travers leur épaisseur, et leur avaient donné la forme que nous leur voyons. Or ce phénomène de la correspondance des angles des montagnes est très frappant dans toutes les chaînes des mamelons de Bourgogne, et très particulièrement entre Montbard et Tonnerre. Ainsi Buffon doit à sa province natale non-seulement la forme, mais la substance même de ses pensées. De même que les hommes des anciens temps furent instruits des secrets des choses non par les divinités olympiennes elles-mêmes, mais par les dieux inférieurs des campagnes, ainsi c'est par le génie d'une divinité d'ordre secondaire, et dans le sanctuaire tout rustique du temple de la Bourgogne, que Buffon a reçu la révélation des secrets de la cause universelle des choses.

Buffon est peu lu aujourd'hui, sauf dans la partie du public éclairé qui s'occupe d'études scientifiques; ce qu'en connaissent la plupart des lettrés, ce sont quelques grands morceaux descriptifs célèbres comme modèles de pompe et de rhétorique noble, quelques monographies d'animaux, telles que celles du cheval, de l'âne, du cerf, quelques fragmens des oiseaux; joignez-y pour un petit nombre ces admirables tableaux des *Époques de la nature*, où Buffon a résumé avec tant d'éloquence sa *Théorie de la terre*, et c'est tout. Il est rare que le lecteur moderne pousse plus loin la fréquentation de ce livre, qui eut au siècle dernier un si prodigieux succès; c'est un tort, car je n'en connais pas qui récompense plus pleinement les peines de son lecteur et dont l'étude soit plus féconde. Nul livre n'est aussi rempli que celui-là de faits curieux, d'observations

ingénieuses, de vues fécondes, d'hypothèses de tout genre; c'est une véritable forêt vierge d'idées et de conjectures aussi variées que hardies; seulement j'ai remarqué que, faute de l'attention et de la patience suffisantes, la plupart des lecteurs ne savaient pas s'orienter dans cette forêt vierge de manière à rencontrer les districts les plus intéressans sans s'égarer trop longuement. Pour lire Buffon avec plaisir, il faut préalablement apprendre à le lire, et pour cela une première lecture rapide est au moins nécessaire. Ce n'est pas précisément aux monographies d'animaux qu'il faut s'adresser pour se faire une idée exacte du génie de Buffon : celles des animaux qu'il avait vus plus particulièrement sont admirables; mais en somme il n'en avait étudié directement et minutieusement qu'un très petit nombre, et il en est une foule dont les descriptions sont fondées sur des documens incertains, incomplets ou insuffisans; très souvent il s'est contenté d'une peau empaillée, quelquefois d'un squelette, quelquefois d'un simple dessin représentant la figure de l'animal, ou même tout simplement de la comparaison des diverses descriptions données par les différens voyageurs. Buffon n'avait pas fait de très longs voyages, et il n'avait guère interrogé directement la nature qu'à ses côtés; ce qu'il savait, il l'avait appris, pour ainsi dire, sans presque sortir de Montbard et du Jardin du Roi. Aussi les plus intéressantes et les seules vraiment complètes de ces monographies sont-elles celles des animaux qu'il connaissait, comme nous tous, depuis l'enfance, les animaux domestiques, le bœuf, le mouton, l'âne, le cochon, le cheval, le chien, ou des bêtes fauves familières à nos forêts, à nos parcs et à nos campagnes, le cerf, le chevreuil, le daim, le loup. Deux de ces monographies, celle du cheval et celle du cerf, ont été écrites visiblement avec une prédilection particulière, où le gentilhomme avec ses goûts pour les nobles exercices de l'équitation et de la chasse perce sous le savant naturaliste, caractère qui donne à ces monographies une valeur presque morale, singulièrement intéressante pour le simple littérateur. A part ces exceptions, du reste fort considérables, ce n'est pas aux descriptions mêmes des animaux qu'il faut s'adresser, dis-je, pour prendre une idée exacte du génie de Buffon, c'est aux petites dissertations qui les précèdent et aux observations qui les accompagnent. Ouvrez par exemple la dissertation sur les animaux carnassiers, et vous allez vous heurter contre cette idée qui ne pourra manquer d'intéresser votre réflexion, quel que soit le jugement que vous finissiez par porter sur elle. Réfutant comme une erreur l'opinion cartésienne, qui essayait de localiser l'âme, Buffon émet le doute que le cerveau soit plus que toute autre partie du corps le siége de la substance pensante. Quel est en ce cas le rôle

du cerveau? Le savant décrit alors le système nerveux, et le montre comme un arbre renversé dont les racines seraient en haut, et ce qui prouve qu'il y a là plus qu'une comparaison, fait-il remarquer, c'est que la substance des nerfs devient plus délicate, plus molle et sensible dans les parties qui se relient au cerveau; ce sont donc de vraies racines, et le cerveau n'est autre chose que leur *humus*, la terre où elles plongent pour y puiser avec la nourriture la séve vitale qu'elles renvoient à toutes les parties du corps. Qu'en pensez-vous? Que l'hypothèse vous paraisse ou non entachée de matérialisme, avouez qu'elle est singulièrement ingénieuse et faite pour arrêter la pensée. Ouvrez encore la petite dissertation qui précède la description des singes, Buffon vous y montrera qu'on donne le nom général de singe à des animaux qui, loin d'être semblables, n'ont réellement aucun rapport ensemble. Les uns sont de vrais bimanes, les autres sont quadrumanes; ceux-ci ont une queue, ceux-là n'en ont pas; chez les uns, cette queue est un appendice inutile; chez les autres, c'est un véritable instrument d'appréhension. Ce sont donc des animaux très différens, dit Buffon, et alors il pose ce principe qui fait une des bases de l'histoire des animaux, et dont la portée n'a pas été peut-être assez comprise : c'est pour les besoins de la nomenclature que nous établissons des groupes et séries d'animaux que nous nommons genres et familles, rien de pareil n'existe dans la réalité. Nous prêtons à la nature des plans d'académicien et de savant qu'elle n'eut jamais; la nature n'a pas de plan, elle n'a qu'un but qui est de créer, et elle crée non des espèces et des genres, mais des individus, et rien que des individus. Je laisse aux savans à juger la valeur de ce principe; pour moi qui ne suis pas savant, il me paraît la vérité même, vrai ailleurs encore que dans son application à la nature animale. Mais passons vite : *incedo per ignes.*

On le sait, il y a une imagination scientifique particulière qui fait les grands philosophes de la nature, et cette imagination n'est pas moins variée que celle qui fait les poètes. Pour prendre les deux grands exemples modernes, Buffon lui-même et Cuvier ont tous deux l'imagination scientifique; mais quelle différence! L'imagination de Cuvier procède surtout par l'analogie, celle de Buffon par l'hypothèse. Personne parmi les savans n'a eu la poésie des hypothèses au même degré que Buffon; il les multiplie, il les entasse, il les porte dans tous les ordres de la nature, il en a de toutes les sortes, de gigantesques et de puissantes, d'infiniment délicates et gracieuses. Il ne saurait y avoir d'hypothèse plus grandiose que celle par laquelle il explique la formation de notre planète; quelle imagination, si lourde qu'on la suppose, n'en serait frappée? Une

comète dans sa course rencontre le soleil, frappe sur cette masse enflammée un coup oblique et renvoie dans l'espace une partie de la matière qui le compose. Cette matière s'arrête et s'échelonne selon les divers degrés de pesanteur et de densité des parties qui la composent; les plus fines et les plus légères sont celles qui sont poussées le plus loin, les plus pesantes, en vertu de la toute-puissance de l'attraction, sont retenues plus près du soleil; de là le système planétaire auquel nous appartenons et la place que nous occupons dans cette hiérarchie d'astres. Voulez-vous un exemple d'hypothèse qui vous fasse remonter au-delà des âges historiques, jusqu'à cette époque où les animaux étaient les seuls maîtres de l'univers, et qui s'accorde avec les récits légendaires des antiques poèmes de l'Inde, — les combats de Rama contre le roi des singes, et les exploits divins ou malfaisans des animaux, vaches célestes, tigres géans, oiseaux prophétiques, — prenez l'hypothèse qu'il a développée dans son chapitre du cerf, dans son chapitre du castor, dans d'autres encore. Nous ne savons pas et nous ne saurons jamais plus quel degré de sociabilité la nature a donné aux animaux, et jusqu'à quel point ils ne sont pas capables de former des sociétés véritables. Nous ne le saurons jamais parce que notre présence les a rendus sauvages, et que leur instinct, une fois dénaturé par la crainte et en quelque sorte oblitéré par le prolongement du danger, a fini par changer entièrement leur nature. Nous voyons que les sociétés d'animaux ont subsisté pour quelques espèces jusqu'à nos jours dans tous les lieux où ils n'ont pas été troublés par le voisinage de l'homme; l'exemple des castors prouve jusqu'à l'évidence que notre présence, après avoir d'abord gêné leur instinct, finit par le détruire. Ils ne vivent plus en société que dans quelques districts du Canada; dans tout le nord de l'Europe, où ils étaient si nombreux jadis, et où ils étonnaient par leur habileté d'architectes, ils ont délaissé les lacs qui leur étaient chers, ont oublié leurs arts, et vivent dans des terriers où ils rampent tristement comme des brutes qu'ils sont devenus. Nous avons compté dans l'état actuel du monde un petit nombre d'espèces susceptibles de se former en sociétés; mais sommes-nous bien sûrs que ce compte soit aussi restreint, sommes-nous aujourd'hui fondés à déclarer que la nature n'avait créé que celles-là susceptibles de sociabilité? Voilà une idée à ravir M. Michelet, et en réalité il s'en est rappelé dans plus d'un chapitre de ses jolies fantaisies d'histoire naturelle. Et cette hypothèse si ingénieuse sur l'origine du bois du cerf et de la queue écailleuse du castor! Le bois du cerf est un bois véritable dont la cause doit être cherchée dans la nourriture ligneuse du cerf, qui se repaît de jeunes pousses d'arbres, de mousses, de lichens; c'est un bois composé de

parties ligneuses transformées par le séjour dans le corps de l'animal. De même le castor, se nourrissant de poisson et passant la plus grande partie de sa vie dans l'eau, absorbe, par la nutrition et par le bain, les molécules organiques vivantes propres à l'élément de l'eau, en quantité suffisante pour prendre quelque chose du poisson. La plus remarquable de ces hypothèses est peut-être celle par laquelle il explique comment la nature, après avoir créé avec une fécondité si prodigieuse, s'est arrêtée, et ne donne plus naissance à de nouvelles espèces. Il y a deux matières dans la nature, une matière brute et une matière vivante. La masse entière de la matière a été brute à l'origine; mais peu à peu, sous l'action de diverses causes, une multitude infinie d'atomes, de molécules, ont été pénétrés de vie. Ces molécules se sont rapprochées et réunies selon leur degré d'affinité, se sont créé des moules par le moyen des molécules inertes, des moules que, par une vertu qui leur est propre, elles ont pénétrés dans toute leur étendue, se sont développées en êtres vivans et organisées avec une variété infinie. Quand un certain nombre d'êtres a été suffisamment multiplié, cette fécondité de la création s'est arrêtée, parce qu'une partie des molécules vivantes s'est trouvée employée à la nourriture des espèces existantes sous forme de végétaux; mais, si toutes les races d'animaux disparaissaient et que les molécules primitives fussent rendues à leur liberté ancienne, il n'est point douteux qu'au bout d'une longue série de siècles elles produiraient de nouvelles espèces d'animaux, peut-être semblables à celles qui auraient vécu, plus probablement de formes et de forces nouvelles. La preuve en est dans l'Amérique, terre plus jeune que nos anciens continens, et dont les races d'animaux sont absolument différentes des nôtres, beaucoup moins nombreuses et remarquablement plus faibles, peut-être parce que le temps a manqué à la nature, peut-être aussi parce que sa force de fécondité va s'affaiblissant. Je ne prends pas parti pour les hypothèses de Buffon, elles vont loin; je tâche seulement d'en faire ressortir l'ingéniosité et la grandeur, et de faire comprendre par cet exposé la forme d'imagination qui lui est propre.

Ce qui étonne chez Buffon, c'est qu'avec cette force d'imagination qui lui fait enfanter des hypothèses si variées, il n'a jamais une émotion, de quelque nature qu'elle soit. Il émet des conjectures merveilleuses, mais ces merveilles ne l'éblouissent ni ne le transportent en aucune façon, et il raconte que la terre est descendue du soleil, et que les mers sont tombées un beau jour sur la terre des hauteurs de l'espace où elles étaient retenues, sans plus d'émotion, de tressaillement et d'admiration, que s'il s'agissait d'un ancien incendie d'une tourbière éteinte depuis longtemps ou d'un vieux dé-

bordement de fleuves. Sainte-Beuve, qui, malgré les velléités de matérialisme de ses dernières années, laissait souvent l'homme de la sensation et du sentiment étouffer chez lui l'homme de la logique, — et cela à son honneur de lettré, — a été presque choqué lui-même de cette impassibilité absolue de Buffon, et a écrit à ce sujet qu'on ne racontait des choses semblables à celles qu'il exposait qu'à la condition de tomber à genoux aussitôt et de se fondre en prières. Rien n'est mieux pensé. Il est certain que Buffon est dépourvu absolument de toute piété, et qu'on ne trouve rien chez lui du sentiment de ce qu'il y a de sacré dans le mystère des choses; mais, cela dit, il ne faudrait pas lui reprocher trop durement cette impassibilité et la transformer trop résolûment en irréligion. Il n'y a pas que de la sécheresse philosophique dans cette froideur, et beaucoup d'autres élémens moins condamnables y entrent, à mon avis. Il y a d'abord un peu de la hauteur propre à un gentilhomme qui s'étonne peu par habitude et par principe; il y a ensuite le remarquable équilibre du tempérament bourguignon, lequel, étant d'ordinaire plus musculeux que nerveux, est peu porté à ces mouvemens qui mettent l'âme hors de son assiette et lui font perdre son aplomb. C'est aux génies nerveux qu'il appartient d'avoir des transes, des extases, des effusions lyriques; Buffon, bien d'aplomb sur lui-même, ne connaît rien de pareil. Buffon n'a jamais un mouvement de piété religieuse, par la même raison qui fait que Bossuet, autre Bourguignon, n'a jamais eu un mouvement de doute, si léger fût-il, une hésitation de foi, une inquiétude d'intelligence; c'est que l'un et l'autre, quelle que soit la distance de leurs doctrines, ont également l'âme bien équilibrée. Enfin il entre dans cette impassibilité beaucoup de la nature générale propre au Français, surtout au Français d'autrefois. L'imagination de Buffon, quelque riche, quelque brillante, quelque féconde qu'elle soit, est la mieux ordonnée et la plus régulière que je connaisse. C'est une imagination classique, dont les visions et les conjectures se développent avec la même méthode, la même clarté, la même symétrie, le même enchaînement rationnel qu'une tragédie de Corneille ou de Racine, ou une exposition dogmatique de Bossuet. C'est sur cette explication, qui est en même temps une demi-excuse et justification de cette impassibilité trop vivement reprochée à Buffon, que je veux prendre congé de sa grande mémoire.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1872.

L'autre jour, à Versailles, comme, à l'occasion de la loi sur l'Internationale, on se laissait aller de part et d'autre à proposer l'éternel remède, la souveraine panacée de la monarchie ou de la république, un interrupteur jetait dans le bruit ces simples mots : « nous voulons avant tout que la France vive! » Il n'est pas rare que de semblables paroles retentissent dans l'assemblée, que dans ces tumultes trop souvent renouvelés, au milieu des combats que se livrent les passions des partis, on s'écrie avec une sorte de remords, avec un accent de reproche mutuel : « Et les Prussiens! et les départemens envahis! et les 3 milliards à payer! et le pays qui souffre et qui attend! » On ne peut certes mieux dire, c'est le cri du patriotisme qui s'exhale de temps à autre dans la confusion des débats publics comme le chœur dans les tragédies antiques, et ce qui éclate sous la forme d'une interruption, tout le monde le pense, tout le monde le sent, cela n'est point douteux. Qu'on écoute les membres de l'assemblée les plus renommés et les plus obscurs, ceux qui comptent et ceux qui ne comptent pas devant l'opinion, il n'en est pas un seul qui ne convienne de tout, qui ne comprenne le danger de provoquer des divisions fatales, de soulever des discussions prématurées, désastreuses ou stériles, qui ne reconnaisse la nécessité de se rattacher à la seule politique possible et salutaire, la politique du patriotisme et du bon sens. Oui, on l'avoue, on le comprend, et on n'en fait ni plus ni moins. Malheureusement ce qu'on dit dans une conversation ou dans une interruption, on ne peut parvenir à le transformer en règle de conduite; on fait la provision la plus ample de résolutions généreuses, et aussitôt qu'on rentre dans la mêlée, dès qu'on se remet à l'œuvre, on retombe sous la tyrannie des considérations les plus secondaires, on revient aux excitations, aux défiances, aux antipathies de personnes ou d'opinions, à tout ce que l'esprit de parti peut imaginer de plus meurtrier ou de plus futile. On passe le temps à s'observer, à se combattre mutuellement avec des réticences et des arrière-pensées; on

s'occupe surtout d'empêcher ses adversaires de gagner du terrain, dût-on n'en pas gagner soi-même. La droite accuse la gauche, la gauche accuse la droite, les centres gémissent, le gouvernement regarde, et tout va un peu à la diable.

Disons le mot : on sent bien à coup sûr l'amertume de nos désastres, on n'ignore pas que nous sommes dans une des situations les plus extraordinaires et les plus affreuses où la mauvaise fortune ait jamais jeté un peuple, et, pour faire face à cette situation, on se figure trop qu'il suffit de recourir aux moyens ordinaires, de revenir aux habitudes anciennes, aux tactiques des partis, aux petites combinaisons parlementaires. Non, malheureusement cela ne suffit pas. C'était bon ou acceptable autrefois, lorsqu'on vivait dans des conditions plus ou moins agitées, plus ou moins précaires, mais encore intactes, — lorsque la France n'avait pas souffert du mal de l'invasion et de cette dissolution morale qui a fait sa faiblesse devant l'étranger. Aujourd'hui le mal a éclaté dans toute sa force, il se manifeste sous les formes les plus saisissantes; il ne s'agit plus pour y remédier de tactiques plus ou moins habiles, de combinaisons plus ou moins adroites pour éluder les difficultés : il n'y a plus d'autre ressource que de chercher dans les circonstances mêmes le secret d'une politique qui, par ses inspirations et par ses procédés, s'élève à la hauteur d'une situation si cruellement aggravée. Il faut que la France vive, on l'a dit avec une poignante vérité, il faut que la France se délivre, se réorganise, se reconstitue; il faut que toutes les prétentions, toutes les impatiences, toutes les arrière-pensées plient devant cette suprême et impérieuse nécessité. Tout est là, et c'est parce qu'il en est ainsi que le provisoire, ce malheureux provisoire où nous avons été jetés par une tempête, avait sa raison d'être, puisque par sa nature il pouvait mieux que tout autre concentrer toutes les forces dans l'œuvre commune de réparation nationale, puisqu'il ne demandait aux partis que leur patriotisme sans leur imposer le désaveu de leurs principes ou l'abdication de leurs espérances, puisque seul il pouvait tenter avec quelque chance de succès cette grande conciliation momentanée qu'aucun autre régime n'aurait pu réaliser.

Ce provisoire, il n'a point cessé d'avoir sa raison d'être, et c'est ce qui le soutient encore au milieu des singuliers assauts qu'on dirige contre lui; mais il est bien clair que, si l'on veut qu'il garde une certaine efficacité, et nous pourrions même dire sa moralité, il faut le pratiquer avec le sentiment supérieur des grandes nécessités publiques qui l'ont produit, non avec des passions de partis ou des réminiscences d'un autre temps. Il faut, en un mot, l'accepter simplement et franchement pour ce qu'il est, comme un système transitoire, anonyme et collectif de réorganisation nationale qui appelle toutes les coopérations. Si l'on veut porter dans la pratique de ce régime toutes les excitations, les raffinemens, les subtilités, les rancunes, les jalousies de l'esprit de parti, il en ré-

sulte ce que nous voyons depuis quelques semaines. C'est une mêlée indescriptible, où l'on finit par ne plus se reconnaître. Faute d'une direction supérieure et d'une idée nette des situations, on tombe dans une confusion agitée et stérile. On n'a plus même le sentiment de la proportion exacte des choses. On se détourne des questions les plus graves, et on grossit des incidens qui n'ont aucune importance. On confond tout, on brouille tout, on court après les interpellations, on se jette sur un changement de ministre comme sur une bonne fortune, on voit des crises partout, dans la moindre divergence qui peut s'élever entre l'assemblée et le gouvernement. Devant le pays qui attend, qui travaille, qui ne demande que le calme, on offre le spectacle d'une vie publique artificielle et fiévreuse où depuis quelques jours particulièrement se succèdent les scènes tumultueuses, comme ce vacarme que M. Saint-Marc Girardin a eu dernièrement à maîtriser par son sang-froid et sa fermeté. Et sait-on quelle est la conséquence? Tout récemment on s'est mis à la recherche d'un régime définitif, on ne l'a point trouvé, on ne s'est pas senti la force de résoudre ce problème en effet fort redoutable; aujourd'hui on s'occupe à ruiner ce régime provisoire qui est notre dernière ressource, de telle sorte que, si l'on n'y prend garde, avant qu'il soit longtemps on finira par se trouver entre un définitif insaisissable et un provisoire progressivement déconsidéré, livré à toutes les suspicions, devenu chaque jour plus difficile à pratiquer. Que restera-t-il après cela? que veut-on faire de nous? On ne peut pas ou l'on ne sait pas édifier la maison dans laquelle on a la prétention de nous loger, et on ébranle la tente qui nous abrite contre les derniers souffles d'une tempête qui pourrait renaître à l'improviste.

Il faut cependant arriver à savoir ce qu'on veut, il faut choisir. Si par une illusion suprême et obstinée on croit encore à la possibilité de fixer dès ce moment le présent et l'avenir de la France dans un régime d'institutions définies, il n'y a point à hésiter, il faut poser la question et mettre aussitôt la main à l'œuvre pour la trancher. Si, comme cela n'est que trop évident, on croit cette tentative impossible aujourd'hui ou tellement difficile, tellement périlleuse qu'elle ne résoudrait rien, et qu'elle pourrait tout compromettre, il faut savoir se décider, et le mieux encore est de ne pas se donner l'air de céder et de résister à la force des choses, de faire de la politique de mauvaise humeur. Ce qu'il y a de plus sage, c'est de s'arranger résolûment, de façon à tirer le meilleur parti possible d'un régime qu'on appellera provisoire, si l'on veut, et qui en fin de compte est la souveraineté nationale dans ce qu'elle a de plus simple, de plus élémentaire. Voilà la vérité sans équivoque et sans subterfuge.

Sans doute ce régime n'est point dénué d'inconvéniens, il exige de la part de ceux qui sont chargés de le mettre en œuvre des ménagemens infinis, une patiente vigilance, un infatigable esprit de conciliation, une

volonté absolue de subordonner toutes les questions secondaires à l'intérêt supérieur du pays, d'éviter les conflits inutiles. Hélas! toutes ces conditions nécessaires, impérieuses, ce n'est pas le régime provisoire qui nous les impose, c'est la fatalité même de notre situation qui nous les inflige. Non, nous ne sommes pas libres de nous abandonner à toutes nos fantaisies, nous ne sommes pas libres de jouer le sort du pays pour faire triompher nos idées de prédilection, nous ne sommes pas libres de perdre le temps en indignes tumultes parlementaires à propos de l'application d'un article du règlement intérieur de l'assemblée, lorsque les mois s'écoulent, lorsque chaque jour nous rapproche de l'époque où nous aurons 3 milliards à payer pour reconquérir la liberté de nos départemens laissés en gage. Est-ce qu'un régime définitif quelconque nous exonérerait de ces conditions douloureuses, et aurait la vertu magique de nous dispenser de bon sens, de patriotisme? Est-ce la faute de ce provisoire où les circonstances nous ont placés si nous ne savons pas nous en servir, si à côté des inconvéniens inévitables qu'il entraîne nous ne savons pas découvrir les moyens qu'il nous offre pour délivrer le pays, pour le mettre à l'abri des coups de main et des aventures, pour lui assurer la libre possession de lui-même dans la paix intérieure? C'est le pays, répète-t-on sans cesse, qui réclame la fin de ce fatigant provisoire, qui se lasse et s'inquiète de cette situation sans nom et sans lendemain. D'abord le pays n'est pour rien dans ces excitations d'opinions contraires où on lui donne si bénévolement un rôle, le pays est tranquille, les partis seuls sont à s'agiter autour d'un héritage qu'ils se disputent avant qu'il soit ouvert; mais en outre ce qu'on dit sur la nécessité de fixer les destinées du pays pourrait être vrai, si la monarchie, le jour où elle serait proclamée, ne devait pas avoir contre elle les républicains, les bonapartistes, les socialistes, prêts à lui disputer sa victoire, — si la république de son côté n'était pas exposée à rencontrer toutes les défiances, toutes les craintes, tous les effaremens, si en un mot dans tout cela il n'y avait pas, au lieu du définitif qu'on poursuit, la guerre civile, qui livrerait plus que jamais la France à l'étranger.

Qu'on y réfléchisse bien : la difficulté n'est point dans la nature d'un régime qui par lui-même se prête à tout, qui est naturellement ce qu'on le fait; elle est en nous tous, dans les passions qui s'agitent, chez ceux qui sont chargés de nous représenter, de nous gouverner, et dont l'attitude n'est malheureusement pas étrangère aux incohérences d'une situation qu'on laisse s'amoindrir et s'énerver. Le mal vient de ce qu'on n'a peut-être pas fait tout ce qu'il fallait dès le premier moment pour préciser les conditions de cet ordre provisoire, pour définir les rapports de l'assemblée et du gouvernement, pour dégager avec netteté les points fixes de la politique, ceux qu'un sentiment commun de patriotique prudence devait mettre en dehors de toute discussion. Aujourd'hui c'est une situation à redresser, à relever à la hauteur où elle aurait dû rester

toujours, et cela ne se peut évidemment que par un effort énergique de l'assemblée sur elle-même pour se préserver des confusions qui l'affaiblissent, par la fermeté du gouvernement dans la direction des affaires, par la bonne volonté de tous. M. de Guiraud, en interpellant l'autre jour le gouvernement sur la retraite de M. Pouyer-Quertier, a fait avec une discrétion incisive la critique de tout ce qui se passe en ce moment, et rien en vérité n'était plus facile. Il n'a pas vu seulement qu'il faisait la critique de l'assemblée elle-même en accusant M. Thiers de gouverner avec tous les partis, de ne pas aller planter son drapeau dans le camp de la majorité! D'abord comment veut-on que M. Thiers gouverne autrement avec un régime dont l'essence est justement de n'être le triomphe d'aucun parti, de n'avoir d'autre objet qu'une œuvre de réorganisation nationale? Mais de plus où est donc cette majorité dont on parle? Sans doute il y a une majorité des grands jours qui se retrouve dans les momens difficiles où tout doit plier devant une nécessité impérieuse. Ce qui manque, c'est une majorité permanente, accoutumée à une action commune, ralliée autour de ce programme tout simple, tout tracé par les circonstances, qui pourrait se résumer en un seul point, la résolution inflexible de maintenir ce qui existe, d'écarter toutes les questions irritantes et périlleuses de constitution définitive tant qu'un fragment du territoire reste au pouvoir de l'ennemi.

Que l'assemblée, avertie par le danger des divisions qui la travaillent, forme en elle-même cette majorité, que le gouvernement, appuyé sur ce faisceau plus national que politique, se fortifie, se complète au besoin, donne une impulsion nouvelle à la marche des affaires, c'est là précisément ce qu'on ne cesse de demander. Il est bien certain que, si une majorité décidée de l'assemblée et le gouvernement s'entendaient sur les deux ou trois points essentiels de la politique, tout serait singulièrement simplifié. La situation serait pour le moment assurée, et resterait à l'abri de ces oscillations qui réveillent perpétuellement une impression de doute et d'incertitude. Les incidens qui pourraient surgir à l'improviste ne seraient que des incidens, et n'auraient qu'une médiocre importance. M. Victor Lefranc serait libre de présenter sa loi sur la presse, la commission parlementaire serait libre de modifier cette loi, personne n'aurait l'idée qu'une crise sérieuse pût sortir d'une divergence dans une semblable question. M. Pouyer-Quertier pourrait quitter le ministère des finances, il serait même suivi par quelques autres de ses collègues, dont la retraite n'affaiblirait certes pas le gouvernement; ce ne serait pas une grosse affaire. En un mot, tout se régulariserait autant que possible, ce serait la subordination de tous les intérêts secondaires à l'intérêt supérieur, et M. Thiers pourrait tranquillement s'occuper du grand objet de toutes les pensées, de cette libération du territoire à laquelle nul ne songe plus que M. le président de la république. M. Victor Lefranc a prononcé récemment quelques mots qui

prouvent qu'en dehors de cette malheureuse souscription nationale, qu'on a un peu durement découragée, il doit se préparer quelque combinaison. La meilleure serait évidemment celle qui associerait les capitaux étrangers à l'affranchissement de la France, et qui hâterait notre libération en présentant des garanties que l'Allemagne serait disposée à recevoir dès ce moment. C'est là le problème à résoudre avant tout pour que « la France vive, » comme on le disait; on ne désespère point, à ce qu'il paraît, d'y arriver d'ici à quelques mois. Il faut convenir que devant cette question toutes les autres questions s'effacent, même celle du procès d'un ancien préfet et de la retraite de M. Pouyer-Quertier à la suite de la déposition que l'ancien ministre des finances est allé faire devant la cour d'assises de Rouen.

Elle n'était pas cependant sans une certaine importance, cette singulière affaire qui vient de se dérouler devant le jury normand, elle n'était pas sans une certaine signification dans l'ordre des faits contemporains. L'ancien préfet de l'Eure sous l'empire était accusé, on le sait, d'avoir détourné des fonds du département qu'il était chargé d'administrer, d'avoir prodigué les viremens fantastiques, les mémoires fictifs, pour dissimuler certaines dépenses. M. Pouyer-Quertier, appelé comme témoin, a dit ce qu'il a cru devoir dire; il a seulement un peu trop oublié peut-être qu'il était ministre des finances en laissant voir quelque complaisance pour un système qui pouvait conduire à des procédés administratifs au moins étranges, à des irrégularités par trop choquantes; il y a eu même un instant où il a donné une sorte d'éclat à un dissentiment entre lui et ses collègues du cabinet au sujet de ce procès. L'accusé a été acquitté, le témoin a payé de son portefeuille non pas sa déposition, mais l'attitude quelque peu hasardée qu'il avait prise dans cette affaire. Que M. Pouyer-Quertier, dans les explications qu'il a données devant l'assemblée, ait plus ou moins persisté dans des théories financières qui ont été d'ailleurs supérieurement réfutées par M. Casimir Perier, là n'est point la question. Que l'ancien préfet de l'Eure, de son côté, ait été acquitté ou condamné, ce n'est point là encore le point principal. Le jury était libre dans son jugement, il a renvoyé absous l'accusé qu'il avait devant lui, tout est dit; mais ce qu'il y a de grave et de curieux, c'est cette histoire d'une administration préfectorale sous l'empire qui s'est déroulée pendant quelques jours devant la cour d'assises de Rouen.

Ainsi voilà un aéronaute à qui on demande un mémoire de terrassier pour des travaux qu'il n'a pas faits naturellement; voilà une somme affectée à un asile d'aliénés qui passe à l'ameublement d'une chambre à coucher; voilà un argent destiné à un établissement quelconque, et dont on se sert pour les jardins de la préfecture. Les choses vont de cette façon. Il n'y a point de crime, dit-on, ce n'est qu'une irrégularité qui se commet partout, dont le conseil-général avait le secret. Il n'est pas moins vrai que l'irrégularité qui ne cache aujourd'hui aucune action

malhonnête peut demain dissimuler quelque détournement frauduleux, quelque honteux gaspillage. Où est la garantie? où est la possibilité d'un contrôle efficace? Lorsque l'arbitraire s'est établi au sommet, il descend jusqu'aux moindres degrés de l'administration. Ces viremens qu'on invoque sont le commode passeport de toutes les fantaisies. Et si ces faits sont à noter, c'est qu'ils jettent un jour singulier sur l'administration ou du moins sur les procédés de certains administrateurs de l'empire, c'est qu'ils ont un sens politique, c'est qu'ils ne sont point malheureusement étrangers à tous nos désastres. S'il y avait eu un contrôle véritable, sérieux, il n'y aurait pas eu ces insaisissables déplacemens de dépenses qui ont appauvri nos forteresses, nos armemens, nos approvisionnemens, pour alimenter la ruineuse et meurtrière expédition du Mexique. Voilà la triste moralité de cette affaire.

Oui, l'histoire récente de la France commence là, dans cette obscurité de l'arbitraire, pour se dérouler bientôt à travers les péripéties sanglantes et aller se perdre dans cette insurrection du 18 mars, sur laquelle une commission de l'assemblée a fait une enquête dont les résultats offrent le plus saisissant intérêt. L'histoire de l'infortune française est là tout entière, douloureusement, tragiquement écrite dans tous ces faits, dans toutes ces dates qui se succèdent, dans tous ces détails et ces témoignages scrupuleusement recueillis; on peut la saisir dans ses origines, dans ses suites néfastes. Assurément rien n'est plus instructif que cette enquête qui vient d'être publiée, qui éclaire la marche des événemens, qui jette une lumière si étrange sur les choses et même sur certains hommes qui n'ont pas précisément un rôle des plus brillans. C'est tout un ensemble anarchique, confus, sinistre, où toutes les passions de sédition fermentent pendant cinq mois de siége pour faire explosion au dernier jour en présence de la patrie abattue et de l'ennemi campé autour des murs de Paris! Et qu'on ne se figure pas que les tristes héros de cette fatale et lugubre aventure ignoraient ce qu'ils faisaient et où ils allaient; ils le savaient très bien, témoin la curieuse déposition où l'on peut lire ces mots proférés par un de ces malheureux : « Si nous sommes vaincus, nous brûlerons Paris, et nous ferons de la France une seconde Pologne! » Voilà comment ils entendaient sauver et régénérer la France! Or dans tous ces événemens quel est le rôle de l'Internationale? C'est une question qui n'est pas seulement étudiée dans l'enquête, qui est en ce moment même discutée devant l'assemblée, où le gouvernement a porté une loi qui frappe d'interdiction et de peines sévères l'association internationale. On peut dire aujourd'hui, et on l'a dit dans la discussion, que cette triste et malfaisante société a perdu sa puissance, qu'elle n'est plus dangereuse, que la frapper d'une loi spéciale c'est lui donner le relief de la persécution; qu'on dise ce qu'on voudra, on ne peut pas laisser vivre une affiliation dont l'existence est un attentat permanent, par cela même qu'elle menace la société fran-

çaise dans son unité morale, le pays dans son indépendance nationale. D'autres et notamment le rapporteur de la commission de l'assemblée, M. Sacaze, avaient commencé avec talent l'instruction de ce procès, le garde des sceaux, M. Dufaure, vient de l'achever avec une verve singulière d'éloquence et de bon sens. Ce n'est pas la loi qui interdit l'eau et le feu à l'Internationale, c'est l'Internationale qui s'est placée d'elle-même hors de la loi française. Il n'y a plus en vérité qu'à constater cette situation. L'unique question est de savoir quel est le meilleur moyen d'assurer à la société française une défense, aux ouvriers eux-mêmes une sauvegarde contre ceux qui exploitent leur misère ou leur crédulité pour chercher jusque dans le sang et les ruines la satisfaction d'une malsaine ambition.

C'est le malheur de la France de s'être trouvée d'un seul coup réduite à toutes les extrémités, atteinte dans sa force militaire, dans sa sécurité intérieure, dans son prestige et son ascendant de puissance européenne. Elle a eu tout à refaire à la fois, une armée, un gouvernement, des finances, une administration, une diplomatie. Est-il surprenant que de si grands désastres ne se réparent pas en un jour, qu'une nation si éprouvée, cette nation fût-elle la France, ne se relève point instantanément, qu'elle se sente embarrassée, enchaînée dans son action? Non, ce n'est pas là ce qui doit surprendre, et il est trop clair qu'il y a une sorte de contradiction douloureuse entre le souvenir de ce qu'on pouvait autrefois et le sentiment de ce qu'on peut aujourd'hui. L'essentiel est qu'on se fasse des idées et un système de conduite en rapport avec les circonstances, de telle façon que notre pays puisse ressaisir par degrés le fil de ses destinées, retrouver cette prospérité dont il a en lui-même tous les élémens et le rang qui lui est dû en Europe. C'est surtout dans la politique extérieure l'affaire de notre diplomatie.

La grande et unique préoccupation de notre diplomatie doit être évidemment aujourd'hui de reprendre partout, si l'on nous passe le terme, une bonne position, de ne rien compromettre, de savoir où sont nos amis, où sont nos ennemis, et surtout de renouer patiemment tous ces liens de traditions, d'intérêts, de civilisation commune, qui unissent la France aux nations qui l'entourent, que les événemens ont pu mettre à l'épreuve sans les rompre. Pense-t-on qu'il fût très opportun d'engager l'action de la France dans certaines questions avec l'unique chance de créer des susceptibilités et des froissemens là où il n'y aurait, si on le voulait, qu'une amitié et des affinités naturelles? Nous parlons ici plus particulièrement de l'Italie et de nos relations avec le cabinet de Rome. Le gouvernement, qui a dans les mains tous les fils de la politique extérieure, a sagement compris l'intérêt supérieur de la France; il n'a pas voulu laisser planer plus longtemps un nuage ou une équivoque sur ses rapports avec le gouvernement italien, et M. Fournier est décidément officiellement nommé ministre de France à Rome. Ce

n'était plus une question, si l'on veut. Il n'y avait, à proprement parler, aucune difficulté, puisque le gouvernement s'était déjà prononcé en désignant M. de Goulard comme représentant de la France à Rome; mais enfin on avait si bien fait, les commentateurs de toute sorte s'étaient si bien ingéniés à tout embrouiller, à tout obscurcir, sous prétexte de tout expliquer, qu'on ne savait plus à quoi s'en tenir, qu'il finissait par en résulter une situation aussi embarrassante pour le gouvernement italien que pour le gouvernement français. Aujourd'hui tout cela est éclairci, l'affaire est réglée, et M. Fournier va définitivement partir pour Rome. L'affaire est-elle bien réglée en effet comme on pourrait le croire? Oui certainement elle doit l'être; seulement, comme tout doit être singulier dans cette question, il se trouve qu'au moment même où le gouvernement envoie son représentant auprès du roi Victor-Emmanuel au Quirinal, une commission de l'assemblée croit devoir insister pour provoquer un débat parlementaire sur des pétitions qui ne tendraient à rien moins qu'à réclamer une intervention de la France en faveur de la souveraineté temporelle du saint-siége. Ces pétitions, on les croyait ajournées indéfiniment; pas du tout, elles tiennent au cœur de M. Chesnelong et de M. de Belcastel. La discussion s'ouvrira un de ces jours, on redira ce qu'on a déjà dit au mois de juillet dernier, on renouvellera des protestations aussi dangereuses qu'inutiles. Il y a de grands politiques à Versailles qui trouvent que la France a trop d'amis dans le monde, qu'elle n'a pas assez de difficultés sur les bras, et qui sont très passionnément, très obstinément occupés à préparer une manifestation dont l'effet ne peut être assurément de rendre au pape la puissance temporelle qu'il a perdue, mais qui pourrait en certains cas devenir une étrange manière de faciliter la mission de M. Fournier à Rome.

Qu'on recommence, si l'on veut, une discussion qu'on croyait avoir épuisée il y a huit mois; la politique de la France s'attestera sans nul doute dans un simple ordre du jour qui écartera toutes les considérations blessantes pour l'Italie; le gouvernement y aidera de tous ses efforts, de toute sa sagesse, l'assemblée elle-même refusera de sanctionner ces manifestations périlleuses auxquelles on voudrait la provoquer, et il y a une raison souveraine pour qu'on ne fasse rien : c'est qu'on ne peut et qu'on ne doit rien faire, c'est que ceux-là mêmes qui défendent le plus vivement les pétitions n'oseraient pas aller jusqu'au bout de leur pensée. Ce sont des esprits chimériques qui, dans l'illusion de leur fanatisme ou de leur foi, ne se rendent même pas compte des conséquences de ce qu'ils proposent. Que des évêques, que des prêtres se croient tenus de témoigner en faveur du saint-père, qu'ils regrettent pour le pape la souveraineté temporelle perdue, ils sont dans leur rôle, ils considèrent la question au point de vue religieux et rien qu'au point de vue religieux. On sait du moins qu'ils sont liés par ce qu'ils regardent comme un devoir sacerdotal, et naturellement leur opinion n'a pas un

poids décisif dans une grande question internationale; mais y a-t-il un politique assez aveugle ou assez léger pour proposer à la France un système qui ne pourrait la conduire qu'à une guerre inévitable avec l'Italie ou à une démonstration puérile? Avant de songer à la souveraineté temporelle du pape, il nous est permis sans doute de songer à la France. — Mais non, disent ces grands politiques, ce n'est pas la guerre qu'on demande, on se borne à solliciter une intervention diplomatique auprès des puissances de l'Europe. — Et sur quoi se fonderait cette intervention? auprès de qui interviendrait-on? Est-ce sérieusement qu'on parle de s'adresser à la Russie, à l'Autriche, qui s'est désintéressée de tout ce qui se passe en Italie, à l'Espagne, qui a demandé un roi à la maison de Savoie? Eh bien! soit, qu'on n'intervienne pas, ajoute-t-on, qu'on s'abstienne du moins de sanctionner les événemens qui ont mis Rome au pouvoir de l'Italie par l'envoi d'un ministre de France. Ignore-t-on qu'entre des puissances qui se respectent c'est là une rupture diplomatique, qu'une rupture diplomatique conduit bientôt à une rupture morale, nationale, et à tout ce qui peut s'ensuivre? N'y eût-il même que cette discussion qu'on veut provoquer, et que les députés catholiques qui s'en font les promoteurs devraient avoir la prévoyance d'ajourner ou plutôt d'abréger, n'y eût-il que cela, il ne faut pas croire que ce soit absolument sans danger, car enfin on dira tout ce qu'on voudra à Versailles, on parlera durement de l'Italie, du roi Victor-Emmanuel. Or il y a un parlement à Rome, on pourra répondre à ce qui aura été dit à Versailles, et quel que soit le vote, fût-il le plus favorable, il peut rester des traces de ces animosités parlementaires. On créera des difficultés aux deux gouvernemens; on entretiendra autour d'eux des susceptibilités, lorsqu'on devrait comprendre au contraire qu'entre la France et l'Italie il ne peut y avoir que des raisons d'amitié et d'alliance, lorsque la meilleure politique est de multiplier et de fortifier les rapports d'intimité entre les deux pays. Eh non! on ne fera pas la guerre à l'Italie pour rétablir le pape, c'est bien évident; soit : on n'aura pas du moins perdu son temps, on aura donné libre cours à sa mauvaise humeur, et on aura fait ce qu'on aura pu pour susciter des ombrages, pour laisser croire que la France garde toujours quelque arrière-pensée dans ses rapports avec la nation italienne, tandis que c'est assurément le moindre des soucis de la masse du peuple français.

C'est une étrange manière de servir notre malheureux pays. Et sait-on à qui profitent ces démonstrations sans prévoyance, sans portée réelle, mais non sans danger? A M. de Bismarck, qui est assez habile pour tirer parti de tout, et qui ces jours derniers, dans la chambre des seigneurs de Berlin, n'a pas manqué de faire grand bruit de la petite effervescence catholique de Versailles, en lui donnant une étendue et une signification qui étonneraient, si une hardiesse quelconque pouvait sur-

prendre de la part du prince-chancelier de l'empire allemand. Sans doute M. de Bismarck avait son objectif personnel et direct dans cette affaire; il avait à enlever le succès de sa loi sur l'inspection des écoles, qui rencontrait dans la chambre des seigneurs une assez vive opposition. Il avait convoqué le ban et l'arrière-ban de ses partisans. Cela ne suffisait pas encore, à ce qu'il paraît. Au moment voulu, à la dernière heure, il a tiré du fourreau une arme infaillible. Il s'est trouvé par hasard avoir découvert dans son courrier du matin un rapport qui venait justement de lui être adressé par un des diplomates « les plus expérimentés et les plus considérés. » Et que disait ce mystérieux rapport si opportunément arrivé à Berlin dans la valise de M. d'Arnim? Il assurait que la France, à n'en pas douter, méditait une revanche, qu'elle attendait l'effet des agitations religieuses fomentées en Allemagne sur un mot d'ordre venu de Rome, de Paris, de Bruxelles, de Genève, — qu'elle comptait sur ces agitations pour « paralyser la force et l'unité allemandes, » prête à saisir l'occasion propice et à se lever au signal du clergé, qui a inscrit sur son drapeau : « vengeance contre l'Allemagne et rétablissement de l'hégémonie française. » Cette révélation, qui fait honneur à la sagacité du diplomate auteur du rapport, n'a pas manqué son effet, on le comprend : la loi sur l'inspection des écoles a été votée à une assez grande majorité; mais M. de Bismarck ne se contente pas de si peu, il est homme à poursuivre plusieurs objectifs à la fois, et, puisqu'il était en veine de divulgations intéressantes, il a continué la lecture du fameux rapport, où il est dit qu'il ne faut pas se faire illusion, qu'avec la revanche contre l'Allemagne nous préparons « un coup contre l'Italie, » que nous ne nous arrêterons pas tant que nous n'aurons pas ramené notre drapeau au-delà des Alpes et rétabli dans le pays « la domination papale, c'est-à-dire la domination française représentée par le pape. » C'est notre dernier mot! Allons, l'armée que réorganise M. Thiers a de la besogne devant elle, la France médite de l'envoyer à Berlin et à Rome! Heureusement M. de Bismarck est là, et il a chargé sans doute le prince Frédéric-Charles, qui par hasard, lui aussi, se trouvait à Rome en ce moment-là, de rassurer le gouvernement italien.

Qu'a pu dire le prince Frédéric-Charles au roi Victor-Emmanuel? Nous ne le savons certainement pas; ce qu'il y a de curieux tout au moins, c'est ce rapprochement entre le langage tenu par M. de Bismarck à Berlin et le voyage du prince prussien à Rome. Le chancelier de l'empire allemand a pensé que les manifestations intempestives qui se sont produites depuis quelque temps à Versailles étaient pour lui la meilleure occasion d'offrir son alliance à l'Italie, de déployer ce spectacle de l'intimité des deux nations qui ont marché ensemble au combat en 1866. Les Italiens, qui sont de fins et clairvoyans politiques, ont dû savoir beaucoup de gré à leur ancien allié, mais assurément ils ne se sont pas sentis assez menacés pour accepter ses offres. Quoi qu'on en dise,

ce n'est pas le penchant des vrais patriotes, des vrais libéraux italiens, de ceux qui ont fondé et affermi l'indépendance, de se tourner vers l'Allemagne. Ils sentent au contraire toute la force des liens qui unissent leur pays à la France, et l'homme à l'esprit élevé qui dirige la politique extérieure de l'Italie, M. Visconti-Venosta, ne se prêterait certainement pas, sans les plus graves motifs, à des combinaisons dont nous pourrions nous plaindre. Qui pourrait dire cependant que le travail obstinément poursuivi par la Prusse au-delà des Alpes ne finirait pas par avoir quelque succès, si on persistait à troubler nos relations avec l'Italie par un système permanent d'hostilités et de récriminations?

Voilà le service que des esprits étroits rendent à notre pays. Ils donnent des armes à M. de Bismarck, ils font ce qu'ils peuvent pour détacher de nous une alliée naturelle, pour décourager des hommes dont les sympathies ont toujours été et sont encore pour la France. Le mal qu'ils s'exposent à faire à notre pays n'est égalé que par cet autre mal que font certaines polémiques de la presse; si depuis un an la guerre n'a point éclaté entre la France et l'Italie, ce n'est point la faute de certains journaux. Jamais il n'y eut un tel acharnement de faux bruits et d'excitations. Tantôt c'est le gouvernement français qui réclame le rappel de M. Nigra, ministre d'Italie à Paris, tantôt c'est le gouvernement italien qui va nous envoyer M. Minghetti pour nous notifier ses alliances avec la Prusse ou pour remplir on ne sait quelle mission mystérieuse. Un autre jour, c'est M. d'Harcourt qui donne sa démission d'ambassadeur de France auprès du saint-siége en apprenant l'envoi de M. Fournier auprès du roi Victor-Emmanuel. Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela? Absolument rien. M. Nigra n'a eu aucun démêlé avec le gouvernement français. M. Minghetti ne doit pas venir à Versailles, et il n'est nullement, comme on le dit, le partisan d'une alliance de son pays avec l'Allemagne. M. d'Harcourt donnât-il sa démission, et il ne la donne pas, cela ne changerait rien à la politique française au-delà des Alpes. Le seul fait vrai et permanent, c'est la nécessité de la bonne intelligence entre les deux nations.

Il faut en prendre son parti, l'Italie est désormais une puissance régulière, elle est sortie de la période des épreuves, et tandis qu'elle se développe paisiblement, voilà le dernier, le plus terrible de ses agitateurs, qui vient de disparaître, comme si son heure était passée. Mazzini est mort à Pise. Il s'était fait une telle habitude du mystère qu'on s'est demandé si ce n'était pas encore un moyen de dérouter l'opinion; mais non, il est bien mort, puisqu'on a fait son oraison funèbre dans le parlement italien, après l'avoir très résolûment condamné quand il était de ce monde. Mazzini n'était point certes un homme vulgaire; son malheur est d'avoir été depuis quarante ans le plus acharné, le plus implacable des conspirateurs et des sectaires. Il a passé sa vie à organiser des complots, et il meurt dans l'obscurité. Il n'avait plus rien à faire dans ce

monde, il n'était même plus dangereux pour l'Italie. Il disparaît, laissant le souvenir de l'existence la plus mystérieuse, la plus tourmentée, et un nom qui restera le symbole de toutes les machinations ténébreuses.

CH. DE MAZADE.

LE MEXIQUE EN 1872.

Depuis soixante ans, les républiques hispano-américaines offrent le désolant spectacle d'une perpétuelle et irrémédiable anarchie. Maîtresses d'un vaste et riche territoire, à cheval sur deux océans, elles n'ont pas su profiter de leurs ressources naturelles pour arriver à un développement normal et paisible; on dirait que le mélange du sang indien et du sang espagnol a produit une race indomptable, rebelle à la civilisation. La fédération mexicaine, par les crises incessantes qui l'agitent, découvre périodiquement à tous les yeux la dissolution progressive de cette société hybride. Après le court intermède de l'intervention française et du règne de Maximilien, imposé comme une mesure coercitive, on est retombé dans le chaos des compétitions présidentielles, des guerres intestines, du haut brigandage et du désarroi financier. A l'heure qu'il est, la lutte sévit plus furieuse que jamais, et les batailles se succèdent, toujours l'une moins décisive que l'autre.

Au milieu de ces péripéties, l'Indien Benito Juarez, le représentant du parti démocratique ou « constitutionaliste, » n'a pas cessé depuis 1858 de porter le titre de président de la république. On se rappelle que la constitution radicale de 1857 avait rétabli au Mexique le régime fédéral. Le président Comonfort, homme modéré, mais sans énergie, avait alors à côté de lui Juarez comme vice-président; quand, après avoir vu avorter son coup d'état, il dut quitter le Mexique au commencement de 1858, Juarez adressa au pays une proclamation par laquelle il déclara que, conformément à la constitution, il prenait en main le pouvoir exécutif, tombé en déshérence. Ce ne fut cependant qu'au mois de janvier 1861 qu'il put entrer à Mexico après la défaite de son rival Miramon, le chef du parti conservateur. L'intervention française ne fit que le rendre plus populaire en le posant comme le champion de l'indépendance nationale; pendant le règne de l'empereur Maximilien (de 1864 à 1867), il n'abdiqua jamais, et les États-Unis continuèrent de le reconnaître pour le chef légitime de la nation. En 1867, il fut enfin réélu pour quatre ans, malgré l'opposition du général Gonzalès Ortega, président de la cour suprême et en cette qualité vice-président de la république, qui prétendait succéder de droit à Juarez, comme ce dernier avait succédé à Comonfort en 1858. Il se débarrassa d'Ortega en le faisant arrêter. Relâché au bout d'un an, Ortega se contenta de publier un manifeste, où, tout en réservant ses droits, il répudiait les offres que lui faisait le

parti révolutionnaire. Au printemps de 1871, quand M. Juarez, après l'expiration de ses pouvoirs, s'est présenté de nouveau à ses électeurs, il a eu pour compétiteurs le général Porfirio Diaz et don Sébastien Lerdo de Tejada, président de la cour suprême. On se rappelle sans doute que Porfirio Diaz était le chef qui commandait les troupes mexicaines devant Puebla. Depuis la chute de l'empire, il vivait retiré dans ses terres, situées dans l'état d'Oajaca, mais il jouissait d'une grande popularité, et son frère Félix, gouverneur d'Oajaca, travaillait sous main à lui préparer les voies. Lerdo avait été pendant huit ans le bras droit de Juarez comme chef du ministère. On s'attendait bien aussi à voir sortir M. Ortega de sa retraite; au lieu de cela, il a publié un appel patriotique aux électeurs où il les conjurait de porter leurs votes sur M. Juarez.

Dans le congrès, les « porfiristes » et les « lerdistes » s'efforcèrent depuis lors d'entraver en toute occasion l'action du président, qui ne négligeait rien pour assurer sa réélection. Ils ne purent tout fois empêcher l'adoption de plusieurs modifications importantes de la loi électorale, parmi lesquelles il suffit de citer la suivante : à l'avenir, le congrès ne doit plus intervenir par son vote dans l'élection présidentielle que si aucun des candidats n'a pu réunir la majorité absolue des suffrages. En attendant, les agens de Diaz et de Lerdo battaient le pays pour travailler les esprits. Sur ces entrefaites, le congrès sanctionna les élections entachées de fraude par lesquelles venait d'être constituée la municipalité de Mexico; Juarez n'hésita pas à la dissoudre, et le gouverneur Bustamante rétablit alors l'*ayuntamiento* de 1870. Le congrès, qui s'était ajourné le 30 mai, avait laissé en sa place la commission permanente, laquelle s'empressa de protester contre la dissolution du corps municipal. Le 25 juin eurent lieu les élections au premier degré, puis le 11 juillet les élections définitives des nouveaux députés et du président. Sur 227 membres du congrès, 67 seulement ont été réélus. Juarez a eu 5,837 voix, Lerdo 2,874 et Diaz 3,555. Aucun candidat n'ayant réuni la majorité absolue des votes, le congrès devait décider de l'élection. Un moment, les lerdistes avaient espéré rompre le dé de la manière suivante. Par une abstention en masse, ils auraient empêché le congrès de se constituer et de voter sur l'élection présidentielle; puis le terme légal de la proclamation du président une fois dépassé, l'élection était annulée de fait et don Sébastien succédait alors à M. Juarez en sa qualité de vice-président élu en 1867. Cette manœuvre un peu naïve fut déjouée sans trop de peine. Dès lors, les porfiristes se flattaient d'obtenir la résignation des lerdistes en faveur du général Diaz. Toutefois, prévoyant la possibilité d'un échec et peu disposés à le subir, ils s'apprêtaient à lever l'étendard de la révolte. Diaz avait sous la main 5,000 hommes recrutés par son frère Félix. Le général Quiroga, un ancien impérialiste, réunissait des troupes à Laredo et se tenait prêt à envahir Nuevo-Leon; Martinez, Toledo, Marquez, Negrete, un aventu-

rier de la pire espèce, qui depuis quatre ans n'a fait qu'ourdir des conspirations, le vieux Lozada, gouverneur de Tepic, un ancien chef de brigands que M. Juarez croyait avoir gagné à sa cause en le confirmant dans ses pouvoirs usurpés, tous ces flibustiers ne demandaient pas mieux que de faire cause commune avec les rebelles et de pêcher en eau trouble. Au Mexique, la guerre civile n'est le plus souvent qu'un prétexte pour piller les caisses publiques, arrêter les diligences, fusiller les gens qu'on n'aime pas, enfin pour assouvir toutes les passions qui ne trouvent pas leur compte dans un ordre de choses régulier.

Le congrès devait s'ouvrir au mois de septembre. Les trois candidats réunissaient des sommes considérables pour acheter les votes. M. Juarez protestait contre les votes de plusieurs états dont les gouverneurs lui étaient notoirement hostiles et avaient pesé sur les élections; de son côté, la commission permanente, composée en majorité de lerdistes, protestait contre les irrégularités commises dans le district fédéral de Mexico et dans d'autres états, accusant le président d'avoir intimidé le suffrage et d'avoir employé l'argent du trésor à « chauffer » son élection.

Vers la fin de septembre, le congrès, après avoir dûment vérifié les votes, confirma les pouvoirs de M. Juarez. Ce fut le signal de la révolution. Tout d'abord le général Parras se leva dans Sinaloa; il s'était trop hâté, et l'émeute fut facilement écrasée par le gouverneur. Ensuite vint le tour de la garnison d'Ayolla, place située à 25 kilomètres de Mexico, dont la tentative n'eut pas plus de succès. Le 1er octobre, dans l'après-midi, la révolte éclatait à Mexico même. Les 400 gendarmes qui gardaient la prison de la ville (*acordada*) se mutinèrent sous la conduite du major Almendarès, s'emparèrent de la citadelle et s'y barricadèrent avec l'assistance de 800 prisonniers qu'ils avaient mis en liberté. C'était un dimanche; le ministre de la guerre, M. Mejia, se trouvait à la campagne, et M. Juarez fut obligé de donner lui-même les ordres nécessaires. Le gouverneur Castro ne tarda pas à reprendre l'*acordada ;* cependant on vint l'avertir que le général Rivero était aux portes de la ville avec un corps d'insurgés : il se porta immédiatement à sa rencontre et réussit à le repousser, mais il fut tué dans l'action. Vers minuit, le général Rocha avait réuni assez de troupes pour monter à l'assaut de la citadelle, qui fut reprise après un combat sanglant; il y perdit 500 hommes, et avant dix heures du matin on avait passé par les armes plus de 250 insurgés, notamment tous les officiers et sergens. Les chefs de l'insurrection, les généraux Negrete, Toledo, Echevarria, avaient pu s'échapper. Le gros des troupes présentes à Mexico n'avait pas bronché; autrement les prisonniers délivrés auraient pu faire beaucoup de mal aux habitans.

Tandis que la révolution était ainsi réprimée à Mexico, elle triomphait dans les états du nord. Pedro Martinez avait rassemblé sur les frontières de San-Luis une bande de socialistes du cru, lesquels lançaient des proclamations incendiaires modelées sur celles de la commune de Paris. Un

article de leur programme concerne le mariage; ils demandent qu'à l'avenir les femmes soient libres de quitter leurs maris, si cela leur convient. Les rebelles coupaient les télégraphes, attaquaient les convois, brûlaient des villages, faisaient main basse sur les caisses publiques qui, par hasard, renfermaient de l'argent, et rançonnaient sans distinction leurs nationaux comme les étrangers. A Monterey, le général Treviño fit arrêter les fonctionnaires fédéraux et leva une contribution de 50,000 pesos. Le consul américain, qui était inscrit sur la liste pour 1,500 pesos (7,500 francs), refusa d'abord d'obéir et arbora le drapeau étoilé de l'Union; mais on lui donna dix jours pour payer ou pour aller en prison, et il s'exécuta. Après avoir équipé à Monterey un petit corps d'un millier d'hommes, le gouverneur de Nuevo-Leon se mit en marche pour attaquer Saltillo, que défendait le gouverneur juariste Cepeda, pendant que Martinez y arrivait par une autre route. La défection de Treviño donnait au mouvement insurrectionnel un caractère de gravité, car ce général jouit d'une grande considération; il avait soutenu plus d'une fois la cause de Juarez, qui le comptait au nombre de ses amis; encore en 1870, il s'était battu contre le même Martinez avec lequel il faisait maintenant cause commune. Pour expliquer sa détermination subite, on supposait qu'il avait dû conclure avec Diaz un traité secret où il s'était réservé une position au moins équivalente à celle qu'il occupait jusqu'à présent. En se prononçant pour Diaz, il se séparait d'ailleurs de la législature de Nuevo-Leon, qui restait fidèle à M. Juarez.

Après quelques escarmouches heureuses contre des troupes fédérales envoyées au secours de Saltillo, Treviño, Quiroga et Martinez réussirent à bloquer complétement la place. Le 28 novembre, les assiégeans pénétrèrent dans la ville, que les fédéraux leur disputèrent pied à pied : le 5 décembre au soir, la citadelle capitulait à son tour; la garnison, de 1,600 hommes, obtint de se retirer après avoir déposé les armes. De Saltillo, Treviño se dirigeait sur San-Luis Potosi, lorsqu'il apprit que San-Luis et Guanajato, qui jusque-là semblaient dévoués à la cause de Porfirio Diaz, venaient de se prononcer pour Lerdo. En revanche, le parti porfiriste gagnait du terrain dans les états du sud. Diaz lui-même, qui d'abord s'était tenu sur la réserve en déclarant qu'il se soumettrait au vote du congrès, avait pris les armes. Il arborait le drapeau de la constitution de 1857, mais en apportant à la loi électorale des modifications qui trahissaient des tendances réactionnaires, et que la presse juariste exploitait habilement contre lui.

M. Juarez ne pouvait se faire illusion sur la gravité du mouvement insurrectionnel. Il s'était empressé de mettre en campagne toutes les troupes disponibles, environ 14,000 hommes, sous les généraux Alatorre, Rocha, Escobedo, Cortina; mais les caisses de l'état étaient vides comme à l'ordinaire, et les opérations sont difficiles dans un pays aussi vaste et aussi

peu habité. Néanmoins on ne doutait pas un seul instant à Mexico du triomphe des armes fédérales. La destruction des fils télégraphiques et l'insécurité des routes empêchèrent la capitale de connaître au jour le jour la marche des événemens; les bruits les plus contradictoires circulaient à chaque moment sur les progrès de l'insurrection. Les uns disaient que l'armée d'Alatorre fondait à vue d'œil par suite des nombreuses désertions, les autres soutenaient que Diaz avait été abandonné de ses partisans et qu'il ne tarderait pas à être pris. En attendant, Aguas-Calientes, Durango, Zacatecas, Coahuila, Puebla, Vera-Cruz, passaient dans le camp porfiriste. La garnison de Mazatlan (Sinaloa) avait fait son *pronunciamiento* le 17 novembre, en proclamant comme gouverneur provisoire un négociant de la ville, auquel succédèrent trois autres gouverneurs jusqu'à l'arrivée du général Marquez, qui prit définitivement possession du pouvoir. A Guaymas, le colonel Jésus Leyva s'était emparé de la place, avait vidé les caisses publiques et levé de fortes contributions, après quoi il était parti avec une bande de 300 hommes pour mettre la main sur les mines d'Alamos, dont la garnison, forte de 400 hommes, s'enfuit à l'approche des insurgés. Cependant le gouverneur de Sonora eut vent de cette expédition; il se porta à la rencontre de Leyva, le battit, et le fit fusiller avec dix-huit officiers.

Une autre complication surgissait dans la Basse-Californie. Du temps de Maximilien, M. Romero, l'agent du Mexique à Washington, avait vendu à une compagnie américaine, moyennant 1,500,000 francs, tous les terrains de la péninsule qui appartenaient à l'état. La compagnie s'était empressée d'y envoyer quelques centaines de colons, qui avaient fondé une ville dans la baie de la Madeleine, avaient foré des puits artésiens pour amener de l'eau dans ces déserts de sable, avaient découvert des mines de cuivre, et s'étaient créé un article d'exportation par la récolte de l'orseille, que l'on trouve ici sur les roches nues en plus grande abondance que nulle part ailleurs. Les *steamers* de la malle du Pacifique transportent les récoltes à Panama, d'où elles sont expédiées à New-York. Malgré ces ressources variées, la colonie ne prospérait pas. Le salaire des ouvriers était peu élevé, et les 160 acres que la compagnie offrait à chaque *settler* nouveau perdaient leur attrait lorsqu'on voyait qu'elle n'avait pas les moyens d'aider les colons à s'y établir. Beaucoup de ces colons quittèrent donc la ville naissante pour aller soit à San-Francisco, soit à La Paz, où ils sont à la charge des autorités locales. La compagnie alors voulut rejeter la responsabilité de son échec sur le gouvernement mexicain, l'accusant d'avoir entravé l'immigration et d'avoir excité les indigènes contre la colonie. De son côté, le gouvernement commençait à comprendre le danger qu'il y avait à laisser s'établir au cœur de la Basse-Californie, comme autrefois au Texas, un nombre considérable d'Américains, et il songeait à faire annuler le contrat de ces-

sion, en dédommageant la compagnie par des terrains situés sur la frontière du nord. L'insurrection est venue à point pour trancher le différend. Le gouverneur Davalos, de connivence avec la maison Cobos, qui fait le commerce de l'orseille, a dispersé les colons. Le consul américain, M. Dekay, a été forcé de s'embarquer, avec son personnel et avec les autorités fédérales, à bord d'un cabotier qui les a transportés à San-Diego. Il paraît d'ailleurs que la compagnie s'était mise dans son tort en aliénant sans autorisation une partie considérable de ses territoires, et en important directement des produits qui auraient dû acquitter des droits de douane au port de La Paz. On croyait que cet incident amènerait une intervention des États-Unis, intervention que M. Juarez aurait lui-même, dit-on, sollicitée, mais le gouvernement de l'Union paraît peu disposé à se mêler des querelles de ménage de ses voisins. L'argent se faisant de plus en plus rare dans les caisses du Mexique, M. Juarez ne pourrait offrir, comme prix du secours que lui acccorderait M. Grant, qu'une cession de territoire, et il est peu probable qu'un pareil marché fût ratifié par le congrès.

Le 1er janvier, une proclamation du ministre de la guerre annonçait que le général Rocha venait de battre Porfirio Diaz dans deux rencontres importantes; à Mexico, les cloches sonnaient à toute volée, la ville était pavoisée, la garnison défilait dans les rues musique en tête. Quelques jours après, Alatorre s'emparaît d'Oajaca, Félix Diaz tombait assassiné, comme on suppose, et le *Journal officiel* de Mexico publiait un appel au patriotisme de Porfirio Diaz, dont il reconnaissait les mérites personnels. Dans le nord, le général juariste Cortina tenait toujours en échec Quiroga, qui avait des forces supérieures; on se battait périodiquement dans les environs de Matamoros et de Camargo. Vers le 9 février au contraire, on annonçait que les fédéraux sous le général Neri venaient de perdre une bataille contre les rebelles commandés par Guerra, entre Zacatecas et San-Luis Potosi; puis Marquez remportait un succès signalé dans Sinaloa sur le gouverneur juariste. Un moment, la cause de Juarez semblait très compromise. Les rebelles étaient au nombre de 30,000 hommes. On parlait d'invoquer le protectorat américain. Un fort parti proposait de détacher du Mexique les états de Chiapas, Tabasco, Oajaca, Tehuantepec, pour les réunir au Guatemala, dont les frontières touchent aux frontières mexicaines, et qui, soit dit en passant, vient de s'affranchir de la domination des jésuites en les expulsant du pays en même temps que l'archevêque de l'Amérique centrale, don Bernardo Piñol. Les dernières nouvelles que l'on a du Mexique affirmaient cependant que Porfirio Diaz était mort d'une dyssenterie, le 12 février, dans les montagnes de Queretaro, que ses partisans avaient passé en partie dans le camp lerdiste, que les généraux juaristes Rocha et Corella tenaient tête à Treviño, Guerra et Martinez devant San-Luis Potosi, où se concentrait l'action. Ces nouvelles concordent mal avec les bruits qui représentent la cause de Jua-

rez comme à peu près perdue, quoique une dépêche du 28 février annonce que les rebelles ont emporté San-Luis.

On ne peut nier que le gouvernement libéral de Juarez a donné quelques bons résultats. Malgré l'impuissance des ressources, il a beaucoup fait pour les écoles, il a poussé avec énergie les travaux publics : canaux, chemins de fer, télégraphes, ont été construits à grands frais. Le télégraphe qui devait relier Mexico à la première station des États-Unis était achevé à la fin de l'année dernière, et on préparait l'immersion d'un câble électrique entre le Yucatan et l'île de Cuba. La liberté religieuse n'est plus au Mexique un vain mot : les protestans sont admis à célébrer leur culte dans les églises qui leur ont été concédées dans toutes les grandes villes. D'un autre côté, on se plaignait, il est vrai, des allures despotiques de Juarez, et on lui reprochait des dilapidations par lesquelles des fonds publics allaient dans les poches de ses séides. Les hommes du gouvernement exploitaient leurs positions avec un sans-gêne trop cavalier. Escobedo achetait à des taux fictifs des biens d'impérialistes confisqués et vendus aux enchères; Romero, comme ministre des finances, avait acquis, disait-on, à vil prix des biens d'église sécularisés. Ces facilités faisaient envie à ceux qui n'étaient pas admis au partage. « Ote-toi de là que je m'y mette, » c'est le mot d'ordre de cette société perdue d'égoïsme et habituée aux bouleversemens.

Depuis la chute de Maximilien, l'Allemagne seule avait renoué ses relations diplomatiques avec la république mexicaine; l'Espagne l'a suivie dans cette voie tout récemment. L'Angleterre et la France ne sont toujours pas représentées à Mexico. On sait que Juarez a répudié toutes les dettes de l'empire, les emprunts, les réclamations françaises, et que, tout en reconnaissant ce qui était dû aux créanciers anglais, il n'a presque rien fait pour les désintéresser. Néanmoins le pays ruiné par la guerre fournissait à peine des revenus suffisans pour entretenir les rouages administratifs. Cette détresse persistante du trésor empêche le gouvernement de réduire les impôts qui écrasent l'industrie, et de réformer le système excessivement vexatoire des douanes. On est obligé de faire flèche de tout bois, *per fas et nefas*. Lorsqu'au mois de juin dernier le général Rocha était parvenu à dompter définitivement la sédition de Tampico, le ministre des finances exigea des commerçans l'acquittement de tous les droits que les rebelles avaient déjà perçus une première fois pendant qu'ils étaient maîtres de la place. Ces droits sont pourtant le prix de la protection que l'état s'engage à fournir à tout citoyen. Le premier soin des chefs d'une insurrection est toujours de confisquer le numéraire qui n'a pas eu le temps de se cacher, de mettre l'embargo sur les navires dans les ports, de s'assurer en un mot le nerf de la guerre. Aussi, dans ce pays, le crédit n'existe pas.

On a essayé de créer à Mexico une banque nationale, qui eût pu faire des avances à l'état et commanditer des entreprises industrielles; mais

personne ne veut accepter du papier de la république. Les capitaux étrangers n'osent pas se montrer; où trouver de la protection (1)? On sait qu'en cas de litige il faut souvent commencer par acheter les juges, qui appartiennent au plus offrant. On spécule sur ces juges; à Mexico, il y a des individus qui font métier d'acheter des procès désespérés, qu'ils se chargent de gagner, eux. Une caisse d'épargne, la première, a été fondée après bien des hésitations; elle végète péniblement, car, pour un Mexicain, confier son argent à un établissement public, c'est lui dire adieu; il préfère l'enfouir, le perdre au jeu, le manger. Il est d'ailleurs difficile de trouver un bon placement pour les sommes déposées; d'interminables formalités et un droit de timbre exorbitant dégoûtent le public des hypothèques. Périodiquement on agite la question d'un emprunt à négocier avec les États-Unis pour ranimer un peu les affaires et pour activer les travaux publics commencés; mais les États-Unis ne se sépareront pas de leurs dollars sans un bon gage territorial, et, si on leur donne un doigt, ils pourraient bien prendre la main. Qui sait d'ailleurs si les événemens qui s'accomplissent en ce moment ne forceront pas le Mexique de se mettre à la remorque de son puissant voisin?

THÉATRE-FRANÇAIS.

L'AUTRE MOTIF, comédie en un acte, en prose, de M. Éd. Pailleron.
Reprise de *TURCARET*.

Pourquoi dit-on que, dans les relations des deux sexes, les hommes prennent toujours, et sans se croire obligés à réfléchir, l'initiative? Il y a des cas où ils font preuve d'une assez grande prudence, et, bien que nous n'ayons pas de coutumes ou de tribunaux qui leur imposent cette conduite, on les voit assez communément et de fort bonne heure faire briller en eux cette sagesse britannique. Il en est qui la portent jusqu'à l'excès de la bonne opinion sur eux-mêmes; ils craignent si fort de compromettre une jeune femme à marier, qui souvent ne pense pas à eux, qu'on est obligé de voir dans cette pruderie masculine une crainte comique de hasarder leur précieuse personne. Que sera-ce donc si l'on ajoute à tous ces circonspects ceux qui, poussés par un motif autre que le bon, et engagés dans la voie d'une galanterie où nul péril ne menaçait jusque-là leur aimable célibat, apprennent tout à coup l'apparition de l'ennemi, et aperçoivent le mariage en perspective? La crainte de-

(1) Au plus fort de l'insurrection, une dépêche datée du 30 janvier, que nous trouvons dans les journaux de New-York, renfermait les nouvelles suivantes : « Le train de Puebla vient d'être attaqué par des brigands qui ont pillé les voyageurs et leur ont pris jusqu'à leurs vêtemens; ils ont emmené six voyageurs et maltraité les autres. — On se propose d'ouvrir à Mexico une exposition internationale. »

vient alors de la terreur panique; le sexe fort, représenté par eux médiocrement à son avantage, abandonne le champ de bataille et demande son salut à la fuite la plus précipitée.

Telle est l'idée sur laquelle repose la très jolie comédie de *l'Autre Motif*, par M. Édouard Pailleron, et ces réflexions montrent qu'il y a une étoffe solide sous la situation plaisante où son esprit et sa gaîté naturelle se jouent à leur aise. Mme d'Hailly, jeune femme séparée de son mari, reçoit les hommages désintéressés et repousse les autres; c'est une vertu positive et bien avisée qui arrête à temps les entreprises quand elles cesseraient d'amuser sa coquetterie sans calcul et sans méchanceté, elle n'apprend qu'à la fin de l'acte son veuvage. George de Piennes l'aime sincèrement et ne peut croire qu'elle ignore ce qu'il sait parfaitement, la mort du mari. Claire, sœur de George et amie intime de la jeune femme, est chargée d'annoncer à celle-ci sa liberté; mais son début naturellement embarrassé trompe Mme d'Hailly sur la nature de cette mission, sur la délicatesse parfaite de son amie, et l'empêche d'écouter jusqu'au bout. Au milieu de ces malentendus, les spectateurs sont avertis qu'il y a quelque chose que Claire n'a pas pu dire, mais ils l'oublient pour suivre le courant de la scène et rient volontiers de tout ce qui fait rire cette honnête et spirituelle Mme d'Hailly; ils rient de ce brave George de Piennes, qui est traité comme le commun des adorateurs. Voilà un fond où vient se dessiner le petit monde qui tourne d'ordinaire et s'agite autour d'une femme séparée de son mari, et en même temps un imbroglio amusant, noué avec habileté, ménagé avec finesse, dénoué d'une façon qui n'était pas trop prévue.

Sans doute Mme d'Hailly séparée de son indigne mari, un ivrogne, aurait pu vivre dans une retraite absolue; plus dévouée qu'une veuve du Malabar, elle se serait sacrifiée du vivant de son époux. Que les femmes capables de s'enterrer vivantes lui jettent donc la première pierre! Elle demeure un modèle aussi gracieux qu'irréprochable pour toutes celles qui restent dans le monde et s'y font respecter. Les victimes de son innocente coquetterie sont les gens les moins à plaindre, des coureurs d'aventures qui se réservent par profession pour soulager le poids de ces chaînes non brisées et d'autant plus commodes pour eux, des vaniteux qui demandent à ces sortes de liaisons la preuve très équivoque d'un amour librement offert. Mme d'Hailly s'amuse donc à bon droit de l'égoïsme des uns et de la fatuité des autres. Elle a trouvé une méthode qui garantit sa sûreté, des procédés dont le détail réjouit for le public. Elle divise en quatre périodes la cour assidue qui lui est faite par ces amoureux qui se ressemblent tous. La première se compose de politesse exquise, d'attentions furtives, de mots brillans ménagés avec sobriété par esprit d'épargne et de prévoyance. De la verve et de l'entrain, des projets d'amitié, un gant ôté, une poignée de main, un *shake-hands* qui sent son *gentleman*, composent la seconde. Avec la troi-

sième arrivent l'air pensif, les silences, l'amitié qui ne suffit plus, une larme furtive. Dans la quatrième entrent en jeu les nerfs, les pâleurs ou les rougeurs, les imprécations, la fatalité! Quatre périodes renfermant l'art tout entier de ces petits-maîtres nouveaux, quatre règles comme dans la méthode de Descartes. Quand la passion qu'elle a vue naître et grandir en est venue là, Mme d'Hailly a recours à l'infaillible moyen, une grande robe noire, et ces mots prononcés d'un air pénétré : « Je suis veuve ! » Après quoi, le compte de l'amoureux est réglé, car les conditions sont changées, la convention tacite est dénoncée : cette déclaration met en fuite tous ceux qui venaient sur la foi des traités. Ils sont « liquidés, » suivant la plaisante expression de M. Pailleron.

N'allez pas vous récrier contre ce spirituel scepticisme de femme à l'endroit des grandes phrases d'amour : il est dans la nature. Croyons-nous de bonne foi qu'une femme de bon sens et pas trop aveuglée par son amour-propre sera aisément dupe de notre éloquence amoureuse? Où jamais ce persiflage fut-il mieux placé que dans la bouche (notez-le bien) d'une personne aussi vertueuse que spirituelle, et quand il s'agit d'amours faux et de caprices très calculés?

Il est vrai que l'ironie intarissable de Mme d'Hailly répand toutes ses moqueries sur le pauvre George de Piennes, qui l'aime sérieusement et qui n'adressait pas ses vœux à la femme séparée, à la femme dont la chaîne est relâchée sans être rompue. C'est précisément là ce qui produit le comique de la situation. George ne peut savoir que le sort du défunt n'est pas connu, que la commission dont sa sœur était chargée n'est pas faite. De son côté, Mme d'Hailly ne voit dans George qu'un adorateur de plus, entrant dans la période agressive et orageuse, celle de la passion qui ne songe plus à la retraite et qui brûle ses vaisseaux. Voici que le malheureux George, qui s'était discrètement tenu dans les termes de l'amitié respectueuse, n'est plus obligé à la même réserve; Mme d'Hailly est veuve, il se déclare. La quatrième période commence pour lui sans qu'il s'en doute. Est-ce sa faute si l'amour vrai s'exprime comme le faux, qui toujours singe l'autre ? Il n'aimerait pas, s'il ne parlait comme il le fait; mais Mme d'Hailly ne sait pas ce dont George est informé, et elle s'amuse de ce qu'elle prendrait fort au sérieux dans le cas où elle connaîtrait sa situation. Plus elle rit, plus il se livre à ses sarcasmes. La vivacité de la passion ne fait que redoubler la verve de la plaisanterie et réciproquement; c'est là une scène d'excellente comédie.

Cependant le malentendu ne peut durer toujours, et le moyen infaillible de Mme d'Hailly en amène tout naturellement la fin. « Je suis veuve, monsieur! — Je le sais bien, madame. » Quoi donc! il ne prend pas la fuite? D'ordinaire, ce mot magique faisait une révolution complète, il transposait les situations, le danger passait d'un côté à l'autre de la scène et avec lui la terreur. Rien de semblable ici : George serait-il différent des autres? Que dis-je? aurait-il plus d'effronterie que les autres? Il

aura su par un mot, par un signe de sa sœur, que la robe noire et « je suis veuve » ne sont qu'un stratagème, et il persiste, et il avoue qu'il était au fait de la petite comédie. Ici le quiproquo atteint aux proportions d'une folle gaîté, jusqu'à ce que l'on voie apparaître Claire avec une lettre de faire-part qui rétablit chacun en sa vraie situation. La veuve réelle est prise au piége que lui a tendu sans le vouloir la veuve fictive, à la grande satisfaction des sentimens vrais et honnêtes.

Nous ne voulons pas quitter cette charmante pièce sans relever un détail infiniment petit que nous aurions supprimé, quoiqu'il provoque le rire du public. « Ça se corse » est une manière de dire qui peut surprendre agréablement dans la bouche d'une jolie femme, mais qui semble faire tache dans une comédie dont le langage est excellent. « Les délicats sont malheureux, » il faut les écouter pourtant, car ils finissent toujours par avoir raison. M. Pailleron a rencontré des talens très distingués pour interpréter sa comédie. La finesse, le mordant, l'entrain aussi joyeux que brillant de Mme Arnould-Plessy ont emporté tous les suffrages, M. Febvre la seconde admirablement; Mme Ponsin joue son rôle de sœur et d'amie avec une rondeur qui prépare à merveille le malentendu. Cet heureux ensemble promet la durée à un succès qui a été franc, légitime, et où l'on retrouve avec l'esprit du temps un peu du bon rire d'autrefois.

C'est comme une tradition reçue de répéter que le *Turcaret* de Lesage est moins bien accueilli que dans le principe : on l'a toujours dit, et toujours la pièce amuse les spectateurs qui aiment à concilier l'intérêt de leur plaisir avec les exigences de leur goût. Le rire n'y éclate bruyamment que dans les deux derniers actes, mais rien ne languit dans les autres; c'est une intarissable fécondité de traits plaisans, de mots heureux, d'expressions neuves, que cette comédie jette à l'auditoire sans effort. Jamais Lesage n'a mieux prouvé à quel point il possédait cet esprit naturel que Voltaire lui accordait avec dédain, comme si c'était un petit éloge. Il faut pourtant qu'il y ait une raison à ces réserves de quelques-uns qui n'osent rire et applaudir qu'à moitié, dans la crainte où ils sont de rire contre les règles et de s'amuser sans la permission unanime de la critique.

On dit que le personnage de Turcaret n'est plus de notre temps. Qu'on se donne au moins la peine de chercher quels seraient les ridicules, je ne dis pas qui distinguent, mais qui pourraient distinguer un financier de nos jours! Donnons-lui pour maîtresse une femme échappée du grand monde et qui n'en est pas encore tout à fait exclue; il a certainement assez d'orgueil et d'or pour prétendre à cela. Si par hasard il était marié, et qu'il fût d'ailleurs amant titulaire, il souffrirait très patiemment les délais d'un mariage qui couvre d'un voile décent le commerce de galanterie auquel on s'en tient volontiers de part et d'autre. Pas n'est besoin d'ajouter que la dame de condition vraie ou prétendue a des fai-

blesses plus tendres et qu'elle se laisse gruger comme elle gruge elle-même son Crésus : le tout est de ménager les bienséances théâtrales. Le financier que nous supposons ferait des billets au porteur en bonne prose et des billets d'amour en mauvais vers qu'il n'en serait que plus ressemblant à nos receveurs-généraux traducteurs d'Horace. Il est si naturel de délasser dans un quatrain une plume fatiguée de signer des bordereaux! Il est indispensable qu'il bâtisse un hôtel dont la beauté fasse crever de dépit tous ses rivaux; il faut qu'il soit connaisseur, qu'il ait une galerie, des concerts dont la cour et la ville s'entretiennent. Eh bien! ce financier que nous croyons imaginer, Lesage l'a inventé bien avant nous, car c'est là sa comédie tout entière. Ne disons pas que Turcaret n'est point de notre temps.

Mais Turcaret est d'une sottise amère! Pas si sot qu'on veut bien le croire et surtout qu'il plaît aux acteurs de le faire. D'abord il est à regretter, à notre avis, qu'on se soit éloigné de l'image qu'on s'en faisait autrefois. Trois vers de Voltaire, dans sa comédie de *la Prude*, renferment le portrait fidèle du financier :

> Gros, court, basset, nez camard, large échine,
> Le dos en voûte, un teint jaune et tanné,
> Un sourcil gris, un œil de vrai damné.

Affublez ce personnage d'une grosse perruque et d'un habit de couleur sombre, vous avez le financier complet. Ne lui donnez pas un habit, des dentelles, qu'il ne sait pas porter. Plus le Turcaret qu'on nous présente est doré jusqu'aux yeux, plus il semblera lourd, et il faut avouer que M. Barré a fait peu d'efforts pour échapper à cet écueil. Nous aurions voulu que le contraste même du costume nous apprît combien Turcaret est désorienté, hors de son monde et de sa vraie place. En y réfléchissant, on verra que toutes ses sottises viennent de là. Il s'égare dans un monde d'aventurières plus ou moins titrées, de marquis dont l'aisance lui impose et dont le persiflage le glace, de chevaliers d'industrie dont il soupçonne les artifices, mais dont il accepte les flatteries. On n'est jamais habile hors de sa sphère : il y faut au moins quelque apprentissage, et l'art de gagner malhonnêtement beaucoup d'écus ne suppose pas une grande pénétration pour percer à jour des intrigues de femme galante. Voilà pour les tromperies de la marquise.

Il y en a d'une autre sorte. Turcaret est dupé par Frontin, qui joue d'abord la niaiserie, afin de gagner sa confiance; cette précaution, dont les valets de la comédie ne s'étaient pas encore avisés, prouve que Lesage n'a pas prétendu faire de Turcaret un imbécile. Le faux exploit par lequel M. Furet vient réclamer une grosse somme à la baronne en présence de l'éternel bailleur de fonds n'est pas un piége si grossier, et il est permis à ce fripon retors d'y tomber. Lesage s'y connaissait, il avait prati-

qué les antres de la chicane. On le voit dans sa pièce. Il savait dans quel filet on pouvait prendre même un Turcaret.

Après cela, il ne faut pas oublier que l'auteur a voulu simplement nous faire rire de son maltôtier, comme Molière de ses médecins et de son faux dévot. Il y a financiers et financiers; celui de Lesage n'est pas un surintendant, un Voysin, un Desmarest, ces justiciables ou ces victimes de Saint-Simon. Il n'est pas non plus un concussionnaire, un vampire du peuple, un objet de haine et de terreur. Il est tout uniment un membre d'une compagnie de finances, un huitième, un dixième de partisan, un être abject, mais encore plus risible à cause de son goût pour les dépenses fastueuses. Voyez la scène avec M. Rafle : il est usurier plus encore que manieur d'argent; il profite de sa caisse pour cautionner celui-ci, pour flibuster de compte à demi avec celui-là, pour mener à bout des affaires véreuses, pour prêter à gros intérêts, pour vider les petites bourses. Que parle-t-on des Lucullus de la finance du XVIIIe siècle, des Paris-Duverney, des La Popelinière, des Bouret? Si l'on veut voir la satire de ceux-ci, on ne la trouvera pas au théâtre, ils étaient trop les rois du siècle pour le souffrir; elle est dans certains romans du temps, tels que *le Paysan parvenu*, et encore avec quelles précautions! Ces hommes-là étaient des petits-maîtres, grâce à Turcaret, dont la ridicule personne les avait corrigés de la vulgarité du moins, car ils se laissaient tromper, piller, ruiner par les mêmes moyens.

Ne prenons pas surtout la pièce de Lesage au tragique. On s'éloigne de plus en plus du vrai point de vue de la comédie pure, depuis qu'on s'est habitué à la voir mêlée d'élémens sérieux. Pour peu qu'un de nos chefs-d'œuvre comiques s'y prête, on le transforme en drame. Si nous n'y prenons garde, nous sommes bientôt sur le point de ne plus comprendre *Tartufe;* nous voyons dans l'hypocrite un caractère profond, redoutable, plus propre à faire trembler qu'à donner envie de rire. Le *Misanthrope* n'est pas loin de nous faire tomber dans le même contre-sens; on dirait, à entendre parler certaines personnes, que Molière a écrit le rôle d'Alceste pour engendrer je ne sais quelle mélancolie misanthropique. Est-ce que nous perdrions le sens de la comédie? Je ne le crois pas, et même l'accueil fait à la pièce de *Turcaret* prouve que l'on sait rire encore de ce qui est risible. Cependant il ne faut pas que des modes et des conventions nouvelles effacent dans les esprits la notion du vrai. Toutes les combinaisons sont permises au talent, pourvu que les grandes œuvres consacrées par l'admiration unanime ne laissent jamais oublier les conditions éternelles de l'art. E. L.

C. BULOZ.

RÉCITS

DE L'HISTOIRE ROMAINE

AU CINQUIÈME SIÈCLE

LE CONCILE DE CHALCÉDOINE.

GUERRE RELIGIEUSE EN ORIENT. — L'IMPÉRATRICE EUDOCIE SE RÉVOLTE A JÉRUSALEM (1).

I.

La lettre du pape Léon était devenue au concile de Chalcédoine le sujet de tous les débats : on eût dit qu'elle absorbait le concile tout entier. L'importance n'en était pas moins grande au dehors, et l'obligation de la souscrire ne se borna pas aux seuls évêques. Par une exagération de zèle destinée probablement à masquer son origine égyptienne et les circonstances de sa récente fortune, l'ancien apocrisiaire d'Alexandrie, la créature de Dioscore, élevé par lui sur le trône de Constantinople lorsque le cadavre du martyr Flavien était à peine refroidi, Anatolius en un mot, imagina de la faire souscrire aux monastères de la ville impériale. Or on a vu combien les monastères en général et ceux de Constantinople en particulier étaient attachés à l'erreur d'Eutychès. Vainement ce sectaire avait été chassé de son couvent par l'autorité de l'empereur, vainement l'archevêque l'avait remplacé par un archimandrite catholique; ses moines lui restaient fidèles, et son crédit ne s'était guère amoindri dans les autres couvens. Lui-même, banni à peu de distance de la

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

ville, n'en était pas moins puissant, et bien des yeux restaient fixés sur lui. Son sort pourtant ne laissait pas d'intimider les archimandrites, jadis ses amis; beaucoup fléchirent sous les injonctions d'Anatolius, mais plusieurs aussi résistèrent, — et à leur tête trois hommes d'un caractère ferme et d'une conviction ardente, Carosius, Dorothée et un certain Maxime, que l'on prétendait avoir été le maître ou du moins l'inspirateur d'Eutychès. Dans les couvens de la ville, un grand nombre de moines, plus encore au dehors, parmi ces bandes arrivées d'Égypte, de Palestine et de Syrie, leur prêtaient un appui tantôt déclaré, tantôt occulte. Parmi ces derniers figurait l'archimandrite Barsumas avec sa milice redoutée de moines assommeurs. Tous ces gens, amoureux d'opposition et de troubles, incitaient Carosius et ses compagnons à se séparer de l'évêque et à former un schisme, qui éclata effectivement plus tard.

Avant d'en arriver à cette extrémité, les moines constantinopolitains voulurent faire une tentative auprès de l'empereur. Ils lui représentèrent dans une requête qu'en dépit de leur obéissance aux canons du concile de Nicée on cherchait à leur imposer la souscription de documens étrangers d'une orthodoxie pour le moins suspecte, et cela sous peine de se voir expulsés des couvens et autres églises, leurs résidences. Aussi demandaient-ils à l'empereur protection contre la violence et reconnaissance de leur droit d'opposition, proposant de venir discuter en sa présence, au palais même, le différend soulevé, et de s'en remettre à sa justice. Marcien leur fit répondre qu'il avait convoqué un concile précisément dans la pensée de lui soumettre ces diverses questions religieuses; si donc les requérans avaient de justes griefs à faire valoir, qu'ils s'adressassent à Chalcédoine et non pas à lui. Renvoyés ainsi au concile, Carosius et les autres signataires de la requête (on en comptait dix-huit) s'étaient pourvus devant l'assemblée, et celle-ci, pour les entendre, avait fixé cette même séance du 17 octobre où les Égyptiens avaient refusé de signer la lettre de Léon.

Cependant les magistrats qui présidaient la séance, s'attendant à des débats animés vu la turbulence bien connue des pétitionnaires, avaient convoqué plusieurs chefs des monastères de Constantinople, dont la catholicité ne laissait aucun doute. Ils désiraient, avant l'appel de cette grave affaire, éclairer le concile sur l'identité et les antécédens des moines et abbés qui bientôt allaient comparaître à son mandement. Les principaux archimandrites et plusieurs clercs d'un rang élevé s'étaient rendus à l'invitation des magistrats, et on leur fit prendre place du côté des évêques, attendu leur dignité de prêtres. On lut d'abord devant eux, hors de la présence des requérans, la liste des signataires de la requête,

qui se qualifiaient abbés ou prêtres, et à chaque nom les magistrats les interrogeaient sur la qualité et les antécédens de la personne désignée. Il résulta de cet examen qu'à part Carosius, Dorothée et Maxime, le prétendu maître d'Eutychès, tous trois archimandrites de monastères bien connus, les autres usurpaient ce titre, et n'étaient pour la plupart que de simples gardiens d'églises ou de chapelles de martyrs, menant les uns la vie solitaire, les autres la vie cénobitique, avec quelques individus composant tout leur monastère. Faustus, archimandrite très considéré dans la ville impériale, était interrogé de préférence par les magistrats, et fournit la plupart des indications. Quelques détails feront voir la manière dont se fit cette curieuse enquête.

Au nom d'Elpidius, qui se qualifiait abbé, « celui-là, dit Faustus, n'est point abbé; il est commis à la garde des saints tombeaux au monastère de Procope. — Photin, nous ne le connaissons pas. — Eutychius, il n'a point de monastère; il est gardien de la basilique Célestine. — Théodore, celui-ci demeure dans les tombeaux (probablement comme préposé à la garde d'un martyrium garni de plusieurs tombeaux). — Moyse, Gérontius, Théophile, ces gens-là nous sont inconnus. — Thomas, c'est un nom que nous ignorons. — Némésinus, ce nom-là me surprend. — Léontius, il demeure près de la ménagerie aux ours (dans un martyrium suivant toute apparence). — Hypsius, il réside au cirque de bois avec deux ou trois compagnons qu'il appelle ses moines. — Gaudentius en compte cinq dans le quartier de Philippe. » L'interrogatoire marcha de cette façon pendant l'appel des dix-huit signataires; lorsqu'il fut achevé, Faustus dit aux magistrats : « Que votre magnificence et le saint concile fassent vérifier dans la ville si ces gens qui s'intitulent abbés ont des monastères ou s'ils jouent ici une comédie. Quant à ceux qui se disent simples moines et qu'aucun de nous ne connaît, nous demandons qu'on les expulse de Constantinople comme des imposteurs qui n'ont d'autre but que de provoquer du scandale. »

Sans s'arrêter à ces observations, les magistrats firent entrer Carosius et sa suite, composée d'abord des signataires, puis d'une foule de moines et de clercs qui se joignaient à eux comme adhérens. L'archevêque de Constantinople, ayant remarqué au défilé de cette foule le prêtre Gérontius et un eunuque nommé Calopodius, qui était également prêtre, se leva et dit : « Ces gens-là sont déposés, il ne leur est pas permis d'entrer dans le concile. — Déposés! répondirent-ils insolemment, personne ne nous l'a fait savoir jusqu'à présent. » L'archidiacre Aétius, s'approchant de Calopodius, lui dit : « L'archevêque vous répète par ma bouche que vous

êtes déposé. — Pour quelle raison? répliqua le prêtre. — Parce que vous êtes hérétique, continua l'archidiacre, sortez! » Non-seulement Calopodius ne sortit pas, mais il prit la parole, et, s'adressant aux magistrats, « nous requérons, dit-il, qu'il soit donné lecture de notre plainte. » C'était la plainte récemment adressée à l'empereur et que l'empereur renvoyait au concile; les postulans y réclamaient protection contre les sévices et les menaces d'Anatolius, qui violentait les monastères pour leur faire signer la lettre de Léon.

Cette lecture finissait lorsque Diogène, évêque de Cyzique, apercevant Barsumas, dont le nom ne figurait pas parmi les signataires de la requête et qui s'était glissé dans la troupe des adhérens, s'écria d'une voix véhémente : « Comment se fait-il que Barsumas soit ici? Barsumas, l'assassin du bienheureux Flavien, lui qui pressait le meurtre en disant aux meurtriers : Tue, tue; il n'est pas compris parmi les pétitionnaires, pourquoi l'a-t-on laissé entrer? » Au nom de Barsumas, cet archimandrite si odieux aux catholiques d'Orient, les évêques ne poussèrent qu'une clameur. « Que nous veut Barsumas? Il a ruiné toute la Syrie; il arrive escorté de ses mille moines, qu'il va lancer sur nous. » Le tumulte était au comble, les magistrats firent tous leurs efforts pour l'apaiser, puis ils dirent à Carosius et à sa suite : « Le très religieux empereur vous a fait introduire ici pour que le concile entende vos explications; mais vous devez d'abord être instruits de ce qui a été réglé touchant la foi. — Avant toute chose, repartit Carosius parlant au nom de tous ses compagnons, nous demandons avec instance qu'on veuille bien lire une seconde requête, que nous adressons cette fois au saint concile ici présent. » Cette seconde requête, Barsumas l'avait signée; mais en entendant son nom les évêques ne purent se contenir, et le tumulte recommença. De toutes parts ces cris retentirent : « Hors d'ici l'assassin Barsumas! l'assassin à l'amphithéâtre pour être livré aux bêtes! Barsumas en exil! anathème à Barsumas! » Les magistrats laissèrent les clameurs s'éteindre, et firent lire le libelle par Constantin, secrétaire du consistoire impérial.

Ce libelle osait demander la réhabilitation de Dioscore et l'assistance au concile de ce très saint archevêque, comme il l'appelait, ainsi que des autres évêques ses partisans. L'impudence d'une pareille réclamation au lendemain de la condamnation du patriarche d'Alexandrie mit le concile hors de lui. Sans attendre la fin de la requête, on cria de toutes parts : « Anathème à Dioscore! c'est le Christ qui l'a déposé; hors d'ici ces gens-là! hors d'ici l'injure faite au synode! hors d'ici la violence! enlevez la souillure du synode! » A quoi les archimandrites ajoutèrent, en se mêlant aux clameurs : « Enlevez la souillure des monastères! — Nous ne pouvons entendre

de telles choses, continuaient les évêques, l'homme condamné par un concile ne peut être qualifié d'évêque. On ose le faire pourtant; pourquoi permettre qu'on foule aux pieds les canons? — Sans rien préjuger, dirent les magistrats, laissez achever le libelle, » et ils firent signe à Constantin de poursuivre. La requête contenait une verte remontrance à l'assemblée pour avoir « déraisonnablement » condamné le saint archevêque. Si elle ne retirait pas sa sentence, les requérans déclaraient qu'ils secoueraient sur elle la poussière de leurs vêtemens et se retireraient de sa communion. A ces mots, l'archidiacre Aétius saisit le livre des canons qu'il avait près de lui, l'ouvrit et lut à haute voix le cinquième canon d'Antioche ainsi conçu : « Tout prêtre ou diacre qui se sépare de la communion de son évêque pour tenir à part des assemblées sera déposé et, s'il persiste dans son schisme, chassé comme séditieux par la puissance séculière. » — « Ce canon est juste, dirent les évêques; c'est la loi des pères, qu'elle soit appliquée. » Après un court intervalle de temps, les magistrats reprirent l'interrogatoire, et s'adressant à Carosius et aux autres moines: « Déclarez, leur dirent-ils, si vous adhérez aux décisions du concile. — Je connais, répondit Carosius, la foi de Nicée dans laquelle j'ai été baptisé, et je n'en connais point d'autre. Quand le bienheureux Théotime (c'était l'apôtre des Huns dans la petite Scythie) me baptisa à Tomes, il me défendit de croire autre chose. Quant à ceux-ci, ils sont évêques, — et du doigt il désignait l'assemblée, — ils peuvent nous chasser et nous déposer; qu'ils fassent ce qu'ils voudront. » Dorothée formula une profession de foi semblable. Barsumas dit en syriaque, et ses paroles furent aussitôt traduites en grec : « Je crois comme les trois cent dix-huit de Nicée; j'ai été baptisé au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, comme le Seigneur l'enseigna aux apôtres eux-mêmes. » Les autres archimandrites et moines s'exprimèrent dans le même sens. En ce moment, l'archidiacre Aétius s'avança vers eux et leur dit : « Le saint concile croit comme les pères de Nicée; mais, attendu qu'il s'est présenté depuis lors des questions sur lesquelles les saints pères Cyrille, Célestin et le bienheureux Léon ont publié des lettres dans le dessein d'expliquer le symbole, lettres que le concile œcuménique reçoit avec respect, obéissez à ce jugement et anathématisez Nestorius et Eutychès. — J'ai mainte fois anathématisé Nestorius, fut la réponse de l'archimandrite. — Mais Eutychès, l'anathématisez-vous aussi? — Il est écrit, reprit Carosius, ne jugez pas pour n'être point jugé vous-même, — puis, interpellant l'archidiacre, il lui dit : Les évêques sont là, pourquoi donc parlez-vous? — Répondez à ce que le saint concile vous demande par ma bouche, reprit l'archidiacre avec colère; voulez-vous obéir ou non? — Si

Eutychès ne croit pas comme l'église catholique, acheva de dire Carosius, qu'il soit anathème ! » On ne put tirer autre chose de lui.

Le concile revint à la lettre de Léon, qu'on voulut leur faire signer; ils s'y refusèrent obstinément. Dorothée soutint qu'Eutychès était orthodoxe, et que, pour être dans l'orthodoxie, il suffisait de confesser que « celui qui a souffert est de la Trinité. » A chaque mot, des murmures et des cris l'interrompaient. « Souscrivez-vous à la lettre, la signez-vous ou non? » disaient les évêques. Dorothée répondait imperturbablement : « Je crois au baptême, mais je ne signe pas la lettre. » Même obstination chez tous les autres successivement interrogés. Les magistrats, fort perplexes, prièrent le concile de leur accorder un délai de deux ou trois jours pour leur laisser le temps de réfléchir. « Il n'en est pas besoin, dirent les archimandrites, nous ne changerons pas de sentiment. » Le concile cependant, cédant à l'indulgence des magistrats et au désir manifesté par l'empereur, leur accorda un délai de trente jours. Si leur soumission n'était pas entière à cette époque, ils devaient être déchus de leurs grades et dignités et même retranchés de la communion. Que s'ils cherchaient à s'enfuir, ils seraient saisis par l'autorité séculière et soumis aux peines des canons. Après cette décision, on les reconduisit hors de l'église; nous verrons plus tard ce qu'ils devinrent.

II.

Tout empressé que le gouvernement impérial se fût montré vis-à-vis des légats dans l'espoir de les gagner à sa cause, quelques efforts même qu'il eût faits auprès du concile pour l'engager à donner à la lettre du pape ce caractère de canonicité ambitionné par l'église romaine, l'empereur n'en tenait pas moins fermement à son dessein d'obtenir une définition. Une forte pression était donc exercée sur les évêques individuellement par les officiers publics et les personnages importans de la cour; on les engageait à se rendre dans des conciliabules où la question était agitée, principalement chez le patriarche Anatolius. « Faites quelque chose, leur répétait-on, l'empereur vous en saura gré. » Les évêques obéissaient à contre-cœur; mais, quand on était en présence, rien n'aboutissait. La fraction du côté droit ralliée à la gauche, les Illyriens, les Grecs continentaux, les Palestins, qui conservaient un vieux levain d'idées eutychiennes ou semi-eutychiennes, inclinaient toujours vers des formules qui effaçaient la séparation des deux natures après l'union, tandis que les Orientaux et leurs alliés d'Asie, de Pont, de Cappadoce, étaient en garde contre toute expression pouvant indiquer la

confusion des natures et la passivité du Verbe dans la personne de Jésus-Christ. On s'observait, on se prenait en méfiance, et l'aigreur renaissait entre les partis. Les légats laissaient aller les choses, satisfaits en ce qui les regardait particulièrement, et pensant que de guerre lasse l'empereur lui-même arriverait à se contenter de la lettre du pape. Cependant le patriarche Anatolius, qui voulait être bien en cour, se donna tant de mouvement qu'il fit adopter par des groupes nombreux un projet de définition dont, suivant toute apparence, il était l'auteur. Quand il eut réuni un assez grand nombre d'adhésions partielles, il pensa pouvoir aborder la discussion en assemblée générale; mais là était la grande difficulté.

Ce projet fut lu à la séance du 22 octobre par le diacre Asclépiade, de l'église de Constantinople. Calqué en majeure partie sur la lettre de Léon, il en différait néanmoins en certains points essentiels : ainsi il portait que Jésus-Christ était *de deux natures* après l'union, au lieu de dire avec la lettre du pape Léon qu'il était *en deux natures*. Au fond, cela n'était pas fort différent, et dans des circonstances normales on eût pu adopter l'une ou l'autre formule comme équivalentes; mais dans la circonstance présente on y vit et on y devait voir une distinction calculée. L'expression *de deux natures* semblait une concession faite à l'eutychianisme, qui professait bien deux natures avant l'incarnation, mais une seule nature après, du mélange et de la confusion des deux autres. Elle offrait aussi le danger de paraître accepter, puisqu'on ne la réfutait pas, l'expression de Cyrille sur laquelle Eutychès avait construit tout son échafaudage : « une seule nature incarnée du Verbe divin. » L'absence des mots « après comme avant l'incarnation » pouvait faire soupçonner à des esprits prévenus quelque piége eutychien. Au contraire l'expression *en deux natures* indiquait nettement l'idée catholique de Jésus-Christ, Dieu et homme après l'incarnation, Dieu parfait et homme parfait.

A cette raison générale s'en joignait une particulière : c'est que Dioscore admettait la première formule et rejetait la seconde, qu'il avait même fondé la condamnation de Flavien sur ce que celui-ci avait professé deux natures en Jésus-Christ. La définition proposée, tout en restant orthodoxe, était donc imparfaite en ce qu'elle ne frappait point l'erreur, et n'énonçait rien que les eutychiens ne pussent recevoir aussi bien que les catholiques. L'admettre, c'était laisser les choses en état, et les eutychiens ou semi-eutychiens pouvaient dire avec quelque apparence de droit que la définition leur était favorable.

En effet, les dissentimens éclatèrent pendant la lecture d'Asclépiade; des murmures et des protestations se firent entendre dans

les rangs des Orientaux. « Que vous faut-il donc? crièrent les partisans du projet; l'esprit et les termes de cette définition sont inattaquables; anathème à qui ne croit pas ainsi! » Anatolius de son côté s'épuisait en objurgations. « Hier, disait-il, ce projet plaisait à tout le monde, comment peut-on le condamner aujourd'hui? c'est faire et défaire perpétuellement la même chose. » Les murmures continuaient, et les légats appuyaient par leur attitude l'opposition des Orientaux. Jean, évêque de Germanicia dans l'Euphratésienne, s'étant approché des magistrats pour leur dire quelques mots en particulier, les partisans du projet s'écrièrent : « Hors d'ici les nestoriens! hors d'ici les ennemis de Dieu! » Ceci s'adressait à Jean, lié d'une amitié intime avec Théodoret et évêque d'une ville qui avait été la patrie de Nestorius. Cette attaque souleva une tempête dans l'assemblée. Les partisans du projet, traitant de nestoriens ceux qui le combattaient, voulaient qu'on les mît dehors. Un courant violent emportait évidemment l'assemblée vers la formule *de deux natures*, opposée à celle du pape Léon. Paschasinus, se levant alors, dit au concile : « Si vous repoussez ainsi la lettre du bienheureux évêque de Rome, nous demandons acte de votre opposition pour retourner chez nous et tenir le concile en Occident. » Cette déclaration effraya les magistrats, qui virent menacée l'existence même du concile. Une si laborieuse session, tant d'efforts de la part du gouvernement pour amener le rapprochement des esprits, allaient donc aboutir à un avortement honteux. Ils dépêchèrent vers l'empereur le secrétaire consistorial, Béronicien, pour obtenir un rescrit du prince qui tranchât nettement la question.

Béronicien revint du palais peu de temps après, porteur d'un ordre souverain. L'empereur enfin ordonnait. Il voulait que le concile désignât immédiatement trois commissaires pour chacun des diocèses de Pont, d'Asie, de Thrace et de d'Illyrie, et six pour celui d'Orient, et que ces dix-huit commissaires, auxquels s'adjoindraient le patriarche de Constantinople, les trois légats et le prêtre romain qui leur servait de notaire, procédassent séance tenante à la rédaction d'un projet définitif en présence des magistrats. « Si la chose ne se faisait pas, ajoutait Béronicien au nom de l'empereur, il fallait que tous les évêques exposassent leur croyance par la bouche de leurs métropolitains, et en cas d'opposition nouvelle l'empereur avait résolu de transporter le concile en Occident. » Une grande émotion suivit les paroles du secrétaire consistorial. L'idée de venir individuellement réciter leur confession de foi, soit devant l'assemblée, soit devant le métropolitain, qui s'en porterait garant, convenait médiocrement aux évêques; ils y virent une source d'arguties et d'attaques, et mieux valait, pensèrent-ils, faire des concessions sur les

termes d'un projet orthodoxe au fond. Quant à la menace de transporter le concile en Occident, si elle effraya beaucoup de membres, elle en irrita plus encore, et bien des voix s'élevèrent en faveur du projet qu'on voulait jeter de côté. « Il nous plaît, disaient-elles; qu'on le maintienne! sinon nous partons : ceux qui le refusent sont des nestoriens. Longues années à l'empereur! Qu'il nous laisse la définition.» Cécropius demanda qu'on en reprît la lecture. « Ceux à qui la définition ne plaît pas, et qui ne voudront pas la souscrire, s'en iront, voilà tout. Qu'ils partent pour Rome, ajoutait-on; elle nous plaît à nous, nous la signerons. » Les magistrats intervinrent pour calmer l'irritation. « Il faut pourtant s'entendre, dirent-ils; Dioscore, en condamnant Flavien, a dit : — J'admets que le Sauveur est de deux natures, je n'admets pas qu'il soit en deux natures. — Le très saint archevêque de Rome a dit au contraire : — Deux natures unies sans confusion, sans mélange, sans séparation. — Lequel voulez-vous suivre, du très saint pape Léon ou de Dioscore? » Les Orientaux répondirent en masse : « Nous suivons Léon; ceux qui suivent Dioscore sont des eutychiens. — Vous voyez bien, reprirent les magistrats, qu'il faut retoucher au projet, et pour cela nous allons passer dans l'oratoire de la très glorieuse martyre Euphémie. » Avant de passer dans l'oratoire, les magistrats firent procéder à la nomination des commissaires dans les limites fixées par le mandement impérial. Une représentation double de celle des autres fut assignée au diocèse d'Orient, probablement à cause de sa grande étendue. Quant à l'Égypte, elle ne fut pas représentée dans la commission, les évêques de cette province s'étant abstenus de paraître au concile depuis la mise en cause de leur patriarche. L'opération terminée, les commissaires se réunirent, et, traversant la basilique dans sa longueur, gagnèrent, les magistrats en tête, l'oratoire circulaire où reposait la sainte, qui s'appelait particulièrement le *Martyrium*.

Les actes ne racontent point ce qui se passa dans le Martyrium; mais le bruit courut que la discussion avait été fort vive : en tout cas, si le projet d'Anatolius ne fut pas complétement écarté, on y introduisit de profondes modifications dues sans doute à la double représentation accordée par l'empereur au diocèse d'Orient. Au nombre des modifications, on peut compter la formule *en deux natures* substituée à celle *de deux natures*, proposée par le patriarche de Constantinople; c'était le pape qui triomphait. Les Orientaux empêchèrent en outre que, parmi les pièces annexées à la définition comme pièces canoniques ou quasi canoniques, on ne glissât la troisième lettre de Cyrille à Nestorius, laquelle contenait les anathématismes. La proposition venait d'évêques eutychiens ou semi-eutychiens, mais la commission la rejeta sagement; c'eût été ral-

lumer les torches de la guerre au milieu d'un travail de pacification. Enfin on s'accorda sur un projet que nous donnerons tout à l'heure. Quand tout fut convenu, les magistrats, suivis des évêques, allèrent reprendre leurs places dans l'assemblée, et la séance recommença. Ce n'était pas précisément, comme l'empereur avait paru le désirer, une formule brève et concise définissant le mystère de l'incarnation, comme le symbole de Nicée avait défini celui de la trinité, c'était une exposition assez longue dont une portion pouvait servir à l'usage qu'en voulait faire Marcien. Les magistrats s'en contentèrent prudemment, et le projet fut présenté au concile comme voté par l'unanimité de la commission.

Quand tout le monde fut assis, le chef des magistrats prononça ces paroles : « Plaise au saint synode d'écouter en silence ce que les très saints évêques réunis à l'oratoire viennent de décréter sur la foi, nous présens. » L'archidiacre Aétius, prenant alors la minute de la définition dressée au nom du concile, en donna lecture au milieu d'une profonde attention. Elle commençait par une transcription du symbole de Nicée et de celui de Constantinople, servant pour ainsi dire de préambule. « Ces deux symboles, y disait-on ensuite, avaient suffi longtemps à la connaissance de la foi; mais tout récemment les ennemis de la vérité avaient inventé de nouvelles expressions pour anéantir le dogme de l'incarnation, les uns en refusant à la vierge Marie le titre de mère de Dieu (*théotocos*), les autres en introduisant dans la personne de Jésus une confusion et un mélange des deux natures, et forgeant cette opinion insensée et monstrueuse, qu'il n'y a qu'une nature de la chair et de la divinité et que la nature divine du fils de Dieu est sujette à la souffrance comme sa nature humaine. C'est pourquoi le saint concile œcuménique, voulant mettre à néant ces entreprises sacriléges et montrer que la doctrine de l'église est inébranlable, arrête la définition suivante:

« Que l'on doit confesser un seul et même Jésus-Christ notre seigneur, le même parfait dans la divinité et parfait dans l'humanité, vraiment Dieu et vraiment homme, le même composé d'une âme raisonnable et d'un corps, — consubstantiel au père selon la divinité et consubstantiel à nous selon l'humanité, — en tout semblable à nous, hormis le péché, — engendré du père avant les siècles selon la divinité, et dans les derniers temps né de la vierge Marie, mère de Dieu selon l'humanité, pour nous et pour notre salut; un seul et même Jésus-Christ fils unique, seigneur en deux natures, sans confusion, sans changement, sans division, sans séparation, sans que l'union ôte la différence des natures : au contraire la propriété de chacune est conservée, et concourt en une seule personne et une

seule hypostase, en sorte qu'il n'est pas divisé ou séparé en deux personnes, mais que c'est un seul et même fils unique, Dieu Verbe notre seigneur Jésus-Christ. Le concile défend à qui que ce soit d'enseigner ou penser autrement, sous peine aux évêques et aux clercs d'être déposés, aux moines et aux laïques d'être anathématisés. »

Après la lecture de cette exposition de foi, tous les évêques s'écrièrent : « C'est la foi des pères; que les métropolitains souscrivent à l'instant même, qu'ils souscrivent en présence des magistrats : ce qui a été bien défini n'admet point de délai. C'est la foi des apôtres; nous la suivons tous. » Les magistrats dirent alors : « Ce que les évêques ont établi, et qui leur convient à tous, sera communiqué à l'empereur. » La cinquième action finit ainsi.

La séance du Martyrium resta célèbre dans l'antiquité, et la légende s'en empara bientôt. Elle raconta que les évêques réunis autour du tombeau d'Euphémie, ne pouvant s'accorder sur la rédaction d'un projet, convinrent de s'en remettre au jugement de la sainte. Chaque parti, hérétiques d'un côté, catholiques de l'autre, formula sa proposition sur deux rouleaux de papier séparés qui vers le soir furent déposés à l'extrémité du cercueil, fermé ensuite à clé et scellé soigneusement. Puis l'assemblée se mit à supplier la sainte de l'éclairer par une révélation, et suivant le récit légendaire, la commune prière aurait duré toute la nuit. Le lendemain matin, les évêques enlevèrent les sceaux et ouvrirent la châsse, et alors un spectacle étrange frappa leurs regards. La sainte tenait un des rouleaux dans sa main; l'autre était jeté sous ses pieds avec l'apparence du mépris : celui qu'elle tenait était naturellement le symbole catholique. Une variante de la légende porte que, l'empereur et l'archevêque de Constantinople ayant été appelés pour contempler le prodige, Euphémie, levant le bras, leur tendit le rouleau qui contenait la profession de foi orthodoxe. Cette fable, recueillie dans les temps postérieurs par des historiens peu scrupuleux sur la vraisemblance, devint tellement populaire qu'on ne peignit plus la patronne de Chalcédoine qu'un rouleau de papier à la main, comme une sibylle qui guidait les conciles œcuméniques eux-mêmes dans l'interprétation des dogmes sacrés.

III.

Marcien voulut inaugurer lui-même l'achèvement de cette œuvre si péniblement enfantée, et le 25 octobre, trois jours après l'acceptation synodique de la définition, se tint la séance impériale. Pendant toute la durée du concile, ce fut la première et la dernière à

laquelle l'empereur présida en personne. Pulchérie Augusta était à ses côtés, et derrière eux marchaient, par ordre de dignité, les plus hauts officiers de l'empire et des sénateurs au nombre de trente-quatre. Arrivés en grande pompe à l'église de Sainte-Euphémie, l'empereur, l'impératrice et leur cortége prirent place aux siéges réservés à la présidence, ayant à dos la balustrade du chœur, et à droite et à gauche, dans les travées, les évêques rangés suivant leur importance. L'assemblée était plus nombreuse qu'on ne l'avait encore vue, et l'appareil de grandeur dont les souverains s'étaient environnés ajoutait encore à la majesté de la réunion.

La séance fut ouverte par un discours de l'empereur prononcé en latin, idiome officiel du gouvernement romain, répété ensuite par lui-même en langue grecque avec certains développemens. Marcien y disait que, depuis le jour où un jugement de Dieu l'avait élevé à la direction des affaires, son plus ardent désir avait été de remédier aux maux qui déchiraient la foi. Faire cesser dans l'église les divisions provoquées par les mauvaises passions des uns, par l'avarice des autres (il faisait allusion à l'eunuque Chrysaphius), était devenu l'objet de ses préoccupations constantes. Aussi, non content de convoquer ce saint concile universel, il avait voulu y assister lui-même, pour appuyer les résolutions des évêques et non pour les dominer, suivant en cela l'exemple du religieux prince Constantin. Affligé de voir la vérité de la foi obscurcie par les erreurs et les dissensions d'hommes corrompus, il cherchait aujourd'hui à dissiper ces obscurités et à replacer la foi dans son unité; c'était donc aux évêques à l'expliquer sincèrement et telle qu'ils l'avaient reçue de la tradition. « De même qu'à Nicée, ajoutait-il en terminant, la foi a été manifestée par l'œuvre des trois cent dix-huit pères, ainsi par vos travaux des erreurs récentes seront dissipées, et l'orthodoxie fondée à tout jamais. La Providence divine fera le reste, elle rendra inébranlable l'ouvrage que j'ai toujours tant souhaité voir debout, et que vos mains ont élevé pour le bien de la religion. » Quand il eut fini, les évêques firent entendre les acclamations d'usage : « longues années à l'empereur, longues années à l'impératrice, longues années aux princes orthodoxes! » On y joignit celles-ci : « à Marcien, nouveau Constantin ; à Pulchérie, nouvelle Hélène! »

Aétius dit alors qu'il avait entre les mains la définition faite par le concile. L'empereur lui commanda de la lire. Elle était suivie de trois cent cinquante-six souscriptions, y compris celles des légats dont les noms figuraient les premiers. Diogène, métropolitain de Cyzique, avait souscrit tant pour lui que pour six évêques, ses suffragans, absens : ainsi avaient fait Théodore de Tarse et douze autres

métropolitains. La lecture finie, l'empereur demanda si tous étaient d'accord sur cette confession de foi; l'assistance répondit d'une commune voix : « Tous nous croyons ainsi, tous nous avons souscrit volontairement, tous nous sommes orthodoxes; » puis les acclamations recommencèrent en l'honneur de Marcien Auguste et de Pulchérie Augusta. On leur donnait les noms de lumières de la foi et de flambeaux de l'univers. « Vous êtes la paix de l'empire, leur disait-on encore, puisse votre foi vous conserver à jamais! »

Quand le bruit des acclamations eut cessé, l'empereur reprit la parole en ces termes : « La foi catholique ayant été déclarée, nous estimons juste et utile d'ôter à l'avenir tout prétexte de divisions. En conséquence, quiconque suscitera des troubles en public à propos de la foi, soit par des rassemblemens, soit par des discours, sera sévèrement châtié; si c'est un particulier, on le chassera de la ville impériale, si c'est un officier, il sera cassé, si c'est un clerc, il encourra la déposition, nonobstant d'autres peines civiles. » Ces paroles, qui étaient la sanction du décret du concile, furent accueillies avec enthousiasme. On cria : « Anathème à Nestorius; anathème à Eutychès; anathème à Dioscore! C'est la Trinité qui les a condamnés; c'est la Trinité qui les a chassés, » faisant allusion au nombre trois de ces hérétiques, qui semblaient aussi former une trinité de mensonge et de blasphème.

La séance continua sous la présidence des Augustes. « Il existe, dit l'empereur, quelques articles de discipline que nous vous avons respectueusement réservés, jugeant convenable qu'ils soient prescrits canoniquement par le concile plutôt que commandés par nos lois, » et sur l'ordre du prince le secrétaire Béronicien en donna lecture. Il y en avait trois; le premier s'exprimait ainsi : « Nous estimons dignes d'honneur ceux qui embrassent sincèrement la vie monastique; cependant, comme il en est qui, sous ce prétexte, troublent l'église et l'état, nous avons ordonné que personne ne bâtisse un monastère sans le consentement de l'évêque de sa ville et du propriétaire de la terre. Nous rappelons encore aux moines, tant des villes que de la campagne, qu'ils doivent être soumis à leur évêque, et que leur vie est avant tout une vie de paix, de jeûne et de prière, entièrement étrangère aux affaires de l'état ou de l'église. Ils ne pourront en outre recevoir dans leurs monastères des esclaves sans la volonté des maîtres. » Cet article était dirigé contre les partisans d'Eutychès, qui fourmillaient dans les retraites monacales sur toute l'étendue de l'empire. — Le second article défendait aux clercs et aux moines de prendre des terres à ferme ou de se charger des fonctions d'intendant, à moins que l'évêque ne leur confiât le soin des terres de l'église. — Le troisième enfin interdi-

sait aux clercs de passer d'une église à l'autre sans la permission de l'évêque de qui ils dépendaient, sous peine d'excommunication contre le clerc et contre l'évêque qui l'aurait reçu. — Ces propositions, remises par le secrétaire consistorial entre les mains du patriarche Anatolius, furent l'objet de quatre canons que le concile vota plus tard en se les appropriant, mais dont l'initiative, comme on le voit, appartenait à l'autorité séculière, dans l'intérêt de la police et du bon ordre public.

Avant de lever la séance, l'empereur déclara qu'en l'honneur de la sainte martyre Euphémie et en mémoire du concile tenu pour la foi à Chalcédoine, il octroyait à cette ville les priviléges de métropole, de nom seulement et honorifiquement, sauf le droit et la dignité de la cité de Nicomédie. Ces paroles furent suivies d'acclamations universelles, dans lesquelles Marcien fut qualifié de prêtre et de pontife, vainqueur dans la guerre, docteur dans la foi. « Chalcédoine, disait-on encore, a mérité le titre de métropole; la décision de l'empereur est juste, elle est digne de la sainte martyre... Que la sainte te garde, pieux empereur; mais maintenant renvoie-nous. — Pas encore, répondit Marcien. Je sais que vous êtes fatigués par vos longs voyages et par vos constans travaux; pourtant restez encore trois ou quatre jours, et en présence de nos magistrats décidez ce qui vous conviendra pour le bien de l'église, et que personne de vous ne s'éloigne avant la clôture du concile. »

Une des questions générales qui restaient à régler, et la plus importante sans contredit, était l'abolition solennelle du second synode d'Éphèse, de ses actes et même de son nom : Eusèbe de Dorylée l'avait demandée lors de la troisième action au concile, qui en avait renvoyé l'examen à un autre temps; les légats depuis lors en avaient renouvelé la proposition à l'empereur, espérant obtenir de lui une loi expresse. La flétrissure d'une assemblée où l'église de Rome avait été offensée dans la personne du pape et de ses légats tenait fort au cœur des Occidentaux, et faisait partie des instructions du pape Léon; mais l'empereur répugnait à rendre à ce sujet une loi qui pouvait réveiller les passions mal éteintes dans le concile et très vivaces sur plusieurs points de l'empire. La concorde en effet se trouvait rétablie, non sans peine, entre les évêques; une définition avait été unanimement souscrite où l'hérésie d'Eutychès était condamnée; le patriarche Dioscore, déposé, expiait dans l'exil les crimes du faux synode qu'il avait présidé, et ses assesseurs n'avaient reçu leur pardon du présent concile qu'en anathématisant les doctrines de l'archevêque d'Alexandrie et celles d'Eutychès; que pouvait-on faire de plus contre un conciliabule dont les conséquences étaient détruites et les chefs punis ou venus à résipiscence? Re-

prendre la discussion des doctrines condamnées était un danger véritable aux yeux de ceux qui avaient observé l'hésitation de beaucoup d'évêques dans les débats de la définition. Anatolius lui-même n'avait-il pas prononcé ces étranges paroles : « Dioscore a été déposé non point à cause de ses doctrines, mais pour avoir excommunié l'archevêque de Rome et refusé de faire lire sa lettre. » La prudence conseillait donc, en face de ces fermens d'opposition mal éteints, de jeter un voile sur les attentats commis dans le passé. L'empereur le crut, et se contenta de rendre une loi qui réhabilitait la mémoire du martyr Flavien : réhabiliter Flavien, c'était flétrir l'assemblée sous les violences de laquelle il avait perdu la vie. Les légats de leur côté tenaient à une loi de l'empereur, et non à un décret canonique qui renouvellerait la discussion. Ils parurent donc satisfaits de cette abolition virtuelle de l'assemblée d'Éphèse, qui ressortait des actes et des opinions du présent concile, et la déclarèrent suffisante. On renonça de la sorte à une loi expresse ou à un canon exprès contre une assemblée dont il ne survivait plus rien.

La conséquence de ces actes divers fut le rétablissement dans leurs siéges des évêques de Cyr et de Dorylée, Théodoret et Eusèbe : le pape leur avait déjà rendu le rang d'évêque justement, il est vrai, mais peu canoniquement, comme l'avaient fait remarquer les murmures de beaucoup de membres lors de la première action; le concile leur rendit leurs évêchés. On agita la question de Domnus, ancien patriarche d'Antioche, que Dioscore avait fait déposer malgré sa faiblesse, ou, pour mieux dire, sa lâcheté lors de la condamnation de Flavien. Domnus, honteux de lui-même, avait couru s'enfermer dans le monastère d'où il était sorti pour monter au siége épiscopal d'Antioche. Il voulait finir obscurément ses jours dans la solitude, et ne réclamait point, comme Eusèbe et Théodoret, les grandeurs dont il avait été dépouillé. Pourtant Domnus était pauvre; ses amis intercédèrent pour lui, et le concile, en considération de sa pénitence, décida que son successeur lui paierait une pension sur les revenus de l'église d'Antioche, et fixa lui-même le taux de cette pension.

Les affaires particulières étaient nombreuses et la plupart intéressantes : elles concernaient des intrusions d'évêques dans des siéges déjà occupés ou des usurpations de juridiction d'un ressort métropolitain sur l'autre. Nous en choisirons une qui nous paraît mériter l'attention pour deux raisons : la première, parce qu'elle offre le vivant tableau des mœurs ecclésiastiques du temps; la seconde, parce qu'on y trouve un personnage qui a joué un rôle assez important dans ces récits, Étienne, évêque d'Éphèse et exarque ecclésiastique de la province d'Asie.

A l'époque où l'église d'Éphèse gémissait sous la main de cet évê-

que Memnon si fameux par ses intrigues et ses violences lors du procès de Nestorius, c'est-à-dire vers 431, vivait un clerc de la même église nommé Bassianus, riche de patrimoine, et qui depuis sa jeunesse avait eu pour principal soin le soulagement des pauvres. Il avait construit de ses deniers un vaste hôpital où il entretenait soixante-dix lits pour les indigens, les malades et les infirmes. Aussi le peuple l'estimait et l'aimait. Cette charité néanmoins était suspecte à plusieurs, surtout dans le clergé, on l'accusait de servir de masque à une ambition sans mesure; Memnon alla jusqu'à craindre que Bassianus n'essayât de le supplanter quelque jour sur le siége épiscopal d'Éphèse. Pour prévenir une entreprise de ce genre, il résolut d'éloigner Bassianus de la ville en l'envoyant comme évêque dans un lieu reculé de sa juridiction. Il ourdit à ce sujet un petit complot avec plusieurs clercs de son entourage. Un matin donc qu'il était à l'autel avec eux et Bassianus, il fit saisir celui-ci par les autres, et voulut lui imposer les mains pour le faire évêque d'Évase, ville obscure de la province d'Asie. Le clerc protesta et se débattit; la lutte, d'après sa déclaration, dura depuis neuf heures jusqu'à midi, et fut si vive qu'ayant été blessé il souilla de son sang l'autel et le livre des Évangiles. Memnon cependant persista, et, quand sa victime fut épuisée d'efforts, il prononça sur sa tête les paroles sacramentelles; Bassianus était évêque d'Évase. Il protesta toujours cependant qu'il n'avait point consenti et ne consentait point, et il ne parut jamais dans son église. Sur ces entrefaites, Memnon mourut; Basile, qui le remplaça, releva Bassianus de son siége d'Évase en y envoyant un autre évêque, mais il ne le releva pas de son ordination forcée, et lui conserva la dignité épiscopale. Bassianus passa quelques années à Éphèse, continuant à faire comme évêque sans église, ou évêque vacant, c'était l'expression reçue, le bien qu'il faisait auparavant comme simple clerc.

Une lutte d'autorité existait alors entre le clergé d'Éphèse et le patriarche de Constantinople, celui-ci se prétendant le droit d'ordonner les évêques d'Asie, et le clergé revendiquant ce droit pour lui-même, soutenu en cela par les magistrats de la ville, les possesseurs de terres et le peuple, non moins jaloux que le clergé des priviléges électoraux de la cité. Or Basile avait été ordonné par le patriarche de Constantinople Proclus, et son intronisation n'avait pas eu lieu sans troubles graves et effusion de sang. A sa mort, arrivée en 444, le clergé voulut prendre sa revanche et faire ordonner le successeur avant que le patriarche de Constantinople eût été informé de la vacance. Bassianus, avec qui il s'était réconcilié, était sous sa main; il le choisit, et plusieurs évêques furent mandés en toute hâte de la province pour procéder à une ordi-

nation qui ne souffrait point de retard. Des évêques mandés, il n'en vint qu'un, Olympius de Théodosiopolis; les autres s'abstinrent par crainte de se compromettre vis-à-vis du patriarche de Constantinople, dont les empiétemens de juridiction, croissant d'année en année, faisaient trembler tous les évêques sur leurs siéges. Ils se rappelaient en effet la terrible expédition de Jean Chrysostome en Asie, à propos de cette même ville d'Éphèse, lorsque, usurpant le rôle de grand justicier dans un diocèse qui n'était pas le sien, il avait expulsé quinze évêques d'un seul coup et en avait institué autant d'autres à leur place. Olympius, arrivé donc à l'appel du clergé éphésien, attendit vainement pendant trois jours les collègues qui devaient l'assister, et, las d'attendre, se disposait à repartir, lorsqu'un soir il voit son logis cerné par une troupe considérable de gens, la plupart armés, et que dirigeait, l'épée à la main, un officier nommé Holosericus. Sur l'ordre de cet officier, on force la maison, on s'empare d'Olympius, et à la lueur des flambeaux on le conduit ou plutôt on l'emporte jusqu'à la basilique, occupée par une troupe non moins considérable et non moins tumultueuse. Bassianus s'y trouvait installé déjà sur le trône de l'évêque. Comment y était-il venu? Il alléguait une violence faite à sa volonté par le clergé et le peuple; mais une enquête faite ultérieurement ne justifia guère son assertion. Placé à son côté et sommé par la foule de lui imposer les mains, Olympius eut beau protester de l'irrégularité d'une telle ordination; il la fit, et Bassianus fut institué évêque d'Éphèse à la pointe de l'épée. Telle est la version la plus vraisemblable des faits; mais Bassianus la niait: tout s'était passé, disait-il, avec calme et régularité; il n'y avait eu de violences faites qu'à son désintéressement.

Autour de lui, dans le clergé et parmi les notables, on propagea la même version par une entente commune, afin d'enlever à l'archevêque de Constantinople tout prétexte à intervenir. Toutefois on n'empêcha pas des bruits contraires d'arriver à ses oreilles, et, Bassianus s'étant rendu dans la ville impériale, le patriarche lui refusa sa communion. Le nouvel exarque d'Éphèse était riche; il était habile, il se mit bien en cour. Théodose lui-même daigna intervenir pour rétablir la paix entre les deux évêques, et Proclus, qui gouvernait alors le siége de Constantinople, inscrivit Bassianus sur ses diptyques. Celui-ci, rentré dans Éphèse, remplit les fonctions épiscopales pendant quatre ans sans interruption ni obstacle, ordonna un très grand nombre de prêtres et sacra jusqu'à dix évêques.

On ne vivait pas longtemps en paix dans la glorieuse cité d'Éphèse; son église non plus ne connaissait guère que des trêves

au milieu d'un état permanent d'agitation et de complots. Au bout de quatre années d'administration, Bassianus avait perdu son ancienne popularité dans le clergé, et des trames s'ourdissaient de toutes parts pour l'abattre et le supplanter. A la tête d'une des plus puissantes factions figurait le prêtre Étienne, qu'on pouvait appeler le doyen du clergé éphésien, car il en faisait partie depuis cinquante ans. Des troubles provoqués par elle éclatèrent contre l'évêque durant le carême de l'année 448 : c'était une déclaration de guerre à outrance entre le chef et ses subordonnés; on ignore à quel sujet. On écrivit de part et d'autre à l'empereur et à l'impératrice Pulchérie, qui se déclarèrent pour Bassianus. A la réception des lettres impériales, le parti victorieux fit éclater une joie immodérée; on était au jeudi de Pâques, et Bassianus offrit solennellement le sacrifice en actions de grâces de sa victoire; mais ses ennemis veillaient, le cœur altéré de vengeance. Le sacrifice s'achevait à peine, que ceux qui venaient de recevoir les saints mystères de la main de l'évêque se jetèrent sur lui, et, le dépouillant de son vêtement sacerdotal, le traînèrent dans le baptistère, où ils l'accablèrent de coups. Pendant ce temps, sa demeure était livrée au pillage, on lui enlevait tout ce qu'il possédait en argent et en meubles, et les gens de son service qui essayèrent de défendre lui ou ses frères furent tellement maltraités que plusieurs moururent sur la place. Emprisonné ensuite dans la geôle épiscopale, il y subit entre autres tortures celle de la soif; on lui refusa jusqu'à quelques gouttes d'eau pour éteindre la fièvre qui le brûlait. Au plus fort de ces horreurs, le prêtre Étienne montait au trône épiscopal revêtu des ornemens de sa victime, et recevait l'ordination de quelques évêques ses complices. La ville accepta le nouvel exarque, comme elle avait accepté l'ancien; l'orgueil municipal était sauf, puisque le patriarche de Constantinople ne s'était point mêlé de l'élection; mais l'empereur, informé de tout, envoya sur les lieux un agent du maître des offices, le silenciaire Eustathius, pour ouvrir une enquête et lui adresser le rapport du fait. Eustathius était un homme juste et ami du bien; toutefois les passions déchaînées firent tant pour lui voiler la vérité, que l'enquête, interrompue et reprise, finit par n'aboutir jamais, et tout restait encore en suspens quand Théodose mourut.

Le changement de prince et la convocation d'un concile universel rendirent l'espérance à Bassianus. Cet homme, jadis si riche et si généreux, errait maintenant de lieu en lieu, accompagné d'un prêtre qui mendiait pour lui, car Étienne avait mis la main sur son patrimoine comme si c'eût été un bien de l'église. Venu à Constantinople, l'évêque dépossédé se présenta au palais de l'empereur avec une requête où il demandait réparation de ces injures : l'empereur le renvoya devant le concile.

L'affaire était grave; le concile fixa pour l'entendre sa onzième action, qui se tint le 29 octobre. Bassianus fut introduit, et sa requête lue en sa présence. Comme elle était conçue dans des termes d'une réserve extrême, et que les persécuteurs dont il dénonçait les actes n'y étaient point désignés par leurs noms : « Expliquez-vous, lui dirent les magistrats; qui sont les gens dont vous vous plaignez? — Ils sont nombreux, reprit Bassianus, et leur chef est l'évêque Étienne. C'est lui qui détient mon siége épiscopal et mon bien. Je désire que tous les faits que j'énonce soient éclaircis, et en premier lieu ce qui regarde mon épiscopat. Nos saints pères du concile verront si j'ai péché, et décideront de moi comme il leur conviendra. — Que le révérendissime évêque Étienne veuille bien répondre, dirent alors les magistrats. — Il se trouve ici, dit Étienne en s'avançant, des évêques du diocèse d'Asie; on peut les faire approcher, et je m'expliquerai devant eux; je demande qu'on appelle Léontius de Magnésie, Maronius de Nysse, Protérius de Smyrne, et d'autres que j'aperçois là-bas. — Commencez par répondre vous-même, » firent observer les magistrats. Étienne alors s'exprima en ces termes :

« Cet homme-ci, dit-il en montrant du doigt Bassianus, cet homme-ci n'a point été ordonné évêque à Éphèse; mais pendant une vacance de cette sainte église, réunissant une troupe de séditieux armés d'épées et de gladiateurs de l'amphithéâtre, il a fait irruption sur le trône épiscopal et s'y est assis. Votre magnificence ne jugera pas sans doute que c'est ainsi qu'on devient évêque; en tout cas, il a été chassé comme le voulaient les canons, et quarante évêques d'Asie m'ont ordonné sur la désignation des nobles, du peuple et du clergé, en un mot de la cité entière. Quant à moi, il y a aujourd'hui cinquante ans que je suis attaché au clergé d'Éphèse. — Ne cherchez point à nous circonvenir ainsi, répliqua Bassianus avec véhémence, j'ai été fait évêque canoniquement, je puis le prouver; et de plus, je n'ai été ni déposé, ni accusé, ni mis en cause par personne. Depuis ma jeunesse, j'ai vécu pour les pauvres; j'ai construit un hospice où j'ai placé soixante-dix lits; parce que j'étais aimé de tout le monde, l'évêque Memnon, jaloux de moi, voulut m'éloigner de la ville. » Bassianus alors raconta son ordination forcée à l'évêché d'Évase, son refus persistant, et comment, dans sa lutte violente contre Memnon et ses satellites, l'autel et le livre des saints Évangiles avaient été souillés de son sang. Suivait le récit de son ordination au siége d'Éphèse après la mort de Basile. Rien d'après lui n'avait été plus paisible et plus régulier : il voulait se dérober à l'honneur qu'on lui destinait; « le peuple, le clergé, plusieurs évêques présens, lui avaient fait violence, et il s'était assis malgré lui sur le trône épiscopal. » — « J'aperçois d'ici, ajouta-t-il, un des évêques

qui m'ont ordonné, c'est Olympius de Théodosiopolis : il rendra témoignage en ma faveur. L'empereur a confirmé mon élection, et le révérendissime Proclus non-seulement a communiqué avec moi à Constantinople, mais il m'a envoyé depuis lors ses lettres synodiques. Quatre ans entiers, j'ai gouverné l'église d'Éphèse, ordonné dix évêques et un grand nombre de clercs. Pendant que j'étais là, administrant à la satisfaction de la ville, un complot éclata dans mon église, et je fus dénoncé. L'empereur sur mes explications m'ayant donné gain de cause, mes ennemis furieux m'arrachèrent de l'autel où je venais d'officier, me dépouillèrent de mes vêtemens épiscopaux, me volèrent ce que je possédais, et prirent un d'entre eux pour le faire évêque : c'est Étienne que voilà. »

Quand Bassianus eut fini cet exposé, tout à l'avantage de sa cause, ce fut le tour d'Étienne, qui raconta les mêmes faits d'une façon toute différente. Invoquant aussi le témoignage des évêques d'Asie, « Bassianus, dit-il, n'a point été conduit de force à l'église d'Éphèse; il y est venu de son plein gré, entouré de gladiateurs, d'épées et de flambeaux, et de lui-même il est allé s'asseoir au siége de l'évêque. Cette raison a déterminé le très saint évêque de Rome, Léon, le bienheureux Flavien de Constantinople, l'évêque d'Alexandrie, enfin celui d'Antioche, à le déclarer intrus par violence et à le chasser. Pour cette raison encore, l'empereur Théodose envoya Eustathius, primicier des silenciaires, s'enquérir des faits et de plus juger entre lui et les pauvres qu'il opprimait. » Le reste du discours d'Étienne était, comme son préambule, une invective pleine d'amertume, démentant un à un les dires de l'adversaire et dénaturant les circonstances des faits; entre ces deux versions contradictoires, les magistrats restaient en suspens. Dans le doute sur la réalité du fond, ils essayèrent de s'attacher à la forme et de constater de quel côté du moins avait été la violation des règles canoniques. « Que Bassianus, dirent-ils, nous montre s'il a été établi évêque d'Éphèse par le concile provincial, ou qu'il nous dise quels sont ceux qui l'ont ordonné. — Olympius, répondit celui-ci; quant aux autres, je ne sais plus bien qui ils étaient. » Sommé par les magistrats de déposer, Olympius raconta les faits comme nous les avons donnés plus haut : il était seul ordonnateur, et une foule armée l'avait transporté au trône épiscopal, où siégeait déjà Bassianus.

Là-dessus commença une discussion qui montrait combien l'incertitude était grande dans les esprits. « Je ne me rends pas bien compte, dit un évêque d'Asie, Julien de Byza, comment une ordination faite en violation des canons aurait été confirmée par l'archevêque de Constantinople, Proclus, cet homme si rigide et de si sainte mémoire. » Le nom de Proclus en effet pouvait rassurer bien

des consciences. Heureux eux-mêmes de s'appuyer sur une autorité pareille, les magistrats voulurent savoir si vraiment Proclus avait communiqué avec Bassianus, et interrogèrent à ce sujet les clercs de l'église de Constantinople. « Non-seulement, répondirent ceux-ci, le bienheureux archevêque le reçut dans sa communion, mais il lui adressa depuis lors ses lettres synodiques comme à l'exarque d'Éphèse, et inscrivit son nom sur les diptyques. » Ce témoignage fut accueilli avec des marques de satisfaction par une partie de l'assemblée. Reprenant la suite des interrogatoires, les magistrats demandèrent à Étienne dans quelle forme son adversaire avait été déposé, et si lui-même avait été ordonné dans un concile. Étienne, interdit, balbutia. « Je ne puis, dit-il, fournir de mon intronisation les preuves que vous me demandez. Ne m'attendant guère à ce qu'on fît revivre ici une affaire que je croyais finie, je ne me suis point muni de pièces et ne puis qu'affirmer verbalement. Quant à Bassianus, je répète qu'il a été déposé par l'autorité de l'empereur Théodose, du pape Léon et de l'archevêque Flavien. » Plusieurs fois ce dernier nom avait été invoqué par lui dans l'intérêt de sa cause, sur quoi Cécropius de Sébastopolis, indigné, car l'évêque d'Éphèse était un de ceux qui avaient condamné Flavien au concile du brigandage, l'interrompit en disant : « Seigneur Étienne, que Flavien est puissant, même après sa mort! » Ce mot et le souvenir qu'il réveillait produisirent une émotion générale. Les évêques et les clercs de Constantinople s'écrièrent : « Éternelle mémoire à Flavien! Voilà la vengeance, voilà la vérité! Flavien vit après sa mort; le martyr prie pour nous! »

Étienne objectait à son adversaire les canons seizième et dix-septième d'Antioche, dont le premier défend à un évêque vacant de s'ingérer à une autre église vacante, quand même il prétendrait y être forcé, et le second frappe d'excommunication l'évêque qui ne se rend pas à l'église pour laquelle il est ordonné. Or Bassianus, de toute évidence, tombait sous l'application de l'un ou de l'autre canon; néanmoins les évêques d'Asie penchaient généralement pour lui, et leur prédilection se fondait sur d'assez fortes raisons. En effet, si Bassianus était un usurpateur (et comment se fût-on persuadé qu'il ne l'était pas?), il avait usurpé un siége vacant. Étienne au contraire s'était intrus violemment sur un siége occupé par un autre. Or entre ces deux actes la différence était grande, et plus d'un évêque, en songeant à lui-même, pouvait trouver le premier crime un péché véniel comparativement au second. Cependant l'interrogatoire se continuait au milieu des démentis mutuels, et les adversaires montraient une aigreur croissante. Le système de Bassianus consistait à représenter son élection comme ayant été parfaitement calme et son ordination comme fort régulière. A la déposi-

tion de l'évêque Olympius, son unique ordonnateur, qui démontrait précisément le contraire, il ne put se contenir et s'écria : « Il ment! » Étienne n'était pas plus maître de lui-même, et, quelqu'un ayant dit que Bassianus était resté évêque d'Éphèse pendant quatre ans : « Dites tyran d'Éphèse! » interrompit-il avec colère. Au milieu du désordre, deux évêques d'Asie, s'avançant en face des magistrats, prononcèrent ces paroles tant en leur nom qu'en celui des autres suffragans de la province : « La justice et les canons ont été violés dans l'expulsion de Bassianus; c'est lui que nous reconnaissons pour évêque d'Éphèse. » Leur déclaration décida l'assemblée, et de toutes parts on entendit crier : « C'est juste, les canons le veulent; nous pensons tous ainsi. » La cause de Bassianus était gagnée dans le concile. Elle ne l'était pas pour les magistrats, à qui cette décision parut mauvaise, sans pourtant qu'ils s'intéressassent à la cause d'Étienne; mais les faits qui avaient accompagné l'élection et l'intronisation du premier leur paraissaient tellement entachés de manœuvres coupables qu'ils ne pouvaient se décider à le proclamer évêque légitime. Ils en conférèrent ensemble avec vivacité, puis leur chef dit au concile : « Notre avis à nous est que ni Bassianus, ni Étienne ne sont dignes d'occuper le siége d'Éphèse. Bassianus parce qu'il s'y est intrus violemment, Étienne parce qu'il a employé pour y parvenir l'intrigue et l'artifice : nous estimons en conséquence qu'il y a lieu d'en instituer un troisième; toutefois ce sera à vous de décider. » Ce parti, qui frappait à la fois les deux coupables et tranchait au vif toutes les difficultés canoniques, plut à une majorité que tourmentaient encore bien des scrupules. La proposition des magistrats fut donc accueillie avec applaudissemens. « Ce jugement est juste, répétait-on dans l'assemblée; c'est le jugement de Dieu, vous êtes les gardiens des canons, les gardiens des lois. » Consulté s'il voulait revenir de sa première décision, le concile répondit affirmativement, et un décret fut voté qui ordonnait l'élection d'un troisième évêque en remplacement des deux autres. L'assemblée, comme soulagée d'un grand poids, fit suivre le vote de cette acclamation : « longues années aux magistrats : longues années au concile! »

Si bonne qu'elle parut à la majorité, la nouvelle décision provoqua un incident grave et tout à fait inattendu. On avait pu remarquer pendant le vote un grand mouvement parmi les évêques du diocèse d'Asie, qui semblaient se concerter. A un signal donné, ils quittèrent leurs places tous ensemble, et, gagnant le milieu de la nef, ils se prosternèrent la face contre terre, les bras tendus vers le concile. « Ayez pitié de nous, disaient-ils; c'est notre mort que vous décrétez; on égorgera nos enfans! Ayez pitié de nos enfans; ayez pitié de nous! » Ces évêques, à ce qu'il paraît, étaient tous mariés,

et avaient laissé leurs familles dans leurs villes épiscopales. Connaissant l'animosité qui régnait non-seulement dans la ville métropolitaine, mais dans tout l'exarchat, contre les prétentions juridictionnelles du siége de Constantinople, ils n'avaient pas vu sans terreur décréter la nomination d'un évêque d'Éphèse, soit par l'archevêque de la ville impériale, soit par le concile lui-même. Ils craignirent qu'on ne leur imputât à crime, s'ils ne s'y opposaient pas, d'avoir livré les droits électoraux de leur province, et que le peuple en fureur ne s'en vengeât sur leurs enfans. Ces malheureux restaient donc là dans l'attitude de la supplication, tremblans, baignés de larmes, attendant que l'assemblée, touchée de leurs périls, trouvât quelque moyen de les protéger. Cette scène en effet avait quelque chose d'émouvant, et les magistrats en parurent troublés, car ils connaissaient les fureurs de la populace déchaînée dans ces petites républiques de l'Asie. Pour se bien rendre compte de ce que le danger avait de sérieux en réalité, ils demandèrent au concile dans quel lieu l'évêque d'Éphèse devait être nommé suivant la règle des canons. Là-dessus éclata une grande diversité d'opinions. « Il doit être nommé dans la province, répondirent beaucoup de voix. — C'est une erreur, interrompit Diogène de Cyzique, l'usage veut que l'évêque d'Éphèse soit ordonné à Constantinople; si l'on avait suivi l'usage, nous n'aurions pas à déplorer les scandales qui s'étalent en ce moment sous nos yeux. Dans la province, on ordonne des gens de néant, et c'est la source de tous les maux. » L'opinion de l'évêque Diogène trouva un contradicteur dans Léontius de Magnésie. « Depuis saint Timothée, dit-il, vingt-sept évêques ont été ordonnés à Éphèse, Basile seul l'a été à Constantinople, et des meurtres, comme on sait, ont ensanglanté son avénement. » Philippe, prêtre de Constantinople, prit la parole après lui pour le combattre. « S'il en était ainsi, dit-il avec chaleur, comment donc le saint archevêque Jean Chrysostome, lorsqu'il se rendit en Asie, aurait-il déposé quinze évêques et en aurait-il nommé quinze autres à leur place, si ce n'est parce que son siége avait juridiction sur celui d'Éphèse? L'évêque Memnon fut confirmé à Constantinople, Héraclides et d'autres furent ordonnés du consentement de notre patriarche; enfin le bienheureux Proclus a lui-même ordonné Basile. Voilà le droit, voilà les canons. » Les magistrats, voyant qu'on ne pouvait s'entendre, renvoyèrent l'affaire au lendemain.

Le lendemain 30 octobre, l'assemblée reprit la question d'Éphèse; les magistrats, non moins que les évêques, étaient pressés d'en finir. « Notre assiduité au concile, dirent-ils en ouvrant la séance, porte préjudice aux affaires publiques; nous vous prions donc de nous dire s'il vous est venu quelque nouvelle lumière qui termine prompte-

ment ce débat. — Je suis d'avis, dit Anatolius, que ni Bassianus, ni Étienne, ne soient reconnus évêques d'Éphèse, car ils se sont intrus contre les canons : on en élira un troisième, les deux autres conserveront le titre d'évêque, et seront nourris aux dépens de l'église. » Les légats opinèrent de même. Les magistrats alors firent apporter l'Évangile, conjurant les membres du concile de juger suivant leur conscience. Anatolius redit une seconde fois son avis, que toutes les voix acclamèrent. La sentence fut ensuite prononcée par les magistrats. Elle portait : 1° que ni Étienne ni Bassianus ne remonteraient sur le siége d'Éphèse, mais que la dignité d'évêque leur serait conservée, et qu'ils recevraient pour leur nourriture et leur entretien une somme annuelle de deux cents sous d'or prélevés sur les revenus ecclésiastiques; 2° qu'un troisième évêque serait nommé suivant les canons : le décret ne spécifia point où il serait nommé et par qui; toutefois on l'interpréta en ce sens que l'ordination n'aurait pas lieu dans la province.

Éphèse était donc dépouillée de ce droit patriarcal dont elle avait si étrangement abusé et soumise au siége de Constantinople. Qu'advint-il des malheureux évêques d'Asie? Ils protestèrent, sans doute pour sauver leur existence et celle de leurs familles, contre la décision synodale et contre l'assemblée qui l'avait rendue. Trois ans ne s'étaient pas écoulés qu'un concile schismatique, prenant la revanche de Chalcédoine, réintégrait Éphèse dans la plénitude de sa vie électorale.

IV.

Le concile de Chalcédoine n'avait pas encore achevé sa session que déjà des troubles religieux éclataient dans plusieurs parties de l'empire d'Orient : c'était une réaction eutychienne contre la définition de foi si laborieusement construite et contre la déposition de Dioscore. Constantinople, Alexandrie et Jérusalem étaient les foyers de ce mouvement d'opposition, et cette opposition accusait le concile d'être nestorien, la lettre du pape de contenir des erreurs nestoriennes, l'empereur et l'impératrice, en un mot, de vouloir rétablir l'hérésie de Nestorius. Les monastères servaient partout d'officines à ces calomnies. Dans la ville impériale, grâce aux mesures promptes et vigoureuses de l'autorité, l'agitation fut réduite aux proportions d'une révolte de moines; mais en Égypte et en Palestine, où le peuple y prit part, ce fut la guerre civile avec tout son cortége d'assassinats, de massacres et d'incendies.

Le lecteur se rappelle sans doute ces moines schismatiques qui, sous la conduite de leurs abbés, Carosius, Dorothée et Maxime, bra-

vèrent le concile en face lors de sa troisième action, et auxquels l'assemblée fixa un délai de trente jours pour venir à résipiscence et se soumettre. Ni Carosius ni ses adhérens n'attendirent l'expiration du délai pour proclamer leur impénitence finale et leur séparation d'un concile qu'ils qualifiaient de nestorien. On les chassa de leurs monastères : ils tinrent des conciliabules dans la ville; on dispersa leurs conciliabules à coups d'épée : ils les reformèrent dans la banlieue de Constantinople, et l'on vit, comme au temps des joannites, des prêches en plein vent, des baptêmes dans les piscines publiques, des célébrations de mystères dans les cavernes et dans les bois. Carosius et Dorothée, poussés de proche en proche par la persécution, furent obligés de s'exiler : on les traqua dans leur exil, et, suivant l'expression d'un des légats du pape, « on les mit dans un lieu où ils ne pouvaient plus nuire. » Ce lieu était tellement triste, et le séjour tellement insupportable, que Carosius finit par demander merci et se soumettre à ce qu'on voulut : ce ne fut pourtant qu'après la mort de Dioscore, au bout de six ans de captivité; quant à Dorothée, il ne fléchit jamais.

L'établissement de l'eutychianisme en Égypte, d'où il ne sortit plus, fut accompagné de catastrophes bien autrement lamentables. Après la déposition de Dioscore, le concile avait eu l'idée de lui choisir directement un successeur qu'on enverrait tout ordonné dans sa métropole; mais le caractère bien connu des habitans d'Alexandrie et la disposition des esprits dans cette ville turbulente firent renoncer bientôt à ce projet : l'on préféra que le patriarche fût nommé sur les lieux. En conséquence, les quatre évêques égyptiens qui s'étaient séparés de Dioscore, lors de la première séance du concile, pour passer du côté des catholiques, partirent avant la fin de la session avec une lettre de l'empereur destinée au préfet d'Égypte. La lettre lui recommandait de prêter assistance aux quatre évêques pour faciliter l'élection d'un archevêque catholique. « Il fallait, disait l'empereur, préparer habilement les choses et prendre à l'avance toutes précautions pour que l'éveil ne fût pas donné aux fauteurs de désordres ainsi qu'à la populace. » La recommandation était sage, et le préfet s'y conforma; mais, une réunion des nobles et des principaux de la cité ayant eu lieu par ses soins, ceux-ci déclarèrent qu'ils ne pouvaient considérer le trône épiscopal comme vacant tant que Dioscore vivrait, et que par conséquent ils ne procéderaient à aucune élection pour le remplacer. Dioscore en effet, malgré ses vices personnels et sa tyrannie, était à leurs yeux l'évêque légitime auquel Alexandrie et l'Égypte restaient d'autant plus dévouées qu'semblait un martyr des doctrines traditionnelles de son église. Cette première tentative ayant échoué, le préfet prit mieux ses mesures

pour une seconde, décidé cette fois à respecter moins religieusement la coutume et les droits électoraux des habitans. D'accord avec quelques notables et certains clercs influens, il réunit, un jour donné, une assemblée électorale entièrement à sa discrétion; on produisit devant elle un candidat qu'elle nomma, et que les quatre évêques intronisèrent. Ce fut l'œuvre d'un instant. Le candidat était un vieillard nommé Protérius, archiprêtre de l'église, et qui en avait géré les affaires pendant l'absence de Dioscore. Ces fonctions lui avaient valu sinon l'amour, du moins le bon vouloir des membres du clergé avec lesquels elles le mettaient personnellement en rapport; aussi ne s'éleva-t-il de leurs rangs aucune protestation violente. Protérius était d'ailleurs un homme digne d'estime et un zélé catholique.

La surprise avait donc bien réussi jusque-là en mettant les opposans en défaut; mais à peine Protérius avait-il reçu l'imposition des mains et coiffé cette tiare adoptée depuis Cyrille par les patriarches d'Alexandrie à l'instar des évêques de Rome, qu'un grand désordre vint troubler la cérémonie. Le peuple, informé de ce qui se passait, se jeta en tumulte sur l'église, puis sur la demeure des magistrats, qui recoururent à la force armée, mais la sédition s'accrut d'heure en heure. Les soldats, d'abord victorieux, bientôt repoussés, se retranchèrent dans l'ancien temple de Sérapis devenu l'église de Saint-Jean-Baptiste, et s'y défendirent. Les séditieux en firent le siége, et, ne pouvant forcer les portes, mirent le feu au bâtiment : les assiégés furent tous brûlés vifs. Le châtiment de cette barbarie ne se fit pas attendre. L'empereur, informé de tout, supprima au peuple d'Alexandrie les distributions gratuites que l'état lui faisait sur le produit de l'annone; il interdit aussi les spectacles, ordonna la fermeture des thermes publics, et suspendit les priviléges de la cité. La sédition dès lors se changea en révolte. Les partisans de Dioscore ayant menacé d'arrêter les blés qu'on dirigeait sur Alexandrie pour l'alimentation de Constantinople, Marcien prescrivit qu'on les amènerait dès lors à Peluse, ce qui mit la famine dans Alexandrie. Pour l'exécution de ses ordres, l'empereur fut obligé d'augmenter la garnison de la ville; on embarqua précipitamment à Constantinople 2,000 hommes de nouvelles recrues, et leur traversée s'opéra par un vent si favorable qu'en six jours, nous dit l'histoire, cette troupe atteignit le port d'Alexandrie; toutefois cette augmentation de forces n'amena qu'une augmentation de désordres. Ces nouveaux soldats, rudes et mal façonnés à la discipline, se conduisirent envers les Alexandrins avec la dernière brutalité. Ils outragèrent les femmes et les filles, et commirent en un mot tous les excès d'une soldatesque sans frein. Tout le monde

alors se souleva, et la guerre devint terrible. Elle céda enfin aux procédés concilians d'un nouveau gouverneur envoyé pour remplacer l'ancien. Florus, tel était son nom, promit de faire lever l'interdit qui pesait sur Alexandrie, et, par des concessions prudemment ménagées, obtint le rétablissement de la paix. Ce fut un désarmement politique, mais non une pacification religieuse. Protérius eut besoin de sévir contre son clergé, ses moines et ses suffragans, dont il déposa les plus mutins : les moines surtout, opposans obstinés, éprouvèrent ses rigueurs. La haine que lui portaient les eutychiens menaçant à chaque instant sa vie, le préfet lui donna une garde personnelle, et l'on put voir dans le second siége de l'Orient célébrer les saints mystères sous la protection de soldats bien souvent ariens ou païens.

Tandis que ces choses se passaient en Égypte, la Palestine aussi se révoltait, et l'on eût pu croire à une triste émulation de désordre entre Alexandrie et Jérusalem. Nous nous arrêterons avec plus de détails sur ces derniers événemens, parce qu'il doit y figurer un personnage important de nos récits, l'impératrice Eudocie, que nous rencontrons toujours en opposition, pour tout ce qui touche le plus le cœur d'une femme, la religion et l'amour, avec celle qu'elle appelait sa sœur, et qui l'avait élevée sur un des deux trônes de l'univers.

La Palestine, province essentiellement monastique et peuplée de couvens et d'ermitages dans ses déserts comme dans ses villes, n'avait pas été la dernière à se précipiter dans le mouvement eutychien. Dès le premier concile d'Éphèse, elle s'était déclarée contre Nestorius, qui lui semblait l'antechrist, et contre ses partisans, dans lesquels elle voyait les maudits de l'Apocalypse marqués du sceau de la bête. Au deuxième concile d'Éphèse, elle avait suivi Dioscore, et elle accueillit la condamnation de ce patriarche comme une résurrection du nestorianisme. Tous les bruits qui arrivaient du concile de Chalcédoine, — et ils venaient presque tous par des moines voyageurs, — entretenaient la Palestine dans l'idée que cette assemblée était nestorienne, le pape Léon et ses légats nestoriens, l'empereur enfin et sa compagne Pulchérie des nestoriens déclarés. L'impératrice Eudocie, retirée à Jérusalem depuis la mort de Théodose, partageait à bien des égards le préjugé public. Elle savait par expérience combien sa belle-sœur était l'ennemie d'Eutychès et de cette doctrine, qu'elle-même au contraire avait constamment favorisée. Les deux Augusta s'étaient fait à ce sujet une guerre très vive lors du procès de l'archimandrite à Constantinople et de son triomphe au brigandage d'Éphèse. Tout prédisposait donc la veuve de Théodose à embrasser le parti d'opposition au concile, et

elle le fit avec la passion qu'elle mettait partout. Athénaïs menait d'ailleurs dans la sainte cité de Jérusalem une vie consacrée aux bonnes œuvres publiques ou privées. Elle avait achevé la reconstruction et l'agrandissement de l'enceinte de la ville entreprise par elle lors de son premier séjour; nombre de monastères et d'hôpitaux lui devaient leur fondation, et ses libéralités allaient chercher les ermites du désert jusque dans les solitudes les plus reculées. Elle avait élevé de ses deniers, à l'endroit où le premier martyr Étienne avait été lapidé, une magnifique église en son honneur, prenant soin d'y marquer elle-même sa sépulture, comme si elle n'eût voulu pour ses restes mortels d'autre patrie que Jérusalem. Les bonnes œuvres d'Eudocie portaient un cachet de grandeur vraiment impérial qui frappait l'imagination, en même temps qu'elles lui attiraient la reconnaissance des peuples. Elle était la mère des pauvres et la reine d'une province où elle faisait le bien en souveraine. On l'aimait jusqu'à l'adoration, et l'on disait que le roi-prophète l'avait annoncée à sa ville favorite lorsqu'il s'écriait dans un de ses psaumes : « O Seigneur, comble de biens Sion par ta *bonne volonté*, et que les murailles de Jérusalem soient reconstruites. » Or le mot qui signifiait dans la traduction grecque *bonne volonté* ou bienveillance, *eudocia*, était le nom même de l'impératrice Eudocie; pour beaucoup de gens enthousiastes, cette concordance fortuite de mots cachait un sens prophétique. En fait de flatteries, on l'avouera, celle-ci en valait bien une autre.

La Palestine comptait alors parmi ses moines un homme actif, audacieux, prêt à tout, intelligent d'ailleurs, et qui avait acquis par la lecture assidue des auteurs ecclésiastiques la réputation d'un savant; il se nommait Théodosius. La science chez ce moine était subordonnée au fanatisme, et il étudiait moins pour le bonheur de découvrir la vérité que par désir de la trouver dans l'hérésie d'Eutychès. Il cherchait surtout des textes des pères qui appuyassent sa doctrine de prédilection, même il en fabriquait au besoin. On l'accusait par exemple d'avoir altéré, dans les copies qu'il en répandait, plusieurs des ouvrages de Cyrille qui cependant prêtaient assez aux opinions eutychiennes pour qu'on s'épargnât la peine de les falsifier. De bonne heure, cet homme s'était montré grand fauteur d'intrigues, de mensonges, de bruits calomnieux pouvant produire des troubles; toujours en guerre avec ses supérieurs, dont il cherchait à ébranler l'autorité, il semait autour de lui la discorde pour en profiter dans l'occasion. Il ne fut pas toujours heureux dans ses tentatives. Chassé de son couvent de Palestine pour diffamation envers son évêque, à ce qu'on peut croire, il se réfugia en Égypte; étant venu dans la ville d'Alexandrie, il eut l'audace d'attaquer Dioscore. Mal lui en

prit; le patriarche, peu patient, le fit fouetter en place publique et promener par les rues sur un chameau comme un malfaiteur. Le moine et l'archevêque devaient se retrouver un jour en face l'un de l'autre à Chalcédoine; mais Théodosius ne garda pas rancune à un homme encore plus brouillon que lui, et qui d'ailleurs était le chef du parti qu'il allait soutenir. On le voit dès les préliminaires du concile se rendre à Nicée avec une troupe de moines palestins séduits par sa faconde, puis de Nicée à Chalcédoine, où il se signala parmi les plus fanatiques eutychiens; il causa même par ses déclamations inconsidérées quelque trouble soit dans le concile, soit autour du concile.

Il n'attendit pas la clôture de la session pour partir, impatient de regagner Jérusalem, où il espérait bien se mettre en scène d'une façon brillante. Ses compagnons, les moines palestins, partirent avec lui. Tout le long du chemin, il répandait les nouvelles les plus alarmantes pour la foi orthodoxe. « La foi est perdue, disait-il, et nous fuyons avec horreur un concile qui ordonne de reconnaître deux fils de Dieu, deux Christs, deux hypostases du Verbe qu'on serait tenu d'adorer. » Il propageait probablement aussi une traduction grecque de la lettre du pape Léon à Flavien où les expressions relatives aux deux natures avaient été altérées dans un sens nestorien, fausse traduction que le pape désavoua plus tard, mais avec laquelle on lui faisait la guerre en Palestine et en Égypte. L'émotion était grande dans tous les lieux où cette troupe passait. A Jérusalem, Théodosius, s'emparant de l'église de la Résurrection, y tint des prêches où il attaquait violemment le concile et dénonçait l'évêque Juvénal, resté à Chalcédoine, comme un hérétique et un apostat. « Comment, disait-il, Juvénal, assesseur de Dioscore à Éphèse, avait-il pu trahir son métropolitain à Chalcédoine? Il fallait lui demander compte d'un pareil acte dès son retour, et, s'il ne se rétractait pas solennellement, le chasser de son siége. » Non content d'attaquer de la sorte et son évêque et le concile, Théodosius accusait encore l'empereur et l'impératrice Pulchérie de vouloir étouffer la vraie foi. Sa conclusion était qu'on anathématisât l'assemblée de Chalcédoine, ainsi que le pape, et qu'on résistât jusqu'au martyre aux ordres du gouvernement, s'il rendait obligatoire la définition de Chalcédoine sur l'incarnation. A ces discours d'opposant, il joignait quelques expositions dogmatiques marquées au coin de l'eutychianisme le plus pur. Il prétendait par exemple que Jésus-Christ n'avait point eu de chair véritable et semblable à la nôtre, et que l'essence même du Verbe avait souffert la croix et la mort. Une telle doctrine fit donner à ce sectaire et à ses partisans le nom de *phantasmatiques*, puisqu'elle réduisait le corps de Jésus-Christ à n'être qu'une illusion ou un simple fantôme.

Entraînée par ses sentimens eutychiens, Eudocie embrassa ouvertement le parti des agitateurs; elle mit à leur service tout ce qu'elle possédait d'influence en Palestine et tout ce qu'elle avait de passion dans le cœur. Elle prit avec Théodosius le commandement d'une insurrection qui, de religieuse qu'elle était d'abord, devint bientôt politique. L'histoire nous dit qu'elle fit appel à tous les monastères qu'elle entretenait, à tous les anachorètes qui vivaient de ses libéralités dans les environs de Jérusalem. Ils accoururent du fond de leurs cloîtres et de leurs cavernes comme une armée de cliens ou de vassaux, les uns par reconnaissance, les autres par orgueil, fiers de servir sous un si haut patronage. Les documens contemporains réduisent à un très petit nombre les archimandrites en renom qui surent résister aux séductions, et encore quelques-uns commencèrent-ils par s'égarer avant de revenir au droit chemin. Ces bandes d'anachorètes, ces moines de tout habit et de toute provenance se concentrèrent à Jérusalem, qui ressembla bientôt à un camp monastique où des milices créées pour prier Dieu en paix vinrent s'exercer à la guerre sainte. La ville elle-même était divisée d'opinions, et dans les derniers rangs du peuple l'instinct du pillage donnait la main au fanatisme. L'absence de toute force publique ajoutait aux causes de désordre un aiguillon puissant. Le comte Dorothéus, gouverneur de la province, était en ce moment sur les confins du pays de Moab en pleine expédition contre les barbares; Jérusalem, dégarnie de troupes, à la merci d'un coup de main, pouvait devenir la proie facile du plus audacieux.

Telle était la situation d'Élia Capitolina (nom civil de Jérusalem depuis sa reconstruction par Adrien), lorsque Juvénal, inquiet des bruits qui lui arrivaient de sa ville épiscopale, se hâta d'y retourner, abandonnant Chalcédoine et le concile. Il y trouva toutes choses plus bouleversées encore qu'il ne le craignait. A son entrée dans l'église de la Résurrection, il se vit entouré d'un clergé timide ou malveillant, de moines à l'aspect sinistre, et d'une foule d'habitans dont l'attitude n'était pas faite pour le rassurer davantage. On le somma de rétracter ce qu'il avait fait à Chalcédoine et d'anathématiser les décrets qu'il y avait souscrits. Il résista, voulut se défendre et justifier le concile; mais Théodosius appuyait ses attaques de faux documens « dont le diable seul pouvait être l'auteur, » disaient les catholiques, tant ils contenaient d'impostures et de perfidies. Juvénal ne put répondre, ou plutôt on refusa de l'écouter. Sa vie fut menacée, et ce n'est qu'à grand'peine qu'il put s'échapper de l'église pour gagner une retraite sûre où il se cacha. Théodosius envoya un assassin pour le découvrir, et, comme l'assassin manqua son coup, le moine déchaîna sa colère sur l'évêque de Scythopolis, Sévérianus, qu'il fit massacrer. Les persécutions dès lors

commencèrent. Les évêques qui repoussaient la communion des moines furent emprisonnés ou cherchèrent à fuir. Théodosius, au milieu de ce désarroi, déclara le siége de Jérusalem vacant, et s'y fit introniser par des évêques venus du dehors. De Jérusalem, l'insurrection gagna de proche en proche toute la province, l'intrus se mit à ordonner un grand nombre de clercs et jusqu'à des évêques. Il les expédiait dans les trois subdivisions de la Palestine pour y remplacer les évêques restés au concile ou ceux-là qui refusaient sa communion. Ce fut un bouleversement général dans l'église.

De l'église, la révolution s'étendit à l'ordre civil. Ce roi des moines eut son gouvernement qui mit hors la loi les magistrats légitimes, la persécution fut ouverte dans la ville contre ceux qui ne reconnaissaient pas l'autorité religieuse de l'intrus. On fiagella les uns, on ôta les biens aux autres, pillant et brûlant sans pitié leurs maisons. De nobles matrones se virent l'objet d'indignes outrages. Les prisons furent ouvertes et les criminels mis en liberté. Les citoyens étaient contraints d'anathématiser le concile de Chalcédoine et le pape Léon. Un diacre nommé Athanase, outré de tant de tyrannie, dit un jour à Théodosius en plein chœur de son église, et pendant qu'il siégeait sur le trône épiscopal : « Cesse de faire la guerre au Christ et de disperser son troupeau, et apprends, si tu ne le sais pas, que notre fidélité à notre vrai pasteur est inébranlable. Tu ne seras jamais pour nous qu'un étranger. » Ce diacre parlait encore lorsque, sur un signe du faux évêque, des gens armés s'emparent de lui, le traînent hors de l'église et lui coupent la tête. Son corps est aussitôt traîné par un pied dans toute la ville et jeté en pâture aux chiens. L'église honora sa mémoire comme celle d'un martyr.

Tandis que Jérusalem était courbée sans défense sous cette honteuse tyrannie, le gouverneur Dorothéus mettait en fuite les tribus barbares qui avaient envahi Moab, et ramenait ses troupes dans la ville; mais il en trouva les portes fermées et les murailles garnies de gens sous les armes que l'histoire appelle les satellites de Théodosius et d'Eudocie. Il essaya de parlementer et reconnut que l'affaire était sérieuse; les habitans, qui se voyaient compromis et craignaient un dernier effort des brigands, lui déclarèrent qu'ils ne le recevraient point, s'il ne s'engageait à respecter ce qu'avaient constitué en son absence « l'ordre entier des moines et tout le peuple de Jérusalem. » C'était, paraît-il, le nom qu'avait pris le nouveau gouvernement. Plutôt que de faire une entrée sanglante et de livrer assaut à la ville sainte, Dorothéus capitula et se soumit en attendant les commandemens de l'empereur. Les troupes pénétrèrent donc sans coup férir, mais non pas cependant sans exercer quelques vexations sur

cette garnison indisciplinée avec laquelle il leur avait fallu traiter. Les gens de guerre reçurent des logis dans les couvens, et les cloîtres furent transformés en écuries pour les chevaux : les moines eurent beau murmurer et se plaindre, Dorothéus les laissa crier, trouvant qu'il avait déjà beaucoup fait en épargnant leur vie. Ils furent réduits à réclamer auprès de l'impératrice Pulchérie, qu'ils regardaient comme l'auteur principal de leur défaite. Juvénal, profitant de ce changement de face dans les affaires, s'était sauvé de la ville, et, gagnant en toute hâte Constantinople, il mit Pulchérie et Marcien au courant de ce qui s'était passé et de ce qui se passait encore, car l'usurpateur de son siége l'occupait toujours en vertu de la convention. Il s'y maintint même pendant vingt mois.

Marcien reçut donc presque à la fois le rapport verbal de l'évêque Juvénal, le rapport écrit du gouverneur et la requête que les moines palestins adressaient à Pulchérie. Cette requête était conçue en termes hautains, presque insolens, et convenait moins à des supplians qu'à des séditieux opiniâtres. Ils s'y plaignaient amèrement des mauvais traitemens qu'il leur fallait subir. Le gouverneur, disaient-ils, transformait leurs monastères en cantonnemens pour ses soldats, sans crainte de troubler la paix de leurs oratoires; il osait même changer leurs saints cloîtres en écuries pour les chevaux. Ils s'y disculpaient de toute responsabilité dans les désordres dont la ville avait souffert, les attribuant aux habitans eux-mêmes et à quelques étrangers qui se conduisaient en maîtres dans la ville. Cela posé, les requérans se mettaient à disserter sur les dogmes, disant que l'expression de deux natures en la personne de Jésus-Christ les avait troublés et épouvantés, et qu'il fallait bien se défendre de parler de la nature de Dieu. Quant à eux, ajoutaient-ils, jamais ils ne reconnaîtraient un concile qui obligeait de croire à deux Christs, deux fils, deux personnes du Verbe divin, et tout en accusant le concile ils jetaient des soupçons d'hérésie sur la croyance des deux Augustes. Irrité de l'inconvenance de la requête, Marcien voulait en châtier exemplairement les auteurs; Juvénal s'entremit pour l'apaiser, sachant que la disposition des esprits en Palestine exigeait, dans l'intérêt de la paix, plus de ménagement que de rigueur. Marcien finit par comprendre et céda; mais il écrivit à ces moines une grande lettre que nous avons encore, où la douceur du fond est suffisamment compensée par la sévérité du langage. « Il voulait bien leur pardonner, disait-il, à la condition qu'ils se tiendraient renfermés chez eux, livrés à la prière et soumis aux évêques, et renonceraient à l'avenir à toute discussion sur les doctrines. » Quant aux crimes dont les requérans prétendent se justifier, il leur répond qu'il a été informé de tout par des actes au-

thentiques, et leur expose en termes énergiques leurs propres violences. « Et ces choses, ajoute-t-il, vous ne les avez pas faites pour défendre la foi, mais pour usurper des fonctions dont vous êtes tout à fait indignes. Vous rendrez compte de votre impiété et de vos méfaits à Jésus-Christ, notre sauveur, qui certes ne les laissera pas impunis. Pour nous, il nous répugne de sévir contre des moines. Nous avons seulement donné ordre de maintenir la ville de Jérusalem, de la pacifier, et de châtier ceux qui se trouveront coupables d'incendies ou de meurtres. Vous dites encore que l'expression de deux natures vous a troublés comme étant chose absolument nouvelle; mais de quoi donc vous mêlez-vous? Sachez le bien, il ne vous appartient pas d'examiner des questions que vous êtes incapables de comprendre. » Et par une condescendance singulière de la part d'un empereur, Marcien va jusqu'à leur expliquer le sens du mot *deux natures* et rendre ainsi raison de sa foi. Le rescrit du prince se terminait par ces paroles, que malheureusement les actes démentirent : « nous n'avons ordonné de forcer personne à signer ou à consentir contre son gré; nous ne voulons pas attirer dans les voies de la vérité par les menaces ou par la violence. »

Cette lettre est assurément étrange; elle montre une fois de plus encore à quel point les exigences religieuses pesaient sur ces autocrates du monde romain, si absolus en politique. Qui ne verrait sans surprise ce vieux soldat, devant lequel Attila reculait, donner des explications théologiques à des moines ignorans, dissiper les bruits calomnieux, et d'un soin jaloux venger son orthodoxie qu'un autre moine avait osé contester? Pulchérie voulut répondre à son tour pour se dégager elle-même de l'inculpation d'hérésie, en même temps que le « très sacré et très pieux empereur, époux de sa sérénité. » Sa lettre est un résumé de celle du prince. Elle écrivit aussi à l'abbesse d'un des couvens de Jérusalem, appelée Bassa, car les religieuses n'étaient pas en reste sur les moines en fait d'opposition au concile de Chalcédoine, et plus d'un monastère de femmes était entré en révolte. Pulchérie fait à Bassa une ample déclaration de sa foi et la prie d'être son avocate auprès de toutes « les femmes consacrées » qu'auraient pu influencer les mensonges de Théodosius. Bassa voyait familièrement Eudocie, et à l'instigation de Pulchérie peut-être cherchait-elle à la ramener au giron de la foi catholique; ses efforts n'obtinrent pas un grand succès.

Les instructions de l'empereur Marcien à Dorothéus recommandèrent la douceur dans la répression, et la révolte fut étouffée sans effusion de sang. Les moines virent cesser les casernemens de troupes et de chevaux dans leurs couvens; les étrangers furent renvoyés

dans leurs domiciles, et toutes choses rentrèrent à peu près dans l'ordre; mais le bouleversement avait été long et désastreux. Théodosius, voyant la paix renaître, avait prudemment quitté Jérusalem; quand il sut que Marcien l'exceptait de l'amnistie, ainsi que ses principaux complices, il s'enfuit avec eux au couvent du Sinaï pour y trouver un asile. L'empereur écrivit aux archimandrites des couvens de la sainte montagne qu'ils eussent à lui livrer ce scélérat couvert de crimes. Les archimandrites répondirent que toutes recherches pour trouver Théodosius avaient été vaines, qu'il errait probablement, on ne savait où, dans les cavernes et les forêts, parmi les bêtes sauvages. Il était aisé de deviner que l'homme traqué si soigneusement vivait tranquille parmi ses frères du Sinaï, eutychiens comme lui, sous l'inviolabilité d'une foi commune.

Au reste, l'autorité de cet intrus avait depuis longtemps cessé dans Jérusalem, où les excès de sa tyrannie lui avaient aliéné tous les cœurs honnêtes. Eudocie était bientôt revenue de son aveuglement. Honteuse d'avoir patronné ce misérable et ses complices, elle se retira de la scène des événemens, où de bonne heure son nom n'est plus prononcé. Pulchérie essaya de la ramener à la foi catholique, par Bassa sans doute, puis, et plus sûrement, par sa fille et ses petites-filles, l'impératrice et les princesses d'Occident, qui lui écrivirent de Ravenne à la sollicitation de leur tante; mais elle n'osa jamais s'adresser directement à elle. Prières, supplications, conseils, Athénaïs rejeta tout, ne voulant pas se donner le rôle d'une criminelle repentante devant cet empire qu'elle avait gouverné pendant vingt ans. Le malheur seul pouvait courber sous sa verge de fer l'orgueilleuse fille de Léontius.

Pulchérie mourut l'année suivante, 453. Sa mort ne fut marquée par aucune circonstance extraordinaire; elle s'éteignit paisiblement à Constantinople dans la cinquante-quatrième année de son âge, et son corps alla rejoindre ceux de sa famille dans la basilique des Apôtres. Elle laissa de longs regrets après elle, quoique sa tâche principale fût depuis longtemps achevée. Souveraine politique, elle avait dirigé l'empire avec sagesse; souveraine religieuse, elle avait combattu et triomphé pour l'orthodoxie. Placée par sa rare fortune en face des deux adversaires les plus redoutables qu'eût rencontrés la foi depuis Arius, adversaires opposés entre eux, mais unis pour ébranler l'édifice de la rédemption dans sa double assise, l'humanité du Christ et sa divinité, elle les avait tous les deux attaqués et terrassés tous les deux. C'est la gloire que lui attribua la chrétienté dans sa représentation la plus élevée, et l'on peut dire que cette petite-fille de Théodose eut pour flatteurs et des conciles et des papes. L'église, après avoir glorifié sa vie, honora sa

mémoire : le nom de Pulchérie fut inscrit sur le catalogue des saints, ce livre d'or du christianisme.

V.

La tourmente qui emportait l'empire romain emporta du même coup la famille de Théodose, le dernier des grands empereurs. Sa branche orientale venait de s'éteindre de mort naturelle avec Pulchérie : les vices de Valentinien III amenèrent la fin de la branche d'Occident. Livré à des passions brutales, le fils de Placidie, digne frère d'Honoria, s'était épris de la femme du sénateur Maxime et lui fit violence : Maxime le tua, s'empara de la pourpre, et, pour comble d'outrage, força la veuve de Valentinien, Eudoxie, à l'épouser. Mais celle-ci méditait une vengeance plus grande encore, puisqu'elle devait retomber sur l'empire : elle appela Genséric à son aide, lui livra Rome et partit elle-même avec ses deux filles, toutes trois captives des Vandales. Quand ces nouvelles arrivèrent à l'impératrice Eudocie dans son palais de Jérusalem, elle resta comme anéantie : son orgueil fléchit sous cette fatalité de crimes et de malheurs, et elle s'accusa d'avoir allumé par ses fautes la colère de Dieu qui s'appesantissait si cruellement sur toute sa postérité. Pleine d'angoisse et de trouble, elle envoya le chorévêque de Jérusalem, Anastasius, consulter en son nom un saint personnage qui était le conseiller ordinaire des rois et des peuples dans leurs calamités, pour savoir de lui comment elle pourrait détourner ce courroux suspendu sur elle et sur les siens. Le saint personnage s'appelait Siméon, et on l'avait surnommé le *Stylite*, parce qu'il habitait au-dessus d'une colonne ou *style* à quinze lieues environ de la ville d'Antioche.

Siméon avait été autrefois pâtre dans les vallées du mont Amanus, puis, saisi d'une passion inextinguible de solitude et d'austérités, il était allé s'enterrer tout jeune encore dans un couvent de cénobites. Là, sa passion ne fut point satisfaite; la vie y était trop douce à son gré, et les rigueurs qu'il s'imposait contrairement à la règle de la maison lui ayant valu le blâme de son supérieur, il quitta le monastère et courut vivre en anachorète sur le sommet d'une montagne. Il y mena un régime si étrange et soumit son corps à de telles tortures qu'il ne fut bientôt plus question dans la contrée que de l'anachorète du mont Télanisse; c'était la montagne qu'il habitait. L'enclos de terre sèche dans lequel il s'était enfermé garantissait à peine Siméon de la foule des curieux accourus pour l'admirer, toucher comme une relique le vêtement de peau qui le couvrait, et se recommander à ses prières. Désireux d'échapper à

cette admiration incommode, l'anachorète se fit construire au milieu de son enclos un énorme pilier de trente-six coudées de haut et de deux coudées de diamètre, environ trois de nos pieds en largeur. Au-dessus il plaça une cellule sans toit, ouverte à toutes les intempéries des saisons, à l'ardeur torride du soleil comme aux orages et au froid. L'espace qui formait le plancher de la cellule étant trop étroit pour qu'on pût s'y étendre tout de son long, Siméon dormait debout, le dos appuyé contre un poteau auquel il s'attachait lui-même avec une corde pour ne point choir. Un jour les vents enlevèrent la porte, ainsi qu'une partie des murs de la cellule, et on put depuis lors l'apercevoir de la campagne courbé jour et nuit sur lui-même et les bras levés vers le ciel. Le peu de nourriture que l'anachorète acceptait de la charité publique lui était porté au moyen d'une échelle qu'il faisait enlever ensuite pour rester dans un isolement complet de la terre et, comme il le supposait, plus près de Dieu. C'était aussi par cette échelle que les rares consultans qu'il daignait recevoir et entendre parvenaient à sa cellule. Beaucoup sollicitaient cet honneur, peu l'obtenaient, et les foules qui s'amassaient au-dessous de sa colonne devaient se contenter de quelques exhortations données d'en haut et de sa bénédiction. Les plus grands personnages se déguisaient parfois pour l'approcher, témoin l'empereur Marcien, à ce qu'on prétend. Les barbares en faisaient autant, et l'on rapporte qu'un phylarque sarrasin qui n'avait point d'enfans dut à ses prières la fécondité de sa femme favorite. Une multitude de Persans, d'Éthiopiens, d'Arabes, accouraient chaque jour pour le contempler sur son pilier, et s'en retournaient heureux de l'avoir entrevu; en un mot, le stylite Siméon était devenu la merveille et presque l'adoration de tout l'Orient.

Cet homme simple et d'un grand sens, dont les conseils réussissaient et les prévisions s'accomplissaient presque toujours, qui, n'ayant besoin de rien parmi les hommes, semblait porter dans leurs affaires un esprit supérieur à l'humanité, fut celui que l'impératrice Eudocie voulut consulter dans son infortune. « Comment, lui disait-elle dans une lettre que le chorévêque lui remit, comment ai-je pu allumer à ce point contre moi la vengeance divine, et que dois-je faire pour obtenir qu'elle se détourne? » Siméon accueillit le messager avec bienveillance, et le chargea d'une réponse ainsi conçue : « Sache, ô ma fille, que le diable, voyant les richesses de ta vertu, t'a demandée au Seigneur pour te cribler comme le froment. Le misérable Théodosius est devenu le vase et l'instrument de la tentation, pour offusquer de ténèbres ton âme aimant Dieu, et y jeter le trouble; mais prends confiance, ta foi ne défaillera pas. Au reste, je suis grandement émerveillé qu'ayant près de toi la source

où tu dois boire, tu ne paraisses point la connaître, toi qui viens de si loin puiser à un humble et obscur ruisseau. Tu as dans ton voisinage un homme divin, Euthymius; consulte-le, fais ce qu'il te commandera, et tu seras sauvée. » Eudocie savait effectivement que le saint archimandrite Euthymius gouvernait une *laure* non loin de Jérusalem; mais elle n'avait point songé à lui parce qu'il avait été en guerre avec l'intrus Théodosius. On appelait *laure* un ensemble de cellules assez distantes les unes des autres pour que les solitaires, sans être perdus dans le désert, pussent y mener la vie isolée des anachorètes, ce qui la distinguait du monastère, où ils vivaient en commun et logeaient réunis, comme l'indiquait leur titre de cénobites.

L'établissement d'Euthymius, simple et facile à édifier, changeait de lieu suivant les conditions de convenance et de sécurité, et il avait déjà parcouru plusieurs des déserts situés autour de Jérusalem et de la Mer-Morte. Ainsi l'archimandrite, ayant appris que Théodosius, inquiet de son influence, voulait le venir visiter, soit pour essayer sur lui sa faconde, soit pour embaucher ses moines, soit enfin pour paraître l'avoir gagné à sa cause, fit lever subitement ses cabanes comme un général en retraite fait de ses tentes, et décampa, lui, sa troupe et son bagage. Euthymius alors se transporta dans le désert le plus éloigné de Jérusalem, sauf à recommencer la même manœuvre à la première occasion. Quand l'intrus fut tombé, il se rapprocha, choisissant tantôt un canton, tantôt un autre. Sa laure de prédilection, qu'on appelait la *laure de Pharam*, était située à l'est de la ville sainte, du côté de Jéricho; elle tirait son nom d'un village qui en était éloigné d'environ une demi-lieue.

Eudocie résolut d'y aller trouver le saint abbé; mais ce n'était pas tout que d'avoir découvert sa demeure : la grande difficulté était de le voir lui-même et de pouvoir conférer avec lui, car Euthymius n'entrait jamais dans une ville, et l'accès de sa laure était interdit aux femmes. Eudocie, ne désespérant pas de réussir dans son dessein, fit construire en toute hâte une tour au plus haut du désert d'Orient, à 30 stades de la laure, vers le midi, afin de pouvoir y attirer Euthymius et l'y entretenir souvent. Lorsque la tour fut achevée, elle l'envoya chercher par Cosme, gardien de la vraie croix, accompagné du chorévêque, qui avait porté son message au stylite; mais ils ne le trouvèrent point à sa laure : le farouche solitaire, sur la nouvelle des intentions d'Eudocie, s'était enfoncé plus avant dans le désert. Guidés par son disciple favori Théotiste, les deux prêtres finirent par le rencontrer, et après beaucoup de prières ils lui persuadèrent de venir à la tour, où l'impératrice l'attendait. A son approche, Eudocie se laissa tomber à

genoux et dit : « Mon père, je vois que Dieu, malgré mon indignité, daigne me visiter par votre présence. » Le vieillard, après lui avoir donné sa bénédiction, ajouta : « Ma fille, prenez garde à vous désormais. Le malheur vous a frappée, sachez-le bien, parce que vous vous êtes laissé séduire à la malice de l'impie. Quittez donc cette opiniâtreté déraisonnable, et outre les trois conciles œcuméniques de Nicée, de Constantinople et d'Éphèse, acceptez celui de Chalcédoine. Retirez-vous de la communion de Dioscore et suivez celle de Juvénal, votre évêque. » Ayant ainsi parlé, il prit congé d'elle et se retira.

Ce qu'il avait ordonné à l'infortunée princesse fut exécuté de point en point. Elle fit sa paix avec Juvénal par l'entremise de Cosme et du chorévêque, et son retour à la foi de Chalcédoine y ramena aussi une infinité de laïques et de moines, naguère ardens fauteurs du schisme. Elle-même, la conscience tranquille désormais, se livra pleine d'ardeur et sans arrière-pensée d'ambition à l'achèvement des œuvres par elle commencées, elle en commença même de nouvelles. Pour perpétuer la mémoire du jour où la paix était rentrée dans son âme, elle fit construire une église de Saint-Pierre à une lieue environ de la laure d'Euthymius. Elle s'y rendait souvent pour prier, prenant plaisir à contempler les cellules disséminées dans le désert, séjour d'une quiétude que le monde ne lui avait pas donnée. Plus d'une fois on l'entendit s'écrier les larmes aux yeux : « Que vos maisons sont belles, ô Jacob! et vos tabernacles, ô Israël! » Au milieu de ces pieuses pratiques, Eudocie atteignit sa soixante-septième année, et, sentant décliner ses forces, elle voulut régler ses affaires et léguer à Euthymius une forte somme par son testament. Elle l'engagea donc à venir la voir dans sa tour, mais l'archimandrite s'y refusa. « Ma fille, lui fit-il dire, ne vous attendez plus à me voir en cette vie; mais vous, pourquoi vous dissiper en tant de soins? Je crois que le Seigneur va vous appeler bientôt à lui; songez donc à vous recueillir pendant qu'il en est temps encore, et préparez-vous au terrible passage. Ne faites plus mention de moi en cette vie : je veux dire pour donner ou recevoir; mais, quand vous serez allée au Seigneur, souvenez-vous de moi. » Le solitaire fixa, dit-on, l'automne suivant pour terme de la carrière mortelle de la pénitente, et la prophétie s'accomplit quelques mois après.

Les derniers jours d'Eudocie furent employés à faire de nouvelles donations aux églises, aux hôpitaux et aux monastères, ou bien à confirmer les anciennes. Le montant des sommes qu'elle y consacra dépasse toute croyance, et encore les historiens n'y comprennent-ils ni la dépense des constructions, ni le prix des vases sacrés. Elle

ne voulut pas que son corps fût transporté à Constantinople dans cette basilique des Saints-Apôtres, sépulture des princes de sa race. Qu'eût-elle fait, morte, dans la ville impériale? Elle n'y eût plus trouvé personne des siens pour la pleurer; Marcien lui-même l'avait précédée dans la tombe, et ses filles, qui vivaient encore, étaient captives des Vandales. Ses restes mortels, suivant sa volonté, furent déposés aux portes de Jérusalem, dans l'église du premier martyr Étienne, son œuvre inachevée. On raconte qu'à son lit de mort, quand les actes de sa vie repassaient dans sa mémoire comme des images prêtes à s'éteindre, le souvenir de Paulinus lui revint, cette victime infortunée des soupçons de son mari, et en face du juge suprême qui l'attendait elle affirma que son affection pour cet ami de sa jeunesse avait toujours été sans reproche.

Ainsi disparaît de l'histoire la gracieuse princesse qui avait jeté tant de charme un instant sur le règne de Théodose II par sa beauté et par son génie. Personne ne présenta jamais plus de contrastes dans sa vie que cette Athénienne, citoyenne de la terre-sainte, cette fille de rhéteur élevée sur un trône, ce poète, chef de guerre civile pour une question de théologie. Avec son imagination poétique, elle avait transporté dans sa nouvelle religion quelque chose des instincts superstitieux de l'ancienne. On eût dit qu'elle voulait reposer dans la cité sainte pour que les anges du Calvaire lui servissent d'abri contre les dieux qu'elle avait quittés, et qui régnaient toujours sur sa patrie.

Quant à l'eutychianisme, vaincu en Palestine par la défaite de Théodosius, il se maintenait vivace en Égypte, et çà et là dans les provinces voisines de l'Arabie et de la Perse. La mort de Dioscore, décédé à Gangres, en Paphlagonie, dans la troisième année de son exil, ne découragea point ses partisans; tout au contraire ils le proclamèrent martyr, et quelques livres qui restaient de lui furent honorés à l'égal de l'Évangile. Sa faction devint dominante en Égypte, et le meurtre de Protérius fut le signal de ce triomphe. Le moine Timothée Elure, qui le tua et profana son cadavre, occupa sa chaire ensanglantée, et il eut pour successeur Pierre Mongus, autre meurtrier, et l'un de ceux qui frappèrent l'archevêque Flavien au brigandage d'Éphèse. Le siége des Clément et des Athanase semblait devenu le patrimoine des assassins, dignes pasteurs en effet de l'église de saint Dioscore!

AMÉDÉE THIERRY.

LA POLITIQUE

DU SECOND EMPIRE

I. *Rêveries politiques*, par Louis-Napoléon Bonaparte, 1831. — II. *Idées napoléoniennes*, par le même, 1839. — III. Discours, proclamations, lettres de l'empereur Napoléon III.

Le second empire est tombé après avoir abouti à des désastres qui dépassent encore ceux qui avaient marqué la double chute du premier. Le souvenir de Sedan nous laisse-t-il assez froids pour nous permettre de juger avec la sérénité de l'historien le régime qui nous l'a valu? Waterloo est encore un sujet de disputes; mais ce qui ne l'est point, ce qui ne saurait l'être, c'est l'enchaînement des causes qui ont conduit le premier empire à Waterloo, et qui le destinaient à finir par un désastre militaire. De même, si l'émotion, les souffrances présentes ou l'indignation nous rendent difficile l'histoire des défaites inouies dont la France saigne encore, il est moins malaisé de nous rendre compte des causes qui les ont amenées. En détournant les yeux de la ruine finale du second empire, trop récente peut-être pour être appréciée dans ces chutes successives, se répétant les unes les autres de Sedan à Metz, de Paris au Jura, nous pouvons chercher par quelle voie longue et cachée, par quelle pente secrète nous allions, sans paraître nous en douter, à une catastrophe.

Les grands événemens, même les plus inattendus, ont des causes lointaines et multiples; c'est parce qu'elle ne les voit pas que la foule s'en étonne comme de prodiges presque surnaturels. Les malheurs de la France n'échappent pas à cette loi. Pour en étudier les causes premières, celles qui rendent notre convalescence si lente et si précaire, il faudrait remonter loin dans notre passé, pénétrer

dans les profondeurs de notre caractère national, dans notre éducation politique, religieuse, philosophique; mais les causes secondes ont aussi leur importance : ce sont elles qui déterminent les crises dont l'heure pourrait être indéfiniment retardée. Or il en est une dès longtemps soupçonnée des esprits clairvoyans et par eux signalée comme un péril bien avant le moment du danger : c'est la politique impériale. Cette politique, cause ou occasion de nos désastres, nous en voudrions essayer une analyse, avec la liberté qui est le droit de l'histoire, sans les colères, sans les récriminations, qui, alors même qu'elles semblent le plus justifiées, répugnent à son génie.

Mais d'abord le second empire a-t-il jamais eu une politique? Est-il possible de trouver un lien qui réunisse toutes ces entreprises hétérogènes, les guerres de Crimée, d'Italie, du Mexique, les négociations pour la Pologne, le Danemark, l'Allemagne, jusqu'à la folle campagne de 1870? Chercher dans ces dix-huit ans, si pleins d'hésitations, de tâtonnemens de toute sorte, dans cette politique décousue où les expédiens tenaient une si grande place, où les contradictions avaient tant de peine à se déguiser, chercher une ligne de conduite préconçue, quelque chose qui ressemble à un plan, paraît au premier abord une chimérique prétention. Cependant, pour qui étudie le caractère du dernier empereur et compare les écrits de sa jeunesse aux tentatives de son règne, il n'est point difficile de retrouver dans ce chaos apparent quelques idées dominantes, quelques tendances persistantes, qui formaient le fond de sa politique ou lui en tenaient lieu.

Napoléon III était essentiellement un songeur, un esprit à la fois méditatif et romanesque, visiblement enclin à l'utopie. Le propre de ce genre d'esprits, c'est de couver certaines idées, de poursuivre des rêves plus ou moins définis, d'y revenir à travers des détours plus ou moins longs, sans que cette disposition implique le moins du monde l'esprit de suite. Loin de là, le but de ces rêveurs demeure le plus souvent vague, indécis. Leurs songes gardent toujours quelque chose de flottant; ils sont d'autant moins déterminés qu'ils sont plus amples, et ceux de Napoléon III, avec son nom, avec la mission qu'il se croyait, ne pouvaient laisser d'être des plus vastes.

De bonne heure, le jeune Louis-Napoléon fit part au public de ses méditations politiques; il les lui communiquait, pour ainsi dire, à mesure qu'elles prenaient forme dans son imagination. Dès 1831, avant la mort du duc de Reichstadt, il donnait lui-même le titre de *Rêveries politiques* à ses premières pensées sur le gouvernement de la France. Quelques années plus tard, en 1839, le jeune prétendant publiait dans ses *Idées napoléoniennes* l'ensemble de ses rêves sur la

politique intérieure et extérieure, en un mot toute la théorie impériale. Quand on lit ces élucubrations de jeunesse, qu'on les rapproche des actes, des discours, et surtout des velléités et des tendances du second empire, il est impossible de n'être point frappé du lien qui les rattache. Au lieu d'un parvenu surpris de sa fortune, en usant selon l'inspiration ou l'intérêt du moment, dans cet homme, qui pendant quinze ans avait médité avec une si persistante conviction sur la vocation du bonapartisme, on reconnaît bien plutôt un spéculatif qui, une fois maître du pouvoir, en profite pour appliquer des idées, des formules plus ou moins arrêtées. A plus d'un égard, la France, sous sa domination, semble aux mains d'un esprit à systèmes poursuivant à travers différens essais la réalisation de ses théories. Difficile à contester dans la politique intérieure, où tant de mesures politiques ou économiques montrent la France livrée aux expériences de son souverain, ce point de vue n'est pas moins vrai dans la politique étrangère. Là aussi, en rapprochant les écrits du prétendant des actes de l'empereur, on trouve quelque chose de persistant, un ensemble de vues ou de tendances que, faute d'autre mot, on nous permettra d'appeler un plan. Ce plan ou mieux ce songe impérial, il est aisé d'en saisir les origines dans les traditions du premier empire et la situation de la France et de l'Europe après 1815. En étudiant ces idées, en partie empruntées au prisonnier de Sainte-Hélène, on voit que rarement l'ambition se proposa une plus vaste carrière, et que jamais dans l'histoire conception politique n'aboutit à un pareil avortement.

I.

Le besoin d'ordre, de repos à tout prix, qui suit les révolutions avait été le fondement de la fortune souveraine de Napoléon III comme de Napoléon Ier. Tous deux avaient dû leur élévation aux souffrances et à l'effroi des intérêts; tous deux avaient reçu pour tâche de garantir aux masses de la nation, médiocrement soucieuses de liberté politique, les conquêtes civiles de la révolution. Ce que le matérialisme politique des foules, ce que le scepticisme découragé des hautes classes réclamaient du neveu comme de l'oncle, c'était la sécurité au dedans et au dehors, c'était la faculté de vivre, de travailler ou de jouir en repos. Ils eurent, l'un et l'autre, conscience de ce mandat : ils se piquèrent de le remplir, mais ne s'en contentèrent point.

Napoléon III avait dit : *L'empire c'est la paix*. L'enthousiasme naïf des masses accueillit ces mots comme un programme. C'était une illusion et un malentendu; elles furent longtemps à s'en apercevoir. Ce que la nation souhaitait par-dessus tout, c'était la paix

intérieure, et l'empire la lui donnait. Quant aux guerres qui ne touchaient point le sol national, où s'acquérait une gloire qui semblait facile et n'était pas trop dispendieuse, la France des bourgeois et des paysans s'en accommodait sans peine; elle s'en montrait même volontiers fière. Pour s'être faite industrielle et positive, la France n'en gardait pas moins un certain levain de son ancien esprit militaire. Elle était comme un homme d'épée qui, devenu bourgeois, se plaît à conserver les allures de son ancienne profession. La restauration et la monarchie de juillet avaient cru bon, dans quelques expéditions sans danger pour le pays, de donner de temps en temps satisfaction à cette fibre nationale. Cela avait été pendant vingt ans la principale utilité de l'Algérie. Dans le mouvement sincère, mais sans dignité, avec lequel la France accueillit le coup d'état de décembre et l'empire, il y avait, sans qu'elle s'en rendît compte, ce double sentiment, ce vœu contradictoire qui devait la perdre, désir passionné de repos, démangeaison de gloire extérieure.

Napoléon III le sentait. C'était le nom de Napoléon qui avait rétabli sa dynastie. Un peuple qui avait une telle faiblesse pour un tel nom ne pouvait pas ne plus en avoir pour la gloire qu'il rappelait. Un Napoléon pacifique, un empereur bourgeois uniquement occupé du bien-être du pays, une sorte de Louis-Philippe autocrate eût été un contre-sens; bien plus, pour ceux qui l'avaient élu, c'eût été une déception. Les noms ont sur ceux qui les portent une influence dominante, souvent fatale; ils tiennent lieu de vocation. Napoléon III était de sa nature un homme pacifique, songeur, point du tout militaire. N'importe, il s'appelait Napoléon, il portait le titre d'empereur; en l'acclamant, la France s'était donné un gouvernement condamné par ses souvenirs aux grandes ambitions et par là aux grandes aventures, aux grands périls.

Pendant toute sa carrière, le nouvel élu devait travailler à remplir cette difficile destinée napoléonienne. Il fallait découvrir un rôle pour ce nom si gros de promesses; il fallait l'adapter sans l'amoindrir à notre société laborieuse et pratique, si différente de celle du commencement du siècle. De bonne heure, dans sa foi obstinée à sa vocation impériale, le futur empereur s'était posé ce problème : comment, au milieu des tendances pacifiques et industrielles du XIXe siècle, refaire un second empire, digne successeur et continuateur du premier? Il allait de soi qu'on ne pouvait songer à une copie servile du gigantesque et fragile édifice écroulé en 1814. A l'intérieur, la tâche était relativement facile. L'ancien régime impérial pouvait aisément être imité, presque calqué. Selon le mot de Napoléon Ier, il n'y avait guère qu'à refaire son lit et à s'y coucher. Au dehors, il en était tout autrement. En face de l'Europe telle que l'avait laissée la sainte-alliance, il fallait une base d'action nou-

velle, une politique à la fois analogue à celle du premier empire et différente. Cette politique, Napoléon III crut en découvrir le secret dans une idée moderne qui s'agitait au fond de tous les peuples, — dans l'émancipation et la constitution des nationalités. Affranchir les opprimés, distribuer les nations d'une manière équitable, rationnelle, définitive, était une tâche grandiose, qui eût laissé loin derrière elle les éphémères créations du premier empire. Chez un Bonaparte après 1815, de telles visions n'étaient pas une fantaisie accidentelle, une conception arbitraire, née du hasard des rencontres de l'exil ou sortie des méditations individuelles; c'était un but désigné par l'ensemble des circonstances, un idéal imposé par la nature des choses.

Le congrès de Vienne avait lui-même préparé un nouveau rôle à la France, à la révolution, au bonapartisme. La France et Napoléon n'étaient pas les seules victimes de 1815; la sainte-alliance leur avait créé toute une clientèle de peuples asservis ou mécontens. Aux vaincus de Waterloo, elle avait donné un allié remuant, multiple, l'esprit de nationalité. Il semblait que la chute de Napoléon dût affranchir tous les peuples et rendre à l'Europe un repos durable avec une meilleure distribution des états. Il n'en fut rien. Les vainqueurs, dans le partage des dépouilles de l'empire français, jetèrent en Europe de nouveaux germes de révolution et de guerre. Pour être moins disproportionné et paraître plus stable que les créations démesurées de Napoléon, le système européen adopté au congrès de Vienne n'en semblait que plus odieux aux peuples qu'il sacrifiait. Ce qui avait été vaincu à Vienne, ce n'était pas seulement la France, c'était dans la moitié de l'Europe la nationalité au profit de la conquête et de la légitimité, deux choses qui le plus souvent reviennent l'une à l'autre. On ne s'en rendait pas bien compte alors; mais tous les griefs contre les traités de 1815 se résumaient dans le partage arbitraire des peuples sans leur consentement, c'est-à-dire dans la violation de la nationalité. Par là, les traités de Vienne avaient fourni à leurs ennemis le moyen de les renverser.

Napoléon avait été le premier à saisir quels auxiliaires inattendus la sainte-alliance avait donnés à la France et à la révolution. Il le comprenait d'autant mieux que ce n'était pas pour lui une vue nouvelle, que pendant sa lutte contre la vieille Europe il s'était souvent servi de ce principe national vaincu avec lui, qu'il lui avait fait partout des avances, en Hongrie comme en Lombardie, qu'au milieu de sa course désordonnée il avait relevé à demi l'Italie et la Pologne, et leur avait fait espérer une indépendance complète. Personne ne pouvait mieux apprécier la force de ce sentiment nouveau, né des principes de la révolution et des souffrances de ses guerres. Sur le Pò et sur la Vistule, il l'avait

utilement employé contre ses adversaires, et à son tour il s'était brisé contre lui en Allemagne et en Espagne. Que n'eût-il pu accomplir avec cette force, s'il s'en était fait loyalement l'allié au lieu de la courtiser d'une manière équivoque dans un pays et de l'outrager ouvertement dans un autre? Dans l'impuissance de sa captivité, il sentit amèrement ce qu'il aurait pu faire de grand et de durable, si, renonçant à tourmenter violemment les instincts des peuples et la géographie politique, il eût profité de ses victoires pour organiser le continent d'une manière conforme aux affinités nationales et à la nature. Comme honteux de la folie de ses plans démesurés, le prisonnier de Sainte-Hélène entreprit de persuader au monde que les monstrueuses créations des jours de sa puissance n'étaient dans ses desseins que des mesures transitoires. Le but caché de ses guerres sans fin, de ses traités sans solution, c'était la reconstruction de l'Europe par nationalités, l'indépendance et l'égale autonomie des différens peuples. Dès l'île d'Elbe, il en faisait donner l'assurance aux patriotes italiens. Tombé une seconde fois et pour jamais, ce demi-dieu de la guerre se fit, de Sainte-Hélène, le pontife et le prophète de ces idées nouvelles de sainte-alliance des peuples et de paix perpétuelle. A la France irritée des traités de 1815, à sa famille dispersée et à la recherche d'un rôle, il les transmit comme un dernier legs, comme l'instrument de la revanche, l'arme qui devait briser l'œuvre de Vienne.

Les leçons de Napoléon ne furent point perdues pour ses neveux. Celui qui devait relever l'empire se fit de bonne heure l'interprète de ces songes de Sainte-Hélène. Il leur donna place parmi les plus importans de ces principes qu'avec son orgueil de famille il décorait du nom d'*idées napoléoniennes*, et dont il faisait la base de la politique impériale. Comme son oncle, il prétend expliquer par elles tout le règne du chef de sa dynastie. Ce curieux commentaire du premier empire nous donne dès avant 1840 le programme de la politique étrangère du second. A en croire son neveu, Napoléon Ier projetait une reconstitution de l'Europe semblable au fameux plan attribué à Henri IV. Cette comparaison revient souvent sous la plume de l'auteur des *Idées napoléoniennes*. Il est aisé de sentir que ce plan légendaire du plus grand des Bourbons revendiqué par le premier Napoléon, le futur empereur se l'approprie et en rêve déjà l'exécution.

Rien n'est propre à expliquer le second empire comme le premier, qui lui servait de modèle et en quelque sorte d'idéal. Dans les détails de sa religieuse exégèse de la politique de Napoléon Ier se retrouve le germe de toutes les entreprises de Napoléon III, ou au moins de l'idée qui les inspira. Napoléon « ressuscitant le beau nom d'Italie, mort depuis tant d'années, et le rendant à des provinces

jusque-là détachées (1), » Napoléon n'annexant quelques états de la péninsule à la France, et ne la coupant en départemens que pour « lui faire perdre l'esprit provincial, qui tue la nationalité, » ne nous apparaît-il pas comme le précurseur de l'œuvre de 1859, et le premier provocateur de l'unité italienne? Quand l'auteur des *Idées napoléoniennes* nous montre dans le grand-duché de Varsovie le noyau d'une Pologne reconstituée, nous pressentons ses persistantes et infructueuses tentatives de la fin de la guerre d'Orient et de l'année 1863 pour amener l'Europe à réparer le crime de Frédéric et de Catherine. Quand il nous fait voir Napoléon « prenant en pitié le sort d'un grand peuple, saisissant aux cheveux l'occasion que lui présentait la fortune pour reconstituer l'Espagne (2), » sans autre ambition que celle de sauver une nation parente de la nôtre, nous reconnaissons ces illusions, ces chimères de régénération forcée des races latines, et presque jusqu'à ce langage. Ainsi glorifiée, la guerre d'Espagne nous annonce celle du Mexique. On dirait que le second Napoléon s'était dès longtemps promis d'imiter le premier dans la plus insidieuse de ses entreprises. Lui-même, en nous parlant de l'Espagne, nous montre vingt ans d'avance comment cette aventureuse expédition d'outre-mer, en apparence opposée à la politique des nationalités, rentrait au fond dans le même ordre d'idées. Lorsqu'elles touchent aux vues de Napoléon Ier sur l'Allemagne, on sent dans les *Idées napoléoniennes* quelque chose d'indécis, de redoutablement obscur, qui, sur ce point capital, présage la confusion et l'incertitude du second empire. L'héritier de Napoléon ne sait pas nous dire ce que son héros voulait faire de ce grand corps germanique; il ne nous apprend rien sur la place que lui-même lui destinait dans ses rêves. Ici encore, le second empire devait, dans sa conduite envers l'Allemagne et la Prusse, n'imiter que trop les hésitations et les contradictions du premier. Comme lui, il devait balancer entre une Prusse dominatrice du nord de l'Allemagne et une confédération d'états indépendans des deux grandes puissances germaniques; comme lui, il devait pressentir que, pour ses plans de rénovation européenne, la Prusse était le seul allié possible; comme lui enfin, après l'avoir tour à tour menacée et courtisée, il devait en venir avec la Prusse à une de ces luttes mortelles à l'un des deux adversaires, autant que peuvent mourir des peuples qui, dans leur situation et leur génie, ont une raison d'être indestructible.

Les raisons qui du prisonnier de Sainte-Hélène avaient fait le patron des nationalités avaient gagné à la même cause les sympa-

(1) *Idées napoléoniennes*, p. 143.
(2) *Idées napoléoniennes*, p. 149 et 150.

thies des libéraux, des démocrates et de la France presque entière. Entre elle et les peuples sacrifiés par la sainte-alliance, la haine des traités de 1815 avait établi une sorte de solidarité morale. Avant d'être formulé, sans qu'on en raisonnât les principes, surtout sans qu'on en soupçonnât les conséquences, le droit de nationalité était implicitement la foi de toutes les classes de la société française qui ne tenaient pas à l'ancien régime. La France en revenait ainsi à son rôle de la fin du XVIIIe siècle, alors que la révolution se présentait en émancipatrice de tous les peuples. Il n'est pas un de ses plus grands écrivains qui ne l'ait intéressée à l'une ou l'autre des nations opprimées, à la Grèce, à l'Italie, à la Pologne, ou à toutes à la fois. Par sa littérature comme par ses principes politiques, la France a été la complice de toutes les causes nationales. Ce penchant était chez elle si naturel que, depuis un siècle, aucun des régimes si divers qu'elle s'est donnés ou laissé imposer n'a su y résister. Fait unique dans l'histoire, chacun de ces gouvernemens si vite renversés a marqué sa courte existence par l'affranchissement total ou partiel d'un peuple. Sous Louis XVI, ce sont les États-Unis d'Amérique; sous la révolution et le premier empire, l'Italie et la Pologne; sous la restauration, la Grèce; sous la monarchie de juillet, la Belgique; sous le second empire, l'Italie, sans compter cet autre petit peuple latin, la Roumanie, qui, pour avoir à sa tête un prince prussien, n'en doit pas moins à la protection française son unité et sa précaire indépendance. Toutes ces entreprises, depuis la guerre d'Amérique, où se précipitait l'ancienne noblesse française au risque d'en rapporter une révolution qui devait l'engloutir, depuis la Grèce tant chantée par nos poètes jusqu'à cette expédition de 1859, où les faubourgs de Paris, si hostiles à l'empire, acclamaient l'empereur partant pour la délivrance de l'Italie, toutes ces entreprises furent saluées par la nation avec un enthousiasme vrai, parfois naïf jusqu'à l'illusion, avec une sincérité de désintéressement dont aucun peuple n'a donné de pareils témoignages.

Telle était la France qui se présentait de loin au jeune Louis-Napoléon dans ses années d'exil. En face d'un tel courant de générosité, il devait se persuader, comme il le proclamait trente ans plus tard en partant pour Magenta, que cette politique d'affranchissement était pour la France une « politique nationale et traditionnelle (1). » Tout le pays paraissait avoir adopté les rêves du prisonnier de Sainte-Hélène. C'était vers 1830, alors que le retour du drapeau tricolore semblait devoir affranchir l'Europe avec la France. Les noms de Pologne et d'Italie étaient comme le mot d'ordre des patriotes français heureux de les jeter en menace aux gouvernemens, et les

(1) Proclamation du 3 mai 1859.

chambres les plus pacifiques se croyaient obligées de les faire retentir dans leurs adresses au roi le moins guerrier. Les derniers discours de la dernière chambre des députés de la monarchie de juillet étaient encore un encouragement au mouvement national italien, qui précédait la révolution de 1848 en attendant qu'il en reçût un nouvel élan. Toute la doctrine des nationalités était formulée dans nos chambres aux applaudissemens de l'opinion. Les plus grands orateurs fomentaient du haut de la tribune française les revendications des Italiens, les invitant à s'unir contre l'Autriche, et faisant luire à leurs yeux le patronage, si ce n'est le secours de la France (1).

Cette attitude du libéralisme français eut une influence capitale sur le neveu de Napoléon. Il était dans l'âge où les idées et les tendances se décident pour la vie. De l'exil ou de la prison, il suivait toutes les manifestations de l'opinion, s'attachant surtout au parti républicain et à la gauche parlementaire comme à ses alliés naturels. On n'a point assez remarqué cette influence de l'opposition de 1830 à 1848 sur l'esprit de Napoléon III. Pour les affaires intérieures, comme pour les affaires étrangères, elle fut considérable, et ce n'est point par un pur hasard que son règne appela aux affaires plus d'un membre de l'ancienne gauche des chambres de Louis-Philippe. A beaucoup d'égards, l'empereur Napoléon III demeura toujours un homme de l'opposition de 1830 à 1840. Ce fut l'atmosphère politique de sa jeunesse, et dans les tendances de son règne se retrouve plus d'une trace des principales écoles de cette époque, depuis celle du *National* jusqu'à celle des saint-simoniens. C'était dans l'opposition de ce temps que le jeune ambitieux cherchait à deviner les instincts et les besoins de la France, et, comme toute opposition, elle ne les lui montrait que par un côté. En possession de la liberté politique, le pays n'en faisait pas tout le cas qu'elle méritait. Comme d'ordinaire, la partie remuante du public se montrait surtout préoccupée de ce qui paraissait manquer, — de l'influence extérieure et de l'élargissement de nos institutions dans un sens plus démocratique. Le prince Louis-Napoléon s'habituait à croire que c'étaient là les premiers, les seuls besoins de la France. Attentif à étudier ce qu'on reprochait à Louis-Philippe et ce qui pouvait amener sa chute, il crut le trouver au dehors dans la timidité de sa politique, au dedans dans le règne exclusif de la bourgeoisie censitaire. Il se persuada qu'une des principales faiblesses de la monarchie de juillet, c'était qu'elle ne donnait pas au sentiment national une satisfaction suffisante. De la prison de Ham, il comparait la politique du roi Louis-Philippe, alors si souvent rapproché de Guillaume III, à la politique des Stuarts, et lui prédisait

(1) Voyez les séances de la chambre des députés de janvier et février 1848.

une chute pareille. Cette idée eut sur lui une influence funeste. Il se promit de prendre le contre-pied de Louis-Philippe, et de ne rien craindre autant que de paraître faire obstacle au sentiment national. Peut-être n'eut-il pas d'autre dessein en se laissant si vite glisser dans la guerre en 1870; peut-être le souvenir de l'affaire Pritchard, si durement reprochée au gouvernement de juillet, fut-il pour beaucoup dans les susceptibilités et les téméraires exigences de l'empire sur la question Hohenzollern.

Les conceptions politiques sont inspirées aux hommes par leur origine, par leur éducation et aussi par leur caractère : chez les princes, elles sont le plus souvent imposées par la tradition. La politique rêvée par Napoléon III était essentiellement une politique de famille. De race italienne, à demi Italiens ou mieux à demi cosmopolites eux-mêmes, l'éducation aussi bien que l'origine des Bonaparte les prédestinait à la politique de nationalités. Pendant leurs pérégrinations d'exil de 1830 à 1848, entre ces deux révolutions européennes dont à l'étranger l'idée nationale fut l'idée-mère, ils avaient été témoins des souffrances ou des aspirations des peuples dont ils étaient les hôtes. Ils les avaient partagées et à diverses reprises avaient tenté d'y associer leur fortune. Dès 1815, Murat se mettait en relation avec les patriotes du nord de l'Italie, et, devinant le succès réservé dans la péninsule au souverain qui saurait embrasser la cause nationale, il tentait de faire jouer à Naples le rôle qui a si bien réussi au Piémont. Vers la fin de la restauration, les deux fils de la reine Hortense, à peine arrivés à l'âge d'homme, songeaient à passer en Grèce pour y prendre part à la guerre d'indépendance, ou, rêvant déjà ligue néo-latine et régénération hispanique, ils projetaient de s'engager dans les luttes de l'Espagne (1). En 1831, les vœux des patriotes italiens les appelaient à l'insurrection des Romagnes contre l'Autriche et le pape. On sait comment ce mouvement prématuré coûta la vie au frère aîné du futur empereur, et quelles feintes employa la reine Hortense pour dérober ce dernier aux poursuites autrichiennes. Les fils de Lucien et de Jérôme cédaient au même courant d'idées que leurs cousins. En 1849, le prince de Canino présidait la constituante de la république romaine, et le prince Napoléon s'est toujours montré l'un des partisans les plus décidés, des défenseurs les plus fougueux de cette politique de nationalités à laquelle 1815 avait voué sa famille.

Ces idées, pour ainsi dire innées chez les Bonaparte, n'étaient pas étrangères à leurs conseillers. On les retrouve, vers le début

(1) *Les Bonaparte depuis 1815;* Bruxelles 1847. — *La reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre pendant l'année 1831;* Paris 1861.

du règne de Louis-Philippe, chez le plus fervent des rares partisans du second empire avant son triomphe, chez l'adepte inspiré qui, aux jours d'abattement, fortifiait la foi du maître. Dans les premiers élans de sa conversion à l'impérialisme, avant même d'être en rapport avec le futur empereur, M. Fialin de Persigny exposait dans un style encore plus mystique des vues analogues à celles des *Idées napoléoniennes*, qui n'avaient point encore été écrites. La mission à laquelle le nouvel apôtre invitait l'empire ressuscité, loin de se borner à la France, s'étendait à l'Europe entière, « de Burgos à la Moskowa, » et « dans l'*évangile impérial* » il retrouvait « tout le symbole des nationalités occidentales (1). » Les adversaires de l'empire le poussaient dans la même voie. En 1848, les démocrates assuraient au président de la république que c'était pour ce rôle d'initiateur de la révolution que le peuple lui avait donné six millions de suffrages. « C'était, lui écrivait un des futurs chefs de la commune de Paris, pour prendre en main la cause des peuples, réclamer la liberté de l'Italie, de la Hongrie, de la Pologne (2). » Le président ne pouvait répondre à ces excitations ou à ces reproches des démagogues : il ne se sentait pas encore assez le maître, mais la leçon n'en était pas perdue pour lui. Les révolutionnaires lui enseignaient eux-mêmes l'art de faire dériver la révolution à l'étranger. Il devait essayer de le mettre en pratique, et en cela encore suivre les exemples du premier empire; mais avant tout, comme le premier consul, il voulait clore la révolution à l'intérieur en confisquant à son profit la souveraine puissance. Pour cela, il fallait déguiser ses vues; porté au pouvoir par le besoin d'ordre et de repos, il fallait se montrer uniquement préoccupé d'assurer la tranquillité publique. Afin d'obtenir les moyens de reprendre un jour contre la vieille Europe la révolution avortée de 1848, il fallait provisoirement se prêter aux volontés de la *réaction* partout victorieuse. A une intervention en faveur de l'indépendance italienne, l'ancien conjuré des Romagnes dut laisser substituer une expédition contre la révolution romaine au profit de ce pouvoir temporel des papes contre lequel il s'était lui-même insurgé. L'expédition de Rome fut le gage donné par le prétendant aux passions de la *réaction*, aux préjugés conservateurs, aux exigences ecclésiastiques. Par cette fatale occupation, qui pendant vingt ans pesa si lourdement sur sa politique et en déjoua tous les calculs en lui rendant impossible l'alliance italienne, Louis-Napoléon conclut avec l'église, les cléricaux et les con-

(1) *L'Occident français*, préface du premier et unique numéro d'un recueil, fondé pour relever le bonapartisme par M. Fialin, depuis M. de Persigny; Paris, 1834. Paul Dupont.

(2) Lettre de M. Félix Pyat à M. Louis-Napoléon Bonaparte; Paris 1851. Ch. Banet.

servateurs timorés une alliance qui lui valut l'empire; par elle, il rassura l'Europe, et la trompa comme la France. Il n'avait point abandonné pour cela les sympathies de sa jeunesse. En 1849, au milieu même de l'expédition de Rome, il les laissait percer, au grand scandale de ses patrons catholiques, dans sa fameuse lettre à Edgar Ney. Depuis, soit prudence, soit incertitude, il dissimula si bien que, lorsque dix ans plus tard il partit pour la campagne d'Italie, la France et l'Europe montrèrent la plus naïve surprise d'une guerre que, de la part de l'ancien insurgé des Romagnes, les plus sages eussent dû attendre. Il n'est pas probable qu'une fois sur le trône Napoléon III ait jamais oublié les promesses ou les espérances qu'il avait jadis données aux patriotes italiens; il n'avait pas absolument besoin des bombes d'Orsini pour les lui rappeler. Dès le congrès de Paris, le plénipotentiaire français, M. Walewski, introduisait inopinément la question italienne devant les représentans de l'Europe, et les dernières séances de cette assemblée, chargée d'assurer la paix, laissaient déjà soupçonner de quel côté et dans quel intérêt le gouvernement impérial inclinait à diriger ses armes. La guerre d'Orient elle-même, en apparence étrangère à l'idée napoléonienne de reconstitution de l'Europe, en avait été la préface obligée. Avant d'entreprendre quoi que ce fût en Occident, il fallait que le second empire eût rompu l'entente des trois cours du nord, renouée par la révolution de 1848; et l'Orient était le seul terrain où il fût aisé de mettre leurs intérêts en désaccord entre eux et avec ceux de l'Angleterre, sans compter qu'une guerre contre la Russie pouvait ouvrir de vastes perspectives du côté de la Pologne.

II.

Tout n'était pas pure utopie dans les projets du nouvel empereur. Ce n'était point seulement par amour de la justice, en philosophe ou en apôtre du droit des peuples, qu'il se proposait de reconstituer l'Europe; c'était en calculateur politique, dans l'intérêt de la grandeur de la France et de l'empire français restauré. Pour Napoléon III, comme pour les libéraux de 1830, l'affranchissement des nationalités devait amener la restauration de la puissance française. Les deux idées étaient intimement liées et se devaient servir de voie l'une à l'autre. C'était grâce à cette reconstitution générale de l'Europe que, sans conquête, sans usurpation sur les droits des peuples, devait se reformer un empire français qui, par la grandeur et l'influence, ne fût pas indigne du premier. Cet agrandissement de la France, que 1815 avait laissée trop petite pour l'héritier du vainqueur d'Austerlitz, devait être atteint de deux façons : d'abord indirectement par la diminution de ses rivales, puis d'une manière directe par le re-

tour d'un certain nombre des territoires que nous avait enlevés la coalition.

Des cinq grandes puissances de l'Europe, la France était la seule qui parût n'avoir rien à craindre du principe nouveau. Aucune de ses provinces ne prétendait à l'indépendance politique ou à une nationalité étrangère : toutes se sentaient heureuses et fières d'être françaises, et nulle plus que celle de race ou de langue germanique. Il en était tout autrement de ses rivales. Les trois grandes monarchies militaires, Russie, Autriche et Prusse, liées par le démembrement de la Pologne, n'en détenaient les débris que par la force. Toutes trois eussent vu leur territoire diminué par la résurrection d'une Pologne indépendante, et cette dernière eût été de toute nécessité l'alliée obligée de la France. L'Autriche, notre ancienne rivale, devait se retirer de l'Italie, et, pour ne point périr, puiser une nouvelle vie dans la Hongrie et les diverses nationalités de son empire. La Grande-Bretagne, si elle ne pouvait perdre entièrement l'Irlande, devait lui accorder une demi-indépendance, et dans les îles ioniennes, à Malte ou à Gibraltar, elle détenait des possessions que le principe nouveau pouvait l'obliger de rendre à elles-mêmes ou à leur patrie naturelle. Des grandes puissances la France était donc la seule que l'émancipation des nationalités laissât intacte dans son unité, et sa grandeur relative se trouvait accrue de tout ce que perdaient les autres. Tel était le tableau flatteur qui se présentait à l'imagination des patriotes de 1830. On ne soupçonnait point alors que l'idée de nationalité devait aboutir à celle d'unité, et que par là, sur les frontières de notre pays, pouvaient se reformer des états non moins vastes et plus compactes que ses anciens rivaux. Comment l'eût-on deviné, alors que le mouvement unitaire de l'Italie et de l'Allemagne dans la révolution de 1848 n'a point suffi à nous l'apprendre, et que, même achevée, l'unité politique de ces deux pays rencontre encore chez nous tant d'incrédules et d'imprudens défis?

Si le mouvement national amenait nos voisins à une concentration plus intime, il nous offrait par là même une occasion d'agrandissement. L'unité, comme l'indépendance, ne saurait être obtenue sans luttes civiles ou étrangères. Pour acquérir l'une ou l'autre, les peuples opprimés ou morcelés auraient besoin du secours ou de la tolérance de la France. Comment les nations limitrophes ne s'estimeraient-elles point heureuses de nous payer de la restitution de quelques-uns des territoires que nous avait enlevés la sainte-alliance? Ce plan, d'une simplicité spécieuse, était loin d'être nouveau; il était naturellement suggéré par la position géographique de la France et le morcellement des peuples voisins. Aider un état italien ou allemand à s'agrandir au-delà des Alpes ou

du Rhin, au prix de l'abandon de quelques-unes de ses possessions d'en-deçà, était un calcul qui s'était déjà présenté souvent à l'esprit des gouvernemens français. L'ancienne monarchie avait plus d'une fois tenté cette politique du côté de l'Italie, de la Suisse, de l'Allemagne et des Pays-Bas. Elle était apparue dès la fin de nos guerres italiennes du XVIe siècle; elle était entrée dans les combinaisons de Henri IV et de Richelieu, dans les plans des meilleurs ministres de Louis XIV et de Louis XV. Napoléon Ier l'essayait quand à Ratisbonne il gorgeait la Prusse de principautés sécularisées ou médiatisées; il la renouvelait quand il lui offrait le Hanovre, et de pareils calculs ne furent pas étrangers à tous les hommes d'état de la restauration et de la monarchie de juillet. Napoléon III ne fit que rattacher cette vieille politique au nouveau principe de nationalité. Par là, il croyait en avoir rendu l'exécution plus facile en même temps que plus légitime. Il oubliait qu'au lieu de toujours tourner à notre agrandissement le mouvement national des peuples voisins pouvait l'entraver, ou ne le permettre qu'en assurant aux nouveaux états d'Italie et d'Allemagne des acquisitions hors de proportion avec les nôtres.

L'esprit toujours tendu vers l'idée impériale, Louis-Napoléon dut s'arrêter de bonne heure à cette conception, qui semblait concilier le nouvel ordre européen avec la grandeur réclamée par un second empire français. Les combinaisons débattues avec M. de Cavour et M. de Bismarck s'agitèrent longtemps dans sa tête avant les entrevues de Plombières et de Biarritz. Elles formaient le fond de sa politique étrangère; elles furent le but de toutes ses intrigues, le secret motif de ses brusques résolutions comme de ses longues incertitudes. Il les caressa tant qu'elles lui parurent conserver quelques chances de succès, et pour les lui faire abandonner, s'il y renonça jamais, il ne fallut rien moins que les amères déceptions qui lui vinrent du côté de la Prusse.

Cette politique d'échange ou de compensation territoriale se trouvant rattachée au principe de nationalité, il fallait imaginer un moyen de la régulariser vis-à-vis de ce droit nouveau dont on la faisait dépendre. Napoléon III y appliqua un procédé dont l'emploi lui tenait partout à cœur, le suffrage universel. Selon la théorie impériale, le vote populaire devait consacrer les changemens intervenus dans la situation territoriale des puissances. C'était la nouvelle légitimité sur laquelle devaient reposer les états comme les dynasties. Dans le droit international allait s'introduire le principe du nouveau droit public français, la souveraineté du peuple sur lui-même, exprimée par le vote de tous. Depuis qu'elle le pratique, la France a trop souffert de l'ignorance et de la présomption, des complaisances et des engouemens, de la mollesse et des impatiences

du suffrage universel pour le regarder comme un instrument parfait et infaillible. Qu'est-ce donc du plébiscite, la forme la plus défectueuse du suffrage universel, du plébiscite qui légifère à un seul degré sans information ni discussion? Pourtant, si un tel procédé est quelque part à sa place, c'est dans la détermination d'une patrie. Sur la nationalité, les plus ignorans sont aussi sûrs d'eux-mêmes que les plus instruits. Les peuples ne se trompent pas quand ils se donnent à eux-mêmes le nom d'Allemand ou de Français. En dehors de quelques districts de situation indécise, que l'histoire a ballottés d'une nation à l'autre sans qu'ils aient fait corps avec aucune, on reconnaît sa patrie et on ne la choisit pas. La Prusse aurait en vain fait appel au vote populaire de l'Alsace, la France à celui de Cologne.

Le principe de la nationalité une fois admis, il faut bien, dans les cas contestés, un moyen pratique de la déterminer, et, comme la nationalité réside dans la conscience, il n'en est d'autre qu'un vote direct ou représentatif. C'est aux intéressés, à ceux qu'on enlève à un état pour les joindre à un autre, c'est à eux tous et à eux seuls de déclarer à quelle nation ils se sentent appartenir. Ce n'est ni à la géographie, ni à l'histoire, ni à la race, ni à la langue; car, si toutes contribuent à former les nations, elles sont parfois en désaccord entre elles. Ne laissons pas subsister la confusion jetée à dessein sur cette grave question par nos ennemis. Prétendre, ainsi que les Allemands, déterminer la nationalité par des considérations d'ethnologie, de linguistique, d'archéologie, en dehors de la conscience des peuples et malgré elle, c'est faire œuvre de violence et rentrer hypocritement dans le vieux droit de conquête, comme l'a fait la Prusse dans le Slesvig du nord et dans notre Alsace. Entendu ainsi, le mot de nationalité n'est qu'un mensonge pédantesque mis au service de la brutalité du plus fort. C'est, sous le même nom, tout l'opposé du principe généreux qui a si longtemps fait battre le cœur de la France pour les peuples asservis, et d'où les rêveurs espéraient, avec une égale indépendance pour chaque nation, une paix perpétuelle.

Napoléon III s'en étant remis au suffrage universel du soin de constater la nationalité, il devait lui demander la solution de toutes les compétitions territoriales. Aussi, après chacune des guerres qui troublèrent l'Europe sous son règne, s'efforça-t-il d'obtenir du suffrage la consécration des nouvelles circonscriptions des états. Après la guerre de Crimée, ce fut en Roumanie pour l'union des principautés de Valachie et de Moldavie; après celle d'Italie, en Savoie et à Nice pour leur annexion à la France, et au-delà des Alpes, dans les états italiens, pour leur union au Piémont. Lors de la guerre du Slesvig en 1864, il proposait de trancher le différend de l'Allemagne

et du Danemark par le vote des pays en litige; après la grande lutte de 1866, ne pouvant l'imposer à la Prusse, il faisait faire un plébiscite en Vénétie avant l'annexion à l'Italie. Pour Napoléon III, le suffrage universel était une sorte de panacée applicable à toutes les situations; c'était le juge suprême auquel, dans leurs débats, devaient recourir les peuples et les princes. Il n'est pas besoin de montrer ce qu'il y avait d'excessif dans ce culte du dernier empereur pour l'instrument de domination qui l'avait si bien servi. Dans les questions de nationalité même, il est des pays, comme l'Autriche ou la Turquie, où les peuples sont si mêlés qu'il serait difficile d'abandonner le règlement de leur sort à un simple vote de majorité. Ailleurs on ne peut accepter qu'un caprice passager ou un calcul de l'esprit de parti, comme chez nous une commune de Paris ou une ligue du midi, suffise à détacher d'une nation homogène un de ses membres essentiels. Cependant entre la France et l'Allemagne, en cas de prétention de l'une sur l'autre, l'application du suffrage universel n'aurait pu susciter de graves objections; il n'eût guère fait que consacrer la frontière existant avant 1870. Malgré ses imperfections, le vote populaire, auquel Napoléon III n'eût pu renoncer, aurait été, dans une victoire de la France, une garantie pour l'Europe et pour l'Allemagne elle-même. C'eût été au moins un frein dans la conquête. A défaut de territoires heureux d'être rendus à leur mère-patrie, il n'aurait permis d'autre annexion que celle de pays indifférens, sans conscience nationale bien nette, tels que le duché de Luxembourg. Par là, la liberté des peuples eût eu moins à craindre du triomphe de la France que de celui de la Prusse.

L'emploi du suffrage universel dans le règlement des affaires internationales donnait à la politique impériale une unité faite pour séduire un esprit systématique. Le principe de nationalité lui rendait à l'extérieur un rôle analogue à celui que les circonstances lui avaient fait au dedans. A l'étranger ainsi qu'à l'intérieur, l'*idée napoléonienne*, comme disait ambitieusement le prisonnier de Ham, se réduisait à ces deux mots, sans cesse répétés dans ses premiers écrits et si fatalement démentis par son règne, *reconstitution* et *réconciliation*, le tout sur la base des principes de la révolution française. Le bonapartisme aboutissait ainsi à une synthèse générale, à une formule universelle, identique pour la politique étrangère et intérieure, pour la France et l'Europe : reconstitution des peuples, fondée sur la volonté nationale, au dedans comme au dehors, et cela à l'aide du même instrument, le suffrage universel, appliqué à la désignation de la nationalité aussi bien qu'à celle du prince et du gouvernement; — réconciliation des peuples entre eux, et, au dedans, des classes entre elles, grâce à une égale satisfaction des droits et des intérêts de tous, par les soins d'un pouvoir

élevé au-dessus de toute compétition, entièrement libre de lui-même et maître de la France! Jamais le césarisme ne s'était donné une tâche plus vaste ni plus haute, jamais il ne s'était autant flatté de s'imposer par la grandeur et les bienfaits de son œuvre.

A l'aide de la politique de nationalités se trouvaient réconciliés les deux termes du mandat contradictoire donné par la France au second empire comme au premier, la paix et la gloire, le repos intérieur et l'influence à l'étranger. La guerre devait asseoir la paix, les batailles impériales conquérir le repos du monde. Par là, la devise du début, *l'empire c'est la paix*, redevenait vraie dans un sens plus élevé. Ce n'était plus une paix précaire, empirique, une paix armée, contenant en soi tous les germes de la guerre et en coûtant tout le prix; c'était la paix rêvée par Henri IV, une paix définitive, absolue, générale, que l'*idée napoléonienne* promettait à la France et à l'Europe (1). Grâce à cette même politique de nationalité, les suffrages venus à l'empire des deux pôles opposés, des démocrates et des conservateurs, allaient être également payés, et par cette double satisfaction la dynastie de décembre consolidée. Les démocrates devaient se réjouir du triomphe de la révolution dans la victoire de la nationalité sur la légitimité, les conservateurs se féliciter de la pacification des peuples révolutionnaires, ramenés à l'ordre par la satisfaction de leur instinct national. Ainsi au dehors comme au dedans, l'*idée napoléonienne* demeurait fidèle à sa vocation primitive; elle résolvait le grand problème de tous nos gouvernemens, l'apaisement de la révolution par le triomphe des principes de la révolution.

L'exécution du plan de Henri IV à l'aide du principe de nationalité et au profit de la grandeur de la France, voilà quel était le rêve dont avait été nourrie l'imagination de Louis-Napoléon. A Sainte-Hélène, l'homme qui avait le plus aimé le jeu des batailles s'était épris de l'éternelle vision des grands esprits de tous les temps, la paix perpétuelle. Avec le principe de nationalité, le vieux rêve semblait n'être plus une vide chimère. Cette idée, léguée par Napoléon à l'Europe et à sa famille, germa aisément dans l'esprit songeur et enclin à l'utopie de son neveu; elle y prit corps, et vint s'y associer à des souvenirs et à des ambitions peu en harmonie avec elle, dans des plans où la grandeur des Bonaparte se combinait avec les théories humanitaires. — Les peuples distribués selon leurs instincts et leurs besoins, chacun appartenant à la patrie qu'il se donne, chacun pourvu d'institutions à la fois stables et démocratiques, se livrant tous à l'envi aux travaux d'une civilisation industrielle destinée à transformer le monde; l'Europe libre dans ses nations diverses,

(1) *Œuvres de Napoléon III. — Mélanges. — La Paix*, t. II, p. 42.

formant une sorte de république fédérative, ayant pour centre la France agrandie, et pour lien la puissante chaîne du libre échange; des expositions universelles où se visitent périodiquement les peuples; des congrès européens où, après un désarmement simultané, les gouvernemens règlent en paix leurs affaires; Paris, la cité impériale, prodigieusement embelli, devenu une sorte de capitale universelle, de métropole de la richesse et de l'intelligence, où, sous les ailes de l'aigle napoléonienne, les deux mondes trouveraient tout ce que la science a de découvertes, tout ce que l'art a d'éblouissant et de délicat, tout ce que la civilisation a de luxe et de raffinement! tel était dans son ambitieuse présomption le songe impérial, sorte d'idéal césarien approprié à l'industrialisme moderne. Tout ce que notre civilisation a de besoins et d'aspirations y avait sa place et son heure marquée, tout jusqu'au superflu, à la liberté, que le second empereur, ainsi que le premier, se promettait de rappeler sur la scène alors qu'elle n'aurait plus qu'à applaudir (1).

Il n'y a pas un trait de cette vision de saint-simonien couronné dont on ne retrouve les traces dans ce que le second empire a fait ou a tenté, dans ses succès ou dans ses avortemens. *Rêve enivrant!* écrivait Louis-Napoléon dans sa jeunesse devant les révélations de Sainte-Hélène (2); rêve enivrant et fatal pour celui qui, s'en étant épris, devait rester impuissant à lui donner une forme pratique, et ne savoir ni le poursuivre ni l'abandonner! Comment tout ce songe grandiose a-t-il abouti à l'humiliation de Sedan et à la misérable journée du 4 septembre? Comment ce plan, déjà exécuté à demi, a-t-il amené au démembrement de sa propre nationalité la France, qu'il devait agrandir? Pourquoi cette reconstitution de l'Europe, commencée par nous au nom du droit des peuples, a-t-elle été par la Prusse achevée dans l'oppression du principe qui l'avait provoquée et la devait diriger?

III.

Les brillantes images qui avaient ébloui l'imagination du jeune exilé conservèrent toujours chez le souverain quelque chose de vague et d'indécis. Un seul point était nettement déterminé, l'agrandissement de l'empire français grâce à la reconstitution de l'Europe par nationalités. Pour le reste, c'est-à-dire pour le plus important, pour les moyens, pour l'exécution, rien n'était arrêté. Avec une sorte d'apathie, l'empereur s'en remettait aux circonstances pour donner une forme à ses rêves ou leur ouvrir de nouvelles car-

(1) Cette place réservée à la liberté à l'heure où elle serait devenue inoffensive est indiquée plusieurs fois dans les *Idées napoléoniennes*, p. 9, 41, 42, 44, 162, etc.

(2) *Idées napoléoniennes*, p. 162.

rières. S'il savait dans quelle direction il voulait s'avancer, il est douteux qu'il ait jamais vu quelle route il devait suivre et jusqu'où il pouvait aller. C'était là un premier et grave défaut capable à lui seul de compromettre toute l'*idée napoléonienne*. Il en devait résulter des hésitations, des tâtonnemens, faits pour dérouter les peuples et les princes qu'eussent rassurés un plan net, une marche inflexible vers un but déterminé. A l'intérieur comme à l'étranger, l'incohérence des vues ou de l'exécution devait justement dépopulariser une politique qui se montrait dépourvue de ce qu'il y a de plus essentiel, l'esprit de suite.

La netteté dans les vues, la fermeté dans l'exécution, étaient d'autant plus indispensables au second empire, qu'en soi l'idée fondamentale de sa politique contenait un germe de menaçante contradiction. Les deux conditions essentielles du renouvellement de l'Europe selon l'idée napoléonienne, l'agrandissement de la France et la constitution des nationalités, n'étaient point inconciliables; elles pouvaient même se servir de moyen l'une à l'autre, mais seulement dans une certaine mesure, jusqu'à un point donné au-delà duquel elles devaient fatalement se heurter. Où était cette limite? Tel était le problème que l'empereur avait à résoudre. Si, au lieu de l'aider à s'étendre sur le Rhin en même temps que vers les Alpes, le mouvement national par lui encouragé ne lui permettait que d'insignifiantes acquisitions, le second empire s'en devait-il contenter? Ce n'était point tout. Derrière la question des frontières possibles en surgissait une autre plus grave encore. Si, en ne lui offrant que de maigres compensations, les peuples voisins se réunissaient en masses compactes comme la France, ou même en corps de nation plus considérables qu'elle par le territoire et le nombre des habitans, le devait-on supporter? N'y avait-il pas là pour notre pays, au lieu d'un agrandissement réel, un affaiblissement relatif? A ces questions capitales, il eût fallu, avant de se lancer dans l'action, une réponse catégorique, définitive, qui, coupant court à tout malentendu, écartât tout déboire et tout danger de contradiction.

D'abord l'héritier de Napoléon ne se méprenait-il pas sur l'importance des agrandissemens que permettait à la France le principe nouveau qu'il appelait comme auxiliaire de sa grandeur? Une fois adopté, ce droit de nationalité obligeait la France comme les autres peuples à renoncer à tout accroissement artificiel ou imposé à ceux qui en étaient l'objet. Loin de lui promettre, à elle ou à toute autre nation, une prépondérance marquée, l'application de ce droit devait établir entre les peuples une sorte d'égalité démocratique. Avec le principe de nationalité, plus de *grande nation*, de *nation soleil*, comme en rêve parfois l'auteur des *Idées napoléoniennes*. Ce droit même dont il se fait le prophète, il ne sait pas en tirer

une théorie simple et précise; il ne le saura jamais. Comme le vulgaire, il le confond souvent avec des idées accessoires qui peuvent le fausser au profit de toutes les ambitions. Tantôt c'est avec le système des limites naturelles, théorie qui n'a de rigoureuse exactitude que pour quelques peuples favorisés, qui pour les autres a le défaut de substituer aux nationalités historiques, fondées sur la conscience populaire, des circonscriptions géographiques arbitrairement déterminées et contradictoirement discutées par les états limitrophes. Tantôt, comme dans la célèbre circulaire signée par M. de Lavalette en 1866, c'est avec la théorie des grandes agglomérations, autre conséquence fréquente du principe de nationalité, mais qui, poussée à l'extrême, se met en opposition avec lui, en faisant violence au sentiment autonome des petits peuples d'origine mêlée placés au confluent des grandes nations. Ailleurs encore, dans ses premiers écrits ou dans ses derniers manifestes, Napoléon III, à l'exemple de Henri IV, a l'air de se préoccuper surtout du vieux principe de l'équilibre et, selon les traditions de l'ancienne politique, de le chercher dans des combinaisons artificielles entre les états, au lieu de l'appuyer sur l'égale satisfaction du sentiment national des peuples. Chacune de ces confusions, chacun de ces points de vue tour à tour adoptés selon les besoins d'une politique embarrassée devait lui fournir un nouveau motif de réclamer les agrandissemens qu'il attendait de la reconstitution européenne.

Ainsi le vague des idées impériales se retrouvait partout, dans la théorie comme dans les moyens d'exécution. Ces divers prétextes de conquêtes plus ou moins pacifiques laissaient le champ libre à l'ambition et à la fortune; mais moins le but était circonscrit, moins il avait de chance d'être atteint. Pour mettre à profit la crise où le mouvement national de l'Italie et de l'Allemagne allait jeter l'Europe, il aurait fallu que la France eût nettement déterminé ce qu'elle pouvait équitablement réclamer de ses voisins, et, le moment venu, qu'elle sût résolûment se le faire accorder. Loin de là, se perdant en de nuageuses perspectives, trouvant les acquisitions aisées trop mesquines ou trop chères, et les autres trop risquées ou prématurées, Napoléon III laissa passer l'occasion et négligea les combinaisons praticables pour des espérances chimériques. L'indécision a été le trait dominant de son caractère, la marque habituelle de sa politique au dehors comme au dedans. A demi cachée pendant les premières années, cette fatale disposition s'est de plus en plus laissé voir pendant les dix dernières. La pensée de Napoléon III semblait se complaire à ne se fermer aucune voie. Il aimait à tenir son choix en suspens jusqu'au dernier moment, et, après avoir longtemps pesé le pour et le contre, il lui arrivait, comme à un joueur fatigué de calculer en vain les chances, de

prendre un parti soudain et imprévu, en sorte que, dans les soubresauts de cette politique d'hésitation agitée, il est difficile de distinguer les coups de tête des résolutions longuement préméditées. Il n'est même point impossible que, dans la plupart de ses entreprises, il y ait eu de l'un et de l'autre à la fois. Tantôt on eût dit qu'avec une prudente défiance de soi-même il cherchait par une brusque détermination à couper court à toute nouvelle irrésolution; tantôt au contraire, par une sorte de prévoyante complaisance pour ses incertitudes futures, il paraissait se réserver à dessein les moyens de revenir sur ses pas.

Pendant longtemps, ces perpétuelles hésitations, suivies de décisions subites, furent prises pour des feintes habiles. L'obscurité des vues passait pour une dissimulation savante, le silence de l'irrésolution pour de la profondeur. Froid et taciturne, l'empereur cachait ses doutes sous une apparence méditative. Il était de ces hommes qui par réflexion apprennent à tirer parti des défauts qu'ils ne peuvent corriger; il semble même qu'il s'en soit fait un moyen de tenir sur le qui-vive la France et l'Europe, toujours inquiètes de projets qu'elles ne pouvaient deviner, et par là de toujours les occuper de sa personne. A la fin, le monde se lassait d'attendre l'exécution de ces grands desseins qui ne se montraient point. Les tâtonnemens devenaient trop fréquens, les contradictions trop graves pour ne point dessiller les yeux qui ne demeuraient pas volontairement fermés. Dans les dernières années, un homme qui devait être le chef de l'avant-dernier ministère de l'empire définissait cette politique d'oscillation systématique *l'entêtement dans l'indécision* (1). Si au travers de ces ombres on distinguait encore quelque chose, c'étaient, selon l'expression d'un critique qui siégeait au sénat, des aspirations plutôt que des desseins, des visées plutôt qu'un but, des velléités au lieu de volontés (2).

Par une perversion fréquente, quelques-unes des qualités de Napoléon III secondaient son défaut dominant, et, grâce à lui, devenaient une cause de plus d'erreur et de péril. Il était naturellement doué d'un certain esprit de modération, enclin à se tenir pour satisfait, au moins pour un temps, d'un demi-succès, au lieu de prétendre tout arracher à la fois à la fortune. Cette qualité le disposait à s'arrêter à moitié route, à se contenter de termes moyens qui avaient les inconvéniens sans les avantages d'une solution. Patient et habitué à compter sur le temps, auquel il devait beaucoup, il irritait, en la voulant contenir, l'impatience d'autrui. Il s'accommodait trop aisément du provisoire, et laissait volontiers à la fortune

(1) Discours de M. É. Ollivier dans la séance du corps législatif du 9 décembre 1867.

(2) M. Sainte-Beuve, dans un fragment écrit à propos de la *Vie de César* par Napoléon III. *Nouvelles Causeries du lundi*, t. XIII.

et à l'avenir le soin de trancher les questions qu'il avait peur de décider. Il n'osait point aller jusqu'au bout de ses propres entreprises. Partout, en Italie, en Allemagne, en Orient, il entamait les questions sans les résoudre, satisfait de replâtrages précaires, comme la ligne du Mincio ou celle du Mein, comme la réduction de la royauté temporelle des papes au domaine de Saint-Pierre. Il redoutait les solutions trop brusques et radicales, et, en voulant ménager des transitions entre le passé qu'il avait aidé à détruire et l'avenir dont il se méfiait, il prolongeait, sans le calmer, le malaise du changement. Il avait un certain esprit de conciliation, parfois affecté, souvent sincère; il se plaisait à jouer entre les causes ou les partis rivaux le rôle d'arbitre, de juge d'une impartialité olympienne, comme un dieu qui accommoderait les différends des hommes. C'était une partie de ce métier de césar qu'il étudiait sans cesse. Qu'en résultait-il? Qu'il perdait sa peine à travailler à la conciliation de causes irréconciliables, comme de l'unité italienne et de la royauté des papes, et qu'en voulant tenir la balance égale entre deux partis il se les aliénait également. Il était très préoccupé de l'opinion publique, et se piquait d'en tenir compte. Il lui accordait assez volontiers l'influence qu'il disputait aux chambres; mais cette tendance même ne fut qu'un péril de plus. Tantôt il prétendait diriger l'opinion et tantôt la suivre; l'abandonnait-elle dans la voie qu'il lui avait ouverte, il reculait; aux jours de fièvre, il était peu fait pour résister à ses emportemens. Cédant tour à tour aux diverses manifestations de l'opinion, Napoléon III se donnait la tâche impossible d'en satisfaire les nuances opposées. Il avait une oreille ouverte pour chaque parti : l'une était aux cléricaux, l'autre aux démocrates; l'une à M. Rouher et aux défenseurs du *statu quo*, l'autre à M. Ollivier et aux fauteurs du progrès constitutionnel; celle-ci aux amis de la paix, celle-là aux partisans de la guerre. En encourageant les uns, il prenait à tâche de ne point enlever tout espoir aux autres. De là cette politique « qui, sur chaque question, avait au moins deux portes pratiquées, qu'elle n'ouvrait jamais tout à fait, mais qu'elle entr'ouvrait discrètement de temps à autre (1). » Les ménagemens pour les partis de l'intérieur empêchaient la solution des questions extérieures, et, pour ne point froisser les opinions du dedans, le gouvernement impérial, embarrassé de choisir entre elles, maintenait la France et l'Europe dans un état de périlleuse incertitude.

Un autre trait du caractère complexe de Napoléon III pouvait contribuer à sa perte après avoir contribué à sa grandeur. En dehors de ses tendances utopistes, inspirées à la fois de l'abbé de

(1) Discours de M. É. Ollivier dans la séance du corps législatif du 9 décembre 1867.

Saint-Pierre, de Fourier et de Saint-Simon, il y avait chez cet homme étrange un côté mystique personnel, une sorte de foi religieuse en sa destinée et en celle de sa race. Cette superstition dynastique lui venait de deux côtés à la fois; elle était dans les traditions de Napoléon Ier, elle était dans le sang de la reine Hortense, qui, de sa mère Joséphine, avait hérité une crédulité de créole. Dès sa jeunesse, Louis-Napoléon s'était fait une théorie de la mission providentielle de certains hommes, de certaines familles, sorte de droit divin nouveau au profit des aventuriers de génie et de leur race. A ses yeux, les grands hommes étaient des messies politiques, des initiateurs sociaux, et après eux les nations ne pouvaient trouver de meilleurs chefs que dans la famille dépositaire des traditions du grand révélateur. Cette conception, qui fausse radicalement l'histoire en lui donnant pour moteur principal l'élément individuel, qui n'en est qu'un ressort accessoire, n'était au fond que la philosophie historique du vulgaire, celle qui, dans l'enfance des sociétés, inspira le culte des héros et consacra la royauté de leurs familles. Ce système, qu'en 1839 le jeune conspirateur de Strasbourg indiquait dans les *Idées napoléoniennes*, l'empereur le proclamait du haut du trône vingt-cinq ans plus tard dans la préface de la *Vie de César*, avec une solennité sibylline encouragée par quinze ans de succès inespérés. Cette foi en sa race et en sa mission impériale avait été la principale force de la jeunesse de Louis Bonaparte aux temps d'exil ou de prison. Aux jours de sa puissance, alors que la fortune semblait l'avoir justifiée, elle devenait une tentation. Elle le prédisposait à se lancer ou à se laisser jeter dans des entreprises téméraires, disposition de joueur heureux, d'homme porté par des péripéties bizarres à une fortune inouie, et qui finit par se persuader que pour lui les dés sont pipés. Le grand danger de cette sorte de superstition l'attendait à l'heure où les deux idées qui formaient la base de la politique impériale viendraient à se heurter, heure solennelle et fatale pour l'empire et pour la France, obligés de se résigner définitivement à l'unification des peuples voisins ou de tener un tardif effort pour l'arrêter après lui avoir eux-mêmes ouvert la voie.

Quelles ne furent pas les perplexités de Napoléon III le jour où il s'aperçut que ses calculs fondés sur la reconstitution de l'Allemagne n'aboutissaient pas pour le second empire français à la grandeur qu'il avait rêvée! Fallait-il se contenter des médiocres compensations qu'on pouvait espérer de la nouvelle puissance? Devait-on renoncer à toutes les combinaisons si longtemps caressées, et se retourner contre l'Allemagne prussienne avant qu'elle n'eût achevé son œuvre, ou bien au contraire s'entendre de nouveau avec elle, et à son exemple s'arrondir à son tour aux dépens des petits peuples

intermédiaires qu'on pouvait tenter de rattacher à l'empire français? Le choix était difficile. Sous tout régime, il eût embarrassé la France, s'il ne l'eût mise en péril; mais les gouvernemens sont moins qu'ils ne le paraissent libres de faire un choix : alors même qu'ils ont l'air de céder à un caprice, ils sont le plus souvent poussés par leur principe. Le nom, les traditions, les habitudes d'un régime ont sur lui une puissance difficile à secouer. Pour un Napoléon, avant la chute de Sedan, il était un minimum de grandeur, un maximum de concessions aux états rivaux au-dessous duquel il était malaisé de descendre. L'aigle d'Iéna et de Solferino ne pouvait voir de bon œil l'aigle des Hohenzollern menacer de planer au-dessus d'elle. L'empereur Napoléon III, en dépit de son mysticisme dynastique, en dépit de son régime personnel, était à certains égards, autant qu'un tel régime le peut permettre, un homme, sinon un souverain moderne; mais en même temps il était l'héritier d'un nom légendaire, d'une gloire démesurée, hors de proportion avec notre époque. Il y avait chez lui une lutte continuelle entre l'homme moderne et le neveu de Napoléon. Son grand travail était de les maintenir tous d'eux d'accord, ou au moins d'en avoir l'air; mais la tâche devenait de plus en plus difficile. De là un nouveau motif d'hésitation, une cause de plus à ces contradictions de la politique de Napoléon III. Sa raison lui eût-elle toujours montré la voie la plus sûre, que ses traditions dynastiques ne lui eussent souvent pas permis de la suivre. Il demeurait pris entre le sentiment de ce qui était possible, vraiment moderne et progressif, et l'obsession de ce qui avait l'air grand, impérial, napoléonien.

Les orgueilleuses traditions du premier empire n'étaient point pour le second une défroque vieillie, aisée à rejeter : elles avaient eu une large part dans sa restauration; elles n'étaient point inutiles à son maintien. La gloire extérieure était pour les Bonaparte un moyen de gouvernement et l'un des principaux. A ce titre, elle était une des bases essentielles de leur trône. Si matérialiste au point de vue politique qu'on prétende la France contemporaine, l'ordre matériel, tout en étant son premier besoin, ne lui suffit point; il lui faut encore la liberté ou la gloire, les luttes des armes au dehors à défaut des luttes d'idées et d'éloquence au dedans. Sous les Bonaparte, les entreprises extérieures étaient destinées à occuper l'active imagination de la France. La politique étrangère se trouvait par là tenue dans une fâcheuse dépendance de la politique intérieure; l'une servait de diversion à l'autre. Ce n'était point un mal tout à fait nouveau, spécial à l'empire. C'était la révolution qui, depuis la guerre de l'indépendance de l'Amérique, avait fait de la politique extérieure la servante de celle du dedans et de la guerre un déversoir à l'inquiétude de l'esprit français. Aucun de nos gou-

vernemens n'a pu depuis lors se soustraire complétement à cette tyrannie des affaires intérieures sur celles du dehors; aucun n'a su toujours résister à la tentation d'échapper par les unes aux embarras des autres. Tous ont cherché à l'étranger d'utiles diversions, la restauration dans ses trois campagnes d'Espagne, de Grèce et d'Alger, le gouvernement de juillet lui-même, celui de tous qui a le moins cédé à ce penchant, dans sa conquête de l'Algérie, dans ses expéditions maritimes, dans ses négociations pour la Belgique, l'Orient et l'Espagne. Ce mal, un des legs de la révolution, était bien plus sensible sous le second empire. Les souvenirs de Napoléon Ier exaltaient les prétentions de l'opinion; le manque de liberté exigeait des diversions plus fréquentes et plus brillantes. C'était là un des principaux défauts du césarisme.

Le césarisme était contraint de faire toujours quelque chose. Il lui fallait écraser le gouvernement parlementaire sous le poids des succès de l'empire. Il s'y était condamné lui-même; l'empereur et ses ministres s'y obligeaient sans cesse en affichant pour la modeste attitude des régimes déchus un dédain imprudent, en opposant à chaque occasion à la prétendue stérilité du gouvernement des chambres les triomphes de Crimée et de Lombardie. De là une politique d'apparat faite pour en imposer aux yeux, de là difficulté de se prêter à certaines nécessités alors même qu'on les apercevait, de se résigner à un rôle moins brillant que celui entrevu dans les premiers rêves. Il fallait que l'empire français parût toujours tenir en Europe une place prédominante, que, selon le mot d'un plaisant ou d'un fou, un souverain du nom de Napoléon gardât toujours l'air d'une sorte d'*archi-empereur*. Toutes les transformations de l'Europe devaient paraître le résultat de sa volonté ou de sa permission. Rien ne pouvait être fait à son insu, rien surtout malgré lui. C'était là une vieille prétention de la France; non content de l'encourager, l'empire s'était engagé à en faire une réalité. Pour le succès des affaires intérieures, il fallait que la gloire du souverain fût sans cesse remise sous les yeux du peuple, et que rien ne semblât l'obscurcir. Sous les césars de Rome, tout tournait à la gloire du prince, lui seul triomphait des ennemis que ses généraux avaient battus; au besoin, on lui inventait des conquêtes imaginaires. Il y a dans tout césarisme, dans toute monarchie absolue, une part de charlatanisme; le bruit et l'éclat en sont des élémens indispensables. L'empire était le gouvernement du prestige. A défaut de grandeur, il lui en fallait les dehors. Si Napoléon III paraissait l'oublier, si chez lui l'homme moderne semblait près de l'emporter, il y avait des conseillers pour le rappeler à son rôle de césar. « Sire, faites grand! » lui criait un confident des dernières années, au moment même où l'empire inclinait à se transformer

pour la paix et la liberté. Ainsi lui disait son entourage, ainsi lui murmurait sans cesse à l'oreille le césarisme. « Faites grand! » conseil funeste qui a perdu tous ceux qui l'ont accueilli, tentation de tous les instans qui exposait l'empire à un péril permanent.

IV.

En dehors du caractère du souverain, en dehors des nécessités du régime impérial, les rêves politiques de Napoléon III devaient rencontrer un autre obstacle dans la France elle-même. Pour le succès de cette utopie pacifique et humanitaire, il eût fallu que, selon les projets attribués à Henri IV, la nation qui en prit l'initiative se conciliât toutes les autres par sa modestie et son désintéressement. Il eût fallu que dans le plan impérial la condition particulière et égoïste, — l'agrandissement du territoire français, — restât subordonnée à la tâche générale, la reconstruction de l'Europe par nations également indépendantes. Or, quand ses traditions le lui auraient permis, l'empire n'eût point été libre de renoncer à cette condition première de grandeur nationale. Chaque fois qu'il semblait se résigner à l'agrandissement de ses voisins sans exiger de compensations pour nous, la France, inquiète pour sa sûreté en même temps que pour sa grandeur, s'en montrait déçue et irritée. Se croyant des droits naturels sur tout le territoire de l'ancienne Gaule, des Pyrénées aux Alpes et au Rhin, elle ne pouvait voir d'anciens rivaux croître à ses côtés sans désirer pour elle-même des accroissemens analogues.

Depuis la fin du dernier siècle, la France s'était toujours montrée sympathique aux nationalités asservies. Entraînée à la fois par sa générosité naturelle et par l'esprit de la révolution, elle paraissait toute préparée à être le principal instrument de l'émancipation des peuples et de la constitution d'une Europe nouvelle. Cependant les sympathies françaises ne s'adressaient guère qu'aux faibles, aux peuples qui, dans leur abaissement, leur petitesse ou leur éloignement, semblaient hors d'état de jamais porter ombrage à leur protectrice. Cet intérêt instinctif ne s'étendait pas aux peuples qui, indépendans de l'étranger, souffraient, ainsi que l'Allemagne, d'un mal plus caché, la division intérieure, le morcellement féodal, mal que la France aurait ressenti plus que personne, dont elle s'était appliquée à effacer toutes les traces dans son sein, mais qui chez ses voisins lui semblait une condition d'existence normale. L'histoire l'avait habituée à ne voir près d'elle sur le Rhin et les Alpes que de petits états divisés entre eux, clientèle docile de sa diplomatie ou proie facile de ses armées. Elle regardait cette situation comme une

condition de sa grandeur, si ce n'est de sa sécurité. Fière de sa propre unité, elle s'était laissé persuader que c'était un privilége de son sol ou de son génie. Avec un funeste aveuglement, ses politiques les plus populaires appelaient la géographie, la linguistique, l'ethnologie, l'histoire, la religion, à démontrer que la nature même défendait à l'Allemagne ou à l'Italie de ne former qu'un seul état, que, si l'on y rêvait au-delà des Alpes et du Rhin, ce n'était qu'une vaine chimère, et qu'alors même qu'elle se ferait un moment, une telle unité ne saurait durer. Longtemps la France crut à ces sophismes, elle se répétait qu'il avait fallu mille ans pour achever l'unité française, elle fermait les yeux sur la naissance et les progrès des tendances unitaires à l'étranger. Le grand mouvement de 1848, où l'unité de l'Allemagne fut proclamée à Francfort et la couronne impériale offerte au roi de Prusse par le peuple allemand, ne parut à la France qu'un accident sans racines et sans suites.

Dix ou douze ans plus tard, elle se montra naïvement surprise de la facilité d'une révolution dont elle n'avait pas voulu prendre au sérieux la lente élaboration. En face de cette unité des peuples limitrophes qui la prit à l'improviste, elle demeura à demi incrédule, à demi effrayée, mécontente de son gouvernement, auquel elle l'imputait, comptant sur lui pour en empêcher l'achèvement ou se le faire payer. Sans la croire encore définitive, la France voyait de mauvais œil cette révolution unitaire qui la serrait entre deux peuples compactes. Dans son embarras pour réconcilier ses appréhensions avec son noble enthousiasme d'autrefois, elle cherchait à distinguer l'indépendance de ses voisins de leur unité, les encourageant à l'une et réprouvant l'autre, comme si l'union politique n'était pas le terme naturel du développement national des peuples et le premier droit en même temps que la meilleure garantie de leur indépendance. Par cette contradiction, la France irritait l'amour-propre de ses voisins; elle blessait journellement par sa presse et sa tribune leur patriotisme en fermentation. Peu au fait de l'esprit de l'étranger, elle s'exagérait la résistance des autonomies locales au-delà des Alpes et du Rhin. Choquée des procédés à la fois trop habiles et violens avec lesquels le Piémont et surtout la Prusse hâtaient l'unification de l'Allemagne et de l'Italie, elle reportait sur les Napolitains et les Siciliens, sur les Hanovriens et les Saxons ses vieilles sympathies pour les opprimés. Elle les eût volontiers couverts de sa protection, et, en cas de lutte, elle se fût attendue à être accueillie en libératrice plutôt qu'en ennemie par les populations annexées. Elle ne sentait point que, pour les intéressés, c'étaient là des querelles de ménage où il est dangereux pour l'étranger d'intervenir, où le parti qu'il prétend secourir lui en veut presque autant d'un appui qui le compromet que la fac-

tion contraire d'une opposition qui entrave son triomphe. En vain quelques esprits courageux, mieux instruits des choses du dehors, essayaient de montrer à la France que cette unité tant contestée de l'Italie et de l'Allemagne était la conséquence logique de toute leur histoire; en vain lui représentaient-ils qu'il était trop tard pour l'arrêter, et que, ne pouvant être évitée, il valait mieux qu'elle se fît d'accord avec la France que malgré elle et contre elle (1). Si elle ne voulait point la guerre, la France gardait vis-à-vis de ses voisins agrandis une attitude de dépit et de défiance d'où la guerre devait fatalement sortir par leur fait, si ce n'était par le sien. En opposant à l'unitarisme allemand et italien une sorte de *veto* inflexible, la France oubliait trop qu'au point où elle les avait laissés arriver il était impossible à ces peuples de ne point aller jusqu'au bout. Une telle attitude plus longtemps gardée eût fini par amener, au moment peut-être où nous nous y serions le moins attendus, une alliance effective des deux puissances que nous seuls arrêtions sur le Mein et sur le Tibre, et ainsi à la longue cette paix trompeuse eût pu devenir plus fatale encore à notre grandeur que la folle campagne de 1870, et avec l'Alsace-Lorraine nous coûter la Corse, Nice et la Savoie.

Devant cette attitude de l'opinion, que faisait le gouvernement impérial? N'osant combattre des susceptibilités d'accord avec ses secrètes rancunes, n'osant les approuver ouvertement de peur de se condamner lui-même, il cherchait à leur donner le change sur la déception de ses calculs. Au lieu de confesser que l'unité était faite en Allemagne comme en Italie, et que l'achèvement n'en était plus qu'une affaire de temps et pour ainsi dire d'heures, il imaginait la théorie des trois tronçons, il faisait faire des cartes où le sud de l'Allemagne était représenté comme entièrement isolé du nord. Sans vouloir s'avouer toute la portée de ses méprises, il disait adieu à tous ces plans de reconstruction européenne, de désarmement, de paix perpétuelle, à tous ces rêves de jeunesse si cruellement déçus. L'utopie humanitaire cédait la place aux instincts du césarisme, aux jalousies nationales. Contraint par l'opinion et les nécessités de son régime de renoncer à sa première politique, l'empire n'en avait point d'autre à mettre à la place. Il ne lui restait que des expédiens. A vrai dire, pendant les dernières années, le gouvernement impérial n'eut plus de politique. Il demeurait en suspens entre les trois partis qui s'offraient à lui et dont chacun à la cour et dans le pu-

(1) Voyez dans la *Revue* les travaux de M. de Laveleye sur *l'Allemagne depuis la guerre de 1866*, livraison du 15 février 1867 et suivantes; — *les Droits et les Devoirs de la Prusse*, par M. Saint-René Taillandier, 15 octobre 1866; — *la Guerre entre l'Allemagne et la France*, par M. E. Renan, 15 septembre 1870, — et la lettre de M. de Sybel, 15 septembre 1866.

blic avait ses défenseurs. Tantôt il inclinait vers un retour à ses vieux projets et cherchait pour la France des agrandissemens impossibles, tantôt il penchait vers une lutte qui eût renversé les conséquences de sa propre politique, il commençait des armemens que les murmures du pays lui faisaient interrompre, il ébauchait une organisation militaire dont il n'osait poursuivre l'application; le plus souvent, autant par incertitude que par système, il se résignait avec le gros de l'opinion au maintien d'un *statu quo* précaire, impossible à perpétuer, inconciliable avec une paix solide.

A force de tâtonnemens, à force de contradictions, la politique du second empire avait fini par mécontenter tous les partis à la fois. Le plan napoléonien ne faisant que reprendre en grand la politique étrangère de l'opposition sous la restauration et la monarchie de juillet, les idées impériales ne pouvaient manquer de trouver au début un appui parmi les libéraux et les démocrates, qui pendant quarante ans s'étaient faits les avocats des nationalités. Elles le rencontrèrent en effet à l'origine des affaires d'Allemagne comme dans celles d'Italie. On n'a pas oublié que tous les principaux organes de l'opinion démocratique ou libérale soutenaient en 1866 la politique de l'alliance italo-prussienne. Les semi-libéraux, les cléricaux et la masse des conservateurs, qui subissaient leur influence, s'y montraient au contraire fort hostiles. De 1859 à 1867, au moment décisif de la grande crise qui devait transformer l'Europe, l'empire se trouva dans cette singulière position de voir sa politique étrangère combattue par ses partisans, appuyée par ses adversaires du dedans. C'était là une situation fausse et par là pleine de périls. Pour applaudir à ses vues en Roumanie, en Italie, en Pologne, même en Allemagne, les libéraux et les républicains ne se ralliaient pas à Napoléon III, tandis que les conservateurs et les cléricaux, qui avaient été les parrains du second empire, menaçaient de se détacher de lui. Il aurait fallu à l'empire une énergie qu'il n'avait point pour ne pas s'arrêter dans une voie où il rencontrait les répugnances de ses soutiens naturels sans trouver chez ses adversaires un appui auquel il pût se fier. Après avoir quelque temps soutenu la politique impériale en Italie et en Allemagne, l'opposition démocratique elle-même l'abandonna au moment critique, et, se retournant violemment contre elle, lui reprochait avec amertume les résultats des deux unités auxquelles plus que personne son parti avait poussé. Sadowa, que par haine de l'église et de la vieille Europe leurs journaux avaient appelé de tous leurs vœux, devint entre les mains des « irréconciliables » une des principales machines de guerre contre l'empire. Ainsi attaquée ou désavouée de tous, à gauche comme à droite, la politique impériale, surprise de son isolement, se trouvait toute désorientée et déroutée, poussée aux con-

tradictions et aux coups de tête par les invectives mêmes de ceux qui, en lui reprochant ses fautes, lui disputaient les moyens militaires de les réparer.

Dans les embarras de sa politique étrangère, l'empire essaya de chercher au dedans les diversions que d'ordinaire dans les difficultés intérieures les gouvernemens demandent au dehors. Ne pouvant plus offrir la gloire, il devait se résigner à en revenir à la liberté. Il le tenta; mais il le fit, comme toutes choses, avec des incertitudes, des demi-mesures, des prétentions contradictoires, sans consentir à dépouiller le césarisme, sans renoncer franchement à toute arrière-pensée de revanche belliqueuse. Par un résultat tout contraire aux espérances de l'empereur, ce qu'il avait pu réaliser des rêves de sa jeunesse avait, au lieu de l'étouffer, servi d'aliment à l'esprit critique, à l'esprit d'opposition. A cet égard, ses succès lui avaient encore plus mal réussi que ses échecs. L'exécution des *idées napoléoniennes*, dans ce qu'elles avaient de moins chimérique et de plus élevé, avait affaibli son pouvoir en blessant des préjugés ou des intérêts sur lesquels il s'appuyait. Les deux plus grands actes de son règne, l'émancipation de l'Italie et l'initiative du libre échange, devinrent chacun le point de départ d'une opposition nouvelle, d'autant plus redoutable qu'elle était conservatrice, opposition passionnée et exigeante comme la conscience et les intérêts, et dont, malheureusement pour la France, l'esprit a survécu à la chute de l'empire. La campagne d'Italie, en mettant en péril le pouvoir temporel du saint-siége, aliénait à l'empire une des principales forces morales qui l'avaient relevé, le clergé et le parti ultramontain, qui dès lors lui firent une guerre tour à tour sourde et bruyante, et dont les menées allaient poursuivre le souverain jusque dans le sein de la famille. Les traités de commerce qui, dans la pensée de l'empereur, devaient doubler la richesse de la France et enchaîner les nations de mille liens pacifiques, alarmèrent les intérêts matériels, la grande industrie, une autre des principales forces qui avaient porté Napoléon III sur le trône. La seconde des grandes mesures économiques de l'empire, la liberté des coalitions ouvrières, qui devait apaiser la lutte du travail et du capital en leur reconnaissant des droits égaux, ne fit qu'envenimer leur antagonisme, troubler les conservateurs qui se l'étaient laissé arracher, sans que les classes qui en bénéficiaient y vissent autre chose qu'une arme pour des conquêtes chimériques. La reconstruction de Paris, qui, en donnant aux ouvriers le travail et le bien-être, devait leur enlever le désir et les moyens de faire des révolutions, ne semblait aboutir qu'à rassembler dans la capitale une armée pour l'émeute. Les expositions internationales elles-mêmes réunissaient

moins les peuples que leurs élémens révolutionnaires. Grâce aux délégués ouvriers des différens pays, elles devenaient le point de départ de cette *Association internationale des travailleurs* que l'empire était obligé de poursuivre après en avoir paru encourager les débuts. La liberté de la presse et le droit de réunion ne faisaient que fomenter les passions antisociales, et, dans leur effroi, nombre de conservateurs naïfs et de fonctionnaires ignorans en venaient, pour se sauver de la démagogie, à souhaiter une puissante diversion extérieure, sans voir qu'au lieu de la lui fermer une grande guerre pouvait ouvrir la porte à la révolution.

Les plans de Napoléon III n'avaient guère mieux réussi avec l'armée, qui avait été l'instrument de son élévation, et qui, devant le flot montant du socialisme, demeurait plus que jamais sa sauvegarde. Lorsqu'elle semblait tendre à se rapprocher de la Prusse, la politique impériale rencontrait dans l'armée plus de répugnance encore que dans la nation. Pour le général et l'officier, la guerre est une carrière, un métier, la paix un chômage. Tant que les plans de l'empereur lui donnèrent de l'occupation, des campagnes, de l'avancement et des honneurs, l'armée, peu préoccupée des causes pour lesquelles elle se battait, se montrait satisfaite. Était-il question de désarmement, de politique modeste et pacifique, elle ne cachait pas son mécontentement; ce n'était point là ce qu'elle attendait d'un Napoléon. Les victoires de la Prusse sur l'Autriche, l'arrogance des généraux de Berlin, ne pouvaient manquer de blesser l'amour-propre d'une armée habituée à se regarder comme sans rivale. A la cour impériale comme dans les casernes, une guerre sur le Rhin devint le rêve de tout ce qui était militaire, de tout ce qui se piquait de patriotisme. Avec une folle infatuation, avec une présomptueuse ignorance de sa propre faiblesse et des forces de l'Allemagne, l'armée, toujours avide de se distinguer, demandait à se mesurer avec ces orgueilleux Prussiens, comme s'il ne se fût agi que d'un assaut de salle d'armes. Elle appelait avec passion cette guerre où, en dépit de son héroïsme, elle devait tout entière tomber aux mains de l'ennemi, et où tant de ses généraux les plus populaires devaient laisser leur réputation, si ce n'est leur honneur.

Aux illusions militaires se joignaient en France les illusions diplomatiques, plus dangereuses peut-être encore. On s'imaginait que toute l'Europe éprouvait pour le rapide accroissement de la Prusse et l'arrogance des hobereaux de Brandebourg les mêmes appréhensions, la même antipathie que la France. On ne voyait point que le plan impérial avait encore plus mal réussi au dehors qu'au dedans, que l'*idée napoléonienne* avait soulevé chez les puis-

sances plus de craintes et de rancunes que dans les partis de l'intérieur. Malgré ses précautions pour ménager leurs susceptibilités, les projets de Napoléon III n'avaient pu manquer d'inquiéter tous les états de l'Europe, tous plus ou moins directement menacés. Les incertitudes de sa politique n'avaient fait qu'augmenter les méfiances des cabinets, ses essais de compromis que lui enlever l'alliance des puissances qui avaient profité de son appui. En Italie, avec ses tergiversations sur la question romaine, avec l'expédition de Mentana, l'empire avait perdu le bénéfice de Solferino. Selon le mot d'un Italien, Mentana avait tué Magenta. En Allemagne, avec ses restrictions formelles ou implicites, avec son *veto* sur la ligne du Mein, il avait perdu le profit de ses premières connivences avec la Prusse. Ses tentatives en faveur de la Pologne pendant la grande insurrection de 1863 n'avaient servi qu'à lui aliéner la Russie, ses menées successives et presque simultanées avec la Prusse et l'Autriche qu'à soulever les défiances de l'Allemagne, des petits états du centre de l'Europe et de l'Angleterre, toujours soupçonneuse au sujet de la Belgique et du Rhin. Au lieu de disposer les puissances étrangères à notre alliance, nous les avions presque toutes blessées dans leur orgueil ou leurs intérêts; nous en avions même intéressé plusieurs à notre défaite, la Russie sur la Mer-Noire par le traité qui lui défendait de relever Sébastopol et ses flottes, l'Italie à Rome par notre éternelle occupation qui lui interdisait sa capitale. Grâce à ses demi-mesures et à ses réticences, à ses volte-faces et à ses hésitations qui prenaient l'aspect de la duplicité, l'empire, dérouté par les inquiétudes de la France, l'avait partout isolée en Europe. Elle restait seule, à la fois présomptueuse et mécontente, sans direction, sans politique, exposée à tous les hasards des décisions passionnées.

V.

Pendant que la politique française se perdait en tâtonnemens, les peuples voisins prenaient de plus en plus conscience d'eux-mêmes, de leur volonté et de leurs forces. Leurs exigences croissaient avec le succès. Fiers de la constitution de leur unité, ils se montraient de moins en moins disposés à en payer la rançon à la France, de plus en plus enclins à l'achever sans elle et au besoin malgré elle. Élevé dans l'exil, Napoléon III connaissait l'étranger beaucoup mieux que la plupart des Français, si ignorans à cet égard. Il était un des rares politiques de France qui sussent faire entrer dans leurs calculs les sentimens des autres peuples; mais, depuis qu'il s'était emparé du pouvoir, Napoléon III n'avait pu se tenir par lui-même au

courant de la marche rapide des idées en Italie et en Allemagne. Ce fut là une des principales causes de ses méprises et de l'avortement de ses plans. Il n'avait vu que de loin la grande crise de 1848; il était demeuré étranger au travail latent qui l'avait suivie, et ne se rendait pas compte du progrès des idées unitaires. Il est même incertain que Napoléon III ait jamais nettement compris le lien qui rattache l'unité d'un peuple à son indépendance, et la force qui pousse les nations de l'une à l'autre. Quand il encourageait les principautés roumaines à l'unité, il ne semblait guère prévoir qu'un tel exemple pût être bientôt imité par des peuples plus considérables. La promptitude, la facilité de l'unification de l'Italie et de l'Allemagne devait être pour lui une surprise. Dans les deux pays, ses vues, déjà vieillies, devaient être dépassées, sa politique débordée. Il en était resté à l'Allemagne et à l'Italie de sa jeunesse, comme d'autres politiques plus âgés en sont toujours demeurés à la rêveuse Germanie et à l'indolente Italie du commencement du siècle. Les idées avaient marché depuis le temps où s'étaient formés, sous l'influence des méditations de Sainte-Hélène et des libéraux français, les rêves du prisonnier de Ham. Lorsqu'il eut les moyens, l'heure de l'exécution était passée. Ces plans de reconstruction européenne au profit de l'agrandissement de la France d'accord avec les peuples voisins étaient d'une réalisation facile au début du siècle. Vers 1830, de pareilles combinaisons eussent encore eu des chances d'être agréées des peuples intéressés, et les lettres de lord Palmerston font croire que le gouvernement de juillet ne fut point sans y songer. La Belgique offrait de se donner à Louis-Philippe; les provinces du Rhin elles-mêmes hésitaient encore entre leurs sympathies pour la France libérale et les souvenirs de leur origine germanique. En 1848, il était déjà trop tard pour toute combinaison de ce genre; qu'était-ce donc sous le second empire? A moins de se contenter de modestes rectifications de frontières, ces plans d'acquisition pacifique et libérale étaient devenus un anachronisme. En dehors de la Savoie, la France ne pouvait obtenir que d'insignifiantes compensations : du côté de l'Allemagne, tout accroissement important n'eût été qu'une conquête brutale et précaire comme celle de l'Alsace par la Prusse.

Au lieu d'être disposés à nous faire des sacrifices, nos voisins se trouvaient autant de droits que nous à faire tourner la reconstitution de l'Europe au profit de leur grandeur. Leurs hommes d'état faisaient des calculs analogues à ceux de Napoléon III. Chacun avait ses plans pour le renouvellement de l'Europe, chacun comptait s'en servir pour faire une plus large place à son pays. L'idée était si naturelle qu'elle se retrouvait partout, chez les peuples comme

dans les cours. Cette grande crise des nationalités en travail offrait à toutes les visées ambitieuses un large champ; c'était comme une succession ouverte où chacun était admis à faire valoir ses titres. Tous les droits se trouvant remis en question, toutes les prétentions se faisaient jour. Chaque peuple, grand ou petit, Allemagne, Russie ou Italie, états scandinaves, Hongrie, Grèce, Roumanie, Serbie, regardait autour de soi, avide de découvrir quelque territoire à réclamer. L'ambition, se mêlant à ce mouvement des nationalités, en faisait, au lieu d'un principe pacificateur, un des germes de guerre les plus actifs qu'ait jamais nourris l'Europe. Dans l'indécision où demeurait le droit nouveau qui devait servir de fondement à la répartition des états, chacun l'entendait selon ses intérêts. Là on invoquait la géographie, ici l'histoire, ailleurs la langue, presque partout faussant ce principe de nationalité dont on réclamait le bénéfice, oubliant qu'un seul droit pouvait se substituer à l'ancien droit de conquête ou de légitimité dynastique, le droit des peuples sur eux-mêmes.

Au milieu de ces compétitions opposées, pour diriger la réorganisation de l'Europe dans un sens profitable à la civilisation et favorable à la paix, il eût fallu un grand politique et peut-être aussi un grand capitaine. L'un et l'autre, au moment critique, ont manqué à la France. Son histoire et son génie semblaient l'inviter à présider à cette grande tâche, plusieurs fois entrevue par ses politiques et ses souverains. Napoléon avait eu douze ans pour la faire. Après lui, la France affaiblie, devenue pour ses voisins un objet de méfiance, à demi étrangère au mouvement national qui agitait l'Europe, se trouvait moralement et matériellement bien moins en situation de diriger le renouvellement du continent. Napoléon III en voulut prendre l'initiative; c'était une tâche trop lourde pour son génie. Il lui manquait à la fois la tête pour la conduite de la grande révolution, le bras pour l'exécution. Il n'était point homme de guerre, et dans son caractère politique il y avait des lacunes funestes. Au-dessous du souverain, le second empire a eu des hommes d'affaires, mais point d'hommes d'état, — de vaillans soldats, mais point de capitaines.

Bien différente a été la fortune de nos voisins. L'Allemagne a eu M. de Bismarck, et l'Italie M. de Cavour, trop tôt enlevé pour la France autant peut-être que pour sa patrie. Dans ce bonheur de la Prusse et du Piémont, il faut se garder de croire que tout fût fortuit. Il est des pays tellement préparés à certains rôles, dont la voie, d'abord vaguement pressentie, finit par être si nettement indiquée, qu'à l'heure marquée il en sort naturellement de grands hommes d'état. Le Piémont en Italie, la Prusse en Allemagne étaient dans ce cas; leur voie était pour ainsi dire toute tracée. Il

en était bien autrement de la France, qui, dans la crise des nationalités européennes, ne se sentait pas un intérêt direct, qui, n'en éprouvant point les besoins, n'en comprenait bien ni les tendances ni la force.

Le bras nous a manqué plus encore que la tête, et l'Allemagne a eu l'un dans M. de Moltke, comme l'autre dans M. de Bismarck. Ici encore ce n'était point hasard. Obligée de se faire une place dans le monde, territorialement petite et mal faite, évidemment incomplète et provisoire, la Prusse, depuis son origine, n'a eu qu'un souci : s'arrondir, s'achever, absorber l'Allemagne. — Toutes ses forces, toute son intelligence sont demeurées constamment tendues vers ce but, avec une unité de direction que sa situation même lui imposait, et dont l'habitude des révolutions a depuis longtemps privé la France. La Prusse s'était donné une éducation civile et militaire, et pour ainsi dire un *entraînement* d'un demi-siècle ou mieux d'un siècle ou deux, depuis les jours du grand-électeur, de Frédéric-Guillaume et de Frédéric II. La France au contraire, à peu près faite et achevée territorialement depuis longtemps, s'adonnait tout entière à la conquête du progrès politique ou économique. La liberté, l'égalité, la richesse, étaient tour à tour ou en même temps le but suprême de ses efforts. L'esprit militaire avait cédé le pas à l'esprit industriel et pacifique; il ne pouvait gagner à ses tendances bourgeoises ou démocratiques. Au lieu d'embrasser toute la nation, l'armée française ne comprenait qu'un nombre restreint de citoyens; les classes les plus élevées par la richesse, donc aussi par l'instruction, par l'intelligence, demeuraient le plus souvent en dehors d'elle. Ainsi privée de l'élite de la nation, l'armée française se trouvait inférieure à la France, tandis que l'armée prussienne se recrutait de tout ce qu'il y avait de mieux né, de mieux élevé, de plus vivace dans la Prusse. Comme combattant, la France de la révolution, divisée en partis, sans discipline, sans unité morale, n'était pas moins inférieure à la Prusse encore à demi féodale, à la Prusse n'ayant qu'un roi et qu'un drapeau. La France était incapable de demeurer unie et fidèle à ses chefs dans les revers; l'ennemi pouvait être sûr que l'émeute y achèverait la défaite. Chose qu'il ne faut point oublier, des deux pays, c'était le plus anciennement achevé, celui dont l'unité était faite depuis des générations, c'était la vieille France qui, devant l'ennemi, devait se montrer le moins un. Aux jours de la lutte, la Prusse devait tout avoir pour elle, un peuple admirablement discipliné, une armée supérieure à la fois par le nombre, par l'organisation et la science, et de plus l'élan de toute cette grande nation allemande avide de montrer sa force et fière de sa récente unité.

La Prusse de M. de Bismarck a eu tout, l'intelligence et la force;

il ne lui a manqué qu'une chose, l'idée morale. Des vastes plans du ministre prussien, la notion du droit semble absente; dans l'Allemagne éblouie, bien peu de voix tentent de la lui rappeler. Il a foulé aux pieds le vieux droit dynastique sans chercher à lui en substituer un autre dans le consentement des peuples. Au lieu d'une fédération de nations également indépendantes, l'Europe de ses rêves, dont nous n'avons pas encore vu la fin, c'est la domination exclusive et égoïste d'une race sur les autres; c'est moins le rétablissement de la nationalité allemande que la restauration du saint-empire, suzerain oppresseur du continent. Au lieu du suffrage universel, instrument à ses yeux encore trop peu flexible, ses procédés d'organisation des états sont le fer et le feu, ou mieux, grâce à l'industrie moderne, l'acier Krupp et le pétrole. La violence prend à peine souci de se déguiser. En Allemagne même, alors qu'en faisant l'unité la Prusse accomplissait une tâche nationale facile à couvrir d'une sanction populaire, elle a préféré ne se servir dans ses annexions que du droit des armes, tant elle craignait de reconnaître quelque part le droit des peuples! L'Allemagne, par sa complicité dans les violences de la Prusse envers le Danemark et envers la France, a montré qu'elle méritait peu d'être traitée autrement. Grâce à elle, au lieu de l'idée moderne, de l'idée française du droit, c'est la vieille notion germanique, la force, qui plus que jamais apparaît comme la maîtresse du monde, et parmi ses sectateurs des bords du Weser et de la Sprée elle s'affirme avec une brutalité dont la naïveté sent la barbarie.

Le triomphe de la Prusse et de la force, voilà où l'inconséquence et les faux calculs devaient faire aboutir les grands rêves de Ham et de Sainte-Hélène. L'*idée napoléonienne* devait laisser la France, la vieille protectrice des nationalités, mutilée dans la sienne; elle devait la laisser démembrée par la révolution, dont la générosité française avait été la première promotrice, et qui, dans le plan impérial, devait être l'occasion de sa grandeur. Au lieu d'un principe de paix et d'émancipation, le droit de nationalité, faussé par le germanisme, devient un agent d'oppression, un prétexte de conquête et de guerre sans fin. De la crise qui les devait réconcilier, l'antagonisme des peuples et des races sort plus violent. A la place du désarmement et de la paix universelle rêvés par l'impérial utopiste, l'Europe, pour avoir de nouveau laissé violer le principe qui la devait reconstituer, se retrouve plus que jamais en proie au militarisme, en proie à la révolution, ardente à profiter des désastres des guerres et du poids des charges publiques. Tels sont les résultats de ces songes mal combinés, mal poursuivis.

Dans sa défaite, malgré ses erreurs de toute sorte, malgré les

fautes de ses gouvernans, la France a la consolation d'être tombée avec une notion du droit, avec un idéal politique plus élevé que celui de l'Allemagne, qui se prétend la patrie de l'idéal. Qu'elle prenne garde de se laisser entraîner à d'injustes rancunes contre le principe dont elle semble la victime. Loin de renier le droit dont elle est devenue un des martyrs, qu'elle le maintienne au nom même de ses souffrances. Aujourd'hui elle y est directement intéressée. Mutilée dans sa propre nationalité, qu'elle reste fidèle à ce principe de nationalité et au libre consentement des peuples, violés chez elle par la Prusse. C'est le seul droit qui lui demeure sur Metz et Strasbourg, le seul au nom duquel elle les puisse jamais revendiquer. C'est celui que son adversaire, après s'en être hypocritement prévalu partout où il pouvait tourner à son profit, foule cyniquement aux pieds sur chacune de ses frontières, dans la Pologne, dans le Slesvig danois, dans l'Alsace-Lorraine. C'est celui qu'il menace partout, sur le Sund et le Zuiderzée, dans la Bohême et dans la Suisse, sur le Danube et l'Adriatique. Vaincue et purifiée par le malheur, que la France reste attachée à ses traditions généreuses, à sa politique libérale, au culte du droit des peuples; aujourd'hui qu'il est partout mis en péril par les convoitises de l'Allemagne prussienne, le voilà plus qu'en 1815 redevenu notre allié naturel. Dans sa défaite, la France peut se glorifier de ce qu'elle a fait pour ce principe. En regardant autour d'elle, parmi tous ces peuples entre lesquels au jour de la détresse elle n'a pu trouver un allié, elle peut avec orgueil compter combien l'ont eue pour protectrice, combien l'ont vue défendre leur indépendance, et ont du sang français pour ciment de leur nationalité. La liste en est longue, depuis l'immense république des États-Unis jusqu'à l'Italie justement fière de son rajeunissement, depuis la Hollande et le Portugal aux jours de nos rois jusqu'à la Grèce et la Belgique dans notre siècle, sans compter les créatures ou les protégés de notre diplomatie, comme la Roumanie, la Serbie, le Montenegro, et ceux auxquels nous n'avons pu montrer que d'impuissantes sympathies, comme la Pologne et le Danemark. La plupart des petits peuples de l'Europe nous doivent en partie l'existence, et de l'Archipel à la Baltique, des sources aux bouches du Rhin, s'ils parviennent à sauver leur indépendance des convoitises de l'Allemagne et de la Russie, ce sera peut-être encore à la France qu'ils le devront, à la France rajeunie dans l'épreuve et redevenue le chef des peuples libres.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LES

MISSIONS EXTÉRIEURES

DE LA MARINE

II.

DÉLIMITATION DU MONTENEGRO.

I.

En 1858, je commandais sur la rade de Toulon une des divisions de l'escadre de la Méditerranée. Dans les premiers jours du mois de mai, je reçus soudainement l'ordre de partir avec deux vaisseaux pour Raguse. Sourde aux représentations du gouvernement français, la Porte-Ottomane avait résolu d'en finir avec ce qu'elle appelait la rébellion des Monténégrins. Elle avait dirigé contre eux des troupes de la Roumélie; elle voulait en envoyer de Constantinople. Cette expédition se préparait dans le Bosphore, malgré les conseils, malgré les instances de M. Thouvenel. Mes instructions me prescrivaient de m'opposer au débarquement projeté. Je partis à la hâte; mais, lorsque j'arrivai devant Raguse, j'y trouvai une tout autre mission que celle qui m'avait été indiquée. La fortune s'était prononcée contre les Turcs, il ne restait plus qu'à chercher une transaction équitable entre les prétentions des belligérans. Ce fut la tâche d'une commission européenne dans laquelle les lumières et l'activité du consul de France à Scutari, M. Hecquard, nous donnèrent, dès le premier jour, un complet ascendant. Si la délimitation du Montenegro a été un service rendu à la grande cause de la civilisation chrétienne, le principal honneur en revient à la diplomatie

française. Dans cette œuvre, intéressante sous plus d'un rapport, je n'entends m'attribuer qu'une part très secondaire. J'aimerais cependant à me persuader que la prudence de ma conduite et la réserve de mon langage, en contribuant à calmer les ombrages de l'Autriche, à désarmer les injustes soupçons de l'Angleterre, peut-être même à modérer le zèle un peu trop ardent de la Russie, n'auront pas été sans quelque influence sur le résultat obtenu.

Tout ce qui touche par un côté quelconque à la question d'Orient est gros de conséquences. Pour avoir voulu préserver le Montenegro d'une première invasion, l'Autriche en 1853 s'était exposée à porter la plus funeste atteinte à la considération du gouvernement du sultan; pour avoir favorisé trop ouvertement ceux qui en 1858 se proposaient de nouveau d'accabler ce petit peuple, elle venait de compromettre la juste influence que ses services passés lui avaient acquise dans toute la Turquie occidentale. C'est chose délicate sans doute que de prendre parti entre les gouvernemens et les peuples; mais quand les gouvernemens sont nés de la conquête, quand ils ont derrière eux de longs siècles d'oppression, on ne leur doit que des égards politiques, il faut garder sa sympathie pour les opprimés.

Les Monténégrins sont une tribu serbe. A peine séparés par une étroite bande de terre, la Servie et le Montenegro ont jadis fait partie du même empire. Les états de Douschan le Fort s'étendaient des bords de l'Adriatique aux confins de la Thrace, des rives du Danube et de la Save aux frontières de la Grèce. Malgré les incursions des Hongrois et les invasions des Bulgares, les Serbes étaient encore maîtres de la Bosnie, de l'Albanie et de la Macédoine, quand les vaisseaux génois débarquèrent les soldats d'Amurat en Europe. Attaquée par ces nouveaux ennemis, l'armée du prince Lazare fut presque entièrement détruite dans les plaines de Kossowo le 15 juin 1389. La bataille de Kossowo est restée le grand deuil national de la Servie. Une seule défaite n'aurait pu cependant amener l'asservissement d'un peuple aguerri par cinq siècles de combats; les divisions intérieures achevèrent ce que les armes de l'étranger avaient commencé. Vers la fin du xve siècle, la Servie, la Bosnie, l'Albanie et l'Herzegovine subissaient la loi du vainqueur. Le duché de la Zeta, successivement amoindri par les Vénitiens et par les Turcs, gardait seul, au centre du massif montagneux qui domine les ports de Budua et de Cattaro, avec l'étendard de la croix le drapeau de l'indépendance.

Les Turcs avaient renoncé à forcer les vaincus dans leur dernier refuge; mais le duché, réduit à ce nid d'aigle, n'offrait plus qu'un pouvoir peu enviable aux héritiers des Balza et des Tsernoïevitch. L'un d'eux, qui avait épousé une noble Vénitienne, trouva bon d'abdiquer entre les mains de l'évêque et de se retirer avec sa femme

sur l'autre rive de l'Adriatique. C'est ainsi qu'en l'année 1516 le règne des *kniazes* fit au Montenegro place à l'autorité temporelle et spirituelle des *vladikas*. A dater de ce jour, les Monténégrins n'eurent plus d'autres lois que leurs traditions, ne connurent plus d'autre lien social que leur fanatisme. Quand il fallait combattre, les popes et l'évêque marchaient au premier rang; les bénédictions de l'église attendaient le guerrier qui, après la *tcheta*, rentrait à Cettigné chargé du plus riche butin ou y rapportait le plus de têtes coupées. Les Turcs, on le croira sans peine, n'hésitaient pas à prendre de sanglantes revanches. Il y avait autant de têtes de Monténégrins exposées sur les murs du *konak* de Scutari que de têtes d'Osmanlis rangées sur les créneaux de la grande tour de Cettigné. Les Turcs avaient d'ailleurs sur leurs ennemis un inappréciable avantage : les balles et la poudre ne leur manquaient jamais. Privés de tout accès à la mer, séparés par les possessions ottomanes du reste des humains, les habitans de la Czernagora, si l'on veut donner au Montenegro son nom serbe, n'auraient probablement pas échappé à la destruction sans l'appui de la république de Venise. Cette union ne fut pas exempte de nuages, mais elle donna aux Monténégrins le moyen de subsister. Il leur fallait de toute nécessité un patronage extérieur, ne fût-ce que pour faire sacrer leur évêque et pour se procurer dans les années de famine du blé, en tout temps des munitions. Aussi, quand la grande république eut cessé d'exister, le Montenegro fut-il fort heureux de trouver la bienveillance et d'obtenir les secours de la Russie.

L'accroissement de la population ne pouvait pas être très rapide dans un pays où l'on tenait à honneur « de ne pas mourir dans son lit. » Les persécutions exercées par les Turcs dans la Bosnie et dans l'Herzegovine se chargèrent de combler les vides qui se produisaient dans les rangs des rebelles. C'était la coutume alors de garnir les frontières de colons militaires, auxquels tout était permis, pourvu qu'ils tinssent l'ennemi à distance. Les incursions de ces enfans perdus, de ces *bachi-bozouks*, sur les terres voisines n'étaient pas considérées comme une violation de la paix. Pour que la paix fût rompue, il fallait qu'on eût fait marcher l'artillerie. On peut se figurer quel devait être l'état des provinces confinant d'un côté à la Hongrie, de l'autre aux possessions vénitiennes. Les *bachi-bozouks* y régnaient en maîtres; le pillage, le meurtre, le viol, l'incendie, désolaient incessamment ces malheureuses contrées. Aussi était-ce de là, de l'Herzegovine surtout, que venaient au Montenegro les recrues qui repeuplaient ses districts ravagés. Dès qu'un Herzegovinien, exaspéré par les mauvais traitemens, avait tué un Turc, il fuyait vers la Montagne-Noire. Dans ces gorges profondes, inaccessibles, trouvaient également un asile ceux à qui les

bachi-bozouks n'avaient pas laissé de foyer. Les *uscoques* formaient une population flottante qui errait généralement sur les frontières, et finissait presque toujours par s'y fixer. Quelquefois des familles émigraient en masse avec leurs richesses et leurs troupeaux. C'est ainsi qu'au temps des premiers vladikas les Petrovitch quittèrent l'Herzegovine, et vinrent fonder non loin de Cettigné le village de Niegosch. Cette famille eut bientôt acquis dans les conseils une grande prépondérance. Les Radonitch seuls, investis des fonctions de « gouverneur civil, » auraient pu la leur disputer, mais l'ascendant des Petrovitch Niegosch se trouva définitivement établi le jour où le peuple du Montenegro eut choisi parmi eux son chef ecclésiastique.

A dater de ce moment, une nouvelle période historique semble s'ouvrir. La dignité de vladika devient héréditaire. L'évêque choisit parmi ses neveux celui qu'il juge le plus digne de lui succéder. Battue de tous côtés en brèche, la domination ottomane perd de tous côtés du terrain. Pendant que la Servie refoule les Turcs dans l'enceinte de Belgrade, que la vie nationale renaît dans ses campagnes, les Petrovitch reprennent lambeau par lambeau le vieux duché. L'autorité du vladika ne s'étend plus seulement à l'ouest de la vallée des Bielopavlitch; elle embrasse aussi les districts qui se prolongent, à l'est de la Zeta, jusqu'aux terres cultivées par les Kutchi. Quand le vladika appelle ses sujets aux armes, ce n'est pas uniquement aux Monténégrins qu'il s'adresse; ce sont les habitans du Montenegro et des fertiles Berdas qu'il convoque. La marée a rebroussé chemin.

Toute dynastie a emprunté son prestige à un personnage que l'imagination populaire s'est plu à entourer d'un éclat presque surnaturel. La dynastie des Petrovitch doit son influence, je serais tenté de dire sa légitimité, au grand vladika qui régna cinquante ans sur le Montenegro, et qui, après avoir détruit au combat de Krouché l'armée de Kara-Mahmoud, eut l'honneur de se mesurer avec les Français dans le temps où les armées impériales occupaient les provinces illyriennes. Ce vaillant évêque était à la fois un guerrier et un saint. Les Serbes prêtent encore serment sur ses reliques. Son successeur fut un poète. Pierre Ier avait doublé le territoire de ses états; Pierre II en vendit plus d'une fois des parcelles à l'Autriche. Toujours à court d'argent, malgré le subside annuel que lui envoyait la Russie, Pierre II voyagea beaucoup; il composa des *piezmas* et les fit imprimer, créa un sénat rétribué, des capitaines de *nahias* et des *perianiks*, plaça sur le bonnet des uns l'aigle d'or à deux têtes, se contenta de distinguer les autres, simples gardes du corps, par l'aigle d'argent, et introduisit ainsi au sein de la montagne les premiers rudimens de la hiérarchie of-

ficielle. Dans les sociétés primitives ou dans celles que le cours des événemens a ramenées à la barbarie, chacun est tenté de s'assigner brutalement son rang et ses prérogatives; c'est déjà quelque chose que d'y marquer la limite des pouvoirs et d'y régler les questions d'étiquette. Pierre II fut pour le Montenegro ce qu'avait été pour l'Aragon don Pedro le Cérémonieux. Il était réservé au successeur qu'il s'était choisi de compléter son œuvre par des mesures plus essentielles encore.

Ce successeur, le prince Danilo Ier, était un des neveux de Pierre II; il n'avait pas vingt ans quand il fut appelé en 1851 à recueillir l'héritage de son oncle. Un sentiment naissant avait beaucoup diminué sa vocation pour l'état ecclésiastique. Il dépendait encore de lui de décliner les honneurs de l'épiscopat. Il fit mieux : il forma le hardi projet d'échanger la dignité d'évêque contre le pouvoir de prince temporel. Il fallait faire approuver cette audace à Saint-Pétersbourg. L'empereur Nicolas donna son assentiment. Fort d'un pareil appui, Danilo Petrovitch revint à Cettigné. Un de ses oncles, président du sénat, détenait le pouvoir, et se montrait peu disposé à le restituer. Danilo le lui arracha des mains en présence et aux acclamations du peuple, convoqué sur la place publique; puis, quand il eut réprimé les complots, chassé les mécontens, confié l'autorité à son frère aîné, le valeureux Mirko, il repartit pour Trieste, où l'attendait la fiancée dont la main devait être le prix de ce coup d'état. La puissance spirituelle fut dévolue à un archimandrite. Après un intervalle de trois cent trente-cinq ans, un *kniaze* régnait de nouveau à Cettigné.

Cette séparation de l'église et de l'état contenait en germe toute une révolution. Depuis le départ du dernier des Tsernoïevitch, le Montenegro s'était enfoncé avec une sorte de sauvagerie farouche dans son isolement. Il avait vécu en dehors du monde, n'en voulant rien connaître, n'en voulant surtout rien imiter. Entièrement dévoué à la politique qui avait le plus abaissé le croissant, il soupçonnait à peine qu'il pût y avoir en Europe d'autres chrétiens que les Russes. D'un signe, la Russie le déchaînait contre ses ennemis. Les pans de murs noircis, les ruines dont Raguse est encore entourée, attestent l'influence de ces excitations. Quand éclata la guerre de Crimée, le prince Danilo se montra moins docile. La France avait un représentant à Scutari, et ce représentant, investi de la confiance du capitaine des Mirdites, eût pu appeler aux armes les tribus catholiques de l'Albanie, de temps immémorial ennemies et rivales des tribus monténégrines. M. Hecquard s'était au contraire employé à faire renouveler les trêves. Pour prix de cette intervention bienveillante, il ne demandait qu'une chose : que le

prince observât la marche des événemens et fût aussi prudent que l'était à cette heure le prince de Servie. Danilo resta neutre. Nos succès l'affermirent naturellement dans sa politique expectante, et, lorsque vint la paix, il se crut le droit, puisqu'un congrès s'occupait de remanier la carte du monde, d'envoyer réclamer, lui aussi, auprès des représentans assemblés à Paris, « la rectification de ses frontières. » Personne dans le congrès ne parut animé d'une sympathie bien vive pour le Montenegro. La Turquie protesta contre des prétentions qui impliquaient la reconnaisance d'une indépendance qu'elle n'avait jamais admise; la Russie fut froide et réservée, l'Angleterre dédaigneuse, l'Autriche presque hostile. Sur ces entrefaites, le prince prit la résolution de venir lui-même à Paris. Sa foi dans l'avenir et son jeune enthousiasme attirèrent l'attention de l'empereur; il partit emportant la promesse d'une bienveillance dont les effets ne se firent pas attendre. Tant que le gouvernement ottoman se bornait à envoyer des troupes dans les provinces voisines du Montenegro pour y rétablir l'ordre, le gouvernement impérial ne jugea point à propos de s'en occuper; mais, le jour où ces troupes se concentrèrent sur la frontière et se disposèrent à marcher sur le district de Grahovo, une note insérée au *Moniteur* se chargea de rappeler à la Porte qu'elle allait excéder son droit. De nouvelles représentations furent adressées à Constantinople, deux vaisseaux furent expédiés de Toulon à Raguse, et le gouvernement de l'empereur invita les puissances signataires du traité de Paris à s'entendre « pour aviser aux moyens de prévenir un conflit entre les Monténégrins et les Turcs. » Tel est l'enchaînement de circonstances qui me conduisit sur les côtes de la Dalmatie, et qui me retint pendant six mois sur la rade de Gravosa.

II.

La rade de Gravosa est un des cinq ou six grands ports que possédait autrefois la petite république de Raguse. On sait que cette république est restée pendant de longs siècles un état indépendant, bien qu'elle payât 20,000 sequins aux Turcs, 10,000 aux Vénitiens, et se crût même tenue d'envoyer chaque année quelques faucons de Bosnie au roi d'Espagne. C'était une république fort riche et fort industrieuse, adonnée au commerce, hardie et entreprenante dans ses navigations; mais dès le XVIe siècle on reprochait à ses habitans « d'être de leur naturel soupçonneux et de faire volontiers d'une mouche un éléphant. » On ne les voyait pas, disait-on, se plaire aux nobles exercices de la chasse, faire des armes ou monter à cheval. Pacifiquement dévots, ne connaissant et ne

voulant d'autres distractions que les cérémonies de l'église romaine, « affectionnés au gain, » ils formaient avec leurs voisins du Montenegro le plus complet contraste. La domination autrichienne, succédant à la domination française, ne paraît pas les avoir changés. Leur activité commerciale a diminué; leurs habitudes n'en sont devenues que plus paisibles. Assise entre deux ports, Lacroma et Gravosa, ports excellents, mais presque toujours vides, la ville de Raguse est, de toutes les cités du monde, celle où l'on fait assurément le moins de bruit. Quand on parcourt ses longues rues pavées de larges dalles, qui ne résonnent jamais sous le fer des chevaux, et où les passans mêmes semblent craindre d'élever la voix, on se croirait vraiment transporté dans quelque nécropole antique. Ces murs silencieux renferment cependant une population heureuse, — si heureuse et si calme que le moindre incident l'effarouche. La seule ombre que le ciel ait mise à sa félicité, c'est le voisinage d'un état dont elle a bien souvent maudit l'indépendance. Si le ciel n'avait pas créé les Monténégrins, les Ragusais n'auraient connu sur cette terre que des jours sans nuages et des nuits sans inquiétudes; mais la vue de leurs villas saccagées leur rappelait l'invasion de 1807, et ce souvenir, bien qu'il ne fût plus fait pour troubler leur sécurité, hantait encore leurs rêves et entretenait leurs rancunes. L'annonce que des vaisseaux français allaient prêter main-forte au peuple turbulent, éternel objet de leur antipathie, ne pouvait qu'exciter l'indignation des honnêtes bourgeois de Raguse. « Le moment était en effet bien choisi, disaient-ils, pour venir au secours de pareils brigands! Assaillie sur la route de Klobuk pendant qu'elle essayait d'opérer sa retraite, l'armée d'Hussein-Pacha avait été détruite; l'Herzegovine se trouvait complétement ouverte, l'agitation gagnait la Bosnie et l'Épire. Que n'avait-on plutôt laissé faire les Turcs? Toutes ces interventions de consuls, ces suspensions d'armes exigées au nom de l'humanité, n'avaient jamais profité qu'au plus déloyal et au plus perfide. Ce beau zèle venait d'aboutir au désastre de Grahovo. »

Les vaincus, il faut bien le dire, avaient beaucoup contribué à accréditer cette idée. Il est rare qu'on n'essaie pas d'expliquer ou de déguiser sa défaite, et c'est chose tentante que de pouvoir l'attribuer à la trahison! Les Turcs prétendaient donc avoir été trahis. Ils avaient d'abord accusé le secrétaire du prince, un jeune Français plein de feu et d'action, que le prince avait envoyé sur les lieux. Peu s'en fallait à cette heure qu'ils n'accusassent les consuls. Comme le pauvre Mercutio, ils trouvaient qu'on s'était fort mal à propos interposé entre eux et leurs ennemis, puisque leur armée n'en avait pas moins été battue, et ils se seraient volontiers écriés avec l'adversaire de Tybalt : « *A plague o' both your houses! I was*

hurt under your arm; — que le diable vous emporte! j'ai été frappé pendant que vous cherchiez à nous séparer. »

De semblables dispositions ne nous présageaient pas évidemment un accueil empressé. Je n'en fus pas moins très surpris quand une notification officielle vint m'apprendre que l'Autriche avait divisé ses ports en deux classes : les ports militaires, tels que Cattaro et Pola, où sous aucun prétexte les navires de guerre ne devaient être admis, les rades fortifiées, où ces mêmes navires ne pouvaient s'arrêter, s'ils n'y étaient contraints par quelque grave avarie. C'était en termes polis nous inviter à vider les lieux. Heureusement, avant d'insister, on eut l'excellente idée d'en référer à la cour de Vienne. La cour envoya l'ordre de nous laisser tranquilles; cependant elle fit en même temps partir un bataillon de Pesth pour renforcer à tout événement la garnison de Raguse.

Ces ombrages et ces démonstrations nous auraient peut-être paru peu dignes d'une grande puissance, mais l'aspect des choses ne tarda pas à changer. Le général qui commandait « le cercle de Raguse, » un des plus charmans esprits que j'aie rencontrés sur ma route, était absent au moment de notre arrivée. Il s'empressa de venir reprendre son poste, et nos rapports se trouvèrent bientôt établis sur le pied de la plus intime confiance. Les vues de nos deux gouvernemens dans la question qui avait motivé l'envoi d'une division française à Raguse ne pouvaient pas aussi facilement s'accorder. L'Autriche est une puissance slave presque au même degré qu'une puissance allemande. Malheureusement pour elle, parmi ses sujets slaves, un grand nombre appartient à la religion orthodoxe. Ceux-là se trouvent rattachés par un lien bien plus fort qu'on ne pense à l'empire des tsars. Pour ces populations, que le schisme a conquises dès le XIVe siècle, l'Autrichien n'est qu'un compatriote, le Grec orthodoxe est un frère. Au moment de la guerre de Crimée, les Croates ne firent aucun mystère de leurs sympathies; on les vit manifester très hautement la répugnance qu'ils éprouveraient à prendre les armes contre le défenseur des croyances qui leur sont chères. Si l'Autriche rencontre de pareilles tendances chez les populations de son propre empire, que doit-elle attendre de celles qui aspirent à se détacher de l'empire ottoman! Elle est la protectrice naturelle de tous les chrétiens catholiques, mais en Turquie les chrétiens de cette communion sont infiniment moins nombreux que les autres. Plus opprimés par les Grecs orthodoxes qu'ils ne pourraient l'être par les Turcs eux-mêmes, ils forment dans les provinces occidentales des états du sultan une minorité infime, timide, misérable, objet de la plus injuste animadversion. La haine que les schismatiques leur portent s'étend à leurs protecteurs. L'Autriche a donc grand intérêt à maintenir en Turquie le *statu quo.*

Les préjugés religieux ont confondu sa cause avec celle du sultan. Peu d'hommes d'état voudraient admettre à Vienne que la dissolution de l'empire ottoman soit faite pour profiter à une autre puissance que la Russie. Le gouvernement autrichien ne devait donc voir qu'avec déplaisir nos fatales complaisances pour des idées qui lui paraissaient chimériques; il devait s'irriter de nos illusions, alors même qu'il ne suspecterait pas notre bonne foi.

Notre présence sur les côtes de la Dalmatie eut bientôt attiré l'attention de l'Europe. Toutes les cours s'en émurent, et la très petite question du Montenegro devint en peu de temps une sorte de champ-clos diplomatique. L'Angleterre, dont l'approbation nous était si précieuse, — car cette approbation répondait, à elle seule, de la sagesse et de la modération de nos desseins, — l'Angleterre ne témoignait nul penchant à nous suivre dans la voie nouvelle où nous nous montrions disposés à nous engager. Rien ne lui est plus antipathique et souvent plus suspect que la politique de sentiment. Il fut heureusement très facile de lui faire comprendre que nous n'étions pas venus à Raguse pour y favoriser les empiétemens du Montenegro, que nous voulions au contraire empêcher le conflit de s'étendre. Je ne sais trop en effet si dans cette circonstance nous ne servîmes pas tout autant la Turquie que le peuple qui nous avait appelés à son aide. Ce ne sont pas les 15 ou 20,000 fusils dont dispose le Montenegro qui eussent mis l'empire ottoman en péril; c'est l'exemple que ce peuple de 120,000 âmes venait de donner. La victoire de Grahovo était une torche jetée dans un champ de blé mûr. Nous posâmes le pied sur ce tison fumant, et nous étouffâmes la flamme.

Pendant que l'Angleterre se rassurait, que l'Autriche prenait son parti d'une intervention qui n'avait pas justifié ses craintes, un nouvel incident vint réveiller les soupçons de ces deux puissances. La frégate russe le *Polkan*, commandée par le capitaine Youschkof, mouilla dans le port de Gravosa. Cette frégate devait, d'après les instructions remises à son capitaine, me seconder activement dans la protection du Montenegro. C'était la première apparition que faisait le drapeau russe sur la scène politique depuis sa malheureuse campagne de Crimée. Il y avait une certaine habileté à ne pas montrer ce drapeau isolé, mais on comprendra que nous fussions moins empressés à nous targuer d'une solidarité qui pouvait à la longue devenir compromettante. Dans une question où nous ne voulions apporter que des tempéramens, les Russes apportaient au contraire une ardeur parfois excessive. L'échec infligé aux armes du sultan les comblait de joie, ils n'avaient nul désir d'en atténuer la portée; l'occasion d'humilier l'Autriche leur semblait précieuse, le mécontentement de l'Angleterre les inquiétait peu. Ils avaient ou-

blié leurs griefs contre ce brave petit peuple qui venait de venger si bien la chrétienté. Ils auraient voulu le soutenir à outrance, peut-être même le pousser en avant, au lieu de l'apaiser.

Le sultan cependant était parvenu à intéresser la diplomatie à sa cause. Il promettait de ne pas violer la trêve qu'on l'avait contraint d'accepter, de ne rien entreprendre contre le Montenegro; il demandait seulement à circonscrire l'incendie en faisant passer des troupes dans l'Herzegovine. L'Autriche lui offrait ses ports pour le débarquement. La prétention de la Porte était juste. Il y avait deux questions très distinctes : celle du Montenegro, dont les puissances protectrices se refusaient à laisser menacer l'existence, celle des uscoques, dont la soumission ne devait plus être retardée. Pour résoudre ces deux questions d'un seul coup, il suffisait de fixer les limites du Montenegro. Le principe de la délimitation admis par la Porte, on pouvait l'autoriser sans crainte à augmenter l'effectif de ses troupes. On était bien certain qu'elle n'empiéterait pas sur un territoire solennellement soustrait à son autorité. De son côté, le Montenegro aurait tout intérêt d'ajourner ses prétentions pour se saisir de l'importante concession qui lui était offerte. Le Montenegro n'avait jamais admis, il est vrai, le moindre lien de vassalité entre Cettigné et Constantinople. Ce n'en était pas moins un étrange phénomène que cette autonomie microscopique tolérée par les deux grandes puissances qui l'enserraient. Vivre désormais sous la garantie de l'Europe, avoir une existence officiellement reconnue, était pour le Montenegro un incalculable avantage. Le prince Danilo le comprit, et tous ses efforts tendirent dès ce jour à calmer l'excitation, qui avait été jusque-là son meilleur allié.

Quand les conquérans sont devenus les plus faibles, il leur sert peu d'invoquer les droits de la conquête. Les Herzegoviniens, les Bosniaques, avaient enfin appris à mépriser ces maîtres sous lesquels ils avaient longtemps tremblé. Les persécutions, les avanies, dont ils n'avaient jamais cessé d'être l'objet, leur semblaient d'autant plus odieuses qu'il ne leur aurait fallu qu'un effort vigoureux pour s'en affranchir. A chaque instant, quelque explosion soudaine venait nous rappeler des haines implacables et conseiller à la diplomatie de se hâter. Dans le courant du mois de juillet, les chefs insurgés de l'Herzegovine, cédant aux exhortations des consuls, obéissant surtout aux invitations péremptoires du prince Danilo, se résignèrent à faire leur soumission. De leur côté, les grandes puissances signataires du traité de Paris envoyèrent à Raguse une commission chargée de procéder à la délimitation du Montenegro. Un mois auparavant, j'avais fait le voyage de Cettigné; j'y avais vu le prince, je m'étais assuré de l'immense ascendant qu'il exerçait sur son peuple, et je n'avais pas craint de me rendre garant de son in-

fluence aussi bien que de ses bonnes intentions. Continuer à vivre de la vie des klephtes, c'eût été pour le Montenegro se résigner à n'être jamais que l'humble satellite de la Russie. Le prince Danilo voulait sincèrement mériter la bienveillance de l'Europe.

III.

Pour me rendre à Cettigné, je fus obligé d'aller débarquer au port de Budua. C'est sur cette rade que je conduisis l'*Algésiras* et l'*Eylau*. Pour rejoindre le vaisseau qui portait mon pavillon, je fis un long détour, car je tenais à profiter de l'occasion qui m'était offerte de jeter en passant un coup d'œil sur le vaste bassin de Cattaro. Je contournai ainsi une partie du district que domine de toutes parts la haute cime du Lobtchen. Les autres districts, plus boisés, plus fertiles, sont des conquêtes récentes. La Katounska, immense bloc calcaire que des convulsions souterraines ont disloqué à diverses reprises, est le cœur du Montenegro. Sous l'effort qui a redressé et brisé ses assises, ce bloc est devenu un entassement de roches à travers lequel il eût été difficile de percer des routes. Les Monténégrins n'ont pas même voulu qu'on y traçât des sentiers. C'est parce que leur pays était impraticable qu'ils ont pu le défendre. Les chevaux bronchent souvent sur ces pierres glissantes; à chaque instant, il faut que les guides les soutiennent. Les vallées de la Katounska, d'un accès difficile, sont étroites et profondes. On dirait des cirques autour desquels se dresse un amphithéâtre de collines. A l'angle d'une de ces vallées, Ivan, fils d'Étienne, a bâti en 1490 le couvent de Cettigné. Une herbe maigre et fine couvre comme d'un tapis de mousse le fond de ce sombre entonnoir; quelques arbres rabougris ont pris racine dans les fissures de la roche. Le vieux couvent, semblable à un guerrier qui chancelle, s'adosse à la colline. Le palais du prince se déploie dans la plaine avec son enceinte crénelée qui lui prête de loin le pittoresque aspect d'un manoir féodal.

Le pays qu'il habite n'a pu donner au Monténégrin une grande habitude de l'équitation; mais ce vigoureux produit d'une nature sauvage est si souple, si hardi, que, dès qu'on lui amène un cheval, il n'hésite pas à sauter en selle. Au moment où nous arrivions en vue de Cettigné, un groupe de cavaliers partit à fond de train des abords du palais et s'avança comme un tourbillon à notre rencontre. Jamais troupe plus brillante ne s'était offerte à nos regards. On eût dit Sobieski venant au-devant de l'empereur d'Autriche. Le roi de Pologne avait probablement un cortége plus nombreux, mais on n'eût point vu à sa suite de plus beaux dolmans brodés d'or, de plus riches bonnets garnis de martre noire. Le luxe du Monténé-

grin, ce sont ses vêtemens et ses armes. Pendant que nous descendions par une rampe abrupte et scabreuse au fond de la vallée, ce groupe tout étincelant sous les feux du soleil s'était brusquement arrêté. Recueillis pour la plupart sur le champ de bataille de Grahovo, les chevaux de Syrie se cabraient impatiens sous la main de leurs nouveaux maîtres. Il fallut nous frayer un chemin à travers leurs courbettes pour arriver jusqu'au prince Mirko, car c'était à son frère en personne que le kniaze avait confié le soin de nous introduire dans sa capitale et de nous conduire jusqu'à sa demeure. Cettigné n'était alors qu'un village habité par un très petit nombre de familles et comptant beaucoup moins de maisons que de masures. Seul, le vieux monastère qu'habitèrent les vladikas, et qu'habita également le prince Danilo au début de son règne, y évoque encore le glorieux passé historique. Quel contraste entre ce noir couvent et le riant cottage à la porte duquel nous mîmes pied à terre! Le cottage est cependant un palais aussi, puisqu'un prince y réside, mais c'est un palais ouvert à tout venant, et qui n'a d'autre prétention que d'être la plus grande maison du village. Le mur crénelé dont on l'environna n'a point été fait pour repousser les assauts des Turcs. C'est une élégante décoration de théâtre. Grâce à la chaux dont a été badigeonnée cette habitation modeste, l'héroïque refuge de la nationalité serbe, la capitale de la Montagne-Noire, est devenue dans les *piezmas* modernes *la blanche Cettigné*.

Le prince nous attendait; préparée par les soins de M. Hecquard, l'entrevue ne pouvait être que cordiale. L'œil vif et intelligent, la physionomie énergique du prince Danilo auraient suffi d'ailleurs pour nous prévenir en sa faveur. Le costume monténégrin rehaussait encore sa bonne mine. Ce costume convient bien à un chef de guerriers. Le cou nu donne à la contenance je ne sais quoi de mâle et d'audacieux; les jambes enfermées dans des guêtres de laine blanche ornées de festons d'or rappellent à l'esprit les Grecs « bien chaussés » d'Homère; le gilet et la veste serrent le corps à la façon d'une armure; la jupe flottante descend jusqu'à la hauteur des genoux, et ne le cède en rien pour la grâce et pour la souplesse à la fustanelle des palikares. C'est ainsi qu'ont dû se présenter au combat les compagnons de Milosch Obilitch. Il est rare que des habitudes chevaleresques ne créent pas un costume élégant. Quand les peuples dépouillent le vêtement national pour adopter le maussade uniforme que nous a fait la civilisation, on peut être certain que c'en est fait de leur originalité.

Les femmes monténégrines auraient moins à perdre à cette transformation. Le lourd costume qui les emprisonne semble en quelque sorte l'emblème de leur condition sociale. L'homme, au Montenegro, quel que soit son rang, mène une existence libre et fière. Tout

en lui, jusqu'à ses vêtemens, respire la liberté. La femme est au contraire asservie aux plus durs travaux, assujettie aux plus austères devoirs. La laine l'enveloppe, et, de quelques broderies qu'on le puisse charger, l'étroit corsage ne laissera jamais voir sous ses plis sévères que la froide gravité de la matrone. La princesse Darinka, quand nous lui fûmes présentés, nous apparut dans le joyeux éclat d'une des brillantes toilettes qu'elle avait rapportées de Paris. Elle semblait alors l'heureuse compagne d'un prince épris des nouveautés, et prêt à renverser les barrières qui, depuis cinq siècles, séparaient le Montenegro du reste du monde. Le lendemain, elle avait repris l'habit des femmes monténégrines ; sa gaie physionomie de dix-huit ans en était comme attristée. Ce n'est point sous ces lourdes draperies que pourrait battre à l'aise un cœur frivole. Le costume presque monastique de la princesse eût convenu à l'existence que menaient autrefois au fond de leur castel les nobles dames dont les maris ne connaissaient d'autres plaisirs que la chasse, d'autres occupations que la guerre; mais pour qui sait à quel point l'enthousiasme, le dévoûment à une idée généreuse, peuvent s'emparer d'une jeune âme, c'était bien ce vêtement austère qui convenait à la compagne du prince Danilo. Il était le symbole de ses vœux les plus ardens et de ses aspirations les plus chères. Tout était serbe à Cettigné, tout y respirait la poésie d'un autre âge : ces *perianiks* mandataires de la justice du prince et gardiens de sa personne, ces sénateurs qui portaient tout un arsenal à la ceinture. Les anciens chevaliers devaient avoir cette haute stature, ces larges épaules et ces mains puissantes. Cet œil clair et ces traits épanouis n'indiquaient pas des gens dont l'imagination fût troublée par les subtilités qui nous assiégent. Il n'eût pas fallu croire cependant que nous avions seulement sous les yeux des héros; nous avions aussi des poètes. Dès qu'ils avaient accompli quelque brillant fait d'armes, ces géans naïfs éprouvaient le besoin de le chanter. Chaque soir les rassemblait sur la place du village, chaque soir ajoutait quelque nouveau couplet à la piezma. Pas un incident qui pût échapper à la verve des improvisateurs. Ils avaient chanté la bataille de Grahovo; ils chantaient maintenant l'arrivée des vaisseaux français dans le port de Raguse. « Napoléon a dit à son roi des mers : Pars, hâte-toi, vole vers la blanche Cettigné. J'entends le canon du Turc maudit. Mes amis t'attendent; porte-leur ce message : Ils se sont battus en braves; je ne les abandonnerai pas. » C'est peut-être ainsi qu'a été ébauchée l'*Iliade*. Le Montenegro n'a pas d'autre chronique que les chants de ses rhapsodes. Qu'un grand poète les recueille, il en fera l'épopée nationale.

On éprouve je ne sais quel regret peu philosophique, je l'avoue, mais dont il est difficile de se défendre, à voir s'effacer les derniers

vestiges d'une époque où l'homme apparaissait dans toute la majesté de sa force et de son individualité. La civilisation est comme un vent puissant qui empêche les âmes de dépasser un certain niveau. Mes longs voyages m'ont offert la race humaine sous plus d'un aspect. Il y a loin des Monténégrins aux habitans du Céleste-Empire. On assure qu'on a vu les magots de Pe-king, quand le bruit des derniers événemens est venu jusqu'à eux, se montrer beaucoup moins frappés de l'étendue de nos désastres que du chiffre énorme de l'indemnité qui nous avait été imposée. Ils avaient douté que nous fussions un grand peuple, tant qu'on ne leur avait parlé que de nos victoires; ils en ont été convaincus le jour où on leur a dit que nous étions un peuple qui pouvait payer cinq milliards. Est-ce donc à cet ordre d'idées que le monde s'achemine, et, le jour où l'homme cessera d'être une bête fauve, faudra-t-il qu'il devienne un mandarin?

Les Monténégrins, à l'époque où je visitai Cettigné, en étaient encore au point où les avaient laissés les successeurs de Douschan le Fort. La guerre pour eux était l'état normal. Les trêves, quelle que fût la solennité qu'on mît à les conclure, ne constituaient jamais qu'une situation précaire; on les rompait sous le moindre prétexte. Voici en général comment le conflit s'engageait : le temps de faire les foins venu, les Turcs s'apprêtaient à faucher une prairie. « Que fais-tu, Turc maudit? leur criait de loin quelque Monténégrin. Tu viens ici voler l'herbe qui m'appartient. — Cette herbe ne t'a jamais appartenu, répliquait le musulman indigné. Tu n'as qu'à venir à Podgoritza, je te montrerai les titres de ma propriété. » De ces premières paroles échangées, on en venait promptement aux injures, des injures aux coups de fusil. Les femmes appelaient de nouveaux combattans, et leur clameur volait de montagne en montagne. Tout Monténégrin est soldat. Il n'y a point d'âge fixé pour prendre les armes; il n'en est point où on les dépose. Les enfans et les femmes portent les messages, les vieillards ne restent au conseil que lorsqu'ils sont tout à fait incapables de se mouvoir; mais c'est une race saine, vigoureuse, nourrie d'un air salubre, les infirmités ne l'atteignent pas. Il n'arrive point d'ailleurs très fréquemment qu'un Monténégrin soit exposé à mourir de vieillesse. Son lot le plus ordinaire est de trouver la mort dans quelque rixe ou sur le champ de bataille. Il ne faudrait pas croire pourtant que le courage des farouches habitans de la Czernagora ne soit compliqué de beaucoup de prudence. Lorsqu'une action générale s'engage, les combattans, au début, se dispersent; on les voit se glisser entre les buissons, courir en se courbant d'une roche à l'autre, et ne songer à mettre en joue leur longue carabine que lorsqu'ils ont rencontré un suffisant abri. Le plus souvent, ils ont eu soin de laisser à dis-

tance leur bonnet et de le poser en évidence sur quelque roche, afin de tromper l'ennemi et d'attirer par ce stratagème le feu sur leur coiffure plutôt que sur leur tête.

La surprise de ces rusés guerriers fut grande lorsqu'au combat de Grahovo ils virent un Français dédaigner fièrement les précautions dont ils lui donnaient l'exemple. M. Delarue venait de quitter le bureau des longitudes, où il entassait, depuis cinq ou six ans, des montagnes de chiffres. Secrétaire intime du prince Danilo, à qui M. Hecquard l'avait présenté, il fut chargé d'un message urgent pour les consuls. Cette mission le jeta en plein dans la bagarre; il y fut tout simplement héroïque. J'ai entendu plus d'une fois les Monténégrins parler avec stupeur des étranges allures de cet homme, qui se promenait impassible au milieu de la fusillade. Son maigre habit noir et son chapeau rond le désignaient particulièrement aux coups des tirailleurs; mais lui, sans s'émouvoir, se contentait par un mouvement nerveux de chasser les balles que, pour la première fois, il entendait bourdonner de si près à ses oreilles. Voilà un genre de courage que les Monténégrins admirent, mais qu'ils n'imiteront pas.

Comment une insignifiante escarmouche devient-elle si souvent un combat acharné? Par le zèle que chacun met à rapporter son trophée du combat. Un Turc tombe, les Monténégrins sortent de leurs abris, et s'élancent de toutes parts sabre en main. De leur côté, les Turcs veulent sauver le blessé ou enlever le cadavre; on se bat sur ce corps. De nouvelles victimes jonchent bientôt le terrain et entretiennent la lutte. A Grahovo, les victimes se trouvèrent si nombreuses que les vainqueurs n'auraient pu emporter du champ de bataille toutes les têtes qu'ils avaient coupées. Ils se contentèrent d'apporter à Cettigné des nez et des oreilles. Ce fut un cri d'horreur en Europe quand on y apprit cet affreux détail. Le prince en était désolé et confus; mais il n'avait pas dépendu de lui de réformer sur ce point les mœurs de ses sujets. Lorsque je connus mieux les chefs monténégrins, je voulus user de mon influence pour les faire renoncer à un si atroce usage. Ils m'écoutèrent avec attention, approuvant mes exhortations de la tête et du geste. Lorsque j'eus fini ma harangue : « Vous avez raison, me dirent-ils, nous ne couperons plus la tête qu'aux Turcs. »

Le Turc, pour le Monténégrin, ce n'est pas un homme, c'est l'ennemi séculaire, la bête malfaisante qu'il faut exterminer. J'ajouterai que c'est le seul ennemi avec lequel on ne puisse entrer en composition. Dans un pays où chacun n'a eu longtemps pour gage de sa sécurité personnelle que l'arme qu'il portait à ses côtés, la vengeance devait devenir un devoir social; sous peine d'infamie, on était tenu de venger ses proches. Cette solidarité créait entre les

familles d'éternelles représailles, mais elle était aussi, hâtons-nous de le dire, un frein salutaire à la violence. On avait la main moins prompte quand l'acte pouvait avoir de pareilles conséquences. Un seul meurtre mettait pour des années deux familles « en sang. » Telle était l'expression par laquelle on désignait l'état de guerre ouverte où vivaient les deux groupes qui avaient du sang répandu entre eux. Toutefois ce sang pouvait se racheter. Quand la lutte avait été longue, qu'une des deux parties était épuisée, et qu'il ne lui restait plus d'autre alternative que la fuite ou la soumission, des amis s'interposaient. Ils traitaient des conditions auxquelles l'ennemi qui s'avouait vaincu et qui demandait grâce pourrait être reçu à merci. Ces conditions réglées, la famille dont on avait obtenu le pardon s'assemblait. L'homme admis à payer la rançon de sa vie s'avançait en rampant; il jetait au loin ses armes et déposait à terre la somme convenue. La partie offensée le relevait, l'embrassait, et tout souvenir de la lutte mortelle était effacé dès ce jour.

Bien des sujets faisaient naître ces inimitiés implacables. Le plus fréquent était l'inexécution des promesses par lesquelles deux familles s'étaient engagées à unir leurs enfans, et on s'engageait souvent à les unir pendant qu'ils étaient encore au berceau. Une des premières réformes du prince Danilo eut pour objet de proscrire à jamais ces obligations téméraires. « Si un prêtre, dit-il, célèbre le mariage contre la volonté de l'une ou de l'autre des parties, il sera chassé de l'église. Si une jeune fille, de son propre mouvement et à l'insu de ses parens, s'unit avec un jeune homme, on ne pourra maltraiter les époux, ni leur adresser des reproches, car ils auront été unis par l'amour. » La condition de la femme, quand je visitai le Montenegro, y était peu digne d'envie. On la mariait très jeune, et, dès qu'elle était mariée, on l'occupait à cultiver la terre ou à filer la laine. Il n'est pas de voyageur qui n'ait eu dans les montagnes de la Katounska ce spectacle : la femme ployant sous un énorme fardeau, le mari marchant leste et dispos à ses côtés avec la carabine sur l'épaule. On ne connaît au Montenegro d'autres bêtes de somme que cette plus belle moitié du genre humain. J'ai honte de le dire, mais ce furent des femmes qui portèrent nos malles de Budua à Cettigné, et qui les rapportèrent à Budua quand nous revînmes à notre point de départ en passant par Cattaro. Ces pauvres créatures sont, on le comprendra, de très bonne heure fatiguées et flétries. Il y avait heureusement pour elles tout un avenir de radieuses promesses dans l'ère nouvelle qui venait de s'ouvrir. La tendresse et les égards dont le prince Danilo entourait sa jeune femme devaient être d'un salutaire exemple dans un pays où, plus encore qu'ailleurs, chacun est habitué à se régler sur le prince.

Le successeur de Pierre II avait, comme lui, voyagé, et, mieux

peut-être que le vladika poète, il avait pu se convaincre que le degré de civilisation où en est arrivé un peuple se mesure sinon à l'influence de la femme sur les affaires publiques, du moins au rang qu'on lui réserve au foyer conjugal. Rien n'était plus touchant que l'aspect de l'aimable intérieur dans lequel nous avions été introduits. La jeunesse a le don de tout embellir; il semble qu'elle répande autour d'elle le parfum de ses espérances. En écoutant le prince, nous nous laissions gagner invinciblement aux illusions qu'avait fait naître la victoire de Grahovo, et, tout en prêchant la modération, nous en venions à comprendre que les vœux d'un peuple qui rompt ses entraves ne sauraient jamais être très modérés. Le Montenegro, il ne faut pas l'oublier, peut à peine, tel qu'il est constitué, nourrir ses habitans. Quand on est obligé de cultiver les céréales dans la moindre anfractuosité que présente la roche, au fond de ces puits sombres que visitent rarement les rayons du soleil, et où le blé apparaît comme quelque plante rare élevée dans un pot à fleurs, on est bien excusable de tenir opiniâtrément aux parcelles de terrain qu'après de longs combats on a pu reconquérir. On avait facilement obtenu du prince une suspension d'armes; mais il eût cent fois mieux aimé recommencer la lutte que céder aux Turcs une seule de ses prairies. Les prairies pour les Monténégrins, ce sont des provinces.

Le grand office du prince au Montenegro ne consiste pas à commander l'armée, il consiste à rendre la justice. Chaque jour, le prince descend sur la place de Cettigné; il y entend les causes et prononce les sentences. Toutes les sociétés ont commencé ainsi; saint Louis sous son chêne, le bey de Tunis sur l'estrade de la grande salle du Bardo étaient également des juges. Il semble même que les peuples à l'origine des choses n'aient institué un pouvoir suprême que pour lui confier le soin de régler leurs différends; les rois ont été les premiers arbitres. De là vient peut-être le caractère sacré dont l'opinion ne tarda pas à les investir. Toutefois ces juges, dont les décisions étaient sans appel, ont éprouvé le besoin d'éclairer leur conscience; ils se sont entourés de conseillers. Le Montenegro a déjà son parlement. Composé des sénateurs que le prince a choisis parmi les chefs les plus considérables, ce conseil donnerait au besoin plus de force aux arrêts prononcés par le souverain; mais il est sans exemple qu'on ait protesté contre une sentence rendue. On pourra au Montenegro tramer une révolte, conspirer la perte du prince, menacer secrètement ses jours; on ne contestera jamais l'étendue de son pouvoir. Un prince dont les prérogatives seraient limitées ne serait plus un prince aux yeux des Monténégrins.

L'héritier des vladikas disposait en 1858 sans contrôle du produit des impôts, du revenu qu'il devait aux libéralités des puis-

sances étrangères. C'était avec ces ressources qu'il se procurait des armes, qu'il accumulait des munitions, qu'il achetait dans les années de sécheresse le blé nécessaire aux semences, qu'il faisait des largesses au peuple, et payait la dotation des sénateurs. Le traitement de chacun de ces hauts dignitaires avait été fixé à 200 francs par an, somme peu considérable sans doute, mais en rapport avec un budget qui ne dépassait pas alors 300,000 francs.

Longtemps le Montenegro avait vécu sans lois, la coutume était le seul code qu'on y invoquât. Le 22 avril 1855, le peuple apprit par une proclamation du prince à quelles prescriptions il devrait désormais se soumettre, et sur quel texte écrit il serait à l'avenir jugé. Quatre-vingt-treize articles avaient suffi au législateur pour fixer la tradition, et sur quelques points pour la réformer. La loi de Dieu est plus brève encore, mais elle est aussi moins indulgente. Ce qui avait grossi le code monténégrin, c'étaient les ménagemens qu'il avait fallu garder avec certains préjugés séculaires. « Tu ne tueras pas, » est un précepte sans doute indispensable, mais sur lequel il importe cependant de s'entendre. « Celui qui donnera la mort à un autre Monténégrin, disait le code promulgué à Cettigné, ne pourra être absous au prix d'aucune somme; il sera pris et fusillé. » Voilà le principe; voici maintenant les tempéramens : « si l'on a une vengeance à exercer, on ne peut tuer les parens du meurtrier lorsqu'ils n'ont pris aucune part au meurtre, mais on peut frapper l'assassin; on peut se battre en duel, pourvu qu'on n'appelle pas une partie de la population à son aide. » Quant aux mandataires de la justice, il leur est spécialement recommandé de ne pas se laisser entraîner par leur zèle et d'avoir soin, dans le rigoureux exercice de leurs fonctions, « de ne pas tuer des innocens. » La mort paraît être d'ailleurs aux yeux du législateur monténégrin le seul accident de quelque gravité. Pour avoir estropié son frère, l'amende varie de 50 à 100 talaris; pour lui avoir cassé la tête ou lui avoir crevé un œil, il en faut payer 60; on ne peut le frapper sans motifs soit avec le pied, soit avec la pipe, on s'exposerait à sortir de son escarcelle 50 sequins d'or. Si celui que vous auriez frappé vous tuait à l'instant, la justice monténégrine n'aurait rien à y voir. Le meurtrier ne doit être poursuivi que s'il attend un ou deux jours pour donner cours à sa rancune. Voilà donc pourquoi les Monténégrins se refusent si obstinément à déposer leurs armes, soit dans les conseils, soit dans les festins. Il est assez naturel qu'on tienne à avoir sa vengeance sous la main, quand il y a de si sérieux inconvéniens à la différer.

Pour s'expliquer le peu de cas que les Monténégrins semblent faire d'une blessure, il suffit d'avoir vu avec quelle facilité se guérissent celles qu'ils ont reçues. Je m'étais fait accompagner à Cetti-

gné d'un des chirurgiens de l'*Algésiras;* nous devions visiter les blessés de Grahovo, et cet habile opérateur s'était promis de leur offrir ses services; mais jamais un Monténégrin ne consentirait à subir une amputation : la mort lui paraîtrait cent fois préférable. Couchés près du foyer, dans une cabane enfumée où l'on respirait à peine, gisaient sur le sol nu de nombreux blessés que dévorait la fièvre. Les uns avaient eu la cuisse, d'autres le bras brisé par une balle; la nature les a probablement guéris sans qu'aucun médecin les pansât. Un grand et beau jeune homme découvrit devant nous son épaule fracassée. Il se tenait debout pendant que le vieux praticien de village enlevait soigneusement avec une pince d'acier les esquilles que la suppuration amenait à la surface de la plaie. Le blessé supportait ce supplice sans proférer une plainte; quelquefois seulement un nuage passait sur son front et trahissait l'intensité de la souffrance. « Comment allez-vous? demandions-nous à ces malheureux. — Bien, répondaient-ils, si le prince est sain et sauf. » Ce qui est dans le cœur de tous les sujets, il était peut-être inutile de le mettre dans les lois. On a jugé cependant qu'il serait bon de l'y faire figurer, ne fût-ce que pour le cas où le sentiment du respect viendrait à s'affaiblir dans la Montagne-Noire. Tout Monténégrin, « petit ou grand, » doit donc, pour se conformer aux lois, « aimer et respecter ses chefs, ses juges et les vieillards; il doit leur témoigner toute son estime. Celui qui parlerait mal du prince ou de ses actes serait puni comme un meurtrier. »

Quelques articles règlent les héritages, d'autres assurent les droits de l'autorité paternelle. Il en est qui sont destinés à intimider les calomniateurs. Prouver ce qu'on s'est permis d'avancer n'est pas au Montenegro chose facile. L'avantage, dit la loi, devra rester à celui des deux adversaires qui présentera le plus de gens de bien prêts à jurer pour lui. Nous avons dit déjà quelles mesures tutélaires avaient été prises pour préserver les jeunes filles de la contrainte morale que trop souvent on leur faisait subir. Ce n'est pas la seule disposition qui tende à relever la femme de sa condition d'infériorité. Les divorces, dont on faisait le plus scandaleux abus, ont été interdits, à l'exception de ceux qu'autorise l'église orientale. Il n'est pas jusqu'aux veuves dont l'état ne se soit occupé. Le code de Danilo leur prescrit de ne plus se déchirer le visage avec les ongles, et leur interdit la consolation de se défigurer ainsi pour longtemps. Quant à l'église, la loi n'a fait qu'une légère incursion dans son domaine, incursion vraiment indispensable. Le sacerdoce était devenu chez les Monténégrins une fonction presque héréditaire; les devoirs en étaient parfois singulièrement négligés. Il était de ces lévites qu'on rencontrait beaucoup plus souvent sur le champ de bataille que dans le temple. Le pope Juro, — pour n'en citer

qu'un seul, — ce pope, qui devait trouver la mort au combat de Grahovo, était réputé le plus grand faiseur de *tchetas;* on le redoutait jusqu'au fond de la Bosnie. Tel autre s'était signalé par sa profonde ignorance de la liturgie slave; on l'accusait d'avoir récité, présidant un jour à un enterrement, l'office du mariage. La loi de 1855 a voulu que tout prêtre fût obligé « de venir au temple chaque dimanche; » celui qui manquerait à ce devoir serait destitué.

Voilà donc les garanties sous lesquelles une réunion d'hommes peut vivre, et qui à la rigueur lui suffisent. Il est vrai que le faible y trouve peu d'appui; mais quelle est la législation primitive qui ait songé à protéger la faiblesse? Celui à qui le ciel n'a départi ni vigueur ni courage fera bien de ne pas aller porter ses pénates au Montenegro. C'est un pays où il est bon de pouvoir compter sur soi-même et dans lequel il convient d'inspirer un certain respect aux autres. Les héros d'Homère se vantaient mutuellement leurs prouesses avant d'en venir aux prises. Les Monténégrins n'engagent point non plus de combat sans discours. On les entend célébrer du haut des rochers leur courage, rappeler leurs hauts faits et ceux de leurs ancêtres, se proclamer cent fois les premiers guerriers du monde. Il n'y a que les Albanais qu'ils veuillent bien reconnaître pour des adversaires dignes d'eux, et surtout, parmi les Albanais, la tribu catholique des Mirdites.

Je ne pus prolonger autant que je l'aurais voulu mon séjour à Cettigné, mais j'emportai de tout ce que j'y avais vu les plus favorables augures. Entouré de son frère aîné, d'Ivo Radonitch, de Kerso Petrovitch, de Peter Stephanof, le prince Danilo pouvait braver sans crainte les intrigues des exilés, qui exhalaient à Zara leur colère impuissante. La victoire de Grahovo, l'appui manifeste d'une grande puissance, avaient donné aux Monténégrins une très haute idée de la bonne fortune et de l'habileté de leur prince. Il restait à confirmer cette opinion par un résultat décisif. Tel était le soin qui me rappelait à Raguse.

IV.

Les Monténégrins qui m'avaient escorté depuis le moment où j'avais mis le pied sur le sol de Budua ne voulurent pas me quitter avant de m'avoir reconduit au port. Ils jetèrent de nouveau leur longue carabine sur leur vaillante épaule, et d'un pas infatigable entreprirent cette étape qui ne devait lasser ni nos guides ni nos porteuses de bagages, mais qui était bien faite pour lasser nos chevaux. Les Monténégrins sont des amis attentifs et aimables. Je comprends toutefois que l'Autriche les trouve des voisins incommodes. Nos exhortations ne purent tempérer le zèle de notre escorte

désireuse avant tout de nous faire honneur. Les salves de mousqueterie dont elle nous accompagnait depuis notre départ nous suivirent jusqu'aux portes de Cattaro. Nous traversâmes la ville, nos guides furent obligés d'en faire le tour; on ne les y eût pas laissés pénétrer sans les inviter à déposer leurs armes à la porte. Cette précaution blessante n'est pas l'effet de la politique soupçonneuse de l'Autriche, elle remonte à une autre époque. Venise et le Montenegro ne pouvaient se passer l'un de l'autre, Cattaro était le seul marché où les Monténégrins échangeaient leurs moutons contre du blé ou contre de la poudre. Plus d'une fois cependant leur turbulence fit de ce marché, qui se tenait en dehors de la ville, le théâtre de sanglantes querelles. Cattaro fermait alors ses portes, la garnison courait à ses coulevrines, et quelques décharges d'artillerie dispersaient les Monténégrins; mais ceux-ci à leur tour ne tardaient pas à mettre Cattaro en état de blocus. Des rochers qui surplombent la ville, ils fusillaient sans relâche tout ce qui osait se montrer sur les remparts. Au bout de quelques jours intervenait un accommodement, promettant l'oubli du passé, et se préoccupant peu de trouver des garanties impossibles pour l'avenir.

Les côtes de la Dalmatie fournissent à l'Autriche d'excellens marins, et parmi ces marins il faut mettre en première ligne les *Bocchesi* du cercle de Cattaro, descendans de ces rudes Esclavons qui montaient autrefois les galères de Venise. Les *Bocchesi* sont tous par l'origine, s'ils ne le sont plus par les mœurs, un peu Monténégrins. *Questi Montenerini*, — c'est ainsi que, pendant le blocus de Venise, les marins italiens nous désignaient les marins dalmates, — ont avec leurs frères de la Czernagora de tels rapports de race, de religion, de langage, que la fusion se fût facilement opérée, si, le jour où le général Gautier remit Cattaro aux mains du vladika Saint-Pierre, la politique eût ratifié cette conquête. L'empereur Alexandre en avait ordonné autrement; ce fut sur son injonction que les Monténégrins durent céder à l'Autriche le bassin qui leur ouvrait un si large accès à la mer. L'abandon de ce territoire est resté pour le Montenegro un sujet d'éternels regrets. Aucune puissance, il faut bien le dire, ne saurait s'asseoir sur les bords de l'Adriatique sans gêner l'expansion de la race serbe. Si jamais l'Autriche devait évacuer l'étroite bande de terre qui, de Stagno à Budua, longe les états du sultan, ses héritiers naturels seraient les Monténégrins. Il est dans les destinées de la race serbe d'empêcher l'Adriatique de devenir une mer fermée. La journée de Lissa n'a pas été le choc d'une flotte allemande contre une flotte italienne. Ce sont les Esclavons qui ont une fois encore vaincu les Génois.

J'avais visité Cettigné au mois de juin. Je ne quittai le port de

Raguse qu'à la fin du mois de novembre. Commencée le 25 juillet, la délimitation n'était pas complétement terminée; mais le protocole qui fixait en principe le tracé de la frontière avait été signé à Constantinople. Il n'est pas facile de délimiter un état dont le territoire n'a jamais été soumis à aucun levé topographique, et dont la configuration indécise ne résulte d'aucun document écrit. La commission européenne se trouvait donc conduite, tout en jalonnant le pays, à s'en faire raconter l'histoire. « Les anciens des villages » promenaient les négociateurs à travers les récits les plus fabuleux. A une époque qui se perdait dans la nuit des temps, un proscrit, disaient-ils, était venu dresser sa tente sur ce pic solitaire ou sur le bord de ce cours d'eau. Les enfans avaient grandi, les troupeaux avaient prospéré, la famille était devenue une tribu. L'état monténégrin n'était qu'une agglomération de familles. Chaque famille avait gardé le nom de son fondateur. Comment séparer du tronc principal les branches qui s'étaient étendues à droite et à gauche? Pourquoi donner aux Turcs la *nahia* des Drekalovitch, quand les Drekalovitch n'étaient que les enfans égarés des Kutchi? L'âpreté avec laquelle le Montenegro défendait ses droits lui assurait une incontestable supériorité sur son nonchalant adversaire; mais l'Angleterre et l'Autriche avaient pris en main la cause de la Turquie. Les parties se trouvaient ainsi ballottées entre deux influences contraires. Il dépendait presque toujours de la Prusse de décider la question. Sur la plupart des points, la Prusse nous avait donné la majorité; sur celui-ci, elle demeura inflexible. Nous manquâmes donc malgré nous l'occasion d'arracher quelques milliers d'âmes de plus aux griffes de la Turquie. Ce que nous eussions surtout désiré obtenir pour nos protégés, c'était un port où pût enfin flotter le drapeau monténégrin; le prince Danilo se fût contenté de la moindre crique. Le droit à la mer est la juste ambition de tous les peuples. Tant que le Montenegro restera une enclave, tant qu'il ne pourra communiquer avec le reste du monde sans la permission de l'Autriche ou de la Turquie, il y aura forcément arrêt dans le développement de ses destinées. Un grand pas cependant avait été fait. Le Montenegro avait désormais un nom dans les archives diplomatiques de l'Europe. Il fallait savoir se contenter de ce premier avantage. L'œuf d'où est sorti l'empire actuel d'Allemagne a été couvé pendant plus d'un siècle par les électeurs de Brandebourg.

Je ne souhaite pas de nouveaux cataclysmes à ce monde trop bouleversé déjà. Que l'empire ottoman continue à subsister, si la vie n'est pas tarie dans son sein, qu'il s'assimile, si les dieux le permettent, les provinces qui ne se sont pas encore soustraites à sa domination; je ne demande qu'une chose, c'est que, le jour où le colosse viendrait à s'écrouler, on veuille bien se souvenir qu'il

existe une nationalité serbe. Cette nationalité saura reconnaître, dans les débris qui joncheront alors le sol, les membres épars qui lui appartiennent. Est-ce à la Servie ou au Montenegro que sera réservé l'honneur de les réunir? Il importe peu; ce que doit avant tout désirer cette intéressante tribu de la famille slave, c'est qu'il se trouve quelque part un centre assez puissant pour attirer à lui et pour retenir associés les élémens d'une grande confédération indépendante.

Les voies de la Providence sont mystérieuses, et il lui plaît souvent d'ajourner ses desseins. L'heure de la renaissance devait être sans doute retardée pour les Serbes, car les hommes qui semblaient avoir été appelés à diriger, en Servie aussi bien qu'au Montenegro, le grand mouvement de la rénovation sociale, le prince Danilo et le prince Michel, voyaient à quelques années d'intervalle leur destin abrégé par d'odieux attentats. Que les Serbes y prennent garde, leur histoire jusqu'ici n'a été que l'histoire de leurs dissensions. Il leur faut introduire plus de discipline dans les esprits, plus d'union dans les cœurs. Leur avenir se fermerait brusquement, s'il se rencontrait encore parmi eux des Vuk Brankovitch. On peut douter heureusement que le meurtre du prince Danilo ait été l'effet de quelque instigation politique. C'est un avantage que le Montenegro paraît encore avoir eu sur la Servie. Le 11 août 1860, le prince était à Cattaro avec sa jeune femme. Une barque l'attendait près du quai, il y avait déjà fait embarquer la princesse et allait y descendre lui-même, quand un Monténégrin écarta violemment les gardes, et, à brûle-pourpoint, lui tira un coup de pistolet dans les reins. Le prince chancela; ce furent les bras de sa femme qui le reçurent. L'assassin avait profité du premier moment de stupeur pour s'enfuir. On parvint à le rejoindre. Il ne fit aucune révélation. A l'occasion de je ne sais plus quel méfait, le prince l'avait exilé. C'était du juge, non du prince, qu'il avait voulu tirer vengeance. Quoique la balle eût brisé l'épine dorsale, l'agonie se prolongea pendant vingt-quatre heures. La princesse Darinka montra un grand courage et une résolution dignes du rang qu'elle occupait. Son neveu, le prince Nicolas, qu'elle avait tenu à faire élever en France, était heureusement auprès d'elle en ce terrible moment. Elle mit sur sa tête le bonnet du prince Danilo, et l'investit ainsi du pouvoir suprême; puis elle reprit le chemin de Cettigné, suivant à pied le cercueil qui renfermait les dépouilles mortelles de son époux. Le prince Nicolas était le fils unique de Mirko. L'influence dont jouissait ce valeureux homme de guerre eût fait rentrer sous terre tous les compétiteurs, s'il s'en était présenté. Le Montenegro n'en subit pas moins les conséquences déplorables de la catastrophe. Une an-

née ne s'était pas écoulée que la guerre ramenait les Turcs sur ses frontières. Une seconde campagne les conduisait jusqu'aux derniers contre-forts qui couvrent la vallée de Cettigné. Il était temps que l'Europe intervînt; la diplomatie préserva le Montenegro de l'inévitable soumission qui eût annulé le plus précieux de ses titres à la suprématie future. Ce petit pays reste vierge de la domination turque. Le temps d'arrêt qu'il a subi dans son expansion n'est qu'un incident sans importance. L'avenir est aux races qui n'ont pas abjuré et qui croient aux retours de fortune, parce qu'elles n'ont pas cessé de croire en la justice de la Providence.

Je n'essaierai pas de contredire les philosophes qui prétendent que « la vertu est si nécessaire aux hommes et si aimable par elle-même, qu'on n'a pas besoin de la connaissance d'un Dieu pour la suivre; » je n'en croirai pas moins cette doctrine tout à fait insuffisante pour entretenir dans les âmes le culte exalté de la patrie. Quand l'empire de Douschan et des Nemanja eut été effacé de la carte du monde, ce fut la religion et la poésie qui en conservèrent le souvenir dans la mémoire des hommes. Quelques milliers de bandits réduits à vivre de pillage devinrent, grâce à la persistance de leur foi, les gardiens du précieux dépôt de la nationalité serbe. Le sultan entrait alors en campagne à la tête de 500,000 hommes, il pouvait tirer de ses arsenaux plus de 600 pièces d'artillerie, envoyer devant lui, « pour faire le dégât, » 60,000 Arcangis et 40,000 Azapes. Le monde lui offrait peu de plaines assez vastes pour qu'il y pût asseoir ses camps et passer en revue son armée. Sans compter les troupes auxiliaires, les Tartares de la Bulgarie et les Tartares de la Crimée, les Circassiens et les Kurdes, il voyait chaque soir, à l'appel du muezzin, près de 100,000 spahis ou janissaires et plus de 200,000 Timariotes agenouillés le front dans la poussière, le visage tourné vers La Mecque. Qui eût osé penser que les successeurs de ce potentat en viendraient un jour à traiter de puissance à puissance avec un porcher de la Schoumadia et avec le chef indépendant du Montenegro? Les plus grandes nations, les plus nobles races sont exposées à fléchir sous le poids de leurs discordes intestines. On les voit alors s'éclipser pendant de longs siècles. L'histoire ne nous offre que trop d'exemples de ces désastreux effacemens; mais l'histoire nous apprend aussi que ces nations peuvent renaître du moindre germe, lorsqu'elles ont conservé le respect de leur langue, la mémoire des hauts faits du passé et cette dernière étincelle de vie, la foi religieuse, capable à elle seule de tout féconder.

E. Jurien de La Gravière.

UN MINISTRE

DU ROI PHILIPPE LE BEL

GUILLAUME DE NOGARET (1).

II.

LES APOLOGIES DE NOGARET ET LE PROCÈS DES TEMPLIERS.

I.

Nogaret, se présentant devant Philippe le Bel à Béziers, put se vanter de lui avoir fait remporter une difficile victoire. Le plus redoutable adversaire que la royauté française eût jamais trouvé sur son chemin était mort de rage. Nogaret exposa en plein conseil le complet changement qui s'était opéré dans les dispositions de la cour de Rome, insista sur les bonnes intentions du pape Benoît XI, et conseilla d'envoyer une solennelle ambassade au saint-siége avant que le pape eût, selon l'usage, dépêché en France le légat porteur de la bulle d'intronisation. C'était là un avis très prudent; il y avait trois mois et demi que Benoît était proclamé; si l'on avait attendu encore et que le légat ne fût pas venu, cette abstention aurait passé pour la confirmation de tous les anathèmes de Boniface. Le roi suivit cette opinion, et désigna pour faire partie de l'ambassade Bérard, ou Béraud, seigneur de Mercœur, Guillaume de Plaisian et le célèbre canoniste Pierre de Belleperche, tous trois amis et associés intimes de Nogaret. Ce qui prouve du reste que la conduite de ce dernier obtint de Philippe une pleine approbation, c'est que nous possédons les actes originaux, datés de Béziers

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

vers le 10 février, des récompenses que le roi lui accorda pour ses services passés. Au don de 300 livres de rente qu'il avait fait à Nogaret avant le départ pour l'Italie, Philippe ajouta 500 nouvelles livres de rente sur le trésor royal de Paris, en attendant que ces rentes pussent être assignées sur des terres. A la même date, nous trouvons une faveur royale plus singulière. Le jour des cendres de l'an 1304 (11 février), Philippe le Bel, se trouvant à Béziers, donne aux quatre inséparables, à Bérard de Mercœur, à Pierre de Belleperche, à Guillaume de Nogaret et à Guillaume de Plaisian, qualifiés *milites et nuntii nostri*, plein pouvoir de mettre en liberté toute personne, laïque ou ecclésiastique, détenue en prison pour n'importe quel motif. Il est regrettable que le nom de Nogaret soit mêlé à une mesure aussi peu légale. Triste magistrat que celui qui, pour récompense de ses services politiques, acceptait le droit de vendre à son profit la liberté aux prisonniers! Il est vrai que les prisons de l'inquisition du midi recélaient à cette époque tant d'innocentes victimes, que le privilége exorbitant conféré à Nogaret et à ses compagnons fut sans doute pour plusieurs malheureux une réparation et un bienfait.

Dans la pièce que nous venons de citer, Nogaret est qualifié *nuntius* sur le même pied que les trois ambassadeurs. Après beaucoup d'hésitations en effet, Nogaret finit par être attaché à l'ambassade qu'il avait conseillée. Le 14 février, Mercœur, Belleperche et Plaisian sont investis par lettres patentes, datées de Nîmes, des pouvoirs nécessaires pour recevoir (non pas pour demander) au nom du roi l'absolution des censures que ce prince pouvait avoir encourues. Nogaret ne figure pas dans cet acte; mais le 21 février les trois mêmes personnages, auxquels cette fois est joint Nogaret, sont chargés par nouvelles lettres patentes, datées de Nîmes, de traiter de la paix avec le pape, sauf les franchises et bonnes coutumes de l'église gallicane. Cette adjonction du sacrilége Nogaret à l'ambassade extraordinaire qui se rendait auprès du saint-siége pour une mission d'un caractère conciliant serait incroyable, si elle ne nous était garantie non-seulement par Nogaret lui-même, mais par un acte officiel dont nous avons l'original. Il faut ajouter que Plaisian, Belleperche et Mercœur n'étaient guère moins compromis que Nogaret avec la cour de Rome.

Un an après le voyage clandestin où l'on avait vu l'envoyé du roi de France marcher de compagnie avec les pires bandits de la chrétienté, Guillaume de Nogaret partit donc de nouveau pour l'Italie, cette fois comme membre d'une ambassade solennelle, avec les plus graves personnages de l'église et de l'université; mais l'insolent diplomate avait trop présumé de son audace et de la faiblesse de

Benoît. Ce dernier commençait à sortir de l'espèce de stupeur où l'avait plongé la scène d'Anagni. Il accueillit l'ambassade, et refusa de voir Nogaret. Si le pape eût consenti à négocier avec lui, c'était la preuve qu'il était libre de toute excommunication, le pape ne pouvant traiter avec un excommunié. Le refus de Benoît, au contraire, plaçait Nogaret sous le coup des plus terribles anathèmes, et l'obligeait à solliciter l'absolution pour sa campagne de 1303. Solliciter l'absolution, c'était s'avouer coupable; s'avouer coupable, c'était s'exposer au sort le plus cruel. Il fit donc prier le pape de lui donner ce qu'on appelait l'absolution *ad cautelam*, c'est-à-dire l'absolution qu'on demandait pour plus de sûreté de conscience, et qui n'impliquait pas la réalité du crime dont on était absous. Benoît refusa encore. Le 2 avril 1304, le roi fut relevé des censures qu'il pouvait avoir encourues, et il fut dit qu'il l'était sans qu'il l'eût demandé. Une bulle du 13 mai annula toutes les sentences de Boniface contre le roi, son royaume, ses conseillers et officiers, et rétablit tous les Français dans l'état où ils étaient avant la lutte; Guillaume de Nogaret était excepté. Par une autre bulle du même jour, le pape dégage tous prélats, ecclésiastiques, barons, nobles et autres du royaume des excommunications contre eux prononcées, excepté encore Nogaret, dont il se réserve l'absolution. Ceci était fort grave. La diplomatie de Nogaret avait échoué; sa position civile restait celle de l'excommunié, ce qui équivalait à être hors la loi. Sa fortune était sans solidité, sa vie en danger. Pour secouer l'anathème, il lui faudra sept années de luttes et de subtiles procédures. Nous allons le voir y déployer parfois beaucoup de science et d'éloquence, toujours une rare souplesse et des ressources d'esprit infinies.

Un passage des plaidoiries de Nogaret écrites en 1310 ferait supposer que l'ambassade de 1304 requit Benoît XI de continuer par lui-même ou par le concile le procès contre Boniface intenté en 1303; mais Nogaret avait alors besoin pour sa thèse que le procès d'Avignon en 1310 fût la suite de celui qu'il avait commencé à l'assemblée du Louvre le 12 mars 1303. Il se peut que sur ce point il ait présenté les faits sous un jour inexact. Nogaret ne s'attaqua avec frénésie à la mémoire de Boniface que quand il vit qu'il n'y avait pour lui qu'une seule planche de salut, c'était de susciter contre la papauté un procès scandaleux, et de mettre la cour de Rome dans une situation telle qu'elle se crût heureuse de lui accorder son absolution pour prix de son désistement.

Nogaret devança par un prompt retour l'arrivée en France des bulles qui absolvaient tout le monde excepté lui. Sa position devenait fort difficile à la cour. Il avait des ennemis, qui cherchaient à animer le roi contre lui et à présenter l'incident d'Anagni sous

le jour le plus défavorable. Les récits qui s'étaient répandus de ce fait avaient excité, même en France, une désapprobation universelle. Charles de Valois et d'autres princes du sang étaient irrités contre les légistes qui avaient conseillé de pareilles violences. Le clergé n'attendait qu'une occasion pour éclater, et murmurait hautement. Nogaret remit au roi comme à son juge naturel un mémoire justificatif, et demanda qu'on voulût bien l'admettre à la preuve. Mais le roi s'arrêta; le procès impliquait en effet l'hérésie de Boniface et l'illégitimité de son titre papal, « enquête qui, bien qu'incidente dans ma cause, appartient plus à l'église qu'au roi, » dit Nogaret. Par ce retour habile, il colorait le refus que Philippe paraît avoir opposé à sa requête. S'il avait pu tirer du roi comme juge temporel un arrêt constatant son innocence, cela lui aurait certainement suffi. Il ne réussit pas à obtenir cette sauvegarde. Quand on songe à la dureté des temps, au caractère de Philippe le Bel et des princes du sang à cette époque, on est pourtant surpris de l'espèce de loyauté avec laquelle le roi soutint son agent. C'est merveille que le sacrifice de Nogaret n'ait pas été la condition de la paix entre le pape et le roi, que ce dernier ne l'ait pas désavoué comme mauvais conseiller, n'ait pas déclaré qu'il avait agi sans autorisation, et n'ait pas rejeté sur lui tous les torts. Il faut louer Philippe de la fidélité avec laquelle il protégea les ministres de sa politique. Il n'en sacrifia aucun aux jalousies qu'allumait à cette époque la fortune de tout parvenu. Les rancunes qu'avait excitées Enguerrand de Marigni ne purent se satisfaire qu'après la mort du roi.

Nogaret cependant ne cessait d'agir en cour de Rome pour obtenir son pardon, ou, comme il disait, pour prouver son innocence. A Rome, plusieurs fois, à Viterbe, à Pérouse, le pape fut sollicité en sa faveur par les personnes les plus éminentes de l'église, dont quelques-unes parlaient au nom du roi. Tout fut inutile. Le refus d'absolution ne suffit même pas à Benoît : quelques semaines après avoir absous le roi, cause première de tout le mal, il entreprit une poursuite canonique contre ceux qui n'avaient été que ses agens. Par la bulle *Flagitiosum scelus*, datée de Pérouse et publiée le 7 juin, il désigna solennellement à la vindicte de la chrétienté ceux qui avaient pris part au crime commis sous ses yeux, aux violences exercées sur la personne de Boniface et au vol du trésor de l'église. En tête de « ces fils de perdition, de ces premiers-nés de Satan, » est Nogaret, puis viennent Rainaldo da Supino, son fils, son frère, Sciarra Colonna et douze autres. Le pape les assigne devant son tribunal avant la Saint-Pierre (29 juin) pour y entendre ce qu'il ordonnera. La rhétorique pontificale ne se refusa aucune de ses figures habituelles pour exciter l'horreur contre « le crime mon-

strueux, la monstruosité criminelle que certains hommes très scélérats, poussant l'audace aux dernières limites, ont commis contre la personne de Boniface VIII, de bonne mémoire. » L'attentat était raconté en un style où se mêlaient l'imitation de la Bible et celle de Cicéron. « Voilà ce qui s'est fait ouvertement, publiquement, notoirement et devant nos yeux. Lèse-majesté, crime d'état, sacrilége, violation de la loi Julia *de vi publica*, de la loi *Cornelia* sur les sicaires, séquestration de personnes, rapine, vol, félonie, tous les crimes à la fois! Nous en restâmes stupéfiés! Quel homme, si cruel qu'il soit, pourrait ici retenir ses larmes? quel cœur dur ne serait attendri? O crime au-dessus de toute expiation! ô forfait inoui! O malheureuse Anagni, qui as souffert que de telles choses s'accomplissent dans ton sein! Que la rosée et la pluie ne tombent jamais sur toi! qu'elles tombent sur les montagnes qui t'environnent; mais toi, qu'elles passent sur ta colline maudite sans l'arroser!.. O misérables qui n'avez pas imité David, lequel refusa d'étendre la main sur son rival, sur son ennemi, bien plus, qui fit frapper de l'épée ceux qui l'osèrent! Nous l'imiterons, nous autres, en ce point, parce qu'il est écrit : « Ne touchez pas à mes christs! » O douleur affreuse, fait lamentable, pernicieux exemple, mal inexpiable, honte sans égale! Église, entonne un chant de deuil, que des larmes arrosent ton visage, que, pour aider à une juste vengeance, tes fils viennent de loin, tes filles se lèvent à tes côtés! »

La situation de Nogaret était des plus critiques. Le pape Benoît trompait toutes ses espérances; le pontife reparaissait peu à peu derrière le moine timide. Nogaret vit qu'il fallait empêcher à tout prix que l'assignation de la bulle *Flagitiosum scelus* n'eût son effet. Il refusa de comparaître; le 25 juin, il vint se mettre sous la protection du roi. La procédure cependant suivait son cours à Pérouse; la condamnation était inévitable, quand une seconde fois la mort vint visiter la demeure papale à point nommé pour les intérêts de Nogaret. Plus tard, nous le verrons soutenir que ce fut là un miracle. A l'en croire, la sentence était prête, les échafauds étaient dressés et ornés de tentures en drap d'or, le peuple était rassemblé de grand matin sur la place de Pérouse pour assister au sermon qui précédait l'acte de foi, quand Dieu frappa le pape d'un mal subit, pour le punir d'avoir osé défendre l'hérétique Boniface, et pour l'empêcher de prononcer une sentence injuste. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Benoît mourut à Pérouse le 7 juillet. On crut qu'il avait été empoisonné, et les soupçons se portèrent sur ceux qui avaient un si grand intérêt à sa mort, nommément sur Nogaret et sur Sciarra Colonna.

Il n'est pas probable que Nogaret ait été directement l'auteur de

l'empoisonnement de Benoît. Ce qui est fâcheux, c'est qu'en nous présentant la mort du pape comme un signe évident de la vengeance divine, protectrice de son innocence, il ait donné un véritable corps aux soupçons. Cette coïncidence, notée par Nogaret lui-même, a quelque chose de suspect; il n'est pas bon de lire si bien dans les jugemens de Dieu, quand il s'agit de la mort d'un ennemi. Ce qui paraît assez vraisemblable, c'est que le crime fut l'ouvrage de Rainaldo ou de Sciarra, qui étaient perdus, si Benoît passait outre. Depuis quelque temps, le pape se défiait d'un empoisonnement et faisait faire l'essai de tous ses mets. On déjoua, dit-on, ses précautions en habillant en religieuse un jeune garçon, qui se présenta comme tourière des sœurs de Sainte-Pétronille, tenant un bassin d'argent plein de belles figues qu'il offrit au pape de la part de l'abbesse, sa dévote. Le pape les reçut sans défiance, parce qu'elles venaient d'un personne renfermée, en mangea beaucoup, et mourut.

II.

La mort de Benoît XI sauva Nogaret. Malgré sa douceur, ce pape n'aurait pu éviter de prononcer une condamnation sévère. La mort du pontife accusateur laissait au contraire Nogaret dans une situation juridique favorable. Il était simplement assigné; il n'avait pas été condamné, ni même entendu. Pour un légiste subtil, il y avait là matière à des chicanes sans fin. Nogaret affecta de ne rien savoir de la procédure de Pérouse, parce qu'il n'en avait pas reçu copie, s'étonna beaucoup de l'ignorance de Benoît, qu'il qualifia de crasse, alla trouver officiellement le roi, et lui remit un nouveau mémoire justificatif. Le roi se retrancha encore derrière une exception tirée de ce que la cause intéressait la foi. Nogaret, malgré toutes ses habiletés, était rejeté dans le for ecclésiastique; il vit qu'il ne pouvait être sauvé que par une absolution d'église. La vacance du saint-siége, qui s'étendit de la mort de Benoît XI (7 juillet 1304) à l'élection de Clément V (5 juin 1305), semblait lui offrir une belle occasion pour obtenir ce qu'il désirait.

Grâce à la faveur royale d'ailleurs, jamais anathèmes ne furent si faciles à porter que ceux que le crime d'Anagni avait attirés sur Nogaret. Les récompenses du roi venaient en foule à l'excommunié. Nous avons vu que les 300 et les 500 livres de rente, dont le roi lui fit don en mars 1303 et en février 1304, étaient à prendre sur le trésor de Paris en attendant qu'elles fussent assignées sur des terres. Le roi exécuta la conversion de la première rente par

une charte datée de Paris, juillet 1304. La conversion des 500 livres fut faite quelques jours après. Le roi, étant à Arras le lundi après la Madeleine, assigna cette dernière rente sur le château et la viguerie de Cauvisson, à trois lieues de Nîmes, et sur le pays de la Vaunage, au diocèse de Nîmes, ne s'y réservant que l'hommage. Plusieurs autres terres nobles et des droits féodaux considérables complétèrent la donation royale. On n'avait jamais vu jusque-là d'aussi importantes aliénations du domaine faites en faveur d'un particulier. Nogaret se trouva constitué principal seigneur de toute la campagne qui s'étend depuis Nîmes jusqu'à la mer et du cours inférieur de la Vidourle. Il se vit en quelque sorte transplanté du Lauraguais, son pays natal, sur la frontière de Provence. De tous ces titres, le plus important était celui de Cauvisson, baronnie donnant entrée aux états du Languedoc. Nogaret jouit de Cauvisson depuis 1304; quant aux autres seigneuries, c'est un peu abusivement qu'on en fait Nogaret titulaire avant 1309. Nous le verrons cependant porter le titre de seigneur de Tamarlet depuis le commencement de 1305. Nogaret ne chercha jamais à dissimuler l'importance de ces récompenses, que ses adversaires ultramontains lui reprochaient amèrement.

L'habile chevalier ès-lois connaissait trop bien son siècle pour ne pas sentir que tant de faveurs étaient inutiles, s'il n'obtenait une absolution régulière. La moindre réaction le perdait; sa mort privait sa famille de tout son bien, puisqu'un excommunié ne pouvait tester ni même avoir d'héritiers. Profitant de la vacance du saint-siége, il se tourna vers l'officialité de Paris, qu'il affectait de regarder comme son juge naturel. Le 7 septembre, veille de la Nativité de la Vierge, au jour anniversaire de l'attentat d'Anagni, il fait enregistrer devant l'official de Paris une longue apologie de sa conduite. Après avoir protesté que, s'il demande l'absolution à cautèle ou autrement pour la sûreté de sa conscience, il n'entend pas reconnaître qu'il est lié en réalité par aucun anathème, il renouvelle son attaque contre Boniface. Ce pape a été hérétique, idolâtre, simoniaque, sacrilége; il est entré vicieusement dans la papauté; il a été dissipateur des biens de l'église, usurier, homicide, sodomite, fauteur de schismes; il a troublé le collége des cardinaux, ruiné la ville de Rome, les barons, les grands, suscité des divisions en Italie et entre les princes chrétiens; il a tenté par divers moyens de détruire le royaume de France, principale colonne de l'église romaine; il a tiré de la France tout l'argent qu'il a pu; il a convoqué les prélats pour la ruine de la France, excité les rois contre la France, suspendu les universités de France, voulu en un mot détruire l'église gallicane, qui fait une grande partie de l'universelle. Lorsque les ecclésiastiques et les

princes ne mettent pas ordre à la réformation, chacun a le droit d'y pourvoir. Le roi de France a été prié d'y mettre la main; lui, Nogaret (en son ambassade de 1300), a dû avertir Boniface *caritative et canonice*, d'abord en secret, puis devant témoins idoines. Boniface a tout méprisé. Dès lors, Nogaret aurait pu révéler ce qu'il savait à l'église universelle; mais Boniface rendait la discipline impossible par son pouvoir tyrannique. Nogaret a exposé les crimes de Boniface au roi (parlement du 12 mars 1303), et lui a demandé qu'il promût un concile général, à quoi le roi et tout le parlement ont consenti. Comme dernière tentative de conciliation, le roi a envoyé en Italie Nogaret avec le titre de *nuntius*, mais sans succès. En plein parlement (13 juin), Boniface a été accusé, cité; la France entière a consenti à la citation. Nogaret reçut ordre du roi de publier ce qui avait été arrêté et de presser le concile. Boniface se mit à la traverse, ne pensa pas à se justifier, et dut par conséquent être tenu pour convaincu. Nogaret cependant différa d'user de la force, jusqu'à ce qu'il eût vu le dessein où était l'antipape de publier ses anathèmes contre la France. Alors Nogaret avec peu de troupes, mais assuré de la justice de son entreprise, est entré dans Anagni. Les parens de Boniface firent de la résistance; Nogaret, « ne pouvant accomplir autrement l'affaire du Christ, » fut obligé de les attaquer, avec l'assistance de ceux d'Anagni. Pierre Gaetani et ses enfans ayant été pris, Nogaret empêcha autant qu'il put la violence; l'opiniâtreté de Boniface fut la cause de tout le mal. Nogaret voulait empêcher le pillage du palais et du trésor; la furie du soldat fut plus forte; on sauva du moins la vie de Boniface et de ses parens. Nogaret, parlant à Boniface, lui représenta comme quoi il était tenu pour condamné à cause de ses hérésies, mais qu'il fallait un jugement de l'église avant de le faire mourir, qu'à cet effet il lui donnait une garde. Ceux d'Anagni, voyant cette garde faible, la chassèrent du palais ainsi que de la ville, après en avoir tué une partie, et de la sorte Boniface fut délivré. Alors, en pleine liberté, sans nulle garde autour de lui, il feignit de se repentir, accorda un plein pardon à ceux qui l'avaient forcé, même à Nogaret, et leur donna l'absolution, quoiqu'ils n'en eussent pas besoin, et qu'ils fussent au contraire dignes de récompense (1). Nogaret continua jusqu'à la mort du faux pape son « œuvre vertueuse, » et il est prêt à la soutenir contre la mémoire dudit pape, sans rémission. Boniface, revenu à Rome, y vécut plusieurs jours, durant lesquels il aurait pu se reconnaître et se corriger; mais, fermant les oreilles à la manière de l'aspic, obstiné dans ses crimes et son iniquité, il mourut fou et blasphé-

(1) Imo potius præmium eis pro Christi negotio quod gesserant, non pœna deberetur.

mant Dieu, si bien que le proverbe qu'on disait à son sujet s'accomplit : *Intravit ut vulpes, regnavit ut leo, morietur ut canis.* Boniface mort, Nogaret crut devoir poursuivre son action juridique; l'accusation d'hérésie en effet n'est pas éteinte par la mort; il eût été pernicieux pour l'église que la mémoire d'un pape aussi criminel ne périt pas avec l'éclat convenable (1), car d'autres eussent été par là entraînés à l'imiter, ce qui est bien à éviter pour le bien du siége apostolique. Prié de différer et assuré par le nouveau pape d'intentions bienveillantes, il revint en France, conseilla au roi l'ambassade dont Belleperche, Plaisian, Mercœur firent partie, et, comme le nouveau pape, prévenu injustement, exprima le désir de ne pas le voir, il eut la modération de s'effacer. On voit donc que c'est le pur zèle de la gloire de Dieu et de la foi qui l'a fait agir, il n'a violé aucun canon; que s'il a excédé en quelque chose, il est prêt à en rendre compte au concile général.

Le 12 septembre suivant, Nogaret passa par-devant l'official de Paris un acte plus hardi encore. De mauvaises nouvelles arrivaient d'Italie; on craignait que les cardinaux du parti de Boniface se rendissent maîtres du conclave. Nogaret, pour se réserver des moyens dilatoires contre la sentence dont le futur pape pourrait le frapper, déposa une protestation préalable. Considérant la vie de feu Boniface remplie de crimes énormes, voyant que plusieurs ecclésiastiques, dont quelques-uns sont assistans du saint-siége, ont approuvé sa mauvaise vie, sa sodomie, ses homicides, sans qu'ils puissent s'excuser, comme ils pouvaient le faire jusqu'à un certain point de son vivant, sur la terreur que leur inspirait sa tyrannie effrénée, craignant en conséquence que ses adhérens, s'il n'y est pourvu, ne soient aussi pernicieux à l'église qu'il l'a été lui-même, — par ces motifs, Nogaret en appelle au concile et au pape à venir, de peur que les cardinaux fauteurs dudit Boniface ne présument d'élire un complice de ses crimes, ou d'accepter au conclave des rapports avec de tels excommuniés. C'est la crainte qu'il a de ces fauteurs d'hérésie, dont l'injuste haine ne cesse de le poursuivre, qui l'a empêché de se rendre à la cour de Rome (pour répondre à la citation de Benoît XI). Il ne nomme pas quant à présent ces hommes pervers que leurs déportemens dénotent assez; mais il est navré quand il voit ainsi les fils de la sainte église romaine faire jouer à cette mère jusque-là toujours chaste le rôle d'une courtisane. De même qu'il s'est élevé contre Boniface, il s'élèvera contre la séquelle de Boniface, et cela, parce qu'il a choisi pour mission de s'opposer comme un mur à ceux qui veulent outrager la susdite mère et la violer à la face des nations. — De l'audace, toujours de l'audace!

(1) Si memoria ejus cum debito sonitu non periret.

telle fut la devise de Nogaret. C'est en intervertissant sans cesse les rôles, en quittant la sellette de l'accusé, dont on ne se levait guère au moyen âge que pour marcher au supplice, et en s'asseyant d'un air arrogant sur le siége de l'accusateur, qu'il sortit riche, triomphant, anobli, d'un exploit au bout duquel, selon toutes les vraisemblances, il devait trouver la prison perpétuelle ou la mort.

Il ne tarissait pas pour sa justification, et, pendant le mois de septembre 1304, il s'écoule à peine un jour où l'on n'ait de lui quelque pièce notariée. Un acte passé le 12 septembre devant l'official de Paris représente que le saint-siége mal informé peut rendre un jugement susceptible d'être cassé, que le pape légitime ne saurait persécuter celui qui a fait la bonne action de s'opposer à ceux qui ruinaient l'église. Si quelque antechrist envahit le saint-siége, il importe de lui résister, l'église n'est pas offensée d'une telle résistance; si l'ordre ne peut se remettre sans la force, il ne faut pas pour cela se désister du droit, et, si pour la cause du droit il se commet des violences, on n'en est pas responsable. Ce cas est le sien : serviteur de Jésus-Christ, il a été obligé de défendre l'église de Dieu; Français, il a dû combattre pour sa patrie misérablement déchirée, ruinée par un cruel ennemi. Loin d'être sacrilége, il a sauvé l'église. S'il y a eu quelque excès commis mal à propos, il en demande pardon en toute humilité. Le vol du trésor d'Anagni n'a pas été de sa faute; il n'a pu l'empêcher. Il n'a pas touché à Boniface, il n'a pas commandé de le prendre; il a seulement empêché que ce méchant homme ne fît plus de mal. Cette action d'ailleurs, il l'a faite non par haine, mais par amour de la justice. Le pape Benoît, trompé par ses ennemis et procédant sans l'ouïr, a prononcé qu'il est tombé *in canonem latæ sententiæ*, et l'a cité par-devant lui à Perouse pour ouïr sa sentence. Comme si Boniface ne l'avait pas absous à Anagni même, dès qu'il fut en liberté! Il n'a donc eu garde de se rendre à cette invitation de Benoît. Le saint-siége vacant ne doit pas non plus trouver étrange qu'il ne comparaisse pas, attendu le danger des chemins. Un jour il fera voir son innocence, dans le concile où Boniface sera jugé; en attendant il s'adresse provisoirement à l'official de Paris, son ordinaire à cause de son domicile. En réalité, il n'a été excommunié ni par Boniface, ni par Benoît; il ne se croit lié par aucune sentence, puisque lui et ceux qui l'assistaient à Anagni furent absous par Boniface devenu libre, ce qu'il offre de prouver. Il demande seulement à l'official qu'il ait à l'absoudre *ad cautelam* ou autrement, comme bon lui semblera, étant prêt du reste à obéir en tout aux commandemens du saint-siége; dès à présent il récuse les fauteurs de Boniface, qu'il nommera en temps et lieu.

Le 16 septembre, nous avons encore d'autres pièces de Nogaret

par-devant l'official de Paris. Dans l'une, il proteste que les poursuites qu'il a faites et qu'il entend faire contre la mémoire de Boniface et contre ses fauteurs ne viennent d'aucune haine qu'il ait à leur endroit; qu'il n'est leur ennemi qu'en tant que la religion l'oblige à être l'ennemi de leurs péchés; qu'il désire leur amendement; mais que, s'ils ne viennent à résipiscence, il est bon qu'ils soient châtiés par justice pour éviter le scandale. Tout ce qu'il a fait ou dit, tout ce qu'il fera ou dira, il l'a fait, dit, il le fera, dira, par pur zèle de la gloire de Dieu, du bien de l'église, de son droit et du bien public. Quatre nouveaux actes furent passés le même jour devant l'official, par lesquels Nogaret donne procuration à Bertrand d'Aguasse, noble homme et chevalier, 1° pour procéder en son nom par-devant le saint-siége, lui Nogaret n'y pouvant aller en personne ni répondre à l'assignation qui lui a été donnée par feu le pape Benoît; 2° pour demander un lieu de sûr accès où lui Nogaret puisse faire ses réquisitions contre la mémoire de Boniface, ses fauteurs et ses adhérens, ainsi que se défendre sur les violences faites audit Boniface et sur le vol du trésor de l'église; 3° pour récuser tous les juges qu'il croira devoir écarter, et pour recevoir en son nom toute sorte d'absolution, soit du saint-siége, soit de tout autre juge compétent, absolution qui en aucun cas ne portera préjudice aux poursuites contre la mémoire de Boniface. Nogaret prend les plus grandes précautions pour qu'on ne retourne pas contre lui ses inquiètes démarches. Sa pleine innocence sera reconnue; mais « le propre des âmes pures est de craindre la faute même où il n'y en a pas; » c'est par suite d'un excès de délicatesse de conscience qu'il vient lui-même s'offrir à la discipline de la sainte église, quoiqu'il n'ait mérité d'elle que des remercîmens.

Ce fut enfin vers le même temps que Nogaret composa ses *Allegationes excusatoriæ*, morceau assez éloquent, bien que sophistique, et plein d'intérêt pour l'histoire de l'épisode d'Anagni. On peut supposer que cette rédaction fut destinée à être portée au saint-siége par Bertrand d'Aguasse. Après avoir de nouveau exposé ses efforts pour convertir Boniface, l'auteur raconte comment le roi, témoin de son zèle, l'envoya en Italie pour traiter avec les amis de l'église. « Alors je me rendis dans ces parages, et je travaillai fidèlement à l'affaire qui m'était confiée; mais Boniface ne voulut rien entendre. L'assemblée (du 15 juin) et toute l'église de France adhéra à mon appel, comme il est constaté par des documens légitimes. J'avais pour mission de publier en Italie la procédure ouverte par le roi et de provoquer la réunion du concile, ce que je ne pus exécuter alors à cause du péril de mort où me mirent les embûches de Boniface; je ne pus même avoir un sûr accès auprès de sa personne, quoique j'eusse fait pour cela tout ce que

je pouvais, d'accord avec le roi de Naples et quelques autres grands personnages pleins de zèle pour l'honneur de l'église romaine. Le pape qui, eût-il été innocent, aurait dû se purger de tant de griefs, surtout d'hérésie, ou du moins s'amender, qui aurait dû aussi, quand même il n'en eût pas été requis, offrir la convocation d'un concile général, le pape, qui avait la conscience de ses crimes et s'endurcissait dans ses perversités, refuse le concile, ne se purge pas d'hérésie, et s'échappe comme un vrai fou en injures, en calomnies, en blasphèmes. Boniface se constitua ainsi à l'état d'incorrigible sans excuse, de contumace manifeste, et, vu la législation particulière du cas d'hérésie, à l'état d'hérétique, et, pour tous les autres crimes, à l'état de convict et confès. Son dessein arrêté était de détruire la France; il en avait commencé l'exécution par ses bulles du 15 août 1303, et il se proposait de l'achever le 8 septembre, jour de la Nativité. Il n'y avait pas un seul cardinal qui osât lui résister à cause de la terreur qu'il inspirait. Selon l'ordre ordinaire de la discipline ecclésiastique, c'eût été aux princes séculiers de défendre contre lui l'église de Dieu. Nul ne l'osait, quoiqu'on les en eût requis. Le cas était pressant, le pape voulait tout ruiner, Français, Romains, Toscans, gens de la campagne de Rome. Il avait chassé de l'église les cardinaux Colonnes, personnes éminentes, brillant comme des flambeaux dans l'église de Dieu, parce qu'ils réclamaient la convocation d'un concile.

« Considérant tout cela, ajoute Nogaret, me rappelant les exemples des pères, sans me dissimuler ce que ma tentative avait de désespéré, je pris le parti, au péril de ma vie, de m'opposer comme un mur plutôt que de tolérer de si grands outrages infligés à Christ. Requis donc plusieurs fois et légitimement de me lever bien vite au secours de l'épouse du Christ, je m'armai de l'épée et du bouclier, non avec des étrangers, mais avec des fidèles et des vassaux de l'église romaine, pour venir au secours de cette église, résister ouvertement à Boniface et prévenir les scandales qu'il s'était proposés. Ayant appelé les nobles et les barons de la campagne de Rome, qui m'avaient choisi pour capitaine et pour chef, en vue de la défense de ladite église, j'entrai dans Anagni la veille de la Nativité de la sainte Vierge, avec la force armée desdits nobles. Je demandai aux Anagniotes, à leur capitaine, à leur podestat, de me fournir aide pour l'intérêt de Christ et de l'église leur mère. A ces mots, les citoyens d'Anagni, auxquels appartient le gouvernement et la juridiction de leur propre ville, se joignirent à l'entreprise. Leur capitaine et les plus notables, portant toujours avec eux ostensiblement l'étendard de l'église romaine, m'assistèrent personnellement pour accomplir l'œuvre de Christ. Nous voulions aborder pacifiquement Boniface et lui exposer la cause de notre venue; mais

cela fut impossible à cause de son entêtement et de la résistance des siens. Nous fûmes donc obligés de procéder par agression guerrière, ne pouvant faire autrement. Entré dans la maison dudit Boniface, je lui notifiai avec soin toute la procédure, en présence desdits nobles, lui montrai qu'il était contumace, et lui expliquai que j'étais venu pour l'empêcher d'accomplir toutes les méchancetés qu'il avait préparées. Et comme il ne voulait pas venir de bon gré au jugement, je voulais le sauver de la mort pour le présenter à la barre du concile général. Pas mal de gens avaient soif de son sang; mais moi, je le défendis, lui et les siens... Au milieu de ce tumulte, si, comme on dit, il se fit des vols considérables dans le trésor et les meubles dudit Boniface, ce fut malgré mes ordres, et bien que je misse tout le soin possible à faire bonne garde; mais je ne pouvais pourvoir à tout, car je n'avais avec moi que deux jeunes gens de mon pays; tous les autres, à l'exception d'un petit nombre, m'étaient inconnus. Voilà pourquoi je ne pus veiller comme je l'aurais voulu sur le trésor; au moins tout ce qui en fut sauvé le fut par moi. Je ne touchai point à la personne du pape, et je ne souffris pas qu'on y touchât; je maintins autour de lui une escorte décente; pour écarter de lui tout péril de mort, je ne permis pas à d'autres qu'à ses serviteurs de lui servir à manger et à boire. »

Tel est le tour que Nogaret était arrivé à donner à sa scandaleuse entreprise. Abordant ensuite l'affaire du pape Célestin, il montre comment Boniface avait trompé le saint ermite. Loin d'être un pasteur, Boniface a été un vrai larron. Par de nombreux textes de l'Écriture, par des exemples tirés de l'histoire sainte, Nogaret établit qu'on peut et doit châtier les prélats qui se conduisent mal. Boniface ne lui avait fait aucune injure personnelle; c'est Dieu seul qui l'a excité contre ce mauvais pape. Il a eu recours, pour exécuter sa mission, au pouvoir légitime, au capitaine et au peuple d'Anagni, aux barons de la campagne de Rome; il termine en se plaignant de la procédure du pape Benoît, surtout en ce qui concerne le vol du trésor. Après tout, le vrai coupable a été celui qui avait accumulé ce trésor par tant de mauvais moyens. Le pape Benoît d'ailleurs avait été mal élu, et sa bulle *Flagitiosum scelus* est pleine d'injustices par erreur involontaire. Que le saint-siége fournisse les facilités nécessaires pour la suite du procès; il démontrera, lui, Nogaret, les crimes énormes de Boniface et sa propre innocence. Et comme pour le moment il ne peut se rendre auprès du saint-siége, à cause des haines accumulées contre lui, il demande, bien qu'il ne soit sous le coup d'aucune peine canonique, l'absolution *ad cautelam*, soit du saint-siége, soit de l'ordinaire, afin qu'il puisse poursuivre son action contre Boniface, qu'il cesse

d'être un scandale pour les gens simples, et que sa considération ne soit pas atteinte.

Toutes ces démarches restèrent sans résultat; néanmoins la victoire du roi et de Nogaret se consolidait. La papauté s'affaiblissait de jour en jour. Les rangs des défenseurs de Boniface s'éclaircissaient; les Colonnes, quoiqu'ayant reçu de Benoît XI d'amples satisfactions, s'acharnaient toujours sur la mémoire de leur ennemi. Pierre Colonna envoyait vers ce temps au roi une liste de faits d'hérésie et d'impiété qu'il mettait sur le compte de Boniface, et dont il se déclarait en mesure de fournir la preuve.

Nogaret suivait jour par jour les intrigues qui remplirent les onze mois que dura la vacance du saint-siége. Un acte notarié daté de Pérouse, 14 avril 1305, nous montre une ambassade du roi de France composée de frère Ithier de Nanteuil, prieur de Saint-Jean de Jérusalem en France, de Geoffroi du Plessis, chancelier de l'église de Tours et protonotaire de France, et de Jean Mouchet, arrivant à Pérouse. Les Pérousins croient que ces envoyés du roi viennent pour procéder contre la mémoire de Boniface et pour récuser les cardinaux créés par lui, conformément à la protestation de Nogaret du 12 septembre 1304, dont on pouvait avoir eu connaissance en Italie. Les envoyés du roi répondent qu'ils ne sont venus pour aucune brigue ni schisme, mais pour l'utilité de l'église universelle, aussi bien que de la commune de Pérouse, et pour presser l'issue du conclave. On leur demanda une réponse plus claire; ils n'en firent que d'évasives. Leur vraie réponse fut l'élection du 5 juin, laquelle mit la tiare de Grégoire VII, d'Innocent III et de Boniface VIII sur la tête d'un Gascon, courtisan habile, sans élévation de caractère, léger de conscience, acquis d'avance à une politique de faiblesse et de transactions.

III.

L'élection de Clément V dut être aussi agréable à Nogaret qu'à Philippe. Aux indulgences empressées de Benoît XI allaient succéder les complaisances avouées de Clément. Le souverain qui avait emprisonné, presque fait mourir un pape, après avoir été ménagé tendrement par son successeur immédiat, nommait maintenant son second successeur. Villani raconte qu'un des articles du prétendu pacte conclu entre le roi et le futur pontife dans l'entrevue de Saint-Jean-d'Angéli fut la condamnation de la mémoire de Boniface. La réalité d'une telle entrevue est plus que douteuse; mais Clément paraît bien, lors de son élection, avoir pris à cet égard des engagemens, et lui-même avoua plus tard que le roi lui en avait parlé à Lyon, lors de son couronnement (14 novembre 1305). Toute la con-

duite du nouveau pontife jusqu'à la conclusion de l'affaire, en 1311, est celle d'un homme poursuivi par des promesses antérieures, qu'il met toute son habileté à éluder. A force de ruses, il va gagner cinq années, et finalement nous le verrons écarter, en cédant sur tout le reste, un débat où était engagé l'avenir de la papauté. Il est difficile de croire en effet que cette institution eût gardé son prestige, si l'église elle-même eût proclamé qu'un suppôt de Satan avait pu pendant neuf ans tromper le monde et passer pour le dispensateur des grâces du ciel.

La question de la condamnation de la mémoire de Boniface et celle de l'absolution de Nogaret n'en faisaient qu'une, puisque Nogaret n'avait qu'un seul moyen de défense, qui était de soutenir que les crimes de Boniface avaient nécessité et légitimé sa conduite. Son premier soin, après l'élection de Clément, fut de poursuivre le double but qui s'imposait à sa vie avec une fatalité terrible. Des démarches directes, qu'il fit auprès de Clément, restèrent sans réponse. Alors il adressa au roi une nouvelle requête dont le texte nous a été conservé, et qui répète à beaucoup d'égards les apologies de l'an 1304. Larron et non pasteur, parfait hérétique, qui avait réussi à rester longtemps caché, Boniface était de plus le destructeur du roi légitime de France. Dans une telle situation, un retard d'un jour était un irréparable dommage; alors Nogaret s'est levé, sans autre appui que l'autorité légitime, c'est-à-dire les fidèles, les dévoués sujets de l'église romaine, que Boniface tenait captive. Eût-il été un vrai pasteur, il fallait en tout cas l'arrêter comme fou furieux, puisqu'il sévissait contre lui-même et contre le peuple de Dieu. « Le pape Benoît, d'heureuse mémoire, ignorant mon zèle et la justice de ma cause, trompé qu'il était par les fauteurs des erreurs dudit Boniface, irrités contre moi et contre ceux qui avaient collaboré avec moi à l'œuvre de Christ (le saint-père les appelait mes complices), nous cita indûment (sauf le respect dû à Sainte Mère Église) à comparaître devant lui. Son décès, qui survint bientôt après, m'empêcha de me rendre à sa citation. Je publiai donc régulièrement mes défenses devant vous, mon seigneur et juge temporel, et devant l'official de Paris, plusieurs empêchemens me rendant impossible de me rendre auprès du siége vacant. Maintenant qu'il a été pourvu au gouvernement de Sainte Mère Église par la personne du saint père Clément, je n'ai cessé de chercher les moyens d'aller me défendre devant lui, pour l'honneur de Dieu, de Sainte Mère Église, et le salut de ceux qui, ne se rendant pas compte de la justice de ma cause, sont scandalisés à mon sujet et mis en danger de perdre leur âme, prêt, si, ce qu'à Dieu ne plaise, j'étais trouvé coupable en quelque chose, à recevoir une pénitence salutaire et à obéir humblement aux mandemens de Sainte Église. Le souve-

rain pontife, faute d'être bien renseigné, a détourné sa face de moi, si bien que ma cause, je dis mal, la cause de Christ et de la foi, est restée délaissée. Je suis déchiré par la gueule des fauteurs de l'erreur bonifacienne, à la grande honte de Dieu et au grave péril de l'église, ainsi que je suis prêt à le montrer au moyen de preuves irréfragables. Comme beaucoup de ces preuves pourraient périr par laps de temps, le roi, qui ne peut faillir à défendre un intérêt de foi, doit y pourvoir, vu surtout, sire, que je suis votre fidèle et votre homme-lige, et que vous êtes tenu de me garder la fidélité dans un si grand péril, comme je l'ai gardée à vous et à votre royaume. Le roi est mon juge, mon seigneur; si je suis coupable, il doit faire que je sois puni légalement, si je suis innocent, il doit faire que je sois absous. Son devoir est de défendre ses sujets et ses fidèles, quand ils sont opprimés comme je le suis. » Il termine en priant le roi de lui procurer une audience du pape. Cette affaire n'eut pour le moment aucune suite. La politique de Clément consistait à savoir attendre. Il voyait que, s'il faisait continuer l'action intentée par Benoît contre les auteurs du sacrilége d'Anagni, il relevait du même coup l'horrible scandale du procès de Boniface. Il n'ignorait pas le cloaque infect de crimes sans nom où les accusés étaient décidés, si on les poussait à bout, à traîner le cadavre du pontife décédé.

Nogaret, non absous, mais non condamné, continua de compter parmi les membres les plus actifs et les plus influens du conseil de la couronne. Nous le voyons mêlé aux plus grandes affaires et accompagnant sans cesse le roi. En 1305, il prend possession de la ville de Figeac au nom du roi. Dans l'acte du pariage du chapitre de Saint-Yrieix avec le roi de l'an 1307, Nogaret stipule également pour le roi. Le registre des *Olim* nous le montre quatre fois en 1306 faisant l'enquête ou le rapport en des procès difficiles et participant à la réforme d'excès graves. On voit clairement qu'à cette date il n'avait pas la garde du sceau, et qu'il ne l'avait pas eue auparavant. Durant l'été de 1306, il remplit un triste mandat. Le 21 juin de cette année, le roi donne commission secrète à Nogaret, au sénéchal de Toulouse et à Jean de Saint-Just, chantre de l'église d'Albi, touchant quelques affaires qu'il leur avait expliquées oralement, avec ordre aux prélats, barons, etc., de leur obéir. Cette commission regardait les juifs, qui furent tous arrêtés dans le royaume le 22 juillet suivant; le secret fut si bien gardé qu'il n'en échappa aucun. Tous furent chassés, et leurs biens confisqués au profit du roi. Nogaret et Jean de Saint-Just ayant été appelés à la cour pour le service du roi, substituèrent en leur place, dans la sénéchaussée de Toulouse, le 23 novembre 1306, trois bourgeois de Toulouse. On voit ici une application des pratiques judiciaires occultes et terribles

dont le procès des templiers va nous présenter un exemple plus célèbre, et dont la spoliation des banquiers lombards en 1291 avait offert un premier essai non moins odieux. On remarquera que, dans les trois cas, ce furent des motifs canoniques qu'on mit en avant pour justifier des vols évidens.

Une affaire encore plus importante vint bientôt servir la fortune de Nogaret et l'élever à la plus haute dignité à laquelle il pût aspirer. Depuis plusieurs années, le roi et ses conseillers intimes, dans les vastes plans qu'ils faisaient et défaisaient sans cesse, plaçaient en première ligne la suppression de l'ordre du Temple. Nous avons vu les fils les plus cachés de cette affaire presque à nu dans l'analyse que nous avons donnée des écrits de Pierre Du Bois. Faire du roi de France le chef de la chrétienté; sous prétexte de croisade, lui mettre entre les mains les possessions temporelles de la papauté, une partie des revenus ecclésiastiques et surtout les biens des ordres voués à la guerre sainte, voilà le projet hautement avoué de la petite école secrète dont Du Bois était l'utopiste et dont Nogaret fut l'homme d'action. Le légiste qui avait, au profit du roi, spolié les juifs, abattu Boniface, était naturellement désigné pour cette nouvelle exécution; aussi dom Vaissète regarde-t-il Nogaret comme le véritable promoteur de cette affaire. Une note d'un des registres du trésor des chartes nous apprend que l'élévation de Nogaret à la dignité de garde du sceau royal eut lieu le 22 septembre 1307, « quand il fut question de l'arrestation des templiers. » Nogaret était bien l'instrument qu'il fallait dans une affaire qui demandait peu de scrupule, une imperturbable impudence et une longue pratique des subtilités de la chicane. Le roi étant à l'abbaye de Maubuisson, le 14 septembre 1307, y avait fait expédier les lettres pour l'arrestation des templiers; d'autres lettres datées de Maubuisson, le 20 septembre, ordonnaient l'interrogatoire des mêmes templiers. La nomination de Nogaret à la place de garde du sceau coïncida donc avec la résolution prise en conseil d'arrêter à la fois tous les membres de l'ordre. Cette arrestation simultanée, semblable à celle qui fut pratiquée en 1291 sur les banquiers lombards, en 1306 sur les juifs, paraît une invention de l'esprit hardi, sombre et cruel de Nogaret. En tout cas, ce fut lui qui, comme garde du sceau royal, présida à cette œuvre ténébreuse, où, pour atteindre un but légitime à quelques égards, on entassa les calomnies, on éleva un échafaudage d'impostures, on employa le plus affreux appareil de tortures qu'on eût jamais vu. L'histoire doit plutôt de la pitié que de l'intérêt à un ordre qui au fond avait des reproches graves à se faire; mais elle ne peut que flétrir la conduite du magistrat inique qui encouragea les faux témoignages, égara systématiquement l'opinion, la remplit de

folles colères et ruina toute idée de moralité publique en employant contre des innocens des tortures abominables et obscènes, en remplissant l'imagination du temps des honteuses chimères sorties des rêves de ses suppôts. L'abolition de l'ordre du Temple était une idée raisonnable, puisqu'une telle institution était devenue sans objet depuis la perte de la terre-sainte, et que les abus y étaient très nombreux; toutefois les moyens qu'on employa pour arriver à la fin qu'on se proposait furent détestables, et Nogaret doit porter devant l'histoire une grande partie du poids de ce mystère d'iniquité.

D'un bout à l'autre de cette horrible affaire, on retrouve non dissimulée la main de Nogaret, et aussi celle de son inséparable Guillaume de Plaisian. C'est Nogaret, avec Raynald ou Réginald de Roye, qui reçoit la mission d'arrêter les templiers de France. C'est lui qui fait amener les prisonniers à Corbeil, où on les tient au secret, sous la garde et la surveillance du dominicain frère Imbert. C'est lui, avec frère Imbert, qui se porte grand accusateur des prétendus crimes de l'ordre et soutient que ces crimes sont commandés par la règle même de l'ordre. C'est Nogaret qui, le 13 octobre 1307, arrête les templiers de la maison centrale de Paris, avec leur grand-maître Jacques Molai. C'est lui enfin qui le lendemain, dans l'assemblée des maîtres de l'Université et des chanoines de la cathédrale, qui eut lieu au chapitre de Notre-Dame, fit le rapport de l'affaire, assisté du prévôt de Paris, et releva les cinq cas les plus énormes dont on voulait faire la base du procès, le reniement du Christ, l'obligation de cracher sur le crucifix et de le fouler aux pieds, l'adoration d'une tête, les baisers obscènes, la mutilation des paroles de la consécration, la sodomie. Le dimanche suivant, il y eut dans le jardin du roi un nouveau sermon où les officiers du roi (et sans doute Nogaret) prirent la parole pour expliquer au peuple et au clergé de toutes les paroisses de Paris les crimes qu'on avait découverts. L'absurdité qu'il y avait à présenter de tels crimes comme des points du règlement d'un ordre religieux était bien grande; mais Nogaret savait que l'audace d'affirmation chez le magistrat trouve presque toujours la foule crédule et prête à s'incliner. Il fallait en tout cas que la morale publique fût arrivée à un bien profond degré d'abaissement pour qu'après l'arrestation des religieux le roi ait osé se saisir du Temple, y aller loger, y mettre son trésor et les chartes de France. On sent en tout cela l'inspiration de l'inexorable légiste qui rappelle par momens les blêmes et atroces figures de Billaud-Varenne, de Fouquier-Tinville, et qui, de même que ce dernier disait : « j'ai été la hache de la convention, » aurait pu dire : « j'ai été la hache du roi. »

Aux momens les plus tragiques de ce drame épouvantable, en

particulier quand on met à la torture la conscience du simple et malheureux Molai, qui, n'ayant fait ni droit ni théologie, ne pouvait que se laisser prendre en ces interrogatoires captieux, c'est encore Nogaret qu'on rencontre jouant le rôle odieux d'accusateur perfide. Nul doute que plusieurs des fraudes et des déloyautés par lesquelles on arracha les aveux des frères n'aient été son ouvrage. En vain ces malheureux requièrent-ils l'éloignement des laïques qui, comme Nogaret, Plaisian, assistent illégalement aux débats pour intimider et gagner les témoins. Le for ecclésiastique n'avait plus de barrières, le procureur laïque y avait fait une pleine invasion. Le 28 novembre, Nogaret soutint à Molai qu'on lit dans les *Chroniques de Saint-Denis* que le grand-maître et les chevaliers du Temple avaient fait hommage à Saladin, et que ledit Saladin, entendant parler des malheurs des templiers, avait émis cette pensée que la cause de pareils malheurs était leur sodomie et leurs prévarications contre leur loi religieuse. Le pauvre Molai, stupéfait, répondit qu'il n'avait jamais rien entendu de semblable; il finit en demandant aux commissaire et au « chancelier royal » qu'on lui permît d'entendre la messe. Nogaret surveillait tout, faisait amener et reconduire les prisonniers. En général du reste, ce furent les mêmes personnes qui conduisirent le procès contre Boniface et le procès contre les templiers. Sans admettre avec le père Tosti qu'une des causes de la ruine de l'ordre fut son attachement à la papauté, on doit reconnaître que les deux causes furent très étroitement liées, conduites exactement par les mêmes principes, dominées par les mêmes influences et les mêmes intérêts. Les accusations dressées contre l'ordre et celles qui bientôt vont être produites dans le procès d'Avignon contre Boniface paraissent avoir été conçues par la même imagination et écrites de la même main.

Le roi convoqua les états-généraux à Tours pour le mois de mai 1308, afin de se donner l'apparence d'être forcé par la nation à ce qu'il avait résolu de faire contre l'ordre du Temple. Nogaret joua là encore un rôle capital; il s'était fait donner les procurations de huit des principaux seigneurs du Languedoc, Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, Odilon de Guarin, seigneur de Tournel, Guérin de Châteauneuf, seigneur d'Apchier, Bermond, seigneur d'Uzès et d'Aymargues, Bernard Pelet, seigneur d'Alais et de Calmont, Amauri, vicomte de Narbonne, Bernard Jourdain, seigneur de l'Ile-Jourdain, et Louis de Poitiers, évêque de Viviers. C'est en amenant ainsi les pouvoirs des seigneurs et des villes à se concentrer en des mains toutes dévouées à la couronne que le roi sut arriver à ses fins, qui étaient d'émanciper l'état de l'église; mais c'est aussi par ces délégations que l'on corrompit l'institution naissante des états-généraux, et qu'on en fit un instrument de despotisme. Les seigneurs ai-

maient mieux donner de telles procurations que de faire des voyages coûteux et d'entrer dans des rapports difficiles avec un pouvoir soupçonneux, tyrannique, tracassier. Il est honteux en particulier de voir un évêque se faire remplacer par un homme-lige du roi dans une cause aussi intéressante pour un homme d'église. La lettre de Louis, évêque de Viviers, à l'excommunié Nogaret, porte cette adresse : *Viro nobili et potenti, amicoque suo carissimo, domino Guillelmo de Nogareto, militi domini nostri Francorum regis, domino Calvisionis et Tamarleti, cancellarioque dicti domini regis.* Rien ne prouve mieux la terreur qu'inspirait le sombre Nogaret que de voir cet empressement à lui déléguer un pouvoir dont l'exercice libre n'était pas sans péril.

A la conférence que le roi eut à Poitiers avec le pape vers la Pentecôte de 1308, les négociations sur l'affaire des templiers se firent par le ministère de Plaisian. Nogaret était à Poitiers; mais Clément refusa probablement de se mettre en rapport avec lui, afin d'enlever au subtil légiste le droit de se prévaloir d'un principe admis par quelques casuistes larges, selon lequel la circonstance de s'être trouvé en rapport direct avec le pape levait toutes les excommunications.

Dans l'enquête qui eut lieu contre les templiers de novembre 1309 à juin 1311, Nogaret figura sans cesse comme chancelier du roi. Il est probable que les formulaires sur lesquels se firent les interrogatoires furent rédigés par lui. Son avoué ordinaire, Bertrand d'Aguasse, intervient aux momens difficiles et semble jouer le rôle d'âme damnée. Quand il faut imposer silence aux justes réclamations des accusés, Nogaret, rétorquant contre les religieux les maximes cruelles de l'inquisition, les prie d'observer « qu'il fallait qu'ils sussent qu'en fait d'hérésie et de foi l'on y procédait simplement et sans ministère de conseil ni d'avocat. » Y avait-il chez le petit-fils du patarin une sanglante ironie à tourner ainsi contre le pape et les hommes les plus dévoués au pape les atroces règles juridiques inventées contre les malheureux suspects d'hétérodoxie? Cela peut être; en tout cas, il est triste qu'un des fondateurs de la justice française, un des organisateurs de notre magistrature ait pu faire preuve d'un tel mépris de la justice et du droit des accusés.

Nous ne mettons pas en question la foi chrétienne de Nogaret, ni même, dans une certaine mesure, son zèle pour la croisade. Chez Du Bois, esprit léger, malin, souvent peu sérieux, ce zèle peut être révoqué en doute. L'esprit plus ferme de Nogaret ne permet guère de croire à tant d'arrière-pensées. Nous en avons pour garant un petit mémoire contenant un projet de croisade, dont le brouillon raturé et l'expédition originale se trouvent aux Archives, et que M. Boutaric rapporte à l'an 1310. Tandis que les plans de croisade

de Du Bois sont des prétextes pour exposer les vues les plus hardies, et qu'il a peine à dissimuler une grande indifférence pour la conquête de la terre-sainte, on croit voir plus de bonne foi dans Nogaret. Il est fâcheux cependant que le premier point de tous ces projets soit toujours de mettre l'argent de l'église entre les mains du roi; on se demande si, cela fait, quelque chose eût suivi. Ce qui jusqu'ici a empêché, selon Nogaret, la réussite de l'œuvre de terre-sainte a été l'abomination des templiers, et il en serait encore de même à l'avenir, si on ne les offrait en sacrifice expiatoire à Dieu. La première chose à faire, c'est de chasser de l'église cette monstruosité. Que le roi Philippe ensuite se charge de la croisade, que tous les princes chrétiens y contribuent, et pour cela fassent la paix entre eux. La royauté et l'église doivent s'interdire le luxe et les dépenses qui ruinent les nations chrétiennes et réserver toutes leurs économies pour la guerre sainte. Aucune personne ecclésiastique ou séculière ne pourra raisonnablement se plaindre, si, les ressources nécessaires à sa vie et à celle de ses proches étant assurées, tout le reste est employé pour le combat du Christ. Par là d'ailleurs, tant de vices et de crimes dont l'oisiveté est la source seront corrigés.

Le projet de Nogaret se résume dans les points suivans : 1° après la condamnation des templiers, affecter leurs biens à l'œuvre de terre-sainte; en attendant, estimer ces biens et en garder provisoirement tous les fruits, qu'on remettra au roi pour ladite œuvre; 2° faire le même calcul pour les biens de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem; en capitaliser tous les fruits; procéder de même pour l'ordre teutonique et les autres; mettre leurs biens entre les mains du roi; 3° en faire autant pour toutes les églises cathédrales, abbayes, collégiales, etc.; 4° les prieurés et paroisses donneront la dîme simple ou double; 5° les revenus des prieurés ruraux où ne se fait pas le service divin seront affectés tout entiers à ladite œuvre; 6° tous les legs faits à l'œuvre de terre-sainte, tant en France que dans les autres royaumes, seront remis au roi; 7° à la même œuvre appartiendront les revenus des établissemens conventuels où il y a peu de moines et où l'hospitalité ne se pratique plus, sauf la portion congrue pour chaque moine; 8° pendant le temps de la croisade, on attribuera au roi les revenus d'un canonicat et d'une prébende dans toute église cathédrale et collégiale du royaume et de toutes les terres de l'église romaine et des églises qui lui sont immédiatement sujettes; 9° le roi jouira, pendant le temps de la croisade, d'une année du revenu de tous les bénéfices vacans dans les pays susdits; 10° qu'il en soit de même dans tous les autres royaumes de la chrétienté. Au roi encore soient attribués les *annates*, les biens acquis ou retenus illicitement qui ne peuvent commodément être

restitués à leur vrai maître. Les collectes se feront par collecteurs idoines, qui remettront le tout au roi.

On amènera de gré ou de force les Tartares et les autres nations orientales, de même que les Grecs, à préparer la croisade. Quant aux villes telles que Venise, Gênes, Pise et autres républiques, « il faut prendre des moyens efficaces pour qu'elles ne soient pas un empêchement à l'entreprise, comme elles le sont aujourd'hui par leur cupidité, et pour qu'elles prêtent sans feinte à l'œuvre de Dieu un concours clair et certain; autrement, il faudrait commencer par elles (1). »

Il est remarquable que le pape n'est nommé que dans le titre de ce singulier document; partout ailleurs, il n'est question que « du roi et de l'église. » La fiscalité de Philippe, son ambition démesurée se montrent avec naïveté dans ce projet de monarchie universelle fondée sur l'absorption de l'église par la royauté et sur l'enlèvement de la papauté à l'Italie. L'insistance avec laquelle les publicistes de Philippe le Bel conseillent l'établissement de la paix entre les princes chrétiens perd elle-même beaucoup de son mérite, quand on songe que, dans leur pensée, la paix doit toujours se faire au profit du roi, et que les ministres de Philippe, en prêchant cette idée, ont surtout en vue de faire intervenir le pouvoir ecclésiastique pour réduire, par des anathèmes, les Flamands révoltés.

Un christianisme sincère était-il au fond de tout cela; ou bien faut-il y voir une manœuvre hypocrite d'avides financiers? Les deux explications ont sans doute à la fois leur vérité. Hors de l'Italie, à cette date, il n'y avait probablement pas un seul incrédule. Le roi Philippe IV, personnellement, était un homme très pieux, un croyant austère, moins éloigné qu'on le croit (sauf la bonté) de son aïeul saint Louis. Il est une piété qui ne répugne pas à faire servir la religion à des intérêts mondains; ce fut là un des traits caractéristiques des Capétiens de la deuxième moitié du XIIIe siècle, princes qui ont beaucoup d'analogie avec Philippe II d'Espagne. La politique de Philippe le Bel et de ses ministres peut être définie une vaste tentative pour exploiter l'église au profit de la royauté, et pourtant Philippe et ses ministres purent très réellement s'imaginer être chrétiens.

Nous avons vu que Nogaret fut chargé de la garde du sceau royal le 22 septembre 1307. On s'est appuyé, pour prétendre que Nogaret fut chancelier dès 1302 et 1303, sur un rôle des membres du parlement, dans lequel figure en tête des onze clercs « messire Guillaume de Nogaret, qui porte le grand scel. » Dom Vaissète montre très bien que le rôle en question ne peut être antérieur à la Trinité de l'an 1306, et que même il est postérieur au 22 septembre

(1) Quin potius videretur incipiendum ab eis.

1307. Nous avons déjà remarqué que, dans la grande affaire de 1303, Nogaret n'est pas une seule fois appelé « chancelier; » dans toutes les commissions que le roi lui donne avant septembre 1307, il est simplement qualifié « chevalier. » Seulement, faute d'avoir fait la distinction entre le titre officiel de chancelier et la simple garde du grand sceau, dom Vaissète est tombé en quelques erreurs. Il importe de remarquer en effet que la fonction dont fut revêtu Nogaret n'était pas précisément celle de chancelier. Le chancelier proprement dit était un haut personnage ayant une autorité propre, toujours un ecclésiastique, couvert par cela seul de fortes immunités. Philippe le Bel, comme la plupart des souverains absolus, n'aimait pas que ses ministres fussent indépendans de lui, ni trop à l'abri de ses caprices. La place de chancelier fut ainsi toujours vacante sous son règne; le chancelier était remplacé par un simple gardien du sceau, *sigillifer* ou *custos sigilli*, ou *vice-cancellarius*. Plusieurs actes donnent en effet à Nogaret ce titre de *vice-cancellarius*. La distinction n'était pas toujours observée, et c'est pour cela que nous trouvons Nogaret et ceux qui comme lui tinrent le sceau sans être chanceliers sous le règne de Philippe le Bel et de ses successeurs immédiats, appelés par abus, même dans des pièces officielles, *regis Franciæ cancellarius*. Nogaret du reste nous a donné à cet égard, dans son apologie de 1310, l'explication la plus catégorique (1).

Dom Vaissète croit que Nogaret conserva la garde du sceau jusqu'à sa mort. On trouve en effet des actes où il figure comme garde du sceau en 1308, 1309, 1311, 1312. Le père Anselme suppose qu'il fut chancelier jusqu'à l'avant-dernier jour de mars 1309, et que Gilles Aycelin, archevêque de Narbonne et ensuite de Rouen, eut la garde du grand sceau depuis le 27 février de l'an 1309 jusqu'au mois d'avril de l'an 1313. Ces deux systèmes semblent se contredire; dom Vaissète cependant réussit à les accorder. Nogaret conserva effectivement sa charge jusqu'à sa mort, arrivée en 1313; mais au moment où il partit en 1310 pour aller à Avignon poursuivre la mémoire de Boniface et sa propre justification, le roi chargea Gilles Aycelin de la garde du sceau pour tout le temps de son absence. Que Nogaret ait conservé le titre et la dignité de vice-chancelier après son départ de Paris et son arrivée à Avignon, nous en avons la preuve dans le reproche que lui adresseront en 1310 les

(1) « Nec ego sum cancellarius, écrit-il, sed sigillum regis custodio, sicut ei placet, licet insufficiens et indignus tamen fidelis, propter quod mihi commisit illam custodiam, quam exerceo quum sum ibi, cum magnis angustiis et laboribus propter domini mei honorem; non ergo est dignitatis sed honoris officium supradictum. » Rien de plus clair; Nogaret est chargé du sceau, mais toujours révocable, *sicut ei placet;* il n'est *custos sigilli* que quand il est auprès du roi, *quum sum ibi.*

partisans de Boniface, qu'il était « domestique » du roi et son chancelier, ainsi que dans la réponse que leur fera Nogaret (1).

Si des souvenirs peu honorables restent attachés à certains actes de l'administration de Nogaret, de belles et grandes institutions paraissent aussi dater de lui. M. Boutaric a prouvé que la première organisation des archives de la couronne lui appartient. Saint Louis avait placé à la Sainte-Chapelle la collection appelée trésor des chartes. Philippe le Bel, en 1307, institua, sur la proposition de Nogaret, la charge de garde du trésor des chartes, et la confia à Pierre d'Étampes, chanoine de Sens, un de ses clercs, qui rédigea des inventaires dont quelques-uns existent encore. Nogaret fit transcrire sur des registres spéciaux, et dans un ordre méthodique, les actes les plus importans dont les originaux étaient déposés au trésor des chartes.

Comme garde du sceau ou vice-chancelier conseiller du roi, Nogaret fut pendant les années 1308 et 1309 le principal ministre de la royauté. A Poitiers, le 29 juin 1308, il passe un acte de pariage entre le roi et Bernard de Saisset, évêque de Pamiers, qui s'était réconcilié avec Philippe. Dans cet acte, l'évêque de Pamiers associe le roi, tant en son nom qu'en celui de son église et de son chapitre, à la justice et aux droits de tous les domaines qui dépendaient de lui, et qui consistaient dans les faubourgs de la ville de Pamiers, le village des Allemans, etc., à condition que le roi ne pourra jamais les aliéner de son domaine. Ce pariage a subsisté jusqu'à la révolution. En 1308, il assiste, avec Enguerrand de Marigni, au contrat fait entre le roi et Marie de la Marche, comtesse de Sancerre, qui prétendait au comté de la Marche. En la même année (septembre), Nogaret traite pour le roi avec Aymar de Valence, comte de Pembrocke, pour les prétentions qu'avait ledit Aymar sur les comtés de la Marche et d'Angoulême. En 1309, le roi le commet pour lever les difficultés qui s'élevaient sur le traité récemment fait avec l'archevêque de Lyon. On trouve dans les écrits de Nogaret plus d'une trace de cette mission. En 1310, le samedi avant la fête de saint Clément, il fait droit, à Longchamps, à une réclamation du chapitre de Paris et de l'abbaye de Saint-Denis. C'est en 1309 que Nogaret devint définitivement seigneur de Tamarlet, de Manduel et des autres terres nobles à lui assignées dans l'évêché de Nîmes. En 1309 se place également un différend entre Nogaret et Pierre, abbé de Psalmodi, monastère situé à une lieue au nord d'Aigues-Mortes, près de l'embouchure de la Vidourle, dans une île dont le côté méridional est baigné par la Mé-

(1) Voir la note précédente. D'autres diplômes allégués par dom Vaissète ne laissent aucun doute sur ce point.

diterranée, au sujet des terres de Tamarlet, de Saint-Julien et de Jonquières, situées dans le voisinage. Le jugement arbitral fut prononcé le 14 janvier 1310, et décida qu'il serait planté des bornes de la juridiction et du domaine de Tamarlet, que la justice haute et basse des territoires de Saint-Julien et de Jonquières demeurerait au roi, de qui Nogaret la tiendrait en fief, en échange de quoi Nogaret ferait une rente au monastère; que la nacelle de la Vidourle appartiendrait aux religieux, avec liberté de naviguer sans que le seigneur de Saint-Julien puisse s'y opposer. L'abbé renonça à toute prétention sur le château de Massillargues et sur la juridiction de Tamarlet. Le 31 juillet 1310, quelques modifications furent apportées à cet arrangement par l'arbitre Clément de Fraissin pour ce qui concerne la levée de Tamarlet. Il fut décidé que cette levée appartiendrait à Nogaret dans toute l'étendue de la juridiction du lieu, mais qu'il serait loisible aux religieux de la faire réparer, afin que les eaux ne portassent pas de préjudice à leurs terres, et que Nogaret ne pourrait la détruire ni dégrader sans leur consentement. Cet arrangement fut confirmé par le roi au mois de septembre 1310.

On voit que l'excommunication ne pesait guère à Nogaret. Il était à cette époque le personnage le plus puissant de France après le roi. L'attentat de 1303 n'était certes pas oublié; mais pour le moment ce n'était pas l'église qui cherchait à en rappeler le souvenir. C'était le roi et Nogaret qui s'obstinaient à ramener l'attention sur l'étrange procès qu'ils avaient entrepris contre la mémoire de Boniface. Le roi n'y avait plus qu'un médiocre intérêt, puisqu'il avait été complétement relevé par Benoît XI des anathèmes qui pesaient sur lui; mais Nogaret, tout en protestant qu'il n'était pas *ligatus a canone*, était loin de se sentir à l'abri de tout inconvénient. Il faisait sans cesse solliciter le pape en sa faveur par le roi et par les personnes dont il disposait. Un revirement dans la politique de la couronne pouvait l'exposer à de cruelles réactions. Il ne lui restait qu'un moyen de salut, c'était de prouver que Boniface n'avait pas été vrai pape, et pour prouver cela il fallait montrer qu'il avait été hérétique. En soulevant l'accusation d'hérésie on entrait en plein droit inquisitorial. L'affaire pouvait être engagée et conduite d'une manière analogue à celle qui était suivie à l'égard des templiers. Pour combattre l'église, on profitait des horribles duretés de la procédure qu'elle avait elle-même créée. L'église apprenait à son tour ce qu'était cette terrible accusation d'hérésie sous laquelle elle avait fait trembler toute la société laïque dans le midi de la France au XIIIe siècle.

ERNEST RENAN.

(La troisième partie au prochain n°.)

MA FEMME ET MOI

My Wife and I, or Harry Henderson's history,
by mistress Beecher-Stowe; Edinburgh and London.

Ma Femme et moi, tel est le titre du nouveau livre de mistress Beecher Stowe, un livre aussi éloigné des questions humanitaires et politiques, qui ont assuré le prodigieux succès de *l'Oncle Tom*, que des questions théologiques, qui dans *la Fiancée du ministre* figuraient au premier rang, — un livre d'une portée plus sérieuse néanmoins que ce gracieux prologue, *la Perle de l'île d'Orr*, dont les héros étaient de petits enfans; c'est une étude de mœurs approfondie, conduisant parfois à des conclusions quelque peu hasardées, gâtée souvent par une argumentation diffuse et l'abondance excessive du dialogue, mais curieuse par le tableau net et vivant qu'elle nous donne des différentes sphères de la société américaine, des ambitions, des utopies qui couvent chez ce peuple jeune et vivace.

Mme Stowe se propose pour but principal de déterminer le rôle de la femme dans le monde moderne; selon elle, ce rôle est plus important encore que celui de l'homme, et dès les premières lignes l'homme lui-même,—car ce roman est une autobiographie,—Harry Henderson, l'époux, en convient. « Ce n'est pas moi et ma femme; oh non!.. que suis-je, et quelle est la maison de mon père, pour que je passe avant ma femme en rien?.. Cette raison sociale, *Ma Femme et moi*, n'est-elle pas la forme la plus ancienne et la plus vénérable de l'association chrétienne? Où en trouveriez-vous une plus sage, plus forte, plus universellement populaire? » *Ma Femme et moi*, tel que le comprend Mme Beecher-Stowe, est le symbole de quelque chose de mieux que l'union terrestre, le signe choisi par l'amour tout-puissant pour représenter sa communion rédemptrice avec l'âme humaine: une fontaine de jeunesse éternelle jaillit au seuil de chaque maison; chaque homme, chaque femme qui se sont aimés dans le mariage ont eu le plus beau des romans et la

poésie de l'existence. Cette histoire est donc vieille comme le premier chapitre de la Genèse : c'est Adam « stupide et désolé » sans Ève, comment il la cherche, comment il la rencontre; seulement Adam s'appelle Harry Henderson, un *Yankee* des montagnes du nouveau Hampshire, aujourd'hui citoyen de New-York, et les événemens qui le conduisent au mariage le mettent aux prises avec toutes les questions où les intérêts de l'homme et de la femme se trouvent en jeu, soit séparés, soit confondus.

L'auteur nous fait d'abord assister aux scènes de l'enfance; c'est certainement la partie la meilleure du roman, et nul ne peut s'en étonner qui se rappelle le charme tout particulier des figures d'Éva Saint-Clair, de Mara Pennel, et de tant d'autres jeunes êtres chez qui est délicatement observé l'éveil des passions, des vertus, des travers, des bonnes et des mauvaises dispositions de la nature humaine. Après avoir vu s'évanouir comme un nuage du matin la femme-enfant de Harry Henderson, nous nous égarons dans des régions plus saintes sans doute, mais non moins bizarres que celles où M. Michelet fait fleurir l'amour protecteur de la chasteté du jeune homme et flotter l'ombre de la fiancée, mentor invisible et charmant qui murmure à l'oreille de son futur époux : — Attends-moi!

Cette ombre de l'avenir est remplacée enfin par la femme réelle, dont la conquête aura été l'encouragement et l'espérance d'une jeunesse pure. « On a dit souvent combien il importe d'élever les femmes pour être des épouses; est-il donc moins important d'élever les hommes pour être des maris? La licence permise à la jeunesse de l'homme le prépare-t-elle bien à être le compagnon intime d'une femme irréprochable? Et pourtant depuis combien de siècles est-il convenu que l'homme et la femme se rencontrent dans le mariage, l'une pure comme le cristal, l'autre déjà souillé par des fanges de toute sorte! Si l'homme est le chef de la femme, comme le Christ l'est de l'église, ne devrait-il pas être son égal au moins en pureté? » Il y aurait certes beaucoup à répondre à ce raisonnement féminin; mais les prédicateurs n'ont pas l'habitude d'être contredits : bornons-nous donc à l'analyse, et commençons par le premier point, puisqu'il plaît à Mme Stowe de diviser son roman comme un sermon. De trop nombreuses citations bibliques ajoutent à la ressemblance.

I.

— *Il n'est pas bon pour l'homme d'être seul*, dit d'abord Harry Henderson, c'est une vérité qui s'est imprimée dans mon esprit dès ma plus tendre enfance; je n'avais que sept ans lorsque je choisis

ma femme avec le consentement paternel. Il faut dire que j'étais plus isolé que tout autre, comptant parmi ces retardataires qui entrent dans la vie quand personne ne les attend ni ne les souhaite. Mon père était un pauvre pasteur de village avec six cents dollars de salaire et neuf enfans. Je fus le dixième : j'arrivai comme un intrus; mon prédécesseur immédiat avait cinq ans, les layettes étaient données à de plus pauvres que nous, le berceau avait été consigné au grenier, et les commères du voisinage félicitaient déjà maman d'avoir achevé sa besogne. — Pauvre Mme Henderson! s'écrièrent-elles en apprenant ma naissance, encore un garçon! Fi donc! Je lui souhaite bien du plaisir! — Mais ma mère me serra sur son cœur, et me bénit comme les autres. Tout ce que Dieu lui envoyait était un trésor pour elle. — Qui sait? dit-elle gaîment à mon père, ce sera peut-être le plus brillant de tous. — Dieu le garde! — répondit mon père en nous embrassant, ma mère et moi; puis il retourna au sermon qu'il était en train de composer, et qui conciliait les décrets de la Providence avec le libre arbitre. Bien que ma venue dans le monde l'eût interrompu, ce sermon obtint beaucoup de succès, et aucun de ceux qui l'entendirent n'eut désormais l'ombre d'un doute sur le sujet qu'il traitait.

Un premier enfant est le poème de la famille, sa venue est comme le renouvellement de cette grande scène de la nativité où l'on s'agenouille devant le jeune étranger avec des présens d'or, d'encens et de myrrhe; mais le dixième enfant d'une pauvre famille est de la prose, et n'obtient que tout juste le nécessaire; il n'y a pas de superflu, pas de luxe, pas d'idéal autour du dixième berceau. En grandissant, je me trouvais bien seul dans l'intérieur où les frères et les sœurs aînés avaient débuté avant moi sur la scène de ce monde, et étaient trop occupés de leurs propres intérêts pour se soucier des miens. Tout alla bien tant que je ne fus qu'un *baby*. Mes sœurs bouclaient mes cheveux d'or, me faisaient des robes comme à une poupée, m'emportaient pour me montrer aux voisins; mais quand je commençai à devenir un garçon, que mes cheveux furent tondus et mes jambes introduites dans les vieux pantalons recoupés de mes aînés, j'eus à me promener tout seul. Mes frères étaient au collége, l'une de mes sœurs mariée; les deux autres, de jolies personnes, entourées d'une cour nombreuse qui absorbait la meilleure partie de leur temps et de leurs pensées; celle dont l'âge se rapprochait le plus du mien me regardait encore comme un avorton indigne de sa société; j'étais toujours de trop, ses amies me taquinaient jusqu'à ce qu'elles eussent réussi à me faire dire : — Je ne veux pas jouer avec vous! — et elles s'écriaient alors : — Personne n'a besoin de toi! — avec un ensemble parfait.

Vient-il du monde, le pauvre Harry mange après les autres, à la

petite table; le soir, quand il voudrait rester à écouter l'intéressante conversation des galans de ses sœurs : — Maman, n'est-il pas temps pour Harry d'aller au lit? — demandent ces demoiselles, empressées à se débarrasser d'une paire d'oreilles grandes ouvertes. D'autre part, toutes les commissions ennuyeuses lui sont confiées. — Ce n'est qu'un garçon! Il peut courir là, faire ceci, attendre. — Bref, Harry deviendrait presque un souffre-douleur dans cette maison active et bruyante comme une ruche, où il n'a pas de compagnon, si sa mère ne prenait la sage résolution de l'envoyer à l'école.

— Je partis pour l'école avec un tablier propre serré autour du cou, un petit panier qui renfermait mon déjeuner, et un morceau de toile bise sur lequel je devais apprendre à coudre. Je partis tremblant et rougissant, avec une peur terrible des grands garçons qui ne pouvaient manquer de me taquiner; mais dès ce premier jour je fus heureux, car je rencontrai ma femme Susie. Une si jolie petite créature! Je la vis d'abord sous la porte de l'école. Ses joues, son cou, étaient comme de la cire, ses yeux d'un bleu clair, et, quand elle souriait, deux mignonnes fossettes se creusaient dans ses joues. Elle portait une fraîche robe de guingamp rose; sa mère, dont elle était l'enfant unique, l'habillait toujours avec coquetterie. — Susie, ma chère, dit maman, qui me tenait par la main, je t'amène un compagnon. — Avec quelle grâce elle me reçut, cette petite Ève! Elle fut tout sourire pour l'Adam lourd et maladroit qu'on lui présentait, me fit asseoir auprès d'elle, et, passant son bras blanc autour de mon cou, posa l'alphabet devant moi. — Où en es-tu? demanda Susie. — Ma mère avait été une bonne institutrice, et les yeux de la petite fille exprimèrent un mélange de surprise et de respect quand je lui appris que j'étais beaucoup plus avancé qu'elle. — Oh! mon Dieu, cria-t-elle à ses compagnes, figurez-vous qu'il lit dans les livres! — Je fus élevé bien haut dans ma propre opinion; deux ou trois de ces jeunes personnes me regardèrent avec une estime évidente.

— Ne veux-tu pas être de notre côté? dit Susie d'un air engageant; je vais demander à mademoiselle de le permettre, parce qu'elle dit que les grands garçons tourmentent toujours les petits. — Elle s'approcha de mademoiselle, dont elle était la favorite, et obtint que je fusse placé sur son banc, où je m'assis balançant mes talons dans le vide et ressemblant fort à un moineau encore mal pourvu de plumes, tout nouvellement poussé hors du nid et fixant sur le monde un premier regard de ses yeux ronds effarés. Les grands se moquèrent de moi, me firent d'horribles grimaces, me lancèrent des boulettes de papier; mais je me serrais contre Susie

et prenais courage. Je ne croyais pas avoir jamais rien vu de gentil comme elle, je ne me lassais pas d'admirer ses petits souliers rouges, ses petites mains agiles. Elle marqua l'ourlet de ma serviette bise et le bâtit obligeamment, puis se mit à coudre elle-même, et alors je regardai l'aiguille brillante, le bout de fil fin, le doigt potelé que couronnait un petit dé de cuivre. Pour moi, le cuivre était de l'or, et Susie était une princesse de conte de fée. De temps en temps, elle tournait vers moi ses grands yeux bleus avec un signe de tête amical pour m'encourager, et je sentais un tressaillement délicieux dans le cœur qui battait sous mon tablier.

— S'il vous plaît, mademoiselle, dit Susie, Harry ne peut-il pas jouer avec les filles? Ces grands sont si brusques!

Mademoiselle sourit et approuva, et je fus un garçon béni entre tous à partir de ce moment. Susie m'enseigna une foule de jeux d'esprit qu'elle connaissait à fond et pour lesquels j'avais grand besoin d'être formé; mais lorsqu'il fut question de jeux athlétiques, je me distinguai en revanche. Je savais mieux sauter qu'elle, et me couvris de gloire en grimpant sur un mur, d'où je retombai d'un bond; ce fut un bien autre succès quand, une vache étant apparue sur la pelouse devant l'école, je marchai droit à elle, armé d'un bâton, et l'effrayai par mon attitude virile, par ma voix résolue. Ces procédés inspirèrent à Susie beaucoup de confiance. Un ami qui lisait dans les livres, escaladait les murs et n'avait pas peur des vaches n'était point à dédaigner.

L'école étant très éloignée du presbytère, j'apportais mon dîner; Susie apportait le sien aussi, et nous avons fait ensemble plus d'un délicieux pique-nique. Nous nous étions bâti une maison sous un grand arbre au pied duquel l'herbe poussait courte et drue. Notre maison n'était ni plus ni moins qu'un carré marqué sur le gazon par des pierres arrachées au mur. Je m'enorgueillissais d'être capable de porter des pierres deux fois plus lourdes que celles que soulevait Susie à grand'peine, et une large pierre plate, qui faillit me rompre l'échine, représentait notre table au milieu du carré. Nous y étendions un mouchoir de poche en guise de nappe, et Susie servait le repas avec ordre, en remplaçant les assiettes par des feuilles. Sous sa direction, j'ajoutai à notre maison un garde-manger où nous conservions des pommes, des châtaignes et ce qui nous restait de pain d'épice. Susie tenait beaucoup à l'ornementation, elle plantait des bouquets dans la chambre, où nous recevions une société choisie; elle y avait installé sa poupée, à laquelle je fabriquai un lit moelleux; nous la couchions avant de rentrer en classe, non sans appréhension du désordre que ces sauvages, les grands garçons, pourraient apporter dans notre Éden...

Chaque samedi, je demandais la permission d'aller voir Susie;

mes sœurs me brossaient les cheveux, m'ornaient d'un tablier tout raide repassé : — Bon voyage! — et je m'en allais trottant avec l'allégresse des amoureux... Qu'elles étaient belles et brillantes ces après-midi du samedi! Nous jouions dans le grenier, nous y dénichions les œufs de poule, et j'osais tantôt pénétrer dans des coins obscurs où Susie ne se fût jamais aventurée, tantôt grimper sur des meules de foin où elle tremblait de me voir perché. Son tablier se tendait pour recevoir les œufs; il était toujours d'une blancheur immaculée. Je portais, moi, de gros vêtemens communs, percés aux coudes et aux genoux, ce qui désespérait mes sœurs, tandis que Susie restait fraîche et intacte, ne salissait ni ses mains ni sa robe. Ce soin de sa personne m'inspirait une secrète vénération... Comment s'y prenait-elle pour sortir sans tache de nos aventures les plus périlleuses? Mais, si je m'émerveillais de ce miracle, elle s'émerveillait tout autant de ma force et de mes prouesses. A ses yeux, j'étais un paladin. Je me rappelle que, dans la basse-cour qu'il nous fallait traverser pour aller au grenier, régnait en despote le plus arrogant des vieux dindons, qui nous poursuivait de ses menaces en gloussant et en se hérissant. Susie me raconta d'un air de profonde détresse que plusieurs fois, lorsqu'il l'avait rencontrée seule, le misérable s'était précipité sur elle à grands coups d'ailes et l'avait renversée. Il essaya le même jeu avec moi, mais aussitôt je saisis avec dextérité son jabot d'écarlate, emprisonnai ses ailes sous mon bras et le fis sortir ignominieusement de la cour. Susie était triomphante; j'achevai de l'exalter en lui expliquant comment je la protégerais dans toutes les circonstances possibles. Elle m'avoua simplement avoir peur des ours, et je profitai de l'occasion pour lui dire que, si un ours l'attaquait, je l'aurais vite abattu avec le fusil de mon père; elle écouta et elle crut. J'insistai ensuite sur ce que je ferais, si des voleurs entraient chez nous; ni elle ni moi, nous ne savions précisément ce que c'était que des voleurs ni des ours, mais il suffisait que je me sentisse prêt à les recevoir et à leur tenir tête...

Quelquefois Susie venait à son tour jouer chez nous le samedi. Mes sœurs lui demandaient en riant si elle voulait être ma petite femme, et Susie répondait avec beaucoup de gravité par l'affirmative. Oui, elle devait être ma femme, la chose était décidée entre nous; mais quand? Je ne voyais pas pourquoi il eût fallu attendre. Elle s'ennuyait sans moi, et je m'ennuyais sans elle; mieux valait donc l'épouser tout de suite, afin de pouvoir l'emmener à la maison. Je lui en fis la proposition, qui fut agréée; mais elle me dit que sa mère ne saurait jamais se passer d'elle, sur quoi je déclarai que j'amènerais ma mère à faire une démarche que ses parens ne repousseraient certes pas, vu que mon père était le ministre. Je retournai mille fois cette affaire dans mon esprit, en épiant une occa

sion d'entretenir ma mère seule. Un soir que j'étais sur mon tabouret à ses pieds, n'y tenant plus : — Maman, hasardai-je, pourquoi les gens trouvent-ils mauvais qu'on se marie de bonne heure?

— A quoi pense l'enfant? s'écria ma mère, qui de surprise laissa tomber son tricot.

— Je veux dire : pourquoi Susie et moi ne nous marierions-nous pas maintenant? Je voudrais l'avoir ici. Personne ne joue avec moi à la maison, et, si elle y était, nous ne nous quitterions pas.

Mon père sortit de sa méditation, et regarda en souriant ma mère, qui riait tout à fait. — Mais, dit-elle, ne sais-tu pas que ton père est pauvre, et qu'il a bien de la peine à faire vivre ses enfans? Comment nourrirait-il une petite fille de plus?

Je soupirai tristement. Dès le seuil de la vie, je me heurtais à cette question d'argent qui empêche ou tout au moins retarde le bonheur de tant d'amoureux. — Mère, dis-je après une minute de sombre réflexion, je ne mangerais que la moitié de ce que vous me donnez, et je tâcherais de ne pas user mes habits, pour les faire durer plus longtemps.

Ma mère avait les yeux très brillans; le rire et les larmes s'y combattirent une seconde, comme un rayon de soleil perce la pluie. Elle me souleva doucement, et attira ma tête sur son sein : — Quelque jour, quand tu seras un homme, je compte bien que Dieu te donnera une femme à aimer. *Les maisons et les terres nous viennent de nos parens, mais une bonne femme nous vient de Dieu.*

— C'est vrai, chérie, dit mon père en la regardant avec tendresse, et personne ne sait mieux que moi la valeur d'un pareil don.

Ma mère me berça quelque temps dans l'ombre du soir, me parla, me calma, me raconta que je serais plus tard un homme, un *clergyman* comme mon père sans doute, avec une heureuse maison à moi. — Susie y sera-t-elle?

— Espérons-le. Qui sait?

— Mais, maman, n'en êtes-vous pas sûre? Vous ne pouvez pas dire : certainement?

— Petit, notre père qui est dans le ciel pourrait seul dire cela. Il te faut apprendre vite et devenir un homme fort, pour prendre soin de ta femme...

Cette conversation pénètre Harry d'enthousiasme.

— Que je te dise, Susie, ce que je vais faire; je veux devenir fort comme Samson.

— Oh! mais comment t'y prendras-tu?

— Je vais courir, sauter et grimper, et porter de l'eau pour ma mère, et aller à cheval au moulin, et marcher beaucoup pour les commissions, afin de devenir plus vite un homme, et, quand je se-

rai un homme, je bâtirai une maison exprès pour nous deux, je la bâtirai tout entière moi-même...

— Et il y aura des armoires pour ranger? interrompit la petite ménagère.

— Certainement, j'en mettrai partout, et, quand nous vivrons ensemble, tu verras comme je tiendrai à distance les lions, les ours et les panthères. Si un ours osait t'attaquer, Susie, je le déchirerais en deux, comme fit Samson!

Mme Stowe excelle à esquisser ces figures d'enfans, à les faire parler et agir; dans *la Perle de l'île d'Orr*, elle avait su accomplir ce prodige de nous intéresser jusqu'à la fin du livre à des héros qui ne dépassent pas sept et dix ans. Les amours de Harry Henderson et de Susan Morril valent ceux de Moses et de Mara. Toutes les grâces, toutes les bontés, toutes les finesses de la femme existent déjà chez cette fillette, qui adoucit les mœurs rudes de son petit mari par l'horreur qu'elle témoigne pour ses emportemens, par les adroites flatteries dont elle l'enlace, par ses petits sermons maternels contre les distractions à l'église.

— L'idée de la voir me rendait très exact au service. Nos bancs se touchaient; elle se tenait dans le sien, tout en blanc avec une profusion de rubans bleus et son petit chapeau plat, qui la faisait ressembler à une pâquerette; mais elle m'avait déclaré que les petites filles ne devaient jamais songer à leur toilette pendant la prière, de sorte qu'elle restait, je suppose, indifférente aux vanités terrestres et au regard fixe qui épiait ses moindres mouvemens. Cependant, comme la nature humaine n'est sanctifiée qu'en partie, je remarquais que quelquefois, probablement par hasard, deux yeux bleus rencontraient les miens, et qu'on étouffait avec peine un sourire; mais la conscience reprenait aussitôt le dessus, et Susie écoutait derechef le ministre, bien qu'il ne lui fût pas possible de comprendre un seul mot du sermon, l'esprit concentré sur ses devoirs religieux, jusqu'à ce que la nature épuisée cédât une fois pour toutes : les paupières s'abaissaient, la tête vacillait de droite à gauche, et l'on finissait par dispenser cette jeune chrétienne d'une plus longue lutte en ramenant ses pieds sur le banc, transformé en couchette.

Le lecteur ne se lassera pas de suivre le couple enfantin à l'école, où Harry l'hiver pousse sa bien-aimée en traîneau par les chemins de montagne couverts de neige, — dans le pressoir, autour du tonneau de cidre doux, dont ils aspirent le contenu goutte à goutte en y plongeant de longues pailles, puis, quand revient l'été, à la recherche des fraises et des nids. — Nous connaissions les bons endroits où mûrissaient les fruits vermeils : les grands garçons ne les soupçonnaient pas, ni les grandes filles. C'était notre secret, que nous gardions entre nous deux; mais au plus profond des mystères

étaient nos découvertes de nids d'oiseaux. Nous comptions les œufs ronds, luisans et tachetés, plus délicats que tous les bijoux polis par l'art humain; nous rassurions les oiseaux. — Chers petits, ne craignez pas, personne ne le saura. — Un sentiment profond de responsabilité nous gonflait le cœur. Nous informions les enfans de l'école que nous savions quelque chose qu'ils ignoraient, dont nous ne parlerions jamais, quelque chose de merveilleux qu'il serait méchant de dire!.. Nos mères cependant étaient dans la confidence, et nous encourageaient à garder le secret des oiseaux.

Cette innocente idylle passe comme les violettes et les fraises où butinent leurs petites mains; une maladie épidémique vient fondre sur les villages de la montagne, et l'une de ses victimes est la gentille Susie. Il s'en faut de peu que son dernier baiser, au plus fort de la fièvre, ne soit mortel pour Harry. — J'ai le vague et brûlant souvenir d'une série de jours de soif et de mal de tête, durant lesquels je demandais une goutte d'eau froide qui m'était refusée. Je voyais comme à travers un brouillard les gens qui me veillaient et me faisaient prendre des drogues, contre lesquelles je n'avais plus la force de me révolter. Ces journées-là se traînaient lentement; j'observais oisif les jeux de la lumière et le frémissement des feuilles sur le mur blanc en face de moi. Un matin, tandis que je gisais ainsi, la cloche du village tinta lugubrement six coups; les longs et solennels intervalles étaient remplis par une sourde vibration : c'était le nombre des années de ma Susie sur la terre, et l'annonce qu'elle était partie pour le pays où le temps n'est plus mesuré par jours et par nuits, car il n'y a plus de nuit...

J'entendis longtemps après mes sœurs discuter entre elles l'effet que m'avait causé cette mort. — Les enfans sont comme les animaux, ils oublient ceux qu'ils ne voient plus, disait l'une d'elles. — Mais je n'oubliais point! Quand je pensais à ma petite amie, j'étais comme étouffé par un flot amer d'angoisse.

La pitié céleste envoie au pauvre enfant un rêve qui le console en lui donnant le vif sentiment de la présence continuelle de Susie invisible à ses côtés. Il va la chercher aux lieux qu'ils avaient l'habitude de parcourir ensemble, et dans les occupations auxquelles naguère ils se livraient tous deux. Elle lui parle, elle le conseille, elle l'inspire plus tard. Sa mère avait raison quand elle disait : — Qui sait? cette mort peut être pour lui un appel d'en haut. — Rien de grand ni de beau ne nous est donné sans les douleurs de l'enfantement. Du souvenir de Susie jaillit une source d'inspirations tendres et profondes, qui se répandent en poésie écrite avant même que Harry sache former les lettres; il copie les caractères imprimés, et achète en secret (car il mourrait plutôt que d'avouer ce qu'il veut faire) du papier et de la chandelle : c'est son

premier acte d'indépendance. Un jour sa sœur aînée, en faisant le lit, découvre dans sa paillasse les hiéroglyphes qui représentent ses manuscrits, et le bout de chandelle à demi consumé. — Miséricorde! s'écrie-t-elle avec beaucoup de bon sens, peut-on jamais assez se méfier des garçons! Il a failli nous faire tous brûler vifs. — Mais la mère a vu au-delà. — Je vous en avais bien averti, dit-elle à son mari, que cet enfant nous rendrait fiers. Harry sera un écrivain.

— Il vous faut surveiller cela, répond le père, qui s'en remet, pour toutes ces choses, au tact exquis de cette femme supérieure. — Rentre-t-il de l'église ou d'une tournée de prêche, — où est votre mère? — est sa première question. Il consulte sa compagne sur les travaux les plus ardus, les plus délicats du ministère; il a coutume de dire : — Elle m'a fait par son influence. — Et qui donc a formé cette grande âme et ce noble esprit de mère? Vous l'avez deviné : la Bible. Sur un pupitre, dans un coin retiré de la maison, est le saint livre toujours ouvert, et, quand l'écheveau de tant de chères existences qui sont sous sa garde paraît s'embrouiller, elle va droit à la main qui sait tout remettre en ordre. En présence de la mère selon Dieu, sans cesse occupée à répandre la vertu et le bonheur autour d'elle, médiatrice intelligente entre ses nombreux enfans, tenant compte pour les élever du caractère, des qualités propres à chacun, embellissant la pauvreté même d'un charme suprême qui émane d'elle, et qui fait jaillir les fleurs du paradis des plus rudes sentiers de la vie réelle, Mme Stowe se pose cette question : — l'influence de la maternité ne serait-elle pas précieuse dans l'administration publique et les affaires de l'état? — L'état n'est ni plus ni moins qu'une réunion de familles; ce qui est bon ou mauvais pour une famille en particulier doit donc être bon ou mauvais pour l'état. L'état, en ces jours troublés, réclame une influence paisible, telle que celle de mistress Henderson au sein de sa nombreuse famille, l'économie d'une femme pour appliquer sagement les ressources matérielles, sa puissance divinatrice pour amener à s'entendre les différentes races et les fondre dans un même amour, sa patience pour élever et instruire des êtres encore bien loin de la maturité, sa tendresse et sa miséricorde pour chercher et convertir les coupables; mais les femmes du mérite de celle-ci ont généralement l'horreur de la vie publique, du combat, de tout ce qui les fait sortir de leur retraite sacrée. — Je suis cependant persuadée, dit Mme Stowe, que nous n'aurons les élémens d'une société parfaite que si ces femmes sentent peser sur elles, pour le bien de l'état, la responsabilité qu'elles ont acceptée déjà pour le bien de la famille. La nymphe Égérie, qui inspirait Numa, ne se montrait ni dans le Forum ni au sénat, elle n'élevait pas la voix dans les rues, elle ne combattait pas ostensiblement, aucun œil mortel ne la vit, et cependant elle fit les lois par

lesquelles Rome régla le monde. Espérons qu'un jour viendra où la présence non plus d'Égérie, mais de Marie, le type par excellence de la maternité chrétienne, se fera sentir dans toutes les lois et toutes les institutions de la société.—(Il est à remarquer qu'un courant nouveau de dévotion ramène, depuis quelques années, nombre de protestans, et surtout de protestantes, au culte de la Vierge.)

Le souvenir de Susie aidant les leçons de la meilleure des mères, Harry se pénètre, tout enfant, de ses devoirs envers sa femme future. C'est pour elle qu'il étudie, qu'il peine, qu'il épargne. — L'idée de ce qu'elle penserait me fit fermer plus d'un livre que nous n'aurions pu lire ensemble, son image se dressa entre moi et plus d'une voie mauvaise dans laquelle s'égare volontiers le jeune homme, en laissant son ange gardien derrière lui; j'abjurai les intimités qu'elle eût réprouvées; ce fut mon ambition de conserver le temple de mon cœur digne de la recevoir enfin, et à jamais. — Elle restera ainsi son guide et sa patronne jusqu'au jour où nous la verrons s'incarner sous la forme accomplie d'Éva Van Arsdel; mais auparavant il a cru la rencontrer plusieurs fois, cette moitié de lui-même qui doit exister quelque part et doit être découverte quelque jour. Sa première déception sera la plus cruelle.

II.

Harry a quitté le foyer, qui n'est plus le foyer paternel, car son père est mort comme il a vécu, avec le sentiment que, s'il avait cent vies à vivre, il les consacrerait toutes à la même tâche. Le voici installé dans un de ces colléges de la Nouvelle-Angleterre, si différens des nôtres. Le jeune citoyen passe de l'école mixte à l'indépendance d'un grand centre d'instruction où chaque étudiant est obligé de subvenir à ses propres besoins, de meubler sa chambre, de régler sa dépense. Est-il pauvre, on lui permet de consacrer trois mois d'hiver à l'enseignement; de cette façon, il s'instruit tout en aidant à instruire les autres, et il acquiert une précoce maturité en appréciant la valeur de l'argent gagné. L'époque où l'Américain entre au collége est en réalité celle de son début dans le monde; il n'est plus un enfant, mais le commmencement d'un homme. Peu de relations existent entre les gens de la petite ville et les étudians; ceux-ci sont traités comme une tribu de bédouins. Le fait est que les défauts d'une république sans femmes doivent se retrouver parmi ces jeunes sauvages. C'est du moins l'avis de mistress Stowe; loin de blâmer trop sévèrement leurs folies et leurs grossièretés, elle s'étonne plutôt que les toits ne sautent et que les vitres n'éclatent pas sous l'action combinée de tant de forces qui fermentent. Aussi approuve-t-elle tout à fait le système fort discuté, même en

Amérique, qui ouvre les portes du collége aux jeunes filles comme aux jeunes garçons, afin de continuer l'effet de cette influence mutuelle qui commence dans la famille, chimère irréalisable aux yeux des Européens, mais qui, appliquée à plusieurs académies rurales de la Nouvelle-Angleterre, n'y a produit, assure-t-on, ni désordres ni scandales.

Dans le collége de Harry Henderson, ce perfectionnement, si c'en est un, n'a pas encore été introduit; l'évangile féminin n'est prêché aux étudians que dans les lettres de leurs mères et de leurs sœurs. Harry, pour sa part, se résigne à cet isolement avec la sagesse qu'il doit aux conseils de son oncle Jacob, un type de médecin campagnard fort original et sympathique. — Puisses-tu, a dit l'oncle Jacob, puisses-tu avoir légères ces maladies de la jeunesse, le doute et les amourettes, inévitables comme la rougeole, mais desquelles on sort sain et sauf quand on a une bonne constitution. Du reste tu n'as pas le moyen de faire des folies; rappelle-toi que, pour te frayer un chemin, tu ne possèdes que tes bras et ta tête. Garde donc celle-ci aussi saine et ceux-là aussi robustes que possible. — Mais par une belle matinée de juin, par un de ces radieux dimanches qui mettent en déroute la plus solide philosophie, Harry fait à l'église une rencontre qui renverse ses plans de conduite.

Malgré le dédain de l'oncle Jacob pour les élucubrations littéraires qui lui ont été soumises, Harry est poète, et la voix du prédicateur, qu'il paraît écouter avec recueillement, n'empêche pas son imagination de vagabonder. Tout à coup une figure inconnue passe devant lui, détachée sans doute du monde de visions qu'il évoque, car sa beauté s'entoure d'un nimbe angélique. Miss Ellery n'a pourtant rien de commun avec les anges; c'est une demoiselle de Portland, bien élevée, aussi froide que coquette, venue en visite chez des amis. Cette famille est justement une de celles qui ont accueilli avec bienveillance Harry Henderson — par un privilége que lui vaut sa conduite exemplaire. Il obtient sans peine d'être présenté à la radieuse apparition, et prend pour de la sympathie le genre d'attention que lui accorde cette séduisante personne. Miss Ellery aime à être adorée : elle reflète, ainsi qu'un lac paisible, les goûts, les opinions de Harry, et, jusqu'à un certain point, les transports de son imagination et de son cœur; mais, de même que le lac ne reflète que les objets présens, et à leur défaut sert de miroir au premier venu qui les remplace, elle l'oublie vite, après avoir reçu ses sonnets avec des rougeurs pleines de promesse et soupiré à son bras dans leurs longues promenades sous le ciel étoilé des nuits de printemps. Il l'a aidée à passer les quelques semaines de son séjour dans une résidence maussade; quant à d'éternelles amours avec un pauvre étudiant, la raison lui défend d'y

songer. Elle épouse un sot fort riche, ce qui met fin au petit roman.

Harry se trouve dépouillé, en même temps que de ses illusions, de cette vanité inconsciente d'elle-même qui, chez tous les jeunes gens, est un danger et un ridicule. Miss Ellery s'est vendue sous ses yeux pour le plaisir de porter des diamans et d'habiter une cage dorée; il l'a vue disparaître dans le tourbillon du plaisir et de la mode, le laissant tout meurtri au milieu de la poussière du chemin, et personne ne la blâme. Il est bien forcé de reconnaître que la vie positive diffère de la vie de sentiment, que, pour mériter la plus belle, il ne suffit pas, comme dans les romances, d'être le plus vaillant. Une mélancolie sombre s'empare de lui; il termine ses études sans se laisser distraire davantage par les artifices féminins. L'impression est chez lui profonde et durable; ce n'est qu'avec une sorte de méfiance que, sorti du collége, il se livre au penchant, plus voisin du reste de l'amitié que de l'amour, qui l'entraîne vers sa cousine Caroline.

Bien que sa famille eût souhaité de lui voir embrasser la carrière ecclésiastique, Harry se propose de suivre une vocation littéraire encouragée déjà par quelques succès. Il va partir pour l'Europe, comme correspondant de deux journaux; il va voir, observer, grossir son bagage de science et d'inspiration. — Que ne puis-je vous suivre! dit avec une animation extraordinaire sa belle cousine Caroline. — Ce cri de regret ressemble à un encouragement : il s'y trompe; mais aussitôt la jeune fille lui retirant sa main : — Pour Dieu! ne soyons pas sentimental. Je regrette de n'être point un garçon comme vous, libre de prendre mon bâton et de m'acheminer à travers le monde. Voilà tout.

Caroline est un caractère bien plus exclusivement américain que miss Ellery. — Il ne faut pas trop exiger des hommes, lui dit-on à chaque parti qu'elle refuse.

— Exiger! Je ne leur demande rien, rien que de me laisser à moi-même. Je ne veux pas d'un mari qui me fasse vivre, je veux vivre par mes propres forces. Vous avez vos projets d'avenir, mon cousin, et vous comptez les exécuter. Eh bien! je suis comme vous, seulement on vous excite à l'indépendance et on me la défend. Je tiens à me créer seule une position. J'ai besoin d'agir, et tout le monde me trouve absurde, et personne ne m'aide. Cependant certaines femmes doivent avoir un autre lot que le mariage. Nous naissons en plus grand nombre que vous, et ce n'est point uniquement, messieurs, afin que vous puissiez mieux choisir. Il y a une œuvre, il y a une voie en dehors de cette vie domestique, qui pour la majorité des filles est le paradis... Dieu me garde d'en médire! Elles sont privilégiées, celles qui s'en contentent. Je suis ravie de voir tant de jeunes couples s'entendre si bien et s'aimer à la folie;

mais il est fâcheux pour moi que, ne me souciant pas de cela, je ne puisse avoir autre chose. Le monde est arrangé pour les forts; il devrait l'être pour les faibles. Je ne me propose rien de blâmable, loin de là : seulement on n'aura pas à flatter en moi une gracieuse ignorance féminine; je désire m'instruire comme l'un de vous, et quand je saurai... eh bien! j'ai de grandes aptitudes pour la médecine, j'aime soigner les malades, et je me rendrai certainement utile à mes semblables, si l'on me laisse courir les mêmes chances qu'un homme.

Tel est le résumé des aspirations de Caroline; elle subit cependant sans se plaindre les devoirs terre à terre qui lui sont imposés, douce et sereine en apparence, dévorée au fond de l'âme d'ambitions viriles qui ne trouvent point d'issue. Harry, qu'elle étonne et qu'elle intéresse, comprend alors le sens profond des paroles de saint Paul, parlant du célibat comme d'un état plus haut que le mariage pour quelques hommes et quelques femmes, bien que ces idées-là nous ramènent aux « vieilles absurdités monastiques, » comme le fait observer l'oncle Jacob. Ces absurdités, Mme Beecher Stowe est tout près de les défendre. « Les hautes cimes sont toujours dangereuses; comme le Seigneur nonobstant a créé les montagnes et les précipices, autant les explorer, puisqu'elles existent, dût-on se rompre le cou. » Harry prend le parti, à la fois prudent et généreux, d'épargner à Caroline des hommages dont elle ne se soucie pas, et de lui tendre la main d'un compagnon dévoué pour atteindre à l'indépendance, que ses talens exceptionnels et son honnête énergie lui assureront tôt ou tard.

III.

L'auteur ne suit pas Harry Henderson dans son tour d'Europe. Un an après, nous retrouvons le jeune homme à New-York, la ville du monde où il est le plus difficile de rencontrer l'enthousiasme, l'exaltation, l'idéal sous aucune forme. Londres avec ses brouillards pesans, sa morgue aristocratique, nous frappe de stupeur et nous glace l'âme; il y a certainement de l'égoïsme à Paris comme ailleurs, mais il est caché sous tant de grâce qu'il semble que les habitans de cette ville souriante n'aient rien à faire qu'à se rendre agréables. New-York fait sur le nouveau-venu une impression toute différente; c'est une brûlante fournaise où la moindre fleur qui cherche à naître doit se flétrir en un instant, où l'oiseau qui essaie de chanter doit tomber tout à coup foudroyé par l'asphyxie. Ce qu'on a de mieux à faire en y entrant, c'est de cacher au plus profond de son cœur tout ce qu'on a en soi de tendre et de délicat; la vie est une lutte âpre, violente, sans trêve; la rivalité entre les grands

organes de publicité est si passionnée, qu'il serait oiseux de rien produire qui ressemblât à une œuvre de fantaisie ou de sentiment : — « autant offrir un bouton de rose à des portefaix qui se disputent. » — Dans ce milieu, médiocrement propice à l'éclosion du talent, Harry Henderson vient en vrai poète *yankee*, toujours un peu marchand au fond, chercher à vendre le plus avantageusement possible « les produits de la fabrique de son cerveau. » — Gagner sa vie, celle de sa future femme, une réputation, l'indépendance, aider au perfectionnement de la société, — tel est son programme, fort honorable sans doute, mais tracé, il faut en convenir, sous forme de prospectus commercial. Nous passons d'interminables détails sur le journal, le rédacteur en chef, les collaborateurs, les abonnés. Harry Henderson se tient à l'écart des plaisirs, des camaraderies dangereuses, choisit une congrégation où il espère trouver un refuge contre les entreprises du matérialisme, et puise sa force principale dans la pensée que sa femme inconnue respire peut-être l'air de cette même ville : il l'attend, il la cherche. Aucun pays n'offre aux jeunes gens des deux sexes plus d'occasions de se rencontrer et de s'étudier librement. Il existe en Angleterre des divisions de castes très marquées, et de la part de chaque famille une disposition toute particulière à se renfermer chez soi, à choisir scrupuleusement ses relations; en France, la jeune fille est tenue sous une tutelle sévère jusqu'au jour où le mariage lui procure la liberté; les demoiselles américaines du meilleur monde au contraire se montrent partout seules, avec cette franchise d'allures que donne la certitude d'être respectées : elles promènent sur les choses et les gens des regards de reine, s'attendant bien à ce que tout cède devant elles, comme le veut l'usage dans cette société républicaine. Une aventure d'omnibus très vulgaire, puis une grosse averse de printemps qui permet à Harry de tenir son parapluie au-dessus de la tête d'une élégante jeune personne, décident de la destinée de notre héros. Il conduit sa gracieuse inconnue jusqu'à l'un des hôtels les plus brillans de la cinquième avenue, le quartier fashionable. — Nous attendions que la porte s'ouvrît; elle m'exprimait ses remercîmens, me priait d'entrer. Je m'excusai, mais en lui présentant ma carte; avec un joli sourire, elle me tendit la sienne, sur laquelle était gravé : *Éva Van Arsdel*, et dans le coin *mercredi*. — Nous recevons le mercredi, monsieur Henderson, dit-elle, et maman sera charmée de vous connaître. — La porte s'ouvrit, et avec un nouveau sourire, une rougeur légère, un salut aimable, la vision s'évanouit.

C'est ainsi que l'intimité peut commencer à New-York entre un passant et une famille aussi distinguée qu'honorable. M. Van Arsdel est un industriel millionnaire; il a cinq filles, des beautés à la

mode, sauf une seule, un type, admirable évidemment aux yeux de Mme Beecher Stowe, de savante et de philosophe : Ida Van Arsdel vit solitaire et recueillie dans cette maison toujours en fête, les cheveux coupés courts « à la Rosa Bonheur, » vêtue avec une simplicité puritaine, quoiqu'elle n'appartienne à aucune secte, étant ce que nous appelons un esprit fort. Elle lit Darwin; son appartement est meublé comme une ferme, aux livres près; elle est pour son père, qui l'a chargée de la correspondance étrangère, un associé précieux, s'occupe d'études professionnelles, méprise l'éducation et les goûts que la mode donne aux femmes. Elle a refusé d'être confirmée avec ses sœurs, parce qu'elle ne voit pas que la confirmation rende meilleurs ceux qui la reçoivent : elle doute de l'église sinon de la religion, et pratique néanmoins les vertus chrétiennes, tandis que la plupart des jeunes chrétiennes mènent une vie de dissipation. Éva compte parmi ces dernières, bien qu'elle ait un noble cœur, du sérieux dans l'esprit, le remords de gaspiller ainsi ses plus belles années; mais la coutume l'emporte, et c'est à la coutume encore qu'elle va céder en épousant M. Wat Sydney. — Éva, dit sa sœur aînée, sœur Ida, l'esprit fort, Éva m'irrite par ses bonnes qualités mêmes. Son instinct est de plaire à tout le monde, et, parce que maman souhaite ce mariage, parce que la pauvre fille a le cœur vide, qu'elle s'ennuie, le mariage se fera. Les scrupules de sa conscience contribuent encore à l'affaiblir; elle balance toujours, et a juste assez d'énergie pour se révolter en elle-même, pas assez pour s'affranchir. Un phrénologue a dit qu'il lui manquait la *destructivité;* c'est vrai. Le pouvoir de faire de la peine au besoin est une partie nécessaire de tout être humain bien organisé. Personne ne peut arriver à rien sans avoir le courage d'être parfois désagréable, courage que j'ai au plus haut degré. On ne cherche pas à me dominer, à m'enchaîner. Pourquoi? Parce que j'ai fait ma déclaration d'indépendance, que je me suis préparée à la guerre,... ce qui m'a assuré la paix, tandis que tout le monde se mêle des affaires d'Éva; elle est un territoire conquis, et n'a pas de droits qu'on soit tenu de respecter.

Cette faiblesse fait le charme d'Éva Van Arsdel à nos yeux et aux yeux de Harry Henderson, qui, malgré ses tirades un peu longues et fastidieuses sur les droits de la femme, préfère décidément les sensitives aux femmes médecins et philosophes. Accueilli par les parens, il se laisse entraîner, sur les pas de la beauté qui le fascine, dans les cercles mondains qu'il avait mis jusque-là sa gloire à éviter. Nous avons ici une aimable description des jeunes filles de New-York. « La grâce des Américaines, leurs succès à l'étranger, sont passés en proverbe, et dans la moindre réunion à New-

York les yeux sont littéralement éblouis par ce charme qui n'est pas la grande beauté des madones ni des Vénus, mais qui est le joli par excellence, délicat, brillant, ensorcelant, la grâce des oiseaux, des petits chats, des agneaux et des fleurs, quelque chose d'aérien et de féerique qui vient de la jeunesse. Peu d'entre elles promettent d'embellir encore en avançant dans la vie; c'est l'éclat fugitif et fragile d'une rose... Quant à leurs manières, elles ont été critiquées trop sévèrement à un point de vue étranger. Il est de la nature même des institutions républicaines de donner une extrême liberté aux femmes : il n'y a pas d'influence de cour ni d'aristocratie qui exerce sa pression sur elles; l'étiquette n'existe point, la liberté individuelle d'opinion et d'action prévaut dans leurs écoles, elles la respirent dans l'air, chacune fait pour ainsi dire la loi à soi-même, et chacune se sent noble, est à la hauteur de toutes les situations. Si elle ose beaucoup de choses défendues ailleurs, c'est qu'elle est pénétrée de sa toute-puissance; mais quiconque abuserait de ce laisser-aller apparent s'apercevrait vite que Diane a des armes. »

Mme Stowe a beau nous rassurer, le ton des conversations entre jeunes filles et jeunes gens à l'hôtel Van Arsdel nous semble familier et d'un goût douteux, la *flirtation* s'appellerait chez nous coquetterie presque effrontée, mais le vertueux Harry ne s'étonne de rien; il se laisse entraîner dans un tourbillon de *crockets*, de *luncheons*, de feux d'artifice, de concerts sur l'eau, de plaisirs variés, dont la seule énumération est fatigante, et l'on s'étonne que dans l'intervalle il trouve encore le temps de discuter avec Éva sur la supériorité des diverses églises et la fameuse question des femmes, qui tient beaucoup trop de place. S'il ne lui parle pas d'amour, c'est que Mme Van Arsdel a pris le soin de l'avertir prudemment que sa fille est *engagée* à M. Wat Sydney; mais Éva, qui s'impatiente de ses hésitations et de ses lenteurs, le détrompe un beau soir, et les deux jeunes gens découvrent qu'ils ne peuvent plus vivre l'un sans l'autre. Leurs aveux échangés, il ne s'agit plus que d'obtenir le consentement des parens. Dans notre vieille Europe, c'est souvent une grosse difficulté pour les mariages d'inclination. Voici comment les choses se passent en Amérique.

— Ma mère, dit la timide Éva, j'ai trouvé l'homme que j'aime, et il m'aime, et nous sommes fiancés.

— Que me dites-vous là, enfant? Je n'aurais jamais cru pareille chose de vous! Pourquoi ne m'avoir pas parlé plus tôt?

— Parce que ce n'est que ce matin que j'ai découvert qu'il me désirait pour femme.

— Et puis-je savoir quel est ce fiancé? demande Mme Van Arsdel d'un ton piqué.

— Chère mère, c'est Harry Henderson.

— M. Henderson!.. Eh bien! sa conduite n'est rien moins que loyale, car je l'avais prévenu de vos relations avec M. Sydney.

— Oui, ma mère; vous lui aviez dit que j'étais engagée avec M. Sydney, et moi je lui ai déclaré que je ne l'étais pas, que je ne le serais jamais. Il est loyal autant qu'homme au monde. Après cette conversation que vous eûtes avec lui, il m'évita longtemps. J'en étais malheureuse, et il était malheureux de son côté; mais cette après-midi nous nous sommes rencontrés par hasard dans le parc, j'ai insisté pour connaître la raison de son absence, j'ai tout compris... Maintenant nous nous entendons parfaitement, et rien ne peut plus nous séparer. Ma mère, j'irais avec lui au bout du monde; il n'est rien que je ne me sente capable de faire pour lui, et je suis fière de l'aimer comme je l'aime.

L'amour en effet prête à Éva toute la force de volonté qui lui manquait jusque-là; en vain Mme Van Arsdel insiste sur la pauvreté de Harry Henderson et lui vante le luxe dont serait entourée Mme Wat Sydney : elle trouve réplique à tout. Du luxe, son père lui en donne; elle a tous les bijoux qu'elle peut désirer, et, si elle se marie, c'est un compagnon de son goût qu'elle veut. — Dites-moi, maman, mon père était-il riche quand vous l'avez épousé? Non, vous avez eu à vivre très simplement et à travailler durant les premières années de votre mariage; je ferai comme vous.

La mère, forcée dans ses derniers retranchemens, se décide à confier à sa fille que la fortune de M. Van Arsdel est fort exposée, sans que personne le sache encore, dans de colossales spéculations. Éva peut le sauver, mais, malgré toute sa tendresse filiale, elle trouverait aussi criminel de jurer devant l'autel un faux amour pour tirer ses parens de peine que de faire dans cette intention un faux billet. Les prières comme les remontrances la laissent donc inébranlable. Harry, de son côté, tente une démarche auprès de M. Van Arsdel, qui le reçoit sèchement. — Monsieur, j'aime votre fille, j'ai son autorisation pour vous demander sa main.

Van Arsdel retira ses lunettes et les essuya d'un air délibéré, tout en parlant. — Monsieur Henderson, j'ai toujours eu pour vous beaucoup d'estime, mais j'avoue que je ne sais pas pourquoi je vous donnerais ma fille.

— Simplement, monsieur, parce que, dans l'ordre de la nature, il faut que vous la donniez à quelqu'un, et que j'ai l'honneur d'être choisi par elle.

— Éva eût pu trouver un meilleur parti, du moins sa mère le croit.

— Je sais que Mlle Van Arsdel aurait pu épouser un homme plus

riche que moi... Je n'ai pas de fortune à offrir, c'est vrai; mais j'ai l'espérance raisonnée de pouvoir soutenir une femme et des enfans. J'ai une santé robuste, des habitudes de travail, une profession qui m'assure déjà de certains revenus et une situation convenable dans le monde.

— Qu'appelez-vous votre profession?

— La littérature. — Il prit un air sceptique, et j'ajoutai. — Oui, monsieur Van Arsdel, aujourd'hui la littérature est une profession de laquelle on peut attendre argent et renommée.

— C'est incertain.

— Je ne trouve pas, car il s'agit de satisfaire à une demande immense, continuelle, toujours croissante. Le besoin de lire compte parmi les nécessités de la vie contemporaine, et les hommes qui entreprennent d'y répondre ont un métier aussi sûr que ceux qui font commerce de fer ou de coton.

M. Van Arsdel nous paraît être un homme trop pratique pour goûter les paradoxes de Harry, qui prétend lui prouver que de grosses fortunes se font en littérature comme dans l'industrie; cependant il finit par se soumettre aux désirs de sa fille. Éva obtient d'être heureuse à sa guise, sans consulter personne. — Monsieur Henderson, dit alors Van Arsdel, je serai franc avec vous, afin que vous n'agissiez point les yeux fermés. Mes filles passent pour des héritières, mais il est possible, d'après le tour que prennent les choses, que d'ici à peu de temps tout soit pour moi à recommencer. Mes filles n'auront rien. Je vois une crise imminente, et ne puis la conjurer. — En effet, l'orage éclate bientôt, et une faillite ruine complétement les Van Arsdel. Toutefois la faillite d'un millionnaire n'est pas considérée en Amérique sous le même jour que dans l'ancien monde. Personne ne tourne le dos au spéculateur malheureux, il ne perd ni ses amis ni la considération dont il jouissait; toutes les mains se tendent vers lui pour l'aider à se relever, et le jeune homme qui romprait un *engagement* avec sa fille en présence d'une pareille crise serait montré au doigt comme un infâme.

Tout est vendu dans l'hôtel Van Arsdel; chaque membre de la famille fait assaut de courage et de philosophie. Éva et Harry n'ont besoin ni de l'un ni de l'autre; ils sont heureux. Aussitôt après leur mariage, pour lequel la nouvelle Mme Henderson s'habille de façon *à faire sensation* une dernière fois, les jeunes époux s'envolent non pas à Saratoga ou au Niagara, ces asiles classiques de la lune de miel où l'on change de toilette quatre fois par jour en regardant d'une fenêtre d'hôtel l'horizon enchanté, mais vers le petit village où s'est écoulée l'humble enfance de Harry. Au millieu de ces sites agrestes, de cette paisible famille, Éva passe les plus beaux instans

de sa vie. — Elle était, dit son mari, la beauté, la couleur, l'âme de notre petit monde; des regards d'adoration la suivaient partout; elle ajoutait à notre intérieur cette lumière et cette joie qu'apportent avec eux un tableau exquis, une délicieuse musique. Ma femme avait jusqu'à la perfection le goût de la toilette; eût-elle vécu dans l'île de Robinson, sans personne pour la regarder que des perroquets, sans autre miroir qu'une flaque d'eau, elle se serait parée par amour du beau. Il fallait voir la poésie que cette entente raffinée de l'ornement prêtait à la vieille maison! — La pauvre veuve du ministre, qui avec des goûts délicats innés a vécu dans l'ignorance forcée de ces menues recherches qui complètent la femme, s'intéresse aux brillans chiffons de sa jeune bru comme s'ils étaient une des fins principales de la création. En retour, elle est interrogée curieusement sur les mystères du ménage, comme pouvait l'être sur ceux d'Éleusis quelque vieille prêtresse par la néophyte. Les matrones qui assistent aux essais culinaires d'Éva trouvent à cette jeune reine des salons d'une capitale le génie du foyer. Elle l'a certainement. De retour à New-York, aux prises avec les difficultés de la vie matérielle, Éva se montre aussi industrieuse, économe et active que si elle n'eût pas été élevée dans la mollesse, et elle mêle à tout ce sérieux la dose de gaîté, voire de coquetterie féminine, qui fait de sa vaillance imprévue une grâce de plus. Les détails de l'installation du jeune couple ressemblent aux joyeux efforts de deux petits oiseaux occupés à bâtir leur nid. S'ils le trouvaient tout prêt, nous y perdrions le spectacle de leurs recherches, de leurs trouvailles, de leurs chants de triomphe, de l'adresse avec laquelle ils entremêlent les brins de paille et de mousse qui doivent être l'écrin douillet d'un trésor; ils y perdraient pour leur part d'amusantes aventures, la joie du travail, l'orgueil de réussir et aussi la satisfaction d'avoir créé une œuvre personnelle. Les maisons comme les personnes ont leurs physionomies variées; il y a des maisons vulgaires, des maisons qui attirent, des maisons mystérieuses, des maisons mélancoliques, de même qu'il y a des caractères de ces différentes nuances. Les fenêtres de certaines maisons semblent bâiller d'un air de paresse ou d'ennui, d'autres s'ouvrir d'un air de cordialité hospitalière. La maison d'Éva est toute chaleur et toute gaîté : elle est l'expression même des qualités de la fée qui l'habite; elle ne ressemble à aucune. La simplicité de cette maisonnette éclipse, par le goût et l'esprit aimable qu'elle trahit, le faste des plus riches demeures; — mais elle est dans un quartier excentrique, dans le voisinage immédiat de petites gens; — mais il y manque beaucoup de choses qui pour les femmes du monde sont le nécessaire. Ces femmes-là plaignent Éva, ou la raillent, ne se

doutant pas que privations et sacrifices s'appellent du bonheur, lorsqu'on les voit à travers le prisme de la jeunesse et de l'amour.

Mme Stowe pourrait traiter indéfiniment des transformations vraiment miraculeuses d'une vieille maison de pauvre faubourg sous l'influence du génie féminin qui l'emplit de fleurs, de soleil, d'élégance et de chansons, au point d'en faire mieux qu'un palais; aussi nous promet-elle une suite : *Annales d'un quartier qui n'est point à la mode*. La toile tombe, on ne sait pourquoi, sur un joli petit tableau d'intérieur. Ce soir-là, on a *chauffé la maison*, ou, selon l'expression française, pendu la crémaillère. L'histoire n'est pas finie, elle ne peut finir, et c'est là un des défauts qu'elle présente. Le premier, le plus grave, est cette forme d'autobiographie que l'écrivain, une femme, a donnée aux aventures d'un jeune homme. Harry Henderson, aimable dans l'enfance, devient, à mesure qu'il avance en âge, une sorte de Grandisson, vertueux sans lutte, attachant trop d'importance à ne pas fumer et à ne pas boire, comme si c'étaient là les seuls vices qui pussent tenter sa jeunesse. On ne sent jamais chez lui l'ombre de passion; il fait de la littérature posément, sans fièvre d'imagination, comme il ferait une besogne manuelle; le bureau du journal où il travaille ressemble à la cage grillée derrière laquelle le commerçant aligne des chiffres. Il est amoureux à la manière d'une demoiselle bien élevée : jamais il ne côtoie seulement le vertige; sa conversation dans le boudoir de sa fiancée, seul à seule avec elle, la veille de leurs noces, roule sur les devoirs réciproques des époux, tels qu'ils sont exposés dans le livre de prières, et sur des thèses générales passablement rebattues. Le voyage de la lune de miel est plutôt l'école buissonnière de deux camarades; enfin ils répètent avec beaucoup d'années de plus, qui rendent puéril et insuffisant ce qui était alors parfaitement à sa place, la petite idylle enfantine de Harry et Susie. La vertu de Henderson, jusqu'au jour où elle est couronnée par sa rencontre avec Éva, gagnerait, à être moins facile, d'être plus vraisemblable et plus intéressante.

La composition du roman est d'ailleurs assez imparfaite. Imaginez un tableau où fourmillent des figures, originales et expressives sans doute, mais qui défilent plutôt qu'elles n'agissent, et ne sont point arrangées pour former de groupe principal; elles se coudoient, s'entassent toutes sur le même plan, sans souci de la perspective; on voudrait à chaque pas les écarter. Peu nous importe que Jim Fellows, l'un des collaborateurs de Harry, celui qui dans *la Démocratie* représente assez lourdement l'esprit français, ait à la fin du roman quelques chances d'épouser Alice, la jeune sœur altière et ambitieuse d'Éva, et que tante Maria, qui représente les préjugés

aristocratiques du vieux monde, en soit au désespoir, — que le misanthrope Bolton, qui serait un stoïque, s'il n'était sourdement atteint d'ivrognerie comme d'une maladie incurable, journaliste distingué au demeurant et caractère sublime, s'interdise d'épouser le docteur Caroline, qu'il adore et dont il est aimé, pour ne pas devenir un obstacle à la carrière que se propose cette femme supérieure. — Qu'elle étudie son art, qu'elle s'élève de plus en plus, qu'elle soit tout ce qu'elle peut être,... je n'entraverai pas sa course! — Et il laisse Caroline, le futur médecin, partir pour la chasse aux diplômes avec Ida, l'élève de Darwin : c'est fort généreux peut-être, mais cela n'a pas le sens commun assurément, et surtout cela n'est pas de l'amour. Trop de satellites gravitent autour de *Ma Femme et moi*, comme pour nous faire perdre le fil de l'action principale. Il y a des portraits tracés, dit-on, d'après nature; celui de Mme Cérulean, dont le salon, célèbre probablement à New-York, nous montre des fanatiques empressés autour d'une femme brillante et vaine, qui s'imagine que les hommages décernés à ses charmes s'adressent à son génie. Pour affirmer ce prétendu génie, elle donne tête baissée dans toute sorte d'aberrations, reçoit et patronne les *phénomènes* les plus équivoques, entre autres Audacia Dangereyes, la caricature des femmes émancipées qui osent tout, type de folle destiné probablement à faire ressortir par le contraste celui d'Ida Van Arsdel, la réformatrice selon le cœur de Mme Stowe, qui croit que les femmes gagneront leur cause bien moins par de bruyans rassemblemens et d'impérieuses revendications, des conférences et des pamphlets, qu'en s'efforçant chacune dans sa sphère d'accomplir avec patience une œuvre courageuse et utile. Miss Audacia, Mme Cérulean et bien d'autres pourraient disparaître sans que personne s'en plaignît. Mme Stowe se laisse entraîner, à la suite de son héros, ce champion du progrès appuyé sur le christianisme, à peindre les excès de tous les réformateurs contemporains; elle n'a pas cherché en revanche un seul incident dramatique. La compensation est dans un assemblage de détails charmans, de caractères consciencieusement observés, de pensées généreuses, de scènes touchantes à travers lesquelles brille comme un rayon de saine et pure gaîté. Elle revêt d'intérêt, et souvent de poésie, les plus humbles détails de la vie domestique; enfin elle donne aux jeunes filles, à qui son livre est dédié, une idée juste et haute du bonheur auquel chacune d'elles peut atteindre en dépit de la fortune. Honneur à Mme Stowe pour cela, et que son obstination un peu fatigante à plaider avec emphase *les droits de la femme* lui soit pardonnée en faveur de la sagesse et de la grâce que met son héroïne à n'en revendiquer aucun.

TH. BENTZON.

LES

CHEMINS DE FER

AUX ÉTATS-UNIS

Chapters of Erie and other essays, by Ch. and H. Adams. Boston 1871.

On ne conteste guère que les chemins de fer exercent une puissante influence sur la vie politique et sociale des nations; on admet aussi que cette influence est moindre dans l'ancien monde que dans une contrée récemment peuplée telle que les États-Unis de l'Amérique du Nord. Un pays en train de se coloniser ne connaît pas les rivalités locales ni les intérêts de clocher que réveille chez nous le plus insignifiant projet de chemin de fer départemental. Le réseau de voies ferrées que l'émigrant trouve en débarquant à New-York est en quelque sorte un élément du climat, comme les eaux, le sol et la température. C'est d'après le tracé des rails que le pionnier choisit sa nouvelle demeure. Nous croyons volontiers les auteurs de *Chapters of Erie* quand ils disent que leur pays a été enfanté par les locomotives, et que, sans bateaux à vapeur ni chemins de fer, l'Union américaine ne subsisterait pas. L'idée même d'une confédération entre trente-sept états et dix territoires, dont la surface totale équivaut à celle de l'Europe entière, se concevrait-elle sans la vapeur, qui diminue les distances et confond les citoyens des diverses provinces? Les chemins de fer ont du reste une fois déjà sauvé l'Union par les services qu'ils ont rendus aux armées fédérales lors de la guerre de la sécession, car les hommes du nord n'auraient jamais dompté les insurgés du sud, s'ils n'avaient eu de

plus puissans moyens d'action que les Anglais à l'époque de la guerre de l'indépendance. Réduits à la stratégie lente de leurs ancêtres, les hommes du nord n'auraient pu empêcher les États-Unis de se dissoudre en plusieurs confédérations hostiles entre elles et souvent en guerre les unes contre les autres. Aussi bien peut-on dire que les convulsions incessantes dont les républiques de l'Amérique espagnole sont le théâtre cesseront dès qu'un réseau de voies ferrées, traversant ces petits états par trop indépendans, les réunira dans une même pensée d'ordre et de développement.

I.

Quoique l'effet apparent des transports rapides soit une tendance à la centralisation, la conséquence nécessaire des chemins de fer aux États-Unis a été de disperser les émigrans dans les plaines immenses du *far-west*. Comment ces terres, malgré leur fertilité, auraient-elles attiré les pionniers américains, s'ils s'y étaient trouvés dans l'isolement, éloignés des marchés, dépourvus de moyens de transport? Par le chemin de fer, New-York reçoit les céréales du Missouri; par la vapeur, Chicago envoie en Irlande les produits de la vallée du Mississipi. Le cercle d'attraction des grands centres de population s'étend à mesure que les communications deviennent plus promptes et moins coûteuses. Ces centres naissent ou se déplacent selon que le commerce s'ouvre de nouvelles routes vers l'intérieur du continent. Il est assez commun de citer Venise comme exemple des effets que produit le déplacement des routes commerciales sur la grandeur et la décadence des villes : l'Amérique du Nord offre de ces résultats des exemples bien autrement surprenans par leur rapidité. La Nouvelle-Orléans, Boston, Charleston, qui étaient des cités de premier ordre, sont descendues au second rang, tandis que New-York est passé en quarante ans de 200,000 à 900,000 habitans, et que Chicago compte aujourd'hui 300,000 habitans sur le terrain marécageux où l'on ne voyait en 1829 que quelques cabanes de pêcheurs. C'est que New-York et Chicago réunissent les deux conditions qui attirent le commerce et le font vivre, un vaste port pour communiquer avec le reste du monde, et vers les terres un réseau de voies ferrées qui s'épanouissent dans tous les sens. De même, à l'intérieur des états, Albany, Pittsburg, Cincinnati, Saint-Louis, sont devenus des entrepôts importans par cela seul que la configuration du sol ou le hasard de la construction y faisait converger les chemins de fer et les canaux.

Aux États-Unis, les chemins de fer ont absorbé la presque totalité des transports; ils ont dispensé d'établir des grandes routes. A

l'exception de quelques canaux, ils n'ont de concurrence que celle qu'ils se font entre eux, et, comme on verra, cette concurrence tourne rarement au profit du public. Ils se sont multipliés à tel point que les anciens états, malgré la faible densité de leur population, ont, à superficie égale, autant de voies ferrées que les contrées de l'Europe les mieux dotées sous ce rapport. Les états de l'ouest eux-mêmes n'ont pas une ville de quelque importance qui ne soit desservie par un chemin de fer. Villes et railways, tout se développe en même temps, et l'on serait embarrassé de dire quel est celui des deux qui est la conséquence de l'autre. Vers 1840, les Américains construisaient par an 800 kilomètres de voies de fer; en 1860, la longueur des chemins exécutés était de 47,000 kilomètres; la guerre de sécession suspendit pendant quelques années tous les travaux, puis on s'y remit avec une ardeur plus grande. En 1871, on ajoutait 10,000 kilomètres au réseau de l'Union, qui déjà ne comptait pas moins de 80,000 kilomètres.

Il faut le reconnaître, les travaux de ce genre ne coûtent pas aussi cher en Amérique qu'en Europe. Autant qu'on peut le savoir (et ce n'est pas facile, car les compagnies, qui ne sont soumises à aucun contrôle financier, ne révèlent pas volontiers les mystères de leurs livres de compte), les chemins de fer reviendraient à moins de 200,000 francs par kilomètre, matériel compris, tandis qu'en Europe le prix moyen est plus que double. Cependant la valeur relative de l'argent est moindre au-delà de l'Atlantique. Il est vrai de dire que les compagnies américaines ont rencontré des conditions éminemment favorables à l'économie de leurs devis; d'abord le terrain leur est livré à titre gratuit, sauf aux abords des grands centres de population; les chemins n'ont le plus souvent qu'une seule voie; le bien-être et même la sécurité des voyageurs sont sacrifiés au bon marché; enfin, lorsque les ingénieurs se trouvent en face d'obstacles sérieux, ils tournent la difficulté plutôt qu'ils ne la résolvent. Il semble tout naturel aux Américains de relier par un bac à vapeur les deux tronçons d'un chemin de fer que sépare une large rivière; ne peuvent-ils se dispenser de faire un pont, un viaduc, ils le construisent en charpente. C'est ainsi que sur le New-York-Central, qui va d'Albany à Buffalo, les rails sont posés sur un pont en bois de 267 mètres de long et de 80 mètres de haut. Entre les mains des ingénieurs du Nouveau-Monde, le bois s'est plié à toutes les exigences; il n'a pas pourtant acquis la durée, à quoi les Américains répondent qu'un tel viaduc ne leur revient qu'à 875,000 francs, — qu'en pierre il aurait coûté plus de 6 millions, — que par conséquent l'intérêt à 7 pour 100 de cette somme leur permettrait au besoin de renouveler leur construction

en charpente tous les deux ans. De même encore, le chemin de fer qui relie l'état de New-York au Canada franchit le Niagara sur un pont suspendu en fil de fer, le plus hardi sans contredit qu'il y ait au monde. Tandis que nous proscrivons en France ce système de pont, même sur de simples routes de terre, par le motif que la stabilité en est toujours incertaine, les Américains font passer sur le pont suspendu du Niagara en même temps une route et un chemin de fer; cela dure depuis 1855 sans qu'aucun accident ait encore donné tort à leur imprudence.

Quelque économes que soient les constructeurs transatlantiques, plus de 6 milliards avaient été dépensés en travaux de chemins de fer avant la guerre de sécession, et cette somme est sans doute plus que doublée maintenant. Comment de si gigantesques entreprises ont-elles pu s'organiser dans une contrée où le capital trouve à s'employer sous mille formes diverses? Tous les systèmes financiers connus en Europe furent essayés à la fois. Dans la Pensylvanie, l'état voulut lui-même créer des chemins de fer, comme il avait déjà créé des canaux entre l'Ohio, l'Érié et la Susquehannah. L'affaire ne fut pas heureuse, car l'état, obéré par-delà ses ressources, en vint à ne pouvoir payer les intérêts de sa dette publique. Dans les autres états de l'est, les chemins de fer furent en général l'œuvre de petites compagnies locales, qui, secondées par des subventions du gouvernement et des villes, commençaient par des lignes de faible longueur, puis se soudaient les unes aux autres, et finissaient par se fusionner. Dans l'ouest, où les terres vagues sont la vraie richesse, puisque, aussitôt mises en culture, elles donnent en abondance le blé, le chanvre et le coton, les états ont favorisé la création des voies de communication en octroyant aux entrepreneurs de vastes surfaces incultes. Ainsi dans l'Illinois le congrès donne gratuitement aux compagnies des sections de 10 kilomètres de large sur chaque côté de la voie alternativement. Ce sont des terres qui valaient environ 2 dollars l'hectare avant l'établissement du chemin de fer, et qui montent à 15 ou 16 dollars dès que la locomotive les parcourt, parce que les populations y arrivent en foule. Peut-être les propriétaires des états situés de ce côté-ci des Alleghanys souffrent-ils un peu de cet exode incessant vers l'ouest du continent : leurs fermes sont abandonnées, leurs produits rencontrent sur les marchés la concurrence ruineuse des récoltes du *far-west;* mais les villes et surtout les ports de mer y trouvent leur profit.

En France, que les chemins de fer aient été construits aux frais du budget ou qu'ils soient l'œuvre de compagnies concessionnaires, que ces compagnies soient subventionnées ou réduites à leurs seules

ressources, l'état ne cesse de leur faire sentir sa puissance. Tantôt il les arme de pouvoirs exceptionnels, faute desquels elles seraient peut-être incapables d'achever leur tâche, tantôt il réprime leurs exigences et protége le public contre l'abus qu'elles feraient du monopole qui leur est conféré. Aux États-Unis, il n'existe rien de pareil. Comme en Angleterre, les sociétés financières font la dépense d'établissement, et s'en dédommagent par les taxes qu'elles prélèvent arbitrairement sur les voyageurs et sur les marchandises. On s'est dit dès le principe que l'industrie des chemins de fer n'est pas plus qu'une autre à l'abri de la concurrence, et que la concurrence est un moyen infaillible d'empêcher que les taxes ne soient plus élevées que de raison. On devine que l'événement n'a pas justifié cette prévision. Les chemins de fer américains ont donné le spectacle des variations de prix les plus monstrueuses. En 1869, le prix du transport entre New-York et Chicago monta de 5 dollars à 40 dollars par tonne. Parfois le tarif était de 2 dollars entre New-York et Chicago, et de 37 dollars pour le même parcours en sens contraire. Le plus souvent, deux compagnies rivales, par des rabais exagérés, se disputaient le trafic entre les points extrêmes qu'elles desservaient toutes deux, et elles se rattrapaient de ces transports faits à perte en surélevant au-delà de toute mesure les transports des localités intermédiaires, au point de ruiner les manufactures exposées à ces variations exorbitantes. Quelquefois les congrès se prémunirent contre les abus du monopole; mais les prescriptions qu'ils édictèrent à cet effet furent aisément éludées. Il n'est pas rare de trouver dans les plus anciennes concessions un article qui prescrit d'abaisser les tarifs lorsque les profits de la compagnie concessionnaire dépassent un certain taux, précaution inutile dans une contrée où, faute de contrôle financier, le gouvernement ignore toujours à quel chiffre monte au juste le capital d'établissement. Ailleurs on s'avisa, mais un peu tard, d'interdire la fusion des compagnies rivales. Qu'arriva-t-il alors? Elles se fusionnèrent sans qu'il y parût; par exemple, elles convenaient de mettre en commun les recettes produites par les points extrêmes, chacune d'elles conservant le monopole du trafic intermédiaire. Qu'on ne s'étonne pas trop de voir des associations financières éluder les lois; ce sont de grandes puissances dans un pays où, par la vertu du suffrage universel, la magistrature et le congrès appartiennent aux plus riches, aux plus audacieux.

La compagnie du chemin de fer central de la Pensylvanie offre un spécimen remarquable de la puissance que quelques particuliers peuvent acquérir ainsi par la seule vertu de combinaisons financières. En 1854, cette compagnie ne possédait que la ligne d'Harrisburg à

Pittsburg (350 kilomètres), sur laquelle elle avait dépensé 17 millions de dollars environ. Elle s'étendit peu pendant les années suivantes. Vers 1869, menacée par les compétitions trop vives des entreprises rivales situées plus au nord, elle acquiert tout à coup, par des contrats que le congrès ne fit pas difficulté d'approuver, une ligne qui la mène jusqu'à Chicago, une autre qui dessert Saint-Louis, une troisième qui atteint Cincinnati. Elle n'en voulait pas plus en apparence, annonçant à qui voulait l'entendre que son rôle ne comportait pas de nouvelles extensions au-delà du Mississipi; mais ce que la compagnie s'abstenait de faire, les directeurs qui l'administraient ne se l'étaient pas interdit. Ces hommes, que l'on aurait pu croire absorbés par l'énorme gestion dont ils avaient déjà la charge, se faufilèrent dans les entreprises du Michigan et du Minnesota, où les chemins de fer ne se construisent qu'au moyen d'immenses concessions de terrains; ils devinrent directeurs de la ligne du Pacifique, dont la principale ressource est aussi la revente des terrains limitrophes à la voie. On a calculé qu'ils étaient maîtres alors d'un territoire de 80,000 milles carrés, ce qui est presque l'équivalent de la surface de l'Italie. Ils possédaient en outre, sous le nom de la Compagnie pensylvanienne, 6,000 kilomètres de chemins de fer, un canal, des mines de houille, une entreprise de bateaux à vapeur, un capital de 700 millions de francs avec un revenu annuel de 250 millions, dont un quart était le profit net de l'entreprise. Qu'est-ce qu'un état où de tels élémens de puissance se trouvent réunis sans contrôle entre les mains de quelques citoyens? Il serait puéril d'espérer que ces hommes seront sages et modérés; ils ont acquis un monopole gigantesque, et ne songent à s'en servir que dans leur intérêt personnel. On en vit la preuve au cours de l'hiver 1870-1871. Par l'effet de circonstances artificielles, les houillères de la Pensylvanie avaient acquis en peu d'années un développement de production que les besoins du commerce ne justifiaient pas. De là temps d'arrêt, diminution de la vente et par conséquent de l'exploitation, puis finalement une baisse des salaires, contre laquelle les ouvriers mineurs se coalisèrent. La compagnie des chemins de fer possédait quelques puits de mines; voulant mettre ses ouvriers à la raison, elle n'imagina rien de mieux que de tripler le prix de transport, afin d'enrayer la consommation et de forcer toutes les concessions minières au chômage. Tous les habitans de l'état s'en ressentirent. Les clameurs les plus violentes s'élevèrent contre les administrateurs du chemin de fer. On scruta les décrets de concession qui leur avaient été accordés, afin de découvrir s'ils possédaient effectivement le droit de faire peser des taxes de transport prohibitives sur la plus importante des matières premières. Le ca-

hier des charges, il est vrai, fixait un prix limite que la compagnie n'avait pas le droit de dépasser; mais les tribunaux avaient décidé depuis longtemps que ce *maximum* ne s'appliquait qu'à ce que nous appelons en France le prix de péage, et que le prix du transport proprement dit n'avait pas de limite légale. En d'autres termes, la compagnie ne pouvait refuser la circulation sur les rails à quiconque offrait de lui payer le prix du tarif; elle était maîtresse au contraire de prélever la rémunération qu'il lui plaisait pour l'usage de ses locomotives et de ses wagons. Le public était donc à la merci des gens qui avaient su monopoliser les moyens de transport dont les houillères étaient obligées de se servir.

Si ces aventureux directeurs de chemins de fer, que MM. Adams flétrissent du surnom de *cormorans*, ne se gênent pas pour rançonner le public, plus souvent encore ils abusent de la confiance des actionnaires dont les intérêts leur sont remis. Outre la fusion d'entreprises rivales, il est une manœuvre favorite chez les hommes d'affaires américains, qu'ils appellent ingénieusement *stock watering*, ce que l'on pourrait traduire par ces mots : mettre de l'eau dans le capital. Qu'une compagnie se trouve trop à l'étroit dans son capital primitif, soit parce qu'elle va atteindre la limite maximum d'intérêt qui lui est allouée, soit parce qu'elle se prépare à fusionner avec d'autres, et qu'elle veut paraître plus riche qu'elle ne l'est en réalité, soit enfin parce que les directeurs, en prévision d'une spéculation à la Bourse, éprouvent le besoin de jeter un grand nombre de titres sur le marché des fonds publics, — en toutes ces circonstances, la compagnie double ou triple simplement le nombre de ses actions sans que personne ait le droit de s'y opposer. C'est l'une de ces habitudes qui rendent extrêmement difficile de savoir quel est le prix de revient réel des chemins de fer en Amérique. Pour montrer à quel point les comptes apparens des compagnies s'écartent des chiffres de dépenses véritables, voici, suivant MM. Adams, l'organisation financière du grand chemin de fer du Pacifique. C'est à dessein que l'on prend pour exemple cette ligne merveilleuse qui rattache la Californie à la vallée du Missouri. Avant que les travaux ne fussent commencés, l'entreprise paraissait aléatoire au plus haut degré : c'était une loterie. Les directeurs, qui ont eu le talent de faire tourner la chance en leur faveur, méritent assurément d'être récompensés en proportion du risque qu'ils ont couru. On se sent enclin à excuser de leur part des moyens de battre monnaie que l'on condamnerait, s'il s'agissait d'une œuvre moins extraordinaire. Donc le projet du chemin du Pacifique se présentait au début avec une longueur de 3,200 kilomètres, et une dépense évaluée à 60 millions de dollars. La compagnie se constituait au capital de

200 millions de dollars, capital fictif dont les actionnaires versèrent en définitive à peine la dixième partie. Ceci n'était qu'une médiocre ressource, et l'argent devait s'obtenir par d'autres procédés. Il y avait d'abord la subvention du congrès fédéral, montant à 30,000 dollars par mille, puis des obligations émises pour la même somme par première hypothèque sur les travaux à exécuter, puis les concessions gratuites de terrains que l'on revendait aux colons, puis les subventions des états et des villes, ou plutôt les bons de papier que les états et les villes souscrivaient, à défaut d'argent comptant, au profit de la compagnie, — enfin, pour dernière ressource, les produits nets des premières sections ouvertes que l'on appliquait aux travaux en cours d'exécution au lieu de les distribuer aux actionnaires. Les hommes de valeur et d'initiative sont rares dans l'ouest; aussi retrouvait-on toujours les mêmes individus dans chaque opération de la grande compagnie du Pacifique. Membres du congrès, ils votaient les subsides; banquiers à New-York, ils négociaient les actions et les obligations des états ou des villes; directeurs, ils ordonnaient les travaux; entrepreneurs dans les plaines du *far-west*, ils les exécutaient eux-mêmes. A la fin de 1870, la compagnie du Pacifique exploitait 3,450 kilomètres de chemin de fer, et elle était débitrice de 240 millions de dollars; mais elle tenait encore en caisse plus de la moitié de ses actions, réserve importante qu'elle négociera quand ses directeurs jugeront le moment opportun pour réaliser quelque énorme profit.

Aux États-Unis, la propriété des chemins de fer est perpétuelle. Les voies de communication ne retombent pas, comme en France, dans le domaine public au bout d'une période de jouissance déterminée. Aussi l'exagération du capital fictif est-elle un mal dont le pays sentira plus tard la fâcheuse influence sous forme de tarifs exorbitans. Il est impossible au surplus de dire où s'arrêtera le *stock watering*. On a calculé, d'après des données certaines, que, du 1er juillet 1867 au 1er mai 1869, en un peu moins de deux ans, vingt-huit compagnies de chemins de fer avaient élevé leur capital de 287 millions à 400 millions de dollars, soit une augmentation de 40 pour 100. En l'état actuel, les bénéfices nets de l'exploitation ne donnent aux actions qu'un revenu médiocre, du moins par comparaison avec les autres branches de l'industrie américaine. Si dans la Pensylvanie les chemins de fer rapportent 8,3 pour 100, et dans le New-York 7,5, le revenu s'abaisse à 4, 8 dans l'Ohio. Le rapport de toutes les voies exploitées en 1870 était évalué à 450 millions de dollars, dont 150 millions de produit net. Ici encore, nous avons sous les yeux des chiffres prodigieux. Ce sont de simples particuliers qui disposent de ces sommes colos-

sales, sans surveillance, sans contrôle. Quoi d'étonnant s'il survient parfois quelques scandales comme ceux dont le chemin de fer de New-York au lac Érié fut le théâtre en ces dernières années?

II.

Il existe en Amérique, entre les états de l'Atlantique et les états de l'ouest, un immense courant commercial dont il importe de bien connaître le caractère. L'ouest produit du bétail, des céréales, du chanvre, du tabac, des bois de construction. Le commerce s'y concentre dans quelques villes de création récente, à Cincinnati pour le Kentucky et la vallée de l'Ohio, à Saint-Louis pour les plaines qui s'étendent entre le Mississipi et les Montagnes-Rocheuses, à Chicago pour les produits agricoles que la contrée environnante donne à profusion. Si cette région de l'ouest fournit des matières premières, en revanche elle réclame les objets manufacturés qu'elle ne possède pas, car l'industrie y est presque nulle. Elle n'a qu'un port de grande importance, c'est Chicago sur le lac Michigan; de plus, la navigation entre ce port et l'Atlantique par les lacs et le Saint-Laurent est lente et détournée. L'ouest pourrait bien envoyer ses productions au sud, à la Nouvelle-Orléans par la voie du Mississipi; mais la Nouvelle-Orléans n'a ni l'industrie ni l'activité commerciale de New-York, de Boston et de Philadelphie. Même pour les denrées de la zone tropicale, dont la Nouvelle-Orléans serait l'entrepôt naturel, les gens du *far-west* trouvent préférable de s'approvisionner du côté de l'Atlantique. Il y a donc entre l'Atlantique et l'ouest, en dépit de la chaîne des Alleghanys qui les sépare, un négoce considérable. Ce courant commercial s'écoule par cinq grandes voies de communication, dont voici la direction et le tracé.

La voie la plus ancienne est le canal qui va de l'Hudson au lac Érié, entre les villes d'Albany et de Buffalo; il fut ouvert en 1825, à une époque où l'on ne songeait pas encore aux chemins de fer. Creusé d'abord en petite section avec $1^{m},20$ de hauteur d'eau, agrandi un peu plus tard, ce canal, qui a 580 kilomètres de long, fut l'œuvre d'un état qui n'avait pas alors plus de 1,500,000 habitans. D'autres canaux secondaires en communication avec celui-là portèrent à 1,500 kilomètres la longueur des voies navigables. Le congrès s'est heureusement gardé d'aliéner ce vaste réseau, qui relie les lacs Érié, Ontario et Champlain aux fleuves de l'Hudson, du Saint-Laurent et de la Delaware.

Lorsque survint l'ère des chemins de fer, de petites compagnies entreprirent, chacune pour son compte, des fragmens de ligne entre

New-York et Chicago par Albany, Buffalo, Cleveland et Toledo. Sur un parcours de 1,700 kilomètres, l'on ne comptait pas moins de seize compagnies distinctes. Le tout fut livré au public vers 1852. Presque aussitôt ces compagnies commencèrent à fusionner : les plus pauvres entraient dans l'association avec leur capital intact; les autres étaient admises avec une plus-value proportionnelle à leur prospérité, si bien qu'une ligne qui ne valait au début que 50 millions de dollars en vint à être représentée par un capital de 100 millions et plus. Dans ces dernières années, la compagnie des chemins de fer de New-York à Chicago par Albany se trouvait dirigée par M. Vanderbilt, l'un des plus adroits financiers des États-Unis. Cette voie est vraiment bien détournée (on s'en convainc en jetant les yeux sur une carte); elle est en concurrence immédiate avec le canal dont elle suit le cours. Aussi était-il naturel qu'un chemin de fer plus direct fût établi de New-York au lac Érié. On l'entreprit dès 1832, avec un capital restreint de 3 millions de dollars, dont les actionnaires ne payèrent jamais que le tiers : l'état fournit plusieurs millions de subvention; cependant l'affaire ne réussit pas. La compagnie, impuissante à se procurer les fonds dont elle avait besoin, avait épuisé son crédit avant l'achèvement des travaux; elle tomba en faillite, et la ligne fut mise sous séquestre. Une nouvelle compagnie prit la place de l'ancienne avec de plus puissans moyens d'action, qui lui permirent de compléter l'œuvre commencée par les premiers actionnaires. La dépense, évaluée dans le principe à 3 millions de dollars, avait atteint 50 millions, tandis que le produit brut montait à 16 millions 1/2. C'était, à dire vrai, une magnifique entreprise et un travail admirable. Tracée tantôt dans les hautes montagnes des Alleghanys et tantôt à travers les riches vallées de l'Hudson, de la Susquehannah et de l'Ohio, cette ligne s'assurait un trafic local de grande importance et un transit encore plus abondant. Les deux autres routes de premier ordre qui relient l'Atlantique avec les états de l'ouest sont celle de la Pensylvanie, dont il a été question, et celle de Baltimore à l'Ohio. Le tracé en est peut-être moins direct; par compensation, elles atteignent plus vite les voies navigables qui coulent sur le versant occidental des Alleghanys.

Ces cinq grandes voies de communication se partageaient, il y a douze ans, date des dernières statistiques que nous possédions, un transit de 3,200,000 tonnes. On conçoit, sans qu'il soit besoin de l'expliquer, que la répartition se faisait entre elles d'une façon fort inégale: les canaux de l'état de New-York absorbaient plus des deux tiers du trafic. Ces lignes rivales étaient destinées à se faire la plus active concurrence jusqu'au jour où elles se mettraient d'accord au

détriment du public. Le conflit éclata peu de temps après la guerre de sécession entre le chemin central de New-York et celui de l'Érié. Les Américains du Nord vivaient à cette époque dans une atmosphère belliqueuse. C'est une circonstance assez digne d'attention qu'au lendemain de la guerre civile, alors que le licenciement des armées rejetait dans la vie ordinaire 1 million d'hommes rompus à l'existence aventureuse des camps, il n'y eut ni brigandage ni plus de désordres ou de crimes que dans les années précédentes. Les citoyens de l'Union reportèrent sur les affaires commerciales l'esprit de discipline, le gaspillage des capitaux, la hardiesse de combinaisons, en quelque sorte les qualités et les défauts de la profession militaire auxquels ils s'étaient accoutumés pendant la lutte de la sécession. Ces nouveaux combats, que l'on aurait pu croire pacifiques et qui souvent furent au contraire aussi violens qu'immoraux, eurent surtout pour théâtre l'état de New-York. C'est dans la plus grande ville de l'Amérique que viennent chercher fortune les hommes qu'aucun scrupule n'arrête; c'est aussi là que la justice est le plus suspecte de partialité, parce qu'elle y est aux mains de la populace. L'état est divisé sous le rapport judiciaire en huit districts, et chaque district possède un tribunal de quatre juges. Tous ces juges sont élus par le suffrage universel, qui demande avant tout aux candidats compte de leurs opinions politiques. Chaque juge peut, en certaines affaires, siéger seul, rendre des arrêts, suspendre la procédure entamée devant un autre tribunal. On ne s'étonnera pas de les voir prendre des décisions contradictoires lorsqu'ils se laissent aveugler par l'esprit de parti ou corrompre à prix d'argent.

M. Vanderbilt, déjà maître du New-York-Central, voulut en 1867 s'emparer aussi du chemin de l'Érié. Il était homme de grandes ressources; on lui attribuait une fortune de 10 millions de dollars entièrement disponible pour des opérations de bourse. Le moyen le plus simple d'atteindre le but qu'il se proposait lui parut être d'acheter la plus grande partie des actions de l'Érié; mais, tandis qu'il se livrait à cette manœuvre, dont la conséquence immédiate était une hausse formidable, il s'aperçut que ses adversaires, l'ayant deviné, émettaient des actions nouvelles à mesure qu'il en achetait. L'abus fut poussé à tel point que le capital apparent de cette ligne fut porté dans l'espace de quatre ans de 250,000 à 865,000 actions. La lutte fut vive; les juges intervinrent, chaque parti avait le sien, qui lui donnait raison. Enfin, de guerre lasse, les adversaires conclurent un compromis; les quelques millions qu'ils avaient perdus dans ces agiotages se trouvèrent remboursés, on ne sait comment, sur les bénéfices de l'exploitation du chemin de fer, et après nombre d'incidens la ligne de New-York à l'Érié passa sous la direction d'un

M. Fisk, dont les journaux américains annonçaient dernièrement la fin lamentable. Il a été assassiné dans un hôtel de New-York par un concurrent malheureux.

M. James Fisk, fils d'un colporteur du Connecticut, suivit d'abord la carrière paternelle. Il s'était fait quelque réputation dans les villes du Vermont et du Massachusetts qu'il visitait périodiquement, si bien qu'un négociant de Boston se l'associa. En peu d'années, il y acquit une fortune dont un moins ambitieux se serait contenté. Brutal, ignorant, mais plein d'ardeur et d'entrain, il s'introduisit avec le banquier Gould dans le chemin de fer de l'Érié à la suite des combinaisons financières par lesquelles M. Vanderbilt s'en était vu évincé. MM. Gould et Fisk devinrent bientôt maîtres absolus d'une compagnie qui employait 15,000 individus. Ce ne fut pas tout : ils montèrent une maison de banque, achetèrent un théâtre, et, appuyés sur le parti radical de la ville de New-York, ils ne reculèrent plus devant aucune entreprise. Leur influence était si grande qu'ils obtinrent de la législature une loi par laquelle les directeurs de l'Érié ne devaient plus être réélus annuellement suivant l'usage de toutes les associations financières. On les vit ensuite accaparer l'or monnayé avec des moyens si puissans que la circulation monétaire en fut troublée, et que le président de l'Union fut obligé d'intervenir dans l'intérêt du commerce.

Il y avait, entre les grands chemins de fer de l'Érié et du New-York-Central, une petite ligne que l'on pourrait appeler d'intérêt local, allant d'Albany à la Susquehannah sur un parcours de 230 kilomètres. Cette entreprise restreinte avait été entamée, en 1852, avec des capitaux insuffisans. Les actionnaires, qui étaient pour la plupart des propriétaires riverains, y fournirent un million de dollars; les villes que l'affaire intéressait faisaient des prêts d'argent à la compagnie ou prenaient des actions. La législature de l'état accorda même quelques subsides de faible importance. Au dernier moment, quand les directeurs se voyaient à bout de ressources, ils se procurèrent les sommes nécessaires à l'achèvement des travaux au moyen d'un subterfuge assez irrégulier. Il leur restait en caisse 9,000 actions non souscrites; ils les vendirent au rabais. Enfin au mois de janvier 1869, après dix-sept ans de travail, la ligne de la Susquehannah fut ouverte en son entier, depuis Albany jusqu'à Binghampton, où elle se soude au chemin de l'Érié. Cette œuvre modeste faisait honneur au président du comité de direction, — M. Ramsey, — qui depuis l'origine avait géré avec intelligence et probité les affaires de la compagnie.

Considérée dans le principe comme une simple route d'intérêt local, la ligne d'Albany à Binghampton avait acquis par le temps

une tout autre importance : elle devenait pour les audacieux directeurs de l'Érié un moyen de faire concurrence au New-York-Central sur les marchés de la Nouvelle-Angleterre, notamment pour le transport de la houille, que l'on exploite en abondance dans l'état de Pensylvanie. MM. Gould et Fisk décidèrent donc que la ligne de la Susquehannah devait fusionner avec l'Érié, quoique M. Ramsey ne fût pas disposé le moins du monde à la leur céder, et que les compagnies des houillères, le public même, eussent une répugnance marquée à permettre l'extension d'une société dont les chefs s'étaient fait une réputation de spéculateurs effrontés. Le procédé d'usage en pareille circonstance est, on l'a vu plus haut, d'acheter les actions de la compagnie que l'on veut s'annexer, et de s'assurer ainsi la majorité dans l'assemblée générale qui nomme les administrateurs. Dans ce cas-ci, la manœuvre était moins facile, car une forte partie des actions appartenait à des municipalités qui n'avaient le droit de vendre leurs titres que contre argent comptant. M. Ramsey se défendit lui-même par les moyens habituels, quoiqu'il fût au fond plus scrupuleux que ses adversaires. Quelques milliers d'actions étaient en dépôt dans la caisse du trésorier; M. Ramsey les distribua entre lui et ses amis. MM. Fisk et Gould profitèrent de cette irrégularité pour obtenir d'un juge de New-York un arrêt qui suspendait M. Ramsey de ses fonctions de président. Celui-ci répondit par une ordonnance d'un juge d'Albany qui défendait aux membres du comité de se réunir en l'absence du président. La nouvelle en parvint le soir à New-York; aussitôt, sans perdre un instant, MM. Fisk et Gould requirent du juge qui leur était dévoué la mise sous séquestre du chemin de fer en litige et la nomination de deux administrateurs provisoires. En moins d'une heure, cette nouvelle ordonnance fut rédigée, signée, revêtue de toutes les formalités légales. On ne perd pas de temps en Amérique, même quand il s'agit de disposer d'une propriété qui représente un capital de plusieurs millions. Le même soir, par un train de nuit, M. Fisk, qui était l'un des deux administrateurs provisoires, accompagné par quantité d'hommes de lois et d'amis, tous armés comme il convenait, partait pour Albany dans le dessein d'entrer en fonctions dès le lendemain matin. Par malheur, il y avait aussi des juges à Albany, comme on l'a déjà pu voir. L'un d'eux, agissant à la requête du parti Ramsey, venait également de mettre le chemin de fer de la Susquehannah sous séquestre et de nommer un administrateur provisoire qui occupait la place lorsque M. Fisk s'y présenta suivi de son escorte. Ce dernier fut donc mal reçu; les employés le mirent à la porte avec assez peu de ménagemens. Cependant il revint à la charge dans la journée, et consentit à parlementer avec son concurrent. Il était

bon homme au fond, dépourvu de fiel; aussi fit-il compliment à ses adversaires du matin de la vigueur qu'ils avaient déployée contre lui, et leur promit-il sa protection. C'était un samedi; il fut convenu que le dimanche serait un jour de trêve, et que les hostilités ne reprendraient que le lundi à huit heures du matin. M. Fisk repartit pour New-York, afin de consulter ses avocats et de se faire délivrer de plus amples pouvoirs par le juge qui était à sa dévotion.

Le lundi matin, les deux partis se retrouvaient en présence dans les bureaux de la compagnie à Albany : chacun d'eux s'était pourvu d'un mandat qui l'autorisait à requérir la force publique; mais les autorités d'Albany, méconnaissant l'ordonnance rendue par un juge de New-York, donnèrent raison au parti Ramsey. Déjà un train venait de partir pour Binghampton, à l'autre extrémité de la ligne, pour donner sur tout le parcours l'ordre de ne pas reconnaître les délégués de M. Fisk. Quand celui-ci se vit devancé par la vapeur, il eut recours à l'électricité. Binghampton est la station commune aux deux chemins de la Susquehannah et de l'Érié. Les employés de cette gare obéissaient à M. Fisk; il leur prescrivit par le télégraphe de s'emparer de vive force des wagons et des machines du chemin contesté, d'envoyer une locomotive à la rencontre du train qui le matin même était parti d'Albany. Ce fut fait comme il avait été prescrit. La guerre était déclarée; mais les troupes de l'Érié entraient trop vite en campagne. Leur locomotive, qui s'avançait à l'aventure sous une faible escorte, ne rencontrait que des visages hostiles. Dans une gare, par une manœuvre ingénieuse, on la fit dérailler; elle resta prisonnière avec ceux qui la montaient. Le train venu d'Albany put donc continuer sa route sans encombre; il s'arrêta cependant à 25 kilomètres de Binghampton. Il y a là un tunnel, dont la sortie était occupée par les gens de l'Érié, amenés en grand nombre par un train spécial. Chaque parti fit venir des renforts; il y avait 800 hommes d'un côté et 450 de l'autre, les uns munis de bâtons et d'outils, d'autres pourvus d'armes à feu. On hésitait quelque peu avant d'en venir aux mains. Enfin les deux locomotives s'avancèrent à petite vitesse l'une contre l'autre; quoique le choc fût peu violent, l'une d'elles fut rejetée hors de la voie. Aussitôt les hommes sautèrent en bas des wagons et s'attaquèrent avec furie. Les partisans de l'Érié étaient moins nombreux, moins bien armés; ils s'enfuirent en désordre après une courte lutte, laissant aux mains des vainqueurs le train qui les avait conduits jusque-là.

L'affaire devenait grave; c'était un vrai combat entre deux compagnies financières. La milice fut mise sur pied et vint occuper le champ de bataille. Tous les bons citoyens s'indignèrent de ce scandaleux conflit, dans lequel la magistrature était peut-être encore

plus compromise que les acteurs principaux. Toutefois on donnait raison en général au parti Ramsey, qui semblait n'avoir agi qu'avec l'excuse d'une légitime défense. Les habitans d'Albany acclamèrent les employés de la Susquehannah à leur retour de cette expédition malencontreuse. Le gouverneur de l'état se crut obligé d'intervenir, afin de faire cesser l'embarras des shérifs, qui ne savaient plus à qui obéir: il leur prescrivit de maintenir chacun des adversaires en possession des gares qu'ils occupaient; en outre, il donna l'ordre d'appeler la milice au cas où les troubles recommenceraient, et menaça de proclamer la loi martiale dans les districts que la ligne traversait. Cependant les deux partis continuèrent pacifiquement la lutte à l'aide des moyens légaux inépuisables que leur procuraient leurs avocats. Au jour fixé pour l'assemblée générale des actionnaires, on eut le triste spectacle de deux réunions distinctes, — l'une composée des partisans de Ramsey, l'autre des partisans de Fisk. Ces derniers étaient de rudes compagnons, déguenillés, mais robustes, que l'on avait amenés le matin de New-York par le premier train, et qu'un copieux déjeuner avait mis de joyeuse humeur. Ailleurs qu'en Amérique, on n'aurait pu croire que ce fussent là des actionnaires, et de fait c'étaient MM. Fisk et Gould qui les avaient transformés en capitalistes pour les besoins de la journée. Quand enfin M. Ramsey s'aperçut qu'il n'était pas de force à résister à un adversaire si puissant, il prit le sage parti de vendre la ligne de la Susquehannah à la compagnie du canal de l'Hudson, association riche et bien posée que les manœuvres des agioteurs ne pouvaient ébranler. Longtemps après, au mois de mai 1871, les nombreux conflits judiciaires auxquels l'affaire avait donné lieu se terminèrent devant la cour suprême des États-Unis par l'acquittement de M. Fisk, qui n'eut même pas à payer de dommages-intérêts. S'il avait cette fois perdu la partie, il était homme à prendre sa revanche dans une autre occasion. Il allait bientôt périr par le revolver d'un assassin; du moins le dernier exploit de cette existence aventureuse et turbulente fut un acte de bienveillance dont il faut lui savoir gré. Lors du récent désastre de Chicago, il fit à New-York une quête fructueuse en faveur des victimes; puis il en chargea un train de marchandises, le conduisit lui-même à grande vitesse jusqu'à la ville incendiée, et, après avoir distribué aux malheureux habitans la magnifique offrande qu'il leur apportait, il leur fit cadeau des wagons et de la locomotive qui l'avaient amené.

Il serait malséant de raconter les tristes exploits des spéculateurs américains, s'il n'en devait sortir un enseignement utile. Or, de ces luttes entre compagnies financières qui semblent se moquer du gouvernement et de la justice aussi bien que des intérêts de leurs

actionnaires, ne ressort-il pas avec évidence la preuve que la liberté du commerce et de l'industrie est impuissante à refréner tous les abus? Jugera-t-on que les conclusions qu'en tirent MM. Adams sont trop sombres? « Tout commentaire, disent-ils, affaiblirait la valeur de ce récit, qui porte avec lui son propre enseignement. Les faits qui viennent d'être racontés révèlent à l'observateur la corruption de notre édifice social. Aucune partie de notre organisation n'a paru saine lorsqu'elle a été mise à l'épreuve. La Bourse est un enfer. Les bureaux de nos grandes compagnies sont des antres secrets où les administrateurs complotent la ruine de leurs mandataires; la loi est une machine de guerre au service des méchans; l'esprit de parti se dissimule sous l'hermine du juge; le palais législatif est une halle où l'on vend des lois à l'enchère, tandis que l'opinion publique est silencieuse ou impuissante. » Les diverses sortes de gouvernemens dont l'histoire fait mention, autocratie, aristocratie, démocratie, s'effacent devant un nouveau système qui est le fruit du XIXe siècle : c'est le gouvernement des associations financières. Ces associations n'ont pas encore dit leur dernier mot, bien que les chemins de fer, qui les ont vues naître et croître, leur aient déjà donné un prodigieux degré de puissance et de vitalité. Au surplus, elles se modifient avec toute la variété des combinaisons politiques, suivant les tendances du moment et les inclinations des individus. Au chemin de fer du New-York-Central, M. Vanderbilt règne en souverain absolu; il ne partage le pouvoir avec personne. Sur les lignes de la Pensylvanie, le régime devient aristocratique; un comité d'administrateurs peu nombreux se distribue les attributions et les influences. Dans la compagnie de l'Érié, l'esprit démagogique de New-York triomphe sans contestation. Cette compagnie est l'alliée naturelle, la protectrice et la protégée du *Tammany Ring*, dont l'influence occulte sur les affaires municipales de New-York se révélait récemment par un prodigieux gaspillage de la fortune publique. Mais ces vastes entreprises, quel que soit leur régime intérieur, ont un caractère commun : elles n'ont point d'âme ni d'entrailles, elles ne sentent point, elles recherchent en toutes choses leur intérêt, sans se laisser embarrasser par les préoccupations de justice et d'équité.

Il est facile de comprendre ce que doit craindre une nation chez laquelle les compagnies de chemins de fer, qu'aucun frein n'arrête, ont su garnir les assemblées législatives, les tribunaux, les administrations, de leurs défenseurs et de leurs créatures. C'est ce qui existe aux États-Unis, et aussi, quoiqu'à un moindre degré, dans la Grande-Bretagne. Les hommes sensés se demandent maintenant quel remède il convient d'apporter à une situation si dangereuse. Le mal vient de ce que l'on a trop compté sur la concurrence et la

liberté de l'industrie. Comment réprimer les licences que tolère la législation actuelle? Sera-ce en expropriant au profit de l'état les possesseurs des chemins de fer? L'organisation politique des Américains, leur histoire, la notion même de l'état chez ces peuples qui ont pris pour règle absolue la plus libre expansion individuelle, tout s'oppose à une solution de ce genre. La Pensylvanie, l'Ohio, le Michigan, l'Illinois, ont d'ailleurs essayé de construire et d'exploiter eux-mêmes leurs voies ferrées, et n'ont abouti qu'à des catastrophes budgétaires. La question n'est plus de savoir si le gouvernement interviendra dans l'industrie des chemins de fer, on cherche seulement quelles seront la forme et les limites de cette intervention. Le vulgaire, qui ne raisonne pas tant, se laisse entraîner à une conclusion radicale; il demande au gouvernement de s'établir juge suprême en matière de travaux publics. Il approuve le président de la république, qui dispose des ressources du trésor pour contrecarrer les spéculations des agioteurs; il applaudit le gouverneur de l'état de New-York, qui proclame la loi martiale sur le territoire où les compagnies de l'Érié et de la Susquehannah sont en lutte ouverte. La protection toute-puissante du gouvernement, le césarisme en un mot lui paraît être le remède inévitable à de tels abus. Est-ce la vraie solution? On en peut douter.

N'est-ce pas avec un sentiment de légitime fierté que nous pouvons, en terminant cette étude, reporter nos yeux sur le réseau de nos chemins de fer? S'ils n'atteignent pas chez nous un aussi grand développement qu'aux États-Unis, on ne peut contester que les tracés sont bien faits et les travaux bien exécutés. Les marchandages honteux, qu'il est impossible d'éviter tout à fait dans les grandes opérations de finances, ont été contenus dans les plus étroites limites. Si l'exploitation n'est pas parfaite, elle est honnête et régulière. Les lois qui règlent les rapports réciproques du public et des compagnies protégent à peu près également les deux parties. C'est que nos chemins de fer sont une combinaison heureuse de l'initiative individuelle et du contrôle de l'état, et pourraient, sous ce rapport, servir de modèle à d'autres industries que la nature condamne au monopole. Il serait faux assurément de dire que tout y est pour le mieux; toutefois, si l'on éprouvait jamais la tentation d'abandonner un système qui, jusqu'à présent, a donné d'assez bons résultats, il serait prudent de considérer au préalable ce que vaut aux États-Unis le régime d'une pleine et entière liberté.

H. Blerzy.

NATACHA

I.

LE COMTE LOUIS DE S... AU LIEUTENANT DE VAISSEAU R..., A NANGASAKI.

Lucerne, août 1866.

Après deux années de silence, me revoici t'écrivant, mon ami. J'ai peut-être eu tort de me taire si longtemps; mais tu n'as pas raison non plus lorsque tu prétends que c'est traiter mal une amitié comme la nôtre. Eh! parbleu, je sais bien que cette amitié est de trempe solide; c'est précisément pourquoi je trouve qu'elle n'a pas besoin pour vivre, — et même pour grandir, — des menus témoignages qui sont le pain quotidien des affections vulgaires... Si tu étais un indifférent, je me mettrais en frais d'esprit pour toi, — ou une jolie femme, je te conterais des tendresses; mais que veux-tu que je dise d'un peu nouveau à un si vieil ami? J'ai beau faire, dès que je te dois prouver épistolairement que je t'aime, mon cœur et mon esprit se refusent à battre le briquet en ton honneur.

Enfin, pour tout dire, tu n'as pas oublié que j'ai le caractère le plus mal fait du monde, et que mon humeur se permet des bizarreries de femme capricieuse. Ainsi la vue d'une feuille blanche étalée devant moi me cause une horreur absurde, mais insurmontable, qui vient, je suppose, de ce que quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent je me sens absolument incapable de l'effort qu'il faut pour la couvrir de petits caractères noirs. Je suis tout prêt alors à maudire l'invention de l'écriture et ses inventeurs, et, si la découverte était à faire, il est certain que ce n'est pas moi qui la ferais. Que si maintenant tu me demandes pourquoi ces raisons, qui me semblaient décisives hier, n'ont plus le sens commun aujourd'hui, je te répondrais que l'homme est un être changeant; il adore le lendemain ce qu'il haïssait la veille. Je ne sais quel démon babillard s'est emparé de moi; je me sens subitement des démangeaisons d'écrire, et

la plume se vient mettre toute seule entre mes doigts, le papier sort par rame des tiroirs de mon secrétaire. Les idées s'agitent dans mon cerveau et demandent à voir le jour, et pourtant ma boîte à nouvelles est aussi vide aujourd'hui qu'elle l'était hier ou le jour d'avant. Je n'ai rien à t'apprendre, n'étant ni marié, ni ruiné, ni amoureux, ni particulièrement heureux ou malheureux; simplement le vent a sauté, et j'en profite pour t'écrire.

Ma vie est pleine de tout ce qui pourrait la rendre belle, et je m'ennuie de la vie. La volonté de jouir me fait défaut, cette énergie vivante qui seule rend les choses belles et désirables. Il se fait dans mon existence une décoloration progressive. Je n'ai plus la force de secouer ma torpeur; il faudrait pour cela, je le sens, qu'une émotion assez puissante vînt m'enlever à moi-même. Il est des heures où je me mets en face de moi, et où je me juge sans indulgence. Je m'avoue alors que j'ai misérablement perdu ma jeunesse. Quelles aspirations vertigineuses au commencement, quels pauvres résultats à la fin! A dix-huit ans, lorsque je dis adieu à mon précepteur, je ressemblais à ces chevaliers qu'au sortir de leur nuit de veille on armait de toutes pièces; un cœur généreux battait dans ma poitrine, mes yeux regardaient au loin, mes pensées allaient en haut. A vingt ans, je n'avais plus une illusion debout, plus une croyance intacte, plus un seul désir bien vivant. La morale facile qui a cours dans le monde, le doute railleur et élégant qui remplace les convictions, la tolérance de bon goût sous laquelle se masque l'impuissance des principes, le contact de toutes ces choses sans vie et sans élan avait dans mon cœur étouffé la flamme, sinon éteint toute la chaleur.

Les frivolités de tout genre qu'on a logées dans le cerveau laissent après elles une apathie invincible. Quand bien même quelques nobles désirs battraient encore des ailes au fond du cœur, on est découragé d'avance et incapable de la résolution qu'il faut pour les traduire en action. On s'avoue vaincu avant d'avoir essayé la lutte. Moitié en bâillant, moitié en soupirant, on se dit : C'est trop tard, — et l'on met une croix sur ce qui, dès cet instant, ne s'appelle plus qu'une chimère. Cette capitulation de l'intelligence devant l'inertie de la volonté est le plus grand dissolvant que je connaisse. On y passe tout entier.

Le jour où je vis tout ceci pour la première fois bien clairement, il restait encore un coin de ciel bleu à mon horizon : je croyais, ou du moins je pensais que je croyais à l'amour.

J'avais commencé par en bas. La grisette, être simple et naïf, me trompa abominablement. Je cherchai plus près de moi, et me serais attardé longtemps auprès d'une mignonne marquise, s'il ne m'était survenu du fond de la Bretagne une tante qui avait une fille

à marier. Cette fille était charmante, mais mon humeur ne me portait pas au mariage, et les discrètes insinuations de ma tante me donnaient terriblement sur les nerfs. Une nuit, au sortir d'un bal où la digne comtesse avait déployé des prodiges de politique, et où Célimène, flairant une rivale, avait joué de l'éventail avec une perfection qui touchait au sublime, je pris la seule résolution sage que j'eusse prise de ma vie. Je rentrai chez moi pour changer de costume, et à la pointe du jour, au lieu des clochers de Notre-Dame, je saluais les champs et les potagers que je voyais fuir des deux côtés du train qui m'emportait vers la Suisse.

On était au commencement du printemps; il y avait beaucoup de fleurs aux arbres et peu de monde sur les grandes routes, — deux circonstances providentielles. Pendant six semaines, je suivis l'itinéraire le plus fantastique. J'allais au hasard, en artiste et en explorateur : aux endroits célèbres et célébrés, je ne donnais qu'un coup de chapeau en passant, et réservais mes pures extases pour les sommets vierges où aucun hôtelier n'avait eu l'idée de venir planter son auberge. Je traversais des déserts de neige, je montais sur le flanc des rocs nus, jusqu'à ces cimes solitaires où les grands vautours à cou pelé viennent établir leur aire. Je les regardais planer au-dessus de ma tête, décrivant dans l'espace des cercles concentriques avec un lent battement d'ailes, et jetant par intervalles un cri rauque, comme surpris de voir un téméraire pénétrer dans ces régions désolées et superbes. Au bout de quelques semaines, j'en avais assez. J'allai me reposer à Lucerne, et ici se place une rencontre qui prolongea mon séjour en cette ville un peu au-delà de ce que je m'étais d'abord proposé.

C'était, il m'en souvient, au retour d'une excursion dans le Titlis, par une orageuse soirée de juin, que j'arrivai sur les bords trop classiques du lac des Quatre-Cantons. Des brouillards sombres comme la nuit s'entassaient sur les hauteurs, laissant filtrer une lumière en deuil. La surface du lac était plombée et se tachetait d'écume en s'agitant dans l'encaissement des rochers. Des vagues en miniature déferlaient sur la berge avec un clapotement qui avait quelque chose de méchant, comme la voix de ces hargneux carlins dont raffolaient nos grand'mères. Je me fis conduire à l'hôtel le plus haut perché sur la colline, et après avoir dîné avec des voyageurs attardés comme moi je montai dans ma chambre.

J'étais assez indécis si je devais repartir tout de suite ou rester quelques jours. Un quart d'heure de contemplation à ma fenêtre, d'où je découvrais la plus belle étendue de brumes et rien de plus, décida la question dans le sens du départ. J'allais sonner pour faire reboucler ma malle, lorsque j'entendis tout près de moi les accords d'un piano. Je m'arrêtai pour écouter, et je ne songeai bientôt plus

à sonner. Le morceau qu'on jouait était un nocturne de Chopin, un des plus capricieux et des plus fantastiques, de ceux dont la note passe sans transition des *allegro* brillans aux plaintifs *andante* en mineur. L'exécution n'était pas savante, mais ce jeu imparfait, où le sentiment et l'expression l'emportaient sur l'étude, avait un charme inexprimable. Les passages difficiles s'estompaient un peu, tandis que la mélodie chantait, vraie et suave, sous des doigts qui semblaient caresser les touches et s'attarder avec une sorte de préférence sur les notes mélancoliques. Cette musique se phrasait dans l'âme comme les strophes d'une élégie. Le même nocturne, brillamment exécuté, ne m'avait jamais dit tant de choses. Il résonnait là en sourdine je ne sais quelle poésie intime et rêveuse qui remuait le cœur. La personne qui jouait pouvait n'être pas un virtuose, c'était à coup sûr un musicien.

La nuit était venue tout à fait. Je sortis sur le balcon, et, m'appuyant dans l'angle le plus obscur, je continuai d'écouter. Tout à coup, au beau milieu d'une gamme ascendante, l'artiste improvisa un point d'orgue, et s'arrêta net. Au bout de quelques secondes, la porte du balcon parallèle au mien s'ouvrit, et une femme parut. Elle fit quelques pas, puis vint s'accouder sur la balustrade, la figure dans l'ombre, la silhouette vivement éclairée par la lumière qui se projetait de la porte, restée ouverte derrière elle. Elle avait une robe blanche, et au cou un ruban de velours, dont les bouts retombaient sur les plis de sa traîne. Cette ligne noire, coupant la ligne onduleuse des épaules, faisait ressortir la finesse de la nuque, que des cheveux noués très haut laissaient à découvert. Elle tenait à la main un éventail, dont elle faisait lentement glisser les branches sous ses doigts, pendant qu'elle regardait droit devant elle dans la nuit, où les nuages, chassés par le vent, fuyaient en se déchirant sur les pointes des rochers. Il n'y avait dans son attitude rien de rêveur ou de mélancolique; c'était l'air tranquille d'une personne qui regarde le temps qu'il fait, et ne songe à interroger ni le passé ni l'avenir, et cependant à cette heure, au milieu du silence que remplissait seule la répercussion du tonnerre, sur ce balcon suspendu dans l'espace, cette blanche figure produisait l'effet d'une apparition. Elle posait devant moi, immobile et inconsciente, comme une belle statue de marbre.

Je ne la voyais que de profil, mais d'après la forme générale de la tête le visage devait être charmant. Les contours du buste se sculptaient dans la nuit; les bras, sortant nus jusqu'au coude des manches flottantes de la robe, avaient cette rondeur fine et ferme qui appartient à la grande jeunesse. Elle se tenait accoudée sur la grille, et sa taille dans cette attitude conservait une grâce souple et élégante. Le frémissement du vent qui passait sur ses cheveux

soulevait légèrement les boucles du chignon. Lorsqu'elle remuait la tête, j'apercevais son oreille, contournée et rose comme le dedans d'une coquille, avec un petit diamant, pareil à une goutte d'eau, au bout. Après quelques instans, consacrés à la contemplation du plus lugubre des paysages, elle se retourna et rentra lentement chez elle. J'entendis les premiers accords *pianissimo* de la sérénade de Schubert, puis quelques mesures d'une valse, et après une pause le léger bruit du piano qu'on fermait. Je me rappelai alors que je voulais partir, et je rentrai dans ma chambre. La pendule marquait minuit; le train que j'avais compté prendre filait depuis une heure. J'allumai une cigarette et retournai sur mon balcon, où il me fut loisible de méditer dans la solitude la plus parfaite, car je ne vis et n'entendis plus rien.

Le lendemain, l'orage était passé; la journée commençait splendide. Tout étincelait au soleil, le ciel, l'eau, les glaciers, les roches nues et les prairies vertes, qui, lavées par la pluie, avaient pris l'éclat velouté des émeraudes. C'était une magie de formes et de couleurs vraiment indescriptible que présentaient ces cimes étagées et cette surface du lac immobile, où de grandes barques à voiles latines glissaient silencieusement. Je m'habillai et descendis déjeuner. En passant dans l'escalier, je m'arrêtai devant le tableau noir des étrangers. Tout en haut, je lisais : le général de V... de Saint-Pétersbourg. Je cherchai dans mes souvenirs, car certainement j'avais connu quelqu'un qui s'appelait ainsi; mais je ne trouvai pas tout de suite.

En entrant dans la salle, la première personne que j'aperçus fut M. de V... lui-même installé auprès d'une table, en compagnie d'un verre de thé, d'un cigare et d'un numéro du *Nord*. Je le reconnus aussitôt. C'était un Russe, — général et, je crois, un peu baron, — que j'avais, quelques années auparavant, rencontré à Paris, où il était venu dépenser un reste de jeunesse et plus qu'un reste d'or, qu'il semait à pleines mains dans les ventes du Tattersall et un peu partout où l'or des étrangers est bienvenu. C'est un gros homme d'une cinquantaine d'années, court et solidement bâti, avec de fortes épaules, qu'il remue sans cesse comme pour secouer d'invisibles épaulettes. Un jour de parade et même de bataille, à la tête de sa division, ce peut être un beau général, mais dans un salon il perd beaucoup; il est gauche d'allures et un peu épais d'esprit. Sa large figure, hérissée de moustaches formidables et de sourcils en broussailles, a une expression remarquablement débonnaire; on dirait la face d'un bon gros dogue qui dort au soleil. En somme, c'est une physionomie à la fois vide de caractère et remplie de cette sorte d'importance dont les hommes sans grande intelligence

contractent l'habitude, quand ils occupent dans le monde officiel une position de quelque poids.

Comme tous les gens à puissante encolure, le général se distingue par sa bonhomie. Il vint à moi dès qu'il me vit, et se prit à me secouer les mains, comme s'il eût voulu les démettre. Il paraissait ravi de me voir. Les premières paroles échangées, je m'assis près de lui. Il me dit alors qu'il s'était marié, que Mme de V... avait une santé délicate, et qu'il l'avait amenée en Suisse sur la recommandation des médecins; puis il rappela quelques épisodes joyeux de son séjour à Paris. Tout à coup une porte donnant sur le parterre s'ouvrit, et un enfant de deux ou trois ans, accompagné d'une *nurse* anglaise, entra dans la chambre. — Ah! vous voilà, master George! s'écria le général, vous arrivez à propos, — et il me présenta son fils.

Master George était un beau bébé, non pas rose et joufflu comme un chérubin de l'Albane, mais un petit être délicat et blond, avec une douceur extrême dans la mine, et déjà quelque chose comme une pensée dans le regard. Il n'avait, heureusement pour lui, hérité d'aucun trait du visage paternel. Sa figure un peu pâlote était d'une coupe ovale et pure, et des yeux violets comme des pervenches l'éclairaient doucement. Sa robe brodée laissait à découvert les jambes, et sur les épaules nues flottaient de longs cheveux qui avaient la finesse de la soie. Cette coiffure féminine et son air un peu frêle lui donnaient l'apparence d'une belle petite fille plutôt que celle d'un garçon. — Il ressemble à sa mère, dit M. de V..., qui avait deviné le compliment ébauché dans mes yeux.

Lorsque le général m'avait parlé de sa femme, je ne m'étais pas fait d'elle une image très séduisante; il était assez naturel de la préjuger sur lui-même. En regardant l'enfant, je pensai que je pouvais m'être trompé. Le général avait assis le petit garçon sur la table, et le contemplait avec la mine glorieuse d'un père. — Dites bonjour à monsieur, dit-il. — Master George me tendit à l'anglaise une petite patte fine et douce comme du satin. Me sentant des torts envers Mme de V..., et ne pouvant faire mieux pour le moment, en signe de repentance, je déposai un baiser sur la main de son bébé. Cela ne parut pas étonner master George, et cela soulagea ma conscience.

Quand il eut fini de prendre le thé, le général proposa à son fils une partie de cheval. L'enfant à cette invitation sauta sur son épaule, et, se cramponnant d'une main à ses cheveux, brandit de l'autre une cravache imaginaire. M. de V... se leva, et, soutenant son héritier dans cette posture exhaussée et périlleuse, se mit à parcourir la salle en affectant toutes les allures connues de la race chevaline. Quelques personnes qui déjeunaient là levèrent le nez avec surprise,

mais la curiosité de la galerie ne parut pas les déconcerter. Cavalier et monture exécutèrent leur petit intermède avec autant de sans-gêne que s'ils se fussent trouvés tout seuls dans un désert. Un saut de mouton artistement exécuté termina la représentation, et déposa master George sain et sauf entre les bras de sa gouvernante, qui avait regardé cette course tapageuse avec un mélange de confusion et de terreur. Le général était en nage et s'épongeait le front. — Petit polisson, va! dit-il, comme s'il eût cherché à se donner une excuse. — Et que dira maman? — D'où je conclus que maman n'était pas grande amie des scènes de famille dans une salle d'auberge.

Le général m'entraîna ce même jour à une partie de pêche, — car il joint à toutes ses autres qualités celle d'être un pêcheur enragé, — et au retour il fit si bien qu'il m'arracha la promesse de rester à Lucerne encore quelque temps, voulant, disait-il, me présenter à sa femme. Au fond, il ne voulait que se ménager en ma personne un compagnon de course qui lui semblait de bon caractère. Nous tardâmes un peu pour le dîner. Le général alla faire un bout de toilette dans sa chambre; je montai dans la mienne, et nous nous retrouvâmes à la table d'hôte. Je venais de descendre et de prendre ma place lorsqu'il entra avec Mme de V... Je dus retenir une exclamation de surprise; la femme du général était mon inconnue du balcon.

Elle s'assit à côté de son mari, presque en face de moi, en pleine lumière. Ce gracieux visage était digne en tout point de la taille élégante, du fier port de tête, du ferme contour des épaules que j'avais si consciencieusement étudiés la veille. Elle n'était point belle strictement, mais elle était charmante. La figure avait cette jeunesse, cette fraîcheur, cette harmonie morale des traits, que ne vaudra jamais une simple correction de lignes. Quand elle souriait, tout son visage s'illuminait. Le haut de la tête rappelait la madone Sixtine; le front, large et bien courbé, se modelait vers les tempes avec la même ligne idéale. Les joues et la bouche avaient des contours d'une délicatesse infinie. Elle avait des yeux splendides, d'un bleu violet, frangés de longs cils; je reconnus ces yeux, c'étaient ceux de George, plus grands, plus graves, plus rayonnans. Les yeux de Mme de V... avaient un éclat humide où la vie de l'âme tenait plus de place que l'esprit ou la gaîté; ce sont ceux-là que j'aime. Sa physionomie tout entière se distinguait par une expression de pureté ravissante. Les tempes étaient fraîches, légèrement veinées, et conservaient des blancheurs virginales; le regard se levait avec candeur, les lèvres elles-mêmes s'entr'ouvraient un peu naïvement.

En voyant cette femme à côté de son mari, on était tenté de se

demander par suite de quelles circonstances fatales cette petite main blanche aux doigts effilés, à la forme exquise, aux fossettes creusées à toutes les phalanges, était venue tomber dans la grosse patte de ce brave caporal. Et pourtant elle devait être heureuse. Il était impossible de concilier ce frais sourire et ce velouté de jeunesse encore intact sur les traits avec une expérience quelconque des déconvenues de la vie. Seulement, quand tout à coup on rencontrait ses yeux, on se disait qu'il y avait là quelque chose, tout au fond, bien loin, quelque chose d'inconscient qui vous saisissait, et qui n'était pas la tranquillité naïve du reste du visage. Il y a dans Goethe de petites pièces de poésie dont le dernier vers, moitié ironique, moitié sentimental, fait rêver longtemps quand on a fermé le volume. On voudrait saisir la pensée intime du poète, mais cette pensée un peu subtile échappe toujours, et là précisément est son charme. La beauté spiritualisée de Mme de V... était un petit poème allemand. Toutes les strophes étaient extrêmement simples; le dernier vers seul vous rejetait dans l'inconnu.

Ses cheveux, d'un châtain clair, presque blonds, avaient des teintes fauves au soleil et se moiraient de ces ondulations molles où glisse la lumière. Ils s'enroulaient simplement autour de la tête avec ce naturel savant qui fait de la Vénus de Canova la mieux coiffée des déesses. Pas le moindre petit ruban ne les déparait; elle portait une robe de mousseline mauve qui rappelait par la forme ces costumes qu'on voit aux bergères de Watteau. De grands nœuds à bout flottaient sur les épaules, et attachaient sur la jupe les plis bouffans de la tunique. Comme il faisait très chaud ce jour-là, la plupart des femmes dînaient en robes ouvertes; le corsage de Mme de V... se boutonnait strictement jusqu'en haut, et une étroite dentelle entourait son cou, frais et délicat comme celui d'une jeune fille. Cette collerette m'agaçait, car, toutes les fois que Mme de V... tournait la tête, il se formait à sa nuque un petit pli admirablement correct, dont on n'apercevait que la naissance.

Après le dîner, on se dispersa sur la vérandah et dans le fumoir. Mme de V... entra dans un petit salon voisin. Le général vint me prendre, et me conduisit auprès d'elle. Il faut lui rendre justice, à ce bon général, il fit de son mieux; il dit de moi les choses les plus aimables. Seulement les frais d'enthousiasme où se mit M. de V... manquèrent le but en le dépassant. Il y avait dans la contenance de sa femme une ombre d'embarras, un tout petit peu de hauteur et une sorte d'indifférence bienveillante. Elle répondit à mon salut avec un grave sourire, m'honora d'un regard de ses beaux yeux, et ne prononça que juste les deux ou trois paroles indispensables pour m'autoriser à rester en sa présence. On eût dit qu'elle se réservait,

et qu'elle voulait juger par elle-même ce qu'était cet ami improvisé de son mari avant de lui permettre de l'approcher une autre fois. Son clair regard semblait me dire : Eh bien! monsieur, parlez, que je sache qui vous êtes. Je parlai jusqu'au moment où master George, faisant irruption dans la chambre, vint se jeter dans ses bras. Alors elle sourit, se leva, m'adressa une légère inclination de tête comme pour clore l'audience, et disparut avec lui. — C'est ainsi que débuta notre connaissance, vieille maintenant de six semaines.

Le même soir, je retrouvai là une autre personne que je connaissais un peu. Au moment où Mme de V... sortait, et que d'un œil à demi distrait je suivais sa démarche légère, j'aperçus à l'autre bout du salon une femme qui m'envoyait un petit salut accompagné d'un mouvement d'éventail, lequel, en langue vulgaire, signifie : venez ici. J'obéis à l'invitation, et vins prendre la place qu'en dérangeant un peu ses jupons Mme Diloir me fit à côté d'elle sur la causeuse.

Mme Diloir appartient à ce genre de femmes qu'on ne sait au juste où ranger dans la hiérarchie sociale et morale. Elle est de tous les mondes, si ce n'est du véritable, mariée d'ailleurs, — et des plus mariées, — à un homme qui mène grand train et tire vanité d'une fortune faite dans les affaires. Je l'avais rencontrée une ou deux fois dans un casino de ville d'eaux, et, frappé de la façon dégagée dont elle portait un soir un costume de fantaisie, je m'étais fait présenter à elle. J'étais parti peu de jours après, et je l'avais parfaitement oubliée. Au physique, Mme Diloir est une blonde superbe, étalant quand elle peut, sous la transparence de la mousseline, et même sans aucune mousseline, des bras et des épaules qui n'ont rien à envier aux plus beaux modèles. Elle a des cheveux couleur de cuivre qui frisottent sur le front, s'échafaudent en chignon au plus haut de la tête, et tombent dans le dos en cascades invraisemblables. Les yeux sont assez beaux et paraîtraient expressifs même sans le doigt de maquillage qui souligne trop hardiment le regard. Le menton est gras, la bouche petite et les lèvres vermeilles, très retroussées aux coins. Il est évident qu'avec une pareille figure on ne passe pas son temps à méditer les pères de l'église. Mme Diloir danse, chasse, chevauche et voyage toute l'année durant en compagnie de son mari. Les dieux me gardent de médire d'une vertu que je n'ai jamais eu la plus petite velléité de mettre à l'épreuve, mais il est certain que cette papillonnante créature n'a pas des apparences suffisamment austères. Aussi qu'arrive-t-il? Les femmes comme il faut dont le hasard des voyages la rapproche, prenant avantage de quelques solécismes dans la tenue, s'en autorisent pour décliner les avances de cette trop triomphante beauté. A la vérité elle pourrait, si elle le voulait, se venger des hauteurs de ces dames en mettant leurs ma-

ris à ses pieds; mais précisément ce qui me donne bonne opinion de sa morale ou du moins de sa politique, c'est que ce sont les maris qui disent le plus de mal d'elle.

L'heureux époux de cette belle personne offre au complet la collection des ridicules et des vanités propres aux enrichis. J'avais connu ce couple à Bade l'année dernière. Un blond jeune homme, qui alors soupirait pour les beaux yeux de Mme Diloir, était maintenant remplacé par un sombre Espagnol, un marquis de Santa je ne sais plus quoi, lequel a toute l'encolure d'un Othello. Il couvait Mme Diloir avec des yeux qui disaient qu'il aurait voulu l'emporter dans quelque donjon de la Castille. Elle au contraire n'avait jamais aspiré davantage aux gais plaisirs de la vie: les susceptibilités de son infortuné adorateur la préoccupaient fort peu. C'est une de ces femmes qui gardent invariablement leurs sourires pour le dernier venu, et semblent dire au plus ancien : De quoi vous mêlez-vous? Je ne sais pour quelle raison, toutes les fois que le hasard me met en présence de Mme Diloir, j'ai l'air d'être pour elle ce bienheureux dernier venu. Ce soir-là en particulier, elle eut pour moi des gracieusetés auxquelles j'étais peu sensible, mais qui durent agacer horriblement les nerfs du marquis. Elle me retint toute la soirée auprès d'elle, causant de ceci et de cela, et elle cause assez bien, car, à défaut de culture intellectuelle, elle possède sur le bout du doigt cette science du bien et du mal infuse dans l'esprit de chaque femme qui veut plaire. Au surplus, elle se met très en frais. — Ceci, pour moi, implique toujours le devoir d'être ou du moins de paraître intéressé, car j'ai sur ce sujet des idées de l'autre monde. Je trouve qu'il n'est pas permis de se refuser à cette sorte de fascination, à laquelle une femme qui coquette vise nécessairement; c'est son petit triomphe, elle y a droit. On n'est pas forcé pour cela de lui donner son cœur ou sa pensée, mais il est convenable de mettre à sa disposition tous les agrémens qu'on a dans l'esprit. C'est de l'équité et tout simplement de la politesse. Aussi bien on est payé de sa peine. On a toujours, à étudier d'un peu près ces âmes frivoles, cette espèce de plaisir qu'on trouve à feuilleter une collection d'estampes.

Il y a aujourd'hui six semaines que je suis à Lucerne. Ces six semaines seront l'espace de temps le plus pauvre en événemens que j'aurai à mettre dans mes souvenirs. C'est une succession de jours ensoleillés et tranquilles dont rien n'a interrompu une seule fois l'agréable monotonie. Depuis six semaines, mon ami, je vis comme l'huître sur son rocher, ou comme ce marronnier qui balance sous ma fenêtre ses grandes branches parfumées. Je ne vais au-devant de rien; c'est peut-être la cause de quelques impressions agréables, — d'une nature d'ailleurs négative, — qui semblent venir au-de-

vant de moi. Il n'y a rien de tel comme de se laisser porter par la vague; on n'arrive nulle part, mais on a l'illusion du voyage. Voici un petit épisode dont je me souviens.

J'étais un jour descendu dans le jardin, au fond duquel il y a un pavillon tapissé d'aristoloche où je passe quelquefois les heures de la méridienne. J'avais emporté un volume, que je tenais ouvert devant moi; — je le lisais le moins possible, attendu que mes yeux s'occupaient à contempler à l'autre bout de l'allée un objet beaucoup plus intéressant. C'était Mme de V..., qui se promenait avec son fils. Elle marchait à pas menus, la tête un peu penchée, et avançant l'un après l'autre, sous ses longues jupes plissées, deux petits pieds de femme arabe chaussés de pantoufles à bouffettes. Le bébé trottinait à côté d'elle, les yeux amoureusement levés sur son visage, et contant une longue histoire dans ce langage des petits enfans qui ressemble au roucoulement des colombes. Rien qu'à les voir comme cela, on devinait que c'étaient deux créatures parfaitement éprises l'une de l'autre. Ils passèrent près de moi sans me voir, et s'arrêtèrent un peu plus loin auprès d'un berceau de glycine en fleurs. Les grandes grappes lilas se balançaient sur leurs tiges comme de beaux jouets suspendus là tout exprès par le bon Dieu pour séduire les yeux et l'imagination de master George. Il les regardait d'un air à les faire descendre toutes seules de leurs branches pour se venir mettre dans ses petits doigts. Sa mère, qui comprenait ce regard, le prit dans ses bras, et, se renversant un peu en arrière, le souleva. Alors master George, qui fourrageait dans les rameaux comme dans une jardinière, fut pris d'une inspiration d'artiste et d'enfant gâté. Il se retourna, et se mit à fourrer les fleurs dans les nattes de sa mère. Elle riait et se défendait en l'embrassant; mais au plus beau moment une catastrophe inattendue arriva. Le terrible enfant avait mis trop de zèle à sa besogne, car soudain les rubans se détachèrent, les épingles tombèrent, et l'édifice léger de la coiffure s'abattit, laissant se dérouler une soyeuse chevelure dont je n'avais jamais soupçonné la véritable longueur. Le soleil, en train de se coucher, l'effleura d'un rayon oblique en y allumant un million d'étincelles. Les deux têtes souriantes de la mère et de l'enfant, serrées l'une contre l'autre, apparurent comme entourées d'une auréole, pareilles à ces vierges byzantines dont l'image se détache sur un fond d'or éblouissant.

Cela ne dura qu'une seconde, Mme de V..., toute rougissante, posa l'enfant à terre et se releva avec un mouvement de biche effarouchée. Elle regarda autour d'elle pour s'assurer qu'elle était seule, et se mit en devoir de réparer son désordre; cependant ses mains mignonnes levées au-dessus de sa tête avaient toutes les maladresses de l'ignorance. Les torsades trop lourdes s'échappaient entre ses doigts, et s'abattaient à chaque instant entraînées par leur poids.

Tous les cheveux alors s'éparpillaient, et de longues boucles molles venaient se dérouler capricieusement sur sa nuque et sur son sein. Heureusement pour elle et malheureusement pour moi, qui m'emplissais les yeux de cette poésie vivante, la prose survint sous la forme d'une soubrette, qui arrangea prestement ce que le hasard avait si bien dérangé. Mme de V... rentra, et ne se douta jamais que sa petite mésaventure avait eu un témoin.

Si tu allais maintenant te figurer que mon imagination se soit prise irrévocablement à cette chevelure dénouée, je te préviens, mon ami, que tu commettrais une grande erreur. Ma jeune voisine est une créature infiniment charmante, mais infiniment peu romanesque. C'est une personne sérieuse, extrêmement réservée, même un peu sauvage, tellement sauvage que, pour me faire bien venir d'elle, je me suis vu réduit à faire ma cour à master George. Son cœur de mère n'a pas résisté; après quelques petites hésitations de sa part, nos relations se sont établies sur le pied d'une bonne et tranquille amitié.

Je ne vois généralement ma nouvelle amie qu'une fois dans la journée, quand elle descend le soir pour se promener une heure ou deux dans l'allée d'acacias qui longe le bord de l'eau. Elle donne le bras au général, je marche auprès d'elle de l'autre côté, et une conversation calme, posée, s'engage entre nous sur les sujets les plus différens et aussi les plus indifférens de l'univers. — J'ai remarqué que les couchers du soleil au bord des lacs, avec leurs horizons enflammés, leurs brumes diaphanes, ces reflets roses qui s'allument partout, jusque sur le visage de la femme dont on frôle la robe en marchant, étaient un milieu positivement peu favorable à l'esprit. L'influence de toutes ces choses est énervante et délétère. Il y a dans le miroitement de l'eau qui s'endort, dans cette vague senteur de rosée et de fleurs qui s'épand à la tombée de la nuit, quelque chose qui engourdit les facultés actives et prédispose à cette paresse de l'âme qu'on appelle la rêverie. Je déteste le mot, et la chose encore plus. Je ne sais quelle fade et inexplicable béatitude s'infiltre dans les veines; le cerveau, au lieu de produire des idées, se contente de sensations; on se noie dans un azur tellement éthéré que les folies les plus étranges vous semblent tout à coup extrêmement naturelles. Par bonheur, ma compagne est la femme du monde la plus raisonnable. Au physique comme au moral, rien en elle ne heurte ni les yeux ni l'esprit. Sa voix un peu grave, d'un timbre pur et doux, est agréable à entendre comme une musique bien cadencée. Ses pensées sont reposées et transparentes comme le teint de son visage; peu d'enthousiasme, aucune coquetterie, et pas la plus petite notion de cet art de jongler avec les mots et les idées qui s'appelle si improprement l'esprit. Peut-on être plus idéa-

lement femme? Avec cela, tout le charme d'une nature exquise qui s'ignore. Elle analyse peu en général, et surtout elle ne s'analyse jamais elle-même. Elle jette sur toutes choses un regard calme et clair, qui ne voit pas ou qui ne veut pas voir plus loin que les surfaces. Ses affections elles-mêmes sont irraisonnées, elles vont droit au but sans s'évaporer en chemin. Elle aime son enfant par-dessus tout, elle aime aussi cet être peu aimable qui s'appelle le général V...; son seul, mais tout-puissant titre à ses yeux est, je suppose, qu'il est son mari, car c'est l'homme le plus insignifiant qui se puisse voir. Qui sait? il abonde peut-être en vertus domestiques; il est très bon père, je crois.

Après les deux ou trois premiers tours, M. de V... nous quitte ordinairement, et s'en va fumer son cigare sur la vérandah, où il connaît tout le monde. Encore une de ses qualités : il est d'humeur sociable. Son départ ne change rien au ton de notre dialogue; c'est la première femme que je rencontre chez qui l'absence ou la présence du mari se fasse aussi peu sentir. Les femmes, même les plus sévères, apportent dans le tête-à-tête cette espèce de contrainte que j'appelle, moi, une arrière-pensée. Que ce soit défiance ou embarras, n'importe, la chose existe, et généralement on est un sot de n'en pas profiter. Au surplus, le simple fait de se mettre sur la défensive autorise l'attaque; mais qu'on s'imagine une personne qui ne songe pas à se défendre parce qu'il ne lui vient pas à l'esprit qu'on la puisse attaquer, que devient alors cette belle hardiesse? Mme de V..., avec ce petit air digne et fier qui va si bien à sa jeune figure, ne semble pas se douter qu'un homme seul avec elle puisse lui parler autrement que s'il y a là cent personnes. Cette particularité m'avait tellement frappé en elle qu'un jour, tout en riant : — Je suis sûr, lui dis-je, que personne jamais n'a eu le courage de vous faire une déclaration un peu sérieuse! — Une déclaration? — Elle attacha sur moi avec une sorte d'étonnement la lumière de son franc regard. — Certainement, jamais. Pourquoi voulez-vous qu'on m'en fasse? — Il me semblait qu'en ce moment je voyais tout au fond de son cœur. Il n'y avait pas un nom, pas un souvenir dans sa conscience; c'était la limpidité froide et pure de l'eau de source qui jaillit du rocher. Je m'inclinai dans mon cœur jusqu'à terre.

Pendant que nous marchons et devisons de la sorte, le général revient. Il m'interpelle de loin : — Dites-moi, mon cher ami,... je crois le martini décidément supérieur au chassepot. Qu'est-ce que vous pensez? — Mon Dieu! général, je n'ai pas de principes extrêmement arrêtés sur cet objet de votre compétence. — Il tire alors un crayon et un carnet de sa poche et commence une dissertation sur l'excellence de l'un et de l'autre système. Mme de V... vient

prendre son bras, et on continue lentement à se diriger vers la maison. Avec la première étoile qui se montre dans le ciel, tout le monde se sépare. Mme de V... va présider au coucher de son fils. Je rejoins le général dans le salon de lecture, et nous faisons un piquet, ou bien c'est Mme Diloir qui m'arrête au passage, et alors je finis ma soirée, assis derrière son fauteuil, causant et respirant le *west-end* dont son éventail parfume l'atmosphère à dix pas à la ronde.

Une singulière personne que cette Mme Diloir, vous disant en face, sans sourciller, les choses les plus inattendues. Ce n'est pas elle que tourmente un excès de raffinement! Cela n'empêche pas que le marquis espagnol ne soit bellement féru au cœur. Il pousse sa pointe résolûment, et, ma foi, il n'a pas tort; seulement ce marquis fait une chose que je ne ferais pas à sa place. Il me déteste, — le plus poliment du monde, c'est vrai, — mais il me déteste; pourtant Mme Diloir aurait cent fois plus de beauté, et me ferait mille fois plus de coquetteries, que je ne songerais pas à serrer le bout de son petit doigt.

L'autre jour, cette même Mme Diloir eut l'idée singulière de faire la connaissance de Mme de V... Sa curiosité sans doute avait été excitée par la distinction, peut-être aussi par l'extrême réserve de cette jeune femme, qui vit dans un hôtel plein de monde plus retirée que la Belle au Bois dormant. C'est sur moi que le choix de Mme Diloir était tombé pour être son auxiliaire en cette affaire délicate; seulement, se défiant un peu malgré tout de l'opportunité de son désir, elle n'avait pas voulu m'en faire part elle-même, mais prudemment m'avait dépêché son éditeur responsable. — Monsieur le comte, dit M. Diloir en m'abordant, car ce personnage, qui porte des diamans à sa chemise, parle comme un domestique, — monsieur le comte, vous êtes le seul ici qui connaissiez cette dame russe : ne pourriez-vous pas me présenter à elle?

— Quelle dame russe, mon cher monsieur? j'en connais plusieurs...

Il nomma Mme de V... Je lui répondis que je n'avais pas qualité pour lui présenter personne.

— Pourtant, si vous vouliez,... insista-t-il.

— Je voudrais vous obliger, monsieur Diloir; mais ceci vraiment ne dépend pas de moi, — et comme il faisait la mine d'un homme sur la tête duquel on a versé un seau d'eau froide, — sans indiscrétion, monsieur Diloir, permettez-moi de vous demander pourquoi, diable, mettez-vous tant d'empressement à entrer en rapport avec une personne qui, selon toute apparence, désire demeurer seule? Mme de V... évite les relations plutôt qu'elle ne les recherche, vous avez dû vous en apercevoir.

— C'est justement ce que je disais, reprit-il avec un petit air confidentiel; mais Mme Diloir trouve cette dame fort gentille... Elle a pensé, quand je serai présenté, que je pourrais la présenter à son tour...

— Ah! je comprends. Très bien imaginée, votre petite combinaison! Malheureusement, mon cher monsieur, je ne puis pas vous servir, malgré le plaisir que cela me ferait. Croyez bien à mes regrets.

Je le quittai, le laissant un peu penaud. Si j'avais pu prévoir ce qui arriverait, j'aurais glissé, sous forme de réflexions générales, quelques conseils plus précis; mais j'avais pensé que le refus tout seul était un avis suffisant, même pour M. Diloir, ce en quoi je me trompais. Le soir du même jour, j'étais avec Mme de V... quand je vis le général qui s'avançait, tirant M. Diloir à la remorque. Le malheureux, bien inspiré par sa sottise, avait découvert qu'il valait mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints; il avait présenté tout simplement sa requête au général, et celui-ci, dans sa bonhomie, n'avait pas trouvé d'inconvénient à l'accueillir. Ils s'approchèrent du banc où Mme de V... était assise. Le général avait l'air parfaitement inconscient de la balourdise qu'il était en train de commettre. Tout en maudissant un peu mon imprévoyance, je ne pouvais m'empêcher de rire dans ma moustache, car le personnage avait une mine véritablement grotesque lorsqu'après avoir dessiné la plus merveilleuse révérence il demeura muet et interdit sous le regard de Mme de V... — A la bonne heure, pensai-je, la joie lui coupe la parole; il ne parlera pas, c'est autant de gagné. — J'étais loin de compte. La nuance de hauteur qu'il y avait dans l'attitude de Mme de V... échappait au sens obtus de M. Diloir; peut-être prenait-il son silence pour de la timidité. Il se remit très vite d'un premier moment de trouble, et tout à coup voilà mon homme qui s'assied, qui se pose, qui se carre, et entame le récit de je ne sais plus quelle aventure dont les détails assez légers couraient dans l'entrefilet d'un journal. Ce que devenait Mme de V... devant l'heureux choix de ce sujet, il est aisé de le concevoir. Elle avait rougi un peu et avait regardé son mari; il riait à gorge déployée, et semblait trouver la plaisanterie excellente. Alors, comme en désespoir de cause, ses yeux s'arrêtèrent sur moi. — Est-ce que vous au moins, vous ne me délivrerez pas? semblaient-ils me dire. — Je la délivrai; la vérité m'oblige d'ajouter que M. Diloir se montra docile, et que je n'eus pas de peine à le ramener dans un sentier un peu moins aventureux.

Le lendemain, comme je rencontrai Mme de V... : — J'ai à vous remercier, monsieur, me dit-elle, vous m'avez rendu un grand service... J'ai dû vous sembler hier bien gauche. Je vous avouerai une chose, je suis ridiculement timide.

— On ne s'en douterait jamais. Je puis vous assurer, madame, que vous aviez au contraire une mine fort imposante.

Elle sourit. — Vous vous moquez de moi, et vous avez raison. Je devais avoir l'air d'une pensionnaire. Une chose m'étonne toujours... Comment se fait-il que de telles gens aient le privilége d'intimider, tandis que... Elle cherchait les mots, et peut-être hésitait-elle un peu en entrevoyant le sens exact de sa pensée.

— Voulez-vous que j'achève votre phrase?.. Tandis que d'autres hommes qui ne ressemblent pas à M. Diloir se laissent intimider au contraire... Est-ce cela?

Quand elle rougit, c'est comme un nuage rose qui passe sur sa figure.

— Eh ! mon Dieu, madame, l'explication est bien simple. Imaginez Cicéron plaidant devant des Scythes : il perdrait son latin et probablement sa tête. Comment voulez-vous que la conviction intime de cette situation ne glace pas? Pour oser s'imposer, les délicates supériorités de la femme ont besoin avant tout de se sentir comprises.

— Je m'aperçois que j'ai fait comme Gribouille, dit-elle; pour éviter la pluie, je me suis jetée dans la rivière. Je n'ai pas voulu paraître gauche, je parais, ce qui est bien pis, pêcher des complimens.

En conclusion, voici ce que je te dirai : je ne suis pas amoureux de cette femme, non; mais aurais-je pu le devenir? Je me pose cette question, et alors mes pensées me rejettent dans le passé, dans ma belle jeunesse perdue. Mes cheveux sont bruns, mon pas est élastique, les dates du calendrier m'assurent que j'ai l'âge où l'on est jeune, et intérieurement je me sens vieux comme Mathusalem. Là, sous mes yeux, tout près de moi, vit et se meut la créature idéale que j'avais rêvée à vingt ans, et mes yeux ne l'ont pas reconnue tout de suite, et mon cœur n'a pas eu le plus petit soubresaut. J'ai dû étudier, détailler, démonter, pour ainsi dire, pièce à pièce la réalité, et la comparer à la poétique vision que j'avais si longtemps portée en moi, pour me dire que c'était elle. Ah ! pourquoi ne m'est-elle pas apparue alors, quand, enivré des premières bouffées de la vie qui montaient à mon cerveau comme un vin capiteux, je l'appelais, je la pressentais, je tendais mes bras dans le vide! A présent l'ivresse est passée; je suis dégrisé comme un homme auquel on a prouvé qu'il cherchait le chemin de la lune. J'ai rencontré vivante la femme que mon imagination avait créée pour moi seul et pétrie de la plus pure substance de mes pensées, et rien en moi n'a tressailli : je l'admire comme un beau chef-d'œuvre, mais je ne saurais l'aimer.

Non, je ne l'aime pas, et pourtant, quand je regarde dans ses

yeux, j'y vois passer des reflets dont je n'ai pas le mot, et qui me troublent comme le charme vague d'un rêve. Qu'est-ce qu'il y a au fond de cette âme que je crois si bien connaître, et dont je n'aperçois peut-être que la surface? Le connaît-elle elle-même? N'y a-t-il pas sous cette sérénité apparente la flamme vivante d'un cœur qui se réveillera un jour? Est-elle tellement forte ou tellement faible qu'elle traversera la vie sans avoir connu la passion?

Je ne le saurai probablement jamais, moi qui me pose pour elle ce problème redoutable. Je compte partir sous peu de jours. Si j'allais, contre toute prévision, m'ennuyer plus que je n'ai l'habitude de le faire, mon projet est arrêté d'avance. Un de ces quatre matins, nous tombons, mon spleen et moi, chez toi, au Japon. S'ennuyer ici, s'ennuyer là-bas, c'est pardieu bien égal, et j'y gagnerai au moins cette satisfaction de me laisser prêcher par toi. Dans nos momens perdus, nous chasserons. — Décidément, ça me sourit.

Au revoir, mon ami.

II.

12 septembre.

Le bonheur peut-il s'appeler fatalité? Juge pour moi, mon ami. Il est des heures de trouble où l'on ne sait plus si on voit clair dans sa conscience. Je t'écris sous le coup d'une émotion profonde autant qu'inattendue... Une crise décisive s'est faite dans ma vie.

C'était avant-hier, la veille du jour fixé pour mon départ. On célébrait l'anniversaire de je ne sais plus quelle fête. Le soir, pour mieux jouir d'un feu d'artifice arrangé sur le lac, les personnes qui habitent l'hôtel étaient montées sur une terrasse qui forme esplanade sur le toit de la maison. Une quinzaine de spectateurs se trouvaient réunis là.

Les choses allaient leur train. Les fusées, les parachutes, les chandelles romaines, les soleils tournans, défilaient dans l'ordre accoutumé. De gigantesques flammes de Bengale illuminèrent en dernier lieu jusqu'aux arêtes des rochers, et terminèrent la fête à la plus grande satisfaction de tous ceux qui préféraient une nuit d'été, transparente et embaumée, au tapage assourdissant de ces sortes de représentations. Quand tout fut bien fini, et que le bouquet eut lancé en crépitant son dernier pétard, on en vint à s'extasier en chœur sur la beauté de cette nuit, qui paraissait encore plus belle et plus sereine par le contraste. Une idée assez originale résulta de ce regain d'enthousiasme; quelqu'un proposa d'attendre sur la terrasse, d'où la vue est magnifique, le lever du soleil. La proposition fut accueillie et votée avec ensemble.

En quelques minutes, un bivac en forme s'improvisa. On apporta

des châles pour les femmes, on fit monter des fauteuils, et à l'aide de quelques matelas superposés et recouverts de tapis on arrangea des ottomanes assez commodes, autour desquelles on se groupa. Ainsi disposée, sans autre clarté que celle des étoiles, la plate-forme ressemblait vaguement au pont d'un grand navire. Les hautes cheminées qui surgissaient de place en place simulaient la mâture; le parapet tout autour courait comme un bastingage, et un rêveur isolé dont l'inconsciente silhouette se détachait un peu à l'écart sur la transparence du ciel jouait, pour compléter l'illusion, le rôle de l'officier de quart debout sur la dunette. Je faisais part de quelques réflexions à ce sujet à Mme Diloir, qui se préparait à descendre, redoutant apparemment les désastres d'une veille pour les roses de son teint, lorsque je m'entendis appeler par M. de V..., qui, lui aussi, prenait le chemin du logis. — Restez-vous? dit-il.

— Mais oui, général.

— Alors cela ne vous dérangera pas, si je vous prie de vous faire, pour ces quelques heures, le chevalier de ma femme? Elle désire voir ce lever de soleil. Je resterais volontiers avec elle; mais franchement, à mon âge,... avec mes rhumatismes, passer une nuit dehors...

Les rhumatismes du général signifiaient en ce moment une bonne envie de dormir, et il ne s'en cachait que pour la forme. Je m'inclinai devant Mme de V... avec ce geste qui dans toutes les langues du monde veut dire : disposez de moi. A la lueur du gaz qui éclairait l'escalier sur les premières marches duquel nous nous tenions, je voyais l'expression indécise de sa figure. Ses fins sourcils se rapprochaient un peu. Elle se disait peut-être que le général l'avait mise bien cavalièrement dans une position embarrassante. Elle cherchait la forme de refus la plus polie, et je voyais déjà le moment où la pointe de son pied allait se poser sur la marche suivante lorsqu'elle parut se raviser, et se tournant vers moi : — Cela ne vous dérangera vraiment pas trop, monsieur? dit-elle.

— Moi, madame?.. mais énormément!.. Songez donc quelle corvée!..

— Oh! si c'est comme cela, j'accepte sans plus de scrupules.

Le général baisa galamment la main de sa femme. — Au revoir, Natacha, fit-il, — et il se mit à descendre.

Je la reconduisis à son ottomane, installée un peu à l'écart derrière un pan de cheminée. — Natacha? dis-je, qu'est-ce que c'est? Est-ce votre nom en russe? Natacha... Il y a là comme un ressouvenir de steppes, un vague parfum de poésie exotique.

— Vous tombez mal pour trouver ce nom intéressant. Il n'y en a pas de plus commun en Russie... Tout le monde s'appelle Nathalie.

— Oh! tant pis. J'en suis fâché sincèrement. Votre nom ne devrait appartenir qu'à vous seule. Si j'étais le tsar, je ferais débaptiser toutes les Nathalie de mon empire.

Nulle part la différence d'une femme à une autre ne se montre mieux que dans la façon dont chacune accepte ces menus hommages de la galanterie banale. Mme de V... les accepte aussi peu que possible. Elle n'adore ni l'encens ni son parfum, et ses jolis doigts ne trouvent aucun plaisir à dérouler la papillote. Au contraire, elle porte en ces sortes de choses une gaucherie un peu effarouchée. Cela lui va admirablement; mais cela ne va qu'à elle. Je changeai de conversation, et pendant une demi-heure je l'entretins très consciencieusement de symphonies et de mélodies. — A propos, dis-je, pourquoi ne jouez-vous jamais, madame, vous qui êtes si bonne musicienne?

Elle eut un geste vague comme pour dire : — Mais, puisque je ne joue pas, comment pouvez-vous savoir?..

— Ah! voilà... Il vous étonne que j'aie pu découvrir cela? C'est toute une histoire, que je vous conterai, si vous voulez. Imaginez qu'il y a six semaines j'étais à ma fenêtre, par une nuit d'orage. Tout à coup, à travers le bruit de la tempête, j'entendis les accords d'un nocturne de Chopin. Je prêtai l'oreille, car j'adore Chopin, — et puis on le rendait d'une façon vraiment exquise. Vous pensez si j'en perdis une note. Au bout de quelques instans, la musique se tut, et j'aperçus une femme qui vint s'accouder sur le balcon, habillée toute de blanc, comme une fée ou une apparition, et rêvant on ne sait à quoi. J'ai revu la femme; mais je n'ai plus entendu sa musique...

— Et vous ne l'entendrez jamais, je puis vous assurer, reprit-elle gaîment. Au surplus, je ne joue pas, — ce qui s'appelle jouer. Je pianote un peu, pour mon plaisir, quand je suis seule, et voilà tout mon talent. Quant à la rêverie, c'est une autre accusation dont je tiens à me défendre. Je ne rêvais pas à mon balcon ce soir-là, ni jamais.

— Et à quoi pensiez-vous donc? Est-ce que vous méditiez par hasard sur la formation géologique de ces rochers qu'un clair de lune à la Salvator illuminait si magnifiquement?

— Vous tenez à le savoir tant que cela? Eh bien! tout simplement je pensais à mon fils.

— Penser à ceux qu'on aime, cela ne s'appelle-t-il pas rêver?

— Si vous l'entendez de cette manière...

— Je vois ce que c'est; vous ne voulez pas convenir que vous puissiez avoir, comme tout le monde, vos heures de mélancolie.

— La mélancolie est la poésie des âmes malades ou inspirées. Je ne suis ni l'un ni l'autre.

Il y avait dans ce dialogue, échangé sur un ton léger, je ne sais quelle nuance insaisissable, restée jusqu'ici étrangère à nos entretiens. Elle paraissait sentir cela comme moi, et le sentir avec un déplaisir secret. Elle se leva, et fit quelques pas vers la balustrade, où elle resta deux ou trois minutes sans parler, regardant au loin; puis elle se retourna, et se mit à marcher de long en large sur la terrasse de son pas cadencé, se tenant toute droite, la traîne de sa robe suivant le mouvement onduleux de sa démarche. Je m'étais levé comme elle, et je l'avais suivie. Après plusieurs tentatives infructueuses de ma part pour renouer la conversation, elle finit par languir tout à fait. Mme de V... semblait distraite; je ne me sentais pas non plus très inventif. Nous en vînmes comme d'un commun accord à ne plus nous imposer réciproquement nos remarques, et à suivre chacun de notre côté le cours de nos pensées. Tout à coup elle me demanda mon avis sur un livre dont le héros mélancolique pleure sa fatigue de vivre et son incapacité d'aimer. Elle le comparait à Werther, et, comme je lui demandai par quelle bizarre intuition elle était arrivée à définir d'une manière si juste des sentimens qu'elle n'avait jamais dû éprouver : — Faut-il donc absolument, dit-elle, avoir éprouvé tout ce qu'on sait? Il y a une foule de choses que l'on comprend sans les connaître...

— Assurément, le bonheur par exemple; tout le monde comprend ce que c'est, et personne ne le connaît.

— Croyez-vous cela? J'ai toujours imaginé que la bonne volonté des gens était pour beaucoup dans le fait de se sentir heureux ou malheureux, car enfin le bonheur n'est pas en dehors de nous; il est... Elle parut hésiter.

— Continuez, je vous en prie. Où est-il?

— Mais en nous-mêmes, il me semble. Le bonheur, ce sont les joies de l'amitié et de la famille, accessibles à tout le monde; c'est le sentiment du devoir accompli, c'est la conscience de notre utilité, c'est surtout l'abnégation des désirs égoïstes... — Elle s'arrêta comme si elle avait craint de paraître prétentieuse, elle ajouta en riant : — Ne me dites pas prêcheuse; c'est vous-même qui avez demandé ma profession de foi.

— Grand Dieu, madame! pouvez-vous penser?.. Cette conception du bonheur me frappe au contraire comme singulièrement digne de vous. Seulement ne placez-vous pas bien haut quelque chose que vous dites appartenir à tout le monde? Croyez-vous que chacun vraiment puisse comprendre que le bonheur n'est ni ceci ni cela, mais la conscience d'un équilibre intime qui met en harmonie les pensées et les actions, les sentimens et les devoirs? En poussant jusqu'au bout la logique de votre thèse, on arrive à cette conclusion, que devenir plus heureux et devenir meilleur ne font qu'un,

— et dans la pensée humaine cela fait presque toujours deux. Comment conciliez-vous ceci?

— La pensée humaine se trompe... peut-être.

— Peut-être? C'est déjà quelque chose que vous me l'accordiez.

— Tenez, dit-elle avec une sorte de brusquerie, je serai franche. Ce que j'ai dit du bonheur est ce que je crois être vrai quelquefois; si je me trompe, c'est qu'au fond je n'en sais rien,... pas plus que vous-même. Est-ce vous accorder assez, comme vous dites?

J'avais envie de répondre : C'est beaucoup trop, car il me semblait qu'elle s'était rendue bien vite à mes raisons. J'en éprouvais comme un vague regret. Elle était ce soir-là différente d'elle-même. Il y avait en elle quelque chose de nerveux qui ne lui était pas habituel. Elle s'approcha du parapet, et, s'arrêtant auprès d'une colonnette à hauteur d'appui, elle s'y accouda. Dans cette attitude, enveloppée d'un châle blanc qui serrait ses épaules et emprisonnait ses bras croisés, elle ressemblait à cette Polymnie du Louvre, qui, drapée dans son péplum, s'appuie pensive au fût d'une colonne. — Que ce paysage est beau! dit-elle. — Une grande lune rouge venait de se lever entre deux pointes de rocher. Tout le tableau s'éclaira subitement; on voyait comme en plein jour. Mme de V... regardait toujours; elle paraissait absorbée. — Je te donne ma parole, mon ami, je te jure sur l'honneur, quand j'acceptai cet étrange tête-à-tête, je ne savais pas que je l'aimais. Il y eut comme un premier et vague frisson qui courut dans mes veines lorsque son regard, revenant d'au loin, se posa sur moi. — Vous n'admirez pas? dit-elle de son air tranquille.

J'appuyai les deux mains sur la balustrade, et, me penchant un peu, je regardais au fond de ses yeux. — Nous parlions de bonheur, dis-je très bas... Êtes-vous heureuse? — Elle tressaillit, et détourna un peu la tête.—Soyez franche... comme tout à l'heure...

Elle resta quelques momens sans répondre; puis, d'une voix lente comme une personne qui tout en parlant cherche à se rendre compte de ses pensées : — Je ne me suis jamais demandé, reprit-elle, si j'étais heureuse ou non. A présent, je me le demande,... et il me semble que je ne sais pas.

— Je le sais, moi, repris-je encore plus bas. Vous n'avez jamais aimé. Le bonheur est là.

Elle jeta sur moi un rapide regard. — Pourquoi me dites-vous cela? — Sa voix était brève, l'expression de sa figure avait changé brusquement; une surprise mêlée d'inquiétude se peignit dans ses traits.

Je compris l'abîme qui s'ouvrait sous mes pas. Le vertige me prit. J'eus l'éblouissement d'un homme qui se verrait lui-même rou-

ler sur la pente de quelque effroyable précipice. D'un œil terrifié, je mesurais la grandeur du péril. En même temps, instinctivement je cherchais un point d'appui. Je me cramponnais à ma volonté, que je voyais prête à m'échapper; j'appelais à mon aide l'honneur. Je me répétais que faire un pas de plus serait une lâcheté envers cette femme dont je sentais le cœur se troubler. Je devais la défendre contre moi, contre elle-même; mais où prendre la force? Ces pensées passèrent comme un tourbillon dans ma tête. Je me tournai vers elle : — Il commence à faire frais, dis-je. J'ai peur pour vous; si nous marchions un peu? Voulez-vous prendre mon bras? — Elle s'y appuya légèrement, et nous fîmes deux ou trois tours en silence.

La disposition des pans de maçonnerie qui coupaient la terrasse était telle que, bien qu'on fût rassemblé sur un assez petit espace, on ne se voyait pas d'un bivac à l'autre; mais en marchant le long du parapet on avait la vue successive des différens groupes. La plupart des personnes venues là pour admirer la nature dormaient à poings fermés; un bonhomme pléthorique sommeillait sur une chaise, la tête appuyée au dossier; un autre demeurait droit comme un piquet et exécutait de temps en temps un petit plongeon en avant avec le haut de son corps. Plusieurs jeunes gens de l'un et l'autre sexe fumaient ensemble des cigarettes et causaient à voix basse. Comment je me rappelle tout cela, c'est ce qu'il m'est impossible de dire. En ce moment, je ne songeais pas à voir, et certainement je ne voyais rien; mais, par un phénomène bizarre et assez connu du reste, les objets se photographiaient en quelque sorte dans mon cerveau sans le concours de ma volonté, et chaque détail de la scène se retrouve dans mon souvenir aussi nettement que si je l'eusse observé avec la plus scrupuleuse exactitude.

Tous ces gens étaient occupés d'eux-mêmes, et ne songeaient pas à s'occuper de nous. Nous nous sentions seuls, elle et moi, entre le ciel étoilé et cette terre admirablement belle. Sous la molle clarté qui le baignait, le paysage avait revêtu l'apparence d'une contrée féerique. Cette solitude me charmait, m'épouvantait, me grisait. Je cherchais dans ma pensée, qui semblait me fuir et se dérober, une parole indifférente ou banale qui pouvait en ce moment nous sauver tous les deux, et je ne trouvais en moi qu'un trouble inexprimable; tout, jusqu'à ce silence que nous gardions, prenait autour de nous une signification éloquente, irrésistible. Avec chaque minute qui s'écoulait, je sentais que nous perdions de plus en plus pied dans le monde de la réalité, et que le cercle magique allait se rétrécissant autour de nous. Je te le jure, mon ami, j'ai fait l'impossible. Je me forçai, quelque surhumain que fût l'effort, à parler

avec insouciance. Une étoile filante vint à passer. — Vous savez, lui dis-je, qu'on doit faire un souhait quand on voit filer une étoile. Qu'avez-vous souhaité?

Elle sourit faiblement. Elle voulut répondre; au lieu de cela, ses yeux se levèrent sur moi avec une expression où l'effroi se mêlait à je ne sais quelle vague attente. Je la sentais toute frissonnante; sa respiration oppressée allait et venait rapidement. La dernière lueur de raison qui me restait m'abandonna. — Calmez-vous, je vous en supplie, murmurai-je, — et, perdant la tête tout à fait, je pris dans ma main sa main passée à mon bras. En même temps je me répétais à moi-même avec une sorte d'égarement : Mon Dieu! mon Dieu! que va-t-il se passer? qu'est-ce que je fais? où vais-je l'entraîner? Je me sentais poussé irrésistiblement sur la pente. Je la conduisis à l'ottomane, et m'assis auprès d'elle. Ses mains glacées et moites restaient inertes entre les miennes. Ses yeux agrandis s'attachaient sur moi, éperdus.

Il y a des secondes qui sont des siècles, et dont les dévorantes émotions ne reviennent pas deux fois dans la vie d'un homme. Pendant le quart de minute que nous restâmes ainsi l'un près de l'autre, je voyais passer des éclairs, et les objets tournoyaient autour de moi. Je me penchai vers elle, je l'entourai de mes bras et l'attirai sur mon cœur. C'était comme un rêve. — Je baisais ses cheveux, son front, sa tête; d'un rapide baiser, j'étouffai un cri d'effroi sur sa bouche. Aucune parole ne peut rendre la poignante ivresse de cet instant. Je sentais littéralement mon âme me quitter; c'était comme un bouleversement subit et universel des choses. La terre se dérobait sous moi; les cieux tombaient, et je m'abîmais avec elle, la serrant dans mes bras, au fond d'un tourbillon plein de ténèbres et d'éblouissantes clartés.

Au premier moment, elle s'était comme raidie dans mon étreinte; puis, enivrée, vaincue, palpitante, elle s'était affaissée sur ma poitrine. Je la regardai; elle était inexprimablement belle. Une lumière surhumaine éclairait son visage et le transfigurait. La passion avait éclaté comme un coup de foudre dans cette âme vierge qui n'avait jamais connu l'amour, et dont l'imagination ne s'était pas usée à le rêver. Elle semblait vivre d'une vie nouvelle, dont le souffle tout-puissant l'emportait au-delà de ce monde. Sa tête, légèrement renversée sur mon bras, rayonnait. C'était comme un délire dont elle n'avait plus conscience. Ses yeux, devenus subitement plus foncés et plus profonds, brillaient comme deux étoiles; ils me donnaient son âme. Je sentais sous ma main son cœur palpiter éperdument. Ses lèvres brûlantes et humides s'entr'ouvraient comme pour appeler les miennes. La tête me tournait; j'entendais dans mes tempes la pulsation de mes artères. Je me baissai, et lorsque

ma bouche, glissant du bord de sa joue, rencontra la sienne et s'y posa avec un indicible frémissement, la volupté de cette sensation fut si violente qu'elle ressembla presque à une douleur.

Je ne sais ce que j'allais faire. Le contact de ses mains qui se tordaient follement dans les miennes me brûlait comme une flamme. Tout à coup elle me repoussa faiblement, elle était devenue affreusement pâle; ses mains se détendirent, ses yeux se fermèrent, elle tomba étendue sans mouvement sur les coussins. Je me jetai à genoux; je croyais qu'elle était morte. Je me souviens de m'être dit avec ce sang-froid qu'on a dans les grandes crises : Si dans deux minutes elle ne m'a pas parlé, moi aussi je serai mort! Je passai mon bras sous son cou. Au bout de quelques secondes, elle fit un mouvement et ouvrit les yeux. Elle promena autour d'elle ce regard vague et comme effaré des personnes qui sortent d'une syncope. Ce regard, qui un moment se posa sur moi sans me reconnaître, me fit un mal affreux.

Peu à peu elle reprit ses esprits, et la vie revint dans ses yeux. A genoux près d'elle, sa tête sur mon épaule, ses cheveux frôlant ma joue, je me mis à lui parler. Les paroles me venaient impétueuses comme un torrent. Mon cœur, que j'avais toute ma vie comprimé, refoulé, étouffé, se réveillait tout à coup; je trouvais sans les chercher les mots qui exprimaient toutes les infinies tendresses et l'adoration dont j'étais rempli. — J'avais appris en une minute, comme par une révélation, ce divin langage de la passion qu'on ne parle couramment qu'une fois en sa vie, et que toutes les autres fois on sait à peine balbutier. Elle m'écoutait souriant vaguement comme dans un rêve. Elle avait joint dans ma main ses deux petites mains que je soulevais de temps en temps pour les presser sur mes lèvres. La sentir ainsi abandonnée et comme étendue dans mes bras était une félicité si profonde que je n'osais, par une caresse plus vive, troubler le calme enchanté de ce moment. Un léger frisson parcourait quelquefois son corps, ou bien un mouvement de sa tête jetait contre mon visage le flot parfumé de sa chevelure en désordre, et alors une langueur mortelle se répandait dans mes veines. Je murmurais son nom, et, la figure noyée dans ses cheveux, les baisant comme un fou, je restais plusieurs minutes sans pouvoir proférer un mot.

Cependant la courte nuit d'été touchait à sa fin. La lune se cacha derrière les grandes montagnes, et une obscurité relative succédait à sa clarté. Une faible lueur blanche à l'extrémité du ciel annonçait le lever du soleil. Nous ne pouvions rester là plus longtemps. Je la serrai plus près de moi, et à voix basse je lui dis qu'il fallait nous séparer. Elle parut ne pas saisir bien nettement le sens de mes paroles, mais elle obéit en quelque sorte à la seule impulsion de ma

volonté. Elle se leva, et machinalement se mit à renouer ses cheveux. La soutenant, la portant presque, je descendis avec elle le grand escalier, éclairé à tous les étages. Elle marchait comme une hallucinée. Quand j'aperçus son visage à la clarté crue du gaz, je fus ébloui et effrayé. Elle était pâle, d'une pâleur de marbre; deux petites taches d'un rose ardent coloraient le haut de ses joues. Ses yeux, secs et dilatés, brillaient comme dans la fièvre. Il y avait dans sa beauté une sorte d'éclat surnaturel; on sentait l'âme à fleur de peau.

Je frissonnai malgré moi. Je sentis qu'il m'était impossible de la quitter. Une idée insensée me traversa l'esprit. Je voulais la prendre comme elle était, et l'emporter avec moi bien loin, quelque part, au bout du monde. — Voulez-vous?.. fis-je en m'arrêtant et en la regardant dans les yeux; je crois que je devenais un peu fou. Heureusement elle ne comprit pas. Par un effort puissant de volonté, je redevins maître de moi. A la porte de son appartement, il y avait sa femme de chambre qui l'attendait, dormant sur une chaise; elle se réveilla en sursaut à notre approche. Il fallait nous quitter sous les yeux de cette fille. Je sentis la main de Mme de V... trembler à mon bras. Je pouvais craindre tout. Nous étions à l'entrée du corridor. Pendant que la femme de chambre, à demi endormie, cherchait les allumettes et les frottait d'une main peu sûre, je ralentis le pas, et, baissant la voix, par quelques paroles rapides j'essayai de calmer son agitation. Je m'adressai à sa générosité. — Soyez vaillante, je vous en supplie, dis-je. Vous ne savez pas le mal que vous me faites. Voulez-vous que moi-même tout à l'heure je perde en pensant à vous le peu de courage que j'ai? Reprenez un peu de calme, vous le pouvez, vous le devez par pitié pour moi... Elle eut un sourire noyé de pleurs, plus navrant qu'un sanglot, et laissa tomber sa tête sur mon bras. Je dus la repousser d'un geste presque brutal. La femme de chambre se retournait en ce moment. Nous étions arrivés sur le seuil de l'appartement dont elle tenait la porte ouverte. Mon propre courage était à bout. — Bonne nuit, madame, dis-je en m'inclinant. — Je n'osai, tant j'avais peur d'une défaillance, lui prendre la main ni même la regarder.

La porte se referma sur elle. Pendant une seconde, je sentis quelque chose comme le contact du froid néant qui me ressaisissait. Sa disparition faisait le vide autour de moi. Par un violent effort, je surmontai cette faiblesse, et le sentiment de mon bonheur, un moment suspendu, afflua de nouveau comme un flot brûlant à mon cœur. Je rentrai chez moi. En passant, je me vis dans une glace, et ne me reconnus pas. Tu te rappelles, dans mon cabinet de travail, à la campagne, ce vieux tableau qui représente un mangeur de hatchisch en extase; j'avais cette figure-là. Mes yeux, grands ouverts, regar-

daient devant moi, mais ne voyaient pas les objets, et semblaient contempler au-delà du monde visible quelque vision d'idéale félicité. Je marchais dans ma chambre en trébuchant comme un homme ivre. Cette ivresse était partout : dans mon cœur, dans ma tête, dans chaque goutte de mon sang, qui courait affolé dans mes veines. Au milieu de cette atmosphère brûlante et neuve pour moi de la passion heureuse, j'étais comme éperdu. Mes idées se brouillaient; c'était un chaos que j'aurais essayé vainement d'ordonner. Je n'essayai même pas; je repoussais avec une sorte de terreur la réflexion, dès qu'elle se dessinait par une habitude du cerveau; je sentais confusément que je ne pouvais être heureux qu'à ce prix. Je me jetais dans l'oubli de toutes choses, et, fermant les yeux, je m'abandonnais à ce vertige plein de frémissemens au-delà duquel je ne pouvais et je ne voulais rien apercevoir. Par momens, c'était comme une flamme qui traversait mon organisme et le secouait violemment. J'avais des défaillances et de subites réactions pendant lesquelles des larmes montaient à mes yeux. Une sensation chassait l'autre. Je ne possédais pas mon bonheur, c'était mon bonheur qui me possédait.

Je passai ainsi le reste de la nuit. Vers le matin, j'avais les nerfs si tendus que je ne savais plus au juste si je veillais ou si je rêvais. Il se faisait des lacunes dans la suite de mes idées, déjà si confuses. Il y avait des minutes où je perdais en quelque sorte le sentiment de mon existence. Le souvenir exact de ce qui s'était passé s'effaçait dans ses détails; il ne s'en dégageait que l'impression de quelque chose de lumineux dont je cherchais vainement à saisir le contour. La prostration du corps l'emportait sur la force de l'esprit; je tombai lourdement sur un canapé, et pendant plusieurs heures je dormis d'un sommeil de plomb.

Les réflexions que je fis ce jour-là étaient non plus celles d'un fou, mais d'un homme sensé, ou à peu près, qui se voit dans la situation la plus hérissée de difficultés qui se puisse concevoir. Un défaut de volonté, une émotion involontaire, la moindre inintelligence de ma part pouvait compromettre à jamais le bonheur et le repos d'une existence qui m'était désormais infiniment plus chère que la mienne. Je comprenais que je devais avoir du calme et de la présence d'esprit non-seulement pour moi, mais pour tous deux, s'il le fallait. Je me traçai à la hâte le plan de conduite que je devais suivre jusqu'à ce que j'eusse revu Mme de V... L'image du général se dressait menaçante devant moi, — menaçante pour mon bonheur. Je sentais qu'il s'élèverait contre moi de toute la force de ses droits, plus légitimes, sinon plus sacrés que les miens. — Va-t-il falloir le tuer? — Cette idée me fit horreur. Que m'avait-il fait, cet homme? Je le voyais si petit, si insignifiant, si loin d'elle à tout égard, que je n'en pouvais même pas être jaloux. — Me laisser tuer par lui? —

Soit;... mais elle? — Cependant la résolution, que j'arrêtai dans ma pensée, de ne pas défendre, le cas échéant, ma vie contre lui, servit à faire taire mon dernier scrupule. M'étant mis en règle avec l'honneur, je ne me devais plus qu'à mon amour.

Vers une heure, je descendis. Au rez-de-chaussée, ouvrant sur le parterre, il y a deux ou trois salons où l'on se réunit pour causer, lire les journaux, faire de la musique. Plusieurs personnes s'y trouvaient, comme j'entrai. Je sentais plutôt que je ne vis que le général de V... était là. Il s'avança tout de suite vers moi, le sourire aux lèvres, la main tendue, le visage empreint de cette sympathie cordiale que, par un caprice fatal du sort, il semble avoir à un vif degré pour moi. — Bonjour, dit-il gaîment; vous allez bien? Vous n'êtes pas mort de ces huit heures de lune subies tout d'une haleine, avec un dévoûment si chevaleresque? Ma femme vous doit de la reconnaissance. Quant à moi, j'ai dormi comme un sabot. Je ne puis pas dire que je m'en plaigne; quoi que vous ayez admiré, vous n'avez rien pu voir qui valût un bon somme.

Il est impossible de dire ce que j'éprouvais en voyant rire et parler avec cette insouciance l'homme entre les mains duquel se trouvaient engagés en ce moment ma vie et mon bonheur. Je le regardais avec des yeux nouveaux; il était devenu tout à coup un être à part de la création, dont les paroles, les gestes, les pensées, avaient pour moi une signification terrible. J'étais prêt à le haïr pour sa gaîté et la confiance absurde qu'il étalait. Sa sécurité m'humiliait; je me détestais d'avoir à la subir, et je lui en voulais de me l'infliger. — Mme de V... va bien? dis-je, comprenant la nécessité qu'il y avait d'articuler, quoi que j'en eusse, cette phrase de politesse banale.

— Merci; je pense que oui, je ne l'ai pas vue ce matin. Ah çà! dites-moi, c'est donc un philtre que vous avez, un talisman?

— Un talisman, général?

— Oui, faites le modeste; mais la vérité est que toutes ces dames raffolent de vous, et vous n'êtes pas, je suppose, assez ingrat pour ne point l'apercevoir. On parlait de vous quand vous êtes entré. C'était un concert. Je ne vous redirai pas ce qu'on a dit; je craindrais, mon cher ami, de vous rendre trop orgueilleux. Mme Diloir est allée jusqu'à prétendre... La voilà justement qui vous contemple en fraude par-dessus les pages du roman qu'elle fait semblant de lire.

Enfoncée dans un vaste fauteuil, Mme Diloir tenait en effet le plus nonchalamment du monde un volume ouvert dans la main, pendant que ses yeux se promenaient à droite et à gauche avec des signes peu déguisés d'impatience et d'ennui. Ce regard errant saisit le mien au passage; je fus forcé de m'aller asseoir auprès d'elle.

— Qu'est-ce que c'est que ce livre que vous ne lisez pas?

— Ce livre?.. Mon Dieu! un très bon livre, je suppose; seulement il m'ennuie... Voilà deux amoureux qui pourraient être très contens; au lieu de cela, l'auteur s'amuse à y fourrer de la morale, ce qui rend tout le monde malheureux. Je préfère lire l'histoire, telle que je la rêve dans mon cœur. Elle sourit et soupira.

Elle fait toujours des frais de toilette; elle s'était parée ce matin-là avec une coquetterie plus grande encore que de coutume. Son déshabillé de mousseline était ruché, pomponné, échancré à plaisir. Sa coiffure se composait d'un fouillis de boucles et d'un œillet rouge effrontément piqué sur l'oreille. Par un hasard exceptionnel, ni M. Diloir, ni son attentif ordinaire ne gravitaient dans le rayon immédiat de ses charmes. Cette circonstance contribuait à donner plus de marge à l'humeur belliqueuse dont elle semblait remplie. Il y avait dans l'air qui l'entourait une odeur de poudre et d'escarmouche dont je me serais volontiers passé; mais elle respirait cet air avec délices, et s'épanouissait comme une fleur au soleil sous l'excitante influence de sa propre coquetterie. Ma froideur elle-même, qu'elle sentait confusément au travers des courtes réponses que je faisais, ne servait qu'à la stimuler davantage. La résistance irrite la femme comme la vague; toutes deux s'acharnent contre l'obstacle et s'y brisent. Mme Diloir faisait comme la vague; elle se brisait et se répandait en petits flots étincelans, qui étaient des sourires, de jolies mines de chatte timides et provoquantes, de ces mots spirituels que la Parisienne trouve toujours dans son vocabulaire. Au bout d'un quart d'heure, j'en avais grandement assez. Je me levai. — Vous me quittez déjà! Où allez-vous donc? Mais au fait je suis bien indiscrète. Pardonnez-moi, et promettez-moi au moins d'être des nôtres ce soir. On fait une excursion à je ne sais quelle tour en ruines. Vous viendrez avec nous, n'est-ce pas? je vous en prie.

— Mais certainement, madame; je m'en ferai un devoir, si je peux.

— Si vous pouvez! Ceci n'est pas aimable pour moi. Vous pouvez tout ce que vous voulez.

Je sortis de l'hôtel, sachant que je ne devais pas espérer de rencontrer Mme de V... avant le soir. Je descendis sur le quai, et, prenant un bateau, en quelques coups de rames je me poussai au large. Là, je relevai les avirons, je me couchai au fond de la barque, et me laissai aller au fil de l'eau. Au milieu de ce silence, dans cette solitude, entre la profondeur bleue du ciel et le bleu profond du lac, je me mis à écouter mon cœur. Ce fut une longue histoire qu'il me dit. J'oubliai pour un instant les dangers et les difficultés de toute nature qu'il fallait encore surmonter, je n'entendais que ce chant

d'amour qui éclatait dans mon âme comme un hymne de triomphe. Une vie nouvelle était entrée en moi; je n'étais plus le même homme. Je ressemblais à ce personnage des contes arabes qui s'endort sous des haillons et se réveille dans les habits brodés d'or d'un prince. Je me disais : Est-ce bien moi? Il me semblait que ma poitrine respirait plus largement; j'avais honte des misères du passé, de ses erreurs, de ses défaillances; je ne les comprenais plus. Je me reprochais comme un crime mon manque de foi; j'avais lâchement douté du bonheur, parce que le bonheur avait tardé à venir, et maintenant qu'il était là devant moi, radieux, souriant, les mains pleines d'espérances, je me trouvais indigne de ses joies. Je n'osais le regarder en face. J'éprouvais le besoin de faire d'abord pénitence à genoux et de recevoir d'une main aimée le pardon de mes doutes.

C'était comme un torrent de joyeuse envie de vivre qui tout d'un coup m'envahissait. Ma jeunesse m'était rendue, plus belle, plus rayonnante. Je me sentais fort et croyant. L'avenir m'apparaissait chatoyant comme ces petites vagues ensoleillées que la brise faisait danser autour de la barque. De loin en loin, un bateau à vapeur passait à quelques brasses de moi, et le remous du sillage venait balancer ma nacelle. L'eau se mettait à clapoter le long des berges et à déferler sur le roc sonore avec le bruit de perles tombant dans un vase d'argent; puis tout redevenait tranquille, le silence se rétablissait. Bientôt l'ombre des montagnes vint à descendre sur le lac. J'accostai au rivage, ivre de solitude, de lumière et d'amour. Je devais me dégriser bien vite. A l'heure du dîner, le général parut seul. Je l'entendis qui disait à quelqu'un : — Ma femme se sent fatiguée; elle ne descendra pas ce soir. — Mes pensées de fête disparurent en un moment. Je les cherchai en dedans de moi, je n'en trouvai plus une seule. Les objets extérieurs eux-mêmes prirent une teinte sombre et froide. Quelque chose qui s'était épanoui dans mon cœur se contracta douloureusement.

Au sortir de table, on monta dans les voitures qui attendaient. Mme Diloir n'avait eu garde de m'oublier. Elle m'avait très consciencieusement emballé au départ avec elle-même et deux de ses amies dans une calèche découverte. Au moment du retour, il arriva que toutes les places dans les voitures se trouvèrent occupées avant qu'elle n'eût pris la sienne. Il ne restait qu'un petit dog-cart, attelé à la diable, que j'avais fait prendre chez un loueur pour la circonstance. — Voulez-vous me conduire, monsieur? — fit-elle en s'approchant de moi avec un sourire candide; c'était à s'y méprendre. Elle s'installa près de moi sur le petit siége étroit de la voiture.

— Je dois vous prévenir, madame, dis-je en ramassant les rênes, que le cheval est fort vif. Vous feriez mieux, si vous avez peur le moins du monde...

— Oh! je n'ai pas peur, — du moins je n'ai pas peur de me casser le cou.

— Cependant vous feriez très bien, je vous assure, de consulter votre mari.

Pour toute réponse, elle saisit le fouet, en toucha légèrement le flanc de l'animal, qui se cabra, et nous dévalâmes la côte d'un train insensé. Elle remit le fouet entre mes mains, et, me regardant : — Ce n'est pas moi qui ai peur, dit-elle; c'est vous. Pourquoi m'évitez-vous?

— Je ne vous évite pas; pourquoi vous éviterais-je?

— Je n'en sais rien; vous êtes si impénétrable...

Un dialogue commencé sur ce ton promettait. Nous suivions une grande route unie et droite, bordée d'un côté par le lac, de l'autre par une succession de villas qu'entouraient des jardins. Cela sentait par bouffées la tubéreuse et le datura. Un clair de lune nous versait des torrens de lumière; l'ombre du feuillage se déchiquetait sur le gazon. Mme Diloir parlait; si j'entendais les mots, le sens à tout moment échappait à mon attention impatiente. Le bruit de ses paroles servait d'accompagnement à mes pensées; quelquefois il les interrompait : alors je reprenais comme en sursaut le fil de tout ce qu'elle avait dit, je retrouvais les sons dans mon oreille, et je les comprenais après coup.

Elle était très émue, mais son émotion, loin de se communiquer à moi, m'inspirait une sorte d'éloignement. Je demeurais froid pour elle, et en même temps le contact de cet élément passionné rejetait mon cœur plus vivement dans le courant de ses propres préoccupations. A certaines inflexions de sa voix, je me sentais tressaillir. Elle parlait d'amitié, de dévoûment, de sympathie, — le chapelet ordinaire, mais contre l'ordinaire très artistement égrené. Elle y mettait un certain tact et tout l'esprit que le sujet comportait. C'était un chef-d'œuvre de finesse, de coquetterie et de sensibilité qui n'avait qu'un tort, celui de tomber dans une oreille inattentive, et il méritait mieux que cela. — Elle devait me prendre pour un sot. Comme nous gravissions au pas la montée qui mène à l'hôtel, elle perdit un peu patience. — Vous n'avez donc rien à me dire?..

Il nous restait un bon quart d'heure avant d'arriver. Je ne pouvais en conscience me taire pendant un quart d'heure. Au surplus je comprenais que mon silence, faussement interprété, pouvait être une imprudence. — Je demandai un effort à mes nerfs ma-

lades, et improvisai alors *in extremis* un petit discours aussi grave que moral, destiné à convaincre ma compagne combien j'étais indigne de l'élan sympathique qui la portait vers moi. J'étais neuf dans ce genre d'éloquence; c'est peut-être pourquoi elle me réussit. Mme Diloir pouvait se croire au prône; je voyais la minute où elle allait se signer. Si elle fut désappointée, elle n'en laissa rien paraître. Elle m'écouta jusqu'au bout sans proférer un mot. Quand on fut arrivé, avant de descendre, elle me tendit la main. — Vous êtes l'homme le plus extraordinaire que je connaisse... Je devrais vous en vouloir, je ne peux pas. J'ai trop d'amitié pour vous, beaucoup trop... — Elle n'avait pas seulement trop d'amitié, elle avait trop de patience.

Je passai une partie de la nuit sur mon balcon. Je voyais de là les fenêtres de l'appartement de Mme de V... Il faisait sombre chez elle, à l'exception d'une chambre, celle du petit George, où le reflet d'une veilleuse tremblait sur les persiennes. Je me figurais qu'elle était là, auprès de son enfant. Que faisait-elle? Elle priait, elle pleurait peut-être... Pensait-elle à moi? J'éprouvais un besoin immense de la revoir. Cette journée qui s'était passée sans que je reçusse le moindre mot d'elle avait exalté toutes mes facultés jusqu'à la souffrance. Les événemens de la veille commençaient à prendre dans mon esprit troublé des apparences fantastiques. La réalité se faisait rêve. Mon âme tout entière n'était qu'un seul désir, qui allait à elle avec une violence inouie. Je ne comprenais pas que ces murs qui me séparaient d'elle ne tombassent pas comme des fantômes sous le regard dont je les usais. Je prononçais tout bas son nom, chaque syllabe de ce nom me brûlait et me caressait les lèvres. Je tendais mes bras dans la nuit, qui brillait autour de moi recueillie et endiamantée. Il passait dans l'air des senteurs qui me grisaient, des effluves sympathiques comme le frémissement d'un baiser épandu. Je mettais mon front brûlant sur le marbre de la balustrade. Il y avait des minutes où j'aurais pleuré de pur énervement.

Le lendemain, je passai la matinée dans un état d'esprit facile à concevoir. Je ne pouvais rien faire. J'essayai de lire, le livre tombait de mes mains. Je voulais forcer ma pensée à s'arrêter, ne fût-ce qu'une seconde, sur autre chose; je n'étais plus le maître de ma pensée. Au sentiment pénible de l'attente où j'étais depuis trente heures venait s'ajouter je ne sais quelle vague inquiétude. Je ne craignais rien en particulier, et confusément je craignais tout. Par le seul fait qu'il s'écoulait sans amener de changement, le temps agissait comme un dissolvant.

A midi, je descendis dans le jardin, la solitude de ma chambre

m'étant devenue insupportable. J'y trouvai le petit George, qui se promenait avec sa gouvernante. Il ne jouait pas; il était tout pâle, et paraissait triste. En me voyant, il vint comme d'habitude se jeter dans mes bras. — Qu'avez-vous, mon enfant? dis-je en l'asseyant sur mes genoux.

Des larmes parurent dans ses yeux. — Je veux voir maman, dit-il tout bas.

— Votre maman dort, master George; vous ne pouvez pas aller chez elle, je vous l'ai déjà dit, observa la bonne.

Le petit garçon ne répliqua point. Il se serra contre moi avec un soupir de résignation et de tristesse. Je me tournai vers la bonne : — Cet enfant doit avoir quelque chose; il est malade?

— Oh non! monsieur; mais il ne peut se passer de madame, et il ne l'a pas vue hier de toute la journée.

Ces mots si simples me frappèrent en plein cœur. — Est-ce que madame est souffrante?

— Non, monsieur, — du moins je ne crois pas; — seulement elle a défendu que l'on entrât chez elle.

Je me tournai vers l'enfant. La détresse de la pauvre petite créature me navrait. C'était une douleur muette, bien au-dessus de son âge. Sa figure en ce moment ressemblait d'une façon saisissante à celle de sa mère. Je le baisai sur ses grands beaux yeux. — Mon cher petit ami, ne pleurez pas, je vous en prie; soyez raisonnable. Vous verrez votre maman bientôt,... je vous le promets. — Cette assurance et mes caresses le ranimèrent un peu. Je le rendis à sa gouvernante, et m'éloignai.

J'emportais de cette scène une impression pénible. Sans compter que la douleur de cet enfant m'allait au cœur comme un reproche, son aspect avait remué en moi toutes les pensées que j'avais jusqu'ici réussi à faire taire, et ces pensées n'étaient pas douces. Je comprenais que, pour bannir ainsi son fils de sa présence, elle avait dû souffrir beaucoup. Ce qu'avait été au juste la lutte dans cette âme, je n'osais me le représenter; je reculais effrayé devant une lumière que je sentais poindre dans mon esprit. J'essayais de me faire une raison. — Après tout, me dis-je, si son amour est une faute dont sa conscience s'alarme, elle ne pourra oublier cette faute que dans mes bras. Là seulement elle n'aura pas à en rougir. — Je faisais cent raisonnemens pareils, aucun ne me calmait. J'étais comme un homme perdu dans un labyrinthe, qui, faute d'avoir un point de repère, se trouve rebrousser chemin à chaque tournant. Ce qui me torturait le plus, c'était ce silence où elle me laissait; il était pour moi inexplicable.

Au détour d'une allée, je me rencontrai face à face avec le géné-

ral. Il avait l'air soucieux. La chose la mieux venue pour moi en ce moment eût été une explication. J'attendis son premier mot avec une sorte d'impatience. Il me parla de choses indifférentes avec son ton habituel. Bientôt il me quitta et sortit du jardin dans la direction de la ville. Je remontai chez moi, espérant y trouver quelques nouvelles. Je ne trouvai rien. Avec chaque minute qui s'écoulait, mon angoisse croissait. Au bout d'une heure, j'avais vingt fois repoussé et repris l'idée de lui écrire. Enfin je rédigeai le billet suivant : « J'ai appris, madame, que vous étiez souffrante. Me permettrez-vous de venir prendre de vos nouvelles? » — Cela pouvait tomber sans inconvénient sous les yeux de tout le monde. Je fis porter le billet par mon valet de chambre, et descendis dans le salon de lecture. J'étouffais chez moi.

La pièce restait toujours déserte à cette heure. Les fenêtres étaient ouvertes, et les draperies baissées. Il faisait dehors une chaleur accablante; l'air était lourd et immobile sous un soleil de plomb. Je me jetai dans un fauteuil, et, plaçant à tout hasard un journal à portée de ma main, j'attendis. J'écoutais avec une tension de nerfs inimaginable le va-et-vient de la maison. A chaque bruit de porte qui s'ouvrait, je croyais voir entrer Mme de V... ou quelqu'un de sa part m'apportant un message. Le balancier de la pendule accompagnait mes pensées du bruit de son tic-tac, et ce mouvement monotone, qui semblait mesurer et régler mon angoisse, avait quelque chose d'horriblement irritant. De temps en temps, un frelon entrait par la fenêtre ouverte; il remplissait la chambre du bruit de ses ailes, se posait sur les fleurs des vases, s'envolait en bourdonnant, et de nouveau tout retombait dans le silence.

Une heure se passa, — deux heures, — trois heures ; — rien. Il n'y a pas de plus affreux supplice que de se voir condamné à l'inaction pendant que le besoin d'agir et l'anxiété vous dévorent. On se croit libre; on est en prison. L'obstacle invisible qui nous arrête est plus infranchissable cent fois que des barreaux de fer ou des murs de granit. Contre une force brutale on lutte, on ne lutte pas contre la force inerte des choses; elle vous paralyse. On ne sait plus si on a une volonté. Les heures se traînent vides et lourdes; il y a cent heures dans chaque minute, et ces minutes marchent à reculons.

Je me perdais de plus en plus dans les conjectures les plus contraires. Je ne pouvais admettre un instant qu'elle ignorât l'inquiétude où devait me jeter son silence; mais ce que je me demandais, et ce que je ne parvenais même pas à entrevoir, c'était la nature des raisons qui la forçaient à me laisser livré aux plus cruelles incertitudes sans m'éclairer d'un mot. — Pourquoi ne pas m'écrire, m'envoyer une ligne qui m'apprît sa volonté, et me permît au

moins d'y obéir? Une pensée que j'avais repoussée plusieurs fois s'empara enfin de moi avec une sorte d'évidence : le général n'était pas étranger à tout ceci. Ces hommes d'apparence simple ont quelquefois une puissance de dissimulation singulière. Sa conduite avec moi hier et ce matin ne prouvait rien du tout; il pouvait avoir appris la vérité, du moins s'être douté de quelque chose et avoir deviné le reste. Ce n'était pas impossible, c'était même probable. Son premier soin alors avait été de gagner du temps; ceci m'expliquait tout ce qui m'avait semblé obscur. Quels étaient ses projets? Je l'ignorais; mais, à mesure que cette pensée prenait la force d'un conviction, je voyais se tracer devant moi ma propre ligne de conduite.

Dès le commencement, c'est-à-dire depuis la première minute où j'avais pu réfléchir, j'avais arrêté d'une façon irrévocable plusieurs points essentiels. Je n'avais pas admis une seconde la possibilité d'un partage. Je n'acceptais dans ma pensée ni pour elle ni pour moi les hontes d'une liaison sous le toit du mari. Mon intention avait été de supplier Mme de V... de me suivre, d'accepter ma vie entièrement, comme je la lui donnais entière et sans réserves. Il était indispensable pour cela que j'eusse avec elle un entretien préalable; ce n'était que sûr de mon fait que je pouvais aborder une explication décisive avec le général. Devant la tournure nouvelle qu'avaient prise les choses, je ne pensais pas devoir tarder davantage; je ne pouvais permettre que le général me devançât. Je résolus de lui parler dans le courant de la soirée, si rien de nouveau ne survenait jusque-là, car vaguement, dans mon cœur, je conservais toujours l'espérance de voir Mme de V...

Vers six heures, j'entendis le frôlement d'une robe sur le parquet; tout mon sang afflua au cœur. C'était Mme Diloir. Elle entra, traînant ses longues jupes comme une mer de mousseline, et l'air si vainqueur, le sourire si triomphant, qu'involontairement je cherchai derrière elle. Il y avait là quelqu'un en effet, le marquis la suivait, comme un fervent suit la châsse de la madone. Il la contemplait sous ses paupières baissées avec une extase de fakir; il n'osait lever les yeux sur elle, de peur de trahir le secret de son bonheur. Elle laissa échapper son éventail : il se baissa pour le relever, et dans ce mouvement, sa main ayant frôlé son bras nu, je le vis pâlir. Il n'en fallait pas tant pour m'apprendre la vérité : j'avais sous les yeux le résultat de mon sermon; sans le vouloir, j'avais édifié de mes mains le bonheur du marquis. Mme Diloir elle-même d'ailleurs semblait prendre soin de ne pas me laisser dans le doute. En passant devant moi, elle s'arrêta un moment pendant que je la saluais, et me jeta un regard où se confondaient le défi, la colère, et

une sorte de rancune satisfaite. Ce fut d'ailleurs tout. Pendant le reste de la soirée, elle feignit d'ignorer complétement ma présence.

Le général ne parut pas au dîner. Vers huit heures, je l'aperçus dans le fumoir. Deux ou trois personnes qui s'y trouvaient avec lui se retirèrent bientôt. Nous restâmes seuls dans cette vaste pièce, que des lampes suspendues au plafond éclairaient sobrement. — Faisons-nous un piquet? dit-il.

— Pas ce soir, général. Puis-je vous prier de m'accorder à votre loisir quelques momens d'entretien?

— Mais certainement, quand vous voudrez. Vous plaît-il que nous causions ici? Prenez-vous un cigare?

— Merci, général.

— Ah çà! dit-il brusquement, il n'est rien arrivé de fâcheux, j'espère? Vous n'êtes pas malade? Je vous trouve tout changé.

— Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien m'écouter.

Pendant dix minutes, ma voix résonna dans le silence de cette chambre; quoique fort basse, elle semblait à ma propre oreille avoir une sonorité effrayante. Chaque syllabe qui sortait de ma bouche s'accentuait avec une sorte de netteté métallique. Aux premières paroles que j'avais dites, le général avait poussé une sourde exclamation, puis sa face s'était décolorée peu à peu; ses sourcils s'étaient comme hérissés, il me regardait d'un œil hagard. Une chose devint évidente pour moi, c'est qu'il ne savait encore rien. Ce que je disais le frappait comme un coup de foudre. Quand j'eus fini, il fit deux tours dans la chambre d'un pas si lourd qu'il ébranlait le parquet. Ses larges épaules semblaient s'être voûtées subitement. Tout son corps oscillait en marchant. Il respira bruyamment, et vint se remettre en face de moi.

Je passai alors la minute la plus dure dont je me souvienne dans ma vie. Un mot résume tout : je fus forcé d'estimer et presque d'admirer cet homme. Oubliant sa propre douleur et l'offense mortelle qui lui était faite, il ne parla que d'elle. Il y avait dans ce qu'il disait une tendresse, un respect, une dévotion, devant lesquels il fallait involontairement s'incliner. Sa figure elle-même était changée, ses traits vulgaires avaient pris de la noblesse; sa voix, son geste, son regard, commandaient. S'il m'avait demandé tout de suite ma vie, c'eût été un soulagement pour moi; mais dans sa pensée il n'y avait rien de pareil. Ma vie, la sienne, lui paraissaient de mince importance en comparaison de cette autre existence dont le repos pouvait être irréparablement compromis. Il ne songeait qu'à cela. Dans le coup qui l'atteignait si rudement lui-même, il ne pensait qu'à étendre les bras pour la protéger. Avec une ab-

négation qui était d'autant plus grande qu'elle semblait inconsciente il se mettait entièrement de côté. Sa principale, sa seule préoccupation était le résultat que tous ces événemens pouvaient avoir pour elle; c'était pour elle qu'il souffrait, pour elle qu'avec une angoisse mortelle il cherchait une lumière dans ce chaos. Il ne me regardait moi-même qu'à travers cette pensée-là; il ne le disait pas, mais je le voyais dans ses yeux : tant qu'elle vivrait, ou tant qu'elle m'aimerait, mon existence lui était sacrée. Je le confesse, en ce moment je l'enviais. Je le voyais grand comme l'homme qui se dévoue, et à côté de lui je me sentais petit comme celui qui subit le sacrifice. Mon bonheur était comme un vol que je lui faisais. J'eusse voulu le haïr, quelque chose d'irrésistible me forçait à le respecter.

Il se résuma ainsi ou à peu près : — Puisque le malheur a permis que tout ceci arrivât, tâchons au moins, monsieur, de lui épargner les douleurs inutiles. Je remettrai entre ses mains le droit de régler sa destinée. Son bonheur est la seule chose qui doive être consultée, aucune autre considération ne peut prévaloir; mais auparavant il faut,... oui, il faut qu'elle vous revoie. — Il fit de nouveau plusieurs tours dans la chambre; il avait l'air de considérer en lui-même une pensée qui était comme un espoir. — Il faut qu'elle vous voie, car j'ai beau faire, je ne peux pas croire que tout cela soit définitif. Non, il y a là quelque chose que je ne puis pas comprendre, que mon esprit refuse d'accepter, et pourtant,... ajouta-t-il avec un soupir, et il n'acheva pas sa pensée. — Après quelques momens, il reprit : — Vous la verrez, vous lui parlerez. Je vous promets qu'avant ce moment elle n'entendra pas un mot de ma bouche qui puisse lui faire soupçonner que je sais la vérité. Elle décidera de sa vie avec une entière liberté. Je saurai me soumettre à sa décision; mais, quelle que soit cette décision, j'attends de vous, monsieur, qu'à votre tour vous vous engagiez sur l'honneur à la respecter, qu'elle soit pour vous irrévocable et sacrée, comme elle le sera pour moi-même. Si son arrêt vous est défavorable, épargnez-la, n'ajoutez pas votre douleur à la sienne. Si c'est le contraire, épargnez-la encore, car, je crois vous l'avoir dit, elle n'est pas forte; les émotions violentes pourraient la tuer, ménagez-les à son cœur. — Quelque chose comme l'ombre d'un attendrissement passa sur ses traits décomposés. Il tortillait d'un geste nerveux le bout de sa moustache, ses sourcils se contractaient comme pour refouler une pensée ou peut-être une émotion importune. Il y avait de l'héroïsme dans la façon dont ce vieillard se redressait sous le malheur. Sa douleur, sévère et muette, avait une sorte de majesté.

Je fis, avec les réserves qu'elle comportait, la promesse que me

demandait le général; puis je me levai, et le saluai. Il m'accompagna jusqu'à la porte du fumoir. — Vous avez ma parole, dit-il, je ne lui dirai rien. De votre côté, ne lui parlez pas de moi.

Vers dix heures, on me remit un billet de la part du général. « Présentez-vous demain dans l'après-midi, vous serez reçu. J'ai annoncé une excursion, je serai absent dès le matin. »

Ce demain, c'est dans quelques heures; j'ai passé la nuit à écrire cette lettre, que je t'enverrai peut-être, et que peut-être je ne t'enverrai pas, car il m'est impossible de prévoir ce que je ferai ou ce que je serai dans vingt-quatre heures d'ici. Il n'y a pas à s'y méprendre, le moment est venu pour moi de cette grande bataille où une seule fois en sa vie on joue le tout pour le tout. Ce n'est plus d'une escarmouche qu'il s'agit, c'est sérieux comme la vie, comme la mort, comme tout ce qui est fatal et irrévocable. Quelle sera l'issue de cette bataille pour moi? Ah! mon ami, je ne sais qu'une chose, c'est que je l'aime follement.

III.

Paris, novembre.

Il sonnait une heure quand j'entrai dans le corridor qui conduit à l'appartement de Mme de V... J'étais attendu. On m'introduisit aussitôt dans un petit salon rempli de fleurs et d'ouvrages de femme épars sur les meubles; il y régnait un vague parfum de violette que je reconnaissais. Elle était assise près de la jalousie fermée dans une causeuse basse, une tapisserie sur les genoux. Un rayon de soleil filtrant par l'interstice des volets tombait sur sa nuque et mettait des paillettes dans l'or de ses cheveux. En la revoyant, je demeurai d'abord comme éperdu. Je traversai la chambre rapidement, je m'approchai d'elle, je pris sa main dans les miennes, j'interrogeai son visage. Je ne pouvais pas parler. Une faible rougeur colora ses joues. Sans lever les yeux, elle me montra un fauteuil en face d'elle, puis elle sonna et fit emporter l'enfant, qui jouait sur le tapis à ses pieds. Nous demeurâmes seuls.

Je la contemplais lentement, avec ivresse, trait par trait, comme pour reprendre par les yeux possession de mon bonheur. Elle était très pâle et elle semblait un peu maigrie. Les longs plis d'un peignoir de mousseline l'enveloppaient comme un nuage. Ses cheveux, séparés sur le front, étaient noués négligemment derrière en une seule grosse torsade. Devant ce doux visage pâli et abattu, je sentis la passion de mon cœur se fondre en tendresse et en une pitié profonde. — Vous avez bien souffert, dis-je. Pourquoi ne m'avoir pas

permis de vous voir plus tôt? — Je me levai en même temps, et pour la première fois nos yeux se rencontrèrent. Ce qu'il y avait dans les miens, je ne sais; dans les siens, je lus un appel, une prière, un ordre, auxquels je ne pus me méprendre. Je me rassis, attendant ce qui allait venir.

— Monsieur,... commença-t-elle; mais la voix lui manqua, elle fut forcée de s'arrêter. Pour se remettre, elle se pencha sur sa tapisserie. Elle paraissait très agitée; de rapides et faibles palpitations soulevaient son corsage, sa main tremblait un peu, à demi cachée dans la dentelle qui tombait autour du poignet.

Une inquiétude confuse me traversa. — Je vous en prie, dites-moi ce qu'il y a, repris-je avec une certaine insistance. Est-il arrivé quelque chose? Je ne puis vous dire combien j'ai été malheureux. Ce silence inexplicable...

Elle fit de la main un geste comme pour m'empêcher de continuer. — Je le sais, monsieur, je vous dois une explication. Je vous la donnerai. — Elle repoussa son ouvrage. Un long soupir s'échappa de sa poitrine. L'expression désolée de sa figure faisait mal à voir.

— Non, dis-je doucement, ne m'expliquez rien du tout. Ce que je vous demande, c'est un mot pour me rassurer. Je n'ai pas vécu depuis deux jours.

— Je souffre aussi, reprit-elle d'une voix sourde; — puis, attachant sur moi un regard d'indicible angoisse : — Je ne vous aime pas, prononça-t-elle lentement.

Je dus faire un mouvement pour me retenir à quelque chose; il me semblait que je chancelais sur ma chaise. — Comprenez-moi, monsieur, je vous en prie, continua-t-elle, son regard suppliant attaché sur le mien. Je ne parlerai pas de principes ou de devoirs; je n'ai plus le droit de les invoquer vis-à-vis de vous, et je vous dirai la vérité telle que je la sens au plus profond de ma conscience, de mon âme. Je ne peux pas vous aimer. Cette pensée révolte, non pas ma fierté, — je n'en ai plus, — mais toutes les religions de mon cœur. Une minute d'égarement m'a surprise auprès de vous : je hais cette minute, je voudrais la racheter au prix de ma vie; comme cela ne se peut pas, comme toutes les larmes de mes yeux ne suffiraient pas pour effacer ma faute, je n'ai plus qu'un espoir, et il est en vous. Je vous supplie, monsieur, je vous en conjure, oubliez-moi, comme moi-même j'essaierai de vous oublier.

J'étais un peu revenu de ma première stupeur. Mes pensées commençaient à se rasseoir; avec la clarté, le besoin de lutter, de défendre mon bonheur, me venait. De toutes mes forces je repoussais la conviction. Mes oreilles avaient bien entendu, mon esprit se refusait à comprendre. Je sentais s'éveiller et remuer en moi l'instinct

sauvage du malheureux à qui on ôte une suprême espérance. — Non, m'écriai-je, non, c'est impossible. Ce que vous dites là, je n'en crois pas un mot. Vous tentez une épreuve, dans quel dessein, je l'ignore; mais je vous préviens qu'elle est terriblement dangereuse. Vous tenez ma vie et ma raison entre vos mains; ce sont des choses avec lesquelles vous auriez tort de jouer. C'est très sérieux, je vous l'atteste, plus sérieux que vous ne pensez.

Elle me regardait avec une expression étrange. Je crus comprendre qu'il y avait dans mon accent et dans ma figure quelque chose qui lui faisait peur. Cela me ramena au sentiment de moi-même. — Pardonnez-moi, madame, repris-je avec plus de calme; il est difficile de se maîtriser quand c'est toute la vie qui est en jeu. Ce que je voulais vous dire est ceci : en cherchant à m'abuser, vous vous abusez vous-même. Dominée par un sentiment que d'ailleurs je comprends, vous dites que vous ne m'aimez pas, et vous croyez que tout est fini. Cela n'est pas,... cela ne peut pas être,... et vous le sentez bien. Malgré cette défaillance passagère, vous savez que vous m'aimez, et vous savez que je vous aime. Je vous aime plus que je ne peux le dire. Je n'ai plus une joie, une pensée, un espoir qui ne soit vous... Vous êtes tout pour moi, car vous êtes mon amour, et mon amour est ma vie.

Elle avait appuyé la tête sur le dossier du fauteuil; deux larmes se détachèrent sous les cils et roulèrent lentement sur ses joues. — Mon Dieu! mon Dieu! murmura-t-elle.

— Vous le voyez bien, vous souffrez. Vous tenez à moi par des liens que rien ne peut rompre... Votre cœur est mon cœur; votre âme est mon âme. Croyez-vous qu'un baiser s'échange, et que l'âme ne s'échange pas? Croyez-vous que nous puissions nous séparer? Mais c'est une folie! Descendez en vous-même; interrogez votre cœur, écoutez ce qu'il vous dira.

Son pâle visage pâlit encore. Elle souleva faiblement la tête; on voyait qu'elle faisait un effort pour parler. — Ce que dit mon cœur?.. le sais-je bien moi-même? Tout ce que je comprends, c'est que depuis ce moment je n'ai plus osé embrasser mon fils. Le mal que j'ai fait à mon enfant et à mon mari se lève dans ma conscience et détourne mon âme de vous... Quand je me retrouvai seule, cette nuit-là, entre ces deux êtres que j'avais si mortellement offensés, j'eus horreur de moi. Je tombai à genoux; j'essayai de prier. Dieu ne m'entendait plus; vous l'aviez chassé de mon cœur. Alors, ne sachant où se jeter, ma pensée se replia sur vous. Du fond de ma détresse, je fis un appel à cet amour qui devait désormais être mon seul refuge. Je vous le jure, en ce moment-là j'eusse donné ma vie pour une seconde d'illusion; mais ce fut en vain que mes lèvres

prononçaient votre nom, il ne m'apportait aucune consolation. Je sentais seulement la honte, le remords. Je ne savais où me cacher de moi-même. Ce fut une dure expiation que ce moment. Mourir, en comparaison, eût semblé facile... Tout ce que j'espérais, c'était que vous sentiez peut-être comme moi, et que vous partiriez sans chercher à me revoir... Puisque cela n'a pas été, au moins maintenant,... maintenant épargnez-moi! — Elle sanglotait, la figure cachée dans ses mains.

Je l'avais écoutée comme on écoute son arrêt de mort. Je sentais qu'elle était perdue pour moi. L'abîme entre nous avait grandi avec chaque parole qu'elle avait dite. Il y avait des momens où je me demandais si je ne faisais pas un rêve, tant la réalité me semblait impossible; le moment d'après, c'était le passé qui devenait un songe, et j'avais besoin d'un effort pour demeurer convaincu que c'était bien la même femme que j'avais tenue, éperdue d'amour, sur mon cœur. Le désastre était si grand que je ne pouvais le concevoir d'un coup. Il me semblait qu'il devait y avoir un joint par où je pouvais attaquer l'implacable vérité qui se dressait devant moi, et la renverser. Je m'attachais à la moindre lueur d'espérance. Je me levai, je m'approchai d'elle, je pris sa main : — Regardez-moi, dis-je, je suis un homme; j'ai connu dans ma vie toutes les tristesses, j'ai subi toutes les déceptions; quelquefois j'ai cru que mon cœur allait se briser, que ma vie s'enveloppait de deuil pour toujours, et pourtant je résistai, je me redressai plus fort sous l'épreuve. Jamais la douleur n'a eu la puissance de m'abattre, et maintenant je pleure à vos pieds. Ma force, mon courage, ma fierté, je ne trouve plus rien en moi. Je suis devenu lâche, j'ai peur de souffrir. Vous perdre, c'est cesser d'exister. Et ce que je sens en ce moment, vous le sentez vous-même; seulement vous êtes fière, vous voulez lutter contre ce qui est plus fort que votre volonté. Vous vous dites et vous me dites : Je n'aime pas, — et vous forcez votre cœur à se taire; mais ce cœur que vous étouffez aujourd'hui se réveillera demain. Votre conscience, qui vous approuve maintenant, vous condamnera plus tard, car vous m'aimez, quoi que vous fassiez; cet élan qui vous a donnée à moi vous a donnée tout entière. Vous ne pouvez pas vous reprendre, vous m'appartenez.

Elle m'écoutait, ses grands yeux dilatés, et au fond de ces yeux il y avait de l'émotion, de l'effroi, une flamme sombre qui s'allumait par intervalles. Je tenais une de ses mains; je pris l'autre, je l'attirai à moi. — Nous séparer!.. mais c'est insensé. Ne voyez-vous pas que nous sommes fous tous les deux? Depuis une heure nous souffrons, et le bonheur est là, dans nos mains. Ayez pitié de vous et de moi!

Sa figure était si près de la mienne que je sentais son souffle sur mes lèvres. Tout son corps frémissait; il y avait un ébranlement dans sa volonté que je devinais à je ne sais quelle détente de mes propres nerfs. Tout à coup elle se dégagea, et se tint debout devant moi, frémissante, mais résolue. Par une de ces réactions violentes dont les femmes ont le privilége, elle avait reconquis son énergie au moment où elle semblait lui échapper tout à fait. — Vous parlez de bonheur, dit-elle. Savez-vous ce que c'est que le bonheur? C'est ce que j'avais avant de vous connaître; c'était l'affection de mon mari, l'amour de mon enfant, ma propre estime, ma vie sans tache, la paix de ma conscience, la tranquillité, l'honneur, tout ce que vous m'avez pris. Maintenant que me reste-t-il? Une vie brisée, le remords qui va s'attacher à toutes mes pensées, l'avenir obscurci par les souvenirs du passé, le mensonge qui me suivra fatalement pas à pas, mensonge envers mon mari, à qui je devrais laisser ignorer éternellement combien je suis indigne de sa confiance, mensonge envers mon enfant, dont je volerai le respect, mensonge envers mon propre cœur, qui ne sait plus ce qu'il veut, ni ce qu'il aime : — voilà la vie que je commence. Et vous me parlez de bonheur, vous à qui je devrai cette misérable existence, vous qui m'avez appris ce que c'est que la honte, vous dont je voudrais oublier tout jusqu'au nom, jusqu'au souvenir, — vous par qui j'ai fait aux êtres que j'aimais le plus un mal irréparable!.. Mais comprenez-le donc, vous me faites horreur.

— Arrêtez, m'écriai-je suffoqué, éperdu; vous ne savez pas ce que vous dites! — Je ne pus articuler un mot de plus, littéralement ma voix s'étranglait dans mon gosier. Je pris mon front dans mes deux mains, comme si j'avais senti ma raison s'en aller. Quand je levai la tête, elle était retombée dans le fauteuil. Elle respirait péniblement; elle semblait brisée.

Tant que j'avais espéré, j'avais souffert; à présent, je ne souffrais plus. Ce n'était pas seulement l'espérance qui était morte, c'était mon cœur, qu'après une dernière et terrible secousse j'avais senti mourir en moi. — Rassurez-vous, madame, repris-je avec un accent qui était redevenu calme; je partirai. Vous pouvez dès cet instant m'effacer de votre vie. Vous n'entendrez plus parler de moi. Il n'y a rien que je ne fasse pour assurer votre repos; daignez seulement me dire comment je l'assurerai le mieux. Où voulez-vous que j'aille? Quelle est la distance qui nous séparera suffisamment? Que puis-je faire pour vous mettre à l'abri même d'un souvenir?

Ce n'était déjà plus la même femme. L'effort qu'elle avait fait l'avait épuisée. L'expression de volonté énergique avait disparu de sa figure; elle pleurait. Sa voix, quand elle parla, avait une dou-

ceur suppliante. — Il y a une chose, une seule, qui pourrait me donner un peu de tranquillité. Si vous avez pitié de moi, ne vous refusez pas à ma prière, cette prière dût-elle vous sembler étrange. Une pensée me torture : c'est que j'ai troublé votre vie avec la mienne. Eh bien! cette pensée, je ne l'aurai plus le jour où je saurai que vous vous êtes marié. — Une exclamation d'ironie et de colère m'échappa; mais elle, s'animant de plus en plus : — Promettez-moi, engagez-moi votre parole sacrée, irrévocable, comme on la donne à un mourant, que bientôt, aussitôt que vous pourrez, vous mettrez entre nous cette barrière, car, voyez-vous, continua-t-elle avec une exaltation croissante, tant que je vous saurai libre, il me semblera toujours que nous ne sommes pas séparés. Je croirai sentir votre pensée autour de moi, je n'aurai de repos ni la nuit ni le jour. Quand vous serez marié, je n'oserai plus penser à vous; je pourrai croire que vous m'avez oubliée, je pourrai peut-être oublier moi-même. Songez combien je suis déjà malheureuse. Faut-il donc que je souffre toute ma vie, comme à présent, quand il dépendrait de vous de me rendre la tranquillité? Vous le ferez, n'est-ce pas?.. dites.

Je restai là, muet, interdit. Un long frisson me secouait. Depuis une seconde, la lumière se faisait en moi. Je revoyais le bonheur, — seulement ce bonheur était sans espérance. Elle prit mon silence pour un refus. — Vous ne voulez pas? dit-elle en joignant les mains; mais alors, mon Dieu, que vais-je devenir? C'était mon seul espoir. Ne me comprenez-vous donc pas?

Si, je comprenais, et toute mon âme tressaillait. Je saisis ses poignets; je la forçai de me regarder. — Écoutez-moi bien, dis-je; vos craintes, votre terreur,... c'est de l'amour. Vous n'en savez rien vous-même, mais c'est ainsi. Je suis certain maintenant d'être aimé de vous. En repoussant cet amour, vous souffrez autant que moi-même, et je sens, — entendez-vous? — je sens que, si grand que soit votre courage, il pourrait succomber. Si je voulais, ma douleur en ce moment se changerait en joie : écoutez votre cœur qui bat éperdu pendant que je tiens votre main. Eh bien! je vous aime et je vous admire tellement que je ne le voudrai pas. Vous croyez trouver le repos dans l'oubli, soit. Je renonce à vous, — librement, entièrement. Je fais le serment de me marier. Je vous promets que même dans ma pensée je ne profanerai pas votre image, je ne baiserai pas le bas de votre robe; mais pour prix de tout cela, — qui est beaucoup plus que si je vous donnais simplement ma vie, — il me faut un mot de votre bouche. L'idée de vous perdre n'est pas plus poignante que l'idée de n'avoir pas été aimé de vous. Je sais que cela n'est pas; mais vous l'avez dit, vous l'avez cru peut-être.

Reprenez vos cruelles paroles, — ne craignez rien, vous me serez encore plus sacrée qu'auparavant. Songez à l'existence que je vais mener. Je ne vivrai que d'un souvenir, je n'aurai dans l'âme qu'un seul rayon,... cette parole que vous allez prononcer, que j'écouterai à genoux, car c'est à la fois mon arrêt et mon bonheur. Dites-moi une seule, une dernière fois, que vous m'aimez!

Elle ne répondit pas, ses lèvres gardèrent saintement jusqu'au bout le secret de son cœur; mais ses grands yeux illuminés et noyés de pleurs me laissèrent lire la vérité. Je cachai ma tête dans les plis de sa robe; je n'osais pas la regarder...

Son fils accourut quelques instans plus tard. Elle le prit sur ses genoux, l'embrassa passionnément et le tint longtemps serré sur son cœur. De grandes larmes tombaient de ses yeux et glissaient comme des diamans parmi les boucles de sa chevelure. — Pourquoi pleures-tu, maman? demanda-t-il.

— Parce que je t'aime... Je t'aime, mon enfant chéri...

On entendit le bruit d'un pas dans le corridor. — Voilà papa qui vient, s'écria le petit garçon. Il courut à sa rencontre.

— Voulez-vous que je m'en aille? voulez-vous que je reste? Pourrai-je vous revoir avant de partir?

Elle changea de couleur si faiblement que ce fut à peine perceptible. — Non, répondit-elle après une pause. Pourquoi souffrir deux fois?

— Mais alors, dis-je en me sentant pâlir à mon tour, c'est adieu..., adieu pour toujours...

Elle me tendit sa main, froide comme le marbre. Je la pris, je la collai sur mes lèvres; je ne pouvais m'en arracher. — Je vous en prie, dit-elle; voici mon mari...

La porte s'ouvrit en effet, et le général parut dans l'encadrement, une filoche à la main, son fils suspendu à son cou.

— Je n'ose pas entrer, dit-il; je suis à faire peur, les maudits marais vous arrangent d'une façon... Bonjour, comte. Cela va bien ce matin, Natacha? — L'insouciance du général sonnait bien creux.

— Entrez comme vous êtes, dit-elle. Le comte part, et désire prendre congé de vous.

— Ah! vous partez...

— Oui, général; ce soir ou demain.

— Nous vous reverrons, j'espère?

— Certainement; je viendrai, si vous le permettez, vous serrer la main encore une fois. — Nous sentions tous les trois le besoin d'abréger cette scène. Le général fit un mouvement de recul vers la porte; je saluai Mme de V... et je sortis en même temps que lui.

Ce que fut pour moi le reste de cette journée, je n'essaierai pas

de le dire. On ne décrit pas le désespoir; pour décrire, il faut connaître, et celui qui s'est débattu une fois dans sa mortelle étreinte, celui-là n'en parle pas. — Je marchais dans ma chambre, muet, stupide, écrasé, incapable d'une réflexion. Une sorte d'engourdissement m'envahissait, une torpeur que je ne voulais et ne pouvais pas secouer. J'avais la sensation matérielle d'un grand froid qui descendait lentement de mon cerveau à mon cœur. Mon âme, fibre par fibre, était déchirée par une de ces douleurs implacables et continues contre lesquelles on ne réagit pas, parce que l'on sent que tout effort de réaction serait inutile; on s'abandonne alors, on se laisse souffrir.

Il se faisait en moi comme un dédoublement de l'être moral, dont une partie souffrait et dont l'autre raisonnait et essayait par momens de juger la situation. Je me disais : J'ai connu d'autres amours, d'autres déceptions, d'autres chagrins, pourquoi n'ai-je jamais été remué aussi profondément? Est-ce donc qu'il y a des malheurs dont on se relève et se console, et d'autres qui sont irréparables comme la mort? Je réfléchissais comme s'il ne se fût pas agi de moi. Je me rappelai une vieille croyance qui veut que chaque homme, une fois en sa vie, rencontre son bonheur face à face. Je l'avais rencontré, et maintenant c'était fini. Machinalement je prenais un volume qui traînait sur une table; j'en lisais une demi-page, puis le volume tombait de mes mains, et je demeurais immobile, les yeux fixés dans le vide, cherchant à saisir les idées qui passaient dans ma tête et ne s'y arrêtaient pas.

A l'heure habituelle, je descendis dans le salon. — S'il est dans l'homme un côté de son imparfaite nature qu'il faille admirer et respecter, c'est la puissance de volonté qui lui permet de recouvrir l'agonie de son cœur du masque tranquille de l'indifférence. Souffrir, le sourire sur les lèvres, est son beau privilége. On va, on vient, on parle, on a l'air d'un homme qui s'intéresse à quelque chose, et pendant ce temps on se demande : suis-je un vivant ou un mort? — J'étais allé m'asseoir auprès d'une table chargée de brochures et de journaux. Je les prenais les uns après les autres dans la main sans bien savoir ce que je faisais, quand je vis qu'une autre personne était venue s'asseoir en face de moi. C'était Mme Diloir, qui étalait sur le velours du tapis son bras éblouissant et qui étudiait la politique en faisant étinceler sous le feu du lustre le feu de ses regards. Le dialogue suivant s'engagea entre nous : — Vous m'en voulez toujours?

— Moi, madame? et pourquoi?

— Vous vous êtes bien aperçu, j'imagine, que nous n'étions pas très amis hier?

— Je ne me suis aperçu d'aucun tort de votre part.

— Est-ce que cela veut dire que vous me pardonnez?

— Je voudrais pouvoir le faire... du moment que vous y tenez; seulement, pour pardonner, il faut avoir été offensé...

Elle rougit un peu. — Vous n'êtes pas bon, savez-vous? Faudra-t-il donc avoir peur de vous?

— Ce serait un tort grave, chère madame. Je n'ai jamais fait de mal à une mouche.

— A une mouche, peut-être; enfin, je m'entends,... mais je ne vous ferai pas de mauvaise querelle; j'ai trop envie de vous croire. C'est donc la paix entre nous?

— Cela n'a jamais été la guerre.

— De fait, non; mais dans mon intérieur j'ai terriblement guerroyé avec vous;... à présent c'est fini, et nous ne recommencerons pas. — Elle disait tout cela très vite, très bas, sans lever les yeux d'un livre qu'elle feuilletait. A dix pas d'elle, son chevalier castillan l'observait avec un froncement de sourcils orageux. Elle se sentait apparemment mal à l'aise sous ce regard. — On étouffe ici, dit-elle, voulez-vous que nous allions faire un tour dans le parterre?

Elle sortit par la grande porte-fenêtre qui donne sur le jardin. Je la suivis, et pendant un quart d'heure nous marchâmes, allant et revenant le long des fenêtres éclairées du salon. Elle parlait beaucoup sans s'arrêter, disant à tort et à travers toute sorte de choses. Je l'écoutais à peine et répondais au hasard. Sa voix n'était pour moi qu'un bruit dont le son vide m'agaçait et me fatiguait. enfin elle s'arrêta. — Je pars dans quelques jours, dit-elle. Viendrez-vous me voir à Paris?

— Si vous le désirez, certainement.

— C'est une promesse, n'est-ce pas? Ne l'oubliez pas, car j'y tiens un peu,... beaucoup. Je vous attendrai tous les jours, et, si vous tardez à venir, je croirai que vous m'avez oubliée. — Elle détacha une rose qu'elle portait à la ceinture, et me la tendit avec cet air que prennent les enfans quand ils ne savent pas au juste s'ils veulent rire ou pleurer. — En attendant, voici quelque chose qui vous fera souvenir de moi, au moins ce soir. Qu'en ferez-vous? où le mettrez-vous? comme on dit dans le jeu.

— Mon Dieu, madame, où vous voudrez,... là. — Une idée me traversant l'esprit, je piquai la fleur très ostensiblement dans ma boutonnière.

Quand nous revînmes dans le salon, le marquis était blême. Une heure après, comme je me retirais, il s'approcha de moi. — Un mot, dit-il, — et lorsque nous fûmes seuls : — Il me déplaît, monsieur, que vous portiez cette fleur.

— J'en suis fâché, monsieur, car cette fleur est à sa place, et elle y restera. — L'affaire entre nous s'arrangea en trois mots. Nous avions un égal désir de la voir tourner de même manière. Voilà comment il se fit que le lendemain à dix heures le marquis et moi nous nous rencontrions sur le terrain.

Cette manière de sortir de la vie m'avait paru simple, commode et convenable en tout point. Je ne l'avais pas préméditée; mais, puisque l'idée et l'occasion s'étaient offertes à moi, je ne les avais point repoussées. De plus j'y trouvais l'avantage de donner le change aux esprits, si, par impossible, quelque chose avait transpiré. L'arme choisie était l'épée. Le marquis, en vrai Castillan qu'il était, ne s'était pas laissé prendre la volupté de déguster sa vengeance du bout de sa rapière. Nous jouâmes serre pendant quelques minutes, car, s'il tenait beaucoup à me tuer, je tenais, de mon côté, à lui faire la victoire belle; je lui devais bien cela pour le service qu'il me rendait. Après quelques passes rapides, je tombai; mais j'avais mal calculé le mouvement qui me jeta sur l'arme de mon adversaire, car, au lieu de porter au cœur, la pointe dévia, et, glissant sur une membrane intercostale, alla transpercer un poumon. — En ai-je pour longtemps? — dis-je au médecin qui me relevait; mais je sentis au même moment le sang remplir ma bouche, et j'en savais assez. Je n'eus pas besoin de voir, à travers la syncope qui me prit, sa mine soucieuse et alarmée pour deviner que j'étais un homme mort; seulement, au lieu de la fin immédiate que j'avais espérée, c'était une lente et laide agonie dont la perspective s'ouvrait devant moi. Fugitivement, comme dans un songe, je vis tourbillonner dans ma pensée Nice, Pau et Le Caire, où l'on m'enverrait successivement tousser et grelotter ma mort. C'était jouer de malheur; mais en définitive le but principal était atteint, et quelques semaines de souffrance de plus ou de moins signifiaient peu de chose en comparaison de la certitude d'en avoir fini pour tout de bon avec ce drame écœurant qui s'appelle la vie.

On me transporta dans une auberge de campagne située à quelques pas de là. Pendant plusieurs jours, je restai plongé dans cet état de prostration, alternant avec la fièvre, où la perception des choses n'arrive qu'à travers un brouillard au cerveau affaibli; puis la fièvre augmenta, et le délire ne me lâcha plus. C'était un dernier bienfait de la nature, car le rêve me donnait ce que la réalité me refusait. Une seule image remplissait mes visions. Je revivais, minute par minute, ce court passé qui désormais résumait mon existence. Les plus petites choses me revenaient à l'esprit. Parfois, dans le silence de ma chambre, j'entendais résonner distinctement ces inflexions de voix pures et un peu graves qui avaient envoyé chaque

fois un frisson à mon cœur. Je revoyais sa figure, sa démarche, jusqu'à la robe qu'elle portait. Elle était sans cesse présente, non-seulement à ma pensée, mais aussi à mes yeux. Je la voyais tantôt assise à mon chevet, pâle et éplorée, me demandant de vivre, tantôt se redressant et fièrement me jetant un mot d'adieu. Le plus souvent je la serrais dans mes bras, et ses yeux attachaient de nouveau sur moi ce regard de surhumaine passion qui les avait une fois éclairés. Le ruban de sa coiffure se dénouait, ses cheveux d'or s'épandaient sur ses épaules et m'enveloppaient dans leurs flots, j'en respirais le parfum, qui m'enivrait.

Au bout de quelques semaines, je fus assez bien pour pouvoir partir. Ce jour-là, mon médecin me tâta, m'ausculta, et finalement fronça le sourcil. — Qu'y a-t-il, docteur? dis-je; parlez franc. J'ai des dispositions à prendre; que pensez-vous de moi?

Cet excellent homme ne fit pas de façons pour me dire rondement mon affaire. — Peuh! avec beaucoup de précautions, infiniment de précautions et un climat chaud, vous durerez bien quelque temps; mais, je ne vous le cache pas, une imprudence serait fatale. Quant à une émotion violente,... diable... vous comprenez...

Je comprenais. — Merci, docteur.

La veille de mon départ, je reçus à l'improviste la visite la plus inattendue. Je vis entrer le général V... — J'ai appris l'histoire, j'ai su où vous étiez. Je viens prendre de vos nouvelles, dit-il simplement. — Et il me parut très simple à moi-même qu'il fût là. Il s'approcha, me prit les deux mains et me regarda. — Quelle folie! dit-il.

Il s'assit près de moi. Je le trouvai bien changé depuis six semaines. Il s'était voûté, il avait pris des rides, il avait vieilli de dix ans. Ses cheveux, de grisonnans, étaient devenus gris. Pendant les premières minutes, nous fîmes bonne contenance tous les deux. Nous parlâmes de choses indifférentes. Je lui demandais, et il me donnait des nouvelles de Lucerne. Une telle de nos connaissances communes était partie; d'autres personnes étaient arrivées. M. et Mme Diloir étaient allés à Suez en passant par l'Italie; le marquis avait pris par la France; mais on sait que tout chemin mène à Rome. — Nous partons aussi bientôt, ajouta-t-il; à la fin de la semaine, je pense.

Il y eut un silence. Le général fit plusieurs tours dans la chambre. Nous sentions que tous deux nous avions la même pensée, et aucun de nous n'osait parler le premier. Enfin le général s'arrêta près de moi, et doucement, à demi-voix, en détournant la tête : — Elle n'est pas bien du tout, dit-il; je suis inquiet,... très inquiet.

— Elle est malade... gravement? — Je dus devenir extrêmement pâle, car il me regarda d'un air effrayé.

— Non pas malade précisément, du moins elle ne se plaint de rien, elle ne se plaint jamais, mais elle souffre beaucoup. Ce qu'il y a de terrible, c'est qu'elle garde pour elle ses pensées et ses chagrins. Elle se renferme; personne ne peut lui venir en aide, et pourtant ce serait une consolation. — Il couvrit ses yeux de sa large main.

Il y a des minutes où les paroles semblent impuissantes à exprimer les émotions qui s'agitent au fond de l'âme. J'essayai de parler, mes lèvres tremblantes n'obéissaient pas à ma volonté. Aussi bien quel est le mot que j'aurais pu dire qui n'eût pas été une profanation de mon amour ou une blessure cruelle au cœur de cet homme qui portait si loyalement sa douleur?

Le général partit. Il me restait maintenant un seul, un grand devoir à remplir. J'avais fait un serment, je devais le tenir.

A peine de retour à Paris, je me présentai, rue de Courcelles, chez la comtesse de K... La comtesse de K... est cette tante bretonne dont je t'avais parlé. Elle arrive du fond de sa province tous les ans à Paris avec une de ses filles, et généralement réussit à l'établir avant la fin de la saison, après quoi elle s'en retourne. Elle en était à la cinquième, que dans son cœur elle me destinait, et, à son gré, me destinait depuis trop longtemps.

Ma fugue en Suisse l'avait outrée. Elle me reçut avec une contenance discrète, hérissée de réticences. Il y a un accueil tout particulier que les mères pieuses de filles à marier réservent pour l'éligible qu'elles ne désespèrent pas de convertir à la religion et au mariage. C'est onctueux comme une parole d'abbé et inquiétant comme la sensation d'un nœud coulant qui se serre autour de votre gorge. Des bruits de mon duel avaient couru : on ne savait encore au juste ce qu'il fallait croire. Les intentions que je rapportais au bercail restaient un mystère, — si bien que, tout en se tenant sur la réserve, on cherchait doucement à tâter le terrain.

Dès que nous fûmes seuls, ma tante et moi, j'approchai un tabouret de sa causeuse, et, m'installant à ses pieds, je lui tins le discours suivant : — Ma chère tante, je suis le pire des mécréans, je suis plus païen mille fois que les petits Chinois au profit desquels vous faites des quêtes; je ne vaux pas un seul des Patagons auxquels vous envoyez de gros bas tricotés par des comtesses; je ne vais jamais aux conférences; j'ai la perversité de ne pas admirer la vertu des filles laides, et j'ai fui indignement devant la sagesse de vos conseils. Je reconnais tout cela et davantage, si vous voulez; mais j'ai une qualité : je suis repentant. C'est un enfant prodigue qui vous revient, prêt à tout pour mériter le ciel, prêt à aller demain à confesse, s'il le faut,... prêt surtout à me marier.

L'effet de ma harangue et surtout de ma conclusion fut instantané. Je sentis les deux bras de la comtesse entourer mon cou, et le baptême de ses larmes tomber sur mon front. — Quelle joie! merci, mon Dieu! soupira-t-elle. — La dévote et la mère étaient dans ce mot.

— Votre joie me touche, chère tante, je ne voudrais pas la troubler, mais il y a dans tout cela un léger détail que je dois mentionner. J'ai dans la poitrine un coup d'épée qui, selon toute apparence, ne me laisse pas six mois de vie. Ne vous alarmez pas, cela ne fera que hâter l'accomplissement de nos projets. Si j'avais dû vivre, j'eusse probablement hésité de me marier, ne me sentant pas les vertus nécessaires; mais, telles que sont les choses, mes scrupules seraient hors de saison. Je crois sincèrement pouvoir offrir des garanties de bonheur plus sérieuses à ma veuve qu'à ma femme. Peut-être êtes-vous de mon avis, et, si la perspective d'une prochaine liberté n'effraie pas trop ma cousine, je vous demande sa main.

— J'agrée votre recherche, mon neveu, mais je ne partage nullement votre point de vue. A votre âge, on ne meurt pas d'une égratignure. Vous vivrez cent ans, et vous rendrez ma fille heureuse. — Le reste de la phrase se perdit dans un nouvel accès d'attendrissement.

Ma cousine est une personne fort raisonnable, remplie de bon sens et de sérénité. Elle prend les choses avec calme, en se disant peut-être qu'il n'y a pas ici-bas de joie sans mélange. Il est vrai que ma tante prétend ne l'avoir pas instruite de mes idées noires, attendu, dit-elle, qu'elle-même n'y croit pas; mais, entre nous, je les suppose toutes deux chrétiennement soumises et résignées à l'inévitable. C'est ce qui pouvait au bout du compte m'arriver de plus heureux. Le peu de place que tient la tendresse dans le caractère de ma cousine soulage ma conscience d'un grand fardeau. Si cette enfant se fût attachée à moi, peut-être au dernier moment eussé-je reculé.

Maintenant je n'ai qu'un désir, c'est de voir les choses se terminer au plus vite. L'accomplissement de ce serment est comme un dernier lien qui me rattache à elle : j'y tiens plus qu'à la vie. Ah! mon ami, je l'aime, je l'aime au-delà de toute expression. Dans mon cœur et dans ma tête, c'est comme un rayonnement quand je pense à elle. J'ai des élans vers le bonheur et des retours de désespoir que toute ma volonté ne suffit pas à maîtriser. C'était quelque chose de plus que la simple passion, cet éclair qui a passé sur nos deux têtes cette nuit-là sur la terrasse! Nos cœurs se sont confondus, et je n'ai plus retrouvé le mien.

La fièvre ne me quitte presque pas. J'ai des nuits sans sommeil, pendant lesquelles chaque pulsation de mes artères est un appel désespéré au cœur qui m'entend peut-être, et quand je parais le matin, ma tante m'examine d'un œil alarmé. — Rassurez-vous, ma tante; je durerai bien encore quelque temps. — Pourtant, si mon docteur suisse me voyait, il retrancherait quelque chose, je crois, de la demi-année qu'il me donnait à vivre.

IV.

Naples, décembre.

Un matin je reçus de Naples une nouvelle foudroyante.

Elle était morte!

Elle était morte d'une maladie de langueur, me disait-on; mais moi, je sais ce qui l'a tuée. Comme l'hermine qui ne supporte pas une tache à la blancheur de sa robe, elle n'a pu vivre avec mon souvenir dans le cœur.

J'étais marié depuis deux jours. Je laissai tout, et partis.

Je suis venu mourir au bord de cette mer, sous ce ciel, qui ont reçu son dernier regard. Peut-être doivent-ils me dire qu'elle m'a pardonné...

Ces lignes sont mon adieu suprême à toi, mon meilleur, mon seul ami. Le médecin vient de dire que je ne passerai pas la nuit, et je sens qu'il a raison... C'était une énigme trop difficile pour moi que la vie; je n'en ai pas trouvé le mot à temps, voilà pourquoi je meurs. La passion est un feu du ciel qui caresse les faibles et qui brise les forts. Faut-il regretter d'avoir été brisé? Tout est là.

Adieu!..

***

LES

ÉCOLES DE COMMERCE

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

La fondation d'écoles supérieures de commerce est sérieusement agitée en France depuis quelque temps. Mulhouse, que nous avons perdue avec l'Alsace, était rapidement devenue une de nos premières villes industrielles. On y avait fondé en 1866 une école de commerce sur le type de celles d'Amérique et d'Allemagne, et surtout de celle d'Anvers, dont la Belgique a le droit d'être fière. Deux négocians de Mulhouse, MM. Jacques et Jules Siegfried, qui avaient richement doté l'école de leur ville natale, ayant transporté récemment leur comptoir au Havre, n'ont pas tardé à provoquer dans cette dernière ville l'établissement d'une école sœur de celle de Mulhouse. Rouen a bien vite imité Le Havre; Lyon, Marseille, ont spontanément suivi la même voie. Partout c'est l'initiative des citoyens qui a tout fait; c'est par des souscriptions privées que la dotation de ces écoles a été constituée. Au Havre, à Rouen, on a réuni en quelques jours 250,000 fr., à Marseille plus de 500,000 fr., à Lyon on a dépassé 1 million. On voudrait dire ici en quoi ces institutions se distinguent de celles du même genre qui existent déjà et quel degré d'utilité immédiate elles présentent pour notre pays.

Un reproche qu'on fait volontiers aux Français et que Goethe a formulé d'une façon sévère, c'est d'ignorer la géographie. A cette ignorance, qui est traditionnelle, s'ajoute celle des langues étrangères. Ce manque de deux connaissances spéciales devenues si nécessaires aujourd'hui arrête surtout les développemens de notre commerce. Pendant que le globe, partout attaqué par la science,

s'ouvre de plus en plus aux investigations de hardis explorateurs, que des régions nouvelles sont colonisées, la France et toutes les nations latines avec elle demeurent en partie étrangères, indifférentes même, à ce grand mouvement. Les autres races, notamment les races anglo-saxonne et germanique, sont ainsi entraînées à une large expansion au dehors, tandis que, attachés au rivage, nous participons trop peu à ces vastes courans d'émigration et de trafic qui se créent autour de nous. Quelle part du reste prendrions-nous, quel rôle pourrions-nous jouer dans toutes ces grandes œuvres? Nous ignorons quelquefois en quel lieu précis du globe se passe l'action à laquelle il faudrait se mêler.

La théorie scientifique des affaires et du travail, l'économie politique, nous est-elle d'ailleurs mieux connue? A peine si nous entrevoyons comment se produit, circule et se distribue la richesse. Dans le domaine du commerce et de l'industrie, comme dans celui de la politique proprement dite, on paie cher cette ignorance. Il suffit de citer à cet égard les malheureuses résolutions fiscales qui sont prises si souvent par les chambres françaises, et qui vont si directement contre le but qu'on se propose, celui de venir en aide à la marine, au commerce, à l'agriculture, à l'industrie. Il en est de même pour un autre ordre de problèmes économiques, ceux qui se rattachent à la question ouvrière, dont nous ne savons pas non plus poursuivre la solution, et qui renferment la source de toutes nos révolutions sociales. Si l'on nous avait enseigné à discuter toutes ces choses à l'âge où l'on apprend encore, nul doute que nos industriels, nos commerçans, nos hommes d'état eux-mêmes, seraient souvent moins embarrassés. Il faut étudier la théorie du travail et des affaires, la géographie, les langues modernes, comme on étudie les littératures, les sciences, le droit, la médecine, la théologie; en d'autres termes, ce qu'il faut pour compléter l'éducation d'une partie de la jeunesse française, ce sont en quelque sorte des *facultés de commerce* s'ajoutant aux autres facultés que nous possédons déjà.

Les écoles supérieures de commerce que l'on fonde en ce moment ont précisément pour objet de remplir ce *desideratum*. Au Havre, à Rouen, à Lyon, à Marseille, on a mis en première ligne l'enseignement de la géographie, de l'économie politique, des langues étrangères : l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien. L'anglais n'est-il pas devenu la langue par excellence du commerce? L'allemand est frère de l'anglais, l'espagnol est parlé dans les deux Amériques, l'italien est adopté, depuis le moyen âge, comme la langue des affaires dans tout le bassin méditerranéen. Avec ces langues, les élèves apprennent à connaître les usages commerciaux des places où on les parle, les poids et mesures usi-

tés en ces différens endroits. Bientôt ils combinent toutes ces connaissances au moyen des calculs de l'arithmétique appliquée. Dans une salle qu'on appelle le *bureau*, ils se livrent à des opérations commerciales simulées. Expliquons en peu de mots ce cours ingénieux, imaginé en premier lieu par les Américains dans leurs écoles de commerce, mais surtout développé et pratiqué à Anvers, importé ensuite à Mulhouse, au Havre et dans les autres écoles.

Le bureau commercial, tel qu'il fonctionnait naguère à l'institut supérieur du commerce d'Anvers, comprenait différentes sections : celles de Londres, de New-York, de Bombay, correspondant avec celles d'Anvers. Dans chaque section était réparti un certain nombre d'élèves. Ceux d'Anvers faisaient par exemple en français une demande de coton à ceux de New-York; ceux-ci répondaient en anglais. On discutait les prix, le cours du change, on fixait le fret, l'assurance. A l'arrivée, on réglait les avaries, on vendait la marchandise au cours du jour, on payait le courtage, etc. De la sorte, on avait passé par tous les détails d'un achat et d'une vente. Tout cela se trouvait indiqué sur des livres régulièrement tenus d'après les principes de la comptabilité en partie double. On a substitué tout récemment à ce système de sections, qui offrait quelques inconvéniens, une organisation plus large. Chaque élève se livre à des spéculations de tout genre en marchandises; on traite des affaires de banque, de fonds publics, de change, d'armement, de transport, pour son compte personnel ou le compte de tiers, — en un mot on passe en revue toutes les opérations commerciales auxquelles peut se livrer un négociant, un banquier, un agent de change, un courtier, un armateur, un commissionnaire, un agent de transports. A la fin de l'année, toutes les opérations sont liquidées. La maison fictive établit son bilan, et le résultat dit si elle est en bénéfice ou en perte. Le jeu seul des opérations est idéal, la base sur laquelle on a marché est certaine, et c'est sur les prix-courans transmis chaque jour à l'institut des différentes places commerciales du monde que se font les opérations. On comprend combien un cours si pratique doit ouvrir l'intelligence des élèves, les intéresser, et quel profit ils peuvent retirer d'un enseignement si positif et si précis. Aussi quelques-uns ne suivent-ils que ce cours, qui est divisé en deux années. J'ai assisté aux opérations du bureau commercial de l'une et l'autre section. Il y avait soixante élèves dans la première année, vingt-quatre dans la seconde, et tous se livraient à leurs travaux avec beaucoup de zèle et d'entrain. On n'a eu garde, dans les écoles qu'on a récemment fondées ou que l'on fonde en ce moment en France, d'oublier l'établissement du bureau commercial. Nous le voyons fonctionner à Mulhouse à peu près sur

le même pied qu'à Anvers; il a été établi au Havre et à Rouen; Marseille, Lyon, l'ont également adopté.

Dans les écoles de commerce d'Amérique, le bureau fonctionne autrement qu'à Anvers. A l'*université* de MM. Bryant et Stratton, qui ont établi des succursales dans les principales villes des États-Unis (à Brooklyn, près New-York, Chicago, San-Francisco, la ville elle-même du Lac-Salé, capitale des Mormons), il est divisé en plusieurs sections : le bureau proprement dit, puis la banque, l'assurance, l'agence des transports, la compagnie maritime. Dans le bureau, l'élève tient le journal, le grand-livre, le livre de marchandises, dresse des factures, des comptes de vente, échange des correspondances; dans la banque, il fait l'office de commis de chèques, de caissier, il négocie des titres; à l'assurance, il rédige des polices, règle des avaries; à l'agence des transports, il écrit des lettres de voiture; à la compagnie maritime, des connaissemens. Il passe ainsi par toute la succession des opérations commerciales, et cela très rapidement, à l'américaine. Aux États-Unis, on entend consacrer le moins de temps possible à l'éducation théorique, et aborder les affaires dès la première adolescence. L'université de MM. Bryant et Stratton publie un journal commercial mensuel. Ce journal donne les principales nouvelles qui peuvent intéresser les hommes d'affaires, des prix courans de marchandises, des correspondances de l'étranger. Contrairement aux usages américains, il donne aussi, comme nos journaux, un feuilleton. Un autre trait curieux de ces écoles, c'est qu'elles admettent des élèves des deux sexes sans qu'il en résulte aucun désordre.

Le collége commercial national de Poughkeepsie (état de New-York), fondé par M. Eastmann, fonctionne un peu différemment de celui de MM. Bryant et Stratton. D'abord il est concentré dans un seul établissement et n'a aucune succursale. L'élève reçoit une certaine quantité de monnaie fictive, avec laquelle il achète et vend des marchandises représentées aussi par des signes conventionnels; il échange des factures, inscrit les écritures sur les livres, puis devient successivement détaillant, marchand à la commission, assureur, expéditeur, changeur, courtier, commis de douane, banquier. La balance générale qu'il fait de toutes les opérations, établies jour par jour avec les prix-courans de la place de New-York, lui indique si, en fin de compte, il a gagné ou perdu; après quoi il quitte les bancs de l'école et entre immédiatement dans la vie réelle des affaires, non sans avoir essayé d'acquérir, avec la connaissance des opérations de bureau, une belle écriture. Les Américains ont tenu à honneur que la calligraphie fût pratiquée chez eux encore mieux qu'elle ne l'est en Angleterre.

Il fallait jeter ce rapide coup d'œil sur les écoles de commerce américaines pour montrer en quoi elles se distinguent de celle d'Anvers, qui a servi de modèle aux nôtres. Là-bas, on n'a que des écoles spéciales, ici seulement nous avons affaire à une véritable école supérieure. En Amérique, on tient à sortir de l'école le plus vite possible, au bout de quelques mois, et à gagner tout de suite le plus d'argent qu'on peut. En Belgique au contraire, on garde les jeunes gens longtemps, et on ne les renvoie que capables d'être immédiatement des chefs de maison. A l'institut d'Anvers, le fonctionnement du bureau, l'étude de la géographie commerciale et industrielle, des langues étrangères, de l'économie politique et de la statistique, complétement négligées aux États-Unis, ne sont pas seuls à remplir les deux années que les élèves passent sur les bancs. On y étudie aussi les principes de la morale et du code civil, le droit commercial et maritime, le droit des gens, la législation douanière comparée, l'histoire générale du commerce et de l'industrie, l'armement et la construction des navires, enfin l'histoire des produits négociables des trois règnes, appuyée sur de nombreux échantillons et sur des essais de marchandises qu'on exécute dans le laboratoire de chimie. Tout cet ensemble constitue un enseignement de tout point supérieur, si bien que le gouvernement belge regarde l'institut d'Anvers comme l'équivalent d'une véritable université. L'institut dépend du ministère de l'intérieur, il est doté à la fois par l'état et par la commune; le produit des inscriptions scolaires complète le budget de l'établissement. La durée des cours est de deux ans. A côté de l'institut est l'*école préparatoire de commerce*, où les candidats qui ne sont pas suffisamment exercés se préparent aux examens d'entrée. Ceux-ci portent sur les élémens du français, de l'anglais et de l'allemand, sur les principes de la géographie, de l'histoire universelle, de l'arithmétique commerciale, de l'algèbre, de la géométrie et de la physique. A l'issue des examens de seconde année, les élèves obtiennent un diplôme de capacité. Ceux qui ont subi leurs épreuves avec le plus de distinction reçoivent en outre une bourse de voyage à l'étranger; ils peuvent aussi être admis dans les consulats à titre d'élèves.

L'institut a été fondé en 1852, et depuis n'a cessé de fonctionner. Moitié environ des élèves sont étrangers, principalement Anglais, Allemands, Suédois, Norvégiens, Danois, Américains, Espagnols des Antilles. Quelques-uns ignorent à peu près le français en entrant à l'école, mais l'y apprennent vite, car les cours se font dans cette langue. Bon nombre des anciens élèves d'Anvers occupent aujourd'hui une haute position commerciale; néanmoins une partie des négocians de la ville persiste à penser que cette école est à peu près

inutile pour l'enseignement pratique, et que les connaissances spéciales que les commis acquièrent à la longue par la fréquentation journalière des bureaux et des comptoirs sont suffisantes. Quelques personnes soutiennent en France la même thèse; cependant nous avons vu que les Américains eux-mêmes, bons juges en cette matière, préparent les jeunes gens à l'intelligence des affaires commerciales dans des universités et des colléges spéciaux.

Il faut revenir sur quelques-uns des cours professés à l'institut d'Anvers pour en montrer toute l'importance et le côté éminemment élevé. Ce qu'un cours d'économie politique et de statistique, de géographie commerciale et industrielle, peut présenter d'utile et d'intéressant pour les élèves, cela se devine aisément. L'histoire des produits négociables des trois règnes, étayée d'une part sur les données de la zoologie, de la botanique, de la minéralogie, et de l'autre sur les essais du laboratoire et les pratiques en usage dans les usines, les manufactures, ne peut manquer non plus de piquer la curiosité des jeunes auditeurs. Ne sont-ils pas destinés plus tard à trafiquer de la plupart de ces produits, à les transporter, à les chercher aux lieux d'origine? De même pour l'étude du droit examiné dans ses principes généraux ou comme application au commerce, à la navigation, aux relations internationales : si jamais les études juridiques furent nécessaires à une profession, c'est bien à celle du négociant, puisqu'il a fallu fonder pour le commerce des tribunaux spéciaux. On comprend aussi l'intérêt du cours de législation douanière comparée, qui appelle l'attention sur les questions de protection et de libre échange, sur les différens systèmes coloniaux et les traités de commerce. Restent deux cours principaux pour lesquels l'école d'Anvers pourra revendiquer l'honneur de l'initiative, le cours d'histoire du commerce et le cours de constructions maritimes; cela mérite quelques explications.

L'histoire de l'humanité et des civilisations est bien plutôt celle du commerce et de l'industrie que l'histoire des batailles, des conquêtes et des dynasties régnantes, comme on s'est plu trop longtemps à le croire. Dès le commencement des âges, dès l'époque de l'homme préhistorique, l'industrie et l'échange prennent naissance. L'homme fait d'abord des armes de pierre, puis de bronze et de fer, qu'il troque contre des colliers d'ambre ou des morceaux de jade; le commerce naît, et bientôt la navigation. Arrivent les temps historiques. Les Phéniciens, les Égyptiens, les Assyriens, les Grecs, et plus loin, à l'extrême Orient, les Hindous et les Chinois, sont également remarquables comme peuples commerçans, industriels, artistes, car les beaux-arts touchent de bien près à l'industrie. Les révolutions politiques préparent les révolutions com-

merciales. Carthage et Alexandrie remplacent Tyr; Rome détruit à son tour Carthage. Le développement de l'industrie et du commerce est entravé par l'institution de l'esclavage, et le mauvais état des voies et des instrumens de transport. Au moyen âge, après l'invasion barbare, nous voyons naître le régime des corporations. La féodalité est l'ennemie de l'industrie et du commerce, elle gêne l'extension des arts manuels. C'est pourquoi les républiques italienne, flamande, hanséatique, sont alors si puissantes. La découverte de l'Amérique, l'esprit de libre examen, l'invention de l'imprimerie, viennent à leur tour changer les conditions du travail. Les colonies se fondent. Le Portugal, l'Espagne, la Hollande, prennent successivement dans le commerce et l'industrie la place des républiques italiennes. Les voies de transport sont améliorées, les canaux à écluses découverts par Léonard de Vinci. Les épices, le sucre, le café, le thé, le tabac, entrent de plus en plus dans la consommation européenne. Le système manufacturier de Colbert, l'acte de navigation de Cromwell, font la grandeur de la France et de l'Angleterre. La science économique naît, et en même temps qu'elle une invention nouvelle qui va changer la face du monde, l'application mécanique de la vapeur. L'invention de Watt, celle d'Arkwright dans la filature, doublent la production, et donnent naissance à la grande industrie. Viennent les chemins de fer, les bateaux à vapeur, le télégraphe électrique. Les placers de la Californie, de l'Australie, les mines d'argent de la Nevada, sont découverts et fournissent au monde l'abondante quantité de numéraire dont il a besoin pour ses nouvelles transactions. L'esclavage est peu à peu aboli dans les colonies, et l'on ne tarde pas à reconnaître les avantages du travail libre sur le travail servile; mais, à mesure qu'un progrès se fait d'un côté, un mal s'annonce de l'autre : la question sociale apparaît, et avec elle les grèves, les coalitions, qui créent une situation périlleuse aux affaires. Dans tous les cas, les différens progrès que les sociétés humaines ont réalisés depuis les commencemens de l'histoire ont été presque partout le fruit du commerce et de l'industrie, et c'est grâce à eux que la civilisation, après avoir été un fait local, est devenue un fait universel.

Si les élèves peuvent tirer de l'histoire générale du commerce des enseignemens si élevés, de quel secours encore n'est pas pour eux l'étude de la construction et des armemens maritimes ! A notre époque, le navire est devenu une machine compliquée, savante, et nous avons eu successivement le grand navire à voiles, à quatre mâts, du poids de 3,000 à 5,000 tonnes, le *clipper* américain, et le grand navire à vapeur, construit en fer, sur le type du *steamer* actuel des Anglais. Ces derniers navires, que l'on ne croyait destinés

d'abord qu'aux mers fermées pour faire escale, surtout avec les voyageurs, les colis de poste et les *groups* de métaux, sont maintenant lancés sur les mers ouvertes, sur les grands océans, grâce aux perfectionnemens de toute sorte réalisés dans la construction et la disposition des machines. On utilise aujourd'hui la houille mieux qu'on ne l'utilisait hier, et l'on consomme moitié moins de charbon qu'il y a quelques années. Pendant ce temps, les isthmes se percent, les grandes compagnies maritimes à vapeur se fondent, émules sur les mers des grandes compagnies de voies ferrées sur terre. Le *steamer* comme la locomotive sont devenus le lien des nations. Dans tous les cas, ces grandes évolutions du commerce et de l'industrie, qui peu à peu transforment le globe, en rapprochent les points les plus extrêmes, créent la solidarité des intérêts matériels entre les nations, ne sont-elles pas de nature à frapper vivement de jeunes intelligences? L'enseignement d'un institut commercial, par beaucoup de ses chaires, est analogue à celui de nos facultés; il est réellement d'ordre supérieur, et nous devons appeler de tous nos vœux l'extension de ce genre d'établissemens en France.

Les écoles du Havre, de Rouen, de Lyon, de Marseille, se sont fondées, on l'a dit, sur le modèle de celle d'Anvers. A Marseille, on a joint quelques nouveaux cours à ceux déjà empruntés à l'école belge. Les mathématiques, la physique, la chimie, la calligraphie, ne se demandent pas seulement aux examens d'entrée; on y revient longuement à l'école. Un cours d'hygiène maritime et coloniale, un cours de dessin linéaire et à main levée, un cours d'élocution, seront aussi établis; enfin des conférences seront faites par un professeur spécial sur les devoirs du négociant. La durée totale des cours comprendra d'ailleurs trois années, et l'âge exigé pour l'entrée sera de quinze ans révolus. Les trois années seront indépendantes, de sorte qu'à l'issue de la première il pourra sortir des commis; à l'issue de la seconde, des employés supérieurs; enfin, à l'issue de la troisième, des jeunes gens capables de devenir immédiatement chefs de maison. Comme à l'institut d'Anvers, il y aura un musée d'échantillons, une bibliothèque, un laboratoire de chimie, et les élèves seront conduits dans les docks, les ateliers, les fabriques de la ville et des environs, car c'est ici surtout que la pratique doit être compagne de la théorie.

Il convient de dire un mot sur le cours d'élocution que nous avons mentionné, et dont l'idée est empruntée aux écoles américaines. Il est curieux que dans un pays comme le nôtre, où le beau langage, comme jadis à Athènes, est tenu en si grande faveur, aucune école d'élocution n'existe en dehors des conférences d'avocat et des cours

que l'on fait dans les conservatoires aux élèves qui se destinent à la scène. Ainsi s'explique cette espèce de timidité que bien des Français et des plus intelligens éprouvent dès qu'il s'agit de parler en public. Ce n'est pas faute d'idées, c'est faute de savoir les exprimer. Dans nos assemblées législatives, il arrive ainsi que nombre d'hommes d'affaires qui ont la tête remplie de faits n'osent pas les porter à la tribune, et laissent occuper leur place par des avocats ignorans et verbeux. En Amérique, il n'en est point ainsi; dans les moindres écoles, les jeunes citoyens sont instruits dans l'art délicat de développer publiquement leurs idées. De là cette facilité que tout homme possède aux États-Unis de parler dans un *meeting*, et d'y parler à l'improviste, simplement, laconiquement, comme on le fait aussi en Angleterre. Il ne s'agit pas ici de rhétorique, il s'agit d'élocution familière, et sous ce rapport on ne peut qu'applaudir à l'initiative qu'ont prise les promoteurs de l'école supérieure de commerce de Marseille.

Inutile de dire que la correspondance commerciale formera aussi l'objet d'un cours particulier. Correspondre est un art, principalement quand il s'agit d'affaires. Le commerçant doit être maître de sa plume. Il lui faut n'écrire que ce qu'il veut, et l'écrire très clairement, en peu de mots. Dans les grandes maisons de commerce, on juge souvent un correspondant à son style. « Je ne regarde jamais telle lettre de quatre pages, me disait un négociant, tant c'est prolixe et diffus. Je la laisse à déchiffrer à mes commis, et nous prenons notre temps pour exécuter les ordres d'un homme aussi peu clair. » Savoir ce qu'on veut, le bien dire, sans ambages, tel est le principe général de toute correspondance en affaires, et nos écoles de commerce doivent viser à former sur ce point leurs élèves. Est-il nécessaire d'ajouter que, lorsque ceux-ci auront acquis la pratique d'une bonne correspondance française, on les habituera également à correspondre en langue étrangère d'après les mêmes lois?

Pour conclure, nous demanderions volontiers qu'un cours de droit administratif et un cours de droit constitutionnel complétassent la partie juridique de l'enseignement commercial. Aujourd'hui la bonne expédition des affaires privées dépend trop de celle des affaires publiques pour qu'il soit permis à nos négocians d'ignorer les élémens du droit administratif et constitutionnel. En dehors de quelques cas particuliers, ces matières sont malheureusement négligées en France.

Nous n'avons parlé que des écoles américaines ou belges et de celles qu'on établit en France sur le modèle de celles-ci. Il existe

depuis 1820 à Paris une école supérieure de commerce (1) et une école commerciale fondée en 1863 par les soins de la chambre de commerce, qui patronne également la première. A l'école Turgot et au collége Chaptal, les études commerciales et industrielles sont également poursuivies de préférence aux études classiques. Tous ces établissemens n'ont que peu de rapport avec les écoles pratiques dont il a été question. Les élèves y sont internes; l'enseignement commercial qu'ils reçoivent rappelle celui des divisions dites de français de plusieurs de nos lycées et de quelques-uns de nos grands pensionnats. En Allemagne, on compte plusieurs écoles supérieures de commerce, notamment une très remarquable à Leipzig; mais en Angleterre il n'y en a aucune, et cet oubli des Anglais s'explique par la facilité qu'ont chez eux les jeunes gens pour s'expatrier, et aller apprendre le commerce dans les comptoirs de la Grande-Bretagne.

Le Havre a désormais son école, rivale de celle d'Anvers, où accourront tous les jeunes gens du nord de l'Europe et ceux des États-Unis et des Antilles. Marseille à son tour desservira tout le bassin méditerranéen, où elle est reine. L'Italie, l'Espagne, la Grèce, la Turquie, l'Autriche, et bientôt l'Afrique, les mers de l'Inde, de Chine, du Japon, enfin les républiques hispano-américaines, avec lesquelles elle entretient des relations si suivies, lui enverront de nombreux élèves; aux langues anglaise, allemande, italienne, espagnole, déjà portées sur son programme, l'école pourra joindre l'arabe, le turc, le grec moderne, indispensables à beaucoup de négocians de cette place, et quelque jour le malais, le chinois, le japonais, qui vont bientôt prendre droit de cité chez elle grâce à la porte toujours ouverte du canal de Suez (2). Nulle place en France ne convenait mieux à l'établissement d'une semblable institution. Chacun l'a bien vite compris. La chambre de commerce, diverses sociétés financières, industrielles, ont généreusement souscrit des premières et fondé à l'envi des bourses. Tous les grands négocians se sont d'eux-mêmes associés à ce mouvement.

Il ne faut pas se dissimuler que, dans nos écoles de commerce, il sera plus aisé d'avoir des élèves que des professeurs. Dès qu'on abandonne le domaine de la théorie pour entrer dans celui de la pratique, les hommes en France sont difficiles à trouver. Sur ce

(1) La même qui a été fondée et dirigée d'abord par l'économiste Blanqui, sous le patronage de MM. Casimir Perier, Ternaux, Chaptal, Jacques Laffitte.

(2) On vient précisément de créer à Marseille une chaire de malais, langue maritime par excellence des ports de l'Indo-Chine et de ceux de la Sonde, Singapour, Batavia.

point, notre infériorité est frappante. Espérons pourtant que les hommes ne manqueront pas aux chaires de l'école de commerce marseillaise. C'est tout un enseignement à créer, et il faut que cet enseignement soit élevé, moral et réellement supérieur. Nos écoles de commerce seront aussi une excellente préparation à la carrière des consulats. Quand on a voyagé à l'étranger, on est étonné, sauf de très rares exceptions, de l'infériorité de nos consuls vis-à-vis de ceux des autres nations. Rarement un consul français parle la langue du pays où il réside, rarement il y voyage, plus rarement encore il en étudie les usages, les mœurs, la politique. De là une foule de déboires, de mécomptes, qui n'auraient pas eu de raison de se produire, si l'on avait connu tout d'abord la langue du pays. Nos consuls deviennent de véritables pèlerins, inquiets, moroses, qui ne restent jamais longtemps au même lieu, tandis que l'Angleterre et l'Allemagne établissent quelquefois, un agent dans un endroit pour une très longue suite d'années, même pour toute la vie. Les avantages qui résultent de ce séjour continu sont plus grands que les inconvéniens, car il faut avant tout, pour bien faire son service, le bien connaître; d'ailleurs l'homme indépendant et libre, pour longtemps qu'il réside dans un pays, n'en épouse pas forcément les passions. De nos grandes écoles de commerce pourraient également sortir des employés supérieurs d'administration, des commissaires civils pour nos colonies. Une attention sérieuse sera consacrée à l'étude de l'émigration et de la colonisation, questions d'une rare importance et déplorablement négligées. Relever notre enseignement et le faire pratique, c'est la meilleure manière de rendre à la France la place qui lui revient parmi les nations. Le développement des hautes études commerciales est appelé à jouer un rôle important dans cette œuvre de réorganisation.

L. Simonin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1872.

Assurément, à n'observer que l'apparence des choses, la situation de la France, telle qu'elle existe à l'heure présente, n'a rien qui puisse inquiéter ou décourager la confiance, surtout après tant d'épreuves cruelles qui ont passé sur nous comme un ouragan de feu, après toutes ces crises extérieures et intérieures qui semblaient mortelles et que nous avons pu traverser sans périr. Depuis quelques semaines, il y a plutôt dans les esprits une sorte d'apaisement qu'on expliquera comme on voudra, par la lassitude ou par une inspiration de patriotisme et de raison. Le pays, quant à lui, est certainement calme, il n'a d'autre désir que la paix, la paix bienfaisante et réparatrice, pour panser ses blessures, pour reprendre cette vie de sécurité et de travail où les nations malades retrouvent la santé. Les partis eux-mêmes, toujours incorrigibles, mais impuissans, selon le mot récent de M. Thiers, les partis semblent subir cette influence calmante, et s'être donné le mot d'ordre d'éviter les grands conflits, les violences sans dignité, les tumultes stériles. On ne désarme pas, cela est bien clair, on n'abdique ni ses préférences ni ses espérances, on comprend seulement que l'heure n'est pas propice aux agitations, aux solutions décisives, et, tant bien que mal, on revient à cette trêve dont on ne sent jamais mieux l'efficacité que lorsqu'on a essayé un instant de la rompre. Le gouvernement est visiblement fort tranquille et sans aucune préoccupation, puisqu'il n'a pas même éprouvé jusqu'ici le besoin de se compléter, puisqu'il n'y a point encore un ministre des finances définitif. Le gouvernement, dit-on, se promet de nous faire une petite visite, et veut venir renouer connaissance avec la ville de Paris pendant l'interrègne parlementaire qui commence aujourd'hui. L'assemblée de son côté en effet prend des vacances de trois semaines. Elle a donné congé aux grosses affaires, aux propositions brûlantes, aux questions d'impôts aussi bien qu'à cette question des pétitions

romaines dont on faisait un fantôme menaçant pour nos relations avec l'Italie. Elle a passé ses dernières séances à voter sans s'arrêter le budget de l'année courante, ajournant un examen plus attentif de notre situation financière, ajustant pour le moment les recettes et les dépenses avec des expédiens, par un emprunt à la dette flottante ou à d'autres ressources extraordinaires. L'assemblée est partie sans laisser derrière elle aucun danger prochain, emportant au contraire les paroles les plus rassurantes de M. le président de la république pour l'ordre intérieur et pour la paix extérieure, de sorte que tout est pour le mieux, tout suit son cours naturel sans bruit et sans trouble inquiétant.

C'est déjà beaucoup sans doute qu'il en soit ainsi, qu'une situation chargée du poids de tant de catastrophes, menacée de tant de côtés, ait pu être ramenée à des conditions presque naturelles, que la patience et le temps peuvent améliorer encore. Oui, tout cela ressemble assez à une certaine régularité renaissante, à une certaine sécurité relative dont rien ne peut mieux donner l'idée que la brillante et significative allocution par laquelle M. le président de la république vient de souhaiter un bon voyage et un prompt retour à nos représentans, pressés de se disperser. Il y a seulement un certain nombre de questions qui viennent aussitôt à l'esprit. Dans quelle mesure la réalité répond-elle à ces rassurantes apparences? Quelle est la signification véritable de cet apaisement qui se fait sentir un peu partout? Dans cette session de quatre mois, dont on éprouve le besoin de se reposer, et qui est coupée aujourd'hui par une nouvelle interruption des travaux parlementaires, quels progrès décisifs a faits l'œuvre de la réorganisation nationale? Par quels actes un peu marquans, d'un ordre supérieur, l'assemblée et le gouvernement ont-ils attesté leur initiative dans la politique, dans l'administration, dans les finances? Jusqu'à quel point même s'est-on rapproché, non pas de ce régime définitif qui est la chimère obstinée de certains esprits, mais de cette fixité sérieuse de conduite qui tient à une situation dégagée de toute obscurité, à des rapports simples, naturels et aisés entre les pouvoirs publics, qui a pour conséquence la suite dans les desseins, une certaine vigueur soutenue dans l'action? Et quand on se pose ces questions, malgré soi on en vient bientôt à se dire que, s'il n'y a aucun motif d'inquiétude immédiate, il n'y a non plus aucune illusion à se faire, que cet apaisement est peut-être bien tout simplement le résultat d'une certaine fatigue universelle, de la neutralisation de toutes les forces, — que ce qu'on appelle la marche régulière des choses ressemble parfois étrangement à un retour aux vieilles habitudes, aux vieilles routines.

On se dit que, si le gouvernement a une autorité incontestée qu'il doit surtout à l'expérience, à l'habileté de son chef, il se résume peut-être trop quelquefois dans cet illustre chef, il n'a pas la force d'ensemble, l'unité d'action qu'il devrait avoir, — que, si l'assemblée a une bonne volonté inépuisable, elle a encore plus d'incohérence, que toutes ces

choses qui sont une évidente faiblesse ne semblent pas en train de s'améliorer, et qu'en fin de compte dans cette session de quatre mois on n'a pas fait certainement tout ce qu'on aurait pu et tout ce qu'on aurait dû faire. C'est là malheureusement la vérité. Depuis quatre mois, on a vécu, on n'a pas réalisé de progrès sensibles; on s'est laissé aller à bien des querelles irritantes, on s'est perdu dans bien des détails, on a touché à une multitude de choses sans résoudre aucune question sérieuse, aucune de ces questions qui nous pressent impérieusement, — et on s'est consolé de ce qu'on ne faisait pas en multipliant les propositions ou les diversions à propos de tout, en discutant et en pérorant sur tout, en se livrant plus que jamais à cet esprit de critique et de fronde qui est peut-être le mal contemporain le plus caractérisé, qui est un dissolvant dans l'ordre politique comme dans l'ordre moral, et qui assurément, à l'heure où nous sommes, ne peut ni réparer le passé ni préparer l'avenir.

Oui, l'esprit critique, c'est notre mal, non pas, bien entendu, cet esprit critique qui voit de haut et procède d'un sentiment supérieur des choses, qui a pour objet de défendre le vrai, le juste et le beau dans la politique comme dans les arts, de redresser les notions fausses, de maintenir ou de rétablir l'ordre dans le domaine des intelligences. Celui-là manque précisément plus que jamais, il nous fait défaut à l'heure où il nous serait le plus utile. Il y a malheureusement un autre esprit critique qui est fort différent, qui consiste à tout fronder, à tout dénigrer, à jeter le désordre dans les débats les plus sérieux par l'invasion de toutes les fantaisies personnelles, de toutes les excentricités, de toutes les vanités bruyantes et prétentieuses. Cela nous rappelle ce temps du siége où se déployaient de si prodigieuses merveilles de stratégie, où chacun avait son plan de campagne pour percer les lignes prussiennes, et où c'était évidemment une trahison calculée des généraux de ne pas vouloir suivre ce plan sauveur. Il en est de même dans la politique: c'est l'épanouissement de ce que les médecins appelleraient la manie raisonneuse, d'une passion sans limite de contradiction et de contestation. La politique, il est vrai, n'est point une chose si simple; elle embrasse une multitude d'intérêts qu'il ne serait peut-être pas inutile de connaître avant d'en parler; mais qu'à cela ne tienne. On serait obligé de faire un apprentissage pour exercer la profession la plus ordinaire; quant à la politique, il est bien entendu que tout le monde la sait sans l'avoir étudiée. Il suffit pour cela d'avoir lu quelques journaux, d'avoir abreuvé son esprit dans ce courant de banalités et d'idées vulgaires qu'on appelle les polémiques quotidiennes. Et les meilleurs n'échappent pas quelquefois à ce triste esprit de critique et de fronde qui produit ce que M. Thiers appelait justement un jour l'anarchie intellectuelle. On s'accoutume à controverser sur tout, sur la diplomatie, sur l'administration, sur les finances, non plus pour arriver à une solution, mais par une sorte de dilettantisme intempérant. Et sait-on ce qui en

résulte? On se perd dans cette confusion des langues. Le nerf de l'action s'émousse chez les hommes, même chez ceux qui prennent part au gouvernement, le sens des choses supérieures et des choses pratiques s'altère. On finit par se persuader que discuter c'est agir, et il arrive alors ce que laissait récemment entrevoir un publiciste étranger d'un talent brillant et qui a été toujours sympathique pour la France, M. Ruggiero Bonghi : « on croirait, disait-il, que chez beaucoup d'hommes politiques français et dans beaucoup de journaux le sentiment de la responsabilité manque... » Oui, l'atténuation du sentiment de la responsabilité par l'abus de l'esprit de critique, qui se confond trop souvent avec l'esprit de parti, voilà le mal. Voilà ce qui fait que notre politique va s'égarer dans des détails subalternes, dans des querelles irritantes ou inutiles, lorsqu'elle devrait secouer cette atmosphère énervante, et n'avoir qu'un but fixe, la réorganisation du pays par une action incessante et infatigable. Qu'on ne craigne rien, les criailleries se tairont, et la paix dont on se flatte aujourd'hui sera bien plus réelle, lorsque les actes répondant aux grandes nécessités du moment se succéderont.

M. Thiers, dans le dernier discours qu'il vient de prononcer, a caractérisé supérieurement deux de ces grandes nécessités, la réorganisation de nos finances et la réorganisation de notre armée. Il est bien évident en effet que ces deux questions, sans être les seules, sont les plus pressantes, puisque de là dépendent la libération du territoire et le crédit, l'autorité de notre pays. Tant qu'on n'aura pas réglé notre situation financière, tant qu'on n'aura pas mis le budget en état de supporter les charges qui pèsent sur nous, on restera forcément dans des conditions incertaines. Sans doute, on a créé des ressources, on a voté des impôts nouveaux pour plus de 400 millions; mais cela ne suffit pas, on ne le sait que trop : il reste à compléter cet accablant budget des contributions nouvelles. Comment y arrivera-t-on? M. Thiers tient toujours visiblement à son impôt sur les matières premières, quoiqu'il semble disposé désormais à n'en plus faire une question de gouvernement. M. le président de la république se trompe peut-être, non-seulement parce qu'il s'expose à jeter le trouble dans les intérêts économiques, mais encore parce que l'impôt ne peut pas produire immédiatement tout ce qu'il en attend, parce que nous sommes liés par des traités de commerce dont la dénonciation peut être jusqu'à un certain point une épreuve pour nos rapports avec les autres pays. En fin de compte, c'est pourtant un système, et en dégageant la situation de toute perspective de conflit à ce sujet, M. Thiers s'est habilement placé sur le plus solide terrain. Il peut désormais dire aux commissions financières de l'assemblée que, si elles persistent à repousser l'impôt sur les matières premières, elles doivent proposer leurs vues et leurs combinaisons. Que propose-t-on? Depuis près de trois mois, on examine et on discute, on doit bien être arrivé à quelque résultat. C'était là évidemment le plus

pressé. En abordant la situation par les grands côtés, on aurait évité deux choses : la première, c'est d'être obligé de voter pour 1872 un budget qui ne s'équilibre que par un expédient; la seconde, c'est de laisser dégénérer les dernières discussions financières en une sorte de chasse assez médiocre aux petites économies. L'esprit d'économie est certainement un bon conseiller, et il est plus que jamais de circonstance. Il ne faut pas croire cependant qu'on ira bien loin en abolissant quelque emploi obscur ou en supprimant la subvention des théâtres lyriques, comme on l'a proposé. Si malheureuse que soit la France, elle n'est point encore assez dénuée pour renoncer par pénitence à ce qui a fait son éclat, pour fermer un théâtre où a brillé dans sa splendeur l'art musical européen. Il ne nous restera plus, pour devenir tout à fait économes et utilitaires, qu'à planter des légumes dans le jardin des Tuileries. — M. Beulé a plaidé avec une vive et séduisante éloquence qui a enlevé le succès la cause de ces théâtres lyriques qui, au premier abord, n'apparaissent que comme un lieu de distraction frivole, et qui en réalité ont leur part dans l'attraction que la France a toujours exercée sur le monde. Mieux valait assurément ne pas perdre une séance à marchander une subvention qui ne ruinera pas la France, et aborder de suite les grandes combinaisons qui peuvent fonder et garantir notre situation financière; or c'est là ce qui reste à réaliser.

Qu'a-t-on fait d'un autre côté pour la réorganisation de nos forces militaires? On a discuté beaucoup et on discute encore sur l'armée au moins autant que sur les finances. M. Thiers, quant à lui, ne cache pas que c'est là sa première préoccupation, qu'il travaille à refaire notre armée, non dans une préméditation de guerre qui serait bien peu conforme à notre condition présente, mais simplement pour que la France, appuyée sur une armée digne d'elle, retrouve sa juste autorité dans les affaires du monde. Seulement M. le président de la république ne peut se servir que des élémens qu'il a sous la main, de la loi qui existe. Il trouve peut-être cette loi suffisante; ici pourtant il se heurte au sentiment public réclamant une loi nouvelle qui embrasse la nation tout entière, qui soumette tous les Français à l'obligation du service personnel. Ce n'est pas seulement un intérêt militaire, c'est un intérêt social, un intérêt de patriotisme et de discipline universelle. M. de Chasseloup-Laubat, comme organe de la commission militaire de l'assemblée, vient de publier un remarquable rapport à l'appui de la loi nouvelle qui est présentée. Que l'assemblée s'attache à des mesures de cet ordre, elle se grandira à ses propres yeux comme aux yeux du pays; elle perdra le goût des conflits intéressés de partis, des querelles tumultueuses, et les hommes publics eux-mêmes, détournés des vaines excitations pour s'occuper d'œuvres plus sérieuses, ne tomberont pas dans le piége où est tombé le général Trochu en faisant un procès où il est réduit à prouver qu'il est un honnête homme, qu'il n'a pas trahi l'empire au 4 sep-

tembre, qu'il n'a pas trahi la ville de Paris, dont il était le défenseur! Voilà bien un des triomphes de l'esprit de polémique et de dénigrement.

C'est notre fatalité, c'est notre tourment de nous sentir sous l'inexorable poids des catastrophes qui ont découronné la France de son prestige, qui l'ont atteinte dans son influence, dans son intégrité, et de ne pouvoir supporter sans révolte ce malaise des grands vaincus du destin. De là cette sorte d'émulation fébrile à scruter les causes de si cruels désastres, à poursuivre la responsabilité des hommes et des gouvernemens sous toutes les formes de l'incapacité ou de la trahison. De là ce travail universel d'enquête, de divulgation, qui a sans doute son utilité et sa moralité tant qu'il n'a d'autre objet que de rechercher comment la fortune de la France a pu être si promptement dissipée, mais qui dégénère aussi trop souvent en récriminations intéressées, en apologies personnelles ou en prétentieuses banalités. Nous le voyons se dérouler depuis un an dans les livres, dans les brochures, dans les enquêtes et dans les débats de justice, ce douloureux procès de nos malheurs où les témoignages succèdent aux témoignages, où reparaissent incessamment les plus pénibles, les plus poignans épisodes de notre histoire depuis les premiers jours du mois de juillet 1870. Des causes générales, venant de loin, il y en a certainement, et il y a aussi la part, l'incontestable part des gouvernemens et des hommes qui n'ont su ni voir les événemens ni être à la hauteur du rôle que ces événemens leur faisaient. On aura beau faire, on aura beau répéter devant la cour d'assises ou dans les journaux que le général Trochu ne s'est pas fait tuer sur les marches des Tuileries pour défendre l'impératrice le 4 septembre 1870, ou qu'il n'a pas été vainqueur à Buzenval le 19 janvier 1871, que M. Jules Favre, le négociateur des inévitables humiliations qui ont suivi, n'est qu'un médiocre diplomate, est-ce que cela supprime Sedan et tout ce qui a préparé Sedan? Est-ce que cela peut absoudre l'empire d'avoir précipité la France dans la plus effroyable lutte sans la moindre prévoyance, avec une sorte d'étourderie fiévreuse que l'ancien ministre des affaires étrangères, M. le duc de Gramont, ne réussit point à pallier dans son livre sur *la France et la Prusse avant la guerre?*

Ce qu'il y a de plus manifeste dans les explications de M. de Gramont, c'est le désarroi universel des esprits à ce moment suprême, c'est le décousu de cette négociation qui court les chemins avec la vélocité du fil électrique, et qu'on livre dès la première heure à toutes les mobilités des passions populaires. Que veut prouver l'ancien ministre des affaires étrangères dans ce livre presque naïf qui n'est qu'une impuissante tentative de réhabilitation et un triste aveu d'imprévoyance? Il prouve, si l'on veut, qu'il a été joué par la diplomatie prussienne, que le gouvernement impérial était de bonne foi et ne voulait que la paix, que M. de Bismarck seul voulait la guerre parce que seul il y était intéressé, parce qu'il ne pouvait enchaîner les états du sud et faire l'empire allemand

que par la guerre avec la France; il prouve de son mieux que le chancelier de Berlin, après s'être préparé depuis longtemps de son côté, a mis au dernier moment toute son habileté et la d xtérité la plus audacieuse à nous laisser l'apparence de la provocation. Nous le voulons bien, et après?

Si M. de Bismarck a joué notre diplomatie, c'était au gouvernement de l'empereur, il nous semble, de ne pas se laisser jouer. Commencer par être dupe pour finir par être battu, c'est un peu trop. Si la politique prussienne était intéressée à brusquer la situation par la guerre, si on le savait, comme on l'assure, c'était à ceux qui étaient chargés de nos affaires de voir que par cela même notre intérêt devait être de ne point nous prêter à ce jeu; c'était à eux d'opposer le sang-froid à la ruse, de ne pas tomber dans ce piége grossier. Pourquoi dès lors se hâter de livrer à un public impressionnable et ardent cette déclaration du 6 juillet qui compromettait tout, qui plaçait désormais le gouvernement français dans l'alternative de paraître reculer, s'il se contentait d'une modeste satisfaction, ou de se jeter tête baissée dans une lutte préparée par une intrigue, appelée, dit-on, par nos adversaires? Pourquoi ne point assurer immédiatement à notre cause l'appui de l'Europe, liée par une sorte de politique traditionnelle dans toutes ces questions de candidatures monarchiques? Si enfin, comme le dit M. de Gramont et comme cela n'est que trop évident, la candidature du prince de Hohenzollern n'était qu'un prétexte, si la guerre était inévitable et devait sortir invinciblement de la situation créée en 1866, qui donc était le coupable de cette situation?

Puisqu'on se sentait en face d'une éventualité redoutable qu'on avait créée de ses propres mains, la plus simple prévoyance faisait au moins un devoir d'être prêt à tout. L'était-on? Là-dessus l'ancien ministre des affaires étrangères est vraiment naïf : ce n'était point son affaire. Il reproche presque à M. Thiers de n'avoir point dévoilé au gouvernement que la France n'était point prête. En cela même, il se trompe; M. Thiers l'avait dit déjà dans une conférence particulière à plusieurs des ministres avant la déclaration de guerre, il ne pouvait pas le dire à haute voix au moment où déjà on marchait au combat. Hélas! non, la France n'était pas prête militairement, on ne le sait que trop. Était-elle mieux préparée diplomatiquement? Ici M. le duc de Gramont se retranche dans une grande réserve, il ne dit rien, il laisse tout croire, il permet de supposer qu'il y avait « des combinaisons imaginées, des traités offerts et négociés, des rapprochemens prévus, » et il assure que le secret de la diplomatie impériale est dans des papiers mis en sûreté deux jours avant le 4 septembre. Où sont-ils ces papiers? Ils ont eu, à ce qu'il paraît, une odyssée assez singulière, ils ne sont plus perdus comme on le craignait, et on saura peut-être un jour le grand secret. Jusque-là le plus clair de cette étrange et triste histoire, c'est que, si on avait fait

quelques pas dans la voie des combinaisons diplomatiques, on n'était pas allé bien loin, et qu'au lieu de nouer des alliances pour mieux préparer les victoires, on comptait avant tout sur des victoires pour attirer les alliances. On allait au hasard, croyant à sa propre force, se fiant encore à la vieille fortune de la France sans s'apercevoir que depuis longtemps on faisait tout ce qu'il fallait pour épuiser cette fortune par les inconséquences et les incohérences d'une politique qui a laissé le pays en face de l'invasion et du démembrement.

Voilà la situation cruelle où l'empire a précipité la France en quelques semaines, on pourrait dire en quelques heures, et ici s'ouvre cette seconde période de la guerre dont M. Jules Favre dévoile les péripéties diplomatiques dans le second volume de son ouvrage sur *le gouvernement de la défense nationale,* dont le général d'Aurelle, le général Martin des Pallières, le général Vinoy, racontent la partie militaire dans tous ces livres qui se succèdent sur *la première armée de la Loire,* sur *Orléans,* sur *le siége de Paris.* C'est un inventaire complet de nos fautes et de nos misères. On avait sans doute une excuse, on héritait d'une situation désastreuse, et on a fait ce qu'on a pu pour réparer ce qui était peut-être irréparable. Il n'est pas moins vrai qu'il n'y a point de quoi se vanter, et que dans cette seconde période de la guerre on retrouve encore les infatuations, les illusions de la première heure, le désordre dans l'action et dans le conseil, tout ce qui devait achever et aggraver nos défaites. Rien ne le prouve plus clairement que tous ces livres des chefs de nos armées de province.

Que serait il arrivé à un moment donné, lorsqu'on avait réussi à reprendre Orléans à la suite de ce combat heureux de Coulmiers qui mettait en fureur le prince Frédéric-Charles, que serait-il arrivé si on eût un peu plus écouté les généraux, si on leur avait laissé le soin de conduire leurs soldats, de diriger leurs opérations? La vérité est qu'ils n'ont qu'une ombre de commandement. Ils veulent se concentrer, on étend démesurément leurs lignes d'opération. Ils sont d'avis qu'il faut attendre l'ennemi dans des positions de défense soigneusement fortifiées, on les jette dans une offensive périlleuse avec des corps disjoints, séparés par plusieurs marches. De Tours, on dirige une partie de l'armée lancée à l'extrémité de la ligne pendant que le reste est écrasé à l'autre extrémité. Tant qu'on croit encore au succès, on se vante de tout conduire, on se complaît dans sa stratégie. Dès que la défaite commence, en plein combat, on se hâte de rejeter le commandement universel sur le général d'Aurelle, et on lui dit gravement de se concentrer lorsque la ligne est déjà percée. Le jour où la vérité foudroyante et douloureuse éclate définitivement, et où il ne reste plus qu'à quitter Orléans au plus vite, oh! alors, ce sont les généraux qui ont tout fait, qui ont tout perdu. M. Gambetta seul triomphe avec son lieutenant, M. de Freycinet! Que pouvaient-ils cependant, ces chefs militaires, dans la situation où on les

plaçait? On ne les consultait même pas, on se défiait de leurs conseils, on leur imposait des combinaisons qu'ils pouvaient à peine discuter, si bien que dans une conférence, au moment le plus décisif, le général Chanzy s'écriait : « Puisque ce sont des ordres, il n'y avait qu'à les envoyer par la poste, ce n'était pas la peine de nous réunir. » Ils ne pouvaient rien par eux-mêmes, ils ont fait leur devoir en soldats, ils ont été battus, et aujourd'hui ils se défendent en montrant le coupable.

Le malheur de M. Gambetta a été de se prendre pour ce qu'il n'était pas, de vouloir tout faire, tout diriger, et on voit bien aujourd'hui pourquoi il agissait ainsi : c'est qu'il était entraîné par une passion de parti. Que le bouillant dictateur de Tours et de Bordeaux ait en certains momens animé la défense de son feu patriotique, nous le voulons bien; mais, on n'en peut plus douter à la lecture des dépêches que M. Jules Favre divulgue dans son livre, ce qui le préoccupait avant tout, c'était l'idée de faire triompher la république. S'il tenait obstinément pour la lutte à outrance, s'il voulait à tout prix poursuivre une victoire qui fuyait sans cesse, c'est qu'il voyait dans cette victoire la garantie de la fondation définitive de la république. S'il ne voulait ni d'un armistice ni des élections, c'est qu'il craignait qu'une trêve ne tournât contre la république. Des élections qui auraient été combinées de façon à être exclusivement républicaines, celles-là il les aurait acceptées, il n'en voulait pas d'autres. Lorsque vers la fin de décembre il pressait M. Jules Favre de sortir de Paris pour aller à la conférence de Londres, où l'on devait s'occuper de la Mer-Noire et de la révision du traité de 1856, quelle était sa pensée? Il ne s'en cache pas, il le dit nettement. « La première raison, c'est qu'une fois sorti de la capitale, et prêt à vous asseoir au milieu des représentans de l'Europe qui vous attendent, vous les forcerez à reconnaître la république française comme gouvernement de droit... Cette reconnaissance ne vous sera pas refusée; si elle l'était, vous y trouveriez une occasion nouvelle de glorifier nos principes à la face du monde... » Oui, au moment où le sol français disparaissait sous le flot de l'invasion étrangère, M. Gambetta se faisait l'illusion dangereuse qu'il s'agissait avant tout de proclamer les principes républicains à la face du monde, il avait la terrible naïveté d'écrire à M. Jules Favre qu'il avait entre ses mains les destinées « de la démocratie moderne en Europe, » et c'est pour cela qu'il s'agite, qu'il se démène, qu'il organise des mouvemens stratégiques, qu'il casse des généraux!

En réalité, dans cette série de désastres, il y a sans doute bien des fautes partielles, et il y a aussi deux responsabilités dominantes, qui éclatent dans tous ces livres, dans celui de M. le duc de Gramont comme dans tous les autres. La première, c'est celle de l'empire s'engageant dans une négociation périlleuse sans savoir où il va, se lançant plus aveuglément encore dans une guerre pour laquelle il n'est pas préparé. La seconde responsabilité, qui se dessine avec une sorte de pré-

cision saisissante au moment des combats d'Orléans, c'est celle de cette délégation de Tours poussant en avant des armées à peine organisées, imposant aux chefs militaires des opérations dont ceux-ci lui signalent le danger, compromettant par sa présomption une campagne qui, mieux conçue, pouvait tout au moins tenir l'ennemi en échec, et accusant tout le monde, hormis elle-même, des désastres dont elle est la première cause. Voilà ce qu'il y a de plus clair jusqu'ici. Les généraux ont tenu à rétablir la vérité, ils étaient dans leur droit. Après cela, ces vaillans serviteurs du pays qui n'ont pas été heureux, mais qui n'ont ménagé ni leur sang ni leur peine, ont déjà beaucoup écrit. Les livres se multiplient d'une façon presque menaçante. Il faudrait peut-être s'en tenir là et ne pas prolonger démesurément ces polémiques militaires, qui finissent par se perdre dans des détails qui ne servent qu'à entretenir les rivalités, les animosités. On a été vaincu ensemble, il faut accepter ensemble sa défaite et tâcher d'en profiter pour raffermir tout ce qui a été ébranlé, pour raviver toutes les notions obscurcies, comme le fait M. E. Caro dans le livre qu'il appelle avec une douloureuse justesse *les Jours d'épreuve*, et qui n'est que le recueil des brillantes et éloquentes études qu'il publiait ici même pendant notre captivité du premier siége de Paris. Oui, c'est là le grand but, ce serait l'idéal : parler peu, éviter les disputes inutiles, et remettre en honneur, par un travail commun, sérieux et pratique, tout ce qui peut refaire la France militaire, morale, politique, tout ce qui peut lui donner la sécurité intérieure dans un ordre libéral, tout ce qui peut aussi relever son influence et son ascendant au dehors.

Est-ce que malgré tout la France n'a pas encore sa place marquée dans le monde? Nous le savons bien, c'est aujourd'hui une mode parmi les esprits futiles en Europe de se mettre du côté du succès, d'exercer contre nous des représailles d'assez mauvais goût, en traitant notre malheureux pays avec une légèreté dont on a trop souvent usé parmi nous à l'égard des autres. Toutes les hostilités et les préventions ont beau jeu évidemment. C'est désormais le grand, presque l'unique devoir de notre diplomatie de déconcerter par son attitude cette fronde de la malveillance. Nos diplomates n'ont pas pour le moment le souci des hautes combinaisons de la politique. Ce qu'il y a de mieux pour eux, c'est de s'agiter et de se prodiguer le moins possible; en agissant peu en apparence, ils peuvent encore faire beaucoup par le tact, par l'habileté, par le sentiment mesuré et ferme de la dignité française. Ce n'est pas déjà si facile de pratiquer cette diplomatie de la réserve et de l'action morale qui se trouve un jour avoir beaucoup fait sans bruit, sans éclat, par la seule autorité d'une conduite bien inspirée. Aussi notre gouvernement doit-il se préoccuper avec soin de recomposer ou de compléter notre représentation extérieure, qui, à quelques exceptions près, n'est point encore évidemment ce qu'elle peut et ce qu'elle doit être dans la

situation nouvelle de notre pays. L'essentiel est que la France reprenne par degrés sa vraie position et son vrai rôle à l'extérieur. On aura beau essayer de nous entourer d'un cordon d'hostilités, la France n'est pas facile à supprimer; elle donne la mesure de ce qu'elle est, ne fût-ce quelquefois que par son absence ou par tout ce qui devient possible en son absence. On le sent peut-être aujourd'hui en Angleterre. Les Anglais peuvent ne pas regretter la politique d'abstention que M. Gladstone leur a faite depuis deux ans. Il n'est pas moins vrai qu'ils ont sur le cœur cette révision du traité de 1856 qui a replacé la Mer-Noire dans les conditions où elle était avant la guerre de Crimée.

Les Anglais ont certainement éprouvé un mécompte dans cette conférence de Londres, où M. Gambetta pressait M. Jules Favre de se rendre pour proclamer les principes républicains, où la Russie a obtenu ce qu'elle voulait, et, toutes les fois que la question reparaît, l'impression pénible se ravive en Angleterre, comme on l'a vu ces jours derniers à la simple nouvelle que la Russie, libre désormais de tout engagement, se disposait à reconstituer sa puissance militaire et maritime dans la Mer-Noire. Sera-ce Sébastopol qui renaîtra de ses cendres? Est-ce Nicolaïef qui deviendra le centre des armemens russes? Peu importe, la question est toujours la même, le dernier résultat de la guerre d'Orient a disparu le jour où l'alliance qui avait fait cette guerre a cessé d'être une réalité. Quant à nous, nous n'avons plus pour le moment à nous occuper de telles questions, nous avons des affaires plus pressantes. La Russie a saisi l'occasion de se dégager d'un traité qui lui rappelait une défaite, qui avait été signé à Paris; c'est un malheur auquel nous ne pouvons rien. Les Anglais pensent-ils qu'en cela, comme en bien d'autres choses, les désastres de notre pays leur aient été profitables? L'Angleterre est une grande puissance qui se suffit à elle-même sans doute. Depuis quelques années, elle s'est fait une règle de conduite invariable de ne point se mêler de ce qui se passe sur le continent, c'est entendu; elle a laissé s'accomplir le démembrement de la France, cela ne la regardait pas. Il n'en résulte pas moins que depuis ce jour l'Angleterre a eu l'ennui d'être obligée de concourir elle-même à l'abrogation d'un traité auquel elle tenait, et qu'elle est encore aujourd'hui engagée dans ce démêlé avec les États-Unis qui se serait toujours produit, mais qui, dans tous les cas, a très opportunément attendu l'éclipse de la France pour se préciser : tant il est vrai qu'il y a entre les puissances libérales de l'Europe une solidarité intime à laquelle on ne se dérobe pas impunément. La France, si malheureuse qu'elle soit, n'a aucune raison de décliner cette solidarité dont on ne lui a pas tenu compte, de se laisser aller, ne fût-ce que par représaille ou dans un intérêt de commerce et de fisc, à un esprit qui pourrait refroidir ses relations avec les autres pays. C'est son essence et c'est son intérêt d'être libérale, de rester libérale dans ses rapports avec l'Angleterre aussi bien qu'avec

l'Italie, avec l'Espagne, avec la Belgique, avec tous ceux qui l'entourent, et que la nature des choses refera invinciblement ses alliés.

Aujourd'hui heureusement tous les nuages sont à peu près dissipés du côté de l'Italie. De cette question dénaturée, exagérée et obscurcie par toutes les passions, il ne reste plus rien, ou du moins les relations des deux pays sont redevenues ce qu'elles devraient être toujours, simples et cordiales. M. Fournier est arrivé à Rome comme ministre de France, et il a été reçu par le gouvernement italien, par le roi Victor-Emmanuel lui-même, avec un empressement marqué. D'un autre côté, l'orage toujours suspendu sur l'assemblée française de Versailles par la menace d'une discussion passionnée sur ces pétitions qui ont la naïveté de nous demander le rétablissement du pouvoir temporel du pape, cet orage a été habilement écarté par une intervention directe, opportune, de M. le président de la république. M. Thiers n'a eu aucune peine à démontrer que ce n'était pas le moment d'agiter de semblables questions, et M. l'évêque d'Orléans a compris qu'il ne devait pas insister, qu'il ne devait pas provoquer une discussion peut-être dangereuse pour la France et sans profit possible pour la cause qu'il voulait servir. Tout s'est terminé ainsi, de sorte qu'à Versailles comme à Rome la question a cessé de peser sur les esprits.

Cela n'empêche pas sans doute les fauteurs de discordes de crier plus fort que jamais. Est-ce qu'ils n'imaginent pas aujourd'hui d'annoncer la grande combinaison machiavélique, l'alliance de la Prusse, de l'Italie, de l'Espagne et des bonapartistes pour la restauration de l'empereur Napoléon en France? Ils ne savent peut-être pas tout, ils ignorent que récemment un des principaux diplomates de l'Europe, se trouvant à Londres, est allé voir celui qui fut l'empereur. Ce diplomate, poussant la politesse jusqu'au bout, a cru pouvoir flatter la majesté déchue en lui laissant entrevoir pour son fils la possibilité d'un retour de fortune, d'une restauration. « Et moi donc! » a répliqué Napoléon III. L'empereur, lui aussi, compte peut-être que la Prusse l'aidera un jour à remonter sur son trône, et que nous fournirons des prétextes à la Prusse, qui trouverait alors le concours de l'Italie. N'importe, s'il ne s'agit que de cela, nous pouvons encore dormir tranquilles. Que la meilleure intelligence existe entre l'Italie et la Prusse, ce n'est pas, en vérité, bien surprenant, et il peut même dépendre de ceux qui voudraient imposer à la France une politique de théocratie de transformer cette intelligence, jusqu'ici assez platonique, en alliance plus effective; s'ils réussissaient, cela arriverait sans doute. On n'en est pas là heureusement. Pour nous, ce qui doit être la pensée essentielle de toute politique prévoyante, c'est de maintenir des relations telles que l'Italie et la France, affranchies de toute crainte, de toute excitation factice, puissent suivre leur penchant naturel, aller là où les appellent leurs intérêts. Cela fait, le choix des deux pays n'est point douteux.

CH. DE MAZADE.

L'ŒUVRE D'HENRI REGNAULT A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

De pieuses mains ont réuni pour quelques jours l'œuvre du peintre Henri Regnault. Ce soin leur a été facile. L'artiste que la dernière balle prussienne a tué à Buzenval est mort si jeune que pour former cette exposition il a suffi de vider ses portefeuilles, de juxtaposer les pages de croquis arrachées à ses carnets de voyageur, de décrocher les toiles ébauchées, les esquisses, les études qui s'étaient au jour le jour amassées dans son atelier. Quatre ou cinq tableaux terminés marquent à peine dans le nombre les premiers pas du peintre et précisent le caractère de ses évolutions successives. On connaît déjà la vie si courte et si remplie d'Henri Regnault. On sait comment elle fut tout entière occupée par la passion de l'art; sa mort héroïque a été un deuil dans le deuil universel (1). C'est l'œuvre seule de l'artiste qui doit nous arrêter aujourd'hui.

S'il fallait juger cette œuvre sans tenir compte des circonstances dans lesquelles elle s'est produite, si on la considérait comme le fruit d'une existence complète, ayant traversé tout à coup les phases de son développement normal, l'absolue équité imposerait des réserves parfois sévères à l'admiration dont on ne peut tout d'abord se défendre en présence de tant de dons; mais un jugement porté dans cet esprit, en se dégageant des conditions d'âge et de milieu qui ont présidé aux efforts, aux premières manifestations d'Henri Regnault, serait tout à fait inique. Cette œuvre, bien qu'elle fût déjà considérable, était sans aucun doute aux yeux du peintre, comme elle l'est aux nôtres, une préparation, et rien de plus. Analysée à ce point de vue, l'exposition ouverte à l'École des Beaux-Arts prend aussitôt un intérêt capital; elle nous permet en effet de suivre pas à pas la genèse d'un talent très particulier, très nouveau, vraiment original. Et l'on sait de quel prix, en fait d'art, est l'originalité, alors que, prise dans la saine acception du mot, elle n'est pas obtenue par des moyens bizarres, excentriques, quand elle résulte au contraire d'une sorte de virginité dans la façon de voir et d'interpréter les phénomènes naturels ou les conceptions de l'esprit.

L'École des Beaux-Arts est fière à juste titre de la gloire naissante de Regnault; ce n'est pas sans quelque surprise cependant qu'on retrouve dans ce centre d'études calmes, sévères, vouées au culte de la tradition, un ensemble d'ouvrages en rupture ouverte avec cette même tradition. Il ressort clairement de tous ses travaux que le jeune peintre ne supportait qu'avec une impatience à peine dissimulée le joug et les contraintes de l'enseignement méthodique. Nature ardente, prime-sautière, douée de la très rare faculté de voir bien et vite, il avait deviné le des-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1871.

sin avant d'apprendre à dessiner. Les grandes compositions qu'il traçait d'une main si habile déjà, encore enfant, à la lecture de Quinte-Curce, donnent la mesure de la justesse de son coup d'œil. La nature, le mouvement de la vie extérieure autour de lui, le spectacle des choses, lui avaient révélé l'expression, le geste, l'attitude, ces élémens essentiels du pittoresque que les élèves studieux s'assimilent péniblement par l'étude des modèles graphiques. Son seul maître, à dire vrai, fut la réalité. Les formes solennelles de l'art romain, avec lesquelles son séjour à l'académie de France le mit en contact, ne paraissent point lui avoir fait impression. Ce qui le passionnait ici avant son départ pour la villa Médicis, c'était bien moins le musée que la rue, l'amphithéâtre, le Jardin des Plantes, la campagne, la nature, en un mot, avec toutes ses manifestations d'énergique activité, de renouvellement incessant, de lumière et de couleur. Son tempérament, tout à l'étude encore et suivant sa pente, restait dès lors provisoirement rebelle à l'intelligence de cette épuration sublime que l'art antique et l'art romain ont su imposer à la réalité. Aussi de quel élan, une fois libre, s'est-il précipité vers les maîtres de l'école espagnole, dont le génie, d'un vol moins haut, se tient au plus près du vrai humain! Là encore cependant, grâce à son humeur indisciplinée, il devait promptement se heurter aux déceptions et échapper aux dangers d'une assimilation trop complète avec un art qui par tant de points lui devait être sympathique. Voyez sa copie du tableau des *Lances* de Velasquez : à part les fonds et les têtes, on sent que Regnault a peint cela comme on accomplit une corvée, avec ennui, tout au moins sans plaisir. Pourquoi? c'est que dans ce travail matériel de copiste, à peindre des bottes, des costumes, des croupes de chevaux, il n'y avait aucun aliment pour sa curiosité personnelle constamment en éveil. Regnault ne se sent à l'aise qu'aux heures d'école buissonnière, lorsqu'il se dégage de ses obligations d'élève et s'abandonne librement, sans contrainte, à sa propre impulsion. C'est alors qu'il peint le *Juan Prim*, la *Salomé*, l'*Exécution à Grenade*, et cette merveille, ce chef-d'œuvre inachevé, la *Sortie du pacha*.

Faut-il le dire? dans le *Prim*, dans la *Salomé*, dans l'*Exécution*, Regnault, avec toutes les énergies et les audaces d'un maître, n'a pas encore triomphé des faiblesses et de l'inexpérience de l'élève. La pensée même de l'*Exécution* était inquiétante, maladive, j'ai presque dit malsaine, comme une fantaisie d'Edgar Poe. Cette composition si vaste, où les figures sont peintes avec un laisser-aller presque brutal, et tout le soin, toutes les délicatesses de facture, les patiences de la brosse, réservés aux éclaboussures d'une large tache de sang sur une marche de marbre blanc, était faite pour causer une singulière appréhension à ceux qui suivaient le développement de ce jeune talent. L'*Exécution*, comme la *Salomé*, comme les trois grandes aquarelles appartenant à Mlle Bréton,

révèle aussi une tentative curieuse au point de vue purement technique, le parti-pris d'accorder aux fonds et aux accessoires une valeur inusitée. Dans la pratique habituelle de la peinture, les artistes détachent les figures, leur donnent le relief par le sacrifice des fonds. Il semble que Regnault ait voulu au contraire arriver à enlever les figures par la simplicité même du travail sur des fonds très ouvragés, très puissans de ton, de valeur et de coloration. Eût-il réussi par la suite? Nul ne le sait; mais sans contredit, il ne devait pas être satisfait du résultat de ses premiers efforts en ce sens.

Par contre, son dernier tableau, la *Sortie du pacha,* donne la sensation d'une œuvre parfaite; jamais aucun peintre de lumière n'a trouvé une telle intensité d'éclat. Les procédés de Decamps, si prodigieusement compliqués, sont d'une naïveté quasi barbare comparés à ceux de Regnault, qui dans cette page atteint à l'éblouissement du soleil sur les murailles blanches sans un contraste, sans une opposition d'ombre, sans « repoussoir » au bitume. Il y a certains mots qu'une plume consciencieuse hésite à écrire tant ils sont facilement et inconsidérément prodigués. C'est ce qui cause notre indécision au moment de caractériser le talent d'Henri Regnault. Pouvons-nous dire que le peintre de *Prim,* de la *Salomé* et de l'*Exécution,* pour ne rappeler que ses œuvres capitales, était un artiste de génie? Non, car dans cette exposition de ses peintures, aquarelles et dessins, il ne se rencontre pas un ouvrage terminé qui laisse une émotion de grandeur sans mélange. Néanmoins on sent partout circulant à travers toutes ces pages comme une séve bouillante, un souffle d'étude si puissant, une telle avidité de voir, d'apprendre, une spontanéité si entraînante, des dons d'interprétation si originaux, si indépendans, et en même temps, sous une apparence désordonnée, si logiquement conduits à un même but, qu'il est impossible de se refuser à l'évidence : Regnault touchait au terme de l'éducation qu'il avait voulu se donner, il avait réuni tous ses élémens d'action, désormais il était maître de son instrument, il était arrivé à triompher des difficultés d'exécution technique de la façon la plus imprévue. Si le domaine de la grande forme classique lui était resté fermé, il était désormais sans rival dans le domaine de la lumière et de la couleur; il est donc permis de croire que le temps seul lui a manqué pour être plus qu'un artiste d'un talent extraordinaire. Une toile immense, pour laquelle il avait amassé tant de matériaux dans l'Alhambra, nous eût, selon toute probabilité, révélé l'œuvre de génie dont cette exposition si touchante ne nous montre que la préface.

ERNEST CHESNEAU.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LA HOLLANDE

ET

L'EMPIRE GERMANIQUE

Depuis que le sort des batailles s'est prononcé pour les ambitions prussiennes, bien des questions sont nées de ce grave dérangement de l'équilibre européen; parmi ces questions, il en est peu qui offrent plus d'intérêt que celle de la situation faite par les événemens à la Hollande. Sans doute rien aujourd'hui n'est de nature à faire croire que cette situation devienne critique à bref délai; mais il suffit qu'elle puisse le devenir d'un moment à l'autre pour que ceux qui n'aiment pas à être surpris par les orages de la politique cherchent à se rendre compte de l'état des esprits et des choses dans les deux pays, et de ce qui pourrait compliquer des relations déjà délicates.

Jusqu'en 1866, la position internationale de la Hollande pouvait passer pour très forte. L'Allemagne divisée cherchait péniblement sa voie, et ne songeait guère à s'agrandir, — sauf peut-être du côté de l'Alsace : encore n'était-ce là qu'une théorie de professeurs et de poètes perdus dans les nuages; elle se fût montrée unanime contre la puissance qui aurait fait mine de vouloir s'emparer des Pays-Bas. L'Angleterre avait renoncé depuis longtemps à toute idée de conquête, et il était hors de doute pour tous qu'elle protégerait énergiquement un pays maritime et colonisateur, trop faible désormais pour lui porter ombrage, mais dont la possession augmenterait énormément la puissance navale et commerciale de tout autre grand état. La France, alors la plus suspectée quant à ses velléités d'agrandissement, ne pouvait être accusée de rêver une telle entreprise. Les Hollandais d'ailleurs n'étaient nullement dis-

posés à se laisser absorber. Confians, trop confians peut-être dans les traditions de leur histoire, ils eussent attendu l'attaque de pied ferme, en se rappelant les grands jours de leurs luttes acharnées contre Philippe II et contre Louis XIV. En tout cas, même en faisant la part de l'illusion patriotique, ils eussent, par une résistance opiniâtre, fourni à leurs alliés naturels le temps d'intervenir.

C'était donc une situation politique excellente; les trois seules puissances qu'on aurait pu soupçonner à un titre quelconque se neutralisaient réciproquement, et à l'abri de cette situation, que le règlement définitif des affaires belges avait encore fortifiée, la Hollande travaillait sans crainte à son développement pacifique dans tous les sens, creusait ses canaux, améliorait ses ports, se donnait des chemins de fer, desséchait des lacs tout entiers, remboursait graduellement son énorme dette, émancipait les esclaves dans ses colonies, multipliait chez elle les établissemens d'instruction, se contentait d'un état militaire très modéré, et se trouvait aussi bien protégée par l'équilibre européen contre les tempêtes politiques de l'extérieur que par ses digues gigantesques contre les assauts de la Mer du Nord. Les guerres d'Orient et d'Italie passèrent sans apporter de changement à cette heureuse condition.

La guerre de 1866 ne fut pas aussi innocente au point de vue strictement hollandais. Il est vrai qu'à ce même point de vue la politique prussienne fut alors d'une modération exemplaire. Des ordres sévères enjoignirent de respecter la neutralité du pavillon hollandais sur le Rhin. Le lien qui rattachait une province du royaume, le Limbourg, à l'ancienne confédération, fut dénoué à l'amiable, et Maestricht devint purement hollandaise à la seule condition que ses remparts seraient démolis. Une notion superficielle des choses aurait donc permis de croire que la Hollande avait plus gagné que perdu à la transformation intérieure de l'Allemagne; mais il y avait déjà des esprits chagrins qui estimaient qu'en politique on est bien fou de prendre des démonstrations amicales pour des garanties permanentes de sécurité. En fait, au lieu de s'adosser à une Allemagne divisée et très mal organisée pour l'offensive, au lieu de confiner à la fois au royaume de Hanovre et à la Prusse, la Hollande était désormais circonscrite sur la plus grande partie de sa frontière continentale par le nouveau royaume de Prusse, agrandi, considérablement fortifié, disposant déjà militairement de toutes les forces de l'Allemagne. Bien que les inquiétudes fussent encore purement théoriques et rarement énoncées, on accueillit avec satisfaction la déclaration bien connue de M. Rouher le jour où, pour apaiser les craintes qui s'étaient manifestées au corps législatif, il proclama la ferme résolution de l'Angleterre et de la France de s'op-

poser à toute extension du territoire allemand du côté du Zuiderzée. Convenait-il d'ailleurs de s'effrayer avant l'heure? On a peu de goût en Hollande pour la prévision des éventualités à longue échéance. L'unité allemande n'était pas encore faite, on ne prévoyait guère que le gouvernement impérial allait en hâter la cimentation; la Prusse avait bien assez sur les bras en Allemagne même; l'épée de la France avait encore la réputation d'être la mieux affilée de l'Europe, et l'Angleterre celle de venir énergiquement au secours de ses alliés. Depuis lors cependant les questions de réorganisation militaire, de défense nationale, de fortifications nouvelles, se posèrent avec une vivacité inconnue. La ligne de l'Yssel, dont on n'avait guère entendu parler jusque-là, fut soigneusement étudiée au point de vue de la défense, et des monitors destinés à opérer sur les côtes et les fleuves furent adjoints à la flotte néerlandaise.

Il serait oiseux de démontrer longuement que les résultats de la dernière guerre ont aggravé les inconvéniens de la position géographique des Pays-Bas. L'Allemagne ou, pour mieux dire, la Prusse, maîtresse de l'Allemagne entière, est plus formidable que jamais. La France mutilée étanche du mieux qu'elle peut le sang qui coule encore de ses blessures, et se trouve hors d'état de s'intéresser activement à d'autres qu'elle-même. L'Angleterre paie déjà cher l'inconcevable mollesse dont elle a fait preuve dans le conflit franco-allemand. On en vient à croire désormais en Europe que, là même où son intérêt lui commanderait impérieusement d'intervenir, elle est incapable d'adopter une politique décidée, et qu'il n'est pas de calcul plus faux que celui qui consiste à lui rendre service dans l'espoir d'être soutenu par elle. La Hollande se trouve donc aussi isolée qu'il est possible de l'être, à côté, presque dans les serres, d'une puissance conquérante très disposée à prendre ses convoitises pour des droits.

I.

Des convoitises de ce genre existent-elles en Allemagne, et la Hollande pourrait-elle espérer que la probité de la nation allemande, enfin maîtresse d'elle-même, sera un rempart aussi solide que l'ancienne neutralisation des seules forces dont elle eût quelque chose à craindre?

Il y a des Hollandais qui s'en flattent. Les étrangers qui connaissent l'Allemagne et qui ont causé avec des Allemands ne sauraient partager cette illusion. Ces Hollandais optimistes ne se disent peut-être pas qu'ils sont les derniers devant lesquels des Allemands osent dire brutalement qu'ils méditent l'annexion volontaire ou non de

leur pays. Ce qui est certain, c'est que, d'après une idée très répandue en Allemagne, l'entrée de la Hollande dans le nouvel empire serait chose fort désirable, et ne peut manquer d'avoir lieu dans un temps plus ou moins rapproché. Soyons justes cependant, même envers des ennemis qui l'ont été si peu pour nous; il serait faux de prétendre qu'il y ait en Allemagne un parti-pris de procéder *per fas et nefas* à cette nouvelle extension de l'empire. Beaucoup d'Allemands protesteraient même très sincèrement contre toute velléité d'incorporation violente, et il n'y a jusqu'à présent dans ces aspirations rien qui ressemble encore à une passion populaire. Les Allemands, qui s'imaginaient que les Alsaciens soupiraient après leur retour dans la patrie allemande, ne savent pas combien les Hollandais tiennent à leur nationalité. Ils partent de l'idée que le peuple hollandais se verrait sans déplaisir incorporé dans le nouvel organisme impérial. D'ailleurs, ajoutent les annexionistes modérés, on ne les forcerait pas à devenir Prussiens, ni même à faire abdication de leur individualité nationale. A la seule condition qu'ils acceptent le régime diplomatique, militaire et commercial de l'empire, ils pourront conserver leur langue, leurs coutumes, leur administration spéciale, et le roi de Hollande pourra marcher de pair avec ceux de Saxe et de Bavière en qualité de vassal de son très gracieux seigneur de Berlin. L'Allemagne ne déclarera donc pas la guerre à la Hollande pour la contraindre à entrer dans l'unité germanique. Certainement les Hollandais finiront par être frappés eux-mêmes des avantages de tout genre qu'ils y trouveront. Seulement, s'il surgissait de nouvelles complications européennes qui fissent une nécessité pour l'empire allemand d'assurer la sécurité de ses frontières en les transférant des plaines sans défense du Hanovre aux dunes de la Mer du Nord, il ne faudrait pas lui en vouloir, s'il hâtait par des mesures militaires indispensables la réalisation d'un état de choses que le temps ne peut manquer d'amener à la longue. — Voilà le résumé ou, pour ainsi dire, la moyenne des nombreuses théories annexionistes que nous avons entendu émettre, et qui, prises chacune à part, représentaient toute la gamme de l'annexion, depuis la conquête immédiate et brutale jusqu'à la réunion volontaire des deux parts.

Qu'il nous soit permis de raconter ici une expérience personnelle. J'eus l'an dernier l'occasion de me trouver en Suisse à la même table avec un Allemand et un Hollandais, tous deux d'excellente compagnie, et quoique la conversation eût touché des points où ma susceptibilité nationale pouvait aisément se sentir lésée, nous arrivâmes au dessert sans avoir fait de part ni d'autre la moindre brèche aux lois d'une discussion paisible. Notre partner hollandais jugeait le plus souvent les coups, et avec une impartialité qui ne me donnait pas

toujours beau jeu. Je soutenais la thèse que, par ses annexions forcées du Slesvig, de Francfort, de l'Alsace-Lorraine, dont on s'était bien gardé de consulter les populations, tant on était sûr de leur refus, la Prusse était entrée dans cette voie de la conquête arbitraire que l'Allemagne avait jadis reprochée si amèrement au premier Napoléon, — que, comme lui, elle serait fatalement entraînée à vouloir consolider l'œuvre de la violence par de nouvelles violences, — que, comme lui peut-être, elle y réussirait pendant quelques années, mais qu'au bout d'un temps donné, dès que la fortune changerait, l'édifice s'écroulerait plus vite encore qu'il ne s'était élevé. Par exemple, leur dis-je, l'adjonction du Danemark, au moins du Jutland, de la Hollande et de tout ou partie de la Belgique vous paraîtrait déjà désirable, et vous semblera bientôt nécessaire...

— Oh! quant à nous, interrompit notre commensal hollandais, j'espère bien qu'on n'y pense pas en Allemagne.

L'Allemand regarda l'interrupteur d'un air surpris, et lui répondit par un brusque « pourquoi pas? »

— Mais enfin, reprit le Hollandais, pourquoi donc en voulez-vous à notre tranquille pays, qui ne vous fait aucun mal, qui ne saurait vous inquiéter, et dont la possession ne pourrait augmenter notablement votre puissance déjà si grande?

— Mon cher monsieur, répondit l'Allemand du ton le plus courtois, si j'en juge par vous, je crains de m'être mépris sur les sentimens qui règnent en Hollande. Je croyais vos compatriotes mieux éclairés sur leurs véritables intérêts; mais, puisque nous avons touché cette corde, permettez-moi de vous dire pourquoi, à mon point de vue allemand, je désirerais qu'ils s'unissent d'eux-mêmes à l'Allemagne nouvelle. — Vous comprenez bien que la grande idée de l'unité germanique, au nom de laquelle nous avons affronté le choc d'une puissance telle que la France, n'est pas de celles que nous puissions limiter par égard pour de petits préjugés locaux. Pour le moment, nous consentons bien à laisser à l'empire autrichien huit ou neuf millions de Germains qui travaillent à fonder la suprématie du germanisme dans des régions encore revêches à notre influence; ils nous reviendront quand l'œuvre sera terminée. Quant à vous, Hollandais, il n'y a aucun motif de ce genre pour vous laisser en dehors de la grande unité. Vous êtes Germains comme nous. Votre langue est germanique, et dérive de la nôtre. La Hollande faisait autrefois partie de l'empire allemand. Tout récemment encore le roi de Hollande, comme duc de Limbourg et grand-duc de Luxembourg, était membre votant de la diète germanique. C'était pour nous une garantie que nous n'avons plus. Le roi de Hollande en effet ne pouvait décemment faire la guerre au duc et au grand-duc réunis dans sa personne, ni favoriser leurs ennemis. Aujourd'hui

ce lien qui unissait votre souverain à l'Allemagne est brisé; qu'en résulte-t-il? L'empire d'Allemagne a surtout cherché dans les victoires allemandes les moyens de se faire une position défensive qui décourage d'avance tout agresseur. Il n'a rien à craindre au nord, il est couvert du côté de France par ses récentes acquisitions, protégé contre une attaque autrichienne par les défilés des montagnes de Bohême. Il n'y a plus qu'une lacune dans son système de défense : c'est cette échancrure que votre pays forme, on ne sait pourquoi, sur la frontière du nord-ouest. De ce côté, pourvu qu'on puisse librement débarquer dans ses ports, on entre chez nous de plain-pied, sans qu'il y ait le moindre obstacle sérieux à tourner pour arriver jusque sous Berlin. Vous me direz que votre pays ne songera jamais à entrer en lutte avec l'Allemagne. Je le veux bien; toutefois il peut servir à d'autres pour l'attaquer. Supposez, par exemple, que la guerre éclate entre nous et l'Angleterre à propos d'Héligoland ou de toute autre cause. La France, qui n'attend que l'heure de la revanche, saisit l'occasion aux cheveux. Ne pouvant attaquer sérieusement la nouvelle frontière que nous avons fortifiée sur son ancien territoire, elle juge convenable de porter ses forces, de concert avec l'Angleterre, sur nos côtes du nord. Pensez-vous que les deux puissances ne pèseront pas de tout leur poids sur vous pour vous contraindre à prendre parti pour elles? Que vous consentiez ou non, il n'en sera pas moins vrai que nous aurons lieu de nous demander si nous pouvons laisser ainsi la Hollande à elle-même, et si l'intérêt de notre sécurité n'exige pas que nous occupions en force votre pays. Ne donnez pas le nom d'invasion contraire au droit des gens à ce qui serait simplement une nécessité stratégique. Est-ce dans un autre dessein que celui de nous garantir contre un retour offensif de la France que nous lui avons enlevé l'Alsace et la moitié de la Lorraine? Nous n'aimons pas les conquêtes, nous tenons simplement à vivre tranquilles. On prétend chez nous qu'au commencement de la dernière guerre vous aviez massé vos divisions sur votre frontière du sud, et que, si nous avions eu le dessous dans les premières batailles, vos chefs militaires, se jetant les yeux fermés dans l'alliance française, auraient changé nos défaites en déroute en nous prenant à revers. Je ne sais ce qu'il y a de fondé dans ces bruits. Germains comme vous l'êtes, vous devriez être plus dévoués aux intérêts du germanisme, et je vous renferme dans ce raisonnement : ou bien vous vous sentez nos frères de race, de sang et de langue, et alors vous devez désirer de vous unir à nous, ou bien vous reniez vos origines ethniques, et alors le germanisme ne fait que se défendre en prenant ses précautions chez vous et contre vous. De plus, dites-vous bien que l'Allemagne est désormais la première puissance de l'Europe, du moins

qu'elle doit l'être, et qu'il faut qu'elle ait une marine. Pour avoir une marine, il lui faut des côtes, des ports de commerce et de pêche, des marins. C'est pour cela que la Prusse s'est opiniâtrée à garder le Slesvig, et a éludé le traité qui l'obligeait à le rendre au Danemark. Une telle annexion, fût-elle même augmentée de celle du Danemark tout entier, ne nous suffirait pas. Vous découpez sur le territoire allemand une enclave insuffisante pour faire un état sérieux, mais qu'on dirait tracée tout exprès pour nous éloigner de nos meilleures côtes et de nos plus beaux fleuves. L'Allemagne professe pour le Rhin un culte presque superstitieux. N'est-ce pas déjà trop que notre *Vater Rhein* prenne sa source en Suisse, loin de nos frontières, et comprenez-vous qu'il nous est dur de penser qu'il ne finit pas davantage en terre allemande? Peut-on prétendre qu'un fleuve est à soi quand on n'en possède pas les embouchures, et pouvons-nous supporter patiemment l'idée que dans certaines éventualités vous pourriez, sur le Rhin, nous barrer le chemin de la mer avec deux ou trois canonnières?

Vous voyez, continua l'Allemand, que nous ne manquons pas de motifs pour désirer votre réunion à l'empire d'Allemagne. Notez bien que je vous cite seulement les plus élevés dans l'ordre stratégique et politique; je glisse sur d'autres dont peut-être vous trouveriez l'énoncé peu convenable, tels que les avantages que nous retirerions de vos belles colonies, de vos énormes capitaux, de vos relations commerciales; mais laissez-moi maintenant vous indiquer quelques raisons parmi toutes celles qui devraient, selon moi, vous pousser dans un sens conforme à nos désirs. J'ai déjà dit que vous étiez nos frères par le sang et la langue. Vous êtes en majorité protestans, nous aussi. Vous ne voyez pas sans inquiétude les deux cinquièmes de votre population aveuglément soumis à un clergé qui reçoit de Rome des mots d'ordre aveuglément acceptés; c'est la nouvelle Allemagne qui est appelée à écraser définitivement l'ultramontanisme. Vous serez forcés de subir des charges militaires écrasantes, si vous voulez être en état d'opposer à vos ennemis éventuels une résistance qui vaille son nom; unis à nous, vous êtes protégés par la première armée du monde. Désormais pour vous plus de soucis, plus de défiances. Vous êtes un peuple éclairé, amateur de science et d'érudition; que ne vous réunissez-vous à la grande Allemagne? En moins de rien, vous échangeriez votre langue, qui n'est qu'un patois ignoré du monde entier, contre notre belle langue allemande, et vos savans, vos publicistes, vos professeurs, seraient connus, appréciés, admirés partout. En un mot, plus j'y réfléchis, plus je vois se multiplier les avantages qui résulteraient pour vous d'une réunion à l'Allemagne.

Notre orateur avait prononcé tout d'une haleine ce long mono-

logue. On voyait qu'il avait étudié la question, et qu'elle lui tenait au cœur. Le Hollandais l'avait laissé discourir, non sans émotion intérieure. On le voyait pâlir lentement sous les coups de langue de son adversaire, et se contenir avec cette force de volonté dont les hommes du nord ont le secret. Un Français eût bouilli d'impatience, eût éclaté depuis longtemps. Pour lui, il avait tiré un pur havane d'un étui javanais, en avait soigneusement coupé la pointe avec une paire de ciseaux microscopiques, l'avait méthodiquement allumé pendant que l'Allemand se lançait à corps perdu dans les théories annexionistes. J'étais fort curieux d'entendre la réplique. J'avais toujours, ainsi que tant d'autres, considéré l'unification de l'Allemagne comme un danger pour la Hollande; mais j'avoue que je n'avais pas encore entendu développer avec cette verve et cet accent de conviction les raisons de divers genres qui, du point de vue allemand, menacent son indépendance.

Le Hollandais lâcha une forte bouffée, et, avec le calme le plus parfait, se contenta de répondre : — Tout ce que vous dites, monsieur, est fort possible, mais nous ne voulons pas, — et il répéta, en insistant avec force, — *nous ne voulons pas* être annexés.

L'Allemand, qui s'attendait à une réfutation en règle, demeura un instant muet. Le silence dans lequel se renfermait le Hollandais l'étonnait au plus haut degré. Voyant que son interlocuteur n'ajoutait rien, il reprit la parole. — Vous ne voulez pas, vous ne voulez pas... Je viens de vous prouver que vous avez tort de ne pas vouloir, comme nous avons raison de désirer votre réunion.

— Monsieur, répliqua le Hollandais, je vous ai laissé parler sans vous interrompre. J'étais bien aise de savoir ce que vous pourriez dire en faveur d'une thèse qui, je ne vous le cache pas, nous peine et nous blesse quand nous l'entendons émettre. Vous trouveriez aisément dans mon pays, surtout dans les classes instruites, des hommes aimant l'Allemagne, qui même ont pris hautement parti pour elle dans sa dernière guerre avec la France; cependant je ne sais pas si vous en trouveriez un seul disposé à lui faire, même pour la plus minime part, le sacrifice de notre indépendance nationale.

— Mais enfin, repartit l'Allemand, vous n'alléguez rien contre les argumens, à mon avis, très forts que j'ai avancés. Vous me parlez uniquement, comme si cela suffisait, de votre répugnance à l'idée de cesser d'être Bas-Allemands, des *Niederdeutschen*, pour devenir, comme nous tous, Germains du nord et du midi, des Allemands, des *Deutschen* tout court. La question, encore une fois, est de savoir si cette répugnance est rationnelle, si elle est conforme à une appréciation équitable des réalités.

Je crus alors avoir le droit de placer mon mot. — Je suis de

l'avis de notre commensal hollandais, dis-je à l'Allemand. Vous n'attachez donc aucune importance à ce qui paraît en France, et, je le pense, paraît aussi en Hollande, la raison majeure de la légitimité ou de l'iniquité d'une annexion, je veux dire le libre consentement des populations? La France, pour son malheur, n'a point toujours été fidèle à ce principe souverain, moderne, inséparable de son principe démocratique; cependant on peut dire pour l'excuser que, tant qu'elle s'est appartenue à elle-même, elle l'a toujours hautement proclamé, et que si, même alors, elle lui a fait quelquefois violence, c'est égarée par l'illusion qui lui faisait croire à plus de sympathies qu'elle n'en inspirait réellement. Vous, en Allemagne, vous commencez par dire : Ceci pourrait être à nous, pour ajouter bientôt : Ceci devrait être à nous, et, dès que l'occasion favorable surgit : Ceci est à nous! Et vous faites comme vous dites, en haussant les épaules quand on vous parle du droit supérieur des populations qui ne veulent pas être annexées. Vous prenez pour des titres de propriété l'avantage d'avoir de meilleures frontières, plus de côtes et de ports, des issues tout à fait libres pour votre commerce. Avouez que cela touche au fond très peu les gens dont vous prétendez faire le bonheur. La Hollande, nation déjà vieille, justement fière de son histoire, qui pesait en Europe à l'égal des grandes puissances quand les électeurs de Brandebourg n'étaient encore que des principicules, la Hollande est foncièrement attachée à sa liberté nationale, et quand un peuple est vraiment un peuple, quand sa nationalité est non pas une expression diplomatique ou géographique, mais une partie intégrante de la conscience de tous, quelque chose d'entré dans le sang et la moelle des générations, c'est bien en vain que vous faites briller les avantages matériels ou autres qui résulteraient d'une abdication. L'amour de la patrie est plus fort que la séduction des intérêts. C'est comme si vous engagiez un enfant de bonne maison à renier son père et sa mère en lui promettant une plus belle chambre et une bourse mieux garnie; il vous répond simplement : J'aime trop mes parens pour vous écouter.

Je vis mon Hollandais secouer la tête à plusieurs reprises en signe d'approbation complète. L'Allemand ne se tint pas pour battu. — J'aurais beaucoup de choses à opposer à votre prétendu principe, reprit-il, mais je m'en tiens à votre comparaison finale, qui cloche, mon cher monsieur. Il ne s'agit pas ici d'un enfant qu'on voudrait arracher à sa famille pour le faire entrer dans une famille étrangère. Il s'agit d'une famille de frères longtemps divisés, qui ont appris par une rude expérience les calamités de tout genre résultant pour eux de cette division, et qui pour la plupart sont désormais groupés sous la direction du plus habile et du plus fort d'entre eux. Il est toutefois un frère qui persiste encore à rester

isolé. Cet isolement lui est nuisible, et à nous aussi. Que faisons-nous de blâmable quand nous cherchons à l'éclairer sur ses véritables intérêts conformes aux nôtres? En quoi violons-nous les vrais principes quand nous lui disons : Ne persiste pas dans la séparation, rentre avec nous tous dans le sein de la grande famille dont tu faisais autrefois partie; nous nous en trouverons tous bien, et tu n'y perdras réellement rien!

— Voilà ce que nous contestons absolument, interrompit le Hollandais, dont la provision de patience commençait enfin à s'épuiser. Vous partez toujours de l'idée que nous sommes des Allemands comme vous, sauf quelques différences extérieures ne touchant pas au fond. A ce compte, la France aurait le droit de réclamer comme ses enfans les Wallons de Belgique, les Romands de Suisse, les Italiens du nord. Ne confondez donc pas la race et la nation; autrement on ne saurait ce que l'Europe va devenir. Nous sommes en majorité d'origine germanique, cela est vrai, bien que nous comptions aussi de nombreux élémens celtiques dans nos populations; les Danois, les Scandinaves en général sont aussi d'origine germanique. Voulez-vous également les annexer? Notre langue est germanique, comme les leurs et comme l'anglais, mais elle n'est pas du tout un dérivé, encore moins un patois de l'allemand. Elle est aussi originale que la vôtre. Elle se rattache comme la vôtre au vieux tronc germanique, dont elle est une branche indépendante, poussée parallèlement au haut-allemand, lequel n'est devenu que peu à peu l'allemand moderne. Il y a même des savans qui prétendent qu'elle est plus rapprochée que la vôtre du tronc primitif. Un Hollandais et un Allemand ne se comprennent pas quand ils se parlent chacun dans sa langue. Notre articulation est toute différente. Voyez vous-même : nous sommes trois ici de nationalité distincte; pour lier conversation, comme je ne sais pas parler allemand et que vous ne savez le hollandais ni l'un ni l'autre, nous avons dû recourir au français. Je ne me flatte pas de parler très purement cette langue, cependant je la parle sans difficulté avec les personnes que mes fautes n'effarouchent pas; des milliers de mes compatriotes sont dans le même cas, et je vois combien vous autres de la haute Allemagne vous avez de peine à ne pas estropier tout mot français où se rencontre un *f*, un *p* ou un *d*. Au surplus, qu'importe cette question de langue? Nous parlerions allemand comme les Suisses et les Alsaciens que nous ne serions pas Allemands pour cela. Notre histoire, nos anciennes constitutions, nos mœurs, nos qualités et nos défauts réunis, tout nous distingue de vous, et si rien ne nous empêche de rester bons amis sur la base du respect de nos droits réciproques, vous pouvez être certains de nous avoir pour ennemis irréconciliables dès que vous ferez sérieu-

sement mine de nous assujettir... Mais ce genre de conversation me déplaît, et je vous prie, messieurs, de m'excuser si je prends congé de vous.

A ces mots, il se leva et quitta la salle. — On dirait vraiment qu'il se fâche, me dit l'Allemand quand le Hollandais eut disparu. Je ne voulais pourtant pas le blesser. Il faudra bien qu'un jour ou l'autre il prenne son parti de ce qui lui répugne si fort. J'aurais pu l'inquiéter encore plus en lui parlant de ces nombreux Allemands qui pénètrent chaque jour en Hollande et très souvent s'y établissent. J'ai un neveu dans une des premières maisons d'Amsterdam, et il était inutile d'appeler son attention sur ce point délicat. Par la force même des choses, par la lente infiltration des Allemands de l'intérieur qui viennent faire leurs affaires en Hollande et s'y marient volontiers, il se formera une opinion moins revêche à nos désirs, et nous finirons bien par nous entendre.

— J'en doute, lui répondis-je. Jusqu'à présent, la Hollande s'est parfaitement assimilé les élémens français et allemands qui se sont fixés chez elle. Les descendans des Français réfugiés aux deux derniers siècles et ceux des Allemands attirés en grand nombre par le négoce pendant ce même laps de temps sont devenus complétement et également Hollandais. En tout cas, cette prévision ne pourrait se réaliser que dans un avenir encore lointain, et d'ici là l'empire allemand peut subir bien des vicissitudes.

— Et lesquelles?

— Qui vivra verra, dis-je en le saluant et quittant la salle à mon tour.

Une demi-heure après, je retrouvai mon Hollandais. — Avez-vous entendu cet arrogant? me dit-il. Je n'y tenais plus quand je vous ai quittés. On m'avait bien affirmé qu'il y avait des Allemands entichés de ces idées d'annexion hollandaise, mais je ne voulais pas le croire. Maintenant je ne peux plus en douter. La sécurité de leur empire! La belle raison pour prendre ce qui ne leur appartient pas!

— Que feriez-vous pourtant si l'un de ces beaux matins on vous cherchait à Berlin une de ces querelles comme on sait en faire naître en Allemagne, et qu'on en prît texte pour envahir votre territoire?

— Nous nous défendrions tous jusqu'à la mort.

— Je le veux bien; mais vous seriez tous tués, et pas plus avancés pour cela. Il vous faudrait un bon allié! L'Angleterre pourrait, mais voudrait-elle? La France voudrait bien, mais pourrait-elle?

Mon Hollandais hocha la tête. — A la grâce de Dieu! dit-il, ne nous tourmentons pas avant l'heure. Tout ce que je peux vous répéter, c'est qu'en Hollande nous ne voulons pas être annexés, et que nous ferons tout ce que nous pourrons pour ne pas l'être.

— Puissiez-vous être plus heureux que les Alsaciens et les Lorrains, lui dis-je en le quittant.

Cette conversation me donna beaucoup à penser. Une chose surtout m'étonnait : c'était l'espèce de surprise que mes deux interlocuteurs avaient manifestée, le Hollandais en voyant qu'un Allemand pouvait parler comme d'une chose toute simple, allant de soi, de la prochaine entrée de la Hollande dans l'empire allemand, — l'Allemand en découvrant qu'un Hollandais instruit, sans passion politique, et qui même avait fait preuve de plus d'indulgence pour l'Allemagne que pour la France dans plusieurs appréciations de la dernière guerre, se révoltait à la seule idée que les conséquences de cette guerre pussent entraîner la réunion de la Hollande à la patrie allemande. Pour moi, qu'un séjour de quelque durée en Hollande dans les dernières années et un séjour forcé tout récent en Allemagne avaient assez bien initié aux idées et aux tendances régnantes des deux pays, c'était cette surprise qui me surprenait. Tout bien pesé, l'illusion de l'Allemand était la plus facile à comprendre. On ne sait jamais très bien à l'étranger ce qui se passe dans un pays dont la langue n'est à peu près connue de personne. Je résolus de retourner en Hollande pour tâcher de me faire une idée nette de ce que l'on pensait, dans le pays même, de la situation.

II.

C'est une chose assez compliquée que de déterminer avec précision le sentiment qui domine à cette heure dans les Pays-Bas à l'égard de l'Allemagne. L'attachement à la nationalité y est très fort, vraiment universel. Les exceptions, si même il y en a, ne valent pas qu'on les compte. De sourdes inquiétudes sur les dangers dont elle pourrait être bientôt menacée par un voisin très puissant et peu scrupuleux se font jour de temps à autre, sans éclat toutefois, avec une certaine discrétion, et comme si l'on craignait de donner une valeur à un péril qui n'existe pas encore d'une manière bien réelle. La classe inférieure en Hollande aime peu les Allemands, elle leur applique des sobriquets méprisans, et les regarde de haut; mais son éducation politique est très arriérée, cette antipathie date de loin, et cette classe ne se rend pas un compte bien clair des changemens apportés par la dernière guerre à la situation du pays. On prétend que la cour, du moins pour ce qui concerne spécialement la Prusse, partage plutôt les dispositions de la classe inférieure que les tendances moins prononcées des classes moyennes. Celles-ci, plus prépondérantes peut-être en Hollande que partout ailleurs, sont partagées, très indécises, surtout très réservées dans l'expression de leurs sentimens. Chez

elles comme dans les autres classes, la ferme résolution de rester « libres Hollandais » est générale, mais on dirait qu'elles se détournent volontiers de l'examen d'un état de choses qui déplaît, et auquel on ne peut rien. Il y a plus, si quelques publicistes distingués n'ont pas craint de dire nettement leur pensée sur les torts de l'Allemagne victorieuse, il en est d'autres, et ce ne sont pas les moins goûtés, qui professent de chaudes sympathies pour la nouvelle Allemagne, pallient ses fautes, exaltent ses mérites, et semblent complétement aveugles sur les dangers que court désormais leur indépendance nationale. A leurs yeux, dans la dernière guerre, c'est la France jusqu'au bout qui a eu tous les torts, l'Allemagne était d'une innocence d'agneau dans les démêlés qui ont précédé la rupture. Ne leur dites pas qu'il y a des Allemands qui comptent sur l'annexion sous une forme quelconque de leur pays à l'empire; ils ne vous croient pas. De temps à autre cependant éclatent des symptômes qui devraient leur ouvrir les yeux. Un jour, c'est un recueil allemand qui refuse d'accorder à la littérature néerlandaise la place distincte qu'il lui réservait auparavant, et qui prétend la faire rentrer sous la rubrique allemande en général, parce que, dit la rédaction, il faut en finir avec tout particularisme. Un autre jour, c'est une feuille militaire allemande démontrant que l'armée hollandaise, postée à la frontière pendant la guerre franco-allemande, était toute prête à se jeter sur l'armée prussienne battue, et que c'est là un danger qu'une autre fois il faudrait prévenir. On se récrie, et à bon droit, sur l'absurdité de pareilles allégations; rien en effet n'est plus contraire à la vérité que la supposition de l'écrivain allemand, et des officiers supérieurs hollandais l'ont déjà réfutée catégoriquement. On dirait que cette absurdité même suffit pour que les chauds amis du germanisme n'en tiennent qu'un très médiocre compte. Il y a chez eux quelque chose de l'engouement dont à la fin du dernier siècle les libéraux hollandais étaient possédés pour la France et les idées françaises, et tandis qu'en présence d'une situation si profondément changée on s'attendrait à un retour chaleureux des sympathies pour la France, là encore on peut s'étonner de la tiédeur générale de l'opinion. Il y a des exceptions remarquables sans doute, et elles ne sont ni obscures, ni rares; en somme, on serait embarrassé de dire de quel côté penche décidément le sentiment national.

Cette indécision a plusieurs causes. En premier lieu, le peuple hollandais non-seulement ne s'échauffe pas vite, mais de plus il ne se passionne pas pour les questions théoriques. C'est un trait qu'il a en commun avec le peuple anglais. Nous, en France, nous sacrifions à chaque instant le bien présent pour nous épargner les conséquences lointaines de principes que nous croyons faux, ou de si-

tuations qui pourraient un jour ou l'autre devenir menaçantes. En Hollande, on pécherait plutôt par le défaut opposé. Tant que les faits ne se sont pas déclarés avec leur évidence brutale, on ne sent pas la nécessité de s'en préoccuper beaucoup. Il est un proverbe hollandais d'une application fréquente dans les polémiques locales, lorsque l'on accuse les administrations communales d'incurie ou de négligence : « on ne bouche le puits qu'après que le veau s'y est noyé. » Peut-être pourrait-on l'appliquer parfois à de plus hautes questions. Ce qui est certain, c'est que les appréhensions des Hollandais à l'égard de l'Allemagne sont fort loin d'avoir atteint le degré où elles se seraient élevées au sein d'une population française placée dans les mêmes circonstances.

En second lieu, le courant précis de l'opinion publique en Hollande est toujours difficile à déterminer; on peut même se demander souvent s'il y existe une opinion publique, dès qu'il ne s'agit pas de certaines questions qui ont le privilége depuis longtemps d'intéresser fortement la population tout entière. Tel serait sans doute le cas, si l'indépendance nationale était menacée directement. Tant qu'il n'en est pas ainsi, l'opinion peut énormément varier d'une ville à l'autre et même dans une seule ville. Le Hollandais est très individualiste et supporte aisément la bigarrure des opinions politiques dans la société qu'il fréquente. A ce point de vue, le Suisse, par exemple, et le Hollandais sont aux antipodes l'un de l'autre. L'intolérance politique, si fréquente au sein des petites républiques helvétiques, est étrangère aux mœurs hollandaises. De là les erreurs dans lesquelles tombent fréquemment les étrangers quand ils prennent pour l'opinion d'un cercle ou d'une classe ce qui n'est que la pensée individuelle de ceux des membres de ce cercle ou de cette classe qu'ils ont pu consulter. Portez la conversation dans une réunion quelque peu nombreuse sur les dangers dont la Hollande est menacée par l'unité allemande, et vous avez grande chance de voir les opinions s'échelonner en revêtant toutes les nuances, depuis ceux qui sont très frappés de ces dangers et qui l'avouent jusqu'à ceux qui les nient avec plus d'assurance que de bonnes raisons.

N'oublions pas non plus que le peuple hollandais a les habitudes tenaces. Les Français ne peuvent pas se plaindre de la manière dont ils sont personnellement accueillis en Hollande. Au contraire on les recherche, on aime leur conversation, leur bonne humeur, leur nature sociable. Il est bien peu de pays hors de France où la littérature française, contemporaine aussi bien que classique, compte proportionnellement autant d'amateurs zélés. Ce goût prononcé remonte loin; mais, si nous exceptons les dernières années du XVIIIe siècle, il n'a jamais entraîné l'amour de la France en tant

que nation et puissance politique. Il est certain que la France de Louis XIV n'a rien fait pour qu'il en fût autrement. Les vives sympathies qu'on professa pour nous au temps de la première république furent bien tristement déçues par l'annexion sous l'empire. Bien qu'aujourd'hui les Hollandais aient pris très volontiers leur parti de la séparation de la Belgique, on ne peut pas ranger le rôle assumé par la France dans la révolution belge parmi les causes qui auraient pu modifier les sentimens héréditaires. Enfin, tant que dura le second empire, toujours inquiets des intentions mystérieuses d'un pouvoir irresponsable en fait et dont les menées, sourdes ou avouées, troublaient continuellement la tranquillité du monde, les Hollandais s'endurcirent dans leur défiance de la puissance française. Les insignes maladresses de la politique impériale, qui se donna tous les torts apparens de la rupture en 1870, fournirent de magnifiques argumens à ceux qui nous représentaient comme un peuple sans principes, toujours prêt à déchaîner le fléau de la guerre sans motif sérieux. Si la Hollande fut active et généreuse dans l'organisation de ses ambulances volontaires, ce fut par humanité pure, nullement par sympathie prononcée pour l'une ou l'autre des parties engagées. Depuis notre désastre de Sedan, il est vrai, quand on vit que la Prusse, bien loin de s'arrêter comme elle aurait pu et dû le faire conformément à ses déclarations officielles, ne songeait qu'à pousser ses avantages jusqu'au bout; quand on comprit clairement qu'elle voulait faire elle-même ce qu'elle avait si vivement reproché à la France, une guerre de conquête, un revirement visible s'opéra en notre faveur. Les partisans de l'Allemagne en furent même alarmés, et il y eut une brochure politique publiée tout exprès par l'un des plus distingués sous ce titre : *Le bon Droit de l'Allemagne, même après Sedan.* Elle ne fit guère de conversions; mais de cette désillusion à de franches sympathies il y avait encore loin, et, il faut le dire, les sanglantes absurdités de la commune d'une part, les tendances réactionnaires et cléricales attribuées à la majorité de l'assemblée nationale de l'autre, n'ont pas été de nature à relever la France dans l'estime d'un peuple aussi libéral dans ses institutions qu'ami de l'ordre et du bon sens pratique.

Nous venons de parler des tendances cléricales que, pendant tout l'empire et sous la république actuelle, on a imputées à la France et au gouvernement français. N'est-il pas déplorable que, dans tout le nord de l'Europe, sans parler du midi, les hommes éclairés, fort alarmés depuis quelques années des progrès de la réaction ultramontaine, en soient réduits à se féliciter de l'attitude hardie prise par M. de Bismarck à l'encontre de ce qu'on appelle désormais avec lui « l'Internationale noire ? » Qui jamais leur eût prédit qu'ils au-

raient lieu de craindre, sur cette question spéciale, mais de laquelle dépend l'avenir de la société moderne, la reconstitution de la France comme grande puissance ? C'est pourtant là que nous en sommes, et qu'on veuille bien ne pas attribuer au parti-pris confessionnel cette méfiance de l'opinion libérale étrangère. Dans sa campagne anticléricale, M. de Bismarck a pour adversaires le piétisme protestant aussi bien que l'ultramontanisme catholique. En homme habile et qui s'entend à s'emparer des causes riches d'avenir, il a parfaitement vu qu'il y avait une place à prendre, aux applaudissements d'une foule d'hommes instruits en tout pays, à la tête de la société moderne contre ceux qui la maudissent et voudraient la détruire. Comme cette évolution nouvelle était conforme à son rôle d'organisateur de l'unité allemande, comme l'indifférence ou la timidité des autres hommes d'état lui faisait sur ce terrain la partie magnifique, il s'est hâté d'en profiter. Pas plus en Hollande qu'en Angleterre ou en Italie, cette direction imprimée à la politique allemande n'a pu faire de tort à l'Allemagne. Plus d'un parmi ceux qui exècrent les moyens mis en œuvre pour fonder la puissance nouvelle en est à se dire que du moins de ce côté elle tire l'Europe moderne d'un véritable souci.

Enfin l'on peut se demander à quoi il faut attribuer cette complaisance infinie pour l'Allemagne et tout ce qu'elle fait, si marquée chez quelques écrivains hollandais. Est-ce un effet de la communauté de sang germanique? Il faut en tenir compte; mais il doit y avoir une autre cause, car le sentiment exalté de cette communauté exclurait l'attachement à l'indépendance nationale, et, encore une fois, cet attachement est général. La cause immédiate et principale se révèle dans le fait que cet engouement germanique se rencontre presque uniquement chez des professeurs ou des publicistes érudits. C'est jusqu'à un certain point une tendance universitaire. Il faut y voir une conséquence de la supériorité scientifique de l'Allemagne moderne. C'est chez elle que les savans hollandais sont habitués depuis longtemps à renouveler leurs méthodes et à suivre le grand mouvement de la pensée du siècle. La philosophie, la critique religieuse, l'histoire érudite, les sciences naturelles s'approvisionnent presque exclusivement en Allemagne. C'est la faute de la France, qui s'est laissé ravir insensiblement un sceptre qu'elle avait longtemps si glorieusement porté. Ce commerce continuel avec l'esprit allemand ne pouvait manquer à la longue de façonner plus d'un esprit à l'allemande (1). Chez nous, la familiarité avec la science d'outre-Rhin ne présente ordinairement que des avantages.

(1) Croirait-on, par exemple, qu'au beau milieu de la guerre un professeur hollandais s'avisa d'appliquer à nos malheurs la théorie darwiniste sur l'élimination fatale des races inférieures par les supérieures!

Il y a trop de différences de tempérament intellectuel pour qu'une usion complète s'opère. En Hollande, il y a certainement aussi une différence de constitution morale entre les deux nations; toutefois elle est naturellement moins tranchée. Si donc il serait très faux de prétendre qu'il existe en Hollande un parti allemand, il est incontestable qu'on y peut noter une tendance germanisante, forte, non par le nombre, mais par le talent de ses représentans, et contribuant pour sa bonne part à cette mollesse relative de l'opinion dont nous avons indiqué les autres causes.

III.

La vérité est que l'opinion publique en Hollande ne s'inquiète pas autant de la situation que nous pourrions le croire en France, où de sanglantes expériences nous ont appris ce qu'il faut penser de la modération et de l'équité germaniques. Reconnaissons du reste qu'il ne serait pas conforme à la dignité d'un petit peuple de s'agiter dans le vide et de provoquer par des démonstrations impuissantes le malheur même qu'il redoute. Il ne manque pas non plus en Hollande de bons esprits, éclairés par un patriotisme prévoyant, et qui, sans haine contre l'Allemagne, croient pourtant nécessaire d'avertir leurs compatriotes du danger qui les menace et de dissiper les illusions que, par habitude, par indolence ou parti-pris, ils pourraient se faire encore. Tous les hommes universitaires sont loin d'avoir épousé les prétentions allemandes. Un honorable professeur d'Utrecht, M. Vreede, connu par ses travaux sur l'histoire diplomatique, a courageusement dénoncé les périls que la politique conquérante de la Prusse faisait courir à l'Europe entière. Un autre professeur dans la même ville, M. Quack, jeune écrivain d'un véritable talent, a excité mainte fois l'ire des « cousins d'Allemagne » en perçant de sa plume acérée le ballon gonflé de la vertu germanique, et en versant des flots d'ironie sur ces professeurs d'esthétique qui réclamaient à cor et à cris le bombardement sans miséricorde des plus beaux monumens de la civilisation moderne. Est-il donc possible de professer l'esthétique et d'être aussi vandale? Mentionnons encore un respectable philanthrope, M. de Bosch Kemper, d'Amsterdam, qui, dès les premiers jours, soutint contre l'opinion générale que, si l'empereur Napoléon avait eu le tort insigne de déclarer la guerre, le roi Guillaume avait fait tout ce qu'il fallait pour lui en inspirer le désir. Le chef du parti orangiste, M. Groen van Prinsterer, n'est pas non plus de ceux qui admirent la politique prussienne en fermant les yeux sur la gravité de la position désormais faite à son pays; cependant le plus curieux et peut-être le

plus digne d'intérêt des avertissemens que la quiétude hollandaise ait reçus est venu d'Allemagne même, d'un écrivain, Hollandais il est vrai, mais vivant depuis plusieurs années au milieu des Allemands et ne pouvant se défendre d'une patriotique anxiété sur l'avenir que l'Allemagne nouvelle pourrait bien réserver à son pays natal (1).

L'auteur du livre dont nous allons parler est M. A. Pierson, ancien pasteur d'une église réformée en Hollande. Il y a quelques années qu'il se démit de ses fonctions ecclésiastiques; ses opinions religieuses ne lui permettaient plus, semble-t-il, de continuer à les remplir consciencieusement. M. Pierson était fort goûté comme orateur en Hollande, et l'est toujours comme écrivain. En quittant son pays, il se retirait à Heidelberg, où bientôt il occupa, d'abord comme simple *docent*, puis comme professeur extraordinaire, une des chaires de l'université. Rien ne serait plus injuste, ayons soin de le dire, que de l'accuser d'avoir écrit son livre dans une pensée hostile au pays qu'il habite. Ce n'est ni l'Allemagne ni même l'unité allemande qui l'inquiète pour l'avenir de sa patrie, c'est la manière dont cette unité s'est faite et surtout l'énorme pouvoir confié aux mains d'une dynastie dont le passé est bien propre à inspirer les plus vives inquiétudes à toute nation pouvant passer pour être de bonne prise. Il revendique pour lui, non-Allemand domicilié dans le grand-duché de Bade, le droit de parler des affaires d'Allemagne avec la même liberté et la même sympathie qu'un Allemand de naissance, et en particulier de professer la même opinion que les nombreux Badois qui ne cachent pas leur aversion pour le régime imposé de Berlin à toute la nation allemande. Il ne peut pas et ne veut pas admettre que l'Allemand proprement dit, celui qui n'écoute que sa probité native, nourrisse des envies d'annexion violente contre un peuple inoffensif qui veut rester lui-même; mais il se défie des convoitises prussiennes, de la facilité avec laquelle la Prusse, mise en appétit, pourrait donner le change à l'Allemagne sur le caractère moral de ses spoliations préméditées, et il s'effraie de voir que dans son pays, ou du moins dans certaines régions, règne un optimisme prussophile qui semble avoir oublié toute l'histoire antérieure de cette puissance essentiellement conquérante.

« On est en train chez nous, j'en ai peur, dit-il, d'idéaliser la Prusse. Des âmes pieuses attendent de sa suprématie l'avancement du règne de Dieu sur la terre. Des amis du peuple saluent, dans les victoires remportées par la Prusse sur l'Autriche et Napoléon, le triomphe de l'état moderne. Chacun peut s'améliorer; mais, pour savoir jusqu'à quel point ces espérances sont fondées, il serait con-

(1) *Herinneringen uit Pruisen's geschiedenis* (Souvenirs tirés de l'histoire de Prusse), Arnhem, 1872.

venable d'examiner le passé de la Prusse, et de se demander ensuite : l'Europe est-elle actuellement délivrée de la politique révolutionnaire et napoléonienne? ou bien cette politique subsiste-t-elle et a-t-elle seulement changé de nom?.. On n'usurpe pas le manteau des prophètes quand on prévoit le jour où notre existence nationale pourra être menacée par la Prusse. Déjà la cognée est mise à la racine d'autres arbres, à celle des parties allemandes de l'Autriche comme de la Suisse. La haine de la Prusse contre l'Angleterre grandit tous les jours. Est-il impossible que nous devenions le prix de la lutte qui ne peut manquer d'éclater tôt ou tard entre les deux puissances? L'unité allemande n'a-t-elle pas toujours été associée à l'idée d'une Prusse puissante sur les mers? Et où la Prusse trouvera-t-elle la puissance maritime ailleurs que dans notre patrie et dans nos colonies? »

Il y a trois mois, un publiciste, M. Giraud, a raconté ici même l'histoire des origines et de l'accroissement continu de la maison de Hohenzollern (1). M. Pierson a dressé un réquisitoire historique tout semblable contre cette dynastie foncièrement et âprement annexioniste, qui se compose de grands princes et d'hommes très médiocres, tantôt incrédules jusqu'au cynisme, tantôt orthodoxes jusqu'à l'intolérance, les uns téméraires, les autres méticuleux, mais qui reste identique à elle-même dans ses visées constantes, et aspire depuis longtemps à devenir la maison la plus puissante en Europe. C'est une dynastie peut-être plus remarquable encore par la prudence qui l'empêcha souvent de céder aux tentations les plus séduisantes que par l'audace qui lui permit de profiter des occasions inespérées qui s'offraient à elle. On peut porter à son actif deux périodes d'audace, celle de Frédéric II et celle du roi Guillaume. Après de longues intermittences de timidité, presque d'effacement, elle se retrouve prête à happer la proie qu'elle n'a cessé d'épier. Elle a toujours poursuivi systématiquement la domination sur l'Allemagne, et par elle sur l'Europe. Une des plus infernales ironies de l'histoire, c'est que la Prusse en 1870 a soulevé le peuple allemand tout entier contre « l'ennemi héréditaire, » c'est-à-dire contre la France, et que, s'il est une nation à laquelle la Prusse doive de la reconnaissance pour ce qu'elle a fait aux momens les plus critiques de son histoire, à l'exception de la guerre napoléonienne de 1805, cette nation sans contredit c'est la France. M. Pierson ne manque pas de le relever chemin faisant. Après avoir mis plus d'une fois à profit l'alliance française pour s'arrondir en Allemagne, la Prusse s'est servie de la rancune allemande, savamment attisée, contre la France, pour s'agrandir encore aux dépens de celle-ci.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1872.

Du reste M. Pierson ne croit pas que l'unité allemande, telle qu'elle s'est faite sous l'hégémonie ou plutôt sous la férule prussienne, soit encore une unité bien réelle. Il considère l'état de choses amené par les guerres de 1866 et de 1870, non comme la réunion de l'Allemagne en un seul corps national, mais comme la conquête à peine déguisée de l'Allemagne par la Prusse. En réalité, l'unité allemande, sincèrement et librement constituée, aurait cherché son point central entre le nord et le midi, non pas à Berlin, car l'Allemand du nord diffère autant que possible de l'Allemand du sud. Il est retiré, très économe, laborieux, sérieux, discipliné, mais le plus souvent étroit d'idées, hautain, cassant, raide de corps et d'esprit. L'Allemand du sud au contraire vit beaucoup plus au dehors, il est plus ouvert, plus généreux, plus facilement content de vivre. M. Pierson n'est donc nullement certain qu'une fusion réelle des esprits et des cœurs s'opérera sous le couvert de l'unité officielle à la prussienne, et il prévoit que l'alliance hybride, il est vrai, mais déjà visible, de la démagogie et de l'ultramontanisme suscitera de sérieux embarras aux directeurs de l'édifice construit à coups de sabre. Cependant, et c'est ainsi qu'il conclut, il ne faut pas se payer de vains rêves, l'Allemagne devenue réaliste ne reviendra pas à l'idéalisme poétique et philosophique qui faisait son plus puissant attrait, et il faut que l'avenir nous dise si la redoutable Allemagne d'aujourd'hui, avec ses armées et ses parlemens, aura pour l'histoire intérieure de notre race la même signification bienfaisante et profonde que l'Allemagne désarmée d'autrefois.

Tel est le jugement qu'un Hollandais clairvoyant porte sur l'Allemagne contemporaine, tout en continuant d'éprouver pour elle des sympathies qu'il est permis à un Français de ne pas ressentir au même degré qu'avant la guerre de 1870. Ce qui nous intéresse plus encore, c'est le parallèle qu'il trace entre cette Allemagne prussifiée et son propre pays sous le rapport du caractère national et des différences morales qui feraient d'un assujettissement quelconque à l'Allemagne un régime insupportable pour la Hollande.

Le publiciste hollandais relève d'abord la différence de tempérament populaire que crée entre deux nations le sentiment d'un passé glorieux, remontant déjà loin, et celui d'une élévation récente encore à l'état de puissance réellement indépendante. Il ne faut pas reculer au-delà de Guillaume III pour rencontrer l'époque où le marquis de Brandebourg se tenait pour très honoré de s'asseoir à la table d'un stathouder de Hollande. Qu'était-ce que la Prusse aux jours où la république des Provinces-Unies luttait d'influence et de richesses avec la France et l'Angleterre? Les deux nations ont passé par deux écoles bien différentes. Les grandes guerres de la Hollande, soit contre l'Espagne, soit contre la France, ont eu pour mobile la

noble ambition de conquérir ou de défendre l'indépendance nationale, et non, comme les campagnes de la Prusse, le désir de s'enrichir avec les dépouilles d'autrui. Il en est résulté chez le peuple hollandais un sentiment extrêmement vif de la liberté, du droit populaire, de l'individualisme, sentiment qui tranche singulièrement avec cette vertu prussienne qui consiste surtout à se courber et à obéir. La bureaucratie prussienne, par exemple, si on la transportait en Hollande avec le servilisme de ses habitudes et l'arrogance de ses prétentions, ne tarderait pas à être intolérable.

La Hollande est riche depuis longtemps, et, sans faire plus de cas qu'il ne convient de cette supériorité, il ne faut pas méconnaître qu'une longue possession de la richesse a creusé un abîme entre les habitudes cossues, étoffées, du peuple hollandais et la vie gênée, maigre à tous égards, du peuple allemand. Pauvreté n'est pas vice, mais richesse non plus, et surtout, quand il s'agit de deux peuples, on peut être certain d'avance que leurs qualités et leurs défauts se ressentiront fortement de l'inégalité de leur fortune. Par exemple, l'esprit hollandais, rendu plus souple par son éducation historique et sociale, s'ouvre bien plus facilement que l'esprit allemand aux opinions et aux idées d'origine étrangère. Le Hollandais possède les qualités germaniques de sérieux dans la vie et de profondeur dans la pensée, mais il sait apprécier, il aime le brillant des peuples latins. L'esprit français trouve en lui un admirateur très sympathique. L'écrivain hollandais, comme le français, tâche d'écrire d'une manière agréable. Il ne se modèle pas sur ces gros livres allemands, très savans sans doute, mais qui font payer si cher à leurs lecteurs le profit qu'ils en peuvent tirer. Que de fois on lit les Allemands avec un sentiment comparable à celui du voyageur qui se résigne à la poussière du chemin et à la grosse chaleur du jour dans l'espoir d'arriver enfin à quelque chose qui le récompensera de toutes ses peines! Les savans allemands qui ont du style sont rares; bien peu songent à lutter avec la langue, à la dompter, à l'assouplir, et il y a plus d'artistes de la plume dans la petite Hollande que dans la grande Allemagne.

Cette remarque trouve son explication dans un fait d'ordre plus général. La personnalité, le type individuel est plus fortement marqué en Hollande qu'en Allemagne. Bien peu de savans allemands gagnent à être connus personnellement; le livre et l'écrivain en Allemagne se confondent. Le savant allemand, inépuisable tant qu'on lui parle de sa science spéciale, est muet sur tout le reste. Si vous le suivez sur son terrain de prédilection, ne vous avisez pas de le contredire : vous êtes par cela même à ses yeux un ignorant, si ce n'est un homme immoral. La causerie, la discussion, ne lui vont pas. Il ne comprend rien au trait sardonique lancé sans

intention méchante, qu'il faut recevoir de bonne humeur. A vos flèches légères il répondra par des bombes. C'est pourtant par ce genre de polémique, où la courtoisie n'exclut pas la vivacité, que se révèle le mieux la personnalité. Le savant allemand n'est point dépourvu de tout attrait; sa simplicité, sa naïveté, le sérieux parfait avec lequel il voue toute la poésie de son âme, tout l'idéal de sa vie, à l'étude de quelques questions abstraites, sa susceptibilité ombrageuse, son dévoûment à la science spéciale dont il se fait une maîtresse adorée, tout cela commande autre chose que le dédain, tout cela même a droit au respect; mais ce sont là des traits généraux dont aucun ne caractérise un individu, une véritable personne.

Qu'on ne s'y trompe pas : c'est le même effacement du caractère individuel qui fait que l'Allemand se courbe si aisément devant son supérieur, tandis que le Hollandais est républicain-né. S'il est fort attaché à la famille d'Orange, c'est bien plus parce qu'elle est famille d'Orange que parce qu'elle est famille royale. C'est le maintien persévérant du bon droit de la nationalité néerlandaise qui fait le prestige de la dynastie, et on ne crie pas ordinairement en Hollande : *Vive le roi!* on crie : *Oranje boven! Orange à notre tête!* parce que cela veut dire indépendance et sécurité, quel que soit le titre conféré. Cet individualisme prononcé engendre peut-être les défauts particuliers que les étrangers reprochent aux Hollandais, une certaine raideur, peu de liant, une grande froideur. L'enthousiasme est rare en Hollande, sauf quand il s'agit de quelques questions où les Hollandais se sentent unanimes. Sur les autres points, chacun a son idée, se dit que son voisin a le droit absolu d'en avoir une autre, et il est peu de pays où il soit aussi difficile de former une nombreuse école, d'organiser un grand parti, de créer un courant général d'opinion qu'on puisse diriger, modérer ou précipiter à volonté. Lorsqu'on suit de près le jeu des partis politiques en Hollande, on est frappé de la vérité de cette observation. Combien de fois M. Thorebecke, l'éminent homme d'état qui depuis 1848 a le plus souvent présidé le conseil des ministres, a-t-il vu sa majorité se scinder, se dissoudre, l'abandonner dans les momens critiques! Que de déceptions M. Groen et les chefs du vieux parti orangiste se sont vu infliger toutes les fois qu'ils ont essayé de grouper et de concentrer les forces réactionnaires! La politique et la littérature de ce petit pays sont comme sa grande école de peinture. Elles comprennent les excentricités d'un Jean Steen aussi bien que le sérieux imposant d'un Rembrandt. C'est pour la même raison qu'aucun pays sur le continent ne compte autant de sectes religieuses habituées depuis longtemps à vivre côte à côte. « On nous a dit souvent que nous étions les Chinois de l'Europe, s'écrie M. Pierson; eh bien! oui, nous sommes les Chinois de l'Europe, nous ne res-

semblons qu'à nous-mêmes, il y a une muraille autour de notre nationalité, et l'aimable légion des gouvernantes anglaises et suisses, notre connaissance des langues étrangères, nos voyages, notre prédilection même pour ce qui est étranger, rien encore n'a pu détacher une pierre de cette muraille... Quand les étrangers viennent chez nous, ils nous entendent parler dans leur langue respective, ils retrouvent une partie de leur esprit et de leur vie spirituelle, l'Anglais son méthodisme, l'Allemand sa science, le Français sa littérature, l'Italien son Dante, et tous de s'écrier : « C'est surprenant, mais dans cette Chine il me semble que je suis encore chez moi. »

Il y a incontestablement beaucoup de vérité dans ce tableau qu'un Hollandais trace de son pays, lors même que çà et là on serait tenté de lui faire quelques objections. Qu'il nous soit permis d'ajouter un trait auquel l'ingénieux écrivain ne paraît pas avoir songé. Quand, bien avant les derniers événemens, nous cherchions à nous expliquer cette espèce de discordance qui existe entre deux populations si voisines par le sang et par la langue, nous arrivions en dernière analyse à cette antithèse : l'Allemand, pris en général, est ou bien idéaliste au suprême degré, ou bien il est d'un réalisme grossier, parfois même il est en même temps l'un et l'autre. Le Hollandais serait plutôt positif, c'est-à-dire que, sans abjurer l'idéal, il aime avant tout la réalité pratique. Cette réalité, à son tour, si on veut qu'elle lui plaise, doit être relevée par un certain attrait moral. Il y a donc antagonisme fréquent de goûts et de tendances entre l'Allemand et lui. Tantôt l'idéalisme quintessencié de son voisin le met en défiance ou l'ennuie, tantôt son excès de prosaïsme, son mépris des convenances, l'effronterie de son égoïsme, lui répugnent. Il est à chaque instant ou trop au-dessous ou trop au-dessus de l'Allemand pour s'imaginer qu'il ne fait qu'un avec lui.

A quelque point de vue qu'on se place, il faut donc avertir de l'erreur profonde où ils tombent ceux qui inclineraient à fonder sur l'affinité matérielle de la race un argument en faveur d'une fusion de la Hollande dans l'Allemagne et surtout dans l'Allemagne prussienne. Il y a entre les deux peuples cette incompatibilité d'humeur qui n'empêche nullement des relations amicales de s'établir et de durer entre deux voisins, mais à la condition que chacun d'eux reste chez lui. La cohabitation serait un supplice pour tous les deux, surtout pour le plus faible. Si l'annexion de la Hollande devait un jour se réaliser, ce serait un triomphe nouveau de la force brutale, et nous aurions à enregistrer un meurtre national de plus dans les annales de l'Europe moderne.

IV.

Ceux qui croient le moins aux dangers que court désormais l'indépendance nationale de la Hollande sont les Allemands honnêtes, qui ne veulent pas admettre que la Prusse puisse commettre un acte aussi évidemment injuste, — sauf à trouver admirable le prétexte qu'il lui plaira de mettre en avant pour se justifier, quand elle en éprouvera le besoin, — et ces Hollandais dont M. Pierson a cru nécessaire de troubler la placidité un peu myope. Partout ailleurs en Europe on sent que la position de cet intéressant petit pays est devenue critique. Il est vrai que jusqu'à un certain point la Prusse aurait le droit de protester contre des soupçons qu'aucun fait palpable jusqu'à présent n'autorise. Si de plus on fait entrer en ligne de compte que la politique commerciale très libérale du gouvernement hollandais n'apporte aucune entrave sérieuse au trafic international, on devra éliminer des chances de conflit l'un des plus actifs stimulans qui puissent pousser un peuple à faire bon marché de l'indépendance d'un voisin plus faible. Enfin il faut reconnaître à la politique de la Prusse, comme à la tactique de ses généraux, le mérite de tenter bien rarement des entreprises que la prudence conseillerait d'ajourner. Serait-il prudent à elle de compromettre la consolidation de l'unité germanique en brusquant son extension sur un territoire habité par une population récalcitrante, et à laquelle l'Europe entière, bien qu'affaiblie, porterait de vives sympathies?

Ces considérations seraient de nature à confirmer les optimistes dans leur sécurité; mais est-il possible de négliger le revers des médailles? La Prusse a-t-elle le droit qu'on la croie sur parole quand elle proteste de l'innocence de ses intentions? Assurément ce n'est pas en France que nous nous sentirions très rassurés par les certificats de probité politique dont la Prusse se gratifierait elle-même. D'autre part, quelque libéral que soit un régime commercial établi entre deux pays indépendans, rien n'équivaut pourtant à l'unité de législation, de douanes, de monnaie, de mesures, et il faut s'attendre à ce que plus d'une voix s'élèvera en Allemagne pour démontrer les avantages que la Hollande retirerait de son entrée dans le *Zollverein*. La Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, ne s'en sont-ils pas trouvés à merveille? Enfin, s'il y a des Allemands qui ne songent pas à l'annexion de la Hollande, il en est beaucoup d'autres qui y pensent très sérieusement, et qui s'abandonnent d'autant plus volontiers à cette espérance qu'ils ignorent la profonde répugnance qu'elle inspirerait aux Hollandais eux-mêmes. Si la prudence pouvait conseiller à la Prusse de borner ses ambitions, est-il certain

qu'elle ne se croira pas forcée de faire taire les oppositions grandissantes à l'intérieur de l'Allemagne par quelque nouvelle entreprise à l'extérieur ? C'est ainsi que plus d'une puissance conquérante a calculé dans ses momens d'embarras. Le négociant qui voit péricliter les affaires qu'il a lancées gagne souvent du temps et des chances en en créant de nouvelles (1).

La conduite des hommes d'état en Hollande a été jusqu'à présent ce qu'elle devait être. Après avoir pendant la guerre poussé jusqu'au scrupule le respect des lois de la neutralité, ils ont évité de donner à la puissance victorieuse le moindre prétexte d'ingérence ou de mécontentement avouable; mais il est évident qu'ils ne se dissimulent pas les périls qui menacent dans l'avenir, sinon dans le présent, l'indépendance de leur pays. La réorganisation de l'armée, la réforme des lois de recrutement, l'amélioration des armes, sont à l'ordre du jour. Récemment encore le ministre de la guerre venait demander à la chambre la somme, énorme pour le pays, de 34 millions de florins (environ 72 millions de francs) pour le mettre en état de défense. Lorsqu'on se demande quelle est la puissance contre laquelle on croit nécessaire de prendre de telles précautions, la réponse n'est guère douteuse. Il en est en Hollande comme en Angleterre, où, depuis que le régime impérial français, longtemps si redouté, est à terre, on a découvert la nécessité de tripler le nombre des soldats et de s'armer jusqu'aux dents. C'est ainsi que la paix dictée à la France par la Prusse condamne l'Europe à un militarisme hors de toute proportion avec tout ce que nous avons conçu jusqu'à présent. Où est le temps où la France portait ombrage à l'Europe entière parce qu'elle avait toujours de 3 à 400,000 soldats prêts à se jeter n'importe où? Quatre cent mille hommes, qu'est-ce que cela?

Les efforts des Hollandais prévoyans rencontrent des difficultés de plus d'un genre. Le peuple néerlandais, essentiellement commerçant, n'a jamais eu des goûts militaires. Il calcule avec effroi les sommes improductives qu'engloutit chaque année le budget de l'armée, et il est peu de pays où les théories du désarmement général aient fait autant de progrès dans les dernières années. C'est au point que tout récemment encore, dans un cercle politique d'Amsterdam, on a pu présenter avec un demi-succès la proposition de supprimer, ou peu s'en faut, le budget de la guerre. La Hollande, disaient les promoteurs du projet, est forte de son bon droit,

(1) Nous omettons à dessein les complications qui ne pourront un jour ou l'autre manquer d'éclater à propos du Luxembourg. On ne sait pas assez à l'étranger que, si le roi de Hollande est aussi grand-duc de Luxembourg, il n'y a rien de commun entre ce pays et la Hollande, dont il est séparé par l'Allemagne et la Belgique. Législation, ministère, parlement, tout diffère. La Hollande ne pourrait être impliquée dans les affaires du grand-duché que comme co-signataire du traité qui en garantit la neutralité,

de sa force morale, et, si cette égide ne suffisait pas à la protéger, elle est trop faible pour se défendre avec chance de succès.

Le raisonnement est spécieux, mais il n'est que cela, et le bon sens du pays en a fait immédiatement justice. Il est vrai qu'en face de la multitude d'hommes armés dont l'Allemagne pourrait inonder la Hollande, le peuple hollandais, même levé en masse, ne pourrait mettre en ligne qu'une armée relativement peu nombreuse. Il aurait bien de la peine à réaliser un chiffre supérieur à 150,000 combattans. On doit même ajouter que, si la guerre devait durer longtemps sans l'intervention de l'Europe, la Hollande succomberait infailliblement. Une guerre de quatre-vingts ans ne serait plus possible aujourd'hui, comme elle le fut jadis contre l'Espagne; mais il faut maintenant faire entrer en ligne de compte l'acharnement avec lequel le peuple se défendrait. Les quelques voix qui s'élèveraient pour conseiller une soumission honteuse seraient noyées dans la réprobation générale. Des jugemens très divers sont portés sur le roi de Hollande, Guillaume III; mais de l'aveu de tous c'est un soldat énergique, portant haut la conscience de ce qu'en pareil cas il devrait au glorieux nom de sa race. Personnellement très courageux, il se ferait hacher à la tête de son armée plutôt que de devenir l'homme-lige d'un empereur allemand quelconque. L'appel qu'il adresserait à son peuple au nom du pays en danger électriserait les masses, qui ne lui refuseraient rien ni en hommes ni en argent. En second lieu, des militaires très compétens, le premier Napoléon entre autres, ont toujours eu la plus haute idée de la force de résistance que la Hollande, bien décidée à se défendre, est en état d'opposer à ses envahisseurs. Le pays est plat, mais tellement sillonné de fleuves, de canaux, de fossés pleins d'eau, que les grandes manœuvres sont à peu près impossibles sur la partie la plus importante du territoire. L'artillerie, par exemple, ne peut circuler que sur les chaussées empierrées qui coupent les interminables prairies néerlandaises. Partout ailleurs elle s'enfoncerait dans un sol spongieux qu'il faut continuellement relever pour qu'il ne s'affaisse pas au niveau des eaux dormantes. Il existe un plan très ingénieux, fondé sur la configuration particulière du sol, qui permettrait en cas de besoin d'inonder toute une large bande de terrain, partant du Zuiderzée, contournant Utrecht, allant rejoindre la Mer du Nord, et qui ferait de la Hollande proprement dite une île-forteresse qu'on ne pourrait bloquer, à moins de disposer de forces maritimes très considérables. Derrière cette ceinture aquatique, s'appuyant sur des forts espacés au milieu des eaux, les défenseurs du pays pourraient défier longtemps les coups du plus puissant ennemi. Le grand inconvénient de ce plan est toutefois que les provinces situées au-delà de cette ligne de défense devraient être abandonnées

à l'envahisseur, et l'imagination s'épouvante à la pensée des ruines indescriptibles qui viendraient accabler un pays devenu prospère à force de patience et de travail. C'est même la perspective de ces désastres qui pourrait ébranler plus d'un courage et rendre quelque autorité aux voix qui conseilleraient la soumission.

Cependant, si nous avions des conseils à donner au peuple hollandais, nous serions de ceux qui l'exhorteraient à se défendre jusqu'au bout, d'abord parce qu'à la guerre les prévisions les plus rationnelles peuvent être démenties par les événemens les moins probables, et qu'on voit même les bons joueurs perdre parfois avec les meilleures cartes, — ensuite parce que la défaite est plus honorable que la soumission lâche, et que pour les peuples, encore plus que pour les rois, on ne peut jamais dire que tout soit perdu quand l'honneur est sauf, puis encore parce qu'une résistance courageuse leur vaudrait les sympathies de toute l'Europe, qui, malgré son désarroi, comprendrait qu'il est des ambitions intolérables contre lesquelles il faut à tout prix que tous s'unissent; enfin parce que l'avenir est à Dieu, que les grands empires fondés par la violence finissent de même, et que le meilleur titre pour un peuple revendiquant son indépendance dans les momens de réorganisation européenne, c'est de pouvoir rappeler qu'il a fait tout ce qu'il pouvait pour la défendre. Nous serions bien surpris si, en tenant ce langage, nous ne rencontrions pas l'assentiment de l'immense majorité des Hollandais.

Au reste, nous ne pouvons nous empêcher de faire des vœux pour que les faits viennent donner tort à nos appréhensions. Sommes-nous donc condamnés sans rémission à voir la guerre ensanglanter toute la fin de ce siècle, comme elle en a désolé les premières années? Les gouvernemens militaires pourront-ils toujours fermer l'oreille à la grande voix de la civilisation, qui réclame avec une énergie croissante qu'on en finisse avec la conquête et les horribles moyens qui la procurent? Le sentiment que dans la confédération européenne tous les peuples, petits et grands, qui ont une conscience nationale, un esprit, une valeur propre, ont droit par cela même à l'indépendance, ce sentiment ne prévaudra-t-il pas un jour sur les théories matérialistes qui érigent le sang, la race, l'idiome, en facteurs exclusifs des nationalités, et laissent de côté la sympathie morale, la communauté des épreuves et des gloires? Si donc nous disons aux Hollandais : Veillez, tenez votre poudre sèche, nous voulons ajouter : Espérons encore que vous n'aurez pas besoin de vous en servir.

***

UN MINISTRE

DU ROI PHILIPPE LE BEL

GUILLAUME DE NOGARET (1).

III.

LE PROCÈS CONTRE LA MÉMOIRE DE BONIFACE.

I.

On a présenté avec beaucoup de raison le procès contre la mémoire de Boniface VIII comme l'épée que Philippe le Bel tenait suspendue au-dessus de la tête de Clément V pour le forcer à servir sa politique. Il est bien remarquable en effet que cette scandaleuse affaire fut mise plus sérieusement que jamais sur le tapis à un moment où le roi devait éprouver contre le pape une assez vive rancune. Bien loin de le servir dans sa folle ambition de mettre la couronne impériale sur la tête de son frère Charles de Valois après la mort d'Albert d'Autriche, Clément avait poussé à l'élection de Henri de Luxembourg, pour s'en faire un protecteur contre la France; il favorisait de plus entre le nouvel empereur et la maison capétienne de Naples une alliance susceptible d'amener la réconciliation des guelfes et des gibelins. Cette politique, si naturelle, si raisonnable, irritait Philippe. Chaque jour, l'habile Clément rompait quelqu'une des mailles du filet où le puissant souverain avait cru pour jamais le tenir enfermé.

Nous avons vu que la question de la continuation du procès intenté par Nogaret contre la mémoire de Boniface fut traitée entre

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

le pape et le roi dès le couronnement de Clément à Lyon en novembre 1305. L'affaire dormit ensuite près de trois ans, sans être pourtant abandonnée. Les Colonnes continuaient en silence leur entassement de calomnies. Au commencement de 1308, le cardinal Napoléon des Ursins se rend à Rome pour enrôler les témoins; le 7 février, il écrit au roi pour l'engager à presser l'affaire. Clément tardant toujours à tenir ses promesses, le roi profita de l'entrevue qu'il eut avec le pape à Poitiers en mai, juin et juillet 1308, pour réitérer ses exigences en présence des cardinaux. Il demandait que tous les actes de Boniface depuis la Toussaint de l'an 1300 fussent annulés, qu'au cas où ce pape serait convaincu d'avoir été hérétique, ses os fussent déterrés et brûlés publiquement, ajoutant avec une modération hypocrite que son ardent désir était qu'il fût trouvé innocent plutôt que coupable. Le roi fit présenter dès lors quarante-trois articles d'hérésies dressés par son conseil; il requérait qu'on les examinât, et que ses procureurs fussent reçus à les prouver. Selon d'autres, il aurait sollicité en même temps, par le ministère de Plaisian, la canonisation de Célestin et l'absolution de Nogaret. Ce zèle pour la sainteté d'un vieil ermite étrangement simple d'esprit n'était pas désintéressé. Au point où les choses en étaient venues, la canonisation de Célestin devait paraître une injure à la mémoire de Boniface, un triomphe pour le roi et Nogaret.

L'embarras du pape fut extrême. Il consulta ses cardinaux, qui l'engagèrent à gagner du temps, et, pour détourner le coup, à leurrer le roi par l'indiction d'un concile. Un projet de bulle commençant par ces mots : *lætamur in te*, daté du 1er juin 1308, ne satisfit ni le roi ni Nogaret. Ce projet resta une lettre morte. Le pape ne fit, ce semble, aucune déclaration officielle; il en dit cependant assez pour que les adversaires de Boniface se crussent autorisés à publier que, dans un consistoire public tenu à Poitiers, le pape avait annoncé qu'aussitôt après son établissement à Avignon il commencerait à entendre la cause. Il est probable que Nogaret et ses amis se donnèrent le mot pour feindre de prendre au sérieux cette assignation et pour venir mettre le pape en demeure de tenir sa promesse. Au commencement de 1309, en effet, Rainaldo da Supino, qui depuis sa ligue avec Nogaret se qualifiait chevalier du roi de France, se mit en route pour Avignon. On se raconta bientôt avec indignation une étrange histoire. Rainaldo, arrivé à trois lieues d'Avignon, fut attaqué par des gens armés que les parens ou amis de Boniface avaient, dit-on, mis en embuscade. Quelques-uns de ses hommes furent tués, les autres blessés ou mis en fuite. Ceux qui l'avaient accompagné pour se rendre accusateurs contre Boniface reprirent la route de l'Italie, en criant bien haut

que leur vie était exposée. Rainaldo protesta à Nîmes par un acte du 25 avril 1309. Il y eut en toute cette affaire, du côté de Nogaret et de ses complices, tant de roueries et d'impostures, qu'il est permis de croire que l'attaque dont il s'agit fut une collusion. Nogaret tenait beaucoup à se donner l'air d'une victime et à présenter les Gaetani comme des gens violens et puissans contre lesquels il avait besoin d'être protégé.

Le 3 juillet 1309, le roi écrit de Saint-Denis au pape pour se plaindre que l'affaire n'avance pas, que cependant les témoins meurent, que les preuves périssent. Enfin le 13 septembre 1309 sort une bulle de Clément V, datée d'Avignon. « Au commencement de notre pontificat, lorsque nous étions à Lyon et ensuite à Poitiers, le roi Philippe, les comtes Louis d'Évreux, Gui de Saint-Pol et Jean de Dreux, avec Guillaume de Plaisian, chevalier (on remarquera l'absence du nom de Nogaret), nous demandèrent instamment de recevoir les preuves qu'ils prétendaient avoir que le pape Boniface VIII, notre prédécesseur, était mort dans l'hérésie. » Le pape n'a garde de croire une telle accusation; néanmoins il assigne ceux qui veulent charger Boniface, sans en excepter les princes, à comparaître devant lui à Avignon le lundi après le second dimanche de carême prochain, pour déposer de ce qu'ils savent. Le roi, ne s'étant pas rendu partie dans cette affaire, n'était pas compris dans la citation.

Vers le mois d'août ou septembre, les bonifaciens durent faire quelque protestation, que le parti français affecta de regarder comme injurieuse pour le roi. Le pape, qui voyait combien la modération était nécessaire avec un adversaire tel que Nogaret, en fut mécontent, et dit aux bonifaciens qu'ils agissaient comme des fous. Nogaret et les conseillers du roi s'emparèrent avidement de ce tort apparent, comme ils l'avaient déjà fait pour l'incident de Rainaldo, et se posèrent en offensés. On parla même de fabrication de fausses lettres apostoliques; on fit sonner bien haut certaines assertions qu'on prétendit contraires à la foi et au pouvoir des clés de saint Pierre. Tout devenait crime de la part des Gaetani entre les mains d'un subtil accusateur, habile à intervertir les rôles et à soutenir qu'on offensait le roi son maître. Ces torts vrais ou prétendus des bonifaciens furent le prétexte d'une nouvelle campagne diplomatique que Philippe entreprit vers le mois de décembre 1309 auprès de Clément. L'inquiète activité de Philippe nécessitait de perpétuelles ambassades. Une foule d'affaires de première importance le préoccupaient : l'entente, selon lui trop complète, du pape et de Henri de Luxembourg, le projet favorisé par le pape d'un mariage entre le fils du roi de Naples et la fille de l'empereur, qui

devait apporter pour dot le royaume d'Arles, le refus du pape de mettre ses anathèmes à la disposition du roi pour réduire les Flamands. La relation de cette curieuse affaire, que Dupuy semble avoir volontairement soustraite à la publicité, a été récemment imprimée et traduite par M. Boutaric (1). Il résulte de ce curieux document qu'au mois de décembre 1309 Philippe avait à Avignon jusqu'à trois ambassades, munies chacune d'instructions différentes : l'une ayant pour chef Geoffroi du Plessis, évêque de Bayeux, l'autre confiée à l'abbé de Saint-Médard, la troisième représentée par le seul Nogaret. Celui-ci, comme excommunié, ne put traiter directement avec le pape, mais on sent que le nœud de la négociation était entre ses mains. Les duplicités de cette diplomatie de clercs et de légistes n'ont jamais été surpassées; ce sont des réserves, des démentis, des pas en avant et en arrière qui font sourire. Le rusé Nogaret s'aperçoit toujours derrière ses collègues plus solennels que lui. Sa force était la perspective de l'horrible procès dont il laissait pressentir d'avance les monstrueux détails. A un moment, le camérier qui s'entretenait avec lui au nom du pape le tire à part, lui demande s'il ne serait pas possible de mettre fin aux tourmens que le saint-père a déjà supportés à ce sujet, et le prie de mener cette affaire à bonne fin. « Je lui répondis prudemment, dit Nogaret, que cela ne me regardait pas, que l'affaire appartenait au seigneur pape, qui pouvait trouver plusieurs bons moyens, s'il voulait. » Pierre de La Capelle, cardinal de Palestrine, ami de la France, fut très pressant. « Par la male fortune, dit-il aux ambassadeurs, pourquoi ne vous hâtez-vous pas de faire en sorte que monseigneur le roi de France soit déchargé de cette affaire, qui nous a déjà donné tant de mal ? Je vous dis que l'église romaine peut beaucoup de grandes et de terribles choses contre les plus puissans de ce monde, quand elle a sujet d'agir. Si le roi ne se dégage pas, cette affaire pourra devenir la cause d'un des plus graves événemens de notre temps. » Le cardinal accentua ces paroles en posant ses mains sur ses genoux, secouant la tête et le corps d'un air significatif et regardant les ambassadeurs français d'un œil fixe. « En agissant ainsi, dit-il avec une allusion obscure pour nous, vous n'auriez à craindre ni couronne noire ni couronne blanche. » Les ambassadeurs français ne cédèrent pas : il fallait « venger l'honneur de Dieu et l'honneur du roi des outrages qu'ils avaient reçus. »

Nogaret partit d'Avignon le mardi avant Noël, emportant la réponse écrite du pape aux articles du roi. Il affectait d'en être très mécontent, et allait presque jusqu'à la menace. Les négociations

(1) *Revue des questions historiques*, 1er janv. 1872, p. 23 et suiv.

continuèrent après son départ sous la direction de Geoffroi Du Plessis. Bérenger de Frédol, cardinal de Tusculum, le pape lui-même, firent de nouveaux efforts pour obtenir le désistement du roi relativement au procès contre la mémoire de Boniface. Tout fut inutile. Nogaret en partant avait évidemment demandé à ses collègues de se montrer inflexibles. Ils dirent au pape qu'ils avaient examiné avec messire Guillaume les réponses qu'il avait données par écrit, et que, sauf sa révérence, elles étaient vagues, obscures, qu'elles ne leur plaisaient pas, et que le roi non plus n'en serait pas content. Sur l'affaire de Boniface, ils protestèrent que le roi ne pouvait reculer jusqu'à ce qu'on eût puni les attentats commis contre lui, révoqué les fausses-tés émises à son préjudice, pourvu à la gloire de Dieu, à la révérence de l'église, en un mot jusqu'à ce que les cardinaux bonifaciens eussent rétracté solennellement et publiquement leurs mensonges, reconnu juste et bon le zèle de monseigneur le roi, et se fussent soumis, « eux et leurs fonctions, » à la volonté du roi. Cette dernière exigence, qui eût permis à Philippe de chasser du sacré collége tous ceux qui lui avaient fait de l'opposition, parut à bon droit exorbitante; mais les bonifaciens étaient faibles : c'étaient pour la plupart des gens de petit état, *parvæ personæ*. Clément, tout en maintenant leur droit à plaider librement, distinguait soigneusement leur cause de celle de la papauté, et se préparait à les abandonner, si la nécessité d'éviter un scandale suprême l'y forçait.

Le séjour de Nogaret auprès du roi, entre son retour d'Avignon et son nouveau voyage en vue du procès qui devait s'ouvrir à la mi-carême de 1310, dut être de courte durée. Avant de partir pour cette dernière ambassade (la cinquième au moins dont il fut chargé auprès du saint-siége), il fit son testament. Nogaret y mit une sorte d'amour-propre de légiste, et, comme pour montrer ce qu'il savait faire en ce genre, voulut que la pièce eût un caractère exceptionnel. Par une faveur spéciale, le roi permit que l'acte se fît entre ses mains royales. Nogaret, à cette époque, a trois enfans, Raymond, Guillaume et Guillemette (alors mariée à Béranger de Guilhem, seigneur de Clermont-Lodève). Raymond sera son héritier universel. A Guillaume, il lègue 300 livres tournois de rente. Guillemette sera son héritière pour la dot qu'il lui a constituée en la mariant, et en outre pour 100 livres tournois une fois payées, vu que Guillemette, du consentement de son père et de sa mère Béatrix, a cédé à ses frères tous ses droits sur la succession paternelle et maternelle. Si l'un des fils meurt sans enfans séculiers, Nogaret lui substitue le survivant ou ses enfans; à leur défaut, il leur substitue Guillemette; à défaut, les enfans mâles séculiers de cette dernière; à défaut, ses filles non religieuses. A défaut de descendance directe, tous les biens

seront dévolus à Bertrand et Thomas de Nogaret, fils de son frère défunt, ou à leurs enfans non religieux. A leur place, Nogaret substitue encore Bertrand, fils de Gildebert, son neveu. Il laisse à Béatrix, sa femme, la dot qu'il a reçue de son père, soit 1,500 livres tournois; plus de quoi se nourrir et s'entretenir selon son état. La pièce est datée de Paris, février 1309 (1310, nouveau style). On voit que Nogaret était déjà entré par ses alliances dans la plus grande noblesse du Languedoc.

C'est ici le lieu de remarquer que Guillaume de Plaisian, que nous voyons à côté de lui dans tous les actes importans de sa vie, était aussi Languedocien et avait ses propriétés dans le même pays. Les seigneuries de Vezenobre (sur le Gard, près d'Alais), d'Aigremont, de Ledignan, qui lui appartenaient, étaient situées à peu de distance de Calvisson. Comme Nogaret, Plaisian contracta des alliances avec la première noblesse de la province. Sa carrière offre beaucoup d'analogie avec celle de Nogaret, et depuis le procès où, comme disaient les défenseurs de Boniface, ils jouèrent le rôle de « deux renards noués par la queue (1), » on ne les sépara plus. « Les deux Guillaumes, » dans tout ce qui va suivre, ne furent qu'une seule et même personne. Plaisian servait à couvrir Nogaret, dans les cas où l'excommunication de ce dernier rendait sa position difficile; mais en général la direction de leur action commune et surtout la rédaction de leurs écrits communs paraissent avoir appartenu à Nogaret.

En exécution de la bulle du 13 septembre 1309, les parties comparurent devant le pape en plein consistoire, dans la salle basse du couvent des frères prêcheurs d'Avignon, où le pape tenait ses consistoires publics, au jour précis qui avait été marqué, savoir le 16 mars 1310. Les accusateurs étaient, outre Nogaret, trois chevaliers, Guillaume de Plaisian, Pierre de Gaillard, maître des arbalétriers du roi, et Pierre de Broc, sénéchal de Beaucaire, assistés d'un clerc, Alain de Lamballe, archidiacre de Saint-Brieuc. Tous les cinq se qualifiaient envoyés du roi de France; ils étaient accompagnés d'une bonne escorte, car ils affectaient de craindre les attaques des partisans de Boniface. Les défenseurs de la mémoire de ce dernier étaient au nombre de douze, parens et cliens des Gaetani, ou docteurs en droit. On était frappé tout d'abord de la timidité des bonifaciens, et il fallait l'impudence de Nogaret pour oser prétendre que c'était lui qui jouait en cette circonstance le rôle de faible et de persécuté.

(1) Patet ipsos in vanitate sensus caudas habere in idipsum ad invicem colligatas. Allusion à *Juges*, xv, 4.

Nogaret fit d'abord une longue remontrance sur les intentions du roi son maître. Jacques de Modène, qui parla au nom des défenseurs de Boniface, protesta et soutint que l'accusation ne pouvait être reçue. Le pape ordonna que, de part et d'autre, les adversaires donneraient leurs prétentions par écrit, et leur assigna les deux vendredis suivans pour continuer à procéder devant lui.

Le vendredi 20 mars, deux cardinaux commis par le pape ordonnèrent aux quatre notaires chargés de rédiger le procès de recevoir tout ce que les parties voudraient produire. Les accusateurs produisirent trois énormes rouleaux, dont l'un ne contenait pas moins de onze pièces de parchemin cousues ensemble. C'étaient d'abord diverses pièces faites du vivant de Boniface, en particulier l'appel au futur concile et la requête au roi du 12 mars 1303 (l'acte d'accusation de Nogaret); puis venait un autre écrit plein d'objections subtiles contre l'édit de citation qui avait été affiché aux portes des églises d'Avignon. Cet écrit nous a été conservé; c'est un petit chef-d'œuvre de pédantisme, où les deux auteurs Nogaret et Plaisian, fidèles à l'esprit de chicane qui s'introduisait alors et qui consistait à ne rien laisser passer sans réclamation, veulent surtout se donner l'avantage de faire au pape une leçon de procédure canonique. Nogaret et Plaisian se plaignent de l'instruction faite par le pape Benoît sur l'affaire d'Anagni; Nogaret rétablit le récit à sa façon. Nogaret, étant l'homme-lige du roi, n'a pu agir autrement qu'il l'a fait. Boniface détruisait très scélératement sa patrie. « Or je suppose, ajoute-t-il, que j'eusse tué mon propre père au moment où il attaquait ma patrie, tous les anciens auteurs sont d'accord sur ce point, que cela ne pourrait m'être reproché comme un crime. J'en devrais au contraire être loué comme d'un acte de vertu. »

Nogaret et Plaisian renouvelèrent leurs plaintes contre les violences que commettaient les partisans de Boniface pour traverser l'affaire. Ils prétendirent que plusieurs de leurs gens avaient été volés. Parmi les témoins qui devaient déposer contre Boniface, quelques-uns étaient vieux et valétudinaires; Nogaret et Plaisian demandèrent instamment que ces témoins fussent reçus sans délai. Ils déclarèrent enfin que quelques cardinaux leur étaient suspects, comme créatures de Boniface et comme ayant fait tous leurs efforts pour empêcher la poursuite; c'est pourquoi ils les récusèrent et s'offrirent à donner leurs noms au pape, s'il le jugeait nécessaire.

Les séances se continuèrent le 27 mars, le 1er, le 10 et le 11 avril. Ce fut un feu roulant de protestations réciproques, de fins de non-recevoir, de productions de pièces de parchemin; on traîna dans d'éternelles répétitions. Les accusateurs insistèrent de nouveau sur l'audition des témoins, réclamant pour eux des sûretés « à cause

du pouvoir de leurs ennemis, » et voulant qu'on ne divulguât pas leurs noms, tant pour les préserver du péril que dans l'intérêt de la preuve. Ils nommèrent les cardinaux qui leur étaient suspects, au nombre de huit. Les défenseurs récusèrent de leur côté les députés de France, accusateurs de Boniface. Tout incident qui faisait traîner l'affaire était vivement accueilli par le pape et soigneusement tiré en longueur.

Nous avons vu dès le début de la procédure Nogaret demander l'absolution *à cautèle*, dont il croyait avoir besoin pour agir en justice. Il ne l'obtint pas; mais il ne laissa pas d'être admis, sur ce principe, que tout le monde doit être indifféremment reçu à déposer en matière de religion, et surtout dans deux chefs aussi importans à l'église qu'il était de savoir si Boniface avait été faux pape et s'il était mort dans l'hérésie. Les Français soutinrent que toute personne était apte à une telle poursuite, même un ennemi avoué, car il y a un intérêt suprême à ce que les hérétiques soient punis; qu'au contraire nul ne devait être admis à défendre la mémoire d'une personne accusée d'hérésie. On surprend ici la pratique constante de Nogaret, pratique qu'il suivit dans l'affaire des templiers, et qui est également familière à Pierre Du Bois; les légistes combattaient l'église en poussant aux dernières limites les rigueurs du droit inquisitorial, en se prétendant plus rigides que les ecclésiastiques sur les choses de la foi. Le consistoire refusa du reste de suivre Nogaret et Plaisian dans ces excès. Naturellement les défenseurs de Boniface soutenaient de leur côté que les accusateurs, étant tous publiquement reconnus pour les principaux auteurs de la conspiration d'Anagni, n'étaient point recevables en leurs dépositions.

On arriva ainsi à Pâques, qui cette année tomba le 19 avril. La reprise de la procédure fut ajournée après les solennités. Alors survint un incident singulier. Nogaret voulut participer à la communion pascale, comme s'il n'eût été lié d'aucune censure. Le pape lui fit dire qu'il devait se comporter comme un excommunié, en vertu de la sentence de Benoît XI. Nogaret répondit qu'il ne croyait plus avoir besoin d'absolution depuis que sa sainteté lui avait fait l'honneur de l'admettre dans ses entretiens et qu'elle avait bien voulu conférer tête à tête avec lui. Il allégua même l'autorité de quelques canonistes, qui estimaient que l'honneur d'avoir salué ou entretenu le pape tenait lieu d'absolution à un excommunié.

Les audiences reprirent le 8 mai, mais ne cessèrent de traîner dans des formalités sans fin. Les plus frivoles prétextes amenaient des ajournemens. Un saignement de nez que le pape a eu dans la nuit suffit pour faire remettre une séance. Le 13 mai, le pape, en

consistoire public, les parties présentes, se crut obligé de réfuter la prétention qu'avait affichée Nogaret quelques jours auparavant. « J'ai ouï dire autrefois que quelques docteurs étaient d'opinion qu'un excommunié pouvait être réputé absous par la seule salutation du pape, ou quand le pape lui avait parlé sciemment; mais je n'ai jamais cru cette opinion véritable, à moins qu'il ne fût constant d'ailleurs que l'intention du pape avait été d'absoudre l'excommunié : c'est pourquoi je déclare qu'en cette affaire ni en aucune autre je n'ai jamais prétendu absoudre un excommunié en l'écoutant, en lui parlant ou en communiquant avec lui de quelque manière que ce soit. » L'année suivante, le concile de Vienne trancha la question dans le même sens, et condamna la doctrine des canonistes allégués par Nogaret.

On ne sortait pas d'un cercle de perpétuelles redites. Nogaret soutenait que Boniface n'avait jamais été pape, rappelait son éternel : *Intravit ut vulpes, regnavit ut leo, moritur ut canis.* S'il a été quelque chose en l'église, il a été comme Lucifer fut dans le ciel. Les Colonnes s'étaient avec raison opposés à son élection; voilà pourquoi le haineux vieillard les a écrasés. Les défenseurs prétendaient qu'il fallait un concile pour juger un pape. — Oui, un pape vivant, répondaient les accusateurs, mais non un pape mort. Le jugement d'un de ses successeurs suffit en pareil cas. — Les bonifaciens alléguaient les démonstrations de piété que Boniface fit à sa mort. — Cela ne suffit pas, disaient les Français. C'étaient des feintes; il fallait d'ailleurs qu'il abjurât publiquement. — Selon la méthode ordinaire des publicistes de Philippe le Bel, on poussait, dès qu'il s'agissait de servir les vues du roi, les droits de la papauté aux exagérations les plus insoutenables. S'agissait-il de condamner Boniface, le pape était de plein droit soumis au concile. S'agissait-il du droit qu'avait Clément de condamner Boniface, le pape devenait l'église entière et n'avait plus besoin du concile.

Les Gaetani ne manquaient pas d'alléguer que le roi avait récompensé Nogaret de ses services en cette affaire, qu'il l'avait reçu en son palais et dans son intimité, lui avait donné des terres, des châteaux et de grands biens, qu'il l'avait fait son chancelier : d'autres fois ils affectaient de le présenter comme un simple domestique, un familier du roi, non comme un vrai chevalier; mais l'accusation usait de l'avantage que donnent devant des juges médiocres l'outrage et l'impudence. Une pièce, sortie, selon toute apparence, de la plume de Nogaret, résume toutes les autres. Après avoir loué les rois de France, qui ont été de tout temps les zélateurs de la religion, et n'ont jamais souffert l'oppression de l'église par les tyrans et les schismatiques, après avoir loué aussi l'église gallicane, qui est le

principal et plus noble membre de l'église universelle, il expose le misérable état de l'église sous Boniface. Ses vices dépassaient toute créance; il ne croyait pas à l'immortalité de l'âme, il disait qu'il aimerait mieux être chien que Français, il ne croyait pas à la présence réelle; il professait que les actes les plus infâmes n'étaient pas des péchés. Quand il mourut, il y avait plus de trente ans qu'il ne s'était confessé. Il avança la mort de Célestin, approuva un livre d'Arnaud de Villeneuve, se fit ériger des statues d'argent et de marbre pour se faire adorer. Il avait un démon familier, un anneau de magie, qu'un jour il offrit au roi de Sicile, lequel se garda de l'accepter. Il soutenait que le pape ne commettait pas de simonie en vendant les bénéfices; il prétendait que les Français étaient hérétiques et même n'étaient pas chrétiens, puisqu'ils ne croyaient pas être sujets du pape au temporel. Il était sodomite, homicide, il ne croyait pas au sacrement de pénitence, se faisait révéler les confessions, mangeait de la chair en tout temps, disait que le monde irait mieux s'il n'y avait point de cardinaux, méprisait les moines noirs. Son dessein de ruiner la France était notoire; il n'accordait rien aux autres rois qu'à la condition qu'ils promissent de faire la guerre à la France, comme on le vit dans le cas des rois d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne, et dans celui des Flamands. Délaissant l'œuvre de terre sainte, il tournait à son profit l'argent destiné aux croisades. Il disait : « Je ferai bientôt de tous les Français des martyrs ou des apostats. »

Dans une autre plaidoirie, nous lisons que Boniface se moquait de ceux qui se confessaient et les appelait des sots. Il soutenait que le monde est éternel, et il ne croyait pas à la résurrection. « Heureux, s'écriait-il, ceux qui vivent et se réjouissent en ce monde; les gens qui en espèrent un autre sont plus fous que ceux qui espèrent voir revenir Arthur; ils sont semblables au chien qui prend l'ombre pour le corps. » Il se moquait des prières pour les trépassés, et disait qu'elles ne servent qu'aux prêtres et aux moines. Il osait prétendre que Jésus-Christ n'est pas vrai Dieu, qu'il ne faut voir en lui qu'un être fantastique. Son opinion était que la luxure n'est pas un péché, et il agissait en conséquence. Il sacrifiait aux démons, ne croyait ni au paradis, ni au purgatoire, ni à l'enfer. « A-t-on vu quelqu'un qui en soit revenu? » disait-il. Il mettait le vrai paradis en ce monde. Aussi a-t-il favorisé les hérétiques et en recevait-il des présens. Il a empêché l'inquisition de procéder virilement contre eux, surtout quand il s'agissait de gens de sa secte (épicuriens, averroïstes, matérialistes); il a persécuté les inquisiteurs et en a fait mourir en prison; il a fait relâcher des hérétiques qui avaient avoué.

Un autre gros cahier en quatre-vingt-treize articles contenait à peu près les mêmes accusations, presque dans les mêmes termes. L'année du jubilé, il fit tuer plusieurs pèlerins en sa présence. Il a contraint des prêtres à lui révéler des confessions. Il avait ordonné à tous les pénitenciers que, si on leur disait où était Célestin, ils eussent à le lui faire connaître. Il voulait ruiner les moines, les appelait des hypocrites. Il fit mourir non-seulement Célestin, mais docteurs qui avaient écrit sur la question de savoir si Célestin avait pu abdiquer. Il fit périr des gens pour apprendre quelque chose de la mort de ce saint homme. A sa dernière heure, il ne demanda point les sacremens, et expira en blasphémant Dieu et la vierge Marie. — Nogaret était érudit; à côté de ce bizarre ramassis de cancans, de malentendus, de mots compris de travers par des esprits bornés, de conséquences forcées tirées de loin par une voie subtile, on trouve de solides recherches d'histoire ecclésiastique pour savoir si Célestin a pu abdiquer, si un pape peut cesser d'être pape autrement que par la mort.

Nogaret, poursuivi comme par un cauchemar du terrible souvenir d'Anagni, revenait toujours à son apologie personnelle. L'exorde d'une supplique, présentée à Clément V, ressemble à quelque chapitre inédit du *Roman du Renard*.

« Père très saint,

« Il est écrit que la marque des bonnes âmes est de craindre la faute, même quand il n'y a pas de faute. Job, cet homme juste et timoré devant Dieu, au témoignage de la divine Écriture, dit de lui-même : « Je ne sais pas si je suis digne d'amour ou de haine, » et l'apôtre, si grand docteur de l'église de Dieu, quoiqu'il ait déclaré pouvoir licitement manger de la chair, et soutenu que toute nourriture accommodée à la nature humaine est pure, pourvu qu'elle soit prise avec actions de grâces, a cependant écrit, pour l'enseignement de tous, qu'il se priverait éternellement de chair, si son frère ou son prochain se scandalisait de lui à cause d'une telle manducation. « Comment en effet, ajoute-t-il, prendrais-je sur moi de tuer son âme? » montrant avec évidence qu'on tue l'âme du frère qui, par ignorance, injustement ou par fausse opinion, se scandalise à notre propos, et qu'on est coupable de la mort de ce frère, si son âme meurt pour un scandale qu'on pouvait éviter. Souvent en effet, quoique notre conscience nous suffise au regard de Dieu, elle ne suffit pas au prochain qui, par opinion fausse ou par l'effet de la diffamation, se scandalise de nous, comme dit le grand docteur Augustin : « Celui-là est cruel qui néglige sa réputation. » Moi donc, Guillaume de Nogaret, chevalier de monseigneur le roi de France,

remarquant que de telles choses ont été écrites d'hommes si justes, si saints, je suis oppressé à l'excès, les pleurs m'étouffent, mon gémissement ne cesse, mon cri s'élève continuellement vers Dieu et vers vous, père très pieux, qui êtes son vicaire... »

Il proteste alors que le pape Benoît a commis à son égard une erreur de fait, par crasse ignorance (*crassissima ignorantia*) de la justice de sa cause, en le sommant de venir entendre sa condamnation. Il prie Clément de déclarer cette procédure nulle, de peur que quelques personnes, ignorant la vérité, ne soient scandalisées en lui, et par conséquent ne tuent leurs âmes. « Pécheur, ajoute-t-il, mais innocent des crimes dont on m'accuse, voulant d'ailleurs suivre l'exemple des saints et prévenir le reproche de négliger ma renommée, je supplie, je demande, je postule et requiers avec larmes et gémissemens, à mains jointes, à genoux, avec des prières réitérées, que *par interim* et avant toute chose me soit accordé par votre sainteté le bienfait de l'absolution à cautèle. »

Il refait ensuite pour la vingtième fois le récit de l'incident d'Anagni. Boniface, avant qu'il fût pape, était hérétique contumace incorrigible. Nogaret se trouva obligé, quoique particulier (non pourtant simple particulier, étant chevalier, titre qui oblige à défendre la république et à résister aux tyrans), il se trouva, dis-je, obligé de défendre sa patrie menacée. Il l'a fait avec tant de modération que Boniface lui-même a été forcé d'avouer, en présence de plusieurs personnes, que les choses que Nogaret avait accomplies *a Domino facta erant*, et, qu'en conséquence, il lui remettait toute la faute que lui et les siens pouvaient avoir commise, les déclarant absous de toute sorte d'excommunications, au cas où ils en auraient encouru. Le pape Clément doit donc bien voir qu'il mérite récompense, ayant été ministre de Dieu pour exécuter une chose nécessaire, d'où s'est ensuivi le salut du roi, du royaume et de l'église; telle est aussi l'opinion de tous les hommes saints et sages qui l'ont aidé dans cette entreprise. N'écoutant que les ennemis de Nogaret et les fauteurs de Boniface, Benoît s'est trompé et l'a lapidé pour une bonne œuvre, qui était d'arrêter un contumace afin de le livrer à son juge. Les formalités d'ailleurs ne furent pas observées dans la citation de Benoît. Enfin Dieu s'est prononcé en sa faveur : touché de l'injustice dont était victime son bon serviteur Nogaret, Dieu a vengé par un beau miracle l'innocence méconnue. Au jour que Benoît avait fixé pour publier son jugement, et toutes choses étant préparées, l'échafaud dressé, les tentures étalées, le peuple assemblé sur la place de Pérouse, devant l'hôtel papal, Dieu frappa le malheureux pontife. Benoît tomba malade, ne put prononcer la sentence et expira peu après, de même que, dans un cas semblable,

on vit mourir le pape Anastase, fauteur, lui aussi, d'un pontife hérétique. C'est ainsi que se « venge le Dieu qui est plus puissant que tous les princes ecclésiastiques et séculiers, et qui punit d'autant plus fortement ceux qui ne peuvent être punis par d'autres. Cette mort fut du reste un bonheur; car, si (ce qu'à Dieu ne plaise) Benoît eût donné suite audit procès, il se fût constitué fauteur notoire d'hérésie, et, s'il eût vécu davantage, j'aurais poursuivi devant lui le redressement des injustices que (sauf son respect) il avait commises contre nous. »

Clément laissait tout dire et ne voulait se prononcer sur rien. Comme les chaleurs approchaient, il donna terme aux parties jusqu'au premier jour plaidoyable du mois d'août. Nogaret passa, le 21 mai, tant pour lui que pour Plaisian, une procuration à Alain de Lamballe et à deux gentilshommes français, Bertrand Agathe et Bertrand de Rocca-Negada, pour la continuation de l'affaire. Les défenseurs de Boniface donnèrent de leur côté une semblable procuration à Jacques de Modène. Le motif de ces délégations était sans doute le désir qu'avaient Nogaret, Plaisian, Pierre de Broc de passer le Rhône et d'aller dans la sénéchaussée de Beaucaire et en Languedoc suivre les intérêts de l'état, sans oublier les leurs. Nous voyons en effet Enguerrand de Marigni et Nogaret, « conseillers et chevaliers du roi, » visitant le Languedoc en 1310, et ordonnant, entre autres choses, la revente des bois achetés pour la construction du port de Leucate. Nous voyons en outre que Pierre de Broc, étant à Montpellier le 13 octobre 1310, commit Hugues de La Porte, procureur du roi de la sénéchaussée, pour s'enquérir de la valeur de la terre de Jonquières, sur laquelle il voulait assigner 8 livres 12 deniers tournois de rente qui manquaient encore au dernier assignat fait en faveur de Nogaret. Pendant la durée du procès d'Avignon, Plaisian figure aussi dans plusieurs affaires. Le samedi après la fête de l'Invention de la sainte croix 1310, il est chargé d'un arbitrage pour la construction du pont Saint-Esprit. Le mercredi après la Saint-Barnabé 1311, on le voit engagé dans une requête pour obtenir l'établissement de marchés et de foires dans ses domaines de Boicoran (ou Boucoiran) et Vezenobre. Cette faculté lui est refusée par suite des idées économiques du temps sur la nécessité de ne pas faire concurrence aux marchés existans; mais le roi l'appelle *dilectus et fidelis G. de Plaisiano, miles noster*. Le dimanche après la Nativité de saint Jean-Baptiste 1311, nous voyons encore Plaisian redresser une grave erreur judiciaire.

Au temps de la délégation, c'est-à-dire aux mois d'été de l'an 1310, appartient un écrit des deux Guillaumes dont nous ne possédons que l'extrait. C'est un manifeste énergique en faveur des rois

de France. Jamais ces rois n'ont reconnu d'autre supérieur que Dieu pour le temporel. Ils ont toujours été fort religieux, exposant leur vie et celle de leurs sujets pour défendre les droits et libertés de l'église, conformément aux coutumes du royaume, selon lesquelles certaines prérogatives qui ailleurs appartiennent aux églises appartiennent ici de coutume ancienne au roi, et certaines prérogatives temporelles qui devraient appartenir au roi appartiennent de coutume aux églises. Les rois de France ont fondé les églises de leur royaume; ces églises sont sous la garde du roi, qui les a préservées de toute erreur. Ce fut en haine de ce que ses crimes et ses hérésies avaient été publiquement découverts en France que Boniface mit tant d'ardeur à miner le royaume orthodoxe. Le roi ignorait bien des choses à cause de la distance; mais Guillaume, qui était alors dans ces parages, comme catholique et membre de l'église, à laquelle, en temps de nécessité, tout catholique est tenu de porter aide, Guillaume n'a pas dû abandonner sa mère, que ledit Boniface s'empressait de massacrer, ni négliger la foi, qui était foulée aux pieds par lui, ni sa patrie, que ce frénétique voulait détruire, ni son roi, qu'il haïssait comme défenseur de la foi et persécuteur des hérésies.

Pendant la suspension des audiences d'Avignon, l'enquête testimoniale se continuait. Le 23 mai 1310, le pape nomma des commissaires chargés de se transporter à Rome, en Lombardie, en Toscane, afin d'entendre les témoins vieux, valétudinaires ou prêts à s'absenter pour longtemps. Toutes les dépositions devaient être secrètes. On mit d'abord à l'enquête beaucoup de lenteur. Nogaret et ses substituts se plaignaient sans cesse que la preuve périssait, que les témoins mouraient. Le 23 août 1310, Clément rassure le roi sur les plaintes qu'on lui faisait à ce sujet, et lui apprend qu'il a déjà rendu quelques jugemens contre les témoins qui refusaient de parler. Il est à peine croyable qu'un pontife romain ait pu oublier à ce point ce qu'il devait à son titre. Le plus horrible scandale de l'histoire de la papauté allait se produire. Clément se doutait bien de la boue qu'on allait remuer, mais, en homme du monde superficiel et facile, il ne voyait pas le tort qu'il faisait à l'église; étranger à la tradition romaine, il était d'ailleurs moins sensible que n'eût été un Italien à la honte du saint-siége. Au moins aurait-il dû prévoir l'affreuse nudité que la main dure et brutale de juges habitués à fouiller des choses impures allait révéler; il aurait dû craindre les ordures de leur imagination souillée, les crudités de leur langage. A la face du monde, la maison du père commun des fidèles allait être assimilée à Sodome, à Gomorrhe; on allait enseigner à la chrétienté que le chef de l'église de Dieu pouvait être un

infidèle, un blasphémateur, un infâme plongé dans le bourbier des vices sans nom.

Clément commit trois cardinaux pour examiner les témoins : savoir Pierre de La Capelle, évêque de Palestrine, Bérenger de Frédol, évêque de Tusculum, et Nicolas de Freauville, du titre de Saint-Eusèbe. Nous possédons quelques parties de ces informations. Les déposans sont unanimes pour attribuer à Boniface, en morale, toutes les turpitudes, en philosophie, toutes les assertions hardies de l'école matérialiste et averroïste. Boniface, nous l'avons déjà dit, était un mondain lettré comme Guido Cavalcanti et ces matérialistes non avoués que l'Italie, selon Dante, comptait déjà par milliers : ainsi nous le montre la satire de frà Jacopone, portrait si juste et si fin, tracé bien avant que Nogaret eût pu suborner aucun témoin. Son langage pouvait être fort libre, comme ses opinions. Il est peu croyable cependant qu'il ait porté l'imprudence jusqu'aux excès racontés par les témoins. Un chanoine de Pouille prétendit avoir assisté, du temps de Célestin V, à une conversation entre le cardinal Gaetani et plusieurs personnes. Un clerc disputait sur cette question : « quelle est la meilleure religion, celle des chrétiens, des juifs ou des sarrasins? Qui sont ceux qui observent le mieux la leur? » Alors le cardinal aurait dit : « Qu'est-ce que toutes ces religions? Ce sont des inventions des hommes. Il ne se faut mettre en peine que de ce monde, puisqu'il n'y a point d'autre vie que la présente. » Il ajouta que l'univers n'a point eu de commencement et n'aura point de fin. Un abbé de Saint-Benoît déposa du même fait, ajoutant que le cardinal Gaetani avait dit que le pain dans l'eucharistie n'est point changé au corps de Jésus-Christ, qu'il n'y a point de résurrection, que l'âme meurt avec le corps, que c'était là son sentiment et celui de tous les gens de lettres, mais que les simples et les ignorans pensaient autrement. Le témoin, interrogé si le cardinal parlait ainsi en raillant, répondit qu'il le disait sérieusement et pour de bon. Un Lucquois rapporta également que, se trouvant dans la chambre du pape, en présence des ambassadeurs de Florence, de Bologne, de Lucques et de plusieurs autres personnes, un homme, qui paraissait chapelain du pape, lui apprit la mort d'un certain chevalier, et dit qu'il fallait prier pour lui. Sur quoi Boniface le traita de niais, et, après lui avoir parlé indignement de Jésus-Christ, ajouta : « Ce chevalier a déjà reçu tout le bien et tout le mal qu'il doit avoir, car il n'y a de paradis ni d'enfer qu'en ce monde. »

Aucune plume ne voudrait plus transcrire les allégations qui suivent. Tous les témoins rapportent les mêmes faits avec des raffinemens de scandale. Cette uniformité est une raison de croire qu'il

y eut dans ces témoignages de l'artifice et de l'imposture. Boniface, nous le répétons, n'était pas un saint; plus d'une fois il dut s'exprimer d'une façon cavalière, *magnanimus peccator*, tel est le mot par lequel ceux qui le connurent résumèrent leur impression sur ce caractère singulier. Néanmoins il est difficile qu'il ait fait des confidences aussi franches à des gens du commun ou même de bas étage comme sont les témoins du procès d'Avignon. Les prétendues invocations à Béelzébub et autres superstitions qu'on lui prête sont en contradiction avec l'incrédulité qu'on lui attribue d'ailleurs. Les averroïstes ne croyaient pas plus aux démons qu'aux anges. La plupart de ces témoignages paraissent donc avoir été suggérés et payés par les suppôts de Nogaret. On voit en particulier Bertrand de Rocca-Negada occupé à les réunir et à les provoquer. Ajoutons que les mots prêtés à Boniface rentrent exactement dans le cadre des impiétés qui furent attribuées à Frédéric II, ainsi qu'à tous ceux que l'on voulut perdre par le soupçon d'averroïsme et par le mot des trois imposteurs. D'autres accusations sont calquées mot pour mot sur celles dont on se servit pour exciter l'indignation publique contre les templiers.

De délais en délais, nous arrivons au vendredi 13 novembre 1310, auquel jour Nogaret se plaignit que les défenseurs de Boniface avaient avancé plusieurs choses contre l'honneur et la réputation du roi son maître, et en demanda réparation. Le pape se hâta de désapprouver tout ce qui avait pu être dit en ce sens, offrant d'écouter ce que Nogaret voudrait dire pour soutenir l'honneur du roi. — Le 20 novembre, on discuta si Boniface avait enseigné ses mauvaises doctrines en consistoire ou en secret. Nogaret prétendit qu'il avait soutenu ses hérésies devant vingt, trente, quarante, cinquante personnes, que cependant il n'assurait pas que ce fût en consistoire, car cet homme pervers cherchait naturellement à cacher son hérésie. Nogaret lui-même trouvait à ce biais un avantage que nous verrons se révéler plus tard. Habitué en qualité de juriste à demander plus pour avoir moins, il songeait, dans le cas où il ne pourrait obtenir la condamnation absolue du pape mort, à se rabattre sur un jugement qui, alléguant le caractère non officiel des blasphèmes de Boniface, laissât subsister tous les faits d'hérésie à sa charge. — Le 24 novembre, Nogaret proteste encore. Les défenseurs ont dit des choses contre la juridiction et les droits du roi sur le temporel de ses églises; ils ont prétendu que le roi ne peut rien tirer de ses églises contre leur gré pour la nécessité du royaume, ce qui est faux en principe, bien que le roi ne l'ait jamais fait que du consentement des prélats. Le pape se hâta de clore le débat en protestant qu'on n'avait voulu porter aucun préjudice aux droits du

roi et de l'église gallicane; puis l'affaire de remise en remise est renvoyée au 20 mars 1311.

Le temps se passait ainsi en délais, en interlocutoires et en préliminaires; ce n'étaient qu'exceptions, fins de non-recevoir, protestations. Les parties ne conviennent ni de leurs qualités, ni de la compétence du juge; on n'avance pas un mot sans restriction ou modification; à chaque pas, on craint de donner quelque avantage à son adversaire. Nogaret demande sans cesse son absolution à cautèle; le pape répond invariablement qu'il y pensera, que Nogaret donne sa demande par écrit. Nogaret alors jure qu'il n'est entré dans Anagni que par suite de la résistance de Boniface, qu'il ne s'est pas associé à Sciarra, que Sciarra est venu voir ce qui se passait... Les parchemins s'entassaient d'une manière formidable pour les deux parties.

II.

Il est évident que, conduit de cette manière, le procès n'eût jamais fini. Le scandale était à son comble. Ces horreurs mille fois répétées sur la mémoire d'un pape, ces deux troupes armées venant au consistoire d'un air menaçant, effrayaient tout le monde. L'habile Clément cependant cherchait les moyens pour échapper aux exigences du roi sans trop violer ses devoirs de pontife. Son génie politique lui suggéra enfin une solution plus efficace que celle des légistes et des canonistes. Il eut recours à Charles de Valois et lui fit comprendre les maux qui pouvaient sortir de cette affaire. Il le pria d'obtenir que le roi remît tout à la décision personnelle du pape et commandât à ceux qui poursuivaient le procès de faire de même. Charles de Valois était ultramontain et ennemi des juristes gallicans. Il entra dans les intentions de Clément, et déploya tout son zèle pour amener une conciliation, que les barons, les prélats, tout le parti conservateur qui entourait le roi désiraient vivement. De ces efforts réunis sortit enfin un arrangement qui sauva la papauté du plus grand affront dont elle eût jamais été menacée.

Ce qui prouve bien que la renonciation du roi aux poursuites fut convenue d'avance entre le pape et le roi, c'est un projet de bulle qui nous a été conservé, et où tout décèle la main de Nogaret. Dans ce projet de bulle, le roi est porté aux nues. En fils pudibond, qui craint de voir la honte de celui qu'il vénérait de bonne foi comme un père, Philippe eût été très aise que Boniface fût justifié; mais le scandale avait été si grand dans l'église gallicane et parmi la noblesse qu'il fallait que le concile en connût. Selon les règles des saints pères, celui qui lie malgré sa résistance un fou furieux ou un

frénétique, lequel sévissait contre lui-même ou contre les autres, celui qui réveille un léthargique, qui accuse un incorrigible, fait acte de charité. On est encore bien plus obligé à cela si le frénétique est votre maître, votre père, et si de sa frénésie peut provenir le danger de plusieurs. Boniface était au moins hérétique présumé; or, d'après un canon de concile, l'accusé d'hérésie est déjà tenu pour condamné et suspens. Boniface en réalité était fou furieux, parricide; il ne cherchait qu'à tuer ses enfans; il a donc été d'un bon catholique de l'attacher malgré lui, et, par une juste violence, de l'empêcher de perpétrer son crime. Si cela n'avait pu se faire autrement, il eût été meilleur et plus salubre de le charger de chaînes, de le garder en griève prison et de le battre de verges que de le maintenir contrairement à toute pitié, pour perdre non-seulement lui, mais les autres, non-seulement les corps, mais les âmes. Moïse délivra un Israélite en tuant un Égyptien, et cela lui fut réputé à justice. Boniface voulait détruire les catholiques par des procès irréguliers et en refusant de se purger d'hérésie; tout catholique devait donc s'opposer à lui pour son bien et le bien de tous. L'église gallicane est une division, comme l'église orientale, l'église occidentale, dans l'église universelle indivisible. Vouloir la détruire, c'est vouloir détruire un membre du corps dont Christ est la tête. En cas de nécessité, on fait des choses extraordinaires, on crée des exemples. Un laïque, dans certaines rencontres, peut licitement administrer le sacrement de baptême, même celui de pénitence. Nogaret, dans cet extrême danger de l'église, a été l'instrument de la Providence. Quand il s'agit de défendre l'église, la nécessité fait de tout catholique un ministre de Dieu. On dira que le pape Benoît a déclaré dans sa procédure les excès de Nogaret et de ses compagnons notoires et accomplis sous ses propres yeux. Le pape Benoît a vu ce qu'il a vu, mais il s'est trompé sur le caractère des faits; on ne peut d'ailleurs qualifier un fait de notoire avant que les personnes en cause n'aient été appelées et entendues.

Selon ce même projet de bulle, le pape eût déclaré que les accusateurs de Boniface avaient agi par le zèle pur de la foi, que Nogaret et ceux qui l'assistèrent avaient fait une action juste. Boniface ayant été mû par haine de la France, toutes ses procédures et constitutions eussent été retranchées des archives de l'église. Le pape eût également annulé la procédure de Benoît contre Nogaret et ses complices; cette procédure eût été tirée des registres. Enfin le pape, considérant les grandes affaires du temps, l'intérêt de la terre sainte, le procès des templiers, la réunion des Grecs, eût terminé en disant que le crime d'hérésie dont Boniface était accusé avait encore besoin d'être prouvé, qu'on ne voyait pas du moins qu'il

eût fait secte. Boniface a occupé une place élevée dans l'église de Dieu; ce serait un grand scandale qu'il fût trouvé hérétique. « Comme alors les ennemis de la foi catholique remueraient leur tête sur nous! En conséquence, placés entre les conseils de ceux qui nous engagent à faire justice, quoi qu'il arrive, et de ceux qui nous suggèrent d'abandonner pour la paix de l'église la discipline de justice, nous sommes en grande angoisse, serrés et pressés, suant comme sous un poids énorme. Eh bien! nous avons pris une voie moyenne et avec nos frères nous avons prié affectueusement et instamment à diverses reprises le roi de France qu'il voulût bien, pour l'honneur de l'église, s'écarter de la voie de la rigueur et ordonner aux accusateurs de remettre la suite de l'affaire au jugement de l'église. Le roi a condescendu gracieusement à nos prières, et ainsi, pour l'utilité publique et la paix de l'église, nous avons cru devoir supprimer la justice des accusations et du procès susdit, ainsi que la requête d'un concile général, déchargeant les accusateurs de toute nécessité de poursuivre l'affaire contre la mémoire dudit Boniface. »

Ce morceau, nous le répétons, n'est qu'une rédaction proposée par Nogaret; lui-même probablement n'espérait pas qu'elle serait adoptée telle qu'il l'écrivit. Il était essentiel qu'on pût croire que la renonciation du roi avait été précédée d'une demande du pape. En réalité il n'y eut, ce semble, d'autre demande que celle qui fut adressée par le pape à Charles de Valois. Dans une lettre au pape, datée de Fontainebleau, février 1311, Philippe reprend le récit de l'affaire depuis le parlement tenu à Paris en mars 1303, et conclut en déclarant qu'il abandonne la question au jugement du pape et des cardinaux, pour être tranchée au futur concile ou autrement : « car Dieu nous garde, ajoute-t-il, de révoquer en doute ce que votre sainteté aura décidé sur une question de foi, principalement avec l'approbation du concile. »

Clément négociait en même temps avec les partisans de Boniface. Il obtint d'eux un désistement semblable à celui qu'il avait obtenu de Philippe. En conséquence de ces deux désistemens, le pape donna une bulle *Rex gloriæ virtutum* datée d'Avignon, 27 avril 1311. La rédaction n'en différait pas essentiellement de celle qu'avait proposée Nogaret; à part quelques atténuations que l'on sent avoir été discutées pied à pied avec les parties intéressées, ce sont les mêmes mots, les mêmes images, et l'on peut dire sans exagération que le second et le plus extraordinaire attentat de Nogaret sur la papauté fut de l'avoir induite à s'approprier son propre style et ses phrases. Après avoir loué la France et ses rois pour leur piété et leur zèle à défendre l'église catholique, Clément dit que Philippe,

tant pour les autres rois et potentats de la chrétienté, ses adhérens, qu'en son privé nom, et comme champion de la foi et défenseur de l'église, requit (en l'année 1303) la convocation d'un concile général pour y faire vider les appellations formées contre le feu pape Boniface, prévenu des crimes d'intrusion, d'hérésie et autres actions de pernicieux exemple, et afin qu'il fût pourvu à l'élection d'un vrai et légitime pasteur. A lui s'étaient joints plusieurs princes et grands personnages ecclésiastiques et laïques, qui se rendirent dénonciateurs desdits crimes. Les défenseurs de Boniface ont soutenu que le roi, mû plutôt de haine que de charité et du zèle de la foi et de la justice, avait calomnieusement procuré ces dénonciations et qu'il était auteur du sacrilége commis en la capture du pape. A cela, il a été répliqué de la part du roi qu'il avait procédé avec tout le respect filial possible, comme envers un père, dont il aurait volontiers couvert les nudités de son propre manteau, mais qu'étant publiquement requis en son parlement de Paris, en présence des prélats, barons, chapitres, couvens, colléges, communautés et villes de son royaume, et ne pouvant plus dissimuler sans scandale et offense de Dieu, il se vit contraint, pour la décharge de sa conscience, et de l'avis des maîtres en théologie, professeurs en droit, etc., d'envoyer vers Boniface Guillaume de Nogaret, chevalier, et d'autres ambassadeurs, pour lui notifier les dénonciations et requérir la convocation d'un concile. Que si les ambassadeurs ont excédé leur pouvoir et commis quelque action illicite en la capture de Boniface et en l'agression de sa maison, ces violences ont grandement déplu au roi, et il les a toujours désavouées. Après de longues procédures conduites tant par-devant ledit Boniface avant son décès que devant le pape Benoît XI et le pape Clément V, tandis qu'il était à Lyon et à Poitiers, le pape Clément V, ayant fait l'inquisition d'office qu'il devait sur les motifs de bon zèle du roi et des dénonciateurs, les déclare au préalable exempts de toute calomnie en leur poursuite, à laquelle ils ont procédé en sincérité d'un bon et juste zèle pour la foi catholique.

Quant à Guillaume de Nogaret, personnellement comparaissant en plein consistoire, il a déclaré qu'il avait seulement reçu mandat pour notifier à Boniface la convocation du concile général, lequel en pareil cas était supérieur à Boniface. Le roi n'a donc aucune responsabilité en l'affaire d'Anagni; mais, comme à cause de la raideur de Boniface, des menaces adressées et des embûches dressées, l'ambassadeur du roi ne pouvait autrement trouver un accès sûr dans le manoir papal, Guillaume en personne, entouré et appuyé par une escorte de fidèles vassaux de l'église, est entré en armes, pour sa défense personnelle, dans la maison que Boniface habitait à Anagni. La bulle papale rapporte ensuite textuellement les explications

cent fois données par Nogaret pour établir que tout ce que lui et ses partisans ont fait dans Anagni, ils l'ont fait par un zèle sincère et juste, par la nécessité instante de la défense de l'église, de le r roi, de leur patrie, pieusement, justement, de plein droit, sans nul attentat illicite.

Le pape Clément, suffisamment instruit par cette enquête, déclare donc le roi innocent des capture, agression et pillage, imputés à tort ou à raison audit Guillaume. D'une autre part, les défenseurs de Boniface et le roi, en son nom et au nom de tous les regnicoles de France, ayant consenti, pour le bien de la paix et l'avancement de l'œuvre de terre-sainte, à remettre l'affaire entre les mains du pape Clément, celui-ci casse et révoque toutes sentences portant préjudice au roi et à son royaume, ainsi qu'aux regnicoles, aux dénonciateurs, adhérens, etc.; il lève toutes excommunications, interdits, faits par Boniface et Benoît depuis le jour de la Toussaint de l'an 1300 contre le roi, ses enfans, ses frères, le royaume, les regnicoles, dénonciateurs, appelans, pour raison des appellations, réquisition de concile, blasphèmes, injures, capture de personne papale, agression, invasion de la maison de Boniface, dissipation du trésor de l'église et autres dépendances du fait d'Anagni. Abolit en outre toute la tache de calomnie et note d'infamie, qui, à raison desdits cas, pourrait être imputée au roi et à sa postérité, aux dénonciateurs, prélats, barons et autres, encore même qu'on supposât ladite capture avoir été faite au nom et du mandement du seigneur roi et de ses adhérens, ou sous sa bannière et enseigne de ses armoiries. Ordonne que lesdites sentences et suspensions seront ôtées des registres de l'église de Rome, défend d'en garder les originaux et enjoint à toutes personnes de supprimer des registres et lieux publics ou privés toutes les pièces des procès en question, avec inhibition d'en tenir copie, à peine d'excommunication. Le tout sans préjudice de la vérité de l'affaire principale et de la poursuite qui s'en pourrait faire d'office, et sauf de procéder à l'avenir à l'audition et examen des témoins et dénonciateurs qui pourraient se présenter et être recevables contre Boniface et sa mémoire, ensemble des défenses et exceptions légitimes, s'il y en avait à proposer, pourvu qu'elles ne touchent ni le roi, ni ses enfans, ni ses frères, ni son royaume, ni les dénonciateurs.

Guillaume de Nogaret, Sciarra Colonna, Rainaldo da Supino, son fils, son frère, Arnolfo et les autres chevaliers gibelins d'Anagni qui s'étaient le plus signalés dans la capture de Boniface et le vol du trésor, sont dans la bulle exceptés de l'absolution générale; mais, à la suite de la bulle, dans un appendice faisant partie intégrante de la pièce principale, vient l'absolution des mêmes personnages qui avaient été exceptés. Guillaume n'est nullement déclaré cou-

pable. On admet qu'il prétend avoir eu de bonnes raisons de faire ce qu'il a fait; on trouve possible que ce qui s'est passé soit arrivé contre son intention et par la seule résistance que Boniface a opposée à la convocation d'un concile général; c'est par excès de précaution et pour sa plus grande sûreté qu'il a demandé le bénéfice de l'absolution, offrant, vu sa grande révérence pour l'église, de recevoir et d'accomplir *ad cautelam* la pénitence qui lui serait enjointe.

La pénitence fut celle-ci : « Au premier passage général, il ira de sa personne à la terre-sainte avec armes et chevaux pour y demeurer toujours, s'il ne mérite que nous ou nos successeurs lui en abrégions le temps. Cependant il ira de sa personne en pèlerinage à Notre-Dame de Vauvert, de Roquamadour, du Pui-en-Velai, de Boulogne-sur-Mer et de Chartres; à Saint-Gilles, à Montmajour, à Saint-Jacques en Galice. Au cas où il mourrait sans avoir accompli ces pénitences, ses héritiers jouiront du bénéfice de l'absolution, pourvu qu'ils accomplissent ce qui en resterait à faire. A défaut de ce, l'absolution serait nulle au regard de Nogaret et de ses héritiers. »

Le même jour, le pape donna l'absolution aux gens d'Anagni; mais une autre bulle spécifia que cette absolution n'était pas pour ceux qui avaient mis la main sur Boniface et qui l'avaient outragé en son corps ou en son honneur; au moins ne s'étendit-elle pas sur ceux qui avaient volé le trésor de l'église. Clément, du consentement de Nogaret, de Plaisian, etc., se réserva la liberté de les absoudre ou de les poursuivre quand il le jugerait à propos. Une dernière bulle déclara « que le pape ne recevrait plus à l'avenir aucun acte où l'on blâmerait le louable zèle et les bonnes intentions que le roi avait fait paraître dans tout le cours de cette affaire. » La victoire du roi était complète. L'acte le plus hardi qu'un prince catholique eût jamais entrepris contre la papauté, le voilà traité de bonne action dans une bulle papale; le ministre dont le roi s'était servi pour accomplir cet acte, après avoir conduit d'un ton impérieux toutes les procédures, est réconcilié avec l'église sous une forme qui n'implique pas que son acte ait été bien coupable. Cette absolution lui est accordée, non pas précisément parce qu'il en a besoin, mais pour répondre aux scrupules de sa conscience timorée, et au prix d'une pénitence que probablement il n'accomplit jamais.

On a pu remarquer, dans l'analyse que nous venons de donner de la grande bulle *Rex gloriæ virtutum*, que, par un raffinement juridique conforme aux procédés subtils du temps, le pape maintenait au fond la cause intacte. En effet une dernière bulle du 27 avril 1311 présente ainsi les faits. Le roi n'a pas voulu être partie dans le pro-

cès de Boniface; il a seulement demandé au pape de donner audience à Nogaret et à Plaisian qui annonçaient l'intention d'attaquer la mémoire du pape défunt. Les discussions ont eu lieu; les défenseurs de Boniface se sont désistés spontanément de leur défense. Le pape accepte cet état de choses; cependant son premier devoir étant de ne laisser sans enquête aucune accusation contre la foi, il proroge l'enquête testimoniale pour et contre la mémoire de Boniface. Sans doute l'accusation ne voulait pas laisser croire que c'était elle qui se désistait ni qu'elle abandonnât la vaste instruction qu'elle avait commencée.

Tolomé de Lucques, qui raconte très exactement l'accord qu'on vient de lire, ajoute : « les ambassadeurs du roi donnèrent à la curie du pape 100,000 florins en récompense des peines qu'elle s'était données en cette affaire. » La vénalité de la cour d'Avignon donna en effet occasion aux bruits les plus défavorables. Le continuateur de Guillaume de Nangis veut que Nogaret n'ait obtenu l'absolution *ad cautelam* que parce qu'il constitua le pape son héritier. Le fait est entièrement faux, puisque nous connaissons le testament de Nogaret et que nous suivons les effets de ce testament sur sa postérité. Il faut reconnaître cependant qu'une autre autorité contemporaine, qui représente bien les bruits qui couraient alors dans la bourgeoisie un peu instruite de Paris, veut aussi que « les sous » aient eu leur part dans l'absolution de Nogaret. Voici les réflexions de ce contemporain, Geffroi de Paris; on ne peut leur refuser beaucoup de finesse et d'esprit.

Et se ne fust le roy de France,
Autrement li fust avenu;
Mès por le roy fu soustenu...
Biax sire diex! qui vit trop voit.
Ainsi s'asolution prist
Du pape, cil qui tant mesprit,
Si com l'en dist, et fut assolz
Non pas por Dieu, mès por les solz;
Et assez brief fut son rapel,
Et n'i lessa rien de sa pel...
Cil à cui l'en tient le menton
Souef noe (1), ce me dit-on;
Por ce noa il si souef;
Car il avoit et queue et clef;
Le roy queue est de la paële,
Et la clef si est l'apostoile.

La vraie, l'unique cause qui sauva Nogaret fut la protection de Philippe. Philippe avait obtenu la plus grande concession que jamais souverain ait tirée de la cour de Rome. De son côté, Clément

(1) Celui à qui on tient le menton nage doucement.

avait aussi remporté sa victoire; il avait évité un précédent funeste pour la papauté et dont les conséquences eussent été incalculables. Les sacrifiés furent les Gaetani. Pour eux pas un mot bienveillant, on laisse planer sur eux le soupçon de violence en l'affaire de Rainaldo da Supino; le pape lui-même les déclara fabricateurs de fausses pièces. La translation, déjà presque définitive, du saint-siége à Avignon enlevait à ces familles romaines toute leur importance; il n'y avait plus de raison pour les ménager.

L'histoire, sur ce singulier différend, ne fut pas plus incorruptible que ne l'avaient été les contemporains. La version officielle ou, si l'on veut, le mensonge de Nogaret sur la scène d'Anagni s'imposa à la postérité comme à l'opinion de son temps. Les récits du continuateur de Nangis, de Girard de Frachet sont en tout presque conformes aux apologies de Nogaret. Boniface, selon eux, a eu tous les torts, le roi n'a fait que se défendre; Nogaret a été le porteur courageux de l'intimation. Jean de Saint-Victor est aussi très favorable au roi. Bernard Guidonis regarde bien l'affaire d'Anagni comme un scandale; mais il est dur pour Boniface, il estime que ce qui lui est arrivé a été une juste punition de son orgueil et de son avarice. Le chroniqueur de Saint-Denis ne veut voir en Nogaret qu'un protecteur de Boniface: « O toi, chétif pape, aurait-il dit, confère et regarde de monseigneur le roi de France la bonté, qui, tant loing est de toi son royaume, te garde par moi et défend. » Nicole Gilles adopta le récit du chroniqueur de Saint-Denis. D'autres rejetèrent la faute sur les Colonnes, qui usurpèrent l'étendard du roi. D'autres enfin, comme Geffroi de Paris, dont le récit est du reste fort inexact, avouèrent que le plus sage était de s'abstenir :

Si fut déceu par cuidance,
Quand il fut pris du roy de France,
Je dis mal, mès de son sergent.
Le roy ne savoit pas tel gent
Qu'ils déussent tel chose enprendre;
Si n'en doit-on le roy reprendre.
Mès d'autre part j'ai ouï dire
Que le roy pas bien escondire
De ceste chose puis se pout.
Je n'en sai riens, mès Diex set tout.

Seuls, quelques Italiens parlèrent de Nogaret avec sévérité. En France, pas une voix, si l'on excepte celle de Sponde, ne s'éleva contre lui. Le système justificatif de Nogaret s'imposa jusqu'aux temps modernes. Dupuy s'y tient fidèlement; Baillet s'en écarte peu. Presque de nos jours, l'école légitimiste gallicane de la restauration crut devoir à peu près adopter la version du moine de Saint-Denis, et présenta Nogaret comme ayant su faire « un juste

discernement de ce qu'il devait à saint Pierre et de ce qu'il devait à son roi. » Ce n'est qu'en ces derniers temps qu'on a vu se produire la tentative de réhabiliter pleinement Boniface. Malgré le talent qu'on y a mis, cette tentative eût mieux réussi, si l'on n'avait pas prétendu trop prouver, ériger Boniface en un saint pontife, et faire de lui un martyr de la grandeur du siége romain.

Rainaldo da Supino échappa comme Nogaret aux conséquences terribles que son acte aurait entraînées à d'autres époques. Le 29 octobre 1312, nous le trouvons à Paris donnant quittance au roi de 10,000 florins petits de Florence, touchés sur les associés des Peruzzi à Carcassone, comme prix du concours qu'il avait donné à l'exécution de la capture de Boniface, pour lui et ses amis en compensation telle quelle des dépenses qu'il avait faites à cette occasion. Il y raconte l'incident d'Anagni, naturellement selon la version de Nogaret. Nogaret ne pouvait exécuter sa commission sans risque de mort; « alors il eut recours à nous, enfans dévoués de l'église romaine. » Il reconnaît la fidélité avec laquelle Nogaret a tenu ses engagemens, les peines qu'il s'est données, les frais qu'il a faits avec l'aide du roi. C'est en voyant les peines et les anxiétés que s'imposait ledit sieur Guillaume pour la délivrance commune, en même temps les périls qu'il courait, les dépenses qu'il faisait, que Rainaldo s'est joint à lui. Il reconnaît du reste que la somme qu'il touche n'implique nullement que le roi soit responsable de ce qu'on a pu commettre d'illicite. Il déclare que lui, son frère Thomas, la commune de Ferentino, le capitaine de cette commune, tous les nobles de la campagne de Rome tiennent le roi et Guillaume pour quittes de leurs promesses. On remarque parmi les témoins Guillaume de Plaisian, Jacques de *Peruches*, Philippe *Vilani*. Les relations des Villani avec les Peruzzi et avec Philippe le Bel sont un fait qu'il ne faut pas oublier quand on lit le récit du célèbre chroniqueur Jean Villani sur les rapports du roi avec l'Italie et avec la papauté.

L'affaire de la mémoire de Boniface revint encore au concile de Vienne en 1312. Philippe avait toujours demandé que la question fût déférée à un concile. Dans la lettre de renonciation au procès d'Avignon, datée de Fontainebleau (février 1311), le roi reprend son idée, et nous avons vu que les bulles du 27 avril 1311 sont conçues de manière à permettre à l'affaire de se renouer. Des critiques, tels que le père Pagi, ont nié qu'il ait été question de la mémoire de Boniface au concile de Vienne, se fondant sur ce que l'affaire avait déjà été terminée en avril 1311 à Avignon, et sur ce que plusieurs des narrateurs de la vie de Boniface s'en taisent. Les actes de ce concile n'étant pas venus jusqu'à nous, on ne peut opposer à cette opinion une autorité irréfragable; mais il est impossible de ne pas ajouter foi à Villani, à saint Antonin, à

Francesco Pipino et à d'autres, qui l'attestent. Villani, en particulier, nous l'apprend en termes trop précis pour qu'on en puisse douter. Trois cardinaux, Richard de Sienne, légiste, Guillaume le Long, Jean *de Murro* ou de Namur, théologien, Francesco Gaetani et frère Gentile de Montefiore, canoniste, parlèrent pour la justification du pape devant le roi et son conseil, et deux chevaliers catalans se seraient offerts à prouver l'innocence de Boniface l'épée à la main contre les deux plus vaillans de la noblesse française, qu'il plairait au roi de désigner. De quoi, selon Villani, le roi et les siens demeurèrent confus. Le concile déclara, dit-on, que le pape Boniface avait été catholique, pape légitime, et n'avait rien fait qui le rendît coupable d'hérésie; mais, pour contenter Philippe, le pape décida que le roi ni ses successeurs ne pourraient jamais être recherchés ni blâmés pour ce qui avait été fait contre Boniface, sous le nom et l'autorité du roi, soit en Italie, soit en France, soit par les Colonnes, soit par Nogaret ou toute autre personne que ce pût être. La cour de France semble du reste, à cette date, beaucoup moins tenir à brûler les os de Boniface. Nogaret était absous, le roi avait obtenu une pleine victoire sur les templiers; le squelette du vieux pape pouvait maintenant dormir en paix dans sa tombe vaticane : le monde qui entourait Philippe était trop positif pour perdre son temps, quand il avait atteint ses fins temporelles, à poursuivre une accusation théologique contre un mort.

Ainsi se termina cet étrange procès. Si le roi n'obtint pas le but apparent qu'il s'était proposé, il avait au fond pleinement réussi. Il resta, dans l'opinion des siècles suivans, « le vengeur de tous les rois et potentats de la chrétienté, le champion de la foi, le défenseur de l'église; » on reconnut qu'il avait eu raison de convoquer un concile général contre le pape, qu'en cela il avait été mû non par haine, mais par charité et zèle de la foi et de la justice. Jamais la violence, la dénonciation calomnieuse, le faux témoignage, n'avaient reçu un tel encouragement. Le brutal guet-apens devenait un acte de respect filial. Le roi sortit de l'affaire blanc comme neige. Nogaret fut quitte pour déclarer le déplaisir qu'il avait eu de ce qui s'était passé au pillage du trésor; on reconnut qu'en principe il n'avait rien attenté d'illicite ni qui ne fût dans les termes du droit et d'une légitime défense. Tous les coupables furent remis, en tant qu'il était besoin, en leur premier état. Tous les actes contraires à l'honneur et aux intérêts du roi furent biffés dans les registres de la chancellerie romaine, où on les voit encore aujourd'hui portant des ratures faites par un notaire apostolique, sur l'ordre exprès de deux cardinaux dont l'un est Bérenger de Frédol, et de la part du pape (1).

(1) De expresso mandato rev. patrum,... facto mihi per eos ex parte sanctissimi patris, domini nostri D. Clementis,... qui hoc eis pluries mandaverat, ut dicebant.

Le père Tosti, par une faveur exceptionnelle, eut communication de ces précieux volumes, conservés aux archives du Vatican. « Devant ces pages maculées, dit-il, je restai longtemps l'œil fixe, et en songeant à ces mots : *Ex parte domini nostri D. Clementis papæ V*, je pleurai bien plus encore sur la faiblesse du pontife que sur la perfidie du prince. » On poursuivit, jusque dans les parchemins et les actes publics ou privés, les lettres ou cédules où il était fait mention des sentences et procédures dont on voulait effacer le souvenir.

Nogaret accomplit-il sa pénitence? Comme il n'y eut pas de « prochain passage général, » la partie de cette pénitence qui consistait à se croiser fut nécessairement sans effet. Les pèlerinages qui lui avaient été imposés, avec les peines corporelles qui en faisaient partie pour les pèlerins condamnés à ces voyages par pénitence, eussent été chose fort grave pour un premier ministre du roi. Il est probable que Nogaret les racheta par des amendes pécuniaires, et peut-être la tradition conservée par le continuateur de Nangis et par Geffroi de Paris se rapporte-t-elle à ces rachats; Geffroi de Paris semble parler d'un court exil, l'inquisiteur Bernard Guidonis, après avoir rapporté la pénitence qui fut imposée à Nogaret, ajoute : « à moins de dispense du saint-siége, » mot qui, sous la plume d'un homme aussi pratique des pénalités ecclesiastiques, n'est pas à négliger. La même chose est répétée par un autre historien de Clément V. L'auteur gallican de l'article *Nogaret*, dans la *Biographie toulousaine*, dit sans preuve, mais avec un sentiment peut-être assez juste de ce qui arriva : « Il ne put remplir les conditions de l'absolution : les intérêts de l'état le retinrent en France, et la mort le surprit avant qu'il eût commencé ses voyages. »

III.

Ce qui est certain, c'est que Nogaret, aussitôt après la conclusion de l'affaire d'Avignon, reprit la garde du sceau royal. Un passage des *Olim* prouve qu'il mourut dans le plein exercice de ses fonctions. Sa faveur auprès de Philippe ne souffrit pas la moindre éclipse. Dans celui de ses testamens qui est daté du 17 mai 1311, le roi le nomme un de ses exécuteurs testamentaires. C'était, on le voit, presque au lendemain de la bulle d'absolution. Cela suppose qu'on tenait les conditions de cette absolution pour déjà remplies; car une personne qui pouvait être sous le coup d'une excommunication n'était pas susceptible de figurer dans un testament.

Dans son codicille du 28 novembre 1314, au contraire, le roi substitue P. de Chambli « en lieu et place de feu G. de Nogaret. » Nogaret mourut donc certainement avant la fin du mois de novembre 1314. Dupuy déclare ne pas savoir la date précise de cette

mort. Dom Vaissète, après le père Anselme, a prouvé qu'elle dut arriver au mois d'avril 1313. Un passage de la chronique anonyme, intitulée *Anciennes chroniques de Flandre*, ferait, s'il était exact, vivre Nogaret jusque vers juillet 1314 au moins. Ce chroniqueur est souvent fautif; ajoutons que la mention de Nogaret ne se trouve pas dans tous les manuscrits de ladite chronique.

Nogaret avait blessé trop profondément les idées religieuses de son temps pour que la légende ne se donnât point carrière à son sujet. La version généralement acceptée fut qu'il mourut enragé, tirant honteusement la langue devant toute la cour. Dans la chronique attribuée à Jean Desnouelles et qui fut écrite en 1388, nous lisons que Nogaret, « à la cour du roy, esraga (1), le langue traite moult hideusement, dont li roy fu moult esmervilliez et plusieurs qui avoient esté contre le pape Boniface. » Ce récit fantastique fut accueilli en Angleterre et surtout en Flandre, où la mémoire de Philippe et de ses conseillers resta dans une juste exécration. Le chroniqueur anglais Walsingham, après avoir parlé des noces magnifiques qui se firent à Boulogne en 1307 pour le mariage d'Édouard II, roi d'Angleterre, avec Isabelle, fille de Philippe, y place la fin tragique et grotesque que l'opinion populaire attribuait à Nogaret. L'anachronisme est énorme; ce qui n'a pas empêché l'historien flamand Jacques de Meyer de le répéter. La conscience chrétienne voulut absolument que le ciel eût vengé un crime, le plus grand après celui de Pilate, dont les auteurs n'avaient selon le monde touché que des bénéfices. On prétendit que Philippe fut également frappé de la main de Dieu.

Nogaret, dans son testament de 1310, avait réglé que, s'il mourait « en France, » il serait enterré dans l'église des frères prêcheurs de Paris; et que, s'il mourait plus près de Nîmes, il serait enterré chez les frères prêcheurs de Nîmes. On ne sait ce qui advint; mais il est probable que Nogaret eut sa sépulture à Nîmes, car, si sa tombe avait été à Paris, elle serait arrivée à quelque célébrité. Nogaret, comme Pierre Du Bois, comme Philippe lui-même, aimait les dominicains et les préférait beaucoup aux anciens ordres en décadence.

Nogaret fut sûrement heureux de ne pas avoir survécu à Philippe. Les haines accumulées contre lui et la jalousie de Charles de Valois n'auraient pas manqué de se donner carrière à son égard, comme elles firent sur le malheureux Enguerrand de Marigni. Sous Philippe le Long, le nom de Nogaret revient, mais comme un souvenir. Dans le règlement que fit ce roi, lors de son avénement à la couronne, au bois de Vincennes, le 2 décembre 1316, pour l'ordre de son hôtel, il réduit les appointemens de ses officiers, entre autres de son chan-

(1) Enragea.

celier quand il ne sera pas prélat, « à l'instar de ceux qu'avait Guillaume de Nogaret; » ce qu'il réitéra presque dans les mêmes termes en l'état de son hôtel qu'il fit le 18 novembre 1317. Plaisian mourut vers le même temps que Nogaret. La dernière fois qu'on le voit figurer, c'est dans un acte du 22 janvier 1313.

Ainsi disparurent presque en même temps tous les hommes qui avaient fait la gloire et la force d'un des plus beaux règnes de l'histoire de France. Jamais règne autant que celui de Philippe le Bel ne vit dominer dans les conseils de l'état un plan unique et suivi. Attribuer à la maison capétienne toute la succession de Charlemagne, ramener sans cesse le souvenir du grand empereur et présenter le roi comme étant son héritier, faire du roi à l'égard du pape ce que l'*émir al-omra* fut pour les khalifes, c'est-à-dire donner au roi tout l'effectif du pouvoir de l'église, réduire le pape à l'état de pensionnaire du roi, telle était la doctrine reçue du petit cercle de canonistes et de juristes qui à cette époque gouverna la France. On affichait une grande religion, et chez le roi cette religion était sincère. Philippe le Bel ressembla bien plus qu'on ne pense à Louis IX : même piété, même sévérité de mœurs; la bonté et l'humilité du saint roi manquèrent seules à son petit-fils. Il convient de citer ici un curieux passage de Nogaret : « Monseigneur le roi est né de la race des rois de France, qui tous, depuis le temps du roi Pépin, de la lignée duquel il est connu que ledit roi descend, ont été religieux, fervens champions de la foi, vigoureux défenseurs de Sainte Mère Église. Ils ont chassé beaucoup de schismatiques qui s'étaient emparés de l'église romaine, et aucun d'eux n'en a pu avoir un aussi juste motif que le roi dont il s'agit. Le même roi a été avant, pendant et après son mariage, chaste, humble, modeste de visage et de langue; jamais il ne se met en colère, il ne hait personne, il ne jalouse personne, il aime tout le monde, plein de grâce, de charité, pieux, miséricordieux, suivant toujours la vérité et la justice. Jamais la détraction ne trouve place dans sa bouche, fervent dans la foi, religieux dans la vie, bâtissant des basiliques, pratiquant les œuvres de piété, beau de visage et charmant d'aspect, agréable à tous, même à ses ennemis quand ils sont en sa présence. Dieu fait aux malades des miracles évidens par ses mains. » De plus en plus, le caractère ecclésiastique du roi capétien se déclare; sa lutte perpétuelle avec la papauté romaine est une jalousie de métier. Les difficultés entre la couronne de France et le saint-siége qui remplissent le règne de Philippe le Bel avaient commencé sous saint Louis, et on peut dire que l'éclat de 1303 ne fut que la crise d'une maladie qui couvait depuis longtemps.

Guillaume de Nogaret laissa vivans ses deux fils, Raymond et Guillaume, outre sa fille Guillemette. Au mois de juin 1315, Louis le

Hutin, « en considération des travaux continuels que défunt Guillaume de Nogaret, chevalier et chancelier du roi son père, avait soutenus au service de ce prince durant sa vie, prit sous sa sauvegarde spéciale Raymond et Guillaume de Nogaret, fils et héritiers dudit défunt, ses valets. » Raymond, l'aîné, fut seigneur de Calvisson et de Massillarges. Guillaume, le second fils, fut seigneur de Manduel. Tous deux laissèrent de la postérité. Durant tout le XIVe et le XVe siècle, nous voyons les plus importantes fonctions de la sénéchaussée de Nîmes exercées par les Nogaret de Calvisson. L'un d'eux figure à la bataille de Poitiers. Une autre branche de Nogaret prenait à la même époque une position de premier ordre au parlement de Toulouse. Elle descendait, selon toute vraisemblance, du frère de notre Guillaume; l'anoblissement dans cette branche ne datait que de 1372. Quatorze gentilshommes de ce nom devinrent capitouls. La maison des Nogaret d'Épernon prétendait descendre du frère de Guillaume de Nogaret. De Thou regarde cette prétention comme douteuse; dom Vaissète l'admet, et en développe les preuves, qui ne sont pas toutes d'égale force. Toulouse adopta de bonne heure Nogaret pour une de ses gloires municipales, et dès le XVIIe siècle son buste fut placé, sous l'inspiration de La Faille, parmi ceux des grands hommes toulousains.

Les terres données par le roi à Nogaret occasionnèrent beaucoup de procès entre la famille de Nogaret et le domaine royal. Le 19 juillet 1319, Philippe le Long rendit une ordonnance par laquelle il révoquait les aliénations du domaine royal et spécialement ce que les hoirs de Guillaume de Nogaret et de Guillaume de Plaisian tiennent et ont tenu des rois ses prédécesseurs. Raymond, fils de notre Guillaume, soutint à ce sujet plusieurs procès, en particulier pour la conservation de la terre de Calvisson. Un arrangement intervint, et Raymond garda ladite baronnie. Au commencement du XVIe siècle, l'affaire revint. Un arrêt du parlement de l'an 1561 maintint les aliénations, après que l'avocat « eut extollé la valeur de Nogaret, que le roy récompensa d'un don de grand prix, pour exciter la postérité à servir le roy et l'estat. » Il paraît que la descendance des Nogaret de Calvisson existe encore et se trouvait il y a quelques années en possession de plusieurs des terres qui furent assignées par Philippe à son ministre. C'est dans les archives de cette maison de Calvisson que se sont conservées les nombreuses pièces, publiées par Ménard dans son *Histoire de Nismes*, qui ont porté à la postérité les témoignages écrits, nous ne disons pas de la vénalité de Nogaret, mais de la façon dont Philippe le Bel sut récompenser ceux qui servaient sa politique et ses intérêts.

IV.

Les faits que nous avons rapportés et les textes que nous avons cités nous dispensent de réflexions. *Savio cherico e sottile,* dit Villani; *astutus miles,* dit le continuateur de Nangis; *vir in agibilibus admodum circumspectus,* dit Walsingham. Tous les contemporains se servent à cet égard presque des mêmes expressions :

Un chevaliers qui lors estoit
(Guillaume ot non de Longaret)
Preuz estoit de chevalerie,
Et en soi avoit la clergie.

L'énergie, la hardiesse d'un pareil rôle, sont un perpétuel sujet d'étonnement. Nogaret ne peut être comparé qu'à Jean Hus et à Luther; mais il n'est donné qu'à des théologiens d'opérer des révolutions théologiques : le légiste, le magistrat sont pour cela impuissans. Voilà pourquoi la tentative de Nogaret a été en somme peu féconde. Il fonda une famille de riches barons, qui tint pendant des siècles une place de premier ordre en Languedoc; en réalité il fit peu de chose, si on le compare au pauvre moine Luther. On peut dire qu'il atteignit son but, qui était de mettre la papauté dans la dépendance de la France, de l'exploiter au profit de la maison capétienne, de créer le roi juge de l'orthodoxie du pape, d'établir en principe, comme dit Geffroi de Paris, que le roi ne doit être soumis au pape au spirituel que « si le pape est en la foi tel qu'il doit être. »

Et s'il n'estoit bien en la foy,
Foy ne lui garderoit ne loy,
Ainçois le pugniroit par droit :
« Venu pour pugnir ton mesfet,
« S'en la foy t'ies de riens forfet. »
Boniface, quant celui ot,
N'a talent que il die mot.

Mais cela ne dura qu'un siècle; la papauté s'émancipa bientôt de la France, et, au lieu d'une église nationale, la France eut un lien plus gênant que jamais avec un centre religieux étranger, lien qui l'empêcha au XVIe siècle d'embrasser le protestantisme. L'église gallicane, de la sorte, ne devint pas ce que l'église anglicane est devenue sous Henry VIII. Henry VIII voulut simplement faire une église nationale. Philippe le Bel voulut s'emparer du pouvoir central de l'église universelle, le diriger à son profit; il réussit sa vie durant, puis sa tentative se trouva frappée d'impossibilités. Elle échoua en partie par le grand schisme, et totalement par l'élection de Martin V. Henry VIII fut donc bien plus créateur et plus original que Philippe le Bel. Philippe ne nia jamais la papauté; il nia

seulement que Boniface VIII eût été vrai pape, et, pour le nier, il fut obligé de se faire plus catholique que le pape. Quels sont les reproches que Nogaret adresse à Boniface? D'avoir refréné l'inquisition, de lui avoir arraché des victimes, d'avoir été favorable au savant Arnauld de Villeneuve, d'avoir été un croyant peu fanatique, en un mot de ne pas avoir été assez catholique. On ne saurait nier qu'en toute cette affaire Boniface ne se montre fort supérieur comme hauteur et largeur d'esprit à ses âpres persécuteurs. Philippe voulut dominer, non être indépendant. Il attaqua le pape, non la papauté, et en un sens il en fortifia le principe. Il humilia le saint-siége pendant un siècle, le subordonna momentanément à la France; il ne sut ni le détruire, ni se soustraire à son obédience. Sûrement les prétentions d'un Grégoire VII, d'un Innocent III furent enterrées pour toujours; le principe des nations fut délivré de la suzeraineté papale. La victoire du roi de France à cet égard fut complète, le roi de France accomplit ce que l'empereur d'Allemagne n'avait pu faire; il tua la papauté du moyen âge, la papauté aspirant à être l'arbitre des rois, et pourtant il ne fonda pas le protestantisme. De là dans la politique de la France à l'égard du saint-siége quelque chose de toujours gauche; de là ces maladroites interventions dans les affaires romaines qui n'aboutissent jamais ni à contenter la papauté ni à une rupture ouverte avec la papauté.

On ne peut pas dire que le sort qui frappa Boniface ait été immérité; dans un accès d'orgueil et de mauvaise humeur, il voulut bien réellement détruire la France. La France, en lui résistant, ne fit que se défendre; mais tel était l'esprit du temps qu'on ne pouvait vaincre le fanatisme qu'en affectant un fanatisme plus intense. Voilà pourquoi les publicistes de Philippe le Bel, Nogaret, Du Bois, procèdent contre Boniface, contre les templiers, exactement de la même manière que contre les juifs, en exagérant le principe du droit canonique et de l'inquisition. Pour remédier à l'abus des excommunications, ils tournent à leur profit et appliquent sans mesure le principe qu'ils veulent combattre. Le zèle religieux qu'ils affichaient était-il sincère? Le roi Philippe le Bel paraît avoir été un tout aussi âpre croyant que saint Louis, un chrétien sans la moindre arrière-pensée. Petit-fils de patarin, Nogaret mêle peut-être un peu d'hypocrisie à ses grandes protestations de dévoûment catholique. La réaction d'une conscience fortement chrétienne contre la papauté corrompue et incrédule forma Luther; nous doutons qu'on en puisse dire autant de Nogaret. Léon X était plus éclairé que Luther, tandis que nous n'oserions dire qu'au fond Nogaret fût plus croyant que Boniface. L'inquisition, surtout dans le midi, avait mis à l'ordre du jour la mauvaise foi, les subtilités juridiques. Il faut se garder d'appliquer à un temps les règles d'un autre temps. Nogaret, au XVIe siècle,

eût été un protestant; à la fin du XVIIIe, il eût été un magistrat philosophe et réformateur; il se peut que, de son temps, il ait été sérieusement catholique.

Ce qu'il ne fut guère, c'est un honnête homme. Impossible d'admettre qu'il ait été dupe des faux témoignages qu'il provoquait, des incroyables sophismes qu'il accumule. Dans l'affaire des templiers, il est cruel et inique. L'horrible férocité qui caractérise la justice française au commencement du XIVe siècle est en partie son œuvre. Sa politique est plus critiquable encore; servir le roi, voilà son unique maxime, tout ce qui augmente l'autorité royale est légitime à ses yeux; il est vrai que l'idée du roi devient de plus en plus inséparable de celle de l'état. Cette idée de l'état, presque inconnue au moyen âge avant les légistes et les philosophes de la fin du XIIIe siècle, n'a pas eu de promoteur plus fervent que Nogaret. Il fait sonner avec le plein sentiment du civisme antique les mots de « patrie, » de « république, » de « tyrannie. » Il soutient hardiment qu'on doit résister aux tyrans, sans paraître se douter un moment que ce principe puisse se retourner contre lui et contre son maître. C'est un patriote excellent, parfois un révolutionnaire; mais il n'est pas assez éclairé pour voir qu'on est un mauvais patriote quand on rêve la grandeur de sa patrie sans sa liberté, sa puissance aux dépens de la justice et de l'indépendance des autres peuples. Les sentimens de Nogaret envers l'Italie paraissent avoir été malveillans; il a cependant plus d'une affinité avec les politiques de ce pays, et il subit déjà leur influence. Peut-être aussi faut-il faire chez lui une certaine part à la secrète tradition de l'esprit romain conservée dans le midi de la France, et aux hérésies qui avaient été pour ce pays l'occasion d'un si grand éveil.

Comme écrivain, Nogaret est inégal, dur, souvent incorrect; mais il a du trait, de la vigueur. Son style ne vaut pas celui des bulles papales de Boniface; il a cependant des passages presque classiques, d'un latin nerveux, moins correct que celui des Italiens, mais plein d'énergie. Nogaret n'a pas lu Cicéron ni les bons auteurs, mais il a une grande érudition ecclésiastique; l'Écriture et les pères lui sont familiers. L'âpreté de son raisonnement, son éloquence austère, sa préférence pour les passages forts et menaçans de l'Écriture, un ton habituellement sombre, ironique et terrible, complètent sa ressemblance avec Guillaume de Saint-Amour et en général avec les docteurs de l'école gallicane du XIIIe siècle. Comme légiste, il leur est très supérieur; sa science du droit romain et du droit canonique, la rigueur de son esprit juridique, quelque opinion qu'on ait sur les applications qu'il en fit, sont dignes d'une véritable admiration.

Nogaret fut l'instrument principal du règne qui a le plus contribué à faire la France telle que nous la voyons pendant les cinq siècles

suivans avec ses bonnes et ses mauvaises parties. Il a été ce qu'on appelle en France un grand ministre; on se sent avec lui dans le pays de Suger, de Richelieu, et aussi, il faut le dire, des doctrinaires de la révolution. Il créa la magistrature, inaugura la noblesse de robe, souvent préférée par les rois à celle d'épée. Ces *milites regis*, ces plébéiens anoblis devinrent les agens de toutes les grandes affaires, il ne resta debout à côté d'eux et au-dessus d'eux que les princes du sang royal; la noblesse proprement dite, celle qui ailleurs a fondé les gouvernemens parlementaires, fut exclue des rôles politiques.

Nogaret mérite surtout de compter entre les fondateurs de l'unité française, de ceux qui firent sortir nettement la royauté de la voie du moyen âge pour l'engager dans un ordre d'idées emprunté en partie au droit romain et en partie au génie propre de notre nation. Jamais on ne rompit plus complétement avec le passé; jamais on n'innova avec plus d'audace et d'originalité. Qu'on est loin de saint Louis, et que le temps avait marché vite pour que ce machiavélisme cruel, injuste, ait pu se produire quand Joinville vivait encore, à l'heure même où il écrivait le livre délicieux qui rappelait, au milieu de cet enfer, le paradis d'un autre âge d'or! Que l'on comprend bien l'horreur de ce digne homme pour ce qui devait lui paraître la fin de toute fidélité, de toute loyauté, et qu'il est naturel que vers les derniers temps de Nogaret et de Philippe le bon sénéchal se soit mis en pleine révolte contre un système de gouvernement qui devait lui paraître un tissu d'iniquités!

Il est fâcheux en effet que ce triomphe de la raison d'état se soit produit avec un si grand débordement d'arbitraire. Les légistes en furent l'instrument, instrument énergique et merveilleusement efficace; mais ce n'est jamais impunément que l'on joue avec la justice, que l'on fait de la magistrature un instrument de vengeance et de fiscalité. On coupe ainsi la base même de toute moralité, inconvénient plus grave que les avantages qu'on obtient par ces iniquités appuyées de motifs politiques. Cette tache d'origine pesa longtemps sur la magistrature française. Son premier acte avait été de fonder la toute-puissance du roi, d'abaisser le pouvoir ecclésiastique, *per fas et nefas;* son dernier acte fut la révolution, c'est-à-dire la rupture complète avec les anciens droits, la prétention de fonder une nation sur un code, la destruction violente de tout ce qui résiste à l'intérêt superficiel du présent au nom d'un passé.

Ernest Renan.

L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE

ÉTUDES ET PORTRAITS

III.

M. TH. MOMMSEN.

Il ne nous est pas possible aujourd'hui de parler sans un serrement de cœur de l'*Histoire romaine* de M. Mommsen. Lorsqu'il y a dix ans un honorable magistrat de Paris, M. Alexandre, entreprit de la traduire en français, les encouragemens ne lui manquèrent pas (1). Beaucoup d'entre nous suivaient alors avec la plus vive sympathie les travaux scientifiques de l'Allemagne; ils applaudissaient sans envie à ses découvertes, ils souhaitaient à nos écoles de prendre modèle sur les siennes, ils cherchaient à reproduire ses méthodes dans leur enseignement, s'autorisaient volontiers de son exemple, et se faisaient de loin ses disciples. On les accusait bien quelquefois de se trop abandonner à des admirations étrangères, et on les soupçonnait tout bas d'être peu patriotes; mais ces reproches ne les arrêtaient point. Il leur semblait qu'il ne faut pas laisser les haines nationales pénétrer dans les régions calmes de la science, et qu'à mesure qu'on s'élève vers ces hauteurs d'où l'œil embrasse de plus vastes horizons, on doit être moins accessible aux mesquines rivalités et aux basses jalousies. Ils croyaient qu'en se rapprochant

(1) Sept volumes de la traduction de M. Alexandre ont aujourd'hui paru; le huitième et dernier est sous presse. Le traducteur a enrichi l'ouvrage de M. Mommsen de notes nombreuses qui le rendent plus clair. Il a, dans les appendices, traduit ou analysé des mémoires importans de l'historien allemand. Il a tout fait pour nous rendre la lecture de l'*Histoire romaine* plus intéressante et plus facile.

dans des études communes les deux peuples arriveraient à mieux se connaître et à s'estimer davantage; ils espéraient enfin que dans cette réconciliation, qu'ils appelaient de leurs vœux, les lettrés et les savans seraient heureux de jouer le rôle de bienveillans intermédiaires et d'ambassadeurs pacifiques.

On sait combien ces espérances ont été trompées. Les savans, les lettrés de l'Allemagne ont attisé les haines au lieu de les calmer. Il n'est pas de petite école qui n'ait cru devoir faire sa manifestation contre nous, où quelque professeur n'ait pris un jour la parole pour nous maudire, pour demander après une guerre sans pitié une paix sans miséricorde. Dans ce concert d'insultes dont nous avons été l'objet, la voix la plus aigre, la plus cruelle a été peut-être celle de M. Mommsen; c'est de lui que nous sont venus les plus poignans outrages. Quand ce rigoureux moraliste prêchait aux Italiens l'ingratitude, quand il essayait de prouver à ce pays, à qui nous avons rendu son unité, qu'il devait être très satisfait de voir briser la nôtre, il ne trouvait pas de termes assez forts pour railler nos ridicules ou fulminer contre nos vices. On a été chez nous aussi surpris qu'attristé de ces violences. Il n'y a certainement personne à qui il convînt moins qu'à M. Mommsen de se compromettre dans ces rivalités passionnées. Son nom est peut-être aujourd'hui le plus illustre de l'Allemagne. Dans son insatiable curiosité, il a touché à toutes les connaissances humaines; c'est à la fois un jurisconsulte, un philologue, un numismate, un épigraphiste, un historien. Il a fouillé tous les recoins de l'archéologie antique, il a publié des éditions d'anciens auteurs, des travaux sur la chronologie et le droit romain, sur les anciens dialectes italiques, et une quantité innombrable de dissertations de tout genre pour redresser des opinions fausses ou éclaircir des questions douteuses. Il est l'âme de cette réunion d'érudits qui a entrepris de nous donner la collection complète des inscriptions romaines, il en a publié le premier volume, et prépare ou revoit les autres. On pouvait donc croire que sa réputation scientifique lui imposerait quelque réserve. Il semblait à ses amis et à ses admirateurs, dont le nombre était grand en France, qu'ils devaient s'attendre à plus de générosité de sa part. Ils avaient tort : M. Mommsen a été au contraire parfaitement fidèle à lui-même. Il avait pris la peine de nous prévenir d'avance de ses sentimens, et, si nous nous sommes fait quelque illusion, c'est que nous avions mal lu ses écrits. Le plus important et le plus populaire de ses livres, son *Histoire romaine*, aurait dû nous ouvrir les yeux. On y trouve en germe, quand on veut les y chercher, ces principes qui nous ont été si rigoureusement appliqués, et ces théories insolentes qui se sont exprimées avec tant de hauteur après la victoire.

Il nous paraît curieux d'étudier ce livre à la lueur que les derniers événemens ont jetée sur lui. Il ne s'agit pas en ce moment d'en discuter la valeur historique, qui est très grande, ni d'apprécier en l'examinant à fond les services de tout genre que l'auteur a rendus à l'étude de l'antiquité; nous voulons seulement essayer d'y découvrir les opinions et l'esprit de l'Allemagne d'aujourd'hui, et c'est uniquement le présent que nous cherchons dans ce récit du passé.

I.

Quand on s'occupe de l'*Histoire romaine* de M. Mommsen, on songe à celle de Niebuhr, et l'idée vient aussitôt de les comparer. Toutes les deux ont été accueillies par une très vive admiration, mais les qualités qu'elles offrent sont très diverses, et le succès qu'elles ont obtenu tient à des causes opposées. Quand on les rapproche l'une de l'autre, ce sont surtout les différences qui frappent. Cette comparaison peut servir à montrer combien l'Allemagne de 1813 ressemblait peu à celle de 1870, et de quelle façon la science et le public allemand ont changé dans un demi-siècle. Niebuhr commença ses grands travaux au lendemain d'Iéna; le moment était favorable pour une pareille entreprise. Il y a des malheurs qui profitent; celui d'Iéna est du nombre : c'est une défaite qui a plus servi à la Prusse que beaucoup de victoires. Écrasée en quelques jours, la Prusse eut l'honneur de voir clairement d'où venait sa faiblesse et par quels moyens on pouvait la guérir. Pour tirer la nation de son engourdissement, pour ranimer l'esprit public, elle lui donna les salutaires excitations du travail. Elle n'eut pas peur d'instruire le peuple; avec des finances ruinées, elle n'épargna rien de ce qui pouvait servir au progrès des sciences; elle fonda des écoles, des gymnases, des universités. Par bonheur, il ne se trouva pas chez elle de bel esprit sceptique qui se demandât à quoi des professeurs pouvaient servir contre les soldats de Napoléon; elle n'écouta pas ces conservateurs effarés qui prétendent que l'ignorance est la plus sûre garantie de l'ordre public, elle n'eut pas la douleur de voir les partis survivre au désastre commun et se disputer avec acharnement quelques ruines. Tout le monde se mit à l'œuvre sans hésitation, sans désaccord, et il y eut comme une émulation de travail entre toutes les classes de cette société qui voulait revivre. Niebuhr était alors professeur à l'université de Berlin qu'on venait de créer. C'est là, devant ces jeunes gens animés de l'esprit nouveau, frémissant des hontes passées, mais pleins d'espoir de les réparer bientôt, qu'il commença ses études hardies sur l'histoire romaine. On sait avec quelle audace il jetait à bas tous les anciens systèmes,

et refaisait à sa manière le passé de Rome. Ces nouveautés étaient accueillies avec enthousiasme. L'ardeur du public soutenait celle du maître. Il disait à ses auditeurs, comme Pyrrhus à ses soldats : « Vous êtes mes ailes, » et, emporté avec eux loin des opinions reçues et des routines respectées, il renouvelait tout. C'était pour l'Allemagne l'époque des conceptions hardies et systématiques. Au même moment, les disciples de Wolf bouleversaient la critique, Creuzer préparait dans sa *Symbolique* une théorie complète des religions anciennes; on voulait tout reconstruire à neuf, les demi-mesures, les affirmations timides, les restrictions, les hésitations, ne satisfaisaient personne, on tranchait, on décidait, et du premier coup on créait un système de toutes pièces. Celui de Niebuhr est connu : avec quelques textes mutilés, avec quelques lignes douteuses d'écrivains perdus, il rend le relief et la vie à des époques effacées. Sa science est immense, sa pénétration est plus merveilleuse encore. Il a le sens de l'antiquité; il la retrouve ou plutôt il la devine dans ces traditions obscures, qui se sont altérées en passant par tant de bouches. Il les interprète et les explique, il les complète, il les corrige, il les éclaire les unes par les autres, il en tire des lumières imprévues sur les populations primitives de l'Italie. Ces hordes de barbares dont on savait à peine le nom, il les voit se précipiter du haut des Alpes et des Apennins, chassant devant elles leurs prédécesseurs, et balayées à leur tour par ceux qui les suivent. Il les accompagne dans leurs voyages, il signale leurs divers établissemens, il dépeint leurs mœurs, il nous apprend leur histoire. Sur les sept collines de la ville éternelle, il groupe les peuplades sauvages qui ont formé plus tard le peuple romain; il bâtit Roma sur le Palatin, Quirium sur le Capitole, Lucerum sur le Cœlius. Il sait les aventures des trois villes rivales, leurs alliances et leurs combats, il en retrouve quelques souvenirs dans ces légendes gracieuses ou sombres qu'on racontait sur l'enfance de Rome, et qui lui semblaient des fragmens de quelques grandes épopées perdues. Une sorte d'enthousiasme calme et d'exaltation sereine anime tous ces récits. Il disait plus tard : « Je dois à ces recherches les jours les plus heureux de mes plus belles années. Celui qui rappelle à l'existence des choses anéanties goûte toute la félicité de la création. » La création de Niebuhr n'a pas résisté au temps. La critique a renversé l'édifice hardi qu'il avait élevé; mais les ruines de son système conservent encore un air de grandeur qui séduit l'imagination. L'époque de Niebuhr est vraiment l'âge poétique de la science allemande.

Aujourd'hui le vent est à la prose; on se perd moins vite dans les nuages, on tient à marcher sur la terre ferme. Dans l'histoire de

M. Mommsen, il y a moins de témérités, mais aussi moins d'imagination que dans celle de Niebuhr. Il n'a pas autant de goût pour les temps primitifs, qu'il est si difficile de bien connaître; il n'y séjourne pas volontiers, il aime mieux en ignorer l'histoire que d'être obligé de la refaire. Sa méthode est plus strictement scientifique, et l'on n'aurait qu'à le féliciter de sa réserve, si, dans la pensée de faire autrement que son devancier, il ne se jetait parfois dans l'extrême opposé. On vient de voir l'importance que Niebuhr attachait aux vieilles légendes rapportées par les historiens ou les poètes; c'est sur elles que repose toute sa reconstruction du passé. M. Mommsen ne consent jamais à s'en servir, il les traite partout avec un dédain superbe. « Les traditions venues jusqu'à nous, dit-il, avec leurs noms de peuples défigurés, avec leurs légendes confuses, ressemblent à ces feuilles desséchées dont nous avons peine à dire qu'elles ont été vertes un jour. Ne perdons pas notre temps à écouter le bruit du vent qui les soulève, » et il cherche ailleurs des renseignemens plus sûrs (1). C'est aux monumens, aux médailles, aux inscriptions, qu'il les demande d'ordinaire, et, pour les époques où l'on n'écrivait pas encore, aux souvenirs laissés par les institutions anciennes, aux débris qui restent des vieilles langues. La grammaire comparée, qu'il a étudiée avec éclat, lui est surtout fort utile : elle lui sert à établir le nombre et les limites des races diverses qui ont occupé l'Italie. Les ressemblances ou les variétés de leurs idiomes indiquent le degré de parenté que ces peuples avaient entre eux; nous pouvons ainsi affirmer s'ils sont étrangers les uns aux autres ou s'ils viennent de la même origine, et dans ce cas savoir d'où ils sont sortis ensemble et à quel moment ils se sont séparés. C'est une méthode sage, et qui laisse peu de place aux hypothèses séduisantes, mais incertaines, de Niebuhr. En dehors de ces données sûres, M. Mommsen ne veut rien connaître. Aussi courageux qu'Ulysse, il a d'avance fermé l'oreille au chant des sirènes; il demeure entièrement insensible aux récits poétiques que l'antiquité nous conte sur les premiers temps de Rome, et qui ont charmé tant de générations. Dans cette histoire romaine, il est à peine question des premiers rois; les noms de Romulus et de Numa ne sont qu'incidemment prononcés, et il n'est parlé nulle part des Horaces ni de Lucrèce. Rome n'est plus seulement, comme l'imaginait Niebuhr, cette réunion de bourgades féodales bâties sur des hauteurs, entourées de murs et de fossés, d'où les héros s'envoient des

(1) Dans les histoires romaines publiées de nos jours en Allemagne, par exemple dans celle de Schwegler, les traditions et les légendes, interprétées par une critique intelligente, ont gardé la place qu'il est juste de leur accorder quand on raconte les temps primitifs de Rome et de l'Italie.

cartels et descendent dans les plaines du Vélabre ou du Forum pour vider leurs différends dans des combats singuliers; c'est surtout un entrepôt et un marché. La poésie a cessé d'éclairer ses origines, elle doit sa fondation et son importance à des raisons commerciales. Si l'on s'est décidé à la bâtir sur un sol si malsain et si stérile, si elle est devenue si vite florissante malgré la peste qui la dépeuple tous les ans, « c'est qu'elle offre une escale facile aux bateliers qui descendent par le Tibre supérieur ou l'Anio, et un refuge assuré aux petits navires fuyant devant les pirates de la haute mer. » La future capitale du monde, la Rome de Romulus et des Sabines, de Numa et d'Égérie, de Lucrèce et des Tarquins, a donc commencé par être simplement une place de commerce!

Cette origine de Rome justifie M. Mommsen du soin qu'il prend d'étudier avant tout la situation économique de la cité naissante. Dans une ville de commerce, les intérêts matériels passent avant les autres; c'est de ces intérêts que l'historien se préoccupe d'abord. Dès l'origine de la république, trois questions se posent nettement aux hommes d'état romains : de la façon dont ils vont les résoudre dépendent l'existence et la grandeur de leur pays. La première est toute politique : la ville contient deux populations d'origine différente, divisées, ennemies; comment pourra-t-on arriver à les réconcilier et à n'en faire qu'un peuple? La seconde est plutôt nationale : à la porte de la cité se tiennent en armes les Italiens qui demandent à y être reçus; ils allèguent la communauté d'origine, ils rappellent leurs services passés et le sang qu'ils ont versé pour la cause de Rome; quelle réponse doit-on faire à leurs réclamations? La troisième est tout à fait économique : Rome augmente presque tous les ans son territoire par ses conquêtes, que doit-elle faire de ses nouvelles possessions? Les nobles se les adjugent d'ordinaire pour accroître leurs domaines, les pauvres les réclament pour devenir propriétaires à leur tour; à qui doivent-elles rester? De ces trois questions, c'est la dernière qui occupe surtout M. Mommsen. Jusqu'à présent, les historiens s'etaient plutôt intéressés aux deux autres; le partage du consulat entre les patriciens et les plébéiens, l'admission des Italiens dans la cité, étaient pour eux les plus grands événements de l'histoire romaine. L'attention de M. Mommsen se porte plutôt ailleurs; il est avant tout frappé de l'extension des grands domaines devant lesquels recule sans cesse le petit propriétaire, de la création artificielle d'une noblesse de finance, de ces mesures impolitiques qui, en attirant à Rome le blé étranger pour nourrir à bon marché la populace, amenèrent la ruine de l'agriculture italienne, de l'augmentation croissante de la population servile sur ces terres que le laboureur libre est forcé de déserter.

Ces misères intérieures balancent pour lui la grandeur de la conquête du monde. Il les signale dès les guerres puniques. Cette époque nous paraît l'âge d'or de Rome, elle est pour lui le commencement de sa ruine. « Dès lors le vaisseau est poussé vers les brisans et les récifs où il doit se perdre. » Il s'étonne qu'aucun homme d'état n'ait aperçu le danger; il admire moins ce sénat qui vient de chasser Hannibal quand il le voit incapable de comprendre le mal et de le guérir. Pour lui, la décadence de Rome a uniquement pour cause une faute d'économie politique : si elle a connu tous les excès de la démagogie, si elle a été contrainte pour se sauver de se jeter dans les bras d'un despote, si après cinq siècles de résistance elle a succombé enfin aux attaques de l'étranger, c'est qu'elle avait eu le tort de méconnaître les vraies conditions de la richesse.

Cette importance donnée à l'économie politique montre un esprit froid et calculateur; M. Mommsen l'est en effet, et il tient beaucoup à l'être. Elle indique aussi combien l'auteur est de son temps. Tite-Live nous dit, dans un passage qu'on a fort admiré, qu'en racontant les événemens anciens son âme se fait naturellement antique. La méthode de M. Mommsen est toute contraire; c'est avec les préoccupations du présent qu'il aborde l'étude du passé, et il transporte hardiment dans l'antiquité nos sentimens et nos intérêts d'aujourd'hui. C'est une des raisons de son succès. Nous ne supporterions plus à présent ces histoires d'autrefois où les personnages semblent étrangers à notre espèce; il faut, pour qu'ils nous plaisent, qu'on nous les rende vivans, c'est-à-dire qu'on les modèle sur nous, qu'on leur donne nos qualités et nos défauts, qu'on les anime de nos passions. « Nous voulons voir les héros et les citoyens de Rome. disait Niebuhr, non pas comme les anges de Milton, mais comme des êtres de notre chair et de notre sang. » Aussi a-t-on remarqué qu'en racontant l'histoire de ces vieilles révolutions politiques, dont le caractère nous échappe, il a toujours les yeux sur les communes du moyen âge, qui nous sont mieux connues. La lutte des bourgeois contre les barons pour la conquête d'une charte municipale lui fait comprendre les querelles des patriciens et de la plèbe. M. Mommsen va plus loin que lui; quelques-uns même ont trouvé qu'il allait beaucoup trop loin (1). L'histoire contemporaine est toujours devant ses yeux, et à propos de ces temps antiques il fait sans cesse allusion aux hommes qui ont vécu de nos jours et aux événemens qui se sont passés sous nos yeux. Que César lui rappelle

(1) On pourra lire à ce propos les observations présentées par M. Peter dans son livre intitulé *Studien zur Römischen Geschichte*, où il attaque assez vivement la méthode de M. Mommsen.

Napoléon, on n'en est pas surpris : ce sont deux génies du même ordre, et il est assez difficile qu'on échappe à la tentation de les comparer. On peut encore accepter, quoique avec plus de peine, qu'il mette Sylla à côté de Cromwell et Scipion auprès de Wellington; mais il faut reconnaître qu'il abuse un peu de ces rapprochemens. Tout prend chez lui une couleur moderne; le roi des Parthes est un sultan, et le suréna devient son vizir; Alexandre a autour de lui ses maréchaux comme Napoléon; les Étoliens, qui combattent pour piller, sont les lansquenets de la Grèce; les légions levées en toute hâte au moment du danger s'appellent la landwehr de Rome; les chefs numides qui suivaient Jugurtha sont des cheiks, et les généraux romains opèrent des razzias contre eux. M. Mommsen a surtout recours à cette méthode quand il est en colère, ce qui lui arrive assez souvent. Il s'en sert volontiers pour infliger à des gens qu'il n'aime pas un ridicule qui puisse ne plus s'oublier. C'est ainsi qu'il accuse le sénat d'avoir « une politique de garde national, » qu'il appelle Pompée un caporal et Caton un don Quichotte dont Favorinus est le Sancho. C'est un moyen facile de tout animer. Le lecteur, que ces personnalités effacées n'attirent guère, est réveillé dès qu'on les appelle d'un nom qu'il connaît et qu'on leur met un costume de notre temps. Il peut arriver seulement que le costume ne leur convienne pas, et que ces rapprochemens soient forcés. « Assurément, dit M. Mommsen lui-même, l'histoire des siècles passés est la leçon des siècles présens; mais il faut bien se garder de l'erreur vulgaire qui croit qu'il suffit de feuilleter les annales anciennes pour y retrouver tout à fait les événemens du jour. » La réflexion est sage, et nous ferons bien d'en profiter; mais M. Mommsen n'a-t-il pas quelquefois partagé cette erreur qu'il reproche aux autres?

Parmi ces souvenirs contemporains qui assiégent sa pensée, il est bien naturel que les événemens de 1813 ne soient pas oubliés. Tout les lui rappelle. La triste destinée d'Hamilcar Barca, « que la mort coucha sur le champ de bataille, dans la vigueur de l'âge, à l'heure même où ses plans mûris allaient porter leurs fruits, » le fait songer à celle de Scharnhorst, l'organisateur de l'armée prussienne, tué quelques jours avant la bataille de Bautzen. Quand Hannibal, sans instructions, ou même contre la volonté formelle du sénat de Carthage, se jette hardiment sur Sagonte, M. Mommsen pense au général Yorck livrant son corps d'armée aux Russes, « au grand scandale des gens haut placés, » et donnant ainsi aux Allemands le signal de la guerre de l'indépendance. Ces souvenirs patriotiques lui causent un vif enthousiasme, et il a bien raison d'en être fier; il est bon pourtant de remarquer que, bien que Nie-

buhr ait vécu au milieu de ces événemens, son histoire en porte beaucoup moins la trace que celle de M. Mommsen. Il avait été un des soldats de l'indépendance, et il ne s'en souvenait pas sans orgueil (1); mais il ne se croyait pas obligé de s'en souvenir toujours. Il n'en parle jamais que d'un ton calme et réservé, sans provocations ni insultes, en homme qui ne croit pas que la colère doive survivre à la victoire. Ce n'est pas l'opinion des Allemands d'aujourd'hui. M. Mommsen appelle quelque part la haine « le dernier trésor des nations victimes du plus fort. » Depuis cinquante ans, les Allemands ne sont plus victimes de personne, et ils avaient été les plus forts dans le dernier combat qu'ils nous avaient livré. Ils n'en ont pas moins conservé leur haine; c'est un trésor dont ils ne se défont pas volontiers : elle s'est même accrue par la réflexion. A force d'y songer, la revanche de 1815, si complète qu'elle fût, ne leur a pas paru suffisante. Pendant cinquante ans, ils se sont nourris de rancunes, repassant sans cesse dans leur mémoire tous les griefs qu'ils avaient contre nous, depuis la défaite de Witikind jusqu'à la déroute d'Iéna, et s'exaltant davantage à mesure que s'éloignaient les événemens qu'ils voulaient venger. C'est ainsi qu'après un demi-siècle de paix il s'est trouvé que la génération nouvelle, qui n'avait jamais eu à nous combattre, nous détestait beaucoup plus que celle qui avait souffert de nos conquêtes.

M. Mommsen partage les sentimens de ses compatriotes. Il n'a pas attendu les événemens de 1870 pour nous haïr et pour nous le faire savoir. Sa haine le rend très perspicace à saisir nos défauts. Il nous voit déjà et nous maltraite dans les Gaulois nos aïeux. « Avec des qualités nombreuses, fortes, brillantes, nous dit-il, il leur manquait la profondeur du sens moral et le caractère politique, indispensables avant tout pour l'avancement des sociétés humaines dans la voie du bon et du grand. » Voilà le gros reproche trouvé : le sens moral nous manque; nous sommes, dès le temps de Brennus, « la nation pourrie, » dont les vices doivent un jour choquer tant de vertueux écrivains! A l'immoralité, nos aïeux joignaient l'indiscipline. « Le vieux Caton les avait dépeints en deux mots : les Gaulois recherchent deux choses avec ardeur, la guerre et le beau langage. Bons soldats, mauvais citoyens, est-il étonnant qu'ils aient ébranlé tant d'états et n'en aient pas fondé un seul? » Un moment, la grande figure de Vercingétorix paraît toucher M. Mommsen.

(1) Il dit quelque part, après avoir rappelé cette époque de travail fécond où l'Allemagne vaincue se consolait et se relevait par la science : « Avoir joui de ce temps, avoir participé aux événemens de 1813, c'en est assez pour rendre heureuse la vie d'un homme! »

Quoiqu'il n'aime guère les vaincus, il nous avoue qu'il ne peut se séparer de celui-là sans émotion; mais cette sympathie ne va pas jusqu'à trouver un seul mot de blâme contre César lorsqu'il le fait lâchement tuer; elle ne l'empêche pas non plus de remarquer qu'il y eut dans le chef arverne plus de chevalerie que d'héroïsme véritable, et de dire à la fin du portrait qu'il en a tracé : « N'est-ce point là le vrai caractère de la nation celte? Son plus grand homme ne fut qu'un preux. » La nation celte est encore plus maltraitée quelques pages plus loin. Sa résistance à César, dont elle a le tort d'être fière, est fort amoindrie. Selon M. Mommsen, elle ne fut énergique que dans quelques clans isolés, « germains ou demi-germains pour la plupart. » Quant aux Celtes véritables, ils ne surent pas faire la guerre de siége, ni la guerre de partisans, « cette lutte suprême et populaire où s'affirme le sentiment profond de la nationalité. » Comment auraient-ils été capables d'un effort puissant avec tous les défauts que M. Mommsen leur trouve? A l'entendre, le Gaulois est crédule et gobe-mouche, il a la parole redondante de métaphores et d'hyperboles, il aime le cabaret et la rixe, « il est tout vantardise, » il provoque le danger éloigné, il s'effraie du danger présent, « il est absolument incapable de garder le solide courage qui ne connaît ni les témérités ni les faiblesses. » Voilà l'opinion que M. Mommsen a de lui, ou plutôt de nous, car il s'empresse de nous dire, ce qu'il était du reste très aisé de soupçonner, qu'il ne veut pas seulement dépeindre les Gaulois du temps de César. « Dans tous les temps, dans tous les lieux, vous les trouvez toujours semblables, faits de poésie et de sable mouvant, à la tête faible, aux impressions vives, avides de nouveautés et crédules, aimables et intelligens, mais dépourvus du génie politique. Leurs destinées n'ont pas varié : telles elles furent autrefois, telles elles sont aujourd'hui. »

Les préoccupations patriotiques de M. Mommsen se montrent souvent aussi dans les chapitres qu'il consacre à l'histoire littéraire de Rome. Il est en général très sévère pour la littérature romaine, et ce qui explique sa sévérité, c'est qu'en la frappant c'est ordinairement nous qu'il veut atteindre. Il a des raisons sérieuses de nous en vouloir. Un Allemand de nos jours ne peut guère nous pardonner la séduction que nos grands écrivains ont exercée sur ses pères. Il y eut donc un temps où l'on ne lisait en Allemagne que Voltaire et Rousseau, où les poètes de ce pays prédestiné, oubliant qu'ils ont reçu du ciel un privilége spécial pour la poésie, se mettaient à la remorque des nôtres, et se contentaient de les traduire ou de les imiter! M. Mommsen ne peut vraiment pas comprendre que ses compatriotes se soient jamais réduits « aux tristes pis-aller de la culture française, » et c'est sans doute pour leur en faire honte,

pour leur montrer combien leur admiration s'égarait, qu'il prend à tâche d'abaisser autant qu'il le peut les littératures des races romaines devant celles des peuples du nord. Dans ce rapprochement, les Italiens ne sont pas épargnés. M. Mommsen n'a pas toujours été aussi tendre pour eux qu'il l'est subitement devenu quand il s'est agi de les empêcher de nous secourir. Je ne parle pas seulement du temps où il soutenait hautement dans les salons de Paris que le quadrilatère était nécessaire à la sûreté de l'Allemagne, et que Vérone n'était pas une ville italienne; ce qui ne l'empêche pas d'affirmer aujourd'hui « qu'il ressentit une grande joie quand la Lombardie secoua ses fers, » et d'écrire à ses amis de Milan cette phrase qui leur aura paru sans doute un peu singulière : « ce ne sont pas les Allemands qui voudront jamais s'emparer de ce qui vous appartient justement. » Mais pour m'en tenir à l'*Histoire romaine*, M. Mommsen, à l'époque où il l'écrivit, n'était pas encore un admirateur bien vif de l'Italie, et il se faisait peu de scrupules de la blesser dans son orgueil littéraire. L'Italie pense avoir une littérature qui n'est pas sans gloire; elle s'imagine que le pays qui a donné le jour à Catulle et à Lucrèce, à Horace et à Virgile, à Dante et à l'Arioste, n'est pas tout à fait déshérité de la muse; c'est une prétention que M. Mommsen relève durement. « Les Italiens, dit-il, n'éprouvent pas la passion du cœur; ils n'ont ni les aspirations surhumaines vers l'idéal, ni l'imagination qui prête à la chose sans vie les attributs de l'humanité; ils n'ont point, en un mot, le feu sacré de la poésie. » Voilà un arrêt sévère, et ceux qu'il atteint n'ont pas la ressource de s'en consoler en songeant qu'il leur reste au moins la gloire des arts. S'il ne la leur enlève pas tout entière, M. Mommsen la diminue singulièrement. Il reconnaît que l'Italie « triomphe dans la plastique et l'architecture; » mais la raison qu'il en donne ne lui permet pas d'en être très fière. « Ce ne fut point, nous dit-il, dans les champs de l'idéal que l'artiste italien fit ses principales conquêtes; la beauté, pour l'émouvoir, dut apparaître à ses sens et non pas seulement à son âme. » C'est donc à une sorte d'infériorité morale que l'Italie doit ses sculpteurs et ses architectes; quant à la musique, il faut décidément qu'elle renonce à s'en vanter. « La musique italienne, autrefois comme de nos jours, s'est moins distinguée par la profondeur de l'idée créatrice que par la facilité prodigieuse d'une mélodie qui s'élance en fioritures de virtuose : à la place de l'art vrai, intime, le musicien d'Italie a pour idole une divinité creuse et souvent aride. » On devine au profit de qui M. Mommsen dépouille ainsi les Italiens de ces gloires que le monde était habitué à leur accorder. Il ne cherche pas du reste à le dissimuler, et s'exprime avec une franchise courageuse : « il n'a été donné

qu'aux Grecs et aux Germains de s'abreuver aux sources jaillissantes des vers et à la coupe d'or des muses. » Les autres na ions doivent en prendre leur parti; elles n'ont droit « qu'à quelques rares gouttes » de la liqueur divine. C'est ce que M. Mommsen répète ailleurs d'une façon encore plus désagréable pour nous, lorsque, en regard de « la triste culture française, » il place « ces nations dotées du génie de l'art, comme les peuples anglais et allemand. » — M. Mommsen et ses compatriotes se moquent volontiers de ce qu'ils appellent la hâblerie des Français. Il est vrai que nous avons souvent une trop bonne opinion de nous-mêmes, et que nous ne résistons pas au plaisir de le dire; mais on voit que les Allemands ne nous le cèdent guère en fatuité. Ils ont seulement la vanité plus lourde et plus pédante, ce qui n'est pas fait assurément pour la rendre plus supportable.

Il y a d'autres raisons qui pourront empêcher les théories littéraires de M. Mommsen de faire fortune ailleurs qu'en Allemagne; il leur arrive souvent de n'être pas assez clairement exprimées. Pour condamner un écrivain, il ne suffit pas de nier « qu'il ait ressenti les pures aspirations de l'art, » ou de prétendre « qu'il n'arrive pas à cette hauteur de conceptions plastiques où l'effet poétique triomphe et éclate dans l'œuvre entière; » il est assez difficile de mettre un sens précis sous ces phrases; ce qu'on voit de plus clair au milieu de ces nuages, c'est que M. Mommsen s'est fait d'avance un certain idéal du poète, et qu'il lui est impossible de comprendre tout ce qui ne rentre pas dans sa formule. Il a par exemple beaucoup de goût pour la poésie des peuples primitifs, et il a bien raison de l'aimer; est-ce un motif pour être insensible à celle des époques civilisées? Tout le mon le n'a pas la chance de naître en pleine barbarie, et il serait vraiment cruel, parce que nous n'habitons plus les bois, de nous condamner à ne plus connaître la muse. Sans doute la vie s'est un peu décolorée dans nos cités modernes; il n'y manque pas pourtant de ces misères secrètes et poignantes qui peuvent inspirer le poète. Pour M. Mommsen, un des caractères de la véritable poésie, c'est qu'elle est nationale; il laisse même entendre « qu'elle ne prend couleur qu'au contact de la vie publique, et que, lorsqu'on l'exile de la politique, elle manque du souffle de vie ; » mais n'y a-t-il pas aussi une source abondante de beaux vers dans la contemplation de la nature physique et dans l'étude de la nature morale? Goethe a-t-il eu besoin d'autre chose pour être un grand poète? Il semble à M. Mommsen que la véritable poésie est surtout religieuse, et il affirme que « l'antiquité ne l'a pas comprise en dehors du monde des dieux. » C'est oublier Lucrèce, qui a fait un si beau poème précisément pour prouver qu'on devait s'en passer.

On voit que, malgré les grands airs qu'elle affecte, la critique lit-

téraire de M. Mommsen est trop souvent exclusive et étroite; elle est quelquefois aussi un peu indécise. Ses jugemens, quand on les rapproche, ne s'accordent pas toujours ensemble, et l'on aperçoit des contradictions qui surprennent : elles viennent, je crois, de ce que M. Mommsen est incapable de nuances. C'est un esprit absolu et emporté; à chaque figure qu'il trace, il pèse sur le pinceau et force le trait. Ces exagérations finissent par s'exclure l'une l'autre, et il n'est pas toujours facile de saisir la pensée véritable de l'auteur. En parlant des premiers poètes de Rome, il nous dit : « Ce que je ne puis tolérer chez eux, c'est l'élégance de l'original grec étouffée sous l'enveloppe grossière de la traduction latine, » et quelques pages plus loin : « Sous une forme relativement parfaite, la littérature latine recouvre un fond de peu de valeur, souvent même un fatras qui jure avec elle. » Comment cette *enveloppe grossière* est-elle devenue si vite une *forme relativement parfaite?* Un de ses plus grands griefs contre la littérature romaine, c'est qu'elle n'est pas originale. « Auprès des œuvres de la Grèce, elle produit l'effet d'une orangerie d'Allemagne comparée à la forêt d'orangers natifs en Sicile. » Il n'est que trop vrai que Rome a imité la Grèce, comme à leur tour toutes les nations modernes, sans en excepter l'Allemagne, ont imité la Grèce et Rome. Heureux ceux qui viennent les premiers! il n'est plus possible aux autres d'ignorer leurs devanciers et de se ravir à leur influence; mais, si la grande infériorité de la poésie latine vient de ce qu'elle manque d'originalité, comment se fait-il que M. Mommsen soit si sévère pour Plaute, qui est un imitateur si indépendant, tandis qu'il est si bienveillant pour Térence, qui s'est contenté d'être un traducteur? Il y a une autre question sur laquelle M. Mommsen ne dit pas assez nettement sa pensée, et c'est la plus importante de toutes. Au ve siècle de Rome, grâce à l'influence des gens distingués et par l'entremise de quelques poètes, un mélange s'opère entre l'esprit grec et l'esprit romain. C'est le plus grand événement de cette époque, et après plus de vingt siècles nous en subissons encore les conséquences. Qu'en pense M. Mommsen? Il en dit par momens assez de mal. Sans doute il prévoit que sous cette forme nouvelle l'hellénisme, tempéré et limité par le bon sens de Rome, va prendre possession du monde, et que dans l'avenir la civilisation universelle s'appuiera sur la prédominance des races du midi. On voit bien que cette pensée le choque; aussi se montre-t-il fort sévère pour tous ceux qui ont travaillé à cette fusion du génie des deux peuples, pour Ennius surtout, qui osait dire que grâce à lui les Romains prenaient plaisir à s'entendre appeler des Grecs. Il leur reproche durement « d'avoir dénationalisé le Latium, » il s'emporte contre leurs tendances cosmopolites et huma-

nitaires, il déplore d'avance « la plate uniformité qui régnera dans le monde quand les reliefs tranchés des peuples seront émoussés, et que l'originalité de leur caractère particulier se sera perdue dans les conceptions problématiques de la civilisation universelle. » Il est vrai que dans d'autres passages il s'exprime d'une tout autre façon. Il avoue alors pleinement qu'il est heureux pour nous que Rome ait vaincu la résistance des nationalités locales, il paraît même tout à fait séduit par la grandeur de l'œuvre gréco-romaine. « Les nations de second ordre s'écroulent, dit-il avec un ton d'enthousiasme, et parmi leurs débris se fonde silencieusement entre les deux peuples supérieurs le grand compromis de l'histoire! » Voilà comment il aurait dû toujours parler. Si les préoccupations patriotiques n'obscurcissaient pas parfois son jugement, il aurait reconnu partout que cet accord qui s'établit entre l'esprit des deux grandes nations n'a pas été seulement un bien pour Rome, dont elle adoucit la rudesse, à qui elle donna le goût des plaisirs de l'intelligence, mais que ce fut aussi un bonheur pour l'humanité. C'est ce qui a répandu ce fonds d'idées communes sur lequel vivent les peuples modernes, et qui leur donne quelques moyens de s'entendre parmi tant de motifs qu'ils ont d'être divisés. Il n'est guère convenable de médire de ce bienfait quand on en profite. Je sais bien qu'après avoir été longtemps placé à Rome, le centre de cette vie commune du monde s'est trouvé transporté chez nous pendant deux siècles; notre littérature a été alors celle de toutes les nations civilisées, et c'est dans l'admiration de nos grands écrivains qu'elles se sont réunies. On comprend que ce souvenir chagrine l'Allemagne au milieu de ses triomphes; mais qu'importe? elle ne parviendra pas à l'effacer de l'histoire. Quant à nous, nos humiliations présentes nous font un devoir plus rigoureux de n'en pas perdre la mémoire et de le rappeler à ceux qui voudraient l'oublier.

II.

La politique tient aussi une grande place dans l'*Histoire romaine* de M. Mommsen. Il ne néglige aucune occasion de juger les événemens et les hommes, et il le fait toujours avec une grande vigueur. Ici encore ses jugemens, quand on les compare entre eux, se contredisent quelquefois; on retrouve dans sa politique le défaut que nous venons de signaler dans ses théories littéraires, et la raison en est la même. Cet esprit violent et extrême accuse trop énergiquement ses opinions, et il lui arrive de les exagérer pour leur donner plus de relief. De là quelques confusions et quelques contradictions de détail qui n'empêchent pas pourtant sa pensée de se dégager

assez clairement dans l'ensemble. En somme, il est aisé de voir de quel côté sont ses préférences.

M. Mommsen est pour l'autorité. Il la veut forte, il l'aime vigoureuse. Tout ce qui la limite ou la gêne lui déplaît. Ce qu'il admire le plus sincèrement chez les vieux Romains, c'est cette habitude de discipline et de subordination qu'on prenait dans la famille, qui faisait la force des armées et qui se conservait dans la vie publique. Un des passages les plus curieux de son premier volume est celui où il étudie la constitution primitive de Rome. Il l'analyse avec beaucoup de sagacité et la définit très finement : une monarchie constitutionnelle en sens inverse. Contrairement à ce qui arrive en Angleterre, là, c'est le peuple qui règne et ne gouverne pas; il est le souverain nominal, mais son autorité ne s'exerce que dans les grandes occasions. En réalité, la direction politique appartient toute au roi, qui consent quelquefois à la partager avec son conseil de vieillards. Quant à l'assemblée populaire, elle n'est convoquée que dans certains cas et pour sanctionner les mesures déjà prises par le roi. Cette constitution, qui laisse au peuple les dehors de la souveraineté et lui en ôte l'essentiel, plaît beaucoup à M. Mommsen, qui fait observer qu'avec quelques modifications elle a duré autant que Rome elle-même. « Les formes ont changé souvent, n'importe! Au milieu de tous leurs changemens, tant que Rome subsistera, le magistrat aura l'*imperium* illimité, le conseil des anciens ou le *sénat* sera la plus haute autorité consultative, et toujours, dans les cas d'exception, il sera besoin de solliciter la sanction du souverain, c'est-à-dire du peuple. » Ce qui fait accepter à M. Mommsen sans trop de peine l'avénement de la république, quoiqu'il préfère de beaucoup la monarchie, c'est qu'elle fut très conservatrice et qu'elle n'altéra pas le fond de la constitution ancienne. L'institution du consulat fut remarquablement combinée pour rassurer les esprits contre toute tentative d'usurpation personnelle, sans porter atteinte au pouvoir souverain. Il n'y a pas entre les deux consuls de partage d'attribution; on craindrait d'affaiblir l'autorité en la divisant; chacun d'eux la possède entière. C'est la coutume et non la loi qui fixe des limites de temps à leurs fonctions. Il est entendu qu'ils ne doivent rester qu'un an en charge, mais, l'échéance arrivée, ils abdiquent volontairement et ils paraissent élire à leur place le successeur que leur a donné le vote populaire. Il leur est même possible de se perpétuer au-delà de leur année, s'ils ne craignent pas les rigueurs de l'opinion publique; leurs actes seront valables jusqu'au jour où il leur plaira de s'en aller. Tant que leur pouvoir dure, ils peuvent commettre tous les crimes, ils sont irresponsables, et c'est seulement lorsqu'ils ont quitté leur charge qu'on peut les

livrer à la justice du pays. L'autorité royale survécut donc à la révolution qui chassa les rois. La première atteinte sérieuse qu'elle reçut fut la création des tribuns du peuple; aussi M. Mommsen est-il fort hostile au tribunat. Ce n'est pour lui qu'un assez pauvre compromis entre des ambitions rivales qui n'a eu d'autre résultat que de briser l'unité de la cité, et, en donnant des chefs au parti populaire, d'organiser la guerre civile.

On comprend qu'avec ces principes la démocratie soit odieuse à M. Mommsen. Le suffrage universel lui paraît l'origine de tous les maux. Il ne peut souffrir les pays où l'assemblée du peuple règne et domine, où le pouvoir appartient « à ceux qui possèdent le facile talent de charmer des oreilles inexpérimentées. » Il s'emporte avec violence contre ce qu'il appelle la boîte de Pandore du suffrage populaire, qui dans les momens de danger public, quand l'ennemi est aux portes de la ville, au lieu de choisir un général expérimenté pour le combattre, s'en va nommer quelqu'un de ces soldats citoyens « habitués à tracer leurs plans de bataille sur la table d'une échoppe à vin. » Les démocrates les plus honnêtes lui semblent des niais « qui jouent leur vie et leur fortune sur des mots; » il fait des autres les peintures les plus comiques, il aime à les montrer à l'œuvre « avec tout l'attirail de l'emploi, manteaux rapés, barbes ébouriffées, cheveux flottans, basses-tailles profondes. » Ce n'est pas qu'il ait aucun goût pour l'aristocratie. Il rend bien quelquefois justice à l'habileté du sénat, mais c'est toujours sans enthousiasme; même quand il veut l'admirer le plus, l'éloge est froid et forcé. Il ne lui accorde que l'opiniâtreté et l'esprit de suite; il lui refuse la hauteur dans les vues et la souplesse dans l'exécution. Il ne veut pas admettre, comme Polybe, que la conquête du monde soit l'effet d'un plan préparé. Loin que le sénat ait toujours prévu les événemens, il montre que les événemens l'ont souvent surpris et déconcerté. Il ne s'attendait pas, quand commence la lutte avec Carthage, au genre de guerre qu'il aurait à soutenir. Il attaque une nation maritime sans se faire une marine; il ne pense à prévoir et à prévenir le danger d'une invasion de l'Italie que lorsque Hannibal a passé les Alpes. Ces sénateurs tant vantés sont donc en somme d'assez pauvres politiques; ce sont de plus des despotes égoïstes et des maîtres insolens. Ils ne songent qu'à eux, ils ne cherchent dans le pouvoir que les jouissances qu'il procure. En devenant plus médiocres, ils se font plus exigeans; leur impertinence s'accroît avec leur incapacité, et c'est quand ils ne savent plus exercer le pouvoir qu'ils ne veulent plus le partager avec personne. Leurs prétentions ridicules, « leur énervement et leur rapetissement séniles » impatientent M. Mommsen; ils lui deviennent à la fin tout à fait insup-

portables, et quand les derniers momens de la république approchent, il applaudit de toutes ses forces à la catastrophe qui doit enfin délivrer Rome de ce qu'il appelle dans sa langue hardie « la clique des nobles. »

Ainsi M. Mommsen frappe à la fois des deux côtés, et ses coups atteignent tous les partis. Ni le sénat ni le peuple ne le satisfont. L'égoïsme et l'insolence de la noblesse le révoltent : il a peur des tribuns et de leurs menées démagogiques. Quelle est donc au fond sa pensée? que veut-il? que demande-t-il? où cherche-t-il le salut de ce gouvernement en détresse? La réponse est facile : à cette situation désespérée qu'il se plaît à dépeindre, il ne sait qu'un remède. Les intérêts des classes populaires lui semblent négligés de tout le monde; le sénat ne veut rien faire pour elles, les tribuns prennent de mauvaises mesures pour les secourir. Leur sort empire tous les jours, la ruine est prochaine, il faut l'éviter à tout prix. Elles ont le droit et le devoir de pourvoir à leur salut par tous les moyens, mais elles sont malheureusement incapables de se sauver toutes seules. Il faut donc qu'elles consentent à s'incarner dans un homme qui les sauvera; il faut qu'elles se choisissent un représentant capable de briser toutes les résistances, d'anéantir les volontés contraires, de faire prévaloir le droit par la force, et, quand elles l'auront choisi, qu'elles abdiquent en ses mains et lui remettent le pouvoir. — C'est la théorie du césarisme.

M. Mommsen est donc partisan du césarisme. Il s'en est pourtant quelquefois défendu. Ce mot sonne mal, il veut en éviter l'odieux. Il tient surtout à n'être pas accusé de confondre le césar d'autrefois avec ceux d'aujourd'hui. Ce système, qu'il accepte et qu'il prône dans le passé, loin d'être la justification des copies qu'on en a tentées de nos jours, lui en paraît la plus amère critique. Les principes, selon lui, doivent changer avec les circonstances : le despotisme avait du bon dans l'antiquité; il préfère pour notre temps un régime libéral. « En vertu de cette loi de la nature, dit-il, qui fait que l'organisme le plus grossier l'emporte infiniment sur la machine la plus artistement construite, la constitution politique la moins parfaite, dès qu'elle laisse un peu de jeu à la libre décision de la majorité des citoyens, se montre aussi infiniment supérieure au plus humain, au plus original des absolutismes. » Voilà de sages paroles. On est fort satisfait de les trouver chez M. Mommsen, mais on en est aussi un peu surpris. L'ensemble de son ouvrage ne prépare pas à cette profession de foi libérale. Le gouvernement de la république romaine était loin d'être parfait; on ne peut nier pourtant qu'il ne fût un de ceux « qui laissent un peu de jeu à la libre décision de la majorité des citoyens : » il valait donc mieux que

l'absolutisme. Pourquoi M. Mommsen, contrairement à ses principes, le condamne-t-il sans rémission à périr? Les constitutions antiques ne se sont jamais élevées jusqu'au régime représentatif, elles n'ont pas pu passer complétement de la cité à l'état véritable: c'est leur grande imperfection, mais elles pouvaient au moins s'en approcher par des réformes successives, et M. Mommsen constate lui-même que les innovations de Sylla étaient en ce sens un progrès important. Il est seulement très probable que ces réformes auraient été lentes, incomplètes, et il faut à l'esprit absolu de M. Mommsen des révolutions radicales et rapides. Aussi décourage-t-il sans pitié tous les essais qu'on pourra tenter à Rome pour accommoder ensemble l'ordre et la liberté; il les déclare d'avance impuissans et somme les Romains de choisir au plus tôt entre l'anarchie et le despotisme. Pour lui, son choix est fait. Non-seulement il se résigne vite au césarisme, mais il lui fait un très bon accueil. Il est impatient de le voir venir, il le salue, quand enfin il arrive, de véritables cris de triomphe, il exalte ceux qui consentirent à le servir, et il accable de ses invectives les honnêtes gens qui aimèrent mieux mourir que de le supporter. — Il faut avouer que, si M. Mommsen est libéral comme il le dit, son libéralisme au moins est fort accommodant.

Voici ce qui surprend plus encore. S'il est vrai de prétendre que la république était inévitablement perdue et que le césarisme seul pouvait sauver Rome, au moins convenait-il d'attendre que le malade fût tout à fait désespéré pour lui appliquer ce terrible remède. Un libéral, comme M. Mommsen se pique de l'être, se devait à lui-même de ne condamner un pays à la servitude politique que lorsqu'il serait parfaitement constaté qu'il était arrivé à sa dernière heure, et que la liberté était tout à fait impuissante à le guérir; mais non, dès le premier symptôme M. Mommsen déclare que tout est fini. Au ve siècle de son histoire, Rome semble pleine de force et de santé. Elle vient de vaincre Carthage, elle commence la conquête de l'Orient. Tout l'univers a les yeux sur elle. Elle fait l'admiration d'un des plus fermes génies de l'antiquité, de Polybe, qui la visite et l'étudie de près en ce moment, et qui trouve sa constitution la plus parfaite de toutes celles de l'ancien monde. M. Mommsen est moins satisfait et plus perspicace que Polybe. Cette prospérité apparente ne l'éblouit pas, et il aperçoit les signes précurseurs de la ruine prochaine. « L'orage n'a pas éclaté encore, mais déjà s'amoncellent et s'épaississent les nuages, et les premiers coups de tonnerre retentissent dans un ciel brûlant. » C'en est assez pour effrayer M. Mommsen. Il s'empresse aussitôt de recommander aux Romains, afin d'éviter la tempête, de se mettre sous l'abri que leur

offre le pouvoir absolu. A partir de ce moment, il n'est vraiment plus occupé dans son histoire qu'à chercher autour de lui « le despote au bras fort qui pourra donner à Rome la modeste somme de bonheur compatible avec l'absolutisme. » Un moment il croit le trouver dans le premier Africain. Scipion n'a-t-il pas séduit la foule par l'éclat de sa valeur et les grâces de sa personne? Ne s'est-il pas appuyé sur les légions dont il achetait les faveurs par ses largesses et ses complaisances? Ne prend-il pas plaisir à se faire suivre au Forum par une armée de cliens et de serviteurs? C'est l'appareil de la royauté, — M. Mommsen espère bien que, puisqu'il en aime les dehors, il en voudra prendre aussi l'autorité; — mais au dernier moment Scipion recule. Il a le tort de ne pas voir clairement dans son ambition; « perdu dans le nuage de ses rêves, charme et faiblesse à la fois de sa remarquable nature, il ne s'est point réveillé, ou ne s'est réveillé qu'incomplétement. » C'est décidément un génie fort imparfait, puisqu'il se contente d'être le premier citoyen de son pays quand il pourrait s'en faire le maître. M. Mommsen le traite assez durement; il ne lui pardonne pas d'être forcé d'aller chercher son sauveur ailleurs. Heureusement les Gracques paraissent. Cette fois M. Mommsen est pleinement satisfait, et son idéal lui semble réalisé. La manière dont il analyse les projets des Gracques et dont il explique leurs intentions risque fort de déplaire à ceux qui veulent en faire les héros de la démocratie. La noblesse, pour avoir un prétexte de les tuer, les accusait d'aspirer à la tyrannie. M. Mommsen accepte le reproche et leur en fait gloire. Caius Gracchus, pour lui, est un véritable monarque; il s'est fait usurpateur de propos délibéré, et il a bien fait. Il n'a pas entrepris, comme le prétendent « tant de braves gens anciens et modernes, » de rétablir la république sur des bases nouvelles et démocratiques, il a voulu détruire la république. Aucun doute, suivant l'historien, n'est possible. « Qu'il ait vraiment fondé la tyrannie, ou, pour emprunter la langue du XIXe siècle, la monarchie napoléonienne, absolue, antiféodale, antithéocratique, c'est un fait qui saisit dès qu'on ouvre les yeux pour voir. » Il paraît seulement, malgré les encouragemens passionnés de M. Mommsen, que C. Gracchus s'était trop pressé, puisqu'il échoua dans son entreprise, et qu'il finit par être à peu près abandonné de ses partisans, vaincu par ses ennemis et forcé de se tuer lui-même dans le bois sacré de Furrina.

Les Gracques défaits, M. Mommsen recommence à chercher avec plus d'ardeur que jamais son despote au bras fort qui lui tient tant au cœur. Son impatience est telle qu'il ne choisit plus, et qu'il est prêt à prendre tout ce que le hasard lui donne. Sylla n'appartient pas au parti qu'il aime le mieux, c'est un aristocrate qui ne tra-

vailla qu'à restaurer le pouvoir de sa caste; mais ce fut aussi un énergique soldat, un politique hardi qui ne recula devant aucune extrémité. En réalité, il se fit le maître et régna sur Rome épouvantée pendant quatre ans; sous le nom de dictateur, ce fut un roi véritable. M. Mommsen fait remarquer que, tout ennemi qu'il était de la démocratie, il arrivait au même but que C. Gracchus par une autre route. C'est ainsi qu'il se justifie d'admirer Sylla, après avoir admiré les Gracques. Il ne lui marchande pas les éloges, il le compare à Cromwell, et même un peu à Washington. Ce dernier rapprochement a paru forcé malgré toutes les restrictions auxquelles l'auteur a recours. Peu d'honnêtes gens consentiront à placer le nom du héros de l'Amérique à côté de l'homme qui décréta les proscriptions. L'œuvre de Sylla fut encore moins solide que celle des Gracques; dix ans après la mort du dictateur qui avait tant versé de sang pour rétablir l'autorité de la noblesse, on était en pleine anarchie. M. Mommsen propose alors plus que jamais son remède héroïque. Il se compare au médecin « qui se demande à l'heure douloureuse lequel vaut mieux de prolonger l'agonie du malade ou d'en finir avec elle tout de suite, » et, moins scrupuleux qu'un médecin ne le serait sans doute en cette occasion, il supplie tout le monde d'aider un peu le malade à mourir. Par malheur, pour instituer la royauté, il faut un roi, et il n'est pas toujours aisé d'en trouver un. « A peine si une fois en mille ans il se lève au sein d'un peuple un homme voulant qu'on l'appelle roi et sachant régner. » Cet homme ne sera certainement pas Pompée; il n'avait pourtant qu'à le vouloir pour s'emparer de l'autorité suprême. « Le bandeau royal était sous sa main, » et M. Mommsen l'invitait à le prendre; mais Pompée était une nature timide, « péniblement cramponnée à la formalité légale, » c'est-à-dire qu'au dernier moment il ne pouvait prendre sur lui de violer ouvertement les lois de son pays. Beaucoup d'honnêtes gens lui en sauront gré peut-être; M. Mommsen ne peut pas lui pardonner d'avoir trompé les espérances qu'il fondait sur lui, et il condamne d'un mot cet homme qui pouvait régner et ne l'a pas osé. « C'était, dit-il, tout au plus un bon caporal. »

Heureusement César n'avait pas ces scrupules. Avec lui, M. Mommsen trouve enfin l'homme qu'il lui faut, l'homme qu'il réclame, qu'il attend depuis deux siècles. Cette longue attente, tant de fois trompée, explique la joie qu'il éprouve et dont il n'est plus le maître, quand enfin son idéal se présente à lui. On ne s'étonnera pas que le jugement qu'il porte sur César manque parfois de précision. Il l'admire trop pour le voir tout à fait comme il est. A la hauteur où il le place, il n'est presque plus possible de distinguer les traits de sa figure. C'est une glorification et une apothéose plu-

tôt qu'une peinture réelle. Il est pour lui « le grand homme, l'homme complet, » et, comme c'est surtout par les imperfections et les limites que se précisent les caractères humains, il arrive qu'en ne voulant reconnaître à son héros rien d'imparfait il ne nous le fait entrevoir que d'une manière assez vague. Ce n'est pas, par exemple, nous en donner une idée bien nette que de dire « qu'il est placé au confluent où viennent se fondre tous les grands contraires. » En résumé, quand je presse ce chapitre si brillant sur la république et la monarchie où M. Mommsen a voulu mettre le dernier mot de ses opinions politiques, je n'y trouve guère qu'une admiration sans réserve pour l'habileté de César et pour la façon dont il accomplit ses desseins. « Ce fut, nous dit-il, un maître ouvrier incomparable. » Quant à l'œuvre elle-même, M. Mommsen reconnaît qu'elle n'était pas nouvelle. Cette monarchie, « qui n'est que la nation représentée par son plus haut et son plus absolu mandataire, qui, loin d'être contraire au principe démocratique, en est l'achèvement et la fin, » c'est tout à fait celle qu'il appelait tout à l'heure « la monarchie napoléonienne, » et que C. Gracchus avait voulu fonder. Il est vrai qu'il nous dit ailleurs, et à plusieurs reprises, que César comptait introduire un élément nouveau dans la monarchie absolue, et que cet élément n'était rien moins que la liberté. « Si après vingt siècles nous nous inclinons respectueux devant la pensée de César et devant son œuvre, ce n'est point certes parce qu'il a convoité et pris la couronne : l'entreprise ne vaudrait que ce que vaut la couronne elle-même, c'est-à-dire bien peu de chose. Nous nous inclinons parce qu'il a porté en lui jusqu'au bout le puissant idéal d'un gouvernement libre sous la direction d'un prince, parce que cette pensée, il l'a gardée sur le trône et qu'il n'est point tombé dans l'ornière commune des rois. » Ce sont là de ces affirmations qu'on ne peut accepter sans preuve. Les desseins de César ont été interrompus par sa mort. C'est un grand avantage pour ceux qui veulent à tout prix les célébrer : comme ils n'ont pu être achevés et qu'on ne les a pas vus à l'œuvre, on est plus libre d'en penser tout ce qu'on veut, et le champ est ouvert aux conjectures; mais celles de M. Mommsen sont vraiment un peu trop hardies. Où prend-il que César « ait jamais rêvé une alliance entre le libre développement du peuple et le pouvoir absolu? » Jusqu'à ce qu'il nous le prouve par des faits concluans, il nous sera difficile de voir autre chose dans son entreprise qu'une confiscation générale de toutes les libertés publiques; il n'a paru parfois en respecter quelqu'une que parce qu'il voulait ménager l'opinion et l'accoutumer par degrés au despotisme. C'est du reste ce que M. Mommsen semble reconnaître ailleurs d'assez bonne grâce quand il nous parle des « soi-disant institutions modé-

rées dont César entoura son trône, » et qu'il traite sa modération et les efforts qu'il fit pour se concilier les partis de mensonge hypocrite. Ces mots sont durs assurément, mais ils approchent plus de la vérité que les éloges excessifs dont il l'a d'abord comblé. Je le répète, tant qu'on n'aura pas découvert et produit des documens nouveaux sur les projets de César, il faudra continuer à croire qu'il a voulu simplement fonder la monarchie absolue. Il n'est vraiment pas possible qu'avec le grand sens politique que M. Mommsen lui accorde, il ait été jamais assez naïf (1) pour croire qu'on pouvait mêler ensemble le despotisme et la liberté, ou, comme le dit M. Mommsen lui-même, verser l'eau et le feu dans le même vase.

C'est ce que virent clairement les contemporains. Ceux qui suivirent Pompée ne se faisaient pas d'illusion, ils n'ignoraient pas les imperfections du gouvernement qu'ils allaient défendre; mais ils connaissaient aussi le vrai caractère de celui auquel ils voulaient s'opposer. S'ils se disaient qu'en conservant la république ils s'exposaient à revoir les Clodius et les Catilina, ils savaient qu'en acceptant l'empire ils rendaient possibles les Tibère et les Néron. Il faut avouer qu'entre ces deux régimes l'hésitation au moins était possible; même quand on se décide pour l'empire, on doit comprendre que d'autres aient pu faire un choix contraire, et qu'ils aient préféré les périls de la liberté à ceux du despotisme. C'est ce que M. Mommsen ne veut pas accepter. Il se montre beaucoup plus sévère pour les ennemis de César que ne le fut le vainqueur lui-même. César ne se crut pas le droit de punir des gens qui n'avaient commis d'autre crime que de défendre contre lui le gouvernement et les lois; M. Mommsen ne pardonne pas même à ceux qui moururent pour ce qui leur semblait la justice. L'honnête Bibulus, qui eut le tort d'essayer contre César tout-puissant la résistance légale et passive, lui paraît « le plus hébété et le plus entêté des consulaires; » on sait quels outrages il entasse sur Cicéron. Caton n'est pas plus épargné; sa mort, si simple et si ferme, semble bien toucher un peu M. Mommsen; toutefois ce n'est qu'une émotion très passagère, elle ne l'empêche pas de le traiter aussitôt de maniaque et de fou, et c'est justement le moment qu'il choisit pour l'appeler un don Quichotte.

(1) Le mot de naïveté appartient à M. Mommsen lui-même. Il en accuse formellement César au sixième chapitre du cinquième livre (*es geschah in beiden Fällen mit einer gewissen naivetät*). Il est vrai que, dans le portrait qu'il trace de César au chapitre onzième, la naïveté n'a plus de place. Il le félicite au contraire de son sens politique profond, qui ne s'est, dit-il, jamais trompé, et il le met au-dessus de ses grands rivaux, Alexandre et Napoléon, parce qu'il a été toujours étranger à tout rêve et à toute chimère. Voilà encore une de ces contradictions qui se retrouvent si souvent chez M. Mommsen.

III.

Il est probable que, si nous entreprenions de démontrer à M. Mommsen que s'acharner ainsi contre des vaincus, lesquels après tout défendaient la loi et l'ordre établi, c'est manquer un peu de générosité, nous ne le toucherions guère. Il nous répondrait que nous faisons des phrases, ou que nous sommes des politiques de sentiment, ce qui, dans sa pensée, est une des plus grosses injures qu'on puisse adresser à quelqu'un. Aussi tient-il par-dessus tout à ne pas la mériter lui-même. Il se pique de n'être pas esclave des mots et d'apprécier les choses à leur valeur. C'est assurément un dessein fort louable; mais il est dans la nature du génie allemand d'être volontiers systématique et excessif. Cet amour du positif, du réel, du solide, qui, contenu dans de certaines limites, serait fort légitime, prend bientôt chez M. Mommsen un air raide et provoquant; cette aversion de la phrase se traduit en un dédain superbe pour des principes respectables et des convictions honnêtes. Il ne lui suffit pas de se tenir dans une défiance prudente des opinions douteuses et de vouloir aller au fond des choses; il a toujours peur d'être confondu « avec ces naïfs des temps anciens et modernes » dont il aime tant à se moquer, et il ne manque pas une occasion de nous faire savoir qu'il faut le mettre parmi les hommes d'état sérieux et les politiques désabusés.

M. Mommsen n'entend pas être dupe. Il se méfie de l'opinion commune; il se tient en garde contre les admirations reçues. D'ordinaire il admire peu. A l'exception de César, pour lequel il professe un culte véritable, il n'y a presque pas d'homme d'état romain qu'il ne malmène. Ils perdent tous, en passant par ses mains, une partie de ce prestige que le temps leur avait donné. Il fait remarquer très justement qu'en général les politiques de la vieille Rome se ressemblent tous entre eux. Ce n'est pas par un élan du génie individuel, mais par un effort collectif et continu, que les Romains ont conquis le monde. Dans ce triomphe de l'esprit de discipline et de suite, les personnalités s'effacent un peu; c'est le plus beau résultat d'une constitution bien faite qu'un état puisse être grand sans avoir besoin de grands hommes. Rome surtout pouvait aisément s'en passer. Comme ceux qu'elle mettait à la tête de ses affaires n'avaient qu'à se conduire d'après des règles tracées d'avance et à suivre une politique traditionnelle, il n'était pas indispensable qu'ils eussent du génie, et M. Mommsen trouve qu'ils s'en sont ordinairement dispensés. S'ils paraissent quelquefois sortir de la médiocrité commune, on dirait qu'il prend à tâche de les

y ramener. Ni le premier Caton malgré l'originalité puissante de son caractère, ni le premier Africain avec ses victoires et sa fière attitude qui commandait le respect, ne trouvent tout à fait grâce devant lui. Scipion Émilien est traité avec plus de sympathie. Son patriotisme simple et sincère, sa modération, sa sagesse, son désintéressement sans fracas, et surtout la tristesse de sa destinée, paraissent toucher le cœur de l'historien. Cependant il ne le loue pas sans réserve. « Pas plus que son père, nous dit-il, ce ne fut point une nature de génie; il aimait Xénophon de préférence, comme lui sobre écrivain, comme lui calme et froid soldat. »

M. Mommsen est donc en général sévère pour les grands hommes du passé; il en est pourtant quelques-uns qui le désarment, et ce ne sont pas toujours ceux vers lesquels nous nous sentons naturellement attirés; mais il lui plaît assez de dérouter nos sympathies. Rien n'est curieux comme de voir par quelles qualités on arrive à mériter ses éloges. Il aime surtout les gens hardis, décidés, qui ne reculent pas devant les coups de main hasardeux. Ceux qui, comme Pompée, ont la faiblesse « de se tenir cramponnés à la formalité légale » lui déplaisent; il estime bien plus César, qui ne s'arrêtait pas pour si peu. Ordinairement les partisans de César pensent rendre service à sa mémoire en cherchant à prouver qu'il n'était pour rien dans la conjuration de Catilina et que l'ambition personnelle ne s'est éveillée en lui que très tard. M. Mommsen n'est point de cet avis. Il lui semble au contraire qu'on amoindrit César en lui supposant toutes ces délicatesses de conscience. « César, dit-il, avait toujours voulu prendre la domination suprême. » Dès son entrée dans la vie publique, son dessein était arrêté; pour l'accomplir, il se jeta dans toutes les conspirations qui pouvaient affaiblir l'aristocratie; quelque basses, quelque criminelles qu'elles fussent, il les appuyait sous main et comptait bien en profiter. Ces esprits audacieux, résolus, qui savent clairement ce qu'ils veulent, qui marchent à leur but sans hésitation, sont ceux qu'admire M. Mommsen. Il faut encore pour lui plaire se bien garder d'être idéologue ou rêveur. Les rêves ont perdu Scipion; Napoléon n'a pas su s'en garantir; il conçut des plans chimériques, et César l'emporte sur lui pour n'avoir jamais imaginé que des desseins possibles et praticables, pour s'être volontairement arrêté sur la Tamise et sur le Rhin, sans attendre, comme Napoléon, d'être arrêté par la nature ou par les hommes. A toutes ces qualités, il n'est pas mal que le grand homme joigne une pointe d'ironie. L'ironie est très chère à M. Mommsen, il la pratique volontiers pour son compte; il aime beaucoup à la retrouver chez ceux qu'il admire. Quand on est au-dessus de l'humanité, on a raison de la mépriser, et on ne fait pas mal de le lui dire. Ce

qui le charme dans Sylla, c'est cette légèreté railleuse avec laquelle il traite les autres et lui-même. Il ne se prend pas au sérieux, il n'a pas d'illusion sur son œuvre : « c'est le don Juan de la politique. » Il est curieux aussi de remarquer la façon dont M. Mommsen signale, dans ces personnages qu'il aime, les désordres de leur vie privée; non-seulement il ne les dissimule pas, mais il met beaucoup de complaisance à les raconter. Les grands hommes ont des priviléges, M. Mommsen leur passe beaucoup : il est tenté de les mettre en dehors de la morale, comme il les place au-dessus du droit commun. Quand il nous parle des galanteries de celui qu'on appelait « le mari de toutes les femmes et la femme de tous les maris, » son style prend des tons poétiques. « Chez tous ceux, dit-il, que dans leur adolescence l'amour des femmes a couronné d'une éclatante auréole, il en demeure comme un impérissable reflet, » et il nous montre César éclairé par ces reflets d'amour jusque dans son âge mur, et gardant des succès de sa jeunesse « une certaine fatuité dans la démarche, ou plutôt la conscience satisfaite des avantages extérieurs de sa beauté virile. » En vérité, toute cette poésie est de trop. Il est vrai que M. Mommsen revient vite à la prose; il s'empresse de faire remarquer que son héros était « un homme positif et de haute raison » jusque dans ses débauches; « il ne prenait jamais les femmes que comme un jeu; » même sa passion pour Cléopâtre, qu'on a tant blâmée, s'explique à son avantage : c'était un amour diplomatique; « il ne s'y abandonna d'abord que pour masquer le point faible de la situation du moment. »

Ce qui excite par-dessus tout l'enthousiasme de M. Mommsen, c'est la force; il l'aime et l'admire partout où il la rencontre. En revanche, la faiblesse n'a pas à compter sur ses sympathies. Quand une nation est vaincue, il l'abandonne; il s'impatiente lorsqu'elle tarde à mourir, et appelle de tous ses vœux le moment où elle s'effacera de l'histoire. Rien n'est plus singulier que la manière dont il raconte les derniers jours de la Grèce; il est si impitoyable pour elle que la critique allemande elle-même s'en est scandalisée. C'est la Grèce pourtant; il semble que ce grand nom devrait disposer un historien à quelque indulgence, qu'il conviendrait d'entendre les aïeux intercédant pour les petits-fils, et dans les misères du présent de respecter les gloires du passé. M. Mommsen n'a pas ces superstitions; pour lui, on vaut ce qu'on vaut, et quand on ne vaut plus rien, il faut se résigner à disparaître. Il admet qu'en rendant à la Grèce sa liberté après la défaite de Philippe les Romains étaient de bonne foi. Ce n'est pas le sentiment commun. — La cohue érudite d'autrefois et d'aujourd'hui (c'est ainsi que M. Mommsen traite ceux qui ne sont pas de son avis) a cru voir une dissimulation pro-

fonde dans cette conduite de Rome : c'était seulement une apparence de liberté qu'on accordait à la Grèce pour qu'elle achevât de s'affaiblir dans des luttes intérieures. — M. Mommsen est fort contraire à cette supposition, qui lui semble « une absurde invention de philologues s'érigeant en politiques. » Les Romains, selon lui, agirent loyalement. Nouveaux convertis à la littérature et à l'art de la Grèce, ils étaient pleins de respect pour les grands souvenirs que son nom rappelle. Ils voulurent se conduire généreusement avec elle, et c'est justement ce qui semble si criminel à l'historien. Flamininus n'est pour lui qu'un philhellène malencontreux qui, par sa générosité déplacée, va causer beaucoup d'embarras à son pays, et il déclare qu'en conservant quelque ombre de vie à la Grèce, en tolérant même chez elle quelques velléités d'indépendance, Rome ne fut pas seulement malavisée, mais aussi qu'elle fut coupable. Lorsqu'on a la force, il faut s'en servir et réduire à l'obéissance ceux qui sont tentés de s'en écarter. « Le devoir et la justice commandent à qui tient les rênes ou de quitter le pouvoir, ou de forcer les sujets à la résignation en les menaçant de tout l'appareil d'une supériorité écrasante. » Il est bien difficile de n'être pas choqué de la manière dont M. Mommsen traite Philopémen et ses amis; ils lui paraissent des fous ou des niais, et la résistance qu'ils essayèrent contre le pouvoir triomphant de Rome ne lui semble qu'une assez pauvre comédie. « Tous leurs grands airs patriotiques, nous dit-il, ne sont que sottise et grimace devant l'histoire. » Ce que nous admirons chez eux est précisément ce qu'il y blâme. Philopémen a courageusement défendu son pays sans compter jamais sur le succès, sans se faire illusion sur sa faiblesse. Il n'ignorait pas que la ruine était certaine et n'avait d'autre ambition que de la retarder de quelques jours. Le dernier des Grecs ressemble pour nous à ces héros d'Homère qui connaissent leur destinée, qui savent que leurs efforts sont inutiles, que leur fin est marquée, et qui n'en combattent pas moins avec énergie, comme s'ils avaient devant eux les horizons indéfinis de l'espérance. C'est ce que M. Mommsen ne peut supporter. Il aime à brusquer les choses, et n'est pas, comme on sait, pour les agonies trop longues. Ces gens qui s'obstinent à retarder par tous les moyens la fin de leur pays, lorsqu'elle est inévitable, lui font l'effet de malades qui s'attacheraient lâchement à la vie et ne pourraient pas se décider à mourir.

Il faut du reste avouer que, si Rome a traité les Grecs comme M. Mommsen le suppose, cette conduite ne lui était pas ordinaire. Il n'a pas à la blâmer souvent d'être trop généreuse; c'est du côté opposé qu'inclinait sa politique. Il le reconnaît lui-même ailleurs et le proclame avec une satisfaction visible. « La générosité, dit-il, lui était

inconnue, elle n'agissait que par prudence et par sage calcul, » et il est, pour sa part, très disposé à penser qu'elle faisait bien. Toutes les fois que ce « sage calcul » la pousse à commettre un acte qui pourra blesser les consciences délicates, il trouve quelque bonne raison pour l'excuser. Il l'approuve, par exemple, de n'avoir pas craint de s'allier avec les Mamertins, ces brigands qui venaient de massacrer les malheureux habitans de Messine et de se partager leurs femmes et leurs biens. Une pareille alliance pouvait être sans doute « un beau texte à déclamation, » mais elle était utile, et l'on fit bien de la conclure. De même, quand les Romains, s'acharnant après Hannibal vaincu, exigent, malgré les protestations généreuses de Scipion, qu'il soit chassé de Carthage, M. Mommsen déclare qu'il y aurait injustice à leur en faire un gros crime, et que la politique de sentiment n'était pas de mise en cette occasion. Entre l'intérêt et le sentiment, le choix de M. Mommsen n'est pas douteux, et, quand une action lui semble utile, il a bien de la peine à la condamner. Un vrai chef-d'œuvre en ce genre, c'est la façon dont il apprécie les proscriptions de Sylla. La première fois que Sylla se servit de cette arme terrible après les troubles excités par Sulpicius, il le fit avec une certaine modération. Le nombre des morts ne fut pas trop considérable; aussi M. Mommsen prend-il assez aisément son parti de ces violences. Il rappelle que les révolutions ne finissent pas, surtout à Rome, sans exiger un certain nombre de victimes expiatoires, qu'après tout Sylla, dans cette circonstance, agit avec une franchise hardie qui doit aider à l'absoudre. « Il prit sans tant de façon les choses pour ce qu'elles étaient, et dans la guerre il ne vit que la guerre. » Les secondes proscriptions sont plus difficiles à excuser. Cet horrible entassement de victimes, ces meurtres froidement discutés et préparés, ces listes sanglantes qui contenaient les noms des citoyens les plus illustres et les plus honnêtes, ces bourreaux recevant un salaire fixe, ces têtes exposées au Forum, ces meurtres continués tranquillement et de sang-froid pendant plusieurs mois au milieu de la paix générale ont soulevé la conscience publique. Il n'est plus possible d'en parler d'un ton si dégagé. M. Mommsen sans doute n'approuve pas ces horreurs, mais il n'a pas trouvé dans son cœur un seul mot énergique pour les flétrir. Il pense seulement « que c'est une grande faute en politique que d'afficher ainsi le mépris de tout sentiment humain. » Une faute! le terme est bien doux; à moins que M. Mommsen ne trouve, comme Talleyrand, qu'une faute est pire qu'un crime. Ailleurs, atténuant encore cette condamnation déjà si peu sévère, il blâme Sylla « d'avoir ainsi gâté sa cause dans l'estime des faibles de cœur, de ceux qui s'épouvantent du nom plus que de la chose. »

A ce compte, c'est le signe d'un esprit faible et d'un cœur pusillanime que de condamner les proscriptions! M. Mommsen parle souvent de la morale; avec ses compatriotes, il s'est fait le défenseur de la vertu, que nous avions, comme on sait, fort indignement outragée; il n'est pourtant pas toujours lui-même un moraliste bien rigoureux, et l'on vient de voir qu'il a pour les grands hommes des complaisances qui surprennent. Il dit expressément quelque part que « le code de la haute trahison n'a pas d'articles définis pour l'histoire, » et il laisse entendre partout qu'il ne faut pas appliquer la morale dans toute sa sévérité au gouvernement d'un pays ou aux relations des peuples. Voilà d'étranges principes! Convient-il en vérité de traiter si mal notre littérature « plus bourbeuse que les eaux de la Seine, » ou d'être si dur pour les comédies de Ménandre, parce qu'on rencontre dans les pièces grecques et dans les nôtres des pères dupés, des femmes légères et des maris infidèles, tandis qu'on se montre partout si facile pour des gens qui confisquent la liberté de leur pays ou qui assassinent juridiquement leurs adversaires!

J'aurais moins insisté sur ces reproches, s'il ne s'était agi que d'étudier les théories personnelles d'un écrivain qui n'engagent que lui; mais l'ouvrage de M. Mommsen me paraît avoir une autre portée. Dans ce livre, accueilli avec tant d'applaudissemens, il me semble que toute une génération se reflète. L'Allemagne en a adopté tous les principes. Les qualités que l'historien met en relief chez les individus et chez les peuples sont celles aussi qu'elle préfère, qu'elle possède ou qu'elle veut se donner. Comme M. Mommsen, elle a grand souci des intérêts matériels; elle se préoccupe avant tout d'être pratique, et d'apprécier les choses par les profits qu'on en tire. On a trop dit qu'elle vivait d'illusions et de fantaisies; à la fin elle s'est impatientée d'être appelée nébuleuse et chimérique; elle a voulu nous faire connaître par des exemples qui ne s'oublient pas qu'elle savait compter. Elle a même mis une sorte de coquetterie et de fanfaronnade à paraître positive et rouée, comme ces jeunes gens qui tiennent à nous effrayer par l'audace de leurs propos afin de bien constater qu'ils sont devenus des hommes, et qui posent en don Juans pour n'être plus pris pour des Chérubins. Nous l'avons vue s'éprendre du succès, admirer uniquement la force et déclarer qu'elle vaut mieux que le droit, regarder comme légitime ce qui est utile, traiter la générosité de faiblesse, et prétendre que la victoire autorise tous les excès et toutes les exigences. Quelques-uns de nous, qui en étaient restés à l'Allemagne de Mme de Staël, ne pouvant comprendre comment ces bergers étaient si vite devenus des loups, en ont rejeté la faute sur un homme. Il leur a

semblé que M. de Bismarck avait façonné la nation à son image, et lui avait inoculé ses principes. Ces théories hautaines, que M. de Bismarck aime à formuler dans les grandes occasions, on les trouve déjà dans l'*Histoire romaine* de M. Mommsen; elles avaient cours dès 1856 dans les universités, et les lettrés leur faisaient déjà un bon accueil. M. de Bismarck les en a tirées pour les faire entrer dans la pratique; aujourd'hui elles forment le code de la politique allemande.

Elles ont si bien réussi à nos ennemis que beaucoup de bons esprits nous conseillent d'aller les chercher chez eux, et de nous les approprier s'il est possible. Le conseil est bon, mais à condition que nous ne nous croirons pas obligés de tout prendre. Il y a un choix à faire; et, comme le livre de M. Mommsen présente avec une grande franchise, par ses bons et ses mauvais côtés, l'esprit nouveau de l'Allemagne, nous ferons bien de le consulter. Il pourra nous indiquer, si nous le lisons bien, les défauts qui nous ont perdus et les qualités qui nous manquent. S'il nous apprend à éviter les phrases vides, à ne pas nous payer de mots, à vouloir aller au fond des choses, à nourrir moins d'illusions sur les autres et sur nous-mêmes, à ne plus nous embarquer dans une entreprise sans en avoir calculé les dangers et les profits, s'il parvient surtout à nous faire comprendre de quel amour jaloux il faut entourer son pays, et combien on doit se méfier de ce cosmopolitisme chimérique qui enlève à la patrie une partie de l'affection qu'elle réclame et qui lui revient, il nous aura rendu un grand service. Quant à ces maximes de politique raffinée que M. Mommsen étale avec tant de complaisance et de hauteur et qui lui servent à excuser tant d'abus de la force, nous ferons bien de les laisser à l'Allemagne, si elle tient à les conserver. Il en est une pourtant qu'il nous convient de ne pas oublier. M. Mommsen semble l'avoir écrite pour nous, et le temps viendra peut-être de nous en souvenir. C'est à propos des fourches caudines; l'historien raconte que le sénat refusa de ratifier le traité que les consuls avaient conclu pour sauver leurs légions, et il trouve que le senat eut raison. « Consentir à un abandon de territoire, dit-il, est-ce autre chose que reconnaître l'impossibilité de la résistance? Un tel contrat n'est nullement un engagement moral, et toute nation tient à honneur de déchirer avec l'épée les traités qui l'humilient. »

GASTON BOISSIER.

LA FAMILLE

ET

LA LOI DE SUCCESSION EN FRANCE

I. *L'Organisation de la famille,* par M. Le Play. — II. *L'Organisation du travail,* par le même.

I.

A cette question : quel est l'état de la famille en France? on ne trouverait peut-être pas deux réponses qui ne présentent des points d'opposition très marqués. Écoutez les uns, la famille est dans une situation plus satisfaisante et à tous égards qu'elle ne l'était dans le passé; les autres ne mettent pas en doute qu'elle ne soit en pleine décadence. Sur ces mots mêmes de décadence et de progrès, combien il s'en faut qu'on s'entende! On s'accorde encore moins quand il s'agit de remonter aux causes du mal, étant admis qu'il existe. Enfin quelle diversité dans les remèdes qu'on indique! Voici des esprits que le sort de la famille préoccupe vivement, et qui accusent de la désorganiser notre régime de succession, c'est-à-dire la loi qui oblige le père de famille à partager ses biens, après sa mort, à peu près par égales portions entre ses enfans. Y a-t-il dans ces plaintes quelque chose de fondé? Le bruit qui s'est fait depuis quelques années autour de cette question, les pétitions adressées aux chambres pour appuyer ces griefs et pour demander une réforme qui serait motivée par de hautes considérations morales, des publications nombreuses, quelques-unes récentes, l'assurance enfin que la discussion sera reprise, donnent à une telle recherche autant d'opportunité qu'elle présente d'importance en elle-même.

Avant de parler chez nous de la nature et de l'étendue des remèdes, il faudrait d'abord s'assurer de la réalité du mal. Les affirmations des optimistes et des pessimistes ne sauraient être prises pour des preuves. On pourrait répéter indéfiniment, soit que nous valons mieux que nos pères en cela, comme en bien d'autres choses, soit que nous valons moins, sans que la question fît un pas. De tels jugemens sommaires et contradictoires ont, entre autres défauts, cet inconvénient, qu'ils varient souvent du jour au lendemain. Aux temps de prospérité, on s'attribue toutes les supériorités; au lendemain des revers, on se couvre la tête de cendres. L'ancien régime aussi a eu ses plaies. La famille n'en fut pas exempte : du moins faut-il reconnaître que les principes qui la maintiennent restaient intacts. On y croyait, même en s'en écartant. Qui pourrait dire que cette foi n'a pas subi d'altération? La littérature a-t-elle sur ce point reflété la société, ou est-ce la société qui a reflété la littérature? Il serait plus vrai de dire qu'elles se sont servi d'image et d'écho l'une à l'autre. Et qu'on ne prétende pas que c'est là un fait général, européen. Il faut l'avouer, c'est un fait français. Rien de pareil ne se voit en Amérique, en Allemagne, en Angleterre. La littérature, notamment chez les Anglais et les Américains, est tout imprégnée des sentimens de famille; elle n'a rien perdu de ce caractère depuis Walter Scott et Cooper. Dickens a pu faire révolution dans le roman sans modifier ce point essentiel; loin de là, le culte du foyer a un charme plus pénétrant dans les livres de ce romancier, même les plus hardis au point de vue social. Ce qui semble à nos écrivains terne, prosaïque, souvent insupportable dans le *ménage,* se recouvre, aux yeux des auteurs américains ou anglais, d'une douce teinte de poésie.

Nous voudrions, par des traits précis, indiquer ce qui nous paraît vrai dans les critiques adressées à la famille en France. Défions-nous un peu de ces condamnations en masse portées à la légère. Il y a lieu de se demander si ce qu'on reproche à la société ne serait pas le fait d'une minorité, laquelle d'ailleurs peut être nombreuse. Au sein de cette société française, qui présente les différences les plus saillantes dans les élémens dont elle se compose, il importe de distinguer entre les classes. La société, trop de personnes l'oublient, ne se renferme pas dans le cercle d'une élite de fortune ou de naissance; cette façon aristocratique de désigner, comme on le faisait autrefois, par ce mot la minorité la plus riche et la plus éclairée ne saurait avoir cours sous notre régime de démocratie. Ce qu'il y a de compliqué dans l'idée de la société est une raison de plus de ne pas se laisser aller à ces arrêts inflexibles et uniformes qui s'adaptent mal aux réalités.

Consultons les faits. Il y a certainement en France, à Paris, dans

toutes nos villes, un très grand nombre de familles excellentes. L'affection plus vive, plus cordiale, n'ôte rien au respect dépouillé de la froideur et de la solennité du cérémonial d'autrefois. Combien de mères par exemple nous voyons prendre leurs devoirs au sérieux autant, plus peut-être, que cela ne s'est vu à aucune époque! Combien de pères envoient leurs fils, plus tendrement aimés qu'en des temps où l'intimité était moins habituelle, exposer leur vie quand le sol du pays est envahi ou quand la sédition descend en armes dans la rue! Les liens des frères et des sœurs, l'esprit de secours mutuel entre parens, l'absence d'humeur processive, tous ces traits de la famille unie se présentent aujourd'hui sous nos yeux. Malheureusement tout n'est pas là.

Les classes riches et aisées ne manquent pas de familles qui ressemblent trop peu au modèle que nous venons de décrire; le relâchement de la discipline et du respect s'y manifeste assez souvent par des symptômes fâcheux. Nous croyons pourtant que le mal est plus grand dans les classes populaires. A côté de l'esprit de travail, d'économie, de dévoûment, qui trouve place là aussi dans une foule d'intérieurs modestes, dont plusieurs sont admirables, combien de fois la famille ouvrière se présente en France imparfaite, existant à peine ou altérée et dégradée! Pour beaucoup, les causes du mal ne sont que trop faciles à découvrir, et on ne sera pas tenté d'accuser la loi de succession de produire de mauvais effets chez des gens qui n'ont rien et qui ne reçoivent pas le moindre héritage. La misère, l'exiguïté des logemens, un entassement voisin de la promiscuité, aussi peu conforme aux règles de la morale que de l'hygiène, la mère travaillant au dehors, les enfans dispersés, exposés à toutes les tentations de l'atelier et de la manufacture, le père fuyant cet intérieur sans air, sans lumière, sans intimité, demandant aux distractions du dehors, à la débauche, à l'ivresse surtout, les seuls plaisirs qu'il comprenne, voilà un tableau qu'on a souvent tracé, et dont l'exactitude est irrécusable. On a eu le tort pourtant d'accuser trop exclusivement la misère. Il est de notoriété que les conditions économiques du salaire et de l'existence se sont sensiblement améliorées dans les classes ouvrières. Il s'en faut que leur état moral en ait ressenti toujours une favorable influence. Les preuves que le foyer domestique n'en a pas profité, comme cela aurait pu et dû être, éclatent sous toutes les formes, accroissement des unions illicites, augmentation des naissances illégitimes, des enfans abandonnés, développement du libertinage. Les économistes qui ont comparé l'état de la famille ouvrière avant et depuis 1789 concluent souvent que le nombre des familles offrant des conditions supérieures de moralité et de bien-être s'est plutôt accru. Reste à savoir si une minorité très nombreuse ne s'est pas

dépravée davantage. Aux mauvaises pratiques se sont jointes les mauvaises doctrines. La propagande matérialiste et révolutionnaire agit là comme ailleurs; elle attaque tous les principes de religion et de morale, elle détruit tous les freins. Toute une littérature de romans et de drames s'adresse à la fantaisie maladive. La famille, dans de pareilles conditions, risque de devenir elle-même un instrument de dépravation. A la vue d'un père qui oublie sa femme, ses enfans, et qui leur montre l'image de l'autorité paternelle dégradée, que peut-elle être, si ce n'est l'école du mépris précoce et de la corruption irréparable? Et si la seule ou la principale instruction qui pénètre dans cet intérieur par les parens eux-mêmes ou que les enfans reçoivent au dehors consiste en sophismes, en négations, en appels faits aux passions et aux sens, à quel degré d'abaissement et de désordre n'arrivera-t-on pas!

La dernière guerre et la commune n'ont-elles pas jeté un triste jour sur cet état de la famille dans la classe ouvrière et dans cette partie de la bourgeoisie qui s'en rapproche? Peut-on absolument séparer de cet état la fièvre d'indiscipline et de révolte qui s'est si vite manifestée dans les rangs de l'armée et de la jeune garde mobile? N'a-t-on pas été péniblement frappé d'une grossièreté de manières qui souvent ne faisait que traduire un brutal orgueil? D'où venait cette immoralité trop fréquente? d'où venait cette fureur d'impiété haineuse qui préludait dès le début de la guerre par des symptômes peu équivoques, et qui allait aboutir sous la commune de Paris à la profanation des églises et au massacre des prêtres et des religieux? Ces jeunes hommes, était-on tenté de se demander, avaient-ils un père, une mère, un foyer, une famille? avaient-elles un père et une mère, ces pétroleuses qui ont reproduit avec plus de laideur et d'atrocité les tricoteuses de la révolution que notre confiance trop naïve dans l'adoucissement des mœurs rejetait dans les bas-fonds de l'histoire, d'une histoire à jamais finie, disions-nous? Il ne subsiste que deux suppositions possibles : ou bien ces jeunes gens, ces enfans trop souvent, qu'on trouve mêlés à toutes les révolutions et qui sont les premiers à paraître dès qu'il y a un pavé à soulever, ou bien ces jeunes gens, à peine arrivés à leur complet développement physique et déjà mûrs pour toutes les sortes de cynisme et de cruauté, avaient reçu de la famille même les germes de cette corruption prématurée, ou bien la famille n'avait pas eu une action suffisante pour combattre ces germes funestes, et alors comment ne pas constater tout au moins son déplorable état de faiblesse?

Dans nos populations rurales aussi, la famille laisse souvent fort à désirer. Sur bien des points de la France, elle est visiblement en souffrance. Sans qu'il soit vrai de dire en général que la population diminue, elle n'y augmente pas selon sa proportion normale; la

cause en est dans une stérilité systématique et calculée. On y regarde les enfans comme une charge, on veut jouir, augmenter son bien-être, transmettre (et voici que nous touchons déjà par un de ses côtés à la loi de succession) tout son petit domaine arrondi, s'il se peut, à un seul héritier. On a peur surtout de le voir morcelé entre un trop grand nombre. Cela ne va pas sans bien des désordres. Trop souvent le crime se place à côté du vice. Le vol, l'assassinat, commis sur les proches par un mobile de cupidité dégénéré en fureur, en féroce monomanie, sont plus fréquens dans les campagnes que dans les villes. Les vieillards y sont traités sans égards, souvent sans pitié. On trouve qu'ils vivent trop longtemps. Des pères infirmes, jugés *bons à rien*, puisqu'ils n'accroissent plus la fortune et n'apportent plus même la part de travail nécessaire à leur entretien, excitent par leur obstination à ne pas mourir l'impatience avide de leurs héritiers, qui savent que, de quelque manière qu'on les traite, la part qui leur revient de ces biens par héritage ne leur saurait manquer. Un tel tableau fait honteusement tache au milieu d'une civilisation brillante infatuée d'elle-même.

Enfin on signale un manque fâcheux de tradition. Combien de fils succèdent à leurs pères aujourd'hui? Croit-on que ce soit sans préjudice, même moral? L'hérédité, ce fait qui permet au fils de *continuer la personne du père*, selon la forte expression du droit romain, est quelque chose de moins matériel que l'héritage; elle suppose toute sorte d'attaches morales. Les ôter ou les affaiblir, c'est mutiler la famille comme influence éducatrice. Comment cette influence serait-elle complète, si le fils ne continue que rarement son père dans l'exercice de sa profession, dans l'exploitation de son entreprise, dans la propriété et dans l'aménagement de sa terre? Le foyer, vrai symbole de stabilité, ne doit pas être renversé à chaque génération; autrement attendez-vous à n'avoir plus que des existences jetées à tous les vents, — forces isolées ne formant plus que des associations passagères, accidentelles, cherchant le succès tantôt dans les révolutions, tantôt dans ces âpres efforts où l'intrigue et l'improbité risquent de tenir plus de place que le travail. Combien aussi, à côté de ces luttes brutales où du moins se déploie une certaine énergie, combien, par le même fait de l'affaiblissement des traditions et des fortes disciplines, de volontés amollies, de caractères sans nerf, de cœurs sans ardeur, remplaçant le dévoûment par l'égoïsme, les pures affections par le plaisir, les devoirs sévères de la vie par le culte épicurien du bien-être!

Voilà comment on se trouve amené à rattacher l'état de la famille à la loi de succession. Y eût-il exagération dans les griefs qu'on élève contre elle, il suffit que cette influence soit réelle en partie,

il suffit même qu'elle puisse être soupçonnée, pour qu'on s'en préoccupe.

La question du régime des successions en France se pose aujourd'hui d'une manière toute différente qu'à l'époque de la restauration. On sait à quel point alors la polémique fut vive sur les effets du régime de succession établi par la révolution française, notamment lors de la présentation du fameux projet de loi portant rétablissement du droit d'aînesse. Alors, cela ne fait aucun doute, c'était le privilége qu'il s'agissait de réinstaller. On faisait la guerre à la petite propriété au nom de la grande; c'est à cette fin que l'un des défenseurs les plus habiles du projet, M. de Villèle, entassait sur les excès du morcellement des chiffres alarmans, et, on peut le dire aujourd'hui avec une entière certitude, pour la plus grande partie arbitraires et inexacts. Les recherches économiques et statistiques ont prouvé qu'en somme, malgré des excès partiels et très fâcheux de fractionnement, la petite propriété n'a pas ruiné la France, qu'elle l'a au contraire enrichie. En 1826, la politique, avec ses visées de reconstitution aristocratique et nobiliaire, primait évidemment et dictait les considérations économiques, qu'elle pliait de gré ou de force à ses desseins.

Il n'est pas inutile de relever quelques-unes des profondes différences et aussi quelques points communs de la campagne entreprise alors contre la loi de succession avec l'espèce d'agitation qui se produit sur le même sujet. Qu'on se reporte soit à l'énoncé du projet de loi, soit à la nature des argumens qui furent invoqués. Le projet de loi de 1826 étendait le droit de substitution conféré par les articles 1048 à 1050 du code civil; les biens dont il est permis de disposer, aux termes des articles 913, 915 et 916 du code civil, devaient pouvoir être donnés par actes entre vifs ou testamentaires à un ou plusieurs enfans du donataire, nés ou à naître, jusqu'au deuxième degré inclusivement. Cette partie du projet fut adoptée. Il y en avait une autre plus importante et qui devait être repoussée : c'était la disposition qui, dans toute succession déférée à la ligne directe descendante et payant 300 fr. d'impôt, attribuait la quotité disponible à titre de préciput légal au premier-né des enfans mâles du propriétaire décédé, lorsque celui-ci n'avait point adopté une disposition contraire. Rien n'était plus fait pour irriter la bourgeoisie, prompte à prendre ombrage de tout ce qui pouvait rappeler les inégalités de l'ancien régime, pour alarmer les paysans qui, dans toute modification apportée au régime de la propriété, voyaient une menace dirigée contre les biens qu'ils tenaient de la révolution. Une partie de la noblesse libérale s'associa franchement à cette opposition en prenant la défense de la loi d'égal partage. Dans un dis-

cours célèbre, M. le duc de Broglie combattit le projet ministériel. L'orateur fait une part à la grande propriété et à la grande culture, mais il est bien loin de la faire exclusive. Il ne croit nullement que la destinée de la famille soit intéressée au maintien ou au rétablissement du droit d'aînesse. Il est instructif et piquant d'entendre l'héritier d'une des plus grandes familles professer ces doctrines avec l'autorité de l'histoire et souvent de la statistique. Il établit que ni l'aînesse, ni la très grande, ni même toujours la grande propriété n'ont été nécessaires aux aristocraties, qui se sont bien souvent perdues par là. L'égalité des partages n'était pas d'ailleurs une complète innovation; elle existait consacrée par la coutume, comme existait la petite propriété elle-même dans une très grande étendue, avant que la révolution y eût mis la main. En preuve qu'elle n'avait pas causé dans l'état de la société les bouleversemens dont on l'accusait, l'orateur faisait voir, les listes électorales à la main, qu'elles étaient composées pour plus des deux tiers de l'ancienne noblesse dans les campagnes, et de plus du tiers de l'ancienne bourgeoisie dans les villes. Abordant le parallèle de l'agriculture en France et en Angleterre, il comparait les effets du droit d'aînesse et des substitutions, auxquels les partisans du projet attribuaient principalement la prospérité de la Grande-Bretagne, avec les résultats incriminés de l'égalité des partages. Ici encore le discours de M. de Broglie, corroboré aujourd'hui par des faits nouveaux, jette du jour sur certaines assertions aventureuses. Il cherchait le secret de la supériorité agricole de la Grande-Bretagne avant tout dans celle des capitaux et des lumières, qu'il expliquait par des causes autres que la loi successorale. Peut-être même dépassait-il un peu la mesure à son tour en ne tenant compte à aucun degré de ce droit d'aînesse, où récemment encore M. de Montalembert, dans son livre sur l'*Avenir de l'Angleterre*, prétendait montrer le palladium de la grandeur anglaise. M. de Broglie établissait qu'en Angleterre même la culture était loin d'être féconde en proportion de la concentration des propriétés, tandis que celle-ci pouvait se concilier avec le plus triste morcellement, comme cela avait lieu en Irlande. La France étant donnée avec ses conditions essentielles et immuables, compter sur l'aînesse pour refaire une aristocratie et pour assurer la prédominance de la grande propriété et de la grande culture, c'était à ses yeux une profonde illusion. Il démontrait même que la loi d'aînesse devait se tourner contre son but, en aggravant le morcellement auquel on prétendait remédier. En effet, plus elle augmentait la part de l'aîné, plus elle devait restreindre celle des cadets. Il soutenait enfin que la loi ferait plus de mal que de bien à la famille en y développant, avec le privilége ressuscité, l'orgueil

et l'envie. Déjà M. Pasquier avait prononcé une harangue dans le même sens. Son discours, quoique ayant moins de relief, d'argumentation fine et serrée, un style moins achevé, nous frappe encore par la force des raisons. Plus tard, M. Rossi devait développer le même fonds d'idées; il défendait, avec de rares ressources de savoir et de talent, la loi française de succession, non plus cette fois devant une chambre, mais devant l'auditoire du Collége de France. C'était alors au reste une cause qui paraissait gagnée. La question ne faisait pas doute dans les nouvelles générations. Qu'on joigne enfin à ces écrits des pages vives et sensées de Benjamin Constant, dictées par le même esprit, de substantiels chapitres de Sismondi dans ses *Principes d'économie politique;* que pour la thèse contraire on place en regard l'écrit de circonstance de M. de Bonald sur *la Famille agricole et la Famille industrielle*, et d'autres morceaux analogues du même écrivain, ainsi que les travaux plus considérables de MM. Rubichon et Monnier, on aura presque au complet, dans ce qu'elle offre d'essentiel, cette grande controverse telle que la restauration pouvait la produire dans l'état encore imparfait des documens. Était-il suffisamment tenu compte, dans cette réfutation si bien fondée en général que les défenseurs de la loi de succession opposaient aux partisans du droit d'aînesse, de certains effets fâcheux de cette loi d'égal partage? Nous ne le croyons pas en les lisant aujourd'hui avec le sang-froid que rend facile la lutte politique apaisée. D'une part, ces plaidoyers atténuaient un peu les inconvéniens du partage forcé; d'un autre côté, ces conséquences n'avaient pas pu être étudiées d'assez près, l'expérience restant elle-même encore incomplète sur quelques points.

Il faut donc le reconnaître : sauf de la part de quelques organes du parti ultra-légitimiste et religieux, fidèles au droit d'aînesse, les critiques dirigées contre la loi de l'égalité forcée des partages ont subi de réelles modifications. Ce n'est pas au nom du privilége qu'on engage la lutte, c'est au nom de la liberté. Y eût-il chez quelques-uns une arrière-pensée, rien n'autorise à douter chez la plupart de la sincérité de cette thèse, qu'adopte d'ailleurs un certain nombre de libéraux authentiques, prenant fait et cause pour la liberté de tester. C'est ce qu'une très petite minorité du parti opposant avait déjà osé faire sous la restauration; c'est à ce point de vue que s'était placé par exemple le très libéral rédacteur du *Censeur*, M. Ch. Dunoyer. De telles voix isolées trouvaient alors peu d'échos. Le privilége et l'égalité établis par voie législative paraissaient seuls en ce moment dans l'arène, comme deux adversaires intraitables, combattant visière baissée, et tous deux peu disposés à s'en remettre à l'arbitrage de la liberté, qu'on répugne maintenant beaucoup moins à invoquer.

Aujourd'hui la liberté de tester est demandée au nom d'argumens que nous devons d'abord rappeler sommairement. On la regarde en principe comme un corollaire du droit de propriété. Léguer, transmettre, est, comme le don lui-même, l'application et la preuve d'une possession réelle, pleine et entière. On ajoute qu'il ne saurait y avoir un véritable droit des enfans à l'héritage; reconnaître un tel droit, dit-on, c'est à peu près comme si on admettait un droit au travail, un droit à l'assistance. On ajoute que cette égalité forcée, qui lie les mains au père de famille, se résout en fin de compte dans une iniquité véritable. Le mauvais sujet, le fils ingrat, n'est guère moins bien traité que celui qui n'a donné que des preuves d'affection, de respect, de bonne conduite; outre l'injustice, n'est-ce pas la destruction de tout frein, de toute discipline au sein de la famille? Il y a sans doute la portion disponible; mais n'est-elle pas trop faible pour que le père puisse proportionner la part de l'héritage à la diversité des situations où se trouvent placés ses enfans? L'héritier enrichi par un mariage ou par le commerce n'a que faire d'un petit supplément de fortune qui, venant en aide à un enfant plus pauvre et en train de former un établissement, eût représenté pour lui l'aisance, peut-être l'espoir fondé de la fortune. Puis vient le tableau des inconvéniens du morcellement territorial. N'a-t-il pas pour effet de dissoudre la famille comme de pulvériser la propriété? N'est-ce pas là un double préjudice porté à la morale sociale et à la fortune publique? Que ne prend-on exemple sur les peuples les plus libres de la terre, sur l'Angleterre avec ses familles enracinées au sol, ou essaimant avec ses cadets et portant au loin avec son génie et ses capitaux la puissance de sa race, sur l'Amérique pratiquant la liberté sans pourtant aboutir au privilége et n'introduisant dans cette égalité consacrée par les mœurs que les exceptions qu'autorisent la justice elle-même et l'avantage des familles, qui ne se sépare pas de l'intérêt de la nation considérée dans sa masse?

Le plus curieux, c'est qu'on invoque l'intérêt démocratique. Sous la restauration, on disait : La loi de l'égalité des partages tue l'aristocratie, élément nécessaire d'une monarchie et même de tout gouvernement pondéré. Aujourd'hui les mêmes critiques ont surtout en vue la classe des petits propriétaires et des petits capitalistes. Ainsi, chose singulière, c'est contre la démocratie elle-même que se retournerait la loi destinée à la protéger. Elle en abaisserait le niveau moral et matériel; elle empêcherait de se former ces centres moyens, de subsister même ces petites agglomérations hors desquelles il n'y a plus, au lieu d'une famille que l'individu, au lieu d'un domaine qu'une poussière de sol sous le nom de parcelle. Quelle démocratie

pourrait trouver là les conditions d'une liberté durable et d'un ordre assuré?

Personne n'a pris une part plus active à cette lutte que M. Le Play. Tous ces argumens que nous venons de rappeler se retrouvent dans ses livres; ils y sont développés avec une surabondance de preuves presque inépuisable et sous des formes qui lui appartiennent véritablement. Bien qu'il ait touché à plus d'un point important de l'économie sociale, la critique de l'égal partage et la revendication de la liberté testamentaire illimitée, voilà comme une note qui revient toujours dans ses écrits. On se demande si, à travers bien des vues justes ou neuves, il n'y aurait pas là un certain parti-pris systématique; mais avec un écrivain sérieux on ne saurait sans réelle injustice s'en tenir à une simple impression. A une conviction si réfléchie comme à une opinion aujourd'hui si répandue, on doit un examen plus attentif. Il serait d'ailleurs fâcheux qu'une thèse excessive fît rejeter les vérités qui en sont le point de départ ou qu'on rencontre sur la route. Pour l'auteur, la critique de la loi de succession se rattache à un ensemble d'idées d'où elle paraît se déduire et qui mérite considération. On peut ajouter que, sur ce point comme sur d'autres, il a fait école. C'est sous son impulsion que s'est formée, c'est sous sa direction que travaille une *Société d'économie sociale* qui tient à Paris ses séances depuis plusieurs années, et qui publie des mémoires où les idées générales et ce qu'on appelle la *méthode* de M. Le Play se trouvent fidèlement reproduites avec quantité de détails descriptifs, analytiques et minutieux sur la condition des divers groupes de travailleurs urbains et ruraux dans tous les pays. Dans plus d'un de ces mémoires reparaît la même thèse favorite. Enfin l'auteur revient de nouveau à la charge. En présence des questions qui s'agitent aujourd'hui, il publie un travail sur *l'Organisation de la famille*, faisant suite à un autre volume qui a paru il y a environ un an sur *l'Organisation du travail*, et au principal de ses ouvrages, *la Réforme sociale*. Dans ces trois livres, la loi de succession est discutée, combattue, présentée comme une question moins de jurisprudence que de morale et d'organisation sociale. C'est à ce titre que nous nous en occupons à notre tour; c'est à ce point de vue que nous nous placerons pour examiner les pièces du dossier que M. Le Play met sous nos yeux.

II.

L'auteur de *l'Organisation de la famille* rattache ses nouvelles études, comme les précédentes, à la méthode d'observation, dont

il préconise avec raison les avantages. La méthode d'observation, condition de la vérité dans les sciences sociales comme dans les sciences naturelles et physiques, s'y montre de plus, comme une garantie de préservation et de salut, en face des abus de la méthode de raisonnement, qui semble ne reconnaître que les lois d'un certain idéal, vrai ou faux, appliqué d'emblée à la société, qu'elle prétend refaire et remanier de toutes pièces. C'est bien à ces métaphysiciens partant de l'*idée* pure, dont ils se servent moins souvent comme d'un flambeau pour éclairer la route que comme d'une torche pour détruire tout ce qui est censé faire obstacle sous le nom de préjugés et conventions, qu'on peut appliquer le vers si judicieux de Molière, que

Le raisonnement en bannit la raison.

Cette portée conservatrice de la méthode baconienne est sensible en ce qui concerne les conditions fondamentales de la société; elle ne conclut pas moins favorablement à la famille qu'à l'égard de toutes les autres. Qu'un Platon, avec une imagination égale à son génie, s'égare jusqu'à vouloir supprimer la famille au prétendu profit de l'état, que de nos jours de vulgaires communistes poursuivent ce but ouvertement sans avoir la même excuse, la méthode d'observation est seule en mesure de rectifier de tels écarts. Elle constate l'existence, la nécessité de la famille par toute espèce de preuves matérielles, morales, historiques. L'unité de la famille humaine, consacrée par l'union monogame, son intégrité et son indissolubilité, elle les montre s'implantant en raison même que la civilisation a réalisé plus de progrès, faisant voir aussi quelle part la famille apporte à ces progrès par sa forte constitution et par les énergies qu'elle met en jeu. Quel raisonnement pourrait tenir contre ces démonstrations par les faits?

Dans le passé comme dans le présent, c'est l'influence du régime de succession que l'auteur a directement en vue. Voyons comment il procède. M. Le Play, selon la manière des savans, des naturalistes, affectionne les classes, les groupes, les étiquettes. On lui a reproché avec raison de trop ramener l'observation scientifique à celle des cas particuliers, et de n'avoir peut-être pas pour l'économie politique toute l'attention qu'elle mérite. Il a observé, comme on dit, sur le vif plusieurs familles choisies dans les pays qui représentent les états de civilisation les plus divers et dans les différentes classes de la société. Partant de là, M. Le Play ramène la famille à trois types auxquels il donne les noms caractéristiques de famille *patriarcale*, de famille *instable* et de famille *souche*. Qu'on

veuille faire attention à ce mot de famille souche : c'est un des arcs-boutans du système. Définissons ces trois régimes. La stabilité règne au plus haut degré dans la famille patriarcale. Tous les fils se marient et s'établissent au foyer paternel. Les habitudes et les idées des ancêtres s'y transmettent, comme les biens, à plusieurs générations. Les essaims qui s'en échappent périodiquement conservent et vont porter ailleurs les mœurs et l'esprit de la race. M. Le Play accorde aux bonnes époques de ce régime le mérite de régler équitablement, grâce à l'autorité et à la coutume, les devoirs réciproques. Au reste, la famille patriarcale est sujette, comme toute chose, à s'altérer: elle peut dégénérer en oppression, en routine; en général, elle a pour défaut, dans l'ordre intellectuel, de donner trop de quiétude à l'ignorance. A ce type se rattachent aujourd'hui les territoires riverains de l'Océan-Glacial et de la Mer-Blanche, comme les fertiles steppes qui s'étendent de l'Oural au Caucase. Les Tartares, les Bachkirs, les Kalmouks et les autres races pastorales de cette région commencent à défricher le sol à l'exemple des colons russes venus de l'Occident; mais ce changement n'a point encore amené une organisation nouvelle de la société. L'ordre de choses opposé domine dans la famille *instable*, qui a son type le plus complet chez les chasseurs primitifs de l'Occident. Plus d'un peuple civilisé reproduit malheureusement ce type de la famille qui exerce sur tout l'ordre social une si fâcheuse influence, et développe sans mesure l'esprit de nouveauté et d'individualisme. Dans ce régime, les enfans quittent séparément la famille paternelle dès qu'ils peuvent se suffire à eux-mêmes; les parens restent isolés pendant leur vieillesse et meurent dans l'abandon. Nulle transmission des idées saines et des sages pratiques. L'inclination et les impulsions fortuites déterminent le choix des carrières. « Chez les nations ainsi constituées, écrit M. Le Play, les courtes époques de prospérité sont dues à l'ascendant momentané de quelques hommes supérieurs : les époques de souffrance sont sans cesse ramenées par des excès d'individualisme et d'insatiables besoins de nouveauté. » On lit avec inquiétude dans *l'Organisation de la famille* que nos aïeux les Gaulois en étaient déjà là aux premières origines de leur histoire. Cette instabilité, combattue par l'influence des races venues de l'Orient, lesquelles développèrent dans les Gaules les habitudes pastorales ou agricoles, reparaît de plus en plus, et triomphe au moment où les Grecs et les Romains commencent à les étudier. On y trouve un éparpillement excessif des familles, des foyers et des champs. Les jeunes Gaulois s'échappent volontiers de ces établissemens, qui se partagent entre tous les enfans et n'acquièrent aucune force. Ils courent les aventures guerrières, forment des armées, et aux grandes époques de

l'enseignement druidique se font envahisseurs et conquérans. Tout leur héroïsme ne suffit point à former une nationalité solide. L'instabilité de la famille s'y oppose avec ce qu'elle entraîne d'habitudes errantes, de résistance envers les autorités traditionnelles, de mépris de la prudence et de la discipline. Rome, qui recueillait les fruits des habitudes et des vertus opposées, devait vaincre ce peuple, livré à l'excès de l'individualisme et à de profondes divisions. Il y a là des traits d'analogie qui feraient trembler, si on ne se rassurait un peu en se disant que depuis ce temps-là la France n'a pas laissé de faire une assez belle figure dans le monde.

La famille-souche vient enfin; parlons-en avec respect. Elle conjure les dangers et réunit les avantages des deux autres régimes. Elle est favorable à la conservation et au progrès. Dans ce système, un des enfans, marié près des parens, vit en communauté avec eux et perpétue avec leur concours la tradition des ancêtres; les autres enfans s'établissent au dehors, quand ils ne préfèrent pas garder le célibat au foyer paternel. Voilà le type que M. Le Play nous propose, et qu'il déclare supérieur aux deux autres par le mode adopté pour la transmission du foyer où la famille se réunit, de l'atelier où elle travaille et des biens mobiliers qu'elle crée par l'épargne. Dans la famille ainsi constituée, les parens associent à leur autorité celui de leurs enfans adultes qu'ils jugent le plus apte à pratiquer de concert avec eux, puis à continuer après leur mort l'œuvre commune. Ce n'est pas, on le voit, nécessairement le régime de l'aînesse; c'est une sorte de délégation faite au plus capable. Les parens, pour lui faire accepter une vie de dépendance et de devoir, l'instituent à l'époque de son mariage *héritier* du foyer et de l'atelier. Ils placent d'ailleurs au premier rang des devoirs imposés à leur associé l'obligation d'élever les plus jeunes enfans, de leur donner une éducation en rapport avec la condition de la famille, enfin de les doter et de les établir selon leurs goûts. Aucun trait de cette organisation, dont nous empruntons la description à l'auteur, n'est à négliger. Dans ce régime, le testament du père est la loi suprême de la famille pendant le cours de chaque génération. Il confère le gouvernement de la famille à la mère après la mort du testateur. L'auteur affirme, et il s'efforce de le démontrer par plus d'une de ces *monographies* auxquelles il s'est consacré avec tant de zèle, que ce régime est l'institution par excellence des peuples sédentaires, qu'il s'y manifeste par des avantages inappréciables, qu'il règne avec ces bienfaisans caractères dans les états scandinaves, le Holstein, le Hanovre, la Westphalie, la Bavière méridionale, le Salzbourg, la Carinthie, le Tyrol, les petits cantons suisses, le nord de l'Italie et de l'Espagne, et qu'il est encore représenté en

France « par d'admirables modèles, » malgré la prédominance fatale dans notre pays de la famille *instable*.

Bien des objections se présentent tout d'abord quand l'auteur de *l'Organisation de la famille* recommande ce type spécial à ses contemporains en vue de travailler à leur régénération morale et sociale. Supposez que la loi testamentaire n'y mette point obstacle, rien ne nous paraît moins démontré que l'extension d'un tel régime en dehors des circonstances où il s'est développé à des époques reculées. Ces parties survivantes d'un édifice en grande partie détruit, dont elles attestent encore la solidité et la vigueur, peuvent-elles servir de modèle dans nos temps nouveaux? L'idée de les imiter, surtout d'une manière si complète, n'est-elle pas un anachronisme? Placez près d'un grand centre industriel ces familles des Basses-Pyrénées et de quelques autres parties de la France fidèles aux anciennes coutumes, sera-t-il possible que la famille-souche n'en souffre pas de profondes atteintes? C'est un type adapté à l'agriculture, disons plus, à certaines conditions de l'agriculture, qui ne saurait être beaucoup généralisé. L'état des mœurs aussi bien que la constitution générale du travail dans notre pays s'y oppose. Une pareille organisation ne tend-elle pas à devenir non plus un type, mais une exception? En vérité, nous craignons d'avoir trop raison contre M. Le Play lorsque nous regardons à chacun des traits si particuliers d'une telle famille, à cet héritage électif constitué par le père et de son vivant au profit d'un des enfans, à cette autorité de la mère, investie de tous les pouvoirs de direction et d'administration en certains cas, à ce groupe indissoluble de tous les membres, sauf de ceux qui émigrent, autour du chef de famille qui leur donne aide et protection. Que ce régime de quasi-communauté ait ses raisons de subsister, sa place dans l'ensemble de la société, ses côtés excellens, on ne le nie pas. Le proposer comme un exemple presque universel, comme une de ces réformes qui peuvent et doivent pénétrer dans les mœurs, par le fait seul de l'abrogation de tel ou tel article de la loi de succession, n'est-ce pas là qu'est le rêve?

Nous aurions peur d'insister trop. Ainsi nous ne demanderons pas comment pourrait, au sein des villes, s'installer dans les trois quarts des cas la famille organisée sur un tel modèle. Il ne serait pas facile aux bourgeois, même jouissant d'une certaine aisance, avec leurs appartemens réduits et leur fortune médiocre, de fonder des familles-souches. Et combien de difficultés, de frottemens pénibles de nature à compromettre la bonne harmonie résulteraient de cette cohabitation dans un si étroit espace! Serait-il facile aussi de maintenir une pareille agglomération avec la division des occupations

qui se partagent les membres des nombreuses familles? Ce que comporte l'association agricole, mélangée de quelques élémens de travail industriel, convient-il de près ou de loin à la plupart de nos familles? Là chacun a sa tâche sans relation avec celle des autres membres, l'un le bureau, l'autre l'atelier ou le comptoir. N'est-il pas trop certain que nous avons mis le pied dans un monde chimérique?

Venons aux accusations que formule l'auteur de *l'Organisation de la famille* contre la loi de succession. Il lui reproche de développer en France sans mesure la famille instable et de dissoudre d'une manière préjudiciable à tous égards ce qu'il reste chez nous de ces familles animées d'un esprit de tradition. La comparaison qu'il fait des différens régimes de succession et de leurs effets offre d'ailleurs un grand intérêt. M. Le Play les ramène sous les catégories suivantes : conservation forcée, partage forcé, liberté testamentaire. Le premier de ces régimes résultait de l'ancienne organisation sociale. Peut-on nier qu'il ait eu de grands avantages? Il assurait, en maintenant les biens dans les mêmes familles, la perpétuité de leur influence et des meilleures traditions nationales. L'aînesse en a été l'application la plus ordinaire, mais non pas, il s'en faut, unique. Le droit d'aînesse lui-même a été souvent en usage sans distinction de sexe. Il a régné et conserve encore son empire chez plusieurs peuples, aussi bien dans la classe des moyens et petits propriétaires ruraux que dans l'aristocratie. Parfois ce régime, qui met la conservation des biens sous la garde de la législation, ne s'applique qu'aux immeubles, quelquefois seulement aux biens reçus en héritage, comme dans beaucoup de pays allemands et scandinaves. Tantôt il s'établit perpétuellement, tantôt il ne dépasse pas les substitutions à deux degrés; il en est ainsi maintenant en Angleterre pour les propriétés rurales. Les gouvernemens d'ancien régime, ne se confiant point complétement à la sagacité et à la prévoyance des pères de famille, ont prescrit le système de transmission qui leur semblait le plus propre à protéger le bien-être des individus et les grandes traditions de l'état. Le régime de conservation forcée a été au moyen âge, selon M. Le Play, pour les Français, les Allemands et les Anglais, la source de la prépondérance de ces trois peuples. Les forces matérielles et morales de l'Europe ont dû en grande partie leur essor à ces familles fécondes qui « cultivaient les arts usuels et les professions libérales, exerçaient l'assistance et le patronage des masses imprévoyantes, recrutaient l'armée ou la marine, et fournissaient avec une fécondité inépuisable le personnel de l'émigration. » Ce n'est pourtant pas sans raison que l'Europe s'éloigne de ce régime. On en a maintes fois décrit les inconvéniens, qui étaient allés croissant : inconvéniens

moraux au sein de la famille même, manifestés par l'oppression et l'arbitraire, la froideur ou l'hostilité, inconvéniens économiques par l'abus de la mainmorte. Le principal tort du système, qui explique les autres, est d'être en contradiction avec la liberté individuelle, c'est-à-dire, l'auteur le reconnaît, avec le principe « sur lequel se fondent aujourd'hui des constitutions plus fécondes et non moins stables que celles de l'ancien régime. »

Le même élément de contrainte règne dans le partage égalitaire. L'auteur de *l'Organisation de la famille* nous rappelle les origines révolutionnaires de ce régime, qui substitue les prescriptions uniformes de la loi à de libres arrangemens. Ce n'est pas, il le reconnaît aussi, que l'habitude du partage égalitaire date exclusivement de la révolution; lui-même en montre les traces déjà profondes dans notre vieille société. Ainsi, entre autres exemples, l'égal partage était consacré par l'ancien régime de l'Ile-de-France et de l'Orléanais pour les bourgeois et les paysans, tandis que la conservation forcée y était employée à maintenir exclusivement les familles nobles. Au contraire, en Normandie et dans les provinces du centre et du midi, la transmission volontaire des biens ruraux aux aînés était l'usage commun des nobles, des bourgeois et des paysans. Si la révolution eût procédé avec intelligence dans l'emploi de la contrainte en vue du succès de ses idées, elle eût pu prendre le contre-pied de ce qu'elle a fait; elle n'aurait établi le partage égal que pour les biens des nobles, en vue de les dissoudre, et eût soumis à la loi de la conservation forcée les biens ruraux moyens et petits, dont elle eût par là maintenu l'intégrité. C'est ainsi que le gouvernement russe s'y est pris pour amoindrir l'influence des grands propriétaires. Le partage forcé y est imposé à ces derniers, tandis que, d'après le régime qui a duré jusqu'à 1863, les paysans se transmettaient pour la plupart leurs biens dans un système de conservation forcée.

La révolution a déclaré à la liberté testamentaire une guerre à la fois de principes et de circonstance. En théorie, elle l'a niée souvent pour la remplacer par l'état. Elle s'en est defiée comme d'un instrument destiné à restaurer les priviléges de famille et de propriété; elle a, ici comme plus d'une fois ailleurs, trop sacrifié la liberté à l'égalité. Notre loi de succession actuelle est loin de reproduire complétement les excès auxquels la révolution, à certains momens, s'est laissé emporter contre le testament. Par la voix de quelques-uns de ses principaux organes, depuis Mirabeau jusqu'à Robespierre, elle est allée jusqu'à contester philosophiquement toute espèce de droit de tester, qu'elle aboutit à interdire par la loi du 7 mars 1793. C'était s'avancer infiniment plus loin que le décret du 8 avril 1791, qui, réglant seulement la succession *ab in-*

testat, posait en principe l'égalité absolue des héritiers placés au même degré par ordre de naissance, et détruisait en conséquence toutes les distinctions établies jusque-là par les coutumes locales entre les aînés et les puînés, les garçons et les filles, les immeubles et les meubles, les biens patrimoniaux et les biens acquis, etc. C'était aller plus loin aussi que le décret du 14 novembre 1792, portant que les substitutions seraient absolument interdites à l'avenir. Ce déplorable décret du 7 mars 1793 abolissait la faculté de tester en ligne directe; en conséquence, tous les descendans d'un même degré avaient désormais un droit formel et égal sur le partage des biens de leurs ascendans; puis venaient ces décrets au plus haut chef destructeurs de la famille, qui ne faisaient qu'aller plus avant dans cette voie désastreuse. Le décret notamment du 2 novembre 1793 admettait les enfans naturels au même titre que les enfans légitimes, et par un effet rétroactif, aux successions de leurs père et mère ouvertes depuis le 11 juillet 1789. Une fois une telle limite franchie, il n'y avait plus qu'à aboutir au communisme ou à rétrograder. A mesure qu'on s'est rapproché des conditions d'une société plus régulière, c'est au dernier parti qu'on s'est arrêté. On s'y avance par une série de mesures réagissant contre ces divers excès, jusqu'au décret de germinal an XI (19 août 1803), qui établit les bases essentielles de lois aujourd'hui en vigueur. Il étend les limites des libéralités faites par actes entre vifs ou par testament en faveur des enfans ou des étrangers : ces libéralités peuvent s'élever à moitié du bien s'il y a un enfant, à un tiers dans le cas de deux enfans, à un quart dans le cas où il y a trois enfans ou plus (art. 913). Enfin le même décret autorise les pères et mères à donner la quotité disponible à un ou plusieurs de leurs enfans, sous diverses clauses restrictives.

Des modifications ont été apportées par l'empire et par la restauration dans un sens aristocratique, elles ont été sur plusieurs points abrogées par les gouvernemens qui ont succédé; mais rien n'a été changé à ces dispositions essentielles. M. Le Play, qui demande l'abrogation des dispositions principales de cette loi, ou au moins de la liberté testamentaire *absolue*, ne les accuse pas seulement d'avoir accompli une œuvre de décomposition depuis plus de soixante-dix ans; à l'en croire, cette œuvre continue et achève de détruire ces familles-souches qui occupent encore une partie de notre sol. Ce n'est pas seulement dans les rangs élevés de la société qu'on rencontre de ces familles, il en est à tous les degrés qui justifient ce titre, sinon toujours par tous les traits dont les a peintes l'auteur de *l'Organisation de la famille*, au moins par les plus essentiels. Elles ont résisté successivement aux maux qui émanèrent de la monarchie

absolue, des erreurs du XVIIIe siècle, des révolutions déchaînées en 1789, enfin du matérialisme et des mœurs déréglées de notre temps. Elles luttent contre le système établi par le code civil. Il faut les compter, dit M. Le Play, par dizaines de mille, ce qui nous paraît limiter un peu les ravages accomplis par le code. Il en existe beaucoup dans le midi, et c'est parmi les paysans du Lavedan que l'auteur en va chercher des exemples, qu'il étudie avec un soin infini. Ces paysans du Lavedan, en gardant les mœurs des Basques, ont résisté mieux que nos autres races de petits propriétaires aux contraintes exercées, sous l'influence du code civil, par les agens du partage forcé. Allons plus loin : bien que les familles taillées sur ce patron modèle soient fort nombreuses dans certaines contrées de l'Europe, nulle part elles ne présentent ce degré de perfection. Dans le Lavedan, elles jouissent complétement des avantages inhérens à la meilleure organisation de la famille. En conférant autant que possible l'héritage à la fille aînée, les propriétaires de ce pays prolongent pendant vingt-cinq ans au moins la période de fécondité de chaque génération. Ils ne mettent point en lambeaux l'œuvre des ancêtres, mais ils partagent équitablement entre tous les rejetons de la vieille souche le produit net du travail commun; ils conservent ainsi à la France l'un de ces foyers d'*émigration riche* qui se sont éteints dans les autres provinces, en Normandie notamment. La communauté et la cohabitation, fermement maintenues parmi les membres des générations successives, assurent aux groupes naturels fondés sur les liens de parenté les avantages qu'on s'efforce en vain de créer à l'aide d'associations factices. Cette combinaison fait d'ailleurs participer autant que possible la petite propriété aux avantages de la grande culture. N'oublions pas enfin que la coutume du Lavedan règle l'héritage dans les familles de tout rang, en haut comme en bas, ce qui évite ces distinctions blessantes si propres à développer les sentimens de haine et d'envie sous les régimes exceptionnels. C'est donc bien d'une organisation générale au moins dans cette région qu'il s'agit, et non pas d'un groupe spécial.

Pour donner plus de précision à cette peinture et plus de force aux conclusions qu'il en tire, l'auteur de *l'Organisation de la famille* produit à l'appui de sa thèse une de ses *monographies* les plus curieusement étudiées, destinée à mettre en évidence une obscure et séculaire famille du Lavedan qui bien évidemment ne s'attendait pas à un tel honneur. L'histoire des Mélougas (ce nom ou ce surnom désigne une honnête famille des environs de Cauterets) n'est qu'une mise en œuvre en quelque sorte dramatique des effets du code civil au chapitre des successions. Elle a pour objet dé-

claré : 1° de faire l'éloge de la famille-souche et de la présenter à l'imitation; 2° de montrer comment, après avoir résisté à l'action dissolvante de la loi d'égal partage, un modèle aussi intact et aussi pur peut finir lui-même par être altéré et même brisé. M. Le Play étudie cette famille en 1856, il en reprend l'histoire à partir de trente années auparavant, et elle ne se termine qu'en 1869. Le nom, l'âge et les relations des quinze membres qui la composaient en 1856 sont indiqués dans un tableau complet jusqu'à la minutie. Toutes les habitudes de vie sont passées en revue et donnent l'idée d'un intérieur respectable, animé, ordonné, heureux, quoique restant un peu à cet état de demi-enveloppement intellectuel que M. Le Play ne hait pas, et dont il nous a présenté d'autres spécimens bien plus accusés dans des pays à peine civilisés, notamment en Orient.

Au point de vue du bon ordre et du bonheur tranquille, il peut avoir raison. Ce coin d'idylle dans une société si agitée ne nous déplaît pas. La culture morale, même avec des lumières très restreintes, vaut mieux que le développement intellectuel incomplet, mal dirigé, si fréquent dans nos grands centres. Pourtant ces échantillons, pris dans l'orient de l'Europe en général, où l'homme paraît encore plongé dans une sorte de sommeil, sont-ils vraiment des types à recommander? Cette famille du Lavedan s'offre d'ailleurs, eu égard à la situation modeste qu'elle occupe, dans des conditions à cet égard beaucoup plus satisfaisantes. On y possède l'instruction primaire unie à une forte éducation religieuse qui garde son empire pendant toute la vie. Les mœurs y sont exemplaires. La monotonie des habitudes n'y exclut pas cette gaîté qui tient ici au climat, au tempérament du midi, à la liberté et aux épisodes de la vie rurale. On y est robuste; à soixante-quatorze ans, le maître de la maison prend part encore à tous les travaux. Les filles aînées, âgées de dix-huit ans, portent aisément sur les épaules et sur la tête, par des chemins difficiles, des charges de 80 kilogrammes. Elles ne se marient qu'après avoir acquis tout leur développement physique. La fécondité est grande, et elle peut l'être, grâce au régime spécial de succession qui préside au partage des fruits et des biens; la maîtresse de la maison a en 1856 sept enfans vivans, sa mère en a eu douze, et sa grand'mère dix. La conservation intégrale du patrimoine permet aussi d'offrir à l'hygiène comme à la vie morale des enfans une foule de ressources. Tout s'est arrangé en vue de ces jeunes êtres à conserver, à développer. La médecine domestique trouve sous la main les plantes médicinales cultivées dans le jardin. L'association à une société de secours mutuels fournit l'assistance quelquefois nécessaire du médecin et du pharmacien. La famille est non pas riche, mais aisée. Elle possède comme im-

meubles le *domaine* dans la vallée, le *germ* dans la montagne, en tout 28,000 francs; elle élève des animaux domestiques évalués à 3,264 francs; son matériel de travaux est d'environ 670 francs. Ces chiffres ne donnent qu'une idée imparfaite des revenus; il faut y joindre les nombreuses ressources de détail que fournissent la vie des champs, les tolérances forestières et surtout la quantité des salaires due au travail des différens membres. Le régime alimentaire est sain, suffisant, peu luxueux. On y mange de la viande de porc presque exclusivement, plusieurs fois par semaine; le beurre, quelques légumes, les céréales sous forme de pain de seigle et de froment mélangés, de *mestura*, pain d'orge, de maïs, de millet et de sarrasin, de *bouillie* de maïs, de *crêpes* de maïs ou de sarrasin. Les noces sont la seule circonstance pour laquelle les repas prennent le caractère de l'abondance. Encore faut-il savoir ce que sont, dans cette famille tempérante et dans ce sobre pays, ce qu'on appelle des *excès;* ils feraient l'effet d'un jeûne des plus austères à nos ouvriers du nord. Voici la bombance faite à l'occasion d'un mariage célébré dans la famille et où furent invitées trente-deux personnes. On y but 20 litres de vin, on y consomma 22 kilogrammes de viande. N'est-ce pas un festin d'anachorète malgré ce qui s'y ajoute de beurre, de lard et d'œufs? Au reste, les hommes s'abstiennent absolument de l'usage du tabac et des spiritueux. Tout au plus trois ou quatre fois par an voit-on une consommation modérée de café dans les auberges. Passons sur l'inventaire et les autres détails, minutieusement décrits : meubles qui montent à 1,171 fr., ustensiles à 224 fr., linge à 528 fr., vêtemens, non sans élégance pour ce qui concerne les femmes, s'élevant au chiffre respectable de 3,543 francs. Omettons les budgets des recettes et des dépenses, dressés article par article, supputés jusqu'au dernier centime; ne relevons que quelques faits importans, qui se rattachent au régime des successions dans ces familles du Lavedan et aux effets moraux et économiques qu'il y produit assez uniformément.

C'est bien en effet aux arrangemens permis par la liberté testamentaire que revient le mérite de l'organisation satisfaisante de ces familles, menacées en si grand nombre de destruction par l'œuvre de fractionnement non achevée encore. Les preuves en sont tirées ici de l'historique même de la distribution des biens et des tâches après le décès des membres importans de la famille. Sur ce point encore, les détails précis, circonstanciés, qui ailleurs pourraient paraître superflus, semblent nécessaires. En 1810, Pierre Dulmo, grand-père de Savina Py, maîtresse de la maison Mélouga en 1856, marie sa fille aînée à Joseph Py, chef de la communauté en cette même année. Selon l'usage, cette fille, destinée, en qualité d'héritière

(*ayrété*), à posséder un jour le bien patrimonial, ne reçut aucune dot en argent, et devint désormais, avec son mari et ses enfans, partie intégrante de la maison. A la même époque, les autres enfans de Pierre Dulmo étaient pour la plupart en bas âge. Joseph Py avait encore à marier sept beaux-frères ou belles-sœurs et à satisfaire aux engagemens contractés à l'occasion des mariages antérieurs. L'auteur de *l'Organisation de la famille* nous dit « qu'en 1835 ces dernières obligations avaient été remplies, et que les dots avaient été intégralement payées, qu'un seul beau-frère décidé à garder le célibat restait fixé dans la famille, se réservant, ce qui a été accompli plus tard, de léguer à sa nièce sa part de propriété. » Il ajoute, et tous ces détails ont aussi leur portée, plusieurs particularités qui mettent en action ces libres arrangemens de la famille. Ainsi l'acte notarié du père de famille Pierre Dulmo est un modèle, une *charte* en quelque sorte, où l'effort pour éluder les conséquences du code civil sur les partages est poussé très loin. Sur un capital de 17,368 fr., il attribue à sa fille aînée, à titre de préciput et hors part, conformément aux articles 913 et 919 du code civil, le quart disponible, soit 4,342 francs. Le surplus devait être partagé entre les huit enfans survivans et assurer à chacun d'eux une part de 1,628 francs. « Depuis lors, dit M. Le Play, toutes les forces de la communauté ont été employées à constituer par l'épargne cette somme, à titre de dot, aux enfans de Pierre Dulmo. Lors de la mort de ce dernier, survenue en 1836, les enfans non mariés n'ont soulevé aucune difficulté contre les intentions de leur père, ni avancé aucune prétention au partage en nature que l'article 815 du code civil leur donnait le droit de réclamer. Trois d'entre eux se sont mariés en renonçant, moyennant le paiement de leur dot de 1,628 fr., à toute réclamation ultérieure sur le bien patrimonial. Les deux autres, restés jusqu'à ce jour célibataires, continuent à faire partie de la maison : selon toute apparence, ils légueront en mourant à leur nièce Savina ou à Marthe, sa fille aînée, leur part de propriété. »

Une réflexion se présente ici naturellement. Si des combinaisons aussi conformes au maintien du patrimoine et à la conservation de la famille sont possibles sous le régime du code civil, il n'en menace donc pas l'intégrité autant qu'on le prétend. Lorsqu'on veut et qu'on sait s'y prendre pour tourner les obstacles, il est conciliable avec ces traditions et cette stabilité qu'on recherche dans les familles moyennes comme dans les grandes. La suite de cette histoire a pour but de détruire une pareille confiance. Quelle famille paraissait avoir plus de chances d'être préservée contre sa propre dissolution et contre le fractionnement de la propriété? Où la tra-

dition locale et l'intérêt collectif eurent-ils jamais plus de puissance? Et comment ne pas compter aussi pour beaucoup cet isolement intellectuel résultant d'un patois et du manque de communications rapides? Eh bien! en dépit de ces circonstances, cette œuvre de conservation a dû céder à la force dissolvante de la loi actuelle. Cette famille qui, au dire de M. Le Play, s'était maintenue sur son domaine pendant au moins quatre cents ans dans un état de bien-être et de moralité, cette famille bénie a vu s'amonceler l'orage sur sa tête. Un collaborateur de M. Le Play, M. Cheysson, ingénieur des ponts et chaussées, est allé s'enquérir en 1869 du sort des Mélougas; il a publié, sous forme d'appendice, la fin de ce petit drame qu'on a vu commencer sous de si favorables auspices. Le début de ce dernier acte en garde encore un reflet et s'ouvre sur une scène presque biblique. On trouve de ces tableaux agréables et sourians dans le voyage en France d'Arthur Young. En voyant la famille réunie, employée au travail des regains, dans une jolie prairie inclinée, la maîtresse de la maison occupée d'un travail de tricot à l'ombre d'un arbre, autour d'elle ses petits enfans qui se roulent sur l'herbe, tandis que les autres membres de la famille, disséminés sur la pente, coupent les foins ou les étendent au soleil, qui croirait devant un tel tableau si plein de calme et de sérénité, qu'encadre cette belle et grandiose nature des Pyrénées, que l'inquiétude est là, que ce bonheur atteint déjà va bientôt disparaître? Combien la situation a changé depuis 1856! Combien de vides a faits la mort! En même temps que les rangs se serraient, la famille a vu fuir son aisance. Elle a dû vendre successivement une partie de ses terres pour une somme de 2,200 francs. Son bétail s'est réduit presque des deux tiers et ne comprend plus que 6 bêtes à cornes, 30 brebis, 12 agneaux, 2 porcs. Par suite, les revenus de la viande, du lait, du beurre et de la laine ont très notablement baissé, et la gêne est venue. Comment s'est accomplie cette triste transformation? Les mœurs de la famille ont-elles donc changé? Non, c'est toujours la même moralité, la même économie exemplaires. A-t-elle été frappée par quelque sinistre venant de la nature? Pas davantage. Qui a fait le mal? Le code civil. Les détenteurs du domaine avaient encore à compter tous les ans en espèces à leurs cohéritiers une soulte de 500 à 700 francs. La famille se vouait à cette tâche et la menait à bien, lorsqu'en 1864 la mort de l'aïeul interrompit le cours de cette prospérité. Un des oncles de l'héritière Savina, qui n'avait pas réussi dans ses affaires, obéissant à de mauvaises suggestions, entraîna une de ses sœurs avec lui et attaqua l'acte de partage du 27 février 1835, pour cause de lésion de plus du quart (article 1079 du code civil), et en outre pour violation

des articles 826, 832 et 1075. Cette instance fut poursuivie pendant plus de quatre ans devant toutes les juridictions. Colloques interminables avec les gens de loi, voyages incessans à Lourdes, siége du tribunal, fatigues et pertes énormes de temps et d'argent, procès perdu en première instance, déféré en appel à la cour de Pau, qui casse le premier jugement, pourvoi en cassation, affaire terminée à l'avantage de la famille et maintien de l'acte de partage de 1835, mais avec des frais judiciaires s'élevant à plus de 6,000 francs. Voilà pourquoi il a fallu vendre. Un des fils s'est engagé moyennant 2,000 francs pour aider au paiement. Plusieurs des filles se sont mariées au-dessous de leur condition. La foi de la famille en elle-même est perdue. Le mauvais exemple de la discorde, du désir de se séparer, a été donné. Les influences extérieures agissent enfin avec une intensité croissante dans le sens du code contre la coutume, dont tout annonce la défaite inévitable, prochaine sans doute. Ce n'est là qu'un exemple du danger qui achève de menacer tout ce qu'il y a de familles résistant à la désorganisation. M. Le Play et ses collaborateurs en citent d'autres, pris également dans cette classe des moyens ou petits capitalistes. Les palliatifs sont impuissans. Le préciput qui peut être attribué à l'héritier ayant été réduit par le code au quart de la valeur des propriétés, il devient très difficile à la communauté de doter les enfans et de conserver le bien sans le grever d'hypothèques. Les enfans qui ne sont pas mariés à la mort du chef de famille ont le droit de reclamer le partage en nature par l'article 815; par suite, la conservation du bien de famille a cessé d'être un principe social, et reste subordonnée au hasard des volontés individuelles. Il est enfin dans la nature des choses que l'esprit public cède à la direction que la loi *ab intestat* lui imprime. Qu'attendre de l'avenir avec cette tendance? La dispersion des familles qui restaient debout, le morcellement des propriétés qui demeuraient intactes, apparaissent comme l'issue fatale de cette marche progressive. C'est à nous de voir si nous voulons aviser.

III.

Nous avons le plus possible laissé la parole à l'auteur de *l'Organisation de la famille*. Il faut maintenant conclure. La question qu'il pose est-elle sans gravité? Nous ne le croyons pas. A-t-elle toute l'étendue, tout le degré d'importance que ceux qui se rangent sous la même bannière lui accordent en l'élevant à la hauteur de question principale et dominante de la société française? Nous le pensons encore moins. La liberté illimitée de tester aurait-elle en

un mot l'efficacité qu'on lui suppose? et ne s'exagère-t-on pas à la fois l'influence à laquelle on ramène une partie de nos maux et la puissance du remède qu'on préconise? Il nous semble que tout est là.

Il y aurait lieu de demander si la loi d'égal partage, — en admettant, ce que nous faisons nous-même, que la part disponible soit trop resserrée et contienne des restrictions excessives à l'autorité paternelle et aux libres combinaisons de la propriété et de la famille, — violente au point où on le prétend les principes et les faits de l'ordre moral et économique. Envisagée ainsi, la question se réduit beaucoup. Le droit de tester existe, et n'est plus attaqué que par le socialisme ou plutôt par certains systèmes socialistes, en lutte impuissante avec ce qu'il y a de plus respectable dans la liberté individuelle. Faut-il pour cela que l'exercice en soit illimité? Le droit même de propriété ne l'est pas, et de quelle liberté peut-on dire qu'elle est absolue? Dans le cas où il n'y a pas de testament, la loi d'égal partage paraît évidemment, en thèse générale, ce qu'il y a de plus équitable. La loi le reconnaît, même en Angleterre, pour les biens meubles. Les raisons de limiter la liberté de tester sont connues depuis longtemps. On a pu exagérer ces limites, il est excessif de soutenir qu'il n'y en a pas. Les abus auxquels l'absolue liberté testamentaire a donné lieu ne sont pas un simple épisode de l'histoire; ils y tiennent une place énorme. Il a fallu que la loi dans les pays aristocratiques mît des bornes à cette faculté indéfinie des substitutions qui, sous prétexte de liberté du testateur, supprime la liberté de plusieurs générations, frappe la terre d'une inaliénabilité funeste par son excès, crée des fainéans et des prodigues, et trouble tous les rapports de famille pendant tout le temps de leur durée. Les imperfections et les vices de la nature humaine subsistent chez le père de famille. Ses injustes partialités, la faiblesse des vieillards sujets à captation, remplissent les annales juridiques, comme les comédies du répertoire antique et moderne. Est-il exorbitant d'admettre que ces considérations suffisent pour motiver quelques précautions et quelques mesures limitatives? Tout ce qu'exige le droit naturel, c'est que la liberté reste le fait dominant. Il ne semble même pas que cette interprétation ait paru trop tyrannique à certains états de l'Amérique du Nord. On trouve dans la législation de quelques-uns des clauses restrictives en ce qui concerne la faculté de léguer aux associations. Des enfans mineurs au moment de la mort de leur père, entrant à peine dans la vie, ayant d'ailleurs, quel que soit leur âge, quelle que soit leur situation, un titre naturel à la préférence, à de rares exceptions près, seront-ils entièrement exclus de tout droit à la succession? On dit qu'il n'y a pas de *droit à l'héritage*. Il faudrait s'entendre sur ces mots. Au point de vue de plu-

sieurs grandes législations antiques, en Orient, à Athènes et ailleurs, ce droit était positivement reconnu. Plus le droit de l'individu et de la propriété s'est déterminé à part, plus ce droit *indivis* de la famille s'est effacé, pour ne laisser place qu'à une question de limites. Sans doute il serait exorbitant de soutenir que le fils d'un père millionnaire a droit, nous entendons parler d'un droit naturel et strict, à hériter d'un million. Est-ce une raison d'aller jusqu'à prétendre avec Montesquieu qu'il n'a de droit qu'à la *nourriture?* L'illustre écrivain n'aurait pas sans doute lui-même refusé d'y joindre l'*éducation*, et il n'eût peut-être pas été bien difficile de le ramener à cette idée, que c'est aussi de la part d'un père plus qu'un devoir large et facultatif de ne pas mettre son fils dans une situation qui fasse trop contraste avec celle où il l'a fait naître et où il l'a élevé. La société tient compte non pas seulement des droits stricts, absolus, mais aussi de ce qui fait titre. Elle n'efface pas la famille comme un fait indifférent devant la liberté individuelle du testateur et au profit exclusif du droit de propriété. Elle fait entrer dans les prescriptions légales ces considérations d'équité, de sympathie, de parenté, que la morale, toutes les fois surtout qu'il s'agit de pères et d'enfans, ne saurait regarder comme non avenues, et laisser trop ouvertement et trop fréquemment fouler aux pieds.

On peut donc, en se plaçant au point de vue des principes et aussi des circonstances de notre pays, qui cherche dans la restauration de la famille un élément de salut, regarder des modifications comme possibles. La quotité dont dispose le père de famille peut être en droit considérée comme trop faible pour laisser à sa liberté une étendue suffisante. De même cette exiguïté de la portion disponible comparée à la légitime assurée aux enfans présente sous le double rapport moral et économique des inconvéniens réels. Il n'y a rien qui soit pour ainsi dire sacramentel dans le chiffre indiqué par le code civil. Les peuples qui ont adopté nos principes ont le plus souvent établi une portion disponible plus considérable. Rien n'empêcherait que nous fissions comme eux. Les défiances qui ont dicté ce que notre loi a de trop restrictif ont dû disparaître depuis 1789. Le danger public ne semble pas être, à vrai dire, aujourd'hui dans le rétablissement des priviléges; mais évitons les exagérations et les illusions. L'exagération dont sont empreintes les récentes critiques adressées à la loi de succession dans ses principes et dans ses effets dépasse toute mesure. Au fond, la loi de l'égal partage est, sauf un nombre de cas limité, fondée sur la nature du cœur paternel, qui répand l'affection à peu près également sur les enfans, et qui se reprocherait de donner cours à d'injustes préférences, même trop aisément en pareille matière à des préférences fondées.

La facilité avec laquelle le code civil a été sur ce point si important imité par un grand nombre de peuples européens, qui ne songent ni à s'en plaindre ni à s'en défaire, n'est-elle pas la preuve la plus frappante que la loi est en général d'accord avec les convenances naturelles? La plus grande partie de l'Allemagne a adopté notre régime; on ne voit pas que la famille ait beaucoup à en souffrir. Comparez les effets moraux de la loi de succession en Angleterre et en France en prenant pour types deux bonnes familles dans les deux pays. Les Anglais eux-mêmes reconnaissent que la supériorité appartient à la famille française; l'union des cœurs et des intérêts y est plus grande sans comparaison. Ces rapports froids ou peu bienveillans fondés sur l'inégalité nous répugneraient essentiellement. Les moralistes et les romanciers anglais ont jugé et peint bien des fois ces intérieurs glacés ou divisés sans se méprendre sur la cause. On ne prétend pas que toutes les familles soient en Angleterre formées sur ce modèle. Non, assurément : on y accepte l'aînesse même dans les moyennes familles; mais les défauts se montrent en raison même de l'action exercée par l'inégalité. Retenir les enfans, comme on le propose, dans un respect de commande par l'appât d'une augmentation dans la part d'héritage n'est peut-être pas moralement une inspiration très élevée. Ne pourrait-on objecter que c'est encourager les apparences, peut-être l'hypocrisie, au préjudice de la réalité de l'affection? Les critiques du régime établi insistent sur ce fait, que les enfans escomptent trop souvent leurs *espérances* par des dettes. En voyant notre mal, avons-nous oublié celui que produit l'autre système? N'est-ce pas exactement ce que faisaient, ce que font encore les *fils de famille* dans des proportions tout autrement étendues, avec un tout autre scandale et un bien plus grand préjudice, sous le régime de la succession inégale? L'idée de stimuler au travail ceux qui seraient dépouillés de toute part d'héritage est aussi fort sujette à objection. La réserve dont dispose un jeune homme entrant dans la vie, ou qu'il attend plus tard, n'est pas un secours à dédaigner dans l'état d'exiguïté de nos fortunes. On engage les enfans qui n'auront rien ou qui auront peu à émigrer, tandis qu'un de leurs frères gardera la propriété de la terre ou de l'usine. Cette émigration indiquée comme une carrière à une masse d'hommes appartenant à la classe moyenne est chez nous de tous les remèdes le moins praticable. Une foule de considérations morales et matérielles contrarient l'expatriation au sein de nos moyennes familles. Nous n'avons pas les Indes comme l'Angleterre; nous ne possédons aucun de ces moyens qui sont à sa portée de pourvoir ses cadets. Nous n'avons guère que l'Algérie et nos fonctions publiques, déjà trop encombrées.

Au surplus, on pourrait proclamer la liberté de tester sans opérer en France une véritable révolution : les mœurs s'y opposent. En Amérique, cette liberté existe, et l'égalité des partages n'en reste pas moins la condition commune. Illimitée, la liberté testamentaire se manifesterait par des abus; mais ces abus, si regrettables qu'ils fussent, n'iraient pas eux-mêmes jusqu'à changer la face de la société. Les avantages que présenterait la même liberté à certains égards ne la modifieraient pas non plus très sensiblement. Une faible minorité des pères de famille se déciderait à braver sur ce point l'opinion publique, prononcée contre l'exhérédation, si ce n'est tout à fait exceptionnelle. On ne fait aujourd'hui même qu'un médiocre usage de la portion disponible; plus étendue, on en userait, dit-on, davantage, parce que ce serait d'une manière plus efficace. Je le veux bien; toujours est-il que ce qui se passe n'est pas un signe à négliger. On a cité un chiffre concluant pour l'époque de la restauration. « J'ai sous les yeux, écrivait M. Dunoyer, peu suspect pourtant de partialité en faveur de la loi, le chiffre des successions qui se sont ouvertes à Paris dans le cours de l'année 1825, à l'époque où la restauration était fort préoccupée de l'idée de rétablir le droit d'aînesse. Le nombre de ces successions est de 8,730. Eh bien! sur ces 8,730 successions il n'y en avait que 1,081 dans lesquelles on eût testé, et dans le nombre de celles où l'on avait testé, 59 personnes seulement avaient disposé du préciput légal en faveur de tel ou tel de leurs enfans. » Aujourd'hui encore la substitution existe dans notre droit. Elle est permise comme en Angleterre pour la quotité disponible jusqu'au second degré. C'est chez nous lettre morte. Et c'est avec de telles indications qu'on se croit en droit de prédire une révolution morale, économique, sociale, par une modification des articles du code relatifs à l'héritage en ligne directe! N'est-ce pas enfler sans limite l'importance d'une question qui, réduite à ses justes termes, a ses raisons d'être posée?

Il est certain que l'article 826, qui permet de demander le partage *en nature*, pousse à un fractionnement parcellaire funeste à la famille, à la propriété, à l'agriculture. Il existe sans doute un correctif. L'article 827 porte que, « si les immeubles ne peuvent pas se partager commodément, il peut être procédé à la vente par licitation devant le tribunal. » A l'île Bourbon, cet article suffit pour empêcher la division des sucreries, bien qu'elles aient des centaines d'hectares; les experts trouvent toujours qu'une sucrerie ne peut se diviser, et le tribunal est toujours de leur avis; mais ce moyen, dit-on, est onéreux, la vente par licitation entraîne des frais, laisse les affaires en suspens. Il y a pourtant là un remède dont il dépendrait des héritiers d'user plus souvent. La polémique trouve

commode ou de passer ces remèdes sous silence ou d'en diminuer à l'excès l'efficacité. De même, dans la discussion générale, elle ne tient pas le moindre compte de ce que les donations faites par le père de son vivant à tel de ses enfans plus méritant ou dans le besoin apportent de tempéramens à ce que l'égalité de partages après la mort peut avoir d'excessif. On a raison de vouloir s'opposer au fractionnement parcellaire. Le procès qu'on lui fait laisse intacte d'ailleurs la cause de la petite propriété et de la petite culture, auxquelles la condition même de notre sol et notre état social vouent la plus grande partie de notre territoire, sans qu'il y ait lieu de s'en affliger, bien loin de là. Pourquoi d'autres mesures encore que l'augmentation de la portion disponible, qui pourrait être insuffisante ici, ne seraient-elles pas prises pour combattre l'excès du morcellement parcellaire? Plusieurs pays en ont donné l'exemple. La législation autrichienne frappe d'indivisibilité toutes les propriétés foncières dont l'étendue ne dépasse pas 26 ou 27 hectares. Vous trouverez de telles précautions légales dans le Mecklembourg, la Westphalie, quelques parties de la Prusse rhénane, dans presque tout le Hanovre, le grand-duché d'Oldenbourg, les pays de Thuringe, la Saxe, etc., preuve évidente que dans ces arrangemens de propriété la liberté, si respectable et si utile qu'elle soit, ne supprime pas toute prévoyance légale, et peut accepter quelques utiles restrictions. M. L. de Lavergne, dans des observations fort sages que lui inspiraient ici même en 1856 les critiques qui n'ont fait depuis lors que prendre plus de force et de développement, recommandait ce moyen et quelques autres. Il inclinait, lui aussi, vers l'extension de la portion disponible, ce qui ne l'empêchait pas d'écrire : « La loi du partage égal est la chair et le sang de la France (1). »

La question de l'organisation de la famille dépasse de toutes parts les limites dans lesquelles certains esprits préoccupés d'un point de vue s'efforcent de la renfermer. La famille française, si on veut n'en voir que les défauts et les lacunes, a plus besoin d'être restaurée dans son esprit moral que réorganisée sur des bases nouvelles en vertu d'arrangemens juridiques ou économiques. C'est par un ensemble de remèdes qu'il y faut tendre. Ici le problème de l'éducation se pose comme ailleurs. C'est sous l'influence de causes générales que la famille s'altère et se relève comme la société dont elle fait partie. Poser le problème de la régénération sociale sur le terrain exclusif de la famille, c'est d'ailleurs rétrécir presque autant la question qu'on la rétrécit en posant la question de la famille elle-

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1856.

même sur le terrain des articles du code relatifs à la succession. Ceux-là sans doute ont mille fois tort qui s'imaginent qu'en développant les sentimens de la famille on n'arrive qu'à tuer le patriotisme. Les anciens ont pu le croire quelquefois, et ici encore nos communistes ne sont que de mauvais imitateurs; jamais l'amour du pays chez les nations modernes ne se passera de ce premier aliment. A la chaleur de ce doux et puissant foyer naissent tous les affectueux sentimens, comme toutes les sortes de respect. Quelle autorité extérieure et plus ou moins artificielle respectera celui qui n'a pas respecté l'autorité la plus naturelle et la plus sainte qui soit au monde? C'est un tort néanmoins de ne pas voir qu'il faut à la famille elle-même des complémens et même des correctifs. Nous ne nous éloignons pas, en le remarquant, de la société française. Il y a un dévoûment au bien public, un degré de désintéressement nécessaire que la famille ne donne pas. Elle le combattrait plutôt, si d'autres sentimens n'étaient fortement mis en jeu. La décadence de la famille envahie par le matérialisme, détruite par l'esprit révolutionnaire, serait le premier de nos maux. Est-il faux, est-il hors de propos d'ajouter que la prépondérance exclusive des affections et des calculs qui se rapportent à la famille seule serait le second de nos dangers? Ce dernier péril est-il chimérique? Moins encore que l'autre peut-être. Il y a la part à faire en France à la famille existant à peine, tantôt altérée et corrompue, tantôt obéissant trop peu à l'esprit de tradition; il y a la part à faire aussi à la famille bien constituée avec ses influences amollissantes. C'est contre cet excès que nous voudrions appeler le secours de l'éducation publique, qu'on attaque sans mesure, et du service obligatoire auquel on n'attache peut-être pas une assez grande importance morale. Quoi qu'il en soit, la question de la famille a deux faces, ce qui lui manque et ce qu'elle pourrait avoir en trop au point de vue du sacrifice au bien public. En insistant sur le premier point, nous n'avons pas entendu qu'on négligeât le second, qui cache peut-être plus d'embûches. Le mal qui se présente sous sa vraie forme, on le combat. Le mal qui s'offrirait sous les traits séduisans des affections honnêtes, on s'en défie moins. Il faut y veiller aussi.

HENRI BAUDRILLART.

NÉGOCIATIONS AVEC L'ALLEMAGNE

LA CONVENTION POSTALE

Depuis la signature du traité de paix du 10 mai 1871, les gouvernemens de France et d'Allemagne ont poursuivi les négociations nécessaires pour rétablir les rapports entre les deux pays. Les traités conclus à Berlin le 12 octobre 1871, en stipulant l'évacuation anticipée d'une partie de notre territoire, ont organisé d'urgence un régime provisoire pour les relations commerciales entre la France et ses anciennes provinces d'Alsace-Lorraine (1). La convention du 11 décembre, signée à Francfort, a réglé les questions qui concernent la nationalité des personnes, les pensions civiles et militaires, la procédure judiciaire, les hypothèques, les offices ministériels, les juridictions ecclésiastiques, les brevets d'invention, en un mot les principaux détails de l'organisation administrative et des intérêts privés. Dans la situation ingrate et difficile où ils étaient placés, les plénipotentiaires français, MM. de Goulard et de Clercq, ont défendu de leur mieux la cause des vaincus; ils se sont appliqués à faire prévaloir la modération et l'équité au profit de nos anciens compatriotes, si cruellement frappés par les destins de la guerre. S'ils n'ont pu résister avec succès sur tous les points, notamment pour la détermination de la nationalité, aux exigences de la chancellerie allemande, du moins l'acte diplomatique auquel ils ont donné leur signature pourvoit dans son ensemble aux intérêts les plus urgens.

Nous avons vu de notre temps des annexions de territoires au sujet

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1871, *Négociations avec l'Allemagne, les Traités de Berlin.*

desquelles se sont présentées des questions analogues à celles qui ont été récemment débattues à Francfort; mais pour ces annexions toutes les parties étaient d'accord, et la nation qui cédait le territoire et la nation qui le recevait et les populations qui changeaient de patrie. Les décisions libérales étaient proposées et acceptées avec le commun désir de ne pas amoindrir par des restrictions, ni par des mesures de défiance, l'acte politique qui les inspirait. Ici au contraire quelle différence! C'est un divorce imposé à des populations qui se trouvent brusquement arrachées à leur ancien drapeau, à des lois séculaires; c'est un véritable déchirement, et ce contrat de séparation, écrit au lendemain de la guerre, conserve nécessairement la marque de sa violente origine. Cependant les principes de la civilisation, qui ne permettent plus aujourd'hui les stipulations impitoyables et qui ont adouci, dans la forme au moins, le *væ victis* de l'antiquité, ont secondé l'action des négociateurs de Francfort; ils ont contenu les abus de la force. L'assemblée nationale a donc approuvé les conventions du 11 décembre.

Cet acte n'avait pu résoudre toutes les questions pendantes entre la France et l'Allemagne. Il restait à régler de graves intérêts relatifs au commerce et aux postes. Des négociations avaient été engagées à Francfort pour conclure une convention postale, mais elles n'avaient point amené de résultat. Elles ont été reprises à Versailles, et elles viennent d'aboutir à la signature d'une convention en date du 12 février 1872, qui est en ce moment soumise à l'examen de l'assemblée nationale. Ce nouveau traité mérite à divers titres une attention particulière. Non-seulement il appartient à l'ensemble de nos négociations avec l'Allemagne, négociations dont tous les détails, si douloureux qu'ils soient, doivent être étudiés de très près, mais encore il concerne un service qui prend chaque jour, dans les relations de peuple à peuple, une importance de plus en plus grande; il engage des principes très sérieux en matière de relations internationales et de revenu financier; enfin il fournit pour la première fois à l'assemblée nationale l'occasion de se prononcer sur ces principes. Aux termes de la constitution de 1848, l'approbation des traités conclus avec l'étranger était réservée à l'autorité législative; cette attribution est aujourd'hui remise en vigueur. L'assemblée actuelle pourra donc consulter utilement, sur les règles applicables aux conventions postales, les travaux parlementaires de la période comprise entre 1848 et 1851. On verra plus loin quelles sont ces règles, que l'administration de l'empire a respectées dans la rédaction des traités négociés depuis vingt ans avec la plupart des nations étrangères, particulièrement avec la Prusse et d'autres pays d'Allemagne.

I.

Il faut remonter très loin pour rencontrer les premières traces de conventions postales. Les services réguliers pour le transport des correspondances ne furent organisés en France, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, que dans le cours du XVIe siècle. Il n'est pas besoin de dire combien ils étaient incomplets. Pourtant, dès le début, on comprit l'utilité d'établir des courriers internationaux, d'abord pour faciliter les relations entre les zones frontières des pays limitrophes, ensuite pour rendre possibles, au moyen du transit, les relations plus lointaines; mais à cette époque le service des postes, bien qu'il fût déjà considéré comme un service public et comme une attribution royale, s'exécutait le plus souvent en vertu de concessions particulières et de priviléges accordés à de grands personnages de l'état ou à des favoris de la cour. Les premiers traités conclus entre les fermiers des postes dans les différens pays ne figurent donc point dans les archives nationales.

Un édit de Louis XIII en l'année 1630 créa trois offices de maîtres-courriers pour les dépêches étrangères, dont le service était distinct de la régie des postes intérieures, et donna à ces maîtres-courriers « pouvoir de *renouveler* les traités faits avec les généraux et courriers-majors des postes d'Espagne, Flandre, Angleterre et autres pays. » Il existait donc avant cette époque des conventions, soit avec les courriers-majors d'Espagne, qui, pourvus de brevets royaux, apportaient les dépêches de Madrid à divers points de la frontière-française par des courriers partant tous les quinze jours, soit avec le général des postes féodales d'Allemagne, qui étaient exploitées depuis le commencement du XVIe siècle par la maison La Tour et Taxis. En 1663, la charge de surintendant-général des postes de France fut remise à Louvois, qui en recueillit d'abondans bénéfices, dus en grande partie aux améliorations qu'il introduisit dans le service des correspondances étrangères. Les plus anciens traités dont on possède la date furent conclus avec le prince La Tour et Taxis en 1669, et avec les courriers-majors d'Espagne en 1670. A la mort de Louvois en 1691, Louis XIV, voulant faire rentrer dans les caisses de l'état le produit des dépêches internationales et désireux de surveiller plus facilement les courriers pendant la lutte qu'il soutenait à la fois sur toutes les frontières, supprima la surintendance, et constitua, sous son contrôle immédiat, un bureau spécialement chargé des rapports avec les offices étrangers. En 1695, ce bureau fut rattaché à la ferme-générale des postes, dont il continua à faire partie jusqu'à la révolution. Lors de la ré-

organisation définitive du service sous le consulat, toutes les correspondances intérieures et étrangères furent confiées à la même direction générale.

Pendant la surintendance de Louvois, et après lui jusqu'à la révolution, les conventions destinées à régler le tarif des dépêches internationales reposaient habituellement sur le principe du paiement intégral des taxes perçues, pour les dépêches intérieures, par chacune des administrations contractantes, en y ajoutant, s'il y avait lieu, une taxe maritime et des frais de transit. Par exemple, les lettres transportées d'Espagne ou d'Allemagne dans les différentes zones de la France étaient taxées de telle sorte que chaque office reçût pour chacune d'elles un port égal à celui d'une lettre intérieure effectuant sur son territoire le même parcours, — principe très simple, dont l'application n'était modifiée que par les combinaisons des tarifs de transit; la concurrence était alors la règle des prix. Ainsi, pour attirer sur leurs lignes les correspondances échangées entre l'Angleterre et l'Italie, les postes de France et d'Allemagne, pays intermédiaires, consentaient à réduire le péage du transit au-dessous des taxes exigées pour le transport intérieur des dépêches nationales. Ces services de postes, concédés à des administrations particulières, avaient uniquement pour objet l'accroissement du revenu, sur lequel il fallait prélever la redevance stipulée au profit du souverain ou de l'état. Au surplus, les postes intérieures étaient également exploitées de manière à procurer directement les recettes les plus élevées au fisc ou à la ferme-générale. En France, avant 1789, l'impôt des postes versait au trésor 8 ou 10 millions de francs, somme considérable pour cette époque, et les financiers soupçonnaient qu'une portion du revenu était dissimulée et détournée par la ferme chargée de la perception.

Parmi les services étrangers avec lesquels la France a conclu des traités pour le transport des dépêches, l'office de La Tour et Taxis occupe l'un des premiers rangs. De 1669 à 1861, on ne compte pas moins de trente-trois conventions qui attestent l'importance et la continuité de ses rapports avec notre administration postale. Il a ainsi négocié avec presque tous les états, et les dépêches de l'Europe entière ont été, soit directement, soit par voie de transit, confiées à ses courriers. Quelle est l'origine, quels ont été les progrès successifs de cette singulière organisation, qui nous montre une maison princière formant en quelque sorte une dynastie de maîtres de postes, se taillant au centre de l'Europe un fief d'un genre tout nouveau, traversant les périodes de guerre et de révolution sans se détourner un seul jour de son œuvre, et survivant longtemps encore à la ruine du régime féodal? Cette étude d'histoire postale ne

manque pas d'intérêt, et elle vient à propos lorsqu'il s'agit de négociations avec l'Allemagne, c'est-à-dire sur le terrain où la noble maison de La Tour et Taxis a exercé le plus activement, pendant près de trois siècles, son utile industrie.

Les premiers courriers de postes furent établis vers l'an 1500 par le comte Roger de Taxis entre Vienne et le Tyrol. En 1516, le comte François de Taxis, neveu de Roger, se chargea d'un service régulier entre Vienne et les Pays-Bas, qui venaient d'être annexés à la maison d'Autriche, par suite du mariage de l'empereur Maximilien avec Marie de Bourgogne, et il obtint en récompense, par investiture féodale, la charge de général des postes dans tous les états de l'empire. Charles-Quint confirma par lettres patentes le titre et les priviléges attribués au comte de Taxis, dont le domaine postal acquit à cette période, par les victoires de l'empereur, sa plus vaste étendue. Vienne était le point central d'où les courriers rayonnaient au nord vers les Pays-Bas, au sud vers l'Italie; mais après l'abdication de Charles-Quint plusieurs princes d'Allemagne commencèrent à revendiquer le droit d'organiser pour leur propre compte et sous leur autorité les services de postes que le chef de l'empire prétendait se réserver comme un droit régalien, exclusivement attaché à sa couronne. De là des démêlés sans fin. Aux protestations des princes, l'empereur ripostait en comblant de titres et de parchemins la maison de Taxis. Vers 1615, Mathias constitua en fief la charge de grand-maître des postes de l'empire au profit de Lamoral de Taxis et de ses descendans mâles. En 1621, Ferdinand décréta qu'à défaut de succession masculine le fief passerait à l'aînée des filles et à sa postérité. Il faut croire cependant que les Taxis étaient avant tout hommes d'affaires, et qu'ils n'avaient pas une absolue confiance dans la vertu des parchemins impériaux. En même temps qu'ils acceptaient les faveurs et les dignités dont on les accablait à Vienne, ils jugeaient prudent de s'entendre avec les princes qui contestaient la validité de leur privilége; ils essayaient d'obtenir des traités particuliers pour assurer partout le libre passage de leurs courriers. Ce débat occupa maintes fois, pendant le XVIIe siècle, la diète de l'empire. Chanceliers et docteurs discutèrent à perte de vue sur les droits de l'empereur et sur les droits des princes en matière de postes. On dut secouer à cette occasion toutes les archives du code féodal. En 1681, le roi d'Espagne Charles II et en 1686 l'empereur Léopold élevèrent au rang de prince le général héréditaire des postes. Ce surcroît de grâces n'était que l'indice d'un échec subi par la cause impériale. Le landgrave de Hesse et l'électeur de Saxe venaient en effet d'établir des postes dans leurs états au lieu et place des postes de l'empire, et ils donnaient ainsi

l'exemple de la révolte. Le titre de prince ne protégea point la maison de Taxis contre les entreprises de dépossession : elle eut à supporter, avec l'appui de la cour de Vienne, une longue série de luttes pour défendre son réseau postal, qui, vers le milieu du XVIIIe siècle, se trouva fortement entamé. La Bavière, la Hesse, la Saxe, le Brandebourg, la Westphalie prussienne, d'autres pays encore avaient conquis, à son détriment, leur indépendance postale. Cependant, malgré cette défection, les services de La Tour et Taxis conservaient le parcours le plus étendu dans le centre de l'Europe; ils tenaient les ports et les principales routes, et, s'ils ne pouvaient plus s'opposer à la création de concurrences, ils s'appliquaient, par des traités habilement combinés, à multiplier partout les échanges de dépêches. Rien de plus curieux que ce petit fief sans territoire et sans armée luttant contre les subtilités et les brutalités féodales, se tirant toujours d'embarras dans les passes les plus difficiles, manœuvrant, sans être écrasé, entre l'empereur et les princes, et sachant s'imposer à tous par l'excellence relative de son organisation. Il y a là vraiment un prodige d'habileté administrative et de diplomatie.

Pendant la révolution et sous le consulat, lorsque la république française devint maîtresse des Pays-Bas et de la rive gauche du Rhin, le grand-maître des postes féodales dut, comme bien d'autres souverains, se replier devant elle. Il céda la place aux postes françaises; mais il avait su se ménager la protection du vainqueur, et il avait obtenu que, par une stipulation insérée dans un acte de 1803 faisant suite au traité de Lunéville (1801), la situation des services de La Tour et Taxis en Allemagne fût maintenue telle qu'elle était lors de la signature de ce traité. Il invoqua donc cette clause pour conserver les postes dans les territoires de la rive droite du Rhin qui venaient d'être attribués à la Prusse. La France était intéressée à ce qu'il en fût ainsi, non-seulement parce que les services de Taxis avaient toujours été bien exécutés au profit du gouvernement et du public français, et en dehors de toute influence politique, mais encore parce qu'il était désirable de ne point remettre à l'administration prussienne la direction des postes allemandes. Il y eut à ce sujet des pourparlers diplomatiques qu'il n'est pas inutile de rappeler.

Dans un rapport adressé au premier consul, le directeur des postes françaises, M. de Lavalette, proposait d'appuyer auprès du roi de Prusse la réclamation du prince de La Tour et Taxis. « Il ne s'agit pas seulement, disait-il, des relations avec l'empire (l'Allemagne), mais des correspondances *de* et *pour* plusieurs états du nord, correspondances que l'office français a toujours évité avec

soin de livrer aux postes prussiennes, qui aujourd'hui ne dissimulent pas le désir de s'en approprier le transit exclusif. » Consulté sur cette proposition, le ministre des affaires étrangères, M. de Talleyrand, émit une opinion de tout point conforme à celle de M. de Lavalette. Il ajouta que le gouvernement français avait intérêt à traiter avec un office général dans l'empire plutôt qu'avec les offices particuliers de chacun des princes qui composaient la confédération germanique. M. de Talleyrand s'attendait à rencontrer du côté de la Prusse une vive résistance; mais il jugea qu'il y avait lieu d'entretenir officiellement de cette affaire le cabinet de Berlin. Comme on l'avait prévu, le roi de Prusse se montra fort éloigné d'accueillir la prétention du prince de La Tour et Taxis, et il répondit lui-même par un ordre émané de son cabinet à l'adresse de son ambassadeur à Paris : « Les postes impériales ne sont point encore abolies dans mes nouvelles provinces, non pas que sur la question même j'aie pu être un seul moment indécis. L'inconvenance d'un établissement étranger dans le sein de mes états saute aux yeux, et sous tous les points de vue, militaire, politique, de finances et de police, la sûreté, la dignité, l'ordre, me prescrivent la même mesure. Quand il s'agit de considérations aussi essentielles, le droit naît du besoin... » Sauf cette étrange doctrine sur l'origine du droit, doctrine qui s'est pieusement conservée en Prusse et dont notre génération a pu voir toutes les conséquences, il est juste de reconnaître que la prétention de Frédéric-Guillaume n'avait rien d'excessif. Un pays indépendant doit avoir sa poste et ne point la laisser à d'autres. Aussi le roi de Prusse, invoquant, outre son intérêt, le sens général du traité de Lunéville et l'opposant aux revendications particulières du prince de Taxis, se mit en mesure d'organiser un service de poste dans ses nouveaux états. Seulement le prince régnant de La Tour et Taxis étant son beau-frère, il voulut bien accorder une indemnité pécuniaire aux postes impériales qui se trouvaient ainsi dépossédées. L'affaire s'arrangea donc en famille par un acte du 1er novembre 1803. Dès cette époque, le cabinet de Berlin essaya de conclure une convention postale avec la France, mais les négociations échouèrent, et pendant toute la durée de l'empire l'office de Taxis conserva notre clientèle pour le transit de nos dépêches à travers l'Allemagne.

En 1815, le congrès de Vienne reconnut le droit héréditaire du grand-maître des postes féodales, qui ramena ses courriers dans les pays que lui avait momentanément enlevés la conquête française. Alors que les princes allemands rentraient dans leurs états, le prince de Taxis obtenait, lui aussi, la restauration de son vieux fief postal sur la rive gauche du Rhin. Bientôt cependant le Wurtem-

berg et quelques autres contrées allemandes, imitant l'exemple de la Prusse, organisèrent directement leurs services de poste, et peu à peu l'office de Taxis vit son domaine se restreindre aux grands-duchés de la Hesse-Darmstadt, de la Hesse-Électorale et de Saxe-Weimar, aux duchés de Nassau, de Saxe-Cobourg et de Saxe-Meiningen, à quelques principautés moins importantes et à la ville libre de Francfort; il conservait en outre des bureaux dans les ports anséatiques. Même avec ces proportions réduites, il continuait à remplir un rôle considérable dans l'échange des dépêches européennes et à traiter d'égal à égal avec les administrations des principales puissances. De 1818 à 1861, le prince de Taxis conclut dix conventions avec l'administration française. Il avait su maintenir la bonne organisation de son service, une exacte fidélité dans les transports et un régime de taxes internationales qui ne le cédait en libéralisme à aucun autre. Cependant après Sadowa ses jours étaient comptés. La politique prussienne ne pouvait plus tolérer cette petite souveraineté si vivace, si indépendante, qui représentait l'ancienne Allemagne, et semblait protester contre le grand programme unitaire. En 1867, le prince de La Tour et Taxis fut annexé et assez mal indemnisé. Ainsi finit cette intéressante dynastie postale dont le règne trois fois séculaire mérite assurément l'estime des historiens, des économistes et des diplomates. En cessant de vivre, elle a légué à l'empire d'Allemagne le soin d'exécuter le dernier traité qu'elle avait conclu avec la France en 1861.

La Prusse, on l'a rappelé plus haut, n'avait pu obtenir de la France la convention postale qu'elle avait essayé de négocier en 1803. Elle excitait certaines défiances, car les affaires postales ont toujours eu, particulièrement à cette époque, un caractère politique; d'un autre côté, l'administration française préférait étendre ses bons rapports avec l'office de Taxis, dont la discrétion ne lui était pas suspecte. Ce fut seulement en 1817, sous la restauration, que le cabinet de Berlin réussit à négocier à Paris un traité postal. Depuis cette époque, d'autres conventions sont intervenues, et la dernière, en date du 21 mai 1858, complétée par des actes additionnels de 1861 et 1865, était encore en vigueur lorsque la guerre de 1870 a éclaté. L'état de guerre mit tout d'abord à néant les divers contrats diplomatiques passés antérieurement entre la France et les gouvernemens d'Allemagne. Bientôt l'invasion fit passer aux mains de fonctionnaires allemands le service des postes dans les départemens occupés par l'ennemi. Dès la signature de l'armistice, puis après l'échange des ratifications du traité de paix, on s'entendit pour rétablir la régularité du service, dont la direction fut restituée partout aux agens français, sous la réserve des conditions par-

ticulières nécessitées par la présence de l'armée d'occupation. Ces arrangemens pris à la hâte ne pouvaient avoir qu'un caractère provisoire (1), et il était indispensable, dans l'intérêt des deux pays et spécialement dans l'intérêt de l'Alsace-Lorraine, de remplacer par une convention nouvelle et définitive non-seulement l'ancien traité franco-prussien, mais encore les traités conclus avec le duché de Bade en 1856 et avec la Bavière en 1858. Il convient en effet que deux grands pays qui sont limitrophes ne demeurent point privés des avantages réciproques qui résultent d'un bon service postal. De même qu'au lendemain de la guerre on s'est empressé de niveler les routes, de ressouder les rails et de rouvrir toutes les voies à la circulation, de même, quelle que puisse être la vivacité des ressentimens entre deux peuples qui viennent à peine de déposer les armes, il faut réorganiser au plus vite l'échange des correspondances publiques et privées, les postes, les télégraphes, en un mot tout ce qui entretient les relations internationales. La politique le conseille, et l'intérêt du travail l'exige. En se rapprochant pour négocier le nouveau traité qui a été signé à Versailles le 12 février 1872, les deux gouvernemens ont obéi à une nécessité impérieuse. Il reste à juger l'œuvre des négociateurs, qui ne doit être définitive qu'après avoir été approuvée par le pouvoir législatif en France et en Allemagne.

II.

Toute convention postale a pour objet premièrement de faciliter l'échange des correspondances entre les deux nations contractantes, en second lieu de régler les conditions auxquelles chacun des deux pays peut faire passer sur le territoire de l'autre les correspondances adressées à une destination plus lointaine. Il s'agit, dans le premier cas, des dépêches internationales; dans le second cas, des dépêches de transit. On doit régler les modes de transports, le ré-

(1) Il est aujourd'hui sans intérêt d'examiner ces arrangemens. Nous dirons cependant quelques mots d'une convention signée le 10 mars, à Reims, par les directeurs-généraux des postes de France et d'Allemagne. Dans ce document, sorti des presses de l'Imprimerie nationale, on lit des phrases telles que celles-ci : « Le gouvernement allemand consent à ce que l'administration des postes françaises *sera* remise..., sans que ce fait *donnera* lieu à aucun décompte... Les habitans seront avertis *déjà dès à présent*... etc... » Il ne faut pas toujours juger du fond par la forme; mais si le négociateur français n'a pas mieux défendu nos intérêts qu'il n'a défendu notre langue, nous devons regretter doublement qu'un acte ainsi libellé figure dans nos archives diplomatiques. L'Allemand ne s'est pas borné à dicter les clauses de la convention : il les a écrites, et il leur a donné la marque de ses solécismes. On aurait bien dû nous épargner cette disgrâce.

gime des taxes et la répartition du produit entre les deux gouvernemens dont l'un a reçu et l'autre a distribué ou transmis plus loin les dépêches.

D'après l'ancien traité, qui est maintenu provisoirement en vigueur, la taxe entre la France et la Prusse était de 40 centimes pour les lettres affranchies, du poids de 10 grammes, à destination ou en provenance des provinces rhénanes, et de 50 centimes pour les autres provinces prussiennes. Les lettres non affranchies supportaient une augmentation de 10 centimes, ce qui élevait respectivement la taxe à 50 et 60 centimes. Le traité conclu avec la Bavière fixait les taxes de 40 centimes pour les lettres affranchies de 10 grammes, et de 60 centimes pour les lettres non affranchies. Enfin le traité badois établissait les taxes de 30 et 40 centimes pour les lettres de 7 grammes 1/2. Le partage des produits entre les gouvernemens était ainsi calculé : la France recevait les deux tiers pour les lettres des provinces rhénanes, et la Prusse le tiers; le produit de la taxe pour les lettres échangées avec les autres provinces prussiennes était partagé par moitié. D'après le traité bavarois, la France recevait six dixièmes et la Bavière quatre dixièmes; d'après le traité badois, il revenait à la France deux tiers et à Bade un tiers.

La convention du 12 février, destinée à remplacer les trois traités dont nous venons de résumer les conditions en ce qui touche au transport des lettres internationales, établit une taxe de 40 centimes pour les lettres affranchies, du poids de 10 grammes, adressées de France en Allemagne, et de 3 *gros* ou 37 centimes 1/2 pour les lettres adressées d'Allemagne en France. La taxe des lettres non affranchies est respectivement de 60 centimes et de 5 *gros* ou 62 centimes 1/2. Une faveur est accordée aux correspondances dont le parcours entre le bureau de départ et le bureau de destination ne dépasse pas 30 kilomètres; pour ces correspondances, la taxe n'est que de 30 ou 40 centimes, selon qu'elles sont ou ne sont pas affranchies. Cette réduction a sans doute été combinée pour combattre la fraude, qu'un tarif trop élevé eût encouragée, et pour favoriser les relations entre les cantons limitrophes de la France et de l'Alsace-Lorraine. Quant au partage des produits, les proportions stipulées dans les traités antérieurs sont complétement supprimées. Chaque gouvernement gardera en totalité les sommes qu'il aura perçues soit au départ des lettres affranchies, soit à l'arrivée des lettres non affranchies.

Si l'on ne considère que le montant des taxes, la convention du 12 février ne modifie pas très sensiblement pour le public les conditions existantes. D'un côté, elle accorde une diminution de 10 centimes pour les lettres qui s'échangent avec un certain nombre de

pays allemands situés au-delà du Rhin, pays avec lesquels, sauf Berlin, nos relations ne sont pas des plus actives; d'un autre côté, en élevant le poids de 7 grammes 1/2 à 10 grammes, elle augmente de 10 centimes le port des lettres échangées avec le grand-duché de Bade. Quoi qu'il en soit, il y a dans l'ensemble une légère réduction de tarif, réduction que les négociateurs auraient eux-mêmes désirée plus forte, car ils sont convenus que le port des lettres affranchies sera abaissé de 40 à 30 centimes, dès que les circonstances le permettront.

Le public français et allemand ne retirera donc pas immédiatement un avantage bien sérieux; mais, s'il est désintéressé, il n'en est pas de même du trésor français, qui jusqu'ici recevait les deux tiers ou les six dixièmes des produits de la taxe sur la plus grande partie des dépêches franco-allemandes, et qui désormais n'en percevra plus que la moitié. Il est même permis de craindre que certaines dispositions de détail, résultant du système de perception ou du mode de transport, ne lui enlèvent une portion de cette moitié, que la convention ne lui attribue qu'en principe, sans comptabilité et sans garantie. Sur ce point, la convention du 12 février, comparée avec les traités précédens, nous est évidemment désavantageuse, elle diminue au profit de l'Allemagne notre part de recettes, et elle porte une première et grave atteinte à une doctrine équitable que notre diplomatie postale était parvenue à faire prévaloir dans tous les traités conclus depuis 1849. Cette doctrine, c'est que, dans l'application du tarif international, qui se compose en général des deux taxes perçues à l'intérieur de chacun des pays contractans, le partage des produits doit être réglé selon l'importance du service rendu et des dépenses faites par chaque administration pour le transport des dépêches.

Le tarif intérieur français, qui était de 20 centimes, a été élevé à 25 centimes par la loi du 24 août 1871; le tarif intérieur allemand est de 1 *gros* ou 12 centimes 1/2. En fixant à 40 centimes ou à 3 *gros* (37 centimes 1/2) le montant de la taxe internationale, la convention applique le tarif français et le tarif prussien, qui, ajoutés l'un à l'autre, forment bien le total de 37 centimes 1/2 (1); mais, comme chaque office ne perçoit la taxe que dans un sens, il faut, pour calculer le produit que lui laisse le transport d'une lettre, et en supposant de part et d'autre un nombre égal d'expéditions affranchies, prendre la moitié des chiffres ci-dessus fixés. Par conséquent, chaque lettre échangée entre les deux pays produirait à la

(1) Le taux de 40 centimes adopté pour les lettres qui s'expédient de France s'explique par l'impossibilité de percevoir avec la monnaie française le prix exact de 37 centimes 1/2, qui correspond en Prusse à 3 *gros*.

France 20 centimes, soit 5 centimes de moins que son tarif intérieur, et à l'Allemagne 18 centimes 3/4, soit 6 centimes 1/4 de plus que son tarif, qui est de 12 centimes 1/2. Ce rapprochement de chiffres montre que par l'effet de sa convention la France ne retrouvera pas dans les taxes stipulées le prix qu'elle est obligée d'appliquer aux lettres nationales, et que l'Allemagne, au contraire, en retirera une recette supérieure de moitié au produit de son tarif intérieur. Il y a là une première anomalie, et nous devons répéter ici que les négociateurs de la convention du 12 février ont complétement renversé la situation qui avait été adoptée dans les anciens traités, car ceux-ci attribuaient à la France les deux tiers ou les six dixièmes des taxes pour une partie des lettres franco-allemandes, et ces proportions nous faisaient bénéficier d'un port supérieur à notre propre tarif, qui n'était alors que de 20 centimes. C'est donc une double perte pour le trésor français.

A première vue, l'on serait disposé à penser que la France a tous les torts dans cette querelle de centimes, qu'elle doit porter la peine de ses exagérations fiscales, qu'elle ne saurait les imposer aux autres peuples, et que les Allemands sont très heureux de ne payer que 12 centimes 1/2 pour leurs lettres intérieures, les Anglais 10 centimes 1/4, les Américains des États-Unis 15 centimes, alors que les Français sont condamnés à payer 20 centimes et même aujourd'hui 25 centimes. Cette réflexion se présente naturellement à l'esprit. Elle se propage dans l'opinion publique; elle inspire les appréciations trop sévères que nous portons parfois sur l'un de nos grands services administratifs, et, ce qui serait plus grave, elle tend à nous créer une situation désavantageuse, lorsque nous avons à traiter avec les offices étrangers. Il convient donc d'examiner si elle est fondée, de la contrôler à l'aide des faits, et de savoir décidément si, comme on paraît le supposer, la France persiste à méconnaître les principes économiques et financiers qui doivent régir un bon tarif postal.

Sous l'ancien régime, le transport des correspondances par des courriers plus ou moins réguliers était une attribution régalienne que les souverains exploitaient directement ou affermaient à des entrepreneurs, et qui était pour eux matière à revenu. Plus tard, il a continué à former un monopole d'état, non-seulement dans un intérêt politique et financier, mais encore dans l'intérêt du service postal, qui par son extension, par ses combinaisons multiples et par l'obligation de rayonner sur tous les points du territoire, c'est-à-dire de fonctionner très souvent à perte, échappait aux moyens d'action et aux spéculations habituelles de l'industrie particulière. Enfin, dans la dernière période, les gouvernemens et

les peuples ont jugé que les postes doivent se dégager autant que possible de leur caractère fiscal, que les rapports de famille ne sont point de nature à être taxés, et que le trésor public gagne plus au développement de l'industrie et du commerce, favorisé par l'abaissement des taxes postales, qu'il ne gagnerait par la perception de taxes élevées. C'est en vertu de cette doctrine économique et libérale que dans tous les pays, en France comme ailleurs, on a depuis trente ans simplifié et réduit les tarifs des correspondances. Cependant, tout en opérant ces réductions, les gouvernemens se sont appliqués à ce que la poste rapportât au moins ce qu'elle coûte. Ils ont bien voulu ne pas réaliser de gros bénéfices, mais ils n'ont point voulu subir de pertes. Les États-Unis font exception à cette règle. Ils ont adopté une taxe très basse (15 centimes). Sur leur territoire immense et avec leur population éparse, ils ont le plus grand intérêt à développer les relations, et il leur aurait fallu établir un tarif fort élevé pour couvrir leurs frais. Ils ont préféré subir un grand sacrifice d'argent pour hâter l'œuvre du peuplement et de la colonisation, qui est, dans le Nouveau-Monde, l'œuvre capitale. Sauf cette exception, qui s'explique par des considérations particulières et impérieuses, les grands états ont organisé leur service postal de manière à ne pas perdre, et, quand ils gagnent, à ne pas gagner beaucoup.

Comment donc se fait-il qu'il y ait une telle différence entre la taxe française, même quand elle n'était que de 20 centimes, et les taxes de l'Angleterre, de l'Allemagne et d'autres nations? C'est que la taxe, purement rémunératrice, doit être calculée d'après les dépenses et l'importance du service rendu. Si la France a plus de 40,000 boîtes aux lettres, levées au moins une fois par jour, tandis que l'Angleterre n'en compte que 18,000 et l'Allemagne entière (y compris l'Autriche) 35,000, si elle a une armée de 20,000 facteurs, effectif très supérieur à celui que possède l'Angleterre ou l'Allemagne, si elle entretient des bureaux dans les pays du Levant, et si elle subventionne plusieurs lignes de paquebots, alors que l'Allemagne ne sacrifie pas un centime pour faciliter les correspondances d'outre-mer, on comprend que le service français, plus étendu, plus fréquent, plus complet que le service anglais ou allemand, coûte plus cher, et que par suite sa taxe soit plus élevée. Économiquement, le transport des correspondances est une industrie, et l'opération en elle-même n'est autre chose qu'un produit. Or il y a produit et produit. Les services de postes ne sont pas absolument identiques, et ils ne sont pas aussi perfectionnés ni aussi coûteux. Voilà tout le secret de la différence entre la taxe française et certaines taxes étrangères. Cette assertion peut ren-

contrer des incrédules, car on ne se figure pas aisément que, dans la Grande-Bretagne par exemple, le service ne soit pas aussi complet qu'en France. Rien n'est plus vrai cependant : un membre de la chambre des communes déclarait au parlement en 1868 que les lettres de Londres à destination de certains districts de l'Écosse restaient un mois en route. Qui ne sait au contraire que la plus modeste commune de France possède depuis longtemps un service quotidien, et que les hameaux neigeux des Alpes et des Cévennes reçoivent la visite du facteur? En Allemagne, les lettres adressées hors des villes ont été longtemps frappées d'une taxe supplémentaire qui n'a été abolie qu'au 1er janvier 1872; souvent même elles n'étaient point portées à domicile, et les destinataires devaient les faire prendre au bureau de poste. En France, le décime rural est supprimé depuis vingt-cinq ans. Bref, la comparaison des taxes ne peut s'établir équitablement que si l'on compare en même temps l'étendue, la variété, la régularité des services qu'elles ont à rémunérer. A ces divers points de vue, notre ancienne taxe de 20 centimes était relativement très modique.

Il suffit au surplus d'examiner les budgets pour rendre cette démonstration plus saisissante. Le service des postes rapporte à l'Angleterre environ 35 millions, tous frais payés. Le produit des postes de l'empire germanique, non compris le grand-duché de Bade, le Wurtemberg et la Bavière, qui ont des comptes distincts, est évalué à près de 9 millions. En France, la moyenne des recettes effectuées pendant les trois années 1867, 1868 et 1869, s'est élevée à 90 millions, et la moyenne des dépenses portées au budget à 63 millions, ce qui laisserait un bénéfice annuel de 27 millions; mais ce bénéfice n'est pas réel; il disparaît même complétement, si l'on ajoute aux dépenses le prix du transport des dépêches par les chemins de fer. En Angleterre, l'office des postes traite avec les compagnies, qui forment, comme on le sait, des entreprises particulières et indépendantes; la somme qu'il leur paie pour le transport des malles est comprise dans le montant de ses dépenses. De même pour l'Allemagne, cet élément de frais est chiffré dans le budget postal. En France, les compagnies sont obligées par les cahiers des charges d'effectuer gratuitement la presque totalité des transports de la poste, et ce service leur est imposé en compensation des subventions et des garanties d'intérêt qui leur ont été accordées. La gratuité n'est donc que nominale, elle correspond à une dépense faite sous une autre forme par le trésor, de telle sorte que, si l'on veut se rendre compte exactement du prix de revient pour les postes, il faut calculer le chiffre auquel on doit évaluer le coût du transport par les chemins de fer. On lit dans un rapport publié par l'*An-*

nuaire des postes de 1867 que ce chiffre pouvait être alors estimé à 61,814,000 francs. Plus récemment, les six principales compagnies ont fourni le chiffre de 22 millions, auquel s'ajouteraient les transports opérés par les compagnies secondaires. La différence entre les deux évaluations est très considérable. Quoi qu'il en soit, si l'on accepte le chiffre de l'*Annuaire,* le bénéfice apparent de 27 millions, porté au budget des postes pour la période triennale de 1867 à 1869, se transforme en une perte annuelle de 34 millions, et si l'on prend pour base le chiffre énoncé par les compagnies, il n'y a ni gain ni perte. Ainsi, contrairement aux offices anglais et allemand, qui retirent l'un et l'autre un profit net et certain du transport des correspondances, l'administration française ne réalise aucun bénéfice, si même elle ne subit pas une perte. C'est l'idéal des économistes, qui refusent aux gouvernemens le droit d'exploiter la poste comme un élément de revenu. La taxe française n'est devenue un impôt que depuis son relèvement à 25 centimes. Il n'est pas besoin de rappeler les motifs de cette augmentation, qui pèse lourdement sur nos correspondances intérieures, et qui doit peser de même sur les correspondances que la France échange avec l'étranger.

A quel titre les lettres allemandes, qui sont admises dans l'intérêt commun à circuler sur notre territoire et à profiter de notre service perfectionné, de nos nombreux bureaux, de notre armée de facteurs, — à quel titre ne paieraient-elles au trésor français que 20 centimes, quand nos lettres nationales paieront 25 centimes? D'un autre côté, alors que la taxe intérieure de l'Allemagne est de 12 centimes 1/2, prix rémunérateur et même profitable, pourquoi l'administration de Berlin percevrait-elle sur les lettres échangées entre la France et l'Allemagne, pour la part afférente au parcours sur son territoire, une taxe de 18 centimes 3/4? De telles conditions semblent difficiles à justifier. A quelque point de vue que l'on se place, les dépêches internationales ne méritent pas d'être mieux traitées que les dépêches nationales. Si l'office qui expédie est dispensé de la levée de la lettre, et si l'office qui reçoit n'a point à faire la distribution, cette économie est largement compensée par le plus long parcours moyen des lettres en provenance ou à destination de l'étranger. Les dépêches internationales, consacrées pour la plupart aux correspondances de la banque et du commerce, ne sont pas plus intéressantes, s'il nous est permis d'employer ce terme, que nos correspondances de famille ou celles du commerce intérieur : les profits de la banque et du commerce avec l'étranger proviennent ordinairement d'opérations plus considérables qui peuvent le plus aisément supporter la taxe, quelle qu'elle soit. Enfin, puisque la France est condamnée à payer un surcroît d'impôt, il

n'est pas juste qu'une catégorie particulière de correspondances échappe à cette triste loi, et c'est le cas plus que jamais de tenir bon pour l'application du principe qui recommande d'assurer à chacun des deux pays, liés par une convention, la perception de son tarif intérieur sur les lettres internationales.

L'explication de la clause qui a été acceptée au nom de la France se fonde sans doute sur l'avantage que présenterait la suppression de tous comptes entre les deux offices, peut-être aussi sur la résistance qu'aurait opposée le négociateur allemand, si l'on avait voulu obtenir une répartition inégale des produits entre la France et l'Allemagne. Il est délicat d'apprécier des discussions diplomatiques, et l'on doit y apporter de grands ménagemens, aujourd'hui surtout qu'il faut tenir compte des difficultés de notre situation et du caractère des parties en présence. Aussi nous oserions à peine nous permettre ces observations, si nous n'avions pour nous soutenir non-seulement le sentiment de l'intérêt national, mais encore les principes de notre législation, l'avis formel de l'assemblée législative de 1851, la pratique constante de plus de vingt années et l'adhésion que les puissances étrangères, la Prusse entre autres, ont donnée à ces principes en les pratiquant elles-mêmes.

Certes rien ne paraît plus simple, au premier abord, que de partager également entre les deux pays qui se lient par un traité les produits de la recette postale. Chaque nation n'a-t-elle pas un égal intérêt à l'établissement de correspondances régulières et rapides? A quoi bon compliquer les opérations par des calculs qui seront toujours plus ou moins hypothétiques? N'y a-t-il pas en outre un regrettable préjugé d'infériorité contre celui des deux gouvernemens qui accepterait pour l'échange des dépêches une rétribution moindre que celle dont l'autre serait appelé à profiter? Voilà comment on tente de soutenir le principe du partage égal des recettes; mais, en pareille matière, l'égalité absolue n'aboutit le plus souvent qu'à l'injustice. Le premier fondement d'une convention, c'est la réciprocité ou, pour mieux dire, l'équivalence des avantages que les deux parties contractantes s'accordent mutuellement. Si l'un des deux pays a une plus grande étendue, s'il est mieux desservi, s'il fait plus de sacrifices que l'autre pour son organisation, évidemment il a droit à un prélèvement plus fort sur les recettes de la correspondance internationale, et il serait lésé par un égal partage. De même, s'il est reconnu que, par l'effet des relations établies, le plus long parcours des dépêches s'effectue sur l'un des deux territoires, il est logique d'allouer une rétribution plus élevée à l'administration qui supporte ainsi le plus de dépenses. Le partage égal des recettes est une opération simple, mais arbitraire et

brutale; l'inégale répartition, quand les services rendus ne sont pas égaux, est une opération qui peut être parfois compliquée, mais qui réalise l'équité, la loyauté des contrats. L'administration française, qui, nous l'avons démontré plus haut à son honneur, a fait le plus de sacrifices pour améliorer le régime postal, devait naturellement en réclamer le prix dans les traités qu'elle avait intérêt à conclure, et déjà, sous le gouvernement de juillet, elle avait réussi à obtenir de plusieurs états étrangers une part supérieure des recettes produites par les correspondances étrangères. Appelée à étudier la question en 1849 et en 1850, à l'occasion des traités conclus avec la Belgique et la Suisse, l'assemblée législative avait proclamé la justice du principe invoqué par le gouvernement et tracé la règle à suivre en pareille matière lors des futures négociations.

En 1851, la même assemblée eut à examiner le traité conclu le 9 novembre 1850 entre la France et la Sardaigne. Le rapporteur de la commission, M. de Lagrené, indiqua de nouveau les principes qui doivent régir les conventions postales; il le fit en termes si nets et si clairs qu'il nous paraît utile de reproduire cette partie du rapport. « Pour être conforme au principe de la vérité, la répartition entre les parties contractantes du prix fixé pour les lettres internationales doit être exactement proportionnelle aux services rendus et aux dépenses effectuées de part et d'autre. Il fallait une enquête pour dégager tous les élémens du problème à résoudre : elle a été contradictoirement opérée, pendant cinq jours, des deux côtés de la frontière, et qu'il nous soit permis à ce sujet de féliciter les deux gouvernemens d'être entrés dans cette voie de l'enquête si laborieuse, il est vrai, mais si féconde en enseignemens profitables. L'enquête en effet, quand il s'agit d'arriver à une solution conforme aux règles de la justice et de la proportionnalité, est la seule base rationnelle d'une négociation sérieuse,... elle seule, au nom des faits, en vertu de la précision des chiffres, peut avoir l'autorité nécessaire pour dominer l'antagonisme des intérêts contradictoires et ramener à une moyenne équitable les prétentions divergentes. — Le résultat de l'enquête a été de constater que la distance utilement parcourue sur les territoires respectifs par les correspondances échangées entre les deux pays avait été, pour la France, de 2,971,078 kilomètres, et, pour la Sardaigne, de 1,122,064 kilomètres. — La taxe uniforme ayant été préalablement fixée à 50 centimes par lettre, il ne restait plus qu'à répartir équitablement cette somme entre les deux offices, proportionnellement aux frais de transport réciproques constatés par la distance, en tenant compte des frais généraux qui sont en proportion inverse de l'importance de chaque administration. — Telle a été la base du calcul dont le

résultat a donné pour la France les deux tiers des 50 centimes, et un tiers pour la Sardaigne... » Sur les conclusions de l'honorable rapporteur, l'assemblée législative décida par son vote que ce mode d'opérer serait désormais employé pour la préparation des conventions postales. De 1851 à 1870, le système de l'enquête a été presque toujours mis en pratique. La plupart des gouvernemens ont accepté comme juste le principe de l'inégale répartition des recettes; le cabinet de Berlin l'avait accepté dans la convention de 1858, le cabinet de Londres dans un traité de 1869 qui, prorogeant l'exécution d'une clause admise dans des traités antérieurs, attribuait cinq huitièmes à la France et trois huitièmes à l'Angleterre dans la répartition de la taxe des lettres anglo-françaises. Il suffit de citer ces deux exemples, l'Angleterre et la Prusse ayant l'enviable réputation de veiller avec le plus grand soin à la défense de leurs intérêts. Après ces explications et à la suite de ces précédens, il est regrettable que les négociateurs de la convention franco-allemande du 12 février 1872 se soient écartés de la règle si nettement tracée en 1851 par l'assemblée législative. Les vrais principes sont atteints, et la France y perd.

Les autres articles de la convention qui concernent l'échange des correspondances internationales comporteraient également diverses observations. S'il faut louer l'adoption du régime que l'Allemagne applique aux lettres *recommandées*, il est permis de n'accueillir que sous réserve les clauses relatives aux lettres *chargées*. Ces clauses augmentent sans profit la responsabilité pécuniaire de notre administration, et les taxes sont combinées de telle sorte que l'envoi d'une somme d'argent de Paris à Berlin coûte moins cher qu'un envoi de Paris au Havre. Il y aurait encore à signaler une inégalité, sinon de droit, du moins de fait, qui se rapporte au paiement de la taxe des journaux. Ce sont là des points relativement secondaires. Les dispositions adoptées pour le transit ont beaucoup plus d'importance.

Par sa situation géographique, la France est une grande voie de transit pour les lettres comme pour les marchandises qui s'échangent d'une part entre la péninsule ibérique et le reste de l'Europe, d'autre part entre la plus grande partie de l'Europe et le Nouveau-Monde. Cette voie de transit est desservie par des moyens de transport très multipliés, elle aboutit à plusieurs lignes de paquebots, pour lesquelles le trésor paie une subvention annuelle de près de 30 millions. Aucune nation, pas même l'Allemagne, qui occupe le centre de l'Europe, n'est en mesure de fournir à la France en matière de transit l'exacte réciprocité des services que la France lui rend. Les autres ont besoin de nous plus que nous n'avons besoin d'eux. C'est un avantage naturel, dont notre gouvernement a aug-

menté le prix par d'intelligens sacrifices : il serait malséant d'en abuser, mais l'équité veut qu'il nous profite.

La doctrine sur le transit postal a été exposée dès 1791 dans un rapport présenté à l'assemblée nationale. Parlant du transit franco-hollandais, le rapporteur s'exprimait ainsi : « Existe-t-il pour la Hollande une autre voie que celle de la France pour recevoir les lettres d'Espagne? Nous devons estimer notre position à cet égard comme nous calculons les productions de notre sol. Ce n'est pas user tyranniquement de la nécessité où est la Hollande de passer par nos mains que de soumettre son commerce à payer à notre office les lettres que nous lui remettons le même prix que paient les Français qui habitent la frontière... Il est certain que, si nous tirons parti des avantages que notre position nous assure vis-à-vis de l'étranger pour la correspondance, on ménagera d'autant le commerce de la France... Il y aurait de la maladresse à demander à l'office de Londres un trop haut prix pour sa correspondance avec l'Italie, puisque les courriers d'Augsbourg sont en concurrence avec les nôtres; mais il y a de la duperie à lui faire trop bon marché de celle que personne ne peut nous disputer. » Ainsi, d'après le principe énoncé en 1791, les dépêches de transit doivent acquitter au moins la même taxe que les dépêches nationales sur les parcours qu'elles effectuent à travers la France, sauf dans les cas où il est nécessaire de lutter contre une voie concurrente.

L'assemblée législative adopta en 1850, sur le rapport de M. de Lagrené et à l'occasion du traité conclu avec la Suisse, la même doctrine, exprimée en ces termes : « Le transit ne doit pas en général être accordé à un prix tel que les habitans du pays dont le territoire est emprunté soient soumis, pour leur propre correspondance vers une même destination, à des conditions plus onéreuses que l'étranger forcé d'emprunter ce territoire. Les seules exceptions que comporte ce principe ne sauraient être que celles qui sont réclamées par l'intérêt du trésor, quand il s'agit par exemple soit de conquérir un nouveau transit, soit de conserver un transit sérieusement menacé, ou bien encore par les sacrifices réciproques que pourrait s'imposer le pays auquel on accorderait une semblable faveur. » Faut-il ajouter que, pour le transit comme pour la taxe des dépêches internationales, la doctrine rationnelle et équitable exprimée en 1791, rappelée et précisée en 1850, a servi de règle dans les négociations qui ont été engagées depuis cette dernière date? La plupart des traités ont substitué à l'ancienne uniformité des prix du transit dans les deux pays contractans un système de taxation gradué suivant la nature des services respectifs et le danger plus ou moins éloigné de la concurrence.

Il est juste de reconnaître que cette conquête de l'équité n'a pas

été obtenue sans peine ni sans protestation. Dans la conférence internationale des postes tenue à Paris en 1863, les représentans de plusieurs puissances insistèrent pour que le transit des dépêches fût réciproquement gratuit. Ils invoquaient éloquemment les droits de la civilisation moderne; mais le mérite de cette invocation quelque peu emphatique était singulièrement affaibli par la situation personnelle de ceux qui la proféraient au sein du congrès postal. Ces partisans de la gratuité appartenaient à des pays qui n'offrent pas de grandes facilités de transit, et qui ont besoin du transit sur les autres territoires. Leur opinion découlait donc des sources les plus pures de l'intérêt, ce qui est assez ordinaire en pareils cas. Malgré l'avis des délégués de la France, qui désiraient laisser à chaque état le soin de débattre, selon ses intérêts, les conditions si variables du transit, la conférence de 1863 adopta un moyen terme en exprimant le vœu que la taxe de transit fût réduite à moitié de la taxe nationale, c'est-à-dire que, dans un pays où le tarif postal intérieur serait de 20 centimes par lettre, le tarif de transit fût fixé à 10 centimes. Elle alléguait que cette catégorie de dépêches, n'exigeant que l'opération du transport sans levée ni distribution, doit entraîner moins de frais, et que la réduction de tarif réalise le principe général qui proportionne la taxe à la dépense faite et au service rendu. Au surplus, cette décision platonique de la conférence internationale est demeurée sans exécution. Dans les diverses conventions postales négociées depuis 1863, les parties contractantes ont réglé les conditions du transit d'après les lois de la réciprocité, en vue de la concurrence et au mieux de leurs intérêts. La Prusse elle-même s'est trouvée dans le cas de refuser à l'Angleterre la demi-taxe de transit que son délégué à la conférence de Paris avait appuyée.

Est-il vrai que les dépêches en transit coûtent moins cher à transporter que les depêches nationales? Cela est contestable, car le plus ordinairement ces dépêches traversent tout le territoire et font le plus long parcours. En outre, pour celles qui doivent prendre la voie de mer sur nos paquebots, à Marseille, à Bordeaux, à Saint-Nazaire, à Brest ou au Havre, il est juste qu'on leur fasse payer leur part des lourdes subventions allouées aux services de paquebots qui les attirent et les transportent au loin. Enfin les journaux et imprimés, dont la taxe est toujours fort modérée, encombrent nos wagons-poste, où ils prennent la première place, selon les conventions, ce qui nuit, dans certains cas, à la transmission des dépêches nationales. Pourquoi ne dirai-je pas à cette occasion qu'étant préfet des Hautes-Alpes, je n'ai pu obtenir en 1870 pour les correspondances de Gap et de la partie haute du département le mode de transport le plus régulier par la voie de Marseille, parce que le

train rapide de Paris à Marseille était surchargé par les malles expédiées en transit vers la Méditerranée? Pour les postes comme dans toute industrie, il arrive un moment où l'encombrement de la marchandise crée de graves embarras et augmente la dépense. Il faut assurément faire le service coûte que coûte, mais il n'est que juste de retrouver dans la taxe nationale, internationale ou de transit, au moins le prix de revient. Ce qu'il importe seulement d'établir pour cette discussion, c'est que le coût du transit n'est point nécessairement au-dessous de celui des dépêches intérieures; il peut même quelquefois être plus élevé. Dans tous les cas, lorsque la France traite avec une nation étrangère, il est prudent de procéder à une enquête pour savoir quelle est au juste la valeur des services que se rendent réciproquement les deux parties contractantes. On peut être certain que presque toujours, grâce à notre situation géographique et à la supériorité de notre organisation postale, la part de la France sera la plus forte, et devra par suite être la plus rémunérée.

L'assemblée nationale appréciera si les dispositions de la convention du 12 février 1872 sur le transit franco-allemand sont conformes à nos intérêts. Elles dérogent complétement aux principes recommandés par les précédentes assemblées, elles stipulent la gratuité pour le transit *à découvert*, et elles ne frappent le transit en dépêches *closes* (1) que d'une taxe très faible, dont une partie pourra même être éludée; elles accordent pour les transports par mer le traitement réciproque de la nation la plus favorisée; réciprocité bien illusoire, car nous donnons à l'Allemagne le service de plusieurs lignes de paquebots, et l'Allemagne, dont le littoral est si restreint, ne subventionne aucune ligne dont nous ayons à profiter; enfin il semblerait résulter de la combinaison de certains tarifs que parfois la dépêche allemande transitant par la France et expédiée par nos paquebots serait moins taxée que la dépêche française adressée à la même destination.

Il serait permis de s'écarter des anciennes règles et d'entrer largement dans le système adopté par la convention du 12 février, si l'expérience démontrait que nos tarifs internationaux ou de transit, ainsi que le mode d'application, se sont opposés au développement des correspondances. La statistique démontre au contraire qu'à la faveur du régime actuel les correspondances se sont accrues dans des proportions très sensibles. De 1848 à 1869, le nombre des lettres intérieures s'est élevé à 364 millions, soit 242 millions ou

(1) Le transit *à découvert* s'applique aux correspondances expédiées par dépêches ou paquets à l'administration qui sert d'intermédiaire, et le transit en dépêches *closes* aux malles, valises ou paquets scellés que l'administration intermédiaire doit transmettre intacts à l'office destinataire.

190 pour 100 de plus qu'en 1848. Celui des lettres internationales a été porté de 7 millions à 33 millions, soit 357 pour 100 de plus, et celui des lettres étrangères transportées en transit présente une augmentation de 506 pour 100; il n'était que de 1,677,000 en 1848, il a atteint 10,165,000 en 1869. La progression pour le transport des imprimés est également très considérable. Notre tarif à l'égard des étrangers ne saurait donc être critiqué comme illibéral, et il semble peu opportun de le réduire au moment où nous sommes obligés d'élever tous les impôts intérieurs.

L'intérêt financier, que l'on doit moins que jamais perdre de vue, est ici très sérieusement engagé. De 1840 à 1848, le solde payé à la France par les offices étrangers et coloniaux n'était en moyenne que de 1 million de francs; il s'est accru chaque année sous le régime des nombreux traités qui ont été successivement conclus de 1848 à 1869, et pour cette dernière année le solde au profit du trésor atteint 5,380,000 francs. La statistique officielle ne fait pas connaître quelle est dans ce chiffre la proportion payée par les pays qui forment aujourd'hui l'empire d'Allemagne; mais la distinction importe peu, attendu que, si nous n'y prenions garde, les autres nations seraient disposées à réclamer de la France des conditions postales analogues à celles qui sont inscrites dans le récent traité, et que par suite une grande partie du bénéfice actuel risquerait d'être compromise.

Ce sont en effet les principes qui, dans la convention du 12 février 1872, provoquent un examen approfondi et quelquefois critique. *Principiis obsta.* Ainsi que le déclarait en 1851 l'éminent rapporteur de l'assemblée législative, M. de Lagrené, le mécanisme des conventions postales est difficile à saisir, et « elles exigent une étude particulière, à laquelle des hommes politiques ont rarement occasion de se livrer. » Il est à craindre que le négociateur allemand, qui dirige depuis de longues années le service des postes prussiennes et qui n'est pas un homme politique, n'ait usé largement contre nous de ce dernier avantage. Il a proposé de substituer aux doctrines acceptées par lui en d'autres temps des combinaisons qui se recommandent par la simplicité de leur mécanisme, mais qui renversent complétement les notions de réciprocité et les pratiques équitables introduites depuis vingt ans, après de longs débats, dans cette partie du code international. Si la convention est approuvée par l'assemblée nationale, l'expérience prononcera sur le mérite de ces combinaisons, et, dans le cas où nos intérêts financiers se trouveraient trop fortement atteints sans autre compensation, il serait possible de remédier promptement à un état de choses qui n'aurait pas répondu à l'attente loyale des négociateurs, car chacune des parties contractantes s'est réservé la faculté de résilier

le traité, en prévenant l'autre de ses intentions une année à l'avance. Cette clause prudente est insérée dans toutes les conventions postales, qui demeurent ordinairement étrangères à la politique et se règlent sur les intérêts.

Il reste d'autres questions à débattre entre la France et l'empire d'Allemagne. Oserions-nous, en terminant, indiquer dans quel esprit elles doivent être appréciées par les deux peuples et discutées par les deux gouvernemens? Après une lutte des plus sanglantes, le sort des armes s'est déclaré contre nous. Nous pourrions, comme les orgueilleux, nous exalter au souvenir de nos triomphes passés, lancer de nouveaux défis à la fortune et rêver l'immédiate revanche. La sagesse et le patriotisme commandent une autre conduite. Tant que nous avons des troupes étrangères sur notre sol, le présent ne nous appartient pas; l'avenir n'appartient ni à nos vainqueurs ni à nous. Il y a, pour le moment, une immense plaie à cicatriser, un besoin universel d'apaisement et de travail, une loi supérieure qui commande aux deux peuples, si acharnés hier l'un contre l'autre, de remettre en place les intérêts, de rassurer les familles et de rétablir sur toute la surface de l'Europe ces rapports de toute nature qui sont le devoir, le profit et l'honneur des nations civilisées. C'est l'œuvre de la diplomatie. L'Allemagne n'a point à être généreuse, et la France, qui n'est pas d'humeur à s'abaisser, n'a point lieu de se montrer hautaine; mais dans les négociations qui doivent régler à nouveau les échanges du commerce, les mouvemens de la navigation, le régime des postes, en un mot tous les intérêts matériels, les représentans des deux nations peuvent librement traiter d'égal à égal, pendant que la France se soumet aux plus durs sacrifices et redouble d'efforts pour payer sa rançon. Notre budget politique se compose de deux comptes bien distincts, le compte de la guerre et le compte de la paix. La diplomatie, s'inspirant de sa mission conciliante, aura bientôt réglé ce dernier compte. L'autre ne sera solé que le jour où le territoire français sera définitivement libre, et, s'il arrivait que d'ici là pour le commerce, pour les postes ou pour tout autre objet, nous fussions disposés à faire quelques concessions à l'Allemagne, l'équité et l'intérêt mutuel du bon accord voudraient qu'il nous en fût tenu compte. Le traité postal du 12 février 1872 devrait, à notre sens, figurer au nombre de ces concessions; c'est à ce point de vue seulement qu'il nous a paru utile de mettre en relief les avantages qu'il procure à l'Allemagne.

C. Lavollée.

IMPRESSIONS ET SOUVENIRS

D'UN JEUNE INVALIDE

I.

Le train courait à toute vapeur sur la ligne de Rouen, nous avions dépassé Amiens; il était alors minuit environ. Soldats du 20e chasseurs à pied, après un mois de séjour à Boulogne, où se trouvait le dépôt, nous allions à l'armée de la Loire rejoindre notre corps. Nous étions là, pressés les uns contre les autres, dans ces wagons de troisième classe aux compartimens anguleux, trop étroits, qu'encombraient encore nos nombreux objets d'équipement militaire. Chacun s'était logé un peu au hasard, comme il avait pu. La gaîté du reste n'avait pas manqué le long de la route; c'étaient des rires sans fin, des jeux de mots, des plaisanteries dont les Prussiens avaient la bonne part; on entonnait en chœur des chants patriotiques, les voix se répondaient d'un wagon à l'autre, et, quand nous passions dans les gares, nos clairons par les portières allégrement sonnaient la charge. Cependant, la nuit venue, toute cette effervescence du départ s'était un peu calmée; le moins exigeant eût bien voulu dormir. Pour moi, en montant dans le train, séparé de mon escouade, je n'avais pu retrouver qu'un de mes amis, Paul V..., autre engagé volontaire. Épuisé de fatigue, je sommeillais en face de lui. Tout à coup une épouvantable secousse se produit, en même temps nous nous sentons soulevés de nos places; autour de nous, les cloisons vacillent et se rapprochent avec un craquement sinistre, les banquettes se brisent, les vitres, les quinquets, volent en mille pièces, et nous-mêmes, saisis, broyés, cherchant en vain à repousser loin de nous en des torsions désespérées ces fusils, ces sacs, ces éclats de bois qui nous étouffent et nous déchirent, nous sommes emportés dans le tourbillon. Cela ne dura qu'un instant,

instant affreux, avec des hurlemens de douleur, des cris de rage, des supplications, des blasphèmes; puis une dernière secousse se fit, et tout rentra dans le silence.

J'ai connu plus tard les détails de l'accident. A l'heure où nous quittions Amiens, le chef de gare de Critot, petit village des environs, avait été, comme tous les autres, prévenu de notre passage. Soit oubli, soit toute autre cause, il négligea de placer un aiguilleur qui nous eût avertis. En arrivant à Critot, au lieu de suivre la droite voie, la machine s'engagea sur un chemin de garage, heurta le poteau transversal où viennent s'appuyer les trains, enfonça du même coup le mur de maçonnerie qui le soutenait, parcourut encore une trentaine de mètres sans rails, en terre libre, et d'un dernier bond vint s'enfoncer de plusieurs pieds dans le sol. Lancés à la suite, les wagons rencontrèrent l'obstacle, et sous l'impulsion acquise essayèrent de le franchir, se poussant, se heurtant, montant les uns sur les autres; mais le choc avait été si violent que les chaînes rompirent au cinquième wagon, et sauvèrent ainsi ceux qui nous suivaient.

Par malheur pour moi, je me trouvais au commencement du train. Une douleur atroce me saisit quand je sentis mes os crier sous la pression. Je n'eus plus bientôt le temps de souffrir : le flot m'enleva. Lorsque je me retrouvai, j'étais couché en travers de la voie, le corps engagé sous un énorme amas de débris : ma tête seule dépassait; j'étouffais. De mon bras gauche resté libre, j'essayais de me soulever pour respirer un peu; mais mon poignet déchiré ne me soutenait plus. Dans le mouvement de recul produit par la rupture des chaînes, j'avais été traîné sur le sol l'espace de plusieurs mètres; l'effort même que je faisais pour me retenir de la main n'avait servi qu'à me briser davantage : les nerfs étaient à nu. Je retombai la face contre terre, mordant des lèvres le sable de la voie. A quelque hauteur au-dessus de moi râlait un de nos camarades, un pauvre petit chasseur qui, pendant le voyage, occupait mon compartiment, et qui, voulant dormir, s'était couché à nos pieds. Par un fait singulier, tandis qu'après deux tours sur moi-même j'étais renversé à terre, lui, soulevé en sens contraire, était porté tout au haut des débris. Pris entre deux ais disjoints, il restait là suspendu, le corps brisé, et son sang tiède, à larges gouttes pressées, me découlait sur le front.

Cependant parmi nos camarades, dans le reste du train, l'émotion était grande. On crut d'abord à une attaque des Prussiens. Tout le monde était descendu. Les soldats en hâte chargeaient leurs fusils; les officiers, sabre en main, cherchaient à rallier leurs hommes et criaient : *En avant!* On connut enfin la triste réalité.

Deux ou trois blessés projetés sur la voie par la violence du choc se traînaient péniblement le long du talus; les survenans les rencontraient du pied. Pas de lumière : des voix s'appelaient dans l'obscurité; la nuit était si noire qu'à peine pouvais-je, à la lueur des feux de la machine échouée près de là, distinguer quelques silhouettes qui n'avançaient qu'en hésitant. Je crus reconnaître un ami; j'appelle, on accourt, on s'empresse, on écarte la masse énorme qui pèse sur moi. En moins d'une minute, je suis dégagé; on veut me faire tenir debout. Hélas! c'était trop demander à mes membres rompus. Je me repliai sur moi-même avec un gémissement de douleur. Alors, me soulevant doucement par le haut du corps, quatre camarades me portèrent dans une prairie en contrebas qui longe la voie du chemin de fer. Quand j'y arrivai, je trouvai déjà couchés sur l'herbe une trentaine de corps, morts ou mourans; celui près duquel on me plaça n'était autre que Paul V..., mon ami. Nous nous reconnûmes. On venait d'apporter la lanterne qui se trouve à l'arrière des trains : je pus voir son pied droit horriblement fracassé; il n'avait plus ni guêtre ni soulier. Jusque-là je n'avais pas perdu connaissance un seul instant, et je me rendais parfaitement compte de tout ce qui se passait autour de moi; de temps en temps seulement la douleur m'arrachait un cri. Paul V..., lui, souffrait sans se plaindre. Çà et là dans la plaine, nous entendions nos noms répétés par ceux qui nous cherchaient; nous n'avions pas la force de répondre.

Aussitôt après l'accident, des employés étaient sortis de la gare pour reconnaître de leurs yeux ce qui s'était passé. Une locomotive arriva enfin avec des ouvriers, des torches, des outils. En même temps les gens du pays commencent à s'éveiller. Critot est un petit village de quelques centaines d'habitans. Les deux cloches de l'église, ébranlées à la fois, tintaient lugubrement, portant au loin la mauvaise nouvelle. Là aussi on croit à une attaque des Prussiens, et, s'armant de fourches et de fusils, nos paysans s'apprêtent à faire une vigoureuse résistance. A peine détrompés, ils se mettent à l'œuvre. Grâce à ce renfort, le déblaiement s'opère rapidement; les corps viennent de plus en plus pressés s'aligner dans la prairie. La scène était étrange et lugubre à la fois. Cent corps et plus étaient couchés dans la plaine; on nous avait tous couverts du petit manteau bleu des chasseurs. Quelques-uns autour de moi avaient les lèvres noires, les dents serrées, les yeux hagards et grands ouverts; leurs têtes convulsivement retournées disaient une horrible souffrance, et de leurs ongles, dans les dernières crispations de l'agonie, ils fouillaient la terre gelée. Un groupe d'ombres, des torches à la main, allait de l'un à l'autre : c'étaient nos officiers cher-

chant à reconnaître leurs hommes; ils se baissaient pour regarder les visages, et la résine dégouttait le long de leurs doigts. La nuit était toujours sans étoiles, et le brouillard du matin, tombant sur la plaine, enveloppait la flamme des torches d'un nuage épais qui de loin lui prêtait une teinte sanglante. Avec les officiers marchait un jeune homme, un étudiant en médecine, élève des hôpitaux de Paris, alors de séjour à Critot. Il se baissait, lui aussi, et regardait; parfois il disait quelques mots, on enlevait le corps qu'on déposait près du talus en un endroit où d'autres étaient entassés : ceux-là étaient morts. Derrière le groupe venait un prêtre. Quand ils s'approchèrent de moi, un des officiers, un lieutenant, me reconnut et me serra la main; le jeune étudiant qui venait de quitter Paul V... considéra un moment mes traits décomposés par la souffrance. — Bien, bien! fit-il, — et il passa. En face de moi était un pauvre garçon que j'avais entendu se plaindre peu auparavant, mais qui ne bougeait plus. A deux reprises, l'étudiant lui appliqua une glace contre les lèvres. — Il est mort, — dit-il enfin en se relevant, et ce nouveau cadavre alla rejoindre les autres.

A cet endroit s'arrêtent mes souvenirs; l'épreuve avait été trop forte, je m'évanouis. Je ne revins à moi qu'au moment où, comme une masse inerte, on me hissait avec d'autres malheureux dans une de ces carrioles à deux roues dont se servent nos paysans. On m'installa aussi commodément que possible, et lentement, à petits pas, nous prîmes la route de Critot. Chaque secousse de la voiture sur ce chemin caillouteux, ravivant nos souffrances, nous arrachait des cris de douleur. Dans l'un des cahots, ma main alla heurter le corps de mon voisin de droite; je sentis son bras déjà roidi sous la veste, et en effet, quand il fallut le descendre, ce n'était plus qu'un cadavre. Du reste, je ne distinguais plus très bien les objets autour de moi; je crois que j'avais le délire. A l'entrée du village se trouvait une grange où l'on nous déposa côte à côte; quelques bottes de paille, épandues sur la terre nue, servirent de couche à nos corps meurtris. Un lumignon fumeux, dont la lumière vacillante tremblotait sur les murs, éclairait mal cette vaste salle, laissant dans l'ombre les coins profonds et les hautes solives du toit. A côté était une étable, où l'on entendait grogner les pourceaux. Deux chasseurs avaient été chargés de nous donner à boire. Dévorés de fièvre et de soif, nous avions juste assez de sentiment pour souffrir. Ainsi se passa la nuit. Au matin, — il était déjà grand jour, — nous vîmes arriver cinq ou six personnes. C'étaient les médecins de Rouen avec leurs internes qu'un train spécial avait amenés; ils étaient munis de leurs trousses, et portaient, attaché au cou, leur grand tablier d'opérateurs. Sans perdre de temps, ils s'occupèrent de nous, et nous firent

le premier pansement. Pour ma part, j'avais une fracture à la jambe gauche, une autre à la cuisse droite, le bras gauche fracassé, la tête fendue, des plaies partout. Pauvre petit chasseur! toi qui, confiant dans ton ardeur et tes vingt ans, te promettais de courir si lestement à l'ennemi!

A peine pansé, je fus installé sur un brancard pliant, et porté à la gare pour attendre le train qui nous conduirait à Rouen. Le bruit de notre accident s'était déjà répandu par tout le pays, et avait attiré la foule, qui s'apitoyait sur nous au passage. La salle d'attente où l'on me déposa contenait déjà quatre ou cinq blessés. Je reconnus l'un d'eux, Coulmy, un ancien soldat de Crimée et d'Italie, à la poitrine constellée de médailles : il s'était engagé pour gagner la croix; le pauvre diable avait la jambe gauche littéralement broyée. Nous attendîmes là plus de quatre heures. Les curieux se pressaient autour de la salle et regardaient avidement par les vitres avec des exclamations; j'entendais vaguement le murmure des voix, et, dans l'hallucination de la fièvre, toutes les figures tourbillonnaient, dansaient devant mes yeux, et semblaient grimacer au travers des carreaux. Enfin le train arriva; on nous installa dans des wagons à bestiaux, pour que nous ne fussions pas gênés par les banquettes, et nous partîmes pour Rouen.

Tous ces transbordemens m'avaient horriblement fatigué, et le dernier ne fut pas le moins douloureux. Je vis l'hospice général de Rouen, avec sa grille, sa longue avenue plantée de tilleuls et ses vieux bâtimens noircis qui suintent l'humidité. Par une faveur spéciale, alors que les autres blessés étaient transportés dans les salles communes, nous eûmes, Paul V... et moi, une petite chambre à part. Cette chambre, située au second, renfermait quatre lits. A côté de moi couchait un brave homme, pensionnaire de l'hospice; en face à gauche, Paul V...; à droite, un pauvre vieux, tombé en enfance, dont la plainte régulière et monotone se prolongeait bien avant dans la nuit. Entre les deux lits du fond s'ouvrait la fenêtre, d'où l'œil embrassait successivement l'avenue, le boulevard de l'hospice et l'entrée de la gare. Les lits en fer étaient garnis de petits rideaux blancs courant sur des tringles. Pour tous meubles, quelques chaises de paille, une table de bois verni, un poêle au milieu de la salle, et, pendue au mur, une ancienne toile, toute craquelée, représentant un cardinal dont je n'ai pu jamais connaître le nom. Une main maladroite avait retouché les traits du prélat, auquel son ample simarre rouge et ses moustaches relevées en croc donnaient un faux air de Richelieu. La couleur nouvelle, avec ses tons criards, faisait tache sur le vieux fond terni. Que de fois, pendant mes longues nuits d'insomnie, ai-je vu cette figure se détacher de son cadre dédoré, des-

cendre jusqu'à ma couche, et, fixant sur moi son regard sans flamme, obséder mon esprit effrayé! Le manteau rouge aux vastes replis s'allongeait démesurément, les lèvres minces s'agitaient, et la main droite, levée pour bénir, avait soudain des gestes de menace. Je me roidissais tout éveillé contre le cauchemar. — Telle était la chambre où je devais rester couché près de huit mois.

Je passai les premiers jours entre la vie et la mort. J'avais des intervalles de lucidité, bientôt suivis d'accès de fièvre et de délire. C'est dans un de ces tristes momens où ma raison luttait encore qu'eurent lieu les funérailles des soldats qui avaient succombé. Le train qui nous avait conduits à Rouen ramenait avec nous une douzaine de cadavres; ils furent déposés à l'hospice et enterrés le lendemain. Toutes les troupes alors présentes dans la ville, des bataillons de mobiles, quelques hussards, avaient été réunis pour la cérémonie; les tambours, drapés de noir, battaient lentement des marches funèbres. Sans doute la souffrance avait brisé en moi tout ressort, car ce roulement sourd, montant de l'avenue jusqu'à mes oreilles, me causait une émotion singulière; je sentais ma gorge se serrer, je plongeais ma tête sous les coussins, j'avais peur. Sur le soir, nos officiers et quelques camarades vinrent nous faire leurs adieux; ils devaient se remettre en route au point du jour. Tous étaient péniblement affectés : partis 300, ils se retrouvaient 150 à peine, avant même d'avoir vu un champ de bataille; mais le devoir était là et l'ennemi, il fallait marcher. Du reste, les plus à plaindre n'étaient-ce pas ceux qui restaient?

Ainsi qu'il est d'usage lorsque les casernes sont encombrées, nos chasseurs avaient été logés chez l'habitant. L'un d'eux, morne et abattu, ne parlait à personne. C'était ce même soir, la veille du départ; accoudé au marbre de la cheminée, il pleurait silencieusement et ne voulait pas manger. Lorsqu'on lui demanda la cause de sa douleur : — Ah! dit-il, je laisse ici un de mes bons amis que je ne reverrai plus! — J'ai rencontré dans la suite et par pur hasard les personnes qui l'avaient reçu. Au portrait qu'on me fit de lui, à ses cheveux courts taillés en brosse, à ses grands yeux pleins de franchise, à ses traits forts et réguliers, je le reconnus sans peine. George E... était un de mes anciens camarades; je faisais mon droit avec lui, et nous nous étions engagés ensemble. Hélas! deux mois après, il devait tomber frappé d'une balle en face de l'ennemi, et je survis aujourd'hui à celui qui pleurait sur moi.

A vrai dire, je semblais perdu; les soins qu'on me prodigua m'arrachèrent à une mort certaine. Bien des personnes en effet s'empressaient autour de moi : la sœur d'abord, la sœur de notre salle, dont je voyais l'ombre silencieuse glisser à chaque instant le long

des rideaux. Quand je la devinais près de moi, je me sentais plus tranquille. Chaque matin, vers six heures, le médecin de l'hospice faisait sa visite dans notre salle. Ce n'était certes pas une petite affaire que de panser trois fractures sur un même corps; il restait parfois plus d'une heure auprès de mon lit. Dans la soirée, un jeune interne venait s'assurer de notre état, et renouveler le pansement pour la nuit.

J'avais fait prévenir ma famille de l'état où je me trouvais. Un petit mobile, qui couchait dans une des salles voisines, s'était chargé d'écrire la lettre. Un jour, — le docteur venait de sortir, — la porte s'ouvre, et je vois entrer ma mère et ma jeune sœur, toutes deux vêtues de deuil. Quelque effort qu'elle fît pour se contenir, ma mère pâlit affreusement en voyant ce visage livide et amaigri où elle avait peine à reconnaître les traits de son fils. Elle s'approcha de moi, et sans mot dire déposa un long baiser sur mon front. De grosses larmes perlaient dans ses yeux, et moi, pour la rassurer, ranimé aussi par la présence de ces deux êtres qui m'étaient si chers, je me mis à parler, à rire, je roulai même du bout des doigts une cigarette dont je tirai deux ou trois bouffées. Le cœur d'une mère a besoin d'espérer; la mienne ne soupçonna jamais que dès le principe les médecins m'avaient condamné. Elle venait passer toutes les après-midi près de moi, ne causant pas de peur de me fatiguer. Ma sœur était là aussi bien tranquille; n'avait-elle pas entrepris de me fournir de charpie? En retournant un peu la tête sur l'oreiller, — c'était le seul mouvement qui me fût permis, — je la voyais le front penché, ses boucles blondes lui retombant sur les joues, effiler ardemment le linge de ses petits doigts, heureuse lorsque la trame se défaisait sans peine, et que les fils entassés formaient dans la corbeille comme une petite montagne blanche.

Cependant les Prussiens allaient arriver. Depuis un long mois déjà, on annonçait leur marche sur Rouen. Les communications une fois coupées, que deviendrait notre aïeule, que son grand âge avait retenue à l'autre bout de la Normandie? Partagée entre deux affections égales, ma mère hésitait encore. Quelques bonnes paroles du docteur, un souhait plutôt qu'une promesse, finirent par la décider; elle partit, et je me trouvai seul de nouveau. Seul, j'ai tort de parler ainsi; n'avais-je pas là Paul V..., devenu mon compagnon de souffrances, comme il l'était autrefois de mes jeux et de mes plaisirs? Le pauvre garçon allait mal : du pied, l'inflammation avait gagné la jambe; on était forcé de l'attacher sur son lit pour qu'il ne pût pas bouger. Visiblement ses forces déclinaient; il ne mangeait plus. Quand au travers des rideaux blancs je considérais ses yeux caves, son front blême, ses traits décharnés, j'étais effrayé.

Moi du moins, je sentais l'appétit renaître, et, m'accrochant à ce petit trapèze de bois qui dans les lits d'hôpital aide les malades à se soulever, je me dressais sur mon séant. Un jour, il me pria de chanter. Chanter! je ne l'aurais pu; je lui récitai tout bas quelques-uns des airs que nous aimions tant et que nous disions ensemble naguère : *le Lac* de Lamartine, des poésies d'Alfred de Musset; puis je me mis à parler du passé. Emporté au flot de mes souvenirs, je lui rappelai le collége de Sainte-Barbe, où nous avions été élèves tous deux. De là j'arrivai au temps de notre jeunesse, à ces premiers jours de liberté si gaîment dépensés. Mille détails me revenaient à l'esprit, je revivais par la pensée, et, tout entier à mon plaisir égoïste, je ne tarissais pas. Quant à Paul V..., il ne disait rien; le front plongé dans ses mains, les yeux voilés de larmes, il souriait mélancoliquement à ces images d'un passé qu'il m'était doux d'évoquer, mais qui l'attristait, lui, parce qu'il allait mourir.

Dès l'aube, j'étais réveillé par la voix des corneilles qui venaient s'abattre en croassant sur les arbres dépouillés de l'avenue. Je les voyais tournoyer longuement par bandes sinistres avant de se poser, et leurs grandes ailes noires, lourdement secouées, rasaient les vitres de la fenêtre. A la même heure, dans les cours de la caserne voisine, de leur timbre clair et sonore, les clairons des hussards chantaient la diane, coupée parfois par le hennissement lointain d'un cheval. Un ballon monté était tombé à Rouen, apportant des délégués du gouvernement de Paris. L'enthousiasme était au comble dans toute la ville, la foule se pressait aux abords de la gare, et nous pouvions entendre de loin les acclamations et les vivats. Tout cela nous mêlait en quelque sorte aux faits de la guerre, et jusque dans notre infortune nous trouvions une singulière douceur à faire des vœux pour la France. Le 26 novembre, je reçus une lettre. Cette lettre portait le large cachet à croix rouge des ambulances; elle était de R..., un autre de nos camarades parti de Paris avec nous. Dès la première affaire où il assistait, à Saint-Laurent-des-Bois, il avait reçu une balle dans la cuisse; toutefois la blessure n'était pas dangereuse, et il espérait bien avant peu retourner à l'ennemi. Le 20e chasseurs s'était du reste bravement conduit, et avait été mis à l'ordre du jour. M..., George E..., deux des nôtres, allaient monter en grade; lui-même en terminant saluait d'avance le jour où, de nouveau réunis, nous pourrions tous les cinq nous conter nos souffrances et nous serrer la main.

Ce souhait, hélas! ne devait pas se réaliser. J'avais fait passer à Paul V... la lettre de notre ami; je remarquai qu'au lieu de lire il murmurait à part lui des phrases incohérentes. L'avant-veille déjà, une hémorrhagie s'était déclarée, qu'on n'avait pu arrêter qu'à

grand'peine. L'infirmier qui nous veillait s'était absenté un moment; au cri que poussa Paul V... en sentant sa vie s'échapper, le vieillard infirme dont le lit était placé à côté du mien bondit sur ses jambes paralytiques, et je le vois encore, tout perclus, tout courbé, longeant les murs de la main, se traîner précipitamment jusqu'à la porte pour appeler du secours. A partir de ce jour, les instans de mon malheureux camarade étaient comptés. L'agonie commença bientôt, et dura quarante-huit heures. Une nuit, brisé de fatigue et d'émotion, je m'étais assoupi. Lorsque je me réveillai, par un mouvement instinctif, à la lueur de la petite veilleuse posée sur la table, je jetai les yeux sur le lit en face; le lit était vide. Je restai muet, immobile, les yeux hagards; je regardais toujours, me refusant à comprendre. Alors le paralytique, qui attendait mon réveil, se pencha vers moi et me dit à voix basse : — Il est parti.

II.

Nous étions au commencement de décembre. Depuis si longtemps déjà l'arrivée des Prussiens nous avait été annoncée que bien des gens n'y voulaient plus croire. Quand le 4 au matin ils parurent devant Rouen, la surprise, puis l'effroi, furent extrêmes. Personne n'est là pour donner ou pour exécuter les ordres; gardes nationaux et mobilisés, soldats de la veille, s'empressent de jeter leurs fusils; des vauriens s'en emparent et vont casser les vitres de l'hôtel de ville. On croit à l'émeute, au pillage; quelques heures après, une députation des principaux magistrats se rendait au-devant des officiers ennemis, les invitant à entrer dans la ville. Le seul incident de la journée fut le coup de tête d'un pauvre épicier qui pendant le défilé tira sur un officier prussien, et fut passé par les armes immédiatement.

Il était tombé de la neige pendant la nuit, le ciel avait une teinte grise et sale; de mon lit, en me redressant un peu, à travers la fenêtre ouverte malgré le froid, — car nous voulions voir, — je distinguais le boulevard de l'hospice couvert d'un vaste manteau blanc; les alentours étaient déserts et silencieux. Quatre uhlans parurent d'abord, débouchant par le Pont de Pierre. Mousqueton au poing, de la main gauche rassemblant leur monture, le corps plié sur la selle, ils avançaient de front sur toute la largeur de la chaussée, lentement, posément, au petit pas de leurs chevaux roux, regardaient de droite et de gauche avec persistance, et n'avaient l'air rien moins que rassuré. Après ceux-là, il en vint huit, puis seize, puis trente, et d'autres encore. Dès que les premiers avaient parcouru deux ou trois cents mètres, ils se rabattaient sur ceux qui

suivaient; quatre autres se détachaient alors à leur tour pour explorer le terrain. Le même manége se renouvelait dans chaque groupe; de temps en temps partait un coup de sifflet aigu et prolongé. On connaît du reste la prudente tactique des éclaireurs prussiens. Une heure s'écoula ainsi en marches et contre-marches, et le gros de l'armée arriva. Il était alors une heure de l'après-midi environ. On voyait passer là des soldats de toute arme et de pays divers, des Bavarois, des Saxons, des Prussiens, des Wurtembergeois, les uns avec le casque à pointe ou à chenille, les autres avec le béret rond de drap gros bleu. Ils marchaient en bon ordre, les rangs serrés, le bras gauche ballant par derrière, au son d'une musique où je croyais reconnaître, — comme pour nous faire affront, — quelques mesures intercalées de nos airs nationaux. A part cela, rien de plus contraire à l'idée que nous nous faisons en France d'une marche guerrière. La voix criarde du fifre dominait, alternativement mêlée aux ronflemens du tambourin, sur un petit rhythme pressé, saccadé et sautillant comme un air de danse. On a comparé cette musique à celle de nos foires, et c'est justice. Par intervalles passait au galop quelque officier supérieur, lançant à pleins poumons un cri guttural que d'autres après lui répétaient; au commandement, on voyait les bataillons s'agiter, presser le pas ou ralentir leur marche. Le défilé dura ainsi jusqu'au soir. Ce fut alors le tour des canons, toute la nuit nous les entendîmes passer devant l'avenue; pièces et caissons roulaient pesamment sur la neige battue, et leurs lourds cahots ébranlaient le sol : des coups de sifflet dirigeaient la manœuvre. Dans notre salle, comme s'il eût pu comprendre, le vieil infirme du fond ne cessait de pousser sa plainte douloureuse. Moi, j'avais le cœur tristement serré, car je venais de voir l'invasion, et je sentais plus que jamais mon impuissance et mon malheur.

Le lendemain, nouveau défilé. C'était l'arrière-garde, des chasseurs bavarois avec leur petit shako en toile cirée à grande visière et leur manteau gris-fer; ils trottaient péniblement dans la boue, et paraissaient harassés de fatigue. D'ailleurs durant ces premiers jours j'eus plusieurs fois l'occasion de voir passer des troupes allemandes; peut-être n'était-ce là qu'un stratagème de nos ennemis, multipliant les mouvemens pour nous en imposer sur leur nombre. En effet, un corps français tenait encore la campagne dans les environs. Un beau matin, le canon commence à tonner : on se battait aux Moulineaux, au-dessous de Rouen. A cet endroit, l'un des plus beaux sites de la Normandie, et sur une petite hauteur, s'élève un amas de ruines informes connues dans le pays sous le nom de château de Robert le Diable. C'est là que, retranchés derrière les

murs croulans et les anciens fossés plus qu'à demi comblés, des mobiles de l'Ardèche surpris, trahis peut-être, luttèrent énergiquement pendant trois heures, ménageant leurs cartouches comme de vieux soldats, et causant aux Prussiens des pertes cruelles. Dans Rouen, on eut un moment de joie folle, mal contenue par la présence de l'envahisseur. A mesure que la lutte se prolongeait, l'espoir et la confiance nous revenaient au cœur. Pour moi, l'oreille aux aguets, tremblant d'émotion, j'échangeais quelques mots avec mon voisin de droite, le père Gosselin, comme on l'appelait familièrement. Depuis la mort de Paul V..., je m'étais lié avec lui de bonne amitié, et nous causions fréquemment ensemble. Ancien garde-mine, exposé par état à de brusques alternatives de chaleur et de froid, il s'était vu pris avant l'âge de douleurs rhumatismales qui lui avaient ravi peu à peu l'usage de ses jambes. U e modeste pension qu'on lui servait lui permettait de se faire soigner à l'hospice. Depuis plus de quinze ans déjà, il n'en était pas sorti; il s'était fait du reste à cette vie-là : pourvu que rien ne vînt déranger ses petites habitudes, pourvu qu'au retour de chaque semaine sa tabatière d'écaille fût bien remplie de tabac frais, son linge blanc disposé au pied de son lit, l'excellent homme était content. Comme nous avions ouvert la fenêtre pour mieux entendre : — Écoutez, écoutez, on se bat, lui disais-je; tout à l'heure arriveront les blessés. — Oui, caporal, me répondait-il, faisant allusion à mes galons jaunes, que je n'avais pas portés bien longtemps. Ah! je ne suis guère valide, et j'ai grand'peine à me tenir sur mes vieilles jambes; mais malgré tout cela me ferait plaisir de céder ma place à l'un de nos braves petits soldats.

Ils nous arrivèrent en effet, mais le lendemain seulement, et sous la conduite d'un *hauptmann* prussien. Dès leur entrée dans la ville, sans perdre un moment, avec cette régularité systématique qui les caractérise, les Prussiens s'étaient emparés de tous les services; un fort détachement vint surveiller l'hospice, tandis que leurs médecins parcouraient les salles et passaient la visite. Il leur fallait toucher du doigt nos plaies, constater nos blessures, voir de leurs yeux si c'était bien du sang français qui tachait la charpie. Je me rappelle encore quelle fut la panique du personnel de l'hospice et des malades au premier moment. Parmi nous se trouvaient plusieurs francs-tireurs, pauvres diables arrêtés en route, quelques-uns par les balles ennemies, d'autres, le plus grand nombre, par la misère et le froid. Or les Prussiens passaient pour n'aimer point les corps-francs; ne parlait-on pas déjà de représailles et de fusillades? Aussitôt les sœurs de jeter au feu les vêtemens compromettans, vareuses bariolees et chapeaux à plumes de coq. Restaient les cartes

de présence appendues au lit de chacun avec des inscriptions diverses : *vengeurs du Havre*, *hussards de la mort*, noms pompeux dont nos volontaires aimaient à baptiser leurs bataillons. On s'empresse de changer les cartes, et, pieuse supercherie, un terme unique et plus modeste, *éclaireurs à cheval*, remplace les titres suspects. Ces bons Allemands ignoraient sans doute que jamais notre armée régulière ne compta de corps ainsi désigné; toujours est-il qu'ils se tinrent pour convaincus. Cependant leur défiance n'était pas facile à mettre en défaut. Le surlendemain de l'occupation, comme je dormais encore, je me sens légèrement frappé sur l'épaule. Je me retourne : l'économe de l'hospice était devant moi, et avec lui un homme brun de haute taille, à l'air rébarbatif, aux épaisses moustaches noires. C'était le docteur prussien chargé de m'interroger. Il portait la petite casquette à liséré rouge, de hautes bottes jaunes aux pieds; une vaste pelisse couvrait sans la cacher sa petite tunique bleue ornée de larges boutons dorés; sur la poitrine, plusieurs décorations parmi lesquelles la croix de fer; deux galons d'or couraient sur les manches. On entendait d'autres officiers causer à voix haute dans le couloir. — Votre nom? me demanda-t-il sèchement.

Je lui désignai du doigt mon livret de chasseur posé sur une planchette au chevet de mon lit. Il le prit, et se mit à lire. — Où avez-vous été blessé? continua-t-il au bout d'un moment.

— Dans un accident de chemin de fer, à Critot, répondit pour moi l'économe.

Cependant l'Allemand s'était approché de la table, où il prenait des notes. — Ah! oui, fit-il, parlant par saccades, cherchant ses mots, avec un accent tudesque fortement prononcé, oui, nous avons vu cela en passant; des wagons les uns sur les autres, la machine brisée, oh! malheur, gros malheur!

Mais bientôt, comme saisi d'un soupçon subit, il s'avança vers moi, et vivement, d'un geste brusque, releva les couvertures. Ce qu'il vit de mon état le rassura sans doute, car il n'insista plus; il replaça mon livret sur la planche, toucha légèrement sa casquette du bout des doigts, et sortit. La même visite devait se renouveler tous les huit jours.

En même temps que les nôtres, quelques blessés prussiens avaient été portés à l'hospice. Comme bien on pense, nos vainqueurs ne s'étaient pas fait faute d'attribuer à leurs soldats toute une partie des bâtimens; du reste les malades abondaient parmi eux. Chaque matin, ils traversaient l'avenue par bandes de vingt à trente, hâves, défaits, suivis de quelques camarades plus valides qui portaient les fusils et les sacs. Les salles qui leur étaient réservées se trou-

vaient dans un corps de logis à part, sur les derrières de l'hospice; mais ils n'y restaient pas. A peine convalescens, ils se répandaient dans tous les couloirs, d'où l'on n'osait trop les chasser, rôdant, fouillant, cherchant à pénétrer partout. Leur pas lourd et pesant se reconnaissait au passage. Parfois l'un d'eux entrait chez nous; par l'embrasure de la porte entre-bâillée, j'apercevais une large face aux gros yeux ronds à fleur de tête, à la barbe inculte et roussâtre; l'intrus regardait un moment d'un air effaré, puis, gêné par notre silence, disparaissait comme il était venu. On a beaucoup trop parlé du goût des Allemands pour l'idéal : ces gens-là ne songeaient qu'à manger, et, grâce aux réquisitions, ils avaient toujours quelque chose à cuire. Force était aux sœurs de l'hospice de défendre sans cesse contre leurs prétentions les fourneaux où chauffaient les alimens des malades. Nettement éconduits, ils baissaient la tête et se retiraient dociles en murmurant *ya, ya,* mais pour revenir à la charge un quart d'heure après.

Dans Rouen, c'était bien autre chose encore. Des rixes sanglantes éclataient à tout propos entre les soudards étrangers et les gens du pays, et il n'y avait presque pas de jour où l'on n'amenât à l'hospice quelque malheureux, la tête ouverte d'un coup de sabre bien appliqué, toujours au même endroit et de même façon, par le travers de la figure. Eux-mêmes, il est vrai, perdaient du monde à ce jeu-là. Aussi par ordre supérieur fut-il bientôt interdit de se montrer le soir dans les rues. Le couvre-feu sonnait dès neuf heures, plus triste encore et plus lugubre que le nôtre, quelque chose comme un gémissement prolongé. J'accueillais avidement tous les bruits qui me revenaient de la ville. Tantôt c'étaient dix soldats prussiens publiquement décorés pour avoir tué de leur main un égal nombre d'officiers français; tantôt au contraire un des leurs était fusillé en pleine place de Rouen pour désobéissance à ses chefs; même en pays conquis, la discipline prussienne, une discipline de fer, n'abdiquait rien de ses droits. D'autres fois, lorsqu'un officier mourait des suites de ses blessures, — et le fait se renouvelait encore assez souvent, — en grande pompe on célébrait les funérailles; les musiques des régimens jouaient des airs funèbres, et j'entendais au loin les gros instrumens de cuivre pleurant comme des orgues d'église. Un beau jour arriva le prince Frédéric-Charles; les hurrahs des Allemands, mille fois répétés, le saluaient au passage, mais dans la ville occupée bien des maisons avaient arboré le drapeau noir, au risque d'avoir à loger dès le lendemain un nombre double de garnisaires, ce qui eut lieu en effet. En même temps circulaient sur les événemens de Paris les bruits les plus étranges et les plus contradictoires : le général Ducrot avait percé

les lignes, le roi Guillaume fuyait de Versailles, la garde nationale marchait sur Étampes, où devait s'opérer la jonction avec les troupes de province, et le soir même tout était démenti. Ballottés ainsi d'un sentiment à l'autre, de la joie sans borne au plus cruel abattement, nous ne savions plus que croire, et nous osions à peine envisager l'avenir. Encore si quelque billet, la lettre d'un parent, d'un ami, fût parvenu jusqu'à nous, portant la vérité dans ses plis, qui sait si l'échange même de nos patriotiques douleurs ne nous eût pas rendu et le courage et la confiance? mais les Prussiens avaient mis ordre à tout. Les communications étaient interrompues avec le dehors, aucun courrier n'arrivait plus, et peut-être n'est-ce pas la moindre cause du succès de nos ennemis que ce vide, ce silence, cette atmosphère de doute et d'ignorance qu'ils surent faire autour de nous dans chaque ville, dans chaque province du pays occupé, si bien que la France, disjointe et démembrée, se cherchant elle-même et ne se trouvant pas, ne sentait plus sa force ni son unité.

Un peu avant l'entrée des Prussiens dans la ville, un homme du 20e chasseurs avait passé par Rouen; blessé au combat de Villepion, il regagnait le dépôt. Par lui, j'appris que George E... avait jusque-là échappé à tout danger, et je m'empressai d'envoyer cette bonne nouvelle à la vieille mère de mon ami. J'eus encore le temps de recevoir la réponse, — c'est du reste la dernière lettre qui me soit arrivée; — Mme E... m'y remerciait de l'intérêt que je portais à son fils, et, rassurée sur le présent, faisait des vœux pour notre bonheur futur. Pauvre femme! ce que j'ignorais alors, ce que je n'appris que six mois plus tard, c'est que le soir même de Villepion, à Loigny, après le succès de la journée, comme nos soldats débordés étaient contraints de se replier, dans une dernière charge à la baïonnette, George E... fut frappé d'une balle en plein front. Quelques camarades le virent tomber; par malheur, il ne fut pas relevé, son nom ne parut sur aucun registre d'ambulance, sur aucune liste d'inhumation, et longtemps plus d'un put croire qu'il était seulement prisonnier; mais il n'a pas reparu.

Cependant mon état commençait à s'améliorer. J'avais, l'un après l'autre, quitté les appareils de fracture, et je ne saurais dire quel bien-être j'éprouvai à me sentir enfin dégagé; le supplice durait depuis quatre mois. Bien qu'à les remuer mes jambes me parussent lourdes comme du plomb, j'entrevoyais le jour où l'on pourrait me lever. Les premières fois, la chose ne se fit pas sans peine; il ne fallait rien moins que quatre personnes pour déplacer mon corps inerte. Avec précaution, j'étais déposé sur un grand fauteuil, deux coussins rangés sous mes pieds. Je n'avais pas voulu, pour m'habiller, des vêtemens de l'hospice : sur ma prière, on avait pris soin

de réparer mon pantalon bleu et ma petite veste de chasseur; quelques gouttes de sang tachaient encore les galons. Plaisante qui voudra un sentiment bien légitime, ce costume de soldat, pour lequel j'avais souffert, me consolait, et me relevait à mes propres yeux.

On m'approchait de la fenêtre, mais pour quelques instans seulement. En vain aurais-je voulu me tromper moi-même, surmonter la fatigue : le grand air me grisait, et il fallait m'emporter bien vite. Peu à peu cependant les forces me revinrent, et je fus libre de rester levé plus longtemps. Je passais là de longues heures, couché dans mon fauteuil, regardant l'horizon par la fenêtre ouverte. L'hiver allait finir, le soleil se montrait déjà plus fréquent et plus chaud; dans l'avenue, les bourgeons des arbres, gonflés de séve, faisaient craquer leur brune enveloppe. En face de l'hospice, par-delà le boulevard, se dressait une haute colline, âpre et rocailleuse, où d'énormes cailloux, de leur dos rond et luisant, perçaient le sol grisâtre. On n'y voyait ni maisons ni cultures, on apercevait simplement à mi-côte un large espace clôturé de murs en pisé; c'était le cimetière particulier de l'hospice. Grâce à la disposition du terrain, qui s'élevait en pente, je pouvais en saisir les moindres détails. Rien de plus nu, rien de plus désolé que ce champ des morts. Point de pierres tombales ni de monumens; à peine quelques croix de bois peintes en noir, hautes de deux pieds. De vastes tertres formant carré indiquaient la place des fosses communes, comblées l'une après l'autre par la misère et la maladie; sur le fond gris et sombre, les tombes nouvelles s'annonçaient par leur terre fraîchement remuée. De temps en temps, la cloche de la chapelle faisait entendre sa voix fêlée et suraiguë; à cet appel, d'un des bâtimens du bas sortait la voiture des morts portant une bière étroite, à peine recouverte d'un mince drap noir; en avant marchait un prêtre avec son long surplis blanc, qui récitait à demi-voix l'office des trépassés; derrière, pour tout cortége, deux ou trois pauvres vieillards nourris à l'hospice. Le convoi lentement montait la pente raboteuse, entrait dans l'enclos funèbre, cherchait son chemin à travers les tombes, et s'arrêtait enfin auprès d'un trou béant. Alors, aidé des vieillards qui avaient suivi, le fossoyeur se mettait à l'œuvre. Du sommet de la côte, quelques Prussiens inoccupés regardaient d'un air d'insouciance.

Et moi, silencieux, je songeais, car j'avais là un de mes vrais amis, et c'est ainsi que s'en était allé Paul V... Je m'étais fait indiquer le lieu de sa tombe : il reposait tout en haut, à gauche : un arbre planté à ses pieds lui promettait pour les jours d'été un peu d'ombrage et de verdure. Tout à coup je rompais le charme, et, se-

couant la tête comme pour chasser mes idées noires, je regardais autour de moi. Le temps avait marché, la guerre était finie, l'armistice signé. Une consolation me restait au milieu de nos malheurs : j'allais enfin revoir ma mère, connaître le sort de mes amis. Le printemps revenait joyeux avec son gai cortége de beaux jours et de fleurs. Les arbres du boulevard, de leurs feuilles nouvelles, formaient déjà comme un rideau vert, et me cachaient la vue du cimetière. L'air chaud et bienfaisant était chargé d'odorantes senteurs. Du jardin, on m'apportait à l'envi chaque matin les premières violettes et les premières roses, et les lilas aux longues grappes mauves. On les déposait en tas sur mon lit : à pleines mains, je les prenais, et, plongeant ma tête au milieu des fleurs, j'en buvais à longs traits le parfum. Aussitôt je me sentais ranimé, une indicible sensation de fraîcheur pénétrait tout mon être; je renaissais à l'espoir, j'étais heureux, je voulais vivre.

III.

Grâce à la jeunesse et aux bons soins, Dieu aidant, je vécus. Mes fractures se consolidaient, comme disent les médecins. On me faisait déjà espérer le jour où je pourrais, sur des béquilles, quitter la chambre, parcourir l'avenue. Oh! ces chères béquilles! dans mon impatience bien excusable, je les avais fait faire trois semaines à l'avance; elles étaient là dans un coin de la salle, toutes capitonnées de cuir, et je les regardais d'un œil d'envie. Avoir couru sur deux bonnes jambes, être âgé de vingt ans, et soupirer après ces morceaux de bois! quel douloureux changement! Du reste, j'évitais de penser à cela, pour n'être qu'au plaisir de me retrouver debout. Il arriva enfin ce jour tant désiré. Après quelques essais préparatoires, je me hasardai à descendre. Bien lentement, avec précaution, croyant marcher, me traînant à peine et soutenu de tous les côtés, j'accomplis le trajet, et me trouvai dans la cour. Un magnifique soleil de printemps illuminait la longue avenue, les arbres touffus, la pelouse, et sur les bas côtés la double allée coupée d'espace en espace par des bancs de bois peints en vert. Je vis à droite l'amphithéâtre : c'est de là que sortait la voiture des morts, puis, tout au fond, la grille ouvrant sur le boulevard, avec la loge du portier. Des vieillards goutteux, impotens, pensionnaires de l'hospice, se chauffaient au soleil et causaient entre eux; l'un d'eux, un aveugle, assis sur un banc, avec un mauvais eustache confectionnait de petits objets de bois; plus loin, quelques convalescens, des jeunes gens ceux-là, jouaient aux cartes sur le sable. J'allai jusqu'à la grille, où m'attendait un fauteuil, et je m'assis, sentant la fatigue venir; mais mon malheur

m'avait fait des amis. Jeunes et vieux, en me voyant passer, avaient interrompu qui leur partie de cartes, qui leurs causeries; plusieurs se levèrent, et vinrent me serrer la main.

Or ce jour-là, je fis la connaissance de M. Chapelle, Louis Chapelle du Havre, engagé volontaire en 1814-1815 et défenseur du fort de Vincennes, comme il se plaisait à dire lui-même. Vif, ardent, expansif, il me rappelait mon grand-père maternel que j'avais perdu, ancien soldat également et simple autant que bon. M. Chapelle avait alors quatre-vingts ans bien sonnés, mais il ne voulait pas avouer son âge, et nous le taquinions quelque peu sur ce léger travers; au demeurant, le plus charmant petit vieillard que j'aie jamais rencontré. Aux heures de midi, quand le mauvais temps me forçait de garder la chambre, je le voyais arriver d'un air dégagé; il s'asseyait au chevet de mon lit, et les heures s'écoulaient pour nous en longues causeries. Après une de ces existences ternes et monotones comme en cache tant la province, — il était libraire ou papetier, je ne saurais dire, — la vieillesse le surprenant sans famille, il avait vendu son fonds et s'était retiré à l'hospice, où du moins il était tranquille. Chose étrange, il semblait que toute cette partie intermédiaire de son existence n'eût pas laissé de trace dans ses souvenirs; sans cesse il revenait aux temps aventureux de sa jeunesse. Ah! c'est qu'il avait bien des choses à raconter, le père Chapelle! Il pouvait vous faire toucher du doigt, bien près de la tempe, une petite cicatrice blanche, reste d'un coup de sabre qu'il tenait d'un cosaque, et qui ajoutait à sa vieille tête une ride de plus. De son ancien fonds de commerce, il avait conservé quelques plates enluminures, telles qu'on n'en voit plus aujourd'hui que chez les marchands d'estampes. Sept ou huit grenadiers de chaque côté, du bleu, du rouge, une roue de canon sur le premier plan, un général à cheval perdu dans la fumée, figuraient tant bien que mal les grandes batailles du premier empire, Wagram ou Friedland, Austerlitz ou Iéna. Eh bien! sous ces grossières couleurs, au prisme de ses souvenirs, le brave homme retrouvait nos victoires : il s'échauffait à en parler, se levant, s'agitant, enflant la voix, sacrant même un peu au besoin. Quand, sous nos fenêtres, défilaient des troupes allemandes, musique en tête, c'est alors qu'il fallait l'entendre. — Allons, un peu de courage, ami, me disait-il; ne vous chagrinez pas tant. Les voici chez nous aujourd'hui; ça ne prouve rien, ami, ça ne prouve rien. Il est vrai qu'ils en sont à leur seconde visite, je les ai déjà vus ici, moi qui vous parle; mais les Français font bien les choses aussi, quand ils s'y mettent. Nous paierons tout en une fois. Tenez, je vais vous chanter une chanson que je leur ai chantée dans le temps, à leur nez, à leur barbe. C'est

mon lieutenant de Vincennes qui l'avait faite; moi, j'étais sergent-major. Nous ne nous étions pas rendus, comme vous savez; mais, Louis XVIII revenant, il avait bien fallu s'entendre à l'amiable, et quelques officiers étrangers avaient voulu visiter le fort : je leur récitai la chanson du lieutenant; ils étaient furieux, voyez-vous, ils m'auraient fait fusiller, s'ils l'avaient pu; l'un d'eux me l'a dit. Écoutez plutôt. — Alors d'une voix cassée par l'âge, mais qu'animait encore la passion, il entonnait ce vieux couplet :

Contens de vos nobles prouesses,
Allez cultiver vos guérets;
Si vous emportez nos richesses,
Vous n'emportez pas nos regrets;
Et quand, nous prenant pour des lâches,
Vous croyez nous avoir vaincus,
Souvenez-vous que vos moustaches
. . . . . .

— Mais, monsieur Chapelle, interrompait gravement la sœur, quel est donc ce tapage? On n'entend que vous aujourd'hui.

— C'est bien, ma sœur, je me tais, répondait le brave homme tout interdit, et la chanson en restait là.

A mon tour, j'étais devenu l'un des familiers de la grande allée. Chaque jour après le dîner, pourvu que le ciel n'eût pas de menaces, je quittais la chambre, chaudement couvert, et venais m'asseoir près de la grille. Autour de moi, les convalescens marchaient, jouaient, causaient; plusieurs étaient des chasseurs victimes du même accident que moi, d'autres des soldats blessés aux Moulineaux, et c'était vraiment un douloureux spectacle que celui de tous ces uniformes trop larges pour les corps amaigris ou retombant languissamment sur un membre amputé. Les gens du dehors s'arrêtaient devant nous, et au travers de la grille nous considéraient d'un air de pitié. Un jour, une femme d'un certain âge, qu'à son extérieur on reconnaissait sans peine pour une femme du peuple, s'approcha des barreaux. J'étais, comme à l'ordinaire, étendu dans mon grand fauteuil, le corps caché sous les couvertures. Elle me regarda quelque temps, puis je la vis fouiller dans la poche de sa vieille robe d'indienne décolorée et se détourner un peu. — Caporal, caporal! — fit-elle, et un petit paquet tomba à mes pieds; on le ramassa pour moi; je le dépliai, il y avait sept sous dans un morceau de papier. Que vous dirai-je? Je fus ému; la pauvre femme avait sans doute un fils à l'armée, un fils blessé peut-être, et, songeant à lui, elle m'avait donné sa faible obole, sept sous, tout ce qu'elle avait pu. Comment refuser une pareille aumône? comment repousser cette main qui se tendait vers moi, voulant soulager mon

malheur? Je ne m'en sentais pas le courage. Quand je relevai la tête pour remercier la bonne mère, elle avait déjà disparu.

De l'endroit que j'avais choisi, j'apercevais la place de la gare, où gravement, pendant des journées entières, manœuvraient les Prussiens. En revanche et comme contraste, à l'arrivée des trains, sur le boulevard passaient par longues files nos soldats désarmés, artilleurs et lignards, cavaliers et mobiles, pauvres diables que l'on renvoyait chez eux, sans pain, sans habits, sans chaussures; leur air minable et piteux faisait la risée de nos ennemis. Soldat français moi aussi, je souffrais pour eux de ces rires, et ma haine de l'étranger s'en fût accrue au besoin. Nombre d'Allemands étaient encore soignés à l'hospice ; chaque soir, leurs médecins venaient les visiter. L'un d'eux, un homme à cheveux gris, à la physionomie douce et bonne, me salua un jour en passant. M'avait-il déjà vu? Je ne sais; mais il revint tout à coup sur ses pas, et, après un léger moment d'hésitation, s'arrêtant près de moi : — Les deux jambes? Vous êtes blessé des deux jambes? — me dit-il en mauvais français. Comme je ne répondais pas, il chercha son porte-cigares, y prit un londrès, et me l'offrit. Je refusai de la main. — Oh! pourquoi ne pas accepter? reprit-il. Vous paraissez bien triste; si je pouvais faire quelque chose pour vous, j'en serais heureux, croyez-le. J'ai une femme à Berlin et de petits enfans; je ne fais pas la guerre, moi, je suis médecin, je soigne les blessés. Acceptez, je vous prie. — En vérité, cela était dit d'un ton persuasif et touchant; il faudrait cependant s'entendre sur cette feinte bonhomie des Allemands. Quant à moi, je les tiens pour plus sensibles que tendres, braves gens égoïstes jusque dans leurs larmes, pleurant parce qu'il est doux de pleurer, s'apitoyant après coup sur les malheurs qu'ils causent, vous offrant un cigare et mutilant votre patrie. Je regardai mon homme d'un œil si froid qu'il se tut; seulement il prit quelques cigares dans sa poche, les jeta sur ma couverture, et partit précipitamment. Depuis ce jour, je l'ai revu bien souvent; il saluait, mais ne s'arrêtait plus; je lui rendais son salut.

Déjà les promenades dans l'avenue ne me suffisaient plus. Fort de la bienveillance générale, je vaguais un peu partout dans les bâtimens de l'hospice. Tantôt j'allais voir les vieux pensionnaires et causer avec eux dans leurs petites chambres : à la guerre étrangère avait succédé la commune, la guerre civile; ils me rapportaient du dehors nouvelles et journaux. Tantôt je visitais en détail les salles des malades, le réfectoire, les cuisines aux vastes fourneaux coiffés d'énormes marmites en cuivre jaune, ou bien encore la chapelle avec ses bancs de bois et ses fresques naïves. Enfin, je demandai à sortir. Ma première visite devait être pour le cimetière; j'ache-

tai quelques fleurs, des héliotropes, des marguerites, et en compagnie de Louis Chapelle j'allai les déposer au pied de la tombe où repose mon ami Paul V... Une autre fois, je désirai faire une promenade dans la ville, que je ne connaissais pas encore. On m'emmaillotta comme un enfant, car l'air vif du matin aurait pu me saisir, et, plus qu'à demi couché, la tête seule émergeant hors des couvertures, je pris place sur une voiture découverte. Mon vieil ami s'assit à côté de moi. Pour cette occasion, il avait mis ses plus beaux habits et sa médaille de Sainte-Hélène, dont l'orbe de métal, brillant comme de l'or, pendait au bout d'un ruban neuf. La ville, je ne la vis point : un autre spectacle m'absorbait tout entier. Partout, dans toutes les rues, sur toutes les places, au coin des casernes et des cafés, nous retrouvions les Allemands, leurs officiers, rogues et guindés, traînant le long des quais des sabres démesurés. Un bataillon saxon faisait l'exercice auprès de la cathédrale, des sentinelles silésiennes montaient la garde devant la mairie; d'autres, dans la Grande-Rue, se promenaient par sept ou huit à pas lourds, en fumant sans mot dire leurs longues pipes de porcelaine. Quand approchait la voiture, ils s'écartaient lentement, gagnaient le rebord de la chaussée, puis fixaient sur nous ce long regard vague qui semble si souvent chez eux remplacer la pensée. On eût pu voir alors Louis Chapelle se redresser fièrement et toiser nos vainqueurs d'un air de menace et de mépris. Haine inoffensive sans doute; mais c'était la seule qui nous fût permise! A nous deux, tels que nous nous trouvions là, lui, le brave vieillard aux glorieux souvenirs, moi, pauvre enfant au corps brisé, n'étions-nous pas la vraie image de la France?

Cependant le séjour de l'hospice m'était devenu insupportable. J'avais hâte de fuir cet air empesté et le spectacle attristant de tant de misères. Pour achever ma guérison, il me fallait ma mère et le pays natal. Je m'adressai à l'intendance. Après de trop longs délais, que la confusion amenée par les derniers événemens rendait peut-être inévitables, on me délivra mes papiers. Un détail me frappa en les parcourant : sur ma feuille de convalescence, à la colonne des blessures, la place avait fait défaut pour noter en détail celles que j'avais reçues; le docteur avait dû abréger. Eh! qu'importait après tout? J'étais libre, j'étais sauvé. Je dis adieu à cette salle où j'avais vu la mort de si près, et où j'avais perdu mon ami; je dis adieu aux médecins, aux sœurs qui m'avaient soigné, à ces pauvres vieux que le malheur m'avait donnés pour camarades, et, sous la garde d'un infirmier, je quittai pour toujours les murs de l'hospice. Au moment du départ, je crus voir le père Gosselin glisser discrètement une pièce d'argent dans la main de mon guide

et me recommander à lui. Dans la gare, quand j'y arrivai, je fus frappé du désarroi général; les employés couraient çà et là tout effarés, ne sachant plus auquel entendre; sur les quais et les voies de garage, sans souci de la pluie, d'énormes amas de marchandises, des malles, des colis, attendaient pêle-mêle; les salles regorgeaient de voyageurs. L'affluence était telle qu'on ne faisait plus distinction de classes; chacun se plaçait à sa guise. Dans cette foule, beaucoup de prisonniers qu'on rapatriait. Leurs yeux caves, leurs traits tirés, leurs vêtemens salis par huit longs mois de captivité, faisaient vraiment peine à voir. Plusieurs s'approchèrent de moi en apercevant mon uniforme : ils me demandaient mon histoire, et me racontaient la leur en retour : comme quoi trop longtemps ils avaient vécu en Allemagne, nourris d'une infecte bouillie de millet, entassés par centaines dans des casemates, malades la plupart de misère et de désespoir.

J'eus beaucoup à souffrir durant le voyage. Le service n'était pas encore rétabli sur toute la ligne; les ponts d'Elbeuf avaient été coupés par l'ennemi, et ne permettaient plus de passer le fleuve : je dus, prenant la route de Serquigny, remonter jusqu'à Mantes aux environs de Paris. Les temps d'arrêt se renouvelaient presque à chaque gare. Après dix heures passées dans le train, nous n'étions encore qu'à quelques lieues de Rouen. Nous arrivâmes enfin à Argentan. Le soleil s'était levé à l'horizon, ses flèches d'or venaient frapper les vitres du train couvertes de buée et dissipaient le sommeil. Je mis la tête à la portière. Bien au loin devant moi s'étendaient à perte de vue ces riches plaines de la Normandie, semées de trèfle et de luzerne, où de grosses fleurs rouges perçaient le tapis vert; autour des près et formant lisière, les pommiers, chargés de petites pommes à peine formées, inclinaient paresseusement jusqu'à terre leurs branches alourdies. Je distinguais au vol les jeunes poulains vaguant en liberté, les moutons peureux et les troupeaux de belles vaches rousses qui cessaient un moment de paître et nous regardaient passer. C'était précisément le jour de la Fête-Dieu. De toutes parts nous arrivait le gai carillon des cloches; par les routes et les sentiers qui serpentaient à travers la plaine, allaient en groupes animés, leurs livres d'heures à la main, les bonnes femmes avec la haute coiffe du pays, les gars en habit du dimanche et les fillettes tout enrubannées. Ces champs, ces pommiers, ces villages, je les avais déjà vus; c'est au milieu d'eux que j'avais passé mon enfance, c'est à eux que je pensais si souvent sur mon lit de douleurs, c'est auprès d'eux que, mourant, je venais puiser à nouveau les forces et la santé.

A Vire, le train s'arrêta : nous avions encore deux heures devant

nous. L'air du matin m'avait mis en appétit; j'y retrouvais comme une petite odeur salée, l'odeur de la mer. Je sortis de la gare; non loin de là s'offrait une humble guinguette fermée d'une clôture en treillis, à l'extérieur propret et avenant. Dès que je me présentai, toute la maisonnée accourut au-devant de moi; la mère, brave paysanne, le vieil aïeul, ingambe encore malgré ses soixante-dix ans, et les petites filles sous leurs plus beaux atours : elles revenaient de la messe. On m'installa une modeste table en plein air; sur la nappe blanche, quelques mets bien simples, le beurre du pays, où scintillaient les goutelettes de petit-lait, du cidre de l'an dernier et l'une de ces omelettes qui font la gloire de nos ménagères. Pendant le déjeuner, les poules venaient familièrement picorer jusque sous mes pieds. En partant, j'embrassai les enfans, qui regardaient mes béquilles d'un air étonné, et deux heures après j'étais à Granville. Là m'attendaient ma mère et ma sœur; je descendis du train, recueillant autour de moi les marques de pitié et de sympathie. — Oh! doux Jésus! le pauvre monsieur! — s'exclamaient les braves villageoises en leur parler doucereux et traînant, et les hommes se découvraient bien bas. J'arrivai ainsi jusqu'à notre maison, perchée au haut de la ville et continuellement fouettée par le vent de mer; je revis la bonne Lise, qui m'avait fait tout enfant sauter sur ses genoux, qui, après avoir soigné le vieux grand-père, doit veiller désormais sur le petit-fils; je revis la terrasse, notre petit jardin et son bel *altea* aux feuilles vernies et métalliques, aux grosses fleurs tardives; je revis la mer et la plage, et rien n'était changé que moi!

Combien me fut douce la vie de famille après tant de jours d'absence, tant de maux soufferts, tant de désirs ardemment caressés, chacun le devinera sans peine. Une pensée me poursuivait cependant, qui quelquefois m'attriste encore. Je venais de retrouver à Granville un ami d'enfance, parti depuis longtemps. Il avait servi dans l'infanterie de marine, et avait eu dès le début de la guerre la jambe droite emportée. Égaux par le malheur, nous eûmes renoué bientôt les liens de notre ancienne camaraderie. Nous nous réunissions le soir sur la plage, et j'éprouvais un amer plaisir à l'interroger. Lui du moins, il avait fait campagne, il avait respiré l'odeur de la poudre, il avait entendu gronder le canon et siffler la mitraille, il était tombé un jour de bataille, à l'heure du succès, au milieu des morts ennemis. C'était à Bazeilles. L'infanterie de marine venait de pénétrer dans le village, après en avoir chassé les Allemands : trois cents Bavarois tenaient encore, barricadés dans l'église. On enfonce la porte à coups de canon, et nos soldats s'élancent, baïonnette en avant. Les premiers tombent foudroyés;

d'autres les suivent, et, courbés, à pas lents, se faisant un rempart avec les cadavres, franchissent la porte de l'église. Alors la mêlée fut horrible. En vain les Bavarois, acculés aux murs, demandent grâce et jettent leurs fusils : on les poursuit jusque dans les tribunes, jusque sous les orgues. Quelques-uns, fous de peur, essayaient de grimper le long des tuyaux, leurs doigts crispés glissaient sur les parois polies; à coups de baïonnette, à coups de crosse, les nôtres frappaient sans relâche, et, par grappes sanglantes, les corps lancés dans le vide allaient se briser contre le pavé, pendant que les orgues heurtées gémissaient sourdement. Quelques instans plus tard, mon ami tombait à son tour, mais il avait pu savourer la vengeance. Voilà ce que j'entendais, et à ces récits de guerre, de massacre, je sentais tout mon sang bouillonner dans mes veines, mon cœur battait plus fort, ma tête se perdait, j'étais fou. J'enviais au brave garçon une aussi glorieuse blessure, d'un œil jaloux je regardais sa jambe de bois.

D'ailleurs, pourquoi me plaindre? Avoir fait son devoir, n'est-ce donc pas une consolation? Si la patrie a droit vraiment à tout notre amour, sachons lui faire encore le sacrifice de nos petites vanités. — Nous étions cinq en quittant Paris au commencement du mois d'août, alors que l'ennemi envahissait la frontière; nous nous étions engagés ensemble pour partager le même sort et affronter les mêmes périls. Sur ce nombre, deux sont morts, un a été blessé; un autre, fait prisonnier au Mans, comme je l'ai su plus tard, n'est rentré en France que trois mois après, et moi, le plus malheureux de tous peut-être, je reste maintenant estropié, boiteux, invalide à vingt ans, pour tout jamais inutile. Ah! j'eusse aimé voir un jour en face cet ennemi que j'étais allé chercher, et que je n'ai pu combattre! J'aurais voulu, au premier signal, m'engager de nouveau, porter le sac et le fusil, prendre ma part de la revanche. Cet espoir ne m'est pas permis; mais j'ai des frères, des amis, tous animés de la haine sainte, tous pleins de foi dans les destinées de la France, et du présent injuste en appelant à l'avenir. C'est à eux que j'ai confié ma dette...

Tu m'avais demandé, ami, l'histoire de ma triste campagne; la voici telle que je l'ai écrite pour tromper les ennuis d'une longue convalescence. F. DE G.

L. LOUIS-LANDE.

LE THÉATRE

DE 1869 A 1872

Si jamais théâtre s'est peu soucié de reproduire l'image de son temps, c'est sans doute celui d'aujourd'hui. Il faut que le miroir dont parle Molière, et qu'il met dans la main de la Comédie, se soit perdu, que celle-ci ait renoncé à le trouver, ou que nous soyons nous-mêmes bien différens de ce que nous supposons. En effet, entrez dans la plupart des salles de spectacle, parcourez quelques-unes des œuvres dramatiques récentes : vous diriez qu'il n'y a rien de changé dans notre pays, qu'il n'est rien arrivé durant les trois années qui viennent de s'écouler. Il semble que la guerre étrangère et la guerre civile n'aient été pour les jeux de la scène qu'un entr'acte plus long que les autres. Le rideau était tombé sur des exhibitions, sur des caricatures en musique, sur des gaîtés triviales où les types de la sottise humaine étaient poussés jusqu'à l'invraisemblance, sur des scandales de mœurs tirés de leur cachette ou du cerveau des auteurs, sur des finesses maladives, des frivolités prétentieuses. Il s'est levé à peu près sur des choses toutes semblables. Ce qui était par exception élevé, délicat, naturel, reste le même, et la leçon des événemens ne paraît pas avoir été nécessaire aux esprits distingués à qui nous le devons; mais ce qui était équivoque, immoral, entaché de vulgarité, ne s'amende pas.

Le théâtre est lent dans ses évolutions, et le goût n'a pas de changemens brusques; mais à des besoins d'esprit nouveaux il faut une littérature qui ait des tendances nouvelles. On n'exige pas des auteurs dramatiques des homélies pour redresser la morale publique ou pour prêcher aux citoyens leurs devoirs : à cet égard, ils sont quittes de toute obligation, s'ils n'offrent pas à la foule des distractions que l'honnêteté désavoue. On attend de leur conscience

et de leur talent qu'ils prennent au sérieux cet art admirable et si français qui a fait plus que tout autre notre renommée littéraire dans le monde. On leur rappelle que la culture unique de bien des intelligences est entre leurs mains, et que leur mission de continuer de glorieux devanciers est assez belle pour combattre les séductions de la paresse ou les amorces de l'argent. L'occasion paraît favorable. La pénurie relative des plaisirs promet aux théâtres une clientèle, soit qu'ils continuent de représenter des œuvres comme celles que nous voyons, soit qu'ils s'efforcent de mieux faire. Pourquoi préféreraient-ils le médiocre à ce qui pourrait être bon? Attendront-ils que le public s'éloigne de ces compositions qui se trouvent en désaccord avec ses sentimens? Ce qui n'est pas douteux pour nous, c'est que le théâtre de 1872 est la fidèle reproduction de celui de 1869, que les spectateurs attendent quelques essais nouveaux, et que le passé d'il y a trois ans est vieilli d'une génération. Nous avons voulu, dans les pages qui suivent, constater que la littérature dramatique est demeurée stationnaire, montrer qu'il y a nécessité pour elle de se renouveler, indiquer ce qui peut survivre et ce qui doit périr, soit dans les élémens dont elle se compose, soit dans les ouvrages qu'elle a produits.

I.

Entre les noms que répètent avec le plus de faveur les échos de nos théâtres, il en est un qui a forcé la renommée à s'occuper de lui. Nous suivrons l'exemple de la renommée, et nous parlerons de M. Victorien Sardou avant d'aborder les écrivains qui représentent plus décidément le niveau de l'art dramatique. Ceux-ci forment une liste que l'auteur de *Fernande* veut sans doute grossir de son nom; il reste à savoir précisément si cette ambition de sa part est justifiée.

Il y a quelques années, M. Sardou a fait naître chez ceux qui s'intéressent à la destinée de notre théâtre un mouvement de curiosité. Le drame historique de *Patrie* n'avait pas le mérite de l'originalité : il rappelait à la mémoire une pièce oubliée aujourd'hui, *le Bourgeois de Gand*, qui avait trouvé en 1839 sa saison favorable, l'âge d'or du drame ingénu et patriotique. Pour M. Sardou, c'était pourtant une tentative nouvelle, et qui pouvait lui faire honneur. Il annonçait le désir de quitter le métier où il était parvenu d'ailleurs à une grande habileté de main, pour entreprendre de faire œuvre d'art à son tour. Rien ne mérite plus d'encouragement que le dessein d'un auteur qui a surpris la fortune, mais qui profite de ce coup de bonheur pour tâcher de le mériter. Cette résolution-là se

rencontre assez rarement pour éveiller l'attention : ce n'est pas la faute de la critique si le succès réel ne l'a pas suivie, et surtout si l'écrivain n'a pas justifié depuis les espérances auxquelles donnait lieu son essai.

La conception de *Patrie* n'était pas commune : une femme qui trahit un époux trop dévoué au service du pays pour s'occuper d'elle et de son amour; un époux qui pardonne à l'amant de sa femme en vue d'un grand et noble but, celui de délivrer ses concitoyens du joug de l'étranger. Peu importe que M. Sardou soit redevable de cette idée à la pièce du *Bourgeois de Gand*, où elle est d'ailleurs reculée dans le passé, et, comme on disait autrefois, dans l'avant-scène : le drame intime qui en résulte pouvait à merveille s'incorporer dans le drame politique de la délivrance des Pays-Bas. Si la composition n'a pas eu le suffrage des hommes de goût, c'est que M. Sardou n'a pas su ou voulu fondre ensemble le sujet public et le sujet particulier. Il s'ensuit que la lutte des passions ne réchauffe pas le spectacle très froid des événemens extérieurs, et que l'intérêt de la cause nationale ne vient pas ennoblir une intrigue d'amour fort vulgaire. D'un côté, nous avons des tableaux de conspiration, de combats, de villes soumises par la force, de cours martiales, de supplices, de processions, qui n'ont aucun besoin du secours d'un drame pour enchanter les yeux de la multitude sur une scène à grands spectacles; de l'autre, une mésaventure conjugale, un amour illégitime avec toutes ses misères, moins la passion, des explications à huis-clos, la situation fausse de deux amans fatigués l'un de l'autre, et dont le public est encore plus fatigué, le tout transporté dans un autre siècle et dans un monde idéal dont une telle aventure n'est pas digne. Voilà ce qu'est devenue entre les mains de M. Sardou cette conception, qui méritait un meilleur sort. Tant que l'auteur ne s'efforcera pas de mettre de l'unité dans ses drames, il ne réussira pas à faire une œuvre d'art.

Ce n'est pas que l'on ne trouve dans *Patrie* les qualités ordinaires de ses pièces de théâtre. Esprit inventif, M. Sardou sait engager les scènes les unes dans les autres de manière qu'elles ne se produisent pas au hasard. Une déposition qui sauve de la mort Rysoor, le mari trompé, lui apprend la trahison de sa femme. Les efforts de l'épouse adultère pour mettre son amant en sûreté causent la perte de celui-ci. Rysoor découvre le complice de sa femme dans la situation la plus solennelle où le place son patriotisme. Tout cela prouve à quel point M. Sardou est maître des ressources dont il dispose. Il connaît son théâtre ou plutôt ses théâtres, car il a conquis une sorte d'universalité sur les scènes secondaires; il connaît son public, ses acteurs. Nul ne ressemble mieux à M. Scribe, sur lequel

il l'emporterait par sa manière d'écrire, s'il ne compromettait trop souvent cet avantage par la vulgarité. Malheureusement, à côté des qualités ordinaires de l'auteur, il est impossible de ne pas reconnaître ses défauts, déjà anciens, dont nous avons indiqué le principal, — le décousu de la conception, sinon de l'arrangement des scènes. Il fallait s'attendre aussi dans une nouvelle tentative à quelques défauts nouveaux. Certes le drame moderne nous avait familiarisés avec les noirceurs tragiques; il s'efforçait du moins d'être lyrique dans ses plus grands excès. Il était de bonne foi et semblait croire tout le premier aux horreurs qu'il étalait sur la scène; il y avait dans ses peintures une exaltation qu'il est impossible de contester : c'est un art qui sort de la nature, mais sans en avoir conscience. M. Sardou a mis les atrocités en vaudeville, comme pour prouver qu'il n'y croit pas et montrer aux spectateurs qu'il n'est pas plus dupe qu'eux-mêmes. Ses cruautés les plus sanguinaires sont glaciales, entremêlées de drôleries qui peuvent amuser les esprits sans culture; elles ne prouvent rien, sinon que M. Sardou est pressé de produire.

Séraphine et *Fernande* ne trahissent pas dans l'auteur d'autre ambition que celle d'être aussi fécond que par le passé. Il ne se montre guère plus soucieux de l'ensemble de son œuvre. A moins qu'un échec salutaire ne vienne corriger M. Sardou de son système favori, nous n'espérons point qu'il renonce à cette habitude de mettre deux pièces dans une seule. Jusqu'ici cette dualité, comme diraient les Allemands, n'a pas manqué de lui réussir. Il a des actes pour le roman de la pièce, pour l'intrigue, et d'autres pour ce que l'on appelle des peintures de mœurs et que nous regardons plutôt comme des curiosités de mœurs. Ces croquis serviraient aussi bien dans un sujet que dans un autre. Les genres descriptifs se ressemblent toujours. Au temps de Delille, on avait des levers ou des couchers de soleil, des tempêtes, des coins du feu, des jeux d'échecs, des porcelaines de Sèvres ou du Japon, toutes choses faites d'avance et qui servaient dans l'occasion. Au théâtre aujourd'hui l'on a des tables d'hôte, des soupers à la Maison Dorée, des villes d'eaux, des bains de mer, des maisons de jeu. Que les tableaux de mœurs aient leurs cadres naturels, cela est légitime et nécessaire; mais nous demandons que le cadre soit fait pour le tableau. Si d'autres écrivains dramatiques tombent dans la même erreur que M. Sardou, ils n'en font en général qu'un accessoire ou un agrément de leur comédie; l'auteur de *Fernande* semble ériger l'erreur en système. L'accessoire chez lui fait une moitié de la pièce, et une moitié qui pourrait se détacher de l'autre. Prenez dans *le Diable boiteux* de Lesage le récit de l'amant surpris qui se fait passer pour voleur, et joignez-y

une collection de petites gens, tracassiers et mal élevés; vous avez *Nos Bons villageois*. La comédie de *Nos Intimes* est à peu près composée de même; celle des *Ganaches* ne s'en éloigne pas sensiblement. Nous ne voyons pas que les caricatures des incrédules et des dévots soient nécessaires dans *Séraphine*. Il n'y a peut-être que *la Famille Benoiton* dont les personnages ridicules soient indispensables à l'action même. Remarquez qu'entre les pièces de M. Sardou c'est la seule à peu près, malgré ses vulgarités, qui soit reprise après que la curiosité première du public a été satisfaite.

Pourquoi trouvons-nous l'intérieur d'une maison de jeu dans *Fernande?* Est-ce que l'histoire de cette jeune fille déshonorée se rattache naturellement à ces incidens du lansquenet et du trente-et-un à huis-clos? Ne pouvait-elle se dérouler entièrement sans que l'auteur fît apparaître son sculpteur qui ne fait pas de statue, son commandeur américain chargé de pierreries et de décorations, toutes ces caricatures dont il était facile de se passer? Il y a mille manières pour une jeune fille de se perdre sans entrer dans le détail de tel ou tel monde équivoque dont les personnages ne sont pour rien dans le drame. Diderot, le hardi conteur, auquel M. Sardou a emprunté son sujet, se contente de dire que la jeune personne en question avait tenu avec sa mère un tripot. Ce simple mot est devenu un acte fort long, et occupe un bon tiers de la comédie, après quoi tout reste à faire, et la pièce commence. Cette Clotilde qui était dame de charité, mieux encore, protectrice et mère de filles repenties, l'auteur en fait d'un tour de main la plus méchante des femmes. Pour se venger d'un amant qui ne l'aime plus, et dont elle arrache l'aveu dans une scène parfaitement filée d'ailleurs, elle lui fait épouser la fille perdue qu'elle patronne, qu'elle lui présente, qu'elle lui jette à la tête, pour lui dévoiler tout après le mariage et jouir de sa vengeance. M. Sardou croit-il sérieusement qu'une femme qui a de tels trésors de haine ait un tel surcroît de charité? Celle qui était tout entière à son amant et à sa jalousie n'avait pas le loisir de chercher les pécheresses tombées plus bas pour les relever; par suite du même raisonnement, celle qui a le souci de l'honneur des autres ne s'abaisse pas à une intrigue qui ravale le sien au niveau des plus infâmes. En un mot, ce n'est pas la même femme, l'unité morale de ce caractère n'existe pas plus que l'unité de la composition. On en pourrait dire autant des autres. Est-il nécessaire d'ajouter que la dextérité habituelle de M. Sardou l'a sauvé de tous les mauvais pas où il s'engageait? L'auteur fait de ses personnages tout ce qu'il veut, non ce qu'ils doivent être, étant donnée leur nature. Ils agissent non suivant les mobiles qu'il suppose en eux, mais suivant les ressorts qui servent

à les mouvoir. Ils sont vertueux ou vicieux, blancs ou noirs, en vertu des combinaisons qu'il imagine.

Diderot est beaucoup plus vrai dans l'immoralité de son récit. Mme de La Pommeraye n'a pas besoin de jouer le rôle de dame de charité pour se procurer le sujet abject qui lui est nécessaire pour assurer sa vengeance; elle le reçoit de la notoriété publique et le dresse convenablement. Le marquis des Arcis, à qui elle joue ce tour infernal, a toute l'inexpérience nécessaire que donne une certaine habitude du vice. Quand il est pris au filet tendu par une femme vindicative, par une aventurière du plus bas degré, il se contente des humiliations volontaires de celle-ci; c'est tout ce qu'il faut à un homme de cette trempe, qui ne ressent d'autre blessure que celle de son amour-propre, qui n'a pas l'idée ni le besoin de quelque chose ressemblant à de la vertu. C'est lui beaucoup plutôt que le marquis de M. Sardou qui peut dire en finissant à cette malheureuse agenouillée devant lui : « Levez-vous, madame la marquise, embrassez votre époux! » Il est vrai que l'auteur de *Fernande* ne paraît pas s'être demandé si jamais un galant homme aurait prononcé ce mot. Il a mis son savoir-faire, et il en a beaucoup, à dénaturer les situations, à disloquer les caractères, de manière à obtenir le même résultat. En jetant sur Fernande le voile de la sentimentalité, dont le public est si souvent dupe, en faisant Clotilde d'abord très bonne et puis très mauvaise, il y est parvenu.

Rabagas n'est pas encore, il faut l'avouer, l'échec salutaire qu'on était tenté de souhaiter à M. Sardou. L'opposition politique provoquée contre la pièce a grossi sa victoire, qui nous a paru quelque peu exagérée. Après plus de quarante épreuves, des siffleurs maladroits, ou peut-être plus adroits qu'on ne pense, réchauffaient l'enthousiasme. Laissons de côté les souvenirs aristophanesques. Cette comédie du peuple donnée au peuple même était offerte non point par le caprice individuel, mais par l'association, par la tribu, qui en faisait les frais; elle était écrite pour un pays qui se gouvernait par la parole, pour une nation amoureuse de poésie, de dithyrambes mêlés à la satire, d'allégories et d'inventions très éloignées de la vie réelle. C'est chose risible que de prononcer le nom d'Aristophane à propos de nos petites comédies ou de nos vaudevilles, dont les auteurs industrieux ramassent les mots de celui-ci, de celui-là, et prennent pour collaborateurs tous ceux qui ont eu de l'esprit un jour ou même un grain de démence à la tribune, dans les journaux, et le plus souvent dans la rue. Pourtant la comédie politique nous est-elle interdite? M. Sardou l'a-t-il rencontrée? L'avocat Rabagas, tour à tour conspirateur et ministre, brassant des complots dans un café (l'auteur n'a pas inventé ce café, d'où sont sortis certains mi-

nistres et un grand nombre de préfets), puis gouvernant au palais durant les courtes heures de sa popularité, est-ce un caractère ou même un personnage? Il arrive au pouvoir par la grâce de l'opposition et par l'entremise d'une personne d'esprit; la scène où cette dame négocie le portefeuille du ministre contre les convictions de l'homme politique est la seule qui témoigne du talent dramatique de M. Sardou. Ce Rabagas, incorruptible hier, séduit aujourd'hui, redeviendra demain ce qu'il était hier : d'abord irréconciliable, puis réconcilié, puis irréconciliable encore. On le voit, avec quelques aventures de M. Ollivier, il s'efforce d'être M. Gambetta. C'est trop. Nous savons que Zeuxis, pour peindre une belle femme, prenait une foule de belles femmes comme modèles; mais la comparaison pèche, on en conviendra. Rabagas est donc un homme que nous n'avons pas connu, et, s'il en faut juger par tout ce qui jure et se heurte dans ce rôle, c'est un homme que l'on ne connaîtra jamais. Inutile de faire ici mention d'unité : jamais M. Sardou ne s'en est passé plus résolûment; elle est tellement absente de la composition même, qu'il faut un effort de mémoire pour se souvenir du petit drame inoffensif qui tâche de vivre et de se faire jour à côté de la comédie politique.

Est-ce à tort que l'on a supposé à M. Sardou l'honorable ambition de monter plus haut? La fécondité un peu stérile de ses productions depuis trois ans, une espèce de féerie dont il n'est pas nécessaire d'inscrire ici le nom grotesque, seraient de nature à le faire croire. S'il veut pourtant, ce que nous désirons bien sincèrement, s'élever aux conceptions de l'art véritable, il doit commencer par reconnaître que sans l'unité il n'y a pas de succès possible pour le poète. Par elle seule, une œuvre de l'esprit peut se dire une création; elle est l'âme du théâtre : M. Sardou n'en possède que le mécanisme.

Il a manqué à M. Sardou d'avoir dans une certaine mesure ce que M. Octave Feuillet possède d'une manière presque surabondante, le don du moraliste; c'est l'observation morale qui fournit aux œuvres de ce dernier l'ensemble harmonieux de chacune. Pour s'en assurer, il n'est pas nécessaire de chercher parmi ses écrits antérieurs; le drame de *Julie*, qui ne remonte qu'à 1869, en fournit la preuve. On peut être moraliste de bien des façons. Molière étudie au dehors les passions humaines et les suit à la piste comme un chasseur qui connaît son gibier; il jouit tout le premier des erreurs de l'instinct qu'il a prises sur le fait, des saillies de la nature auxquelles il s'attendait. M. Octave Feuillet n'est pas de cette école. Racine se replie sur lui-même pour analyser les passions, une surtout, celle de l'amour, dont il détaille à l'infini les nuances.

Il est sobre de combinaisons et de coups de théâtre; le cœur humain semble à son talent un assez vaste champ à parcourir. Il fait une tragédie presque avec rien (il le dit lui-même) parce que la passion est inépuisable. De tous nos auteurs contemporains, et dans la distance qui sépare les œuvres de notre siècle de celui de Racine, M. Octave Feuillet est l'écrivain qui ressemble le plus à l'auteur de *Phèdre* et de *Bérénice*, tantôt hardi et passionné dans sa prose comme un souvenir de *Phèdre*, tantôt doux et tendre comme un écho de *Bérénice*.

De quoi se compose le drame de *Julie?* D'une femme que la nature et l'éducation avaient faite vertueuse, et que les déréglemens de son mari poussent à sa perte, d'un ami qui trahit le devoir de l'amitié pour avoir trop compté sur sa force, d'un époux qu'aveugle sa légèreté, et qui se ravise quand il est trop tard. Rien n'est plus simple et plus malheureusement vrai que cette donnée dramatique. L'auteur la simplifie encore en se refusant les développemens progressifs des trois caractères, et nous ne pouvons que l'approuver; il eût été dangereux d'offrir une longue étude de la vie intime à un public blasé par les péripéties violentes, et de trop compter sur les nuances pour retenir des spectateurs qui n'en ont pas assez le sentiment : on pouvait se passer de l'incident de l'orage et de la maison du garde, qui nous paraît en désaccord avec le ton de l'œuvre tout entière; c'est une incursion sur un domaine qui n'est pas celui de M. Octave Feuillet. Si Julie doit faillir, autant vaut qu'elle succombe de propos délibéré, comme une femme qui se perd d'elle-même après avoir lutté. Nous ne voyons pas ce que la morale gagne à une surprise, à un fâcheux concours de circonstances; nous voyons très bien ce que le drame y perd. En écartant cette conception de détail, la composition dramatique de *Julie* demeure entière.

Ces réflexions sur les œuvres représentées dans les trois dernières années seraient sans objet, si elles n'aidaient pas à entrevoir ce que les écrivains doivent se proposer de faire. Nous avons assez montré, avec M. Sardou, de combien de manières on peut manquer à l'unité morale des caractères : le drame de *Julie* nous apprend au besoin comment on y reste fidèle. Le mari, la femme, l'amant, ont en eux un principe d'action dont ils ne s'écartent pas, une passion qui les pousse, une volonté qui tâche de lutter, une conscience qui parle et qui les condamne, tout ce qui compose, en un mot, des êtres libres et agissans, non des marionnettes à ressorts. L'amant reste un galant homme jusqu'à ce que les conseils désintéressés qu'il donne soient repoussés avec dédain. La femme, offensée de toutes les manières, privée de la société de sa fille, garantie sacrée

de l'honneur, ne trouvant plus dans l'ami qu'un amant, voit aussitôt l'abîme s'ouvrir sous ses pieds, et s'écrie : « Je suis perdue ! » Le mari semble passer brusquement de ses désordres égoïstes et de son persiflage aux pensées honnêtes et au langage sérieux; mais il est à l'âge où le plaisir est une honte sans excuse, où la parole sévère d'un ami fait rentrer un homme en lui-même. Il se rend compte de sa faute; il s'aperçoit que sa corruption frivole n'était qu'à la surface, que sa femme et ses enfans lui sont chers; il n'avait que la pudeur des bons sentimens. De cette clairvoyance sur son cœur, il passe aisément à une vue plus claire sur celui des autres. Il découvre les souffrances qui s'agitent autour de lui, le mal irrémédiable dont il est l'auteur. Ces pages de *Julie*, on le voit, sont d'un vrai moraliste; pas de combinaisons matérielles, pas de mécanisme ingénieux; les personnages parlant pour leur propre compte et marchant au but où les conduit le conflit de leurs sentimens, non la main de l'auteur.

Prouver que le drame vit de passion, c'est en quelque sorte prendre un soin inutile. Nous voulons du moins indiquer dans M. Octave Feuillet un caractère qui le distingue entre les auteurs de notre temps. Non-seulement on retrouve chez lui la passion proprement dite, mais encore cette sorte de fatalité qui l'accompagne le plus souvent. La passion est à peu près la seule part que la fatalité ait conservée au théâtre chez les modernes (1); sans elle, la liberté humaine ne rencontre sur la scène aucune force morale qui la tienne en échec : elle n'a plus de combat sérieux à soutenir, le drame est supprimé. Croyez-vous qu'Othello serait intéressant, s'il était maître de lui-même, que Macbeth nous retiendrait frémissans au spectacle de ses crimes, si les sentimens de justice et d'humanité triomphaient de son ambition? L'un et l'autre seraient des meurtriers vulgaires, s'ils n'étaient poussés par une aveugle puissance contre laquelle leur volonté n'a pu lutter jusqu'au bout. Hermione adore Pyrrhus et le fait assassiner par Oreste, qu'elle maudit ensuite.

Si le drame de *Dalila* est le plus beau succès théâtral de M. Octave Feuillet, n'en cherchez pas d'autre raison : c'est l'œuvre la plus passionnée de l'auteur de *Julie*. Cette grande dame, qui a des caprices de don Juan, est odieuse; mais l'auteur a su mettre dans cette femme sans cœur assez d'amorces flatteuses pour égarer et perdre le pauvre artiste, pour le porter à lui sacrifier honneur,

(1) Sur cette question de la fatalité, il y a un livre plein d'études délicates et savantes, celui de M. Patin, que nous avons trouvé entre les mains des étrangers qui s'occupent de théâtre. Nous croyons que nos écrivains dramatiques ne le consultent pas assez : ils font en général beaucoup de pièces et peu de lectures.

fiancée, espérances de gloire et d'avenir. Pour concevoir ainsi le drame, et il paraît impossible de le concevoir autrement, il faut croire à la liberté humaine, et en même temps à quelque chose de redoutable et de fort qui engage avec elle ces luttes tragiques. Sans doute *Julie* n'est pas une pièce du même ordre que *Dalila*; mais pourquoi la fatalité de la passion n'ose-t-elle pas s'y montrer? car l'aventure de l'orage n'en est pas, j'imagine. Cette pièce se rapproche trop de notre vie bourgeoise pour s'élever jusque-là; M. Octave Feuillet s'est arrêté à la juste mesure. Cependant la destinée humaine y trouve sa place : les personnages ne sont pas à la merci du hasard; ils agissent librement même dans leurs erreurs, et, quand ils sont entraînés, ils ont créé par leur faute la force irrésistible qui les perd.

Il n'en est pas moins vrai que le drame n'a pas ses coudées franches dans les bornes étroites de cette vie à l'image de la nôtre. Il est peut-être temps d'en finir avec la tragédie purement bourgeoise, avec cette pauvreté de ressources dont elle dispose. En effet, l'auteur a-t-il beaucoup de choix dans les moyens de supprimer cette infortunée Julie, qui ne peut survivre entre deux hommes que sa faiblesse a rendus ennemis mortels? La tragédie royale et le drame princier avaient des procédés, tels que le poignard, le poison, l'échafaud, qui échappaient à la vulgarité parce que le talent du poète pouvait les envelopper d'un prestige de grandeur, et qui par suite étaient reproduits sans les mêmes inconvéniens. Puisque Julie doit mourir et qu'il ne convient pas qu'elle s'empoisonne à cause de sa fille, il faut bien qu'elle succombe à la rupture d'une veine du cœur. On ne peut pourtant pas multiplier outre-mesure les anévrismes dans un genre qui a pour loi de représenter fidèlement la réalité. Le réalisme est usé, la réalité toute nue semble bien près de le suivre; la place est toute faite pour l'histoire ou pour l'imagination. Qui saura la prendre? Quand même cet homme heureux existerait parmi nous, il resterait encore à savoir si nous ferions l'accueil qu'ils méritent aux développemens intimes et aux nuances de la passion.

II.

Avec M. Émile Augier, nous ne sortons pas, il s'en faut, du domaine de la poésie, et certains rapprochemens avec l'ancien théâtre sont toujours de mise. Lui aussi observe les passions humaines et leur demande les ressorts dont il a besoin pour faire agir ses personnages. Seulement vous ne trouvez jamais chez lui celles qui sont violentes et fatales : selon toute apparence, il n'y croit pas. L'au-

teur qui a divisé quelque part tout le sexe féminin en deux classes, celle des *demoiselles* et celle des mères, a exprimé dans cette phrase un sentiment très honnête et très pur, mais qui découronne en un sens la vie humaine et la prive d'une de ses beautés. Si nous la prenions au pied de la lettre, il faudrait, pour l'écrire, être un sceptique en matière d'amour, ou un janséniste plus outré même que Pascal, puisque celui-ci a écrit sur les passions de l'amour un chapitre éloquent. Il est vrai que M. Augier entend par ce beau nom de mère celui de la femme vertueuse qui est pleinement digne de le porter. Quoi qu'il en soit, son talent dédaigne la tendresse, sa plume ne connaît pas les entraînemens du cœur. Ses préférences sont ailleurs : il aime à verser dans l'âme de ses personnages favoris les sentimens qui les agrandissent et les poétisent, la passion de la renommée, du désintéressement, je dirais de la gloire, si les limites du genre où se plaît son imagination le permettaient. Il obéit au précepte de Vauvenargues et s'attache aux passions nobles, mais sans aller jusqu'au bout; il exclut de ses cadres l'ambition, la convoitise du pouvoir, l'audace des grandes entreprises. De là tant de rôles de poètes, d'artistes, d'ingénieurs, de militaires, d'hommes de lettres, qui se heurtent sur son théâtre; de là surtout tant de charmans rôles de jeunes filles fières, pleines d'enthousiasme et d'indépendance vertueuse, à qui il faut un poète pour époux, poète par le cœur autant que par l'intelligence, et qui vont à lui hardiment, leur cœur dans une main et une bonne dot dans l'autre. En général, les poètes et les ingénieurs de M. Augier sont tout à la fois poétiquement et grassement récompensés.

La pièce de *Lions et Renards*, représentée à la fin de 1869, a médiocrement réussi; toutefois il y aurait une lacune dans cette revue de la comédie contemporaine, si nous ne faisions une place assez large à l'écrivain qui semble y tenir jusqu'ici le premier rang. Un autre motif nous fait parler. Le repos où M. Augier s'est renfermé depuis donnerait lieu de penser qu'il ne songe pas pour le moment à renouveler l'épreuve : s'il en était ainsi, dans l'état du théâtre, nous ne prendrions pas notre parti de son silence aussi facilement peut-être qu'il le prendrait lui-même. L'ouvrage de *Lions et Renards* ressemble à tous ceux que l'auteur avait donnés jusque-là. On y trouve deux caractères qui ont en partage toutes les noblesses de l'âme, et deux ou trois autres qui sont capables de presque toutes les bassesses. En effet, M. Augier suit à sa manière le procédé de Corneille : il grandit ses héros en leur opposant des créatures qui ont les passions et les vices contraires à leurs vertus. Peut-être est-ce l'inverse, et l'auteur du *Gendre de M. Poirier* conçoit-il ses personnages sacrifiés avant de créer ceux

qu'il veut ennoblir. On serait porté à croire que son esprit a d'abord pratiqué la première méthode, et qu'il faisait sa statue avant de songer au piédestal. Plus tard, il est venu un moment où la satire de tout ce qui lui paraissait digne de ses sarcasmes a occupé la première place dans ses créations : c'est l'époque des velléités aristophanesques dont les amis désintéressés de son talent ont déploré la veine fâcheuse. Dès lors il est visible que les rôles nobles et généreux ont été imaginés par lui pour faire contre-partie, et par une conséquence fatale ont paru plus ternes.

Il n'est guère douteux que la comédie de *Lions et Renards* a été composée pour mettre sous nos yeux les intrigues de deux fourbes, M. de Sainte-Agathe, un tartufe qui est affilié à je ne sais quelle société religieuse, la société de Jésus par exemple, et le baron d'Estrigaud, un coureur de grosses dots, petit-maître corrompu jusqu'à la moelle et usé jusqu'à la corde, qui, se voyant battu sur son terrain, passe dans le camp de son adversaire, se fait tartufe à son tour pour commencer une autre carrière, et devient l'allié de M. de Sainte-Agathe contre l'ennemi commun, le noble et jeune Champlion. Ces deux intrigans, qui entre parenthèses semblent faire de l'art pour l'amour de l'art, sont les renards de la pièce. Mais pourquoi tant de ruses? Il en faudrait une seule qui fût bonne. Rarement M. Augier a mis plus d'esprit dans un imbroglio, rarement plus d'habileté pour préparer les effets, pour ménager les transitions; à quoi bon, si tant d'artifices doivent nécessairement échouer? Les difficultés accumulées autour d'une intrigue ne sont intéressantes que par l'objet qu'on se propose; toute la peine qu'on se donne peut-elle servir, peut-elle nuire au résultat désiré? là est toute la question. Il s'agit d'un mariage que veut négocier la société religieuse de M. de Sainte-Agathe; les spectateurs pourraient bien retourner contre M. Augier ces mots qu'il prête au baron d'Estrigaud : « voilà un grand déploiement d'énergie pour aboutir à un dénoûment de vaudeville. » On parle, il est vrai, d'une dot de 9 millions; les auteurs dramatiques, pour agrandir leurs conceptions, disposent de trésors inépuisables, et 9 millions sont au-dessus de la portée d'un modeste vaudeville; de si fortes sommes appartiennent à la haute comédie. Pourtant il faudrait que l'intrigue de deux fourbes d'une si haute volée eût chance de réussir; mais si la main de Catherine de Birague dépend d'elle et de sa volonté, qu'elle ne laisse pas ignorer, si le loyal et courageux Champlion n'a rien à craindre, pas même le préjugé de naissance, et que la main et les millions ne puissent aller qu'à lui, pourquoi se mettre en si grands frais d'esprit? Le Sainte-Agathe et le d'Estrigaud, à la fin de la comédie, ont beau recommencer leur échange perpétuel de compli-

mens réciproques, chacun d'eux rappelle aux spectateurs le vers de La Fontaine :

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

Champlion et Catherine de Birague sont les lions de la pièce. Ils remplissent le troisième acte et une partie du second : c'est là qu'est l'intérêt de la comédie. M. Émile Augier a tiré de ces deux rôles un excellent parti : lui seul peut-être était capable de le faire. Il y a un troisième lion, et celui-là élevé par les renards, qui ne s'attendaient pas à se voir trahis par leur protégé, par l'enfant de leur prédilection. Ces étourdis aimables qui se trouvent avoir le cœur haut placé ont toujours réussi à M. Augier. Adhémar de Valtravers est une sorte d'Éliacin, de séminariste dont on a mal deviné la vocation : il est beaucoup mieux conçu que celui qui se faisait à peine tolérer dans *le Fils de Giboyer*. Point d'hypocrisie : sa nature franche et joyeuse s'échappe librement dès qu'on lui met la bride sur le cou. Tandis que les conspirations se trament péniblement pour lui faire épouser Catherine de Birague et ses millions, il s'accorde en secret avec celle-ci pour faire échouer un mariage dont ils ne veulent ni l'un ni l'autre. C'est là un personnage de plus pour disputer notre intérêt, mais un motif de moins pour nous attacher à l'action. Non-seulement celle dont on demande la main la refuse, mais celui pour qui on la demande y renonce tout d'abord.

Il est facile, on le voit, de reconnaître dans *Lions et Renards* la tournure d'imagination de M. Augier, la veine de ses conceptions, qui n'est pas tarie et qu'il pourrait développer au grand avantage de notre théâtre, dont il est un soutien considérable. Ce qui manque à *Lions et Renards*, c'est un intérêt plus élevé. On nous permettra un rapprochement qui montre avec clarté ce qu'il nous semble qu'on peut attendre de l'auteur.

Le sujet de la comédie de M. Augier est presque le même que celui de *Nicomède*. Mettez à la place du prince, dans la pièce de Corneille, un voyageur enthousiaste et courageux, un héros de la géographie; mettez une jeune fille, libre et fière autant qu'elle est riche, à la place d'une princesse qui veut un grand homme pour mari. Rapetissez, mais beaucoup, l'ambassadeur romain Flaminius, qui a jeté ses vues sur Laodice, et la dispute à Nicomède; peut-être pourra-t-il atteindre à la bassesse de d'Estrigaud. La reine Arsinoé, qui tend des piéges à Nicomède pour le perdre, est déjà plus d'à moitié une comtesse de Prévenquière. Au sénat romain, qui ne veut pas du mariage de Nicomède, substituez la société religieuse de M. de Sainte-Agathe. Vous avez un Adhémar tout trouvé :

c'est le prince Attale, pour lequel tout le monde s'emploie, et qui trompe tout le monde par sa générosité en laissant Laodice à un homme qui lui semble plus digne d'elle. Voilà de point en point la pièce de M. Augier : Corneille avait donc fait, lui aussi, ses *Lions et Renards*. Comment les a-t-il rendus intéressans? La beauté des pensées et du style n'explique pas toute seule le chef-d'œuvre, ou plutôt il l'a puisée dans la grandeur du sujet même. *Nicomède* doit sa supériorité littéraire beaucoup moins aux machinations de la reine Arsinoé, du roi Prusias et de l'ambassadeur Flaminius qu'à l'héroïsme, aux vues élevées, à l'ironie éloquente de Nicomède. M. Augier reproche avec raison aux Français de ne pas faire assez d'état de la géographie : nous le savons bien, l'ayant appris, hélas! à nos dépens. Ce n'est pas une raison cependant pour proposer à notre admiration, quoi? un géographe, qui se mêle par hasard à une expédition du soudan de Wadaï contre le Darfour, qui étrangle un nègre, et qui partira pour délivrer son ami retenu captif aussitôt qu'il aura trouvé, grâce à une souscription, 400,000 francs. Le Darfour nous intéresse en raison inverse de sa distance, et l'on pourrait imaginer, pour exciter notre enthousiasme, quelque chose de plus grand qu'un triomphe au sein de la Société de géographie. Vous avez le choix entre les passions nobles : montrez-nous pour but l'amour de la patrie, l'ambition, la gloire, mais éclatante, incontestable. J'aimerais mieux, je l'avoue, un soldat, un tribun, que sais-je? un séditieux, pourvu qu'il ait de nobles chimères, que ce Champlion tout frais débarqué d'Afrique. En exaltant le héros, vous grandissez du coup ses adversaires et ses spectateurs eux-mêmes. Nous voulons croire que M. Augier n'y aurait pas manqué deux ans plus tard. Aujourd'hui le public serait tout préparé à bien recevoir des conceptions plus hautes; nous avons un immense besoin de puissantes aspirations, de force morale, de tout ce qui nous dérobe aux petitesses de ce monde, où nous avons eu la faiblesse de nous arranger au mieux pour vivre commodément. Le courage fait défaut pour dire de mâles vérités beaucoup plus que pour les entendre; les poètes dramatiques ont un devoir à remplir, et il semble qu'ils n'y songent pas. Voilà des auditeurs frivoles qu'une maigre plaisanterie, faute de mieux, amuse. Qu'une pensée virile, qu'un sentiment héroïque les surprenne tout à coup, ils seront ravis de se trouver capables de les comprendre. Nous savons bien que la comédie admirative ne présenterait pas les mêmes ressources que le genre tragique désigné par cette épithète; mais, puisque le vieux Corneille a fait descendre le drame royal sans en amoindrir la dignité, pourquoi la comédie, seule maîtresse du terrain, ne tendrait-elle pas à monter un peu vers la tragédie? A-t-elle peur, en

s'élevant d'un étage, de laisser en bas sa gaîté? Sauf quelques exceptions trop rares, tout le monde sait que de nos jours elle n'est pas fort gaie, et d'ailleurs le rire est d'autant mieux accueilli qu'il ne prétend pas occuper toute la place. Il faut donc oser aujourd'hui ou jamais : trop de prudence énerve le talent. Rien de ce qui veut revivre et se rajeunir de nos jours, le théâtre pas plus que le reste, ne doit prendre conseil de la timidité.

L'imagination ne suffit pas; pour nous captiver, le cœur se doit mettre de la partie. Assurément il y a peu de dialogues aussi jolis que ceux de M. Augier; le *Post-scriptum*, un petit acte de la même année, le prouverait au besoin. Eh bien! jusque dans ce marivaudage il faut un peu de chaleur de sentiment, et la finesse n'en donne pas. Ce propriétaire garçon qui donne congé à sa locataire et reprend son congé, si elle veut bien l'épouser, aurait de la peine à nous persuader de son amour. Placée dans une pareille alternative, une femme doit avoir une singulière horreur des déménagemens pour hésiter. Dans *le Dédit* de Marivaux, c'est une somme importante qu'il faudra payer, si l'on épouse suivant son inclination : on paiera, et l'inclination l'emporte sur l'intérêt. Cela est plus commun, nous le voulons bien, mais plus conforme à la nature. Il est vrai que Mme de Verlière ne se laisse pas mettre le marché à la main, et que l'ingénieux M. de Lancy a pris cette forme nouvelle pour proposer ses vues matrimoniales; cependant un tel début est plus raffiné qu'encourageant, et l'on ne peut s'y prendre mieux pour annoncer qu'on veut faire un simple mariage de raison. De son côté, Mme de Verlière n'est pas plus éprise : un prétendant dont elle attendait les résolutions se décide parce qu'il a perdu ses cheveux, et cette perte détruit l'illusion de la jeune veuve. Personne n'aime donc ni celui qui est préféré, ni celui qui est sacrifié, ni celle qui décide entre eux, et on donnerait beaucoup de ces mots agréables qui abondent dans la comédie de M. Augier pour une étincelle de tendresse. Le talent de Marivaux est de ne jamais oublier la part de l'inclination. S'il n'émeut pas profondément le cœur, il se joue autour, *circum præcordia ludit*. Ses intrigues ne sont pas des gageures, ni ses dénoûmens des tours de force. Un moment, une circonstance accidentelle semble décider du sort de ses personnages pour la vie; mais il a mis en eux un penchant vrai dès le principe, et il fait désirer le mariage de Dorante avec Araminte, bien que tous deux agissent comme s'ils ne le voulaient pas. Le jeu d'esprit consiste ici à faire naître les obstacles de ceux-là mêmes qui devraient ne pas les supporter; il est racheté ou plutôt justifié par la vérité de leurs sentimens et le naturel de leurs contradictions.

Ni M. Octave Feuillet ni M. Émile Augier n'ont abordé la scène

depuis 1870. Les révolutions opérées coup sur coup dans le pays ont été si violentes qu'on s'explique trop le besoin de se recueillir avant d'essayer des tentatives littéraires, et notre but est surtout d'indiquer où en est le théâtre, afin d'entrevoir, s'il est possible, où il doit tendre. M. Alexandre Dumas n'a laissé lieu à personne de se plaindre qu'il ait gardé le silence. Nous le trouvons au théâtre, dans les journaux, un peu partout. Loin de nous la pensée de lui contester le droit de s'intéresser à la chose publique! Cette fin de non-recevoir est sans doute ce qui déplairait le plus à M. Alexandre Dumas. Bien qu'une première lettre de lui ait été généralement accueillie avec faveur, il accuse injustement le public, dans une seconde, de ne pas permettre qu'un auteur dramatique ait une opinion en pareille matière. Si ce n'est pas une sorte de coquetterie, et qu'il doute réellement de l'accueil qui lui a été fait, on est obligé de penser qu'il a repris la parole, comme certains personnages de la comédie, pour s'assurer qu'il ne s'était pas trompé, que c'est bien lui qui avait parlé avec succès. Ce doute l'a mal conseillé, car la seconde épreuve a été moins heureuse.

Nous regrettons les professions de principes, et l'on pourrait dire les promesses, inscrites dans la seconde lettre, quand on les rapproche de *la Visite de noces* et de *la Princesse George*. En effet, M. Dumas raisonne en termes que nous voudrions moins pompeux de l'art dramatique et du théâtre, où il s'occupe « des intérêts les plus sacrés et les plus graves de l'homme. » Sans doute il livre, non sans courage, à la dérision et au mépris les petits dramaturges devenus des politiques de barricades et d'incendies, qui ont passé de la boursouflure de mélodrame, des décors à grand effet, des feux de Bengale, aux massacres d'otages, aux démolitions, aux feux de pétrole. Cette page, nous aimons à le dire, honore son patriotisme; mais une autre qui fait moins d'honneur à son goût et surtout à sa prudence est celle où il nous représente les écrivains dramatiques comme des religieux qui confessent les hommes assemblés et des moralistes qui les rendent meilleurs. *La Visite de noces* une confession! *la Princesse George* un traité de morale! A quoi bon promettre ce qu'on ne lui demande pas? En prenant des engagemens qu'il ne peut tenir, à qui pense-t-il faire illusion si ce n'est à lui-même? Ses modestes devanciers ne se chargeaient pas d'une si lourde responsabilité : ils s'appelaient pourtant Shakspeare, Molière, Corneille, Racine. Lorsqu'ils étaient parvenus à faire rire ou pleurer les honnêtes gens sans porter atteinte aux bonnes mœurs, ils se tenaient pour contens. Ce ne sont pas eux qui se seraient annoncés comme pontifes de la morale : Voltaire lui-même, dont les ambitions n'étaient pas petites, se montrait d'une simplicité parfaite quand il

parlait du théâtre, et pourtant, si quelqu'un s'en est fait une tribune religieusement écoutée, c'est bien lui. Il a écrit aussi sa comédie contre le préjugé de la naissance, *Nanine*, qui charma nos arrière-grand'mères; il n'en a pas averti l'univers comme d'une révélation de la morale, il n'y a pas ajouté la moindre préface. Quel pauvre petit préjugé vaincu, il est vrai, que celui de la naissance! M. Dumas ne semble pas se douter que ses théories ambitieuses de morale ne seront pas prises au sérieux par les uns, et paraîtront aux autres les indices de je ne sais quelle inquiétude. S'il pouvait se convaincre une bonne fois de l'honnêteté de ses comédies, il renoncerait à nous persuader que le théâtre est un temple, et que l'on en sort tout édifié. Tout homme pèche; mais M. Dumas, avec ses préfaces, convertit ses péchés en actions méritoires. Voilà ce qui oblige la critique de remettre les choses à leur place, les pièces de cet écrivain parmi celles qui ont compromis la bonne renommée de l'art le plus français de tous, et ses préfaces parmi les pages qui méritent peu de confiance.

Sans la prétention de M. Dumas à être impeccable, *la Visite de noces* était tout simplement une méprise. L'écrivain, sous prétexte de peinture de mœurs, mettait sur la scène un homme vicieux, Cygneroi, qui serait disposé à renouer avec une ancienne maîtresse, s'il trouvait dans cette liaison l'assaisonnement du vice. Aussitôt qu'il s'aperçoit qu'elle est libre et que sa corruption serait diminuée de moitié, il y renonce, estimant que, pour posséder une femme honnête ou à peu près, il vaut tout autant s'en tenir à l'épouse légitime. Voilà un raffinement qu'il n'était pas précisément nécessaire de dévoiler sous les yeux du public. Si maintenant celui-ci vient déclarer qu'il lui est interdit à la scène de faire triompher le mal, nous demandons naturellement quelle est la punition de son Cygneroi : il s'en va pourvu d'une bonne petite femme qui l'adore et qui ne se doute pas qu'il le mérite si peu. Son châtiment se réduit à ne pouvoir faire tout le mal dont il aurait été capable, et en définitive il emporte précisément la récompense que la comédie, avant M. Dumas, tenait en réserve pour ses élus. Notez que ce n'est pas nous qui parlons du triomphe définitif de la vertu; mais est-ce ainsi qu'il l'entend? Première imprudence : celle de poser un principe que l'on viole à chaque instant. Second principe et seconde imprudence : l'auteur se regarde comme le confesseur des hommes assemblés; non-seulement le théâtre devient un temple où nous allons chercher la règle des mœurs, mais on pense involontairement à la primitive église où la confession était générale, et où le prêtre se bornait à lire les commandemens. En vérité, M. Dumas, dans ses lettres et préfaces, est par momens bien ascétique.

De quoi pourtant peut-il confesser la majorité des spectateurs de *la Visite de noces?* Est-ce du caprice sensuel et très corrompu de M. de Cygneroi? Nous craignons bien que la confession, comme l'entend M. Dumas, ne ressemble fort aux élucubrations de certains casuistes qui, pour ne rien oublier, et peut-être pour faire briller leur pénétration d'esprit, risquent fort d'apprendre le mal à ceux qui ne le connaissent pas, ou mettent en fuite ceux qui ont la sagesse de ne pas le vouloir connaître si bien.

Nous avons eu l'occasion de chercher si *la Princesse George* était en contradiction avec le principe un peu banal de l'écrivain sur le triomphe de la vertu (1); il nous a paru plus utile de montrer que la pièce était sans dénoûment. Nous préférons, toutes les fois que l'auteur nous le permet, ne pas sortir du domaine de l'art; mais, suivant la règle invoquée par M. Dumas pour prouver la moralité du théâtre, il se condamnerait encore ici lui-même. Le mari en faute n'est pas puni, pas plus qu'il n'est corrigé; la balle du pistolet qui lui était destinée casse la tête d'un autre qui n'avait à se reprocher que des intentions. A-t-on voulu ici encore confesser l'auditoire? Il est impossible de croire que la majorité des hommes réunis devant cette pièce soient disposés, comme ce prince, à tromper sans motif, sans inclination réelle, une femme qui n'est ni indifférente, ni importune, dont l'unique défaut est un amour sincère et profond, comme cette passionnée princesse. Si cet homme existe, c'est un malheureux dont le vice même est effacé et sans couleur. Que nous veut-il donc? et de quel droit viendrait-on nous dire : « C'est de vous qu'il s'agit? » Il est si nul qu'il ne mérite pas même la colère : il ne vaut pas la balle que l'auteur aurait pu lui loger dans la tête. Ce personnage est visiblement destiné à une moins noble fin. Triste excuse, on en conviendra, pour le dénoûment! Nous imaginerions volontiers le Cygneroi de la pièce précédente devenu prince George par voie d'avancement dans la bassesse aussi bien que dans la condition. Il ne voulait plus de la comtesse Lydie parce qu'elle était encore trop honnête; il a trouvé cette comtesse de Terremonde, qui est à la hauteur de ses goûts. Craignons une troisième incarnation de Cygneroi!

N'est-il pas affligeant de voir ce qui peut se perdre de talent et d'esprit dans de tels sujets? M. Dumas a le secret de l'unité dans ses compositions; il y est arrivé tout d'abord, par un instinct de nature et comme sans étude. Il a la marque de l'originalité. Avec ces dons, que nous ne croyons pas épuisés, comment ne sent-il pas le besoin de se renouveler? Tout a changé autour de nous, le

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1871.

sol a été ébranlé sous nos pieds; la vie, la pensée, se ressentent partout de la crise à la merci de laquelle nous sommes jetés, et M. Dumas seul ne changera pas! Il reviendra frivole comme par le passé, toujours l'enfant gâté et le mauvais sujet de la littérature, avec son éternel demi-monde mal dissimulé et ses infantes à peine cachées sous le masque de grandes dames! N'est-il pas temps d'en finir avec ces formes variées d'un vice toujours le même? Il faut bien que l'auteur le sache, il confond trop le vice avec la passion, et l'erreur de *la Princesse George* n'a pas d'autre source. On ne saurait appeler passion une habitude qui ramène un homme vulgaire à l'objet de ses instincts matériels : ce n'est pas à un entraînement puissant ni fatal que la princesse est forcée de disputer son mari; ce rôle de femme offensée, qui est la recommandation de la pièce, est bien amoindri par la nullité intellectuelle et morale du mari. Que dire de l'intérêt qu'elle doit inspirer? Nous supposons qu'une femme est contrainte de guetter son mari au moment où il se glisse à la faveur des ténèbres dans un mauvais lieu : elle est certainement à plaindre; mais vous n'en ferez pas, j'imagine, l'héroïne d'un drame. Le mari de la princesse George n'est pas plus digne de sa jalousie que de son amour. Il faut même que la rivale ne soit pas une créature subalterne; si elle ne fait rien que de donner un rendez-vous en *a parte*, si elle ne dit rien qu'une tirade mêlée de rhétorique et de cynisme, si elle n'est rien qu'une Laïs sans grâce ni esprit, nous sommes en présence de tout autre chose que de la passion, et il faut tirer le voile sur ces misères, qui ne sont pas du domaine de l'art.

M. Dumas se pique de confesser ses contemporains : pourquoi ne commence-t-il pas par lui-même? Il dédaigne avec raison d'obtenir par l'emphase ce qu'il appelle les gros applaudissemens : que ne se propose-t-il pour but les applaudissemens honnêtes, qui sont toujours d'accord avec le goût? Il aime son pays; c'est surtout ici que nous admirons son inconséquence. Quand on aime son pays, on ne s'applique pas à exagérer ses scandales, à compter curieusement ses plaies sans utilité pour la guérison, à lui prêter peut-être des maladies dont il est permis de douter. Quand on aime son pays, on ne favorise pas la malheureuse habitude qu'il a de se donner pour plus mauvais qu'il n'est, de chercher je ne sais quel bon air au détriment de la bonne renommée, de se montrer toujours fanfaron de vices : on s'efforce de réparer la mauvaise réputation qu'on a peut-être contribué à lui faire. Aimer son pays, c'est ne pas oublier que les ennemis de la France se délivrent à eux-mêmes des certificats de bonne vie et mœurs, et s'arment contre nous de tous les aveux qui échappent à la légèreté nationale. Aimer son pays,

c'est ne pas fournir par des tableaux de fantaisie des sophismes à ceux qui rêvent la destruction de la société. Enfin aimer son pays, c'est employer un heureux talent à réveiller en lui le sentiment du devoir, le goût des choses pures, l'admiration des nobles sacrifices; c'est lui offrir des consolations ou de nobles plaisirs, c'est lui apprendre, quand on a l'honneur de le réunir devant cette illustre scène française, à garder son rire pour ce qui est vraiment risible, et ses larmes pour ce qui fait pleurer l'honnête homme et le bon citoyen. M. Dumas a le patriotisme et le talent : qu'il les interroge dans le secret de sa conscience d'artiste; ils lui montreront la voie nouvelle où il pourra trouver de meilleurs applaudissemens.

III.

Parmi les noms moins populaires ou plus nouveaux, deux, grâce à leurs succès, semblent mis hors de pair, ceux de MM. Édouard Pailleron et Edmond Gondinet. M. Pailleron est, dans la génération des jeunes écrivains, celui qui a le plus de ressemblance avec M. Augier. Échappées de poésie, tour d'esprit satirique, dialogue excellent, autant de qualités qui leur sont communes et qui leur valent les mêmes suffrages. Ils sont, avec des titres que l'expérience et le temps ne permettent pas encore de mettre dans la même balance, les poètes qui répondent le plus exactement à cette société émancipée, sans préjugés, mais sensée, attachée à ses traditions de politesse, de littérature et de goût. Nous ne prétendons pas que M. Pailleron suive les traces de son devancier : si quelque chose est vrai de la situation, c'est qu'on peut classer les auteurs suivant deux ou trois idées générales; mais il n'y a pas d'école. Les chercheurs dispersés poussent leur pointe chacun de son côté. On s'observe, comme on l'a toujours fait d'ailleurs, sans être divisé en deux ou trois camps; on est à l'affût de ce qui se présente de nouveau, prêt à courir vers le filon fraîchement découvert. On tente peu d'efforts périlleux; les sages ne veulent pas risquer ce qui n'est pas essayé déjà; on attend le résultat obtenu par les aventureux. M. Pailleron nous semble donc un travailleur isolé comme les autres, un des plus ardens au culte de cet art du théâtre. Il se rapproche de l'auteur de *la Ciguë* et de *Gabrielle*, et ne procède pas de lui. Certaines qualités de jeunesse le prouveraient au besoin. Il n'est pas venu au monde de la littérature en un temps de lutte entre des imaginations sans frein et un bon sens satisfait de ses qualités négatives; il n'en a pas gardé une mesure de scepticisme presque inévitable. Son penchant pour la poésie est aussi plus déclaré. Sa comédie des *Faux Ménages* en porte très bien le caractère.

Amour et poésie se confondent en une seule et même idée dans le cœur d'Esther et d'Armand. Il n'y a pas d'églogue sans mise en scène; le cadre qui entoure celle-ci est une chambrette d'ouvrière où l'amant enseigne à sa maîtresse, outre l'écriture, la grammaire et la musique, les sentimens qui réveillent une âme et l'ennoblissent, où la maîtresse est initiée à l'honneur dont elle n'avait pas l'idée, et qu'elle reçoit comme une révélation. Toutes ces leçons naïves comme l'enfance de l'amour ont la grâce d'une poésie entièrement détachée de la réalité. Ce n'est pas une petite hardiesse de nous avoir montré ce maître corrigeant les devoirs de cette élève, cet amoureux sans peur et sans reproche accompagnant son amoureuse au magasin où elle va porter son ouvrage et recevoir le salaire du mois. Le public s'est mis du parti de l'auteur, et il a bien voulu croire qu'il y a des ménages si purs parmi ceux qui n'ont pas le droit de porter ce nom.

Armand est un poète en pratique; il transforme la vie, et lui donne la couleur des principes qu'il s'est faits. Enthousiaste de l'honneur des femmes, c'est pour l'avoir éveillé dans un cœur qu'il est épris. Il y a bien en lui quelque autre chose; nous y reviendrons tout à l'heure. Esther, touchée du rayon qu'elle ne connaissait pas avant de rencontrer ce jeune homme, n'est pas poète à un moindre degré. Ce n'est pas tout pourtant. L'auteur a mis en elle un désintéressement qui la grandit et lui donne l'avantage sur Armand. En aimant celui-ci, quoi qu'il arrive, soit qu'il s'attache à elle, soit qu'il la quitte, elle mérite d'être aimée, et ce mérite commence au moment où elle se montre désintéressée. Cependant il veut s'assurer qu'elle paraîtra digne d'être accueillie : dès l'entrée d'Esther dans la maison maternelle, la lutte ne reste plus entre la poésie d'un amour caché et la prose de la vie en famille, comme on aurait pu le croire d'abord : c'est la famille qui prend sa revanche, et avec elle la vertu de la mère, la chasteté de la femme, l'innocence de la jeune fille. L'églogue qui manquait de toutes ces choses avoue sa défaite; elle disparaît et ne laisse à sa place qu'une réalité douloureuse qu'elle dissimulait. Voilà au fond le drame imaginé par M. Pailleron. On pouvait craindre que la conclusion de la comédie ne fût amenée que par la convenance, la possibilité, l'esprit pratique. Armand rompait avec Esther parce que ses réflexions le rendaient plus sage et qu'il pressentait les regrets de l'avenir; seulement la poésie avait les honneurs du combat, quoique le champ de bataille restât à la prose. M. Pailleron a été mieux inspiré, et sa comédie prend un vif essor dès le moment qu'Esther est mise en présence de l'idée de son devoir. Aline, une cousine d'Armand, qui doit devenir sa femme et qui l'aime, s'est aperçue de l'amour qui

existe entre son cousin et l'étrangère : elle se sacrifie, elle cède celui qu'elle aime, et ne fait d'autre condition à Esther que de le rendre heureux; mais celle-ci a respiré dans cette famille une atmosphère de pureté qui l'étonne et la rend hésitante. Elle voit ensuite dans Aline tant de générosité qu'elle conçoit des remords sur les prétentions qu'elle garde, tant de candeur et d'ignorance du mal qu'elle rougit de s'être regardée comme réhabilitée.

Nous avons dit qu'il y avait dans Armand autre chose que sa poésie et son enthousiasme. Poussé dans ses derniers retranchemens, il le reconnaît quand il dit vers la fin du troisième acte qu'il ne veut plus se donner le bien et l'idéal pour complices, que tous ces grands mots sont des mensonges, et qu'il n'a qu'un mobile, qu'un attrait : il aime, et voilà tout. Son père lui fait entendre nettement à la fin que sa chimère sublime est une erreur égoïste. Pourquoi Armand n'est-il pas montré ce qu'il est réellement, faible et livré à sa passion? En deviendrait-il moins dramatique? Pourquoi tant parler d'utopies et de beaux rêves? pourquoi développer cet enthousiasme en tête-à-tête? On n'y sent pas le trait de la satire, et c'est de très bonne foi que les deux amans s'élèvent au diapason du genre lyrique. Cependant Armand est beaucoup moins détaché qu'il ne le veut paraître des choses terrestres. Que devons-nous penser de cette situation?

Il n'y a de réhabilitation de la femme que par le désintéressement absolu. Esther se rachète parce qu'elle renonce à son amant. Il n'appartient pas à Armand de lui rendre la pureté, parce qu'il l'aime et qu'il la veut pour lui. Vauvenargues nous semble de cet avis. Il a dessiné le portrait d'un jeune homme naïf qui est bon par tempérament sans connaître les règles de la bonté. Thyeste, « s'il rencontre la nuit une de ces femmes qui épient les jeunes gens, souffre qu'elle l'entretienne et marche quelque temps à côté d'elle, et comme elle se plaint de la nécessité qui détruit toutes les vertus,... il l'exhorte à une vie meilleure, et, ne se trouvant point d'argent parce qu'il est jeune, lui donne sa montre, qui n'est plus à la mode et qui est un présent de sa mère. Ses camarades se moquent de lui... Mes amis, dit-il, vous riez de trop peu de chose,... le monde est rempli de misères qui serrent le cœur,... etc. » Ce portrait date de cent vingt-cinq ans, et l'on voit qu'un simple moraliste, sans être missionnaire ni ascétique, sans être un saint, a fait à ce genre de personnes l'aumône de la pitié, mais de la pitié seulement. Remarquez en quoi Thyeste diffère de l'Armand des *Faux Ménages*. Il est bien du tempérament de ceux que M. Pailleron appelle plaisamment des *réhabiliteurs;* seulement il est désintéressé : il ne prend rien en échange de sa montre et de ses conseils.

Il ne s'informe pas même lequel, de sa montre ou de ses conseils, est le mieux accueilli.

Nous ne voudrions pourtant pas assurer que la comédie eût gagné à diminuer l'enthousiasme poétique et réformateur d'Armand. Il y est trompé tout le premier, et bien des débutans le sont comme lui. Il faut tenir aujourd'hui le langage qui convient au temps présent, et qui peut-être ne sera plus si bien entendu demain. Un temps viendra sans doute où l'on rira fort de nos fantaisies poétiques, où l'on s'étonnera peut-être que le lyrisme d'Armand n'ait pas été l'objet d'une moquerie plus décidée. On sentira pourtant qu'il y a sous le travers de cette poésie en apparence inopportune un sentiment sérieux, et que ce sentiment est précisément celui de la jeunesse; elle a des trésors de confiance pour tout ce qui lui paraît au-dessus du vulgaire niveau, et c'est pour tous les âges qu'un écrivain a dit: « L'esprit est la dupe du cœur. »

M. Pailleron a peut-être fait la plus longue et la plus courte des pièces en un acte, *le Monde où l'on s'amuse* et *l'Autre Motif*. La plus longue ne le paraît pas au spectateur; la plus courte le paraît plus qu'elle ne l'est, et ce double résultat est dû à la gaîté qui anime l'une et l'autre. Malgré le regret qu'on éprouve en voyant tomber le rideau sur la seconde, un instant de réflexion suffit pour reconnaître que l'auteur a bien fait de ne pas s'arrêter en route pour amuser l'auditeur; il a pris le meilleur parti, celui de l'empêcher de se reconnaître au milieu d'un imbroglio qui tient à un fil. Cette situation d'une femme qui est veuve sans l'être, qui se donne pour veuve quand elle ne l'est pas, et qui se croit encore mariée quand elle ne l'est plus, est une fort jolie intrigue qui grossira la liste des actes destinés à égayer le répertoire. Et maintenant que nous avons indiqué à M. Pailleron l'espoir justifié par ses *Faux Ménages*, et les exigences sérieuses que nous avons le droit d'exprimer après *l'Autre Motif*, nous l'invitons à ne pas reculer devant les sujets de la haute comédie : la jeunesse de son talent donne à notre conseil l'opportunité qui est la règle de la critique.

Il faut faire un choix entre les comédies de M. Gondinet pour juger son œuvre dramatique sans surprise. On y trouve en effet un mélange qu'il serait un peu sévère de reprocher dès aujourd'hui à l'auteur : entre ses pièces avouées par le goût et celles d'un ordre inférieur, on ne peut affirmer encore qu'il se soit classé; on ne peut dire s'il lui est arrivé de monter progressivement, s'il est un parvenu du talent qu'il convient de féliciter, ou un talent aimant à déroger qu'il est utile d'avertir. Laissons donc *Gavaut, Minard et Cie* au Palais-Royal, où cette plaisanterie en trois actes est à sa place, et bornons à *Christiane*, comédie reçue avec applaudissement au

Théâtre-Français, les réflexions que nous inspirent l'habileté très réelle et le savoir-faire peu commun de M. Gondinet.

Christiane s'annonce tout d'abord comme une œuvre d'il y a deux ans, c'est-à-dire d'autrefois. Parmi celles-là mêmes qui ont été représentées avant 1870, il en est plusieurs qui rappellent moins l'état maladif des esprits à cette époque, et qui semblent davantage tournées vers l'avenir. C'est bien là, malgré un vernis incontestable d'honnêteté, une de ces conceptions nées d'un temps ennuyé, désœuvré en morale comme en littérature. Ces curiosités-là s'expliquaient par le loisir, par le raffinement, par le dégoût du vrai, par les besoins d'une imagination sans aliment. Par malheur, il n'y a pas de revirement soudain en matière d'art comme de politique, et une pièce met plus de temps à se monter qu'une révolution à s'accomplir, d'autant plus que celle-ci apporte à celle-là des retards imprévus. Voilà l'histoire de presque tout ce que nous voyons au théâtre aujourd'hui, et la cause qui fait que nos comédies ressemblent trop souvent à des almanachs de l'an passé. Cependant le public applaudit. Les auteurs ont fait leur siége, ils ne veulent pas le perdre. De leur côté, les spectateurs ne sont pas moins les esclaves de leurs habitudes. Ils réclament d'abord des distractions, fussent-elles les mêmes, et ne s'aperçoivent qu'ils peuvent y renoncer que le jour où de nouvelles leur sont présentées.

Quelle est donc la curiosité particulière que l'on a vue dans *Christiane?* Un amant qui dispute ses droits au mari, non plus sur la femme, qui d'ailleurs est morte, mais sur l'enfant, dont il se prétend le véritable père. Cette idée des priviléges paternels d'un amant est si bien un des raffinemens littéraires de l'époque dont nous venons de parler, qu'on en pourrait suivre l'histoire dans *le Filleul de Pompignac*, dans *l'Autre*, dans *Séraphine*, et même dans les romans qui ont précédé; nous en pourrions citer au moins un qui est de 1867, et que nous voulons laisser dans l'oubli où il nous paraît tombé. Rien ne prouve mieux le soin pris par les auteurs dramatiques pour mettre à profit une expérience faite. N'oublions pas que Molière prenait son bien partout où il le trouvait, et que Voltaire a dit : « Quand on vole, il faut être de force à tuer son homme. » M. Gondinet a été de beaucoup le plus habile, et il paraît avoir tué les autres sur le terrain de cette invention; reste à savoir la valeur du sujet. Plus il est fragile, plus M. Gondinet a déployé de finesse et de dextérité pour le faire accepter.

Ne regardons pas de trop près au raffinement; les prétextes à comédies s'épuisent. Après avoir montré une combinaison sous toutes ses faces, le théâtre la renverse en quelque sorte et la présente à rebours. Quand on a été fatigué de rire des infortunes des maris,

on s'est pris à les voir du côté tragique. « J'ai deux enfans dont je crois pieusement être le père, » dit Gil Blas. Quand on a ri tout son soûl du problème de la paternité, que l'on a tiré de l'opposition de père et de parrain assez de vaudevilles égrillards, on a trouvé qu'il serait nouveau d'en faire une comédie sérieuse, presque un drame. Soit, il ne faut pas couper les vivres à l'art dramatique souffrant de disette. A-t-on réfléchi pourtant que tout le plaisant du mot de Gil Blas et des imbroglios plus ou moins impertinens vient de l'incertitude d'une pareille matière? « D'où savez-vous que vous êtes père? » a-t-on demandé au Nojac de M. Gondinet; nous ajoutons : « L'avez-vous jamais désiré? » Doit-on se récrier sur l'excellence de la morale qui règne dans *Christiane?* L'amant est obligé, il est vrai, de reculer devant la dignité du mari, il n'y a pas pour lui de droits de paternité. Voilà le public réconcilié avec sa curiosité passablement malsaine; mais à quoi se réduit la leçon dont cette comédie s'honore, si ce n'est que les amans de femmes mariées n'auront pas d'enfans? Au reste, c'est au nom de la vérité plutôt que des mœurs que nous faisons ces réserves contre l'œuvre de M. Gondinet. La donnée principale de sa comédie n'est ni morale ni immorale : elle est fausse. S'il en est ainsi, comment le public ne s'en est-il pas aperçu? L'auteur est fort adroit, et le public s'est fait le complice de la situation. M. de Nojac, tendre et caressant, a toutes les timidités et les délicatesses de l'amour près de celle dont il est le père. Il adore cette enfant, qui est pour lui tout ce qui reste d'une femme aimée, mieux encore, une part de lui-même, et il n'ose pas le lui dire ouvertement. Comment un auditoire blasé ne se laisserait-il pas gagner à cette sensibilité d'un nouveau genre? Comment ne serait-il pas charmé de le voir à chaque instant sur le point de trop parler et s'arrêter à la dernière limite? Il ne songe même point à se demander si c'est bien là un père, si ce n'est pas un amant retrouvant une partie de ses ardeurs près de la jeune fille dans laquelle revit celle qu'il a perdue. Il se prête à une complication qu'il ne supporterait pas, si elle éclatait, et rit de fort bon cœur des incidens qu'elle amène, par exemple des efforts de l'ami Briac pour empêcher un père de se trouver avec sa fille : on ne surveillerait pas des amoureux avec plus d'inquiétude. La comédie se continue et s'achève sans apporter d'autre satisfaction que celle de la curiosité : ni le cœur, ni la loi sociale, ne peuvent être contens du dénoûment. Christiane épouse M. de Kerhuon, qu'elle aime; mais M. Maubray ne sera pas plus pour elle un père tendre que par le passé. Il ne consent à faire le bonheur de sa fille que pour en ôter le plaisir à M. de Nojac, l'amant de feu Mme Maubray, et il l'embrasse pour marquer à l'autre sa haine : dénoûment pénible, par suite du-

quel la jeune fille gagne un mari et n'a pas décidément de père, dénoûment qui ne tranche rien, puisque le père légal ne mettra peut être pas les pieds chez Christiane, et que le père prétendu, qui est arrivé à ses fins, est sûr d'y être le mieux accueilli. N'insistons pas davantage sur une combinaison de sentimens qui est au rebours de la nature, et qui serait le symptôme d'une maladie du goût public, si elle devait trouver des imitateurs. M. Gondinet a de l'esprit, et le public a grand besoin d'être amusé; mais l'esprit de l'un et le désœuvrement de l'autre rappellent trop un temps qui n'est plus.

Après avoir formé avec six ou sept talens inégaux entre eux, mais qui représentent les autres, une galerie du théâtre contemporain, le hasard de la dernière heure nous fournit dans un auteur nouveau, qui du moins n'avait jamais travaillé que pour les scènes secondaires, le résumé singulier des défauts et des qualités que nous avons signalés dans quelques-uns. Absence d'unité, succession capricieuse des situations, confiance absolue dans le détail pour soutenir l'intérêt, plaisanteries souvent vulgaires, — à côté de ces taches fort graves, saillies heureuses, sentimens naturels et par momens bouffées imprévues d'imagination, voilà ce que l'on trouve dans M. Henri Meilhac. Ce mélange n'avait pas trop nui à la comédie de *Froufrou*, cadre un peu commun dans lequel on voyait avec plaisir et surprise des peintures agréables ou touchantes. *Nany*, que vient de représenter le Théâtre-Français, témoigne d'efforts sérieux pour créer un caractère : nous doutons que l'auteur ait atteint son but. Certes cette Auvergnate veuve d'un petit tailleur de village, animée d'une haute ambition pour son fils qui est parvenu à la fortune, jalouse de lui et le regardant comme son œuvre et sa propriété, l'empêchant de se marier pour qu'il travaille et lui reste tout entier, c'est là une conception qui ne manque pas d'originalité malgré la bassesse de condition où M. Meilhac a placé des vues si hautes. On est frappé de la lutte laborieuse de ces pensées qui ne trouvent pas dans les paroles de la paysanne les moyens d'éclater au dehors. Ce combat de l'ambition et de la jalousie contre le penchant de la nature et l'amour maternel a son éloquence. Cependant les élémens du succès sont fort compromis par l'inégalité morale de ce caractère de femme impérieuse. Tantôt c'est l'ambition, tantôt c'est la convoitise et le plaisir de posséder qui parlent par sa bouche. Elle se ravale par une infamie quand elle écrit à une maîtresse de son fils pour que celle-ci vienne rompre le mariage qu'elle redoute; elle s'annule elle-même et fait tomber la pièce dans la banalité quand elle cède et donne son consentement. Nous ne parlons pas de la famille dans laquelle l'artiste veut entrer : où M. Meilhac en a-t-il

trouvé de cette facilité plus que débonnaire? Observer la société telle qu'elle existe au grand jour, et se souvenir que l'unité non pas abstraite, mais vivante, est l'admirable privilége de l'art, ce sont deux préceptes qui semblent être oubliés de plus en plus.

Arrêtons ici cet aperçu des acquisitions ou des pertes de l'art dramatique contemporain. D'autres noms pourraient venir à la suite de ceux dans lesquels se résument les efforts les plus récens de la comédie et du drame. Ils ne changeraient rien à l'impression générale, et risqueraient même de la troubler, l'un par les triviales facéties où il renferme une fécondité naturelle, l'autre par les prétendues peintures de mœurs qu'il mêle à des photographies de cour d'assises, celui-là par les beaux vers dont il enguirlande de parti-pris les sujets les plus dénués d'intérêt.

Nous avons indiqué l'état du théâtre actuel, d'une part l'insouciance qui ne tient aucun compte des événemens et qui continue de se faire une industrie des petitesses qu'elle aperçoit ou des scandales qu'elle cherche dans notre société, sans se proposer réellement de réparer ou de corriger, de l'autre l'étude consciencieuse qui s'efforce de maintenir les traditions de l'art, mais qui se trompe quelquefois ou se décourage et s'arrête à moitié chemin. Il en est qui ont poussé jusqu'au bout la prétention d'étonner le public par des conceptions équivoques; ils confondent la crudité des traits et du langage avec la hardiesse. Ces analyses du vice et de la corruption prirent jadis leur source dans les romans de Balzac : nous espérons que les symptômes d'épuisement qui s'y laissent apercevoir en présagent la fin. Il en est qui sont restés plus fidèles à leur art : ils n'ont pas renoncé à l'élévation des sentimens. Toutefois il convient de leur rappeler que la passion même, qui est un idéal, a ses périls, et qu'elle peut dégénérer en des crises malsaines. La peinture de ces travers du cœur est encore un souvenir qu'il ne faut pas transporter dans notre vie d'aujourd'hui, qui devrait être si sérieusement occupée. Parmi ces talens d'un ordre plus haut, il manque peut-être à ceux qui étaient et qui sont restés poètes plus de confiance dans le public et une fermeté plus soutenue dans leurs conceptions. Qu'ils se gardent de cette prudence pusillanime qui fuit les grands sujets, comme aussi de confondre l'élévation avec la simple poésie. Le poète ne doit pas être à lui-même son témoin et son admirateur, et le lyrisme n'est pas le moyen le plus assuré de faire naître dans les âmes l'idée du grand. Corneille a l'héroïsme et la force; il n'a jamais mis le poète et à peine la poésie sur la scène.

Entre ces deux manières d'envisager le théâtre, on rencontre ceux qui n'ont pas de vues particulières ni de principes arrêtés. Ils n'ont foi que dans la pratique : ils se contentent d'expédiens et de

procédés. Il en est (ce sont les plus délicats) qui s'emparent d'une situation dont ils connaissent les périls aussi bien que les ressources, et lui font produire tous ses fruits : il dépend d'eux de mieux faire ou de devenir les plus habiles arrangeurs de leur temps; ils savent aussi enlever à la hâte une esquisse de ce qu'il y a de plus piquant dans les mœurs extérieures de leurs contemporains. Il en est encore qui n'hésitent pas à corriger le code, se gardant bien d'ailleurs d'envoyer à la commission d'initiative de l'assemblée nationale les résultats de leur manie réformatrice. On aurait tort cependant de les accuser d'ambition : ils ne font pas leurs comédies pour changer les lois; ils changent les lois pour donner du mordant à leurs comédies.

Le théâtre a des périodes stériles dont la responsabilité ne pèse pas seulement sur ceux qui se consacrent à la composition des œuvres dramatiques : nos écrivains n'ont pas cette excuse. Un public considérable ne demande tous les soirs qu'à être intéressé, diverti honnêtement : il y a donc pour eux des obligations à remplir. Celui qui s'adresse aux foules, s'il ne pense qu'à l'intérêt de sa fortune ou de sa vanité, s'il ne songe pas à nourrir leur esprit, à élever leur âme, à leur procurer du moins un noble plaisir, celui-là déserte son devoir. Un auteur qui se ferait l'esclave de leurs penchans les moins honorables ou le bouffon de leur frivolité, qu'il ne parle pas d'un talent dont il a une si misérable idée, d'un art dont il trahit la règle suprême. Que sera-ce donc s'il s'agit d'un temps qui ne permet à aucune conscience de s'endormir, d'un pays autrefois jaloux de sa gloire et qui doit avoir appris dans le malheur à la chérir doublement? Ce n'est plus le moment de l'exalter par de vaines promesses; quand vous voyez ce peuple assemblé, parlez-lui comme à celui qui a possédé de grands poètes. Gardez-vous de croire qu'il ne se souvienne pas! Souvenez-vous vous-mêmes, et la peur d'un froid accueil ou d'une médiocre recette occupera moins de place dans votre pensée.

LOUIS ÉTIENNE.

PEINES PERDUES

SOUVENIR D'UN SÉJOUR AU JAPON.

I.

C'était à Yokohama, au mois de septembre de l'année 1866. Pendant tout le jour, la chaleur avait été accablante. Au moment du coucher du soleil, un violent orage avait éclaté et rafraîchi l'atmosphère; puis le temps s'était calmé, et la nuit commençait belle et sereine. J'étais assis sous la vérandah d'une jolie maison de campagne que mon ami Henri L'Hermet venait de faire bâtir sur *La Colline*, à une petite distance du quartier étranger, et dans laquelle il se proposait de passer dorénavant les mois les plus chauds de l'année. L'emplacement du *bungalou* avait été choisi avec un soin tout particulier; de l'endroit où nous nous trouvions, on jouissait d'un spectacle fait pour le plaisir des yeux. A droite s'élevait un bois touffu; les arbres de haute futaie y recevaient le vent d'orage et la brise de mer, et dispersaient aux alentours leurs mugissemens ou leurs plaintes; à gauche, dans la vallée, on apercevait les nouveaux quartiers de Yokohama; dans le lointain se dressaient les sommets de Hakkoni, chaîne de montagnes bouleversée et tourmentée par une action volcanique séculaire qui donne fréquemment des preuves terribles de sa fureur indomptée. A l'extrême gauche, l'immense cratère du Fouzi-yama, la *montagne sans pareille*, limitait le paysage; sa silhouette sombre et majestueuse domine la contrée entière, et sa cime, chargée de neiges et perdue dans les nuages, semble en effet, comme le prétend la légende, servir de trône à la divinité suprême du Japon. Devant nous enfin s'étendait la mer, la mer vaste et belle, la mer d'azur de l'empire du Soleil levant. La tempête qui l'avait fouettée quelques heures auparavant, sous laquelle elle s'était soulevée furieuse et écumante, avait cessé, et

les vagues calmées venaient en murmurant, comme si elles se plaignaient encore de la violence qui leur avait été faite, mourir sur la plage sablonneuse de la baie. La lune s'était levée; elle semblait glisser à travers un épais tourbillon de petits nuages blancs qu'elle illuminait au passage d'une lumière d'opale, et qui tantôt s'entassaient sur elle, comme pour la dérober aux yeux, tantôt s'écartaient brusquement pour la laisser paraître dans toute sa splendeur. Un large sillon argenté s'étendait en éventail sur la mer; en dehors des limites de cette zone miroitante, les eaux disparaissaient dans les ténèbres. A de longs intervalles, une barque, émergeant brusquement de l'ombre, se montrait dans le cercle de lumière et le traversait rapidement. Elle glissait sur les eaux en feu, muette et mystérieuse comme une apparition fantastique; des silhouettes noires s'y mouvaient en cadence. De temps en temps, un cri rauque et sauvage, le cri du batelier et du pêcheur japonais, montait jusqu'à nous ; mais ce cri était si faible, si peu distinct, qu'il semblait venir d'un autre monde.

La nuit avançait, et je me levai pour me retirer. Mon ami, qui depuis quelque temps n'avait pas rompu le silence, parut se réveiller. — Où allez-vous? demanda-t-il. — Je lui rappelai que l'heure du repos était venue, que j'étais las d'avoir fait dans la journée de nombreuses visites d'adieu, et que je devais m'embarquer le lendemain. Il ne répondit rien; mais, lorsqu'après une courte pause je lui souhaitai le bonsoir: — Rien ne vous presse, dit-il; vos malles sont faites, et vous ne partirez pas de bonne heure : ce soir même, j'ai entendu le capitaine se plaindre qu'il lui manque la moitié de son charbon. Accordez-moi une demi-heure, je voudrais vous parler de moi.

L'Hermet, qui jusqu'alors s'était tenu à demi couché sur une de ces grandes chaises en bambou d'un usage général aux Indes, en Chine et au Japon, se leva, resta un moment debout comme pour se recueillir, et vint s'asseoir à côté de moi. La lune éclairait sa figure loyale et me la montrait grave et triste comme je l'avais toujours connue. Sa voix aux notes profondes, sa façon de parler un peu monotone et lente, étaient en harmonie avec l'expression de sa physionomie.

— Vous partez demain pour l'Europe, et sans doute je ne vous reverrai de longtemps. — Et comme j'allais protester : — Oui, je le sais, continua-t-il, vous avez l'intention de revenir bientôt; mais, croyez-moi, il est très probable que vous n'en ferez rien. Combien de compagnons n'ai-je pas vus s'éloigner qui devaient revenir l'année suivante... Ils se sont mariés là-bas, ou ils sont morts. Vous ferez comme eux : vous vous marierez; vous mourrez bientôt, au moins pour nous, puisque vous nous oublierez. Si vous revenez ici, ce ne

sera point l'année prochaine, ce sera le plus tard possible; et vous ferez bien. L'existence qu'on mène ici n'est pas saine. Un séjour prolongé dans ces pays fait perdre à l'Européen le goût et la pratique de la vie civilisée. L'étroitesse du cercle où l'on se meut enlève à l'esprit la largeur de vues, au cœur la délicatesse des sentimens. Les devoirs envers la société se simplifient à tel point qu'ils cessent pour ainsi dire d'exister. Nous n'avons autour de nous ni patrie, ni parens, ni amis, dans l'ancien et le vrai sens du mot. Les relations d'affaires priment toutes les autres, — le but ostensible et reconnu de tout étranger qui vient se fixer parmi nous est de faire fortune. Nous possédons, il est vrai, tous les avantages d'une indépendance presque absolue que les vieilles sociétés de l'Occident ne connaîtront jamais. Cette indépendance est le fruit de notre isolement; mais renoncer à l'un, c'est se condamner forcément à dépouiller l'autre. Société est synonyme d'obligation ou de dépendance. Pour avoir une patrie, une famille, des amis, il faut savoir payer de sa personne, de sa bourse, de son esprit, de son bien-être, de sa liberté individuelle. Tout se paie en ce monde, et cette indépendance si précieuse à nos yeux, nous la payons, selon moi, trop cher, car nous ne l'avons qu'au prix de toutes les satisfactions, de toutes les jouissances que la société offre à l'homme civilisé. Une longue privation de ces biens nous ôte peu à peu jusqu'au désir d'y rentrer et à la faculté d'en jouir. Que sommes-nous ici? Des automates, des morts ambulans. Rien de l'Européen ne vit plus en nous : la musique nous trouve sourds, la peinture aveugles; toute conversation sérieuse nous pèse, la lecture nous ennuie. Faire des affaires, gagner de l'argent, manger, boire, monter à cheval, voilà notre existence. Peu à peu, le vieil homme s'en va; nous devenons colons, Japonais, Chinois, Indiens. Au bout de quelques années, nous sommes tout à fait déclassés dans la société européenne, et, si nous nous y hasardons encore de temps à autre, c'est pour en sortir au plus vite et pour nous renfermer ici, où, si nous ne sommes rien, du moins nous ne devons rien aux autres. Il faut éviter d'en arriver là; mieux vaut partir à temps.

Je ne répondis rien, et L'Hermet, sans s'arrêter à mon silence, continua. — Je n'ai guère d'amis dans cette partie du monde, dont je suis aujourd'hui le plus ancien résident étranger. Ceux auxquels je finis par m'attacher s'éloignent juste au moment où je commencerais peut-être à les traiter en intimes. Néanmoins je leur garde un bon souvenir; souvent même ma pensée est avec eux. Je n'ai pas grand mérite à cela, n'ayant guère autre chose à faire. Quand je bois après dîner « aux amis absens, » je fais la meilleure action de toute ma journée. Eux, c'est dans l'ordre, ils m'oublient. Ils ont leurs affections à la portée de la main pour ainsi dire; je ne leur en

veux pas de ne plus s'occuper de ceux qu'ils ont laissés de l'autre côté de la mer. Et cependant je crois que je serais heureux d'avoir quelqu'un qui de là-bas, de l'Europe, m'enverrait de temps en temps une pensée affectueuse. Tout à l'heure, quand vous alliez me quitter, j'ai éprouvé un véritable chagrin à l'idée de vous perdre complétement. Je me suis dit que, si vous me connaissiez mieux, il vous serait plus facile de ne pas m'oublier, et je vous ai prié de m'écouter. Je vous verrai partir avec moins de regret quand je saurai qu'à l'avenir il me sera permis de vous écrire franchement de tout, ou plutôt de la seule chose qui me touche.

Un domestique japonais qui allait et venait dans la maison discrètement et sans bruit, comme les serviteurs orientaux seuls vont et viennent, se montra pour s'assurer si nous avions besoin de ses services. Voyant que nous avions allumé de nouveaux cigares, il nous apporta du thé, et s'accroupit ensuite dans un coin obscur de la vérandah, où il s'endormit. L'Hermet, sans s'occuper de lui, commença son récit.

— Mon premier départ de l'Europe date de loin. J'avais alors dix-neuf ans. J'étais sans fortune, les contrées lointaines attiraient mon imagination, enfin un parent qui m'avait précédé en Chine et avec lequel j'étais en correspondance me conseillait de venir le joindre en me proposant de prendre à sa charge les frais de mon équipement et de mon passage. Ma famille se composait d'une sœur aînée, mariée depuis plusieurs années, et de ma mère, qui demeurait chez son gendre. Nous habitions une grande ville de commerce, un port de mer; on y était accoutumé à l'idée de voyages lointains, et ma mère, quoiqu'elle me vît partir avec un réel chagrin, ne s'opposa point à l'exécution de mon projet. Elle mourut dans l'année qui suivit mon départ; je perdis ainsi la seule affection qui m'attachait à l'Europe. Ma sœur, qui avait quinze ans de plus que moi, s'était mariée lorsque j'étais encore enfant; elle avait complétement embrassé les intérêts de sa nouvelle famille, et ne paraissait pas se soucier beaucoup de moi.

Mon cousin, qui s'était établi à Canton, me reçut à bras ouverts, et me procura bientôt un emploi lucratif. Le commerce de Canton était alors quelque chose de merveilleux. Chinois et étrangers y trouvaient également leur profit; de part et d'autre on gagnait des millions. C'était l'âge d'or. De cette époque date le genre de vie fastueuse adopté par les marchands anglais et américains, et qui faisait ressembler le train de leurs maisons à celui d'une cour princière. L'argent ne coûtait rien, comme on dit; aussi le dépensait-on à pleines mains, sans y prendre garde. Les temps sont changés. Le principe économique de l'offre et de la demande nous a mis au niveau des hommes d'affaires de l'Europe. On gagne peu à présent,

et c'est avec peine et à gros risques. On n'en veut pas moins vivre en grand seigneur et dépenser comme autrefois. De là l'état précaire du commerce en Chine et le discrédit dans lequel il est tombé après avoir dépassé par son éclat et sa puissance les plus opulens marchés du monde.

J'avais mené en Europe une existence des plus modestes; mais, me laissant aller bientôt à la dérive, je suivis l'exemple général, et pris les habitudes de luxe et de prodigalité qui régnaient autour de moi. Il n'y avait aucun inconvénient à cela, sinon qu'au bout de cinq ans je me trouvai à peu près aussi avancé qu'à mon arrivée à Canton, c'est-à-dire sans autre bien que ce qui me venait au jour le jour du fruit de mon travail. Quoique fort jeune encore, j'entrepris alors de m'établir à mon compte. Quelques amis me vinrent en aide, et j'obtins, grâce à eux, le crédit suffisant pour entrer en affaires. La sympathie et l'amitié ne reculaient pas dans notre société devant une question d'argent.

J'avais réussi au bout de quelques années à mettre environ trente mille dollars de côté lorsque le *settlement* de Canton fut brûlé par les Chinois. Ma maison fut détruite, et il fallut chercher asile à Hongkong. Cet accident me causa une perte considérable, mais je la supportai philosophiquement. Je me sentais de force à la réparer, et mes amis, plus riches ou moins éprouvés que moi, m'offraient à l'envi leurs services. Cette fois je n'en voulus pas profiter. Il y avait plus de dix ans que j'avais quitté l'Europe, et je commençais à ressentir l'influence nuisible du climat sous lequel je vivais maintenant. De plus le séjour à Canton avait été, durant les derniers mois que j'y passai, rempli d'émotions pénibles. Le vice-roi de la province, le terrible Yih, procédait à cette époque à l'extermination légale des rebelles. Les Chinois sont beaucoup moins sensibles que nous, leur système nerveux n'a point la délicatesse de celui des peuples d'Occident; ils peuvent supporter et infliger des tortures qui nous semblent atroces. Yih signa journellement, pendant des mois entiers, des centaines d'arrêts de mort. La petite île de *Dutch Folly*, située à l'extrémité du quartier européen, était devenue le théâtre d'exécutions en masse. En une seule matinée, six cents rebelles y furent décapités; il se passait rarement un jour où l'on n'en mît de trente à cinquante à mort. Lorsque venait le tour d'un chef, c'étaient des raffinemens inouis de cruauté : on le crucifiait, on lui coupait les extrémités des membres, on lui arrachait la peau avant de lui donner le coup de grâce. Une fois j'entendis jusque dans ma maison les cris horribles d'un malheureux auquel on infligeait la torture. Je voulus voir de mes yeux ce qui se passait à *Dutch Folly*. Mal m'en prit; pendant des semaines entières, je ne pus chasser de mon esprit l'épouvantable spectacle auquel j'avais assisté. C'était

un « grand jour. » Yih s'était rendu en personne sur le lieu des exécutions, afin de voir ses bourreaux à l'œuvre. Pour fêter la présence d'un tel personnage, on avait condamné trois officiers rebelles à la mort lente. Je m'enfuis sans attendre le moment de leur supplice, saturé d'horreurs, pour ainsi dire, après avoir assisté à l'exécution d'une trentaine de coupables vulgaires. L'apathie des victimes et l'indifférence des bourreaux étaient également remarquables; la vie humaine ne semblait avoir de valeur ni pour les unes ni pour les autres.

Les événemens de cette époque sanglante devinrent un sujet qui s'imposait constamment aux entretiens de notre petite communauté. L'homme trouve dans sa faiblesse même le moyen de résister au dégoût de la vie que le spectacle continu de la souffrance fait naître. La sensibilité s'émousse, les émotions que l'on éprouve sont de moins en moins vives; on finit presque, c'est triste à dire, par s'habituer à l'horrible; mais le cœur se refroidit en même temps pour les joies de l'existence. Quant à moi, sous la double influence d'un climat délétère et des événemens que je viens de raconter, ma bonne humeur d'autrefois avait disparu; j'étais devenu morose, irritable, enclin aux idées noires. Le médecin qui me soignait depuis quelque temps, et auquel ces symptômes étaient familiers, ne cessait de me conseiller un voyage en Europe. Mes affaires étaient liquidées, je convertis ce qui me restait d'argent comptant en traites sur Londres, et, disant « au revoir » à mes connaissances de Hongkong et de Canton, je m'embarquai muni d'un nombre considérable de lettres d'introduction pour les parens et amis de mes compagnons d'exil.

Je n'avais pas de projet bien arrêté en partant pour l'Europe. Mon intention était de me distraire ou plutôt de prendre du repos; je me sentais las et ennuyé. Les divertissemens des grandes villes, théâtres, concerts, bals, soirées, ne me tentaient guère. Je n'avais que trente ans; mais je paraissais plus âgé, l'indépendance et la solitude m'avaient vieilli. La fréquentation continuelle des étrangers, l'absence des relations de famille, la privation de la société des femmes, m'avaient rendu sérieux et réservé. En voyage, il me vint l'idée d'aller consulter un médecin en renom, et, sauf avis contraire, de me faire envoyer dans quelque ville d'eaux point trop fréquentée. Là j'espérais recouvrer la santé; le reste était sans importance.

Pendant la traversée d'Alexandrie à Marseille, je passai bien des heures à m'imaginer la joie du retour sur la terre natale; de très bonne foi, je me figurais que cette joie serait immense. Je me rappelais de vieilles chansons dans lesquelles on parlait de pauvres exilés rentrant chez eux après une longue absence. Tout cela s'évanouit comme un songe au moment où je débarquai. Un instant seu-

lement, l'émotion me gagna. Nous arrivâmes un dimanche à Marseille. Dans la rade, notre paquebot se croisa avec une grande embarcation remplie d'hommes et de femmes en habits de fête. Sur l'avant du bateau, une jeune et jolie fille, les cheveux flottans au vent, se tenait debout, et nous souhaita la bienvenue en agitant son mouchoir. Un grand et beau garçon, son amant peut-être, voulut lui faire quitter ce poste quelque peu périlleux. La fillette le repoussa en riant. Son rire jeune et franc frappa mon oreille comme une douce musique presque oubliée. Mon cœur se serra en songeant à ma jeunesse qui s'était passée à l'étranger, sans amour, sans rire, sans fête, et qui s'enfuyait déjà loin de moi sans me laisser rien à regretter. Le souvenir de ma mère, le seul être qui m'avait aimé, me revint à l'esprit; j'aurais voulu cacher ma tête dans mes mains et pleurer.

En mettant pied à terre, je fus assailli par les douaniers, portefaix, cochers, garçons d'hôtel, m'offrant des services dont je n'avais que faire, se disputant qui ma personne, qui mes malles. Dans la disposition d'esprit où j'étais, je les aurais chassés volontiers à coups de canne; je me contentai de les écarter rudement, en me rappelant que j'étais en pays civilisé. Je ne passai que quelques heures à Marseille; le soir même, je partis pour aller chez ma sœur, à laquelle j'avais annoncé mon arrivée. Elle vint à ma rencontre au chemin de fer. Je ne l'avais pas vue depuis dix ans, mais je la reconnus immédiatement. Elle ressemblait beaucoup à ma mère, et le cœur me battit lorsqu'elle m'embrassa en m'appelant son frère. Si elle l'avait voulu alors, nous aurions pu devenir de bons amis; mais elle ne m'ouvrit pas son cœur et ne provoqua de ma part aucune confidence. Elle me témoigna maintes petites attentions, elle s'informa de l'état de ma santé et de ma fortune, mais ne sortit point de sa réserve. Au bout de quelques jours, je me séparai d'elle sans beaucoup d'émotion.

Le médecin que j'avais consulté ne vit rien d'inquiétant dans l'état de ma santé; il me cita plusieurs villes de bains qui, selon lui, devaient toutes me convenir également. Je choisis un petit endroit retiré dans les Vosges, dont il me vantait le bon air et les charmans paysages.

Le voyage à travers la France me laissa indifférent. Lorsqu'en Orient nous parlons de l'Europe, nous ne pensons qu'à regretter la patrie absente; nous ne nous souvenons que de ce qu'il y a de bon là-bas et de ce qui nous manque ici. Nous oublions que nous étions jeunes en quittant l'Europe. A l'étranger, dans l'exil, les absens ont toujours raison; les présens ont tort. Vivant dans l'abondance comme tous nous vivons ici, pauvres et riches, nous ne nous rappelons plus que cette largeur, cette aisance de la vie matérielle est considérée

en Europe comme un des principaux élémens de bien-être, que cet élément nous a fait défaut jadis. Nous ne tenons aucun compte de ce que la vie civilisée, pour offrir des jouissances dont nous sommes forcés de nous passer ici, entraîne d'un autre côté une foule de concessions et d'obligations qui pèsent d'un poids écrasant sur l'homme déshabitué de porter un tel fardeau. Je le répète : « tout se paie dans cette vie. » De retour en Europe, nous commençons d'ordinaire par être aussi injustes dans nos exigences que nous l'étions ici dans nos appréciations. Vouloir jouir de tous les avantages de la vie civilisée sans avoir à renoncer à aucun des agrémens de l'existence facile et indépendante à laquelle nous nous sommes accoutumés, c'est une prétention inadmissible. Nous sommes à Rome : bon gré mal gré, il nous faut y mener la vie des Romains. Alors nous regrettons la Chine : ce sont encore les absens qui ont raison; nos chevaux, nos domestiques, notre table ouverte, tout cela est loin. Nous ne sommes plus de grands seigneurs abordés avec respect par la foule, peu soucieux des détails de la vie, L'Europe nous force à rentrer dans les rangs. Nous voilà redevenus des gens ordinaires, qu'on heurte, qu'on fait attendre, qu'un garçon d'hôtel traite de difficiles, lorsqu'ils ne se déclarent pas satisfaits de la première chambre offerte.

Je ne fus que médiocrement édifié des propos qui se débitèrent autour de moi en chemin de fer. En Chine et au Japon, j'en conviens, les sujets de conversation ne sont pas très variés; en revanche, chacun comprend à peu près, sinon même à fond, la question dont il veut parler. Nous formons des communautés d'hommes pratiques et sommes des gens de négoce. En Europe, on a plus de loisirs apparemment; en tout cas, on s'y occupe moins de ses propres affaires et davantage de celles des autres. C'est là l'impression que j'emportai des conversations dont les hasards de la route me rendaient malgré moi témoin. Ce sont même, si je ne me trompe, les hommes les mieux élevés et appartenant aux classes les plus instruites qui s'arrogent le privilége de débiter le plus de paradoxes. Ils en tirent vanité, s'imaginant être spirituels ou originaux; cela les dispense d'apprendre et de savoir. Remarquez que je n'applique pas ces observations à la France ou à aucun pays occidental en particulier; je parle de l'Europe en général, de toutes les contrées civilisées que j'ai revues après un séjour prolongé dans ces parages. Après tout, peut-être est-ce moi qui ai tort, et mon jugement se ressent-il de l'influence nuisible de la société par trop prosaïque dans laquelle j'ai vécu.

A une heure de N..., je rencontrai un homme d'une quarantaine d'années, fort réservé et de manières polies. A la façon dont il parlait, je compris qu'il devait être du pays : je lui adressai quel-

ques questions auxquelles il répondit nettement et catégoriquement. Dans le cours de la conversation, il m'apprit qu'il était le médecin attaché à l'établissement thermal. Il me plut beaucoup, et je résolus sur-le-champ de me confier à ses soins. Nous échangeâmes nos cartes, et il s'offrit à m'orienter dans la petite ville où nous nous rendions. Le lendemain, il m'aidait à trouver un logis, et il vint dans la suite me voir régulièrement. Grâce à lui, je fis bientôt plusieurs connaissances qui m'entraînèrent peu à peu dans une vie de plaisirs fort agréable dont je n'avais pas même pressenti le charme à mon arrivée.

Je n'étais pas riche, je vous l'ai déjà dit; je portais sur moi en lettres de crédit ou en argent comptant tout ce que je possédais alors. Néanmoins, étant dans la ferme intention de retourner en Chine, où les moyens de rétablir mes affaires ne me manqueraient pas, je ne regardais guère à mes dépenses. J'avais d'autant plus le droit d'en agir ainsi que mon séjour en Europe n'était à mes yeux qu'un temps de repos et de distraction mérité par dix années d'un travail sans relâche. Une semblable manière de vivre me fit paraître cependant beaucoup plus riche que je ne l'étais. Je n'avais pas à m'expliquer sur l'état de ma fortune, ne supposant pas qu'on vînt à prendre quelque intérêt à cette question. Je n'étalais au reste aucun luxe; je vivais sans prétention comme depuis de longues années j'avais vécu en Chine, c'est-à-dire en ne me privant de rien de ce qui pouvait contribuer à mon bien-être. Après avoir loué un assez bel appartement, j'achetai un bon cheval, et ma table était toujours ouverte à trois ou quatre convives. Ce train de vie facile, tout simple qu'il me semblait, suffit à me faire décerner, je ne l'appris que plus tard, le surnom de *nabab* par les bourgeois et visiteurs de la petite ville.

II.

Parmi les personnes dont j'avais fait connaissance, je ne tardai pas à m'intéresser d'une manière toute particulière à la famille de Norman, composée de la mère et de ses deux filles. Jeanne, l'aînée, n'avait pas plus de vingt ans, et me parut fort belle. Mme de Norman était veuve d'un haut fonctionnaire, et appartenait au meilleur monde. Elle me fit un gracieux accueil, m'invita d'abord à ses soirées, puis à dîner, et au bout d'un certain temps d'épreuve je pus me considérer comme faisant partie de son petit cercle.

Le genre de vie généralement adopté à N... me permettait de faire à Mme de Norman de fréquentes visites. D'ailleurs je ne la voyais pas seulement chez elle; je la rencontrais à la promenade, à la source, au concert. Jeanne me plut infiniment. Je ne me rendais

pas compte de l'espèce de fascination qu'elle exerçait sur moi; mais je sentais que je parlais mieux et beaucoup plus aisément avec elle qu'avec d'autres. Mes voyages, la vie que j'avais menée en Chine, l'intéressaient. Elle m'adressait des questions, et prêtait grande attention à mes réponses. Elle fit quelques observations générales qui flattèrent mon amour-propre, et me donnèrent à penser qu'elle m'estimait même au-delà de ma valeur. Un jour, à propos d'un livre nouveau qu'elle me vanta fort, je dus avouer que je ne l'avais pas lu, et que du reste j'avais lu bien peu d'ouvrages. — J'ai quitté l'Europe à dix-neuf ans, lui dis-je; depuis il m'a fallu beaucoup travailler, et je n'ai eu que de rares loisirs à donner à la lecture. — Travailler vaut mieux que lire, répliqua-t-elle. — De semblables paroles dans la bouche d'une jeune fille, toutes simples qu'elles fussent, me charmaient. J'avais bien l'habitude de réfléchir, mais je n'étais pas expansif, et les expressions me venaient difficilement dès que je sortais du domaine positif des faits. Mlle de Norman au contraire, élevée par une mère qui passait à bon droit pour une femme supérieure, vivant constamment en compagnie de gens instruits, polis, spirituels, s'exprimait avec élégance et facilité.

Nous avons en Chine un certain nombre de locutions familières qui forment la menue monnaie de la conversation, et dont nous usons sans viser aucunement à l'esprit. J'avais sans y penser pris l'habitude de les placer çà et là. Vous connaissez comme moi l'adage : « la vie est trop courte, » dont nous faisons un si fréquent emploi. Nous disons que la vie est trop courte pour faire des visites ennuyeuses, trop courte pour fumer de mauvais cigares, trop courte pour entreprendre des affaires avec l'Amérique du Sud. Mlle de Norman s'empara de cette locution, et l'employait en plaisantant lorsque je la rencontrais. — La vie serait-elle trop courte, monsieur L'Hermet, me demandait-elle, pour vous promener avec nous? — Hélas! non. Je commençais à entrevoir que je trouverais toujours le temps de faire ce qu'elle s'aviserait de me demander, et que ma vie ne serait pas trop courte pour lui en donner tout ce qu'elle voudrait en prendre. Pardonnez-moi d'insister sur ces détails. Pendant de longues années, j'ai vécu du souvenir de l'intimité qui s'était formée entre Mlle de Norman et moi. Pour la première fois aujourd'hui, je parle de cette époque lointaine, qui fut la plus heureuse de ma vie, et malgré moi je m'y arrête.

Un soir, j'étais assis à côté de Jeanne sur le balcon de son appartement. Dans le salon, on causait, on jouait, on chantait. Personne ne s'occupait de nous. — Passerez-vous l'hiver à Paris? me demanda Jeanne.

— Je ne sais si j'en aurai le temps, répondis-je, mais je compte y aller souvent.

— Pourquoi ne pas vous établir tout à fait à Paris? Vous êtes bien libre d'aller et de rester où il vous plaît?

— Pas autant que cela. Je n'ai plus que quelques semaines à moi. Au commencement de l'hiver, il faut que j'aille à Londres pour y traiter diverses affaires, afin de préparer mon retour pour la Chine.

— Quoi! fit-elle d'un ton alarmé, vous quitterez l'Europe? — Elle s'était levée, et son visage trahissait une certaine émotion.

Je lui répondis avec quelque étonnement : — Ne vous en ai-je jamais parlé? Je ne suis ici qu'en vacances, et l'an prochain je dois me remettre au travail.

— Vous ne m'en aviez pas dit un mot... Ses paroles m'atteignirent comme un reproche. Elle avait pourtant raison, la mémoire m'en revint aussitôt; je ne lui avais jamais parlé de mes projets, non pour les lui cacher, l'idée ne m'en était pas venue, mais simplement parce que mon retour en Chine devenait pour moi un sujet de moins en moins agréable que j'essayais de chasser de mon esprit chaque fois qu'il s'y présentait. D'ailleurs mes relations avec Mlle de Norman ne dataient pas de loin; nous avions toujours causé du passé et du présent, de l'Orient, de Paris, et, sans qu'il y eût de parti pris, l'avenir avait été réservé.

Après un moment de silence, Jeanne continua : — Je m'imaginais que vous alliez vous fixer en Europe. Serez-vous longtemps absent? — Sa voix était triste, presque plaintive. Une profonde émotion me gagna, tout mon sang afflua au cœur; je ne pouvais parler, je ne pouvais non plus détourner mes yeux des siens. Je m'approchai d'elle, et je l'appelai par son nom : — Jeanne!

Elle recula d'un pas, se retourna d'un air effrayé, et rentra dans le salon par une porte-fenêtre qui était restée ouverte. Je la suivis au bout de quelques minutes, et la vis assise près d'une table feuilletant un album, écoutant d'un air distrait les propos d'un jeune homme placé à côté d'elle. Elle ne leva pas les yeux sur moi, et, quoique je cherchasse son regard pendant le reste de la soirée, je ne pus jamais le rencontrer.

La saison des eaux touchait à sa fin. Les pluies survinrent, il fallut renoncer à nos promenades quotidiennes. Je continuai mes visites chez Mme de Norman : il n'y avait aucun changement dans sa manière de me recevoir; mais Jeanne n'était plus la même pour moi. C'était elle qui, en acceptant mon bras à la promenade, avait provoqué ces intimes causeries dont le souvenir me poursuivait à présent comme un remords. J'étais trop maladroit, trop timide, pour prendre l'initiative qu'elle me laissait maintenant, et une semaine entière s'écoula sans qu'il m'eût été possible d'échanger une parole seul avec Jeanne.

Un soir, après dîner, Mme de Norman m'annonça son prochain départ. C'était un coup terrible pour moi. Je sus me contenir cependant, et Mme de Norman n'eut pas l'air de s'apercevoir de mon émotion. — Nous passerons encore quelques semaines à la campagne auprès de ma sœur, dit-elle; puis nous reviendrons à Paris. Vous êtes à présent un ami de la maison : il faut nous promettre de continuer vos visites à Paris. Quand viendrez-vous nous y rejoindre?

Je balbutiai quelques paroles de remercîment. L'idée me vint que c'était le moment ou jamais de bien éclaircir ma position, de déclarer mes projets, peut-être mes espérances. Une timidité invincible, comme une sorte de honte me ferma la bouche. Il me semblait qu'en annonçant mon retour en Chine j'allais divulguer un secret que j'avais eu le tort de garder trop longtemps. Cependant Dieu m'est témoin que, quinze jours auparavant, j'aurais pu parler de tout cela sans le moindre embarras. La pensée de dissimuler ma position véritable ne m'était jamais venue; le fait que je cachais en ce moment quelque chose m'était excessivement pénible. Mme de Norman m'examina attentivement, quelque peu surprise de mon air contraint. — En tout cas, ajouta-t-elle enfin, voyant que je ne parlais point, vous serez encore notre esclave pour trois jours; vous avez donc le temps de réfléchir, et, lorsque vous nous accompagnerez au chemin de fer, vous nous direz peut-être si nous aurons le plaisir de vous voir à Paris.

Quelques minutes auparavant, Jeanne était entrée au salon. Elle était pâle et avait l'air fatigué. Elle entendit les dernières paroles de sa mère, et cette fois mes yeux rencontrèrent les siens. Ah! que son regard était suppliant! Si j'avais pris sa main, si je lui avais demandé : — Voulez-vous venir avec moi pour toujours? Jeanne, voulez-vous être ma femme? — si j'avais eu ce courage, elle, j'en suis certain, m'aurait répondu : — Oui. — Hélas! je n'osai parler, et, si je me trouvais dans les mêmes circonstances, je me tairais probablement encore. Sans le vouloir, j'avais donné à Mme de Norman une fausse idée de ma situation; je ne pouvais surprendre sa bonne foi, mon premier devoir était de faire connaître à la mère et à la fille quels étaient mon genre de vie et mes ressources. Je n'étais pas embarrassé pour mettre Jeanne à l'abri du besoin, ni pour satisfaire ses désirs, ses caprices même; mais la vie des Européennes en Chine est triste, monotone, tout autre que celle à laquelle Mlle de Norman était accoutumée depuis son enfance. Pour la première fois de ma vie, je regrettai amèrement de ne pas être riche.

Pendant les trois jours qui suivirent, je ne vis Jeanne et sa mère qu'à de rares instans. Elles étaient toutes les deux occupées à faire des visites d'adieu, à surveiller les préparatifs du départ, et n'a-

vaient que peu de temps à donner aux amis qui venaient les voir. Mme de Norman m'avait cependant dit qu'elle passerait la dernière soirée chez elle, et m'avait invité à prendre le thé. En entrant dans le salon, je trouvai Jeanne seule; sa mère et sa sœur étaient sorties pour s'acquitter d'une course oubliée. Les mille petits objets dont Mme de Norman et ses filles avaient l'habitude de s'entourer, qui donnaient au salon un air de confort élégant, avaient disparu. On n'y voyait plus que le vilain mobilier d'un salon d'auberge. Le tapis de la table, d'un dessin vulgaire, couvert naguère de journaux, de livres, d'albums de photographies, attirait l'œil désagréablement; le piano avait été enlevé et laissait une grande place vide qu'on avait essayé de remplir par deux méchantes chaises. Je reconnaissais à peine dans cette chambre banale et froide l'endroit où s'étaient écoulés les momens les plus heureux de mon existence; je m'y sentais oppressé, mal à l'aise. Jeanne elle-même, dans une robe de voyage que je ne lui avais jamais vue, me semblait une étrangère. Elle était sérieuse, presque solennelle, comme embarrassée de ma présence.

— Ne voudriez-vous pas venir sur le balcon? lui dis-je; votre salon me paraît aujourd'hui bien triste. — Jeanne, sans répondre, se leva lentement et me précéda sur le balcon. La soirée était belle et tiède, la rue à nos pieds déserte; dans le lointain éclatait le cri plaintif d'un oiseau de nuit, et j'entendais distinctement les battemens de mon cœur. Je sentais que quelque chose d'important allait arriver, mille pensées confuses me montaient au cerveau; j'oubliais l'avenir et le passé, je ne vivais que dans le présent auprès de Jeanne, qui devait décider de ma destinée, que j'aimais de toutes les forces de mon âme, et qui me faisait oublier tout ce qui n'était pas elle.

Nous nous étions accoudés sur la balustrade du balcon, et restâmes longtemps muets. Enfin elle releva la tête en se tournant à demi vers moi. A la douteuse clarté de la lumière qui venait du salon, j'aperçus son visage inondé de larmes. Je saisis sa main et l'attirai à moi doucement. Elle s'abandonna sans résistance et laissa tomber sa tête sur mon épaule. — Jeanne, dis-je, Jeanne, pourquoi pleurez-vous? — Elle ne répondit pas; je l'entendis sangloter. — Jeanne, ne pleurez pas, je vous en prie. Dites- moi que vous me permettez de vous aimer; dites que vous voulez rester près de moi. Je vous aime, vous le savez depuis longtemps; mes paroles ne sauraient vous blesser. Dites-moi que vous me pardonnez!

Elle resta immobile, la tête inclinée sur mon épaule, et dit doucement : — Ne me quittez pas. Que deviendrais-je, si vous me laissiez seule?

Ce que j'éprouvais, je ne puis le décrire; le cœur me battait à se

rompre, ma poitrine me semblait trop étroite pour contenir tant de bonheur, tant d'émotions. Jeanne se calma enfin; elle releva la tête, et, prenant une de mes mains entre les siennes, elle me regarda longuement, en souriant avec une douceur, une tristesse infinies. Je n'oublierai jamais ce regard. — Parlez, dit-elle, parlez!

Je redevins alors maître de moi-même, et en peu de mots j'exposai ma situation. Je lui dis que l'état de ma fortune ne me permettait pas de m'établir encore en Europe, qu'il me fallait retourner en Chine, que j'y resterais le moins de temps possible, que je ne doutais pas de réussir vite et complétement. Elle avait l'air de m'écouter, mais je ne crois pas qu'elle comprît toutes mes raisons. Elle m'interrompit plusieurs fois pour me dire : — Que vous êtes bon de me parler ainsi !.. Vous savez mieux que moi ce qu'il convient de faire... J'ai été bien triste depuis le soir où vous m'avez appris ce départ; maintenant je suis heureuse...

Quant à moi, ma poitrine se dilatait comme si on l'eût débarrassée d'un immense fardeau. Je n'avais plus de secret pour Jeanne; elle connaissait enfin toute la vérité. Il me fallait partir cependant. Mme de Norman allait revenir, et je me sentais aussi incapable de lui cacher mon émotion que de lui parler raisonnablement. — Je vais lui écrire, dis-je à Jeanne; vous plaiderez pour nous. A demain ! — Et je la serrai sur mon cœur.

En rentrant chez moi, la fièvre me brûlait le sang, et dans cet accès de fièvre j'écrivis à Mme de Norman; puis, trouvant ma lettre peu facile à lire, j'en fis avec soin une copie pour l'expédier le lendemain. La nuit était avancée, mais il me fut impossible de dormir; jusqu'à l'aube, je me promenai de long en large dans ma chambre en répétant en moi-même ce que je venais de dire à Jeanne, et ce qu'elle m'avait répondu. Quelques heures plus tard, je me rendis à la gare pour faire mes adieux à Mme de Norman. Elle arriva bientôt et me salua amicalement. Je crus démêler pourtant un certain embarras dans son accent; je remarquai aussi qu'elle ne parla point de mon absence de la veille. Jeanne lui avait-elle raconté ce qui s'était passé entre elle et moi? Je ne pus éclaircir ce point. Plusieurs autres personnes étaient venues pour prendre congé de Mme de Norman, et je n'échangeai que quelques paroles avec elle. — Vous avez mon adresse, dit-elle, et j'attends de vos nouvelles. J'espère vous revoir bientôt à Paris.

Je rencontrai plusieurs fois le regard de Jeanne, et ce regard me rassura. Jeanne semblait heureuse; elle allait et venait avec animation, elle riait, elle parlait plus que d'habitude, et lorsque je lui tendis la main, elle la garda un instant dans la sienne et me dit : — Croyez en moi. — Non, je n'ai pas rêvé tout cela. Vraiment elle m'aimait.

La réponse de Mme de Norman à ma lettre se fit attendre un jour de plus que je n'avais calculé. Ce temps-là me parut bien long; je n'avais plus la force de penser à autre chose. J'allais et venais comme dans un rêve, attendant les heures de distribution avec une impatience fébrile et guettant le facteur du plus loin possible. Je reçus enfin la lettre tant souhaitée. Je déchirai l'enveloppe et je lus en tête : « cher monsieur et ami, » puis je courus à la signature : « votre sincèrement dévouée. » En quelques secondes, sans avoir lu une ligne, j'avais deviné ce que l'on m'écrivait : ma demande était repoussée. Je fis plusieurs tours dans la chambre, j'essayai machinalement d'allumer un cigare, je m'assis et lus alors la malheureuse lettre d'un bout à l'autre. C'était la réponse d'une bonne et prudente mère de famille; je n'avais pas le droit de m'en plaindre. Mme de Norman me rendait pleine justice, elle ajoutait que ma proposition l'honorait, qu'elle en était fière et m'en remerciait. « Mais, continuait-elle, les devoirs sérieux et sacrés d'une mère me défendent d'accueillir votre demande ou même de l'encourager. Vous avez dix ans de plus que Jeanne, et ma fille est d'un âge qui ne permet pas, dans l'intérêt de son bonheur, de trop reculer l'époque de son mariage. Je n'ai nulle envie d'abuser de mon autorité maternelle lorsqu'il s'agira de marier ma fille. Elle n'épousera jamais que l'homme de son propre choix, celui auquel elle accordera son affection et sa confiance. Toutefois, pour lui conserver cette liberté entière, que vous-même vous réclamez pour elle, je dois la protéger contre un engagement prématuré. Vous avez l'intention de rester encore plusieurs mois en Europe, et vous me donnez à penser que votre séjour en Chine ne se prolongera pas au-delà de trois ans. En supposant que tout réussisse comme vous l'espérez, Jeanne resterait cependant près de quatre ans votre fiancée, quatre ans durant lesquels vous vivriez à mille lieues l'un de l'autre! Quatre ans, c'est bien long; vos sentimens aussi bien que ceux de ma fille pourront se modifier. Je viens donc vous prier de retirer votre demande, je suis même obligée d'aller plus loin : je dois exiger de vous la promesse de ne point troubler le repos de mon enfant. A cette condition seule, j'autoriserai avec plaisir la continuation des rapports agréables qui se sont établis entre nous. » Mme de Norman terminait ainsi sa lettre : « Ma fille est libre et restera libre jusqu'à l'époque où elle disposera elle-même de sa liberté. Quand vous reviendrez en Europe, si rien n'est changé dans la situation de Jeanne, si vos propres sentimens sont encore les mêmes qu'aujourd'hui, je vous présenterai pleine de confiance à ma fille, et, si elle vous aime, je serai heureuse de vous appeler mon fils. Maintenant il ne me reste qu'à vous dire adieu. C'est le cœur bien triste que je le fais. »

Je restai encore deux semaines à N..., passant et repassant dans les endroits que j'avais parcourus avec Jeanne, répétant dans mon esprit les paroles qu'elle m'avait dites. Je tombai dans un profond accablement. Le soir je m'arrêtais devant le balcon où j'avais serré Jeanne dans mes bras. Les fenêtres de son appartement étaient fermées et noires; le balcon, naguère rempli de fleurs et d'arbustes, était nu et froid. Je passais là des heures, le cœur plein d'angoisse, et triste à mourir.

Au bout de quinze jours, je résolus de me rendre à Paris. C'était l'époque où Jeanne devait y rentrer elle-même avec sa mère. Je louai un petit appartement dans la rue qu'elle habitait. Je me tenais à la fenêtre, osant à peine sortir de peur de manquer une occasion de la voir. Plusieurs journées se passèrent en attente inutile. Enfin j'aperçus Jeanne; elle n'était point changée; sa figure était pâle et calme, telle que je l'avais toujours vue. Je lui en voulais presque de cette tranquillité. Elle aurait dû souffrir autant que moi; n'avait-elle pas avoué qu'elle m'aimait? Or, si elle m'aimait, d'où lui venait ce calme lorsque j'étais si malheureux?

Un soir, comme j'errais sur les boulevards, je fus accosté par un ancien ami de Canton. Il m'entraîna dans un café pour me parler de ses affaires et de ses plaisirs. Tout à coup il s'arrêta, et, reculant sa chaise pour m'examiner plus attentivement, il s'écria : — Mais qu'avez-vous donc? Je ne vous avais pas encore regardé; vous êtes bien changé. Seriez-vous souffrant? Vous avez maigri et vous paraissez horriblement triste. — Je répondis que je ressentais un peu de fatigue. — Si vous ne voulez rien dire, reprit-il, c'est votre affaire; mais je vous connais depuis dix ans, et j'ai vu de bons et de mauvais jours avec vous. Si je puis vous être utile à quelque chose, disposez de moi. Un changement d'air vous serait salutaire. Je pars demain pour Londres; venez avec moi, si rien ne vous retient ici. Je vais chasser chez mon frère, et je vous promets que vous serez le bienvenu, si vous m'accompagnez. Je puis aussi vous prêter un cheval, une excellente bête irlandaise. Allons! une bonne course à travers champs guérit de bien des maux.

Je n'avais pas le courage de discuter le conseil de mon ami. Pour couper court à la conversation, je lui promis de le suivre dans quelques jours, et je le quittai. Cette rencontre cependant me fit du bien. Je compris enfin que je devais cesser au plus vite la misérable existence que je menais. La résolution prise de quitter Paris, je sentis renaître en moi un peu de force. Deux jours plus tard, je partis pour Londres. Mon ami Stratton avait raison, le changement d'air me fut utile. Je retrouvai beaucoup d'anciennes connaissances à Londres, rendez-vous ordinaire de tous ceux qui arrivent d'O-

rient ou qui se préparent à y retourner. Je ne pus refuser toutes les invitations qu'on m'adressa. Mes amis n'étaient pas les premiers venus. C'étaient des hommes avec lesquels j'avais entretenu des rapports constans, qui m'avaient rendu quelque service, ou qui en avaient accepté de moi. Vous connaissez l'espèce de franc-maçonnerie qui unit entre eux tous les *vieux Chinois*. Je devais des égards à ceux que je rencontrai à Londres, et malgré l'ennui qui me rongeait je m'exécutai de bonne grâce. C'est alors que Stratton me proposa de m'associer avec lui et d'établir notre maison à Shanghaï. J'acceptai. La discussion de notre acte de société m'occupa plusieurs jours.

Sur ces entrefaites, quelque confiance rentra dans mon âme. Je me disais qu'après tout rien n'était perdu. Si Jeanne est sincère et loyale, elle m'attendra; j'ai sa parole. Devant Dieu, elle s'est fiancée à moi. Pourquoi m'aurait-elle menti? — Cette pensée me rendit assez calme pour me permettre de répondre à Mme de Norman. J'excusai mon silence par l'émotion que sa lettre m'avait causée; je ne pouvais faire autrement que d'accepter les conditions qu'elle avait mises à nos relations ultérieures; je lui annonçai ensuite ma résolution de retourner très prochainement en Chine, avant l'expiration même du délai que j'avais d'abord fixé, et je lui demandai la permission de la revoir avant mon départ. Le retour du courrier m'apporta une réponse des plus amicales. Elle ne contenait pas un mot de mes relations avec Jeanne. Mme de Norman se bornait à me dire que ses deux filles se rappelaient au bon souvenir de leur ami de N..., et ne me pardonneraient pas de quitter l'Europe sans leur avoir fait mes adieux. Je passai encore un mois à Londres, fort occupé de mes affaires. J'échangeai plusieurs lettres avec Mme de Norman. Enfin je pus lui annoncer que le jour de mon départ était arrêté, et que je serais à Paris le 23 novembre, en route pour Marseille, où je devais m'embarquer le 26 sur un des bâtimens de la Compagnie péninsulaire-orientale.

Au jour et à l'heure indiqués, j'arrivai à Paris. Je ne fus point surpris de rencontrer Mme de Norman au chemin de fer. — Je suis heureuse de vous voir, dit-elle; cela me montre que vous approuvez ma conduite et que vous entrez dans mes vues. — Ce fut la seule allusion à ce qui s'était passé depuis son départ de N...; puis elle changea de conversation, me donnant à comprendre par toute sa manière d'être qu'elle avait un plan arrêté d'avance. Elle en était la maîtresse. En acceptant son invitation, j'avais implicitement accepté ses conditions. J'inclinai la tête en signe d'assentiment, et tout fut dit.

Le même soir, je me rendis chez Mme de Norman. En entrant dans le salon, je vis Jeanne assise près d'une table presque en face de

la porte. Elle pâlit, et ne bougea pas de sa chaise. Je lui offris la main comme j'en avais pris l'habitude; elle la retint un instant et la serra avec force; sa voix, en me parlant, avait un accent étrange, et ses yeux s'attachèrent sur moi sans nul souci de la présence de sa mère et de sa sœur. Nous étions tous les quatre assis autour de la table où était servi le thé, Jeanne et sa sœur à mes côtés, leur mère en face de moi. — Quand partez-vous? demanda Jeanne. — Je répondis que c'était ma visite d'adieu, et que le lendemain matin j'aurais quitté Paris. Elle s'informa ensuite où j'irais habiter, et quelle serait la durée probable de mon absence. Toutes ces questions, elle me les fit d'une voix plus haute que d'habitude. Il y avait chez elle une résolution prise. Je sentais qu'elle était surexcitée, que son calme apparent ne tenait qu'à un fil, et qu'elle éclaterait au moindre prétexte. Mme de Norman semblait le comprendre comme moi et se diriger en conséquence, afin d'éviter une scène pénible. Elle ne fit aucune observation sur ce que m'avait dit sa fille, et en me parlant à son tour elle eut soin d'insister sur le maintien de nos relations. — Vous m'écrirez régulièrement, dit-elle, et vous verrez que je suis une bonne correspondante. Vous aurez mes réponses par le retour du courrier. — Puis elle me demanda des renseignements sur la manière de m'adresser ses lettres, sur les départs des malles de Chine, etc.; mais, sitôt que Jeanne prenait la parole, la mère se taisait, comme résolue d'avance à ne point contrarier sa fille.

Dans le courant de la soirée, Jeanne trouva moyen de me glisser un papier dans la main. Dès lors le désir de le lire m'empêcha de tenir en place. Bientôt je me levai pour prendre congé. Il y eut un moment de silence embarrassant. Mme de Norman et sa plus jeune fille avaient quitté leur siége presque en même temps que moi. Jeanne restait assise. Je crois vraiment qu'elle avait peur de faiblir. Je serrai la main à Mme de Norman et à la sœur de Jeanne; puis je m'approchai de celle-ci. Elle se leva péniblement alors, et, s'appuyant de la main gauche sur la chaise, elle me tendit la main droite. — Adieu, cher ami, dit-elle, ou plutôt au revoir. Ne m'oubliez pas. — Je m'inclinai sans pouvoir proférer une parole, et je gagnai l'escalier sans savoir comment. A la lueur d'un bec de gaz, je lus le billet de Jeanne. Il ne contenait que quelques lignes. Après m'avoir dit qu'elle savait tout ce qui s'était passé, qu'elle me priait de n'en pas vouloir à sa mère, elle terminait par ces mots : « Je n'aime que vous, et n'aimerai que vous; je vous attendrai aussi longtemps qu'il le faudra, et le jour où vous me direz : venez, je viendrai. Adieu, ne m'oubliez pas, revenez bientôt. Aimez-moi comme je vous aime. » Elle avait signé de tout son nom : — JEANNE DE NORMAN.

J'ai gardé ce billet. Mille fois je l'ai lu et relu; de temps en temps je le lis encore. Je le sais par cœur, j'en connais chaque mot, chaque caractère. J'ai fait de vains efforts pour y découvrir un autre sens que celui que j'avais trouvé tout d'abord. Cela m'a été impossible. La lettre était simple, honnête, franche, ne souffrant pas deux interprétations. Elle renfermait l'aveu et l'assurance spontanés de l'amour de Jeanne, et pas autre chose.

Le lendemain matin, je quittai Paris. Jusqu'au dernier moment, je me berçai de l'espoir chimérique de recevoir encore de Jeanne un signe de vie. Rien ne vint, et je partis en mettant la tête à la portière pour voir si le hasard ne m'enverrait point un dernier souvenir de celle que j'aimais. C'est quelque chose de singulièrement tenace et d'insensé que les illusions de l'amour.

III.

La traversée de Marseille à Shanghaï dura quarante-huit jours, et m'intéressa médiocrement. Je revis pour la troisième fois Malte, l'Égypte, Aden, Ceylan, Poulo-Pinang et Singapour; les Arabes, les Indiens et Malais me laissèrent indifférent au même degré. Je rencontrai à bord un ancien ami de Hongkong qui devint mon voisin de table, et qui me tint compagnie lorsque j'arpentais pendant des heures entières le pont du navire. Comme moi, il était peu enclin à la causerie, et nous ne fîmes pas de nouvelles connaissances. Lui aussi quittait l'Europe le cœur triste; il y laissait femme et enfans, les médecins ayant conseillé de ne pas les ramener en Chine.

Les voyageurs qui font pour la première fois la longue traversée de Marseille aux Indes ou à la Chine ne manquent pas de distractions. La vie de bord les intéresse. Ils relèvent les longitudes et latitudes comme s'ils naviguaient sur des mers inconnues, ils s'inquiètent du beau et du mauvais temps; ils aiment à s'entretenir avec les officiers et demandent toute sorte de renseignemens qu'ils trouveraient à l'instant et plus exactement, s'ils prenaient la peine de lire un des nombreux guides publiés sur la route qu'ils parcourent. Les pays qu'ils aperçoivent ont pour eux l'attrait de la nouveauté; ils s'imaginent volontiers y faire des découvertes. Le langage, le costume, la démarche des indigènes, la flore et la faune des régions tropicales, tout est sujet de surprise et d'observation pour eux; puis ceux qui s'expatrient pour la première fois sont jeunes d'ordinaire et ont l'égoïsme de la jeunesse. Ils laissent bien derrière eux quelques joies, quelques affections de famille; mais devant eux s'ouvre une existence inconnue, grande, mystérieuse. L'imagination les travaille plus que le souvenir, et, s'ils deviennent fatigans à force d'être communicatifs, au moins ne le sont-ils

que pour les autres. Quant à eux, ils s'amusent fort, et plus tard on les entend parler encore avec plaisir des charmes de ce premier grand voyage.

Le vieux voyageur, celui qui retourne en Chine ou aux Indes pour la seconde ou troisième fois, n'a plus aucune des illusions et des distractions de son compagnon de route. Il est habitué aux pays étrangers; les indigènes, Indiens, Chinois, Malais, même les meilleurs, ne lui inspirent plus le moindre intérêt. Il les appelle tous *niggers*, et il professe pour eux un profond mépris, que je ne justifierai pas, mais dont je constate l'existence. Ceux qui se trouvent sur le passage des voyageurs sont d'ailleurs presque toujours des espèces de charlatans qui exploitent la curiosité et l'inexpérience des nouveau-venus. Le vieux voyageur, lui, les connaît à fond, et le Parsi d'Aden ne lui vendra pas de plume d'autruche, ni l'Indien de Pointe-de-Galles de pierre précieuse. — Laissez-moi tranquille, — dit-il au marchand qui étale devant lui ses prétendues richesses, et le marchand n'insiste pas, car il sait qu'il y perdrait ses peines. Quant à la vie de bord, elle est familière à l'ancien résident de l'extrême Orient. Le bateau à vapeur est pour lui un simple moyen de communication, comme le wagon du chemin de fer l'est pour le voyageur européen. Dès qu'il a trouvé une place commode, un bon coin, il est satisfait d'avoir tout ce qu'il a le droit d'attendre en fait de confort, et il se soucie peu du reste, ni des autres voyageurs. La route, il la connaît par cœur. Il a conversé avec cent personnes qui ont fait le même voyage, et il ne s'attend point à y découvrir rien d'imprévu ou de curieux. Les officiers ne sont à ses yeux que des employés qui lui doivent des égards et qu'il traite avec politesse. Il en a rencontré un si grand nombre qu'il ne saurait les voir autres qu'ils ne sont en effet, tandis que le novice n'est pas loin de les regarder comme des êtres singuliers, qui courent toute sorte de dangers et d'aventures extraordinaires. L'existence que celui-ci va mener, le vieux résident qui retourne à l'étranger l'a pratiquée. Il ne s'attend à aucune surprise, à aucun mystère. Il sait qu'il devra recommencer une vie d'affaires, sans imprévu ni passions, une vie uniforme, incolore, prosaïque, sérieuse, et cela le jour même où il arrivera à destination. Jusque-là, il n'a pas à s'en occuper. Il se souvient du passé qui fuit derrière lui, des amis auxquels il a dit adieu et qu'il ne reverra peut-être plus; pendant que le jeune voyageur se tient debout à l'avant du navire, afin d'être le premier à découvrir une terre nouvelle, lui ne bouge pas du pont de l'arrière. S'il rêve, c'est en contemplant la mer qu'il vient de parcourir et où le navire qui l'emporte a tracé à perte de vue un sillage écumant. Il ne prend point de notes, il ne date point ses

lettres de tel degré de longitude; s'il écrit à quelqu'un, c'est pour l'entretenir de ceux qu'il a laissés derrière lui, et non pour lui confirmer que les Hindous ont en effet la peau bronzée, que les Malais mâchent du b tel, et que les Chinois portent de longues queues. Il cause peu, il ne fatigue personne. En revanche, il est quelquefois dévoré d'ennui et de tristesse.

Je m'arrêtai quelques jours à Hongkong, et j'envoyai de là une première lettre à Mme de Norman, où je me bornai à lui annoncer mon arrivée en Chine; puis je m'embarquai pour Shanghaï. La nouvelle position q e j'avais acceptée à Londres me donna beaucoup à faire; un travail incessant m'absorba tout entier. Je m'y livrai avec une ardeur fébrile. Gagner de l'argent, beaucoup et promptement, c'était le moyen de réaliser mon seul et unique rêve de bonheur. Lorsqu'un homme résolu veut une chose et n'en veut qu'une à la fois, lorsqu'il a le courage de regarder avec indifférence tout ce qui s'écarte de son but, il est rare qu'il ne réussisse pas.

Mes efforts furent couronnés de grands et rapides succès; chaque courrier qui partait pour l'Europe emportait pour Mme de Norman un compte-rendu favorable de mes affaires. Ses réponses m'arrivèrent avec une certaine régularité, quoiqu'elle n'écrivît pas aussi souvent que moi. Elle me félicitait de mes succès, elle semblait y prendre une part sincère, elle me conseillait de ne pas trop me fatiguer et d'être prudent afin de ne pas perdre d'un seul coup les fruits de mon travail. Il y avait dans chacune de ses lettres quelques lignes sur ses deux filles. C'étaient toujours les mêmes mots : « mes filles se portent bien, elles vous gardent un bon souvenir, et vous envoient leurs meilleurs complimens. » Je lisais cette petite phrase deux ou trois fois, me flattant d'y découvrir autre chose que ce qui s'y trouvait. « Mes filles vous gardent un bon souvenir, » c'est-à-dire Jeanne se souvient de sa promesse, de sa lettre; elle tiendra ses engagemens. Vous pouvez toujours compter sur elle. — C'est ainsi que dans des heures de courage et d'espoir je traduisais la petite phrase de Mme de Norman. Quant à Jeanne, elle ne me donna directement aucun signe de vie. Était-ce l'oubli qui la prenait déjà en présence de la difficulté de rester fidèle à sa promesse? Était-ce la réserve d'une jeune fille, ou simplement la conséquence d'un engagement exigé par sa mère, et auquel son caractère loyal l'obligeait de ne pas manquer? Je n'en ai jamais rien su.

Deux années se passèrent ainsi, deux années sans trêve ni repos. J'avais parfois des momens de défaillance, et je cédais à la crainte de voir toutes mes peines perdues; alors je prenais la correspondance de Mme de Norman et je lisais le passage : « mes filles

vous gardent un bon souvenir... » Ces simples paroles me rendaient l'espérance, et je me remettais avec une nouvelle ardeur au travail. L'amour demande beaucoup et se contente de peu.

A cette époque, la Chine était dévastée par la plus sanglante des révolutions. Les Changmaos, « hommes aux longs cheveux, » après avoir traversé et conquis une grande partie de l'Empire-Céleste, semant la mort et la ruine sur leur passage, laissant derrière eux un interminable sillon de sang et de misère, venaient d'occuper les deux plus belles cités du nord, Hang-chou et Sou-chou (1). Les populations affolées s'étaient enfuies à leur approche ou avaient péri durant l'invasion. Les massacres avaient été horribles. A Hang-chou, la terreur avait pris des proportions immenses : quarante mille personnes de tout âge et de toutes conditions, arrivées au paroxysme de l'épouvante, atteintes d'une folie contagieuse, avaient couru se précipiter dans la mer, où elles avaient trouvé la mort. Pendant des semaines entières, la plage était restée couverte de cadavres. Sui, le gouverneur de Sou-chou, à la tête d'un corps d'armée considérable, avait essayé de s'opposer aux rebelles; ses soldats l'avaient lâchement abandonné. Cet infortuné mandarin, voyant qu'il ne pouvait conserver la ville que l'empereur avait confiée à sa garde, redoutant la colère du maître autant que la fureur de ses ennemis, s'était pendu après avoir mis le feu à son palais, où il avait enfermé ses femmes et ses enfans. Les vastes provinces de Ché-kiang et de Kiang-sou étaient à feu et à sang.

Mon *comprador* Alloy, celui-là même qui est encore aujourd'hui à mon service, est un homme d'une intelligence peu ordinaire. Il est devenu riche chez moi, et il l'est devenu un peu à mon préjudice, en prelevant, comme le font tous ses collègues d'ailleurs, un *squeeze*, — espèce de pot-de-vin, — sur toutes les affaires qui lui ont passé par les mains. Cependant je n'ai pas le droit de m'en plaindre, puisque c'est à son zèle, je l'avoue, que je dois la plus grande partie de ma fortune. Quelque temps avant d'apprendre à Shanghaï d'une manière certaine la nouvelle de l'occupation des capitales du Ché-kiang et du Kiang-sou, mon intendant Alloy entra dès six heures du matin dans ma chambre à coucher; il ne prenait une telle liberté que dans les circonstances exceptionnelles.

— Maître, me dit-il d'un air mystérieux après s'être assuré que personne ne pouvait nous entendre; maître, cette fois j'ai à vous entretenir d'une grande affaire. Avez-vous beaucoup d'argent en caisse? vous est-il possible d'en réaliser tout de suite, pour trois mois au moins? — Mon crédit, dès cette époque, était bien établi sur toute la côte de Chine; aussi répondis-je qu'il me serait facile de me procurer

(1) Un proverbe chinois dit : « Au-dessus de nous le ciel, sur la terre Hang et Sou. »

les fonds nécessaires pour n'importe quelle opération raisonnable.— Très bien, continua le *comprador*. Voici de quoi il s'agit : Tchoung-wang, le chef des rebelles, vient de battre Haou-kwaï-tsin, général de l'empereur; ses troupes ont pris Hang-chou, et elles prendront Sou-chou. Un de mes amis, presque un frère, qui habitait à Canton la même rue que moi et qui ne m'a jamais trompé, vient de m'apporter cette nouvelle, encore inconnue à Shanghaï. Mon ami, — il s'appelle Alloung, — est un homme habile; il prévoit que les Chinois chercheront un asile dans les villes où ils pourront se placer sous la protection des étrangers; il ne fait aucun doute que Ningpo et Shanghaï ne soient sous peu remplies de fuyards. Alloung possède en propre quarante mille taels (trois cent vingt mille francs environ); il veut placer cette somme immédiatement en achetant des maisons et des terrains à Shanghaï et dans le voisinage du *settlement*. Il est intimement convaincu que ces propriétés doubleront, tripleront même de valeur en très peu de temps. Pour ma part, je suis du même avis. Alloung cependant n'est pas connu ici; il craint d'attirer l'attention publique sur ses spéculations, il redoute surtout l'intervention du *taou-taï* (préfet de la ville). Il est venu me demander conseil; je lui ai répondu que la chose pourrait se faire par votre intermédiaire, et que vous y seriez directement intéressé.

Le *comprador* s'arrêta pour me laisser le temps de la réflexion; il connaissait toute l'importance du secret dont il venait de m'instruire et n'avait nulle intention de surprendre ma bonne foi. Il ne m'était pas difficile de saisir son projet, et je vis qu'il y avait là l'occasion sans pareille d'une belle affaire. Je fis descendre Alloy dans le bureau, qui était encore désert à cette heure matinale. Examinant alors rapidement ma situation financière, je vis que je pouvais disposer d'environ cinquante mille taels. Cette somme, je résolus sur-le-champ de la placer dans cette entreprise. Je risquais d'en perdre une bonne partie, mais je pouvais gagner une fortune. Alloy fit une moue significative en apprenant que je n'avais que cette somme de libre. — C'est peu de chose, dit-il; il en faudrait dix fois autant. — Il se refusait à comprendre que je n'avais pas envie d'user de mon crédit pour me procurer plus d'argent que je ne serais en mesure d'en rembourser en cas de perte. Le *comprador* revint à la charge. — Vous ne pouvez pas tout perdre, objecta-t-il. Supposez que je sois mal informé, que les fugitifs des provinces envahies n'arrivent pas, Shanghaï n'en restera pas moins Shanghaï, la grande cité commerciale du nord, et les propriétés y conserveront toujours une valeur réelle. Ce que vous achèteriez aujourd'hui cent taels ne vaudrait peut-être que quatre-vingt-dix, si vous étiez obligé de revendre; la dépréciation ne pourrait être plus forte; à quoi bon dès lors prendre des précau-

tions comme s'il y avait danger d'une ruine complète? Avec une marge de dix pour cent, vous parez aux plus mauvaises chances.— Les argumens d'Alloy ne réussirent pas à me convaincre; mais, comme après tout ils ne manquaient pas d'une certaine justesse, je consentis enfin à lui confier cent mille taels. Les deux Chinois, Alloy et Alloung, se mirent ensemble à l'œuvre, et en peu de jours la somme entière avait été dépensée; je me trouvai propriétaire d'un nombre assez considérable de bicoques chinoises et de quelques vastes terrains situés dans le voisinage du champ de courses.

Vous connaissez le résultat de cette spéculation, qui fit beaucoup de bruit, et trouva dans la suite un grand nombre d'imitateurs; quelques-uns réussirent aussi bien et mieux même que moi, d'autres s'y ruinèrent. Suivant les prévisions d'Alloy, Shanghaï ne tarda pas en effet à se remplir de milliers de malheureux fuyant l'approche des rebelles; les loyers, maisons et terrains augmentèrent en valeur de jour en jour. Dans l'espace de quelques semaines, j'avais triplé ma fortune. Malgré les conseils de mon *comprador*, je n'hésitai pas un instant à revendre tout ce que j'avais acheté, et je réalisai ainsi des bénéfices énormes.

Je ne puis vous exprimer avec quelle immense satisfaction je contemplais la balance que le teneur de livres mit sous mes yeux, et qui constatait en grands et beaux chiffres, avec une précision mathématique, que le but de mon retour en Chine était atteint, que j'étais riche enfin et en état de me présenter devant Mme de Norman pour lui dire : — J'ai le droit de demander aujourd'hui la main de votre fille. Confiez-moi son bonheur.

Je résolus sur-le-champ de repasser en Europe. Il ne s'agissait que de liquider mes affaires, ou, si cela était impossible, de les arranger de façon à rendre la liquidation facile. Je calculai qu'il fallait trois mois pour en arriver là. Nous étions au mois de mars; en juin ou juillet, au plus tard en août, j'étais libre de quitter la Chine de manière à me trouver à Paris en septembre ou octobre, en tout cas avant l'expiration du terme de trois ans dont j'avais parlé.

Durant plusieurs semaines, j'avais vécu dans une véritable fièvre de travail, et en cherchant alors la date de ma dernière lettre je m'aperçus que, pour la première fois, j'avais laissé un mois entier s'écouler sans donner de mes nouvelles. Je remarquai en même temps que, depuis près de huit semaines, je n'en avais point reçu de Mme de Norman. Le temps avait fui si rapidement que cette circonstance ne m'avait point frappé. L'inquiétude me saisit. Je relus la dernière lettre de Mme de Norman, datée de la fin de décembre. Rien n'y transpirait de ce qui aurait pu m'éclairer. La mère de Jeanne m'envoyait, en son nom et au nom de ses enfans, ses complimens de nouvel an. Elle parlait de quelques soirées auxquelles

elle avait assisté, et vantait la grâce et la beauté de Marie, sa fille cadette, « que j'aurais de la peine à reconnaître, tant elle avait grandi et embelli. » De Jeanne, pas un mot; son nom même n'était pas prononcé une seule fois. « Mes filles se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux. » C'était le seul passage où Mme de Norman faisait allusion à sa fille aînée.

Je mis la lettre de côté. La bonne humeur, la confiance dans l'avenir, qui m'avaient soutenu pendant les dernières semaines, disparurent. J'écrivis seulement quelques lignes à Mme de Norman pour annoncer que la spéculation commerciale dont j'avais parlé dans ma dernière lettre avait pleinement réussi, que j'allais être libre dans trois ou quatre mois, et qu'avant la fin de l'automne je serais à Paris. Je me réservais de lui indiquer ultérieurement le jour précis de mon départ.

La malle suivante ne m'apporta aucune nouvelle. Les quinze jours qui se passèrent jusqu'à l'arrivée d'un autre courrier d'Europe me parurent horriblement longs; mais je n'étais qu'un peu inquiet sans concevoir de craintes sérieuses. La dernière lettre de Paris était après tout aussi aimable et bonne que toutes celles que j'avais reçues depuis mon départ. Mme de Norman pouvait être occupée ou même malade. Certes on m'aurait écrit, soit la mère, soit une de ses filles, si quelque événement grave était survenu. Ainsi je raisonnais pour dissiper mes alarmes et calmer mon impatience.

Un matin, mon domestique chinois vint m'éveiller de fort bonne heure pour m'annoncer que l'on venait de signaler l'arrivée de la malle à Woussoung. Le paquebot avait déjà franchi la barre; avant deux heures, il mouillerait dans le port de Shanghaï. Je sautai en bas du lit, donnai l'ordre de seller un cheval, et m'habillai en toute hâte; puis je sortis au grand trot du *settlement*, et, remontant le Whampoa le long d'un sentier qui suit les bords de cette rivière depuis Shanghaï jusqu'à Woussoung, je courus à la rencontre du bateau à vapeur. Le soleil était encore bas, la chaleur supportable, le temps superbe. Je me sentais plein de vigueur et de confiance. Mon petit poney, de la forte race de Tient-sin, sautait gaîment par-dessus les nombreux obstacles dont la route était obstruée, et semblait comme moi de bonne et courageuse humeur. — Au tournant du chemin, j'aperçus le paquebot, luttant contre la marée et le courant pour remonter le fleuve. Je l'examinai un instant : au grand mât flottait le pavillon rouge à ancre d'or, signal arboré par les navires qui portent le courrier d'Europe. Je tournai bride et repris le chemin de la maison.

L'heure qui devait s'écouler encore jusqu'à la distribution des lettres me parut interminable; j'errais de chambre en chambre comme une âme en peine. Enfin le garçon de bureau apporta un

premier paquet; ce n'était que la correspondance de Hongkong, Canton et de la côte. Le courrier d'Europe manquait encore. Je m'assis pour en prendre connaissance. Matthisson, mon teneur de livres, un ancien ami de Canton qui m'avait suivi à Shanghaï et qui était au courant de mes affaires comme moi-même, vint se placer à une petite table de mon cabinet pour prendre, suivant notre habitude, les lettres que j'avais lues et annotées, afin de s'occuper immédiatement des diverses choses dont elles traitaient. Mon bureau de travail était contre la fenêtre; le casier me cachait à Matthisson lorsqu'il était à sa table, placée derrière la mienne. Le *boy* chinois m'apporta un second paquet de lettres. Sur l'enveloppe d'une des premières, je reconnus la grande et belle écriture de Mme de Norman. Matthisson s'était levé et vint à moi pour me demander un renseignement. Je l'écoutais machinalement; je ne compris pas un mot de ses paroles. — Pardon, cher ami, lui dis-je; je voudrais d'abord lire une lettre particulière qui m'intéresse. — Matthisson ne dit plus rien, et prit tranquillement la correspondance ouverte et lue que j'avais mise de côté pour lui. Je l'entendis regagner sa place et s'asseoir.

A peine la lettre de Mme de Norman fut-elle ouverte, que j'eus le pressentiment d'une mauvaise nouvelle. Je parcourus les premières lignes : rien; puis je saisis ces mots sans suite : Jeanne.... M. de Cissaye,... mariage. Je n'allai pas plus loin, ma vue s'obscurcit; mais je revins bientôt à moi. Un grand silence régnait dans la salle où je me trouvais; j'entendis Matthisson plier des papiers, j'entendis le balancement monotone et régulier de la pendule. Je me souviens d'avoir appuyé mon front sur ma main en regardant attentivement par la fenêtre : des hommes d'affaires, des garçons de bureau, des messagers passaient rapidement. Sur la rivière, les *sampans* (canots chinois) allaient et venaient comme à l'ordinaire. J'entendis le souffle violent de la machine d'un bateau qui dégorgeait sa vapeur; les cris et les chants des matelots et des portefaix m'arrivaient distinctement, et semblaient venir d'une distance éloignée. Le même spectacle, je l'avais eu sous les yeux mille fois, les mêmes bruits avaient journellement frappé mon oreille; mais à cette heure fatale je regardais et j'écoutais comme si j'allais découvrir une signification inattendue à cette animation turbulente. J'avais la tête lourde; je sentais mon malheur comme dans un rêve, sans pouvoir mesurer la portée du coup qui venait de me frapper; je savais seulement que j'étais blessé, cruellement blessé, et que je souffrais.

Je repris la lettre de Mme de Norman, la pliai avec soin et m'efforçai de la faire rentrer dans son enveloppe. Mes mains tremblaient, et l'enveloppe se déchira. Je la mis alors dans la poche de ma re-

dingote, et recommençai à lire et à ranger les papiers qui étaient sur mon bureau : « soie, thé, opium, riz. » Je voyais les mots, mais je ne comprenais rien à ce que je lisais. Machinalement je répétais cette phrase, qui terminait un avis de mon agent de Saïgon : « je me félicite d'avoir, par la consciencieuse exécution de vos ordres, contribué au succès de l'affaire dont vous m'entretenez, et je me mets entièrement à votre disposition pour de nouvelles commandes. » Je n'avais plus d'ordres à donner, de commandes à faire. Pourquoi en avais-je donné? A quoi bon le travail auquel je m'étais livré? Le monde était transformé; il ne m'intéressait plus. Je tournai ma chaise vers la fenêtre, de manière à cacher mon visage à Matthisson, s'il revenait à mon bureau; puis doucement je retirai la lettre de Mme de Norman de ma poche, et, faisant un grand effort sur moi, je la lus avec attention du commencement jusqu'à la fin. Je m'aperçus vaguement que Matthisson remuait les papiers d'affaires étalés sur mon bureau, et je l'entendis regagner sa chaise; je ne levai pas la tête et ne me retournai pas.

La lettre de Mme de Norman était longue, écrite avec soin; l'écriture était ferme et décidée comme chacune des expressions dont elle se servait. Il n'y avait pas d'hésitation, pas de rature; un malentendu était impossible. Elle débutait par des excuses et des explications de son long silence; elle ajoutait quelques mots sur les soucis d'une mère, unique gardienne de deux jeunes filles, et abordait sans transition le véritable but de sa lettre en m'annonçant brièvement qu'un M. de Cissaye venait de demander Jeanne, sa fille aînée, en mariage, et que cette demande avait été agréée. « Je n'ai point influencé le choix de ma fille, écrivait Mme de Norman; mais je l'approuve, et je dois m'en réjouir. M. de Cissaye est d'une bonne famille, d'un caractère irréprochable; le mariage se fait sous les plus heureux auspices. Il est vrai qu'il détruit un projet que depuis deux ans j'avais caressé au fond de mon cœur, et qui m'était devenu cher... »

La lettre m'échappa des mains; je restai à la fenêtre, voyant des formes vagues glisser devant mes yeux, mais ne me rendant aucun compte de ce que je voyais, n'entendant rien, ne pensant à rien. Soudain je me sentis toucher au bras. Je me retournai lentement. Matthisson était derrière moi. Il recula et me regarda un instant d'un air effrayé. — Que vous est-il arrivé? dit-il enfin. Vous êtes malade; avez-vous reçu de mauvaises nouvelles? — Je ne sais comment les paroles me vinrent. — J'ai perdu tout mon bonheur! m'écriai-je; — puis je cachai ma tête entre mes mains et me mis à pleurer. Matthisson s'approcha, et je sentis sur mes épaules la pression amicale de ses deux mains. — Lisez les autres lettres, lui dis-je

sans me retourner; je voudrais monter dans ma chambre. — Je l'entendis ramasser les papiers et s'approcher de la porte qui, de mon cabinet, conduisait à son bureau.

Nicolas Gogol a écrit une petite histoire intitulée *le Manteau*. Un pauvre employé russe qui veut acheter un manteau neuf s'impose dans cette intention les plus grands sacrifices, pour amasser la somme d'argent nécessaire. Enfin il la possède. Pour en arriver là, plus d'une fois il n'a pas mangé à sa faim, il n'a pas bu à sa soif; mais tout cela, il l'a supporté stoïquement. Le dimanche arrive; il sort pour montrer le précieux vêtement dans les grandes rues de Moscou. En regagnant le soir son domicile, il est attaqué par des voleurs qui le dépouillent de son cher manteau. C'est trop de misère pour le cœur du pauvre homme. Il en tombe malade, se met au lit et meurt. Je pensais à cet infortuné personnage, et je répétais : — On m'a volé mon manteau. — Il me semblait qu'il ne me restait plus autre chose à faire qu'à mourir. Au bout de quelque temps, je me reprochai ma faiblesse; j'eus peur de montrer ma douleur à des étrangers. Je ne voulais pas de leur pitié ni de leurs consolations.

La nature humaine, grâce à Dieu, est trop faible pour résister longtemps aux grandes souffrances; on en guérit ou bien on en meurt. Ma guérison fut lente. Je n'ai pas recouvré tout à fait la santé, et ce que j'avais de meilleur en moi a été brisé; j'ai repris cependant assez de forces pour pouvoir vivre sans que l'existence me soit à charge. Ainsi, lorsqu'on a perdu le bras droit, il faut apprendre à écrire de la main gauche; c'est moins commode, mais on s'y fait.

Je renonçai au projet de me fixer dans cette Europe qui m'était devenue odieuse, je résolus de rester en Chine et d'y chercher les distractions que j'avais jusqu'alors dédaignées. Mes chevaux de course furent bientôt cités comme les meilleurs, mes maîtresses comme les plus jolies. Je me disais quelquefois que c'était profaner ma douleur que de vivre ainsi; j'avoue pourtant que je n'en eus jamais de remords. On m'avait trahi; moi, je ne trahissais personne; je ne faisais de mal à qui que ce fût. Je me mis à voyager, je parcourus la Chine dans tous les sens.

Un jour, j'étais parti de Shanghaï en bateau d'excursion pour aller voir les grands lacs de Woussoung. Le soir, nous jetâmes l'ancre aux abords d'une cité populeuse dont j'ai oublié le nom. Je me levai le lendemain avec l'aube pour visiter la ville avant que les habitans ne fussent sur pied. Mon *boy* m'accompagnait pour me servir à l'occasion de guide et d'interprète. A l'entrée de la ville, un grand édifice attira mon attention; c'était une espèce de temple ouvert à tous les vents et surmonté d'une immense toiture que supportaient de mas-

sives colonnes peintes en rouge vif, dont les chapiteaux étaient surchargés de sculptures grotesques. Le sol du temple était jonché de paille, et sur cette litière étaient étendus une dizaine d'hommes en haillons. La misère chinoise est horrible à voir. Ces hommes étaient d'une saleté repoussante, à peine vêtus, et plusieurs d'entre eux semblaient rongés par de hideuses maladies. Quelques-uns dormaient encore, d'autres mangeaient du riz dans des écuelles en bois qu'on avait placées à côté d'eux. Un gardien se promenait près de là, fumant une longue pipe en cuivre jaune et veillant à ce que chacun de ses hôtes de passage ne prît que la portion qui lui était destinée. Ils mangeaient avec l'avidité de bêtes affamées, sans faire attention à moi, quoique les Européens viennent rarement dans ce pays, et qu'ils y soient d'ordinaire l'objet d'une grande curiosité. L'un de ces malheureux, ayant fini avant les autres, leva ses yeux caves sur moi, et avec un sourire hébété il me tendit un bras décharné pour demander l'aumône. Je questionnai mon *boy* pour avoir l'explication de ce que je voyais là. Il m'apprit que l'établissement était un asile de charité fondé, aux portes de la ville, par un riche marchand, et où l'on donnait deux repas aux vagabonds qui y arrivaient le soir et qui devaient repartir le lendemain. Il attira ensuite mon attention sur une tablette en bois verni placée entre deux colonnes et sur laquelle on lisait cette inscription : « reposez-vous ici, voyageurs fatigués. » Pendant que j'étais encore occupé à contempler ce triste spectacle, le gardien s'approcha tour à tour des voyageurs et réveilla ceux qui dormaient en les poussant du pied, sans brutalité toutefois. Chacun d'eux prit alors son plat de riz, le dévora rapidement et se prépara au départ. Un seul resta couché. Le gardien l'appela à haute voix et le poussa rudement; l'homme ne répondit pas et ne s'éveilla pas davantage. Il était mort. — Repose-toi, voyageur fatigué! — Le gardien jeta une vieille natte sur le cadavre, ramassa l'écuelle de riz et s'éloigna lentement... Les êtres les plus misérables trouvent le repos à la fin de leur triste journée. Moi aussi, j'ai trouvé le repos.

Depuis longtemps, je vis paisiblement en ces parages; je passe l'hiver à Hongkong, l'été au Japon. J'ai refait deux fois le voyage d'Europe. Je n'ai pas revu Mme de Norman ni sa fille, et je n'ai pas cherché à les revoir. Je ne craindrais pas de rencontrer Mme de Cissaye, et je ne crois pas que sa présence me causât une vive émotion. Tout le mal que cette femme pouvait me faire, elle me l'a fait il y a longtemps. Souvent cependant il m'arrive de penser à elle. Je ne m'imagine point qu'elle ait des remords, sa vie est calme et heureuse, je l'espère; mais lorsque je relis sa lettre, que j'entends sa voix me dire : — Henri, ne m'abandonnez pas, — lorsque je

pense que je n'ai travaillé que pour elle, que j'aurais voulu lui consacrer toute ma vie, lorsque le souvenir du passé me revient, le souvenir de l'amour qu'elle avait juré et qu'elle a renié, je sens un frisson parcourir mes veines.

Je suis souvent seul, et dans ces momens-là elle m'apparaît quelquefois sans que mon imagination l'évoque, malgré moi en quelque sorte. Elle n'est point changée, elle est pâle et belle comme le soir où je lui dis le dernier adieu. Elle s'avance lentement; lorsqu'elle m'aperçoit, elle s'arrête. Une frayeur mortelle semble la clouer au sol. Ses yeux sont grands ouverts, et son regard reste fixé sur moi. Je passe en saluant; mais soudain j'entends une voix qui m'appelle : « Henri! Henri! » Alors je songe aux années lointaines de ma pauvre jeunesse. Je suis vieux. Personne ne m'appelle plus Henri. Je suis L'Hermet ou M. L'Hermet pour tous ceux qui m'approchent. « Henri! » le souvenir renaît avec la vivacité des premiers jours; mon cœur se gonfle à rompre ma poitrine, je me sens étouffer de joie et de douleur. Je m'approche d'elle pour lui parler; à ce moment, je vois Jeanne disparaître comme dans un nuage, je m'éveille, et le songe reste inachevé; mais il ne m'abandonne pas complètement, il fait partie de mon être. Il me semble qu'il reparaît depuis quelque temps plus fréquemment qu'autrefois, et je suis convaincu qu'il reviendra pour la dernière fois lorsque je serai sur mon lit de mort.

L'Hermet se tut, et demeura quelques instans absorbé dans un douloureux silence. La lune était parvenue au zénith; le pays d'alentour dormait à cette calme et douce lumière. Le domestique japonais, qui s'était éveillé, allait et venait autour de la table, implorant par sa mine fatiguée la permission d'aller goûter le repos. Un papillon de nuit, s'étant imprudemment approché de la bougie qui nous éclairait, se débattait impuissant contre le feu qui le consumait. L'Hermet prit une allumette, et, afin d'abréger les souffrances de l'insecte à moitié brûlé déjà, il le poussa dans le foyer de la flamme. — Pauvre petit être, dit-il, si tu n'avais pas quitté ton coin obscur, tu aurais pu y mourir sans connaître la douleur. La brillante lumière t'a séduit, et tu meurs pour y avoir touché un instant. — Puis il vint à moi, me souhaita une bonne nuit, et nous nous séparâmes.

Le lendemain je quittai le Japon. La dernière malle vient de m'apporter la nouvelle de la mort de mon ami L'Hermet.

RODOLPHE LINDAU.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1872.

Le malheur ne serait qu'une odieuse et inutile brutalité de la fortune, s'il ne laissait pas dans les âmes un sentiment plus sévère des choses, si on ne sortait pas des épreuves les plus dures corrigé, éclairé et tout au moins affranchi de quelques-unes des néfastes influences qui nous ont perdus. A quoi servirait d'avoir souffert, si on n'apprenait rien, si le lendemain, comme la veille, on devait se retrouver avec la même passion des meurtrières animosités de parti ou avec le même goût des vaines et décevantes déclamations? C'est pourtant ce qui arrive quelquefois, et ce qui ne laisse pas d'être un des caractères du moment présent.

Qu'est-ce en effet que cette étrange affaire où un homme, qui a eu la douloureuse et périlleuse responsabilité de représenter son pays au moment le plus difficile, s'est vu réduit à venir disputer la dignité de sa vie et de son nom à toutes les animosités, à toutes les récriminations? Le général Trochu aurait pu sans doute se dispenser de céder à une provocation trop visible; il s'est laissé aller, il a fait un procès pour se défendre devant un jury parisien d'avoir trahi l'empire au 4 septembre, d'avoir trahi Paris pendant le siége des Prussiens, d'avoir commis un assassinat en envoyant la garde nationale au combat, — et le jury a prononcé, le jugement a dit qu'on avait outragé, qu'on n'avait pas diffamé l'ancien gouverneur de Paris en l'accusant d'avoir été un incapable ou un traître. Outrage ou diffamation, le verdict peut faire toutes les distinctions qu'il voudra; au point de vue politique, c'est une seule et même chose. Ce qu'on a voulu manifestement, c'est profiter de l'occasion pour tenter un coup de parti, pour exercer des représailles contre un chef militaire qu'on croit plus que tout autre coupable de la chute de l'empire, pour faire en quelque sorte violence à l'histoire en essayant d'accabler un homme sous le poids de passions vengeresses. Malgré tout, et c'est là le dernier mot, la moralité de ce singulier et triste procès, l'homme n'a point été accablé, l'empire n'a point été réhabilité.

Ce qui reste évident au contraire, après ces débats où tout a été pas-

sionnément scruté et torturé, où l'on a donné rendez-vous à toutes les insinuations, à tous les chuchotemens comme à toutes les colères, c'est que le général Trochu a pu se tromper, qu'il a pu être plus ou moins habile, plus ou moins heureux, mais qu'il a certainement fait son devoir de soldat dans l'effroyable crise où l'empire venait de plonger la France. Il n'a pas réussi, nous en convenons, il a même fait son devoir sans illusion, si l'on veut, il a subi les fatalités irrésistibles d'une situation sans exemple. Est-ce donc à ceux qui ont préparé Sedan et Metz à se montrer si sévères pour celui qui a su tenir à Paris pendant cinq mois au milieu de toutes les incandescences, de toutes les difficultés, et on pourrait presque dire de toutes les impossibilités? La vérité est que les uns, les partisans du régime impérial, poursuivent dans le général Trochu l'homme qui avait prévu les désastres, et qui après la réalisation de ses tristes pressentimens a mis la France au-dessus de l'empire, — les autres, les Parisiens, ne peuvent lui pardonner d'avoir trompé leurs illusions, de ne les avoir pas conduits à la délivrance et à la victoire. Aux yeux de tous, il porte la peine de n'avoir pas fait l'impossible, de n'avoir pas sauvé l'empire au 4 septembre, de n'avoir pas sauvé Paris pendant le siége. C'était inévitable. L'impopularité d'un chef militaire ou politique qui échoue n'est point un phénomène nouveau. Le général Trochu en est un exemple de plus. Il a trouvé l'impopularité après avoir été un instant peut-être trop populaire. Il ne reste pas moins un homme qui avant la guerre avait eu le sentiment profond des malheurs vers lesquels on se précipitait, et qui au milieu des anxiétés d'une lutte désespérée a gardé l'honneur de Paris jusqu'à la dernière bouchée de pain. C'est là le fait que ne peuvent obscurcir toutes les plaidoiries chargées de ressentimens et de passions.

Cette manie de dénigrement qui s'attache à tous les hommes, à toutes les situations, qui se déploie jusque dans les prétoires, elle tient sans doute à des haines, à des ardeurs de partis; elle se complique et s'aggrave malheureusement aussi d'une autre maladie morale qui a depuis longtemps un grand et déplorable rôle dans nos affaires, de cette habitude qu'on s'est faite de jouer avec tout, avec la vérité, avec l'équité, avec les choses les plus inviolables comme avec l'honneur des hommes, de suppléer à tout par la phrase, par les banalités retentissantes de la parole. On manque de respect aux faits, qui parfois se vengent cruellement, on traite tout comme une fiction, ce qu'on ne sait pas, on le met en discours. Qui nous délivrera de cette affliction, la plus dure qui puisse nous être infligée aujourd'hui après toutes les afflictions que nous avons épuisées, du mal qui a fait le plus de ravages depuis bien des années, — le fléau de la phrase et de la déclamation? Autrefois, quand on vivait encore dans l'illusion des prospérités trompeuses, quand on ne s'était pas trouvé en face de ce que la réalité a de plus douloureux et

de plus implacable, cela passait pour une fantaisie sans conséquence, c'était de l'art pour l'art, une façon d'éloquence qui n'était point sans doute la véritable éloquence, mais qui en imposait par une certaine prestid gitation. Parler pendant trois heures pour ne rien dire, en caressant des instincts, des infatuations et des rêves dans un auditoire complaisant, c'était un spectacle qui semblait faire partie de la politique telle qu'on la comprenait. Aujourd'hui la déclamation n'est plus de circonstance, la phrase a perdu son prestige, et quand elle persiste à s'étaler glorieusement comme si rien ne s'était passé, elle froisse un sentiment intime. Elle forme un tel contraste avec la réalité des choses qu'elle ressemble à une choquante inconvenance. On aura beau dire, ce n'est pas avec des mots et des exhibitions vaniteuses qu'on guérira le mal qui a été fait. La politique, et la meilleure politique aujourd'hui, le vrai rôle de ceux qui ont une certaine part dans la direction des affaires publiques, c'est de revenir simplement à l'étude des faits, de parler obstinément le langage d'une raison sévère, d'être enfin des hommes sérieux qui comprennent la situation de leur pays, — et voilà pourquoi M. Gambetta s'est trompé tout au moins d'époque en allant à Angers recommencer, au profit d'une importance sans emploi, le cours de ses exhibitions et de ses amplifications.

Que M. Gambetta se fût rendu à Angers ou dans toute autre ville, non pas comme un phraseur en voyage, mais comme un homme public soucieux de se rapprocher de ses électeurs, de s'entretenir avec eux de ce qu'il a fait, de ce qui reste à faire pour hâter la solution nécessaire des questions qui intéressent le pays, c'eût été au mieux assurément. C'est un spectacle qui est offert chaque jour en Angleterre, et qui rehausse la vie anglaise en lui communiquant l'animation et la force d'une liberté sérieusement, régulièrement pratiquée. Ce n'est malheureusement ici rien de semblable. M. Gambetta est allé à Angers pour se poser en chef de parti, pour placer un discours qui le tourmentait, et il n'a pas vu qu'il s'exposait à ce que, par un sentiment assez naturel de curiosité, on lui demandât ce qu'il a fait depuis qu'il est membre de l'assemblée nationale, quelle part sérieuse, décisive, il a prise aux discussions publiques, aux travaux de commissions qui occupent incessamment la chambre. Ce qu'il a fait? c'est bien simple, il n'a rien fait absolument. Certes les occasions n'ont pas manqué. Depuis des mois, on est à l'étude de tous les moyens possibles de relever notre situation financière, de mettre la France en mesure de porter l'accablant fardeau de dettes et de charges auxquelles la dictature de Bordeaux n'est point étrangère. On a mis en présence tous les systèmes d'impôts, toutes les combinaisons, les débats les plus substantiels et les plus instructifs se sont déroulés devant l'assemblée. Où est la trace de l'intervention de M. Gambetta? On s'est occupé de la politique commerciale de notre pays, tous les problèmes d'administration intérieure ont été agités, une réforme de la magistra-

ture a été discutée, les questions les plus graves de diplomatie se sont produites. Qu'a dit et qu'a fait M. Gambetta en tout cela? Lui qui sait si bien « profiter d'une circonstance, » qu'il va chercher à Angers, il trouve bon de laisser échapper pendant six mois toutes les occasions qui se succèdent incessamment autour de lui. Il n'a point d'opinion sur les finances, sur l'administration, sur la magistrature, sur la politique commerciale, sur la politique extérieure, ou, s'il intervient une fois par hasard, c'est par quelque fausse tactique qui nuit à la cause qu'il veut servir. Il laisse les autres poursuivre les besognes difficiles; puis vient un jour de vacances, et il s'en va au loin porter un discours, lancer des sarcasmes d'un goût douteux contre cette assemblée qui a au moins le mérite de savoir bien des choses qu'il ignore, de faire le travail qu'il ne fait pas.

Encore si M. Gambetta disait dans les discours qu'il réserve pour ses voyages ce qu'il ne dit pas à l'assemblée, ce ne serait qu'un demi-mal, il y aurait quelque compensation. Malheureusement la déception est ici plus grande que jamais, car enfin ce discours d'Angers, en quoi consiste-t-il? C'est une amplification sonore et rien de plus, c'est une déclamation perpétuelle aussi vide d'idées que retentissante et prétentieuse dans l'expression. Des questions qui ont une véritable importance pour le pays, M. Gambetta ne dit rien ou presque rien; mais en revanche il parle de la république, du fleuve républicain qui coule à pleins flots, des vertus et des services du parti républicain. Un ensemble d'idées politiques, un programme de gouvernement, on ne l'aperçoit pas. Nous nous trompons peut-être, M. Gambetta a quelques idées, il a même une certaine philosophie assez étrange et aussi vide que son éloquence. Il a révélé à ses convives d'Angers que « les peuples ne périssent jamais par des convulsions intérieures, par des luttes de partis, » — et le moment, on en convient, est singulièrement choisi pour promulguer de telles vérités, lorsque l'édifice de la grandeur française tremble sur un sol qui s'effondre, lorsqu'au bout de quatre-vingts ans de « convulsions intérieures » et de « luttes de partis, » on se trouve en présence d'un démembrement de la patrie, lorsque notre unique pensée, si nous gardons une étincelle de dévoûment à notre pays, doit être de réparer les ruines accumulées par ces luttes et ces convulsions!

Que veut dire ce représentant de la république en tournée avec ses grands mots sur le silence qui se fait autour des peuples, sur la nécessité de « l'expansion et du rayonnement au dehors? » Essayez donc de relever la France au dedans, de raviver en elle la flamme, la généreuse flamme des pensées supérieures et des sentimens désintéressés, avant de lui parler de ce « rayonnement au dehors, » qui a été une des formes de sa puissance, que toutes les révolutions de la force ont affaiblie par degrés! Après cela, M. Gambetta est quelquefois plus gai sans le vouloir. Il est tout prêt à trouver que les Allemands ont quelque raison de

nous reprocher d'ignorer jusqu'ici la géographie de notre pays, et lui qui, pendant sa dictature, a pris Épinay-sur-Seine pour Épinay-sur-Orge, et Bar-le-Duc pour Bar-sur-Seine, il vient de faire une découverte de la plus haute importance, qu'il a confiée aux braves Angevins. Il a découvert que le Maine, la Vendée, le Bocage, n'étaient pas « des steppes, des landes, » comme on le lui avait dit, que c'étaient au contraire de belles terres, nullement encombrées par les broussailles du privilége, merveilleusement préparées pour le progrès. La preuve, c'est qu'elles sont déjà républicaines. Ah! si le Maine, la Vendée et le Bocage n'étaient pas républicains, ils redeviendraient sans doute des landes et des steppes; l'ancien dictateur de Bordeaux en serait quitte pour recommencer son instruction géographique. Et voilà de quelle façon on justifie l'ambition d'être un chef de parti, comment on croit servir la république! La république, qui donc la compromet plus gravement que ceux qui prétendent en être les gardiens et les représentans privilégiés? Est-ce qu'il suffit de tout décrier chez les autres pour donner un atome de force de plus à la république, de répéter à tout propos que les républicains sont les plus zélés défenseurs de l'ordre contre les anarchistes monarchiques, de s'extasier sur le personnel d'élite, tout démocratique, qui, depuis un an, dans certaines villes comme dans certains départemens, est sorti des élections des conseils-généraux, des élections municipales? Est-ce qu'il suffit enfin d'aller de temps à autre dans un banquet chanter un air de bravoure, une cantate oratoire? Une bonne fois qu'on en finisse donc avec toutes ces déclamations creuses qui ne sont que le déguisement de l'infatuation et de l'impuissance. Sortons des phrases et rentrons dans la vérité, qui convient toujours à tout le monde, dans la simplicité, qui convient particulièrement aux peuples éprouvés, dans le sentiment modeste et fier d'une situation où les coups d'état, les révolutions et les guerres aventureuses ont laissé des ruines qu'on ne relèvera pas avec des harangues tribunitiennes.

Au lieu de jeter aux esprits des discours excitans qui n'ont même pas l'excuse de la passion, qu'on s'attache à l'œuvre pratique de la reconstitution française, qu'on étudie, avec l'unique préoccupation de l'intérêt national, toutes ces questions de finances, de réorganisation intérieure, d'organisation militaire, qui ont beaucoup plus d'importance pour le pays que toutes les tirades amphigouriques sur le fleuve de la démocratie. Au lieu d'agiter les passions, qu'on les apaise, qu'on fasse bien comprendre à ceux qui l'ignorent qu'après tous les bouleversemens dont la France a souffert le premier de tous les progrès est le respect de la loi. Malheureusement c'est là ce dont on s'occupe le moins, et on a même imaginé depuis quelques jours une théorie nouvelle pour se mettre à l'aise. Violer la loi, non, on ne le veut pas, surtout quand on se croit favorisé par cette loi; seulement il est bien permis de l'éluder dans ce qu'elle peut avoir de contrariant. Ainsi la loi défend aux conseils-géné-

raux d'émettre des vœux politiques : fort bien, mais qui empêche que, la séance une fois levée pour la forme, les conseillers-généraux réunis ne votent les adresses qu'ils voudront et ne fassent toutes les manifestations qui leur passeront dans l'esprit? Une disposition de la loi, à laquelle le gouvernement a tenu d'une façon particulière, donne au pouvoir exécutif le droit de nommer les maires dans certaines villes; soit, mais voilà le conseil municipal de Lyon présentant sa liste sans être consulté et déclarant avec arrogance que, si on ne choisit pas le maire parmi ses candidats, il se mettra en guerre ouverte avec l'administration. Or quel est ce conseil municipal? C'est celui qui, depuis dix-huit mois, sous des noms différens, a gouverné Lyon, a jeté la confusion et le désordre dans tous les intérêts municipaux dont il avait la sauvegarde, et qui pour tout dire a mis la seconde ville de France dans une sorte d'état de banqueroute. Comment s'en tirera-t-on? La question ne laisse pas d'être grave pour la grande ville, qui se trouve à la merci d'un radicalisme aussi présomptueux qu'ignorant, et pour le gouvernement, qui a un maire à nommer. Qu'on remarque bien seulement que ce conseil municipal, c'est ce personnel républicain que vante M. Gambetta. Si les vœux de l'ancien dictateur de Bordeaux étaient comblés, la France entière risquerait donc d'être représentée comme l'est la ville de Lyon; les finances nationales seraient administrées comme le sont les finances lyonnaises. Ce serait l'idéal de la république selon M. Gambetta, — avec l'ordre dont il se fait le garant, et surtout avec la libération du territoire, qui s'ensuivrait bien vite, on le voit d'avance!

La France n'en est pas là heureusement. Tout ce qui touche aux grands intérêts publics reste sous la sauvegarde de l'assemblée et du gouvernement, qui sont, quant à eux, la vraie et légale expression du pays, qui le représentent dans ses besoins de sécurité, dans ses tendances, même dans ses contradictions si l'on veut. Qu'il y ait eu quelquefois entre eux, qu'il puisse y avoir des ombrages, des mésintelligences passagères, cela n'a rien de sérieusement inquiétant. Le malheur est que, lorsqu'il n'y en a pas, on se plaît à en créer; on se querelle pour les petites choses lorsqu'on devrait rester unis par la grande et souveraine considération de l'œuvre à poursuivre en commun. Pour l'assemblée et le gouvernement, quand ils vont se retrouver ensemble, après ces vacances dont M. Thiers a profité pour faire à la ville de Paris la galanterie de quelques réceptions du soir, pour l'assemblée et le gouvernement, il reste assurément bien des choses à mener à bonne fin. Il y en a même de délicates et de pénibles, comme de surveiller l'exécution de ce malheureux traité de paix qui a détaché l'Alsace de la France, et que l'Allemagne ne se préoccupe pas d'adoucir. Les Alsaciens, on le croyait du moins d'après les conventions, avaient gardé le droit d'opter pour la nationalité française en demeurant dans leur pays. L'administration al-

lemande, interprétant le droit à sa manière, prétend aujourd'hui que ceux qui optent pour la nationalité française doivent transporter leur domicile réel en France, c'est-à-dire quitter le pays. C'est une aggravation évidente, c'est le règne de la force qui continue. Il n'y a rien à dire dès que l'Allemagne tient à bien constater elle-même que c'est la force et la force seule qui s'interpose par le droit de la guerre entre l'Alsace et sa patrie d'hier.

La condition de la France est certes fort laborieuse, même en dehors de ces questions poignantes qui survivent à la paix la plus cruelle. C'est l'histoire éternelle des nations qui sortent à peine des grandes crises et qui restent longtemps en lolories, qui se retrouvent debout, vivantes, mais ayant en quelque sorte leur existence à refaire, le fil de leur destinée à ressaisir. Pour la France d'aujourd'hui, telle que les événemens l'ont laissée, le commencement de la régénération, c'est l'intelligence patriotique de sa situation et de ses intérêts de toute nature, c'est la prévoyance dans le conseil, la bonne volonté dans le travail, un sentiment simple et juste des choses. Voir clair devant soi et se bien conduire, c'est encore la première de toutes les habiletés et la meilleure manière de remettre nos affaires intérieures aussi bien que nos affaires extérieures dans la bonne route. Il faut se dire qu'il y a des heures où tout se tient, où tout peut dépendre d'un mouvement juste, comme aussi une résolution mal calculée peut entraîner les conséquences les plus diverses et les plus imprévues. Le gouvernement fait aujourd'hui une expérience où apparaît précisément cet intime lien qui existe entre des intérêts d'un ordre différent; cette expérience, il la fait assurément avec conviction, et en cela M. le président de la république n'a pas vraiment besoin de se disculper d'être un novateur, de s'être fait une opinion de circonstance; il est au contraire le plus persévérant des hommes dans une idée invariable. En fin de compte, il est arrivé à ce qu'il voulait : le traité de commerce avec l'Angleterre a été définitivement dénoncé le mois dernier, le traité avec la Belgique vient d'être dénoncé également. Le *livre bleu* anglais et une communication au parlement belge nous l'ont dit. C'est le commencement d'une évolution économique. Jusqu'où ira l'évolution et où conduira t-elle? Voilà le point obscur. La dénonciation des traités avec l'Angleterre et avec la Belgique n'est vraisemblablement que le préliminaire des négociations par lesquelles on espère arriver à l'abrogation ou à la modification des traités qui lient la France pour quelques années encore à d'autres pays de l'Europe. Maintenant le chemin est ouvert.

C'est une grosse question qui s'engage, il n'y a point à s'y méprendre. Elle n'est en apparence que commerciale; en réalité elle touche à tout, elle peut réagir sur tout. Elle a particulièrement l'inconvénient de n'être pas claire. Est-ce un mouvement décidé de retraite de cette politique de liberté commerciale, après tout très modérée, qui a prévalu depuis plus

de dix ans? Alors on peut se heurter contre des intérêts nombreux, vivaces, puissans, qui sont devenus la richesse du pays, qui se sont développés à la faveur de ce régime et ne céderont pas le terrain sans combat. Ne va-t-on pas au-devant d'une agitation comme celle qui s'est récemment produite à l'occasion de cet impôt sur les matières premières qui reste toujours en réserve, qui n'a pu triompher encore des répugnances visibles de l'assemblée nationale et du pays? S'il ne s'agit que de quelques modifications légères pour arriver à retrouver la disposition des tarifs et à se procurer quelques ressources, comme il est peut-être permis de le supposer, est-ce la peine d'avoir l'air de tout remuer dans l'ordre économique, de risquer beaucoup pour des résultats médiocres ou incertains? Sans doute, en présence de la situation financière de la France, la question des ressources a une gravité supérieure; rien n'est plus simple et plus juste que d'avoir des prévoyances de fiscalité, de se ménager tous les moyens de faire face à des charges qui dépassent toutes les proportions connues jusqu'ici. Le gouvernement ne fait que ce qu'il doit en cherchant tout ce qui peut porter une obole au budget, à ce budget dont le rapporteur, M. de la Bouillerie, faisait récemment un exposé cruellement instructif.

Qu'on y prenne garde cependant, on croit agir dans un intérêt fiscal, et on va quelquefois contre son but. On rétablit les passeports pour prélever un droit de circulation, et par le fait, sans parler d'une gêne toujours incommode, peu efficace pour la sûreté publique, on s'expose à refroidir les étrangers qui visitaient la France, à détourner ce courant de 600,000 Anglais qui venaient annuellement à Paris. Le parlement de Londres s'en est occupé, les conseils-généraux du Nord, du Pas-de-Calais, se plaignent; l'essai n'a point réussi, et les passeports vont disparaître encore une fois par une résolution de M. le président de la république qui donnera certainement à cette mesure l'extension la plus libérale. — On a augmenté les droits de poste : rien ne semblait plus simple, c'était un impôt tout créé, auquel on était accoutumé, et qui, avec une augmentation légère, sans frais nouveaux de perception, pouvait devenir fructueux pour le budget. Seulement est-il bien sûr aujourd'hui que la surtaxe n'ait point atteint déjà le transit des correspondances étrangères par la France, et que le trésor ne finisse point par perdre de ce côté ce qu'il semble gagner d'un autre? Récemment encore, à la dernière heure de la session, on a voté à la hâte un impôt sur les valeurs étrangères; il se trouve malheureusement que le marché français des capitaux serait atteint de la manière la plus sérieuse, au moment où il est le plus nécessaire de lui laisser toute sa puissance et son élasticité, — si bien que M. le président de la république, ému des considérations qui lui ont été soumises par les représentans les plus autorisés de la banque, a pris sur lui de suspendre la promulgation de la loi jusqu'au retour de l'assemblée. Enfin on profitera de la liberté qu'on aura recon-

quise pour élever les tarifs de douanes : soit, les industries qui crient le plus, comme on le dit, sont assez riches pour payer ce qu'on veut leur demander. Et si le travail intérieur se ralentit, si les relations commerciales de la France diminuent, la perte ne dépassera-t-elle pas cent fois ce que le douanier aura prélevé à la frontière? C'est là justement le danger d'une politique qui, sans le vouloir, conduirait infailliblement à une révolution d'intérêts par un déplacement inévitable des conditions du travail et de l'industrie. Pour une ressource de budget qu'on ne peut même pas se promettre immédiatement, on risque d'atteindre ou de ralentir un mouvement de richesse publique dans lequel la France peut trouver après tout le meilleur moyen de se relever de la situation difficile où les événemens l'ont conduite.

Puisque les traités de commerce sont dénoncés au moins à Londres et à Bruxelles, puisque c'est fait, le mieux est certainement aujourd'hui d'atténuer autant qu'on le pourra les conséquences de ce changement de régime, et de conduire les négociations qui vont sans doute se renouer de façon que ni les conditions du travail national, ni les rapports généraux de notre pays n'en soient altérés. Ce n'est pas seulement une question commerciale, c'est une question politique. Quelque soin qu'on ait mis du côté du gouvernement français, comme du côté du gouvernement anglais, à déclarer qu'un tel incident ne doit ni ne peut nuire à la cordiale intelligence qui existe entre les deux pays, il est bien clair que cela ressemble toujours plus ou moins à une séparation sur un point essentiel, qu'il peut en résulter des froissemens, et c'est là le danger. Ces traités de commerce, que représentent-ils en effet? Ils représentent un rapprochement permanent d'intérêts, un lien tout matériel, si l'on veut, mais puissant encore, une certaine solidarité qu'il serait peu politique de laisser s'affaiblir. Ne voit-on pas aujourd'hui ce travail hardiment poursuivi par ceux qui, après avoir fait ce qu'ils ont pu pour exténuer et pressurer la France, semblent multiplier les efforts pour l'empêcher de renaître? Leur politique est justement de nous isoler; ils font ce qu'ils peuvent pour qu'on n'ait point recours à la France, pour qu'on ne passe pas par la France, pour détourner de nous les courans de relations qui en d'autres temps ont fait de notre pays le centre vivant et préféré de l'Europe. Ils organisent des communications directes avec l'Italie, ils en organiseraient même au besoin avec l'Espagne pour éviter le sol français. Toute leur ambition est d'opposer une industrie à notre industrie, même un marché financier à notre marché. Le succès n'est point aussi facile qu'ils le croient assurément, ils ne savent pas ce qu'il y a encore de vitalité en France. Dans tous les cas, ce n'est pas à nous de les aider en nous isolant nous-mêmes, en laissant s'accomplir jusqu'au bout ce mouvement qui tend à détourner de notre pays les relations du nord avec le midi de l'Europe, de l'Angleterre avec l'Inde, de l'Allemagne avec l'Amérique, en dénouant de nos propres mains tous

ces liens d'industrie et de travail dont les traités de commerce sont la consécration visible et la garantie. Les intérêts ne sont que des intérêts sans doute; il y a des momens où ils sont dans la main des hommes d'état le levier le plus efficace pour relever la politique de leur pays.

A quoi cela a-t-il servi qu'il y eût des traités de commerce? dira-t-on. Cela ne nous a guère servi dans nos dernières épreuves, nous en convenons, cela n'a pas non plus servi beaucoup à l'Angleterre d'oublier les liens d'intérêts de toute sorte qui la rattachaient à la France, et, tout considéré, cela n'a même pas servi à la fortune du ministère, qui est peut-être exposé à expier d'ici à peu cette abdication qu'il a érigée en système.

Est-ce que l'Angleterre en effet serait sur le chemin qui conduit à un changement de politique? Le fait est que le ministère de M. Gladstone, sans être positivement en péril de mort immédiate, semble assez ébranlé dans sa situation. Il n'a pas été heureux, sa politique n'a pas su détourner de l'Angleterre de véritables déboires. Sans doute il est doux de savourer dans son île l'égoïste et suprême volupté de la paix pendant que les autres sont ballottés par l'orage. C'est là le premier mouvement; le lendemain, on commence à s'apercevoir que décidément on n'a pas joué un rôle brillant, ni même un rôle profitable. Les mécomptes se succèdent : un jour on est réduit à se faire soi-même très diplomatiquement le fossoyeur de ce traité de Paris qui était le prix de la guerre de Crimée; un autre jour on se réveille en face de cette question de l'*Alabama* qui passe par toutes les péripéties, qui va prochainement arriver, avec toute sorte de mémoires, de contre-mémoires, d'explications, de réserves, devant la conférence arbitrale de Genève, qui finira sans doute par une transaction, mais qui ne reste pas moins un cuisant ennui pour l'orgueil britannique. La dénonciation du traité de commerce français, c'est moins grave, si l'on veut, ce n'est pas pourtant un succès. Le ministère porte évidemment aujourd'hui la peine de tous ces mécomptes devant l'opinion émue, mécontente de la situation effacée faite à l'Angleterre. M. Gladstone réussira-t-il à se maintenir malgré tout? Succombera-t-il définitivement dans quelque rencontre obscure ou dans une lutte ouverte? Ce qui apparaît assez clairement, c'est qu'il n'a plus, comme aux premiers temps de son existence, le vent dans ses voiles. Il se sent pressé par des adversaires qui ont désormais un programme de griefs tout trouvé contre lui, qui ont pour complice la fierté britannique froissée, et qui s'avancent maintenant avec la confiance d'héritiers assurés de recueillir une succession près de s'ouvrir. Ces jours derniers, lord Derby, qu'on a connu il y a quelques années ministre des affaires étrangères sous le nom de lord Stanley, ne disait-il pas sans détour qu'il n'y avait plus à s'occuper de la majorité actuelle du parlement, mais de la majorité qui sortirait des élections prochaines?

Le parti conservateur, après une retraite obligée de quelques an-

nées, rentre en scène bannières déployées, voilà le fait, et à coup sûr un des signes les plus caractéristiques de ce mouvement d'opinion, c'est cette récente manifestation de Manchester dont M. Disraeli en personne a été le héros, où Mme Disraeli elle-même, la nouvelle lady Beaconsfield, a eu sa part de hurras. Cette fois M. Disraeli a pu goûter comme un autre tous les plaisirs de la popularité. Il a été reçu en triomphe non-seulement par les habitans de Manchester, mais encore par les populations des comtés voisins, accourues à sa rencontre avec des drapeaux aux couleurs tories. En vérité, tout est singulier dans cette fête, et ce qu'il y a de frappant d'abord, c'est que cette sorte de rentrée en scène du parti conservateur s'accomplisse dans la cité manufacturière, dans cette salle du *free trade* de Manchester où l'éloquence de Bright, de Cobden, a si souvent retenti contre les tories. Ce qu'il y a de plus curieux encore que tout le reste, ce qui est un des phénomènes les plus significatifs du temps, c'est que le héros de la fête soit M. Disraeli, un homme d'origine israélite, sans fortune au début, ayant commencé sa carrière politique par les chutes oratoires les plus décourageantes, élevé successivement par le talent, par la verve, par l'esprit, par une dextérité mêlée d'audace, et arrivé aujourd'hui à marcher de pair avec les représentans des plus vieilles familles de l'Angleterre. Si quelqu'un a été étonné à Manchester, ce n'est pas M. Disraeli; lui, il ne s'étonne de rien. S'il est un parvenu, il ne s'en doute pas. Il a voulu être le chef du parti conservateur, et il l'est bon gré mal gré, en dépit des railleries et des mauvais vouloirs. M. Disraeli a naturellement prononcé un discours qui est le manifeste du parti conservateur, le procès de la politique ministérielle, l'exposé de la situation de l'Angleterre, l'apologie des institutions anglaises; il a trouvé même le moyen de venger la chambre des lords des attaques dont elle est l'objet, et il n'a point oublié de toucher une fibre assez sensible aujourd'hui en Angleterre, en s'adressant à cet instinct de loyalisme monarchique que la maladie du prince de Galles a fait éclater sous des formes si vives et si imprévues. L'accueil que M. Disraeli vient de trouver à Manchester prouve-t-il que les Anglais soient tout prêts à revenir aux principes du torysme, au parti tory? Non pas précisément, les choses ne marchent pas ainsi. Cela veut dire qu'il y a « des hauts et des bas dans les luttes politiques, » selon le mot de lord Derby à Manchester, que la fortune ministérielle de M. Gladstone subit un temps d'arrêt, et que les chefs du parti conservateur, favorisés par les circonstances, s'efforcent de familiariser l'opinion avec la pensée de leur retour au pouvoir; ils cherchent les occasions de se rendre possibles, comme ils l'ont fait plus d'une fois, en sauvegardant la dignité de leur situation et de leurs idées sans prétendre réagir contre un certain mouvement de libéralisme cher au peuple anglais.

Que sous ces conflits réguliers des partis, sous ces mêlées purement politiques, il reste toujours des problèmes sociaux, économiques, qui agi-

tent l'Angleterre comme ils agitent d'autres pays, cela n'est point douteux; rien ne le prouverait mieux au besoin que ces grèves qui viennent d'éclater là où on ne les avait pas vues jusqu'ici, dans les contrés agricoles. Le mouvement a commencé dans le Warwickshire, il s'est étendu dans le Buckinghamshire, dans le Lincolnshire. Les ouvriers ruraux demandent une diminution des heures de travail, une augmentation des salaires, qui ne dépassent guère 10 ou 11 shillings par semaine, et, si on ne fait pas droit à leurs réclamations, ils menacent d'émigrer. D'un autre côté, les fermiers ont des baux avec les propriétaires, les salaires qu'ils paient sont proportionnés aux prix de leurs fermages. La difficulté est de sortir de là. La France, qui est bien autrement remuée que l'Angleterre par ces problèmes, a du moins cet avantage de posséder une classe de paysans pauvres sans doute, mais intéressés au sol, propriétaires en même temps qu'ouvriers. Au-delà de la Manche, la propriété est concentrée en quelques mains, et au-dessous s'agite un vaste prolétariat rural qui, s'il venait à s'allier avec le prolétariat des villes, serait à coup sûr un redoutable élément de perturbation. A travers ces grèves du Warwickshire, c'est la question même de la constitution territoriale de l'Angleterre qui apparaît. Seulement l'Angleterre a le génie et la sagesse des réformes opportunes, elle a même la faiblesse de ne pas songer à la république pour se tirer de tous les embarras. La république a voulu dans ces derniers temps lever son drapeau jusque dans le parlement, et elle a été reçue avec une irrévérence vraiment décourageante. Ces jours passés encore, un homme prévoyant s'est avisé d'offrir la première présidence de la future république anglaise à M. John Bright, qui est ministre du commerce dans le cabinet Gladstone, et M. Bright, malgré ses vieilles opinions radicales, a pris un ton moitié grondeur, moitié humoristique pour renvoyer son correspondant et la république « aux arrière-neveux. » D'ici là, on verra.

La république sera-t-elle plus heureuse en Espagne, et son orateur le plus brillant, M. Castelar, qui vient de parcourir les provinces, qui, lui aussi, fait des discours, M. Castelar a-t-il réussi à lui faire des prosélytes? La question, à vrai dire, n'est point absolument tranchée par les élections qui viennent d'avoir lieu. Ces élections agitées, entremêlées de scènes violentes, ont été une véritable bataille où le gouvernement ne s'est pas montré beaucoup plus scrupuleux que l'opposition. L'arbitraire, semblable au fleuve républicain de M. Gambetta, a coulé à pleins bords. Les camps étaient d'ailleurs fort tranchés, aussi tranchés qu'ils puissent l'être au milieu de la confusion qui règne en Espagne depuis quelques années. D'un côté, le gouvernement combattait pour son existence, si bien qu'une défaite laissait évidemment la monarchie constitutionnelle représentée par le roi Amédée dans l'alternative de disparaître ou d'en appeler à quelque coup d'autorité sommaire. Dans l'autre camp était une coalition composée de toutes les nuances possibles d'opi-

nions, républicains fédéraux, républicains unitaires, radicaux avancés, partisans du prince don Alphonse avec la régence du duc de Montpensier, partisans de l'infant sans la régence, carlistes, absolutistes et le reste. Qu'est-il sorti du scrutin? Le gouvernement a été battu dans quelques grandes villes, à Madrid surtout; il a triomphé dans d'autres villes, dans beaucoup de districts mieux garantis contre les propagandes ou plus faciles à manier, et au demeurant, sur près de quatre cents élections il se croit en possession d'une armée parlementaire qui compterait de 220 à 250 soldats. La coalition, de son côté, reviendrait à la chambre avec un contingent que les uns évaluent à 120, les autres à 150 voix. Le gouvernement resterait donc en définitive maître du terrain avec la majorité. Seulement il ne faut pas trop s'y méprendre, la situation n'est pas sensiblement changée, parce que, si la coalition est incohérente, la phalange gouvernementale ne l'est pas moins. Un fait qui pourrait cependant ressembler à un signe plus favorable, c'est que dans cette confusion la fraction la plus modérée, représentée par des hommes comme le général Serrano, l'amiral Topete, M. Rios-Rosas, cette fraction est en sensible progrès.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que, pendant qu'on bataillait autour du scrutin et que la garde civile était employée par le ministère à manipuler les élections, un train de chemin de fer a été arrêté et dévalisé dans la Manche, près de Manzanarès, par une bande de voleurs. Ces citoyens, peu inquiets de voter pour M. Zorrilla ou pour M. Sagasta, ont fait tranquillement leur besogne, puis ils se sont retirés, emportant leur butin, chevauchant en paix vers la montagne comme aux beaux temps de José-Maria! Qui donc avait assuré que le pittoresque allait disparaître de l'Espagne avec les chemins de fer? Maintenant que les élections sont passées, les gendarmes espagnols vont sans doute pouvoir reprendre leur œuvre de sécurité, et ce sera encore leur plus utile occupation, dût le pittoresque en souffrir.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Étude sur la condition forestière de l'Orléanais au moyen âge et à la renaissance, par René de Maulde; 1871.

Depuis quelques années, l'histoire du moyen âge a été étudiée sous toutes ses faces; non-seulement l'histoire militaire, mais encore et surtout ce qu'on peut appeler l'*histoire économique* de la France. Parmi les études de ce genre, une des plus intéressantes est celle qui a trait à l'état des campagnes, aux travaux agricoles et forestiers, sur lesquels nous possédons dans nos dépôts d'archives de si précieux et de si nombreux documens. M. René de Maulde a su en tirer un excellent parti: son ouvrage est rempli de recherches intéressantes, de textes inédits,

choisis avec sens, qui jettent une lumière nouvelle sur certaines questions demeurées obscures jusqu'ici; mais son érudition ne lui a pas fait oublier le côté littéraire de l'œuvre, et, au milieu des extraits de chartes et de cartulaires, on retrouve un certain accent de poésie qui sied à un ami des forêts.

Après avoir établi d'une manière approximative l'étendue des anciennes forêts de l'Orléanais avant le XIIe siècle et démontré qu'à l'époque gallo-romaine des exploitations rurales considérables existaient déjà dans ces parages, l'auteur passe en revue les grands propriétaires du pays. Parmi ceux-ci, les établissemens religieux tenaient le premier rang : c'étaient l'abbaye de Fleury-Saint-Benoît, le chapitre de Sainte-Croix, les abbayes de Sainte-Euverte, de Micy, de la Cour-Dieu, de Ferrières, de Cercanceau, puis quelques grands seigneurs et quelques bourgeois. Une fois qu'il nous les a fait connaître, il nous transporte au milieu d'eux, et nous assistons à leurs travaux de défrichement, d'irrigation, de desséchement, à leurs contestations, en un mot à leur vie intime. Toutes les coutumes intéressantes sont expliquées avec soin : la gruerie, le *dangier,* droit à propos duquel il rectifie une erreur commune, les droits d'usage, de pâturage, de chasse, les dispositions particulières aux garennes et aux parcs, rien ne manque dans cet exposé clair et lucide. En s'occupant du régime forestier, M. de Maulde est obligé de traiter une foule de questions agricoles qui en dépendent : c'est ainsi qu'il propose une théorie nouvelle fondée sur des preuves sans réplique au sujet de la condition des *hôtes,* dont on avait fait jusqu'ici une classe intermédiaire flottant entre la liberté et le servage. Les hôtes peuvent être regardés comme les pères de l'agriculture moderne; ce sont eux qui les premiers ont mis en culture une grande partie de la France. M. de Maulde fait de l'hôte une sorte de fermier; selon lui, ce mot désigne le métier et non pas l'état civil comme on l'avait supposé. Mais ces hardis pionniers de l'agriculture virent bien souvent leurs travaux anéantis; la forêt d'Orléans, aussi bien au temps de Jeanne d'Arc que de nos jours, a été considérée par les hommes de guerre comme un point stratégique important : aussi les Anglais et les grandes compagnies la ravagèrent fréquemment. Le détail de toutes ces incursions n'est pas oublié; mais à côté de ces scènes de désordre en voici d'autres plus attrayantes pour l'homme paisible : ici le charron, le sculpteur sur bois, le potier, le tuilier nous apparaissent au milieu de leurs industries; là le vigneron et le cultivateur. Le voisinage de la forêt était d'un grand secours pour l'elevage des bestiaux, des haras même y furent établis. — Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des forêts ou de l'agriculture devront lire ce livre; ils y trouveront une abondante moisson. Qu'il nous soit permis d'exprimer un regret; l'auteur aurait dû joindre une carte à son ouvrage.

H. DE V.

Traité des Impôts en France, par Édouard Vigner; 2 vol. in-8°. Guillaumin.

En matière d'impôts, beaucoup de gens sont de l'avis de Voltaire, que la façon de les lever est cent fois plus onéreuse que le tribut même. D'autres soutiennent que l'impôt le meilleur est celui qui fait le moins crier. A cela se borne la science fiscale du plus grand nombre, si bien qu'au jour où l'état se trouve obligé de demander de plus fortes contributions aux fortunes privées, on voit surgir de toutes parts des projets bizarres, des combinaisons condamnées par l'expérience. Cependant il existe une science des impôts, qui a ses savans et ses professeurs, ses historiens et ses archéologues, ses croyans et ses hérétiques. Contenue d'abord dans des livres spéciaux, que l'on ne lit guère en temps ordinaire, cette science se manifeste dans les momens de crise, lorsque le public tout entier se voit forcé de porter son attention sur la législation fiscale du pays. A coup sûr, quiconque aura pris la peine de suivre les débats de l'assemblée législative depuis quelques mois, et en même temps les discussions souvent passionnées de la presse politique, aura appris non sans surprise combien le fisc a de ressources imprévues. Il y en a plus d'un parmi nous qui songeait avec tristesse, au lendemain du malheureux traité de 1871, que la France allait peut-être se voir réduite au rang des nations telles que l'Italie et l'Espagne, dont le budget se solde invariablement par le déficit. Et l'année est à peine écoulée que l'on discute déjà, non plus sur l'existence même de l'équilibre financier, mais simplement sur le choix entre deux ou trois moyens de l'obtenir.

Le *Traité des impôts* de M. Vigner nous initie au mécanisme singulier de notre organisation financière. Écrit à une époque où rien ne faisait prévoir un brusque soubresaut, cet ouvrage contient néanmoins l'exposé de toutes les doctrines qui sont aujourd'hui en discussion. La raison en est naturelle. Les économistes étaient persuadés depuis longtemps que les impôts devaient être remaniés par certains côtés. Les uns paraissaient injustes par leur assiette, d'autres exorbitans dans leurs tarifs. Pour modifier ce qui était défectueux ou abroger ce qui était mauvais, il fallait bien rechercher ce que l'on pouvait mettre à la place. C'est ainsi notamment que l'impôt sur le revenu était depuis longtemps l'objet d'un examen attentif, et les financiers les plus sages, écartant la forme la plus générale de cette nouvelle taxe, se ralliaient assez volontiers à l'impôt sur certains revenus qui, dans l'assemblée actuelle, a compté un grand nombre de partisans. Par malheur, comme le dit avec raison M. Vigner, on ne touche à la législation fiscale que dans les temps d'adversité, et alors c'est pour en tirer plus de ressources, au lieu de la rendre plus juste et plus modérée dans les époques prospères. Il est à croire qu'une étude habituelle de ces questions délicates favoriserait des réformes auxquelles nous sommes tous intéressés. H. B.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLIIe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1872

Livraison du 1er Mars.

JULIA DE TRÉCŒUR, par M. OCTAVE FEUILLET, de l'Académie Française. . . . 5

RÉCITS DE L'HISTOIRE ROMAINE AU Ve SIÈCLE. — LA REVANCHE DU BRIGANDAGE D'EPHESE, PULCHÉRIE ET MARCIEN, par M. AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut de France. 57

IMPRESSIONS DE VOYAGE ET D'ART. — I. — SOUVENIRS DE BOURGOGNE, par M. É. MONTEGUT. 95

LE JUDAÏSME DEPUIS LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE, D'APRÈS LES NOUVELLES RECHERCHES D'UN HISTORIEN HOLLANDAIS, par M. ALBERT REVILLE. 114

LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE SELON LE MODE D'EMPRUNT DES AMÉRICAINS, par M. VICTOR BONNET. 142

LES ORIGINES DU GERMANISME. — III. — L'ÉTAT SOCIAL ET LES INSTITUTIONS DES GERMAINS, par M. A. GEFFROY. 158

LES COALITIONS DE PATRONS ET D'OUVRIERS ET L'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE, par M. EUGÈNE D'EICHTHAL. 188

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 214

LA SITUATION DE L'INDE ANGLAISE EN 1872. 226

THÉATRE. — REPRISE DE *Ruy Blas* A L'ODÉON. 235

Livraison du 15 Mars.

LE ROI LEAR DE LA STEPPE, par M. IVAN TOURGUENEF. 241

L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE, ÉTUDES ET PORTRAITS. — II. — LES POÈTES DU NOUVEL EMPIRE ALLEMAND, par M. VICTOR CHERBULIEZ. 296

UN MINISTRE DE PHILIPPE LE BEL, GUILLAUME DE NOGARET, première partie, par M. ERNEST RENAN, de l'Institut de France. 328

Les Origines du Germanisme. — IV. — L'Imagination romaine a l'aspect d'un monde nouveau, dernière partie, par M. A GEFFROY. 350
Physiologie. — Des fonctions du cerveau, par M. Claude BERNARD, de l'Académie des Sciences.. 373
L'Aristocratie anglaise, son origine et son caractère, par M. A. LAUGEL. . 386
Un Essai de syllogisme économique. — Le Capital, le Salaire et le Revenu, par M. le duc d'AYEN. 418
Impressions de voyage et d'art. — II. — Tonnerre et Montbart, par M. É. MONTÉGUT. 448
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 472
Le Mexique en 1872.. 484
Théatre. — *L'Autre Motif* de M. Éd. Pailleron. — Reprise de *Turcaret*. . . 491

Livraison du 1er Avril.

Récits de l'Histoire romaine au Ve siècle. — Le concile de Chalcédoine et la guerre religieuse en Orient, la révolte et la mort de l'impératrice Eudocie a Jérusalem, par M. Amédée THIERRY, de l'Institut de France. . 497
La Politique du second empire, essai d'histoire contemporaine d'après les documens, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. 536
Les Missions extérieures de la Marine. — La délimitation du Montenegro, par M. E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 573
Un ministre de Philippe le Bel. — Guillaume de Nogaret. — II. — Les apologies de Nogaret et le procès des templiers, par M. Ernest RENAN, de l'Institut de France.. 597
Un roman américain. — *Ma femme et moi*, de mistress Beecher Stowe, par M. Th. BENTZON. 622
Les chemins de fer aux États-Unis, la guerre des compagnies, par M. H. BLERZY. 644
Natacha de V... 661
Les écoles de commerce en France et a l'étranger, par M. L. SIMONIN. . . 711
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 722
L'Exposition d'Henri Regnault. 734

Livraison du 15 Avril.

La Hollande et le nouvel empire germanique. 737
Un ministre de Philippe le Bel. — Guillaume de Nogaret. — III. — Le procès contre la mémoire de Boniface, dernière partie, par M. Ernest RENAN, de l'Institut de France. 764
L'Allemagne contemporaine, études et portraits. — III. — M. Th. Mommsen, par M. Gaston BOISSIER. 798
La Famille et la loi de succession en France, par M. Henri BAUDRILLART, de l'Institut. 827
Négociations avec l'Allemagne. — La Convention postale, par M. Ch. LAVOLLÉE. 856
Impressions et souvenirs d'un jeune invalide, par M. L. LOUIS-LANDE. . . 879
Le Théatre de 1869 a 1872, par M. Louis ÉTIENNE. 902
Peines perdues, Souvenir d'un séjour au Japon, par M. R. LINDAU. 930
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 960
Essais et Notices 972

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.
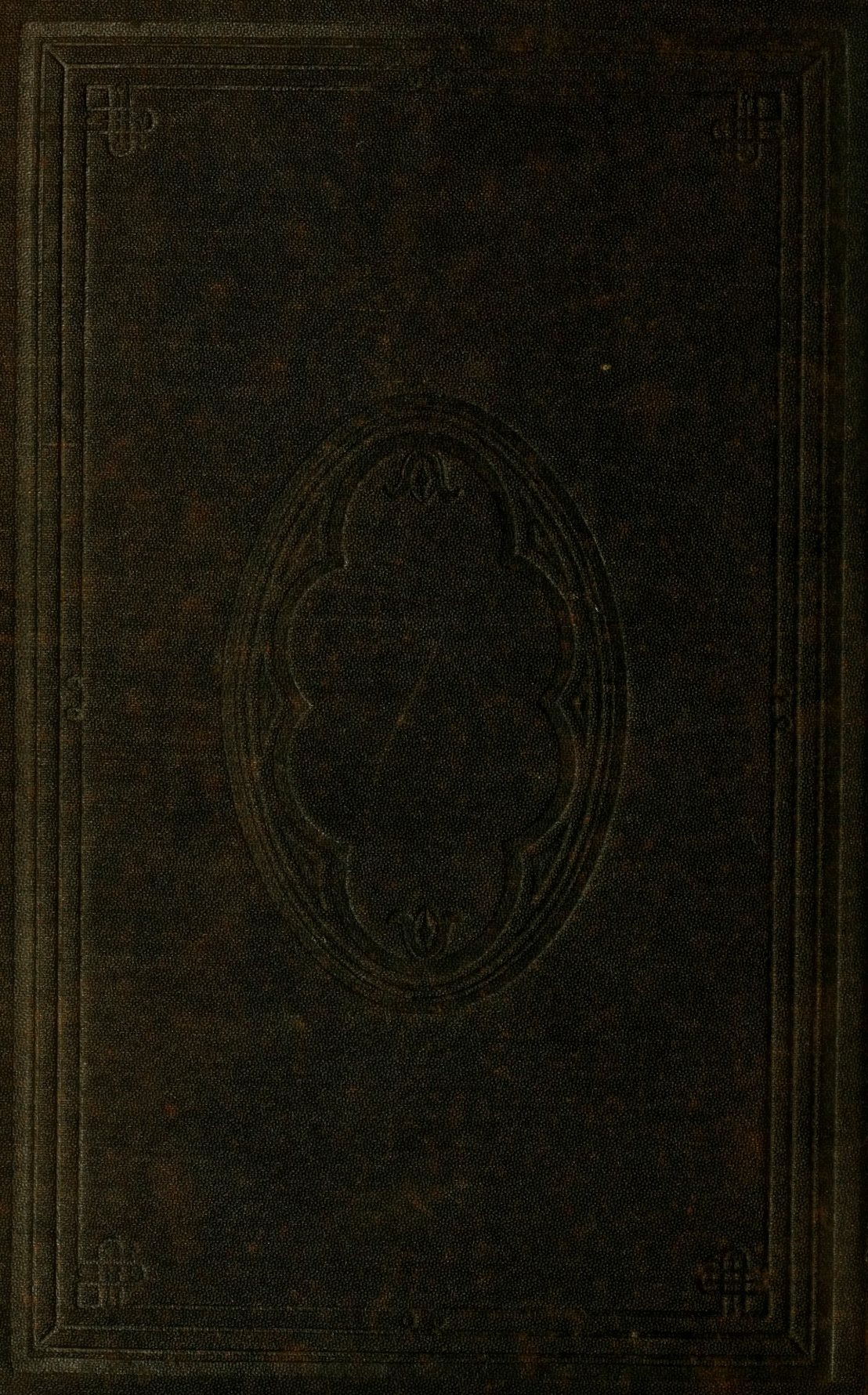
TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 516 566